BnF Gallica

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783). Auteur du texte. Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 5 / par de La Chenaye-Desbois et Badier. 1863-1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

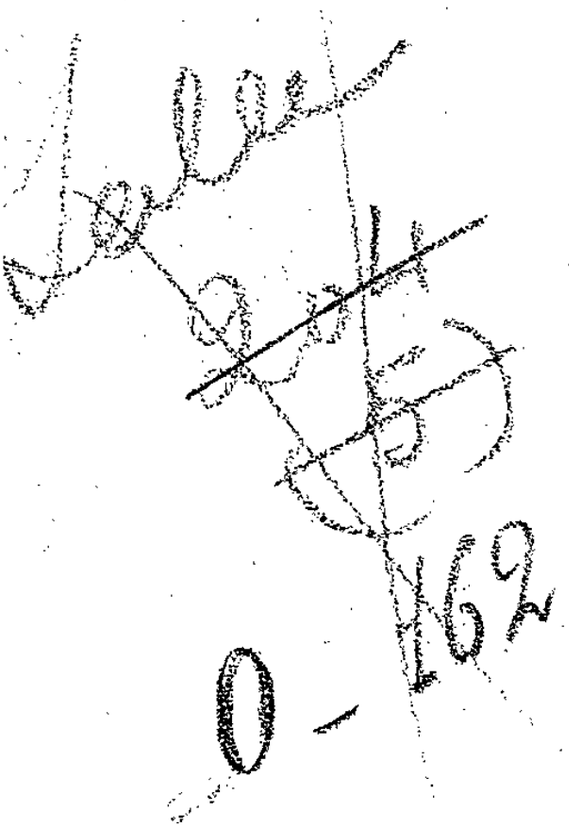
0 - 162

93
1864

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME CINQUIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, n° 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME CINQUIÈME

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

CHABOT, Seigneur de Torrettes, au Comté de Nice, & de Souville, Terre ſituée en Gâtinois.

I. JEAN DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrettes, au Comté de Nice, eſt cru fils de PIERRE DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrettes, qui rendit la foi & hommage au Duc de Savoie (*Imbert Chrétien*, Notaire Ducal) le 23 Juin 1483; le même JEAN DE CHABOT rendit auſſi foi & hommage pour ladite Seigneurie, à CHARLES, Duc de Savoie (*Pierre Battandis*, Notaire Ducal, & Secrétaire de ce Duc), le 23 Août 14... Il épouſa noble *Louiſe de Berre*, dont :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *la Fond* en Provence, & de *Souville* en Gâtinois, rapportée ci-après.

II. HONORÉ DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrettes, épouſa, par contrat paſſé devant *Honoré Baudouin*, Notaire à Nice, le 11 Août 1552, *Dorothée de Giraud*, fille de *Jean de Giraud*, Ecuyer, Seigneur du Broc, dont :

III. JACQUES DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrettes, qui épouſa *Marthe de Graſſe*, fille d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur de la Brière, & de *Louiſe de Berre de Quelongue*, & laiſſa :

1. N... dont la branche s'eſt éteinte depuis quelques années en la perſonne de M. le Comte de *Torrettes*, mort ſans poſtérité, laiſſant pour héritière ſa ſœur, femme de M. de *Saint-André*, de Nice;
2. Et PHILIPPE-EMMANUEL DE CHABOT, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, dont les preuves furent admiſes, le 18 Décembre 1604, par Jean de Roduph, Commandeur de Milhau, & Hercule de Caſtellane, Chevalier dudit Ordre, députés par le Chapitre de Saint-Gilles d'Arles, ſous l'autorité de Pierre d'Eſparins, alors Grand-Prieur.

BRANCHE des Seigneurs de LA FOND *&* SOUVILLE.

II. ANTOINE DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de la Fond en Provence, épouſa, par contrat paſſé devant *Chapelain*, Notaire à Paris, le 30 Mars 1554, *Catherine Lombard*, fille de *Jean-Antoine Lombard*, Ecuyer; Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, & de *Douce de Vienne*. En faveur de ce mariage, le Roi HENRI II, par ſes Lettres du 26 Juin 1555, accorda audit ANTOINE DE CHABOT la ſurvivance de la charge de ſon beau-père. Leurs enfans furent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. PAUL, Avocat au Parlement, mort ſans alliance le 9 Août 1611;
3. SUSANNE, mariée à *Pierre Ponſon*, Lecteur ordinaire du Roi;
4. MARGUERITE, mariée à *Jean Bizet*, Ecuyer, Seigneur de Raponville;
5. Et RACHEL, morte fille.

III. JACQUES DE CHABOT, Ecuyer, fut, du chef de ſa mère, ou par acquiſition, Seigneur de Souville en Gâtinois: il ſervit pluſieurs années dans les guerres de ſon tems comme homme d'armes, & ſe diſtingua en cette qualité au ſiège d'Amiens en 1597. Il fut Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment d'Hocquincourt par Commiſſion du 6 Septembre 1616, & enſuite Commiſſaire ordinaire d'Artillerie par Lettres du 1er Mars 1617. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Nicolas le Roux*, Notaire Royal à Charleval, ſous le Tabellion d'Andely, le 27 Juin 1608, *Anne d'Eſtin*, fille d'*Yves d'Eſtin*, Ecuyer, Seigneur-Patron de Villeret, dont:

1. SAMUEL, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Frenay-Laubry, Paroiſſe d'Yzy en Beauce. Il étoit en 1635 Enſeigne de la Compagnie de ſon frère dans le Régiment de Fouquefolles, & en obtint la Compagnie, ſur la démiſſion de ſon frère, par Commiſſion du 21 Octobre 1637. Cette troupe ayant été partie défaite à la guerre, partie réformée, PIERRE DE CHABOT leva en 1640 une autre Compagnie dans le Régiment de Belfonds, Infanterie, & la conſerva pluſieurs années; cela ne l'empêcha pas de faire la campagne de 1642, en qualité de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Menneville dans l'armée commandée en Picardie par M. le Comte d'Harcourt, qui lui en donna ſon certificat,

daté de Saint-Quentin le 6 Novembre 1642. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume Gentils*, Notaire à Pithiviers, le 2 Avril 1644, *Madeleine de la Taille*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, Occimpuis, Bitry, &c., & de *Madeleine de Loynes*, dont pour fille unique:

MADELEINE DE CHABOT, mariée, par contrat paſſé devant *Chaubert*, Notaire à Yèvre-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, à *Jean d'Auſſy*, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Paroiſſe de la Neuville en Gâtinois. Voy. AUSSY.

IV. SAMUEL DE CHABOT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Souville & de Nacelle, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied dans le Régiment de M. de Fouquefolles, oncle paternel de ſa femme, fit partage avec PIERRE, ſon frère, devant *Gouault du Pin*, Notaire à Pithiviers, le 13 Septembre 1666, ratifié le 1er Décembre 1670 devant le même Notaire. Après avoir cédé ſa Compagnie à ſon frère, il épouſa, par contrat paſſé devant *Deniſart*, Tabellion à Gournay en Normandie, le 10 Avril 1632, *Suſanne de Rune*, fille d'*Oudard de Rune*, Ecuyer, Seigneur de Rébergue, Paroiſſe de Buvreil près Gournay. De ce mariage vinrent:

1. SAMUEL, qui ſuit;
2. Louis, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, Capitaine au Régiment de la Fère, bleſſé au ſiège de Saint-Venant, & fait priſonnier à la priſe de Condé, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Pichon* & *Michel*, Notaires à Neuville-aux-Bois, le 6 Novembre 1669, *Suſanne de Bonnard*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, Limier, &c., & de *Marie de Coſne*;
3. JACQUES, qui ſervit pluſieurs années dans le Régiment d'Arbouville;
4. SUSANNE, mariée à *Anne de l'Epinay*, Ecuyer, Seigneur de la Megrie, demeurant à Schinvilliers, Paroiſſe d'Aulnay-la-Rivière, aujourd'hui Rocheplatte;

Et deux autres enfans, morts jeunes.

V. SAMUEL DE CHABOT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Souville & de Nacelle, ſervit avec CÉSAR, ſon fils, au ban & à l'arrière-ban du Duché d'Orléans en 1689, ſous la charge de François du Pé-de-Loüeſme, qui lui en donna ſon certificat le 20 Septembre audit an; il y parut auſſi en 1691, ſous les ordres du Marquis de la Lande, Lieutenant-Général de l'Orléanois, qui lui en accorda ſon certificat le 30 Mai 1691. Il épouſa, par contrat paſſé

devant *Gouault du Pin*, Notaire à Pithiviers, le 30 Juin 1674, *Madeleine de la Taille*, fille de *Jean de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Guigneville, Occimpuis, &c., & de *Marguerite de Pleis*, dont :

1. César, qui ſuit ;
2. Louis, Lieutenant au Régiment Royal-Artillerie en 1703 ;
3. Samuel, Religieux Dominicain à Paris ;
4. Anne, mariée, le 28 Juillet 1698, à *Michel de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur d'Aumonville, dont la poſtérité ſubſiſte. Voy. TARRAGON ;
5. Et Madeleine, morte fille.

VI. César de Chabot, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, &c., épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Etienne Jaquet*, Notaire à Orléans, le 11 Février 1703, *Marie-Madeleine de Bloſſet*, fille de *François de Bloſſet*, Chevalier, Seigneur de Certaine, Paroiſſe de Cernon, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Eſclainvilliers, & de *Madeleine de Péan* ; & 2° par contrat paſſé devant *Dupuis*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 7 Septembre 1711, *Madeleine d'Eſtrées*, fille de *Florizel d'Eſtrées*, Ecuyer, & d'*Anne de Guy*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit ſont :

1. François, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de la Mothe-d'Egry ;
3. Et Charles, dit le *Chevalier de Chabot*, mort ſans poſtérité.

VII. François de Chabot, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle & de la Vicomté de Vaux, épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Hureau*, Notaire à Villeneuve-Saint-Nicolas, ſous la Prévôté de Bonneval, le 10 Septembre 1725, *Marie-Madeleine-Françoiſe d'Eſtrées*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Theuville, & de *Marie-Madeleine Baudouin*, dont :

1. Christophe-François, qui ſuit ;
2. Charlemagne, Curé de Miarmaigne au Perche, Diocèſe de Chartres ;
3. Autre Charlemagne, dit le *Chevalier de Chabot*, Lieutenant dans le Régiment de Piémont, qui obtint une Compagnie franche de la Marine, détachée à l'Isle Royale dans l'Amérique Septentrionale en 1750, & mourut à Louisbourg le 18 Juin 1755 ;
4. Jacques-Christophe, frère jumeau du précédent, Seigneur-Châtelain de la Grande-Touche-Agnès, l'Arbreſec, &c., demeurant à ſa Terre du Pavillon près Miarmaigne au

Perche. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Alexandre Mondeguerre*, Notaire à Beaumont-le-Chartif, le 14 Décembre 1761, *Anne-Claude de Pellard*, fille de *N...* Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne Girouard*, dont :

Anne-Claude-Charlotte, née le 20 Septembre 1762 ;
Et Marie-Madeleine-Françoiſe-Michelle, née le 15 Décembre 1763.

5. Michel-Marc-Antoine, Seigneur de Radray, demeurant Paroiſſe de la Bazoche-Gouet au Perche, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *du Bignon*, Notaire à Châteaudun, le 12 Novembre 1763, *Madeleine-Nicole Bois-du-Tartre*, fille de *Pierre-Antoine*, Seigneur de Melanville, & de *Marie Cellier*, dont (en 1765) :

   Marc-Nicolas-Pierre, né le 8 Novembre 1764.

6. Jules-César, mort au Séminaire de Chartres ;
7. Edme-Ange-Edouard, qui étoit en 1765 au Séminaire de Sens ;
8. Marie-Madeleine-Aimée, née en 1726, mariée, le 20 Septembre 1756, à *Louis de Guilhem*, Gentilhomme de Languedoc, Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
9. Et Marie-Adélaïde, élevée dans la Maiſon Royale de St.-Louis à St.-Cyr, non mariée en 1765.

VIII. Christophe-François de Chabot, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, & de la Vicomté de Vaux, ſervit quelques années dans les Bataillons de Milice de Montargis & d'Orléans ; enſuite il fut fait Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Piémont, par Lettres du 21 Février 1747 ; & ſur d'autres Lettres du 15 Avril 1750, il paſſa à l'Isle Royale, comme Lieutenant d'une des Compagnies d'augmentation que l'on forma pour cette Colonie. Sa ſanté l'ayant obligé de revenir en France, il y eſt mort le 21 Mai 1761, après avoir épouſé, par contrat paſſé devant *May*, Notaire à Paris, le 27 Octobre 1757, *Marie-Anne-Catherine Hébron*, fille de *Jean*, ancien Capitaine au Régiment de Breſt, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne Millon*. Ce *Jean Hébron* eſt arrière-neveu de *Jean Hébron*, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom du *Colonel Hébron*, parce qu'il avoit paſſé au ſervice de France avec un Régiment Ecoſſois, Infanterie, levé à ſes dépens. Il fut tué à Saverne le 8 Juillet 1636,

étant Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, âgé de 45 ans, & inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de Toul, où l'on voit ſon épitaphe. Cette illuſtre Maiſon d'Ecoſſe porte pour armes: *d'azur, à un chevron d'argent, chargé à la pointe d'une roſe de gueules, boutonnée d'or, accompagné en chef de deux lions d'or, & en pointe de trois canettes de même.* CHRISTOPHE-FRANÇOIS a laiſſé:

CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, &c., né le 6 Janvier 1760.

Généalogie dreſſée ſur titres & mémoires de famille par feu M. le Marquis de *Prunelé.*

Les armes: *d'azur, à une étoile d'or, chargée d'une tour de gueules.*

CHABOU, ou CHABO, en Dauphiné: *d'azur, à la croix d'or, au chef couſu de gueules, chargé de 3 roſes d'argent.*

CHABRIÈRES, en Dauphiné: *d'azur, à deux faſces ondées d'argent.*

*CHABRILLAN, en Dauphiné, Diocèſe de Die, Terre & Seigneurie qui fut donnée par le Dauphin (depuis Roi, ſous le nom de Louis XI), en 1456, à *Antoine de Moreton*, en échange de celle de *Pierrelate.* Celle-ci étoit entrée dans ſa Maiſon, une des plus anciennes du Dauphiné, par l'alliance d'*Agnès d'Adhémar de Monteil*, avec *Pierre de Moreton*, Chevalier, Seigneur de la Pallu, St.-Paul, &c., qui vivoit en 1250, avec *Menette de Montoiſon*, ſa femme. Voy. MORETON DE CHABRILLAN.

* CHACENAY ou CHASSENAY, en Champagne, Diocèſe de Langres, ancienne Baronnie & Terre conſidérable, qui relèvent immédiatement du Comté de Champagne. Cinq Prévôtés relèvent par appel à ſon Bailliage. Elle a entr'autres droits celui de conſerver au Greffe de ſon Bailliage le marc & l'étalon des meſures & aunes, dont ſe ſervent plus de cent, tant Villes que Villages, & ſur lequel les Officiers de Juſtice Royale ſont obligés de venir faire marquer, aux armes du Seigneur de *Chacenay*, le boiſſeau qui leur ſert à faire la police.

Cette *Baronnie* étoit poſſédée en 1085 par *Milon*, Sire de Chacenay, & *Adèle*, ſa femme. Son arrière-petit-fils, *Erard II*, Sire de Chacenay, eut de *Méline de Broye*, *Alix*, Dame de Chacenay, qui n'eut point d'enfans de ſes deux maris, *Guy V*, Comte de *Forêt*, & *Guillaume*, Vicomte de *Melun.*

Après ſa mort, la Seigneurie de *Chacenay* fut partagée en 1285 par trois de ſes neveux, *Jean*, *Erard*, & *Guillaume d'Arcis*. *Jean* & *Guillaume* étant morts ſans poſtérité, *Erard*, leur frère, réunit en ſa perſonne la Baronnie de *Chacenay*, qui fut enſuite diviſée entre ſes deux filles, *Jeanne* & *Marguerite.* Cette dernière eut la partie appelée *les Tours-Ste.-Pariſe*, qui, après avoir été poſſédée par différentes Maiſons, a été réunie dans ce ſiècle à l'autre partie, laquelle avoit conſervé le nom de *Chacenay*, & que *Jeanne d'Arcis*, ſœur de *Marguerite*, eut en partage.

Elle la porta en 1380 à ſon mari *Guillaume de Grancey*, dont le frère *Robert* acquit la Seigneurie de *Chacenay* vers 1389. *Claude de Grancey*, Dame de *Chacenay*, fille de *Robert*, épouſa, en ſecondes noces, en 1405, *Amé*, Sire de *Choiſeul*, qui fut père de *Jeanne de Choiſeul*, Dame de *Chacenay*. Celle-ci épouſa, en premières noces, en 1420, *Etienne*, Sire d'*Anglure*, dont la fille *Claude d'Anglure*, Dame de *Chacenay*, fut mariée à *Gallard de Sallezard*, père de *Bernarde de Sallezard*, qui vendit *Chacenay* dans le XVI^e^ ſiècle à *Guillaume de Dinteville*, mari de *Louiſe de Rochechouart*, de laquelle il eut *Jeanne de Dinteville*, Dame de *Chacenay*, mariée 1° à *Louis de Lénoncourt*, Seigneur de Colombi.

Sa fille, *Gabrielle de Lénoncourt*, mariée, par contrat du 11 Mars 1609, à *René du Châtelet*, Seigneur de Bevillers, &c., fit entrer dans la Maiſon du Châtelet la Baronnie de *Chacenay*, qui fut acquiſe par décret en 1674, après la mort de ſon petit-fils *Daniel du Châtelet*, Marquis dudit lieu, Baron de Chauviray, &c., par *Louis de Cayeul*, Marquis de Liancourt, qui épouſa, avant le 3 Avril 1690, *Françoiſe-Eliſabeth Poncher*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard. Il étoit mort en 1729, après avoir vendu en 1720 la Baronnie de *Chacenay* à *Claude-François Poncher*, Maître des Requêtes, qui la poſſède actuellement, & qui a acheté dans le même tems, d'*Antoine-Joſeph Hennequin*, le démembrement de cette même Baronnie de Chacenay, appelé *les Tours-Sainte-Pariſe.* Il eſt marié à *Eliſabeth-Monique Arnauld.*

CHACIPOL: *d'azur, à trois coqs d'or.*

CHAFFELIN, ancienne Maiſon d'Allemagne, dont une branche s'eſt perpétuée en

Languedoc ſous le nom de *Theſan*. Voy. THESAN.

CHAFFOY. Cette Maiſon, ancienne & illuſtre en Franche-Comté, a fait ſes preuves, tant dans l'Ordre de Malte que dans différens Chapitres nobles des deux ſexes, ſavoir : en l'Abbaye de *Baume-les-Meſſieurs*, en 1487 & 1617; celle de *Baume-les-Dames* en 1628, celle de *Saint-Claude* en 1651, celle de *Migette* en 1680 & 1774, celle de Remiremont, en Lorraine, en 1698; celle de *Neuville-les-Comteſſes* en 1766, en la noble Confrérie de Saint-Georges en 1652, & à Malte en 1684.

Dans une tranſaction & partage faits l'an 1178, indiction XI^e, entre Emery & Frédéric de Pontarlier, & les Religieux de Montbenoiſt, on trouve PIERRE & RENAUD DE CHAFFOY, témoins, qualifiés *Chevaliers*. L'original, écrit en latin ſur parchemin, eſt dépoſé aux Archives de l'Abbaye Royale de Montbenoiſt en Franche-Comté, ainſi que celui d'une donation faite par Henri de Joux, à la même Abbaye, en 1199, Epacte XXII^e, dans laquelle FRÉDÉRIC DE CHAFFOY, Chevalier (*Miles*), ſe trouve mentionné comme témoin. Cette tranſaction & cette donation ont été tranſcrites mot à mot ſur les originaux de ces deux actes, à la réquiſition de Meſſire CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, collationnées par *Berthod* & *Poulet*, Notaires à Beſançon, & légaliſées par Antoine-François Deſpotot, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage dudit Beſançon; leſdites collations faites, le 29 Mars 1772, en préſence de quatre Gentilshommes, & de François-Xavier Marmier, Prieur de ladite Abbaye de Montbenoiſt, qui ont tous ſigné, vu & tenu les originaux de ces deux actes. Cette ancienne Nobleſſe remonte, par filiation ſuivie, à

I. GUY DE CHAFFOY, Chevalier, vivant en 1250, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. HENRI, qui ſuit;
2. JEAN, lequel rendit foi & hommage à Jean de Chalon, Sire d'Arlay, au mois de Décembre 1289, de pluſieurs choſes qu'il tenoit en fief de lui. Dans cet acte il eſt qualifié *Chevalier*, fils de *Monſeigneur* GUY DE CHAFFOY. Le même JEAN fit une fondation dans l'Egliſe d'Arbois, le Dimanche avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, en 1312, pour le repos des âmes de ſes prédéceſſeurs, dans laquelle fondation OTHENIN, ſon oncle, eſt nommé;

3. Et MATHILDE, qui rendit hommage la veille de Saint-Nicolas en 1280, comme veuve de Meſſire JACQUES DE CHAFFOY, Ecuyer.

II. HENRI DE CHAFFOY, Ecuyer, teſta le Lundi après la huitaine de la Fête de l'Annonciation de la Vierge en 1329, & demanda d'être inhumé dans le Cloître du Prieuré d'Arbois, ou avec JEAN, ſon frère, ou OTHENIN DE CHAFFOY, ſon oncle. Il avoit épouſé *Eſtenatte Borgeois*, d'une très-ancienne Nobleſſe du Comté de Bourgogne, dont les deſcendans ont depuis pris le nom de *la Tour-Saint-Quentin*, & en eut :

GUYOT;
HENRI;
JEAN, qui ſuit;
Et HUGUES, tous mentionnés dans le teſtament de leur père.

III. JEAN DE CHAFFOY, Ecuyer, épouſa *Alix de Lambelot*, en faveur de laquelle Pierre Courdier, de Pontarlier, Prêtre & Chanoine de Saint-Mauris de Salins, teſta le 16 Juin 1376, & la fit ſon héritière. Elle étoit fille de *N... de Lambelot*, Ecuyer, de la ville de Pontarlier. Ce teſtament en latin eſt dépoſé à l'Officialité de l'Archevêché de Beſançon. De ce mariage vinrent :

1. RICHARD, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Ecuyer, lequel eut un fils, auſſi nommé GUILLAUME DE CHAFFOY, qui rendit foi & hommage le 20 Décembre 1408;
3. Et JEANNETTE DE CHAFFOY, laquelle, étant veuve d'*Emonnot de Mornay*, jadis d'Arbois, Ecuyer, rendit foi & hommage en 1406, & fit, par ſon teſtament, héritier GUILLAUME DE CHAFFOY, ſon neveu.

IV. RICHARD DE CHAFFOY, Chevalier, tenoit & poſſédoit avec ſon épouſe, des biens dans l'étendue du Comté de Bourgogne, mouvans & relevans de *Philippe*, Duc de *Bourgogne*, du nombre deſquels étoit la Terre de Montenay, dont il lui rendit hommage le 20 Octobre 1422. Il épouſa *Catherine de Paſquoy*, remariée à *Amédée de Quingey*, Damoiſeau, & l'on voit par ſon teſtament, en latin, du mois d'Avril 1438, qu'elle inſtitua ſes héritiers univerſels les enfans qu'elle eut de ſon ſecond mari, & un fils nommé RICHARD, qui ſuit, qu'elle eut du premier. En voici les termes : *Dilectos liberos meos naturales & legitimos Ricardum, filium meum, quem ſuſcepi à Ricardo* DE CHAFFOY; *Milite, quondam primo marito meo, & Johannem & Iſa-*

bellam, filios meos, quos ſuſcepi à prædicto Amedeo, ſecundo marito meo. Elle étoit fille d'*Etienne de Paſquoy-de-Montenay*, Chevalier.

V. Richard de Chaffoy, IIe du nom, Ecuyer, Co-Gouverneur de Beſançon, épouſa *Marguerite Euvrard*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Etienne, Prieur titulaire de Notre-Dame de Junan-Moutier de Beſançon, en 1460, nommé exécuteur teſtamentaire par le teſtament d'Iſabelle, fille d'Ignace de Clairval, en date du mois de Mai 1476;
3. Et Aimé de Chaffoy, Religieux en l'Abbaye noble de Baume-les-Meſſieurs en 1487, où il avoit l'office de Refectorier.

VI. Pierre de Chaffoy, Ecuyer, Co-Gouverneur de Beſançon comme ſon père, fut invité, le 3 Décembre 1518, avec nobles perſonnes Richard Bercin & Denis Danvers, de la part des Gouverneurs & Conſuls de ladite ville de Beſançon, aſſemblés au ſon de la cloche, de ſe trouver à l'Hôtel Conſiſtorial. On leur donna pouvoir de traiter & de faire toutes alliances convenables à ladite Cité de Beſançon, avec les Conſuls des Villes & Cités de Berne, Fribourg & Soleure. Il fit ſon teſtament à Dôle le 13 Octobre 1530, par lequel il inſtitua héritier univerſel Pancrace, ſon fils, qui ſuit. Il avoit épouſé *Catherine Daniel*, fille de *Jean Daniel*, citoyen de Beſançon, lequel, par ſon teſtament du 5 Janvier 1503, légua à ſa fille une ſomme modique, au-deſſus de ce qu'il lui avoit aſſuré par ſon contrat de mariage. A la publication de ce teſtament, Pierre de Chaffoy parut pour accepter ce legs au nom de ſon épouſe.

VII. Pancrace de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur d'Anjeu & de Melincourt, Pannetier de l'Empereur, Gentilhomme ordinaire des quatre Etats du Roi des Romains, rendit foi & hommage, le 21 Mars 1532, à Gilles de Conflans, Ecuyer, Seigneur de Broye & d'Equevilley, d'un four bannal ſitué à Equevilley, qu'il avoit acquis de Jean Chaſſard, Seigneur dudit lieu, & fit ſon teſtament à Beſançon le 16 Mai 1542, par lequel il inſtitue héritiers univerſels ſes enfans & le poſthume qu'il pourroit encore avoir. Il épouſa *Anne de Bailly*, qui lui ſurvécut, & par ſon teſtament, publié le 2 Décembre 1561, elle inſtitua héritier Bénigne, ſon fils. Ils eurent:

1. Bénigne, qui ſuit;

2. Marguerite, dite *l'Aînée*;
3. Madeleine;
4. Marguerite, dite *la Jeune*;
5. Et Claudine de Chaffoy.

VIII. Bénigne de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur d'Anjeu, de Corcelles, Purgerot & Melincourt, Capitaine au ſervice de l'Empereur, donna ſon dénombrement du fief de Purgerot, le 29 Septembre 1584, relevant du Roi à cauſe de ſon Comté de Bourgogne. Il épouſa *Bonne de Scey*, fille de *Claude de Scey*, qui, par ſon teſtament, paſſé devant *Laubel*, Notaire à Beſançon, le 14 Septembre 1573, légua à ſa fille, tant pour ſa dot que pour ſes habits nuptiaux, la ſomme de 8000 livres. Elle avoit pour frère *Anatole de Scey*, Gouverneur de la Ville de Dôle, qui, par ſon teſtament, paſſé devant *Jean Laintre-d'Avilley*, Notaire au Bailliage d'Ornans, le 28 Juin 1579, légua la ſomme de 1000 livres aux enfans & héritiers, tant du premier que du ſecond lit, de feu *Bonne de Scey*, ſa ſœur. Bénigne de Chaffoy eut:

1. Melchior, qui ſuit;
2. Pierre;
3. Adrienne, mariée à Meſſire *Adrien de Thomaſſin*;
4. Et Anne de Chaffoy, mariée à Meſſire *François l'Allemand*, Seigneur de Vaite, dont *Jeanne-Baptiſte l'Allemand*, Religieuſe en l'Abbaye de Baume-les-Dames, d'où elle ſortit pour entrer aux Annonciades de Dôle. C'eſt ce qui eſt prouvé par un traité paſſé, en 1628, entre elle & Meſſire *Henri l'Allemand*, Chevalier, Baron de Lavigny, ſon frère.

IX. Melchior de Chaffoy, Ecuyer, Capitaine au ſervice de l'Empereur, ainſi que ſon père, acquit de Ferdinande de Brenot, veuve de Jacques de Meſmes, la Terre & Seigneurie de Munans, mouvante & relevante du Château de Montmartin, & en rendit foi & hommage, le 6 Mars 1605, à Claude-François & Philibert de la Baume, frères, Chevaliers, Seigneurs de Peſmes & de Montmartin. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Bitel*, Notaire à Beſançon, le 13 Décembre 1601, *Claudine de Grachaut*, qualifiée fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Pierre de Grachaut*, Chevalier, Seigneur de Raucourt. Leurs enfans furent:

1. Jean-Claude, qui ſuit;
2. François, Religieux en l'Abbaye de Bau-

me, mentionné dans un inventaire des titres, repréſentés, en 1651, par noble Jean-Baptiſte-Clériadus de l'Allemand, pour être reçu dans l'illuſtre Abbaye de Saint-Oyant de Joux, dit de *Saint-Claude*, aujourd'hui Evêché ;

3. & 4. Autre FRANÇOIS & PIERRE, tués au ſervice devant Wolfenbuttel en Allemagne.

Ils avoient pour couſin germain JEAN-FRANÇOIS DE CHAFFOY, Sieur de Goulans, Sergent-Major au Régiment du Comte de la Tour, fait depuis Colonel d'Infanterie dans les dernières guerres de Bourgogne, & enfin Colonel de Cavalerie au Royaume de Naples.

X. JEAN-CLAUDE DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur d'Anjeu, de Munans, &c., ſe trouva à la Bataille de Nordlingen, & fut fait enſuite Capitaine-Commandant en la ville de Champlitte. Il fut admis dans la confrérie de Saint-Georges, le 24 Avril 1652, ſur ſes preuves faites de 16 quartiers paternels & maternels : on n'y reçoit que des Gentils-hommes de nom & d'armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Philibert Briget*, Notaire-Juré au Comté de Bourgogne, le 19 Mai 1640, *Anne de Montrevel*, laquelle, étant veuve, fit ſon teſtament, paſſé devant *Gouget*, Notaire à Baume, le 30 Juin 1680, inſtitua ſon héritier univerſel PHILIPPE-ADRIEN, qui ſuit, & rappelle ANTOINETTE-ADRIENNE DE CHAFFOY, ſa fille, Dame de Migette.

XI. PHILIPPE-ADRIEN DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur de Munans, eut procès contre *Anne-Thérèſe de Rahon*, ſœur de ſa femme, qui fut terminé par Arrêt rendu au Parlement de Beſançon le 12 Mai 1681, & teſta à Veſoul le 18 Juillet 1697 ; il épouſa, par contrat paſſé devant *Bernard*, Notaire et Tabellion général au Comté de Bourgogne, le 8 Décembre 1670, *Antoinette-Françoiſe de Rahon*, & eut :

HARDOUIN, qui ſuit, qu'il inſtitua héritier univerſel ;

Et ANNE-ALEXANDRE DE CHAFFOY, mariée, par contrat du 9 Juillet 1698, paſſé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, à *Jacques de Poly*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, mort en 1731, laiſſant poſtérité. Voyez POLY.

XII. HARDOUIN DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur de Munans, étoit au ſervice en Flandre, lors du teſtament de ſon père. Il fit ſon teſtament à Beſançon, paſſé devant *Bouard*, Notaire, le 19 Novembre 1755, par lequel il inſtitue héritier univerſel ſon fils aîné, & mourut en Avril 1756. Il épouſa, par contrat paſſé à Dôle devant *Saillard*, Notaire, le 15 Avril 1720, *Françoiſe-Véronique de la Foreſt-de-Divonne*. Il laiſſa :

CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et ANTIDE-HIPPOLYTE, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, Chevalier, Seigneur Baron de Munans & de Sorans, au Comté de Bourgogne, a ſervi avec diſtinction, depuis 1734, tant en qualité de Lieutenant, que de Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a obtenu, en 1774, l'érection de ſes deux Terres & dépendances en *Baronnie*, ſous la dénomination de *Munans*, pour lui, ſes enfans & deſcendans mâles, comme on l'a dit au commencement de cet article ; & a épouſé, par contrat paſſé devant *Guillemet*, Notaire à Beſançon, le 23 Décembre 1756, *Jeanne-Charlotte de Prat-de-Peuzeux*, fille de *Claude*, Marquis de *Prat-de-Pezeux*, & de *Louiſe de Largentier-de-Chandion*, dont :

1. LOUIS-ANTIDE, qui ſuit ;
2. ANTIDE-LOUIS ;
3. LOUIS ;
4. CLAUDINE-FRANÇOISE-VÉRONIQUE ;
5. MARIE-CHARLOTTE-JEANNE-BAPTISTE ;
6. JEANNE-FERDINANDE-OCTAVIE ;
7. Et LOUISE-VÉRONIQUE DE CHAFFOY. Elles ont toutes été reçues Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville le 21 Juillet 1766, après avoir prouvé ſept aſcendans nobles du côté paternel, & trois du côté maternel, ainſi qu'il réſulte de leurs Brevets expédiés les 2, 3, 4 & 5 dudit mois de Juillet. Ces mêmes demoiſelles ont paſſé à l'Abbaye Royale de Migette, ſur de nouvelles preuves faites de 16 quartiers, d'après le Certificat donné, le 29 Mai 1774, par MM. *du Tartre*, de *Montrichard*, de *Poligny* & de *Raincourt*, Commiſſaires Jurés deſdites preuves, portant qu'ils les ont trouvées bonnes et valables.

XIV. LOUIS-ANTIDE DE CHAFFOY, Chevalier, a été reçu Page de l'Ecurie de MONSIEUR, d'après ſes preuves faites de 12 aſcendans, & le Certificat donné, le 26 Juillet 1774, par

Jean-Baptiſte-Guillaume de Gevigney, Généalogiſte des Maiſons de L. A. R.

XIII. ANTIDE-HIPPOLYTE DE CHAFFOY, Chevalier, ſecond fils de HARDOUIN, & de *Françoiſe-Véronique de la Foreſt-de-Divonne*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Major de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 1er Septembre 1766, à Laon en Picardie, *Marie-Jeanne-Florimonne-Sophie le Clerc*, morte en 1775, fille de *Pierre-Bonaventure le Clerc*, Lieutenant-Général & Préſident au Bailliage de Vermandois, & Siège Préſidial de Laon, & de *Marie-Marguerite-Florimonne-Marquette de Marly*. Ils eurent :

1. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS-ANTIDE, Chevalier, né le 11 Novembre 1767 ;
2. PIERRE-FERDINAND-CHARLES-EUGÈNE, né le 10 Septembre 1770 ;
3. LOUIS-PHILIPPE-HECTOR, né le 31 Août 1772 ;
4. Et MARIE-LOUISE-SOPHIE DE CHAFFOY, née le 4 Mars 1775.

Les armes : *loſangé d'or & d'azur, à la faſce d'argent.*

(Généalogie dreſſée ſur un Procès-verbal de vérification des titres de cette ancienne Nobleſſe, fait les 22 & 23 Novembre 1774, qui nous a été communiqué.)

CHAILLON. FRANÇOIS CHAILLON, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, ſon Miniſtre à Bruxelles, puis à Gênes, mort en Avril 1765, laiſſa d'*Eugénie-Catherine Lombard d'Ermenonville* :

AUGUSTIN-JEAN-FRANÇOIS CHAILLON, Seigneur de Jonville, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1752, Maître des Requêtes en Mars 1762, & Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768, qui épouſa, 1° *Antoinette-Avoye de Ricouart*, morte ſans enfans, le 31 Mai 1765, fille de *Philippe-François de Ricouart*, Capitaine au Régiment de Toulouſe, & d'*Eliſabeth-Avoye de Ponty*; & 2° le 12 Janvier 1768, *Anne de Fredefond-de-Sauvaignac*, fille d'*Antoine Guillaume de Fredefond-de-Sauvaignac*, & d'*Anne-Geneviève Bertin*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux mouches de ſable, & en pointe d'un lion d'or.*

*CHAILLOT (DE), ancienne Nobleſſe originaire du Dauphiné, & dont une branche

eſt établie depuis trois ſiècles au Comté de Bourgogne. Elle tire ſon nom d'un ancien Château fort, appelé la *Tour-Chaillot*, dans la Vallée de Queyras en Dauphiné. Elle y a toujours été reconnue pour *noble de race*, & y a reçu des diſtinctions dès les tems les plus reculés.

Après la ceſſion du Dauphiné, le Chapitre de Die fit hommage de ſes Terres au Roi, & les aſſujettit au reſſort ſupérieur de Sa Majeſté, quoiqu'il eût prétendu juſqu'alors être indépendant; ce qui ſe fit par le Miniſtère de CLAUDE DE CHAILLOT, l'un de ſes Chanoines, le 13 Août 1398, entre les mains de Jacques de Montmaur, Gouverneur de la Province. Voy. Chorier, *Hiſtoire abrégée du Dauphiné*, tom. II, liv. IV, art. III.

En 1707, lors de la recherche de la Nobleſſe en Dauphiné, Jugement fut rendu le 24 Janvier par M. d'*Argenvilliers*, Intendant de la Province, ſur les concluſions du Procureur du Roi de la commiſſion, l'un & l'autre ayant viſé tous les titres de Nobleſſe de JEAN-BAPTISTE DE CHAILLOT, par lequel lui & tous ſes enfans nés & à naître ſont maintenus dans le rang, privilège & prérogatives dont jouit la Nobleſſe du Royaume, & ordonne qu'il ſera inſcrit dans le Catalogue des Gentilshommes du Dauphiné. Cette famille remonte par filiation ſuivie à

I. FRANÇOIS DE CHAILLOT, Ier du nom, Seigneur de Chaillot & autres places, Commandant d'une troupe de gens à cheval au ſervice de France en 1323. Il eut pour fils :

II. JEAN DE CHAILLOT, Seigneur des mêmes places, & qui prit, comme ſon père, le parti des armes. Il laiſſa :

III. PHILIPPE DE CHAILLOT, qui commanda des troupes en Piémont.

IV. LOUIS DE CHAILLOT, ſon fils, fut Préſident en Piémont. On ignore le nom des femmes de ces quatre premiers degrés, mais on ſait que Louis eut pour fils :

V. CHARLES DE CHAILLOT, qui épouſa, le 17 Juillet 1477, *Bonne d'Albert*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et CHRISTOPHE, auteur de la branche établie en Franche-Comté, rapportée ci-après.

VI. JACQUES DE CHAILLOT, Seigneur de la Tour, du Plan & autres lieux, épouſa, le 2 Janvier 1509, *Marguerite de la Porte*, dont :

VII. LAZARE DE CHAILLOT, Seigneur des

mêmes Terres & lieux, marié, le 14 Juillet 1545, à *Juſtine de Perrodon-de-Sauves*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et un autre François, marié, le 9 Janvier 1597, par acte reçu devant *Chauſſand*, Notaire à Béziers, à *Claude de Gaillard*, fille de noble *Aubert de Gaillard*, Seigneur de Bellaffaire, Gigors, Bayons & la Saulce, & de *Marguerite de Rouſſet*. Il eut :

   Catherine de Chaillot, mariée, par acte du 26 Juillet 1619 (reçu par *Berard*, Notaire à Briançon), à noble *Emmanuel de Brecheret-de-Nicole*, Seigneur de la Place.

VIII. François de Chaillot, IIe du nom, épouſa, par contrat du 6 Juin 1582 (reçu par *Berard*, Notaire à Grenoble), *Gaſparde du Faure*, fille de Meſſire *François du Faure*, Conſeiller & Procureur-Général au Parlement du Dauphiné, & de *Jeanne Fléard*. De cette alliance naquirent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Gasparde, mariée, par acte du 16 Décembre 1617 (reçu par *Berard*, Notaire à Briançon), à *Guillaume de la Balme*, Seigneur de Mares & de Dortan. Voy. Guichenon, tom. II, fol. 42, & ce *Dictionnaire*, au mot BALME.

IX. Claude de Chaillot épouſa, par contrat du 15 Avril 1617 (reçu par *Villers*, Notaire à Grenoble), *Béatrix Robert*, fille de Meſſire *Gaſpard-Béatrix Robert*, Seigneur de Bouqueron, du Baſchais & Saint-Muris, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, & d'*Antoinette Camus*. Leurs enfans furent :

1. Charles-Aimard, qui ſuit ;
2. François, fait Conſeiller d'Etat par Brevet du 23 Septembre 1662, marié, par contrat du 9 Juillet 1650 (reçu par *Sylveſtre*, Notaire à Briançon), à *Iſabeau de Verdoney*, fille de noble *Charles de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve & de Mares, & d'*Iſabeau de Villars ;*
3. Et Antoinette, mariée, par contrat du 7 Août 1658 (reçu par *Mailhet*, Notaire à Grenoble), à noble *Sébaſtien Dauphin de Saint-Etienne*, Seigneur de Vernaz & du Cingle, fils de noble *Raymond Dauphin de Saint-Etienne*, & de *Bonne de Pourroy*.

X. Charles-Aimard de Chaillot, Seigneur de Bouqueron & du Baſchais, Capitaine au Régiment de Saulx, épouſa, par acte du 7 Septembre 1673 (reçu par *Sylveſtre*, Notaire

à Briançon), *Françoiſe de Verdoney*, fille de noble *Jean de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve, & d'*Alexandrine de Brund*, dont :

XI. Jean-Baptiste de Chaillot, Seigneur de Bouqueron, du Baſchais & Saint-Muris, qui eut ordre, par Brevet du 4 Juillet 1708, de lever & de commander 800 hommes de Milice Briançonnoiſe pour la défenſe du pays. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1693 (reçu par *Dou*, Notaire à Grenoble), *Jeanne de Vivens*, fille de Meſſire *Marc-Antoine de Vivens*, & de *Marguerite de France*. De ce mariage eſt né

XII. Sébastien de Chaillot, Chevalier, Seigneur de Bouqueron, du Baſchais & Saint-Muris, marié, par contrat du 28 Mai 1727 (reçu par *Hebrail*, Notaire à Grenoble), à *Anne-Laurence de la Coſte*, fille de Meſſire *François de la Coſte*, Seigneur de Feſſins, Feſſinet, Pariſet, &c. Conſeiller au Parlement de Dauphiné, & d'*Anne de Revol*.

BRANCHE établie en Franche-Comté.

VI. Christophe de Chaillot, ſecond fils de Charles, & de *Bonne d'Albert*, vint s'établir au Comté de Bourgogne, & fut fait Conſeiller au Parlement de Dôle par Marguerite d'Autriche, Ducheſſe Douairière de Savoie, Comteſſe de Bourgogne, par Lettres-Patentes du 31 Décembre 1524. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1509, *Jeanne Broquet*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Luc, Conſeiller, Maître des Requêtes d'Eléonore d'Autriche, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, Reine Douairière de Portugal, épouſe de François Ier, & depuis Reine Douairière de France, Comteſſe de Bourgogne, par Lettres-Patentes datées de Paris le 6 Janvier 1547. Après la mort de François Ier, cette Princeſſe l'appela à Paris pour travailler avec les Miniſtres à régler ſon douaire. Il avoit épouſé *Alonſe Thierry*, dont :

   Christophe, Baron du Monjutier, Seigneur d'Auricourt, Lavernay & Moncour, marié à *Hélène-Melchiore de Viſemal*, dont il eut pluſieurs enfans qui n'ont point laiſſé de poſtérité ;

   Jean-Jacques, Capitaine-Enſeigne de la Garniſon de Dôle ;

   Et Claude-Françoise de Chaillot, qui épouſa *Nicolas du Champ*, Ecuyer, Seigneur d'Aſſaut.

3. Louis, Chevalier;
4. Et Claudine, mariée à noble *Pierre du Champ*, Ecuyer.

VII. Jean de Chaillot, Ecuyer, Seigneur de Foucherans, Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, reprit de fief pour la Terre & Seigneurie de Foucherans le 5 Mai 1543. Il fit un accommodement avec Lazare de Chaillot, Seigneur de la Tour & du Plan, ſon couſin germain, pour terminer un procès qui avoit été commencé entre leur père, par lequel Christophe demandoit à Jacques, ſon frère, un ſupplément de légitime dans les biens de noble Charles de Chaillot, & de *Bonne d'Albert*, leurs père & mère; & par tranſaction du 29 Octobre 1539 (reçue par *Guigue Peyron*, Notaire à Briançon), le ſupplément fut réglé à 2000 florins. Il épouſa *Jeannette de Bergières*, fille de Meſſire *Robert de Bergières*, Conſeiller au Parlement, & de *Charlotte de Criſſet*, dont il eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. Claude, auteur d'une branche éteinte;
3. Et Jeanne-Baptiste, mariée à Meſſire *Claude Jaquinot*, Seigneur de Goux, Préſident unique au Parlement de Dôle.

VIII. Louis de Chaillot fut Commis de la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de la Province, & Député deſdits Etats auprès du Connétable de Caſtille, Gouverneur du Comté & des Pays-Bas. Il épouſa, par contrat du 29 Avril 1576 (reçu par *Fautet* & *Ducley*, Notaires), *Pernette Perrot*, fille d'*Aimey Perrot*, Ecuyer, Seigneur d'Aunoires, & de *Jeannette de Maranches*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Pierre-Louis, Chanoine en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, enſuite Prévôt & Chanoine de l'*inſigne* Chapitre de Saint-Anatole de Salins;
3. Et Christophe, qui ſervit dans l'armée de Henri IV en 1595, & ſe trouva au combat de Fontaine-Françoiſe, où il fit priſonnier Don Alonze Idiaquez, un des Généraux de l'Armée Eſpagnole, dont il tira 20000 ducats de rançon. Voy. Davila, *Hiſt. des guerres civiles de France*, Edit. de 1666, tom. IV, liv. *XIV*, pag. 426.

IX. François de Chaillot, Ecuyer, épouſa, 1° par contrat du 4 Décembre 1610 (reçu par *Griffon*, Notaire), *Jeanne de Tournon*, fille de *Claude de Tournon*, Ecuyer, Seigneur de Voiſeles & du Paſquier, & de *Geneviève*

Pardeſſus; & 2° *Louiſe Sordet*. Il eut du premier lit:

1. Hugues-Etienne, qui ſuit;
2. Claudine, mariée à *Claude Rigaud*, Ecuyer, Seigneur de Vizènes.

Et du ſecond lit:

3. Pierre-Louis, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

X. Hugues-Etienne de Chaillot fut Commis pour la Nobleſſe aux Etats de la Province en 1666, & épouſa, par contrat du 15 Février 1644 (reçu par *Peron*, Notaire), *Jeanne-Albertine Alix*, fille de Meſſire *Jacques Alix*, Conſeiller au Parlement, dont il eut :

1. François, Prévôt & Chanoine du Chapitre de Saint-Anatole de Salins;
2. & 3. Claude & Christophe, Religieux;
4. Jean-Baptiste, Prévôt de Saint-Anatole après ſon frère;
5. Pierre-Philibert, qui ſuit;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

XI. Pierre-Philibert de Chaillot, Seigneur de la Loye, épouſa par contrat du 14 Août 1692 (reçu par *Gaudignon*, Notaire), *Anne-Claude Maguin*, fille de noble *Jean-Baptiſte Maguin*, & de *Marie-Thérèſe Labbe*. De ce mariage ſont nés :

1. 2. & 3. Jean-Baptiste-Joseph, Christophe & Jean-Baptiste, Religieux;
4. Joseph-Xavier, qui ſuit;
5. Claude-Joseph, Capitaine au Régiment de Rouergue, Infanterie, mort à l'armée de Bavière en 1743;
6. Christophe, appelé *le Chevalier de Chaillot*;
7. Et Marie-Thérèse, morte Prieure des Carmélites de Dôle en 1754.

XII. Joseph-Xavier de Chaillot, Ecuyer, Seigneur de la Loye, épouſa, par contrat du 16 Mars 1753 (reçu par *le Clerc*, Notaire à Châlons-ſur-Saône), *Marie-Anne de Théſut*, morte le 2 Octobre 1760, fille de Meſſire *Louis de Théſut*, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Théſut, Chevalier, Seigneur de Moroges, & d'*Henriette de Tuffery-de-Trapenard*. Il lui reſte de ce mariage :

1. Sébastien-Christophe-Joseph, né le 24 Février 1754, Page du Roi dans la Grande-Ecurie, reçu en 1770;
2. Jean-Baptiste-Benjamin, né le 31 Mars 1756;
3. Et Edme-Marie-Jeanne, née le 18 Mars 1759, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville par brevet du 13 Février 1760.

SECONDE BRANCHE
établie en Franche-Comté.

X. Pierre-Louis de Chaillot, Seigneur de Choisey & de Dampierre, fils de François, & d'*Anne-Louise Sordet*, sa seconde femme, fut subrogé à Hugues-Etienne de Chaillot, son aîné, après sa mort, pour Commis de la Chambre de la Noblesse aux Etats de la Province, en 1666, & fut fait le premier Conseiller du Parlement, après la conquête de la Province, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1675. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1660, *Ignace de Richardot*, fille du Vice-Président de ce nom, dont il eut :

1. Pierre-Albert, Chanoine & Official de la Métropolitaine de Besançon ;
2. Christophe, qui suit ;
3. Anne-Ignace, mariée à *Claude Franchet*, Seigneur de Raus & de Cendrey ;

Et plusieurs filles, Religieuses.

XI. Christophe de Chaillot, Seigneur de Pin & de Dampierre-sur-Salon, Conseiller au Parlement, épousa, le 16 Juin 1692, *Catherine Chifflet*, fille de Messire *Eugène Chifflet*, Conseiller au même Parlement de Besançon, dont il eut :

1. Pierre-Albert, Prieur de Granson & de Saint-Louthain, & Chanoine de la Métropolitaine de Besançon ;
2. Christophe-Ignace, qui suit ;
3. Et Eugénie, mariée à *N.... Bereur*, Seigneur de Malauges & Villers-Lesbois, Conseiller au Parlement.

XII. Christophe-Ignace de Chaillot, Seigneur de Dampierre & de Pin, obtint du Roi par Lettres-Patentes du mois de Février 1746, registrées au Parlement de Besançon le 5 Mars, & à la Chambre des Comptes le 2 Mai 1746, l'érection des Seigneuries de Dampierre-sur-Salon & de Pin-lès-Magny en *Marquisat* sous le nom de *Chaillot*. Il est mort Président à Mortier au Parlement, & a laissé de *Jeanne-Bonaventure Richard-de-Villervaudey :*

1. Christophe-Claude-Marie, Président à Mortier au Parlement de Besançon ;
2. Anne-Ignace-Benoîte, Chanoinesse-Professe en l'Abbaye Royale de Montigny ;
3. Jeanne-Ignace, mariée à *N.... Maréchal de Longeville*, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Dôle ;

4. Et Anne-Benoîte, Chanoinesse-Novice à Montigny.

Les titres de Noblesse de cette famille ont été vérifiés au Parlement & à la Chambre des Comptes de Franche-Comté en 1746, lors de l'enregistrement de Lettres-Patentes du *Marquisat de Chaillot.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier : *un massacre de cerf & couronne de Marquis.*

CHAISE (la) : *de sable, au griffon d'argent, & un chef d'argent, chargé d'un croissant de gueules, l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, reg. I^er^, part. I, pag. 120.

CHALABRE. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL.

* CHALAIS, Bourg en Périgord, qui fut porté en dot par *Agnès*, fille & héritière d'*Olivier*, Seigneur de Chalais, à *Elie de Talleyrand*, fils de *Boson*, Seigneur de Grignols, dont on rapporte l'origine aux Comtes de Périgord. Voy. TALLEYRAND.

CHALANT. François Chalant, Seigneur de Châtillon, obtint en 1450 que la Seigneurie de *Chalant* fût érigée en *Comté.*

Philibert, son fils, épousa, en 1502, *Louise*, Comtesse d'*Arberg*, Dame de Valengin & de Bauffremont.

René, leur fils, Comte de Chalant & de Valengin, Baron de Bauffremont, Chevalier de l'Annonciade, Maréchal & Gouverneur de Savoie, n'eut de sa seconde femme *Mencie de Portugal-Lemos* que deux filles :

Philiberte, l'aînée, déshéritée par son père, devint héritière de sa sœur & épousa, en 1665, *Joseph*, Comte de *Tornielle* & de Salarol. Ce mariage l'attira en Lorraine, où son fils *Charles-Emmanuel*, Comte de *Tornielle* & de Chalant, Baron de Bauffremont, épousa *Anne du Châtelet*, Dame de Gerbeville, & de Deuilly. Leur postérité s'est éteinte en 1737, dans la personne d'*Anne-Joseph*, Comte de *Tornielle*, Grand-Chambellan du Duc Léopold, qui n'ayant point d'enfans d'*Antoinette-Louise de Lambertye*, substitua son nom & ses biens à *Camille de Lambertye*. Voy. LAMBERTYE.

Les armes de la Maison de Chalant sont : *d'argent, au chef de gueules, à un bâton de sable brochant sur le tout.*

CHALENÇON, en Auvergne, ancienne Nobleſſe qui portoit pour armes : *écartelé, d'or & de gueules à la bordure de ſable chargée de fleurs-de-lys d'or*. Ces armes furent quittées pour celles de *Polignac*, depuis le mariage du Seigneur de Chalençon avec *Walpurge*, héritière de Polignac, qui ſont : *faſcé de ſix pièces d'argent & de gueules*. Voy. POLIGNAC.

CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX. Il y a deux branches principales de cette Maiſon établies en Auvergne, dont la ſeconde eſt ſubdiviſée en pluſieurs rameaux; & une troiſième établie en Languedoc ſous le même nom de *Chalevet*, avec les mêmes armes à peu de différence. On trouve dans les titres quelquefois *Cholvet*, *Chauvet*, *Chouvet* & *Calvet*; mais le nom uſité eſt *Chalevet*. Suivant une Généalogie conſervée dans la Bibliothèque du Roi,

I. Jean Chalevet, Ier du nom, Seigneur de Rochemonteix & de la Jourdanie, vivoit vers 1440, & eut de *Catherine de Saillans* :

II. Antoine Chalevet, Ier du nom, qualifié *Noble-Homme* dans pluſieurs actes originaux, Seigneur de Rochemonteix, de la Jourdanie, &c., marié à *Gabrielle de Douhet*, dont :

1. Guynot, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Beringon, Pierre & Jean, qualifiés *Nobles-Hommes* dans pluſieurs actes originaux. Beringon fut marié.

III. Guynot, dit auſſi Guyot & Guyon Chalevet-de-Rochemonteix, Ecuyer, Seigneur de Rochemonteix, de Vernaſſal & de la Jourdanie, teſta en 1549. Il épouſa, 1° en 1530, *Hippolyte de Vigier*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Vernaſſal ; & 2° par contrat du 15 Janvier 1538, *Anne du Puy*, ou *Del Puech*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie Chivallier*, & eut du premier lit :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Alix, mariée 1° à *Jean Chivallier*, & 2° le 22 Décembre 1564, à *Jean de Lavaur*, Ecuyer.

Et du ſecond lit :

3. Antoine, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. Jean, tué au ſiège du Château du Lac, étant alors au ſervice du Roi ;
5. Françoiſe, mariée, le 20 Janvier 1569, à *Antoine Vidal-Larenel*, du Diocèſe de Clermont, dont elle étoit veuve le 7 Août 1582 ;

6. Alips, mariée à *Guillaume Roche*, de l'Evêché de Clermont, avec lequel elle vivoit le 7 Août 1582 ;
7. Et Marguerite, mariée à *Jean de la Vergne*, du Diocèſe de Clermont. Ils vivoient tous les deux, le 7 Août 1582.

IV. Jean Chalevet-de-Rochemonteix, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vernaſſal, fut employé en qualité d'Homme d'armes de la compagnie de Jacques de Ballaguie, aux montres de la ville de Réalmont le 8 Octobre 1563, de la ville d'Alais le 18 Novembre 1564; & de celle de Béziers le 15 Juin 1565 : il ſervit long-tems en cette qualité. Il commanda au Château de la Roque le 6 Septembre 1570, & Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, lui donna la charge de Capitaine du Château & Châtellenie de Léautoing, en la Principauté Dauphin. Il ſe laiſſa entraîner au parti de la ligue; mais il ne fut pas long-tems à reconnaître ſon erreur. Il vivoit encore le 13 Octobre 1585, & avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1561, *Louiſe Dentil*, qui vivoit encore le 18 Avril 1587. Elle étoit ſœur de *Jacques*, Seigneur de Ligonès, dans la Haute-Auvergne, & nièce d'un Chanoine de Saint-Julien de Brioude. Ils eurent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Gabriel, qui fut marié, mais on n'a point connaiſſance de ſon alliance ;
3. Et Jean, qui ſervoit ainſi que ſes deux frères en 1587.

V. Jacques Chalevet-de-Rochemonteix, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers le 25 Juin 1594, pourvu le 14 Juin 1613, après ſon père, de l'Etat & Office de Capitaine du Château & Châtellenie de Léautoing, nommé le 15 Septembre 1616 Maréchal-des-Logis de la Compagnie-Colonelle des Chevaux-Légers de Philippe de Valois, Comte d'Auvergne ; & envoyé par ce Prince au Château de Queuvre, pour empêcher les ennemis de s'en emparer ; leva encore une Compagnie de 50 Chevaux-Légers au ſervice de Sa Majeſté, pour la conduire ſur la Frontière & au Pays du Dauphiné. Il ſervit encore en Piémont ſous le Prince Thomas de Savoie, & mourut avant le 24 Janvier 1633. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1587, *Marguerite de Rochefort*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de la Roche, & d'*Antoinette de Collonges*. C'eſt peut-être à cauſe de cette alliance que lui & ſes deſcendans ont

écartelé leurs armes, en y joignant celles de la Maiſon de *Rochefort-d'Ailly*, qui ſont: *à une bande de gueules ondée & accompagnée de ſix merlettes de même, poſées 3 en chef & 3 en pointe en orle.* De ce mariage vint :

MAXIMILIEN, qui ſuit.

Un Mémoire domeſtique lui donne pour frère aîné

GUYOT, qui fut tué au ſiège de Montpellier en 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1621, *Jeanne d'Artauld*, qui ne laiſſa point d'enfans.

VI. MAXIMILIEN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, I^er^ du nom, Seigneur de la Roche, de Vernaſſal, de Fougières, &c., obtint le 16 Octobre 1617, de CHARLES DE VALOIS, Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie-Légère de France, des proviſions pour la charge de Sous-Lieutenant d'une Compagnie-Colonelle de Chevaux-Légers, entretenue en Piémont, & le 11 Juin 1622 une commiſſion pour lever une Compagnie de gens de guerre à pied, François, compoſée de 100 hommes. Il fut pourvu le 25 Avril 1630 de l'état & charge de Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing, ſervit ſous le Vicomte de Polignac, conduiſant la Nobleſſe d'Auvergne, depuis le 12 Août 1635 juſqu'au 12 Novembre ſuivant, avec l'équipage de deux hommes d'armes & de ſept chevaux; & ne mourut qu'après le 27 Avril 1658. Il n'étoit encore que Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de ſon père lorſqu'il épouſa, le 13 ſeptembre 1619, *Anne d'Auzon*, fille de *François*, Seigneur de Montravel, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Syndic de la Nobleſſe d'Auvergne, & de *Renée d'Urfé*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Capitaine dans le Régiment d'Enghien, tué à la bataille des Dunes en 1658 ;
3. FRANÇOISE, qui vivoit ſans alliance le 27 Avril de la même année, & qu'un Mémoire de Famille dit mariée à *François de Bonnevie*, Seigneur de Marſillac en Auvergne, près de Riom ;
4. Et GILBERTE, qu'on dit n'avoir pas été mariée.

VII. FRANÇOIS CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Seigneur de la Roche, de Vernaſſal, Fougières, &c., ſervit d'abord en qualité

d'Aide-de-Camp du Marquis du Terrail, obtint enſuite des Proviſions pour l'état & charge de Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing. Il teſta le 28 Janvier 1672, & mourut avant le 15 Avril 1675. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1658, *Marie le Bouthillier-de-Rancé*, ſœur du célèbre Abbé réformateur de l'Abbaye de la Trappe, au Perche, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, Lieutenant-Général de la Marine en Picardie, & de *Charlotte Jolly*, dont :

1. MAXIMILIEN, qui ſuit ;
2. ANTOINE-GILBERT, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves faites le 12 Novembre 1680, mort Commandeur de Blaudeix en Limouſin ;
3. Et MARIE, qui vivoit en Avril 1675.

VIII. MAXIMILIEN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, II^e^ du nom, dit *le Comte de Vernaſſal*, né le 7 Décembre 1662, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie au mois de Janvier 1679, enſuite Mouſquetaire, ſucceſſivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie d'Armagnac le 10 Mars 1684, Lieutenant Réformé de Cavalerie dans celui de Brionne le 21 Octobre ſuivant, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie le 20 Août 1688, Capitaine de Carabiniers en 1690, Major dans le même Régiment le 9 Janvier 1692, Capitaine-Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, ſous le commandement du Maréchal de Duras, le 20 Mars 1693, Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing le 17 Avril 1697, eut le 4 Mars 1702 Commiſſion de Meſtre-de-Camp dans la Compagnie des Gardes de Sa Majeſté & dans ſes troupes de Cavalerie; & le 22 Janvier 1703 il obtint du Roi des Proviſions pour l'état & charge d'Aide-Major de ſes Gardes dans la Compagnie du Duc de Duras ; le 14 Janvier 1705 un Brevet d'Enſeigne dans la Compagnie du Duc de Boufflers; le 29 Janvier 1709, un autre Brevet de Brigadier de Cavalerie; & le 16 Décembre 1720 des Proviſions pour la charge de Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la Compagnie du Duc de Charoſt, charge dont il ne ſe démit qu'en 1737. Il commanda la Maiſon du Roi en 1734 & 1735, eut des Proviſions de Lieutenant-Général des Armées le 20 Janvier 1734; & fut Gouverneur de Rocroy avec des Proviſions de Commandeur à la penſion de 3000 livres dans l'Ordre Mili-

taire de Saint-Louis le 27 Octobre 1735. Il eſt mort à Paris le 18 Juin 1755. Il avoit épouſé, le 27 Février 1710, *Louiſe de Chavaignac*, fille de *Jean*, & de *Louiſe d'Apchier*, dont :

IX. HENRI-GILBERT CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, appelé *le Comte de Vernaſſal*, qui fut fait ſucceſſivement le 18 Octobre 1723 Capitaine Réformé à la ſuite du Régiment du Roi, & le 1er Avril 1725 Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté dans la Compagnie du Duc de Charoſt. Il a eu Commiſſion de rang de Meſtre-de-Camp dans la Cavalerie le 23 Avril 1735, des Lettres de retenue à la charge d'Enſeigne des Gardes-du-Corps le 28 Septembre 1737; & au mois de Juin 1744 des Proviſions de Brigadier de Cavalerie. Il a été tué en 1745 au ſiège d'Oudenarde. Il épouſa, le 9 Juin 1739, *Anne-Françoiſe de Montmorin-de-Saint-Herem*, née en Avril 1716, fille de *François-Gaſpard*, Seigneur de Montmorin, en Auvergne, & de *Marie-Michelle de Beauverger-de-Mongon*, dont :

1. MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 4 Août 1740;
2. CHARLES-GASPARD, né le 8 Septembre 1741, reçu Chevalier de Malte de Minorité, & mort dans le tems qu'on faiſoit ſes preuves;
3. Et MARIE-JOSEPHE-PAULINE, née le 28 Novembre 1744, dont nous ignorons la deſtinée, ainſi que celle de ſon frère aîné, faute de mémoire.

SECONDE BRANCHE.

IV. ANTOINE CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, IIe du nom, fils puîné de GUYNOT, & d'*Anne du Puy*, ſa ſeconde femme, eut en partage tous les biens que ſa mère avoit en la Paroiſſe de Cheilade & aux appartenances des Villages de Chancroche & de Chamoderch, à condition qu'il paieroit le douaire de FRANÇOISE, ſa ſœur, femme d'*Antoine Vidal-Larenel*, & qu'il marieroit ALIPS, ſon autre ſœur. Un Mémoire Domeſtique dit qu'il fut tué au ſiège d'Ambert, en Auvergne. Il teſta le 13 Août 1596, & fit divers legs tant à ſa femme qu'à ſes enfans. Il épouſa, le 6 Juillet 1555, *Jeanne de Laubar*, veuve de *Charles le Grand*, & fille de *Jean*, Seigneur du Caire, & de *Jeanne d'Auzoles*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUYOT, marié, par contrat du 14 Janvier 1616, à *Marie de Saillans*, dont il a eu un fils & deux filles;
3. GABRIEL, qui ne vivoit plus le 31 Décembre 1633. Il épouſa, 1° par contrat du 7 Février 1603, *Françoiſe de Pralat*, 2° *N....*, & eut du premier lit GUYOT;
4. HUGUES, qui vivoit encore le 14 Juin 1634;
5. HENRI, marié, le 3 Mars 1615, à *Gabrielle de la Rochette*, dont il eut un fils & une fille;
6. 7. & 8. ETIENNE, GABRIEL & GUYOT, qualifiés *nobles* dans le teſtament de leur père;
9. JACQUES, qui ſervit en qualité de Chevau-Léger dans la Compagnie du Chevalier d'Eſtain. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère JEAN, & épouſa, le 7 Mars 1635, *Madeleine de la Broue*, dont il a eu :

   Trois garçons,
   Et quatre filles.

10. 11. & 12. ANTOINETTE, ALIX & FRANÇOISE.

V. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur du Caire, de Rouſières, de Marmiers, de Naſtrac, &c., maintenu dans ſa nobleſſe avec JACQUES, ſon frère, par Sentence des Elus de St.-Flour, rendue le 15 Juin 1634, vivoit encore le 6 Janvier 1638, & avoit épouſé, le 4 Février 1607, *Madeleine de Saleſſes*, veuve de *Pierre de Saleſſes*, Sieur de Combes, & fille de *Jean de Saleſſes*, Seigneur de la Rouſſière, dont :

FRANÇOIS, qui ſuit.

On lui donne encore deux filles, ſavoir :

MADELEINE, mariée, le 26 Janvier 1631, à *Gilbert de Boulier*, Seigneur de Caires;
Et N..., mariée à *Jacques*, Seigneur *du Cros*.

VI. FRANÇOIS CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur du Caire, & de Naſtrac, né le 24 Mars 1610, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères par ordonnance de M. de *Fortia*, Intendant d'Auvergne, le 26 Mai 1668. Il teſta le 5 Février de la même année, & avoit épouſé, le 6 Janvier 1638, *Madeleine d'Oradour*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autezac, &c., Bailli du Comté d'Auvergne, & d'*Anne de Nozières*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JACQUELINE, nommée dans le teſtament de ſon père, qui vivoit le 7 Février 1672.

VII. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, IIe du nom de ſa branche, teſta le 27 Août 1718, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Juſt, près de Brioude, tombeau de ſes prédéceſſeurs. Il épouſa, le 17 Février

1672, *Madeleine d'Apchon-de-St.-André*, fille de *Claude*, Marquis de Saint-André, & de *Renée-Béatrice de Grolée*, dont:

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JEAN, Seigneur du Caire, qui vivoit le 27 Août 1718;
3. CLAUDE, dit *le Chevalier de Nastrac*, né le 21 Juillet 1684, marié, par contrat du 4 Février 1723, à *Marie de Léautoing*, fille de *Gabriel*, & de *Gabrielle d'Anjoni-de-Foix*, dont:

   ROSE, reçue sur ses preuves de Noblesse à Saint-Cyr au mois de Juin 1737.

4. MADELEINE, veuve le 27 Août 1718 de *Joseph du Mas-de-Lodines*;
5. Et MARIE, mariée à *Claude Saunier*, Ecuyer, Seigneur du Pouzat.

VIII. ALEXANDRE CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur du Caire, mort avant le 15 Juin 1735, épousa, le 27 Août 1718, *Marie-Amable de la Tour-d'Auvergne*, dont:

IX. JACQUES CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, dit *le Comte de Nastrac*, Chevalier de Saint-Louis, dont nous ignorons la destinée.

Cette branche, qui n'écartèle pas comme la première de *Rochefort*, porte les armes pleines de sa Maison, qui sont: *de gueules, à un lévrier d'argent passant, accolé de gueules.*

BRANCHE
du nom de CHALEVET, *établie en Languedoc.*

I. ANTOINE DE CHALEVET, proche parent de GUYNOT DE CHALEVET, auteur du III^e^ degré de la branche aînée, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom:

1. & 2. GUYNOT & PIERRE;
3. Et MATHIEU, qui suit.

Ces trois frères achetèrent, le 17 Décembre 1544, tout le bien que GUYNOT CHALEVET, mentionné ci-dessus, avoit au lieu de la Jourdanie en Auvergne. GUYNOT ou PIERRE doit avoir été père de JACQUES DE CHALEVET, dont la postérité sera rapportée après celle de MATHIEU, son oncle.

II. MATHIEU DE CHALEVET, Co-Seigneur de Mereville, Seigneur de Rochemonteix, de la Jourdanie & de la Fauvelie en Auvergne, fait le 10 Décembre 1553 Conseiller au Parlement de Toulouse, & Président des Enquêtes au même Parlement le 9 Juin 1573, testa avec sa femme le 28 Décembre 1579, & mourut avant le 4 Juin 1617. Il épousa, le 24 Décembre 1556, *Jeanne de Bernuy*, dont:

1. CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de la Fauvelie, Trésorier de France en Languedoc, marié, avant le 8 Décembre 1579, à *Marie de Lancefoc*, dont il eut trois garçons & une fille, nommés dans le testament de FRANÇOIS DE CHALEVET, leur oncle;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. & 4. JACQUES & PIERRE, morts avant le 8 Décembre 1579;
5. GAILLARDE, mariée à *Antoine de Garroche*, Conseiller du Roi, & Contrôleur des Finances de Languedoc;
6. JEANNE, légataire avec sa sœur CATHERINE, de leur père & mère en 1579, & veuve le 4 Juin 1617, de *Louis de Lausélergie*, Seigneur de Cairas;
7. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Paulo*, Seigneur de Roque, Président au Parlement de Toulouse, morte avec son mari avant le 4 Juin 1617.

III. FRANÇOIS DE CHALEVET, I^er^ du nom, Seigneur de Mereville, de Fenouillet, de St.-Loup, reçu le 20 Août 1605 Président au Parlement de Toulouse sur la démission de son père, avoit testé le 4 Juin 1617 & ajouta à son testament un codicille le 14 Septembre 1620. Il étoit mort avant le 4 Août 1629. Il épousa, 1° le 31 Janvier 1588, *Jacqueline de Reynier*, Dame de Fenouillet; & 2° le 21 Juin 1618, *Lucrèce de Claret*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Félix, & d'*Anne de Morangers*. Il laissa de son premier lit:

IV. JACQUES DE CHALEVET-DE-REYNIER, Baron de Fenouillet, &c., qui obtint le 4 Juillet 1644 des Provisions pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIV, dans lesquelles ce Prince le qualifie *Baron de Chauvet*. Il fut maintenu dans sa Noblesse avec ses deux fils, par Jugement de M. de *Bezons*, Intendant de Languedoc, le 7 Janvier 1669, & testa le 20 Octobre 1672. Il épousa, par contrat du 4 Août 1629, *Gabrielle Baderon de Maussac*, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Diane de Sarret-de-Fabrègues*. Il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. VALENTIN, Capitaine au Régiment Royal le 20 Octobre 1672;
3. Et DIANE-MARIE, qui étoit veuve dans le même tems de *N... de Valette*, Conseiller au Parlement de Toulouse.

V. François de Chalevet, IIe du nom, Baron de Fenouillet, &c., obtint le 14 Juillet 1663 des provisions pour l'office de Conseiller au Parlement de Toulouse. Il avoit épousé, par contrat du 1er Juillet 1660, *Anne de Reich*, fille de *Bernard de Reich*, Seigneur de Penautier, Trésorier de France à Toulouse, & de *Louise de Claret-de-Saint-Félix*, dont :

1. François-Auguste, qui suit ;
2. Et Henri-Louis, qui fit, le 30 Novembre 1682, ses preuves de Noblesse pour entrer dans l'Ordre de Malte.

VI. François-Auguste de Chalevet, né à Toulouse le 7 Janvier 1668, fit ses preuves, qui furent admises par Sa Majesté le 17 Janvier 1683, pour être reçu Page dans sa Grande-Ecurie. Nous ignorons sa postérité.

Les armes de cette branche : *de gueules, à un lévrier d'argent rampant, accolé de gueules, & une bordure d'or ;* écartelé *d'azur, à une bande d'or chargée de trois croisettes de gueules, & accompagnée en chef d'une tête de lion d'argent, arrachée & languée de gueules ; & en pointe d'une rose d'argent.* (Consultez l'*Armorial Gén. de France*, reg. V, part. I, où l'on trouve la généalogie de cette famille.)

*CHALIGNY, en Lorraine, Diocèse de Toul, Terre & Seigneurie, qui fut unie à celle du *Pont-Saint-Vincent*, dans le Bailliage de Vaudemont, pour ne former qu'un seul & même fief-lige indivisible, & qui fut érigée en *Comté*, en faveur de Nicolas de Lorraine, Comte titulaire de Vaudemont, au mois de Novembre 1562, par le Duc Charles de Lorraine, son neveu, qui ne s'en réserva que la suzeraineté, & permit audit Comte de *Chaligny* de mettre imposition sur les sujets de ce Comté, en trois cas seulement, savoir : de *mariage de première fille, nouvelle Chevalerie, & rançon de prison, faite de bonne guerre.*

Le Comté de *Chaligny* fut le partage de Henri de Lorraine, Marquis de Mouy, son fils puîné, né de sa troisième femme, *Catherine de Lorraine-Aumale*. Ce Prince, mort à Vienne en 1601, eut pour fils aîné Charles de Lorraine, Evêque de Verdun, qui se fit Jésuite en 1624, après avoir cédé son Evêché à son dernier frère François de Lorraine. Henri, le puîné, devint Comte de *Chaligny* & Marquis de Mouy. Celui-ci mourut sans alliance le 10 Juin 1672, ayant institué pour héritier son neveu Procope-Hyacinthe, Prince de Ligne, second fils de sa sœur Louise de Lorraine, & de *Florent*, Prince de *Ligne*, & du Saint-Empire. Voy. LORRAINE.

CHALLARD, Seigneur de Bourgimière : *de sable, à trois pals retraits d'argent, mouvans du bas de l'écu.*

CHALLEMAISON. De cette ancienne Noblesse étoit Louise de Challemaison, Dame de Gravon, mariée à *Jacques de Saint-Périer*, Seigneur de Maupertuis & de Rousselle, dont elle eut deux filles, Françoise & Louise. Françoise de Saint-Périer, Dame de Maupertuis, morte le 29 Juin 1627, avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1600, *Charles de Melun*, Seigneur du Buignon, qui en fit construire le Château. Voy. MELUN.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une rose d'or accostée de deux étoiles de même.*

CHALLEMOUX, en Bourgogne. Anne-François de Challemoux, Ecuyer, Capitaine au Régiment des Volontaires Etrangers, & le dernier de son nom, a été tué le 11 Septembre 1758 dans la Baye de Saint-Cast, près de Saint-Malo. Son père, son aïeul & son bisaïeul sont aussi morts au service du Roi. Il ne reste plus que Marguerite-Charlotte de Challemoux, sa sœur, qui a été mariée, en 1756, au Marquis de *Folin*.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or.*

CHALLET, famille maintenue dans sa Noblesse en Avril 1667 & en Mai 1700.

Léonor de Challet, Seigneur de Chanceville au pays Chartrain, laissa d'*Anne l'Aumônier :*

Elisabeth de Challet, vivante en 1723, veuve au mois de Décembre 1709, de *Gabriel de l'Hopital*, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, père de *Paul-François*. (*Armorial Gén. de France*, reg. I.)

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent l'un au-dessus de l'autre accompagnés de trois étoiles d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHALLUDET : *de sable à la croix engrêlée d'or.*

* CHALMAZEL, Terre & Seigneurie en

Foreſt, Diocèſe de Lyon, à une lieue des confins de la Province d'Auvergne, dont la Juſtice comprend toute la Paroiſſe de ce nom, & une partie de celle de Saint-Juſt-en-Bas, & Sauvain en Foreſt, avec *Job*, *Vertolaye* & *Marrat* en Auvergne. Cette Juſtice, ainſi que la Seigneurie, appartient au Marquis de *Talaru-Chalmazel*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine. Voy. TALARU.

CHALMETTE. Louis-Joseph Chalmette, Seigneur de Limiers-Rilly, Villeneuve, &c., Secrétaire du Roi honoraire, mort dans un âge fort avancé le 12 Avril 1740, avoit épouſé, au mois d'Octobre 1701, *Marguerite Paſquier*, morte le 16 Novembre 1726, fille d'*Antoine Paſquier*, Notaire au Châtelet de Paris, mort Secrétaire du Roi, & de *Marie-Françoiſe Denis*. Il a laiſſé :

1. Antoine-Louis Chalmette, reçu Conſeiller au Parlement de Paris à la quatrième Chambre des Enquêtes le 24 Janvier 1725;
2. Louis-Joseph Chalmette-dé-Rilly, Prêtre & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Sorbonne, le 29 Octobre 1732;
3. Et une fille, mariée, au mois de Mars 1729, à *Pierre-Nicolas Poiſſon*, Seigneur de Bardy, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel. (*Mercure de France*, du mois de Mai 1740, pag. 1034).

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de ſable; aux 2 & 3 de gueules, à la Tour d'argent, maçonnée de ſable.*

CHALO ou CHAILLOU-DE-SAINT-MARS, à Eſtampes. Le Roi Philippe Ier ayant fait vœu d'aller en pélerinage au St.-Sépulcre, Heu ou Eudes, dit *le Maire d'Eſtampes*, dit Chalo ou *Chaillou-de-Saint-Mars* ou de *Saint-Mard*, ou de *Saint-Médard*, s'offrit d'y aller pour lui armé de toutes pièces. L'offre fut acceptée, & le Roi donna à Chalo un privilège d'exemption de tous péages, tributs, & autres droits, pour lui & pour toute ſa race, de l'un & de l'autre ſexe.

Eudes de Chalo partit & laiſſa, ſous la protection du Roi, Ansolde de Chalo, ſon fils, & cinq filles qu'il avoit. Les Lettres-Patentes données à Eſtampes ſont rapportées par Chopin. Il eſt auſſi parlé de ce privilège dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes. Il étoit Général pour toutes ſortes d'impôts &

péages, tant par terre que par eau. Il fut confirmé par le Roi Jean en 1360; & l'a encore été par d'autres Rois, dont Chopin fait mention.

Les fils d'Eudes de Chalo-de-Saint-Mars, & ſes cinq filles, multiplièrent prodigieuſement cette race. Les filles qui en deſcendoient étoient fort recherchées, & même ſans dot, parce qu'elles apportoient la Nobleſſe & le privilège d'exemption pour leurs deſcendans de l'un & de l'autre ſexe.

Le nombre s'en étant infiniment multiplié, François Ier ſe vit obligé, en 1540, de faire une Ordonnance où il déclara que les deſcendans de *Chalo-de-Saint-Mars* jouiroient de leurs franchiſes, à l'égard de tout ce qui ſe leveroit ſur leurs fonds, mais qu'ils payeroient tous les péages. Henri III donna encore une nouvelle atteinte à ce privilège; & en 1601 Henri IV déclara que tous les deſcendans de *Chalo-de-Saint-Mars* payeroient la taille, & tous les autres droits que payoient ſes autres ſujets.

Les armoiries de *Chalo-de-Saint-Mars* (à ce que porte la tradition), & celles de ſes deſcendans, étoient : *de Jéruſalem*, c'eſt-à-dire *d'argent, à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croiſettes de même* (à enquerre); écartelées *de ſinople, à l'écu de gueules, chargé d'une feuille de chêne d'argent à la bordure d'or.* Ils prétendoient que c'étoit le Roi Philippe Ier, qui leur avoit donné ce quartier de Jéruſalem. Erreur manifeſte, dit le P. Montfaucon, tom. II, des *Monumens de la Monarchie Françoiſe*, pag. 216, car en ce tems-là il n'y avoit point d'armoiries, & les Rois ne donnoient point de lettres de Nobleſſe; mais nous trouvons, en 1191, un annobliſſement fait par Philippe II, dit *Auguſte*, arrière-petit-fils de Philippe I, en faveur de *Victor Brodeau*. Voy. BRODEAU.

On raconte de deux manières différentes le voyage qui donna lieu à la Nobleſſe & au privilège du Maire d'Eſtampes. Dans l'*Hiſt. du convoi des obſèques de la Reine* Anne de Bretagne, imprimée in-4 en 1619, il eſt dit que ce fut Luc le Maire, Seigneur de Chaillou, qui fut envoyé par le Roi Philippe-*le-Bel*, à Jéruſalem à pied, armé & portant un cierge, pour quelque maladie qui ſurvint à ce Monarque. Quoi qu'il en ſoit de ces deux manières différentes de raconter le voyage, on peut toujours conclure que la conceſſion eſt

certaine, mais qu'il eſt difficile d'en découvrir l'origine.

CHALON ou CHASLON, famille noble & ancienne, originaire d'Eſpagne où pluſieurs branches ſubſiſtent. Elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Calatrava.

RODRIGUE DE CHALON vint s'établir en Normandie (dit l'*Hiſtoire de Rouen* & le Père Anſelme), où il avoit épouſé, vers 1650, *Catherine Brifaut*, dont:

MARIE-MADELEINE DE CHALON, mariée, en 1694, à *Adrien-Joſeph de Houdetot*.

Don DIEGO DE CHALON fut reçu Chevalier de l'Ordre de Calatrava le 25 Juillet 1654.

MARC-FRANÇOIS CHALON DE CRETOT, de cette famille, étoit Conſeiller au Parlement de Rouen en 1684; & LOUIS-FRANÇOIS DE CHALON, Seigneur de Cauleon, l'étoit pareillement en 1685.

JEAN-BAPTISTE DE CHALON, Seigneur de Maigremont, oncle de FERNAND-FRANÇOIS DE CHALON, & ALPHONSE DE CHALON, fils d'ALPHONSE DE CHALON, de la ville de Rouen, obtinrent des Lettres de maintenue de Nobleſſe en 1641, dans la crainte que le commerce qu'ils faiſoient ne dérogeât. Voy. l'*Hiſtoire de Rouen*, tom. II, pag. 35.

Les armes: *écartelé, au 1 de ſinople à la tour d'or; au 2 d'azur, à 2 croiſſans d'argent environnés de 10 étoiles d'or; au 3 d'argent, à un lion grimpant de gueules; au 4 d'argent, à l'ours de ſable attaché à un arbre de même, l'attache de gueules; la bordure de l'écu d'or, ſemée de 13 coquilles d'azur. Pour accompagnement 13 étendarts alternativement d'azur & de gueules, ayant un croiſſant d'argent au centre.*

CHALON, Sieur de la Cheſnaye, Elections de Coutances & de Valognes.

Les armes: *de ſinople, à trois levrettes d'argent.*

CHALONS, branche des Comtes de Bourgogne, qui a produit elle-même les branches d'*Auxerre* & de *Tonnerre*, & des Princes d'*Orange*.

Les Comtes d'*Auxerre* ont commencé à JEAN DE CHALONS, Ier du nom, dit *le Sage*, Comte de Châlons & de Bourgogne, mort le 30 Septembre 1267, & ont fini à LOUIS DE CHALONS, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, mort en 1398. Il eut:

1. LOUIS DE CHALONS, Comte de Tonnerre, qui fut tué à la bataille de Verneuil en 1424, ſans laiſſer poſtérité;
2. HUBERT, qui mourut auſſi ſans enfans;
3. JEAN, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415;
4. GUILLAUME, qui fut Chevalier de Rhodes;
5. AMÉDÉE, Abbé de Baume, qui mourut en 1431;
6. Et MARGUERITE DE CHALONS, une des filles, Comteſſe de Tonnerre, Dame de Saint-Aignan, &c., qui épouſa *Olivier*, Seigneur de *Huſſon*, Chambellan du Roi CHARLES VII, dont deſcendent les Comtes de *Tonnerre*.

Les Princes d'*Orange*, de la Maiſon de Châlons, ont eu pour auteur JEAN DE CHALONS, IIe du nom, fils de JEAN, Comte de Châlons & de Rochefort, & de *Laure de Commercy*, ſa troiſième femme. JEAN DE CHALONS, IVe du nom, Seigneur d'Arlai, &c., ſuccéda en 1393 dans la Principauté d'Orange, à ſon beau-père. Voy. NASSAU & ORANGE.

Conſultez, ſur l'ancienne Maiſon de CHALONS, du Cheſne, du Cange, Sainte-Marthe, le P. Anſelme, du Bouchet, l'*Hiſtoire d'Orange* par la Piſe, &c., & Moréri, édit. de 1759.

* CHALONS, en Champagne, Ville ſituée ſur la rivière de Marne, qui tenoit rang entre les premières Villes de la Gaule Belgique ſous l'Empire de JULIEN l'*Apoſtat*. Son Evêque, qui eſt ſuffragant de l'Archevêque de Reims, eſt Comte & Pair de France. Les armes de ce Comté-Pairie ſont: *d'azur, à la croix d'or, accompagnée de quatre fleurs-de-lys de même*. Voyez ſur les Evêques de Châlons le P. Anſelme, tom. II, pag. 311 & ſuiv.

CHALOT. Cette famille, établie à Arles, eſt originaire de Bretagne, & a pour auteur

I. PIERRE DE CHALOT, Seigneur du Bouchet, en Bretagne, qui épouſa, par contrat du 6 Octobre 1403, *Jeanne Guillaume*, fille de noble *Guillaume*. Il eut:

II. JEAN DE CHALOT, Ier du nom, qui épouſa, en 1475, *Philippine Dupé*, dont:

III. JEAN DE CHALOT, IIe du nom, qui prêta hommage pour la Terre de *la Chaletaye*, par-devant les Officiers de la Cour des Aides de Bretagne le 12 Septembre 1538. Il épouſa, le 5 Mai 1500, *Perrine du Bois*, fille de noble *Jean*. De ce mariage naquirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GEORGES, rapporté ci-après.

IV. Jean de Chalot, IIIe du nom, Seigneur de la Chaletaye & du Bouchet, épouſa, en 1527, *Blanche le Maître*, dont :

1. Susanne, mariée à *Geoffroy de l'Eſcroult*, Chevalier, Conſeiller d'Etat, & premier Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne;
2. Et Marie, mariée à *Jean du Frêne*, Chevalier de l'Ordre du Roi.

IV. Georges de Chalot, fils puîné de Jean, IIe du nom, ſe retira à Arles, où il épouſa, par contrat du 12 Juin 1525, *Gillette Pelline*. Il eut :

V. Jean de Chalot, IVe du nom, qui épouſa, le 17 Juin 1550, *Claire de Piquet*, dont vint :

VI. Gaspard de Chalot, qui épouſa, le 15 Avril 1581, *Catherine Bergière*, dont :

1. Trophime, qui ſuit;
2. Et Pierrette, mariée à *Conrard de Raoux*, fils de *Bertrand*, & de *Françoiſe de Leotaud*.

VII. Trophime de Chalot, Ier du nom, obtint des Lettres de relief de Nobleſſe le 23 Avril 1645, vérifiées & enregiſtrées aux Archives du Roi à Aix le 22 Décembre 1647. Il épouſa, 1° le 29 Septembre 1604 (*Reibaud*, Notaire à Arles), *Madeleine Petit*; & 2° le 17 Avril 1614, *Françoiſe de Sommeire*. Du premier lit vinrent :

1. René, marié à *Chriſtine de Fulconis*, dont il n'eut point de poſtérité;
2. Catherine, mariée, dès 1624, à *N... de Vidalon*;
3. Et Pierrette-Charlotte, Religieuſe.

Et du ſecond lit naquirent :

4. Honoré, qui ſuit;
5. Imbert, rapporté après ſon frère;
6. N..... de Chalot, qui fut Jéſuite;
7. Trophime, mort Officier de Galères;

Et trois filles, dont deux Religieuſes, & l'autre morte ſans alliance.

VIII. Honoré de Chalot épouſa, en 1656 (*Remuſat*, Notaire à Arles), *Marguerite de Pilier*, & eut :

Joseph, Religieux de l'Ordre de St.-Auguſtin;
Et deux filles, mortes ſans poſtérité.

VIII. Imbert de Chalot, ſecond fils de Trophime, & de *Françoiſe de Sommeire*, épouſa, par contrat paſſé devant *Loys*, Notaire à Arles, 1° en 1638, *Madeleine de Peint*, fille de *Gaucher*, Ecuyer, & d'*Anne de Montfort*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1659 (*Bergiere*, Notaire à Arles), *Louiſe d'Imbert*, fille d'*Etienne*, & d'*Anne Pilles*. Il eut du ſecond lit :

IX. Louis de Chalot, qui épouſa *Françoiſe de Raoux*, fille de *François*, & de *Dorothée des Porcellets-Fos*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Trophime, qui ſuit;
2. Etienne-Trophime, Religieux de la Réforme de St.-Auguſtin;
3. François-Xavier, vivant ſans alliance en 1757;
4. Et Dorothée, non mariée.

X. Trophime de Chalot, IIe du nom, Officier d'Infanterie, épouſa, par contrat paſſé en 1719 devant *Guibert*, Notaire à Arles, *Claudine Trucheman*, de laquelle il a laiſſé :

1. Marie, mariée à *Alexandre Faſſin*, Avocat au Parlement;
2. Et Thérèse-Dorothée, héritière univerſelle des biens de ſon père, mariée à noble *Joſeph-François de Novarin*, Seigneur de Longchamp & autres lieux, Lieutenant des Vaiſſeaux de Sa Majeſté, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de St.-Louis.

Les armes : *d'or, à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre lions armés, lampaſſés & couronnés de ſable* (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 252.)

CHALUP (de), en Périgord. Cette famille noble remonte par titres à

I. Itier de Chalup, qui eut pour fils :

II. Guillaume de Chalup, élu Maire de la ville de Périgueux en 1491, marié 1° à *Clémence de Meiguenac*; & 2° à *Bertrande de Puyzilhou*. Il eut de l'une de ces deux femmes :

III. Jacques de Chalup, qualifié dans un acte du 25 Avril 1528, *Ecuyer*, Sieur des Rocs, Conſeiller pour le Roi dans la Sénéchauſſée de Périgord, qui teſta le 4 Août 1540, & mourut avant le 5 Janvier 1554. Il épouſa *Françoiſe Paſtourelle*, fille de la ſeconde femme de ſon père, & laiſſa :

1. Raymond, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Annet, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au ſiège Préſidial de Bazas, qui fut marié, & dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils;

4. François, Seigneur du Repaire en Périgord, Conſeiller du Roi au ſiège Préſidial de Bazas, marié à *Françoiſe de Meſtayer* ou *Meſcadier*, dont la poſtérité eſt auſſi éteinte;
5. Et François.

IV. Raymond de Chalup, Ecuyer, Sieur de Fareirou & d'Egliſeneuve, Avocat à la Cour Préſidiale de la Sénéchauſſée & ſiège Préſidial de Périgueux, teſta le 21 Décembre 1566. Il épouſa, le 16 Janvier 1554, *Marguerite Arnaud*, fille de *Louis Arnaud*, Seigneur de la Borie-Friquard, & d'*Anne Arnaud*, & eut:

1. Bertrand, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père;
2. Bernard, qui ſuit;
3. Jacques, Conſeiller & Avocat du Roi au Siège de Périgueux;
4. 5. & 6. Anne, Catherine & Almoise.

V. Bernard de Chalup, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon noble de Fareirou, Avocat au Parlement de Bordeaux, ſe diſoit pourvu de l'Office de Lieutenant-Criminel pour le Roi, dans la Sénéchauſſée de Bazadois, lorſqu'il ſe maria. Il teſta le 16 Février 1612. Il avoit épouſé, le 29 Septembre 1591, *Anne de Tourtel*, morte ainſi que ſon mari avant le 4 Septembre 1650. Elle étoit fille unique de *Jean*, Bourgeois de la ville de Brantôme en Périgord, & de *Catherine de Champaignac*.

VI. Jacques de Chalup, IIe du nom, leur fils, fut confirmé comme *Noble* dans la jouiſſance de l'exemption des tailles, par Ordonnance des Commiſſaires-Généraux députés par le Roi en Guyenne, rendue le 26 Avril 1635, & compris au catalogue des Nobles de la Sénéchauſſée de Périgueux par une autre Ordonnance du 24 Mars 1667, de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne. Il eut d'*Anne d'Alexandre*, fille de *Léonard*, Avocat en la Cour, & de *Catherine du Teilh*:

1. Martial, qui ſuit;
2. Et Pierre, ſucceſſivement Lieutenant & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Albert, qui partagea avec ſon frère aîné le 27 Avril 1685, & mourut avant le 26 Janvier 1690.

VII. Martial de Chalup, Seigneur de Fareirou & de Carly, ſervit dans le Ban par ordre du Gouverneur de Guyenne, fut déchargé comme *Noble*, par Ordonnance de M. de *la Bourdonnaye*, Intendant de Bordeaux, rendue le 21 Juillet 1705, de la ſomme de 3300 livres à laquelle il avoit été taxé, & mourut à Brantôme le 20 Mai 1708. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1678, *Jeanne du Chaſſaingt*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Girard*. Il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Un autre François, ſucceſſivement Lieutenant, Capitaine & Major du Régiment de Guiſe, tué en cette dernière qualité le 19 Juillet 1747, à l'affaire de l'Aſſiette, ſous les ordres du Chevalier de Belle-Isle;
3. Jeanne;
4. Une autre Jeanne;
5. Anne;
6. Une autre Anne;
7. Marie-Anne;
8. Et Catherine, Religieuſe-Profeſſe au Couvent de Sainte-Claire de Périgueux avant le 19 Juin 1708.

VIII. François de Chalup, Ecuyer, Seigneur de Fareirou, &c., né le 1er Mai 1700, épouſa, par contrat du 9 Août 1726, *Iſabeau de Magniac*, fille de *Pierre*, Préſident en l'Election de Périgueux, & de *Marie Blois*, dont entr'autres enfans:

IX. Léonard-Alexis de Chalup, Ecuyer, né le 17 Juillet 1738, reçu Page du Roi en ſa Grande-Ecurie ſur ſes preuves de Nobleſſe admiſes le 10 Août 1754.

SECONDE BRANCHE

IV. Jean de Chalup, Ecuyer, Avocat au Parlement de Bordeaux, ſecond fils de Jacques, & de *Françoiſe Paſtourelle*, épouſa, par contrat du 20 Janvier 1560, *Jeanne Roubert*, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée, par contrat du 31 Janvier 1596, à *Bertoulmieu Godeffre*.

V. Joseph de Chalup, Ecuyer, Seigneur de la Faucherie, teſta le 1er Mars 1633, & avoit épouſé, le 4 Juillet 1595, *Marguerite Baudin*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et un autre Pierre, Prêtre & Doyen du Chapitre de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, qui teſta le 21 Octobre 1683.

VI. Pierre de Chalup, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villoche, Avocat au Parlement, épouſa *Marguerite Souc*. Ils moururent l'un & l'autre au commencement de Janvier 1670, laiſſant:

1. Pierre, qui ſuit;

2. Un autre PIERRE, Docteur en Théologie, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Etienne & de Saint-Front de la ville de Périgueux;
3. MARGUERITE;
4. Et JEANNE, morte sans alliance, après avoir testé le 14 Septembre 1710.

VII. PIERRE DE CHALUP, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Grangier & de Villoche, Avocat au Parlement, fut maintenu dans sa Noblesse le 27 Août 1704, & mourut le 24 Juillet 1711. Il avoit épousé, le 17 Mai 1663, *Anne de Cremoux*, qui testa le 12 Juillet 1672, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. & 3. Autre PIERRE & FRANÇOIS, légataires de leur mère.

VIII. PIERRE DE CHALUP, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Grangier & du Bost, né le 10 Mars 1670, fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montsoreau, par Commission du 29 Septembre 1706, & ensuite Capitaine réformé au Régiment de Boulonnois, Infanterie, testa le 20 Mai 1724, & mourut au mois de Janvier 1731. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1696, *Françoise Arnaud-de-la-Borie-Friquard*, fille de *François*, & d'*Antoinette de Champaignac*, dont:

1. PIERRE-AIGNAN, qui suit;
2. Et ANTOINETTE-MARIE, mariée, le 4 Juin 1719, à *Pierre de la Bastide*, Ecuyer, Seigneur de Chaune, fils d'*Adrien*, & de *Susanne la Rue*.

IX. PIERRE-AIGNAN DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur du Grangier & du Bost, né au mois de Septembre 1703, fait successivement Lieutenant d'Infanterie le 23 Septembre 1725, Capitaine le 10 Novembre 1733, Chevalier de Saint-Louis le 9 Janvier 1745, & pensionné du Roi le 27 Mai 1747, a épousé, le 14 Mars 1749, *Jeanne Aultier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Challard, Conseiller du Roi, Juge-Magistral honoraire en la Sénéchaussée & Siège Présidial d'Angoumois, & de *Marguerite Allenet*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Les armes: *de gueules, à un lion rampant d'or, couronné, langué & armé de même;* écartelé *d'argent, à trois cloches de sinople mises en pal.* (*Armorial Gén. de France*, reg. V, part. I.)

*CHALUS, en Limousin, Diocèse de Limoges, ancienne Baronnie, que *Charlotte d'Albret*, fille d'*Alain*, Sire d'*Albret*, Comte de Périgord, & de *Françoise de Blois*, dite de *Bretagne*, porta en dot à son mari *César Borgia*, Duc de Valentinois. Leur fille unique, *Louise de Borgia*, fut Dame de *Chalus*, & épousa PHILIPPE DE BOURBON, Comte de Busset, dont la postérité possède encore cette Baronnie. Voy. BUSSET.

CHALUS-SENSAC. FRANÇOISE DE CHALUS, ci-devant Dame du Palais de Madame Infante Duchesse de Parme, & à présent Dame d'Atours de Madame ADÉLAÏDE de France, épousa, le 13 Juillet 1749, *Jean*, Comte de *Narbonne-Lara*.

CHALUT, Seigneur de Verin: *d'or, à la croix ondée d'azur*.

CHAMAILLARD: *chevronné d'or & de gueules de huit pièces*.

*CHAMANS (SAINT-), Terre considérable dans le Limousin, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison connue dès le Xe siècle. Voy. SAINT-CHAMANS.

*CHAMARANDE, en Champagne, Diocèse de Langres, Terre & Seigneurie qui fut unie avec plusieurs fiefs, & érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1685, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 5 Avril & 25 Mai suivans, en faveur de *Clair-Gilbert d'Ornaison*, Gouverneur de Phaltzbourg, mort le 3 Janvier 1691. Il avoit épousé *Marie-Anne de Trelon*, mère de *Louis d'Ornaison*, Comte de *Chamarande*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phaltzbourg, premier Maître-d'Hôtel de la Dauphine, mère du Roi, puis en 1733, de la Reine. Il est mort sans enfans, & a eu pour héritier son neveu, *Louis de Talaru*, Marquis de Chalmazel, fils de sa sœur, *Marie-Anne d'Ornaison*, en faveur duquel il s'étoit démis en 1735 de la charge de premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & auquel le Roi donna le Gouvernement des Villes de Sarrebourg & de Phaltzbourg. Voy. TALARU.

CHAMBELLAIN: *d'azur, à la tige de trois lys d'argent*.

CHAMBELLAN. GUILLAUME CHAMBELLAN, Docteur ès Droits, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne le 6 Mai 1496, & reçu le 15 Juin. Il eut aussi la Garde-des-Sceaux

de la Chancellerie, fut Conſeiller au Grand-Conſeil par Lettres données à Blois le 5 Janvier 1505. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 18 Mars de la même année. Ayant eu depuis ordre d'opter, il conſerva en 1512 ſes charges de Bourgogne. Nous ignorons s'il fut marié & s'il eut poſtérité. Il portoit pour armes: *d'azur, à deux pattes de griffon d'or en chef, & en pointe une tête de léopard arrachée de même & lampaſſée de gueules.*

CHAMBENOT, en Franche-Comté, famille éteinte depuis près de quatre ſiècles, qui a commencé à PERRIN DE CHAMBENOT, Chevalier vivant dans le XIII^e ſiècle. Les derniers que l'on connoiſſe de cette ancienne Nobleſſe ſont PERRIN & OTHON DE CHAMBENOT, frères, qui furent héritiers de PIERRE DE CHAMBENOT, leur oncle, en 1350.

CHAMBERAN: *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent poſées en bandes.*

* CHAMBES-MONTSOREAU, famille originaire d'Angoumois, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, dont les aînés portoient dans les tems les plus reculés le titre de *Chevalier*, & les puînés celui de *Damoiſeau*.

I. PIERRE DE CHAMBES, I^er du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, le premier que l'on connoiſſe, vivoit en 1051, & fut père de

II. DAVID DE CHAMBES, Chevalier, dont le fils aîné,

III. GUILLAUME DE CHAMBES, épouſa *Pétronille de Vitré*. Il eut:

1. LANDRY, Chevalier, qui ſe ligua dans les premières guerres contre l'Angleterre avec le Capitaine de Beüil, & le Capitaine Carlonet, Breton, contre le Capitaine Thaudoy, qu'ils défirent avec 4 à 5 mille hommes des ſiens dans les Landes de Bordeaux;
2. Et GUILLOTO, qui ſuit.

IV. GUILLOTO DE CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, épouſa *N... de la Rivière*, & eut:

V. PIERRE DE CHAMBES, II^e du nom, qui mourut en 1256, & fut enterré à Vilhonneur, où l'on voit encore ſon tombeau. Il avoit épouſé AGNÈS DE CHAMBES, ſa parente, dont:

VI. GEOFFROY DE CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui épouſa *Lorette de Vivonne*, comme il paroît par deux contrats de 1295. Il en eut:

VII. PIERRE DE CHAMBES, III^e du nom, qui épouſa, en 1314, *Marie de Rohan*, dont il eut:

VIII. JEAN DE CHAMBES, I^er du nom, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui fut tué le 19 Décembre 1356 à la bataille de Poitiers. Il avoit épouſé *Jacquette de Craon*. De ce mariage vint:

IX. ACLIOT DE CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui épouſa, en 1395, *Marie d'Eſtouteville*, dont:

X. BERNARD DE CHAMBES, I^er du nom, Chevalier, mort le 24 Janvier 1435, qui avoit épouſé *Sibylle de Montenay*, & fut père de

XI. JEAN DE CHAMBES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Fauguernon, Baron de Montſoreau, Capitaine-Viguier, Châtelain d'Aigues-Mortes, la Rochelle, Niort, Talmont, &c., qui fut employé le 8 Juin 1454 en pluſieurs Ambaſſades à Rome & en Turquie, & nommé en 1457, conjointement avec Tanneguy du Châtel, pour tenir les Etats de Languedoc aſſemblés à Carcaſſonne. Il avoit épouſé, le 17 Mars 1445, *Jeanne de Chabot*, première Dame d'honneur de la Reine, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. COLETTE, morte le 12 Mai 1472, mariée, le 24 Janvier 1466, à *Louis d'Amboiſe*, Prince de Talmont, Vicomte de Thouars;
3. MARIE, mariée, le 23 Février 1483, à *Jean*, Comte d'*Aſtarac*;
4. JEANNE, mariée, par contrat du 17 Juin 1493, à *Jean de Polignac*;
5. Et HÉLÈNE, mariée à *Philippe de Commines*, dont la fille unique *Jeanne de Commines* fut mariée, en 1504, à *René de Broſſe* de Bretagne, & étoit la cinquième aïeule de la Ducheſſe de Nemours, mariée, le 11 Mai 1665, à *Charles-Emmanuel*, II^e du nom, Duc de *Savoie*.

XII. JEAN DE CHAMBES, III^e du nom, Chevalier, Baron de Montſoreau, &c., épouſa *Marie de Châteaubriand*, laquelle teſta le 21 Avril 1522, & laiſſa:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. HIPPOLYTE, mariée, en 1526, à *Jacques d'Amboiſe*, Seigneur d'Aubijoux;
3. Et LOUISE, mariée, 1° en 1529, à *Jean de Maleſtroit*, Seigneur d'Uzel; 2° à *Hubert de la Rochefoucauld*, Baron de Genac; & 3° au Vicomte d'*Aubijoux*.

XIII. PHILIPPE DE CAMBES, Chevalier, Baron de Montſoreau, Commandant dans les Ports, Havres & Fortereſſes de Bretagne, épouſa, le 18 Janvier 1530, *Anne de Laval-Montmorency*, dont:

1. JEAN, IVe du nom, Chevalier, Baron, puis Comte de Montſoreau, Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1574, en faveur duquel la Baronnie de *Montſoreau* fut érigée en *Comté* par Lettres-Patentes de 1573 & 1575, & mort en 1575;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. Et CYPRIENNE, fille d'honneur de la Reine, morte en 1583.

XIV. CHARLES DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montſoreau, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Chambellan & Grand-Veneur du Duc d'Alençon, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 Lanciers, & Maréchal-de-Camp, mourut avant d'être reçu à l'Ordre du Saint-Eſprit, auquel il avoit été nommé le 11 Avril 1613. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1576, *Françoiſe de Maridor*, dont l'arrière-petite-nièce, *Claire-Clémence de Maillé*, fut mariée, le 11 Février 1641, au *Grand Condé*. Il en eut entr'autres enfans:

XV. RENÉ DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montſoreau, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en Angleterre en 1649, qui épouſa, par contrat du 23 Juin 1617, *Marie de Fortia*, dont pluſieurs enfans, & entr'autres:

XVI. BERNARD DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montſoreau, Seigneur de la Freslonnière, &c., qui épouſa, le 19 Mai 1637, *Geneviève Boivin*, dont il eut:

1. NICOLAS-BERNARD, mort âgé de 10 ans;
2. MARIE-GENEVIÈVE, Comteſſe de Montſoreau par la mort de ſon frère, morte le 25 Novembre 1715, mariée, le 20 Septembre 1664, à *Louis-François du Bouchet*, Marquis de Sourches;
3. Et MARIE-MADELEINE, morte le 15 Mai 1720, mariée, le 15 Octobre 1677, à *Louis-Anne Dauvet*, Chevalier, Comte d'Eſguilly.

Cette famille ſubſiſte en Angoumois, dans trois frères mariés, qui ont poſtérité. (Voyez Robert Gaguin, Mingou, Chopin, du Bouchet en ſon *Hiſtoire d'Aquitaine*, &c.)

Les armes: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'argent, ſans nombre, au lion d'azur, armé, lampaſſé, & couronné de gueules, brochant ſur le tout.* (Mémoire envoyé.)

CHAMBES, en Bourgogne: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'argent, au lion de gueules brochant.*

CHAMBIER ou CHAMBRIER & MOREL, en Franche-Comté, ancienne Nobleſſe établie à Salins, avant que cette Ville & ſon Territoire paſſaſſent ſous la domination de JEAN, Comte de Bourgogne. ULRIC CHAMBIER eſt nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Gouaille par Gaucher, IVe du nom, Sire de Salins, en 1210. Sa poſtérité a fini dans le XIVe ſiècle.

* CHAMBLEY, ancienne Baronnie dans le Duché de Lorraine, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon éteinte, de laquelle étoient FERRI, Seigneur de CHAMBLEY, qui avoit épouſé, en 1398, *Jeanne de Launoy*, dont vint MARGUERITE DE CHAMBLEY, mère d'*Iſabeau de Beauvau*, mariée à JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme, biſaïeul du Roi HENRI IV; & FERRI, Seigneur de CHAMBLEY, qui teſta en 1435. Celui-ci avoit épouſé *Blanche-Fleure de Féneſtrange*, mère de FRANÇOIS, Seigneur de CHAMBLEY, Maréchal de Lorraine, qui de *Marguerite Beyer de Boppart* n'eut que BLANCHE-FLEURE, Dame de CHAMBLEY & de Magnières, laquelle porta la Baronnie de *Chambley* dans la Maiſon de *Haraucourt* par ſon mariage avec *Pierre*, Seigneur de *Haraucourt*. Voy. HARAUCOURT.

CHAMBLY: *de gueules, à trois coquilles d'or.*

CHAMBLY. CHARLES-FRANÇOIS DE CHAMBLY laiſſa pour fille unique & héritière:

LOUISE-JACQUELINE DE CHAMBLY, qui épouſa, par contrat du 13 Février 1741, *René-François-André*, Comte de *la Tour du Pin*, qui prit alors le nom & les armes de CHAMBLY.

CHAMBON. JEAN CHAMBON, Conſeiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, mourut à Paris le 8 Juin 1490, & fut enterré à l'Ave-Maria. Il épouſa *Marie des Courtils*, fille de *Philippe*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Fumechon*, dont:

EUSTACHE CHAMBON, Conſeiller au Parlement de Paris en 1524, marié à *Marie Thibouſt*, dont il eut:

FRANÇOIS CHAMBON, auſſi Conſeiller au même Parlement, qui laiſſa:

1. N...., mariée à *Nicolas Viole*, Maître des Requêtes;
2. Et N...., mariée à *Pierre Viole*, Conseiller au Parlement.

Les armes: *d'or, à la tour d'argent.*

CHAMBON-D'ARBOUVILLE. Nous ne donnons que sa descente directe depuis l'établissement en Beauce.

I. CHARLES DE CHAMBON, originaire de Combraille en Auvergne, où se trouve la Terre de Chambon, vint s'établir en Beauce vers 1500. Il y posséda la Terre de Godinville, soit par acquisition, soit du chef de *Louise de Cure*, sa femme.

II. FRANÇOIS DE CHAMBON, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épousa *Françoise Beroul*, qui étoit veuve de lui en 1530.

III. NICOLAS DE CHAMBON, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épousa, le 1er Février 1538, *Marie de Morainville*.

IV. PIERRE DE CHAMBON, Ecuyer, Seigneur de Godinville, étoit encore mineur en 1549. Il épousa *Marguerite de Cosne*, fille de *Pasquier*, Ecuyer, Seigneur du Houssay, & de *Luce de Chartres*.

V. GUILLAUME DE CHAMBON, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville & Baudreuille, épousa, le 11 Février 1607, *Marguerite de Roux*, fille de *Juvenal*, Ecuyer, Seigneur de Reigny, & de *Françoise le Vergeur de Courtoignon*.

VI. FRANÇOIS DE CHAMBON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville, & par acquisition d'Arbouville, épousa, en Juin 1635, *Louise de Halot*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Letourville, Baron du Puiset, & d'*Elisabeth Arbaleste*, dont 12 enfans. Celui qui a continué la postérité est

VII. N... DE CHAMBON, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Moigneville, &c., qui épousa *N... Sevin*, morte sa veuve très-âgée en 174..., au Château d'Arbouville. Ils eurent:

PIERRE, qui suit;
Deux garçons, qui ont servi dans le Régiment des Gardes-Françoises, & sont vivans non mariés, l'un est Gouverneur de Sainte-Menehould;
Et une fille, mariée.

VIII. PIERRE DE CHAMBON, Marquis d'Arbouville, entra dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1699, eut une enseigne en 1702, fut Aide-Major en 1712, eut une Compagnie le 6 Avril 1716; nommé Capitaine de Grenadiers le 22 Mars 1730, créé Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, quitta ce Régiment en 1737, & fut fait Maréchal-de-Camp le 1er Mars 1738. Il eut peu après le Gouvernement de Scheleſtadt dans la Haute-Alsace, & mourut en 1753. Il avoit épousé, en 1724, *Marie-Anne-Françoise de Montmorin*, morte le 16 Novembre 1753, âgée de 56 ans, fille de *Charles-Louis*, Marquis de Saint-Herem, & de *Marie-Geneviève Rioult-de-Douilly*, dont:

1. GASPARD, qui suit;
2. ADÉLAÏDE-LOUISE, morte le 23 Novembre 1753. Elle avoit épousé, le 14 Février 1752, *Jean-Baptiste Thomas de Pange*, Trésorier-Général de l'extraordinaire des guerres;
3. N... DE CHAMBON, morte, qui avoit épousé le Comte d'*Espiez*.

GASPARD-LOUIS DE CHAMBON, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourbon, épousa, le 5 Février 1766, *Félicité-Françoise-Sophie Freteau*, fille de *Michel-Louis Freteau*, Maître des Comptes, & de *Sophie-Hélène Lambert*.

Les armes: *fascé d'or & d'azur de six pièces.*

CHAMBON, en Bourbonnois. De cette Maison étoit N... DE CHAMBON, qui de simple Gendarme de la Garde du Roi étoit parvenu à être Maréchal-de-Logis & Aide-Major. Il fut fait Brigadier le 1er Août 1734, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748. Il est mort en son Château de Pierrefitte, près Moulins, le 1er Décembre 1754, âgé de 84 ans.

Les armes: *d'or, à la fasce de gueules, surmontée de deux merlettes de sable, à trois chevrons d'hermines, l'un au-dessus de l'autre.*

❦CHAMBON DE LA BARTHE (DE), en Languedoc, famille dont il sera parlé dans l'*Arm. de France*, tom. XI, titre VII. En voici l'Extrait que nous a fait passer M. de CHAMBON DE LA BARTHE, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, commandant l'Artillerie, au département de la Haute-Normandie, demeurant au Havre-de-Grâce, dont la famille remonte à

I. JACQUES DE CHAMBON, qualifié noble dans les titres, du tems qu'il vivoit à Toulouse,

avant 1546. Il paroît qu'il avoit épouſé 1° *Marguerite du Méné,* veuve de noble *Vibret;* & 2° *Anne de Caſſin*, & que de l'une de ſes deux femmes il eut :

II. Simon de Chambon, qui, dans ſon teſtament du 28 Février 1613, déſigne ſes biens ſitués au lieu de l'Airac, Mont-Roujet, Mirepoix, & dans la Vicomté de Villemur ; veut être enterré aux Grands-Auguſtins de Toulouſe, où eſt la ſépulture de ſes père & mère; & charge Meſſieurs de Ferrier & de Peyronnet, ſes neveux, de faire porter reſpect à ſon épouſe, par ſes enfans. Il épouſa, *Marie de Ferrier*, fille de Meſſire *Antoine de Ferrier*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & laiſſa :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Autre Pierre, mort ſans enfans;
3. Jean, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
4. Et Marie de Chambon, laquelle fit une donation en faveur du Collège des Jéſuites de Pamiers. Elle poſſédoit un domaine à Claverie, au Diocèſe de Mirepoix, & épouſa 1° Noble *Bernard de Lautrec*, Sieur de la Battu; & 2° *Jean Durand*, Sieur de la Nogarède.

III. Pierre de Chambon, Ier du nom, épouſa *Marguerite de Chante*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie de Chambon, mariée à Noble *Abraham de la Forcade.*

IV. François de Chambon, né le 3 Août 1633, Co-Seigneur de l'Angerville, fut maintenu dans ſa nobleſſe par un jugement du 6 Juillet 1700, dont la minute eſt au Greffe de l'Intendance de Montpellier. Il mourut ſans enfans, & ſon hérédité paſſa à Noble *Jean de la Forcade*, ſon neveu. Il épouſa, le 31 Mars 1668, *Antoinette de Barthe.*

DEUXIÈME BRANCHE.

III. Jean de Chambon, Ecuyer, Haut du lieu de Leirac, troiſième fils de Simon, & de *Marie de Ferrier*, déclare, par ſon teſtament olographe du 14 Juin 1660, avoir épouſé, 1° *Marguerite de Caulejac ;* & 2° par contrat du 9 Décembre 1625, *Marguerite d'Azémar de Granzac* ou *Cranzac*, dernière fille de Noble *Charles d'Azémar*, Sieur de Cranzac, & de *Jeanne de Bouſquet.* Il eut de cette dernière :

IV. Pierre de Chambon, IIe du nom, Sieur de la Généralle, né à l'Airac le 22 Avril 1629, marié, le 17 Août 1660, à *Marie de Ramondy*, en préſence de noble Claude de Géneſtel, Sieur de Granouillac, de noble Jean de Routtel, Sieur de la Maze, & de noble Paul de Barraſſe, Sieur de l'Avianie, ſes couſins germains. Ses enfans furent :

1. Jean-Bernard, qui ſuit;
2. Pierre;
3. Gabriel ;
4. Nicolas, Haut du lieu de Sauſens, marié à *Catherine d'Aldeguier ;*
5. Jacques;
6. Jérôme;
7. Joseph, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
8. 9. & 10. Marie, Anne & Françoise de Chambon, dont nous ignorons la deſtinée.

V. Jean-Bernard de Chambon, né le 8 Septembre 1661, à l'Airac, Diocèſe de Montauban, Sieur de Roudiges, de Serdardannes, & autres lieux, a ſervi 20 ans Officier dans le Régiment Royal-Artillerie, s'eſt établi au Bourg Saint-Bernard, Diocèſe de Toulouſe, & a épouſé *Marie de Pydemarre*, dont entr'autres enfans :

1. Jean-Jacques, qui ſuit;
2. Et Nicolas de Chambon, né le 30 Octobre 1717, à Bondigou, Diocèſe de Toulouſe; il a eu en partage le bien du Bourg Saint-Bernard, & ſert le Roi depuis 1734, eſt Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Corps-Royal de l'Artillerie, & réſident actuellement, en 1784, à Calvy, en l'Iſle de Corſe, en ladite qualité.

VI. Jean-Jacques de Chambon, né le 11 Janvier 1715, à Boudigou, fut maintenu dans ſa qualité de Noble & d'habitant du Bourg Saint-Bernard, avec le droit d'y chaſſer, & épouſa 1° *Suſanne de Pydemare;* & 2° *Jeanne de Couſin,* fille de noble de *Couſin*, & de *Marie des Cornebeuf-de-Saint-Sulpice.* Du premier lit ſont nés :

1. Jean-Pierre, qui ſuit;
2. Et Louise de Chambon, née au Bourg Saint-Bernard, en 1750.

VII. Jean-Pierre de Chambon, né au Bourg Saint-Bernard, en Février 1747, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment d'Eu, Infanterie, épouſa, le 15 Juillet 1778, *Marguerite de Serin*, dont :

1. Jean-Jacques-Raymond, né le 24 Avril 1780, au Bourg Saint-Bernard;
2. Nicolas-Joseph-Marguerite-Pascal, né

le 15 Avril 1781, audit Bourg Saint-Bernard;

3. NICOLAS-JULIEN-GENEVIÈVE-ROSALIE-JOSEPH-JEAN-PIERRE-JACQUES-RAYMOND, né le 7 Mars 1782, audit Bourg Saint-Bernard;
4. Et JULIEN-JEAN-JACQUES-JOSEPH-MARIE-ANNE-GENEVIÈVE-ROSALIE-CHARLES-AUGUSTE DE CHAMBON, né le 10 Mars 1783, au Bourg Saint-Bernard, Diocèse de Toulouse.

TROISIÈME BRANCHE.

V. JOSEPH DE CHAMBON, septième enfant de PIERRE, II^e du nom, Sieur de la Généralle, & de *Marie de Ramondy*, né le 16 Juillet 1670, à l'Airac, Diocèse de Montauban, Sieur de Beaumont, de Lisac & autres lieux, a servi le Roi en qualité d'Officier dans le Régiment Royal-Artillerie, depuis 1686 jusqu'en 1720, qu'il a été nommé Aide-Major de la ville de la Fère, en Picardie, en considération de ses services, & de trois blessures qu'il avoit reçues au siège de Namur & à celui d'Ath, dont il est resté estropié du bras droit. Il est mort, en 1744, Major & Commandant de la ville de la Fère. Il avoit épousé 1° *Jeanne de Cabaye*; & 2° *Catherine Madière*. Du premier lit sont nés:

1. & 2. JEANNE-GABRIELLE & JEANNE, toutes deux mortes à Toulouse.

Les enfans du second lit dont on a connoissance sont:

3. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, né le 7 Janvier 1715, à Douai en Flandre, mort sans postérité;
4. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 16 & baptisé le 17 Octobre 1718, à la Fère, en Picardie, Officier d'Artillerie à l'Ecole établie en cette ville, mort en 1775, sans postérité, à l'Isle de Ryo-Berbice, dans l'Amérique Méridionale, qui appartient aux Hollandois;
5. JULIEN, qui suit;
6. Et MARIE-FRANÇOISE DE CHAMBON, née le 14 Février 1713, à Saint-Hybery, Diocèse d'Agde, Religieuse Cordelière à Saint-Quentin, depuis 1739.

VI. JULIEN DE CHAMBON-DE-LA-BARTHE, né le 8 Juillet 1721, à la Fère, en Picardie, est entré surnuméraire dans le Régiment Royal-Artillerie, & a servi ensuite en qualité de Volontaire d'Artillerie, y a été fait Officier en 1737, de grade en grade, est parvenu à celui de Colonel dans le même Corps, le 24 Novembre 1769, Commandant d'Ecole en 1779, a reçu deux blessures, en 1746, au siège de Bruxelles, dont une par un boulet de canon, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1757, est Pensionné depuis 1747; a été, pendant 9 années, chargé par la Cour du commandement général de l'Artillerie des Isles Françoises du vent de l'Amérique, Colonel, Directeur & Commandant du Corps-Royal de l'Artillerie de la Haute-Normandie, au Havre-de-Grâce, en 1779, & Brigadier d'Infanterie le 1^er Mars 1780, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 1^er Janvier 1784. Il a épousé, 1° le 10 Janvier 1758, *Marie-Jeanne-Françoise-Josephe d'Achery*, morte à Saint-Pierre de la Martinique, le 19 Juin 1770. Elle étoit fille de *Claude d'Achery*, ancien Mayeur & Juge-Consul de la ville de Saint-Quentin, & de *Jeanne d'Hercourt de Beauvais*; & 2° par permission de la Cour, le 5 Septembre 1778, *Geneviève-Rosalie le Marchand de la Vieville-de-la-Mairie*, cousine germaine de Mesdames les Marquises de Turbilly & de Toustain, sa parente, fille de Messire *Louis-François le Marchant*, Ecuyer, Sieur de la Vieville & de Putot, Contrôleur-Général des Ponts & Chaussées de France, & de *Marie-Charlotte de Klingste*, descendant d'une famille noble de Suède. Du premier lit sont issus:

1. JULIEN-JOSEPH, qui suit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE DE CHAMBON, née le 2 Février 1762, à Vermand, Diocèse de Noyon, morte peu de jours après sa naissance.

VII. JULIEN-JOSEPH DE CHAMBON-DE-LA-BARTHE, né le 10 Avril 1765, à Vermand, a été reçu, sur ses preuves de Noblesse faites devant le Juge d'Armes de France, à l'Ecole Royale Militaire; actuellement, en 1784, & depuis un an, Elève à l'Ecole d'Artillerie, à Metz, cousin issu de germain de Mesdames de Catelan, de Caumont & de Pomairol-de-Toulonjeac, lesquelles ont pour trisaïeule, Anne de Puylaurens, femme de Bernard de Ramondy, veuve de noble Ginestel de Selves.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ, posées 2 & 1.*

* CHAMBONNAS, en Languedoc, Diocèse d'Uzès, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril 1683, registrées au Parlement & à la

Chambre des Comptes de Languedoc, en faveur de Louis-François de la Garde, Seigneur de Chambonnas, fils aîné d'Antoine de la Garde, Chevalier, Seigneur de Chambonnas, & de *Charlotte de la Baume-de-Suze*. Voyez GARDE (de la).

CHAMBORANT, en Poitou, Maiſon également illuſtre par ſon antiquité, que par ſon attachement & ſa fidélité pour nos Rois: ceux de ce nom ne ſe ſont jamais démentis pendant l'eſpace de plus de ſept ſiècles. Pluſieurs Auteurs la croient deſcendue de la Maiſon d'*Alſace*. Combien de familles actuellement exiſtantes ſortent des Maiſons ſouveraines, ſans le ſavoir, parce qu'elles en furent ſéparées avant que les noms devinrent fixes & héréditaires, & dans un tems où le Prince, comme le ſimple Gentilhomme, prenoit également le titre de *Chevalier*. Les branches cadettes, pour ſe diſtinguer des aînées, adoptèrent alors malheureuſement pour elles des noms différens qu'elles empruntèrent, ſoit des Terres qui leur étoient échues en partage, ſoit des *ſobriquets* qui furent affectés à leurs chefs ou à leurs auteurs. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la Maiſon de *Chamborant* a les mêmes armes que celle des Comtes de Flandre, de la Maiſon d'*Alſace*. On remarque que ces Comtes portèrent un *écu gironné* juſqu'en 1179, que le Comte *Philippe*, fils de *Thierry d'Alſace*, changea cet écu pour prendre *un lion de ſable, en champ d'or*, en mémoire d'un écu ſemblable qu'il avoit gagné ſur un Prince Sarraſin dans un combat, après ſon arrivée au pays d'Outre-mer.

Le nom de *Chamborant* étoit connu un ſiècle avant le Comte *Philippe*. On ignore quelles étoient alors les armes que les Seigneurs de ce nom portoient. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils paroiſſent avoir pris les mêmes armes que le Comte *Philippe*, de ſon vivant, en mémoire de l'identité de famille.

Au reſte, la Maiſon de *Chamborant* s'eſt toujours montrée digne de cette haute origine. Son nom étoit connu & célèbre, même avant que la Maiſon d'*Alſace* parvînt à la ſouveraineté du Comté de Flandre. Elle a contracté de très-nobles & belles alliances, & s'eſt particulièrement diſtinguée par des ſervices militaires non-interrompus, qu'elle a toujours inviolablement conſacrés à nos Rois & à la patrie: avantage glorieux dont peu de Maiſons jouiſſent. L'Hermite Souliers la regarde avec raiſon comme l'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons d'en-delà de la Loire, & comme deſcendante de celle d'*Alſace*.

Cette Maiſon, dont les titres remontent juſqu'à 1040, tire ſon nom de *Chamborant*, première Baronnie de la Vicomté de *Bridiers*, en Poitou. L'Abbaye de Benevent, au Diocèſe de Limoges, compte au nombre de ſes principaux bienfaiteurs, les Seigneurs & Barons de *Chamborant*. On les trouve qualifiés de *Chevaliers*, & poſſeſſeurs d'un grand nombre de Terres dès le XI^e ſiècle.

Les Seigneurs de cette Maiſon ont poſſédé des emplois conſidérables, tant dans les armées qu'à la Cour, comme des Gouvernemens de Places, des dignités de Chambellan de nos Rois, d'Ecuyers du Corps, ce qui revient aujourd'hui à la Charge de *Grand-Ecuyer de France*, & de Chevalier de leurs Ordres avant l'inſtitution de celui du Saint-Eſprit: voilà les titres glorieux qui diſtinguent avec éclat cette ancienne Maiſon.

Elle a formé deux branches principales: la première connue ſous le nom de *Droux*; & la ſeconde, ſous celui de *la Clavière*, deux Terres ſituées l'une en Limouſin, & l'autre dans la Haute-Marche, que *Marguerite de Forges* apporta en 1330 à Pierre de Chamborant, frère aîné de Guillaume de Chamborant, Ecuyer du Corps du Roi, Baron d'Aſnebec & de Raſne en Normandie.

I. Pierre de Chamborant épouſa *Marguerite de Forges*, dont:

1. Foucaud, qui ſuit;
2. Et Pierre, Chambellan du Roi, mort ſans poſtérité de *Marquiſe du Breuil*, remariée à *Guillaume de Montejean*.

II. Foucaud de Chamborant, Seigneur de Chamborant, de Droux, de la Clavière, &c., épouſa *Jacquette de Cluys*, dont:

1. Guy, Seigneur de Chamborant, mort ſans poſtérité de *Bruniſſende de Maleret*;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Gilbert;
4. Jacquette, mariée, par contrat du 3 Janvier 1436, à *Jean de Menou*;
5. Et Marie, mariée, par contrat du 10 Avril 1445, à *Guillaume du Cartier*, Seigneur de la Borde en Sologne.

III. Jacques de Chamborant, Seigneur de Droux, de la Clavière, &c., épouſa, par con-

trat du 28 Mars 1453, *Marguerite Chauvet-de-Sampnac*, dont entr'autres enfans :

Brangon ;
Et Guy, qui ſuit.

IV. Guy de Chamborant, Seigneur de Droux, de la Clavière, &c., épouſa, par contrat du 29 Janvier 1491 (vieux ſtyle), c'eſt-à-dire en 1492, *Françoiſe de Salagnac*, dont:

1. Christophe, Seigneur de Droux ;
2. Pierre, à qui ſon frère aîné céda ſon droit d'aîneſſe, auteur de la branche des Seigneurs de *Droux*, dont on va parler ;
3. Et Gaspard, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Clavière*, rapportée ci-après.

BRANCHE des Seigneurs de Droux.

V. Pierre de Chamborant, IIe du nom, Seigneur de Droux, épouſa, par contrat du 17 Avril 1534, *Philippe de Loubes*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur d'un rameau des Seigneurs de *Droux*, mentionné ci-après. Il partagea noblement avec ſon frère le 25 Août 1574.

VI. Jean de Chamborant, Seigneur de Droux, teſta le 19 Novembre 1596, il eſt qualifié *Haut & puiſſant Seigneur & Chevalier* dans ſon ſecond contrat de mariage paſſé au Château de la Villatte, & mourut en 1601. Il avoit épouſé, 1° en 1558, *Madeleine de la Beraudière* ; & 2° le 31 Juillet 1575, *Catherine de Châteauvieux*, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Fromeuſe & Verjon, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi & ſon Bailli en Breſſe, & de *Marie de Montchenu*. Il laiſſa du ſecond lit entr'autres enfans :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Et Joachim, auteur de la branche des Seigneurs de *Villevert*, rapportée ci-après.

VII. Gaspard de Chamborant, Chevalier, Seigneur de Droux, teſta le 5 Mars 1623, & inſtitua ſes enfans héritiers, à la réſerve du droit d'aîneſſe en faveur de Pierre, qui ſuit. Il épouſa *Françoiſe Couraud*, comme il conſte par ſon teſtament.

VIII. Pierre de Chamborant, Seigneur de Droux, vérifia ſa Nobleſſe avec Jean de Chamborant, Seigneur de Villevert, ſon couſin, par-devant M. d'*Agueſſeau*, Commiſſaire député par Sa Majeſté, pour la vérification des titres de Nobleſſe dans la Généralité de Limoges le 16 Mars 1667. Il eſt l'aïeul de

Marie-Anne de Chamborant, Dame de Droux, qui a épouſé 1° *François Mondain*, Ecuyer, Seigneur de Montotre, dont elle a eu une fille, mariée à *N..... de Bonny*, Seigneur de Ladignac ; & 2° le 28 Octobre 1728, Jean de Chamborant, Seigneur de Villevert, ſon parent, dont elle a eu deux fils, l'aîné Officier au Régiment de Bourgogne Infanterie, marié, dont deux fils, l'un Chevalier de Malte ; & le cadet, Chevalier de Malte, s'eſt retiré Capitaine au Régiment de la Marche, & eſt attaché au ſervice de S. A. S. M. le Prince de Condé en qualité de Gentilhomme.

BRANCHE des Seigneurs de Villevert.

VII. Joachim de Chamborant, Seigneur en partie de Droux, Gentilhomme chez Madame, ſecond fils de Jean, & de *Catherine de Châteauvieux*, fit ceſſion en faveur de Gaspard, ſon aîné, des droits de ſucceſſion légitime qui pourroient lui appartenir par les décès des feu Seigneur & Dame leurs père & mère, par acte du 3 Octobre 1611. Il épouſa, par contrat du 16 Octobre 1611, *Catherine de Vaud*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Villevert, & de *Françoiſe du Pin*, dont :

VIII. Jean de Chamborant, Seigneur de Villevert, qui prouva ſon ancienne Nobleſſe avec Pierre, ſon couſin, comme nous l'avons dit ci-devant. Il épouſa 1° par contrat du 15 Juin 1635, *Gabrielle de Couhel*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de l'Eſtang ; & 2° *Suſanne Saulnier*, comme il conſte par le contrat de mariage de Jacques, ſon fils. Il eut pour enfans :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Jean-Ricart, Chevalier, Seigneur de Villevert ;
3. & 4. François & Charles. Ces trois frères ont laiſſé poſtérité.

IX. Jacques de Chamborant, Seigneur du Boucheron, eſt qualifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage du 10 Juillet 1689, avec *Anne Guyot-de-la-Mirande*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne Gourdin*. Voy. GUYOT. Il eut entr'autres enfans :

Anne-Gabrielle de Chamborant-du-Boucheron, née le 8 Octobre 1693, mariée, en 1717, à *Pierre de Palmes*, Seigneur de Vieuxprés, Inſpecteur-Général des troupes

de Saint-Domingue, fils de *Jacques de Palmes*, Ecuyer, Seigneur de Vaudenuit, & de *Marie-Marguerite Martini*, dont *Pierre-André*, Comte de *Palmes-de-Vieuxprés*, par conceſſion du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes. Voy. PALMES.

RAMEAU
des Seigneurs de DROUX.

VI. PIERRE DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, Baron de Neuvy-Saint-Sépulcre, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général du Berry, Gouverneur de la groſſe Tour de Bourges, Chambellan & Colonel des Gardes étrangères de MONSIEUR, frère du Roi HENRI III, épouſa *Anne de la Foreſt*, qui depuis fut Gouvernante des Dames de France, fille de HENRI IV, dont :

VII. LOUIS DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, Baron de Neuvy-Saint-Sépulcre, mort en odeur de ſainteté à Madrid le 19 Avril 1615. Il laiſſa tous ſes biens, qui étoient très-conſidérables, à *Georges-Iſoré*, Baron d'*Hervaut* & de Pleumartin, ſon filleul & ſon neveu.

BRANCHE
des Seigneurs de LA CLAVIÈRE.

V. GASPARD DE CHAMBORANT, troiſième fils de GUY DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux & de la Clavière, & de *Françoiſe de Salagnac*, Seigneur de la Clavière, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de la Compagnie des 100 Gentilshommes ordinaires de ſa Maiſon, appelés *les* 100 *Gentilshommes à Bec-de-Corbin* (charge alors très-conſidérable). Il avoit épouſé, par contrat du 15 Juin 1540, *Louiſe de Reilhac*, Dame d'Anay-le-Feron, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, mort âgé de 2 ans ;
3. GABRIELLE, mariée, le 3 Février 1558, à *Foucaud de Faucon*, Seigneur de Thouron ;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 12 Février 1568, à *Gabriel de Pouyennes*, Seigneur de Montlevis ;
5. Et AIMÉE, morte ſans alliance.

VI. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de la Clavière, de Chaume & de la Berthaudière, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 20 Mars 1571, *Anne de Razès*, dont :

VII. PIERRE DE CHAMBORANT, Ier du nom

de ſa branche, Seigneur de la Clavière, de Chaume, de Lavis, Lieutenant de la Compagnie des 100 Gentilshommes *à Bec-de-Corbin* de la Maiſon du Roi, mourut en 1660. Il épouſa, 1° par contrat du 29 Décembre 1596, *Diane de Gentils* ; & 2° par contrat du 13 Janvier 1659, *Renée de la Châtre*, née & baptiſée le 19 Juillet 1640, qui vivoit encore en 1688, remariée, par contrat du 17 Septembre 1661, à *René Conſtantin*, Chevalier, Seigneur de Pruhinville, &c. Elle étoit fille du premier lit de *Sylvain de la Châtre*, & de *Gabrielle Pot-de-Rhodes*. PIERRE laiſſa du premier lit :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. JACQUES, Seigneur de Chamblet, tué au ſiège de Corbie en 1636 ;
3. CLAUDE, Chanoine Régulier de l'Abbaye de St.-Vincent, Abbé d'Uſerſtal près de Landau, qui ſe diſtingua par ſon courage & ſon zèle pour la gloire du nom François, car il défendit la Ville de Worms : s'étant introduit dans cette place pendant que les ennemis la tenoient aſſiégée, il en fit lever le ſiège & la maintint dans l'obéiſſance du Roi ;
4. FRANÇOISE, mariée, le 1er Mai 1627, à *Claude de la Marche*, Seigneur de Parnac ;
5. Et ISABELLE, mariée, par contrat du 26 Juillet 1637, à *Jean Bertrand*, Seigneur de Beaumont.

VIII. ETIENNE DE CHAMBORANT, Seigneur de la Clavière, d'Aiguzon, de Lavis, du Puy-Laurent, du Noyer, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie de ſon nom, qu'il conſerva toute ſa vie par une diſtinction toute particulière, Gouverneur de Philippsbourg, Conſeiller d'Etat d'Epée, rendit à l'Etat les ſervices les plus éclatans ſous les règnes de LOUIS XIII & de LOUIS XIV, & mourut en 1661. Il épouſa, le 28 Mai 1639, *Marie Philippes*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. MARIE, mariée, par contrat du 18 Octobre 1660, à *François de Barbançois*, Seigneur de Charron ;
3. ISABELLE, mariée à *Paul de Bridiers*, Baron de Saint-Julien ;
4. 5. 6. Et MADELEINE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuſes.

IX. PIERRE DE CHAMBORANT, IIe du nom, Seigneur de la Clavière, du Puy-Laurent, d'Aiguzon, de Villemandeur, &c., épouſa,

par contrat du 6 Avril 1683, *Marie-Anne le Fort*, dont :

1. ALEXANDRE-ETIENNE, né le 26 Novembre 1685, appelé *le Marquis de Puy-Laurent*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Vaiſſeau, mort ſans alliance;
2. CLAUDE, qui ſuit;
3. HENRI, Chevalier de Malte de minorité, mort le 10 Janvier 1705, âgé de 6 ans;
4. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 14 Novembre 1721, à *André Hebert*, Baron de Châteldon, Vicomte de Ferrières & Introducteur des Ambaſſadeurs.

X. CLAUDE DE CHAMBORANT, Comte de la Clavière, Seigneur d'Aiguzon & de Villemandeur, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Pont-d'Arlos & de Montmédy, & de la perſonne de S. A. S. M. le Comte de la Marche, s'eſt diſtingué par ſes vertus & ſes ſervices. Il épouſa, le 18 Juin 1728, *Marie-Anne Moret-de-Bournonville*, dont :

1. LOUIS, né le 7 Mars 1729, mort âgé de 4 ans;
2. ANDRÉ-CLAUDE, qui ſuit;
3. MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née le 14 Septembre 1734, Dame d'Honneur de S. A. S. Madame la Comteſſe de la Marche, mariée, par contrat du 9 Mai 1753, à *François-Jean*, Comte de *la Myre-Mory*, né le 14 Septembre 1723. Voyez ce mot;
4. Et AGATHE-FÉLICITÉ, née le 17 Décembre 1738, morte le 2 Avril 1746.

XI. ANDRÉ-CLAUDE DE CHAMBORANT, appelé *le Marquis de Chamborant*, né le 23 Février 1732, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie Hongroiſe au ſervice de France le 3 Janvier 1770, Meſtre-de-Camp propriétaire d'un Régiment de Cavalerie Hongroiſe de ſon nom, Gouverneur du Pont-d'Arlos, & premier Ecuyer de S. A. S. M. le Prince de Condé, épouſa, 1° par contrat du 26 Février 1759, *Louiſe-Perrine-Eliſabeth Richard-de-Fondville*, morte le 28 Décembre 1762; & 2° par contrat ſigné le 2 Février 1770, & célébration le 5 du même mois, *Marie-Julie Vaſſal*. Il a eu du premier lit :

1. N.... DE CHAMBORANT, mort en 1761;
2. Et ALEXANDRINE, née en 1762, morte en Septembre 1771.

Et du ſecond lit :

Une fille, née en Novembre 1770;
Et une autre fille, née en Juillet 1772.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules*. Cimier : *un dragon iſſant d'or*. Supports : *deux dragons de même*.

CHAMBORNAY. C'eſt une branche de l'ancienne Maiſon des Sires de *la Roche-ſur-l'Ognon*, qui portoient pour armes : *cinq points de gueules, équipollés à quatre d'or*. Celles des Seigneurs de *Chambornay* étoient : *d'azur, au lion d'argent*.

HUGUES DE LA ROCHE, troiſième fils de PONCE, Sire de LA ROCHE, & de *Sibylle*, Dame de *Roulans*, auteur de cette branche, étoit Seigneur de *Chambornay* en 1164. Elle a fini à JEANNE DE CHAMBORNAY, mariée, au commencement du XVI^e ſiècle, à *Jacob de Vaugrenans*, Ecuyer.

* CHAMBORS, dans le Vexin-François, Seigneurie portée le 28 Décembre 1528 dans la Maiſon de *la Boiſſiere* par le mariage de *Jacqueline le Sueur* (héritière de *Chambors*, par *Guillemette de Trie*, ſa biſaïeule), avec *Guillaume de la Boiſſiere*, III^e du nom, Seigneur de Kergourneſeck, Ecuyer-Tranchant ordinaire du Roi FRANÇOIS I^er. Voy. BOISSIERE-CHAMBORS.

* CHAMBOY, en Normandie, Châtellenie ſéparée de celles d'*Exmes* par PHILIPPE *le Bel*, Roi de France, & donnée en échange à *Pierre de Chambly*, Sieur de Wuirmer, ſon Chambellan, pour le Château de *Luzarches*. Elle eſt poſſédée par la Marquiſe de *Graveron*, qui l'a acquiſe de N.... DE CHAMBOY, ſon frère.

CHAMBRAY (DE), en Normandie, Noble & ancienne Maiſon qui tire ſon nom d'un Château ſitué ſur la rivière d'Yton, poſſédé depuis ſix ſiècles de père en fils, par les Seigneurs de ce nom, ſortis dès le XII^e ſiècle des Seigneurs de *la Ferté-Freſnel*, leſquels ont conſervé ſur elle le droit d'*aîneſſe* ou de *parage par lignage*, uſité dans la Province de Normandie du tems de l'ancienne Coutume, juſqu'en 1528.

I. RICHARD, II^e du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Chevalier, qui vivoit dans le XII^e ſiècle, épouſa *Emmeline de Laigle*, fille de *Richer*, II^e du nom, Baron de Laigle, & en eut pour ſecond fils

II. SIMON, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, partagé de la Terre de Chambray, vers la fin du XII^e ſiècle, & de celle de Blandé.

Il épouſa *Iſabelle de Granvilliers*, héritière de ſon nom & de la Terre de Granvilliers, qu'elle lui porta en mariage. Elle étoit veuve de lui en 1210, ſelon une charte conſervée à la Cathédrale d'Evreux, par laquelle elle donne à Guillaume de Séezmoulins un bois dépendant de la Terre de Chambray, à condition qu'il viendroit tenir les plaids de Chambray. Elle eut la garde de ſes enfans mineurs, qui furent :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Et Amaury, dont on ne connoît point de poſtérité.

III. Simon, IIe du nom, Seigneur de Chambray, Chevalier, adopta le nom de cette Terre, conformément à l'uſage du tems. Une Charte de 1239, conſervée en original à l'Abbaye de Lyre, & par copie collationnée au Chartrier de Chambray, ſcellée de ſon ſceau ordinaire, repréſentant *une Croix de Jéruſalem*, fait connoître qu'il étoit Seigneur de *Blandé*, & par conſéquent que ce fut à Jean, ſon ſecond fils, que commença la branche de *Blandé* ; que ce ſecond fils eut cette Terre en partage & en prit le nom. Simon, Seigneur de Chambray, aumôna en 1239, aux Moines du Déſert, le patronage de la Chapelle de Chambray, qui avoit été fondée par ſon père, & leur fit pluſieurs autres dons contenus en 6 Chartes, conſervées à l'Abbaye de Lyre. Ces dons furent confirmés par Guillaume de la Ferté-Fresnel, ſon oncle, en ces termes : *Volui & confirmavi omne donum Simonis* de Chambray, *Militis, nepotis mei*. Il épouſa *Euſtache*, dont il ne paroît point de ſurnom dans une Charte de 1239 : cependant on préſume qu'elle étoit de la Maiſon des *Eſſarts*, parce que, dans une Charte de 1288, *Jean des Eſſarts* appelle Jean de Chambray, Seigneur de Blandé, *ſon couſin & ſon ami*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et un autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Blandé*, rapportée ci-après.

IV. Jean, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Chambray, épouſa *Marguerite du Freſne*, d'une famille très-noble. Voy. FRESNE. Il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Roger, dont il ne paroît pas de poſtérité ;
3. & 4. Pétronille & Odeline, qui furent Religieuſes à la Chaiſe-Dieu, Ordre de Fontevrault. Au mois d'Avril 1283, leur père aumôna à ce Monaſtère 8 livres de rente à prendre ſur la Terre de Chambray, du conſentement de *Jean de la Ferté-Freſnel*, ſon couſin germain, aîné de la Maiſon & du *parage*. La Charte eſt ſcellée du ſceau de ces deux Chevaliers. Sa veuve *Marguerite du Freſne* vendit en 1288, le jeudi, Fête de *Saint-Simon* & *Saint-Jude*, au Chapitre d'Evreux, la dîme inféodée au Fief de Chambray, pour & au nom de ſes enfans mineurs, du conſentement de Jean de Chambray, Seigneur de Blandé, leur tuteur ; & cette vente fut confirmée par *Jean de la Ferté-Freſnel*, aîné de la Maiſon, en vertu de ſon droit de *parage*.

V. Jean, Seigneur de Chambray, IIe du nom, eſt nommé en qualité de *Chevalier* dans un échiquier de 1305. Il étoit Chambellan du Roi Charles-*le-Bel* en 1323. (Voy. l'*Hiſtoire du Comté d'Evreux*, par l'Abbé le Braſſeur, pag. 259.) Il fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent Jean de Bretagne, Comte de Richemont, lorſqu'il paſſa la mer. Il épouſa *Yollent de Sommere*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, à laquelle la Terre de Sommere, compoſée de quatre Paroiſſes ſituées ſur la petite rivière de ce nom, près Laigle, avoit donné ſon nom. Voy. SOMMERE. Il eut :

1. Yon, qui n'eut que deux filles ;
2. Roger, qui ſuit ;
3. Et Pierre, qui n'eut que des enfans naturels.

VI. Roger de Chambray, Chevalier, Seigneur de Saint-Denis, de Behellan & de Lymeux. De ſon vivant, Jean de la Ferté-Freſnel, IIIe du nom, exerça pluſieurs fois ſon droit d'aîneſſe ſur la Terre de *Chambray*, qui étoit poſſédée par Yon de Chambray, ſon frère aîné, & notamment le 6 Avril, Vigiles de Pâques 1389, que Jean de la Ferté-Freſnel rendit aveu de cette Terre à Agnès des Eſſarts. Roger mourut en 1410. Il épouſa *Catherine de Menilles*, Dame de Menilles & de Thevray. Voy. MENILLES. Il laiſſa :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Simon, Seigneur de Saint-Denis, de Behellan & de Lymeux, marié à *Agnès de Bigars*, dont :

   Louis, qui épouſa *Marie de Bailleul*, dont :

   Jeanne de Chambray, mariée à *Jean de Méziéres*.

3. 4. & 5. Guy, Gilbert & Catherine, qui n'ont point été mariés.

VII. Jean, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chambray, de Thevray & de Menilles, racheta par échange le 2 Février 1428 la Terre de *Chambray*, qui appartenoit à Yollent de Chambray, ſa couſine germaine, fille d'Yon, qui avoit eu cette Terre en partage, comme fils aîné de Jean, IIe du nom, & d'*Yollent de Sommere*. Il fut fait Chevalier en 1428. Son attachement au ſervice du Roi Charles VII fut ſi grand, qu'il aima mieux ſouffrir la confiſcation de ſes Terres, que de ſe ſoumettre à la domination des Rois d'Angleterre Henri V & Henri VI. Après la retraite des Anglois, Charles VII le rétablit dans ſes Terres en 1450, & fit dans ſes Lettres-Patentes l'éloge de ſa fidélité & de ſes prédéceſſeurs. Jean rétablit le Château de *Chambray* qui avoit été réduit en cendres durant la guerre. Il mourut en 1460 ou ſur la fin de 1459. Alain d'Hellenvilliers, repréſentant la branche aînée de la Ferté-Freſnel, paya en ſa qualité d'aîné, le relief qui étoit dû pour ſa mort, le 20 Février 1468. Il épouſa *Gillette Cholet*, Dame Durbois, de Leureville & de Bretoncelles, qui eut la garde-noble de ſes enfans en minorité, elle portoit pour armes : *bandé d'argent & de ſable de ſix pièces*, & non *bandé d'or & de ſable*, comme le marque le P. Anſelme. Elle étoit fille de *Gilles*, Seigneur de la Choletière, de Dangeau, &c., & de *Jeanne de Varennes*. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, Chevalier de Saint-Michel, Chambellan du Roi Louis XII, Bailli d'Evreux, Ambaſſadeur en 1499, pour ratifier la paix d'Eſtaples, mort le 14 Mars 1504, ſans poſtérité ;
3. Jeanne, mariée, le 17 Mai 1462, à *Gilles de la Haye*, Seigneur de Ceſſeville, de Chantelou, de Cretot, de Freville-la-Champagne & de Fontaines-ſous-Jouy ;
4. Catherine, mariée à *Guillaume de Mélicourt*, Seigneur de la Guillerie & de Chandé;
5. Germaine-Vincente, Abbeſſe d'Almeneſche en 1504;
6. Et une autre Jeanne, élue Abbeſſe de Montivilliers le 17 Octobre 1508.

VIII. Jean, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Chambray, de Varennes, Blandé, Chicou, Thevray & Menilles, Baron de la

Roche-Turpin & de Ponſſay en Vendômois, fut en 1483, 1484 & 1485, un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & créé Chevalier de ſon Ordre (Saint-Michel) en 1500. Il mourut en 1528 : ce fut en ſa perſonne que finit le *parage* qui ſubſiſtoit entre les Seigneurs d'Hellenvilliers, repréſentans de la Maiſon de la Ferté-Freſnel, parce qu'il étoit arrivé au VIe degré de conſanguinité. Il épouſa *Françoiſe de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, Dame d'Anières, dont :

1. Jacques, mort ſans enfans. Il avoit épouſé, en 1524, *Françoiſe d'Amfreville*, Dame de Champdolent, de Miſeray & d'Amfreville-ſur-Yton, remariée à *Robert de Pommereuil*, Seigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut poſtérité ;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Charles, Chanoine & Archidiacre de Laon en 1529, Prieur de Bezeu, Grand-Chambrier du Cardinal de Lorraine, & Aumônier en 1547 ;
4. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponſſay*, rapportée ci-après ;
5. Oger, Abbé de Joug-Dieu, dans le Beaujolois, Archevêché de Lyon, de Cormeilles, Diocèſe de Liſieux, & Prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger ès années 1531, 1547 & 1557;
6. Gabrielle, mariée, en 1500, à *Charles de Bombelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Minières & d'Ycore au Perche, duquel elle étoit veuve en 1520, & tutrice de ſes enfans, *Charles*, *Louis* & *Gabrielle*;
7. Charlotte, mariée, en 1516, à *Pierre Filhet*, Seigneur de la Curée, auquel elle porta la Terre de la Roche-Turpin. Ils furent aïeux de *Gilbert Filhet*, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de ſes Ordres en 1619;
8. Et Jeanne, mariée à *N.... de la Croix*, Seigneur de Tourpes.

IX. Nicolas, Chevalier, Seigneur de Chambray, de Thevray, Baron d'Auffay, mourut au mois d'Août 1560. Nicolas d'Hellenvilliers, qui n'avoit plus aucun droit de *parage* ſur la branche de Chambray, comme repréſentant la Maiſon de la Ferté-Freſnel, parce que le VIe degré de deſcendance étoit révolu, eut peine à abandonner cette prérogative, & voulant la convertir en *droit féodal*, malgré le jugement qui avoit été rendu contre cette prétention par le Bailli d'Evreux en 1484, le

Seigneur des Eſſarts, véritable Suzerain, s'y oppoſa de nouveau, & pendant cette diſcuſſion NICOLAS DE CHAMBRAY conſigna la tenure de ſa Terre entre les mains du Roi, par acte du 23 Avril 1540. Il avoit épouſé, le 5 Janvier 1530, *Bonaventure de Prunelé*, qui renonça à la ſucceſſion mobiliaire le 10 Décembre 1560, fille de *François* & d'*Antoinette le Roi-de-Chavigny*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, élevé enfant d'Honneur du Dauphin, depuis Roi de France ſous le nom de FRANÇOIS II ;
2. GABRIEL, qui ſuit ;
3. FRANÇOISE, mariée, le 20 Décembre 1547, à *Jean de Miez*, Baron de Gueſpray ;
4. BARBE, mariée, 1° à *René le Mutrel*, Seigneur de Feauville ; & 2° à *Louis de Canouville*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre ;
5. SUSANNE, Religieuſe à Poiſſy, puis Abbeſſe de Saint-Remy des Landes, Diocèſe de Chartres en 1580 ;
6. Et MARGUERITE, auſſi Religieuſe à Poiſſy, & qui ſe retira à Paris par le déſaſtre des guerres, où elle mourut, âgée de 32 ans, le 25 Octobre 1567, & fut inhumée dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs.

X. GABRIEL, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, de Thevray, Baron d'Auffay, &c., fut nommé Coadjuteur d'OGER, ſon oncle, Abbé de Cormeilles. Il quitta cette Abbaye pour prendre le parti des armes. Le Roi HENRI III le fit Chevalier de ſon Ordre, & le pourvut de la Charge de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Lettres du 17 Mai 1585, après avoir été Député de la Nobleſſe du Bailliage d'Evreux, aux Etats-Généraux du Royaume tenus à Blois en 1576. HENRI IV lui donna en 1590 une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Il l'envoya commander à Condé pendant la ligue, puis il lui ordonna de négocier la réduction des Ville & Châteaux de Dreux, où il avança de ſes propres deniers la ſomme de 15000 écus, dont il fut rembourſé par Ordonnance du 18 Mars 1595. *Jacques de Prunelé*, ſon oncle, le fit en 1585 ſon légataire univerſel, dont il eut les Terres de Machenainville & de Beauverger en Dunois. Dans l'aveu qui fut rendu au Roi le 23 Février 1578, à cauſe de la Baronnie de Damville, il eſt encore parlé du droit d'*aîneſſe* ou de *parage par lignage*, que le repréſentant de la Maiſon de la Ferté-Freſnel avoit ſur GABRIEL, Seigneur DE CHAMBRAY, parce qu'on

ſuivoit le ſtyle des anciens aveux. Il épouſa, 1° le 15 Juin 1566, *Peronne le Picard de Radeval*, fille de *Georges*, des Comtes d'Eſtelan, & de *Françoiſe de Saint-Simon*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 27 Janvier 1578, *Jeanne d'Angennes*, fille de *Denis*, & de *Jacqueline de Silly-la-Rochepot*, dont il eut pour fils unique :

XI. TANNEGUY DE CHAMBRAY, Seigneur de Chambray, de Thevray, de Machenainville en Beauce, Baron d'Auffay, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-Camp entretenu en l'Infanterie Françoiſe, par Lettres du 26 Février 1620, puis Maréchal-des-Camps & Armées du Roi. Il fut Député de la Nobleſſe de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen & Gouverneur de Pont-de-l'Arche. Comme les prétentions des repréſentans de la Maiſon de la Ferté-Freſnel pour leur droit d'*aîneſſe* ſur la Maiſon de *Chambray* ſubſiſtoient, & que le Seigneur ſuzerain de cette Terre s'y oppoſoit, TANNEGUY DE CHAMBRAY fit juger par Sentence du Bailliage de Breteuil, le 31 Juillet 1613, que ce droit avoit été anéanti par la révolution du VI^e^ degré de conſanguinité, & il n'en a plus été queſtion depuis, dans les aveux que les Seigneurs de *Chambray* ont rendus. Il eſt mort en 1645, après avoir conſommé une grande partie de ſes biens au ſervice. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Mai 1600, *Suſanne d'Ailly*, ſœur de *Philibert-Emmanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigny ; elle fut Dame du Palais de la Reine MARGUERITE ; & 2° par contrat paſſé le 19 Juin 1636, *Hélène de Baignard*, nièce de *François de Péricard*, Evêque d'Evreux. Il eut du premier lit :

Une fille, morte jeune.

Et du ſecond lit :

NICOLAS, qui ſuit.

XII. NICOLAS, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur & Baron DE CHAMBRAY, fut Capitaine des Armées navales de Sa Majeſté, par Brevet du 31 Décembre 1662. Il fut chargé par Céſar, Duc de Vendôme, de négocier le mariage de *Marie-Eliſabeth-Françoiſe de Savoie-Nemours*, ſa petite-fille, avec ALPHONSE-HENRI VI, Roi de Portugal : il la conduiſit à Lisbonne. Etant de retour en France, il épouſa, le 10 Septembre 1663, *Anne le Doulx-de-Melleville*, fille d'*Etienne*, Sei-

gneur du Breuil, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont :

1. François-Nicolas, qui ſuit ;
2. Henri-Nicolas, Capitaine au Régiment de Picardie, marié, en 1714, à *Eſpérance-Marie le Pellerin*, Dame de Morſan, près Evreux, dont :

   Pluſieurs filles ;

   Et Jean-Baptiste, né le 26 Juillet 1724, Chevalier de St.-Louis, Capitaine dans les Grenadiers de France, qui, de *N... de Bihorel*, a un fils unique.

3. Jacques-François, Chevalier, Grand-Croix & Vice-Amiral de l'Ordre de Malte, lequel, après s'être diſtingué par la priſe de 11 vaiſſeaux ſur les Infidèles, & notamment de la *Patronne de Tripoli*, & d'une Sultane du Grand-Seigneur, commandant alors l'Eſcadre de la Religion, avec le titre de Lieutenant-Général, a fait conſtruire & fortifier à ſes frais une Ville dans l'Isle de Goze, appelée de ſon nom *la Cité neuve de Chambray ;* a mis par cet ouvrage important les Gozitains à l'abri des inſultes des Barbareſques ; a rendu le ſiège de Malte preſqu'impoſſible, favoriſé & aſſuré le Commerce des Puiſſances Chrétiennes dans la Méditerranée. Il eſt mort à Malte le 8 Avril 1755, avec la réputation du plus grand homme de mer de ce ſiècle. On a gravé ſur ſon tombeau cette épitaphe : *magni ætatis ſuæ nulli ſecundus fudit Turcas, terrâ arce propriis impenſis extructâ tutavit cives ;*
4. Marie-Anne, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux ;
5. Françoise-Maurice, Religieuſe à la même Abbaye ;
6. Marie-Gabrielle, mariée, par contrat du 17 Avril 1698, à *Charles du Four*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger & de Pihallière ;
7. Hélène-Marthe, Religieuſe en l'Abbaye de Caen, puis Abbeſſe d'Almeneſche, par Brevet du 23 Août 1727 ;
8. Et Marie-Madeleine, Religieuſe à l'Abbaye de Caen.

XIII. François-Nicolas, Chevalier, Seigneur & Marquis de Chambray, né le 19 Avril 1675, Colonel d'Infanterie en 1702, mourut le 6 Décembre 1750. Il avoit épouſé, le 1er Avril 1704, *Marie-Louiſe de Folleville*, morte le 31 Mai 1757, fille de *Charles*, Seigneur de Manancourt, Beaumartin, &c., & de *Clémence-Gabrielle de Lameth*. Par cette alliance il a eu part à la ſucceſſion de *Paule-Françoiſe-Marguerite de Gondi-de-Retz*, veuve de *François-Emmanuel de Bonne-de-*

Créquy, Duc de Leſdiguières, morte le 21 Janvier 1716, & a eu pour enfans :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jacques, né le 14 Juin 1715, reçu Chevalier de Malte le 7 Octobre ſuivant ;
3. Marie-Anne, née le 2 Mars 1705, morte le 21 Septembre 1728, mariée à *Charles du Four*, Seigneur de Saint-Léger, ſon couſin germain, laiſſant *Clotilde-Louiſe du Four*, née au mois de Septembre 1727 ;
4. Clémence-Renée, née le 6 Août 1706, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux le 28 Août 1724, & Prieure en 1771 du Prieuré Royal de Bellefond à Rouen, par Brevet du Roi du 14 Février 1745 ;
5. Marthe-Gabrielle, née le 6 Mars 1709, Religieuſe à l'Abbaye d'Almeneſche le 22 Novembre 1729, depuis Abbeſſe de cette Abbaye par Brevet du 15 Mars 1744, & morte le 30 Juin 1755 ;
6. Et Marie-Henriette, née le 22 Mars 1711, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux en 1737.

XIV. Louis de Chambray, Chevalier, Seigneur & Marquis de Chambray, né le 16 Juin 1713, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en 1730, a ſuivi en 1733 le Prince Charles de Lorraine, Grand-Ecuyer de France, à l'armée d'Italie en qualité d'Aide-de-Camp, & eſt entré dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en qualité d'Enſeigne à Drapeau en 1734. Il a acquis, en 1739, d'Alexandre de Lieurray, la Terre du Cormier, qu'il a fait ainſi rentrer dans ſa Maiſon. Il a épouſé, 1° le 8 Avril 1734, *Marie-Eliſabeth-Françoiſe de Bonigalle*, morte en couches le 27 Mai 1737, fille unique de *Simon-Charles de Bonigalle*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, & de *Marie-Eliſabeth de Vigny*, fille de *Jean-Baptiſte de Vigny*, Seigneur de Courquemine en Brie, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Colonel des Bombardiers ; 2° le 18 Juin 1741, *Anne-Catherine d'Aubenton*, morte le 21 Juillet 1743, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Commiſſaire-Général de la Marine ; & 3° le 3 Juillet 1747, *Jacqueline-Anne de Bernard*, Dame de la Bellière, le Monſel, la Roſière, Gentilly & Roſnay, en Normandie, fille & ſeule héritière de *Jean-Charles de Bernard*, Chevalier, Seigneur de la Bellière, &c., & d'*Hélène-Scholaſtique de Pilliers*. Il a eu du premier lit :

1. Louis-François, qui ſuit.

Du ſecond lit :

2. FRANÇOIS-NICOLAS, Chevalier, né le 30 Mai 1742, d'abord Garde-Marine, puis en 1759 Cornette dans le Régiment de Montcalm, Cavalerie, mort le 19 Août 1769. Il avoit épouſé N... *de Barodin*.

Et du troiſième lit :

3. BERNARD, né le 19 Mai 1752, Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment du Commiſſaire-Général de la Cavalerie, par Brevet daté de Verſailles du 19 Mai 1768;
4. JACQUES, né le 21 Août 1754, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Mars 1755, actuellement à Malte, faiſant ſes caravannes. Il épouſa, le 1er Mars 1780, *Antoinette Gougenot;*
5. HÉLÈNE-MARTHE-CÉCILE, née le 3 Novembre 1749, mariée, dans la Chapelle du Château de Chambray, le 27 Novembre 1769, à *Claude-François de Courcy*, Chevalier, Gouverneur de la Ville de Breteuil, âgé de 25 ans, fils de *François-Antoine,* Baron de Courcy, Chevalier, Seigneur du Menillet, Seigneur & Patron de Dampierre-ſur-Aure, des Salles, Dislon, Montmorin, Roſman, Vicomte de Manon, &c., Grand-Bailli d'Evreux, & de *Marguerite-Geneviève Deſperrais*. De ce mariage vint *François de Courcy*, né le 15 Septembre 1770, baptiſé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Gouville;
6. Et LOUISE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 22 Novembre 1750, mariée, 1° dans la Chapelle du Château de Chambray le 1er Octobre 1770, à *Charles le Seſne*, Marquis de Menilles, lors veuf, & fils de *Charles*, Marquis de Menilles, & de *Marie-Catherine d'Amonville;* & 2° à N... *le Tellier d'Orville*.

XV. LOUIS-FRANÇOIS DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur & Marquis de CHAMBRAY, né le 23 Mai 1737, s'eſt trouvé à la bataille de Rosbach en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal Prince de Soubiſe, a été fait Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le 12 Octobre 1758, Chevalier-Honoraire de Malte par conceſſion du Grand-Maître, *en conſidération des ſervices rendus à l'Ordre* par le Bailli DE CHAMBRAY, ſon grand-oncle; Chevalier de Saint-Louis le 30 Mai 1762, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 3 Janvier 1770, & premier Enſeigne des Chevaux-Légers le 1er Décembre ſuivant, a épouſé, par contrat du 25 & célébration du

29 Avril 1762, *Marie-Angélique Rouillé*, fille de *Michel Rouillé*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, Conſeiller-Honoraire au Parlement de Paris, & d'*Angélique-Eliſabeth Sézille*, & nièce à la mode de Bretagne du feu Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine, puis des Affaires Etrangères. De cinq enfans qu'ils ont eu, il ne reſte que l'aînée, nommée

ALEXANDRINE, née le 2 Juillet 1764, appelée *Mademoiſelle de Chambray*.

BRANCHE
des Seigneurs de PONSSAY, *en Vendomois.*

IX. JEAN DE CHAMBRAY, Ve du nom, quatrième fils de JEAN, & de *Françoiſe de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, eut en partage les Terres de Ponſſay, Hauteville & Durbois, par acte paſſé entre NICOLAS, ſon frère aîné, & ſes autres frères, le 23 Octobre 1529. Il étoit alors porte-guidon des 100 hommes d'armes du Grand-Sénéchal, Gouverneur de Normandie. Le 25 Novembre 1529, devant les Notaires de Condé, noble & puiſſante Dame *Françoiſe de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, ſa mère, qui étoit veuve, lui céda l'uſufruit & les acquêts qui pouvoient lui appartenir dans la Terre de Ponſſay. Il fut Pannetier ordinaire du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, & mourut en 1560. On conſerve à Chambray pluſieurs Lettres que le Roi HENRI III lui écrivit. Le 9 Juin 1561, les aveux de Ponſſay ſe rendoient à ſa veuve, gardienne de ſon fils aîné & principal héritier. Il avoit épouſé, en 1538, *Eléonore des Feugerais*, fille de Meſſire *Charles des Feugerais*, Chevalier, Seigneur de la Vachereſſe, & de *N... des Ligneris*. Ils eurent :

1. CHARLES;
2. GILLES, qui ſuit;
3. Et CATHERINE, laquelle épouſa, 1° le 16 Septembre 1575, *Jacques de Sabrevois*, Chevalier, Seigneur du Menyopton; & 2° en 1578, *François Thauveau*, Baron de Molitar, en Dunois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, dont eſt ſortie une branche maſculine qui vient de s'éteindre, & de laquelle il ne reſte plus actuellement que Madame l'Abbeſſe de Saint-Cyr-lès-Verſailles. CATHERINE DE CHAMBRAY eut auſſi *Eléonore Thauveau*, qui, par contrat paſſé devant les Notaires de Molitar, épouſa Meſſire *Louis de Caillebot*, Chevalier, Seigneur de la Salle

& du Meny-Thomas, Capitaine aux Gardes Françoiſes, dont la deſcendance ſubſiſte dans la perſonne de Meſſire *Louis de Caillebot*, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Marche. Voy. CAILLEBOT.

X. GILLES DE CHAMBRAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Seigneur de Ponſſay, Hauteville, Durbois, Chevelu & la Bodounière, fut d'abord Cornette de la Compagnie d'ordonnance du Comte de Montgommery. Le Roi HENRI III lui donna un paſſeport pour aller à Rome, Naples, & autres lieux d'Italie, accompagné de deux Ecuyers avec ſes armes, chevaux & valets. Le 30 Août 1590, étant Gouverneur pour le Roi HENRI IV du Château de Montoire en Vendomois, il eut ordre de Sa Majeſté, par une lettre des Cardinaux de Bourbon & de Lénoncourt, de remettre cette place entre les mains des Princes Catholiques ligués contre le Roi. En conſéquence il fit ſa capitulation le 12 Septembre 1590, & elle eſt conſervée en original au Château de Chambray. Il eut de *Louiſe d'Alonville* :

XI. CHARLES DE CHAMBRAY, Seigneur de Ponſſay, Hauteville, &c., qui étoit ſous la tutelle de ſa mère en 1604, & encore en 1609, Chevalier de l'Ordre du Roi, eſt qualifié de *très-haut & puiſſant Seigneur*, dans les aveux qui ſont à Ponſſay, des 17 Septembre & 28 Octobre 1615, & 22 Juillet 1631. GASTON DE FRANCE, frère de LOUIS XIII, lui écrivit le 8 Août 1636, de ſe rendre à Eſtampes le 24 du même mois, bien armé, & d'inviter tous les Gentilshommes ſes voiſins, de s'y trouver de même pour aller dans la Picardie s'oppoſer aux ennemis de l'Etat. Il mourut au Château de Ponſſay le 19 Novembre 1641, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de Montoire le 25 Juillet 1629, *Catherine du Mur*, dont :

1. 2. & 3. JEAN, LOUIS & MARIE, qui n'eurent point de poſtérité ;
4. JEANNE, qui partagea avec ſa ſœur COLOMBE, le 28 Décembre 1649, la ſucceſſion de LOUIS, leur frère. Elle épouſa, par contrat paſſé devant le Notaire de Montoire, le 25 Juillet 1648, Meſſire *Nicolas de Thiville*, Seigneur de Bapaume, Champromain, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées. Leur poſtérité s'étant éteinte, la Terre de Ponſſay eſt revenue aux enfans de COLOMBE DE CHAMBRAY. (Voyez THIVILLE) ;
5. Et COLOMBE DE CHAMBRAY, qui épouſa, le 22 Novembre 1648, *Pierre de Durcet*.

BRANCHE
des Seigneurs de BLANDÉ.

IV. JEAN DE CHAMBRAY, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, ſecond fils de SIMON, IIe du nom, & d'*Euſtache*, prit le nom de ſon apanage, qui étoit la Terre de *Blandé*, & rarement il ajoutoit à ce nom celui de *Chambray*. Ses deſcendans en ont uſé de même. Il eut cette Terre de *Blandé* en partage après la mort de SIMON, ſon père, & la tint en *parage par lignage* de JEAN, Seigneur DE CHAMBRAY, ſon frère aîné. Le ſamedi après la St.-Martin d'hiver 1288, *Monſeigneur* JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de *Blandé*, vendit au Chapitre d'Evreux 8 livres de rente foncière qu'il avoit droit de prendre ſur des héritages aſſis en la Paroiſſe d'Authenay. La Charte en eſt conſervée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux : on y voit le ſceau dudit JEAN DE CHAMBRAY, repréſentant *un écu au champ d'hermines, chargé de trois tourteaux* ; & comme il étoit puîné de la Maiſon de Chambray, il y a *une faſce qui partage les deux tourteaux qui ſont en chef d'avec celui qui eſt en pointe*. *Jean des Eſſarts*, Ecuyer, fils de *Monſeigneur Jean des Eſſarts*, Chevalier, confirma cette vente, & appelle dans cet acte JEAN DE CHAMBRAY *ſon couſin & ſon ami* ; ce qui a fait penſer qu'il étoit ſon couſin germain, & qu'*Euſtache*, dont le ſurnom eſt inconnu, mère de JEAN, Seigneur DE CHAMBRAY, & de JEAN, Seigneur DE BLANDÉ, étoit tante de *Jean des Eſſarts*, qui confirma cette vente, & ſœur de *Jean des Eſſarts*, père de *Jean*, dont on cite la confirmation. Cela eſt d'autant plus probable que le nom de *Jean* ayant été alors adopté par les Seigneurs des Eſſarts, qui aux générations précédentes avoient pris celui de *Gilbert*, il ſemble que par le baptême ils avoient conſervé le nom de *Jean* aux Seigneurs de *Chambray* & de *Blandé*.

JEAN DE CHAMBRAY, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Blandé, par une autre Charte du même ſamedi après la St.-Martin d'hiver en 1288, conſervée en original à la Cathédrale d'Evreux, ſcellée de ſon ſceau, cautionna au Chapitre de cette Egliſe la vente de la dîme inféodée du Fief de Chambray, qui venoit de lui être faite par *Marguerite du Freſne*,

veuve de JEAN, ſon frère aîné, Seigneur DE CHAMBRAY, pour & au nom de ſes enfans mineurs; & ledit JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, leur oncle & tuteur, promit de leur faire ratifier cette vente lorſqu'ils ſeroient en âge, & il s'y obligea perſonnellement. On voit au Chartrier de Chambray une autre Charte originale du vendredi après les *brandons* de 1290, par laquelle *Monſeigneur* JEAN DE BLANDÉ prit en fief, des Prieur & Frères de la Maladrerie de Breteuil, pluſieurs héritages aſſis en ſa Paroiſſe & Seigneurie de *Blandé*, pour 6 livres de rente; cette Charte eſt ſcellée du même ſceau ci-devant énoncé. On y voit que JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, ne ſe nomme que JEAN DE BLANDÉ, & ſouvent il en uſoit ainſi. Ses deſcendans ne portèrent auſſi que le nom de *Blandé*, pour ſe diſtinguer des Seigneurs de *Chambray*, leurs aînés. Cependant dans les actes de famille ils prenoient le nom de *Chambray-Blandé*. On ignore quelle fut la femme de JEAN DE CHAMBRAY, on ſait ſeulement qu'il fut père de

V. JEAN DE CHAMBRAY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Blandé, qui eſt connu par une ſeule Charte originale conſervée au Chartrier de Chambray en date du 6 Juillet 1366; cette Charte eſt attachée à celle de 1290, ci-deſſus rapportée, & porte que *Monſeigneur* JEAN DE BLANDÉ, Chevalier, Seigneur de Blandé, étant ſur le point de délaiſſer les héritages qui avoient été pris en fief par feu *Monſeigneur* JEAN DE BLANDÉ, ſon père, des Prieur & Frères de la Maladrerie de Breteuil, parce qu'il les avoit tenus à trop grand prix, leſdits Prieur & Frères conſentent que ladite rente de 6 livres ſoit réduite à 3 livres par an. On ignore pareillement quelle fut la femme de JEAN DE CHAMBRAY, IIe du nom, Seigneur de Blandé, parce que cette branche s'étant éteinte dans le XVIe ſiècle, dans la Maiſon de *le Conte*, par JACQUELINE DE CHAMBRAY, qui épouſa *Jacques le Conte*, Seigneur d'Orvaux, & celle-ci dans celle de *Lieurrey*, les titres de famille ſont reſtés en la poſſeſſion de ces Seigneurs, mais il s'en trouve aſſez au Chartrier de Chambray pour ſavoir que JEAN DE CHAMBRAY, IIe du nom, fut père de

VI. PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, ſurnommé *le Jeune*, à cauſe d'un autre PIERRE, frère d'YON, Seigneur de Chambray. Il ſervoit ſous la bannière de Guy

le Baveux, Chevalier, Seigneur de Maillebois & de Tillières, comme on le voit par une montre originale conſervée à la Bibliothèque du Roi, au dépôt de feu M. de *Clairambault*, en date du 17 Mai 1380. Il y a au même dépôt pluſieurs quittances en parchemin de lui, des 17 Janvier 1386, 29 Juin 1406, 28 Juillet 1407, & 17 Mai 1409, auxquelles pend ſon ſceau en cire rouge repréſentant *un écu penché, ſemé d'hermines, avec trois tourteaux ſur le tout, poſés 2 & 1*, & autour cette inſcription: S. PETRI DE CHAMBRAY. On a pluſieurs actes au Chartrier de Chambray des années 1403 & ſuivantes, par leſquels PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, fieffa divers héritages dépendans de la Seigneurie de Blandé. Dans tous ces actes il ne prend d'autre nom que PIERRE DE BLANDÉ, Chevalier, parce que ce n'étoient point des actes de famille. Par un acte original en parchemin, conſervé au Chartrier de Chambray, en date du 2 Octobre 1428, *honorable Seigneur Meſſire* PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, & noble *Perrette Luce*, Dame du Cormier, ſa femme, furent préſens & aſſiſtèrent, comme témoins, à la remiſe qu'YOLLENT DE CHAMBRAY fit de la Terre de Chambray à JEAN DE CHAMBRAY, ſon couſin germain. PIERRE DE CHAMBRAY épouſa, avant 1399, *Perrette Luce*, Dame du Cormier & des Houlles, qui étoit veuve de PIERRE DE BLANDÉ en 1449. Suivant une infinité de titres qui ſont au Chartrier de Chambray, elle étoit encore vivante en 1462, & étoit morte en 1466, ſuivant le partage de ſa ſucceſſion dépoſé au Chartrier de Chambray, fait cette année entre ſes enfans. Elle étoit fille de *Robert Luce*, Ecuyer, Seigneur du Cormier & des Houlles, ce qui ſe juſtifie par une procuration, en date du 23 Septembre 1399, donnée à PIERRE DE CHAMBRAY par *Robert Luce*, ſon beau-père, en vertu de laquelle il ſe préſenta aux plaids de la Seigneurie de Chambray, pour payer un *éperon doré*, qui étoit dû à cette Seigneurie par ledit Fief du Cormier. Ils eurent:

1. ETIENNE, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne des Broſſes;*
2. JEAN, qui ſuit;
3. PERRETTE, mariée, le 30 Août 1418, à *Robin du Fay*, dont la deſcendance ſubſiſte;

Et pluſieurs autres filles, mentionnées dans le partage de 1466, mais dont les alliances ſont inconnues.

VII. JEAN DE CHAMBRAY, IIIe du nom, Chevalier, eut en partage, du chef de sa mère, la Terre des Houlles. Il y a au Chartrier de Chambray une infinité d'actes qui le concernent. Il épousa *Louise de Mésenge*, dont il eut :

VIII. JACQUELINE DE CHAMBRAY, Dame du Cormier & des Houlles, qui épousa, par contrat passé devant les Notaires de Damville, le 28 Août 1483, *Jacques le Conte*, Ecuyer, Seigneur d'Orvaux. On la voit peinte dans un tableau avec son mari au Château d'Orvaux, avec cette inscription au haut du tableau : *non omnibus ut nobis unica voluntas eademque ætas* 39. 1522. (Voyez CONTE (LE).

Les armes : *à l'écu semé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, posés* 2 *&* 1.

CHAMBRE (DE), famille originaire d'Ecosse, & établie en la Ville de Tartas depuis

I. JOB DE CHAMBRE, qualifié *homme d'armes*, dans une donation de plusieurs parties de Terre que lui fit le 30 Mai 1461 *Charles d'Albret*, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas. Il épousa *Mathine de Curcloffe*, fille de *Bertrand*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et MERIGON ;

II. JEAN DE CHAMBRE, qualifié *Escuder Vesin de Tartas* dans son testament du 28 Octobre 1517, avoit épousé, le 7 Décembre 1484, *Catherine de Mongrand*, fille de *N.... de Mongrand*, & de *Brunette de Castillon*, & sœur de *Paulain de Mongrand*, qui, en faveur de ce mariage, lui constitua en dot 100 écus d'or. Il en eut pour fils unique :

III. BERTRAND DE CHAMBRE, qualifié aussi dans le testament de son père *Escuder*, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. BLAISE, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Lieutenant & Gouverneur du Sénéchal d'Albret par Commission du 6 Septembre 1560.

IV. BLAISE DE CHAMBRE, Lieutenant-Principal au Siége & Reffort de Tartas, se distingua par son zèle dans le tems des guerres de la Religion, & fut assassiné par les hérétiques ; & sa veuve, *Vincente de Sagrimet*, vivoit encore le 4 Décembre 1595 ; elle étoit sœur de *Jean*, Lieutenant du Sénéchal d'Albret au Siège de Tartas. Ses enfans furent :

1. THOMAS, qui suit ;
2. JOSEPH, qui servit dans la Compagnie du Maréchal de Biron, & reçut un coup d'arquebusade au travers du corps, dans l'attaque que les ennemis firent sur l'armée du Roi. Il testa à Craonne le 16 Juin 1594, & institua pour héritier universel son frère aîné, à la charge de payer 350 écus d'or à JEAN DE CHAMBRE, son cousin, qui servoit au pays de Picardie dans la même armée ;
3. JEANNE, mariée, le 4 Décembre 1585, à *Fortis du Souil*, dit de *Fortisson*, dont la postérité a pris le nom ;
4. Et CATHERINE, morte avant le 11 Juillet 1617, mariée à *Pierre d'Estoupignan*, Prévôt Royal de la Ville de Saint-Sever.

V. THOMAS DE CHAMBRE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Siège de Tartas, qui eut la confiance de CATHERINE DE NAVARRE, sœur du Roi, suivant une Lettre de cette Princesse du 21 Mars 1590, mourut avant le 22 Août 1635. Il avoit épousé, le 31 Janvier 1598, *Jeanne de Mérignac*, fille de *Joseph*, Co-Seigneur d'Armantieu, & de *Françoise de Gamardes*. Il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. BERTRAND, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et PIERRE, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre & Curé de Tartas.

VI. PIERRE DE CHAMBRE, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Siège de Tartas par provisions du 21 Février 1631, fut maintenu dans sa Noblesse en 1668, & fit construire dans l'Eglise de l'Observance de Saint-François de la Ville de Tartas une Chapelle, dédiée à Saint Joseph, où sa femme, *Marie du Boys*, choisit sa sépulture. Elle étoit fille de *Nicolas du Boys*, Avocat en la Cour, & de *Peironne Coifard*, & eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. PIERRE, JOSEPH, un autre PIERRE, & THÉRÈSE, dont on ignore la destinée.

VII. NICOLAS DE CHAMBRE, Ecuyer, Baron d'Urgons, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Tartas par provisions du 7 Janvier 1658, testa le 5 Avril 1684, & choisit sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Joseph, dont il étoit Fondateur. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1660, *Claire de la Lande-de-Montaut*, fille de *Pierre*, Baron de Montaut, & de *Marthe Dappatte*, dont :

1. Pierre-Joseph, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Siège de Tartas, maintenu dans ſes qualités de *Noble* & d'*Ecuyer* par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux du 4 Juillet 1703, mort ſans enfans. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1691, *Madeleine d'Amou*, fille de *Léonard*, Marquis d'Amou, de Saint-Pé, &c., & de *Marie Gaxion*;
2. Pierre-Marie, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre & Curé de Tartas;
3. Jean, qui ſuit;
4. Pierre-Thomas, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre d'Auribat, & Curé de Laurède;
5. Bertrand;
6. Mathieu, Capitaine dans le Régiment de Gâtinois, tué au ſervice en Juillet 1706;
7. Joseph;
8. Pierre;
9. Et Josephe, morte ſans alliance.

VIII. Jean de Chambre, Baron d'Urgons, nommé Garde de la Marine en 1683, Enſeigne en 1692, étoit Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis lorſqu'il épouſa, le 17 Juin 1713, *Catherine-Urſule d'Urtubie-de-Garro*, fille d'*André*, Seigneur & Baron de Garro, Lieutenant-Colonel du Régiment de Labour, & de *Marie de Saint-Martin*, dont:

1. André, qui ſuit;
2. Cécile;
3. Marie-Anne, mariée, le 9 Mai 1741, à *Louis de Marignac*, Ecuyer, Seigneur de Malet;
4. Et Françoise, mariée, le 10 Août 1748, à *Bernard du Pin*, Ecuyer, Seigneur de Juncarot.

IX. André de Chambre, Ecuyer, Baron d'Urgons, &c., né le 29 Mai 1714, a ſervi Mouſquetaire depuis 1731 juſqu'en 1736, qu'il s'eſt marié à *Marie-Monique de Rol-de-Montpellier*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur & Baron de Laſſé, & d'*Anne de Mimiague*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Pierre, né le 12 Juin 1743, reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie ſur ſes preuves de Nobleſſe le 20 Juin 1758;
2. Louis, né le 19 Janvier 1746, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Saint-Loubouer, Diocèſe d'Aire;
3. Henri, né le 7 Décembre 1748;
4. Jeanne, née le 13 Mars 1737, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule de Dax;
5. Catherine-Ursule, née le 17 Mars 1740;
6. Marthe, née le 15 Mai 1750;

7. Et Sophie, née le 29 Janvier 1754.

SECONDE BRANCHE.

VI. Bertrand de Chambre, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Criminel au Siège de Tartas, ſecond fils de Thomas, & de *Jeanne de Mérignac*, épouſa, le 27 Novembre 1641, *Catherine de Maurian*, fille de *Jacques*, & de *Marie Cheloſſe*, dont:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Pierre, Prêtre & Docteur en Théologie.

VII. Bertrand de Chambre, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Criminel au Siège de Tartas, épouſa, le 10 Mai 1675, *N..... de Quittrie de Nolibois*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Bedora*. Ils teſtèrent l'un & l'autre le 10 Octobre 1703, & choiſirent leur ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Jacques de Tartas. Leurs enfans furent:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Joseph, né le 12 Mars 1677, Docteur en Théologie & Curé de Béga;
3. Pierre, né le 26 Janvier 1678, mort Curé de Saint-Martin le 27 Août 1704;
4. Alexandre, né le 21 Janvier 1680, mort le 10 Décembre 1756;
5. Pierre, né le 5 Août 1681, mort Jéſuite à Poitiers le 16 Avril 1757;
6. Autre Pierre, né le 20 Juillet 1685, mort à Bordeaux en 1743;
7. Pierre-Joseph, né le 27 Juillet 1687, mort ſur la fin de Juin 1743;
8. Joseph-Ambroise, né le 3 Mars 1692, Docteur en Théologie, Curé de Laurède, Archiprêtre d'Auribat, mort le 25 Février 1736;
9. Autre Joseph, né le 2 Mars 1693, mort Barnabite à Montargis en 1723;
10. Josephe, née le 21 Juillet 1686, morte le 22 Août 1704, Religieuſe au Couvent de Sainte-Claire de Tartas;
11. Marie, née le 9 Septembre 1688, morte Abbeſſe du même Monaſtère le 16 Novembre 1739;
12. Autre Marie, née le 8 Mars 1691, morte Religieuſe dans le même Monaſtère que ſes ſœurs;
13. Et Marie-Quittrie, née le 29 Août 1696, mariée, le 17 Juillet 1713, à *Jean-François de Batz*, Seigneur d'Armantieu, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée de Tartas.

VIII. Bertrand de Chambre, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Siège de Tartas, teſta le 2 Juin 1721, choiſit ſa ſé-

pulture dans l'Eglise de Saint-Jacques de Tartas, & eut de *Cécile de Saint-Martin*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Betuy, & de *Susanne de Labat :*

1. Jean-Jacques, qui suit ;
2. Jean, né le 20 Avril 1714, Curé de Pey ;
3. Elisabeth, née le 13 Octobre 1712, morte le 29 Juin 1750, mariée à *Louis du Pont ;*
4. Et Hélène, née le 10 Avril 1718, Religieuse à Tartas.

IX. Jean-Jacques de Chambre, né le 21 Septembre 1711, Conseiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Siège de Tartas, après avoir servi dans les Gardes du Roi, a épousé, le 27 Juin 1735, *Claire Larremar*, fille de *Barthélemy*, Avocat en Parlement, & de *Marie-Armande de Bedora*, dont :

1. Jean-Alexandre, né le 8 Décembre 1739, Lieutenant au Régiment de Belsunce ;
2. Louis-Marie, né le 15 Août 1742 ;
3. Jean, né le 7 Avril 1744 ;
4. Bertrand, né le 12 Septembre 1745 ;
5. Pierre-François, né le 27 Mai 1750 ;
6. Cécile, née le 19 Août 1738 ;
7. Et Thérèse-Elisabeth, née le 5 Février 1741.

Les armes : *d'or, à une fasce d'azur, surmontée d'un lion de gueules naissant à demi corps, & accompagnée en pointe d'une fleur-de-lys aussi de gueules. (Armorial gen. de France*, reg. V. part. I.)

CHAMBRE (la), en Savoie : *d'azur, semé de France, à la bande de gueules, brochant sur le tout.*

✠ CHAMBRIER, famille qui tire son origine du Comté de Bourgogne, établie à Neufchâtel en Suisse, vers 1465 ; les évènemens qui occasionnèrent sa transplantation ne lui permettent de réclamer aujourd'hui sur son état ancien en Franche-Comté, que des présomptions & des indications ; les ravages des guerres que cette Province essuya, vers le milieu du XV^e^ siècle, ayant occasionné la dispersion de beaucoup de titres & documens, ainsi que les historiens l'attestent ; une tradition constante a conservé l'opinion de la noblesse de cette famille antérieure à son établissement à Neufchâtel, le témoignage de ses Souverains est venu à l'appui de cette présomption en la confirmant dans différentes époques, & elle paroît l'être d'une manière bien formelle, par l'introduction de cette famille aux audiences générales du Comté de Neufchâtel en 1547. Son aîné y siégea comme noble vassal, en vertu d'un Fief qu'il venoit d'acquérir, & y fut reçu sans contradiction, & sans avoir besoin des Lettres du Souverain qui suppléassent aux preuves qu'un vassal étoit obligé de donner de sa noblesse pour y être admis ; la famille de Chambrier étoit anciennement établie à Traves, ville du Comté de Bourgogne, & il paroît qu'elle y possédoit des droits du fief, & quelques domaines considérables ; cette ville fut prise vers la fin du XV^e^ siècle, ses murs renversés, & depuis elle n'est plus qu'un bourg.

Il paroît que, pour se soustraire aux ravages de cette Province, Jean Chambrier s'attacha dès son bas âge au Margrave de Bade-Hochberg, Comte de Neufchâtel, & le suivit dans ce pays ; quelques anciens documens portent qu'il fut Page du Margrave, & ensuite son Chambellan ou Chambrier ; cet office de Chambrier qu'il doit avoir exercé, a fait penser que sa descendance lui doit son nom actuel, mais cette tradition n'est pas appuyée de preuves, il se trouve nommé Girardin dans quelques actes, mais à l'ordinaire il y porte le nom de Chambrier ; une ancienne opinion établie à Besançon veut que cette famille descende de celle de Chambrier, ancienne noblesse de cette Province, qui est éteinte, dans la ville de Besançon, depuis deux siècles ; une tradition héréditaire depuis long-tems l'a fait descendre d'un cadet de l'ancienne Maison de Traves, appelé Girard, dont la descendance, par une suite de l'usage assez commun dans ces tems anciens, adopta le nom de Girardin, qui en dérivoit, pour se distinguer d'autres branches, ou pour désigner particulièrement un individu ; ce qui est certain, c'est que les ancêtres de ce Jean Chambrier, qui s'attacha au service du Margrave de Hochberg, possédoient à Traves & aux environs quelques droits de fiefs & domaines, qu'on regardoit comme biens partagés, & un reste de partage de l'ancienne Maison de Traves ; ce fut sur ce motif que son petit-fils fit des recherches pour les recouvrer. On ne cite les traditions sur l'origine de cette famille, que pour prouver l'opinion de sa noblesse ancienne. Dans une concession citée, & faite par le Roi Frédéric I^er^, en 1709, S. M. les appelle von Chambrier, en françois, de Chambrier. La plupart des rescripts ou lettres adressées par ce Prince, ou les Rois ses

ſucceſſeurs, à pluſieurs membres de cette famille, portent le nom de CHAMBRIER. On ſe conformera donc à une autorité auſſi reſpectable, dans la ſucceſſion généalogique que nous allons en donner par filiation ſuivie :

I. JEHAN CHAMBRIER, premier auteur de cette famille en Suiſſe, s'établit dans le Comté de Neufchâtel, où il ſuivit, vers 1465, comme on le croit, le Margrave Rodolphe de Hochberg, qui en étoit le Souverain. D'anciennes chroniques diſent qu'il fut Page & Ecuyer de ce Prince, & qu'il étoit d'une famille noble du Comté de Bourgogne. Il mourut en 1505, & fut enſeveli dans l'Egliſe Collégiale de Neufchâtel. On voit encore ſur ſa tombe une partie de la légende & de ſes armes. Il épouſa *Catherine du Locle*, dite *Beſançonet*, qui, dans ſon teſtament, daté du 9 Mai 1521, eſt appelée veuve de noble homme JEHAN CHAMBRIER, & mère de

II. PIERRE CHAMBRIER, qui reçut en don, pour ſes ſervices, de la Princeſſe Jehane de Hochberg, 15 livres de cens ſur un domaine en vignes qu'il poſſédoit. Elle l'avoit fait Châtelain de Neufchâtel, Conſeiller d'Etat ; ce fut en cette dernière qualité qu'il fut choiſi un des quatre arbitres, qui, déliés de leur ſerment de fidélité envers elle, prononcèrent ſur les différens qui s'étoient élevés entre le Souverain & le Magiſtrat de Neufchâtel, à l'égard des biens d'Egliſe (*a*). On le voit nommé Lieutenant au gouvernement du pays dès 1537. Il préſida comme tel à la rédaction des Ordonnances Eccléſiaſtiques, faite par le Tribunal Souverain des Audiences générales, après la réformation. Poſſeſſeur d'un domaine très-vaſte, dans un vallon du Comté de Neufchâtel, on trouve un Arrêt de Police, donné en Septembre 1552, qui le concerne, dans les manuels du Conſeil d'Etat, donnés peu d'années après ſa mort (*b*), où l'on rappelle la poſſeſſion de ce domaine par feu noble PIERRE CHAMBRIER, mort de la peſte en 1545, & enſeveli dans l'Egliſe de Neufchâtel, à côté de ſon père. Il épouſa *Jacqueline du Vieil-Marché*, dont :

1. BENOÎT, qui ſuit ;

(*a*) Ce Jugement fut prononcé par les nobles, prudens & ſages, PIERRE DE CHAMBRIER, &c.

(*b*) On doit obſerver ici que les Regiſtres du Conſeil d'Etat établi par les Souverains, pour gouverner le pays, ne remontent qu'à 1547.

2. PIERRE, qui ſervit dans ſa jeuneſſe, à la ſuite de ſon Souverain, pour lors Colonel d'un Corps de Suiſſes à la ſolde de FRANÇOIS Ier ; il fut Chancelier du Prince dans le Comté de Neufchâtel, office connu alors ſous le titre de Secrétaire-Général des Princes ; on voit qu'il fut envoyé par le Canton de Soleure, en 1536, au Roi de France pour le ſervir. Ce canton le lui recommanda comme iſſu de nobles gens ; ſon teſtament nous dit qu'il laiſſa un fils unique que le Seigneur de Traves lui demanda pour Page, voulant le traiter & nourrir dans ſa Maiſon comme ſon parent & allié, après avoir vu les titres du teſtateur. Cet acte public, fait en 1570, contient diverſes circonſtances ſur ſa famille, qui rendent ſa conſervation précieuſe ; d'ailleurs on a vu, dans les obſervations qui précèdent cette généalogie, qu'il s'occupa beaucoup de recherches, dans le Comté de Bourgogne, ſur l'ancien état de ſa famille. On a vu encore que, traverſé par diverſes circonſtances, & ſurtout n'agiſſant qu'après un ſiècle écoulé depuis la ſortie de ſon aïeul, elles devinrent inutiles ;

   PIERRE, ſon fils unique, mourut jeune, ſans poſtérité ;

3. JEAN, auteur de la quatrième branche, rapportée plus loin ;
4. GEORGES, on ignore ſa deſtinée ; après avoir reçu la part qui lui revenoit dans l'héritage de ſa Maiſon, il diſparut. Quelques notes anciennes ont donné lieu à la tradition conſervée juſqu'à nous, qu'il ſe retira en Allemagne ;
5. Et CATHERINE DE CHAMBRIER, qui épouſa 1° *Claude de Sénarclans*, Seigneur du Perroy, Ully, Grandſy, &c., au pays de Vaud, Conſeiller d'État à Neufchâtel. Après la mort de ſon mari, elle eut pour ſes repriſes matrimoniales la moitié de la Seigneurie du Roſet au pays de Vaud, qu'elle ſubſtitua, par l'acte de 1585, aux mâles de ſa famille ; elle épouſa 2° *Jacques de Menthon*, Seigneur d'Uſelly (*a*) ; mais elle n'eut d'enfans ni de l'un ni de l'autre. Ses neveux qu'elle avoit faits héritiers, reçurent, après la mort du Souverain, 800 écus d'or, qu'il devoit au Sieur *Claude de Sénarclans*.

III. BENOÎT CHAMBRIER fut d'abord Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Neufchâtel, pour obéir au vœu de ſon aïeul ; la réforma-

(*a*) De cette Maiſon de *Menthon* ſont ſortis les Comtes de *Varax* en Savoie. Ce *Jacques de Menthon* étoit d'une branche proteſtante établie au pays de Vaud.

tion embraſſée en 1530, dans le pays, anéantit ce Chapitre. Il ſuccéda à ſon père dans l'office de Châtelain de Neufchâtel en 1545; Conſeiller d'Etat en 1548. On voit, par des actes publics, qu'il étoit Lieutenant de Gouverneur en 1566. On conſerve des inſtructions qui lui furent données, lorſqu'il fut envoyé pluſieurs fois auprès du Canton de Berne, par le Gouvernement, au nom du Souverain, pour différentes négociations entre les deux Etats. Il avoit acquis, en 1537, le Fief de Gruyères qui lui donnoit place dans le rang des nobles aux Audiences générales, où il ſiégea en 1547. Il acquit encore le Fief de Savagnier, qui lui donnoit ſéance aux Etats du Comté de Valengin. On a rapporté, dans les preuves, différentes pièces concernant un procès que lui & ſes frères eurent à ſoutenir contre les héritiers du Seigneur de Prangin, Gouverneur de Neufchâtel: elles ſervent à prouver la filiation de cette famille, avec un extrait de partage, à défaut de teſtament & de contrat de mariage; ils y ſont nommés les nobles & prudens BENOÎT, PIERRE, JEHAN & GEORGES CHAMBRIER, fils de noble & prudent PIERRE CHAMBRIER, Lieutenant au Gouvernement. BENOÎT CHAMBRIER mourut en 1571 (*a*). Il avoit épouſé *Roſe de l'Ecureux-Simonin*, dont:

IV. PIERRE CHAMBRIER, qui prêta hommage, en 1575, à *Iſabelle*, Comteſſe de Challant, Dame de Valengin, pour le fief de Savagnier; dans cet acte on rappelle feu noble BENOÎT CHAMBRIER, ſon père, nommé Conſeiller d'Etat en 1576; il fut établi Lieutenant au Gouvernement du pays, par Nicolas Brulart, Seigneur de Sillery, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, chargé de cette Commiſſion par la Princeſſe Régente, Marie de Bourbon, en 1594; & comme pendant quelque tems le Souverain n'eut pas de Gouverneur dans l'Etat, on le voit à l'ordinaire titré de Lieutenant-Général: il paroît qu'il eut une grande part à la bienveillance de la Princeſſe, & qu'il fut ſoupçonné de poſtuler le Gouvernement de Neufchâtel, malgré la ſurvivance accordée à

(*a*) Par une nouvelle Ordonnance de Police, il fut défendu d'enſevelir dans l'Egliſe Collégiale de Neufchâtel. Par cette raiſon, il fut enterré dans un Cimetière qu'on venoit de former hors de la Ville, dans une place affectée à ſa famille, & ſous une pierre armoiriée de ſes armes. (Ancienneté de cette famille.)

l'ancien Gouverneur pour ſon fils. On voit encore un témoignage ſenſible de la confiance que le Souverain avoit en lui, par la lettre que Catherine & Marguerite d'Orléans lui écrivirent après la mort de la Princeſſe Régente, leur mère, en 1602. Il fut employé dans pluſieurs négociations en Suiſſe, & ſurtout à la Cour du Duc de Wurtemberg, pour l'achat de la Seigneurie de Valengin, vendue à ce Prince, & qu'il falloit engager à ſe déſiſter de ſes prétentions, mort en 1609, poſſeſſeur de quelques Fiefs dans les Terres de ce Prince, Evêque de Bâle. On trouve à cette date une lettre de citation de ce Prince, qui le requéroit de ſe tenir prêt, comme ſon fidèle vaſſal, à ſe rendre auprès de lui, au premier ordre, avec armes, équipages de guerre & chevaux. Il avoit épouſé 1° *Iſabeau de Wallet-Gatchet*; 2° *Anne Warnier*, veuve d'*Henrick de Diesbach*; & 3° *Iſabeau*, fille de *Nicolas de Graffenried*, Tréſorier & Sénateur de la République de Berne, dont:

1. BENOÎT, qui ſuit;
2. ABRAHAM, auteur de la troiſième branche, rapportée plus loin;
3. ISAAC, établi à Berne, où il acquit le droit de bourgeoiſie. Il y épouſa *Jehant*, fille de noble *Jean-François-Manuel*, du Conſeil Souverain de la République, & de *Jeanne de Lutternau*, dont:

   CATHERINE, mariée à *N.... de Gingins*, Baron de Laſſara;

   Et JEHANT, mariée à *Jehan Steigner*, Baron de Rolle.

4. ISABELLE, qui épouſa 1° noble *Pétermand de Gléreſſe*, Conſeiller d'Etat; & 2° noble *François-Louis d'Erlach*, Seigneur de Pomptitz.

V. BENOÎT CHAMBRIER prêta hommage en 1625 au Prince HENRI II, pour le Fief de Savagnier. Il fut Major de la Côte, & mourut en 1637. Il épouſa 1° *Iſabelle*, fille de noble *Jehan Merveilleux*, Conſeiller d'Etat; & 2° *Dorothée*, fille de noble *N... de Wittembres*, dont:

1. FRÉDÉRIC, Capitaine au ſervice du Duc de Savoie mort ſans poſtérité;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. JACOB, dont le petit-fils

   DAVID-FRANÇOIS, Officier au ſervice des Etats-Généraux, fut tué en 1702, au ſiège de Kaiſerworth, c'étoit un jeune homme de grande eſpérance.

4. ANNE, mariée à noble *Jérémie de Hou-*

moëns, Seigneur dudit lieu au pays de Vaud ;

5. Et ESTHER DE CHAMBRIER, mariée à noble *Samuel de Gingins*, Seigneur de Cornens, au pays de Vaud.

VI. PIERRE CHAMBRIER prêta hommage en 1647 au Souverain pour le Fief de Savagnier, fut établi Conseiller d'Etat, Procureur-Général & ensuite Maire de Neufchâtel, & mourut en 1667, laissant :

1. JOSUÉ, qui suit ;
2. SAMUEL, Conseiller d'Etat & Chancelier du Souverain, dont la descendance est éteinte ;
3. ABRAHAM, Conseiller d'Etat & Maire de Valengin, auquel son fils,

   BENOÎT, succéda dans son emploi, & qui obtint de Sa Majesté le Roi FRÉDÉRIC Ier, l'office de Capitaine du Comté de Valengin en 1709, mort sans postérité en 1726.

4. Et HENRI CHAMBRIER, auteur du premier rameau, rapporté plus loin.

VII. JOSUÉ DE CHAMBRIER, établi Tresorier-Général du Souverain dans le pays, mourut en 1700. Il épousa *Judith*, fille de noble *Guillaume Tribolet*, Conseiller d'Etat, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après ;
3. GUILLAUME, mort sans postérité en 1742 ;
4. DAVID-FRANÇOIS, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Saxe-Balby en 1696 ; son congé, lorsqu'il quitta cette Cour, est daté du 20 Août 1698 ; Capitaine d'une Compagnie Suisse de 200 hommes, au service du Duc de Savoie en 1704, nommé l'un des Lieutenans-Colonels de la Souveraineté de Neufchâtel en 1708, par le Roi FRÉDÉRIC Ier. Il mourut en 1729, sans postérité ;
5. Et JEAN-JACQUES DE CHAMBRIER, Officier dans le Régiment des Gardes Hollandoises de GUILLAUME III, Roi d'Angleterre, mort jeune, sans être marié.

VIII. PIERRE DE CHAMBRIER, nommé Conseiller d'Etat & Tresorier-Général pour le Roi FRÉDÉRIC Ier, en 1708, mourut en 1744. Il épousa *Marguerite*, fille de noble *Georges de Montmollin*, Conseiller d'Etat, dont :

IX. JOSUÉ DE CHAMBRIER, Seigneur de Travanet, Saint-Pierre, Trevisy, &c., en Languedoc, qui reçut la clef de Chambellan du Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME en 1731, à laquelle fut attachée une pension de 375 rixdalers ; il fut Conseiller d'Etat & Tresorier-Général de la

Principauté de Neufchâtel, & mouruten 1763. Il épousa *Henriette de Cabrol-Travanet*, d'une ancienne noblesse de Languedoc, dont :

1. CHARLES-HENRI, qui suit ;
2. Et JEAN-PIERRE DE CHAMBRIER-TRAVANET, Colonel d'Infanterie au service des Etats-Généraux, qui épousa SALOMÉE DE CHAMBRIER, dont :

   Un fils en bas âge, en 1785.

X. CHARLES-HENRI DE CHAMBRIER, Conseiller au Conseil d'Ambassade de S. M. à Berlin, en 1748, Conseiller d'Etat de la Principauté de Neufchâtel en 1751, quitta Berlin en 1764, & mourut en 1769. Il épousa *Charlotte-Albertine Pury*, remariée à JEAN-FRANÇOIS Baron DE CHAMBRIER, fille de noble *Charles-Albert*, ci-devant Officier au service de France, dont :

XI. CHARLES-HENRI DE CHAMBRIER, IIe du nom, né en 1767, Pensionnaire de l'Académie-Royale des Gentilshommes à Berlin.

DEUXIÈME BRANCHE.

VIII. FRÉDÉRIC DE CHAMBRIER, second fils de Josué, & de *Judith Tribolet*, servit pendant quelque tems en France, nommé Conseiller d'État, Commandant & Châtelain du Landeron par le Roi FRÉDÉRIC Ier en 1709, mourut en 1746. Il épousa MARIE-MARGUERITE DE CHAMBRIER, dont :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. PHILIPPE, Lieutenant-Colonel au service des Etats-Généraux, & Commandant en chef de la Colonie de Surinam, mort en 1754, sans postérité ;
3. JOSUÉ, Major & Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suisse de Chambrier au service des Etats-Généraux, mort en 1756 sans postérité ;
4. BENOÎT, Officier au service de France dans le Régiment Suisse dans la Marine de Karra, mort en 1742 ;
5. Et HENRI DE CHAMBRIER, Officier dans le même Régiment, mort en 1741.

IX. CHARLES-LOUIS DE CHAMBRIER, Seigneur d'Oleires, Officier en 1709, dans le Régiment des Gardes-Suisses en Hollande, passa en 1717 dans le Régiment Suisse de Chambrier, comme Capitaine, Lieutenant-Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes en 1728, Major en 1737, du Régiment Suisse d'Hishel, Lieutenant en 1745, fut blessé au siège de Tournay. La suite de ses blessures l'obligèrent

à quitter le ſervice, ayant un brevet du Stathouder, pour la levée du Régiment qui lui étoit deſtiné, ſe retira en 1747, avec une penſion & le grade de Colonel; il ſervit avec diſtinction, & mourut en 1770. Il épouſa *Marie-Marguerite de Brun*, fille de noble *Jean-Pierre*, Seigneur d'Oleires, dont:

X. Jean-Pierre, Baron de Chambrier, Seigneur d'Oleires, né en 1753, nommé en 1780, par Sa Majeſté, ſon Envoyé Extraordinaire à la Cour de Turin, & l'un de ſes Chambellans, non marié en 1785.

PREMIER RAMEAU.

VII. Henri de Chambrier, né en 1657, quatrième fils de Pierre, prêta ſerment en 1693 au Gouverneur du pays, comme Banneret ou chef choiſi du Corps de la Bourgeoiſie de Neufchâtel, portant la bannière ou l'étendard du Prince, mourut en 1700. Il épouſa Susanne de Chambrier, dont:

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Pierre de Chambrier, né en 1695, nommé Conſeiller d'Etat en 1727, mort en 1774, ſans poſtérité.

VIII. Henri de Chambrier, IIe du nom, né en 1688, nommé Banneret de Neufchâtel en 1741, prêta ſerment en cette qualité entre les mains du Gouverneur de S. M., & mourut en 1761. Il épouſa *Eſther Jacquet*, fille de noble *Pierre-Jean*, Conſeiller d'Etat, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Frédéric, né en 1726, Enſeigne en 1745, dans le Régiment Suiſſe d'Hirtrel, au ſervice de Hollande, Capitaine-Lieutenant en 1747, bleſſé dangereuſement au ſiège de Berg-op-Zoom, obligé de quitter le ſervice. Il avoit paſſé dans le Régiment de Chambrier & s'eſt retiré avec le brevet de Capitaine & une penſion, vivant, non marié, en 1785.

IX. Pierre de Chambrier, né en 1721, mourut en 1761. Il épouſa Jeanne-Henriette de Chambrier-Travanet, dont:

X. Frédéric de Chambrier, né en 1753, Sous-Lieutenant en 1773, dans le Régiment Suiſſe de Caſtellay, au ſervice de France, vivant, non marié, en 1785.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Abraham Chambrier, ſecond fils de Pierre, & d'*Iſabeau de Graffenried*, acquit du Souverain la moitié du fief de Grand-Jacques, qu'il réunit à l'autre moitié qu'il avoit déjà; fut pourvu par Henri II, Prince de Neufchâtel, de l'office de Conſeiller d'Etat & de Tréſorier-Général en 1630. On conſerve pluſieurs lettres de ce Prince qui prouvent ſa bienveillance pour lui. Il mourut en 1642. Il épouſa *Marguerite du Tiller*, fille de noble *Jean-François*, Membre du Conſeil Souverain de la République de Berne, & de *Marguerite de Bomtellen-Vauxmarcus*, dont:

1. Rodolphe, qui ſuit;
2. Et Daniel Chambrier, qui ſervit pendant quelque tems en France & fut pourvu enſuite par le Souverain de l'office de Capitaine & Chatelain de Vauxmarcus. Il mourut en 1684, laiſſant:
   1. N..., père de Daniel, Officier dans le Régiment Suiſſe de Chambrier, qui ſe diſtingua à la bataille de Denain en 1711; il y fut tué & ſa deſcendance éteinte;
   2. Rodolphe, Capitaine dans le Régiment Suiſſe d'Erlach, au ſervice de France;
   3. Et Hugues, Officier dans le même Régiment. Ils ſervirent avec diſtinction, & moururent jeunes ſans avoir été mariés.

VI. Rodolphe de Chambrier prêta hommage, en 1656, au Souverain, pour le Fief de Grand-Jacques; fut nommé Tréſorier-Général en 1662, Conſeiller d'Etat en 1669, & mourut en 1669. Il épouſa *Suſanne Marval*, fille de *François*, Conſeiller d'Etat, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Et Daniel de Chambrier, auteur du deuxième rameau rapporté ci-après.

VII. François de Chambrier, né en 1663, ſervit pendant quelque tems dans le Régiment des Gardes-Suiſſes en France; fut nommé Conſeiller d'Etat & Maire de Neufchâtel en 1702; ſouvent envoyé aux diètes pour différentes négociations, à la reſcripts des Rois Frédéric Ier & Frédéric-Guillaume, ſont des témoignages de la bienveillance dont ils l'honoroient. Il mourut en 1730, laiſſant de Salomée de Chambrier:

1. Jean, Baron de Chambrier, nommé en 1722 Miniſtre du Roi Frédéric-Guillaume, à la Cour de France; reçut en 1724, des mains de Sa Majeſté, l'Ordre de la Généroſité; obtint la même année l'expectative du premier Canonicat au Chapitre d'Havelberg; nommé par Sa Majeſté le Roi régnant, ſon Envoyé Extraordinaire en la

même Cour. Il ſe rendit en 1751 à Wezel, mandé par le Roi, attaqué d'une maladie mortelle. Il fut honoré deux fois de la préſence de Sa Majeſté, & finit ſes jours dans cette ville, ſans poſtérité;

2. François, qui ſuit;

VIII. François, Baron de Chambrier, prêta hommage en 1752, pour la moitié du fief de Grand-Jacques, & mourut en 1757. Il épouſa *Roſe-Marguerite Meuron*, fille de noble *Etienne*, Conſeiller d'Etat, dont:

François, Chambellan de Sa Majeſté en 1764, à Berlin, mort à Paris, ſans être marié, en 1781;

Et Salomé de Chambrier, Colonel d'Infanterie au ſervice des Etats-Généraux;

Et Daniel de Chambrier, qui ſuit.

IX. Daniel, Baron de Chambrier, né en 1708, nommé, par le feu Roi Frédéric-Guillaume, Conſeiller d'Etat en 1738, Doyen & Préſident de ce Corps en 1769, épouſa *Suſanne-Marguerite de Luze*, dont:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Samuel, né en 1744;
3. Et Rodolphe de Chambrier, né en 1755, Officier au Régiment de Blumenthal, en garniſon à Stargard en Pruſſe.

X. Jean-François, Baron de Chambrier, né en 1740, Conſeiller d'Ambaſſade de Sa Majeſté en 1781, épouſa *Charlotte-Albertine de Pury*, veuve, en 1769, du Baron Charles-Henri de Chambrier, dont:

Une fille en bas âge, en 1785.

DEUXIÈME RAMEAU.

VII. Daniel de Chambrier, ſecond fils de Rodolphe, & de *Suſanne de Marval*, ſervit en Piémont en 1690, comme Capitaine, dans le Régiment de Montbrun, & Aide-de-Camp du Lord Duc de Schomberg, Général de l'Armée des Alliés, bleſſé dangereuſement, en 1693, à la bataille d'Orbaſſan ou de la Marſaille. Il paſſa d'abord après en Angleterre pour demander de l'emploi au Roi Guillaume; en obtint le Brevet de Major & 100 guinées pour ſes équipages. Il leva, en 1696, une Compagnie de 200 hommes Suiſſes, au ſervice des Etats-Généraux, qui fit partie d'un corps particulier dont le Roi lui donna le commandement. Réuni, en 1678, au Régiment de Muralt, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, il obtint ce Régiment, en 1702, après le ſiège de Kaiſerſwerth, où il fut dangereuſement bleſſé, & le Colonel de Muralt tué. Il fit toute la guerre de la ſucceſſion, & s'y diſtingua; priſonnier à l'affaire de Denain en 1711. Il étoit Brigadier en 1709, & ſervit comme tel dans le corps que les Hollandois envoyèrent en Angleterre, en 1715, contre les rebelles; fut choiſi, en 1717, Gouverneur du Prince d'Orange; nommé Général-Major en 1727, & mourut en 1728. Il épouſa *Catherine-Gratiane de Schwertz-Landas*, d'une ancienne nobleſſe de Flandre, dont:

1. Samuel, qui ſuit;
2. Ludovic-Guillaume, né à Bois-le-Duc, en 1709, Officier dans le Régiment de Chambrier, mort en 1726 ſans poſtérité;
3. Et Jeanne-Lucrèce de Chambrier, qui épouſa, en 1725, à Bois-le-Duc, *Jean de Sayer*, Gentilhomme Ecoſſois, Brigadier au ſervice des Etats-Généraux.

VIII. Samuel de Chambrier, né à Bois-le-Duc en 1705, reçut une partie de ſon éducation à la Cour du Prince d'Orange; Officier en 1721, dans le Régiment de Chambrier; Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, en 1737, dans le Régiment d'Hichel; Colonel d'un Régiment de ſon nom en 1748; réformé en 1751; Général-Major en 1766; Lieutenant-Général en 1779; vivant à Bois-le-Duc, ſans être marié, & ayant pour unique héritière ſa nièce *Jeanne-Lucrèce de Sayer*, Comteſſe douairière de *Limbourg-Styrum*, dont pluſieurs fils au ſervice des Etats.

QUATRIÈME BRANCHE CADETTE éteinte en 1743.

III. Jean de Chambrier, troiſième fils de Pierre, & de *Jacqueline du Vieil-Marché*, s'attacha au ſervice de France; capitula, en 1515, pour la levée d'une Compagnie de 400 hommes, par moitié avec un autre Officier; ſervit comme Maréchal-Général des Régimens Suiſſes, dans l'armée du Duc d'Alençon; obtint ſon congé de ce Prince en 1576. On voit, dans pluſieurs actes, qu'il fut compris avec ſes frères Benoît, Pierre & Georges, dans les difficultés qu'ils eurent à ſoutenir contre la famille de Prangin, Gouverneur de Neufchâtel; ces divers actes ſervent du moins à établir la filiation; il mourut en 1582, laiſſant:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jacques Chambrier, qui fut Gentilhomme de la Maiſon du Prince Henri II; éta-

bli Maire en chef de Valengin en 1618, & mort ſans poſtérité.

IV. Jean de Chambrier, Gentilhomme de la Maiſon du Prince Henri II, par Brevet du 17 Septembre 1618, dans lequel le Souverain reconnoît ſon ancienne nobleſſe, mourut en 1642. Il épouſa *Suſanne Merveilleux*, fille de noble *David*, Conſeiller d'Etat, dont :

1. Samuel, nommé, en 1643, Tréſorier-Général du Souverain, Conſeiller d'Etat en 1644, Doyen & Préſident de ce corps pendant long-tems. Il reçut pluſieurs fois des lettres du Prince qui prouvent ſes ſervices, & mourut en 1675. Il épouſa *Suſanne d'Eſtavayer*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Buſſi-Mézières, &c., au Pays de Vaud, dont :

   Susanne, mariée à Henri Chambrier, Banneret de Neufchâtel, dont la deſcendance ſubſiſte.

2. Henri, qui ſuit ;
3. Et David Chambrier, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, en 1625, au ſervice du Duc de Savoie, mort jeune, ſans poſtérité.

V. Henri Chambrier commanda le ſecours envoyé par le Souverain à la République de Berne, en 1653, pour ſa défenſe, à l'occaſion d'une révolte qu'elle eſſuya. Il reçut de ce canton, par reconnoiſſance de ſes ſervices, une médaille d'or accompagnée d'une lettre flatteuſe. Il épouſa *Marie Brun*, fille de noble *Jean*, & de *Marie Watteville*, dont :

VI. Ferdinand Chambrier, qui ſervit en France, dans ſa jeuneſſe, & mourut en 1668. Il épouſa *Marguerite de Montmollin*, dont :

VII. Jonas de Chambrier, qui fut nommé, par le Souverain, Conſeiller d'Etat & Procureur-Général en 1705. Il contribua beaucoup à faire reconnoître les droits du Roi Frédéric Ier à la ſucceſſion de Neufchâtel; le Prince daigna lui écrire qu'il en étoit informé; Conſeiller privé du Roi Frédéric-Guillaume, en 1713, il mourut en 1743. Il épouſa Lucrèce de Chambrier, dont :

VIII. Samuel de Chambrier, Conſeiller d'Etat en 1725, qui fut pourvu de l'office de Procureur-Général de cette Principauté, par la réſignation de ſon père, agréée de la Cour, en 1730, & mourut en 1736. Il épouſa Elisabeth de Chambrier, dont trois filles.

Les armes : *un champ d'or, au chevron droit, entrelaſſé d'un autre renverſé de ſable, à la faſce de même, brochant ſur le tout.* Cimier : *un hérault d'armes, portant dans ſa main droite une maſſe d'armes, qu'il appuie ſur ſa hanche, couvert d'un bonnet à l'Albanoiſe & d'une bandée d'or & de ſable.* Supports : *deux lions.*

Par diplôme, dont le Roi Frédéric Ier honora cette famille, en 1709, qui la reconnaiſſoit pour être d'ancienne nobleſſe, & qui l'agrégeoit comme telle à celle de tous ſes autres Etats, il lui accorda, par conceſſion, *un quartier portant la tête de l'aigle de Pruſſe, au champ d'argent.*

Le feu Roi Frédéric-Guillaume daigna accorder au feu Baron de Chambrier, ſon Envoyé à la Cour de France, *un écu d'argent ſur le tout, portant une aigle de ſable* couronnée *d'or*, qui eſt celle du Royaume de Pruſſe. Cette conceſſion a paſſé, avec l'agrément de Sa Majeſté le Roi régnant, à ſes deux frères & au Baron de Chambrier, Conſeiller d'Ambaſſade à Berlin, mort en 1769.

(Généalogie dreſſée ſur copie des titres vidimés & légaliſés de deux Notaires & de Samuel de Merval, Préſident du Conſeil d'Etat, établi par Sa Majeſté le Roi de Pruſſe en ſa Souveraineté de Neufchâtel; ces copies à nous préſentées en bonne forme.)

CHAMBRIER, en Dauphiné. Louis de Chambrier, Seigneur de la Maiſon-Forte des Granges, né en 1699, chef de la branche aînée de cette ancienne Maiſon, eſt marié & a des enfans.

SECONDE BRANCHE.

Jean-Baptiste de Chambrier-Chaléon, Doyen du Parlement de Grenoble, épouſa *Marguerite de Bardonnenche*, dont :

1. Laurent-César, qui ſuit ;
2. Jean-Etienne, appelé l'*Abbé de Chaléon*, Vicaire-Général du Diocèſe de Meaux ;

Et deux filles, Religieuſes dans le noble Prieuré de Montfleury, même province.

Laurent-César de Chambrier-Chaléon, Seigneur de l'Albe, Bivan, Baron de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement de Grenoble, non marié.

Les armes : *d'azur à une tour & chambre crénelées d'argent, maçonnées, feneſtrées & portillées de ſable.*

CHAMBUT, en Breſſe : *d'argent, au lion de ſable couronné d'or.*

CHAMIGNY : *faſcé, enté d'argent & de gueules de ſix pièces.*

CHAMILLART. Guy de Chamillart, Intendant à Caen, mourut en 1675, & laiſſa de *Catherine Compaing* :

Michel de Chamillart, Secrétaire d'Etat de la Guerre & Contrôleur-Général des Finances, Miniſtre d'Etat & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, qui obtint la réunion des Seigneuries de Courcelles, Château-Sénéchal, Verron & autres Châtellenies au Comté de la Suze, & nouvelle érection dudit *Comté* en ſa faveur par Lettres du mois de Mai 1720, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 20 Août 1722 & 27 Janvier 1723. Il eſt mort le 14 Avril 1721, & avoit épouſé, le 28 Novembre 1680, *Iſabelle-Thérèſe le Rebours*, ſa couſine germaine, morte au Château de la Suze au Maine le 26 Juillet 1731, âgée de 74 ans, fille de *Jean*, Maître des Comptes, & d'*Eliſabeth-Anne Compaing*. Ils eurent :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Catherine-Angélique, morte le 19 Février 1739, âgée de 50 ans, mariée, le 14 Juin 1698, à *Thomas de Dreux*, Marquis de Brezé ; ils eurent pluſieurs enfans. Voy. DREUX DE BREZÉ ;
3. Marie-Thérèse, morte ſans enfans le 3 Septembre 1716, mariée, le 24 Novembre 1701, à *Louis*, Duc *de la Feuillade*, Maréchal de France, mort le 29 Janvier 1725 ;
4. Et Geneviève-Thérèse, morte le 31 Mai 1714, mariée, le 14 Décembre 1702, à *Guy-Nicolas de Durfort*, Duc de Lorges, dont elle fut la première femme.

Michel de Chamillart, II^e^ du nom, Marquis de Cany, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon du Roi, eſt mort avant ſon père le 23 Juillet 1716, âgé de 27 ans. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1708, *Marie-Françoiſe de Rochechouart*, née le 1^er^ Janvier 1686, remariée, le 10 Décembre 1722, à *Jean-Charles de Talleyrand*, Prince de Chalais, mort le 24 Février 1757. Elle étoit fille de *Louis*, Duc de *Mortemart*, & de *Marie-Anne Colbert*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Louis-Michel, qui ſuit ;
2. N..., *Comte de Chamillart*, établi en Périgord, marié, en 1762 ou 63, à une Demoiſelle de condition ;
3. N..., *Abbé de Chamillart* ;
4. Et Marie-Eliſabeth, mariée, en 1732, à *Daniel-Marie-Anne*, Marquis *de Talleyrand*, Comte de Grignols, dont elle fut la ſeconde femme, & en a eu des enfans.

Louis-Michel de Chamillart, Comte de la Suze, né le 8 Février 1709, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées le 10 Mai 1748, fait Gouverneur du Mont-Dauphin en 1764, a épouſé, en Février 1748, *Anne-Madeleine Chauvelin*, née le 19 Novembre 1727, ſeconde fille de *Germain-Louis*, Marquis de Groſbois, ancien Garde-des-Sceaux, & d'*Anne Cahouet-de-Beauvais*. De ce mariage vint une fille, mariée à *Louis-Henri de Villeneuve*, Marquis de Trans, Chevalier de Saint-Louis, ancien Colonel du Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie.

Les armes : *d'azur, à une lévrette d'argent, colletée de gueules ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de ſable.*

CHAMILLY, voy. BOUTON-CHAMILLY.

CHAMISSOT, en Champagne : *d'argent à cinq tréfles poſés en ſautoir de ſable en chef, & deux mains dextre & ſeneſtre renverſées de même, poſées en pointe.*

*CHAMOY, Terre & Seigneurie entre Troyes & Saint-Florentin, appartenant à Pierre-Jacques de Rousseau de Chamoy, Chevalier, Seigneur de ladite Terre & autre lieux. Voyez ROUSSEAU DE CHAMOY.

CHAMP-D'ASSANT. Jean-Baptiste du Champ-d'Assant, Chevalier, Seigneur de la Motte & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, ſeul de ſa famille, qui eſt une des plus anciennes de nom & d'armes, & des mieux alliées du Comté de Bourgogne, a épouſé, le 10 Février 1755, dans la Chapelle du Château de Montramé, en Brie, *Roſalie-Louiſe du Tillet*, fille de *Charles-Claude du Tillet*, Chevalier, Seigneur de Boui-Montramé, Chalmaiſon, Chalante-la-Petite, Vicomte de la Malmaiſon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Aide-Major & Enſeigne des Gardes-du-Corps, & de *Marie-Marguerite de Cœuret-de-Nesle*. Ces deux familles ſont connues par leurs charges & leurs alliances.

* CHAMPAGNE, Province de France, érigée en *Comté-Pairie*, qui a eu ſes Comtes particuliers ſortis des Comtes de *Vermandois*, iſſus, par mâles, du ſang de Charlemagne.

Robert de Vermandois, quatrième fils d'Herbert II, Comte de Vermandois, s'empara de la ville de Troyes ſur l'Evêque Angeſile, vers le milieu du X^e ſiècle, & fut premier Comte de Troyes. Herbert, Comte de Meaux, ſon frère, lui ſuccéda en 964. Etienne, ſon fils, mourut ſans enfans en 1030.

Eude, Comte de Chartres & de Blois, s'empara de la ſucceſſion de ce dernier, & fut le premier qui porta le titre de *Comte de Champagne*. Ses ſucceſſeurs y joignirent celui de *Palatin*, parce qu'ils avoient juridiction, au nom du Roi, ſur les Officiers du Palais de ſa Maiſon; & comme par la ſuite les Empereurs d'Occident accordèrent le titre de *Comte-Palatin* à des Seigneurs d'Allemagne, le Comte de Champagne ſe qualifia auſſi *Comte-Palatin de France*.

Les Comtes de Champagne, Pairs de France, avoient ſept Comtes qui étoient Pairs & Comtes de Champagne, ſavoir: les Comtes de *Joigny*, *Rethel*, *Brienne*, *Porcien*, *Grandpré*, *Rouſſy* & *Brennes*.

La généalogie des Comtes de Champagne, dans *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome II. p. 835 & ſuiv., commence à

Thibaut I^er, dit *le vieux* & *le Trucheur*, mort en 978.

Thibaut IV, ſurnommé *le Grand*, eſt le premier qui prit le titre de *Comte-Palatin de Champagne*. Il fit de grands biens à l'Abbaye de Clairvaux, & mourut le 10 Janvier 1152.

Henri, ſon fils, Comte-Palatin de Champagne, qui portoit: *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées & contre-potencées d'or*, épouſa Marie de France, Ducheſſe de Guyenne, fille aînée de Louis VII.

Thibaut VI, ſon petit-fils, Comte de Champagne & de Brie, puis Roi de Navarre, ſurnommé *le faiſeur de Chanſons*, portoit: *écartelé, aux 1 & 4 de Navarre, & aux 2 & 3 de Champagne*.

Sa poſtérité a fini à

Jeanne, Reine de Navarre, Comteſſe-Palatine de Champagne & de Brie, ſa petite-fille, fondatrice du Collège de Navarre à Paris l'an 1304, morte en 1304, mariée à Philippe-*le-Bel*. Par ce mariage les Comtés de Champagne & de Brie entrèrent dans la Maiſon Royale de France, & furent enſuite

unis à la Couronne en 1361, par le Roi Jean, qui dédommagea les deſcendans de Louis-Hutin, des droits qu'ils y prétendoient.

Les Comtes-Palatins de Champagne ſont au nombre de onze. Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Moréri, du Cange, Sainte-Marthe, Labbe, Dupui, &c.

CHAMPAGNE, Maiſon originaire des Provinces d'Anjou & du Maine. Un Mémoire dreſſé ſur les titres dit que

I. Hubert, Sire d'Arnay, auroit pu être un puîné des anciens Comtes du Maine, c'eſt le ſentiment de l'Abbé le Laboureur, en ſes *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*, tom II. Cet Hubert vivoit ès années 980, 985 & 997. Il mourut avant 1002, ſous le règne du Roi Robert, fils de Hugues-*Capet*. Il épouſa, en 997, *Eremburge* ou *Ermengarde*, Dame de *Vihers*, remariée l'an 1002 à *Hervé de Sablé*, ſurnommé *Raſorius*, dont elle eut *Raoul* & *Bernier de Sablé*, tués à la bataille de Pont-le-Voy, à la fleur de leur jeuneſſe, en 1016. Elle étoit fille, ſelon l'Auteur ci-deſſus cité, ou nièce, ſelon d'autres, d'*Albéric*, Sire de *Montmorency*, Connétable de France. Elle eut en dot de Foulques Nerra, Comte d'Anjou, ſon couſin-germain, la Terre de *Vihers*, ſituée ſur les confins d'Anjou & du Maine, appelée *la Campagne de Parcé*, qui comprend la *Baronnie de Champagne*, avec les Sireries de *Peſcheſeul*, d'*Avoiſe*, du *Bailleul*, & de *Saint-Martin de Parcé*, que les deſcendans d'Hubert d'Arnay ont toujours poſſédée juſqu'à Jean, Sire de Champagne, ſurnommé le *Grand Godet*, mort le 3 Juillet 1576. Ceci eſt prouvé par un titre de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dont les Moines prétendoient être Seigneurs Suzerains de ces Terres, que le Comte d'Anjou leur avoit données en partie, ce qui fut diſputé par Hubert, dit *Raſorius*, qui ſuit, fils du premier Hubert, nommé dans le préſent titre *Arnetto*, alias *Harnotto*, & ſa femme, *Eremburge de Vihers*, y eſt qualifiée *couſine germaine de Foulques Nerra, Comte d'Anjou*. Il paroît par là que cet Hubert d'Arnay tenoit le premier rang parmi la plus haute Nobleſſe des Provinces d'Anjou & du Maine, puiſqu'un Comte Souverain lui donnoit ſa couſine en mariage. Ils eurent:

II. Hubert, II^e du nom, Sire d'Arnay, de Vihers, & de la Champagne de Parcé, qui fut ſurnommé *Raſorius*, parce qu'il avoit été

élevé jeune par *Hervé de Sablé*, dit *Raſorius*, ſecond mari de ſa mère. Il fut tué le 6 Juillet 1016, à la bataille de Pont-le-Voy-ſur-le-Cher, gagnée ſur le Comte de Chartres, par FOULQUES NERRA, Comte d'Anjou. Il avoit épouſé *Ildeburge de Beauvoir-Mayenne*, fille puînée d'*Iſemberg de Beauvoir-Mayenne*, Seigneur Souverain du Ludes, de Beauffort & de Pithiviers en Beauce, Diocèſe d'Orléans, & d'*Ildeburge de Château-du-Loir*, dont :

III. HUBERT, IIIe du nom, Sire d'ARNAY, de Champagne, Vihers, Saint-Martin de Parcé, du Bailleul, Avoiſe, Peſcheſeul, Baiſſé, &c., qui défit un Prince Sarraſin ; fonda le Prieuré de Saint-Léonard, près Duretal, comme il paroît par le titre de cette fondation de 1050 ; & reçut en don le Château de Duretal, de *Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou, en 1059. Il quitta le *ſurnom d'Arnay*, pour prendre celui de *Champagne*, que ſa poſtérité a conſervé. Il épouſa, en 1080, *Eliſabeth de Mathéfelon*, Dame de Mathéfelon en Anjou, à condition que le fils aîné qui naîtroit de cette alliance, prendroit le ſeul nom de *Mathéfelon*, & que les puînés conſerveroient celui de *Champagne*. Ils eurent :

IV. HUBERT, IVe du nom, Baron de MATHÉFELON, Sire DE CHAMPAGNE, Vihers, Arnay, Clervaux, Duretal, Avoiſe, Parcé, du Bailleul, Peſcheſeul, Champigny, Baiſſé, Saint-Léonard & Ravaudun, *premier Baron* d'Anjou & du Maine, qui fut préſent à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault l'an 1112, par Pierre, Seigneur de Chemillé : ce qui eſt confirmé par un titre de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, où il eſt qualifié de *Très-Illuſtre Hubert de Champagne, Seigneur de Parcé, Baron de Duretal*, & ſa femme y eſt nommée. Ils fondèrent enſemble le Prieuré de Jouy en 1116, & cette même année HUBERT DE MATHÉFELON donna à l'Abbaye de Saint-Aubin la dixième partie des deniers du péage de Duretal, à la charge de dire une Meſſe chaque ſemaine. Il rendit de grands ſervices au Comte FOULQUES D'ANJOU, dans ſes guerres contre le Roi d'Angleterre, & commanda les 100 hommes d'armes, & 200 Archers qui facilitèrent la victoire remportée ſur les Anglois, à la bataille de Séez, l'an 1115. Les *Annales d'Anjou* ſe trompent, lorſqu'elles attribuent cette gloire à HUGUES DE MATHÉFELON, ſon fils, & à THIBAUT, ſon petit-fils. Il eut d'*Agnès de Bretagne* :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et AVOISE DE CHAMPAGNE, dont on ignore la deſtinée.

V. HUGUES, Ier du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Sire DE CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, du Bailleul, Champigny, Baiſſé, la Ferté, Leſigné, Clervaux, St.-Léonard, Bazoges & Ravaudun, *premier Baron* d'Anjou & du Maine, embraſſa le parti de Liſiard de Sablé, contre Geoffroy Plantegeneſt, Comte d'Anjou, & fonda l'Abbaye de Chalocé. Il eut de *Jeanne de Sablé*, ſœur de *Liſiard de Sablé*, & fille de *Robert*, Ier du nom, Seigneur de *Sablé*, & de *Herzinde*, Dame de *la Suze* :

1. THIBAUT, qui ſuit ;
2. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Champagne* & de *Parcé*, rapportée ci-après ;
3. ETIENNE, nommé parmi les Seigneurs priſonniers de RICHARD, Roi d'Angleterre, à la bataille de Carcelles l'an 1198 ;
4. Et LISIARDE, dont l'alliance eſt ignorée.

VI. THIBAUT, Ier du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Chaumont, &c., *premier Baron* d'Anjou, augmenta les rentes de l'Abbaye de Chalocé des dîmes d'Azay & de Boudray ; & par Lettres-Patentes données à la Flèche l'an 1210, il commanda à tous ſes vaſſaux & ſujets d'aller faire garde dans ladite Abbaye, qu'il prend, ſuivant les Lettres, en ſa protection. Il ſervit en la guerre de Poitou en 1214, ſe trouva aux ſièges & priſes d'Angers, de Moncontour & de Beauffort ; fonda en 1233 le Prieuré conventuel du Port-en-Geard, ſitué dans la Paroiſſe d'Entrâmes. Il eut de *Jeanne de Bruyères* :

1. FOULQUES, qui ſuit ;
2. GUYON, Baron de Chaumont, qui fonda le Prieuré de ce nom, & mourut Moine à l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers ;
3. Et SAMUEL, mort jeune.

VII. FOULQUES, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Juvigny, Saint-Ouen, Entrâmes, Azay, &c., *premier Baron d'Anjou*, donna aux Religieuſes de Seiche toutes les dîmes qu'il avoit en ſa Baronnie de Mathéfelon, & fit conſtruire à neuf leur Egliſe en 1251. Il tranſigea en 1260, avec l'Abbé de Saint-Serge d'Angers & ſes Moines, & échangea, l'an 1265, les Fiefs & Seigneuries des

Ponts de Mayenne, Faubourg de Laval, avec Guy VII, Sire de Laval, qui lui donna en échange la Terre de la Crotte. Il fit de riches dons à l'Abbaye de Chalocé, & pouſſé du zèle de ſes pères, il fit le voyage de la Terre-Sainte, ayant à ſa ſuite un grand nombre de Gentilshommes, ſes vaſſaux, après avoir fait ſon teſtament en 1269. A ſon retour il confirma ſes dons & legs, ſuivant Auguſtin du Pas, en ſon *Hiſt. Généalog. de pluſieurs Maiſons illuſtres de Bretagne*, pag. 326. Il épouſa, en 1248, *Alix de Vitré*, fille d'*André*, dernier Baron de *Vitré*, & de *Thomaſſe de Mathéfelon*, dont :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Foulques, Evêque d'Angers, d'abord Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale de cette Ville : il fut ſacré & fit ſon entrée le 17 Juin 1324. Il ſe trouva à la conférence qui fut tenue à Paris le 8 Décembre 1329, entre le Roi Philippe-*de-Valois*, & Pierre de Cugnières, parlant au nom de ce Prince, d'une part, & pluſieurs Prélats de France, de l'autre, au ſujet de la puiſſance ſpirituelle & temporelle : cette conférence fut continuée le 15 & le 22 du même mois à Paris ; le 29 & le 30 à Vincennes ; & l'Evêque d'Angers aſſiſta à toutes ces ſéances, & à un Concile Provincial, convoqué à Château-Gontier, ſous Pierre Fréteau, Archevêque de Tours, en 1336. Il mourut en odeur de ſainteté le Mardi avant la Fête de Noël 1355, dans un âge fort avancé, & fut enterré dans le Chœur de ſon Egliſe Cathédrale, où l'on voit ſon épitaphe ;
3. Catherine, Abbeſſe de St.-Georges de Rennes l'an 1294, morte le 29 Avril 1317 ;
4. Et Phillippe, Religieuſe, puis Abbeſſe de St.-Georges de Rennes après ſa ſœur, morte l'an 1325.

VIII. Hugues, IIe du nom, Baron de Mathéfelon & de Duretal, Seigneur d'Entrâmes, Azay, Juvigné, Saint-Ouen, &c., *premier Baron* d'Anjou, confirma les donations & fondations que ſon père avoit faites, tant à l'Abbaye de Chalocé, qu'aux Religieuſes de Seiche, auxquelles il donna toutes les dîmes qu'il avoit en ſa Baronnie de Mathéfelon, tant par eau que par terre. Il aſſiſta avec les Seigneurs de Craon, de Beaumont, de Vendôme, & de Chartres, à la cérémonie du Baptême de Jean-Baptiste de France, qui fut depuis le Roi Jean, faite au Mans le 26 Avril 1319. Il eſt inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Chalocé

en Anjou. Il eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

1. Thibaut, qui ſuit ;
2. Et Ænotte ou Œnotte, mariée à *Foulques*, Sire de *Bazeille*.

IX. Thibaut, IIe du nom, Baron de Mathéfelon & de Duretal, Seigneur d'Entrâmes, Azay, Juvigné, la Chapelotte, Saint-Ouen, Breviande & Maupas, *premier Baron* d'Anjou, premier Chambellan du Roi Philippe-*de-Valois*, ſervit dignement Jean de France, Comte d'Anjou, dans les guerres contre les Anglois ès années 1334 & 1336. Il ſe trouva au dégât d'Hainaut & au ſiège du Château de Thin-Lévêque près Cambray, fit des prodiges de valeur à la ſanglante bataille de Crécy, le 16 Août 1346, de même qu'à la défenſe de la Ville de Calais en 1353. Il mourut peu de tems après, & fut inhumé à Chalocé, laiſſant de *Luce de Quelaines* :

1. Foulques, Baron de Duretal, mort ſans poſtérité vers 1340, du vivant de ſon père, & enterré à Chalocé ;
2. Thibaut, qui ſuit ;
3. Et Alix, Abbeſſe de Saint-Georges de Rennes en 1352, & morte en 1370.

X. Thibaut, IIIe du nom, Baron de Mathéfelon & de Duretal, Seigneur de Jars, Entrâmes, Azay, Juvigné, la Chapelotte, Saint-Ouen, Breviande, Maupas, Yvoy, Malvoiſine, la Crotte & Chaumont, *premier Baron* d'Anjou, fut réputé, avec le Connétable du Gueſclin, l'un *des plus vaillans, des plus nobles & des plus adroits Chevaliers de ſon ſiècle*, ſuivant la Chronique d'Anjou, qui ajoute que ce Thibaut de Mathéfelon ſervit dans l'armée que le Roi Charles V, dit le *Sage*, envoya en Bretagne en 1364, ſous les ordres du Connétable, & qu'il ſignala ſa valeur à la bataille d'Auray. Il ſuivit Louis, Duc d'Anjou, en Guyenne, où il ſe trouva en 1374, à la priſe de la Rochelle & à la réduction du Poitou ; & l'an 1378, aux ſiège & priſe de Bergerac, de Sainte-Foy & de Caſtillon. Il ſuivit le Duc de Bourbon en Barbarie, & ſe trouva au ſiège de la Ville d'Afrique en 1391. Il eſt inhumé à Chalocé dans le tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Melun au mois de Mai 1339, *Béatrix de Dreux*, morte en 1356, & enterrée dans l'Egliſe de Chalocé. Elle étoit fille de Robert, IIIe du nom, Seigneur de Beu, ſouverain Maître-d'Hôtel de Jeanne de Bour-

GOGNE, Reine de France, & de *Béatrix de Courlandon*, ſa première femme. Il eut :

1. PIERRE, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Jars & autres lieux, *premier Baron* d'Anjou, qui teſta en faveur de ſes ſœurs en 1389, étant allé faire la guerre en Hongrie aux Infidèles, avec l'élite de la Nobleſſe d'Anjou. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 24 Avril 1396, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne Painelle*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, fille de *Philippe Painelle*, Baron de Moyon, & d'*Iſabeau de Mailly ;*
2. JEANNE, Dame de MATHÉFELON & de Duretal, ſelon le teſtament de ſon frère, laquelle porta les principaux biens de ſa branche dans celle de *Larchevêque*, par ſon mariage avec *Guillaume*, dit *Jean Larchevêque*, Baron de Parthenay, & Seigneur de Soubiſe en Poitou, mort le 17 Mai 1407, fils de *Jean Larchevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marie Beaujeu ;*
3. ÆNOR DE MATHÉFELON, qui porta les Terres de Jars, d'Entrâmes, d'Azay, de la Chapelotte & d'Yvoy, dans la Maiſon de *Rochechouart*, par ſon mariage avec *Jean*, IIe du nom, Vicomte de *Rochechouart*, Conſeiller-Chambellan du Roi & du Duc de Berry. De cette alliance ſont deſcendus les Seigneurs *du Bourdet*, Marquis de Champdenier, de Faudoas & de Jars, rapportés dans le tom. IV des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 655, à l'occaſion du Duché-Pairie de *Mortemart*. Voy. ROCHECHOUART ;
4. & 5. BÉATRIX & MARIE DE MATHÉFELON, Religieuſes au Prieuré de Saint-Louis de Paſſy.

BRANCHE
des Seigneurs de CHAMPAGNE *& de* PARCÉ.

VI. BRANDELIS, Ier du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Saint-Léonard, Ravaudun, du Bailleul, Epinay, Boſſé, Leſigné, Bazoges & Champigny, *premier Baron* du Maine, ſecond fils d'HUBERT IV, & d'*Agnès de Bretagne*, teſta le 11 Septembre 1247, mourut en 1249, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre de Parcé, où l'on voit ſon tombeau. Il eut de *Louiſe de Rohan*, morte en 1257 & enterrée auprès de lui, qui étoit probablement fille d'*Alain IV*, Vicomte de *Rohan :*

1. FOULQUES, qui ſuit ;
2. GEOFFROY, Sire & Baron d'Epinay, marié à *Jeanne de Beaumont*, fille de *Jean*, Ier du nom, Vicomte *de Beaumont*, & de *Jeanne*,

Dame de *la Guierche*, & petite-fille de JEAN DE BRIENNE, Roi de Jéruſalem. Il eut :

1. GALLERAND, mort en 1308 ſans poſtérité ;
2. & 3. ALAIN & THIBAUT, morts jeunes ;
4. Et ALIX.

VII. FOULQUES, Ier du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Bazoges, Bailleul, &c., *premier Baron* du Maine, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1246, mourut en 1269, & fut inhumé à Saint-Pierre de Parcé. Il épouſa *Jeanne de Sully*, Dame en partie de Baugency, morte en 1261, & enterrée à Parcé, fille de *Henri*, IVe du nom, Sire de *Sully*, Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, dont :

1. JEAN, Sire de CHAMPAGNE, Seigneur de Bazoges & de Parcé, qui teſta le 15 Janvier 1287, & mourut ſans enfans de *Marguerite de Montitur ;*
2. Et FOULQUES, qui ſuit.

VIII. FOULQUES, IIe du nom, *aliàs* HUGUES, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Clervaux, du Bailleul, Ravaudun, Bazoges, &c., *premier Baron* du Maine, fit hommage de la Terre de Bazoges au Vicomte de Beaumont le 15 Juillet 1277, & étoit mort l'an 1290. Il épouſa *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Robert d'Harcourt*, Ier du nom, Seigneur de Beaumeſnil, & de *Jeanne de Saint-Eclairian*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GEOFFROY, Chevalier, auquel le Roi PHILIPPE-*de-Valois*, en récompenſe de ſes ſervices, fit don d'une maiſon, terres & vignes & autres biens. Il eſt qualifié, dans l'acte de 1328, *Général & Maréchal des Armées de S. M. Très-Chrétienne*. C'eſt lui à qui on fut redevable, après le Roi, du gain de la bataille de Montcaſſel, donnée le 21 Août 1328, contre les Flamands.

IX. JEAN, Ier du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Ravaudun, du Bailleul, Clervaux, Leſigné, Bazoges, &c., *premier Baron* du Maine, rendit un aveu au Vicomte de Beaumont le 2 Avril 1290, mourut en 1335, & fut inhumé à St.-Pierre de Parcé. Il avoit épouſé *Iſabelle de Bazeilles*, fille de *Foulques*, Sire de Bazeilles & d'*Œnor de Mathéfelon*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. THIBAUT, Chevalier, tué à la bataille de Cocherel le 23 Mai 1364 ;
3. FOULQUES, mort en bas âge ;

4. Et Béatrix, mariée à *Louis le Clerc*, Seigneur de Juigné.

X. Jean, IIe du nom, Sire de Champagne, Parcé, Peſcheſeul, du Bailleul, Avoiſe, Ravaudun, &c., *premier Baron* du Maine, né au Château de Peſcheſeul le 7 Janvier 1317, fut créé *Chevalier-Banneret* à Abbeville en 1326, peu après Capitaine de 100 Lances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Touraine. Il teſta le 23 Avril 1352, & fut tué avec ſon frère cadet à la bataille de Cocherel, gagnée ſur les Anglois le 23 Mai 1364. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Octobre 1348, *Jeanne de Beaujame*, fille & unique héritière de *Bouchard*, Chevalier, Seigneur de Villemaiſon, & de *Marguerite de Beauçay*, dont :

1. Brandelis, qui ſuit ;
2. Robert, Chevalier, qui ſervit le Roi en 1330 ;
3. Et Jean, Chevalier, qui ſervit auſſi le Roi, ayant dans ſa Compagnie un Chevalier, 35 Ecuyers & un Archer, ès années 1380, 1381, 1382 & 1383. Il avoit fait montre à Blois le 2 Février 1370.

XI. Brandelis, IIe du nom, Sire de Champagne, Parcé, Peſcheſeul, du Bailleul, &c., *premier Baron* du Maine, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, rendit aveu le 4 Juillet 1393, devant Marie, Reine de Jéruſalem & de Sicile, Ducheſſe d'Anjou, Comteſſe de Provence, du Maine & de Touraine, ayant la garde-noble & adminiſtration du Roi Louis, ſon fils. Il eſt qualifié, dans cet hommage, de *notre très-cher & bien amé couſin, qui tient de nous en franc-aleu noble, & à titre de Sirerie & Principauté, les Terres d'Avoiſe & de Peſcheſeul.* Il fonda, par contrat du 18 Mars 1375, trois Canonicats à St.-Martin de Parcé, où il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres le 10 Mars 1411. Il épouſa *Jeanne*, Dame de *la Reaulté*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Reaulté*, en Anjou, & de *Jeanne de Manubier*, Dame de Bois-Dauphin, de la Grange & d'Eſtave, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hardouin, Seigneur de Tucé, Grand-Chambellan de Sicile, Gouverneur & Grand-Bailli de Touraine. Le Roi René lui donna un Brevet de premier Conſeiller avec une penſion de 200 liv. tournois, par Lettres expédiées au Château d'Angers le 17 Mars 1434. Il prit le nom de *Tucé*, qui étoit celui de ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1437, à condition d'en prendre le nom & les armes, *Jeanne*, héritière de *Tucé*, fille du Baron de *Tucé*, puîné des anciens Comtes du Maine, & veuve de *Guillaume de Chources-Malicorne*, dit *de Tucé*, Seigneur de Clinchamps. Il eut :

1. Nicolas, Baron de Tucé, Seigneur de Milleſſe, &c., qui bâtit la Chapelle du Château de Tucé où il eſt inhumé, étant mort le Samedi 22 Mai 1529. Il épouſa *Françoiſe l'Eſpervier*, morte le 29 Février 1529, fille de *Georges*, Seigneur de la Bouvardière & de Montauban, dont :

   Jeanne, Baronne de Tucé, Dame de Milleſſe, &c., morte le 30 Décembre 1545, & enterrée en l'Abbaye de Champagne au Maine, mariée 1° à *Claude d'Aumont*, Seigneur d'Eſtrabonne ; & 2° par contrat du 9 Juillet 1525, à *François de Beaumanoir*, Baron de Lavardin, fils de *Jean de Beaumanoir*, IIe du nom, & d'*Hélène de Villeblanche*, ſa première femme ;

2. Geoffroy de Tucé, Chevalier, qui ſervit le Roi l'an 1477, ſuivant le compte des guerres de cette année ;
3. Et Anne de Tucé, mariée, par contrat du 23 Juin 1453, à *Charles de la Porte*, Seigneur de Saint-Marc ;
3. Guillaume, Chevalier, qui commanda les 7 Chevaliers & Ecuyers François au combat donné contre les 7 autres Chevaliers & Ecuyers Anglois, ſur la rivière de Ligne, au-deſſous du Château de Pont, en Saintonge, & ce fut lui ſeul qui reſta maître du champ de bataille ;
4. Et Jean de Champagne, dit *le Jeune*, mort en bas âge.

XII. Jean, IIIe du nom, Sire de Champagne, Lonvoiſin, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Bazeille, du Bailleul, &c., Duc de Barri au Royaume de Naples, *premier Baron* du Maine, Grand-Maréchal de Sicile, d'Anjou & de Provence, fut bleſſé à la bataille de Verneuil en 1424, & teſta le 9 Juin 1433. Il mourut à Angers le 27 Janvier 1436, & fut inhumé à Saint-Martin de Parcé. Il épouſa *Ambroiſie de Crénon*, fille unique & héritière de *Baudouin*, Seigneur *de Crénon* & de Broüaſſin, Bailli de Touraine, & de *Marie de Beuil*, ſœur de *Jean*, Ve du nom, Sire de *Beuil*, Comte de Sancerre, Amiral de France, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel à la pre-

mière promotion faite le 1er Août 1469. Il eut :

1. JEAN, IVe du nom, Sire de CHAMPAGNE, tué à la bataille de Verneuil au Perche l'an 1424, qui épouſa *Marie de Sillé*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sillé*, & de *Marie de Rieux*, dont :

   ANNE DE CHAMPAGNE, mariée à *René de Laval*, dit de *Raiz*, Seigneur de la Suze, laquelle donna, du conſentement de ſon mari, à BRANDELIS DE CHAMPAGNE, ſon couſin germain, les Terres de la Suze, de Loupelande & de Chauffour, par acte du 21 Septembre 1498. Elle fit une autre donation à BAUDOUIN DE CHAMPAGNE, frère dudit BRANDELIS, d'une partie de ſes meubles, par acte du 8 Juillet 1499, & mourut en 1501, après avoir fait ſon teſtament, par lequel elle ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-François de la Flèche ;

2. PIERRE, qui ſuit ;
3. 4. 5. 6. 7. 8. BAUDOUIN, BRANDELIS, HARDOUIN, THIBAUT, MATHIEU, & LOUIS, qui terminèrent glorieuſement leur vie à la bataille de Verneuil, où ils furent tués avec leur frère aîné, à la fleur de leur âge, en 1424. On voit leur tombeau dans l'Egliſe Paroiſſiale de cette Ville ;
9. LOUISE, mariée à *Euſtache de Machecoul*, Chevalier, fils puîné de *Jean de Machecoul*, Seigneur de Vieillevigne & d'Eſchive, & de *Vivonne*, ſa ſeconde femme ;
10. AGNÈS, mariée à *René*, Sire de *Chemiré* ;
11. JEANNE, mariée à *Hardouin de Montjeau*, fils puîné de *Briand*, Ve du nom, Sire de *Montjeau*, & de *Marie de Montalain* ;
12. AMBROISIE, mariée à *Jacques de Craon*, Seigneur & Baron d'Ingrande ;
13. Et LOUISE, dite *la Jeune*, Abbeſſe de Romeray à Angers.

XIII. PIERRE, Ier du nom, Sire de CHAMPAGNE, Peſcheſeul, Avoiſe, Lonvoiſin, du Bailleul, Parcé, &c., Prince de Montorio & d'Acquilla, au Royaume de Naples, *premier Baron* du Maine, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Grand-Maréchal & Vice-Roi de Sicile & d'Anjou, ſe trouva à la bataille de Verneuil, ſi funeſte à ſes frères en 1424, défit les Anglois au combat de Beaumont en 1429, fit hommage à RENÉ, Roi de Sicile & de Jéruſalem, Duc d'Anjou, Comte du Maine, Comte de Provence & de Touraine, de ſes Terres de Peſcheſeul & de Champagne, *à titre de Sirerie & Principauté*, le 21 Septembre 1439. Il eſt qualifié, dans l'acte, de *ſon Cher & Amé Couſin, Féal Conſeiller, Chambellan, Maréchal de nos Royaumes*. Il remporta deux ſignalées victoires contre les Anglois, la première en 1442, dans la plaine de Saint-Denis d'Anjou, Village contigu du Pays du Maine ; & la ſeconde devant Beaumont-le-Vicomte, en 1448. Il fut créé, par le Roi RENÉ, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, & l'année ſuivante il eut ordre de JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, de ſecourir le Roi CHARLES VII, contre les Anglois. Il ſignala ſa valeur, pour le ſervice de ce Prince, au ſiège de Rouen, à la bataille de Formigny, & à la conquête de la Normandie. Il mourut à Angers, à la Cour du Roi de Sicile, le 15 Octobre 1485, ayant vécu près d'un ſiècle ; ſon corps fut inhumé le 8 Décembre ſuivant dans l'Egliſe de Saint-Martin de Parcé. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1441, *Marie de Laval*, ſœur de *Guy de Laval*, IIe du nom, Seigneur de Loüé, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Grand-Veneur de Sicile & d'Anjou, & fille de *Thibaut de Laval*, Seigneur de Loüé, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, & de *Jeanne de Maillé-Brezé*, dont :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. BAUDOUIN, Seigneur de Paray, Gouverneur du Vicomté de Beaumont, Conſeiller-Chambellan du Roi Louis XI, mort ſans enfans de *Marie de la Gréſille* ;
3. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes de *la Suze*, rapportée ci-après ;
4. GUY, Seigneur de Ravault, de Bonnefontaine & de la Roche-Simon, Colonel de 600 hommes de pied, mort âgé de 70 ans, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. Il eut de *Jeanne de la Gréſille* :

   CHRISTOPHE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Ravault, père de FRANÇOIS DE CHAMPAGNE, Seigneur de la Roche-Simon, dont le fils, CLAUDE DE CHAMPAGNE, Vicomte de Neuville, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épouſa *Marie de Riants-de-Villeray*, mère de deux fils, morts ſans poſtérité ;

5. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Morcins*, qui viendra en ſon rang ;
6. Et PIERRE, IIe du nom, mort en bas âge.

XIV. RENÉ, Sire de CHAMPAGNE, Peſcheſeul, Avoiſe, Longchamps, Bazeilles, du Bailleul, &c., *premier Baron* du Maine, mourut

avant ſon père en 1480, & fut enterré à St.-Martin de Parcé. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mars 1477, *Julienne de Beaumanoir*, Dame de Saint-Bernard de Duretal, & de Leſigné, fille de *Guy de Beaumanoir*, Seigneur de Lavardin, & de *Jeanne d'Eſtouteville*, ſa première femme, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Anne, mariée à *Georges de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, Grand-Veneur de France, fils de *Theaud de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, Baron du Lion d'Angers, Comte de Caſan au Royaume de Naples, & de *Françoiſe Odart*, Dame de Colombières en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche.

XV. Pierre, IIIe du nom, Sire de Champagne, Peſcheſeul, du Bailleul, la Mothe-Achard, Parcé, &c., *premier Baron* du Maine, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, à Amiens, par le Roi François Ier, en 1527, & mourut au Château de Peſcheſeul le 14 Mars 1529, étant nommé Ambaſſadeur Extraordinaire en Angleterre, & fut enterré à Saint-Martin de Parcé. Il épouſa, par contrat du 7 Janvier 1504, *Anne de Fourmantière*, inhumée auprès de ſon mari à St.-Martin de Parcé. Elle étoit fille unique & héritière de *Guy de Fourmantière*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Fourmantière, & de *Françoiſe de Laval-Bois-Dauphin*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jean, dit *le jeune*, Seigneur de la Reaulté, mort ſans enfans de *N..... de Champagne-Ravault* ;
3. Et Renée, mariée à *Nicolas le Clerc*, Seigneur de Juigné.

XVI. Jean, Ve du nom, Sire de Champagne, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Ravaudun, Valon, Clervaux, du Bailleul, le Pleſſis-Fourmantière, le Pleſſis-Tacé, Crénon, la Reaulté, Martigny, Beaumont, Duretal, Leſigné, St.-Bernard, Magné, Béru, Longchamps, Briant, la Vauvrille & Baiſſé, *premier Baron* du Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, communément appelé le *Grand Jean*, à cauſe de ſa belle taille, fut toute ſa vie l'ennemi déclaré des Religionnaires : il en fit périr un grand nombre dans le vivier de ſon château de Peſcheſeul, qu'il appeloit *le Grand-Gobelet*, dans lequel il leur donnoit à boire, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Grand-Godet* : peu même s'en fallut qu'il n'y fît boire ſa femme, *Anne de Laval*, qu'il ſoupçonnoit d'être Huguenote. Le Roi Charles IX, étant dans le Pays du Maine, lui fit l'honneur de loger dans ſon Château de Peſcheſeul en 1571. Ce même Monarque ayant couru riſque de ſe noyer en paſſant la rivière de la Sâtre, le Sire de Champagne lui ſauva la vie, en le retirant de l'eau, avec le Comte du Lude & le Seigneur de Lavardin. Il aſſiſta au ſiège de la Rochelle en 1573, & mourut à Peſcheſeul le 3 Juillet 1576, & fut inhumé à Saint-Martin de Parcé, dans le tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Septembre 1538, *Anne de Laval*, fille de *Jean*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Renée de Saint-Marc*, Vicomteſſe de Breteau, dont :

XVII. Hardouine, Dame de Champagne, Peſcheſeul, Parcé, Avoiſe, Ravaudun, Valon, Clervaux, le Pleſſis-Fourmantière, le Pleſſis-Tacé, du Bailleul, la Reaulté, Crénon, Martigny, Beaumont, Duretal, Leſigné, Saint-Bernard, Longchamps, Magné, Béru, la Vauvrille, Baiſſé, Briant, &c., *première Baronne* du Maine, qui épouſa, par contrat du 9 Octobre 1559, *Philippe de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, Comte de Graſſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Fontenay-le-Comte en Poitou, fils de *Louis de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, & de *Marguerite de Vernon*, Dame de Graſſay. Ce *Philippe de Châteaubriand* eſt renommé dans l'Hiſtoire par ſes grands exploits de guerre contre les Religionnaires. Il eut :

Philippe de Châteaubriand, Dame de Champagne, Peſcheſeul, Avoiſe, Parcé, &c., mariée 1° à *Gilbert*, Seigneur *du Puy-du-Fou* ; & 2° le 23 Mai 1601, à *Henri de Beauves*, Baron de Contenant, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1619, & mort ſans avoir été reçu.

BRANCHE
des Seigneurs & Comtes de la Suze.

XIV. Brandelis de Champagne, Seigneur de Bazoges, de Brouaſſin, de Villaines, de Vaucelles, & de Bazeille, troiſième fils de Pierre Ier, Sire de Champagne, Prince de Montorio & d'Acquilla, *premier Baron* du Maine, & de *Marie de Laval-Loué*, fut Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Conſeiller-

Chambellan du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, Lieutenant-Général, & Commandant en Artois, Grand-Sénéchal du Maine, Perche & Comté de Laval, & Gouverneur de la Ville de Saumur. *Anne de Champagne*, ſa couſine germaine, femme de *René de Laval*, dit de *Raiz*, Seigneur de la Suze, lui fit don, du conſentement de ſon mari, des Terres & Seigneuries de la Suze, des Coulans, de Loupelande & de Chauffour, par acte paſſé le 21 Septembre 1498. Il ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, & fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, & teſta le 15 Décembre 1504. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1485, *Renée de Warie*, fille de *Guillaume de Warie*, Seigneur de l'Isle-Savary en Touraine, & de *Charlotte de Barbaugy*, dont :

1. Baudouin, qui ſuit ;
2. Françoise, mariée, par contrat du 6 Décembre 1505, à *Jean de Gironde*, Seigneur de Montetara, Gouverneur des Ville & Château de Domme en Périgord, fils de *Bertrand de Gironde*, Seigneur de Montetara, & de *Monde de Bauza ;*
3. Jeanne, mariée, par contrat du 25 Mars 1508, à *Marquis de Cardaillac*, IVe du nom, Seigneur de Bringues, Baron de Montbrun, fils de *Jean*, Baron de *Cardaillac*, & de *Marguerite de Caumont ;*
4. Et Éléonore, mariée à *Jean de Guargueſalle*, Seigneur de Coulaines, fils de *Jean de Guargueſalle*, Seigneur de Coulaines, & d'*Anne du Breuil*, & petit-fils de *N.... de Guargueſalle*, Grand-Ecuyer de France, en 1461.

XV. Baudouin de Champagne, Baron de la Suze au Maine, Seigneur de Bazoges, Loupelande, des Coulans, Chauffour, Bazeille, Villaines, Brouaſſin, Vaucelles & la Motte-Achard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conſeiller & Chambellan des Rois Louis XII & François Ier, fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire auprès de l'*Electeur Palatin* en 1521, & en la même qualité auprès de l'Empereur Charles-*Quint* en 1528. *Jean de Gironde*, Seigneur de Montetara, ſon beau-frère, le nomma ſon Exécuteur teſtamentaire le 14 Mars 1535. Il accompagna le Roi au ſiège de Landrecies en 1543, mourut à la Suze le 24 Juin 1560, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu, à côté de ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mars 1518, *Jeanne*, Dame de *la Chapelle-Rainſoüin*, fille & unique héritière d'*Olivier*, Seigneur de *la Chapelle-Rainſoüin*, & d'*Aréthuſe de Melun*, morte en 1558, fille de *Charles de Melun*, Seigneur de la Borde & de Normanville, Grand-Maître de France, dont :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Hardouine, qui eut pour ſa dot 230 mille livres, & fut mariée, par contrat du 7 Mars 1543, à *Louis de Vieuxpont*, Baron de Neubourg, Chevalier de l'Ordre du Roi ;
3. Et Charlotte, mariée, par contrat du 3 Août 1549, à *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Saint-Séverin, fils de *Merlin de Saint-Gelais*, Seigneur de Saint-Séverin, premier Maître-d'Hôtel des Rois Louis XII & François Ier, & de *Madeleine de Beaumont*, Dame de Glonay.

XVI. Nicolas de Champagne, premier Comte de la Suze, Seigneur de la Chapelle-Rainſoüin, la Chaſſignière, des Coulans, Chauffour, Bazeille, Bazoges, Brouaſſin, Vaucelles, Villaines, Loupelande, & la Motte-Achard, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, fut du nombre des Seigneurs François qui ſe jetèrent dans Metz, pour défendre cette Ville, contre les Troupes de l'Empereur Charles-*Quint*, en 1552. Il fit la campagne de Flandre en 1555, ſous le Duc de Nevers & le Maréchal de Saint-André. Il ſe trouva à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557, & fut tué à celle de Saint-Denis le 12 Novembre 1567, âgé de 41 ans. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *la Suze* fut érigée en *Comté*, & les Châtellenies de *Loupelande*, *des Coulans*, *Brouaſſin*, *Villaines*, *la Motte-Achard*, *la Butonnière*, & *Chambreil*, en *Baronnies*, & unies ſous le nom de *Comté de la Suze*, relevant nuement en plein fief à une ſeule foi & hommage du Roi, avec exercice de Juſtice, ſous un ſeul degré de Juridiction, par Lettres-Patentes données au mois de Février 1566, enregiſtrées le 12 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Mai 1547, *Françoiſe de Laval*, fille de *Guy de Laval*, Seigneur de Laizay, & de *Claude de la Jaille*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Brandelis, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de *Villaines*, rapportée plus loin ;

3. Et PERRONELLE, Dame de Bazoges, mariée à *Jacques*, Comte de *Lorges* & de Montgommery, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Caſtres, fils de *Gabriel*, Comte de Montgommery, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & d'*Eliſabeth de la Touche*. Voy. DURFORT.

XVII. LOUIS DE CHAMPAGNE, Ier du nom, Comte de la Suze, Baron de Brouaſſin, Loupelande, des Coulans, la Butonnière, Chambreil, & la Motte-Achard, Seigneur de la Chapelle-Rainſoüin, & autres lieux, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50, puis de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, Conſeiller d'Etat, ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, comme il paroît par les Lettres, Brevets, & Commiſſions que lui donna le Roi HENRI III, ès années 1575, 1576, 1577, 1582, 1584, 1585, 1586 & 1587. Il fut bleſſé aux batailles de Jarnac & de Moncontour en 1569, ſignala ſa valeur au ſiège de la Rochelle en 1573, & à celui de Brouage en 1577, où il reçut le Brevet de Capitaine de 50 hommes d'armes. Il commanda en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſous le Comte de Bouchage, au ſiège du Château d'Angers en 1585; fut employé, après la réduction de cette place, avec ſa Compagnie d'ordonnance, depuis le mois de Mars juſqu'au mois d'Août, aux environs des Villes de Paris, Rouen & autres, pour s'oppoſer aux mauvais deſſeins des ennemis de l'Etat. Il fut reçu, le 31 Décembre ſuivant, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. HENRI III augmenta ſa Compagnie d'ordonnance de 50 hommes d'armes, & lui donna un Brevet de Conſeiller d'Etat, daté du 3 Avril 1587; mais il jouit peu de ces nouvelles dignités, ayant été tué le 20 Octobre 1587 à la bataille de Coutras, où il ſervoit en qualité de Lieutenant-Général, âgé ſeulement de 32 ans, fort regretté du Roi & de toute la Cour, tant à cauſe de ſa valeur, que des belles qualités de ſon eſprit. Entre grand nombre de lettres que lui écrivit le Roi HENRI III, il y en a trois ſurtout qui prouvent ſuffiſamment l'eſtime particulière que ce Monarque faiſoit de ſon mérite. La première, écrite de Paris, eſt du 16 Novembre 1575; la ſeconde, écrite à Dollainville, eſt datée du 5 Octobre 1576; & la troiſième, écrite de Paris, eſt du 29 Octobre 1585. Par cettte dernière il paroît que ce fut au Comte de la Suze

que ce Prince fut redevable de la priſe du Château d'Angers. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 2 Mars 1572, en préſence du Maréchal Duc de *Montmorency*, de l'Amiral de *Coligny*, du Marquis de *Villaines*, & du Seigneur *du Bellay*, *Madeleine de Melun*, Dame de Normanville, des Landes, de Luré, & de Lumigny, remariée à *Aymon de Mailloc*, Baron de Saint-Denis; elle étoit fille unique & héritière de *Charles de Melun*, IIe du nom, & de *Marie*, Dame de *Luré*, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, Dame de Nogent-ſur-Loire, morte à Paris le 11 Juillet 1649, âgée de 70 ans, qui épouſa *Amaury Goyon*, IIe du nom, Marquis de la Mouſſaye, Comte de Plouères, Vicomte de Pommerith, & de Touquedec, fils de *Charles Goyon*, Baron de la Mouſſaye, & de *Claude du Châtel*, Dame de Pommerith & de Touquedec.

XVIII. LOUIS DE CHAMPAGNE, IIe du nom, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Marquis de Normanville & de Lumigny, Baron des Coulans, la Butonnière, Chambreuil, la Motte-Achard, Loupelande & Brouaſſin, Seigneur des Landes, Luré, la Chapelle-Rainſouin, & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Général de la République de Berne, Gouverneur de Montbelliard & des Comtés de Bedfort & Ferrette, apprit le métier de la guerre ſous *le Grand* GUSTAVE, Roi de Suède, avec permiſſion du Roi HENRI IV, comme il paroît par les Proviſions & Paſſe-ports que ce Prince lui donna. De retour en France, il eut le malheur de renoncer à la Religion de ſes pères, pour embraſſer celle de Calvin, aux inſtantes ſollicitations de *Charlotte de la Rochefoucauld*, ſon épouſe, zélée Huguenote. Il défendit, pour ſon parti, la Ville de Soiſſons, contre toute l'armée du Roi Louis XIII, en 1617. Ayant aſſemblé la Nobleſſe Proteſtante de Beauce, du Perche, & du Vendômois, il ſe jeta en 1621 dans la Ville de Gergeau, remplie d'Huguenots, & inveſtie par l'armée du Roi, commandée par le Comte de Saint-Pôl; & après s'être défendu avec une valeur extraordinaire, il fut obligé de capituler le 23 Mai. Quelques jours après il fut défait par les Royaliſtes, ſur la rive de la Forêt de Marché-Noir, près Beaugency.

La République de Berne le demanda pour Généraliſſime, avec permiſſion du Roi, qui lui en envoya les Lettres, datées du 8 Septembre

1622. Il ſervit encore en France après la priſe de la Rochelle en 1628; fit les fonctions de Maréchal-de-Camp au ſiège de Trèves, ſous le Maréchal d'Eſtrées, en 1632; ſervit en cette qualité dans l'armée que le Roi envoya dans l'Electorat de Trèves & Pays Meſſin, ſous les ordres du Marquis de Saint-Chamant, Miniſtre d'Etat, en 1633; eut beaucoup de part à la victoire de Coblentz, à la priſe de Freidembergh; ſe trouva enſuite au ſiège de Nancy, où le Roi l'ayant détaché pour ſoumettre les places voiſines, il prit, entr'autres, la Ville de Charmes; fut pourvu du Gouvernement de Montbeliard en 1635; eut commiſſion de commander un corps de troupes, compoſé en partie de la garniſon de cette place, dans la haute & baſſe Alſace, où il aſſiégea, le 23 Décembre 1635, le Château de Rouppe, près de Bedfort, occupé par les Croates, qui, après avoir fait une aſſez forte réſiſtance, demandèrent à parlementer, afin d'avoir le tems de cacher l'or & l'argent, & ce qu'ils avoient de plus cher de leurs brigandages & voleries; mais pendant qu'ils s'amuſoient à cela, les Aſſiégeans entrèrent dans la Ville, paſſèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouvèrent en armes, & firent priſonniers les autres. Le Château fut raſé, & le Comte de la Suze fut particulièrement loué d'avoir conſervé l'honneur aux femmes & aux filles, qu'il fit retirer & garder dans l'Egliſe du lieu. Il fit lever le ſiège de Porentru au Général Collorédo, le 19 Juin 1636; deux jours après, il ſe rendit maître de Bedfort; aſſiégea enſuite la Ville de Delle, qui capitula le 25 du même mois; & ſe ſoumit la plus grande partie de l'Alſace. Le Roi lui donna en récompenſe, par Lettres datées de 1636, pour en jouir, comme de ſon bien propre, les Seigneuries & Comté de Bedfort, de Ferrette & pays en dépendans, avec le Gouvernement de ces places, le Brevet de Lieutenant-Général de ſes Armées, & une penſion de 9600 liv. Il mourut à Montbeliard en 1637. Son corps fut tranſporté à Berne, où la République lui fit dreſſer un magnifique mauſolée. Il avoit épouſé, le 17 Janvier 1617, *Charlotte de la Rochefoucauld*, dite *de Roye*, morte le 6 Septembre 1637, fille de *Charles de la Rochefoucauld-Roye*, Comte de Rouſſy, & de *Claude de Gontaut-de-Biron*, dont:

1. GASPARD, qui ſuit;

2. FRANÇOIS-MARIE, Marquis de Normanville, tué à la bataille de Lens en 1648, où il ſervoit en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Prince;
3. LOUIS, Marquis de Lumigny, qui ſe trouva en qualité de Volontaire, à la bataille de Lens, où il eut le même ſort que ſon frère;
4. JOSUÉ, mort jeune à Berne, où l'on voit ſon épitaphe en vers latins, faite par Graſſerus, Miniſtre de cette République;
5. ARMAND, mort au berceau 15 jours après ſa naiſſance;
6. URSULE, mariée à *Céſar*, Marquis de *la Muce-Ponthus*, fils de *David*, Baron de *la Muce*, & d'*Anne de la Noüe*, petite-fille du fameux *François*, Seigneur de *la Noüe*, dit *Bras-de-fer*;
7. 8. & 9. CLAUDINE, MARIE & CHARLOTTE, mortes ſans alliance.

XIX. GASPARD DE CHAMPAGNE, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Alsace, Gouverneur de Delle, Bedfort & Ferrette, marcha ſur les traces de ſon père, & ſe diſtingua en pluſieurs occaſions pour le ſervice du Roi Louis XIII, qui lui donna en 1640 un ſecond Brevet confirmatif de celui qu'il avoit donné à ſon père, pour poſſéder en propriété les Comtés de Bedfort & de Ferrette, avec le Gouvernement de ces Places, & le Brevet de Lieutenant-Général de ſes Armées dans la haute & baſſe Alſace.

L'Hiſtorien Dupleix, ſur l'an 1641, dit que les Eſpagnols conduiſant à Beſançon un convoi de ſix 20 chariots, eſcorté de 200 hommes de pied, commandés par le Baron de Gramont-Melizas & le Sieur de Gonſan, Gouverneur de Faucogney, le Comte de la Suze alla les attaquer avec 150 hommes de pied & 30 maîtres. Les ayant trouvés en bon état, il leur fit de rudes charges, qu'ils ſoutinrent vigoureuſement, faiſant leur décharge avec avantage entre les chariots, qui leur ſervoient de barrières; mais le Comte de la Suze, ayant mis pied à terre avec ſes cavaliers, marcha l'épée à la main, & en fit un ſi horrible carnage, qu'il en demeura 150 ſur la place, entre leſquels fut le Sieur de Gonſan. Le vainqueur fut bleſſé dans l'action, & à l'exemple de ſon père, il conſerva l'honneur aux Dames & aux Demoiſelles qui étoient dans des caroſſes à la ſuite du convoi.

En 1642, le Comte de la Suze fit lever le ſiège de Hohentwiel aux Impériaux. Pendant les guerres civiles arrivées ſous la minorité de

Louis XIV, il prit, soit par inclination, soit par un intérêt particulier, le parti du Prince de Condé. Devenu le confident & la créature de ce Prince, il lui livra plusieurs places d'Alsace. Le Maréchal de la Ferté-Senneterre eut ordre du Roi de l'assiéger dans Bedfort sur la fin de l'année 1653. Le Comte de la Suze, au rapport de tous les Historiens du tems, se défendit d'abord avec beaucoup de valeurs; mais se voyant sans espérance de secours, il se rendit le 23 Février 1654, après 59 jours de siège, ayant auparavant fait mettre le feu dans le Château de Rouppe, & dans les autres Villages voisins. Sa rebellion donna occasion au Cardinal Mazarin de le dépouiller de la jouissance & du Gouvernement de Bedfort & de Ferrette, pour s'en pourvoir lui-même, & en donner la survivance au Duc de Mazarin, son neveu. Le Comte de la Suze, privé des glorieux fruits des conquêtes de son père, se retira en sa Terre de Brouassin, où il mourut en 1694. Il avoit épousé 1° *Henriette de Coligny*. La jalousie que son mari conçut contre elle, lui fit prendre le parti de la mener à une de ses Terres. La Comtesse effrayée de ce dessein, en détourna l'exécution, en abjurant la Religion Prétendue Réformée qu'elle professoit, comme son mari, & rentra dans la véritable créance de l'Eglise Catholique, ce qu'elle fit le 20 Juillet 1653. Le motif n'en étoit pas pur ni digne de la Religion qu'elle embrassa : c'est ce qui fit dire à la Reine Christine de Suède, que la Comtesse de la Suze s'étoit fait Catholique, *pour ne voir son mari, ni en ce monde, ni en l'autre*. Le changement de Religion, & la continuation de la jalousie de son mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux degrés, augmentèrent la désunion, & elle fit casser son mariage par un Arrêt du Parlement. Elle mourut après s'être fait une réputation par ses poésies, dans la République des Lettres, le 10 Mars 1673, & fut enterrée dans l'Eglise de Saint-Paul à Paris. On a quatre volumes de ses Poésies in-12, imprimés à Trévoux en 1725. Au commencement de ce recueil, on trouve un extrait de la vie de la Comtesse de la Suze, dont Mignard, premier Peintre du Roi, a fait le portrait. M. du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, ainsi que Mademoiselle de Scudery dans sa Clélie. Elle étoit veuve de *Thomas Hamilton*, Comte de Hadington, Ecossois, & fille de *Gaspard*,

Comte de *Coligny*, nommé *Duc de Châtillon*, Maréchal de France, Gouverneur de Montpellier, & d'*Anne de Polignac*; & 2° par contrat du 28 Octobre 1662, *Louise de Clermont-Gallerande*, morte au mois de Septembre 1669, dont :

1. Thibaut de Champagne, Comte de la Suze, mort à l'âge de 18 ans aux Mousquetaires;
2. Marie-Louise, morte à 21 ans, sans alliance;
3. Renée-Gabrielle, mariée au Marquis de *la Brissaudière* en Normandie;
4. Et Madeleine-Françoise, morte le 17 Avril 1731, âgée de 64 ans, à Saint-Romain près de Mellé en Poitou, où elle est inhumée, mariée, par contrat du 21 Octobre 1699, à *Hubert-Jérôme de Champagne*, son cousin, Comte de Villaines.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de Villaines.

XVII. Brandelis de Champagne, second fils de Nicolas, premier Comte de la Suze, & de *Françoise de Laval-Lezay*, Marquis de Villaines, Baron de Tucé, Seigneur de la Chassinière, Vaucelles, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller d'Etat, Capitaine de 100 hommes d'armes, Commandant en chef dans le Pays du Maine, Gouverneur de Laval, & nommé Maréchal de France, obtint au commencement de 1587, du Roi Henri III, l'érection de sa Baronnie de *Villaines* en titre de *Marquisat*, & se trouva le 20 Octobre 1587 à la bataille de Coutras, dont il échappa heureusement. Le feu de la guerre civile s'étant rallumé à l'avènement du Roi Henri IV, ce Prince, à qui le Marquis de *Villaines* conserva toujours une fidélité inviolable, lui donna le commandement du Pays du Maine & le Gouvernement de Laval. Il soutint avec un courage extraordinaire le siège de Pichelier en 1589. Ayant marché ensuite au secours de la Ville de Mayenne assiégée par les Ligueurs, il les attaqua dans leur camp, & les tailla en pièces : à peine purent-ils s'en sauver 6 à 700 de 2000 qu'ils étoient. Le vainqueur y gagna deux pièces de canons, six enseignes, une cornette, & fit 300 prisonniers. Cette action se passa en 1590, avec 500 Arquebusiers & 100 Chevaux seulement. Il assiégea le Château de Malauze situé entre Rennes & Vitré, qui capitula à l'approche du canon; de-là il marcha contre le Fort de la

Patrière, & ayant obtenu une entrevue du Commandant de cette place, il l'engagea à ſe ſoumettre.

La priſe du Château de Coudray, ſitué ſur la Rivière de Mayenne, & qui, outre l'avantage de ſa ſituation, avoit encore celui d'être bien fortifié, lui coûta plus de peine; le Sieur de la Brochardière, zélé partiſan de la Ligue, commandoit dans ce poſte. Sur le refus qu'il fit de ſe rendre, après quelques volées de canons, le Marquis de Villaines fit eſcalader la place & l'emporta. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Craon le 24 Mai 1592, conduiſit enſuite du ſecours au Maréchal d'Aumont, pour faire le ſiège de Rochefort-ſur-Loire, au-deſſous d'Angers; & continua de rendre des ſervices importans à l'Etat par ſes exploits juſqu'à la paix. Le Roi HENRI IV, en reconnaiſſance, le créa Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, à Paris dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins, le 3 Janvier 1599, & le nomma Maréchal de France, par Brevet donné au commencement de l'année 1619. Il mourut au Château de la Chaſſinière le 29 Octobre ſuivant, âgé d'environ 62 ans, & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Villaines.

Il avoit épouſé, par contrat du 14 Avril 1603, *Anne de Feſchal*, remariée à *Urbain de Bouillé*, Comte de Créance, fille & unique héritière de *Jean*, Baron de Tucé, & de *Charlotte Auger-de-Crapado*, dont:

XVIII. HUBERT DE CHAMPAGNE, Marquis de Villaines, Baron de Luré, Seigneur de la Chaſſinière, Vaucelles & autres lieux, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers qu'il commanda à la guerre d'Allemagne, ſous le Comte de la Suze, ſon couſin. Il épouſa 1° *Louiſe d'Arcona*, fille d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Hubercourt, & de *Louiſe de Clère*. Elle étoit ſœur de *Claude d'Arcona*, mariée à *Charles de Tilly*, premier Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, nièce de *Jérôme*, Comte d'*Arcona*, ſurnommé *le menton d'argent*, Gouverneur de Vernon, & petite-fille de *Gaſpard*, Seigneur d'*Arcona*, Gentilhomme Milanois; & 2° par contrat du 29 Décembre 1644, *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*, fille de *René Fouquet*, Marquis de la Varenne, Gouverneur des Ville & Château de la Flèche en Anjou, & de *Jeanne Girard-de-la-Rouſſière*. Il eut du premier lit:

1. LOUISE-MARIE DE CHAMPAGNE, mariée, par contrat du 18 Décembre 1661, à *Claude de Talaru*, Marquis de Chalmazel. Voy. TALARU.

Et du ſecond lit:

2. RENÉ BRANDELIS, qui ſuit;
3. HUBERT-JÉRÔME, Seigneur de la Rouſſière, dit *le Comte de Villaines*, Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Paris, le 7 Août 1713, & inhumé dans la Chapelle du Saint-Sacrement de Saint-Severin. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Octobre 1699, *Madeleine-Françoiſe de Champagne*, morte le 17 Avril 1731, âgée de 64 ans, à Saint-Romain près de Mellé en Poitou, où elle eſt inhumée; elle étoit fille de *Gaſpard de Champagne*, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., & de *Louiſe de Clermont-Gallerande*, ſa ſeconde femme. Il eut:
   1. FRANÇOIS-HUBERT DE CHAMPAGNE, Comte de Villaines, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort à l'âge de 19 ans en ſa Terre de Mortefons, le 16 Novembre 1721, enterré à Saint-Romain de Mellé;
   2. LOUIS-HUBERT DE CHAMPAGNE, Seigneur de la Rouſſière, le Baroſt, la Foreſt & autres lieux, dit *le Comte de Champagne*, né le 20 Février 1704, marié, 1° par contrat du 18 Octobre 1731, à *Judith-Hiéronyme de Lopriac*, morte le 17 Juin 1735, à Paris, âgée d'environ 35 ans. Elle étoit veuve de *Jean-François Jubert-de-la-Baſtide*, Comte de Château-Morand, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, mort le 17 Avril 1727, & fille de *René de Lopriac*, Marquis de Coëtmadeuc, & de *Julie-Hiéronyme Ragon*; 2° avec diſpenſe & par contrat du 17 Novembre 1738, à *Françoiſe-Judith de Lopriac*, nièce de ſa première femme, Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, morte le 16 Juin 1748, âgée de 27 ans & inhumée dans l'Egliſe de Saint-Sulpice ſa Paroiſſe. Elle étoit fille de *Guy-Marie de Lopriac*, Comte de Donges, & de *Marie-Louiſe Roye de la Rochefoucauld*; & 3° le 24 Juin 1755, à *Louiſe-Julie-Sylvie de Maridor*, fille de *Charles-Louis-Auguſte de Maridor*, Baron de Bourg-le-Roi, Grand-Sénéchal de la Province du Maine, & de *Julie-Hortenſe de Colbert de Linières*. LOUIS-HUBERT DE CHAMPAGNE eut du ſecond lit:

Marie-Judith de Champagne, née à Paris, le 17 Février 1745, mariée, contrat signé le 25, célébration le 27 Janvier 1761, à *Anne-Léon de Montmorency*, appelé *le Marquis de Fosseux*.

4. Jeanne-Pélagie, Religieuse au Maine;
5. 6. & 7. Anne-Marie, Jacqueline & Angélique, mortes sans alliance.

XIX. René-Brandelis de Champagne, Marquis de Villaines & de la Varenne, Baron de Turé, Seigneur de la Chassignière, Vaucelles, & autres lieux, mort à Paris le 5 Avril 1723, avoit épousé, par contrat du 6 Juin 1702, *Catherine-Thérèse le Royer*, fille & unique héritière de *René le Royer*, Seigneur du Mesnil-Saint-Samson, & de *Catherine-Thérèse Pannard*, dont:

1. Marie de Champagne, Marquise de Villaines, &c., mariée le 30 Avril 1732, à *César-Gabriel de Choiseul*, dit le *Comte de Choiseul;*
2. Et Anne-Catherine de Champagne, morte sans enfans le 19 Juillet 1743, âgée de 28 ans, mariée, le 26 Mai 1739, à *Louis-Charles-César le Tellier-de-Louvois*, appelé le *Comte d'Estrées*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Ministre d'Etat.

BRANCHE des Seigneurs de Morcins.

XIV. Jean de Champagne, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil, de Saint-Bon, cinquième fils de Pierre, Ier du nom, Sire de Champagne, Prince de Montorio & d'Acquilla, *premier Baron* du Maine, &c., & de *Marie de Laval-Loué*, fut présent au procès-verbal de rédaction de la Coutume de Vitry, où la Noblesse du Bailliage fut appelée, pour donner son avis, au mois d'Octobre 1509. Il épousa *Marguerite de Véelu*, à laquelle *Jean de Véelu*, Doyen de l'Eglise Collégiale de St.-Etienne de Troyes, fit donation de plusieurs héritages le 9 Janvier 1513, & eut:

1. Robert, qui avoit épousé, le 19 Septembre 1508, *Béatrix de Verdelot*, fille de *Georges de Verdelot*, Seigneur des Prez, & de *Catherine de Pfailly*, dont:

   Nicolas de Champagne, mort avant sa mère;

   Jean de Champagne, Seigneur de Neuvy, & Chanoine de Noyon;

   Et Pierre de Champagne, aussi Seigneur de Neuvy, mort sans alliance. Cette Terre est encore possédée aujourd'hui par les descendans de Louis, frère de Robert;

2. Et Louis, qui suit.

XV. Louis de Champagne, Ier du nom, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil & de Lechelle, fut appelé à la rédaction de la Coutume de Vermandois, & fait prisonnier à la bataille de Pavie. Il avoit épousé, avant le 3 Avril 1524, date d'un acte par lequel il fit avec sa femme, *Madeleine de Bouzié*, vente de certains héritages, à *Jeanne de Condé*, veuve de *Jean de Bouzié*, Ecuyer, Seigneur de Lechelle, dont:

1. Roland, qui suit;
2. Nicolas, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère;
3. & 4. Denis & François, morts sans alliance.

XVI. Roland de Champagne, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil, de Lechelle & de Neuvy après la mort de ses oncles, épousa, par contrat du 13 Décembre 1544, *Jeanne de Ravenel*, fille de *Thibaut de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eugène, dont entr'autres enfans:

1. Louis, IIe du nom, père de Charlotte de Champagne, qui épousa *David de Montigny*, Seigneur de Viollaines. La postérité de Louis II a fini en la personne de

   Henri de Champagne, son petit-fils, premier Capitaine dans le Régiment d'Epagny, qui n'a laissé que deux filles qui vivoient encore au mois d'Août 1669.

2. Robert, qui suit;
3. N... mariée à *Claude de la Place*, Seigneur de Rouge-Bois;
4. Et N... de Champagne, mariée à *Antoine de Vandière*, Seigneur des Mignons.

XVII. Robert de Champagne, Ier du nom, Seigneur de Lonvoisin, de Vendeuil, de Lechelle & de Neuvy, épousa *Charlotte le Cordellier*, dont il eut:

XVIII. Robert de Champagne, IIe du nom, Seigneur de Lonvoisin, Vendeuil, Lechelle, Neuvy, &c., qui épousa, par contrat du 2 Décembre 1610, *Claude le Goux*, fille de *Jacques le Goux*, Ecuyer, Seigneur de Lourps & de Mareil, & de *Claude de Saint-Belin*, dont entr'autres enfans:

1. Charles, qui suit;
2. Jacques, Seigneur de la Borde, des Mœurs, de Longeville, & en partie de Lourps, Ca-

pitaine d'Infanterie dans le Régiment de Langeron & Creancey qui a laiſſé

Un fils, père de

JACQUES-CHARLES DE CHAMPAGNE, duquel eſt iſſu un fils,

N... DE CHAMPAGNE, marié ſans enfans, vers 1766, à *N... Vitard de-Paſſy*, fille de *N... Vitard-de-Paſſy*, Capitaine de Cavalerie.

DENIS-GABRIEL DE CHAMPAGNE, qui n'a qu'une fille;

Et CATHERINE-AGATHE DE CHAMPAGNE, mariée à *Paul-Sébaſtien du Peret de la Gaufroye*, Seigneur de Subligny.

3. Et CATHERINE, mariée à *Gabriel de Reilhac*, Seigneur des Hautes-Maiſons.

XIX. CHARLES DE CHAMPAGNE, Ier du nom, Seigneur de Lourps, Longeville, Montigny, &c., a laiſſé de ſon mariage, entr'autres enfans:

1. CHARLES, IIe du nom, Seigneur de Lourps, &c., qui a épouſé *Claude de Saint-Belin*, dont eſt né:

BÉNIGNE-ANTOINE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lourps, reçu Chevalier de Malte en 1700, & mort en 1715.

2. JEAN, Seigneur de Longeville, de Toulotte, & de Lourps, qui eut pour fille: ANGÉLIQUE DE CHAMPAGNE, mariée à *N.... Delomoy*, Seigneur de Coufery. JEAN eſt le biſaïeul de

LOUIS-ANTOINE DE CHAMPAGNE, né vers 1752, qui paroît aujourd'hui ſe deſtiner à l'état Eccléſiaſtique, & n'a que des ſœurs.

3. Et MARIE, qui a épouſé *François de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bauchet.

SECONDE BRANCHE des Seigneurs de MORCINS.

XVI. NICOLAS DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Lechelle, Fonda, Leuze & Frenay, ſecond fils de LOUIS, Ier du nom, & de *Madeleine de Bouzié*, fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1546, *Marie de Verdelot*, ſœur de *Nicolas de Verdelot*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dont:

1. PIERRE, mort ſans alliance;
2. OLIVIER, qui ſuit;
3. LOUIS, mort ſans alliance;
4. JACQUES, Seigneur de Neuvy, Linières & Condry, marié à *Antoinette le Fèvre*, dont:

HECTOR DE CHAMPAGNE, Seigneur des mêmes Terres, mort ſans enfans de *Marguerite de Barbin*, fille de *Dreux de Barbin*, Baron de Broyes, & de *Suſanne de Navières*;

ABEL DE CHAMPAGNE, mort jeune;

ANTOINE DE CHAMPAGNE, mort ſans enfans de *Jeanne de Montigny*, fille de *Jacques de Montigny*, Seigneur de Saint-Onyne & d'Aubilly, & de *Marguerite de Drapierre*;

Et ANTOINETTE DE CHAMPAGNE, mariée à *Nicolas de Chavigny*, Seigneur de Nouilly.

5. Et ANTOINETTE, mariée à *Edme de Ballaine*, Seigneur de Lorme.

XVII. OLIVIER DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Dagaulne, de Vidano & de Leuze, avoit 7 ans lorſque ſon père fut tué à la bataille de Dreux, donnée en 1562. Il fut d'abord Capitaine de 100 hommes de pied par Commiſſion du Maréchal de Bois-Dauphin, du 4 Octobre 1598, puis Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre, du nombre des dix qui devoient compoſer le Régiment dont le Roi avoit donné le commandement au Maréchal de Vitry. Entre grand nombre de lettres que lui écrivit HENRI IV, il y en a deux principalement qui prouvent ſuffiſamment l'eſtime particulière que ce Prince faiſoit de ſon mérite, & l'affection qu'il avoit pour lui. La première, datée du Château de Noyon, eſt du 19 Août 1591; & la ſeconde de Lyon, eſt du 3 Septembre 1595. Le Roi lui donna en 1616 le Gouvernement de la Ville de Meaux. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Août 1579, *Madeleine de Montigny*, fille de *Benoît de Montigny*, Seigneur de Framoizelle & de Saint-Eugène, & de *Jeanne de Ravenel*, dont:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. ANTOINE, qui fut Capitaine, par Commiſſion du 4 Juin 1649, d'une Compagnie de Chevaux-Légers du nombre de 90 Maîtres montés & armés à la légère, & n'a laiſſé qu'une fille, Religieuſe à Sezanne;
3. LOUIS, qui eut d'*Henriette de Champatin*:

LOUIS DE CHAMPAGNE, IIe du nom, Seigneur de la Villeneuve, mort ſans alliance;

MADELEINE DE CHAMPAGNE, mariée 1° à *N... de Guidoti*; 2° à *Charles de Hanniques*; & 3° à *Hugues*, Comte de *Chaumont*;

N... DE CHAMPAGNE, Religieuſe;

Et N... DE CHAMPAGNE, morte ſans alliance.

4. CHARLES, qui eut Commiſſion du Roi le 7 Août 1631, pour lever une Compagnie de Gens de pied, & laiſſa de *Marie d'Haucourt :*

   CLAUDE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Coupigny ;

   Et MADELEINE DE CHAMPAGNE, mariée à *Jean-Louis de Vaudetar*, Seigneur de.....

5. Et MADELEINE, mariée, le 9 Juillet 1602, à *Michel de Chalmaiſons*, Seigneur de Chalante.

XVIII. CLAUDE DE CHAMPAGNE, Ier du nom, Seigneur de Morcins & de Leuze, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa, par contrat du 24 Juillet 1611, *Françoiſe le Gouſt*, fille de *Jacques le Gouſt*, Seigneur de Lourps & de Mareil, & de *Claude de Saint-Belin*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. ANTOINE, mort jeune ;
3. OLIVIER, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué à la bataille de Réthel le 15 Décembre 1650 ;
4. 5. & 6. MARIE, MADELEINE & ANTOINETTE, mortes ſans alliance.

XIX. CLAUDE DE CHAMPAGNE, IIe du nom, Seigneur de Morcins, Neuvy, Condry, Leuze, la Villeneuve, Linières, Beauregard, Joiſelle en partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers des nouvelles levées de 90 Maîtres, par Commiſſion du 18 Février 1648, Commandant du Régiment du Maréchal de la Ferté, dès 1653, fit ſes preuves de Nobleſſe en 1667, lors de la recherche par M. de *Caumartin*, Intendant de la Province de Champagne. Il épouſa, le 18 Juin 1653, *Suſanne de Geps*, fille de *Paul*, Seigneur de Flavigny, la Godine & Chapton, & de *Claude de Barbin*, Baronne de Broyes, dont :

1. HENRI-CLAUDE, qui ſuit ;
2. 3. 4. 5. 6. ANTOINE, PAUL, MATHIAS, OLIVIER, & FRANÇOIS-JOSEPH, morts ſans poſtérité ;
7. CLAUDE-CHARLES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné ;
8. SUSANNE, morte jeune ;
9. Et MADELEINE, morte ſans être mariée.

XX. HENRI-CLAUDE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Condry, Linières, Beauregard, Neuvy, Leuze, des Hautes, & Joiſelle en partie, Major des Régimens de Cavalerie

d'Harlus & de Montpeyroux, a eu de *Marie-Françoiſe de Saint-Maurice :*

1. FRANÇOIS-CLAUDE-HENRI, Seigneur de Morcins, Commandant de bataillon au Régiment du Roi, Infanterie, Brigadier des Armées de Sa Majeſté le 20 Juillet 1753, mort en 1756, ſans enfans d'*Anne-Nicole-Madeleine Nacquart ;*
2. RENÉ-PAUL-LOUIS, Seigneur de Neuvy, Colonel d'Infanterie le 17 Juillet 1747, qui épouſa, le 18 Avril 1728, *Eliſabeth de Champagne*, ſa couſine germaine, dont deux garçons & une fille, morts jeunes ;
3. LOUIS-JOSEPH-AUBERT-NICOLAS, Seigneur des Hautes, du Cheſne, de Ventelette, & de Vendière en partie, Capitaine de Grenadiers au Régiment du Roi, qui laiſſa d'*Anne-Radegonde de Chartognes :*
   1. N...., morte à Saint-Cyr ;
   2. N..., mariée au Comte de *Chartognes*, ſon couſin ;
   3. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, mariée à *Charles-Joſeph*, Marquis de *l'Eſcuyer ;*
   4. LOUISE-ANGÉLIQUE, mariée à M. de *Flavigny :*
   5. Et N... DE CHAMPAGNE, mariée au Baron *du Buat ;*
4. EUTROPE-JOSEPH, mort en 1751, Capitaine-Lieutenant de la Colonelle au Régiment du Roi, Infanterie, ſans avoir été marié ;
5. MARIE-ELISABETH-ANTOINETTE, mariée à *Pierre-Dominique Largentier*, Seigneur de Chamguion ;
6. MARIE-MADELEINE-NICOLE, mariée à *Iſaac Largentier*, Seigneur de Joiſelle ;
7. ANGÉLIQUE-BÉNIGNE-HENRIETTE, mariée à *Jacques-Chriſtophe de Mongeot*, Seigneur d'Armonville ;
8. MARIE-MADELEINE-JACQUETTE, qui n'eſt point mariée ;
9. Et MARIE-ANNE, mariée à *N... de Vitard-de-Paſſy*, Capitaine de Cavalerie.

XX. CLAUDE-CHARLES DE CHAMPAGNE, Seigneur de Chapton, la Villeneuve, Leuze, Saint-Prix, la Noverégnante, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Harlus, dont ſon frère aîné étoit Major, épouſa, par contrat du 19 Février 1699, *Eliſabeth du Bellaye*, fille de *Salomon du Bellaye*, Seigneur de Soizy-au-Bois & de Salnove, & de *Marie de Salnove*, dont :

1. FRANÇOIS-CLAUDE-JACQUES, qui ſuit ;
2. ELISABETH, mariée, le 18 Avril 1728, à *René-Paul-Louis de Champagne*, ſon couſin germain, Seigneur de Neuvy ;
3. Et MADELEINE-CLAUDE, mariée à *François-*

Anne de Vendeuil, Seigneur de Montgivroux.

XXI. François-Claude-Jacques de Champagne, Seigneur de Villeneuve, Chapton, la Noverégnante, Fréçu, Saint-Prix & Salnove, né le 18 Mars 1701, a ſervi dans la Cavalerie, ainſi que ſon père. Il épouſa, le 13 Mars 1726, *Angélique-Madeleine de Marguerie*, fille de *François-Charles de Marguerie*, Seigneur de Courbetin, Toraille, & de *Jeanne-Madeleine de la Coutrie-Perdrix*, dont :

XXII. Charles-François-Ferdinand de Champagne, dit *le Marquis de Champagne*, né le 28 Avril 1727, qui eſt entré au Régiment du Roi, Infanterie, en 1741, a été fait Capitaine-Lieutenant de la Colonelle de ce Régiment en 1751, Colonel du Régiment de Rouergue en 1759, de celui d'Auvergne en 1761; & Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769. Il épouſa, le 10 Octobre 1763, *Jeanne-Pérette de Buſancy-Pavant*, fille de *Jules-Ange*, Vicomte de *Buſancy-Pavant*, Seigneur de la Croix-aux-Bois, &c., & de *N... Reynault d'Yrval*, dont :

1. Louis Brandelis-Ferdinand, né le 2 Juin 1769;
2. François, né le 30 Avril 1770;
3. Et Louiſe-Françoiſe-Perrette de Champagne.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, côtoyée de deux cotices, potencées & contre-potencées d'or de treize pièces.*

Cette explication eſt exactement conforme à celle qui eſt dans le *procès-verbal de la recherche de la Nobleſſe de Champagne*, faite par M. de *Caumartin*, avec les armes & blaſons de chaque Famille, & c'eſt Claude de Champagne, II^e^ du nom, Seigneur de Morcins, qui a fait ſes preuves lors de la recherche de 1667.

CHAMPAGNE, en Franche-Comté, famille noble qui tire ſon nom d'un gros Village du reſſort de Salins, & dont étoient Simon, François, Henri, Philippe, Charles & Gaspard de Champagne, reçus à la Confrérie de Saint-Georges, le premier en 1502, le ſecond en 1561, le troiſième en 1651, le quatrième en 1674, & les deux derniers en 1726.

Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

* CHAMPAGNE-DU-HOMMEL, dans le pays du Maine, ancienne *Baronnie* non

affouagée & érigée en cette qualité en faveur de *Jacques le Cleu*, Seigneur de Jaygré. Cette Terre, qui dépend du Comté de *Laval*, vaut au moins 12 mille livres de rente. Guillaume *le Conquérant* s'étant emparé d'une grande partie de la Province du Maine, donna la Terre dont il eſt queſtion à Tancrède-du-Hommel, Seigneur Normand, qui lui communiqua ſon nom.

* CHAMPAGNÉ (de), Maiſon iſſue d'ancienne Chevalerie de la province de Bretagne, & diſtinguée par ſes ſervices militaires, tant ſous les Ducs, ſes anciens Souverains, que ſous les Rois qui leur ont ſuccédé. Elle réunit à ces avantages celui d'avoir des alliances directes avec l'auguſte Maiſon de France, la Maiſon Impériale et les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne, du chef des Maiſons de Vendôme & de Beauvau, indépendamment de celles qu'elle a contractées avec les Maiſons les plus illuſtres de Bretagne, telles que celles de *Maleſtroit*, de *Beloczat*, de *Giffart*, de *Montbourcher* & autres. Cette Maiſon, dont l'origine ſe perd dans les ſiècles les plus reculés, jouiſſoit du droit de Menée chez les Ducs de Bretagne, & du titre de Chevalier-Banneret.

Maino de Champagné eſt nommé comme témoin dans la charte de donation faite, en 1050, par Geoffroy, de la dîme de Montbourcher à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, où ce Geoffroy faiſoit ſa fille Religieuſe (*Hiſtoire de Bretagne*).

Herio de Champagné fut préſent au don que Conan III, Comte de Bretagne, fit en 1114 à l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, d'une des écluſes qu'il avoit ſur la Loire.

Philippe de Champagné fut préſent à une donation que Conan IV, Comte de Bretagne, fit en 1158 à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, & en la même année à la confirmation des dons faits par Conan IV à l'Abbaye de Saint-Melaine de Rennes, où il eſt nommé au nom des Barons.

BRANCHE AINÉE

Bertrand, Seigneur de Champagné & de la Roſſignolière, épouſa *Sibylle de Chevigné*, dont :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Thiphaine de Champagné, qui vivoit encore le 28 Septembre 1417, date d'un acte où elle eſt qualifiée noble & puiſſante.

Elle épouſa, le 26 Mai 1392, *Simon de Montbourcher*, Chevalier, Seigneur du Bordage. A la mort d'Alain & d'Honorée, neveu & nièce de Thiphaine, la terre & ſeigneurie de Champagné paſſa à la Maiſon de *Montbourcher*.

Bertrand, Chevalier, Seigneur de Champagné & de la Roſſignolière, ſe trouve compris au nombre des Seigneurs Bretons qui firent ſerment, par un acte du 7 Novembre 1397, ſcellé de leurs ſceaux reſpectifs, d'obéir au Duc & à la Ducheſſe de Bretagne toutes les fois que l'occaſion s'en préſenterait où qu'ils ſeroient mandés à cet effet. Il épouſa, par contrat paſſé le 26 Mai 1392, *Jeanne de Montbourcher*, fille aînée & principale héritière de noble homme *Alain*, Seigneur du Bordage, & de *Jeanne le Vayer*, Dame de la Tourniolle, dont :

1. Alain, Seigneur de Champagné & de la Roſſignolière, mort ſans enfans;
2. Et Honorée de Champagné, qui ne prit pas d'alliance.

C'eſt-là tout ce qu'on ſait ſur la branche aînée de la Maiſon de Champagné, dont l'origine paroît être des plus illuſtres : ce qui eſt conforme à la tradition des habitans de la terre de ce nom.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs de la Montagne.

Gohier de Champagné, Ecuyer, poſſédoit des fiefs dans la Paroiſſe de Meleſſe et Saint-Mard-ſur-Isle, ſuivant un acte du mois de Juillet 1266.

Guillaume de Champagné, Ecuyer, ne vivoit plus, lors dudit acte du mois de Juillet 1266, qui lui donne pour fille :

Pétronille, qui vendit, par cet acte, à Gohier de Champagné, Chevalier, tous les droits, propriétés & jouiſſances qu'elle avoit & pouvoit avoir ſur les fiefs de Gohier de Champagné, dans les Paroiſſes de Meleſſe & de Saint-Mard-ſur-Isle. Elle étoit veuve alors de *Guillaume de la Cage*.

Il paraît probable que Gohier & Guillaume de Champagné appartenoient à la branche des Seigneurs de la Montagne étant cités dans les premiers titres qui concernent ceux-ci.

Le même Gohier de Champagné, Chevalier, fit un accord au mois d'Octobre 1257 avec les deux frères Hugues & Thibaut Pouencé, Chanoines de Reims, au ſujet d'un bien, &c. Le ſamedi avant la fête de la Nativité de Notre-Dame au mois de Septembre 1262, il fut nommé un des exécuteurs du teſtament de Geoffroy, Seigneur de Chateaubriant, Chevalier, avec les Evêques de Nantes & de Rennes, & autres; il y eſt nommé *Dominus* Gohorieux de Champigneio. La qualité, précédée de celle de *Monſor, Monſour*, qui équivaut à *Monſeigneur*, dans un accord qu'il fit, au mois de Juin 1265, avec Rafray du Pleſſis, Ecuyer, ainſi que dans un acte de 1281, par lequel Guillaume le Vicomte, Ecuyer, lui fit don du fief de Leſporanac, ſitué en la Paroiſſe de Mordelle, en échange du fief de Vilate, aſſis en la Paroiſſe de Loheac, que ledit Chevalier avoit donné à ce Guillaume. Il vivoit encore, en 1291, date d'un acte énoncé à l'article de Gohier de Champagné, ſon frère, qui ſuit.

I. Gohier de Champagné, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, eſt connu par l'acte du mois de Juillet 1266. Il eſt dit, dans un autre de 1291, que Dom Gohier de Champagné, Chevalier, prit de lui à cens ce que ledit Chevalier avoit en la Paroiſſe de Meleſſe, comme juveigneur d'aîné, & qu'il y avoit alors 45 ans que ledit Ecuyer avoit laiſſé audit Chevalier l'obéiſſance de la Paroiſſe de Meleſſe; il eſt dit auſſi, dans cet article, que le ſcel dudit Ecuyer y avoit été appoſé. On a tout lieu de croire, par le rapport des tems, des mêmes poſſeſſions, & du nom de Gohier, porté par le frère de Pierre, auteur du IIe degré, qu'il fut père d'Esquenor, de Pierre, Gohier & de Jeanne, mais au moins la preuve complète que ces trois derniers étoient frères & ſœurs. Il paroît auſſi très-probable que ce fut de *Seraine de Saint-Didier*, qu'il eut les enfans ci-deſſus nommés, ſavoir :

1. Esquenor, Seigneur de la Montagne & de la Galliſſonnière, qui ne vivoit plus avant le 14 Février 1350, date d'un acte où il eſt nommé Esquenor de la Montaigne (du nom de l'une de ſes terres), ainſi que dans un autre acte de la même année, et dans un autre de 1360, ſous le nom d'Esquenor de Champagné, dit de la *Galliſſonnière*. On ignore l'alliance qu'il contracta; mais il eſt prouvé qu'il eut :
   1. Guillaume de la Gallissonnière, nommé dans un acte de 1350, & dans un autre de 1362;
   2. Et Philippe de Champagné, qui fit un accord avec Pierre de Champagné,

Seigneur de la Montagne, en 1350, au ſujet des héritages de la Galliſſonnière, qui avoient appartenu à GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, ſon frère, & dont ledit PIERRE ſe diſoiten poſſeſſion.

2. PIERRE, qui ſuit;
3. GOHIER, Chevalier, Seigneur de la Montagne, du Boullon & de Fumeçon, eſt appelé Monſ. GOHIER DE CHAMPAGNÉ, dans un mandement de 1366, donné par Marguerite de Poitiers, Vicomteſſe de Beaumont & Dame de la Guerche, à Guillemet Leveſque, ſon Sénéchal, pour faire donner congé audit GOHIER, *pour perſonne & pour menée* à la cour de la Guerche, à raiſon des villages & fiefs du Boullon & de Fumeçon, & des hommes ſujets & tenans deſdits fiefs, tout ainſi qu'en avoit joui ſon cher & amé couſin Monſ. *Hus de Pouencé*, mari de JEANNE DE CHAMPAGNÉ, ſœur dudit GOHIER qui en étoit héritier. « En 1379, GOHIER ſigna les actes de concordance faits entre les Nobles pour la conſervation du Duché de Bretagne, de la Ville & Château de Rennes, conjointement avec BONABES, THIBAUT & ALAIN DE CHAMPAGNÉ; ces actes furent confiés à la famille qui les poſſède encore aujourd'hui, & furent produits à Rennes par JEAN DE CHAMPAGNÉ, IIIe du nom, du tems de la guerre entre CHARLES VIII, Roi de France, & FRANÇOIS II, Duc de Bretagne;»
4. Et JEANNE DE CHAMPAGNÉ, Dame du Boullon, de Fumeçon & de la Motte-Ferchaut, qui épouſa *Hus de Pouencé*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, qui mourut vers Noël 1352, laiſſant PIERRE DE POUENCÉ, marié à *Jeanne de Coueſme*.

II. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Montigné, de la Motte-Ferchaut & de la Galliſſonnière, ratifia, conjointement avec GUILLAUME, fils d'ESQUENOR DE CHAMPAGNÉ DE LA MONTAGNE, par acte de 1350. Il eſt nommé dans cet acte PIERRE, Seigneur de la Montagne; paroît encore ſous le même nom dans un autre acte de la même année, & un de 1360. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut admis dans l'ordre de Chevalerie; car, depuis cette époque, juſqu'à ſa mort, tous les actes qui le concernent le qualifient *Chevalier*. Il fit ſon teſtament le ſamedi après Noël 1384, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Pierre de Viſeche, près du tombeau de ſa première femme, & chargea la ſeconde de l'exécution du teſtament. Il épouſa 1° *Jeannette de Saint-Mervé*; & 2° *Iſabeau de Beloczac*. Du premier lit vinrent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. THIBAUD, nommé au nombre des Ecuyers de la montre de Bertrand du Gueſclin, du 1er Juin 1371, avec ROBIN & JEAN, ſes frères. Ils y ſont ainſi dénommés THIBAUT, ROBERT & JEAN LES CHAMPAIGNÉS;
3. ROBIN, tige de la branche des Seigneurs de *la Motte-Ferchaut*, rapportée ci-après;
4. Et JEAN DE CHAMPAGNÉ, compris au nombre des Ecuyers, dans une montre de Bertrand du Gueſclin de 1371.

III. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, IIe du nom, Seigneur de la Montagne & de Montigné, reçut quittance le mardi avant la Saint-Michel 1390 de Jamet de Chance, Châtelain du Déſert, pour le Seigneur de Laval & de Vitré; ſavoir de la ſomme de 40 florins d'or qu'il lui devoit pour le rachat des terres de noble homme PIERRE DE CHAMPAGNÉ, ſon père; fit un accord avec ROBIN, ſon frère, le dimanche après la Saint-Macé 1404, & ne vivoit plus le vendredi après l'Aſcenſion 1411. Il avoit épouſé *Marie du Gué*, qui fut tutrice de JEAN, ſon fils aîné. Elle étoit fille de *Guy du Gué*, Chevalier, & de *Marguerite d'Ancenis*, Dame de la Rouveraye & de Lignières. Ils eurent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée à *Gilles le Filzhus*, Seigneur de la Frenaye, de la Chenardaye & de la Noë;
3. ISABEAU, qui épouſa 1° *Jean Pouez*, Seigneur d'Ellebertre, dont elle n'eut pas d'enfans; & 2° en 1458, *Phelippot*, Seigneur de *Montchenoul*;
4. PERRONNELLE, mariée 1° à *Jean de la Fontaine*, Seigneur de la Gresleraye; & 2° à *Henri le Bouteiller de la Cheſnaye*, Seigneur de Racinoux. Ils ſont, l'un & l'autre, qualifiés nobles gens;
5. GUYONNE, qui épouſa, par contrat du 2 Janvier 1428, *Guillaume de Lamboul*;
6. Et MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée à *Robert*, Seigneur de *Bernay*.

IV. JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Louvigné, de Rochechaude, &c., Chambellan de PIERRE II, Duc de Bretagne, eſt nommé & qualifié Meſſire JEAN DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, dans l'article des gages des Officiers, commencés le 18 Septembre 1442. Dans l'article des préſents que ce Prince fit à pluſieurs Seigneurs & Dames de ſa Cour, le 1er Janvier 1447, il eſt dit que JEAN DE CHAMPAGNÉ *fut Roi de la Fève chez le Duc le jour de la Epifanie:*

d'où l'on doit conclure qu'il avoit l'honneur d'être admis à ſa table. Il mourut en 1466, à ſa Terre de Sarigné, & fut inhumé, avec ſa femme, à Louvigné, au Maine. Il épouſa *Jeanne de Grazay*, morte avant le 8 Novembre 1464, fille de *Jean*, Seigneur de Grazay, &c. Ils eurent :

1. Jean, mort ſans poſtérité avant ſes père & mère ;
2. Autre Jean, qui ſuit ;
3. Gohier, Chevalier ; il eſt compris, & un Archer, parmi les Gentilshommes, hommes d'armes & Archers, qui vaquèrent à la garde de la place de Cliſſon, par ordonnance du Duc de Bretagne, depuis le 16 Octobre 1464 juſqu'au 1er Janvier 1465, & ſervoit dans la Compagnie de 100 Lances & de 200 Archers du Sire de Leſcun, ſuivant la montre faite à la Guerche le 19 Janvier 1464, où il eſt encore nommé Gohier de Champagné ;
4. Amaury ;
5. Geoffroy, Religieux à Marmoutier ;
6. Pierre ;
7. François, Religieux Cordelier à Laval, qui mourut au Château de la Montagne, & fut inhumé dans l'Egliſe de Viſèche ;
8. René, Religieux de l'Ordre de Saint-François ;
9. Guyonne, qui eut en dot les Terres de Menil & de Cherbonnière, en Anjou, & épouſa *Jean*, Seigneur de *Pezé*, au Maine ;
10. Jeanne, mariée à *Amboiſe de Champ-de-Manche*, Seigneur de Rouperoux ;
11. Et Marguerite de Champagné, qui épouſa 1° *Guillaume*, Seigneur d'*Auteville* ; & 2° *Guy de Champchevrier*, Chevalier, Seigneur de Soudé.

V. Jean de Champagné, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Montigné, &c., Conſeiller, Chambellan de François, Duc de Bretagne, naquit en 1425. On le croit le même Jean qui ſervoit parmi les 30 Lances du Sire de Derval, à Saint-Malo, ſuivant un compte de Guillaume de Bogier, des années 1453, 1454 & 1455 ; il paroît auſſi au nombre des hommes de la Compagnie du Sieur de Lohéac, revus à Vitré, en 1464. Il étoit déjà décoré du grade de Chevalier, lors d'une tranſaction qu'il fit le 8 Novembre 1464, avec ſon père, & mourut en 1504. Il épouſa, avant le 7 Janvier 1456, *Jeanne du Pontrouaud*, qui étoit morte le 14 Décembre 1501, mariée, le 6 Novembre 1446, à *Raoulet du Bouchet*, Ecuyer, & fille de Meſſire *Guillaume*, Chevalier, Seigneur du Pontrouaud, de la Rivaudière & de Quéneleuc, & d'*Iſabeau de Baulon*. Ils eurent :

1. Thomas, Chevalier, Seigneur de Quéneleuc & de Montigné, qui mourut ſans enfans, avant le 13 Janvier 1507. Il avoit épouſé *Anne de Maleſtroit*, Dame de Beaumont, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaumont, & de *Marguerite de Porhoet* ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Jeanne, mariée, par contrat du 29 Août 1484, à *François Ivette*, Ecuyer, Seigneur du Boishamon ;
4. Guyonne, qui épouſa, par contrat du 7 Octobre 1473, *Jean de Montbourcher*, Seigneur du Pleſſis-Pillet ;
5. Autre Jeanne, mariée, ſuivant un acte du 13 Janvier 1507, à *Yvon de la Motte*, Ecuyer, Seigneur du Breil ;
6. Et Hélène de Champagné, mariée à *Patry de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, du Vert-Buiſſon, &c.

VI. Jean de Champagné, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Montigné, de Quéneleuc & de Sarigné, fut émancipé par ſon père le 14 Décembre 1501. Le Roi ayant ordonné la levée du Fouage dans ſes Etats, en Bretagne, Jean de Champagné repréſenta, par acte du 20 Juin 1505, qu'il devoit en être exempté, attendu qu'il étoit noble, iſſu & extrait de gens nobles, & en poſſeſſion de nobleſſe & exemption, & que le lieu de Montigné, dont il étoit Seigneur, étoit auſſi Noble & en poſſeſſion de nobleſſe. Il eſt qualifié noble & puiſſant dans deux actes des 13 Janvier 1507 & 20 Novembre 1509. Le 26 Octobre 1504 le Roi lui avoit accordé des lettres de ſauve-garde pour lui, ſa femme, ſes enfans, & pour tout ce qui lui appartenoit. Il épouſa, 1° le 1er Mai 1500, *Barbe Buſſon*, fille de Meſſire *Robert Buſſon*, Chevalier, Seigneur de Gazon, & de *Madeleine de la Chapelle* ; & 2° *Antoinette Papin*. Du premier lit vinrent :

1. Gohier, qui ſuit ;
2. Et Richarde de Champagné, mariée, le 6 Juillet 1527, à *Roland du Rouvre*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre, près Saint-Malo, &c.

VII. Gohier de Champagné, IIe du nom, fut Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Quéneleuc, de Sarigné & de Louvigné. « En 1529, il fut fait une Aſſemblée de la Nobleſſe principale de Bretagne, portant que tous les nobles donneroient, à leur conſcience, le vingtième de leur revenu pour la délivrance des

enfans de France ; de laquelle délibération fut donnée lecture ſéparée à GOHIER DE CHAMPAGNÉ, qui y ſouſcrivit, & fut dépoſitaire du titre. » Il mourut avant le 26 Octobre 1550, & ſa femme vivoit encore alors. Il étoit encore ſous la tutelle de ſon père le 10 Juillet 1521, épouſa noble *Catherine de la Marzelière*, qui avoit obtenu le 9 Avril 1521 une diſpenſe pour ſe marier, quoiqu'elle n'eut alors que 15 ans & demi. Elle étoit fille aînée de noble & puiſſant *Renaud de la Marzelière*, & de *Jeanne de Brambeat*. Ils eurent :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Quéneleuc, qualifié noble homme JACQUES DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Montagne & de Quéneleuc, dans une quittance qu'on lui donna le 30 Juin 1561. Il mourut ſans enfans de *Jeanne d'Uſt*, Dame d'Uſt & du Molant ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. RICHARD, dont on ignore la deſtinée ;
4. Et GILLETTE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 26 Octobre 1550, à *François l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de Louzil. Ils moururent l'un & l'autre avant le 3 Septembre 1558.

VIII. JEAN DE CHAMPAGNÉ, IV^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, de Fretay, &c., qualifié noble & puiſſant, épouſa 1° *Peronnelle de la Villermois*, dont l'inventaire fut fait après ſa mort, le 31 Janvier 1572 ; & 2° par contrat du 1^er^ Février 1574, *Catherine le Porc* ou *le Port*, fille de noble homme *Vincent le Porc*, & d'*Antoinette Hingant*. Du premier lit vinrent :

FRANÇOISE & RENÉE, qui ſuivent.

IX. FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, Dame de la Montagne, mariée, par contrat du 21 Juillet 1583, comme fille aînée & héritière principale & noble de ſes père & mère, à *Paul Hay*, Chevalier, Seigneur Châtelain des Nétumières, depuis Conſeiller d'Etat, & Préſident au Parlement de Bretagne.

IX. RENÉE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Fretay, épouſa *Claude Pepin*, Ecuyer, Seigneur de Sevigné, Préſident au Parlement de Bretagne, à raiſon de laquelle alliance la Terre de Fretay entra dans cette famille, d'où elle paſſa enſuite dans la Maiſon du Gueſclin.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs de LA MOTTE-FERCHAUT.

III. ROBIN DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, en la Paroiſſe

du Lion-d'Angers, en Anjou, troiſième fils de PIERRE, auteur du II^e^ degré de la ſeconde branche, & de *Jeannette de Saint-Mervé*, auquel ſon père fit don, en faveur de ſon mariage, de l'hébergement & domaine de la Motte-Ferchaut. Il eſt compris au nombre des Ecuyers dans la montre d'Olivier Cliſſon, faite à Montrelet, le 1^er^ Novembre 1379, & dans deux autres du même Seigneur, faites, l'une à Ploermel, le 1^er^ Avril 1380, l'autre à Château-Joſſelin, le 1^er^ Août ſuivant. Le 9 Juillet 1380, il avoit aſſiſté, comme témoin & parent, au teſtament du Connétable du Gueſclin ; &, le 12 Février 1382, on le trouve encore compris dans une revue de Meſſire Olivier du Gueſclin, frère du Connétable, Comte de Longueville, Banneret, reçu à Paris au nombre de 16 Ecuyers de ſa Chambre. Le 10 Janvier 1384, le Seigneur Olivier du Gueſclin, Sire de la Rocheteſſon, l'établit ſon Receveur-Général dans les pays d'Anjou, du Maine, de Touraine ; de Poitou & de Saintonge, & ſon Procureur dans toutes les cauſes & querelles qui pourroient arriver, lui donnant pouvoir d'inſtituer un ou pluſieurs ſubſtituts avec la même autorité que la ſienne ; &, dans ſes lettres, il le qualifie ſon amé couſin ROBIN DE CHAMPAGNÉ. Il mourut avant le 12 Novembre 1419. Il épouſa, par contrat du lundi après la fête de la décolation de Saint-Jean-Baptiſte, 1365, *Jeanne Lorenz*, fille juveigneure de *Jamet Lorenz*, & de *Macée*, dont :

1. OLIVIER,
2. JEAN, qui fut préſent à un échange fait le 10 Février 1429, entre Bertrand Goyon & Jean Racapé ;
3. N... DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 4 Août 1405, à *Guyon Rebouffy*, Ecuyer ;
4. MARGUERITE, qui épouſa, par contrat du 15 Février 1410, *Jean de Hercé ;*
5. Et MARIE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 12 Novembre 1419, à *Jean Racapé*, Ecuyer, Seigneur de la Gorderie, en la Paroiſſe de Léon.

IV. OLIVIER DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, épouſa, par contrat du 27 Mai 1405, *Roberte de Vendôme*, qui vivoit encore le 1^er^ Avril 1434, & mourut avant le 12 Décembre 1450. Elle étoit fille de *Pierre de Vendôme*, Seigneur de Segré, & de *Jeanne de Chazé*, & arrière-petite-fille de *Bouchard*, Comte de *Vendôme*, & d'*Alix de Bretagne*. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Thibaut, qui paroît être le même qu'un *Thibaut de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de Mozé, marié, le 15 Mars 1450, à *Michelette du Bois*, fille de *Robin*, Seigneur du Bois de Chambellé, & de *Béatrix Challopin;*
3. Et Perrine de Champagné, mariée, le 14 Avril 1460, à *Jean du Bois*, Ecuyer, Seigneur du Bois.

V. Jean de Champagné, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut & de la Buzardière, fit hommage d'une partie de ſon domaine de la Buzardière, en 1473, à noble & puiſſant Seigneur M. Guyon du Bouchet, Ecuyer, Seigneur de la Haye de Torcé & de Meral, comme étant dans la mouvance de ladite Terre & Seigneurie de Merel à lui appartenant. Il paroît même, par ledit hommage, qu'elle lui étoit venue du chef de ſa ſeconde femme. Il fit ſon teſtament le 30 Juin 1477. Il épouſa, 1° par contrat du 15 Mars 1450, *Roberte du Bois*, fille de Meſſire *Jean du Bois*, Chevalier, Seigneur du Bois, en la Paroiſſe de Chambellé, & de *Marguerite de Charnacé;* & 2° *Jeanne de Frezeau de la Frezelière*, qui fit ſon teſtament le 20 Septembre 1505, dans lequel elle ſe qualifie de Dame de la Grenonnière & de la Buzardière. Elle y ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Bierné. Elle étoit fille de *Lancelot Frezeau*, Chevalier, Seigneur de la Frezelière, Capitaine du Château de Laval, & de *Jeanne de Tuebeuf*. Du premier lit vinrent:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la huitième branche, Seigneurs de *Moſſé*, rapportée plus loin;
3. Et Louis de Champagné, Ecuyer, mort ſans poſtérité avant le 5 Juillet 1511.

VI. Thibaut de Champagné, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, &c., fit un teſtament mutuel avec ſa ſeconde femme, le 16 Août 1490. Il épouſa 1° *Iſabeau Briend*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Brez, & de *Jeanne Frezeau de la Frezelière;* & 2° par contrat du 9 Décembre 1484, *Marguerite Chenu*, veuve de *Georges du Rouſſigneul*, Ecuyer, Seigneur du Rouſſigneul, & de la Lizière, & fille de nobles perſonnes *Jean Chenu*, & *Guillemette du Plantis*, Seigneur & Dame de la Bernardière. Il eut du premier lit:

1. René, qui ſuit;
2. Et Jeanne de Champagné, mariée, par contrat du 2 Mai 1502, à *Joachim*, Seigneur de *la Barrière*.

Louis de Champagné, Seigneur de la Lohoric & de la Taillaye, eſt dit oncle paternel de Louis & Simon de Champagné, dans le contrat de mariage de ce dernier, auquel il aſſiſta, le 30 Décembre 1529; on croit devoir en conclure qu'il étoit auſſi fils de Thibaut de Champagné.

VII. René de Champagné, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière & du Rouſſigneul, épouſa, par contrat du 9 Décembre 1484, *Hardouine du Rouſſigneul*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur du Rouſſigneul & de la Lizière, & de *Marguerite Chenu*, dont entr'autres enfans:

1. Louis, qui ſuit;
2. Simon, auteur de la quatrième branche, Seigneur de *Moyré*, de *Brulon*, &c., rapportée en ſon rang;
3. Et Jeanne de Champagné, mariée, par contrat du 27 Septembre 1506, à *Jean*, Seigneur de *Vaugiraut*.

VIII. Louis de Champagné, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de Coulons, &c., né vers 1488, épouſa, par contrat du 14 Octobre 1513, *Renée Audebault*, fille aînée, héritière principale de nobles perſonnes *René Audebault*, Seigneur de Villegaye, & de *Renée de Souvigné de la Roche-Boiſſeau*. On lui connoît de ce mariage:

1. François, qui ſuit;
2. René, Ecuyer, Seigneur de Rouſſigneul, qui épouſa *Jeanne du Tilleul*, dont:

   Isabelle, mariée par contrat du 2 Décembre 1585, à noble homme *Claude*, Seigneur du *Tertre;*
3. Et Radegonde de Champagné, Dame de Villegaye, qui épouſa, par contrat du 11 Février 1542, *Jean d'Andigné*, Seigneur d'Andigné & d'Angrie.

IX. François de Champagné, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Perronnière, &c., ſervit ſous les ordres de M. de Matignon, Lieutenant-Général en Normandie, au Camp de Domfront, le 18 Mai 1574, obtint, en conſéquence, le 30 Juin, des lettres de la Reine Régente Catherine de Médicis, avec pluſieurs autres Seigneurs, par leſquelles cette Princeſſe les exempta, à raiſon de leur ſervice dans l'armée de Normandie, de la contribution au ban & arrière-ban pour 1574. Il épouſa, par contrat du 10 Août 1544, *Marie de la Rouſſière*, fille aînée & principale héri-

tière de noble homme *Chriſtophe de la Rouſſière*, & de *Louiſe de Bernezay*, dont entr'autres enfans :

1. Adrien, Ecuyer, mort avant le 15 Novembre 1575;
2. Louis, qui ſuit;
3. Renée, mariée, par contrat du 31 Juillet 1571, à noble homme *Triſtan de Fontenailles*, Seigneur de Jaubert & de Marigny;
4. Et Françoise de Champagné, mariée, par contrat du 24 Octobre 1571, à noble homme *Euſtache Hardouin*, Seigneur de la Girouardière.

X. Louis de Champagné, IIe du nom, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, de la Perronnière, etc., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur & Commandant pour Sa Majeſté de la Ville de Château-Gontier, ſe rendit digne de la faveur dont l'honorèrent Henri IV, Louis XIII, & la Reine-Mère. Il fut honoré par le Roi Louis XIII de l'Ordre de Saint-Michel, qui étoit alors compoſé de la Nobleſſe la plus illuſtre, mourut le 5 Octobre 1615; fut inhumé dans l'Egliſe du Lion d'Angers, en ſa chapelle de la Motte-Ferchaut, où on lui érigea un mauſolée ſur lequel eſt une épitaphe, qui, entr'autres qualités, lui donne celle de haut & puiſſant, &c. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1584, *Perrine du Buat*, fille aînée de noble homme *René du Buat*, Seigneur de la Soubrardière & de Cramaillé, & d'*Anne de la Rouſſardière*, dont entr'autres enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Louis, Chevalier, Seigneur de Commer & de la Lizière, qui mourut avant le 29 Mai 1648. Il épouſa, le 16 Juillet 1623, *Françoiſe d'Armaillé*, Dame de la Jacoppière, fille unique & héritière de *Claude d'Armaillé*, Seigneur de la Perrière, & de *Marguerite de la Flechère*, dont :
   1. René, marié à *Anne de Meaulne*, dont une fille;
   2. Marie, mariée à *Auguſtin de Racapé*;
   3. Perrine, mariée à *Antoine du Rivau*;
   4. Louise;
   5. Et Susanne de Champagné, dont on ignore la deſtinée.
3. Gabriel, Seigneur de Cramaillé, qui mourut ſans poſtérité avant le 3 Juin 1637. Il épouſa, le 5 Septembre 1630, *Suſanne de Cordon*, fille unique de *René de Cordon*, Seigneur de Boisbureau, & de *Suſanne Quatrebarbes*;
4. Et Marie de Champagné, mariée, par contrat du 19 Avril 1610, à *Jean du Boisbéranger*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté.

XI. Pierre de Champagné, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le 10 Octobre 1605, Capitaine & Gouverneur de la Ville de Château-Gontier dans le même tems, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Bois-Dauphin, ſervit avec diſtinction dans les guerres de ſon tems. Il obtint de la Reine-Mère, le 26 Avril 1620, une penſion de 2000 liv., & il épouſa, par contrat, du 7 Juillet 1618 (dans lequel il prenoit la qualité de Chevalier), *Françoiſe du Bouchet*, fille de *René du Bouchet*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne Chenu*, dont :

1. Pierre, Seigneur de Forges, par le don que lui en fit *Anne Chenu*, ſon aïeule maternelle, qui vivoit encore le 28 Avril 1638;
2. René, qui ſuit;
3. Et Anne de Champagné, Dame de la Perronnière, mariée, par contrat du 27 Février 1650, à *Jean de la Landelle*, Chevalier, Seigneur de la Roſcanvel. Leurs deſcendans ont hérité de la Motte-Ferchaut le 2 Septembre 1743, par la mort ſans enfans de René de Champagné, auteur du XIVe degré, & de Louise, ſa ſœur.

XII. René de Champagné, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, &c., produiſit, en 1668, les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe d'extraction à M. Voyſin de la Noiraye, Intendant de Tours, qui lui donna acte, le 16 Mars 1668, de la repréſentation qu'il lui en avait faite, & mourut au Château de la Motte-Ferchaut, vers le mois de Juillet ou d'Août 1694. Il épouſa, par contrat du 21 Novembre 1649, *Gabrielle de Beauvau*, morte le 19 Novembre 1694, âgée d'environ 72 ans, qui avoit l'honneur d'appartenir au Roi Louis XIII, au VIe degré. Elle étoit fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de la Beſſière, & de *Louiſe Dollé*. Ils eurent :

1. René, qui ſuit;
2. & 3. Louise & Gabrielle;
4. N... de Champagné, Religieuſe;
5. Renée;
6. Gabrielle-Marguerite;

7. Et Cécile de Champagné, morte le 7 Septembre 1693, âgée de 23 ans.

XIII. René de Champagné, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, de Villebernier, &c., baptisé le 8 Septembre 1664, fut maintenu dans son ancienne noblesse d'extraction par M. Chauvelin de Beauséjour, Intendant de Tours, le 21 Août 1715, & mourut le 28 Septembre 1718. Il épousa, 1° par contrat du 7 Février 1687, *Anne d'Andigné*, morte le 1er Mai 1693, à Angers, fille de *Jean d'Andigné*, Lieutenant-Général commandant l'Artillerie en Roussillon, & d'*Anne de Rebuffé*; & 2° par contrat du 25 Avril 1697, *Gabrielle-Anne de Lantivy*, fille de *Louis de Lantivy*, & de *Marie Jouin*. Du premier lit vinrent :

1. René, qui suit;
2. Jean, né jumeau le 15 Mars 1693.

Du second lit est issue :

3. Louise de Champagné de la Motte-Ferchaut, morte sans enfans le 2 Septembre 1743, âgée de 45 ans, qui avoit épousé, en 1719, *Pierre de la Barre*, Seigneur du Teilleul.

XIV. René de Champagné, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ferchaut, &c., né le 15 Mars 1693, fut reçu Page du Roi en sa Grande-Écurie, sur les preuves de sa noblesse, certifiées à Sa Majesté au mois d'Avril 1710, par M. Charles d'Hozier, Juge d'Armes de France, mourut le 22 Juin 1726 à Angers, sans postérité. Il épousa, le 10 Juin 1719, *Jeanne-Renée-Éléonore de la Haye-Montbault*, morte le 29 Mars 1754, âgée d'environ 55 ans.

QUATRIÈME BRANCHE,
Seigneurs de Moyré, *de* Brulon, *&c.*

VIII. Simon de Champagné, Écuyer, Seigneur de la Haye, de la Pommeraye, en la Paroisse de Marans en Anjou, &c., second fils de René, Ier du nom, & d'*Hardouine du Roussigneul*, partagea, le 30 Mai 1553, avec Louis de Champagné, son frère, Seigneur de la Motte-Ferchaut, la succession d'*Isabeau de Roussigneul*, leur tante, & fit son testament le 30 Décembre 1568, conjointement avec sa femme. Il épousa, par contrat du 30 Décembre 1529, *Louise Lambert*, fille de noble homme *Jean Lambert*, & de *Jeanne le Comte*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Georges, mort entre les années 1569 & 1575;
3. Louis, Écuyer, Seigneur de la Bonne-Fillaye, qui mourut avant le 22 Juillet 1628. Il épousa, par contrat du 28 Avril 1587, *Renée de Montdragon*, dont :

   Renée, mariée à *René du Tertre*.
4. Jeanne, qui eut pour sa part dans la succession de ses père et mère le lieu de la petite Pommeraye; testa le 4 Décembre 1606, & ne vivoit plus le 5 Juillet 1612;
5. Françoise;
6. Isabeau;
7. Jacquine;
8. Et Yvone de Champagné, mariée, le 16 Mai 1576, à Me *James Boyer*.

IX. Jean de Champagné, Ecuyer, Seigneur de la Pommeraye, de la Haye, de Saint-Brice, &c., épousa, par contrat du 8 Février 1584, *Gabrielle de Vrigny*, fille de noble homme *Jean de Vrigny*, le jeune, & de *Françoise de Piedouault*, Seigneur & Dame de Moyré, &c., dont :

1. René, qui suit;
2. Louis, Ecuyer, Seigneur de Saint-Brice en partie, qui épousa, par contrat du 14 Septembre 1616, *Charlotte de Salles*, fille d'*Antoine de Salles*, & de *Jeanne Bourel*, dont :
   1. Louis, né & baptisé le 14 Avril 1617;
   2. Autre Louis, né & baptisé le 20 Avril 1618;
   3. Jean, Ecuyer, Seigneur de St.-Brice, mort sans postérité, avant le 27 Mars 1654;
   4. Renée, née & baptisée le 23 Janvier 1620;
   5. Et Claudine de Champagné, Dame en partie de Saint-Brice, qui fut baptisée le 6 Septembre 1621, testa le 27 Mars 1654, & ne vivoit plus le 3 Juin 1654.
3. Simon, auteur de la septième branche, Seigneur de *la Pommeraye*, rapportée en son rang;
4. Et Barbe de Champagné, mariée, par contrat du 20 Mai 1612, à *René de Dieuzi*, Ecuyer, Seigneur de Vausaine, &c.

X. René de Champagné, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, de la Motte, de Moyré, &c., servit dans le Régiment des Gardes Françoises, & obtint sa retraite le 6 Juin 1610. Il avoit été maintenu, le 22 Mai 1635, dans son ancienne noblesse, ainsi que Louis, son frère, par les Commissaires-Généraux députés par le Roi pour le réglement des tailles

de Touraine; fit ſon teſtament le 3 Février 1656, & ne vivoit plus le 23 Mai 1657. Il épouſa, 1° par contrat du 20 Mai 1612, *Jeanne de Dieuzi*, qui mourut en couches, fille de *Pierre de Dieuzi*, & de *Marguerite de Pincé*; 2° en 1625, *Charlotte de Quentin*, fille de *Jean de Quentin*, & de *Roſe Bouju*; & 3° par contrat du 2 Janvier 1638, *Marie de la Motte*, fille unique de *Laurent de la Motte*, & de *Marie Tillon*. Du ſecond lit vinrent:

1. Charlotte, mariée en 1659, à *Charles de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de la Ménicuère;
2. Claude, mariée, en 1659, à *David de Sorhouette*, Ecuyer, Seigneur de Pommerieux;
3. Perrine, mariée, en 1659, à *Guillaume de Sorhouette*, Seigneur du Bois de Soulaire.

Du troiſième lit ſont iſſus:

4. René, qui ſuit;
5. Marc-Antoine, Chevalier, Seigneur de la Motte, mort vers le mois de Décembre 1718;
6. Gabrielle, qui épouſa, par contrat du 17 Décembre 1676, *Charles de Cantineau*, Chevalier, Seigneur de la Benicherie;
7. Et Marie de Champagné, morte ſans alliance.

XI. René de Champagné, IIe du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Moyré, de Brulon, &c., né vers 1640, obtint, le 20 Août 1667, de M. Voyſin de la Noiraye, Intendant de la Généralité de Tours, conjointement avec Marc-Antoine, ſon frère, acte de la repréſentation qu'ils lui avoient faite des titres juſtificatifs de leur nobleſſe d'extraction, & mourut avant le 23 Août 1675. Il épouſa, le 9 Septembre 1670, *Anne Giffart*, fille de *Louis Giffart*, Seigneur de la Perrine, & de *Marguerite Feillet*, dont:

1. René, qui ſuit;
2. Louis-Pélage, auteur de la ſixième branche, Seigneur de *la Pinſterie* & de *Folville*, rapportée plus loin;
3. Et Louise de Champagné, née le 14 Juin 1675, qui épouſa, le 20 Mai 1710, *Charles Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de Fontenailles, &c.

XII. René de Champagné, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Moyré, des Tuffades, &c., né le 26 Août 1671, mourut le 3 Mars 1727. Il épouſa, 1° par contrat du 23 Juin 1695, *Françoiſe-Jacquine Louet*, fille de *Guillaume Louet*, & de *Marie Grimaudet*; & 2° en 1707, *Agnès de la Joyère*, morte

ſans enfans le 21 Avril 1727. Du premier lit vinrent:

1. Georges-René, né le 16 Mars 1697, mort le 2 Novembre 1721, ſans alliance;
2. Guillaume-François, qui ſuit;
3. Et Pélagie de Champagné, née le 15 Février 1705, qui fut Religieuſe Hoſpitalière de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Château-Gontier, où elle fit profeſſion le 9 Juin 1721, & mourut le 7 Mars 1724.

XIII. Guillaume-François de Champagné, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Moyré, des Tuffades, &c., né le 16 Février 1703, mourut le 27 Février 1761. Il épouſa, par contrat du 10 Février 1727, *Renée-Anne de la Planche*, morte le 20 Août 1775, fille de *René-Jean-Baptiſte de la Planche*, & d'*Anne Brault*, dont:

1. Remi-François, qui ſuit;
2. Alexandre-Victor, né le 14 Novembre 1730, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Liſieux, & Vicaire-Général de ce Diocèſe;
3. Guillaume, auteur de la cinquième branche, dite de *Champagné-Giffart*, rapportée plus loin. Ils furent préſentés au Roi, le 2 Avril 1775, par M. le Prince de Beauvau, comme iſſus de race d'anciens Bannerets de Bretagne, & comme alliés à la Maiſon de Bourbon, par les Maiſons de Vendôme-Ancien & de Beauvau (*a*);
4. Adélaïde, née le 19 Juin 1732;
5. Et Françoise de Champagné, née le 17 Octobre 1734, mariée, le 4 Novembre 1764, à *Gabriel-Jules Sourdille*, Chevalier, Seigneur de Chambrezais, Lieutenant des Maréchaux de France; & en cette qualité, juge du point d'honneur de la nobleſſe.

XIV. René-François, appelé le *Marquis de Champagné*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Moyré, des Tuffades, de la Noë, &c., Vicomte de Perriers, né le 13 Décembre 1727, eſt entré au ſervice en 1744, s'eſt trouvé au ſiège de Namur & à la bataille de Rocoux en 1746, au ſiège de Berg-op-Zoom, où il fut bleſſé à la tête d'un coup de fuſil, & à la bataille de Lawfeld en 1747, aux ſièges de Maeſtricht en 1748, & de Munſter en 1759; a commandé l'Artillerie dans Cologne en 1760, & a été nommé Chevalier de l'Ordre Royal &

(*a*) Voyez le tableau de cette parenté à la fin de la Généalogie de la Maiſon de Champagné, compriſe dans le VIIe reg. de l'*Armorial génér. de France*.

Militaire de Saint-Louis le 18 Juin & reçu le 3 Juillet 1763, Capitaine d'une Compagnie de Canoniers du Régiment d'Auxonne, du Corps Royal de l'Artillerie, le 15 Octobre 1765, & Major audit Corps Royal d'Artillerie le 1er Janvier 1777. Il épousa, le 13 Février 1765, *Jeanne Tahureau*, fille d'*Etienne Tahureau*, Chevalier, Seigneur de Couture, Colonel au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de St.-Louis, & de *Jeanne-Françoise Prudhomme de Mellé*, dont :

1. Gohier-Alexandre-Jean-François-de-Sales, qui suit ;
2. Charles-Marie, baptisé le 9 Juillet 1772 ;
3. Et Jeanne-Perrine-Renée de Champagné, née le 12 Février 1766.

XV. Gohier-Alexandre-Jean-François-de-Sales de Champagné-de-Moyré, né le 30 Juillet 1767.

CINQUIÈME BRANCHE, *dite de* Champagné-Giffart.

XIV. Guillaume, dit le *Marquis de Champagné-Giffart*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Normand, du Boulay, &c., troisième fils de Guillaume-François de Champagné de Moyré, de la quatrième branche, & de *Renée-Anne de la Planche*, né le 4 Juillet 1733, entra au service en qualité de Surnuméraire d'Artillerie le 14 Avril 1747, fut fait Officier pointeur le 27 Juin 1756, se trouva aux batailles de Bergen & de Minden en 1759; à l'affaire de Corbach en 1760; à la retraite de Cassel, le 14 Février 1761; & aux affaires dites Philekausses des 15 & 16 Juillet suivans; & fut fait Capitaine en 1765, Capitaine d'une Compagnie de Sapeurs au Régiment de Strasbourg le 7 Mars 1773, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, le 11 Août 1773. Il a été tenu de porter le nom & les armes de la Maison de Giffart, en vertu d'une donation que *Pélagie Giffart de la Roche-Giffart*, veuve de *Guy-Philippe des Vaulx de Lévaré*, Chevalier, Seigneur de Loresse, Lieutenant des Maréchaux de France en Anjou, lui a faite de tous ses acquêts & conquêts immeubles, par son codicille du 26 Juin 1762, dans lesquels biens se trouvent comprises la Terre de la Roche-Normand & ses droits sur la Terre du Boulay. Il épousa, par contrat du 28 Avril 1764, *Marie-Anne Patry*, Dame de la Chartenais, fille de *François Patry*, & d'*Anne Cadock*, dont :

1. Guillaume-René-Anne, qui suit;
2. Et Anne-Marie de Champagné-Giffart, née le 19 Septembre 1765.

XV. Guillaume-René-Anne de Champagné-Giffart, né le 5 Août 1766.

SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs de la Pinsterie *& de* Folville.

XII. Louis-Pelage, dit *le Chevalier de Champagné*, Chevalier, Seigneur de la Pinsterie, second fils de René de Champagné, IIe du nom, Seigneur de Moyré, & d'*Anne Giffart*, baptisé le 29 Mars 1674, épousa, 1° le 10 Décembre 1697, *Renée le Lardeux*, fille d'*Olivier le Lardeux*, Seigneur du Pâtis, & de *Julienne le Bourdais*; & 2° par contrat du 11 Avril 1712, *Charlotte Piau-du-Saulay*, fille d'*Elie*, & d'*Elisabeth Quétin*. Du premier lit vinrent :

1. Louis-Joseph, né le 10 Mai 1700;
2. René, qui suit ;
3. Olive-Marie, née le 12 Avril 1703, morte le 6 Mars 1722;
4. Françoise-Pélagie, née le 25 Mars 1705, morte le 14 Janvier 1742 ; elles furent, l'une & l'autre, Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Château-Gontier, où elles firent profession le 9 Juin 1721 ;
5. Louise-Renée, baptisée le 8 Octobre 1706.

Du second lit sont nées :

6. Charlotte-Louise, née le 30 Août 1714, mariée, le 9 Février 1747, à *Antoine-César du Bois-de-Maquillé*, Chevalier, Seigneur de Vaujours, &c. ;
7. Et Renée-Catherine de Champagné, née le 27 Janvier 1719, morte le 10 Avril 1761.

XIII. René de Champagné, Chevalier, Seigneur de la Pinsterie, du Pâtis & de Folville, né le 12 Mai 1701, mourut le 14 Avril 1761. Il épousa, le 21 Février 1735, *Catherine-Henriette-Renée Boucault*, fille de *François Boucault*, & de *Marie-Marguerite Gontard*, dont :

1. René-Joseph-François, qui suit ;
2. Louis-René, dit le *Vicomte de Champagné-de-Folville*, né le 28 Février 1743, Capitaine au Régiment de Flandre ;
3. Charles-Pierre-Marie, dit le *Chevalier de Champagné*, né le 19 Janvier 1747, Lieutenant au Régiment de Saintonge ;
4. Marie-Henriette-Françoise de Champagné, née le 31 Mai 1740.

XIV. René-Joseph-François de Champa-

gné, né le 29 Juin 1738, Seigneur de Folville, Doyen de Craon, & Curé de Saint-Quentin.

SEPTIÈME BRANCHE.
Seigneurs de LA POMMERAYE.

X. SIMON DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, de Courléon-le-Lige, de la Touche-Chapponneau & de la Houſſaye, troiſième fils de JEAN DE CHAMPAGNÉ, de la quatrième branche, Seigneur de la Pommeraye, & de *Gabrielle de Vrigny*, ne vivoit plus le 22 Mai 1635. Il épouſa, le 2 Février 1623, *Jacqueline de Cantineau*, qui fit ſon teſtament le 21 Mars 1676. Elle étoit fille de *Jean de Cantineau*, Ecuyer, Seigneur de Rinſſé, & de *Renée d'Aguillon*. Ils eurent:

1. ISAAC, qui ſuit;
2. RENÉ, baptiſé le 16 Mars 1626;
3. JACQUINE, baptiſée le 7 Octobre 1623;
4. CATHERINE, baptiſée le 25 Mai 1627;
5. MARQUISE;
6. MARIE, baptiſée le 28 Août 1629;
7. Et SUSANNE DE CHAMPAGNÉ, baptiſée le 19 Novembre 1630.

XI. ISAAC DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye & de Courléon-le-Lige, baptiſé le 30 Janvier 1625, obtint, le 20 Août 1667, de M. Voyſin de la Noiraye, Intendant de Tours, acte de la repréſentation qu'il lui avoit faite des titres juſtificatifs de ſon ancienne nobleſſe, & mourut avant le 24 Janvier 1683. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 24 Juillet 1656, *Anne Grenouillon*, fille de *Geoffroy Grenouillon*, Chevalier, Seigneur de Fourneux, & de *Renée Bréau*; & 2° *Hélie Courtin*, veuve de *Charles de l'Epinay*, Chevalier, Seigneur de Courléon, & ſœur de *Jean Courtin*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere, Gouverneur de Baugé. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, &c., qui mourut avant le 24 Janvier 1683. Il épouſa, par contrat du 9 Octobre 1675, *Catherine de l'Epinay*, fille de *Charles de l'Epinay*, & d'*Hélie Courtin*, dont:

   CHARLOTTE-CATHERINE, née en 1677, reçue dans la Maiſon-Royale de Saint-Cyr, ſur les preuves de ſa nobleſſe, certifiées le 23 Novembre 1686, & mourut en 1716, Religieuſe Urſuline à Pontoiſe;

2. CHARLES, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, &c., élevé Page des Ducs du Maine & Comte de Toulouſe, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, par commiſſion du 1er Février 1728;
4. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Courléon-le-Lige, Lieutenant des Galères du Roi le 23 Janvier 1713, & Chevalier de Saint-Louis le 28 Juin 1718;
5. MARIE;
6. HÉLIE, morte fille;
7. RENÉE.

Du ſecond lit ſont iſſus:

8. RENÉ, Garde de la Marine, tué en 1704 à la bataille de Malaga;
9. Et ISAAC DE CHAMPAGNÉ, mort au mois d'Octobre 1711, à la priſe de Rio-Janeiro, au Bréſil.

XII. CHARLES DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, baptiſé le 15 Décembre 1668, Lieutenant d'Artillerie, Commandant dans les Provinces de Bourgogne, Breſſe, Bugey, Gex & Valromey, entra en 1690 dans le Corps Royal d'Artillerie & ſe trouva en la même année à la bataille de Fleurus; fit pluſieurs campagnes en Allemagne, en Flandre & en Italie, en qualité de Major d'Artillerie; ſe trouva en 1703 & 1704 aux deux batailles d'Hochſtett; ſervit en 1705 dans l'armée d'Italie en qualité de Commiſſaire Provincial, & fut bleſſé au ſiège de Chivas, ſe trouva en 1706 au ſiège de Turin, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 9 Mars 1709, fut envoyé en 1710 à Aire en Flandre, où il commanda l'Artillerie à la place de M. de Vallière, qui y fut bleſſé, & mis hors de combat, reçut en 1712 des ordres pour aller commander l'Artillerie à Strasbourg; fut envoyé à Nancy en 1713 pour le même objet; paſſa en 1715 à Haguenau, où il réſida juſqu'en 1718, qu'il vint à Auxonne, où il fut nommé Commandant de l'Artillerie le 30 Juillet 1721. Il mourut à Auxonne le 25 Janvier 1738. Il épouſa, par contrat du 4 Mai 1707, *Marie-Anne Becquet*, fille d'*Antoine Becquet*, & de *Marie Lambert*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE-GABRIEL, dit le *Marquis de Champagné-de-la-Pommeraye*, né le 31 Décembre 1711; eſt entré au ſervice en 1728; a fait les campagnes de Bavière, de Bohême & d'Italie, a été ſucceſſivement Commiſſaire Provincial d'Artillerie, commandant à Scheleſtadt, Directeur d'Artillerie dans le Rouſſillon, à Lille en Flandre, & dans les places de la Haute-Alſace, Chevalier de

Saint-Louis, Colonel du Régiment de Strasbourg du Corps Royal de l'Artillerie le 15 Octobre 1765, Brigadier des Armées du Roi le 16 Avril 1767, n'eſt pas marié;
2. CHARLES-NICOLAS-QUENTIN, qui ſuit;
3. Et CHARLOTTE-BÉNÉDICTINE DE CHAMPAGNÉ, mariée, par contrat du 2 Décembre 1740, à *François Potier*, Ecuyer, Seigneur de Rainant, Commiſſaire-Général de la Marine.

XIII. CHARLES-NICOLAS-QUENTIN, dit le *Comte de Champagné*, Chevalier, Seigneur de Courléon-le-Lige, né le 25 Mai 1720, épouſa, le 30 Juin 1750, à Ligny en Barrois, *Marie-Madeleine Gilles*, fille de *Nicolas-Louis*, & de *Françoiſe Savoy*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. CHARLOTTE-BÉNÉDICTINE, née le 11 Novembre 1752;
3. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 3 Novembre 1753;
4. Et MARIE-MADELEINE-SOPHIE DE CHAMPAGNÉ-DE-LA-POMMERAYE, née le 21 Février 1757.

XIV. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, dit le *Vicomte de Champagné-de-la-Pommeraye*, né le 13 Décembre 1755, reçu le 3 Janvier 1774, Chevau-Léger Surnuméraire de la Garde du Roi.

HUITIÈME BRANCHE.
Seigneurs de MOSSÉ.

VI. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Seigneur du Vieux-Moſſé, ſecond fils de JEAN, auteur du V^e^ degré de la troiſième branche & de *Roberte du Bois*, ſa première femme, épouſa *Catherine du Pré*, dont:

1. JEAN, Seigneur de Moſſé, qui fit un partage noble, le 13 Août 1511, avec RENÉ DE CHAMPAGNÉ, ſon couſin, des biens de leurs aïeul & aïeule communs;
2. AMAURY, qui ſuit;
3. Et FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, qui vivoit ſans alliance le 20 Janvier 1529, jour auquel elle vendit à AMAURY, ſon frère, la part qui lui revenoit de la ſucceſſion de ſes père & mère.

VII. AMAURY DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Moſſé, mourut avant le 29 Mars 1554, ainſi que ſa femme *Madeleine du Rallié*. Ils eurent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN;
3. CLAUDE, Prêtre Prébendé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Etienne de Montauban le 29 Mars 1554;
4. & 5. CATHERINE & RICHARDE DE CHAMPAGNÉ.

VIII. FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Moſſé, épouſa, par contrat du 5 Janvier 1551, *Antoinette de Chérité*, ſœur de noble homme *Léon de Chérité*, Seigneur de Voirie. On leur connoît pour enfans:

1. ABDON, qui ſuit;
2. Et JEANNE DE CHAMPAGNÉ, connue par une tranſaction en forme de partage qu'elle fit le 29 Mai 1593 avec ABDON, ſon frère.

IX. ABDON DE CHAMPAGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Moſſé, &c., obtint le 10 Septembre 1587, des Commiſſaires du Roi pour le règlement des tailles en Touraine, acte de la repréſentation des titres de ſa nobleſſe, & mourut avant le 8 Mai 1628. Il épouſa, par contrat du 1^er^ Octobre 1595, *Françoiſe Thierry*, fille d'*Étienne Thierry*, Ecuyer, Seigneur de la Vieillière, & d'*Anne Savin*, dont:

1. BRANDELIS, Chevalier, Seigneur de Moſſé, &c., qui fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe par jugement des Commiſſaires-Généraux députés par le Roi, en Touraine, le 19 Mars 1635. Il épouſa, par contrat du 8 Mai 1628, *Marie de Leſtenou*, fille d'*Euſtache de Leſtenou*, & de *Barbe d'Argy*, dont:

   MARIE, Dame de Moſſé, &c., mariée, par contrat du 17 Janvier 1660, à *Gabriel de Charnières*, Chevalier, Seigneur de la Poſſonnière.

2. ABDON, qui ſuit;
3. 4. 5. RENÉE, MARIE, MARGUERITE, qui partagèrent noblement avec leur frère, par acte du 24 Octobre 1629, la ſucceſſion de leurs père & mère;
6. Et FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, mariée, le 22 Octobre 1628, à noble homme *Marin Corbeau*.

X. ABDON DE CHAMPAGNÉ, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Beſſeau, de Lorière & de la Sigonière, épouſa, 1° par contrat du 15 Février 1647, *Renée le Maire*, morte ſans enfans, fille unique d'*Ambroiſe le Maire*, & de *Gabrielle Vitain*; 2° par contrat du 11 Septembre 1651, *Louiſe de la Roche*, fille d'*Euſtache de la Roche*, & de *Claude d'Ambrois*; & 3° le 18 Novembre 1666, *Gabrielle de Launay*, fille puînée & héritière, en partie de ſes père & mère. Il eut du ſecond lit:

1. CHARLES, qui ſuit.

Et du troiſième lit :

2. MARGUERITE-GABRIELLE, Dame de Lorière, mariée, par contrat du 5 Août 1701, à *Honorat Sigoneau*, Ecuyer, Seigneur de la Perdrillière;
3. Et CHARLOTTE DE CHAMPAGNÉ, morte ſans alliance avant le 5 Août 1701.

XI. CHARLES DE CHAMPAGNÉ, Chevalier, Seigneur de Beſſeau & de Fontaine, épouſa, le 28 Avril 1700, *Marie de la Clef*, fille d'*Étienne de la Clef*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie de Briſſac*, dont :

MARIE-ROSALIE, & ANNE-CHARLOTTE, qui ſuivent.

XII. MARIE-ROSALIE DE CHAMPAGNÉ, Dame de Fontaine, en la Paroiſſe de Touarcé, née le 15 Mars 1703, morte ſans enfans le 29 Janvier 1772, épouſa, par contrat du 7 Juillet 1743, *Hyacinthe de la Lande*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin de Villengloſe.

XII. ANNE-CHARLOTTE DE CHAMPAGNÉ, née le 9 Mai 1704, épouſa, par contrat du 29 Janvier 1731, *Joſeph-Louis de Briſſac*, Ecuyer, Seigneur du Marais, dont poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs de CHAMBELLÉ, *dont la jonction eſt ignorée.*

« Elle n'eſt connue que par un titre de 1200, dans lequel

N... DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de Chambellé, eſt qualifié CHEVALIER.

GUILLEMETTE DE CHAMPAGNÉ DE CHAMBELLÉ épouſa, vers 1495, *Roland du Breil*, Seigneur de Rais. »

(Voyez pour plus long détail le VII^e reg. de l'*Armorial gén. de France.)*

Les armes : *bannière de Bretagne herminée au chef de gueules ;* la branche de CHAMPAGNÉ-GIFFART porte *l'écu en bannière, parti de* CHAMPAGNÉ, *& parti de* GIFFART, *qui eſt d'argent à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, & cantonnée de quatre lions auſſi de gueules, langués, onglés & couronnés d'or.*

* CHAMPCENETZ, Seigneurie en Brie, érigée en *Marquiſat*, pour une branche de la famille de QUENTIN, qui en porte le nom. Voy. QUENTIN.

CHAMPEAUX : *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois beſans d'or & accompagnée de deux croix pattées de gueules.*

CHAMPEAUX, en Bretagne : *d'hermine, au lion de gueules, armé & couronné de ſable.*

CHAMPEAUX, en Bourgogne. Suivant un Mémoire envoyé, cette famille remonte par titres à JEAN-BAPTISTE DE CHAMPEAUX, député pour le Roi, en qualité de Commiſſaire; il prend encore cette qualité dans un acte qu'il paſſa avec la Ville de Châlon-ſur-Saône le 16 Juillet 1593. Il ne vivoit plus en 1599, & n'eut qu'un fils,

NICOLAS DE CHAMPEAUX, Ecuyer, mort avant 1645, ce qui eſt prouvé par une Sentence de la Chancellerie de Semur en Auxois, rendue le 8 Août 1645, où il eſt qualifié *Ecuyer*. Il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, mort au ſervice du Roi, ſans avoir été marié;
2. Et DENIS, qui ſuit.

DENIS DE CHAMPEAUX, I^er du nom, épouſa *Jeanne Goureau*, dont les armes ſe trouvent dans l'Armorial des Gentilshommes qui ont entrée aux Etats de Bourgogne. Leurs enfans furent :

1. SÉBASTIEN, dont la poſtérité eſt éteinte;
2. Et DENIS, qui ſuit.

DENIS DE CHAMPEAUX, II^e du nom, eut de *Barbe Guyard* (dont les armes ſe trouvent dans le même Armorial) :

DENIS DE CHAMPEAUX, III^e du nom, mort à Saulieu le 9 Avril 1693, laiſſant de *Jeanne Moingon*, fille unique de *N... Moingon :*

1. DENIS, qui ſuit;
2. Et JOSEPH, encore mineur au décès de ſon père, comme il paroît par ſa tutelle faite par les Officiers du Bailliage de Semur en Auxois, le 11 Avril 1693, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après, fut maintenu dans ſa Nobleſſe, ainſi que ſon frère, le 31 Mai 1698, par Jugement de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne.

DENIS DE CHAMPEAUX, IV^e du nom, a eu de *N... de la Goute :*

1. DENIS, qui ſuit;
2. Et JOSEPH, Seigneur de Blancey & de Tremond, qui n'a point eu d'enfans.

DENIS DE CHAMPEAUX, V^e du nom, Seigneur de Saucy & de Saint-Thibeaux, a épouſé, en 1722, *Pemulier*, de laquelle il a eu beaucoup

d'enfans. Pluſieurs ſont morts en bas âge, les autres ſont :

1. & 2. DENIS, qui ſuit, & LOUIS, jumeau de ſon frère, Lieutenant au Régiment de Montboiſſier, mort de maladie occaſionnée par les fatigues du ſiège de Berg-op-Zoom, en 1747;
3. GUY, Prieur de Marcilly, Chanoine de Saint-Honoré;
4. JEAN-BAPTISTE, d'abord Lieutenant au Régiment de Nice, aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Dragons, qui fut bleſſé, à l'affaire de Ziſemberg, de 10 coups de ſabre, & laiſſé pour mort ſur le champ de bataille;
5. DENIS-AUGUSTIN;

Et deux filles Religieuſes.

DENIS DE CHAMPEAUX, VI^e du nom, Seigneur de Saucy & de Coneley, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berry, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Bailliage d'Autun, a épouſé, le 15 Mars 1757, *Anne de Maurey*, dont:

1. DENIS-ANNE;
2. JOSEPH-ANTOINE;
3. Et DENISE-FRANÇOISE-AMÉLIE DE CHAMPEAUX.

Les armes : *d'azur, au cœur d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

SECONDE BRANCHE.

JOSEPH DE CHAMPEAUX, Seigneur de Thoiſy-le-Déſert, du fief de Mandelot & de Champeaux, frère de DENIS IV, fut convoqué pour ſervir à l'arrière-ban de la Nobleſſe de Bourgogne; enſuite il entra dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, & ſe retira avec une penſion de S. M. Il reprit de fief à la Chambre des Comptes le 4 Avril 1704, pour les fiefs de Mandelot, & de la Co-Seigneurie de Toiſy-le-Déſert, où il eſt mort, âgé de 73 ans, le 21 Février 1746. Il épouſa, le 2 Novembre 1703, *Madeleine-Diane de Riollet* (qui avoit pour frère unique *Hugues de Riollet*, mort de ſes bleſſures, en 1707, à Crémone, étant au Régiment de Limouſin), & a laiſſé :

1. ANDOCHE, Capitaine au Régiment de Nice, bleſſé au ſiège de Philippsbourg, qui mourut le 26 Septembre 1759. Il avoit épouſé, le 26 Février 1737, *Claire-Joſèphe de la Jarrie*, & a laiſſé :

   MADELEINE-JOSÈPHE DE CHAMPEAUX, mariée, le 5 Janvier 1762, à *Edme-Armand de Riollet*, ſubſtitué au nom & armes de *Colombet*, Seigneur de Giſſey, ſon couſin iſſu de germain.
2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Nice, tué, ſans avoir été marié, à la bataille de Lawfeld, le 2 Juillet 1747;
3. JEAN-BAPTISTE-LAZARE, qui ſuit;

Et des filles, toutes Religieuſes, excepté la cadette, mariée, le 29 Septembre 1744, à *Louis-Philibert Eſpiard*, Seigneur de Mâçon.

JEAN-BAPTISTE-LAZARE DE CHAMPEAUX, dont la tutelle fut faite par les Officiers du Bailliage d'Arnay-le-Duc, le 21 Mars 1746, Capitaine au Régiment de Nice, & Chevalier de Saint-Louis, depuis la priſe du Fort Saint-Philippe, a épouſé, le 1^er Février 1752, *Antoinette Grangier*, fille de *Claude Grangier*, Seigneur de Parpas, deſcendant des *Grangier-de-Parpas*, commandant pour les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, à la Baſſe Ville d'Autun, appelée *Marcheaux*. De ce mariage ſont nés :

1. ETIENNE-ELISABETH-CLAIR-JOSEPH;
2. LOUIS-PHILIBERT, reçu à l'Ecole Royale Militaire par ordre du Roi du 24 Août 1771, après ſes preuves de Nobleſſe faites, & ſuivant le certificat délivré par M. *d'Hozier-de-Serigny*, Juge-d'armes de France, & dépoſé à l'Ecole Royale Militaire avec ſes autres pièces;
3. JEAN-BAPTISTE-LAZARE;
4. MADELEINE-PHILIBERTE;
5. MARIE-ANDOCHE;
6. Et FRANÇOISE-XAVIÈRE-ANTOINETTE DE CHAMPEAUX.

Les armes : *d'azur, au cœur d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

* CHAMPFLEUR, au Maine, Diocèſe de Séez, Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Février 1654, enregiſtrées le 7 Juillet 1656, en faveur de *Chriſtophe de la Vallée*, Seigneur d'Isles.

CHAMPIER DE LA BASTIE : *d'azur, à l'étoile d'or.*

* CHAMPIGNY, Terre dans le Saumurois, Diocèſe de Tours, qui entra dans la Maiſon Royale d'*Artois* en 1360, par le mariage de *Jeanne de Beauçay*, Dame de Beauçay & de *Champigny*, avec CHARLES D'ARTOIS. Celui-ci vendit la Terre de *Champigny* à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Anjou, lequel la revendit à *Pierre de Beauvau*, dont la petite-fille *Iſa-*

belle de Beauvau la porta dans la Maiſon Royale de BOURBON-VENDÔME, par ſon mariage avec JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme. Cette Terre appartient préſentement à M. le Duc d'ORLÉANS, héritier de PHILIPPE DE FRANCE, ſon biſaïeul, à qui Mademoiſelle de *Montpenſier* la légua en 1693.

CHAMPIGNY, en Champagne: *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée à* 1 *canton d'un croiſſant de même.*

CHAMPLAIS DE COURCELLES. ETIENNE DE CHAMPLAIS, ſecond fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Maſſerie, épouſa, en 1480, *Jeanne de Loillé*, qui lui porta en dot la Baronnie de *Courcelles* au Maine. Ils eurent:

FRANÇOIS DE CHAMPLAIS, Seigneur de Courcelles & de Vendeuvre, qui épouſa, en 1503, *Hélene du Puy-Jourdain*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et PERRINE, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Maguillé, aïeux d'*Anne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de la Dufferie.

FRANÇOIS DE CHAMPLAIS, Seigneur du Puy-Jourdain, épouſa, en 1562, *Jeanne de Beaumont*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, aïeule du premier Duc de *Mazarin*.

CHARLES DE CHAMPLAIS épouſa *Suſanne de Montbourcher*, dont:

LOUIS DE CHAMPLAIS, qui obtint l'érection de la Baronnie de *Courcelles* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1667, enregiſtrées le 1er Août 1668. Il épouſa, en 1640, *Marie de Neufville-Villeroy*, dont:

1. CHARLES, Marquis de Courcelles, mort ſans poſtérité de *Marie-Sidoine de Lenoncourt;*
2. CAMILLE, Commandeur de Piéton, qui fut fait en 1706 Lieutenant-Général des Armées du Roi;
3. Et CHARLOTTE, ſeconde femme, le 13 Mars 1709, de *Jean-Baptiſte*, Prince de *Spinola*, de Vergagne & du Saint-Empire, & Grand d'Eſpagne.

Les armes: *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de trois aigles de ſable.*

* CHAMPLITTE, en Franche-Comté, Diocèſe de Langres, Terre & Seigneurie dont l'héritière, nommée SIBYLLE, morte en 1177, avoit épouſé *Eudes de Champagne*, qui déſhérité par ſon père *Thibaut*, Comte de *Champagne*, avoit reçu de la libéralité de l'Empereur FRÉDÉRIC Ier, & de ſes oncles *Renaud* & *Guillaume*, Comtes de Bourgogne, les Terres de *Quingey*, *Lonvy*, *Liele* & *Champagne*. Ils eurent *Eudes* & *Guillaume*, qui prirent le nom de *Champlitte:* ils s'engagèrent dans la Croiſade. Eudes y mourut en 1205, & laiſſa une fille unique nommée *Odette*, mariée à *Hugues d'Oudin*, Châtelain de Gand, qui vendit la Terre de *Champlitte* à *Guillaume de Vergy*, Sénéchal de Bourgogne, duquel deſcendoit *François de Vergy*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea la Terre de *Champlitte* en Comté, par Lettres du 5 Septembre 1574. Ses deux fils *Claude* & *Clériadus de Vergy*, étant morts ſans poſtérité, l'un en 1602 & l'autre en 1625, le Comté de *Champlitte* paſſa à leur ſœur *Anne de Vergy*, mariée à *Jean-Louis de Pontaillier*, Seigneur de Talmey, dont la ſeconde fille *Diane*, mariée, en 1625, à *Louis de Clermont d'Amboiſe*, hérita du Comté de *Champlitte*, & fut mère entr'autres enfans de *François de Clermont*, Comte de *Champlitte*, qui eut d'*Anne de la Rochette*, pour fille unique *Marie-Françoiſe-Juſtine de Clermont*, Comteſſe de Champlitte, mariée en 1700 à *Jean-Baptiſte de Toulongeon*. Voy. TOULONGEON.

Les anciens Seigneurs de *Champlitte* ſont ſortis des Comtes Palatins de Champagne & de Brie, par HUGUES DE CHAMPAGNE, Comte de Troyes & Seigneur de Bar-ſur-Aube, quatrième fils de THIBAUT II, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix de Creſpi*, ſa ſeconde femme. Il fut un des premiers bienfaiteurs de l'Abbaye de Clairvaux, fit le voyage de la Terre-Sainte, & y mourut en 1125. Sa poſtérité a fini à

GUILLAUME DE CHAMPLITTE, IVe du nom, Seigneur de Pontaillier, qui vivoit en 1292.

Les branches ſorties de la Maiſon de Champlitte ſont celles de *Pontaillier* & de *Vaugrenans*, celle-ci ſortie de la première, & celle de *Flagey*, auſſi ſortie de celle de *Pontaillier*, toutes les trois éteintes. Voy. les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Comté de Bourgogne* & Moréri.

Les armes: *de gueules, au lion d'or couronné de même.*

* CHAMPLOST, Terre ſituée en Champagne, & érigée en *Baronnie* pour une bran-

che de la famille de *Quentin* qui en porte le nom. Voy. QUENTIN.

CHAMPORCHIN. N... DE CHAMPORCHIN étoit Capitaine de Frégate en Août 1767.

CHAMPREPUS, Sieur de Vierville en Normandie, Election de Coutances: *coupé au* 1 *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef d'une levrette d'argent, colletée, bordée & bouclée du ſecond émail; au* 2 *d'argent, à une moucheture de ſable.*

* CHAMPROND ou CHAMRON, Terre & Seigneurie dans le Mâconnois en Bourgogne, érigée en *Comté* par Lettres du mois de Décembre 1644, regiſtrées le 5 Mai 1653, en faveur & en récompenſe des ſervices de GASPARD DE VICHI, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit. Voy. VICHI.

CHAMPS (DES), famille noble, originaire de Champagne, fixée en Bourgogne depuis plus d'un ſiècle, qui a pour auteur:

JEAN DES CHAMPS, Ier du nom, Seigneur de Château-Renard, Baron de la Roche, Villiers-le-Sec, Nolleſon, la Haye, &c., qui épouſa, par contrat du 20 Septembre 1241, *Catherine d'Aſpremont*, dont:

CHARLES DES CHAMPS, qui ſe maria avec *N... de Grancey*, & eut:

GEOFFROY DES CHAMPS, lequel épouſa *N.... du Fay*, dont vint:

DAVID DES CHAMPS, marié à *N... de Bauffremont*, de laquelle il eut:

JACQUES DES CHAMPS, qui épouſa *N... d'Oizelet*, dont:

PIERRE DES CHAMPS, qui laiſſa de *N... de Réance:*

NICOLAS DES CHAMPS, Ier du nom, marié à *N... de Rup*, dont;

CLAUDE DES CHAMPS, Ier du nom, lequel épouſa *N... de Durandot*, de laquelle vint:

NICOLAS DES CHAMPS, IIe du nom, qui épouſa *N... de Buxière*, dont:

JEAN DES CHAMPS, IIe du nom, lequel épouſa *N... de Dupuy*, dont:

NICOLAS DES CHAMPS, IIIe du nom, qui laiſſa de *N... de Bretagne:*

CLAUDE DES CHAMPS, IIe du nom, marié à *N... de Petitjean*, dont:

CHARLES-MARGUERITE DES CHAMPS, Comte de la Villeneuve, mort en 1754. Il avoit épouſé *Marie-Catherine du Bois de la Rochette*, Dame de Mazoncle, Montot & Brèche, dont:

1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit;
2. CLAUDE-ZOZIME, appelé *l'Abbé de la Villeneuve*, né le 25 Juillet 1742;
3. ANTOINE-PHILIPPE, appelé *de Pirey*, Officier d'Infanterie, né le 22 Novembre 1746;
4. JOSEPH, dit *le Chevalier de la Villeneuve*, né le 11 Décembre 1750;
5. Et ANNE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiſelle de la Villeneuve*, née le 11 Décembre 1745.

ANTOINE-LOUIS DES CHAMPS, né le 8 Décembre 1739, Comte de la Villeneuve, près Tournus, en Bourgogne, & Seigneur de Mazoncle, de Montot, de Brèche & de Grandveau, a épouſé, le 23 Mars 1772, *Anne-Gabrielle*, fille de *Dominique-Louis-François*, Comte de *Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont en Champagne, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & d'*Antoinette-Paule de la Magdelaine-de-Ragny*.

Les armes: *d'azur, à* 3 *chardons fleuris d'or, feuillés & tigés de même, & poſés* 2 & 1. Supports: *deux ſauvages au naturel, la couronne ſurmontée d'une fleur-de-lys d'or.* (Mémoire envoyé & duement certifié véritable).

CHAMPS DE BOIS-HEBERT (DES): *d'argent, à trois perroquets de ſinople.*

CHAMPSDIVERS, en Franche-Comté: *d'azur, au chevron d'or.*

* CHAMPSONELS, Terre & Seigneurie en Normandie, érigée en *Marquiſat* ſous le nom de la *Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant en faveur de LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle & de Montpinçon. Le titre de Marquiſat de la Salle a été transféré ſur la Terre de Montpinçon, par Lettres du mois de Juillet 1730, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732. Voy. CAILLEBOT-DE-LA-SALLE.

CHAMPUANT, branche cadette de la Maiſon de *Vergy*, une des premières & des plus illuſtres du Duché de Bourgogne. Voy. VERGY.

CHANCEL-DE-LA-GRANGE, famille noble du Périgord, dont les titres, qui nous ont été communiqués, remontent la filiation à

I. GEOFFROY CHANCEL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sire de Coetivy & de Quirquené en Bretagne, commandant l'armée de Louis XII en Périgord, où il mourut, après avoir remis

l'Evêque dans ſon Siège épiſcopal, le 2 Mai 1521. Il fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Front, où l'on voit encore ſon épitaphe, que le tems a preſque détruite. Il avoit épouſé *Marie de la Grange*, fille de *Jean de la Grange*, Seigneur d'Arquien, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & d'*Hélène de la Rivière*, dont entr'autres enfans:

II. Poncet Chancel, Ecuyer, Seigneur de Génébrières, qui fut tué à la bataille de Pavie, le 24 Février 1525, étant Capitaine de 50 hommes d'armes. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1519, paſſé devant *Jabelin*, Notaire, *Françoiſe de la Porte-du-Puy-Saint-Aſtier*, héritière de la Terre de Barbedor, dont:

III. Gerauld Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Veyſonie, pourvu gratuitement, en 1551, par le Roi Henri II, de la charge de Préſident au Siège Préſidial de Périgueux, créée pour lui, en récompenſe des ſervices rendus par ſon père & par ſon aïeul. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *la Barre*, Notaire Royal, le 5 Janvier 1542, *Jeanne de Vigouroux*, fille de *Jean de Vigouroux*, Ecuyer, Sieur de la Beſſe, & de *Catherine de Belcier*; celle-ci fille de *Jean de Belcier*, Seigneur des Rolphies, Préſident au Parlement de Bordeaux. De ce mariage naquirent:

Pierre, qui ſuit;
Et Jean, tige de la branche des Seigneurs de *la Chalupie*, rapportée ci-après.

IV. Pierre Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe & de Barbedor, épouſa, par contrat du 27 Décembre 1574, paſſé devant *Burraud*, Notaire Royal, *Marguerite Faure-de-la-Roderie*, fille de noble *Julien Faure*, Seigneur de la Mothe & de Vaugoubert, Juge-Magiſtrat Criminel de la Sénéchauſſée de Périgord, & de *Madeleine de l'Huillier*; celle-ci fille de noble *Jean de l'Huillier*, Seigneur de la Mothe, d'Eſgry, &c., Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine le Maiſtre*. Il eut:

Jean, qui ſuit;
Et Jeanne Chancel, mariée, par contrat du 3 Octobre 1608, à noble *Pierre d'Alby*, Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux.

V. Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe, Barbedor, &c., qui vivoit encore le 11 Janvier 1625, épouſa, par contrat paſſé le 31 Août 1604, devant *Bugeaud*, Notaire Royal de Périgueux, *Marguerite de Jean*, fille de *Pierre de Jean*, Avocat en la Cour de Parlement, Sieur de la Grange, & de *Huette Robert*. Et eut:

Pierre-Jean, qui ſuit;
Et Pierre, tige de la ſeconde branche éteinte, mentionnée ci-après.

VI. Pierre-Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Grange, reçu Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, pour ſuccéder à la charge de ſon oncle Meſſire *Antoine de Leſtang*, Préſident au Parlement de Toulouſe, teſta le 7 Août 1652, devant *Bordes*, Notaire Royal de Périgueux, & légua 1500 livr. à chacune de ſes trois filles. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Novembre 1640, paſſé devant ledit *Bordes*, Notaire, *Françoiſe de la Brouſſe-de-Verteillac*, fille de *Jean de la Brouſſe*, Ecuyer, Seigneur de Verteillac, & de *Narde Vidal*. Leurs enfans furent:

1. Léonard, qui ſuit;
2. Narde;
3. Antoinette, qui épouſa *Jean de Langlade*, légataire de 100 livres par le teſtament de ſon beau-frère;
4. Et Jeanne.

VII. Léonard de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange, inſtitué héritier univerſel par ſon père, produiſit ſes titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* le 5 Mai 1668. Il fit ſon teſtament le 10 Janvier 1686, dans lequel il rappelle ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 9 Mai 1666, devant *Bordes*, Notaire Royal, *Anne de Bertin-d'Antoniat*, fille de Meſſire *Pierre de Bertin*, Ecuyer, Seigneur d'Antoniat, & d'*Honoret de Puybertrand*, remariée à *Jean Faure*, Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election de Périgueux. Ils eurent:

1. François-Joseph, qui ſuit;
2. Louis de Chancel, appelé *le Chevalier de la Grange*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine-Général-Garde-Côtes, reçu Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire & Hoſpitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, le 17 Novembre 1700, puis Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, mort le 25 Novembre 1747;
3. Pierre-Jean, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, qui périt avec le *Fidèle*, en 1711, au retour de la conquête de Rio-Janiero, ſous la conduite de M. du Guay-Trouin. Il avoit

été nommé légataire de 12 mille livres par le teſtament de ſon père ;

4. Marguerite, née le 5 Mai 1680, légataire de pareille ſomme de 12 mille livres, mariée à *Jean-Baptiſte Stoppa-d'Erlach*, Capitaine aux Gardes-Suiſſes.

VIII. François-Joseph de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange & d'Antoniat, né à Périgueux, le 1er Janvier 1676, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Maiſon de Madame Elisabeth-Charlotte, Ducheſſe Douairière d'Orléans, par Proviſions du 26 Août 1701, en prêta ſerment le 2 Septembre ſuivant, devant Hyacinthe de Quatrebarbes, Marquis de la Rongère, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Chevalier d'honneur de cette Princeſſe. Il a fait pluſieurs pièces de Théâtre, dont la collection en cinq volumes eſt imprimée ſous le titre d'*Œuvres de la Grange-Chancel*, & eſt mort le 27 Décembre 1758, à ſon Château d'Antoniat, près de Périgueux. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Mars 1708, paſſé devant *Bergues*, Notaire Royal de Périgueux, *Jeanne-Marie du Cluzel*, fille de *François du Cluzel*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, & de *Marie de Montozon*. Ils ont eu :

1. Anne-François de Chancel, Seigneur d'Antoniat, Lieutenant dans le Régiment de la Ferté-Imbault, puis Capitaine au Régiment de Chartres, tué à la bataille de Dettingen le 27 Juin 1743, ſans avoir été marié ;
2. François-Victor, qui ſuit ;
3. Marie-Constance, aînée de tous, mariée à *Nicolas le Fèvre*, Marquis de la Faluère ;
4. Et Françoise, mariée à *Jean du Cluzel*, ancien Capitaine au Régiment de Piémont.

IX. François-Victor de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange, d'Antoniat, &c., né le 16 Janvier 1712, Lieutenant au Régiment de Poitou, puis Capitaine de Dragons au ſervice de Sa Majeſté Catholique, a épouſé, par contrat du 12 Mai 1746, paſſé devant *Douriat*, Notaire Royal à Limoges, *Marie Martin-de-Nantiat*, fille de Meſſire *Jean-François Martin*, Chevalier, Seigneur de Nantiat, Fredaigne, &c., & de *Charlotte-Chauvet*. Ils eurent :

1. Charles-François-Joseph, qui ſuit ;
2. Léonard, né le 29 Décembre 1747, Garde-du-Corps du Roi, puis Commiſſaire des Guerres, marié, par contrat du 29 Janvier 1777, paſſé devant *Iſambert*, Notaire Royal

à Libourne, avec *Marie-Anne de Cheverry*, fille de Meſſire *Jacques-Auguſtin de Cheverry*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres, & de *Suſanne-Marie Dupin-des-Lezes* ;

3. Jean-Baptiste, né le 21 Janvier 1751, Prêtre & Chanoine, Vicaire-Général de Rodez ;
4. & 5. Léonard-Victor, né le 6 Février 1752, & Charles-Gaspard, né le 20 Avril 1754, tous les deux Gardes-du-Corps du Roi, & Penſionnaires de Sa Majeſté ;
6. Et Françoise de Chancel, née le 30 Janvier 1749, mariée, par contrat du 31 Décembre 1764, paſſé devant *Lavergne*, Notaire Royal de Périgueux, à haut & puiſſant Seigneur *Gabriel-Raymond*, Marquis de *Sallegourde*, Conſeiller de Grand'-Chambre au Parlement de Bordeaux.

X. Charles-François Joseph de Chancel, Chevalier, né le 16 Octobre 1746, Garde-du-Corps du Roi, & Penſionnaire de Sa Majeſté, n'eſt pas encore marié en 1778.

SECONDE BRANCHE, *éteinte.*

VI. Pierre Chancel, Ecuyer, Sieur de Borieroque, fils puîné de Jean, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe, Barbedor, &c., & de *Marguerite de Jean*, partagea avec Pierre-Jean Chancel, ſon frère aîné, le 29 Décembre 1640, & épouſa, par contrat du 22 Septembre 1641, paſſé devant *Philipot*, Notaire Royal, *Anne Beyſſot*, qualifiée *Damoiſelle*, fille de *Louis Beyſſot*, Conſeiller, Contrôleur pour le Roi, & d'*Anne Charron*. Il eut :

VII. Louis de Chancel, Ecuyer, legué de 150 livres par le teſtament de Pierre-Jean, ſon oncle. Il épouſa, par contrat du 13 Mai 1678, *Françoiſe de Montozon*, dont :

1. Jérôme, qui ſuit ;
2. Pierre, Garde de la Manche du Roi, qui ne s'eſt point marié ;
3. Et Marie de Chancel, mariée, par contrat du 28 Décembre 1698, à Jean de Chancel, fils aîné de François, Ecuyer, Sieur de l'Eſparat, tige de la branche des Seigneurs de *Barbadaud*.

VIII. Jérôme de Chancel, Ecuyer, Seigneur de Barbadaud, n'eut point d'enfans, & fit ſon teſtament le 9 Juin 1748, par lequel il donna tous ſes biens à Joseph-Jérôme de Chancel, Chevalier, ſon neveu. Il avoit épouſé *Anne d'Albi*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA CHALUPIE.

IV. JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrières, fils puîné de GERAULD, & de *Jeanne de Vigouroux*, fit un accord avec PIERRE, ſon frère aîné, le 8 Janvier 1607. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1571, *Anne Chalup*, qualifiée *Damoiſelle*, laquelle, étant veuve, fit ſon teſtament le 10 Septembre 1638. De leur mariage vint :

V. JEAN CHANCEL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrières, qui fit faire information & Procès-Verbal à ſa requête, les 4 Juin & 4 Novembre 1653, pour juſtifier comme lui & ſes enfans furent faits priſonniers pour le ſervice de Sa Majeſté, & leurs Maiſons pillées. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1626, *Marguerite de de Marqueſſac*, & étoit mort le 10 Février 1667, que ſa veuve déclara qu'elle avoit au ſervice trois enfans, ſavoir :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Sieur de l'Eſparrat, tige de la branche des Seigneurs de *Barbadaud*, rapportée ci-après;
3. Et JOSEPH CHANCEL, Sieur de la Valade, Garde-du-Corps du Roi, maintenu dans ſa *Nobleſſe* avec ſes frères, ſur la production de leurs titres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, rendu à Agen, le 5 Mai 1668.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Chalupie & du Baſtit, préſenta Requête, pour faire atteſtation comme ANTOINE CHANCEL, Sieur de la Foucaudie, étoit au ſervice. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Septembre 1657, *Jeanne Foucaud-de-Lardimalie*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et autre JEAN, Capitaine au Régiment de Talard, Infanterie, qui ne s'eſt point marié.

VII. JEAN DE CHANCEL, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, partie d'Eyliac, &c., épouſa, par contrat paſſé le 20 Juin 1694, devant *Nebout*, Notaire Royal, *Marie de Fauvel*, fille de *Jean de Fauvel*, Ecuyer, Sieur de Pradeau, & de *Marie de la Fillolie*. Leurs enfans furent :

JOSEPH, qui ſuit;
Et JEANNE, morte Religieuſe Urſuline.

VIII. JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de la Chalupie, d'Eyliac, &c., a été

Garde-du-Corps du Roi, & épouſa, par contrat paſſé le 6 Février 1732, devant *Lalande*, Notaire Royal, *Marie-Thérèſe de Montferrand*, Demoiſelle de Saint-Orſe, fille de Meſſire *Antoine-Joſeph de Montferrant*, & de *Jeanne-Charlotte de Hautefort*, dont eſt iſſu :

IX. JEAN DE CHANCEL, IVe du nom, Chevalier, Seigneur d'Eyliac, la Chalupie, &c., qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & a épouſé, par contrat du 18 Octobre 1757, paſſé devant *Guy*, Notaire Royal, *Jeanne de Montozon*, fille de *Léonard de Montozon*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, partie du Change, &c., & de *Marie du Chaſſaing*. De ce mariage ſont iſſues :

1. MARIE DE CHANCEL;
2. MARIE-THÉRÈSE;
3. MARIE-AUGUSTINE, morte en bas âge;
4. Et FRANÇOISE-JULIE-ROSE : aucune n'eſt encore mariée.

BRANCHE
des Seigneurs de BARBADAUD.

VI. FRANÇOIS CHANCEL, Sieur de l'Eſparrat, Ecuyer, Seigneur de Mareynou, ſecond fils de JEAN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, & de *Marguerite de Marqueſſac*, avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1665, paſſé devant *Chartroule*, Notaire Royal, *Renée Thoumaſſon*, fille de *Jean Thoumaſſon*, Avocat en la Cour, & de *Marie Orfaure*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. JOSEPH, Religieux;
3. PASCAL;
Et deux filles, nommées JEANNE.

VII. JEAN CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Mareynou, épouſa (autoriſé par JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur d'Eyliac, ſon couſin germain), par contrat du 28 Décembre 1698, paſſé devant *Lalande*, Notaire Royal, MARIE DE CHANCEL, fille de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouſe & de Barbadaud, & de *Françoiſe de Montozon*, dont :

JOSEPH-JÉRÔME, qui ſuit;
Et N... CHANCEL, morte Religieuſe aux Dames de la Foy.

VIII. JOSEPH-JÉRÔME DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, Lieutenant d'Infanterie, mort le 25 Septembre 1773, avoit épouſé, par contrat paſſé le 25 Avril

1751, devant *Dedois*, Notaire Royal, *Antoinette de Sanſillon*, Demoiſelle de Beaulieu, fille de *Bertrand de Sanſillon*, Chevalier, Seigneur de Minſignac, & de *Marie-Antoinette du Chatenet*. De ce mariage ſont iſſus:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. BARTHÉLEMY;
3. MARTIAL;
4. 5. & 6. JEANNE, LÉONARDE & MARIE-VALÉRIE, toutes trois aînées des deux premiers garçons;
7. MARGUERITE, aînée de MARTIAL;
8. LÉONARDE;

Et ſix autres, morts en bas âge.

IX. ANTOINE DE CHANCEL, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, né le 8 Juin 1759, Officier au Régiment d'Aunis, n'eſt pas encore marié en 1778.

Les armes: *d'argent, à un arbre de ſinople, ſoutenu d'un croiſſant de gueules montant; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or* (*a*). Couronne de Marquis. Deviſe: CHANCEL NE CHANCELLE MIE.

CHANDÉE: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de ſix beſans d'argent, poſés en orle.*

CHANDIEU, noble & ancienne famille de Forez. Il eſt parlé des Barons de Chandieu dans l'Hiſtoire de France.

ANTOINE DE CHANDIEU embraſſa dans ſa jeuneſſe la Religion Prétendue Réformée, & s'appliqua à la Théologie. Il ſe retira à Genève, où il mourut en 1591. On a de lui un grand nombre d'Ecrits Théologiques où il attaque les Dogmes & les Pratiques de l'Egliſe Romaine. Ses deſcendans ſont encore dans le pays de Vaux, & ſurtout à Lauſanne, où ils tiennent un rang honorable parmi les familles nobles de ce pays-là. Voy. Moréri.

CHARLES DE CHANDIEU, dit *le Marquis de Villars*, Colonel d'un Régiment Suiſſe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Seigneur de l'Isle-Villars, &c., épouſa *Catherine de Haudicher d'Averſé*, dont:

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſon *Dictionnaire Généalogique*, publié en 1757, en 7 vol. in-8, donne pour armes à CHANCEL-DE-LA-GRANGE: *de gueules, à un chêne d'or, arraché, ſoutenu d'un croiſſant d'argent, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*
(*Note des Editeurs.*)

1. ISAYE, qui ſuit;
2. BENJAMIN, Lieutenant-Colonel au ſervice de France, puis Colonel d'un Régiment au ſervice de MM. de Berne, qui épouſa *Marie de Montrond*, dont quatre filles;
3. MARIE, morte en 1735, qui épouſa *Philippe de Buren*, Conſeiller du Conſeil Souverain de Berne & Bailli de Morges, dont un fils & une fille;
4. & 5. ANGÉLIQUE-CHARLOTTE & LOUISE-HENRIETTE, non mariées;
6. Et MADELEINE-HENRIETTE, mariée, ſans enfans, à PAUL DE CHANDIEU, Seigneur de Veuillans.

ISAYE DE CHANDIEU, ancien Capitaine aux Gardes Suiſſes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épouſa *Angélique-Henriette de Peliſſan*, dont:

CHARLES, Capitaine aux Gardes Suiſſes, non marié.

Il y a d'autres branches dans le pays de Vaud, ſur leſquelles on n'a pas fourni de Mémoires.

Les armes: *de gueules, au lion d'or paré d'azur.*

CHANDIO: *d'hermine, à la faſce de gueules.*

CHANDON. JEAN CHANDON, Sieur de la Montagne, Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, vint demeurer à Paris, où il fit long-tems la Profeſſion d'Avocat. Il obtint une charge de Maître des Requêtes, où il fut reçu le 11 Mars 1578, fut enſuite Préſident au Grand-Conſeil le 29 Août 1585, Maître des Requêtes Honoraire le 3 Juin 1587, & enfin premier Préſident de la Cour des Aides de Paris en Mai 1592. Il s'en démit en Octobre 1597. Le *Nobiliaire de Champagne* dit qu'il étoit fils de ROBERT CHANDON, Avocat du Roi au Bailliage de Mâcon, & de *Georgette de Chintré*, ſa ſeconde femme. Il épouſa *Madeleine Fillet*, morte le 12 Juin 1596, dont:

1. ANDRÉE, mariée, le 11 Janvier 1580, à *Chriſtophe de Sève*, Maître des Requêtes, puis premier Préſident de la Cour des Aides de Paris le 17 Octobre 1597, ſur la démiſſion de ſon beau-père;
2. ANNE, mariée à *Pontus de Sybran*, Sieur de Boyer & Bailli de Mâcon;
3. Et N.... dite *Mademoiſelle de Seure*, morte à Paris de la contagion, le 18 Juin 1596, ſuivant le Journal de HENRI IV, tom. II.

Les armes : *d'or, à la faſce engrêlée de gueules, accompagnée de trois trèfles de ſable*, 2 & 1.

* CHANE, Voy. CHATENAY.

CHANLECY-BOYER DE PLEUVAULT, en Charolois : *d'or, à une colonne d'azur, ſemée de larmes d'argent.*

CHANNE DE VEZANNE, en Champagne, près Tonnerre.

LOUIS-HENRI DE CHANNE, Seigneur de Vezanne, Chevalier de Saint-Louis, laiſſa :

GEORGES-PHILIPPE-LÉON, qui ſuit ;

Et MARIE-HENRIETTE DE CHANNE, mariée, en 1749, à *André-François II d'Anſtrude*, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

GEORGES-PHILIPPE-LÉON DE CHANNE, Seigneur de Vezanne, de la Maiſon-Forte, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp, Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épouſa, en Octobre 1776, N... *d'Anſtrude*, ci-devant Chanoineſſe du Chapitre noble de Leigneux, fille de *François-Céſar*, Baron d'Anſtrude, & d'*Hélène-Thérèſe Carré d'Aligny*.

CHANTECLERC, nom de ſubſtitution d'une branche cadette de la Maiſon de *le Tonnelier-de-Breteuil*, originaire de Beauvais, qui ſubſiſte dans LOUIS-CHARLES-JOSEPH LE TONNELIER DE BRETEUIL-*de-Chanteclerc*, né le 26 Octobre 1721, Voy. TONNELIER DE BRETEUIL (LE).

CHANTELOU, en Baſſe-Normandie, famille exiſtante dès le tems de la recherche faite par *Montfaut*, Commiſſaire de Louis XI en 1463, maintenue dans ſa Nobleſſe en 1671, qui porte pour armes : *d'argent, à un loup de ſable, paſſant, langué & onglé de gueules.* (Voy. l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 123.)

CHANTELOU, en Champagne : *d'or, au loup de ſable, accompagné de trois taureaux de gueules.*

CHANTELOUP, en Normandie. Cette famille étoit une des plus illuſtres de la Province.

La branche aînée eſt fondue dans la Maiſon de *Paynel*, par le mariage d'AGNÈS DE CHANTELOUP, avec Meſſire *Foulques de Paynel*, dont les grands biens de ces deux Maiſons paſſèrent dans celle d'*Eſtouteville*, par le mariage de JEANNE DE PAYNEL, avec *Louis*, Sire d'*Eſtouteville*, Grand-Bouteiller de France & Gouverneur de Normandie, dont *Adrienne d'Eſtouteville*, héritière de ſa Maiſon, porta les biens dans une branche de la Maiſon Royale DE BOURBON, par ſon mariage avec FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Saint-Paul, dont ſortit MARIE DE BOURBON, femme de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, &c.

De la branche cadette étoit MARIE DE CHANTELOUP, mariée, avant 1530, à *Pierre Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hère, fils de *Jean*, & de *Catherine Miette*, dont poſtérité. Voy. DAGOBERT.

Les armes : *lozangé d'or & de ſable.*

CHANTEMERLE : *écartelé, aux 1 & 4 d'or à deux faſces de gueules, accompagnées de neuf merlettes de gueules, rangées en orle ; aux 2 et 3 d'azur, au ſautoir d'argent.*

CHANTEPIE ou CANTEPIE, en Normandie. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1897, parle de RAULIN DE CHANTEPIE, qui procédoit en la Cour de l'Echiquier vers 1460 ; de JEAN DE CANTEPIE, écuyer, & de *Fleurence de Fontenay*, ſa femme. Ils vivoient l'an 1480, & avoient la Garde-Noble de NICOLAS DE CANTEPIE.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre beſans d'or, & chargée en cœur d'une pie de ſable.*

CHANTEPRIME, famille dont étoit JEAN DE CHANTEPRIME, Général des Finances ſous CHARLES V, qui épouſa *Gilette de Dormans*, ſœur du Chancelier de ce nom. Il eut :

JEANNE DE CHANTEPRIME, mariée à *Philippe*, fils d'*Arnaud de Corbie*, Chancelier de France, mort en 1413 ;

Et CATHERINE DE CHANTEPRIME, morte le 12 Février 1504, inhumée ſous les Charniers des Saints-Innocens à Paris, mariée à *Jean Luillier*, Chevalier.

Les armes : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de trois hures de ſanglier de même.*

CHANTEPRINT, famille noble & ancienne dont étoit JEANNE DE CHANTEPRINT, mariée à *Jean Luillier* ou *l'Huillier*, Seigneur d'Ur-

fines, de Rieux, de Francourt, &c., dont poſtérité.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois yeux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CHANTILLY, dans le Valois, Diocèſe de Senlis, Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à PIERRE D'ORGEMONT, Chancelier de France, ſous le règne de CHARLES VI. PIERRE D'ORGEMONT, ſon petit-fils, la donna en 1484, à *Guillaume*, Baron *de Montmorency*, ſon neveu, fils de *Jean de Montmorency*, II^e^ du nom, & de MARGUERITE D'ORGEMONT, ſa femme. En 1633 LOUIS XIII donna le Duché de *Montmorency*, dont *Chantilly* faiſoit partie, à la Princeſſe de Condé, ſœur de *Henri de Montmorency* le dernier de ſa branche; mais en même tems Sa Majeſté ſe réſerva le Château avec la Seigneurie de *Chantilly*, dont elle jouit le reſte de ſa vie. La Reine, mère de LOUIS XIV, en accorda pendant ſon règne la jouiſſance au Prince de Condé; mais quelque tems après le Roi rentra en poſſeſſion de ſes biens. Enfin en 1661, le Roi donna *Chantilly*, en toute propriété au même Prince de Condé, & établit en 1675 la Capitainerie des Chaſſes de la forêt de *Halatte*, qui avoit été ſupprimée en 1645. Au reſte, cette Terre ornée d'un très-beau Château, digne de la curioſité des Etrangers, ne vaut gueres que 20 mille livres de rente, mais elle eſt très-conſidérable par ſes mouvances.

* CHANTILLY, Seigneurie qui appartient à la famille des *Eſcotais*, l'une des plus anciennes de l'Anjou. Voy. ESCOTAIS.

CHANTILLY. Les anciens Seigneurs de Chantilly, Vicomtes d'Aunai, étoient une branche cadette de la Maiſon de Clermont en Beauvoiſis. Voy. CLERMONT.

* CHANTOME, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1696, regiſtrées le 16 Janvier 1697, en faveur de GASPARD-JEAN-BAPTISTE TERRAT, Baron de Chaumont, Chancelier, Garde-des-Sceaux du Duc d'Orléans, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en 1715, mort ſans poſtérité le 19 Mars 1719.

CHANTRE (LE). JEAN LE CHANTRE, de la Ville d'Aix, reçu en 1701 Conſeiller du Roi, Juge-Garde de la Monnoie, a eu d'*Anne de Rémuſat* :

1. PIERRE, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Provence;
2. N..... Capitaine au Régiment d'Aunis, mort aux guerres d'Italie en 1734;
3. JACQUES, qui exerce ſon Office;
4. MARC, Capitaine dans le Régiment Royal-Comtois;
5. Et JEAN-JOSEPH, Garde du Roi dans la Compagnie de Luxembourg.

Les armes : *d'azur, à un coq crêté & barbé d'argent, ayant la patte ſéneſtre appuyée ſur une motte de même; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'or, accoſté de deux étoiles de même.* (*Hiſt. héroïq. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 254.)

* CHANTRÉ en Anjou, Diocèſe d'Angers, Terre, Seigneurie & Baronnie, qui paſſa en 1100, dans la Maiſon de *Craon*, par le mariage de MAURICE DE CRAON avec *Tiphaine*, dite *l'Angeville*, Dame de Chantré & d'Ingrande. MARIE DE CRAON la porta à *Guy de Laval*, Seigneur de Retz. Le Maréchal *de Retz* la vendit au Duc de Bretagne, JEAN V, lequel la donna en apanage à *Gilles de Bretagne*, ſon troiſième fils. Elle paſſa enſuite à *Gilles* II^e^ du nom, fils du Duc JEAN VI, & depuis elle eſt tombée dans la Maiſon d'*Avaugour*, dont les héritiers la poſſèdent actuellement.

CHAPEL, « ancienne nobleſſe originaire du Château de la Salle, ſitué dans le village de Maliargues, Paroiſſe de la Ville d'Allanche, diſtant de 15 lieues de celui de Pachegvie, ſis aux confins de la Haute-Auvergne, frontière du Limouſin.

L'étymologie du nom de *Chapel* vient d'un fort qui eſt aux environs d'Allanche, dont les ruines exiſtent encore. M. l'Abbé Berger, qui travailloit au *Nobiliaire de la Province d'Auvergne* & qui y a fait la recherche des titres, aſſure qu'en 1190 un CHAPEL donna les rentes d'un village au Prieur de Bredon, Paroiſſe qui eſt auprès de la Ville de Murat, ce qui prouve que ceux de ce nom étoient dans ce tems-là des Seigneurs diſtingués. Il ajoute qu'ils deſcendent du Vicomte de Murat, dont ils portent les mêmes armes que l'on voit encore à une des clefs de la voûte de l'Egliſe Paroiſſiale d'Allanche. Cette Egliſe appartenoit anciennement à une maiſon de Bénédictins,

qui furent transférés dans une autre. Il y a lieu de croire qu'ils en ont été les fondateurs ou les bienfaiteurs, puiſqu'on leur permit d'y mettre leurs armes : c'eſt même la tradition du pays. »

CHAPEL, qualifié noble homme, Damoiſeau, Seigneur de la Salle, vivoit le 10 Février 1455, comme il appert d'un terrier de cette date, écrit en latin. Il eut pour fils :

1. VITAL, qui ſuit ;
2. Et PHILIPPE CHAPEL, qui prend la qualité de noble homme & de Damoiſeau, Seigneur de la Salle, *Nobili viro Philippo Chapelli, Damicello, Domino de la Salle, &c.*, dans un terrier du 9 Février 1500.

Noble homme VITAL CHAPEL, Damoiſeau, ainſi qualifié dans un terrier du 31 Juillet 1462, fut Seigneur de la Salle, & épouſa noble *Irlande de Pouzols*, ſœur de noble *Louis de Pouzols*, ainſi qu'il appert d'une quittance de partie de la dot de ſa femme, en date du 20 Février 1477. De ſon mariage vint:

JEAN CHAPEL, Ecuyer, Seigneur de la Salle & de Maliargues, qui épouſa, en 1520, *Leone de Claviers*, fille de *Jacques de Claviers*, Seigneur de Murat-Lovare, Terre qui a paſſé depuis dans la Maiſon de *Montmouton*, & enſuite dans celle de *Bourbon-Malauſe*, & a été vendue par Madame la Comteſſe de Poitiers au Marquis de Caſtries. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ANNE CHAPEL, mariée, le 10 Juillet 1553, à *Louis d'Anjony*, Ecuyer, Seigneur du Cambon.

JEAN CHAPEL, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Salle & de Maliargues, épouſa, par contrat du 18 Octobre 1551, *Antoinette d'Anjony*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, &c., & de *Louiſe de Buzarengues*, dont:

1. LOUIS, Ecuyer, Eccléſiaſtique, qui reſta au Château de la Salle à Maliargues, lequel fut brûlé & réédifié ſur les anciennes ruines, & vendu par décret au Seigneur de Chayladet ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de la Beſſolie, pourvu de la charge d'un des Gentilshommes ſervans de la Maiſon de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE, ſœur unique du Roi, par Lettres données à Carlat le 1^er^ Janvier 1586. Il fut marié, & laiſſa poſtérité.

JEAN CHAPEL, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Salle, épouſa, par contrat du 24 Août 1591, *Marie de Mornay*, fille de noble *Simon de Mornay*, & d'*Antoinette de la Roche*. Il en eut:

1. LOUIS, mort au ſiège de Philippsbourg ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. JACQUES, tué devant Caſal ;
4. Et N..... CHAPEL, Chanoine & Doyen du Chapitre de Saint-Chamant.

ANTOINE CHAPEL DE LA SALLE, Ecuyer, Sieur de Rouchin, réſidant au Château de la Pachevie, Paroiſſe de Rouffiac, Election d'Aurillac, ſe trouva au ſiège de Millau, Ville que LOUIS XIII fit démanteler, ſous le Comte de Noailles, en 1629, & au ſecours de Caſal, en 1630, ſervant dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal d'Effiat, en Piémont, commandée par le Seigneur d'Eſpinchal, & par le Seigneur de Lignerac, Cornette de ladite Compagnie. Il ſervit auſſi en Lorraine, en 1635, lors de la convocation du ban & arrière-ban, ſous la conduite du Comte de Polignac, comme il appert du rôle des appels de ladite année 1635. Il épouſa, par contrat du 7 Juin 1637, *Louiſe de Brequillanges*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pachevie, & de *Jeanne de Faghol*. De ce mariage vinrent:

1. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de la Pachevie & du Martinet, qui épouſa, en Bas-Limouſin, 1° le 24 Décembre 1676, *Antoinette de Coſnac*; & 2° en 1689, *Françoiſe de Chazelles de Bargues*;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et MICHEL, Eccléſiaſtique, comme il conſte par un acte du 14 Mai 1653.

JEAN CHAPEL DE LA SALLE, IV^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Martinet & de Girgols, ſervit dans l'Eſcadron des Gentilshommes d'Auvergne, depuis le 18 Mai juſqu'au 16 Septembre 1694, ainſi qu'il appert du certificat qui lui fut donné à Clermont, le 17 de ce mois, par M. le Comte de Chavagnac, commandant l'arrière-ban du haut & bas pays d'Auvergne. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Juillet 1692, paſſé au Château de Bezaudun, Paroiſſe de Tournemire, *Marguerite de Guinhard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de Malles, & de *Jacquette Delſol*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et N... CHAPEL, lequel ſervit long-tems, & eſt mort penſionné du Roi.

FRANÇOIS CHAPEL DE LA SALLE, Ecuyer, Sei-

gneur de la Cipière, mort en 1767, avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1725, paſſé devant *Bouſſaroque*, Notaire d'Aurillac, *Jeanne Colinet*, dont le frère eſt Chevalier de Saint-Louis, & penſionné du Roi, fille de *Pierre-Jacques Colinet*, Seigneur de Labeau, Conſeiller du Roi, ancien Lieutenant-Criminel aux Bailliage & Siège Préſidial d'Aurillac, & de *Jeanne de Verdier*. Elle eſt morte après ſon mari, & laiſſa :

1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Ecuyer, Prêtre, Curé de Charenton-lès-Paris ;
3. & 4. MARIE-CATHERINE & FRANÇOISE, non mariées.

PIERRE-JOSEPH CHAPEL DE LA PACHEVIE, Chevalier, Seigneur de la Pachevie, en Auvergne, de Bezaudun, Co-Seigneur de Tournemire, de Girgols, & autres lieux, Capitaine des Grenadiers au Régiment de la Sarre, Chevalier de Saint-Louis, puis Chef de Bataillon audit Régiment, a épouſé, par contrat du 8 Janvier 1777, paſſé à Tulle, en Bas-Limouſin, *Louiſe-Eliſabeth Meynard*, fille de Meſſire *Raymond Meynard*, Chevalier, Seigneur, Baron de Maumont, la Chapelle, Eſpinaſſe, &c., & de *Marie-Jeanne-Louiſe de Faige*, dont pluſieurs de cette famille ont ſervi avec diſtinction, & ont été tués au ſervice du Roi.

Les armes : *d'azur, à trois faces d'or crénelées : la première de quatre pièces ; la ſeconde de trois ; & la troiſième de deux.* Cimier : *la tête d'un Nègre.* Support : *deux griffons*, & pour cri de guerre : *Murat.*

Généalogie rédigée ſur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés, leſquels furent produits en 1666, devant M. de *Fortia*, Intendant & député par le Roi à la recherche de la Nobleſſe d'Auvergne.

CHAPEL : *d'or, à cinq merlettes de ſable.*

CHAPELAIN, en Languedoc : *d'argent, au levrier de ſable, au chef d'azur.*

CHAPELET (DU), Sieur de Saint-Laurent, de Chaufourd & de Bricourt, ancienne Nobleſſe de Caen en Normandie : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois chapelles d'argent.*

* CHAPELLE, Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de GABRIEL THIBOUST, Seigneur des Aulnois, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des comptes les 27 Avril & 3 Juin ſuivans.

CHAPELLE, Sieur du Buiſſon, en Normandie, Election de Coutances : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, et d'un croiſſant d'argent en pointe.*

CHAPELLE (LA), en Bretagne : *d'argent à trois gresliers de ſable.*

*CHAPELLE-D'ANGILLON (LA), Ville, Châtellenie & *Baronnie* en Berry, Diocèſe de Bourges, qui a appartenu à une branche de la Maiſon des Comtes *de Champigny*, qui étoient eux-mêmes de la Maiſon de *Sully*. Elle paſſa enſuite dans la Maiſon d'*Albret*, & depuis dans celle de *Bèthune-Sully*. Voy. BETHUNE.

* CHAPELLE-GAUTHIER (LA), en Normandie, Diocèſe de Liſieux, Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1612, en faveur de *Mercure de Saint-Chamans* & d'*Iſabelle des Urſins*, ſa femme. Voy. SAINT-CHAMANS.

CHAPELLE DE JUMILHAC, famille noble du Périgord. JACQUES CHAPELLE, Ecuyer Seigneur de Jumilhac, épouſa *Madeleine de Doucet*, dont il eut :

FRANÇOIS CHAPELLE, Seigneur de Jumilhac & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, qui obtint l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, & mourut le 3 Avril 1675. Il avoit épouſé, le 12 Septembre 1644, *Marie d'Aſis*, dont :

JEAN CHAPELLE, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Guyenne, au département de Sarlat, qui épouſa, le 23 Juillet 1682, *Marie d'Eſparbès-de-Luſſan-d'Aubeterre*, dont :

PIERRE-JOSEPH CHAPELLE, Marquis de Jumilhac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1er Mai 1745 ; ancien Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, marié, le 21 Mai 1731, à *Françoiſe-Armande de Menou-de-Charnizay*, née le 6 Décembre 1708, fille de *François-Charles*, Marquis de Menou & de *Marie-Anne-Thérèſe Cornuau de la Grandière*, dont :

PIERRE-MARIE CHAPELLE, Comte de Jumilhac, né le 1er Janvier 1735, d'abord Colonel dans les Grenadiers de France en 1751,

Brigadier des Armées du Roi de 1762, Colonel du Régiment d'Aunis, marié en 1763 à *N..... Pourchereſſe d'Eſtrabonne*, fille de *Jean-Jacques*, Baron d'Eſtrabonne, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie Petit de Marivas.*

BRANCHE
de JUMILHAC-CUBEJAC.

Elle ſubſiſte dans deux frères:

Le Comte de *Jumilhac-Cubejac*, Gouverneur de la Baſtille depuis 1762, marié à *N.... Bertin*, fille de *Jean Bertin de Bourdeille*, Maître des Requêtes honoraire, & ſœur de l'ancien Contrôleur-Général des Finances, Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres, dont:

Une fille, mariée en 1764 à *Auguſtin-Louis Bertin*, Receveur des Parties Caſuelles, né en 1725.

Et *le Chevalier de Jumilhac*, ci-devant employé aux Indes en qualité de Colonel, a été fait Brigadier en 1762, & Gouverneur de Sainte-Lucie en 1763.

BRANCHE
de CHAPELLE-DE-JUMILHAC-SAINT-JEAN.

Ses repréſentans ſont:

L'Archevêque d'Arles;

Le Comte de *Jumilhac-Saint-Jean*, lequel a obtenu, le 4 Septembre 1760, le Guidon des Gendarmes de Flandre;

Et PIERRE CHAPELLE-DE-JUMILHAC, Evêque de Lectoure.

C'eſt ce que nous ſavons ſur ce nom, faute de Mémoire.

Les armes: *d'azur, à une chapelle* ou *Egliſe d'or.* Du Buiſſon, dans ſon Armorial, donne pour armes à la branche aînée des Seigneurs de Jumilhac: *écartelé, au* 1 *d'argent à la bande de gueules, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au* 2 *d'argent, au lion couronné de ſable; au* 3 *d'or, à trois lions de ſable; au* 4 *d'azur, à trois faſces d'or & une bande de même brochante ſur les faſces;* & ſur le tout *d'azur, au portail d'une chapelle d'or.* Voy. JUMILHAC.

* CHAPELLE-LA-REINE (LA), dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Terre unie à la Seigneurie & Baronnie d'*Acheres*, & érigée en *Marquiſat* en faveur de JEAN-PIERRE D'ARGOUGES, Seigneur de Fleury, fils de JACQUES,

Baron de Mondreville, & de *Madeleine-Geneviève de Montchal.* Voy. ARGOUGES.

CHAPELLE DE PLAIX, en Berry: *d'azur à une faſce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, poſées* 2 *en chef, &* 1 *à la pointe de l'écu.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. I.)

* CHAPELLE-SAINTRAILLES (LA). La Seigneurie de *la Chapelle-Gaugain* fut érigée en *Vicomté*, ſous le nom de *la Chapelle-Saintrailles*, par Lettres du mois de Février 1635, enregiſtrées le 24 Mai 1641, en faveur de JEAN DE ROTHELIN-DE-SAINTRAILLES, Seigneur de Roiton.

* CHAPELLE-SAINT-ULRIC (LA), Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie* par Lettres du 14 Mars 1650, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DE FOURNEAU-DE-CRUYCKENBOURG, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de la Chapelle, Rayſt, Millegen & Wildere, créé Baron du Saint-Empire par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 27 Juillet 1643.

CHAPELLIER: *faſcé de ſix pièces d'argent, & ſinople au chef d'argent, à deux branches de gueules en ſautoir.*

CHAPES: *d'or, à la croix alaiſée d'azur.*

CHAPON: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois têtes de lion de gueules.*

CHAPONAY: *d'azur, à trois coqs d'or, barbés, crétés & membrés de gueules.*

CHAPONAY-SAINT-BONNET, en Dauphiné: *de gueules à la faſce engrelée d'or, & trois bandes retraites d'argent mouvantes du chef* (ou *au chef de gueules chargé de trois bandes d'argent.*)

CHAPOTIN, Ecuyer, Seigneur de Fromonville & d'Arvault; famille qui a donné pluſieurs Baillis & Gouverneurs de Nemours, & dont les armes ſont: *d'azur, à trois beſans d'or, au lambel d'argent.*

CHAPOULIE (LA), famille originaire de Sarlat en Périgord. Voy. BONET.

CHAPT-DE-RASTIGNAC. Cette Maiſon eſt originaire du Limouſin, & établie en Périgord depuis plus de 300 ans. Elle compte parmi ſes ancêtres: un Prince de l'Empire, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Prélats

distingués, des Gouverneurs de Province & des Conseillers d'Etat d'Epée. Elle a des alliances avec les meilleures Maisons de la Province de Guyenne, & elle se trouve aujourd'hui divisée en trois différentes branches.

Guichard Chat ou Chapt, Ier du nom, Chevalier, qui vivoit en 1328, eut pour petit-fils:

Jean Chapt, Ier du nom, Seigneur de la Germanie, qui devint Seigneur de Rastignac, par son mariage avec l'héritière de *Jalhez* & de *Rastignac*. Il fut troisième aïeul de

Claude Chapt, Seigneur de Rastignac, qui eut d'*Agnès de Montberon*:

Adrien, qui suit;
Et Raymond Chapt-de-Rastignac, Lieutenant-Général & Bailli de la haute Auvergne, nommé à l'Ordre du St.-Esprit en 1594.

Adrien Chapt, Comte de Rastignac, mourut en 1578. Il épousa, le 7 Février 1565, *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean*, Seigneur de *Hautefort*, & de *Catherine de Chabannes-Curton*. Ses enfans furent:

1. Jean, auteur de la branche des Marquis de *Rastignac*, qui suit;
2. Et Peyrot, auteur de celle des Marquis de *Laxion*, rapportée ci-après.

BRANCHE
des Marquis de Rastignac.

Jean Chapt, IIe du nom, Maréchal-de-Camp, obtint en 1617, en récompense de ses services, & en considération de sa naissance, un brevet d'érection de sa Terre de *Rastignac* en *Marquisat*, & mourut le 26 Octobre 1620. Il épousa, 1° le 23 Février 1604, *Jacquette de Genouillac-de-Vaillac*, fille de *Louis-Ricard de Gourdon*, Comte de Genouillac & de Vaillac, & d'*Anne de Montberon-de-Fontaine-Chalandray*; & 2° *Jeanne de Lastours*. Du premier lit vint entr'autres enfans:

Jean-François Chapt, Marquis de Rastignac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui épousa, le 12 Novembre 1625, *Françoise de Sédières*, qui lui porta en mariage les Terres de *Coulonges* & de *Perignac*: celles qu'elle avoit en Auvergne & en Poitou, qui lui venoient du chef de *Catherine de la Foreſt* & de *Marie Coiffier-d'Effiat*, sa mère & son aïeule, furent vendues pour payer les dettes de la Maison de *Rastignac*. De ce mariage vint:

François Chapt, Marquis de Rastignac, qui mourut en 1724. Il avoit épousé *Jeanne de Clermont-Toucheboeuf*, morte en 1713. Ils eurent:

1. Jacques-Gabriel, Comte de Rastignac, qui mourut sans enfans en 1755. Il avoit épousé, le 7 Décembre 1701, *Marie-Anne de Narbonne-Arnouil*, morte en 1703, fille de *Louis*, Comte de Clermont, & de *Madeleine de Souillac d'Azerac*;
2. Armand-Hippolyte-Gabriel, qui suit;
3. Louis-Jacques, Archevêque de Tours & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui mourut au mois d'Août 1750;
4. Madeleine, mariée 1° le 20 Août 1694, à *Charles de Montclar*, Seigneur de Montbrun; & 2° le 17 Février 1700, à *Marc-Antoine de la Grange-Gourdon*, Seigneur de la Vercantière, dont postérité;
5. Et Jeanne Chapt, veuve du Marquis de *Gaubert*.

Armand-Hippolyte-Gabriel Chapt, Vicomte de Rastignac, mourut le 18 Août 1746. Il avoit épousé, en 1722, *Françoise de Foucaud de Pontbriand*, fille unique de *Pierre*, & d'*Isabeau de Vassal*, & a laissé:

1. Jean-Jacques Chapt, Marquis de Rastignac, né le 24 Septembre 1728;
2. Et Marie-Anne-Pétronille, née le 1er Septembre 1729.

BRANCHE
des Marquis de Laxion.

Peyrot Chapt de Rastignac, second fils d'*Adrien*, & de *Jeanne de Hautefort*, épousa, le 27 Août 1599, Marguerite Chapt de Laxion, sa cousine germaine, qui lui porta les Terres de *Laxion*, Tursac & Saint-Jorry. Elle étoit fille unique d'Antoine Chapt de Rastignac, frère puîné d'Adrien. Il eut:

François Chapt de Rastignac, Marquis de Laxion, qui testa en 1697, & mourut en 1702. Il épousa, le 14 Février 1643, *Jeanne de Hautefort-Marquessac*. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, Marquis de Laxion, mort en 1694;
2. Charles, héritier de son frère, qui suit;
3. Et Jacques-François, auteur de la branche des Marquis de *Puyguilhem*, rapportée ci-après.

Charles Chapt de Rastignac, appelé dans le testament de son frère *de Rastignac*, & dans celui de sa mère, Seigneur de *Nanteuil*,

mourut en 1694. Il avoit épouſé, le 14 Février 1686, *Anne de Reynier*, dont:

CHARLES CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de *Laxion*, appelé à la ſubſtitution après la branche de Puyguilhem, recueillit par la mort de ſon père & de ſon oncle le Marquiſat de *Laxion*. Il eut un grand procès à ſoutenir contre le Marquis de *Puyguilhem*, ſon oncle, qui fut terminé par une tranſaction de 1728, & mourut le 4 Avril 1762 au Château de Laxion en Périgord, âgé de 69 ans. Il épouſa, en 1724, *Marie-Jacqueline-Eléonore d'Aydie de Ribérac*, & laiſſa:

1. JACQUES-GABRIEL-LOUIS, qui ſuit;
2. ARMAND-ANNE-AUGUSTE-ANTONIN-SICAIRE, dit l'*Abbé de Chapt*, Vicaire-Général du Diocèſe d'Arles;
3. LOUIS-JACQUES, appelé *le Chevalier de Chapt*, Capitaine au Régiment de Thianges, Dragons, Chevalier de Malte;
4. JEAN-LOUIS-MARIE, appelé le *Comte de Laxion*, Capitaine au Régiment d'Aubigné, Dragons, tué à Iſſoudun en 1766;
5. SICAIRE-AUGUSTE-ANTOINE-ARMAND, appelé *le Chevalier de Laxion*, Capitaine au Régiment de Noailles, Cavalerie;
6. Et GABRIELLE, mariée, par contrat du 24 Juillet 1746, à *Joſeph-François du Mas*, Seigneur du Payſat.

JACQUES-GABRIEL-LOUIS CHAPT DE RASTIGNAC, appelé *le Marquis de Chapt*, a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1746, *Gabrielle d'Aydie de Ribérac*, fille de *Jean*, Comte d'Aydie, & de *Henriette de Javarliac*, dont:

1. HENRI-GABRIEL-CHARLES, né le 12 Août 1747;
2. Et CHARLES-ANTOINE, né le 30 Juillet 1748.

BRANCHE
des Marquis de PUYGUILHEM.

JACQUES-FRANÇOIS CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de Puyguilhem, troiſième fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne de Hautefort-Marqueſſac*, hérita en 1689 de la Terre de *Puyguilhem*, par la mort d'*Armand de la Martonie*, Seigneur de Puyguilhem, ſon parent, qui le fit ſon héritier, & mourut le 16 Mai 1733. Il épouſa, 1° en 1691, *Marie de Rocquard*, veuve d'*Armand de la Martonie*, Seigneur de Puyguilhem; & 2° par contrat du 9 Avril 1709, *Françoiſe Chapt de Firbeix*, ſa couſine, héritière de cette branche, morte le 31 Janvier 1748. Ils eurent:

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. JACQUES-LOUIS, appelé *le Chevalier de Raſtignac*, né le 15 Novembre 1714, Capitaine de Dragons au Régiment d'Aubigné, & Chevalier de Saint-Louis;
3. PIERRE-JEAN-LOUIS, appelé l'*Abbé de Raſtignac*, né le 16 Janvier 1716, fait en 1740 Grand-Vicaire de l'Archevêque de Tours, & Agent du Clergé, Abbé de Beaufort en 1744, & de Barbeaux en 1746;
4. Et CHARLES, appelé *le Chevalier de Firbeix*, né en Juillet 1726, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montboiſſier.

PIERRE-LOUIS, appelé *le Comte de Puyguilhem*, né le 3 Novembre 1713, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 12 Décembre 1730, épouſa, le 27 Mars 1734, *Suſanne-Anne du Lau*, fille de *Jean-Armand*, Seigneur d'Allemans, & de *Julie-Antoinette de Beaupoil-Saint-Aulaire*. Ils eurent (dit le IIIe reg. de M. d'Hozier) dix enfans, entr'autres:

1. JACQUES-GABRIEL, qui ſuit;
2. Autre JACQUES-GABRIEL;
3. Et JEANNE-CHARLOTTE, mariée au Marquis de *Touchimbert*.

JACQUES-GABRIEL CHAPT, Comte de Raſtignac, Enſeigne des Gendarmes-Dauphin, épouſa, par contrat ſigné le 8 Mars 1767, *Adélaïde-Julie de Hautefort*, née le 12 Octobre 1743, préſentée par la Comteſſe de Lillebonne le 20 Avril 1768, dont:

PIERRE-JEAN-JULIE, né le 7 Juillet 1769.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, lampaſſé & couronné d'or.*

CHAPUIS, en Franche-Comté, famille éteinte dans le XVIe ſiècle. Les Terres & Seigneuries de *Magni* & de *Mont-lès-Vernois*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Chapuis*, par Lettres du mois de Décembre 1740, enregiſtrées en faveur de PIERRE-AUGUSTIN CHAPUIS DE ROSIERES, Préſident au Parlement de Beſançon. Les armes: *d'azur, à un bâton noueux d'argent, mis en faſce, chargé en chef d'une aigle éployée d'argent & accompagné en pointe d'un lévrier courant de même.*

Il y a deux autres familles du nom de *Chapuis*, originaires du Dauphiné, l'une nommée CHAPUIS DE POMMIERS, qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roſes d'argent en chef, & d'un lion de même en pointe.*

L'autre nommée CHAPUIS-PASSIN & BIEN-

Assis, porte : *d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Et une troiſième établie dans le Lyonnois & le Forez, qui ſubſiſte en pluſieurs branches, & a pour Auteur Durand Chappuis ou Chapuis, qualifié de *Noble Homme* dans l'épitaphe qui lui fut dreſſée après ſa mort, le 27 Octobre 1377. De cette dernière étoit Aimard-André Chapuis, Baron d'Iſeron, Seigneur de Laval, de Saint-Laurent-de-Vaux en Lyonnois, &c., ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, qui teſta à Lyon le 8 Mai 1766, & eſt mort le 25 Novembre 1766. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juillet 1737, *Pétronille de Montdor*, née le 9 Janvier 1718, fille aînée de *Benoît de Montdor*, Chevalier, & de *Catherine de Garnier*, dont :

1. Pierre-André, qui ſuit;
2. Aimard, Chevalier, Seigneur de Monbroman, né le 21 Avril 1741, Officier dans les Cuiraſſiers;
3. Joseph-Marie, né le 9 Juin 1755, qui fit ſon Séminaire à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris;
4. Françoise-Josèphe, née le 6 Janvier 1740, Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie à Montbriſon;
5. Anne-Frédérique, née le 7 Septembre 1747, Religieuſe à St.-Pierre de Lyon;
6. Et Françoise-Josèphe, née le 7 Février 1753.

Pierre-André Chapuis, Chevalier, Baron d'Iſeron, Seigneur d'Hoirieu & de Saint-Laurent-de-Vaux, par ſa mère, né le 3 Mars 1739, Capitaine dans le Régiment de Conti, Infanterie, a épouſé, par contrat paſſé le 17 Mars 1767, *Marie-Charlotte Adine*, dont juſqu'à ce jour :

1. Antoine-Pierre-Marguerite, né le 21 Décembre 1767;
2. Et Jean-Baptiste-Pierre, né le 19 Janvier 1769.

Sur les autres branches de cette famille, conſultez l'*Armorial de France*, reg. V, part. I, où la généalogie eſt détaillée & dreſſée ſur preuves.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHAPUS, famille qui eſt originaire d'Allemagne, où elle étoit connue ſous le nom de *Chaps*.

I. François de Chaps, ou Chapus, fut le premier qui s'établit en Provence. C'étoit un Militaire, qui, ayant fait quelque ſéjour à Lambeſc, y épouſa, en 1463, Noble *Marguerite de Renaud*, comme il appert par ſon teſtament du 1er Janvier 1490, reçu par *Sébaſtien Bonhomme*, Notaire de cette Ville. Ils eurent :

II. Robert de Chapus, qui prit auſſi le parti des armes, & épouſa *Pierrone de Damian*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Vernegues, & d'*Agnete de Sade*, dont :

III. Etienne de Chapus, Ier du nom, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1545, qui teſta le 25 Février 1558. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Etienne*, Notaire, le 25 Novembre 1524, *Allemane de Grille*, dont :

IV. Saturnin de Chapus, qui commanda pluſieurs Compagnies que le Comte de Tende lui avoit permis de lever par lettres du 20 Mai 1562, & fit ſon teſtament, reçu à Lambeſc par *Arquier*, Notaire, le 15 Juin 1602. Il épouſa *Catherine de Lauris*, des Seigneurs de Taillade, Valbonnette & autres lieux, dont :

V. Honoré de Chapus, auſſi Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, ainſi qu'il appert par un ordre du Roi, ſigné de ſa propre main, du 3 Février 1576. Il épouſa, par contrat du 10 Mai 1595 (*Onde*, Notaire à Lambeſc), *Anne-Delphine d'Olivaud*, dont :

VI. Etienne de Chapus, IIe du nom, qui fut d'abord Capitaine dans le Régiment de la Marine, enſuite Sergent de Bataille, ainſi qu'il conſte par un brevet du Roi, daté du 26 Mars 1652. M. de Lorraine-Guiſe, Baron de Lambeſc, érigea en arrière-fief, ſous le nom de Pierrédon, une terre qu'il poſſédoit dans la Baronnie de ce Prince. Il eſt dit, dans les lettres qu'il lui donna à cette occaſion le 21 Janvier 1626, que c'eſt en conſidération des ſervices que lui & ſes ancêtres avoient rendus au Roi dans ſes Armées, que cette grâce lui eſt accordée. Etienne épouſa, le 26 Décembre 1616 (*Borrilly*, Notaire), *Gabrielle d'Aubinot*, dont :

VII. Joseph de Chapus, qui ſervit avec beaucoup de diſtinction, en qualité d'Aide-de-Camp des Armées du Roi, & de Lieutenant-Colonel de Cavalerie dans le Régiment de Créquy. On voit par les certificats des Généraux, qu'il avoit commandé pendant 22

ans, reçu 14 bleſſures & eu quatre chevaux tués ſous lui. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Nobleſſe, le 19 Juillet 1672. Il épouſa, par contrat paſſé le 22 Septembre 1658 (*Abel*, Notaire à Lambeſc), *Iſabeau de Fouquet*. Il eut :

VIII. Jean-Joseph de Chapus, qui porta pendant quelque tems les armes dans les guerres du Piémont. Il épouſa, par contrat paſſé le 9 Décembre 1706 (*Boyer*, Notaire à Lambeſc), *Thérèſe d'Arbaud*, des Seigneurs de *Porcheres*, & eut :

1. Joseph-Gaspard, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Chanoine de l'Egliſe de Riez ;
3. Et Joseph, ancien Officier dans le Régiment de Beauce.

IX. Joseph-Gaspard de Chapus, Seigneur de Pierrédon, épouſa, en 1755, *Anne-Marie de Boſſe*.

Les armes : *d'or, à une hure de ſanglier de ſable, enſanglantée de pourpre, muſelée & défendue d'argent ; au chef de gueules.* (*Hiſt. héroïq. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 255.)

CHARBONNEL, en latin *Charbonnelli*, ancienne Nobleſſe du Languedoc, qui remonte à

Guy de Charbonnel, vivant dans le XI^e^ ſiècle. Il fit, dans les Croiſades, un Général Turc priſonnier, & obtint de porter pour armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de 3 molettes d'or*. On ſait que les *molettes* ſont la marque de l'ancienne Chevalerie, & que le *croiſſant* déſigne les armes des Turcs, comme on le peut voir dans l'*Origine des armoiries*.

Pierre de Charbonnel, deſcendu de ce Guy, qualifié *Miles* (Chevalier), en 1273, poſſédoit le fief de *Charbonnel*, qui a donné ou reçu ſon nom de cette famille. Ce fief s'appelle aujourd'hui *Proſt* ; il n'y a plus que les bois qui ont retenu le nom de *Charbonnel*. Il commandoit le ban & arrière-ban, & épouſa, à la fin du XII^e^ ſiècle, noble *Anne de Villers*, dont :

II. Jean de Charbonnel, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Charbonnel, commandant, pour le Roi, les ville & Château de Serrières, qui épouſa, en 1328, *Lucrèce Moreti*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

III. Just de Charbonnel, qualifié dans les titres *Nobilis et domicellus* (noble & Damoiſeau), Seigneur de Charbonnel, Commandant à Serrières. Il rendit hommage de ſon fief à *Juſt*, Comte de *Tournon*, Seigneur de Serrières, & épouſa, le 21 Septembre 1354, noble *Jeanne de Chavanieux*, fille de très-noble *Jean de Chavanieux*, Seigneur de Courcelles en Beaujolois. Il eut :

V. André-François de Charbonnel, qualifié noble Damoiſeau, Seigneur de Charbonnel, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

VI. Jean de Charbonnel, II^e^ du nom, auſſi qualifié Chevalier & Damoiſeau, commandant, comme ſes prédéceſſeurs, les ville & château de Serrières. Il fut un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle, & ſe joignit à Pierre de Brezé, Grand-Sénéchal de Normandie, pour aller faire une deſcente en Angleterre, en 1456. Ce fait eſt rapporté par pluſieurs Hiſtoriens, entr'autres par Dupleix, dans ſon *Hiſtoire de France*. Il avoit épouſé, le 2 Février 1418, noble *Marie de Taillefer*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Claude de Taillefer*, Seigneur du Chambon en Vélay, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Adam, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem.

VII. Claude de Charbonnel, Seigneur dudit lieu, épouſa, le 19 Août 1452, noble *Huguette de David*, fille de *Hugues*, & d'*Iſabelle de Branſée*, Dame du Bets en Vélay, nièce du Seigneur de Rochebaron, qui lui fit don des rentes de Baſſée, & ſœur de *Marguerite de Branſée*, mariée à noble & puiſſant Seigneur *Jean de Montaigu*, neveu de *Guerin*, de *Pierre* & de *Bernard de Montaigu* ; le premier, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; le ſecond, Grand-Maître de celui des Templiers ; & le troiſième, Evêque du Puy. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui, n'ayant pas voulu ſe marier, fit donation pure & ſimple à Albert, ſon frère ;
2. Albert, marié, en 1499, à *Peyrone de Chavanieux*, ſa couſine, & auteur d'une branche fondue par deux filles dans les Maiſons *du Terrail* & de *Foudras* ;
3. Guy, qui ſuit.

VIII. Guy de Charbonnel, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne en Vélay, épouſa,

en 1501, *Guyonne Bayle*, fille de noble *Mathieu Bayle*, Seigneur de Martinac, dont:

1. Marcellin, qui fuit;
2. Christophe, reçu Comte de Brioude en 1531;
3. Claude, reçu dans le même Chapitre en 1534;
4. Et Guy, tué à Conon, Diocèse de Cavaillon.

IX. Marcellin de Charbonnel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne, épousa, le 28 Mai 1559, *Miracle Maurin*, fille de haut & puissant Seigneur *Jacques Maurin*, Seigneur du Béage & de Châteauneuf, Bailli général du Comté de Vélay, commandant le ban & arrière-ban, & de *Jeanne de Villedieu*. Leurs enfans furent:

1. Jacques, qui suit;
2. 3. 4. & 5. Guy, Guillaume, Pierre & Lucrèce, morts sans postérité;
6. Et Anne, mariée à noble *Etienne de la Tour-Varan*, les Feugerolles.

X. Jacques de Charbonnel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne, épousa, en 1589, *Marguerite de Roiran*, fille de noble & puissant Seigneur *Marcellin de Roiran*, Seigneur du Chambon, Baron du Villard, & d'*Antoinette Pichon*, dont:

1. Marcellin, qui suit;
2. Et Claude, mariée à noble *Pontus d'Alès-de-Rochepaule*.

XI. Marcellin de Charbonnel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bets & de Verne, épousa 1° *Hélène de Besset*, fille de *Léonard de Besset*, Ecuyer, Seigneur de la Valette & de Villebeuf en Foreſt; & 2° le 2 Décembre 1617, *Antoinette de Brossac*, fille de très-noble *Charles de Brossac*, Seigneur de Brossac & de Rocoules, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Montfaucon, & Baron d'Ulmet, & de noble *Jeanne du Verger*. Du premier lit il eut:

1. Charles, qui suit;
2. Claude, Religieuse Ursuline à Monistrol.

Et du second lit:

3. Léonard, auteur de la branche des Seigneurs de *Jussac*, rapportée ci-après;
4. Jacques, Capitaine au Régiment Lyonnois, mort au service;
5. Et Susanne, mariée à noble *Jérôme de Fray*, Ecuyer, Seigneur des Pailloux.

XII. Charles de Charbonnel, Chevalier, Seigneur du Bets & de Verne, le Croix & Laborie, Officier de Cavalerie, épousa, le 5 Janvier 1638, *Anne de Beget*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Seigneur du Flachat, Bailli-Général du Comté de Vélay. Il eut:

Jacques, qui suit;
Et cinq filles, dont plusieurs mariées.

XIII. Jacques de Charbonnel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Bets, de Verne, &c., Capitaine d'Infanterie, épousa 1° *Marguerite d'Alès*, & 2° *Thérèse de Colomb*, fille de *Jean de Colomb*, Ecuyer, Seigneur de Chambeaux. Il a eu du premier lit:

1. Jean, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, mort sans postérité;
2. Marguerite, mariée à *Jean Baillard*, Ecuyer, Seigneur des Combaux & Baron de la Mothe.

Et du second lit:

3. François, qui suit;
4. Et autre Jean, dit *le Chevalier du Bets*, mort dans le Régiment de la Gervasée.

XIV. François de Charbonnel, appelé *le Comte de Charbonnel*, Chevalier, Seigneur du Bets & de Verne, a épousé 1° N..., & 2° en 1745, sa cousine *Marie-Louise de Beget*, fille d'*Armand de Beget*, Chevalier, Seigneur du Flachat & du Cublaise, & de *Françoise de Layris des Ponchets*, dont la grand-mère paternelle étoit *Isabeau de Castelnau*, & la grand'mère maternelle, *Elisabeth d'Arpajon*, fille de *Philibert*, Chevalier des Ordres du Roi. Il eut du premier lit:

1. Marie-Madeleine, mariée à *Jacques Colomb*, Seigneur d'Espinasse;
2. Et Marie-Etiennette, mariée à *Louis-Joseph Armand de Pastourel*, Chevalier, Seigneur de Beaux, Boislong, le Bouchet, &c., ancien Officier au Régiment d'Auvergne.

Du second lit vinrent:

3. Jean-Baptiste, qui suit;
4. Anne-Elisabeth, mariée à *Jean-Louis du Lac*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, Feugères, &c., Capitaine au Régiment de Normandie;
5. Et autre Marie-Etiennette, née le 5 Septembre 1755, mariée, le 11 Janvier 1773, à son cousin Benoît-Michel de Charbonnel, Seigneur de Jussac.

XV. Jean-Baptiste, Comte de Charbonnel, né le 24 Janvier 1754, reçu, en 1770, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & depuis 1778, Capitaine au Régiment de Belsunce, Dra-

gons, épouſa, au mois de Janvier 1776, *Marie-Françoiſe-Andrée de Portalès*, fille de *François-Hercule de Portalès*, Marquis de la Chèze, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Marie-Antoinette de la Rivoire de la Tourette*, dont :

1. Marie-Françoise, née le 18 Avril 1777;
2. Et Louise-Gabrielle-Susanne-Alphonsine de Charbonnel, née le 18 Février 1779.

BRANCHE
des Seigneurs de Jussac.

XII. Léonard de Charbonnel, Chevalier, Seigneur de Juſſac, Capitaine au Régiment de Lyonnois, Infanterie, fils de Marcellin de Charbonnel, IIe du nom, & d'*Antoinette de Broſſac*, ſa ſeconde femme, épouſa, en 1654, *Marguerite Ponceton*, dont :

1. Gaspard, qui ſuit;
2. Et Jean, Capitaine au Régiment de Vexin, auteur de la branche de *Pelouzac*, rapportée ci-après.

XIII. Gaspard de Charbonnel, Chevalier, Seigneur de Juſſac & de la Charotte, épouſa, en 1683, *Catherine Veron*, fille de *Jean Veron*, Ecuyer, dont :

1. Léonard, Officier de Dragons, mort au ſervice;
2. Henri-Joseph, qui ſuit;
3. Claude, Capitaine d'Infanterie, mort en allant joindre ſon Régiment;
4. Et Marie-Thérèse, morte ſans poſtérité, mariée à *Pierre du Favrès*, Ecuyer.

XIV. Henri-Joseph de Charbonnel, Chevalier, Seigneur de Juſſac, épouſa, en 1742, *Catherine du Cluzel*, dont :

1. Benoît-Michel, qui ſuit;
2. Et Catherine, non mariée.

XV. Benoît-Michel de Charbonnel, Chevalier, Seigneur de Juſſac, né le 10 Février 1749, Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Régiment de Metz, a épouſé, le 11 Janvier 1773, ſa couſine Marie-Etiennette de Charbonnel, fille puînée de François, Chevalier, Seigneur du Bets & de Verne, & de *Marie-Louiſe de Beget*, dont :

1. François-Jean-Baptiste-Joseph, né le 25 Juillet 1777, Chevalier;
2. Catherine-Françoise-Henriette-Emilie, née le 7 Novembre 1774;
3. Marie-Louise-Marceline-Françoise-Félicité, née le 25 Novembre 1775;

4. Et Marie-Françoise-Gabrielle-Toussaint de Charbonnel, née le 31 Octobre 1778.

BRANCHE
de Charbonnel-Pelouzac.

XIII. Jean de Charbonnel, deuxième fils de Léonard, fut Capitaine au Régiment de Vexin, & laiſſa trois filles:

L'aînée eſt Chanoineſſe, Comteſſe de N.-D. de Coize à l'Argentière en Forez;
Et les deux autres ne ſont pas mariées.

Les armes comme ci-devant.

CHARBONNIER DE CRANGEAC, famille qui habite aujourd'hui la Province de Breſſe. Elle compte parmi ſes ancêtres des Chevaliers de Rhodes, dès 1333. Le dernier fut Antoine de Charbonnier, Chevalier de Rhodes en 1449, qui étoit frère de

Laurent de Charbonnier, dont deſcendoit en ligne directe

N... de Charbonnier, qui laiſſa :

1. Claude-Guillaume, qui ſuit;
2. François-Louis, Seigneur d'Epeiſſole, qui fut, en 1692, premier Syndic de la Nobleſſe de Breſſe. Il eut:

   Anselme de Charbonnier de Crangeac, Capitaine au Régiment de Fontanges, Infanterie, mort ſans enfans.

3. Et Guillaume-Anselme de Charbonnier de Longes, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres & Inſpecteur-Général d'Infanterie, qui fut tué à Nerwinde, le 29 Juillet 1693.

Claude-Guillaume de Charbonnier, Seigneur de Longes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forcat, épouſa *Marie-Henriette de Mauléon*, ci-devant Chanoineſſe du Chapitre de Pouſſay, en Lorraine, dont :

Marie-Jean-Joseph de Charbonnier, Chevalier, Seigneur, Comte de Crangeac, qui poſſède les Terres de *Crangeac*, d'*Epeiſſole*, de *Marillac*, *Viriat* & *Fleyriac*. Il a été pluſieurs triennalités de ſuite premier Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, élu par le Corps, & a épouſé *Françoiſe-Gaſparde de Laurencin*, fille de *Philippe*, Comte de *Laurencin de Beaufort*, & de *Gabrielle-Simonne de Beaurepaire*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Marie-Philippe-Henri, Comte de Crangeac, Capitaine au Régiment de la Vieuville, Cavalerie;
2. Marie-Jacques-Louis, dit *le Chevalier de Crangeac*, Officier de Marine;

3. MARIE-JOSÉPHINE-GABRIELLE DE CHARBONNIER *de Crangeac*, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville-les-Dames, en Breſſe ;
4. ANNE-NICOLE DE CHARBONNIER-*d'Epeiſſole*, Chanoineſſe-Comteſſe du même Chapitre ;
5. MARIE-CHARLOTTE, Chanoineſſe-Comteſſe du même Chapitre ;
6. Et MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE DE CHARBONNIER *de Marilliac*, Chanoineſſe-Comteſſe du même Chapitre.

Les preuves ont été faites & vérifiées ſur les titres & originaux par Meſſieurs les Comtes de Lyon, qui, en cette qualité ſont Commiſſaires nés du Chapitre de Neuville-les-Dames, pour l'examen des preuves de Nobleſſe des Demoiſelles qui ſe préſentent pour y être admiſes.

Il y a encore en Breſſe deux branches cadettes de cette famille, dont l'une poſſède la Seigneurie de *Rigniat* & Fief de la Varre, & l'autre le Fief de la Tour-de-Beſſerel.

Les armes : *de ſable, au ſautoir d'or.*

CHARENCY, en Dauphiné : *d'azur à trois oiſeaux d'argent volant en bande*, 2 & 1.

* CHARCE (LA), en Provence, Diocèſe de Gap, Terre & Seigneurie qui a appartenu à la Maiſon de *Montauban*. FRANÇOIS DE MONTAUBAN, Comte de Sault, la donna à ſa fille ISABEAU DE MONTAUBAN, en la mariant à *René de la Tour*, Seigneur de Gouvernet (du chef de ſon aïeule *Madeleine-Sylvie*), Capitaine de 50 hommes d'armes, en faveur duquel la Terre de *la Charce*, à laquelle fut unie la Baronnie de *Cornillon*, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1619. De ſes deux fils CHARLES & CÉSAR, l'aîné a fait la branche de *Gouvernet*, l'autre celle de la *Charce*, qui fut ſon partage. Voy. TOUR (DE LA).

CHARDON, famille noble & ancienne dont étoit

JEAN CHARDON, Vicomte de Cramaille, qui épouſa *Jeanne de Beſannes*, dont entr'autres enfans :

THOMAS CHARDON, Vicomte de Cramaille & Baron de Nantueille, marié à *Henriette d'Ogny*, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Geneviève, & de *Jeanne Toignel*. Il eut entr'autres enfans :

MADELEINE CHARDON, Baronne de Nantueille, Vicomteſſe de Cramaille, mariée à

Jean de Boham, Seigneur de Vonc & de Clamecy, fils de *Gobert*, & de *Marie de Condé*, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or*, 2 & 1.

CHARETTE DE MONTEBERT, ancienne famille originaire de Nantes, qui a long-tems poſſédé la Charge de Sénéchal en Bretagne.

GILLES CHARETTE DE MONTEBERT, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa *Eliſabeth-Gabrielle de Montigny*, dont :

MARIE-MADELEINE-GABRIELLE CHARETTE DE MONTEBERT, morte le 8 Janvier 1778, qui épouſa, 1° par contrat ſigné le 28 Mai 1733 (célébration le 18 Août), *Louis de Sérent*, Marquis de Kerfily, mort en 1741 ; 2° le 15 Août 1745, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avaugour, né le 17 Juin 1685, mort le 2 Septembre 1746 ; & 3° le 23 Octobre 1752, *Anne-Léon*, Baron de *Montmorency*.

Les armes : *d'argent, à trois aiglettes ou merlettes de ſable*, 2 & 1, *membrées & becquées de gueules, ſurmontées d'un lion de ſable debout.*

* CHARGERES, ou CHARGIERES (DE), très-ancienne Maiſon de Nivernois, originaire de Savoie, de laquelle nous allons donner une filiation ſuivie & non interrompue, en rapportant toutes les branches exiſtantes aujourd'hui dans les Provinces de Nivernois & de Bourgogne. Le premier connu de cette Maiſon eſt

I. ANTOINE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Chapinieres en Bourbonnois, & Capitaine de 100 hommes d'armes, qui vivoit en 1424. Il épouſa *Anne du Creſt*, dont :

II. DURAND DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Tourny, de Sapinieres, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, qui vivoit encore en 1487, comme il paroît par une reconnaiſſance d'une rente faite à ſon profit du 17 Mars 1487, & par deux autres actes reçus par *Blanc*, Notaire, des 15 Juin & 24 Octobre 1598, faits conjointement avec ſa femme. Il épouſa *Philippe des Vernois*, fille de *François des Vernois*, Ecuyer, & d'*Anne de Chiſſey*, dont :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. GASPARD DE CHARGERES ;
3. Et d'autres enfans, dont la poſtérité eſt ignorée.

III. Nicolas de Chargeres, Ecuyer, Seigneur de Tourny & du Breuil, de Sapinieres, de Tars, & autres lieux, fit partage (portant tranſaction) avec ſes frères & ſœurs, le 16 Août 1515, des biens de *Philippe des Vernois*, leur mère, veuve de Durand de Chargeres, leur père. Il eſt encore connu par trois Sentences contre les habitans de Flety & d'Avrez, obtenues à l'Election de Nevers, les 6 Mars, premier Juillet & 10 Septembre 1534, par Antoine de Chargeres de Tourny, Laurent de Chargeres de la Goute, & autres, ſes deſcendans au IIe & IIIe degrés, qui les déclarent iſſus de noble Race, & dans l'une deſquelles leur filiation eſt établie à vue de titres, dont copie collationnée eſt reſtée au Greffe. Il épouſa, en 1523, contrat reçu par *Simon*, Notaire, *Anne de la Menuë*, veuve de *Philippe de Moroges*, Ecuyer; il eut de ce mariage:

1. Denis, qui ſuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *la Goute*, rapportée plus loin;
3. Charles, tige de la branche des Seigneurs de *Pommeray* & *la Boutiere*, qui viendra en ſon rang;
4. Louis, aſſaſſiné;
5. Et Pierre de Chargeres, Seigneur du Breuil, Curdin, &c., dont nous ignorons la poſtérité.

IV. Denis de Chargeres, Ecuyer, Seigneur de Tourny, du Breuil en partie, &c., fit partage avec ſes frères ci-deſſus nommés, des biens de leur père, du conſentement d'*Anne de la Menuë*, leur mère, ſauf, après ſon décès, leur part & portion dans les Terres & Seigneuries du Pleſſis-Montécot, la Verchère & Montcharlon, & à la charge de payer par égale portion la ſomme de 5 livres par an, pour la fondation d'une meſſe dans l'Egliſe de Flety, où Nicolas de Chargeres eſt inhumé. Cet acte eſt du 2 Avril 1557, reçu par *Pelletier* & *Virot*, Notaires en la Prévôté de St.-Pierre-le-Moutier. Il avoit épouſé, en 1567, par contrat reçu par *Boyard*, Notaire, *Bénédicte de Vingles*, veuve de noble *Claude de Genelard*, Ecuyer, dont:

V. Antoine de Chargeres, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Tourny & du Breuil, homme d'armes de la Compagnie de Tavannes en 1592, qui rendit foi & hommage le 22 Juin 1598, à Madame la Ducheſſe de Nevers, en qualité de fils & héritier de feu noble Denis de Chargeres, ſon père, des redevances qu'il avoit à Buzonchedes, Vanoiſe & Saint-Jean-Gout. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé au Château de Culettre, en Auxois, devant *Etienne de Poigny*, Notaire à Veilly-Sous-Antigny, *Marguerite de Vingles*, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Georges de Vingles*, Chevalier, Seigneur de Druz, Saveranges, &c., & de *Jeanne de Longueraye*; & 2° le 25 Mars 1636, par contrat reçu par *Repoux*, Notaire à Luzy, *Guillemette Bernat*. Du premier lit ſont iſſus:

1. Claude, qui ſuit;
2. Roland, Ecuyer, Seigneur d'Antrezy, marié à *Philiberte d'Angny*;
3. Bénédicte de Chargeres, mariée, par contrat reçu par *Repoux*, Notaire à Luzy, le 19 Juin 1614, à *Jean de Bataille*, Ecuyer, Sieur de Flagny.

Et du ſecond lit:

4. Claude, tige de la branche des Seigneurs d'*Arunay*, en Auxois, rapportée ci-après;
5. Hugues, Sieur des Boiſards, dont on ne dit rien;
6. Et Léonarde de Chargeres, morte fille.

VI. Claude de Chargeres, Chevalier, Seigneur de Tourny, Montigny, Roche, &c., épouſa, en 1624, contrat reçu par *Repoux*, Notaire à Luzy, *Marguerite de Mattieu*, fille de *Robert de Mattieu*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, la Vallée, Montantaume, &c., & de *Catherine de Reugny du Tremblay*. Les parens, qui aſſiſtèrent à leur mariage furent, du côté du mari, Roland de Chargeres, ſon frère, Révérend Père *Claude de Vingles*, Général de l'Ordre de Saint-Benoît, ſon oncle maternel, *Laurent de Bournonville*, Ecuyer, Seigneur de Chancigny, & *Antoine de Sercey*, Ecuyer, Seigneur d'Arconcey, ſes couſins; & du côté de l'épouſe, Meſſire *Robert de Mattieu*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, &c., & *Pontus de Mattieu*, Seigneur de Chevigny, ſes frères, *François de Charry*, Ecuyer, Seigneur de Giverdy, ſon beau-frère, Hauts & Puiſſants Seigneurs *Edme* & *Jean de Reugny du Tramblay*, ſes oncles, *Jean de Ponard*, Ecuyer, ſon oncle, *Antoine de Maumigny*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, &c., *Chriſtophe de Mouchameau*, Ecuyer, &c. Claude eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Simon, Capitaine au Régiment de Picardie;
3. Hugues;

4. Joachim, reçu Chevalier de Malte, & mort jeune ;
5. Pierrette, mariée à *Guillaume de Ponard*, Ecuyer, Seigneur de Mariez ;
6. Et Marguerite de Chargeres, Religieuſe Urſuline à Corbigny.

VII. Antoine de Chargeres, IIIe du nom, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier, Seigneur de Tourny, produiſit les Titres juſtifiant ſa Nobleſſe, devant Meſſire *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins, Commiſſaire départi pour la recherche des uſurpateurs, avec un inventaire, au bas duquel eſt le blaſon de ſes Armes, en vertu duquel il obtint Sentence, qui le déclare être iſſu de noble Race, &c. Il épouſa, le 31 Mars 1669, contrat reçu par *Bouziot*, Notaire à Nevers, *Edmée d'Aligret*, fille de Meſſire *Claude d'Aligret*, Chevalier, Seigneur de la Croix-Marnay, en Berry, & d'*Antoinette le Jeune*, aſſiſtés de Claude de Chargeres, Ecuyer, Seigneur de Moragnes, Capitaine d'Infanterie, de MM. *François*, *Claude* & *Laurent de Charry*, Ecuyers, & Meſſire *Jean de Mattieu*, Chevalier, Seigneur, ſes couſins. De ce mariage naquirent :

Claude, qui ſuit ;
Et pluſieurs filles, mariées.

VIII. Claude de Chargeres, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Tourny, la Croix-Marnay, Roche, &c., fut d'abord Lieutenant d'Infanterie, enſuite Commiſſaire à la revue des Gentilshommes de l'arrière-ban de la Province de Nivernois, au camp devant Dinant, en 1696. Il épouſa, par contrat paſſé le 19 Avril 1700, devant *le Blanc*, Notaire à Prémery, *Louiſe de Charry*, fille d'*Euſtache de Charry*, Chevalier, Seigneur de Lurcey-le-Bourg, Charry, la Bretonnière, &c., & de *Cécile de Bigny*, dont pour enfans :

1. Pierre, mort jeune ;
2. François, qui ſuit ;
3. Jean, mort au ſervice ;
4. Et Barbe de Chargeres, morte fille.

IX. François de Chargeres, Chevalier, Seigneur de Tourny, de Roche, &c., obtint une Sentence au Bailliage de Nevers en 1746, qui lui adjugea la préſéance du pain béni dans la Paroiſſe de Flety, contre Eustache de Chargeres, Ecuyer, Seigneur de Vaux ; & ce comme aîné de la famille. Il épouſa, en 1738, *Claude de Jaquinet*, fille de Meſſire *Paul de Jaquinet-de-Cuſſy*, Chevalier, Seigneur des Planches, Chigy-le-Monial, & autres lieux, Lieutenant de Dragons au Régiment de Languedoc, & de *Claude de Jarſaillan*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Claude, Chanoine de la Cathédrale d'Autun en 1776 ;
2. Jean-Julien, qui ſuit ;
3. Barbe-Marguerite ;
4. Jacqueline-Antoinette, toutes deux Religieuſes à la Viſitation de Bourbon-Lancy ;
5. Et Jeanne-Didier de Chargeres, reçue à Saint-Cyr, après ſes preuves faites, & enſuite Religieuſe à l'Abbaye Royale de la Benifon-Dieu.

X. Jean-Julien de Chargeres, Chevalier, Seigneur des Planches & de Chigy-le-Monial, Sous-Aide-Major aux Régimens de Champagne & d'Auſtraſie, épouſa, le 25 Novembre 1776, *Marie-Eliſabeth de Moncrif*, fille de Meſſire *Jean de Moncrif*, Chevalier, Seigneur de Verneuil, Capitaine au Régiment de Navarre, & d'*Anne Coureau*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Arcenay, *en Auxerrois.*

VI. Claude de Chargeres, Ecuyer, Seigneur des Griz, Paroiſſe d'Avrey, premier fils du ſecond mariage d'Antoine de Chargeres, IIe du nom, & de *Guillemette Bernat*, vivoit encore en 1664. Il épouſa *Anne Gourlier*. De leur mariage naquirent :

1. Gabriel ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Philippe ;
4. Jean ;
5. Etienne ;
6. Et Jeanne de Chargeres. La poſtérité de tous ces enfans nous eſt inconnue.

VII. Louis de Chargeres, Co-Seigneur d'Arcenay, épouſa *Catherine Baudouin d'Orville*, dont entr'autres enfans :

VIII. Jacques de Chargeres, Ecuyer, Co-Seigneur d'Arcenay, qui mourut en 1746. Il avoit épouſé, en 1734, *Eliſabeth Angeli*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Antoine-Joseph, qui a eu un bras emporté à la bataille de Wurtemberg ;
3. Jacques, tué au ſervice du Roi dans l'Inde ;
4. François, Chanoine de la Collégiale d'Autun ;
5. Geneviève, demeurant à Sémur, en Auxois ;
6. Marie-Louise-Thérèse de Chargeres, mariée à *N... de Flamery de la Foſſe ;*

Et deux autres enfans, morts en bas âge.

IX. CHARLES DE CHARGERES, Lieutenant au Régiment de Royal-Champagne, Cavalerie, Chevalier, Seigneur de Prémiens, en Auxois, épouſa, en 1766, MARIE-MADELEINE de CHARGERES, fille de Meſſire EUSTACHE DE CHARGERES, Chevalier, Seigneur de la Coeudre & de Vauvrey, Paroiſſe Saint-Honoré, & de *Marie-Gabrielle de Sauvage*. Ils ont pour enfans :

EUSTACHE DE CHARGERES, né le 8 Octobre 1766, reçu à l'Ecole Royale Militaire d'Auxerre, ſur ſes preuves ;
Et deux Demoiſelles.

BRANCHE
des Seigneurs de LA GOUTE.

IV. JEAN DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Sapinières, de Chigy-le-Migien, & autres lieux, ſecond fils de NICOLAS DE CHARGERES, & d'*Anne de la Menüe*, épouſa, en 1559, *Claudine de Ballard*, qui lui apporta en mariage la Terre de la Goute, Paroiſſe de Flety. Leurs enfans furent :

1. DENIS, Ecuyer, Seigneur de Sapinières, mort ſans poſtérité ;
2. LAURENT, qui ſuit ;
3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs du *Breuil*, rapportée plus loin ;
4. PIERRE, Seigneur d'Etevaux & Moularmin, qui épouſa *Jeanne de Merans*, dont il eut :
   LAZARE DE CHARGERES ;
   Et pluſieurs autres enfans, morts ſans poſtérité.
5. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de *Vaux*, rapportée ci-après ;
6. HUGUES, Seigneur de Chigy-le-Migien ;
7. MARIE, mariée à *Jean de Mizard*, Ecuyer ;
8. Et MADELEINE DE CHARGERES, mariée, 1° en 1578, à *Hugues du Creſt* ; & 2° à *Jean de Mattieu*, Ecuyer.

V. LAURENT DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Goute, épouſa, le 10 Novembre 1607, *Marguerite d'Apurillon*, dont :

1. CLAUDE, mort ſans poſtérité ;
2. HUGUES, qui ſuit ;
3. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Magny*, *la Coeudre*, &c., rapportée ci-après ;
4. Et CATHERINE DE CHARGERES, morte ſans poſtérité.

VI. HUGUES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Goute, épouſa, le 1er Février 1639, *Marie des Jours*, dont pluſieurs enfans, morts ſans poſtérité. La Terre de la Goute a paſſé enſuite, par donation entre-vifs, à *Pierre des Jours*, Ecuyer, Sieur de Mazilles.

BRANCHE
des Seigneurs de MAGNY, LA COEUDRE, LA CREUZILLES & ROUDON.

VI. CHARLES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Magny, troiſième fils de LAURENT DE CHARGERES, & *de Marguerite d'Apurillon*, épouſa *Louiſe de Bourguignon*, dont :

1. PAUL, qui ſuit ;
2. JEAN ;
3. PIERRE ;
4. Et LAZARE DE CHARGERES.

Nous ne connoiſſons pas la poſtérité de ces trois derniers.

VII. PAUL DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Magny, épouſa *Eliſabeth du Creſt de Barnaud*, morte le 18 Décembre 1677, dont entr'autres enfans :

VIII. LAZARE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Coeudre, de Roudon, &c., marié, le 20 Juin 1679, par contrat reçu par *Duruiſſeau*, Notaire à Moulins, & *Gilbert*, à *Marie-Charlotte des Prés*, dont :

1. EUSTACHE, Chevalier, Seigneur de la Coeudre, marié à *Gabrielle de Sauvage*, dont :
   MARIE-MADELEINE, mariée, en 1766, à CHARLES DE CHARGERES de Prémiens ;
2. JEAN-MARIE, qui ſuit ;
3. JOSEPH DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Roudon, près le Donjon, en Bourbonnois, Chevalier de Saint-Louis, qui a un fils ;
4. Et MADELEINE DE CHARGERES, mariée à N... DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Champ-Joly.

IX. JEAN-MARIE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de la Creuzilles, épouſa, le 26 Novembre 1750, *Marie-Françoiſe du Creſt*, fille de *François du Creſt*, Chevalier, Seigneur de Ponay, & de *Louiſe de Vergiles*, dont :

Un fils, qui a été héritier, par teſtament, de la Terre du Breuil de BERNARD DE CHARGERES ;
Et ANTOINETTE-JACQUELINE DE CHARGERES.

BRANCHE
des Seigneurs DU BREUIL.

V. CHARLES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur du Breuil, Chevalier de l'Ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, troiſième fils de JEAN

DE CHARGERES, & de *Claudine Ballard*, eut de *Marguerite de Gand :*

VI. PIERRE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur du Breuil, Curdin, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, qui épouſa, en 1696, *Françoiſe de Damas-Marcilly,* qui lui apporta la Terre de la Motte-Bouchot, & eut :

VII. ANTOINE DE CHARGERES, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Comte du Breuil, qui épouſa *Françoiſe de Valerot*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE, Comte du Breuil, Baron de la Motte-Bouchot & Beaudéſir;
2. FRANÇOIS, Chanoine de Saint-Claude;
3. BERNARD, Chevalier de Malte, & enſuite marié ;
4. Et HÉLÈNE DE CHARGERES, Chanoineſſe à Château-Châlon, dont aucun n'a laiſſé de poſtérité.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, au lion d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois trèfles d'argent.*

BRANCHE des Seigneurs de VAUX.

V. CLAUDE DE CHARGERES, Sieur de Vaux, cinquième fils de JEAN DE CHARGERES, & de *Claudine de Ballard*, épouſa, le 22 Novembre 1616, *Françoiſe Gontier*, dont :

VI. CLAUDE DE CHARGERES, IIe du nom, Seigneur de Vaux, qui épouſa, le 18 Octobre 1661, *Jeanne de Jaquinet,* dont :

VII. FRANÇOIS DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, qui épouſa, le 20 Mars 1682, contrat reçu par *Camuzet*, Notaire à Nevers, *Iſabelle de Bongards,* dont il eut entr'autres enfans :

VIII. EUSTACHE DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Vaux, qui épouſa *N... Sauvaget,* & eut :

DIDIER, qui ſuit ;
Et deux Demoiſelles.

IX. DIDIER DE CHARGERES, Ecuyer, épouſa *Anne du Creſt-du-Ponay*, de laquelle il ne laiſſa à ſa mort que quatre filles.

BRANCHE des Seigneurs de POMMERAY *& de* LA BOUTIÈRE.

IV. CHARLES DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Pommeray, Tart, Marſandry, &c., troiſième fils de NICOLAS DE CHARGERES, & d'*Anne de la Menüe,* épouſa *Jeanne,* Dame de la Boutière, fille de *Charles de la Boutière*, Ecuyer, & de *Philiberte de Saint-Clément*, dont :

V. FRANÇOIS DE CHARGERES, Ecuyer, Seigneur de Pommeray, qui épouſa, en 1602, *Françoiſe de Vichy*, fille de *Jacques de Vichy*, Ecuyer, & de *Philiberte de Douhars*, de la Maiſon des Sires de *Dalins*. Ils eurent de leur mariage :

VI. CHARLES DE CHARGERES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Boutière, qui épouſa *Charlotte de Caron*, fille de *Denis de Caron*, Ecuyer, Seigneur de Bierry, aujourd'hui Anſtrude (*a*), & de *Suſanne de Chaugy*, dont :

JEANNE, mariée, en 1655, à *Jacques de Damoiſeau*, Ecuyer, Seigneur de la Motte ;
Et FRANÇOISE DE CHARGERES, mariée à *Claude d'Anſtrude*, Ecuyer, l'un des 25 Gentilshommes de la Garde Ecoſſoiſe du Roi en 1649.

Les armes : *d'azur, faſcé d'or, à un léopard auſſi d'or, & à trois trèfles d'argent en chef, qui eſt de* CHARGERES *ancien.*

(Généalogie dreſſée ſur Titres originaux, & conforme aux différentes productions faites dans les tems de recherches.)

CHARIPOL : *d'azur, à trois coqs d'argent, 2 & 1.*

CHARLEMESNIL, en Normandie, Diocèſe de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat,* par Lettres du mois de Décembre 1600, en faveur de *François-Bonaventure de Manneville*. Voy. MANNEVILLE.

CHARLET, en Poitou. Le premier connu de cette famille eſt

I. JEAN CHARLET, Sieur du Château, qui vivoit en 1434. Il eut pour fils :

II. YVES CHARLET, Seigneur du Château & des Chauſſées, Maire de la Ville de Poitiers en 1486, marié à *Catherine Boilève*, dont :

1. JACQUES, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers;
2. GEOFFROY, qui ſuit ;
3. Et CHARLES, auteur d'une branche établie à Poitiers & rapportée ci-après.

(*a*) La Terre de Bierry eſt tombée dans la Maiſon d'*Anſtrude*, qui, en vertu de Lettres-Patentes, a obtenu de changer le nom de Bierry en celui d'*Anſtrude*.

III. Geoffroy Charlet, Seigneur d'Esbly, du Château & des Chauſſées, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1514, puis Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, épouſa *Louiſe de Cuſſy*, fille de *Pierre*, Seigneur des Garennes, & d'*Antoinette Robertet*, nièce de *Florimond*, Secrétaire d'Etat, dont :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Jacques, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans être reçu ;
3. Pierre, Auditeur des Comptes, marié à *Etiennette l'Allemant-Sanguin*. Ils moururent tous les deux avant 1596, & eurent pour enfans :

   Pierre, qui épouſa *Geneviève Forget*, fille de *François Forget*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Dreux*, dont :

   Pierre Charlet, mort ſans alliance ;
   Deux filles, Religieuſes ;
   Et Catherine, mariée à *Martin de Bermond*, Seigneur de Mouſſey, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans enfans.

   Et André ;

4. Et Louise, mariée 1° à *Louis* ou *François Alligret*, Seigneur de Charentonneau, Conſeiller au Parlement, 2° à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances ; & 3° au Seigneur des *Jumeaux*, Gouverneur de Vendôme.

IV. Etienne Charlet, Conſeiller au Parlement en 1537, puis Préſident en la ſeconde chambre des Enquêtes, épouſa *Marie du Bourg*, fille d'*Antoine*, Chancelier de France, & d'*Anne Henart*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Geoffroy-René, Abbé de Notre-Dame-des-Bois & d'Iſſoudun, en 1556, & Aumônier du Roi ;
3. Et Pierre, Abbé de Saint-Georges-des-Bois, vivant en 1622.

V. François Charlet, Seigneur des Garennes & d'Esbly, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis en celui de Paris en 1576 ; Maître des Requêtes le 6 Février 1586, avoit épouſé, en Juillet 1570, *Barbe le Picart*, fille de *Germain*, Seigneur de Ville-Evrard, Conſeiller au Parlement, & de *Barbe Bouette*, dont :

1. Etienne, qui ſuit ;

2. & 3. Robert & Nicolas, Religieux Capucins ;
4. François, Seigneur de Tourvoye, près Berny, & des Fournaux, mort en 1619. Il avoit épouſé *Hélène le Normand*, fille de *Sylveſtre*, Maître des Requêtes, & d'*Adrienne l'Hermite*, dont :

   Etienne Charlet, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au ſiège d'Armentières, ſans alliance, en 1647 ;

5. Marie, morte en 1640, mariée à *Jacques Favier*, Baron de Mery-ſur-Seine, Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat ;
6. 7. & 8. Catherine, Barbe & Isabelle, Religieuſes ;
9. Et Anne, mariée 1° à *N... de la Sèvre*, Seigneur d'Eſcaux, Avocat du Roi à Caen, & 2° à *N... Baudry de Piencourt*, Seigneur du Tilleul, duquel elle ne laiſſa point d'enfans.

VI. Etienne Charlet, Seigneur des Garennes, d'Esbly & de Tourvoye, reçu Conſeiller au Parlement le 12 Août 1606, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, épouſa, en 1610, *Catherine Perrot*, morte en Janvier 1665, fille de *Pierre Perrot*, Procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Catherine Bourlon*, ſa première femme, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Etienne, Seigneur de Verſailles, Capitaine au Régiment du Roi, marié, le 3 Août 1666, à *Renée Potelle*, morte le 13 Juin 1694, fille de *Jean*, & d'*Eliſabeth Pariſot*, dont :

   Catherine Charlet, mariée, le 11 Mars 1679, à *Godefroy de Romans*, Ecuyer de la Grande-Ecurie.

3. François, mort ſans poſtérité ;
4. Jacques, mort Prieur de Verdelot le 7 Août 1696 ;
5. Guillaume, Seigneur de Cuiſy & de Grandval, réſidant à Saint-Malo, maintenu dans ſa nobleſſe en Bretagne, le 8 Octobre 1668. Il épouſa *Catherine Rivet*, & eut un fils & deux filles mariés en Bourbonnois ;
6. Geoffroy, Capitaine d'Infanterie, tué par accident ;
7. Germain, Chevalier de Malte en 1631, Commandeur de Moiſy en Brie, mort le 19 Novembre 1680 ;
8. Marie, morte le 30 Novembre 1685. Elle avoit épouſé 1° *Florent Maſparault*, Seigneur de Chennevières, Conſeiller au Parlement de Paris en 1633 ; & 2° *François de Pradel*, Lieutenant-Général des Armées du

Roi, Gouverneur de Bapaume & de Saint-Quentin, mort en 1687;

9. Et ELISABETH, Religieuſe à Nogent-l'Artault.

VII. PIERRE CHARLET, Seigneur des Garennes, d'Esbly & de Tourvoye, Conſeiller au Parlement le 3 Août 1640, mort le 1er Août 1680, Doyen des Requêtes du Palais, avoit épouſé 1° *Marie le Gras*, morte le 23 Décembre 1645, fille de *Claude le Gras*, Auditeur des Comptes, & de *Marie de Bernage*; 2° *Marie Guilloire*, morte en Décembre 1651, fille de *Claude Guilloire*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Mandat*, dont il n'eut point d'enfans; & 3° *Marie le Feulqueux*, morte en Septembre 1680, fille de *Martin le Feulqueux*, Préſident en l'Election de Paris, & de *Jacqueline Gueroult*. Du premier lit il eut:

1. ETIENNE CHARLET, Seigneur de Noyan, d'Esbly, la Grandcour, Tourvoye & Liſſy, Chef du vol pour les champs de la Chambre du Roi le 25 Février 1676, Maître-d'Hôtel du Roi en Janvier 1686, & mort en Juin 1700. Il avoit épouſé, en 1670, *Anne Ribier*, fille de *Jacques Ribier*, Conſeiller au Parlement, & de *Geneviève de Bouvard*, dont il n'eut point d'enfans;
2. CATHERINE, mariée à *Jacques Ribier*, Sieur de Villeneuve-le-Roi, Conſeiller au Parlement.

Et du troiſième lit ſont nés:

3. PIERRE, qui ſuit;
4. Et LOUISE CHARLET, mariée à *Jacques Jaſſaud*, Seigneur d'Arquinvilliers, Maître des Requêtes.

VIII. PIERRE CHARLET, Seigneur de Tourvoye, mourut en 1683 ou 1684. Il épouſa, en 1682, *Louiſe-Henriette Bedée*, fille d'*Elie Bedée*, Seigneur des Fougerais, Médecin, & de *N... de la Tremoullière*, & laiſſa:

IX. ETIENNE-PIERRE, ou PIERRE-ETIENNE CHARLET, Seigneur d'Esbly & d'Eſpiois, Conſeiller au Parlement le 13 Juin 1714, qui mourut en 1723. Il avoit épouſé, en 1710, *Eliſabeth-Marie Fayet*, fille de *Charles Fayet*, Auditeur des Comptes, & d'*Eliſabeth Richard*, dont:

1. LOUIS-HENRI, qui ſuit;
2. ANNE-ELISABETH, mariée à *Charles*, Marquis de *Mouchy*;
3. Et HENRIETTE-LOUISE, mariée à *Jean-Baptiſte-Régis Aunillon*, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi.

X. LOUIS-HENRI CHARLET, Seigneur d'Esbly, né en 1715, Conſeiller au Parlement le 14 Février 1738, Préſident en la ſeconde chambre des Enquêtes le 28 Novembre 1764, mourut le 13 Février 1768. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1741, *Eliſabeth-Charlotte Bedée-des-Fougerais*, fille de *Charles Bedée-des-Fougerais*, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp, & de *N... Benoiſt*, dont:

N... CHARLET, mariée, en 1770, au Vicomte de *Sabran*, Brigadier des Armées;
Et une autre fille.

BRANCHE établie à Poitiers.

III. CHARLES CHARLET, troiſième fils d'YVES, & de *Catherine Boilève*, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

IV. JACQUES CHARLET, Seigneur de la Vevre, qui fut père de

V. JACQUES CHARLET, IIe du nom, Préſident des Comptes en Bretagne. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

VI. JACQUES CHARLET, IIIe du nom, Seigneur de la Vevre & de Mondoy, Tréſorier de France à Poitiers. Il épouſa *Jacqueline Dreux*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. N.... CHARLET, Chantre & Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers;
3. Et N..., marié, dont une fille, femme de *N... le Comte*, Seigneur du Rivaux, Tréſorier de France à Poitiers.

VII. JACQUES CHARLET, IVe du nom, Seigneur de la Poupardière, Tréſorier de France à Poitiers, épouſa *Catherine Labbé*. De ce mariage vinrent:

1. N... CHARLET, qui ne laiſſa qu'une fille;
2. N..., Seigneur de la Poupardière, Capitaine dans le Régiment de la Couronne, mort ſans enfans;
3. N..., Bénéficier;
4. PHILIPPE, qui ſuit;
5. N..., Seigneur de la Poupardière, qui a laiſſé pluſieurs enfans;
6. Et N... CHARLET, mariée à *N.... de Neucheſe*, Tréſorier de France à Poitiers.

VIII. PHILIPPE CHARLET, Capitaine dans le Régiment de la Couronne, enſuite Gendarme de la Garde, a épouſé 1° *N...*; & 2° *Angélique de Neucheſe*. Du premier lit eſt né:

1. N... CHARLET, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers.

Et du ſecond lit ſont iſſus:

2. François-Philippe Charlet-de-la-Poupardière, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 1er Juillet 1720;
3. Et N... Charlet, fille en 1720.

Les armes: *d'or, à une aigle de sable, le vol abaissé.*

* CHARLEVAL, en Normandie, Diocèse de Rouen, Terre & Seigneurie, nommée autrefois *Noyon-sur-Andelle*, qui a appartenu à une branche de la Maison de *Léon*, en Bretagne. *René de Villequier*, un des favoris de Henri III, l'eut par contrat d'engagement du 19 Décembre 1557, & elle fut vendue le 7 Janvier 1614, à *Alexandre Faucon*, Seigneur de Ris, premier Président du Parlement de Rouen, qui eut pour héritier, en 1628, son frère *Charles*, lequel fut aussi son successeur dans la charge de premier Président, & en faveur duquel la Seigneurie de *Charleval*, composée de quatre fiefs principaux, *Charleval*, *Menesqueville*, *Gournets* & *Paviots*, fut érigée en *Marquisat* par Lettres de 1651, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. *Charles-Louis*, dit *le Marquis de Ris*, petit-fils de ce *Charles*, vendit le Marquisat de *Charleval*, le 6 Janvier 1720, à M. *Law*, & en 1724, il a été acheté par *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, Conseiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, frère de la Maréchale de Lorges, mort en 1749. Voy. FAUCON-DE-RIS & FREMONT.

CHARLIERS, famille noble du Brabant. Simon Charliers, Licencié ès Loix, épousa *Marie van den Messe*, dont:

Antoine-François Charliers, Chevalier, Seigneur d'Odemont, de Buisseret, le 28 Mars 1691, Conseiller & Fiscal du Souverain Conseil de Brabant, qui épousa *Thérèse-Barbe-Joséphine Gielis-d'Hujoel*, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, enterrée dans la sépulture de sa famille à Laeken près de Bruxelles. De ce mariage sont nés:

1. Lambert-Antoine-François-Joseph, Commissaire du Linage de Caudenbergh en 1737, ensuite Conseiller & Chevalier au Souverain Conseil de Brabant, Seigneur d'Odemont, mort sans être marié, le 26 Juin 1744;

Et Guillaume-Joseph, qui suit.

Guillaume-Joseph, Seigneur de Borghgrafenbroeck, épousa *Thérèse Winauts*, morte le 2 Mai 1756, fille de *Pierre-Melchior-Henri Descourts-de-Winauts*, Conseiller du Conseil de Brabant, & de *Catherine Pangaert*, dont un fils unique:

Simon-Benoit-Joseph Charliers, Seigneur de Buisseret, marié à Bruxelles le 22 Septembre 1751, à *Thérèse Pipenpoy*, fille de *Jacques-Jean Pipenpoy*, Echevin & Bourgmestre de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732, & d'*Isabelle-Jacqueline van Papenbroeck*, dont:

Lucie Charliers;
Et autres enfans.

Les armes: *de sable, au lion d'argent.* Cimier: *un lion naissant de l'écu.*

CHARMEAUX, Branche cadette de la Maison de *le Tonnelier-de-Breteuil*, qui a fini à Etienne-Pierre le Tonnelier, Seigneur de Charmeaux, mort le 24 Octobre 1709. Voy. TONNELIER.

* CHARMES, en Dauphiné, Diocèse de Valence, Terre, Seigneurie, & Baronnie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Novembre 1652, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 26 Juillet & 8 Août 1653, en faveur de *Jacques Coste de Simiane*, Président au Parlement de Dauphiné. Cette Terre étoit possédée par le Comte de *Bérenger*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 23 Octobre 1751.

CHARNAGE, famille noble de Saint-Claude en Franche-Comté, qui a fait de bonnes alliances & possédé les fiefs du Châtillonnois & des Tours de Villars & de Saint-Lupicin.

Guillaume de Charnage épousa, par contrat du 28 Janvier 1444, *Jacquette*, fille de *Jean de Châtillon de Michaille*, Co-Seigneur dudit lieu & du Châtillonnois, fils de *Nicod de Châtillon*, Chevalier, Seigneur de Cotaillou, Epercy, &c. Il acquit en 1447 la part que son beau-père avoit dans la Seigneurie dite du Châtillonnois-Tiere, les Villages d'Epercy, la Rixouse, Arbens & Dartans.

Philippe de Charnage, Sieur du Châtillonnois, son fils, qualifié *noble* dans son testament du 17 Janvier 1496, nomme *Marguerite*, sa femme, sans nom de famille, & institue héritier son fils:

Jean de Charnage, qui épousa une fille de la Maison de *Pérolier*, suivant cette épitaphe, qui est au parvis de l'Eglise de Saint-Claude: *Ci gît Demoiselle* Jeanne Pérolier, *à son*

vivant femme de noble JEAN DE CHARNAGE, *Bachelier ès loix, Sieur du Châtillonnois.*

CLAUDE DE CHARNAGE *le Vieux*, leur fils, Sieur du Châtillonnois, Grand-Juge, Adjoint en la Grande Adjudicature de Saint-Claude, étoit mort en 1560, ſuivant un traité du 27 Novembre de la même année, fait entre *Ferrine Bachod*, veuve de noble CLAUDE DE CHARNAGE, nobles CLAUDE & PIERRE DE CHARNAGE leurs enfans. *Ferrine Bachod* étoit de Varcy en Bugey, d'une famille que *François Bachod*, mort Evêque de Genève en 1568, a beaucoup illuſtrée. Ils eurent :

PIERRE, qui ſuit;
Et CLAUDE, rapporté après ſon frère.

PIERRE DE CHARNAGE épouſa *Jeanne*, héritière de *Claude de la Tour*, Gentilhomme de nom & d'armes, Sieur de la Tour, & Prevôt héréditaire de Saint-Lupicin. Il releva le nom & les armes de *la Tour*, fit bâtir des maiſons à Saint-Claude & à Saint-Lupicin, où il fit mettre les armes de LA TOUR *écartelées* avec celles de CHARNAGE, & la deviſe, *toujours en bon lieu,* pour marquer les bonnes alliances de ſa famille. Le P. Méneſtrier, Jéſuite, a fait graver, dans ſon traité de l'*Origine des Quartiers*, pag. 35, ceux d'une tombe du XIII^e ſiècle, de la Maiſon de *la Tour-Saint-Lupicin*, pour la ſingularité de leur diſpoſition. PIERRE DE CHARNAGE fut la tige de la branche des *Charnage de la Tour,* qui ont poſſédé les fiefs de ce nom à Saint-Lupicin, & aux Villars avec la Prevoté héréditaire de Saint-Lupicin, juſqu'à l'extinction de cette branche, arrivée à la troiſième génération par le décès de CLAUDE-FRANÇOIS-GASPARD DE CHARNAGE, Sieur de la Tour, arrière-petit-fils de PIERRE, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Angélique des Bordes de Nercia.*

CLAUDE DE CHARNAGE, *le jeune*, Sieur de Châtillonnois, eut pour fils :

CIRICE DE CHARNAGE, qui laiſſa :

1. & 2. JACQUES & DENIS, Prêtres;
3. CLAUDE-GASPARD, mort ſans alliance;
4. HENRI, qui mourut Profeſſeur en l'Univerſité de Beſançon, & fut inhumé aux Carmes de l'ancienne Obſervance, où l'on voit ſon épitaphe;
5. ANNE;
6. Et SALOMÉ DE CHARNAGE.

FRANÇOIS-IGNACE DU NOD DE CHARNAGE, Ecuyer, Profeſſeur en la même Univerſité de Beſançon, principal héritier de la branche aînée de *Charnage,* du chef de *Salomé*, ſon aïeule paternelle, porte les armes de CHARNAGE *écartelées* avec les ſiennes, & en a relevé le nom, en vertu de Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Juillet 1737. Il ne l'a pas moins illuſtré par ſes ouvrages. (Voy. Moréri, édition de 1759.)

CHARNÉE-MOLARD (DE LA), ancienne famille originaire de Piémont, dont étoit

JEAN DE LA CHARNÉE, Ecuyer du Prince CHARLES III, dit *le Bon,* Duc de Savoie, lequel aſſiſta, en cette qualité d'Ecuyer, au Baptême du Prince EMMANUEL-PHILIBERT, qui fut célébré à Chambéry le 9 Juillet 1528. Il en eſt fait mention dans Guichenon, *Hiſtoire généal. de la Maiſon de Savoie*, tom. II, pag. 660.

Cette famille s'eſt éteinte en France dans la perſonne de CLAUDE DE LA CHARNÉE, Ecuyer, Seigneur de Molard & Aigrefoin près Chevreuſe. Il avoit épouſé *Louiſe,* fille de *François de Beſſet,* Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, homme d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Chevreuſe, dont :

CHARLOTTE-MARTINE DE LA CHARNÉE-MOLARD, mariée, en 1677, à *Céſar de Ferrari*, Ecuyer, Seigneur d'Aigrefoin, dont poſtérité. Voyez FERRARI;

Et MARIE-ANTOINETTE DE LA CHARNÉE-MOLARD, qui mourut ſans enfans le 29 Janvier 1706, & a fait ſa ſœur ſon unique héritière. Elle avoit épouſé, 1° le 11 Octobre 1666, *Charles de Compans*, Ecuyer, Seigneur de Saltun, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie franche de 100 Dragons, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de l'Académie du Roi de Sardaigne à Turin, tué en Piémont dans le combat du 11 Avril 1691; & 2° par contrat du 6 Février 1694, *François-Charles de Beſſet*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire du Roi, par diſpenſe de Rome, à cauſe du ſecond degré de conſanguinité. Voyez BESSET (DE).

Les armes : *de gueules, à un pal dentelé d'argent.* (Notice envoyée.)

CHARNIER, Seigneur du Cheſne-Arnoul. REGNAULT CHARNIER, Chevalier à cauſe d'*Iſabelle de Saint-Briſſon*, ſa femme, paya un rachat à M. le Duc d'Orléans, mentionné dans le compte rendu le 1^er Novembre 1376, par Pierre de Sens.

DENISE CHARNIER, femme de *Pierre de Courtenay*, Ecuyer, Seigneur de Sèves & de la Chaponière, rendit aveu à Jean de Chabannes, Seigneur de Saint-Maurice-ſur-Aveiron, devant les Notaires de Châtillon-ſur-Loing, le 4 Septembre 1485.

Les armes : *de ſable, au ſautoir d'argent.*

* CHARNY, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Terre avec titre de *Comté*, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon. Le premier de ces anciens Seigneurs de Charny eſt *Pons de Mont-Saint-Jean*, Seigneur de Charny, qui vivoit en 1228. Cette Maiſon éteinte en 1398 dans GEOFFROY DE CHARNY, a donné un porte-oriflamme dans un autre GEOFFROY DE CHARNY, Capitaine-Général des guerres de Picardie & des Frontières de la Normandie, mort à la journée de Poitiers le 19 Décembre 1356.

GUILLEMETTE, héritière de ſa Maiſon, porta cette Terre & ce Comté à ſon mari *Philippe*, Seigneur de *Jonvelle-ſur-Saône*. Leur fille *Agnès de Jonvelle* la fit entrer dans la Maiſon de *Vergy*, par ſon mariage avec *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Mirebeau & de Bourbonne, dont vinrent *Jean*, qui mourut ſans poſtérité le 17 Janvier 1388, & *Jeanne*, héritière de ſa branche, qui porta les Seigneuries de Charny, de Mirebeau & de Bourbonne à ſon mari *Henri de Bauffremont*, Baron de Scey, dont le troiſième fils *Pierre*, dit *le Jeune*, Sénéchal du Duché de Bourgogne & Chevalier de la Toiſon-d'Or, eut en partage la Seigneurie de *Charny*, qui fut érigée en *Comté*, en ſa faveur, par Lettres du mois de Janvier 1461. Il mourut avant 1473, & ne laiſſa que trois filles, nées de ſa troiſième femme *Marie*, fille naturelle de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne.

Antoinette, qui étoit l'aînée, eut le Comté de *Charny*, & fut la première femme d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Rouſſy, dont naquit *Philiberte de Luxembourg*, Comteſſe de *Charny*, ſeconde femme de *Jean de Châlon*, IV^e^ du nom, Prince d'Orange, laquelle fit, en 1534, donation entre-vifs du Comté de *Charny*, à ſon petit-neveu *Philippe Chabot*, Comte de Buſançois, fils de *Madeleine de Luxembourg*, & de *Jacques Chabot*, Seigneur de Jarnac.

En 1597, le Comté de *Charny* paſſa à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau, Chevalier du Saint-Eſprit, après la mort duquel, arrivée le 29 Mars 1630, ſans enfans mâles, il échut à *Marguerite de Chabot*, fille de *Léonor*, alliée à *Charles de Lorraine*, I^er^ du nom, dont la poſtérité poſſède aujourd'hui ce Comté. Voy. CHABOT-ROHAN & LORRAINE.

Les armes de l'ancienne Maiſon de *Charny* étoient : *de gueules, à trois écuſſons d'argent*, 2 & 1. Voy. le P. Anſelme & Moréri.

CHARNY-LOTIN. Voy. LOTIN DE CHARNY.

CHAROLES : *d'azur, au bourdon d'or en pal, accoſté de deux coquilles de même.*

CHAROLOIS, Pays qui eſt le premier Comté de la Province, & des Etats de Bourgogne. En 1350 les Comtes d'*Armagnac* vendirent le *Charolois* à PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Les deſcendans de ce Duc ont poſſédé le *Charolois* juſqu'en 1477, que le Roi LOUIS XI s'en empara, comme d'un fief reverſible à la Couronne. En 1492 ou 1493, le Roi CHARLES VIII s'obligea, par le Traité de Senlis, de rendre le *Charolois* à PHILIPPE D'AUTRICHE, petit-fils de CHARLES *le Hardi*, par ſa mère MARIE DE BOURGOGNE, mais à la charge de foi & hommage. Il y eut enſuite, entre les Cours de France & d'Eſpagne, pluſieurs différends à ce ſujet. Durant ces diſcuſſions, le Comté de *Charolois* fut ſouvent occupé par nos Rois en tems de guerre; mais enfin il fut rendu & confirmé à PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, par le traité des Pyrénées en 1659. Ce fut ſous le Roi CHARLES II, fils de PHILIPPE IV, que LOUIS II, Prince de Condé, fit ſaiſir le *Charolois*, & s'en fit adjuger la poſſeſſion, par Arrêt du Parlement; mais le haut domaine en fut réſervé au Roi. Voy. BOURBON, *branche de Condé*.

CHARON, famille maintenue dans ſa Nobleſſe en 1706, par Ordonnance de M. de *la Bourdonnaye*, Commiſſaire départi de la Généralité de Bordeaux. Il en eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 124. Les armes : *d'argent, à trois fleurs de chardon d'azur, mouvantes d'une même tige de ſinople, & poſées* 1 & 2.

CHARON ou CHARRON (LE), autre famille qui remonte à PIERRE LE CHARON, Seigneur de Plaiſance, Tréſorier-Général de

l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie Légère, marié à *Marguerite Sauvat*, morte en 1626, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort ſans enfans ;
3. ANTOINE, Baron d'Ormeilles, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1626, Gouverneur de Montereau, marié à *Madeleine de Vieuvre*, dont :

   ANGÉLIQUE LE CHARON, ſeconde femme de *Georges Langlois*, Seigneur de Motteville, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen.
4. FRANÇOIS, Baron de Saint-Ange, Tréſorier-Général de la Cavalerie Légère en 1621, Tréſorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en 1622, puis Maître-d'Hôtel de la Reine ;
5. FRANÇOISE, Abbeſſe de Panthemont ;
6. MARGUERITE, mariée à *Jean Bochart*, Seigneur de Noroy, Conſeiller d'Etat en 1626 ;
7. ELISABETH, mariée 1° à *Guillaume le Bourgeois*, Baron d'Origny, Seigneur de Crépy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie & Gouverneur de Semur. Cette Dame ayant ſurvécu à ſon fils *Pierre le Bourgeois*, Comte d'Origny, tué au ſiège de Lérida, étant Maréchal-de-Camp, hérita, ſuivant la coutume de Bourgogne, du Comté d'Origny, qu'elle porta à ſon ſecond mari, *Erard du Châtelet*, VIII^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Trichâteau. Voy. CHATELET (DU) ;
8. Et COLOMBE, morte le 26 Janvier 1681, âgée de 78 ans, première Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, mariée à *Céſar de Choiſeul*, Maréchal de France.

CLAUDE LE CHARON, Seigneur de Villemaréchal, Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mars 1615, Maître des Requêtes le 21 Janvier 1624, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, épouſa, 1° en 1624, *Marie Abſolut*, fille de *Nicolas*, Receveur-Général du Taillon en Normandie, & de *Catherine Loiſeau*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 29 Avril 1627, *Françoiſe Garnier*, fille de *François Garnier*, Conſeiller au Parlement, & d'*Alphonſine Rebuffe*, dont :

1. MICHEL, mort en Janvier 1705. Il avoit épouſé *N... de la Feraudière*, fille de *N... de la Feraudière*, & de N.... LE CHARON ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. CLAUDE, Seigneur du Palais, Lieutenant-Colonel du Régiment de Nogent, marié à *Angélique Moreau*, fille de *N... Moreau*, Seigneur de Bellebat, & d'ISABELLE LE CHARON ;
4. MADELEINE, morte en Septembre 1680, qui épouſa *Charles de Maupeou*, Maître des Comptes en 1652 ;
5. RENÉE-ANGÉLIQUE, mariée, le 24 Septembre 1671, à *Charles-Léonard Fournier*, Seigneur de Pradines ;
6. ALPHONSINE ;
7. Et FRANÇOISE, Abbeſſe de Panthemont.

FRANÇOIS LE CHARON, Seigneur de Villemaréchal, épouſa *Anne Moreau*, fille de *N... Moreau*, Seigneur de Bellebat, & d'ISABELLE LE CHARON, dont il eut :

1. CLAUDE-CHARLES, Capitaine au Régiment des Vaiſſeaux ;
2. Et MARIE-ANNE, mariée à *Louis-Charles de Rogres*, Seigneur de Chevrainvilliers.

C'eſt ce que nous ſavons de cette famille, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roues d'or*, ou ſelon d'autres : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'une roue en pointe de même.*

CHARON ou CHARRON-DE-MENARS, dans l'Orléanois. La Seigneurie de *Menars*, dans la même Province, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du 24 Avril 1657, enregiſtrées le 1^er^ Septembre ſuivant, en faveur de GUILLAUME CHARON, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & par d'autres de 1670, en faveur de ſon fils JEAN-JACQUES CHARON, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, qui obtint que cette *Vicomté* fût érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1676, enregiſtrées au Parlement le 5 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 11 Mars 1677. Il devint, le 11 Janvier 1691, Préſident du Parlement de Paris, & mourut le 16 Mars 1718. Il avoit épouſé *Françoiſe de la Grange-Trianon*, dont :

MICHEL-JEAN-BAPTISTE CHARON, Marquis de Menars, Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1739. De ſa ſeconde femme, *Anne de Caſtera-de-la-Rivière*, il a eu :

1. CHARLOTTE-ARMANDE CHARON-DE-MENARS, née le 26 Décembre 1732, mariée, le 12 Octobre 1750, à *Eſprit-François-Henri*, Marquis de *Caſtellane* ;
2. ANNE, née le 26 Juin 1733, mariée, le 30 Avril 1755, à *François*, Comte de *Laſtic*,

Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Jal;

3. Et THÉRÈSE, morte le 21 Octobre 1755, âgée de 80 ans, ſans avoir été mariée.

La Terre & Marquiſat de *Menars* eſt aujourd'hui poſſédé par M. le Marquis de *Marigny*, qui en a hérité de ſa ſœur, Madame la Marquiſe de *Pompadour*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même*, 2 & 1.

* CHAROST, petite Ville en Berry, Diocèſe de Bourges, qui fut vendue, l'an 1608, par *François Chabot*, Marquis de Mirebeau, à *Philippe de Béthune*, créé en 1621 *Comte de Selles & de Béthune*. Il étoit frère puîné de *Maximilien*, premier Duc de Sully, & mourut en 1649. *Louis*, ſon fils puîné, eut en partage *Charoſt*, qui fut érigé en ſa faveur en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1672. Il mourut avant d'être reçu, le 20 Mars 1681. Voy. BÉTHUNE.

CHARPENTIER. FIACRE CHARPENTIER, Echevin de Paris en 1546, fils de JEAN, eut de *Marie Drouin*, fille de *N... Drouin*, Secrétaire du Roi :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

MICHEL CHARPENTIER fut Receveur de conſignations, & épouſa *Anne Sellier*, dont :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, Receveur-Général à Moulins.

MICHEL CHARPENTIER fut Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Préſident en la Chambre Souveraine de Metz, avant l'établiſſement du Parlement, puis Préſident lors de l'établiſſement. Il épouſa *Jeanne-Eliſabeth Mulot*, morte en 1654, dont :

1. THIERRY, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée 1° à *Jacques Miron*, Conſeiller en la Cour des Aides; & 2° à *Charles Feydeau*, Maître des Comptes, mort en Septembre 1682.

THIERRY CHARPENTIER, Conſeiller au Parlement de Metz le 16 Octobre 1637, puis au Grand-Conſeil le 25 Janvier 1644, Conſeiller au Parlement de Paris, Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 5 Août 1645, & mort en 1681, avoit épouſé, le 23 Avril 1644, *Marguerite le Tonnelier*, morte le 11 Janvier 1709, âgée de 83 ans, veuve d'*Antoine le Moucy*, & fille d'*Antoine le Tonnelier*, Auditeur des Comptes, & d'*Anne Brice*. De ce mariage ſont nés :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. LOUIS, Maître des Comptes le 16 Septembre 1686, auparavant Conſeiller au Parlement de Metz, qui mourut le 6 Juin 1724. Il avoit épouſé *Colombe-Marguerite de Valles*, dont :

   PHILIPPE CHARPENTIER, Seigneur de Vilzier, Maître des Comptes le 4 Octobre 1717, mort le 10 Janvier 1738, âgé de 51 ans, qui épouſa, en Avril 1727, *N... le Boulanger*, fille de *Jean le Boulanger*, Maître des Comptes, & de *Marie-Agnès Soulet*, & laiſſa :

   ANNE-PIERRE CHARPENTIER, Conſeiller au Parlement, mort le 24 Novembre 1762.

   PIERRE CHARPENTIER, qui a été Maître des Comptes le 5 Juillet 1724;

   Et une fille, qui a épouſé 1° *Jacques Charruel*, Maître des Comptes, dont un fils; & 2° *N... de Mauny*.

3. 4. & 5. Trois autres garçons, le premier Chanoine-Régulier de Saint-Victor, le ſecond Chanoine-Régulier de Sainte-Geneviève, & le troiſième Chanoine de Sainte-Croix;

Et deux filles, l'une Religieuſe de Sainte-Marie, & l'autre Religieuſe à Fontaine-lès-Nonnains.

PHILIPPE CHARPENTIER, Conſeiller aux Requêtes du Palais à Paris, le 13 Novembre 1681, mourut en 1694. Il avoit épouſé, le 27 Mai 1682, *Madeleine Portail*, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Madeleine le Nain*, dont :

1. PHILIPPE-ANTOINE, Conſeiller au Parlement le 24 Avril 1709, mort le 7 Juillet 1710, ſans alliance;
2. JEAN, né le 4 Mai 1688, Clerc du Diocèſe de Paris;
3. CLAUDE, né le 13 Mars 1690, Capitaine aux Gardes;
4. THIERRY-ANTOINE, né le 16 Mars 1692;
5. LOUISE-MARIE-MADELEINE, mariée le 12 Février 1711;
6. Et une autre LOUISE-MARIE-MADELEINE, Religieuſe à Sainte-Marie.

SECONDE BRANCHE.

JEAN CHARPENTIER, ſecond fils de FIACRE, & de *Marie Drouin*, épouſa *Catherine Rouillé*, fille de *Jean Rouillé*, & de *Charlotte Leſchaſſier*, dont :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Philippe, Conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 19 Décembre 1605, mort Doyen en 1677, âgé de 98 ans. Il avoit épouſé *Anne Vaillant*, dont il n'eut point d'enfans;
3. Louis, Tréſorier de France à Soiſſons, mort ſans alliance;
4. Madeleine, mariée, le 19 Décembre 1605, à *Jacques le Jay*, Seigneur de la Neuville & de Sauſſalle, Correcteur des Comptes;
5. Marie, mariée à *Jacques le Peultre*, Secrétaire du Roi, dont des enfans;
6. Et Anne, mariée à *Nicolas le Peultre*, Gentilhomme de la Vénerie, dont des enfans.

Jacques Charpentier, Auditeur des Comptes le 8 Mars 1597, avoit épouſé *Madeleine Dreux*, fille de *Jean Dreux*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes, & de *Marie Caſtille*, dont :

1. Louis, qui ſuit;
2. Simon, mort ſans alliance;
3. Marie, mariée à *Henri Benoiſe*, Maître des Comptes, reçu le 10 Mars 1727, dont des enfans;
4. Anne, Religieuſe;
5. Et Geneviève, mariée à *Jacques de Cotentin*, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes, mort en 1671, dont poſtérité.

Louis Charpentier, Maître des Comptes le 20 Septembre 1641, Seigneur de Lives, de Bois-Chaubeau & du Mée, mort en 1665, avoit épouſé *Jeanne Pinon*, morte le 15 Mai 1675, fille de *Jean Pinon*, Seigneur du Martroy, Préſident au Parlement de Metz, & de *Marie de Creil*, dont :

Jeanne, qui ſuit;
Et Marie, morte ſans alliance.

Jeanne Charpentier, Dame du Mée-lez-Melun & du Martroy, morte le 2 Juin 1740, âgée de 80 ans, avoit épouſé *Nicolas Fraguier*, Seigneur de Quincy en Brie, Conſeiller au Parlement de Paris en 1674, mort le 17 Novembre 1721, dont deux fils & une fille.

Les armes : *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'or & de gueules, accoſtée de deux licornes d'argent.*

CHARPENTIER D'ENNERY. N.....

Charpentier d'Ennery, Comte d'Empire en Janvier 1765, a pour ſœur Marie-Cécile-Pauline, Dame de Compagnie de la Ducheſſe d'Orléans, mariée, par contrat ſigné le 8 Novembre 1749, à *Gilbert de Chauvigny*, Comte de Blot.

CHARPIN, famille originaire de Saint-Symphorien-le-Châtel, en Forez, dont les aînés ſont Seigneurs de la Forêt des Halles.

Les armes : *d'azur, à une croix ancrée d'or.*

CHARRIER, terre & ſeigneurie ſituée en Beaujolois, qui tire ſon nom d'une ancienne famille noble, originaire de la ville d'Iſſoire, établie en Auvergne depuis le XIII^e ſiècle; laquelle ayant toujours joui des droits & prérogatives de la nobleſſe y a été maintenue par différens arrêts du conſeil & par des Lettres-Patentes. Elle poſſédoit dans le XIII^e ſiècle pluſieurs fiefs, ce qui lui donnoit alors la qualité d'Ecuyer & de Chevalier; & en 1650 une partie de la nobleſſe d'Auvergne certifia, par des actes conſervés, que la nobleſſe de la famille de Charrier avoit été reconnue de tout tems dans la province, & que les droits & privilèges lui en avoient toujours été conſervés. Pluſieurs branches ſe ſont répandues dans diverſes provinces du Royaume, dont trois ſubſiſtent ſous le nom de Charrier-la-Varenne, Charrier-Flechac, & Charrier-la-Roche, qui toutes reconnoiſſent avoir pour chef

I. Durand Charrier, Seigneur de la Varenne, près d'Iſſoire, en Auvergne & du Bois-Charrier, nommé dans un échange fait en 1296 entre le Roi Philippe *le Bel*, & Guillaume, Abbé d'Iſſoire, de pluſieurs cens & droits dûs au Roi & à l'Abbé, en divers lieux voiſins. Il mourut avant 1309, laiſſant de *Jeanne Molinier :*

1. Michelet, qui n'eut qu'une fille;
2. Durand, Prêtre;
3. Et Jean, qui ſuit.

II. Jean Charrier, Seigneur de la Varenne, vivoit encore en 1373, ainſi qu'il appert d'un arrêt du Parlement de Paris du mois de Juillet de la même année, rendu entre lui & les Religieux de l'Abbaye de Saint-Auſtremoine d'Iſſoire. Il avoit épouſé *Antoinette du Prat*, fille d'un des aïeux du Cardinal de ce nom. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui s'établit à Riom, & dont on ignore la poſtérité;
2. Pierre, duquel on ne connoît que le nom;
3. Urbain, Religieux Bénédictin, & Aumônier de l'Abbaye de Saint-Auſtremoine;
4. Guillaume, Secrétaire du Roi Charles VI, Receveur-Général des Finances en 1419 &

1423 (d'autres prétendent que ce GUILLAUME étoit fils de DURAND ci-après);

5. JEAN, auteur d'une branche conſidérable, éteinte en 1650, laquelle avoit donné deux Lieutenans-Généraux de la ville de Montferrand en Auvergne. On voit encore, dans l'Egliſe Collégiale de cette Ville, la Chapelle de cette famille avec ſes armes;
6. Et DURAND, qui ſuit.

III. DURAND DE CHARRIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, vivoit encore en 1431, & avoit épouſé *Claudine d'Iſſard*, dont:

1. JACQUES, Secrétaire du Roi CHARLES VII, qui fut pourvu de la charge de changeur de ſon Tréſor;
2. DURAND, dont on ne connoît que le nom;
3. PIERRE, Abbé de Saint-Auſtremoine d'Iſſoire;
4. JEAN, Prieur de Saint-Pierre;
5. ROBERT, mort jeune;
6. GUILLAUME, Eccléſiaſtique, nommé Evêque d'Orléans en 1437 par le Chapitre de cette Ville, à la recommandation du Roi CHARLES VII, & transféré en 1439 à l'Evêché de Maguelone, aujourd'hui Montpellier;
7. PIERRE, qui ſuit;
8. Et ALIX CHARRIER, mariée, en 1459, à *Jean*, Seigneur de *Saumeron*, près de Gannat.

IV. PIERRE DE CHARRIER, Ecuyer, mort avant ſon père, avoit épouſé *Alix Boyer*, fille de *Jean Boyer*, Chevalier, & de *Catherine Briçonnet*, & grand'tante d'*Antoine Boyer*, Cardinal Archevêque de Bourges, de *Thomas Boyer*, Général des Galères, de *N... Boyer*, Maître des Requêtes & Evêque de Nevers, de *Guillaume Briçonnet*, Archevêque, Duc de Reims, & de *Guillaume Briçonnet*, Evêque de Meaux. Ils eurent:

V. JEAN DE CHARRIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, qui, ſuivant ſon teſtament fait à Iſſoire le 3 Septembre 1473, laiſſa d'*Alix Chandon*, trois filles, &

VI. LAURENT DE CHARRIER, Ecuyer, qualifié dans les actes Seigneur de la Varenne & de Siorac, qui teſta le 3 Mars 1479, & rappela dans ſon teſtament ſes enfans. Il avoit épouſé *Iſabeau Morin*, fille de *Raphaël Morin*, d'une famille diſtinguée du Vélay, & d'*Agnès Portal*, & couſine de *Jacques Morin*, Baron de Béage & de Villeneuve, Sénéchal du Puy. Ils eurent:

1. JEAN, mort ſans poſtérité;
2. Autre JEAN, Prêtre;

3. JACQUES, qui ſuit;
4. 5. & 6. ISABEAU, ANNE & ALIX;
7. MARIE-BÉRAUDE, mariée à *Antoine du Prat*, dit *Ricot*, Seigneur de Veyrières, qui fut aïeule du Cardinal du Prat, Chancelier de France, Archevêque de Sens, après avoir été premier Préſident de Paris;
8. Et DAUPHINE DE CHARRIER.

VII. JACQUES DE CHARRIER, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, occupa, après avoir quitté le ſervice, les principales charges de la ville d'Iſſoire, & mourut en 1530. Il épouſa *Gabrielle Chambon*, de la ville de Montpenſier, morte en 1530, dont:

1. JEAN, mort ſans enfans;
2. JACQUES, qui ſuit;

Six filles, mariées;

Et une fille, Religieuſe au monaſtère de Marrac, près de Riom.

VIII. JACQUES DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, mourut le 27 décembre 1563, & fut inhumé dans la chapelle de Saint-Michel, fondée par ſes ancêtres dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Iſſoire. Il avoit épouſé, 2 ans après la mort de ſes père & mère, le 15 Juin 1532, *Claire de Minard*, morte le 11 Mai 1595, fille d'*Antoine de Minard*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Grollier, Tréſorier-Général & Auditeur des Comptes des provinces d'Auvergne & de Bourbonnois, & de *Charlotte Coeffier-d'Effiat* grand'tante du Maréchal de ce nom, Grand-Maître d'Artillerie, mort en Allemagne ſous Louis XIII, & tranſporté à Effiat. En vertu de cette alliance, MM. DE CHARRIER ont droit aux 12 places de Gentilshommes, fondées par le Marquis d'Effiat, Ambaſſadeur en Angleterre, dans le collège d'Effiat tenu par les pères de l'Oratoire; & pluſieurs ont joui & jouiſſent encore de ce droit comme parens du fondateur. *Claire de Minard* avoit pour frère aîné *Antoine Minard*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, Chancelier & Curateur de MARIE STUART, Reine de France & d'Ecoſſe, dont la vertu, la fermeté & la fidélité pour ſon Prince lui attirèrent la haine des ennemis de l'Etat qui l'aſſaſſinèrent à Paris, le 12 Décembre 1559. Il fut inhumé aux Blancs-Manteaux, avec épitaphe. JACQUES DE CHARRIER laiſſa:

1. JEAN, mort à Paris pendant le ſiège de cette ville en 1590 ſans poſtérité;

2. François, mort au berceau;
3. Michel, qui ſuit;
4. Antoine, qui s'établit à Lyon, où il fut nommé 2 fois Echevin durant les troubles de la ligue, & mourut à Paris en 1614, laiſſant de grands biens à Guillaume, ſon frère;
5. Autre Antoine, né le 9 Septembre 1546, pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Gendarmerie de France, mort en 1590, à Brie-Comte-Robert;
6. Annet, né en 1551, dont on ne connaît que le nom;
7. Jean, mort ſans enfans;
8. Guillaume, auteur de la branche de Charrier de la Roche, établie à Lyon;
6. Un garçon, mort en naiſſant;

Et ſept filles, mariées ſelon leur état.

IX. Michel de Charrier, Ecuyer, Seigneur de la Varenne & de Mardogne, né le 30 mars 1541, occupa les principales charges de la ville d'Iſſoire, à laquelle il rendit de grands ſervices dans les tems les plus difficiles. Les états de la province d'Auvergne le députèrent ſouvent à la Cour & ailleurs pour les affaires publiques. Comme la ville d'Iſſoire avoit pris le parti de la ligue; il obtint ſon rétabliſſement & la confirmation de ſes privilèges, après qu'elle eut été ſaccagée et brûlée par le Duc d'Alençon, frère du Roi Henri III, pendant les guerres civiles. Il mourut à Iſſoire le 6 Septembre 1622, & fut inhumé dans la chapelle de ſes ancêtres, auprès de ſa femme, morte en 1607. Ils eurent:

1. Pierre, Religieux Bénédictin à la Chaiſe-Dieu, puis Prieur & Vicaire-Général du Cardinal de Richelieu, qui en étoit Abbé;
2. Guillaume, mort ſans alliance;
3. Antoine, qui ſuit;
4. Autre Antoine, auteur du ſecond rameau, Seigneurs de *la Barge*, rapporté en ſon rang;
5. Annet, mort jeune;

Et cinq filles.

X. Antoine de Charrier, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né le 22 Février 1578, Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, mourut le 10 Septembre 1652. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. Guillaume, mort à 5 ans;
2. Michel, qui ſuit;
3. Etienne, tige de la branche des Seigneurs de *Flechac*, rapportée ci-après;

Et neuf filles, dont une nommée Gabrielle, mariée à *Jean de Gaignon de Regimbeau*, Conſeiller au Préſidial d'Auvergne.

XI. Michel de Charrier, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né le 14 avril 1607, fut Tréſorier de France en la Généralité de Riom, & ce fut de ſon tems que les Seigneurs de Charrier de la Roche, ſes oncles, vinrent en 1650, faire la recherche des titres de nobleſſe de leur famille, dans laquelle ils furent maintenus par des Lettres-Patentes. Il mourut en 1679, & avoit épouſé *Gabrielle Bégon*, dont:

1. Annet, Officier de Dragons, mort ſans alliance;
2. Guillaume-Michel, qui ſuit;
3. & 4. Jacquette & Gabrielle de Charrier.

XII. Guillaume-Michel de Charrier, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, né à Riom, le 29 Juin 1652, eut le chagrin de voir ſa fortune très-diminuée par des malheurs domeſtiques, & mourut en 1725, âgé de 71 ans, laiſſant de *Gabrielle de Benoiſt*:

1. Antoine-Michel, Seigneur de la Varenne, Colonel au ſervice du Prince de Ragotzki, qui s'eſt diſtingué dans les troupes des mécontens de Hongrie, & eſt mort à Paris;
2. Gilbert, Officier de Galères, mort à Marſeille;
3. Jean-Baptiste, qui ſuit;
4. Marie-Marthe, mariée à N... *de Matharel*, Gentilhomme d'Auvergne;
5. Et Thérèse de Charrier, veuve de N... *d'Aurières*, Chevalier.

XIII. Jean-Baptiste de Charrier de la Varenne, Ecuyer, ſervit pendant 25 ans en Eſpagne, & épouſa, en ſecondes noces, le 3 Septembre 1741, *Henriette du Verdier*, dont:

XIV. Jacques de Charrier de la Varenne, Chevalier, qui a rempli une des 12 places de Gentilshommes, fondées dans le collège d'Effiat, par le Marquis de ce nom, comme parent du fondateur, & a épouſé N... *Guignard de Saint-Prieſt*, dont:

1. N... de Charrier de la Varenne;
2. Et Gabrielle de Charrier de la Varenne.

PREMIER RAMEAU.
Seigneurs de Flechac.

XI. Etienne de Charrier, Ecuyer, Seigneur de Flechac, troiſième fils d'Antoine, Seigneur de la Varenne, entra jeune au ſervice en 1625, & étoit Garde-du-Corps du Roi en 1650, comme il appert des lettres de vétérance qu'il

obtint la même année. Il épouſa *Marie de Gaignon de Regimbeau,* fille de N... *de Gaignon,* Préſident en la Sénéchauſſée de Riom, & ſœur de *Jean de Gaignon*, Préſident au Préſidial d'Auvergne, beau-frère de ſon mari. Il eut, entr'autres enfans, pour fils aîné:

XII. François de Charrier, appelé *le Chevalier de Flechac*, qui a ſervi dans une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, & a laiſſé de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. N... de Charrier, appelé *le Chevalier de Rigaumont*, Capitaine au Régiment de Ganges, tué en 1707, au ſiège de Lérida en Catalogne ;
2. Jean, appelé *le Chevalier de Dancourt*, Capitaine au Régiment de Fimarcon, auſſi mort ſans alliance, ayant été tué au ſiège d'une petite ville d'Italie ;
3. Et autre Jean de Charrier, qui ſuit.

XIII. Jean de Charrier, appelé *le Chevalier de Flechac*, entra de bonne heure au ſervice, fut Garde-du-Corps du Roi, enſuite Commiſſaire d'Artillerie, & mourut à Paris en 1709, ſur la Paroiſſe de Saint-Jean en Grève, laiſſant :

1. Jean-Antoine, appelé *le Chevalier de Flechac*, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1725, qui s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, a été fait Chevalier de Saint-Louis, puis Maréchal-des-Logis des Chevaux-Légers, & eſt mort en 1762 ;
2. Jean, mort en 1759 ou 1760, après avoir quitté le ſervice, & ſon fils, tué le 1er Août 1759, à la bataille de Minden ;
3. N... de Charrier, Prêtre & Curé au Diocèſe de Clermont ;
4. Joseph-Etienne de Charrier, qui ſuit ;

Et quatre filles.

XIV. Joseph-Etienne de Charrier, appelé *le Chevalier de Flechac*, après avoir ſervi 15 ans dans les Gardes-du-Corps du Roi a été obligé de ſe retirer à cauſe de ſes infirmités, & a eu 15 enfans, dont 11 morts en bas âge. Les autres ſont :

1. Michel, dit *le Chevalier de Flechac*, élevé à l'Ecole Royale Militaire, enſuite Officier de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, réformé à la paix de 1763, puis Garde-du-Corps du Roi, & mort en 1773 ;
2. Pierre, qui a rempli une des 12 places de Gentilshommes au collège d'Effiat, aujourd'hui Prêtre & Chanoine de Montferrand, Curé de Vimarie à Sillé-le-Guillaume dans le bas Maine ;
3. Antoine-Marie, qui ſuit ;
4. Et Jeanne de Charrier, non mariée.

XV. Antoine-Marie de Charrier-de-Flechac, Chevalier, d'abord Lieutenant au Régiment de Hainaut, enſuite Gendarme de la Garde du Roi, & réformé en 1776, a épouſé, en 1765, N... *Luzuy de Maillargue*, fille de N... *Luzuy de Maillargue*, Ecuyer, Viſiteur-Général des Gabelles du Languedoc, dont :

1. Antoine, Chevalier, nommé par le Roi, en 1776, à une des places du Collége d'Effiat ;
2. Pierre-Thomas ;
3. Marie-Agnès ;
4. Et Jeanne-Marie-Rose de Charrier.

SECOND RAMEAU.
Seigneurs de la Barge.

X. Antoine de Charrier, Ecuyer, né en 1586, quatrième fils de Michel, Ier du nom, fut Receveur des Tailles en Auvergne, alla s'établir à Lyon en 1616, où il fut Receveur-Général des décimes, enſuite des finances, & Tréſorier de celles de la Généralité de cette Ville, acquit la Seigneurie de la Barge en 1615, & épouſa *Jeanne du Gué*, fille de noble *Jean du Gué*, Tréſorier-Général de la Gendarmerie de France, & d'*Antoinette de Turgis*, dont :

1. Gaspard ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. François ;
4. Guillaume, tué en 1647, au ſiège de Lérida en Catalogne ;
5. & 6. Pierre & Alexandre ;
7. Antoinette ;
8. Et Geneviève de Charrier, mariée à N... *de Fetau*, Conſeiller au Conſeil de Gaſton, Duc d'Orléans, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel. Dans pluſieurs endroits des Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier, il eſt parlé de la Dame de *Fetau*, qui étoit belle, & femme d'eſprit.

XI. Jean de Charrier, Ecuyer, Baron de Sandrans en Breſſe, Seigneur de la Barge, né en 1619, Capitaine au Régiment de Lorraine, bleſſé au ſiège de Lérida, quitta le ſervice pour exercer la charge de ſon père, fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1671, & avoit épouſé, en 1653, N... *Gayot*. Tous ſes grands biens, dit le mémoire qui nous eſt parvenu, n'ont point paſſé à ſes enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roche, *établie à Lyon.*

IX. Guillaume de Charrier, Ecuyer, Sei-

gneur de la Rochette, né le 12 Mars 1556, à Iſſoire en Auvergne, huitième fils de JACQUES, Seigneur de la Varenne, & de *Claire de Minard*, ſe retira à Lyon auprès d'un de ſes frères dont il hérita; fut nommé Echevin & enſuite Prévôt des Marchands de Lyon en 1596 & 1597; teſta le 23 Mai 1618, devant *Coppier*, Notaire de cette ville, au profit de ſa femme, & y mourut le 3 Juin 1618. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1587, paſſé devant *Girard Dazergues*, Notaire à Lyon, *Gabrielle du Four*, morte à l'âge de 95 ans, à l'enterrement de laquelle ſe trouvèrent plus de 100 de ſes deſcendans en ligne directe. Ils eurent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MICHEL;
3. JEAN-BAPTISTE, Abbé-Commendataire de Notre-Dame du Chaâge au Diocèſe de Meaux & Aumônier du Roi;
4. MARC-ANTOINE;
5. BALTHASAR;
6. AIMÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *la Roche-Juillé*, *Juliénas*, &c., rapportée plus loin;
7. GUILLAUME, Abbé-Commendataire de Notre Dame du Chaâge après ſon frère, puis Aumônier de Gaſton de France, Duc d'Orléans, & Grand-Obédiencier du Chapitre de Saint-Juſt de Lyon, mort à Paris en 1665. Il eſt parlé de lui dans les Mémoires du Cardinal de Retz; il fut ſon ami & le compagnon de ſes diſgrâces;
8. GASPARD, né le 11 Décembre 1610, qui fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1664, Conſeiller d'Etat en 1665, & mourut en 1694. C'étoit un homme de tête & de beaucoup d'eſprit, craint & reſpecté. Il eut pour enfans:
   1. JEAN, mort jeune;
   2. GUILLAUME, Prêtre, Abbé-Commendataire de Quimperlé, dans la Baſſe-Bretagne, pendant plus de 50 ans. La célèbre Marquiſe de Sévigné parle, dans pluſieurs de ſes Lettres, de cet Abbé, qui inſtitua pour héritier GUILLAUME DE CHARRIER, ſon neveu, & mourut au Château de la Roche en 1717;
   3. Et GABRIELLE DE CHARRIER, Religieuſe au Couvent de l'Antiquaille à Lyon.
9. 10. 11. 12. 13. & 14. Six filles, mortes au berceau;
15. MARIE, née le 12 Septembre 1592, morte en 1628, mariée, en 1609, à *Gaſpard du Gué*, Baron de Bagnols, dont la poſtérité ſubſiſte à Paris;

16. MARGUERITE, mariée à *Jean Minet*, Seigneur de la Gardette en Beaujolois;
17. ANNE, mariée à N... *du May*, Tréſorier-Général de la Gendarmerie de France;
18. ELÉONORE, mariée à *Charles-Henri Grollier*, Seigneur de Belair, Conſeiller au Parlement de Dombes;
19. Et GABRIELLE DE CHARRIER, née en 1616, mariée à N... *du Bourg*, Seigneur de la Rigaudiere, dont les biens ſont poſſédés par le Marquis de Varenne, ſon petit-fils.

X. JEAN CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, épouſa *Dorothée de Maſcrany*, fille de N... *de Maſcrany*, Seigneur de la Verrière, & de *Françoiſe Polaillon*, & ſœur de *N... de Maſcrany*, aïeul du feu Préſident de *Maſcrany*, Seigneur de la Verrière, Prevôt des Marchands de Lyon en 1667, & de la Ducheſſe de Geſvres. Ils eurent 11 garçons & 6 filles, mais il n'eſt reſté que

JEAN, qui ſuit;
Et DOROTHÉE DE CHARRIER, qui épouſa, en 1668, *Paul de Grignan*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf.

XI. JEAN DE CHARRIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, de Solémieu & autres lieux, Magiſtrat & Préſident des Tréſoriers de France à Lyon, mourut en 1713, âgé de 80 ans. Il épouſa, le 2 Juillet 1682, *Anne Gaboury*, fille de *Louis*, Intendant des Menus, enſuite nommé Intendant de Juſtice en Flandre. Elle fut tenue ſur les fonts de baptême par la Reine-Mère Marie-Thérèſe d'Autriche, & par Philippe de France, Duc d'Orléans, ſon ſecond fils, & mourut en couches le 19 Octobre 1684, à Lyon. Ils eurent:

1. ANNE, née le 29 Juillet 1683, morte en 1712, de la petite-vérole, qui épouſa en 1703, *Céſar-Charles l'Eſcalopier*, alors Conſeiller au Parlement de Paris, depuis Maître des Requêtes, Intendant en Champagne, & Conſeiller d'Etat, mort le 6 Février 1753. C'eſt par cette alliance que les biens de la branche des Seigneurs de *la Rochette* ſont paſſés dans la famille de MM. *l'Eſcalopier*;
2. Et N... DE CHARRIER, née en Octobre 1684.

BRANCHE
des Seigneurs de LA ROCHE-JUILLÉ, JULIENAS, &c.,

X. AIMÉ DE CHARRIER, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Juillé, Juliénas, &c., ſixième fils de GUILLAUME, Seigneur de la Rochette,

& de *Gabrielle du Four*, fut Prévôt des Marchands de Lyon en 1633, & fit un teſtament mutuel avec ſa femme le 15 Mai 1676, pardevant *Roſſignol*, Notaire de cette ville; il mourut au Château de la Roche qu'il avoit fait bâtir dans le Beaujolois. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1633, paſſé devant *Terraſſon*, Notaire à Lyon, *Iſabeau de Rouvière*, dont :

1. Eustache, qui ſuit;
2. Jean;
3. Marc-Antoine;
4. Guillaume, Colonel du Régiment de Sourches;
5. Jean-Baptiste, Prieur de la Salle, bénéfice fondé par la famille;
6. & 7. Gaspard & Pierre, dont on ne connoît que les noms;
8. N... de Charrier, mariée à *Jean-Baptiſte Michon*, Seigneur de Pierre-Clos;

Et trois autres filles, mortes ſans alliance.

XI. Eustache de Charrier, Seigneur de la Roche, forcé de quitter le ſervice par ſa mauvaiſe ſanté, épouſa, par contrat du 5 Janvier 1665, paſſé devant *Valoux*, Notaire, *Catherine de Badol*, fille de *Louis*, Baron de Rochetaillée, Ecuyer du Roi, & de *Jeanne de Bardonennche*, dont :

1. Georges-Antoine, qui ſuit;
2. Jacques, mort au berceau;
3. Gaspard-Aimé, Capitaine de Cavalerie, qui ſe trouva à la bataille d'Hochſtedt, où il perdit toute ſa Compagnie, à la réſerve d'un ſeul cavalier;
4. Jean-Baptiste, Prieur de la Salle & Chanoine d'Ainay, à Lyon;
5. Jeanne-Marie, mariée à *Jean-Aimé de Rochefort d'Ally*, Comte de Saint-Point, Baron de Senaret;
6. Benoîte, Religieuſe au Prieuré de Saint-Benoît;
7. Et Catherine-Thérèse Charrier.

XII. Georges-Antoine Charrier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Juillé, Chenas, &c., né en 1675, Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant-Civil de la même ville, épouſa, le 18 Janvier 1701, *Marie-Marguerite Rauvier*, fille de noble *Annet Rauvier*, ancien Echevin de la ville de Lyon, & de *Catherine Rigioly*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jacques-Catherin, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, mort en Bohême;
3. Elisabeth-Sabine, Religieuſe Profeſſe à Saint-Benoît;

4. Jeanne-Françoise-Gervaise-Protaise, mariée à *N... du Roſier*, Ecuyer;
5. Jeanne-Antoinette-Sylvestre, morte au berceau;
6. Jeanne-Romaine;
7. Antoinette-Rosine, mariée à *Antoine Pierre-Clos*, Baron de Ceuve, Tréſorier de France à Lyon;
8. Et Catherine-Blanche-Marie Charrier, morte Religieuſe.

XIII. Guillaume Charrier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Juillé, Chenas, Saint-Jacques, &c., né le 11 Mai 1703, Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant Civil de la même ville en 1727, épouſa, par contrat du 23 Avril 1727, paſſé devant *Vernon* & *Vignière*, Notaires à Lyon, *Françoiſe-Thérèſe Duret*, fille de *Jean Duret*, Chevalier, Seigneur de Grigny, premier Préſident au bureau des finances de Lyon, & d'*Eliſabeth Richer*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Louis, né en 1738, Prieur de la Salle, Chanoine d'Ainay, & Vicaire-Général de Lyon;
3. Jacques-Catherin, rapporté après ſon frère aîné;
4. Elisabeth-Agnès;
5. Marie-Marguerite-Gertrude, née en 1730, morte le 19 Février 1766, mariée à *Etienne-Lambert de Ferrary de Romans*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-de-Roi de la Breſſe & du Bugey. Ils eurent 12 enfans
6. Antoinette-Rosine;
7. Et Françoise-Gabrielle de Charrier.

XIV. Jean-Baptiste Charrier de la Roche, Chevalier, né en 1734, Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, Lieutenant-Particulier de la même Ville en 1755, épouſa, en 1764, *Claudine-Octavie Cholier*, fille de *Louis-Hector Cholier*, Chevalier, Préſident de la Cour des Monnoies de Lyon, & d'*Antoinette Panelly de la Valette*, dont :

1. Laurent-François, né le 14 Août 1775, mort en nourrice, au Château de Grigny en Lyonnois;
2. Et Guillemette-Antoinette Charrier, née le 22 Juin 1765.

XIV. Jacques-Catherin Charrier de la Roche, Chevalier, troiſième fils de Guillaume, & de *Françoiſe-Thérèſe Duret*, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, par contrat du 13 Février 1775, *Suſanne-Chriſto-*

phe dë la Fraſſe-de-Seynar, fille de Meſſire *Claude de la Fraſſe*, Chevalier, Seigneur de Sury-le-Comtal, en Forez, Seynas, Saint-Romain, le Puy, & de *Madeleine de Cavaſſe de Lery*, dont:

GUILLEMETTE-HIPPOLYTE CHARRIER, née le 16 Décembre 1775.

Les armes: *d'azur, à une roue d'or, ſurmontée d'un lambel de trois pendans de même.* Deviſe: *Semper in orbitâ.*

* CHARRITE, famille originaire du Béarnois. La Terre de *Charrite*, appelée la *Poteſtarie de Charrite*, ſituée dans la Vicomté de Soule, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mars 1743, enregiſtrées le 7 Mai ſuivant au Parlement de Pau, en faveur de JEAN-VINCENT DE CHARRITE, Chevalier.

Les armes: *d'azur, à trois épées d'or en pal, aboutées d'un trèfle de même, celle du milieu appointée vers le chef, les deux autres vers la pointe.*

CHARROLES: *d'azur, au bourdon d'or en pal, accoſté de deux coquilles de même.*

CHARRY, dans le Nivernois, famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, qui porte: *d'azur, à une croix ancrée d'argent.*

* CHARS, dans le Vexin-François, Diocèſe de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Janvier 1605, enregiſtrées le 25 Février ſuivant, en faveur de *Jacques de la Guesle*, Procureur-Général au Parlement de Paris. M. *Rivié*, qui en avoit fait l'acquiſition, l'a laiſſée à ſon neveu, Grand-Maître des Eaux & Forêts, dont le fils la poſſède aujourd'hui.

CHARTOGNES, en Champagne. Suivant les titres produits en 1667, devant M. de *Caumartin*, Intendant de cette Province,

LAURENT DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie & Deſcardal en partie, vivant en 1533, épouſa *Marie de Saint-Quentin*, & eut:

1. ADRIEN, qui ſuit;
2. & 3. ETIENNE & JEAN.

ADRIEN DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, Deſcardal, Sorbon, Eſcly & Sons en partie, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Rethel, épouſa *Marie de Beauvais*, dont:

CHRISTOPHE DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie & de Sorbon en partie, qui épouſa *Claude le Danois*, fille de Meſſire *Philibert*, & d'*Yolande de Condé*, de la Maiſon de BOURBON, dont:

1. ADRIEN, qui ſuit;
2. Et JEAN, Seigneur & Vicomte de Pernant, de Montigny, Survingenne & de Provenchères, qui n'a point eu d'enfans mâles de *Suſanne de Mérode*.

ADRIEN DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, Bertoncourt, Montigny, Survingenne, Sorbon & Tourteron en partie, épouſa *Claude de Mérode*, fille de Meſſire *Charles de Mérode*, Chevalier, Seigneur de Brécy, Montigny, Survingenne, Baron de Saint-Thibault, & de *Suſanne de Joyeuſe*, de la Maiſon de *Grandpré*. De ce mariage ſont iſſus:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. & 3. JEAN & FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Tourteron, actuellement au ſervice.

CLAUDE DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, de Bertoncourt, Leſcy, Pernant, & de Sorbon en partie, a épouſé *Françoiſe de Montbel*, fille de *Jean de Montbel*, Chevalier, Seigneur de Leſcy, ou Leſey, & de *Françoiſe de Toupet*, dont:

1. & 2. CHARLES-CLAUDE & LOUIS DE CHARTOGNES.

Article dreſſé ſur une copie de maintenue de nobleſſe légaliſée.

CHARTON. Selon l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 125, cette famille porte: *de gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

CHARTRAIRE, en Bourgogne: *de gueules à une tour d'or.*

CHARTRAIRE DE BIERRE. FRANÇOIS DE CHARTRAIRE, Comte de Montigny & de Bierre, Conſeiller honoraire à Dijon, épouſa *Benigne de la Michaudière*, dont:

GABRIEL-BENIGNE DE CHARTRAIRE, Marquis de Bourbonne, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, qui épouſa, le 7 Janvier 1737, *Jeanne-Guillemette Bouhier*, fille du célèbre Préſident *Jean Bouhier*, & de *Claude-Marie Bouhier*.

* CHARTRES. Ce Comté, après la mort de THIBAUT, dit *le Jeune*, Comte de Blois & de Chartres, échut à ELISABETH DE BLOIS, ſa

tante, fille de THIBAUT Ier, dit *le Bon*, Comte de *Blois*. Après la mort, ſans enfans, de ſa fille MAHAUD, ce Comté fut poſſédé par *Jean de Châtillon*, fils de *Hugues*. *Jeanne de Châtillon*, fille de *Jean*, le vendit en 1286 au Roi PHILIPPE *le Bel*, qui le donna en 1293 à ſon frère *Charles*, Comte de Valois. PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, le réunit une ſeconde fois à la Couronne. FRANÇOIS Ier l'érigea en *Duché* en 1528, en faveur de *Renée de France*, Ducheſſe de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la ſomme de 2550 écus d'or. Quelques Ecrivains prétendent que cet engagement avoit déjà été effectué ſous le règne de LOUIS XII, prédéceſſeur de FRANÇOIS Ier. *Anne*, fille de *Renée de France*, porta le Duché de Chartres à ſon ſecond mari, *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours, père de *Henri*, qui, par tranſaction du 26 Août 1623, remit ce Duché au Roi LOUIS XIII, qui le donna en ſupplément d'apanage à ſon frère JEAN-BAPTISTE-GASTON, Duc d'Orléans, mort en 1660. En 1661 le Duché de Chartres fut érigé en *Pairie*, & donné par le Roi LOUIS XIV à PHILIPPE DE FRANCE, ſon frère, triſaïeul du Duc d'Orléans d'aujourd'hui, dont le fils unique porte le nom de *Duc de Chartres*, & ce Duché eſt compris dans l'apanage de la Maiſon d'Orléans. Voy. ORLEANS.

CHARTRES, ancienne Maiſon du Beauvoiſis, éteinte dans le XVe ſiècle, laquelle a donné un Grand-Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, un Cardinal, Archevêque de Reims & Chancelier de France.

JEAN DE CHARTRES, Seigneur d'Onze-en-Bray, en Beauvoiſis, eſt le premier dont il ſoit fait mention.

HECTOR DE CHARTRES, ſon fils, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron de Chênedoré, Grand-Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de Normandie en 1389, mourut à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415, laiſſant entr'autres enfans :

RENAUD DE CHARTRES, d'abord Chanoine, puis Doyen de Saint-Pierre de Beauvais en 1404, Camérier & Référendaire du Pape, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Evêque de Beauvais, puis pourvu de l'Archevêché de Reims en 1414, Lieutenant du Roi & du Dauphin au Pays de Languedoc, Lyonnois & Mâconnois, par Lettres du 16 Août 1418, enſuite créé Chancelier de France, par Lettres du 28 Mars 1424. Il ſacra le Roi CHARLES VII dans l'Egliſe de Reims, le 17 Juillet 1429, en préſence de la Pucelle d'Orléans. En reconnoiſſance de ſes grands ſervices, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut au Concile général tenu à Florence par le Pape EUGÈNE IV, le 28 Décembre 1439; MM. de Sainte-Marthe diſent le 15 des calendes de Janvier. Il mourut ſubitement à Tours le 4 Avril 1443, où il étoit allé trouver le Roi, pour traiter de de la paix avec l'Angleterre ;

Et HECTOR, qui ſuit.

HECTOR DE CHARTRES, Seigneur d'Onze-en-Bray, l'un des quatre Chaſſiers de l'Egliſe de Chartres, le dernier de cette Maiſon, mourut en 1418, laiſſant d'*Antoinette de Hémery* :

ISABEAU DE CHARTRES D'ONZE-EN-BRAY, mariée à *Antoine de Lévis*, Comte de Villars. Voy. l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 400.

Les armes : *d'argent, à 2 faſces de gueules.*

CHASOT (DE). Cette ancienne famille, originaire de Salives, près Dijon, a pour auteur

I. JEAN-WORLE DE CHASOT, qui commandoit une Compagnie de 50 hommes dans le Château de Salives, & à Saint-Laurent au Val de Suzon, près Dijon & Talant, en 1273, pour le ſervice de ROBERT II, Duc de Bourgogne, auquel il donna des preuves de ſa valeur & de ſa fidélité. Ce Prince, *pour & en récompenſe de ſon mérite & de ſes talens militaires*, lui fit don des droits *de tierce & de dîme* ſur différens cantons voiſins de Salives. Ce droit, d'autant plus honorable en ce qu'il le partageoit avec ſon Souverain, devint pour lui un témoignage toujours exiſtant de ſes anciens ſervices, & un titre inconteſtable pour ſes deſcendans.

Les malheurs des guerres civiles, qui déſolèrent Salives & les environs, & leur firent perdre la plus grande partie de leurs biens & titres, ont au moins laiſſé ſubſiſter cette preuve de leur nobleſſe & antiquité. Il avoit épouſé *Rébecca*, dont il eut :

II. JEAN DE CHASOT, Ier du nom, Ecuyer, qui fut auſſi Capitaine du Château de Salives, & épouſa noble *Eglantine*, dont il eut :

Huit fils ;
BÉNIGNE, qui ſuit ;
Trois autres fils ;

Et deux filles, Religieuſes.

III. Bénigne de Chasot, Ier du nom, Ecuyer, devint par la mort de ſes onze frères, tués au ſervice du Duc de Bourgogne, leur héritier, & teſta en 1362 en faveur de ſes deux fils. Par ce teſtament, écrit en ancien langage bourguignon, dont une copie collationnée par *la Porte* & *le Sueur*, Tabellions Royaux à Caen, le 27 Août 1673, a été produite la même année, lors de la recherche des nobles, Bénigne de Chasot rapporte entr'autres choſes ce qui ſuit, concernant l'origine de ſa famille: *J'ai ſu*, dit-il, *de* Jean, *mon père, que nous deſcendons de ce* Jean-Worle de Chasot, *qui commandoit* 50 *ſoldats pour* Robert II, *Duc de Bourgogne, en* 1273, *dans le Château de Salives, & à Saint-Laurent au Val de Suzon, près Dijon & Talant.* Jean, *mon père, eut* 12 *fils, dont je ſuis le neuvième né, & maintenant ſeul, mes onze frères ayant été tués au ſervice d'*Eudes, IVe *du nom, Duc de Bourgogne, qui en reſſentit bien de la douleur par le ſouvenir de ſon amitié pour l'ancien* Jean-Worle de Chasot, *qu'il avoit connu, & auquel* Robert II, *ſon père, avoit accordé pour lui & ſes hoirs mâles*, à cauſe de ſa vaillance & des grands ſervices qu'il lui avoit rendus, *le beau privilège de prendre & partager avec lui, dans le voiſinage de Salives, les droits de* tierce & de dîme, *dont maints autres nobles avoient eu grande jalouſie*, &c. Bénigne de Chasot avoit épouſé noble *Chrétienne*, dont:

1. Claudo, qui ſuit;
2. Et Worle, qui mourut ſans poſtérité d'*Anne le Grand*.

IV. Claudo de Chasot commandoit dans le fort de Talant. Il paroît, par l'extrait d'une ſommation faite le mercredi avant Pâques l'an 1387, par *Jean de Foiſſy*, Ecuyer, Bailli de la Montagne, dont une copie collationnée à ſon original le 30 Août 1630 a été produite en 1673, lors de la recherche des nobles, *que les hoirs de* Chasot *jouiſſoient alors de droits, immunités & franchiſes, comme étant au-deſſus des autres habitans, par l'ancienneté de leur nobleſſe, ainſi que des dîmes antérieurement accordées à leurs ancêtres ſur différens héritages ſis près de Salives, qui tierçoient, lors de la moiſſon, avec le Duc.* Il épouſa noble *Suſanne Pillot*. Le Duc Philippe *le Hardi* & la Ducheſſe de Bourgogne aſſiſtèrent à leurs noces. De cette alliance vint entr'autres enfans:

V. Odot de Chasot, Ecuyer, qui épouſa *Claude de la Veſvre*, de la Maiſon de *Roye*, d'une branche de laquelle étoit *Charles de Roye*, Comte de Roucy, marié à *Madeleine de Mailly*, Dame de Conti, dont les deux filles & héritières, *Eléonore* & *Charlotte de Roye*, ſont entrées par mariages dans les Maiſons de Bourbon-Condé & de *la Rochefoucauld*. Il eut:

1. Colin, qui ſuit;
2. Et Bénigne, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine, auteur de deux branches, rapportées plus loin.

VI. Colin de Chasot, Ecuyer, qui fut Chambellan de Charles *le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, Capitaine de Salives, vivoit encore le 4 Février 1528, ainſi qu'il paroît par un contrat de vente paſſé devant *Guyot Dehors*, Notaire à Châtillon-ſur-Seine, tant par lui, que par Bénigne de Chasot, ſon frère, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine. Il eut pour fils unique de *Toinon de Saumaiſe*, de la Ville de Dijon:

VII. Jean de Chasot, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Champlitte & de Laborde, qui, par retrait lignager, conjointement avec Nicolas de Chasot, Ecuyer, ſon couſin germain, & par acte paſſé devant *Guyot Dehors*, Notaire à Châtillon-ſur-Seine, le 20 Janvier 1529, retira le contrat de vente qui avoit été paſſé, en 1528, par leur père & oncle. Il eut d'*Hélène Fyot*:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Et Bénigne, qui vivoit encore le 3 Avril 1540, qu'il partagea avec ſon frère aîné la ſucceſſion de leur père & mère.

VIII. Bernard de Chasot, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Talmé, Mornay, Pouilly & Oſſay, commandant une Compagnie pour le ſervice du Roi, & Grand-Gruyer de Bourgogne, vendit certains héritages qui lui étoient échus par le partage fait entre lui & Bénigne de Chasot, Ecuyer, ſon frère, des biens provenans des ſucceſſions de leur père & mère, par-devant *Jean Pétaut*, Notaire-Royal-Juré à Châtillon-ſur-Seine, le 3 Avril 1540, & fonda en 1556 une Chapelle dans l'Egliſe de l'ancien Château de la Ville de Salives, où l'on voyoit encore en 1639 ſes armes ſur les anciennes tombes, ſuivant qu'il eſt conſtaté par le procès-verbal qui en fut dreſſé,

le 6 Novembre 1640, par les Lieutenant-Général, Procureur du Roi, & autres Officiers du Bailliage de la Montagne. Il eut de *Chriſtine de Rébillier:*

1. Bernard, mort ſans poſtérité;
2. Et Bénigne, qui ſuit.

IX. Bénigne de Chasot, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Grandbois, Talmé, &c., homme d'armes des Ordonnances du Roi au Régiment de Ténicey, vendit certains héritages, par contrat paſſé devant *Loigerot*, Notaire Royal à Châtillon-ſur-Seine, le 3 Décembre 1558; & ſuivant un certificat, délivré par les Prieur & Religieux Cordeliers dudit lieu de Châtillon-ſur-Seine, le 20 Mai 1593, il paroît que, pour & au nom de Bernard, ſon fils, qui ſuit, il fonda & poſa la première pierre du bâtiment nouveau dudit Couvent, dont il étoit fondateur. Il épouſa *Marguerite Siredey*, dont:

X. Bernard de Chasot, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Grandbois, & de la Cour-Saint-Georges, qui vendit par contrat paſſé devant *Nicolas Maſſieurt*, Notaire & Garde-Notes à Dijon, le 3 Octobre 1615, une maiſon provenant de la ſucceſſion de feu ſon père. Il fut le premier de ſa branche qui s'établit en Normandie, & lors de la recherche de la nobleſſe, il obtint des Lieutenans & Procureurs-Généraux de Salives & de Châtillon-ſur-Seine en Bourgogne, les atteſtations & dépoſitions juridiques, dont nous avons ci-devant parlé, par leſquelles il conſtata l'ancienneté de ſa nobleſſe, & que ſes aïeux employés, ſans interruption, dans les armées des Ducs de Bourgogne, avoient conſervé le même droit de dîme, accordé par Robert II à Jean-Worle de Chasot, ci-devant cité, dont ils jouiſſoient encore au commencement du XVIIe ſiècle, & qu'ils partageoient alors avec le Roi. D'après ces atteſtations intervinrent l'Arrêt du Conſeil du 10 Mai 1642, & les trois jugemens des 21 Juillet ſuivant, & 14 Mai & 20 Juin 1646, rendus par les Sieurs de la Poterie & du Tronchan, Intendans & Commiſſaires, qui le maintinrent dans tous les privilèges de ſa nobleſſe. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Enoch Coſtil* & *Jacob de la Perelle*, Tabellions Royaux en la Sergenterie d'Oiſtréhan, le 15 Septembre 1630, *Eliſabeth le Tenneur*, qui lui apporta en dot les Terres & Seigneuries de Vary & d'Eſcorches, fille de *Jean le Tenneur*, Ecuyer, Sieur de Langrune, Eſcorches, Vary & autres lieux, & de *Catherine le Petit*. Il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Marc-Antoine, Ecuyer, Seigneur de Tailleville, mort ſans alliance;
3. Catherine, qui épouſa, par contrat reconnu devant les Notaires de Caen, le 31 Août 1648, *Claude de Vigneral*, Chevalier, Seigneur & Baron de Ry. Ce contrat fut paſſé en préſence de Henri de Chasot, Ecuyer, Seigneur de Vice, Conſeiller & Aumônier du Roi; de noble *Marie Duneau*, veuve de Pierre de Chasot, Doyen des Maîtres des Comptes de Dijon, Fondatrice du Couvent des Carmélites de Châtillon-ſur-Seine; de *Jean Siredey*, Conſeiller du Roi à Dijon; d'*Antoine de Chaſans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & autres;
4. Et Valentine, qui épouſa, par contrat reconnu devant les Notaires de Caen, le 22 Décembre 1654, *Charles-Thomas de Morant*, Chevalier, Seigneur & Baron de Biéville en Auge, & Maréchal-de-Bataille aux Armées du Roi. Ce contrat fut paſſé en préſence d'Achille de Longueval, Chevalier, Seigneur de Manicamp, Lieutenant-Général des Armées du Roi; de Jacques de Franquetot, Conſeiller d'Etat & Abbé de Bolon; de Pierre de Rozevignan, Chevalier, Seigneur de Chamboy, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Caen; de Henri de Chasot, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Beauregard, Capitaine au Régiment de Marolles, & Lieutenant-de-Roi de Thionville; de Claude de Chasot, Conſeiller du Roi au Parlement de Metz, & autres.

XI. Jean de Chasot, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Grandbois & de la Cour-Saint-Georges, Seigneur & Patron du chef de ſa mère, de Vary & d'Eſcorches, obtint, lors de la recherche des nobles, un Arrêt au Conſeil le 27 Janvier 1673, par lequel lui & Marc-Antoine de Chasot, ſon frère, conjointement avec Henri de Chasot, leur couſin, Capitaine au Régiment de Marolles, furent maintenus en leur nobleſſe et qualité d'*Ecuyer*, ſans avoir égard au jugement précédemment rendu contre eux par défaut, par M. de *Chamillart*, Commiſſaire départi en la Généralité de Caen. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Olivier* & *Jean Bougon*, Tabellions à Caen, le 3 Avril 1673, *Catherine Hüe*, fille de *Jean-Baptiſte Hüe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-

Jean, & de noble *Anne de Durand,* dont il eut :

1. Thomas-Louis, qui ſuit ;
2. Anne-Jean-Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Georges*, rapportée ci-après ;
3. Thomas, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Louvigny, mort ſans alliance ;
4. Et Catherine, mariée, le 10 Juillet 1702, à *Simon de Boulot*, Ecuyer, Sieur du Perron.

XII. Thomas-Louis de Chasot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vary & d'Eſcorches, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Louvigny, épouſa, par contrat paſſé le 27 Février 1709, & reconnu devant *Jacques Floguet*, & *François Boullin*, Notaires Royaux à Caen, le 1er Septembre 1727, *Claude de Prépetit*, fille de *Gervais de Prépetit*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahan, & de noble *Simonne Radulph*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Gervais-Jean-Thomas, qui ſuit ;
2. Isaac-François-Edmond, rapporté après ſon frère ;
3. 4. 5. & 6. Quatre autres fils, morts au ſervice du Roi ;

Et trois filles.

XIII. Gervais-Jean-Thomas de Chasot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vary & d'Eſcorches, a ſervi dans les armées de Sa Majeſté. Il a épouſé, par contrat paſſé le 1er Septembre 1739, reconnu devant *Jean-Michel le Sage*, Notaire-Royal à Argentan, le 1er Mars 1749, noble *Catherine-Renée de Coifferel*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Méheudin, fille de *Claude de Coifferel*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, Trémont, Coucey, &c., & de *Françoiſe-Catherine-Renée Duffour*. De ce mariage ſont nés :

1. Claude-Gervais-Jean, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Royal-Naſſau, Huſſards, marié, en Janvier 1772, à *Marguerite-Pamphile de Prébois ;*
2. René-Antoine, Ecuyer, ci-devant Page du Roi en ſa Grande-Ecurie, & aujourd'hui Lieutenant dans le Corps des Carabiniers ;
3. Et Marie-Catherine-Antoinette, mariée, le 15 Mai 1767, à *Robert-François du Faguet*, Ecuyer, Seigneur de Monbert, Chevalier de Saint-Louis, & Major des Ville & Citadelle du Havre-de-Grâce.

XIII. Isaac-François-Edmond de Chasot, Ecuyer, ſecond fils de Thomas-Louis, & de

Claude de Prépetit, Droſſart de Koſtin en Poméranie, & de Plettenberg en Weſtphalie, a été décoré de l'Ordre Militaire du Mérite en Pruſſe, où il a ſervi avec diſtinction depuis 1734, juſqu'au moment de la rupture de cette Puiſſance avec la France : depuis il a été élu Commandant de Lubeck & de ſes forteresſes, enſuite Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté le Roi de Danemark, Grand-Croix de l'Ordre-Royal & Militaire de Saint-Stanislas de Pologne, & a épouſé, par contrat du 17 Juillet 1760, *Marie-Camille*, née Comteſſe de *Torelli*, dont :

1. Frédéric-Ulric, Ecuyer, né le 8 Juin 1761, & tenu ſur les fonts de Baptême, par LL. MM. le Roi de Pruſſe & la Reine de Suède ſa ſœur ; Lieutenant d'Artillerie au ſervice de Pologne ;
2. Et Louis-Auguste-Frédéric-Adolphe, Ecuyer, né le 10 Octobre 1763, & tenu ſur les Fonts de Baptême par le Duc de Holstein-Eutin, Evêque de Lubeck, & les Ducs & Ducheſſes de Mecklenbourg-Strélitz ; Enſeigne des Gardes de Lithuanie, au ſervice de la même Couronne.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Georges, *iſſue de celle des Seigneurs de* Grandbois, d'Escorches, &c.

XII. Anne-Jean-Pierre de Chasot, Ecuyer, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, & de *Catherine Hüe*, épouſa, par contrat paſſé le 28 Novembre 1710, reconnu devant *Henri Thorel* & *Jean Brunet*, Tabellions Royaux en la Vicomté d'Auge, pour les ſièges de Crevecœur & Cambremer, le 1er Avril 1711, *Françoiſe Martin*, veuve de *Jean Onfroy*, Ecuyer, & fille de *Charles Martin*, Ecuyer, Seigneur d'Eſcotils, & de *Renée Hubert*, dont :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Et Catherine-Françoise-Charlotte, mariée le 1er Juillet 1734, à *Jean-Baptiſte-Daniel de Piedoüe*, Ecuyer, Seigneur d'Héritot.

XIII. Jean-François de Chasot, Ecuyer, devint par ſon mariage Seigneur & Patron des Terres de Mutrecy & de Miſſy : la dernière provenant des ſucceſſions de *Pierre-Auguſtin de Durand*, Ecuyer, Seigneur de Miſſy, Procureur-Général au Parlement de Normandie, & de *Pierre-Jean-Baptiſte de Durand*, Evêque d'Avranches, couſins iſſus de germain du Sieur *Hüe* ſon beau-père. Il épouſa, le 1er Oc-

tobre 1734, *Marie-Anne-Françoiſe Hüe*, fille de *Pierre-Louis-Auguſtin Hüe*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mutrecy, & de noble *Marie-Françoiſe Cornière*. Ses enfans ſont :

1. François-Jean, Ecuyer ;
2. Jean-Pierre-François, Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandre ;
3. Marie-Catherine, mariée, le 15 Février 1763, à *Marc-Antoine-Louis de Livet*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Barville ;
4. & Françoise-Augustine-Aimée de Chasot, mariée, le 14 Décembre 1770, à Meſſire *Jean-Louis de Giverville*, Seigneur de Saint-Aubin de Scellon, fils de Meſſire *Antoine*, Ecuyer, & de noble *Marguerite-Madeleine Deſſon*.

AUTRE BRANCHE.

Elle a pour auteur :

Bénigne de Chasot, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine, deuxième fils d'Odot, & de *Claude de la Veſvre*, qui eut pour deſcendans

Henri de Chasot, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, Capitaine au Régiment de Marolles, & Lieutenant-de-Roi de Thionville ;

Henri de Chasot, Ecuyer, Seigneur de Vice, Conſeiller & Aumônier du Roi ;

Et N... de Chasot, mort en 1727, premier Préſident du Parlement de Metz, qui laiſſa :

Louis-Bénigne de Chasot, Chevalier, Seigneur de Cougy, Brouſſy, &c., Préſident à Mortier au Parlement, qui épouſa, le 21 Août 1732, *Marie-Catherine de Montholon*, dont :

Elisabeth-Marguerite de Chasot, mariée, le 29 Juillet 1761, à *René de Chopin*, Seigneur d'Arnouville.

BRANCHE
iſſue de la précédente, & établie aux Andelys.

Elle eſt aujourd'hui repréſentée par

Pierre-Henri de Chasot, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Pacaroni*, dont :

Thomas de Chasot, Ecuyer, &c.

Généalogie dreſſée conformément aux titres communiqués au Juge d'Armes de France, pour faire recevoir René-Antoine de Chasot aux Pages du Roi, aujourd'hui Lieutenant dans le Corps des Carabiniers.

Les armes, ſuivant le brevet d'enregiſtrement à l'*Armorial de France*, du 4 Février 1697, ſont : *d'azur, au chêne d'argent, poſé ſur une terraſſe de même, & accoſté de deux lions d'or, enchaînés d'argent au haut du fût de l'arbre, ayant les têtes contournées.*

CHASPOUX, ancienne nobleſſe originaire de Bretagne, & établie en Touraine depuis le XV^e ſiècle, où elle tient un rang conſidérable & a pris des alliances avec les familles les plus diſtinguées de la Province.

Jacques Chaspoux, I^er du nom, Conſeiller d'Etat par brevet du 5 Janvier 1649, rendit hommage au Roi le 14 Novembre 1644, de la Châtellenie de *Verneuil* en Touraine, relevante immédiatement du Roi, à cauſe de ſon Comté de Loches. Il avoit épouſé, le 30 Octobre 1634, *Eſther-Marie d'Archambault*, fille de *Jean*, Grand-Bailli d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, & de *Marie Faure*, couſine germaine du fameux Père *Faure*, Abbé & Réformateur des Chanoines Réguliers de Sainte-Geneviève. Il eut entr'autres enfans :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Marie-Madeleine de Chaspoux de Verneuil, morte en 1718, qui épouſa *Jean Bochart*, VIII^e du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, Intendant de la Marine au Havre-de-Grâce.

Jacques Chaspoux, Seigneur de Verneuil, Lieutenant des Gardes-du-Corps de feu Monſieur, frère unique du Roi Louis XIV, eut de *Claire Renaudot* :

1. Eusèbe-Jacques, qui ſuit ;
2. Et Catherine Chaspoux de Verneuil, mariée à *François de Barbançois*, Marquis de Sarzay en Bourbonnois, dont poſtérité.

Eusèbe-Jacques Chaspoux de Verneuil, Secrétaire de la chambre & du cabinet du Roi, Introducteur des Ambaſſadeurs & des Princes étrangers, a obtenu l'érection en *Marquiſat* de la Châtellenie de *Verneuil*, avec union de la Vicomté de *Betz*, de la Baronnie du *Roullet*, des Châtellenies de *Sainte-Julite*, de *Chaumuſſay* & de *Saint-Flovier*, de la Seigneurie de l'*Etang-lès-Betz*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1746, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 27 Janvier & 7 Juillet 1747, & au Bureau des Finances de Tours le 17 Mars 1749. Le Marquis de Verneuil eſt mort le 2 Janvier 1747, & avoit épouſé, le 17 Avril 1719, Demoiſelle *Bigres*, fille de *Paul-François*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & de *Félix Prat*, dont :

Eusèbe-Félix de Chaspoux, Marquis de Verneuil, Grand-Echanſon de France, Comte

de Loches, Vicomte de Betz, Baron du Roullet, Seigneur de Saint-Flovier, Sainte-Julite, &c., né le 1er Septembre 1720, Introducteur des Ambaſſadeurs le 18 Mai 1743, charge dont il s'eſt démis volontairement le 30 Janvier 1756, & retenu Secrétaire du Cabinet du Roi avec exercice en 1747, puis Grand-Echanſon le 23 Janvier 1756. Il épouſa (contrat ſigné par le Roi, la Reine & la famille Royale, le 17 Mai 1743, & d'après diſpenſe de parenté obtenue du Pape Benoît XIV, le 14 Avril précédent), *Anne-Adélaïde de Harville*, morte le 29 Juillet 1761, à Paris, âgée de 35 ans, fille d'*Anne-François*, Marquis de Harville, Seigneur de la Celle, Beaumoret, Champ-Houdry, Voiſe, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Anne de Boucher de Livry*, dont :

1. Adélaïde-Louise-Félicité, née le 24 Avril 1744, mariée, par contrat du 29 Avril 1764, à *Charles-Gabriel-René d'Apelvoiſin*, Marquis de la Roche du Maine, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;
2. Marie-Charlotte-Gabrielle, née le 26 Août 1749 ;
3. Anne-Isabelle-Michelle, dite *Mademoiſelle de la Celle*, née le 1er Septembre 1751, mariée, par contrat du 25 Janvier 1769, à *René-Louis-Charles*, Marquis de *Menou*, né le 9 Octobre 1746, Enſeigne des Gendarmes Bourguignons ;
4. Louise-Félicité, dite *Mademoiſelle de Sainte-Julite*, née le 21 Février 1755 ;
5. Et Anne-Pauline, dite *Mademoiſelle du Roullet*, née le 22 Juin 1761.

Les armes : *d'azur, au pélican d'or dans ſon aire ; au chef couſu de gueules, chargé de trois croiſſans montans d'argent.*

CHASSAGNE, famille noble qui a poſſédé des biens en Berry, originaire de la Baſſe-Marche, où elle poſſédoit anciennement un fief, appelé *la Chaſſagne-Coudour*, ſitué au-dedans de la Paroiſſe & Marquiſat de Magnac en Baſſe-Marche, à une lieue de Dorat. Elle ſubſiſte en la perſonne de

Jacques de la Chassagne, Ecuyer, Seigneur de *Drouilles*, en la Paroiſſe de Blein, Seigneurie qui fut portée en mariage à

N... de la Chassagne, par *Jeanne de Jovion*. Ils eurent :

N... de la Chassagne, qui ſuit ;

N... de la Chassagne, nommé *le Chevalier de la Chassagne*, Capitaine au Régiment de la Marche-Prince, Chevalier de Saint-Louis ;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

N... de la Chassagne a épouſé 1° *N.... de Leſcours*, qui ne lui a pas laiſſé d'enfans ; & 2° *N... de Roffignac*, de la branche de *Sannat*, dont :

Un fils, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de la Marche-Prince ;
Et une fille.

Les armes : *d'azur, à deux faſces d'or, accompagnées de cinq étoiles de même, deux en chef, deux entre les deux faſces & une en pointe.*

CHASSART : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſſans d'argent, & en pointe d'une roſe de même.*

CHASSÉ (de) en Bretagne. N... de Chassé eut pour enfans :

Jean-Henri, qui ſuit ;
Et Claude-Louis-Dominique, Chevalier, Seigneur du Ponceau, né à Rennes en 1698.

Jean-Henri de Chassé fut maintenu avec ſon frère dans leur nobleſſe par arrêt du Conſeil du 24 Avril 1739, & par Lettres-Patentes des mêmes mois & an, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Nantes, & à la Généralité des Finances de Bretagne, au mois de Juin 1739. Il épouſa *Jeanne Hubert*, dont :

Jean-Joseph de Chassé, Chevalier, Seigneur des Chênayts, chef des nom & armes, Ingénieur des Ponts & Chauſſées, né en 1728.

Les armes : *de gueules à ſix alérions d'argent*, 3, 2 & 1.

CHASSENOUS, *aliàs* Chaussenous, en Languedoc, ancienne famille que l'on croit éteinte, & de laquelle étoient Jean de Chaussenous, marié à *Jeanne de Hautpoul*, avec laquelle il vivoit vers la fin du XVe ſiècle, & tige des Seigneurs de *Villesliſſes*, dont on ne trouve plus de veſtiges au milieu du XVIIe ſiècle ; & Claire de Chaussenous, Dame de Peyriac & de Molleville, qui étoit mariée à *Bertrand de Seguier*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, lors de la donation qu'elle fit de la Terre de *Molleville* à *Nicolas-Bertrand de Seguier*, ſon fils, Conſeiller au même Parlement. Elle étoit tante de Jean de Chaussenous, Chevalier, Seigneur de Villesliſſes, père de Claude de Chaussenous, Chevalier, Seigneur de Villesliſſes, ma-

rié, 1° ſans enfans, par contrat paſſé devant *J. Thuriès*, Notaire de Saint-Julien de Gras-Capon, le 7 Janvier 1592, à *Philippette d'Auriol-Roumens*, fille de *Julien*, & de *Roſe de la Bailie*; & 2° auſſi ſans enfans, à *Guillemette de Raymond*.

CHASSONVILLE, branche de MALLIER, famille noble, qui a contracté d'illuſtres alliances, & qui a donné deux Maréchaux-de-Camp, deux Evêques, l'un à Troyes & l'autre à Tarbes; & deux Conſeillers d'Etat, dont l'un devint Contrôleur-Général des Finances, & l'autre Ambaſſadeur à Veniſe. Voy. MALLIER.

CHASSY, Seigneur du Marais, en Berry: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHASTAIN, en Dauphiné: *d'argent, au lion de gueules, traverſé d'une faſce d'azur, chargée de trois croiſettes d'or.*

CHASTAN, en Provence. Le Roi LOUIS XV, en conſidération des ſervices qu'ANDRÉ CHASTAN DE LA FAYETTE, Docteur ès Droits, & Avocat au Parlement de Provence, avoit rendus à l'exemple de ſes ancêtres à la ville d'Apt en qualité de Recteur des Hôpitaux, lui a accordé des lettres de nobleſſe données à Verſailles au mois de Février 1755. Elles ont été enregiſtrées aux regiſtres du Parlement d'Aix le 16 Janvier 1756. ANDRÉ DE CHASTAN a épouſé *N... Vincens*, des Seigneurs de *Savouilhan*, de laquelle il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules, accoſtée de deux tours d'argent, maçonnées de ſable (Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 256).

✠ CHASTEIGNIER, en Poitou. La généalogie de cette ancienne Maiſon, d'abord imprimée à Paris, en 1634, par les ſoins du célèbre André Ducheſne, Géographe du Roi, vient d'être dreſſée de nouveau ſur les pièces juſtificatives rapportées par Ducheſne, ſur pluſieurs autres chartes anciennes, d'après les titres originaux, monumens & documens authentiques, par M. Clabault, auteur, en 1764, du *Tableau généalogique de l'auguſte maiſon de France*, &c.; elle a été imprimée in-4° chez Lottin l'aîné, imprimeur du Roi & de la ville, à Paris.

Cette Maiſon tient un rang des plus notables dans la Province du Poitou, a produit, dans tous les temps, d'illuſtres Capitaines, dont un grand nombre tués à la guerre, en combattant généreuſement pour le Roi, la Religion & la Patrie. Pluſieurs ont été décorés du Collier de l'Ordre du Roi, & un a été fait Chevalier du Saint-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1583; & l'on trouve, dans les alliances de cette Maiſon, des veſtiges continuels de l'ancienne chevalerie. La généalogie que nous allons donner n'eſt qu'un extrait abrégé, qui remonte à

I. GISLEBERT CHASTEIGNIER, Ier du nom, Chevalier, qui vivoit ſous le règne de PHILIPPE Ier, qui monta ſur le trône en 1060. Il ſouſcrivit avec Guy, fils de Guy de Montlhéry, Gautier, fils de Guy de Ris, Hubert de Palaiſeau, & d'autres Seigneurs, à la fondation du Prieuré de Saint-Chriſtophe de Château-Fort, dépendant de l'Abbaye de Bourgueil, ce qui fut confirmé par le même Roi en 1068. Le nom de ſa femme eſt inconnu, mais on lui donne pour fils

II. FOUCAULT CHASTEIGNIER, contemporain des Rois PHILIPPE Ier & LOUIS VI, dit *le Gros*, qui vivoit encore en 1115, ſuivant une charte de Guillaume, Evêque de Périgueux, datée du 15 des Calendes de Mai de cette année, concernant la fondation & dotation de l'Abbaye de Sainte-Marie de Ligueux, où il eſt au nombre des bienfaiteurs actuels de cette Abbaye avec ſes enfans, qui furent:

1. HÉLIE, qui ſuit;
2. ARNAUD, qui floriſſoit en 1115;
3. Et PIERRE CHASTEIGNIER, mentionné avec ſes frères dans la charte de fondation ci-deſſus mentionnée.

III. HÉLIE CHASTEIGNIER, mentionné avec ſon père & ſes frères dans la même charte de fondation de l'Abbaye de Ligueux, eut de ſa femme, qui n'eſt pas nommée:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. GUILLAUME, nommé dans un titre de l'Abbaye d'Abſie;
3. Et PIERRE CHASTEIGNIER, qui fut un des témoins d'une fondation faite avant 1168, en faveur des Religieux de l'Abbaye d'Abſie, & de leur Abbé. On le croit, avec aſſez de fondement, l'auteur des Seigneurs de *Haut-Caſtel*, de *Loubéjac*, de *Caſſe-Martin*, de *Sainte-Foy* & autres, ſubſiſtans encore dans le Quercy & ailleurs; ſuivant la gé-

néalogie de cette Maiſon, rédigée ſur les Mémoires de l'Abbé CHASTEIGNIER, Archidiacre & Vicaire-Général du Diocèſe de Lombez.

IV. THIBAUT CHASTEIGNIER, Ier du nom, Seigneur de la Chaſteigneraye, en Bas-Poitou, contemporain de Louis VII, dit *le Jeune*, mourut avant 1186, & laiſſa :

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Meilleraye* & de *Saint-Georges-de-Rex*, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, tige de la 15e branche, Seigneurs de *Bougon* & de *la Berlaire*, qui viendra en ſon rang;
4. Et PIERRE CHASTEIGNIER, que Ducheſne donne ſans preuve certaine, & qui paroît avoir été confondu avec ſon oncle ou ſon neveu du même nom.

V. THIBAUT CHASTEIGNIER, IIe du nom, Seigneur de la Chaſteigneraye, né en 1140, amortit en faveur de Regnier, IIIe du nom, Abbé d'Abſie & de ſes Religieux, le don qui leur avoit été fait par Papot & Ménard, de quelques héritages tenus de lui en Fief, ſous condition que ces Religieux prieraient Dieu pour le ſalut de l'âme de ſa femme, naguères décédée; il leur remit encore la taille qu'il avoit ſur le lieu de la Grollière, & mourut avant 1212, laiſſant:

1. THIBAUT, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME CHASTEIGNIER, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſes petits-enfans.

VI. THIBAUT CHASTEIGNIER, IIIe du nom, mourut avant 1246, & laiſſa:

VII. THIBAUT CHASTEIGNIER, IVe du nom, qui rendit foi & hommage à Alphonſe de France, Comte de Poitou, & eſt compris dans le rôle des Seigneurs qui payèrent dans ce tems-là pour la Croiſade de la Terre-Sainte, certaines aides. Il laiſſa:

1. EMERI, qui ſuit;
2. Et THIBAUT CHASTEIGNIER, qui paroit être celui à qui le Pape Grégoire écrivit touchant les deniers levés pour le recouvrement de la Terre-Sainte, après le Concile Général, convoqué à Lyon en 1274.

VIII. EMERI CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Chaſteigneraye, eut ordre de Jean de Sors, Chevalier, Sénéchal de Saintonge, par lettres datées du jour de la Pentecôte 1263, écrites par Alphonſe de France, Comte de Poitou, deſe rendre auprès de ſa perſonne. Il mourut avant 1300, & laiſſa :

1. GUY, Seigneur de la Chaſteigneraye, qualifié Chevalier dans un Arrêt du Parlement de 1307;
2. Et THIBAUT CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Chaſteigneraye, de l'Isleau, du Paſtis, &c., qui épouſa, par contrat du ſamedi Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, *Iſabeau de la Guierche*, d'une des plus anciennes Maiſons du Poitou, fille aînée & principale héritière de *Geoffroy*, Seigneur de la Guierche. Ils n'eurent pas de poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de LA MEILLERAYE *& de* SAINT-GEORGES DE REX.

V. JEAN CHASTEIGNIER, Seigneur de la Chaſteigneraye, ſecond fils de JEAN, Ier du nom, qualifié Chevalier dans un titre de 1207, paroît dans un catalogue des Chevaliers Bannerets de France, dreſſé ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, où il eſt nommé le quatrième après les Comtes d'Eu & de la Marche, & Geoffroy de Leſignem. Il épouſa *Arſent de Réaumur*, Dame dudit lieu, Fief tenu de la Baronnie de Vouvant. Elle vivoit encore veuve en 1246, qu'elle tranſigea avec Jean Jouſſeaume, Prieur de Réaumur. Ils eurent:

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Réaumur, Sérizay, Bourneau, &c., qui épouſa *Olive de Sérizay-de-Bourneau*, fille héritière de *Benoît de Sérizay*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, dont:

   JEAN, mort ſans poſtérité, du vivant de ſon père, & enterré dans l'Egliſe de la Chaſteigneraye;

2. Et GISLEBERT, qui ſuit.

VI. GISLEBERT CHASTEIGNIER, Chevalier, Seigneur de la Meilleraye & de la Lardière, par ſa femme, en rendit hommage en 1259, fut nommé parmi les Seigneurs en 1269, traita avec Alphonſe de France, Comte de Poitou, pour le rachat des Fiefs à merci, & épouſa *N... de la Lardière*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN, Seigneur de la Meilleraye & de la ville de Rex en partie, mort ſans poſtérité;
2. GISLEBERT, qui ſuit;
3. Et GUILLAUME CHASTEIGNIER, auteur de la 12e branche, Seigneurs de *Prinçay*, &c., rapportée plus loin.

VII. GISLEBERT CHASTEIGNIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Meilleraye, étoit

mort dès le Mercredi d'après l'Epiphanie, en 1318. Il avoit épouſé, après 1271, *Jeanne Barrabin*, Dame de Saint-Georges-de-Rex, d'Amuré & autres Fiefs, morte avant 1378, fille de *Guillaume*, & de *Marie de Rex*. Leurs enfans furent :

1. Simon, qui ſuit ;
2. & 3. Gislebert & Jean, qui partagèrent, en 1318, avec leur aîné & leur ſœur, la ſucceſſion de leur père & mère ;
4. Et Marguerite Chasteignier, mariée à *Pierre Barrière*, Chevalier, Seigneur de Saveilles, en Angoumois, dont elle eut un garçon & une fille.

VIII. Simon Chasteignier, Ecuyer, Seigneur de la Meilleraye & de Saint-Georges-de-Rex, rendit hommage au Comte de la Marche, pour raiſon de ſa Terre de Saint-Georges-de-Rex, & mourut en 1327. Il avoit épouſé, avant 1318, *Létice de la Guierche*, qui conſentit au partage que ſon mari avoit fait avec ſes frères. Elle étoit fille de *Geoffroy*, Chevalier, Seigneur de la Guierche. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Simon, auteur de la XIe branche, Seigneurs de *Réaumur* & d'*Antigny*, rapportée plus loin ;
3. Gislebert, qui partagea ſeulement avec ſon frère aîné en 1365 ;
4. Et Jeanne Chasteignier, mariée, après la Fête des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul en 1327, à *Guillaume Rogres*, Ecuyer, fils de *Guillaume*, Chevalier, & de *Jeanne Poupart*.

IX. Jean Chasteignier, IIe du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, prêta ſerment avec les autres Chevaliers au Roi d'Angleterre, en 1361, lors de la délivrance de diverſes Places du Poitou, par le Maréchal de Boucicaut, en vertu du traité de paix, conclu entre ces deux Princes, s'étant trouvé engagé à cauſe de ſa Seigneurie de Rex, dans la guerre qui ſe ralluma en Saintonge contre les Anglois, en 1369 ; il ſervit l'eſpace de 3 mois ſous le Prince de Galles, Duc d'Aquitaine, comme les autres Gentilshommes du pays, en qualité de Chevalier, ayant à ſa ſuite un autre Chevalier, & 7 autres Ecuyers ; mais Jean de France, Duc de Berry, s'étant approché de la Saintonge, il fut l'un des premiers à rentrer ſous l'obéiſſance du Roi Charles V, & le Roi, pour le récompenſer des pertes qu'il avoit ſouffertes, lui

permit d'établir dans la Ville de Saint-Georges un marché tous les lundis de chaque ſemaine, & trois foires à trois différens jours de l'année, ce qui n'eut lieu, à cauſe de l'oppoſition des habitans de Saint-Jean-d'Angely & de Frontenay-l'Abatu, qu'au mois de Septembre 1375. Il étoit mort avant le 17 Mai 1384, & avoit épouſé *Iſabeau de Gourville*, Dame du Lindois, veuve de *Gauvin Chénin*. Elle plaidoit au Parlement en 1401, & vivoit encore en 1405, qu'elle tranſigea pour ſon douaire, à cauſe de ſon premier mari. Elle étoit fille d'*Elie de Gourville*, Chevalier, Seigneur de Gourville-du-Lindois, &c., & de *Marquiſe d'Archiac*. Ils eurent :

1. Hélie, qui ſuit ;
2. Simon, IIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *la Meilleraye* & de *Magné*, rapportée plus loin ;
3. Isabeau, mariée à *Jacques de Saint-Gelais*, Ecuyer, Seigneur du Grand-Hôtel de St.-Gelais, dont deux garçons & une fille ;
4. Et Jeanne Chasteignier, Dame de Saint-Mars-en-Gâtine, ſeconde femme de *Louis d'Apelvoiſin*.

X. Hélie Chasteignier, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, de la Salle-d'Aiſtré, qualifié Seigneur de la Roche-Faton dans un hommage qui lui fut rendu à cauſe de ſa femme, mourut vers la fin de 1395. Il avoit épouſé, le 19 Janvier 1377, *Philippe de la Roche-Faton*, Dame dudit lieu, qui teſta le 17 Février 1423, en préſence de ſon fils aîné, donna à la fabrique de la Paroiſſe de Lommoye, ſa coupe d'argent dorée, pour faire un vaiſſeau à porter & mettre le corps de Jéſus-Chriſt à la fête du Saint-Sacrement, & ordonna d'autres fondations pieuſes. Elle étoit veuve, en premières noces, ſans enfans, de *Louis d'Argenton*. Il laiſſa :

1. Geoffroy, qui ſuit ;
2. Philippe, Chevalier, Seigneur d'Amuré, qui teſta le 16 Novembre 1428, & légua, à perpétuité, au Couvent & Chapitre de Saint-Georges-de-Rex, deux boiſſeaux de froment de rente, & mourut ſans poſtérité. Il avoit épouſé *Marie de Rougemont*, que l'on croit avoir été fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Rougemont ;
3. Simon, Religieux en l'Abbaye de Saint-Juin-de-Marnes, mort avant le 28 Mai 1450 ;
4. Hélie, auteur de la IXe branche, Seigneurs d'*Avaux* & de *Saint-Vincent-ſur-Jard*, rapportée plus loin ;

5. Jean, Religieux de Saint-Michel-en-l'Herm, mort avant le 28 Mai 1450;
6. Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Leu, mort vers 1426. Il avoit épouſé *Jeanne Buffeteau*, Dame de la Leu, morte vers 1471, qui s'étoit remariée, en 1429, à *Louis Chabot*, laiſſant du premier lit:
   1. Hélie, morte en bas âge;
   2. Et Pierre, mort ſans poſtérité.
7. Autre Jean, mort avant le 28 Mai 1450;
8. Catherine, mariée, le 17 Juin 1395, à *Conſtantin Aſſe*, Chevalier, Seigneur d'Augé, dont 2 garçons;
9. Et Marthe Chasteignier, mariée 1° à *Guillaume de Nuchèze;* elle étoit veuve & tutrice de leurs enfans en 1423; & 2° à *Guillaume Chauſſon*, Ecuyer.

XI. Geoffroy Chasteignier, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, de la Salle-d'Aiſtré & de la Roche-Faton, rendit hommage de ſa Seigneurie de Saint-Georges à Perrenelle, Vicomteſſe de Thouars, le 3 Septembre 1393, en rendit un autre pour la même terre, le 29 Septembre 1406, à Ingerger d'Amboiſe, Seigneur de Roche-Corbon & de Frontenay-l'Abatu. Les Officiers du Roi Charles VI ayant ſaiſi ſa Terre & Seigneurie de la Salle-d'Aiſtré, faute d'hommage, quoiqu'il ſoutint l'avoir rendu, & que l'acte s'en étoit perdu dans l'incendie de l'Hôtel-de-la-Roche-Faton, que les Gendarmes de Parthenay, du parti contraire, avoient brûlé; il en eut main-levée, pourvu que de nouveau il prêtât ſerment de fidélité au Roi entre les mains du Gouverneur de la Rochelle, ce qui lui fut accordé par ſentence du Juge de cette ville, le 28 Janvier 1421; il fut préſent au teſtament de ſa mère le 27 Février 1423, & mourut le 29 Octobre 1424. Il avoit épouſé, vers 1410, *Louiſe de Preuilly*, Dame de la Roche-Poſay & d'Andonville-en-Beauce, fille héritière d'*Eſchivat*, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Poſay, & de *Sarraſine de Prie*, Dame d'Andonville, ſa troiſième femme. Ils eurent:

1. Guyon, mort jeune;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Jacques, auteur de la VI^e^ branche, Seigneurs *du Verger*, d'*Izeure* & d'*Andonville*, qui viendra en ſon rang;
4. Et François Chasteignier, Ecuyer, Seigneur de Bourdigale, mort ſans poſtérité, le jour de la Mi-Carême, en 1471, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé *Iſabeau de Couhé*, remariée à *Jean Berland*, Ecuyer, Seigneur de Charlée, & fille de *Jean de Couhé*, & d'*Ythière Berland*.

XII. Pierre Chasteignier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Poſay, Saint-Georges-de-Rex, la Salle-d'Aiſtré, la Roche-Faton & du Lindois, mis ſous la tutelle d'Elio Chasteignier, ſon oncle, rendit hommage au Roi pour ſa Terre & Seigneurie de la Salle-d'Aiſtré, le 25 Août 1436. Voulant aller au ſervice du Roi, conformément à la publication de l'arrière-ban, il vendit le 4 Septembre 1444 à Guillaume Chauſſon, Seigneur des Isles, pour le prix de 150 liv. tournois, 15 liv. de rente ſur tous ſes biens, qu'il racheta depuis. Il a le titre de Chevalier, dans l'hommage qu'il rendit le 24 Mars 1461. Il vivoit encore en 1476, qu'il plaidoit au Parlement, à cauſe de ſa femme. Il avoit épouſé, le 20 Mars 1443, *Jeanne de Varèze*, Dame de la Meilleraye, de Château-Tiſon, ſa parente au III^e^ degré, fille de *Jean de Varèze*, Chevalier, & de Jeanne de Chasteignier, dont:

1. Guy, qui ſuit;
2. Jean, qui ſervit, & mourut ſans poſtérité, au mois de Septembre 1507;
3. Pierre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Feuillée, près Guingamp en Bretagne, qui fut l'un des électeurs, pour la langue de France, à l'élection d'Emery d'Amboiſe, fait Grand-Maître de l'Ordre;
4. Bernard, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Saintes, dont il prit poſſeſſion, en vertu de la Bulle du Pape Sixte IV, du 3 Avril;
5. Jeanne, mariée, par contrat du 11 Septembre, 1470, à *Charles Cathus*, Chevalier, Seigneur des Granges, mort ſans poſtérité;
6. Et Marguerite Chasteignier, mariée à *Jean de Baif*, Ecuyer, Seigneur de Baif en Anjou, dont entr'autres enfans, *François de Baif*, marié, le 10 Janvier 1614, à *Françoiſe de Villiers*, Dame de Meſangères, d'où deſcendent les Princes de Guémenée, Ducs de Montbazon.

XIII. Guy Chasteignier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Poſay, &c., Chambellan des Rois Louis XI & Charles VIII, rendit foi & hommage-lige, en 1475, à la Comteſſe d'Angoulême, pour raiſon de pluſieurs Terres qu'il tenoit d'elle, à cauſe de ſa terre de Montbron; ſuivit les Rois Louis XI & Charles VIII; mourut au Lindois, avant le 5 Mai 1507, & fut inhumé devant le Grand Autel de l'Egliſe de cette Paroiſſe. Il avoit

épouſé, par contrat du 14 Février 1480, *Madeleine du Puy*, d'une maiſon noble & ancienne du Berry, fille de *Louis*, & de *Catherine de Prie de Buſançois*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre, Religieux, puis Abbé, Baron de Charroux ;
3. Léon, Religieux de l'Abbaye du Bourg-Dieu, Prévôt de celle de Charroux, depuis Abbé de Fougonbaut, de Saint-Millaire près Carcaſſonne, de Nanteuil en Vallée, &c., Grand-Vicaire de l'Archevêché de Lyon, pour Odet de Coligny, Cardinal de Châtillon, mort en 1537 ;
4. René, Protonotaire du Saint-Siège, Abbé Commendataire de la Merci-Dieu, qui fit imprimer à Paris en 1533 *les Commentaires de Saint Auguſtin* ſur les Epîtres de Saint-Paul ; il mourut le 19 Mars 1565, & fut inhumé dans l'Egliſe de la Merci-Dieu, où ſe voit ſon épitaphe ;
5. Godefroy, auteur de la III^e branche, Seigneurs du *Lindois*, rapportée plus loin ;
6. 7. & 8. Jeanne, Marguerite & Madeleine, toutes les trois mariées, & qui eurent poſtérité ;
9. Et Louise de Chasteignier, Religieuſe à la Trinité de Poitiers le 23 Novembre 1511, depuis nommée à l'Abbaye de Saint-Jean de Bonneval-lès-Thouars, où elle mourut le 4 Décembre 1543, & fut inhumée dans le chœur de ſon Egliſe, où ſon épitaphe marque le 4 Décembre 1543.

XIV. Jean Chasteignier, III^e du nom, Seigneur de la Roche-Poſay, Conſeiller, Chambellan des Rois François I^er & Henri II, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fit l'Office de Maître des Cérémonies aux obſèques du Roi François I^er, mourut fait Chevalier de Saint-Michel par Charles IX, âgé de 77 ans, après avoir glorieuſement ſervi les Rois Louis XII, François I^er & Henri II, qui l'employèrent dans leurs affaires & charges importantes. Il fut inhumé auprès de ſa femme en l'Egliſe de la Roche-Poſay, où l'on voit ſon épitaphe faite par le fameux Scaliger. Il avoit épouſé, le 20 Juin 1519, *Claude de Monléon*, d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du Poitou. Elle eſt morte le 8 Juillet 1564, après avoir fait ſon teſtament, & ordonné ſa ſépulture, dans l'Egliſe de la Roche-Poſay, auprès du Seigneur de Touſtau, ſon troiſième fils, alors l'aîné. Leurs enfans furent :

1. Antoine, Ambaſſadeur du Roi, qui ſe noya

par accident en la rivière de Vienne, près Touſtau ;
2. Claude, mort en bas âge ;
3. Roch, né à Touſtau, le 7 Février 1527 ; le détail de ſes belles actions, ſous les Rois Henri II, François II & Charles IX, eſt ſi beau & ſi long, qu'il n'eſt pas poſſible d'en donner un abrégé : nous dirons ſeulement qu'à peine arrivé au ſiège de la ville de Bourges, par l'armée du Roi, il reçut une mouſquetade, & mourut en 1562, âgé de 36 ans, ſans poſtérité (le poète Ronſard lui fit un poème en forme d'épitaphe) ;
4. Jeannot, né le 3 Juillet 1529, ſeulement nommé ;
5. Autre Antoine, deſtiné à l'Egliſe, mais qui quitta ſes études en 1550, pour aller ſervir à la Mirandole qui s'enferma avec ſon Capitaine dans Thérouenne, quand l'armée de l'Empereur *Charles-Quint* en fit le ſiège, & y fut tué le 23 Juin 1553, âgé de 22 ans, comme il enlevoit le drapeau d'un Porte-Enſeigne qu'il avoit tué. Il a laiſſé un livre de poéſie françoiſe à la louange des François qui ſervoient en Italie ;
6. François, né le 21 Avril 1532, pourvu dans ſa jeuneſſe de l'Abbaye de la Grenetière, qu'il quitta pour entrer au ſervice ; parut dans le monde ſous le titre de Seigneur de Talmont, fut pourvu de la charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi Charles IX ; honoré enſuite de l'état de Gentilhomme de ſa Chambre, & du Collier de ſon Ordre de Chevalerie. Il donna des preuves ſignalées de ſa valeur au ſiège de Brouage, & à celui de la Rochelle en 1573 ; accompagna, en Pologne, Henri de France, depuis Roi de France ſous le nom d'Henri III ; de retour en France, il obtint, le 28 Janvier 1576, la charge de Capitaine d'une Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, vacante par la mort du Seigneur de la Valette, dont il prêta ſerment, & mourut à Nanteuil en Vallée chez le Comte de Schomberg, ſon beau-frère, âgé de 47 ans, après avoir teſté le Mercredi 9 Septembre 1579, & avoir ordonné divers legs ; il fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de la Merci-Dieu. Il avoit épouſé, le 26 Septembre 1566, *Louiſe de Laval*, de la Maiſon de *Montmorency*, dont :

René, mort le 18 Mai 1591, âgé de 13 ans, dans la ville de Chartres, pendant qu'Henri IV en faiſoit le ſiège.

François eut auſſi

Deux fils naturels, dont la poſtérité paroît éteinte ;

7. Charles, dont on ne trouve que le nom ;

8. Louis, qui ſuit ;
9. Antoine, né le 21 Février 1536, c'eſt tout ce qu'on en ſait ;
10. Jeannet, né à Touſtau le 24 Juin 1538, c'eſt auſſi tout ce qu'on en trouve ;
11. Jean, dit Jeannet, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Georges-de-Rex*, rapportée plus loin ;
12. Philippe, née à la Roche-Poſay, le 28 Septembre 1524, Abbeſſe de Saint-Jean de Thouars, par la réſignation de ſa tante ;
13. Françoise, née le 5 Mars 1525, Religieuſe de Saint-François, dont elle fut Prieure, morte en 1570, à Abain ;
14. & 15. Marie & Sibylle, mortes jeunes ;
16. Jeanne, née le 5 Avril 1543, morte le 23 Décembre 1622, qui épouſa 1° *Henri Clutin*, Seigneur de la Villeparisis & de Saint-Aignan au Maine, Vice-Roi en Ecoſſe, pour le Roi François II, & enſuite Ambaſſadeur à Rome pour le Roi Charles IX, où il mourut en 1566, âgé de 56 ans, dont une fille, morte en bas âge ; & 2° le 15 Juillet 1573 (étant de retour en France), *Gaſpard de Schomberg*, Colonel des Reiſtres ou des Allemands entretenus en France, mort le 17 Mars 1599, dont des enfans.

Jean III eut auſſi pour fils naturel :

Claude de la Roche-Poſay, qui, après avoir été long-tems ſur les galères, ſe maria au Royaume de Naples, & eut un garçon & une fille.

XV. Louis Chasteignier, né le 15 Février 1535, étudia à l'Univerſité de Paris, ſous le ſavant Adrien de Tournebu, enſuite à la Roche-Poſay, ſous Jean d'Aurat, Poète & Profeſſeur du Roi, & le fameux Scaliger. Sous ces grands hommes, il ajouta, à l'avantage de ſon extraction, une connoiſſance non commune des langues grecque & latine, de la Philoſophie, de l'Hiſtoire, de la Politique & des autres ſciences libérales, qui le rendirent capable d'être employé aux plus importantes affaires de l'Etat. Après un voyage de Naples & de Malte, par ordre du Roi Henri II, la foibleſſe de ſon tempérament lui fit accepter l'Abbaye de Nanteuil en Vallée qu'Antoine, ſon frère, lui réſigna ; il fut paſſer 9 mois à Milan en 1559, pour ſolliciter la liberté de ſon frère Roch, détenu priſonnier par les Eſpagnols ; après la mort de Roch, arrivée en 1562, il embraſſa le parti des armes, ſous le titre de Seigneur d'Abain ; ſe trouva, au mois de Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, à celle de Jarnac en 1569, à celle de Moncontour la même année, au combat de la Roche-Abeille, au ſiège de la Rochelle en 1573, à pluſieurs autres places tenues par les Huguenots. Il fut pourvu par Charles IX de la charge de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Sa Majeſté lui écrivit qu'elle vouloit qu'il accompagnât Henri, Duc d'Anjou, ſon frère, élu Roi de Pologne ; paſſant par l'Allemagne, il fut député vers les Archevêques de Trèves et de Cologne & les Electeurs de l'Empire. Après la mort de Charles IX, ſon ſucceſſeur Henri III l'envoya à Rome auprès du Pape Grégoire XIII, où il réſida en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire l'eſpace de 5 ans ; défendit courageuſement les intérêts de la Cour de France auprès du Pape ; fut rappelé de ſon Ambaſſade, en chargeant le Cardinal d'Aix des affaires du Roi, & fut choiſi pour l'un des députés du Conſeil d'Etat, pour aller avec Philippe du Bec, évêque de Nantes, René Baillet, ſecond Préſident au Parlement de Paris, viſiter les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Dauphiné & Provence. A ſon retour il fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & il en reçut le Collier des mains du Roi, dans le ſixième Chapitre tenu, le 31 Décembre 1583, aux Auguſtins de Paris. Il ſervit glorieuſement pendant toute la guerre d'Henri III contre les ligueurs : après la mort de ce Prince, il reconnut pour ſon légitime ſouverain Henri IV. Après beaucoup de travaux & avoir acquis une grande gloire tant dans les Armées que dans ſes négociations, & eſſuyé des peines & des fatigues infinies, il mourut le 29 Septembre 1595, âgé de 60 ans, à Moulins, à ſon retour de la Franche-Comté, où il avait accompagné Henri IV. Il aima toujours l'étude des lettres, les ſciences et les ſavans ; garda, pendant 30 ans, Joſeph Scaliger pour l'éducation de ſes enfans ; ſon corps fut tranſporté à la Roche-Poſay ; l'Évêque de Poitiers fit la Cérémonie de ſon enterrement : ſon oraiſon funèbre fut prononcée ; & on lit ſur ſon tombeau ſon épitaphe, faite par Scaliger. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1567, *Claude du Puy*, ſa parente au IIIe degré, morte le 30 Octobre 1632, âgée de 93 ans. Ils eurent :

1. François, né en 1567, mort en 1568 ;
2. Henri, né le 14 Janvier 1569, qui fit ſes premières armes ſous le Comte d'Abain, ſon père, à l'âge de 18 ans ; fit un voyage en Italie pour ſon inſtruction particulière ; continua enſuite ſon ſervice ; mais attaqué,

le 1er Octobre 1591, par une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, des Ligueurs de Poitiers, il reçut, dans cette action, 3 arquebuſades, dont il mourut ſur-le-champ ;

3. Jean, qui ſuit ;
4. Germain, dont on ne connoît que le nom ;
5. Claude, né à Abain, en 1580 ;
6. Louis, dont on ne connoît que le nom ;
7. Henri-Louis, né à Rome, pendant l'Ambaſſade de ſon père ; nommé par le Roi Louis XIII à l'Evêché de Poitiers, en 1611 ; mort en 1651, après avoir rempli glorieuſement les devoirs de l'Epiſcopat ;
8. Ferdinand, né à Rome, le 15 Décembre 15.., mort à Paris en 1607, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Benoît ;
9. Françoise, née le 26 Mai 1582, morte en Berry, dans ſa Terre de Vau-de-Bonheur, qui épouſa, au mois de Février 1614, *Anne d'Aubières*, dont une fille, morte à 6 mois ;
10. Et Gabrielle Chasteignier, née le 13 Juillet 1587, fondatrice, en 1633, dans la ville de Poitiers, d'un Monaſtère de Religieuſes de la Viſitation, où elle ſe retira, ſans ſe faire Religieuſe.

XVI. Jean Chasteignier, IVe du nom, Seigneur de la Roche-Poſay, né à Abain, le 22 Janvier 1571, prit d'abord le titre de Baron de Preuilly ; ſe trouva au ſiège de Saint-Jean-d'Angely, & à celui de la Rochelle, par Louis XIII, en 1628 ; fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Haute & Baſſe-Marche, & Maréchal-de-Camp des Armées, & vivoit encore en 1634. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1603, *Diane de Fonſeque*, fille de *Charles*, iſſu des Comtes de *Montereyo* en Eſpagne, & d'*Eſther Chabot-Jarnac*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé de Beauport, de la Grenetière, de la Merci-Dieu, de Preuilly, né le 21 Juin 1613, mort le 21 Septembre 1637 ;
3. Jean, mort en 1615 ;
4. N... mort ſans avoir été nommé, un mois après ſa naiſſance ;
5. Anne, garçon, né en 1623, baptiſé en 1633, c'eſt tout ce qu'on trouve de lui ;
6. Marie, morte peu après ſa naiſſance ;
7. Une autre fille, morte ſans être nommée, en 1618 ;
8. Marie-Lucie, mariée à *N... Sabatier*, dont elle eut pluſieurs enfans ;
9. Diane Chasteignier, dont on ne trouve que le nom ;

Et une autre fille, morte en 1625, ſans avoir été nommée.

XVII. Charles Chasteignier, Marquis de la Roche-Poſay, &c., ſervit ſous Louis XIII, au ſiège de la Rochelle, en Piémont, en 1630, où il fut bleſſé d'un coup de canon ; fut député par les Gentilshommes du Poitou, aſſemblés à Poitiers, pour ſe trouver à l'Aſſemblée générale des Etats, tenue à Tours. Il épouſa, en 1640, *Charlotte Jouſſerant*, dont :

Deux garçons, morts jeunes ;
Et Anne-Marie-Gabrielle Chasteignier, qui, par ſon mariage, contracté en 1662, avec *René-Yſoré*, Marquis de *Pleumartin*, a porté les biens de ſa branche, dont les deſcendans ſubſiſtent, au Marquis de *Pleumartin*, Seigneur de la Roche-Poſay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Georges-de-Rex, *Comtes de Chinſſé.*

XV. Jean Chasteignier, dit *Jeannet*, onzième & dernier fils de Jean III, & de *Claude de Monléon*, ſe trouva au ſiège de la Ville de Poitiers par le Maréchal de Saint-André, le 1er Août 1562 ; à la bataille de St.-Denis, au ſiège de la Rochelle en 1573 ; fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi ; mourut à Poitiers le 6 Janvier 1581, âgé de 38 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers, où on lit ſon épitaphe, faite par Scaliger. Il avoit épouſé, le 19 Avril 1567, *Jeanne de Villers*, fille d'*Antoine de Villers*, & d'*Hélène de Belloy*. Ses enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. Jeanne, Louise, Hélène & Françoise, toutes mariées, & qui ont laiſſé poſtérité.

XVI. François de Chasteignier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, &c., fut émancipé le 24 Décembre 1581, à l'âge de 18 ans ; ſe trouva aux ſièges d'Epernay, de Provins & de la Ferté-Milon. Le Prince l'honora du Collier de ſon Ordre & de la charge de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Louis XIII, qu'il accompagna à Bordeaux, le nomma un de ſes Conſeillers d'Etat, le fit Chef & Capitaine d'une Compagnie, au titre de 50 hommes d'armes d'ordonnance ; fut fait Lieutenant-Général de Poitiers & du Poitou ; mourut à Poitiers en l'Abbaye de la Celle le 10 Mars 1637, & fut enterré aux Cordeliers, près de ſon père. Il avoit épouſé, le 3 Février 1605,

Louiſe de Fonlebon, fille de *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine Tiſon d'Argence*, dont :

1. Roch-François, qui ſuit ;
2. René-Louis, qui partagea avec ſon frère aîné, le 5 Juillet 1646, & mourut ſans poſtérité en 1693 ;
3. Jeanne, Religieuſe à l'Abbaye de la Trinité de Poitiers ;
4. Et Marie Chasteignier, d'abord une des Demoiſelles de la Reine Anne d'Autriche, & enſuite Religieuſe Profeſſe Carmélite, au Faubourg Saint-Jacques, à Paris.

XVII. Roch-François Chasteignier, né le 24 Novembre 1605, titré Comte de Saint-Georges, acquit quelques héritages près de ſon Château de Touffou, le 8 Décembre 1657, & ne vivoit plus en 1665. Il avoit épouſé, le 2 Octobre 1629, *Gabrielle Regnaud*, fille d'*Emery Regnaud*. De ce mariage vinrent :

1. Henri-François, mort à Chinſſé, marié deux fois, qui n'eut des enfans que de ſa première femme, dont un garçon, duquel la poſtérité eſt éteinte ;
2. Joseph-Roch, qui ſuit ;
3. Anne, Religieuſe Carmélite à Poitiers ;
4. Et Charlotte Chasteignier, mariée, en 1657, à *Louis d'Aloigny*, Marquis de la Groye, dont la poſtérité eſt éteinte.

XVIII. Joseph-Roch Chasteignier, Chevalier, Comte de Saint-Georges, Capitaine & Major d'un Régiment de Cavalerie, mourut en 1698. Il avoit épouſé, en 1665, *Anne de Guinodeau*, fille d'un Capitaine aux Gardes, dont :

1. & 2. Deux garçons, morts ſans alliance ;
3. Louis-François, mort auſſi ſans alliance en 1707 ;
4. Henri-Joseph, mort en 1706 ;
5. Eutrope-Alexis, qui ſuit ;
6. Marie-Anne, mariée, en 1700, à *Charles de Béchillon*, dont elle eut un fils, né en 1706 ;
7. Thérèse, mariée à *Charles Chénel*, Chef d'Eſcadre, dont : un fils, mort ſans poſtérité en 1754 ; une fille, morte ſans enfans, en 1771, mariée au Comte de *Galard-de-Béarn* ; & *Anne-Marie-Louiſe*, mariée à *Louis Guilloux*, Comte d'Orvillers, qui a commandé en Chef l'armée navale du Roi, en 1778 & 1779 ;
8. Cécile, Religieuſe à la Trinité de Poitiers ;
9. Monique, morte Religieuſe à la Viſitation de la même Ville ;

10. Agnès, morte fille ;
11. Madeleine-Marguerite-Agathe, née le 7 Juillet 1681, morte fille ;
12. Et Agathe Chasteignier, morte en naiſſant.

XIX. Eutrope-Alexis Chasteignier, Chevalier, Marquis de Saint-Georges, né à Touffou, le 7 Juillet 1681, ſervoit, en qualité de Capitaine, au Régiment de Turenne, Cavalerie, & mourut le 22 Juillet 1760. Il avoit épouſé, le 29 Décembre 1712, *Eléonore de Meſgrigny*, fille de *François-Romain-Luc*, dont :

1. Un fils, mort jeune à Paris ;
2. Monique, morte ſans alliance, âgée de 19 ans ;
3. Et Marie-Eléonore-Armande de Chasteignier, mariée à Jean-Henri de Chasteignier, mentionné au degré XXe de la branche des Seigneurs de *Rouvre*, qui ſubſiſte.

TROISIÈME BRANCHE,
Seigneurs du Lindois, *qui ſubſiſte.*

XIV. Godefroy Chasteignier, Seigneur du Lindois, &c., voyagea dans ſa jeuneſſe en Italie ; mérita, par ſes études, d'être mis au nombre des ſavans, & fut inhumé dans l'Egliſe du Lindois, où l'on voit ſa tombe & ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Madeleine*, Dame de *Fontenay-Néronde*, dont il eut :

1. René, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la Ve branche, Seigneurs *des Etangs*, rapportée ci-après.

XV. René Chasteignier, Seigneur du Lindois, &c., mourut en 1605. Il avoit épouſé, au Château du Lindois, le 28 Décembre 1563, *Claude de Salaignac*, fille aînée de *Giraud*, Seigneur de Rochefort & des Etangs, près de Laſtour en Limouſin, Gouverneur du Roi Henri IV, en ſa jeuneſſe, & d'*Iſabeau Pierre-Buſſière*, dont :

1. Isaac, qui ſuit ;
2. Autre Isaac, mort ſans poſtérité ;
3. Isabeau, mariée, le 29 Mai 1590, à *Iſaac de Monneins*, en Périgord ;
4. Marie, femme de *Jacob des Bans* ;
5. Susanne, morte âgée de 28 ans, mariée, le 9 Octobre 1600, à *Jacques du Rouſſeau* ;
6. Esther, mariée, le 3 Mai 1597, à *Geoffroy Plaiſant de Bouchiat*, Seigneur de la Roche en Limouſin ;
7. Madeleine, mariée, en 1604, à *Jean de Monfrebeuf*, Seigneur de la Nadalie ;

8. JEANNE, mariée, en 1606, à *Jean Beauroire*, Seigneur de la Peyre, en Périgord ;
9. ANNE, mariée, en 1605, à *Jean de la Meſſerie*, en Provence ;
10. ISABEAU, mariée, en 1604, à *Daniel de Beauchamp*, Seigneur de Ville-Neuve-de-Buffac ;
11. MARTHE, mariée trois fois ;
12. Et EVE CHASTEIGNIER, morte ſans enfans.

XVI. ISAAC CHASTEIGNIER, Seigneur du Lindois, &c., obtint du Roi, en 1622, une penſion de 2000 livres; fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épouſa, 1° le 10 Août 1614, *Madeleine de Pons*, fille de *Ponce de Pons*, & de *Cécile de Durfort*; & 2° le 24 Octobre 1628, *Eſther de Larmandie*, veuve de *Gabriel d'Abzac*, Marquis de la Douze, fille d'*Henri*, & de *Suſanne Tuſtal*. Il eut des enfans de ces deux mariages.

XVII. PONS CHASTEIGNIER, l'aîné de tous, Chevalier, Seigneur du Lindois, teſta le 9 Octobre 1680, & mourut le 3 Novembre 1684, après avoir fait abjuration de la Religion prétendue réformée. Il avoit épouſé, 1° en 1634, *Madeleine d'Abzac*, qui, ayant été enlevée, ſe remaria, par contrat du 27 Août 1645, à *Charles de Gouffier*, Comte de Maulevrier. Elle étoit fille de *Gabriel d'Abzac*, & d'*Eſther de Larmandie*; & 2° en 1656, *Charlotte de Neſmond*, fille de *Philippe*, & d'*Iſabeau de Preiſſac*, dont il eut :

1, Un fils, mort en bas âge ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. CHARLES CHASTEIGNIER, auteur de la IVe branche, Seigneurs de *Sauvagnac*, rapportée ci-après ;

Et huit filles, dont trois mariées, & cinq mortes, ſans alliance.

XVIII. JEAN CHASTEIGNIER, Chevalier, Baron du Lindois, Seigneur de la Grolle, mort, le 21 Août 1707, avoit épouſé, le 31 Octobre 1705, *Iſabeau de la Roche-Aymon*, née le 17 Juillet 1677, & morte en 1734, fille d'*Antoine*, & de *Marie d'Abzac*. Il laiſſa :

XIX. FRANÇOIS-JOSEPH CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, qui a épouſé, 1° le 31 Octobre 1726, *Eliſabeth de Mazière du Paſſage*, morte le 1er Janvier 1734, fille de *Philippe-Benjamin*, & d'*Eſther Guilhaudeau*; & 2° le 4 Janvier 1736, *Marie Virouleau*, veuve de *Jacques Laiſné*, Chevalier, Seigneur du Deffens, & fille de *Jean-François Virouleau*, & de *Marie Fournel*. Du premier lit ſont nés :

1. LÉONARD, qui ſuit ;
2. SUSANNE, mariée, en 1750, à *Charles de la Rouſſie*, fils de *Pierre*, & de *Gabrielle de Neſmond*;
3. MADELEINE, qui vivoit ſans alliance en 1779 ;
4. MARIE-MADELEINE, morte en bas âge.

Et du ſecond lit :

5. FRANÇOIS-XAVIER, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué à l'affaire de Cloſtercamp en 1760 ;
6. EUTROPE-ALEXIS, Garde-du-Corps du Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, en 1779 ;
7. LÉONARD, dit de *Graville*, vivant ſans alliance en 1779 ;
8. SUSANNE, Religieuſe Viſitandine à la Rochefoucauld ;
9. Et MARIE-LOUISE CHASTEIGNIER, morte au berceau.

XX. LÉONARD CHASTEIGNIER, Baron du Lindois, Seigneur du Deffens, &c., né en 1728, mort en 1772, avoit épouſé, en 1746, *Marie Laiſné du Deffens*, fille de *Jacques Laiſné*, & de *Marie Virouleau*, dont :

1. FRANÇOIS-XAVIER, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Lieutenant au Régiment d'Enghien ;
3. MARIE-THÉRÈSE, mariée, le 1er Juin 1773, à *Jean de Nasfrant* ;
4. Et MADELEINE CHASTEIGNIER, morte au berceau.

XXI. FRANÇOIS-XAVIER CHASTEIGNIER, Baron du Lindois, Seigneur du Deffens, du Fraiſſe, &c., né en Août 1753, Garde du Pavillon de la Marine de la brigade du Havre, depuis Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, au département de Rochefort; employé en 1778 & 1779 dans la flotte, commandée par le Comte d'Orvillers, a épouſé, par contrat du 3 Novembre 1774, *Marie-Victoire de Calvimont*, fille de *Jacques-Léon de Calvimont*, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & de *Geneviève Roche*, dont, en 1779, il n'avoit eu encore qu'un fils, mort au berceau.

QUATRIÈME BRANCHE, qui ſubſiſte.

XVIII. CHARLES CHASTEIGNIER, Seigneur de Sauvagnac, de la Courière, de la Grolle, &c., troiſième fils de *Pons*, & de *Charlotte de Neſmond*, ſa ſeconde femme, né le 3 Juillet 1667, mort en 17..., avoit épouſé *Suſanne de Lambertye*, dont :

XIX. LÉONARD CHASTEIGNIER, Seigneur de

Sauvagnac, mort le 6 Mars 1746, âgé de 46 ans, avoit épouſé, le 9 Novembre 1741, *Jeanne de Roquart*, morte ſubitement à Bourbon, le 8 Décembre 1766, dont :

1. François, Seigneur de Sauvagnac, &c., né le 13 Décembre 1742, qui a été Page de la Grande-Ecurie du Roi ;
2. Et François-Joseph Chasteignier, Seigneur de Pons, Lieutenant au Régiment d'Artois, né le 26 Février 1744, marié, par diſpenſes du Pape (contrat du 22 Juin 1773), à *Eſther de Roquart*, ſa couſine.

CINQUIÈME BRANCHE, *Seigneurs des* Etangs, *éteinte.*

XV. Pierre Chasteignier, Baron des Etangs, ſecond fils de Godefroy, Seigneur du Lindois, & de *Madeleine de Fontenay*, épouſa *Jacquette de Mouſſy*, fille de *René*, Gouverneur de Metz, & d'*Anne Cauchon de Maupas*, de la Maiſon des Barons *du Tour* en Champagne, & fut nourri avec *Barbe de Cauchon*, ſa tante, femme de *Symphorien de Durfort*, & couſine germaine de *Jacques de Durfort*, Marquis de Duras, auteur des Marquis, puis Ducs de ce nom. Elle étoit veuve en 1601, & eut la garde-noble de ſes enfans, qui furent :

Nicolas, qui ſuit ;
Et deux filles.

XVI. Nicolas Chasteignier était jeune, à la mort de ſon père, & vivoit encore en 1634. Il épouſa *Madeleine le Barbarin*, qui laiſſa entr'autres enfans :

Louis, qui ſuit ;
Et Marie, dont on ne trouve que le nom.

XVII. Louis Chasteignier, dont on ignore la poſtérité.

SIXIÈME BRANCHE, *Seigneurs* du Verger, &c.

XII. Jacques Chasteignier, Ier du nom, troiſième fils de Geoffroy, & de *Louiſe de Preuilly*, épouſa, en 1445, *Jeanne Guerinet*, Dame du Verger. Sa poſtérité a fini au XVIe degré, dans Henri Chasteignier, qui fut employé à l'armée du Roi, au voyage de Lorraine en 1633, & qui, lors de la reddition de Nancy, ſe noya en paſſant la Meuſe à cheval, & fut le ſeul de ſa troupe qui périt de cette manière.

SEPTIÈME BRANCHE, *Seigneurs d'*Andonville, *de* Marigny, *de* Marlande, *&c.*, *éteinte.*

XIII. François Chasteignier, ſecond fils de Jacques, & de *Jeanne Guerinet*, eut pour deſcendant au XVIe degré Edmond Chasteignier, IIe du nom, le dernier de ſa branche, Seigneur d'Andonville, qui vivoit encore en 1634. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui.

HUITIÈME BRANCHE, *Seigneurs de* la Gabellère *& de* la Cheze, *ſortie de la précédente au XIVe degré.*

Elle n'en a formé que deux. Le dernier, François Chasteignier, n'a eu qu'un fils, nommé Antoine, qui ſuit, & trois filles.

Antoine, *auteur de la branche des Seigneurs* des Touches, eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Charles, mort de maladie au ſiège de la Rochelle, en 1622 ;

Jean de Chasteignier épouſa une fille de la Maiſon de *Muſſay* ; mais on ignore s'il a laiſſé poſtérité.

NEUVIÈME BRANCHE, *Seigneurs d'*Avaux, *& de* Saint-Vincent-sur-Jard.

XI. Hélie Chasteignier, IIIe du nom, quatrième fils d'Hélie II, & de *Philippe de la Roche-Faton*, eut pour deſcendant au XIVe degré Jean Chasteignier, IIe du nom, le dernier de ſa branche, mort ſans poſtérité.

DIXIÈME BRANCHE, *Seigneurs de* la Meilleraye *& de* Magné.

X. Simon de Chasteignier, IIe du nom de ſa ligne, Seigneur de la Meilleraye, &c., eut pour deſcendant au XIIIe degré, Antoine, le dernier de ſa branche, mort le 15 Janvier 1487, âgé de 14 ans, étant ſous la tutelle de ſa mère *Catherine de Coëtivy*.

ONZIÈME BRANCHE, *Seigneurs de* Réaumur *& d'*Antigny.

Cette branche qui commence au IXe degré, à Simon Chasteignier, IIe du nom de ſa ligne, s'eſt éteinte au XVIe degré dans une fille, qui a porté les biens de ſa branche dans une autre maiſon.

DOUZIÈME BRANCHE,
Seigneurs de PRINÇAY, &c., *qui ſubſiſte.*

VII. GUILLAUME CHASTEIGNIER, Ier du nom, né vers 1235, ſecond fils de GISLEBERT CHASTEIGNIER, & de la Dame de *la Lardière*, eut pour deſcendans au XXe degré, deux frères & une ſœur:

JEAN-GABRIEL-LÉANDRE, ancien Mouſquetaire du Roi, vivant ſans alliance en 1779;

ALEXANDRE-HENRI-ROCH, appelé le Comte de CHASTEIGNIER, fait Aide-Maréchal-Général-des-Logis des Armées du Roi, en 1772, avec Commiſſion de Lieutenant-Général de Dragons; créé Chevalier de St.-Louis le 26 Février 1774, qui a commandé pour le Roi à St-Malo, en 1778; & le 8 Octobre 1779, deux Corſaires Anglois, ayant donné chaſſe à pluſieurs petits bâtimens François qui étoient entrés enſuite dans la Baie de Cancale, Ville au Nord-Eſt de Saint-Malo & ſe préparoient de débarquer près de la Pointe du Château Richeux, où commence la digue des Marais de Dol, avoient déjà répandu l'alarme dans le pays, lorſque le Comte de CHASTEIGNIER, arrivé vers le Midi, ſur les hauteurs de Cancale, avec 50 Grenadiers, commandés par M. Lefevre, & 75 Fuſiliers du Régiment de Rouſſillon, quatre pièces de canon & un détachement du Corps Royal, força ces Corſaires de rentrer hâtivement dans leurs Vaiſſeaux, & de prendre le large. Le Comte de CHASTEIGNIER ne ſe retira, à cinq heures du ſoir, qu'après avoir fait entrer toutes les troupes dans leurs quartiers;

Et MARIE-HENRIETTE-CÉLESTE CHASTEIGNIER, qui vivoit ſans alliance en 1779.

TREIZIÈME BRANCHE,
Seigneurs de LA CHAIGNELAYE.

Cette branche, qui commence au XVe degré, a pour tige CLAUDE CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de la Chaignelaye, qui épouſa, en 1562, *Guillemette Biron*, dont

RENÉ, qui épouſa *Françoiſe Girault*, dont il a eu un fils, nommé JEAN, mort ſans poſtérité;

Et JACQUES, mort ſans enfans.

QUATORZIÈME BRANCHE,
Seigneurs DE ROUVRE, *de* LA MEILLERAYE, &c., *qui ſubſiſte.*

XII. ANTOINE CHASTEIGNIER, ſecond fils de LOUIS, & de *Catherine de Saint-Aubin*, qui

eſt dit mort dans une ſentence de tutelle du Juge de Mallevaut, du 16 Août 1499. Il avoit épouſé, le 27 Janvier 1494, *Louiſe Thibault de la Carte*, qui eut la tutelle de ſes enfans mineurs. Elle étoit fille de *Floridas*, & de *Marguerite Arembert*, & laiſſa:

GEOFFROY, qui ſuit;
Et MARGUERITE CHASTEIGNIER.

XIII. GEOFFROY CHASTEIGNIER, Seigneur des Terres que poſſédoit ſon père, ſervit, en qualité d'homme d'armes, à la réunion du ban & arrière-ban, & mourut avant le 4 Avril 1558. Il avoit épouſé, en 1522, *Jeanne des Francs*, Dame de Rouvre, fille aînée & principale héritière de *Jean des Francs*, & de *Renée Rouſſeau*, dont:

LOUIS, qui ſuit;
Et trois filles, mariées.

XIV. LOUIS CHASTEIGNIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, de Mallevaut, &c., fit déclaration de ſes biens, le 4 Avril 1558, à la montre du ban & arrière-ban du Poitou. Défendant courageuſement le Château de la Ville de Poitiers, il fut bleſſé d'un coup de canon, dont il mourut le 15 Août 1559, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Didier de Poitiers, où l'on voit ſon épitaphe érigée, le 15 Août 1594, par AMBROISE CHASTEIGNIER, ſon ſecond fils, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Saint-Remy. LOUIS CHASTEIGNIER épouſa, le 21 Novembre 1556, *Marie Turpin*, fille de *Jean*, dont:

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. AMBROISE, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves, & depuis Commandeur de St.-Remy en Gâtine;
3. Et FRANÇOISE CHASTEIGNIER, mariée à *Jean de Ponthieu*.

XV. CÉSAR CHASTEIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, Mallevaut, &c., reçut quittance pour ſa contribution au ban & arrière-ban le 10 Avril 1601 & ne vivoit plus le 30 Novembre 1617. Il avoit épouſé, le 30 Septembre 1581, *Renée de la Grèze*, Dame du Pleſſis-d'Anché, fille de *Gabriel*, & de *Marie d'Anché*, ſa ſeconde femme. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe avec ſon fils aîné, & eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENÉ, Chevalier de Malte, tué par les Turcs dans un combat ſur mer en 1620;

3. François, mort à Blois, en 1630, revenant de la guerre d'Italie ;
4. Claude Chasteignier, qui partagea avec ſes frères;
5. 6. & 7. Et trois filles ; les deux dernières Religieuſes Urſulines.

XVI. Jean Chasteignier, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, de Mallevaut, &c., diſpenſé, pour ſes incommodités, le 26 Juillet 1635, par le Comte de Parabère, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, de ſe trouver au rendez-vous à Saint-Maixent, fournit à ſa place un Gentilhomme, nommé Moïſe Loubeau, en état & équipage de ſervice, dont il eut un certificat le 13 Novembre 1635, & ne vivoit plus en 1659. Il avoit épouſé 1° *N... de Brilhac;* & 2° le 21 Novembre 1629, *Madeleine Paſtureau*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Martin*. Il eut du ſecond lit :

1. César, mort ſans poſtérité ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et Joseph, qui partagea avec Jean, ſon frère, les biens de la ſucceſſion de Jean, leur père. Il fut marié, & ſa poſtérité ſubſiſtoit dans deux garçons, qui étoient au ſervice en 1767 & 1768, & dans une fille, morte en 1767, Religieuſe Carmélite, à Poitiers.

XVII. Jean Chasteignier, V^e du nom, Commandant d'un Eſcadron des Gentilshommes du Poitou, & Capitaine d'une Compagnie franche de Dragons, en 1676, avoit épouſé, le 5 Novembre 1659, *Jeanne Sochet*, fille de *Louis*, & de *Marie Serizin*, dont il eut :

1. René, qui ſuit;
2. Et Marie Chasteignier, mariée dans la Maiſon de *Barbézières*.

XVIII. René Chasteignier, Chevalier, Seigneur de Rouvre, &c., Cornette dans la Compagnie franche des Dragons de ſon père, ſervoit encore, au mois de Juillet 1693, dans l'Eſcadron des Gentilshommes du Haut-Poitou, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ſentence de l'Intendant de Poitiers, le 17 Janvier 1699. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Septembre 1691, *Catherine Chevalerie du Boiſanger*, morte le 4 Juillet 1716, fille de *Jean*, & de *Catherine de Marconnay*, dont vinrent :

1. Jean-René, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé des Châtellais, près Saint-Maixent, en Poitou ;
3. Pierre, mort ſans alliance;
4. Gabriel, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, marié à Tournus en Bourgogne : il n'a point laiſſé de poſtérité ;
5. Joseph, mort ſans alliance ;
6. François, marié, en 1744, à *N... de Verteuil*, qui a eu une fille, mariée, dont des enfans.
7. Catherine, mariée en 1743;
8. Marie-Anne, morte ſans alliance;
9. Et Susanne Chasteignier, dite *Mademoiſelle de Nizay*, qui vivoit ſans alliance en 1779.

XIX. Jean-René Chasteignier, Chevalier, Seigneur de Rouvre, de la Grollière, ſervit en qualité de Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie du Roi, pendant 5 ans & 9 mois; le Marquis de Vins lui en délivra un certificat; fut élu Commandant en ſecond de la Nobleſſe du Poitou, lors du ban convoqué le 15 Juin 1758, & mourut le 7 Juin 1779, âgé de 85 ans. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1716, *Marie-Gabrielle Guiſcard d'Orfeuille*, Dame de la Grollière, morte en 1724, fille de *Charles*, & d'*Anne-Marie Piniot*, & laiſſa :

1. Jean-Henri, qui ſuit;
2. Roch, Lieutenant-Colonel du Corps des Carabiniers du Roi avec Brevet de Colonel, Chevalier de Saint-Louis, né en 1723, & marié, en 1774, à N..... *du Chilleau*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
3. Anne-René-Georges, reçu, ſur ſes preuves, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & mort en 1750 ;
4. Marie-Gabrielle Chasteignier, née en 1717, qui a porté les biens de ſa branche dans celle des Seigneurs de *la Grollière*, où elle eſt mentionnée au XX^e degré ;

Et deux autres filles, mortes.

XX. Jean-Henri Chasteignier, Chevalier, Seigneur de Rouvre, de la Grollière, &c., né le 10 Mai 1718, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de nouvelle levée, ſous la conduite du Marquis de Clermont-Tonnerre, Meſtre-de-Camp-Général, s'eſt trouvé à la bataille de Dettingen en 1743; a été nommé Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Grammont, Cavalerie, le 30 Septembre 1746; premier Commandant en chef de la Nobleſſe du Poitou le 15 Juin 1758, fit hommage au Roi de ſes Terres & Seigneuries, le 27 Août 1763, & a épouſé, le 10 Octobre 1741, Marie-Eléonore-Armande Chasteignier de Saint-Georges, fille & héritière d'Eutrope-Alexis, & d'*Eléonore de Meſgrigny*, dont :

1. Jean-Remi-Henri, qui ſuit;
2. Louis-Gabriel, né le 19 Juillet 1748, Capitaine d'une Compagnie de Chaſſeurs, en 1779;
3. Roch-Henri, reçu au Grand-Prieuré d'Aquitaine, ſur ſes preuves, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; mort le 30 Octobre 1771, Officier au Corps des Carabiniers du Roi;
4. Charles-Louis, né & ondoyé le 15 Avril 1751, reçu, ſur ſes preuves, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, a ſervi en qualité de Garde-Marine, enſuite en qualité de Lieutenant dans le Corps des Carabiniers du Roi, a été nommé en 1774, Capitaine à la ſuite de la Cavalerie, & a obtenu en 1779 une réforme à la ſuite du Régiment de la Reine, Cavalerie;
5. Jeanne-Henriette, née le 6 Décembre 1743, morte le 29 Janvier 1755, au Couvent de Châteauroux, en Berry;
6. Eléonore-Sophie-Eutrope, Religieuſe à l'Encloître, près Poitiers;
7. Armande-Eléonore, mariée, le 15 Octobre 1770, à *Armand de Laiſtre*, Chevalier, Seigneur du Lory, dont un garçon & une fille;
8. Gabrielle-Henriette, dite *Mademoiſelle de Rouvre*, née le 1er Mars 1734;
9. Et Marie-Jeanne, dite *Mademoiſelle de* Chasteignier, née le 17 Septembre 1755.

XXI. Jean-René-Henri Chasteignier, dit *le Comte de Chaſteignier*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé, par contrat du 6 Février 1774, ſigné du Roi & de toute la famille Royale, *Marie-Louiſe-Madeleine-Gabrielle de Harville-des-Urſins*, fille de *Claude-Conſtant-Juvénal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage ſont iſſus :

Un garçon, né le 6 Janvier 1775, mort en 1778;
Et une fille, née le 18 Décembre 1777.

QUINZIÈME BRANCHE,
Seigneurs de Bougon *& de* la Berlaire.

V. Guillaume Chasteignier, troiſième fils de Thibaut, Ier du nom, eut pour deſcendant au XIIIe degré :

René Chasteignier, Seigneur de Bougon, de la Berlaire. Il vivoit encore en 1532, & n'a laiſſé qu'une fille nommée

Françoise, Dame de Bougon & de la Berlaire, mariée à *Jean de la Lande*, Seigneur de Vieille-Vigne.

SEIZIÈME BRANCHE,
Seigneurs du Breuil *& de* Chalans, &c.

Cette branche a commencé au VIIe degré, & a fini au XVe à Gilles Chasteignier, Seigneur du Breuil & de Chalans, qui mourut à Bologne en Italie, ſans poſtérité, en 1572, & laiſſa pour ſon héritière univerſelle Nicole de Chasteignier, ſa ſœur, mariée à *François de Beaumont*, Seigneur des Dorides, dont elle eut : N... *de Beaumont*, mort ſans poſtérité; & *Suſanne*, mariée, le 13 Décembre 1594, à *Louis de la Rochefoucauld*, Seigneur de *Bayers*.

DIX-SEPTIÈME BRANCHE,
Seigneurs de la Grollière.

X. Gilles Chasteignier, Ier du nom, Seigneur de la Grollière, eut pour deſcendant au XIXe degré :

Gabrielle Chasteignier, Dame de la Grollière, &c., mariée à *Jacob Guiſcard*, Seigneur d'Orfeuille, dont :

Charles Guiſcard, Seigneur d'Orfeuille & de la Grollière, marié à *Anne-Marie Piniot*, dont il eut :

Marie-GabrielleGuiſcard, d'Orfeuille, Dame de la Grollière, dont il eſt fait mention à la XVe branche, où l'on voit ſa poſtérité.

Les armes : *d'or, au lion paſſant de gueules*. Supports : *deux ſauvages de même, armés de leurs maſſues*.

BRANCHE
des Seigneurs de Haut-Castel, *établie en Quercy*.

« En voici la Généalogie, d'après un *Mémoire* remis & dreſſé ſur les titres.

Leur nom y eſt différemment écrit. On y trouve *del Caſtanelier, de Caſtagnier, du Chataignier, de Chateigner, de la Chateignerayе*, tous mots ſynonymes, également employés en divers tems, par différentes branches. Elle eſt alliée, dès les XIe & XIIe ſiècles, aux Maiſons les plus conſidérables du Poitou, & des Provinces circonvoiſines. Elle a donné ſon nom à la Terre de la *Chateignerayе*, qui s'eſt conſervée, depuis des ſiècles, dans une branche. Quoiqu'originaires du Poitou, les Seigneurs du Chateigner poſſédoient des biens dans le Quercy. Un Arnaud-Gas-

BERT, qui étoit de cette famille, acheta, dans le XII^e^ ſiècle, du Comte de Toulouſe, pour la ſomme de 30000 ſols Cahortiens, la riche Abbaye de Moiſſac; mais par une action qui fait éclater ſa piété, il reſtitua gratuitement cette opulente acquiſition aux Religieux auxquels elle appartenoit, & qu'on leur avoit uſurpée par violence. Ceci eſt conſtaté par les actes, conſervés encore dans les Archives de ce Monaſtère.

Le célèbre Ducheſne a tâché de découvrir l'origine de cette Maiſon, mais les premiers degrés qu'il en a donnés ſont ſi incertains juſqu'à THIBAUT II, qu'on ne peut établir un jugement ſolide ſur ce qu'il rapporte. Quoi qu'il en ſoit, les deux branches DU CHATEIGNER du Poitou & du Quercy ſe reconnoiſſent pour parens, & ont, ſuivant une tradition conſtante, une tige commune; mais on ignore l'époque de leur ſéparation. Cependant la vraiſemblance eſt qu'ARNAUD-GASBERT, fils de THIBAUT II, établi en Poitou, vint ſe fixer dans le Quercy, du tems des guerres contre les Albigeois, & qu'il y fut honorablement diſtingué par le Comte de Toulouſe, dans les Coutumes qu'il donna à la ville de Lauzerte en 1241.

I. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, Chevalier, avec Ratier de Roſet & PONT DU CHATEIGNER, Chevaliers, fut diſpenſé, dans les Coutumes accordées par le Comte de Toulouſe aux habitans de Lauzerte, par un acte daté de Moiſſac du mois de Février 1241, de toutes les redevances & ſervitudes auxquelles les autres habitans furent aſſujettis. Il inféoda, en 1255, une pièce de terre dans ſa directe, & épouſa, par contrat paſſé en 1230, devant *Gratecombe*, Notaire, *Alix de Loubejac*, Dame de Haut-Caſtel. Par cet acte il eſt ſtipulé que lui & les ſiens prendront les nom & armes de *Loubejac*, qui ſont: *un champ d'argent, à trois faſces de gueules;* & il portoit, comme la branche DU CHATEIGNER du Poitou, *un lion paſſant de ſinople ſur un champ d'or*. C'eſt ce qui eſt conſtaté par un ancien tableau aux armes du CHATEIGNER & de *Loubejac*, dépoſé dans la Chapelle du Château de ce nom, poſſédé actuellement par MM. de *Crugy de Marcillac*, leurs couſins. De ce mariage vinrent:

1. BERNARD, qui ſuit;
2. ARNAUD-GASBERT, connu par une tranſaction de 1268, qu'on va citer;
3. Et BERTRAND.

II. BERNARD DU CHATEIGNER, Chevalier, paſſa une tranſaction avec ARNAUD-GASBERT, auſſi Chevalier, le 30 Juillet 1268, reçue par *Gratecombe*, Notaire, conjointement avec pluſieurs Gentilshommes de Lauzerte, par le miniſtère de Raymond de Saint-Nazaire, Chevalier, leur Procureur fondé, avec les Conſuls de la Ville, par laquelle il eſt porté que, ſuivant les privilèges accordés par le Comte de Toulouſe, ils jouiront du revenu de leurs poſſeſſions actuelles, pourvu qu'ils contribuent, avec les autres habitans, à l'entretien des ponts publics & des grands chemins. Il rendit hommage le 2 Mai 1270, acte reçu par *Guillaume Fabry*, Notaire de Lauzerte, à Bertrand de Gourdon, Seigneur de Sauveterre, pour les biens qu'il tenoit de lui honorablement, & comme Chevalier, à Bulgairas, à Montcalviniac, à Carvas & à Monſentou. Il épouſa, par acte de l'an 1260, reçu par *Gratecombe*, Notaire, *Jeanne de Saint-Nazaire*, fille de *Raymond*, Chevalier, Procureur fondé des Gentilshommes de Lauzerte, ci-deſſus cité. Ses enfans furent:

1. ARNAUD-GASBERT, qui ſuit;
2. Et BERTRAND.

III. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, II^e^ du nom, Chevalier, refuſa à Bertrand de Gourdon l'hommage que ſon père avoit rendu, & auquel il avoit ſervi de témoin, ce qui occaſionna un procès, qui fut réglé par une tranſaction du 1^er^ Avril 1289. Par cet accord, Bertrand de Gourdon céda à ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER l'hommage qu'il exigeoit de lui, & le laiſſa jouir, en toute ſuzeraineté, deſdites Terres ci-devant hommagées. Cet accord fut paſſé en préſence de *Raymond-Bernard de Durfort*, ſon beau-frère, Baron de Clairmont-Soubiran en Agénois, & de Malauſe en Quercy. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER rendit hommage à l'Evêque de Cahors, le 8 Janvier 1294, pour les dîmes de Saint-Avit, de Combelongue, Paroiſſe dans laquelle ſa Maiſon de Haut-Caſtel étoit ſituée, & dont il avoit déjà toute la directe. Il avoit épouſé *Barrane de Durfort*, ſœur de *Raymond-Bernard de Durfort*, & de *Guillaume*, d'abord Abbé de Moiſſac, enſuite Evêque & Duc de Langres, & enfin Archevêque de Rouen, qualifié *parent du Pape* CLÉMENT V, *Bertrand de Goth*, dans pluſieurs actes de ce Souverain Pontife. Il eut:

1. BERNARD, mort ſans enfans, ſuivant ſon teſtament du 24 Janvier 1366, par lequel il fait héritier BERTRAND, Docteur ès Loix, ſon frère, & veut que s'il meurt ſans faire de teſtament, ſon hérédité revienne à ARNAUD-GASBERT, ſon autre frère, ou à ſes héritiers;
2. BERTRAND, Docteur ès Loix, inſtitué héritier par ſon frère aîné, pourvu du Prieuré de Lorſon, dépendant de l'Abbaye de Moiſſac, par *Guillaume de Durfort*, ſon oncle, pourvu de cette Abbaye, Chanoine d'Agen, & Doyen du Chapitre de l'Isle-Jourdain en 1366;
3. RAYMOND, nommé dans le teſtament de ſon frère, dont nous allons parler;
4. ARNAUD-GASBERT, qui ſuit;
5. Et HONORS, mariée à *Bernard de la Garde*.

IV. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, III^e^ du nom, inſtitué héritier de BERNARD, ſon aîné, fit pluſieurs inféodations à Haut-Caſtel, tranſigea, en qualité de Procureur de ſon épouſe, avec *Guillaume de Touffailles*, mari de *Séguine de la Boiſſière*, ſa belle-ſœur, le 10 Mai 1368, acte retenu par *Faure Conſtantino*, Notaire. Il mourut peu après avoir fait ſon teſtament, par lequel il établit une Chapelle dans la principale Egliſe de Lauzerte, afin d'y faire prier Dieu pour le repos des âmes de ſes père & mère, & de celles de BERNARD & de RAYMOND, ſes frères. Il laiſſa de *Guillalme de la Boiſſière*:

1. RAYMOND-ARNAUD, qui ſuit;
2. PIERRE, lequel donna quittance de ſa légitime & du legs à lui fait par le teſtament de ſa mère, du 7 Février 1389. La première quittance eſt du 8 Mars 1398, & la ſeconde du 6 Novembre 1399;
3. Et BARRANE, mariée à *Bertrand de Rouſet de Lille*, ſuivant une quittance par lui faite à RAYMOND-ARNAUD, ſon beau-frère, le 24 Août 1406, pour raiſon de la dot & des habits nuptiaux de ſon épouſe.

V. RAYMOND-ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Haut-Caſtel, &c., *Donzel* de Lauzerte, étoit mineur & ſous la tutelle de *Guillalme de la Boiſſière*, ſa mère, & de Raymond de la Roche, depuis 1370 juſqu'en 1375, que ſes tuteurs conſentirent, en ſon nom, à deux baux à fief, & firent le titre de la Chapellenie fondée par ARNAUD-GASBERT, ſon père. Il fit une échange de directe à Jean Fauré, titulaire de la Chapelle fondée par ſon père. Il inféoda auſſi des Maiſons & des biens, en 1397, dans les Faubourgs de Haut-Caſtel, ce qui fait croire que c'étoit un endroit conſidérable, quoique ce ne ſoit aujourd'hui qu'un ſimple Château démantelé, mais reſpectable par ſes tours & ſon antiquité. Il rendit hommage à l'Evêque de Cahors, en qualité de mari & de Procureur fondé de *Jeanne de Grezels*, héritière de *Bernard*, ſon grand-père, le 9 Septembre 1389. Il teſta le 26 Décembre 1442, & légua à GUILLAUME, ſon ſecond fils, les biens qu'il eut de Mathe de Carcés, & de Jean Fauré, à condition qu'ils ſeront ſubſtitués & reverſibles, en cas de mort, ſans enfans, à ſon fils aîné. Il laiſſa de *Jeanne de Grezels*:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. GUILLAUME;
3. Et MARTINE, mariée, ſans enfans, à *Bertrand de Mondenard*, ſuivant une reſtitution de dot de 1478.

VI. BERTRAND DU CHATEIGNER, *Donzel* de Lauzerte, qualifié *Seigneur de Haut-Caſtel*, fondé de procuration de GUILLAUME, ſon frère, inféoda, avec Pons de la Rivière, des biens à Monbarla, ſous les deux tiers de la cenſive pour ſondit frère; &, du conſentement de JEAN, ſon fils aîné, il fit, en 1472, le rachat de 4 ſetiers de bled de froment de rente vendus à noble Geraud de Manas, ſur un moulin à eux appartenant à Lauzerte, appelé *le Moulin de Chateigner*, poſſédé encore aujourd'hui par la branche de *Fauré*. Dans un acte d'inféodation de 1460, il prend la qualité de *Capitaine & Gouverneur du Château de la Garde pour l'Abbé de Moiſſac*, & dans pluſieurs actes il eſt nommé Gouverneur, pour le Roi, de la ville de Moncuq, & teſta le 20 Janvier 1478. Il épouſa, du vivant de ſon père, en 1423, *Marie de Rouſet*, fille de *Pons*, Seigneur de Laſtours, qui, outre les habits & joyaux, lui donna en dot 1800 florins d'or. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. EMERIC, auteur de la branche de *la Mothe-Durſaut*;
3. BERTRAND, légué du bien de Fauré, qu'on croit n'avoir point eu de poſtérité, parce que le bien eſt retourné à la ſouche;
4. PONS, Moine & Aumônier de l'Abbaye de Moiſſac;
5. JACQUES, Religieux au même Monaſtère;
6. BERNARD, Clerc tonſuré;
7. JEAN, Curé de Saint-Hilaire de Durfort;
8. JEANNE, morte en 1454, ſans enfans de *Guillaume d'Arian*, qu'elle fit ſon héritier, par acte du 25 Juillet 1454;

9. Fine, mariée à *Raymond-Bernard de Montegut*, Seigneur de Touffailles;
10. Jeanne, mariée à *Gaſſiot de Roquepère*, Seigneur de Montalzac;
11. Autre Jeanne, mariée à *François de Roquepère*, frère du précédent;
12. Et Catherine, mariée à *Bernard de Saint-Géry*.

VII. Jean du Chateigner, Seigneur de Haut-Caſtel, &c., *Donzel* de Lauzerte, inſtitué héritier par ſon père, teſta le 14 Septembre 1500, par-devant *Raymond de Ponté*, Notaire, & épouſa *Marguerite de Pechpeyrou*, ce qui eſt confirmé par le teſtament de *Jean de Pechpeyrou*, ſon père, & eut pour enfans:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Arnaud, légué du bien de Fauré, auteur de la branche des Marquis de *Sainte-Foy*, rapportée plus loin;
3. Pons, marié à *Jeanne de la Rochière*, dont on ne connoît pas la deſcendance, mais qui demeuroit au Château del Cluzel, Paroiſſe de Montagnac, Juridiction de Pauliac en Agénois;
4. Rigal, Religieux à Moiſſac, dont l'acte de profeſſion eſt de 1493;
5. Jean, Curé de Caſtel-Sacrat & de Saint-Hilaire de Durfort;
6. Jean, Clerc tonſuré & Titulaire de la Chapellenie par lui fondée;
7. Jean, Bachelier ès Droits, dont on ne connoît pas la deſcendance;
8. Autre Jean, Clerc tonſuré;
9. Ricard, qu'on croit avoir été Religieux à Moiſſac;
10. Fine, mariée à *Augé de Charry*;
11. Jeanne, mariée à *Pierre Dupré*, Seigneur de Blauſac;
12. Et Antoinette, mariée à *Jean de Seguier*, Profeſſeur ès Loix à Toulouſe, Seigneur de la Gravière.

VIII. Bertrand du Chateigner, Seigneur de Haut-Caſtel, *Donzel* de Lauzerte comme ſon père, tranſigea, le 25 Avril 1503, avec Arnaud, ſon frère, & par cet accord il fut ſtipulé qu'Arnaud continueroit à jouir des biens qui avoient appartenu à Jean Fauré; mais que moyennant une ſomme d'argent, une fois payée, il renonceroit, en faveur de Bertrand, ſon aîné, aux biens qui avoient appartenu à *Mathe de Carcés*. Il hommagea, en 1503, une Maiſon noble dite de *Chateigner*, ſituée dans la ville de Lauzerte. Il teſta le 18 Décembre 1536, & confirma la donation qu'il avoit faite

de ſes biens à Jean, ſon fils aîné, lors de ſon mariage, avec ſubſtitution au premier enfant mâle habile à ſuccéder, & il nomme dans ſon teſtament tous ſes enfans. Il épouſa, par contrat du 28 Août 1514, retenu par *Jean Faget*, Notaire de Montfort, *Anne de Preiſſac*, veuve de *Guillaume du Cos*, Seigneur de Caſſemartin, Co-Seigneur de Montbrun & de Beaupuy, & laiſſa:

1. Jean, qui ſuit;
2. Emeric, Protonotaire Apoſtolique, Chanoine de Montauban, Seigneur de Saint-Paul, qui fut pourvu d'une quantité de bénéfices ſimples & à charge d'âmes, à la faveur d'une Bulle de 1515. Il vivoit encore en 1580;
3. Antoinette, mariée à *Antoine de Pelagrue*;
4. Jeanne, mariée à *Arnaud de Sachas*;
5. Marie, mariée à *N.... de Raimond*, Seigneur de la Valtette;
6. Et Comteſſe, Abbeſſe de Montalba.

IX. Jean du Chateigner, IIe du nom, Seigneur de Haut-Caſtel, &c., & par la ſuite, de la Baronnie de Loubejac, en vertu de la ſubſtitution, où il fut appelé par le teſtament de Jean del Breil, Seigneur dudit lieu, fut compris dans la convocation du ban & arrière-ban de la Sénéchauſſée de Cahors, en 1537, acquit des biens à Montbrun en 1546, hommagea la Seigneurie de Montbrun en 1552, préſenta en ſa place, pour faire le ſervice dans la convocation du ban & arrière-ban, en 1557, Bertrand du Chateigner, dit *des Bordes*. Il étoit âgé de plus de 80 ans, lorſqu'il afferma ſa terre de Loubejac. *Catherine du Cos*, ſon épouſe, teſta le 19 Septembre 1560, par-devant *Jean Barrat*, Notaire; fit héritier ſon mari, & légua ſes enfans, qui furent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean, lequel ſervoit en 1562, & étoit mort en 1565;
3. Emeric-Marie, auteur de la ſeconde branche de *Haut-Caſtel*, rapportée ci-après;
4. Antoinette, mariée au Seigneur de *la Bercantiere*;
5. Et Comteſſe, mariée à *N... de Beynac*, Seigneur de Floreſſa.

X. Claude du Chateigner, malgré une donation contractuelle faite en ſa faveur par ſon père & ſon grand-père, fut déshérité, lors du mariage d'Emeric-Marie, ſon frère; mais dès la mort de ſon père, il obtint des Lettres pour faire aſſigner ſon frère à laiſſer libres les biens de Haut-Caſtel, Loubejac & Caſſemartin, à

lui donnés comme premier-né. Le Sénéchal du Quercy maintint EMERIC dans la poſſeſſion des mêmes biens, & CLAUDE ſe vit forcé de relever appel de cette Sentence devant le Parlement de Toulouſe en attendant un acte définitif ou une tranſaction. Dans ſon acte de mariage il donne au fils qui naîtroit de lui, la moitié de tous ſes biens préſens et à venir. Cette donation fut, dans la ſuite, la ſource d'un nouveau procès : las de celui qu'il ſoutenait contre EMERIC-MARIE, ſon frère, au Parlement de Toulouſe, & voulant s'aſſurer, à tout événement, une partie des biens de ſa Maiſon, il tranſigea avec lui, le 4 Juin 1566, devant *Granger*, Notaire d'Auvillars, & renonça, par cette tranſaction, aux terres de Haut-Caſtel, Loubejac & autres biens du Quercy, & ſe réſerva ceux de Caſſemartin, Montbrun & Beauquy, que ſa mère avoit apportés dans ſa famille, à condition qu'il les poſſéderoit quittes & francs de toutes dettes & des légitimes ; à condition encore que ſon frère lui payeroit 2000 livres dans l'année, avec clauſe expreſſe de ſubſtitution mutuelle d'enfans mâles, & que chacun des deux partis auroit le droit de diſpoſer de 12000 livres. CLAUDE teſta le 27 Juin 1569, par-devant *Calion*, Notaire de l'Isle-Jourdain, fit héritier GILLES, ſon fils aîné, voulant qu'il put demander les biens paternels & maternels à EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, frère du teſtateur, par voie de juſtice. Il régla encore, par cet acte les droits des autres enfans qu'il pourroit avoir. Il vécut encore quelque tems, puiſque, le 29 Juin 1571, il fit une quittance de la dot conſtituée à ſon épouſe, par-devant *Dégremont*, Notaire. Il épouſa, le 23 Juin 1566 (contrat retenu par *Cammartin*, Notaire), *Françoiſe de Laroccan*, remariée à *Guillaume de Pontoiſe*, Seigneur de Pontpertuzat. Elle étoit fille de *Jean de Laroccan*, Seigneur de Thoux & de Lilette. Ils eurent :

1. GILLES, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort jeune ;
3. Et JEANNE, auſſi morte jeune, ſuivant deux actes de 1577 & 1578, par leſquels il paroît que *Françoiſe de Larrocan*, leur mère & leur co-héritière, ſe remaria.

XI. GILLES DU CHATEIGNER, Seigneur de Caſſemartin, &c., fut quelques années ſous la tutelle de *Jean de Larrocan*, ſon grand-père. Le 11 Septembre 1585, il donna quittance de dot des ſommes & habits conſtitués à ſon épouſe par-devant *Berterêche*, Notaire, & étoit déjà mort en 1599, ſuivant un arbitrage de ladite année. Il épouſa, du conſentement de ſon tuteur & de ſa mère, par acte du 12 Février 1584, reçu par *Calion*, Notaire, *Paule de Pins*, fille de *René de Pins*, Seigneur de Montbrun & de Forgues, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de la même famille qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Il laiſſa :

RENÉ, qui ſuit ;
COMTESSE, qui tranſigea avec ſon frère, le 27 Avril 1615, par-devant *Cazenove*, Notaire, mariée à *Jules-Céſar de Montret* ;
Et CATHERINE, mariée à *Elie de Fauré*, Seigneur de Marcillac, ſuivant un acte d'accord avec le même RENÉ, de 1625.

XII. RENÉ DU CHATEIGNER, héritier de GILLES, vécut, de même que ſes ſœurs, ſous la tutelle de *Paule de Pins*, leur mère commune ; mais à la mort de cette Dame, chacun demanda ſes droits. Il fit, le 10 Juin 1626, un teſtament olographe en faveur de ſa future épouſe. Il renouvela le procès que CLAUDE ſon grand-père avoit ſuſcité à EMERIC-MARIE, ſon frère, pour ſa ſucceſſion des biens de Haut-Caſtel, Loubejac, &c. Il ſoutenoit que CLAUDE, donataire contractuel, n'avoit pu être privé d'hérédité, & que ce principe une fois inconteſtable cette hérédité devoit lui revenir, puiſque CLAUDE, ſon grand-père, n'y avoit renoncé que par une tranſaction poſtérieure à ſon contrat de mariage, par lequel il avoit donné à un fils habile à ſuccéder la moitié de ſes biens préſens & à venir, que CLAUDE avoit par conſéquent donné la moitié de tout ce qu'il comptoit dans l'hérédité de ſon père, ſur laquelle, en qualité de donataire contracteur, il avoit un droit inconteſtable ; que par une tranſaction il n'avoit pu préjudicier ni révoquer une donation faite dans un contrat de mariage ; que la tranſaction entre CLAUDE ſon grand-père, & EMERIC-MARIE, ſon grand-oncle étoit donc nulle, & que la moitié de tous les biens de JEAN & de CLAUDE devoient retourner à GILLES ; & par conſéquent à RENÉ, ſon fils unique donataire. Il prévint la difficulté qu'on auroit pu lui faire à raiſon de ſa preſcription, en ſoutenant que CLAUDE n'avoit vécu que 5 ans après la tranſaction, que GILLES, ſon fils, étoit mort mineur à l'âge de 26 ans ; que lui, RENÉ, lors du procès, n'avoit que 33 ans, ce qui éloignoit toute preſcription. On ignore ſi

cette affaire fut abandonnée, ou jugée par Arrêt, ou accommodée par tranſaction. Il fit, en 1636, déclaration de pluſieurs effets, bagues, joyaux & argent, montant à la ſomme de 8430 livres, pour partie du douaire conſtitué à ſa femme, par *Arnaud de Fenelon*, ſon père, & mourut ſans faire de teſtament. Il épouſa, par acte du 26 Juillet 1626, reçu par *Cazenove*, Notaire, *Suſanne de Fenelon*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Villettes dans le Diocèſe de Montauban, & de *Gaillarde de Boiſſadel*, & eut :

1. ARNAUD, qui ſuit ;
2. GABRIEL, dit auſſi MICHEL, Lieutenant de Dragons au Régiment de Guébriant, mort ſans hoirs à Givet en Flandre, ſuivant ſon teſtament de 1717, reçu par *Depies*, Notaire ;
3. ERARD, auteur d'une branche établie en Aſtarac, dont il ſera parlé ci-après ;
4. Et PAULE, Religieuſe à Rabaſtens en Albigeois, ſuivant un acte de 1748.

XIII. ARNAUD DU CHATEIGNER fut maintenu dans la moitié de tous les biens qui appartenoient à RENÉ, ſon père, par arrêt du Parlement de Toulouſe du 10 Juillet 1649. Il teſta le 23 Octobre 1669, par-devant *Clavé*, Notaire, & avoit épouſé, par acte paſſé le 22 Octobre 1647, reçu par *Cazenove*, Notaire, *Jeanne d'Aimé*, fille de *Jean*, Seigneur de Ninar, & de *Louiſe du Faure-Barbazan*, dont :

1. ERARD, qui ſuit ;
2. JEAN-PAUL, Lieutenant dans le Régiment de la Garde, & enſuite Lieutenant de Dragons. Il fit un accord pour ſa légitime en 1715, avec *Cécile Dariot*, femme de ſon frère aîné ;
3. LOUISE, morte Novice à l'Abbaye de Fabas, Ordre de Citeaux ;
4. GABRIELLE, mariée à *Jean-Jacques de la Barthe-Sénac ;*
5. LOUISE, mariée à *N... Daries*, Seigneur de Pardies ;
6. BALTHASARE, Religieuſe à l'Abbaye de Fabas ;
7. & 8. MARIE & SUSANNE, qui n'ont point été mariées.

XIV. ERARD DU CHATEIGNER épouſa, du conſentement de ſes père & mère, par acte du 15 Juin 1689, retenu par *Ribaut*, Notaire, *Cécile Dariot*, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite d'Aſtagne*, dont :

1. ARNAUD, qui ſuit ;

2. JEAN, Archidiacre, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèſe de Lombez ;
3. JOSEPH, Chanoine & Précenteur de la même Egliſe ;
4. PIERRE, vivant en 1774, ſans enfans des deux mariages qu'il a contractés ;
5. JEAN-ETIENNE, Prévôt & Chanoine de Lombez ;
6. ANTOINETTE, mariée, par acte du 3 Avril 1732, reçu par *Daſtugue*, Notaire, à *François de la Serre-Gazaux ;*
7. Et GABRIELLE, morte ſans alliance.

XV. ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Caſſemartin, Cornette de Dragons, teſta le 18 Mai 1762. Il épouſa, par acte du 24 Mai 1724, reçu par *Depies*, Notaire, *Conſtance de Loran*, morte le 26 Juillet 1766, fille de *Jean de Loran*, Seigneur de la Pinière, & de *Marie de Robert*. Leurs enfans ſont :

1. JEAN-HUGUES, qui ſuit ;
2. CHARLES, ancien Officier dans les troupes de France & d'Eſpagne ;
3. JEAN-LOUIS-JOSEPH, Chanoine de Lombez lors du teſtament de ſon père, depuis Archidiacre de cette Egliſe, & Vicaire-Général de Saintes en Septembre 1772 ;
4. GABRIELLE, qui vivait ſans alliance en 1772 ;
5. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe Urſuline au Couvent de la ville de Gimont ;
6. & 7. ANTOINETTE & ONESIME, Religieuſes à Riunettes de la ville de Lombez.

XVI. JEAN-HUGUES DU CHATEIGNER, Seigneur de Caſſemartin, &c., a ſervi quelque tems dans la Marine. Il épouſa, par acte du 4 Juin 1768, *Guillaumette-Victoire de la Peyrie*, fille de *Jean-Antoine de la Peyrie*, Ecuyer, Contrôleur des guerres, & d'*Antoinette Ribaut*.

BRANCHE
établie à Grenadet en Aſtarac.

XIII. ERARD DU CHATEIGNER, troiſième fils de RENÉ, Seigneur de Caſſemartin, & de *Suſanne de Fenelon*, obtint un Jugement de maintenue de Nobleſſe, le 9 Août 1698, & eut de *Françoiſe Dumont* :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée à noble *N... de Brux ;*
3. Et MADELEINE, qui ne prit point d'alliance.

XIV. LOUIS DU CHATEIGNER, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noé, par Commiſſion donnée à Verſailles le 1er Janvier 1706, a épouſé *Catherine de Sariac*, fille de *Jean de Sariac*, & de *Marthe de Lupeau*, dont :

1. HYACINTHE, qui ſuit;
2. Et THÉRÈSE, qui vit ſans alliance.

XV. HYACINTHE DU CHATEIGNER a épouſé, du vivant de ſon père, *Jeanne de Roger*, fille de *Jean-Paul de Roger*, Seigneur d'Ardiſas, & d'*Urſule de Vandange*, dont :

1. JEAN-LOUIS;
2. JEANNE, morte jeune;
3. Autre JEANNE;
4. JEANNE-CLAIRE. Ces trois enfans vivent, ainſi que leur père.

SECONDE BRANCHE,
des Seigneurs de HAUT-CASTEL.

X. EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Haut-Caſtel, & de *Catherine du Cos*, fut Seigneur de Haut-Caſtel, du chef de ſon père, & de Loubejac, par ſubſtitution de *Jean del Breil*, ſon grand-père. Son père lui donna la Terre de Loubejac, & le fit héritier de la moitié de tous ſes autres biens. Nous avons dit à la précédente branche qu'après la mort de ſon père il fut attaqué par CLAUDE, ſon frère aîné, en délaiſſement de ladite hérédité, & qu'il paſſa avec lui la tranſaction du 24 Juin 1566, dont on a parlé. Il ſervoit, en 1562, dans la Compagnie de M. de Charry, ſuivant le certificat accordé à ſon père par le Sénéchal du Quercy. Le Roi HENRI III lui écrivit une lettre le 11 Janvier 1577, qui prouve qu'il ſervoit avec diſtinction, & que ce Monarque avoit une entière confiance en lui. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS lui en écrivit auſſi une d'Auch, le 5 Décembre 1578; ce qui prouve auſſi la confiance qu'elle avoit en lui pour le ſervice du Roi ſon fils. Il jouiſſoit d'une grande conſidération auprès des Princes qui ſollicitoient même ſon appui dans leurs propres affaires. Par le mariage de ſon ſecond fils, il paroît qu'il étoit Enſeigne de 50 hommes d'armes. Il teſta en 1586, & avoit épouſé, par acte du 9 Juillet 1564, *Anne de Beynac*, fille de *Gabriel de Beynac*, Seigneur de Larroque, & de *Jeanne de Campurac*, Dame de Larroque-Beynac en Quercy, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, rapporté après ſon frère aîné;
3. JEAN-GUY, mort ſans enfans, qui teſta en faveur d'ANNET ſon frère cadet, le 26 Avril 1618. Il avoit épouſé *Jeanne de Bar;*
4. ANNET, Seigneur de Saint-Urſice, inſtitué héritier de JEAN-GUY, ſon frère, marié à

Anne d'Aſtorg, fille unique de *N... d'Aſtorg*, Seigneur de Saint-Urſice, dont :

PIERRE-COBEIRAN, Seigneur de Saint-Urſice, mort ſans enfans.

5. Et GABRIELLE, qui ne prit point d'alliance.

XI. JEAN DU CHATEIGNER, aſſiſté de ſa mère, d'EMERIC, Protonotaire, ſon grand-oncle, & de COMTESSE, Dame de Floreſſas, ſa tante, épouſa, par contrat du 20 Septembre 1588, *Antoinette du Faur*, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi, & premier Préſident au Parlement de Toulouſe, Seigneur de Saint-Jorry, & de *Charlotte de la Jugie*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. ANTOINE DU CHATEIGNER, ſecond fils d'EMERIC-MARIE, & d'*Anne de Beynac*, Seigneur de Haut-Caſtel, Loubejac, &c., teſta le 2 Décembre 1639. Il épouſa, aſſiſté de ſa mère, 1° par acte du 18 Décembre 1592, reçu par *Fugis*, Notaire, *Françoiſe de Felzins*, fille de *Balthaſar de Felzins*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montmerat & de la Tremouillière, & de *Madeleine d'Ebrard de Saint-Sulpice;* & 2° par acte du 18 Septembre 1601, *Antoinette de Paluel*, d'une ancienne Maiſon de Guyenne, veuve d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Peyre, Baron de Saint-Bourac, &c., qui lui fit une donation de 15000 livres le 11 Mars 1605. Il eut du premier lit :

1. EMERIC, mort jeune, ſervant en qualité de Page de la Reine MARGUERITE.

Et du ſecond lit :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. HÉLÈNE, dont l'alliance eſt ignorée;
3. Et ISABELLE, morte ſans alliance, ſuivant ſon teſtament du 16 Septembre 1622.

XII. ANTOINE DU CHATEIGNER, II^e du nom, Seigneur de Haut-Caſtel, Loubejac, &c., teſta le 24 Février 1671. Il épouſa, du vivant & du conſentement de ſon père, par acte du 7 Janvier 1625, *Angélique de Roquefeuil*, fille de *Jean-Hector de Roquefeuil*, Seigneur & Baron de Belfort, &c., & de *Catherine de la Tour*, & eut :

1. ANTOINE-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. PONS, rapporté après ſon frère aîné;
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Pomarede*, qui fit un accord avec PONS, ſon frère, le 11 Mars 1682. Nous n'avons point la filiation de cette branche;
4. JEAN-HECTOR;

5. CATHERINE, mariée à *Jean de Rouſet*, Seigneur de Goudauges;
6. Et autre CATHERINE, mariée à *Cyprien Del Péré*, Chevalier, Tréſorier-Général de France.

XIII. ANTOINE-ALEXANDRE DU CHATEIGNER épouſa, du vivant de ſon père, *Jeanne de Crugy de Marcillac*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIII. PONS DU CHATEIGNER, Seigneur de l'Olmede & d'Auzac, ſecond fils d'ANTOINE II, & d'*Angélique de Roquefeuil*, fit un accord, le 11 Mars 1682, avec FRANÇOIS DU CHATEIGNER, Seigneur de Pomarede, ſon frère. Il avoit épouſé, le 14 Juin 1678, *Jeanne d'Eſcayrac*, fille de *Mathurin d'Eſcayrac*, Baron de Loture, & d'*Elie de Durfort-Boiſſières*, dont:

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Seigneur de Loubejac & d'Auzac, mort ſans alliance;
2. JEAN-HECTOR, Seigneur de Montlhery, Capitaine d'Infanterie, mort auſſi ſans alliance;
3. & 4. Deux autres garçons, morts jeunes & ſans alliance;
5. JEANNE, qui ſuit;
6. Et CATHERINE, mariée à *Louis de Luppé*, Seigneur de Gariés.

XIV. JEANNE DU CHATEIGNER, Dame de Loubejac, Montlhery & d'Auzac, après la mort ſans enfans de ſes frères, épouſa, le 8 Février 1708, *Pierre de Crugy de Marcillac*, Seigneur de Sauveterre, fils de *Sylveſtre*, & de *Germaine de Durfort*.

BRANCHE
des Marquis de SAINTE-FOY.

VIII. ARNAUD DU CHATEIGNER, ſecond fils de JEAN, & de *Marguerite de Pechpeyrou*, acheta ſix quartons de froment de rente annuelle, établie ſur les biens de Saint-Urſice près de Saint-Fort & de ſon domaine de Fauré, par acte du 8 Février 1510. Il épouſa, du vivant de ſon père, *Barbe de Condemene*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et RIGAL, rapporté après ſon frère aîné.

IX. JEAN DU CHATEIGNER épouſa, par acte du 16 Septembre 1578, *Louiſe de la Boiſſiere*, qui teſta le 11 Avril 1544, & rappelle dans ſon teſtament ſon mari & ſes enfans. Elle étoit fille d'*Arnaud*, Seigneur de Saint-Martin de Genouillac. Ils eurent:

1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, morts jeunes, ſuivant une tranſaction paſſée entre FINETTE leur ſœur, & RIGAL leur oncle;
3. & 4. FINETTE & CLAIRE.

IX. RIGAL DU CHATEIGNER, ſecond fils d'ARNAUD, & de *Barbe de Condemene*, étoit mort en 1561. Il épouſa, 1° par acte du 14 Octobre 1537, *Anne d'Elluc*, Dame de Sainte-Foy; & 2° par acte du 30 Juillet 1543, *Jeanne de Pelagrue*, qui teſta le 19 Décembre 1577, fille de *Hugues*, Seigneur de Montagudet, & de *Philberte de Saint-Felix-Moremont*. Ils eurent:

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. FOY, mariée à *Charles de Gouſon*, Seigneur d'Aix, d'une famille qui a fourni dès le XII^e ſiècle un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
3. CATHERINE, mariée à *François de Falmon*, Seigneur de Feges;
4. JEANNE, mariée à *Antoine de Falmon*, Seigneur de Roquebrune & de Combarnaut, &c.;
5. MARGUERITE, morte ſans enfans, mariée 1° à *François de Buffon*, Seigneur de Mongairal en Périgord; & 2° par acte du 7 Novembre 1581, à *Rigal de Pelagrue*, Seigneur de Montagudet;
6. Et NICOLE, mariée à *Jean de Guerin*, Seigneur d'Ols en Rouergue.

X. ARNAUD DU CHATEIGNER, mineur & ſous la tutelle de ſa mère, vendit à MARGUERITE, ſa ſœur, le bien de Fauré, par acte du 8 Février 1582, qu'il racheta par un autre acte du 11 Juillet 1588. Il entra dans le parti de la Ligue, qu'il quitta pour prendre celui du Roi HENRI IV; fut convoqué pour le ban & arrière-ban de ſa Province, & fit ſervir un autre Seigneur en ſa place, alléguant les bleſſures qu'il avoit reçues, & qui l'obligeoient d'aller prendre les eaux de Bagnères; mais pendant qu'il prenoit celles d'Encauſſe, il fut fait priſonnier par ordre du Maréchal de Matignon, & n'obtint ſa liberté qu'en donnant caution. Il épouſa, par acte du 28 Juillet 1588, *Marie de Goudail*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontiron, & de *Françoiſe de Redon*, dont:

1. MERIC-MELCHIOR, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche de *Fauré*, rapportée ci-après;
3. MERIC, Seigneur de Combegriſe, mort *ab inteſtat*, & ſans enfans;
4. JEANNE, mariée à *Jean de Lacroze*;
5. FRANÇOISE, qui vendit à JEANNE, ſa ſœur, le 10 Juillet 1644, les biens qui lui avoient été donnés pour ſa légitime, & laquelle épouſa

Jacques de Bure, Seigneur de la Caſcinie, ſuivant une quittance du 29 Octobre 1648;
6. Et CATHERINE, Religieuſe au Monaſtère du Chapelet d'Agen le 14 Août 1613.

XI. MERIC-MELCHIOR DU CHATEIGNER, héritier de MARGUERITE DU CHATEIGNER, ſa tante, mourut jeune. Il épouſa, du vivant de ſon père, par acte du 9 Décembre 1637, *Marquiſe de Gaulejac*, qui teſta le 26 Août 1658, & rappelle ſes enfans. Elle étoit fille de *Jean-Marc de Gaulejac*, & de *Marie de Gironde*. Ils eurent:

1. ARNAUD-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-CÉSAR, Seigneur & Prieur de Francoulés;
3. JEAN-MARC;
4. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de la Chateigneraye;*
5. GERMAIN, ſouche des *Chateigner* du Périgord;
6. MARGUERITE, mariée à *François de Montalembert*, Seigneur de Nagelous;
7. Et JEANNE.

XII. ARNAUD-FRANÇOIS DU CHATEIGNER obtint une maintenue de nobleſſe en 1666, teſta le 24 Octobre 1685, & avoit épouſé, le 22 Octobre 1662, *Catherine de Beynac de Tajac*, qui teſta le 15 Mars 1710, fille de *Jean-François*, Seigneur de Tajac, les Aydies, la Pomarede, &c., & de *Jeanne de Joumard de la Brogelie*, & eut:

1. LOUIS-FRANÇOIS, mort ſans alliance;
2. FRANÇOIS, Seigneur & Prieur de Francoulés, qui céda la ſubſtitution à GASPARD-JOSEPH, ſon frère;
3. GASPARD-JOSEPH, qui ſuit;
4. 5. & 6. GERMAIN, FRANÇOIS & ANTOINE;
7. JEANNE;
8. MARQUISE, morte jeune;
9. Et HENRIE, veuve d'*André de Parréau*, Seigneur de Boiſredon.

XIII. GASPARD-JOSEPH DU CHATEIGNER, Seigneur de Sainte-Foy, dit *le Marquis du Chateigner*, épouſa, du conſentement de ſa mère, par acte du 10 Juillet 1707, *Marie de Timbrune-Valence*, fille de *François-Emeric de Timbrune*, Seigneur de Cambes, & d'*Eliſabeth de Gontaut-Biron*, dont:

1. MARC, qui ſuit;
2. GERMAIN, ancien Aumônier du Roi, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Thiers, Evêque de Saintes, depuis 1763, & ſacré le 25 Mars 1764;
3. & 4. ELISABETH & JEANNE.

XIV. MARC DU CHATEIGNER, Marquis de la Chateigneraye, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par acte du 7 Mars 1735, *Claude-Madeleine de Pontac*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur d'Anglade, &c., & de *Marie-Anne de Ségur*. De ce mariage ſont iſſues:

1. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de la Chateigneraye;*
2. Et MARIE-ANNE, mariée, par acte du 26 Octobre 1758, à *Bernard-Joſeph de Deſhoms*, Baron de Favols, Chevalier, fils de *Jean-François de Deshoms*, & de *Marie-Charlotte de Mathieu-de-Montinet*.

Branche des Marquis du Chateigner, établie en Périgord, ſortie du degré V, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

BRANCHE des Seigneurs de FAURÉ.

XI. FRANÇOIS DU CHATEIGNER, ſecond fils d'ARNAUD, & de *Marie de Goudail*, teſta le 10 Juillet 1631. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Janvier 1625, *Anne de Mondenard*, fille de *N... de Mondenard*, Seigneur de Saint-Aman, & de *Cypriane d'Arnaldi*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE.

XII. CHARLES DU CHATEIGNER rendit hommage pour le bien de Fauré, le Moulin de Chateigner, cens & rentes de Saint-Fort, le 5 Avril 1632, à Robert de Rohemont, Chevalier, par le miniſtère de MERIC DU CHATEIGNER, Seigneur de Combegriſe, ſon oncle, chargé de procuration par *Anne de Mondenard*, mère dudit CHARLES, qui fut Capitaine d'Infanterie, ſuivant un certificat du Marquis de Boiſſe-Mauvaiſin, du 5 Janvier 1689. Il avoit tranſigé, le 2 Avril 1653, avec MERIC-MELCHIOR, ſon oncle, & étoit mort en 1666. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1646, *Jeanne de Rouſet*, qui obtint une maintenue de nobleſſe ſur la repréſentation de ſes titres, qui remontoient à ARNAUD, frère de BERTRAND, Seigneur de Haut-Caſtel. Elle étoit fille de *Henri de Rouſet*, & d'*Eléonore d'Amblard*. Leurs enfans furent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, tué en 1692, au ſiége de Namur, où il ſervoit en qualité de Capitaine au Régiment de Bugey.

XIII. CHARLES DU CHATEIGNER, IIe du nom, dit de *Sainte-Foy*, & Seigneur de Fau-

ré, fournit ſon dénombrement, & rendit hommage pour les biens de cette Terre en 1671. Il ſervit en 1674, parmi les Gentilshommes convoqués à la levée du ban & arrière-ban ſous le Maréchal d'Albert, qui lui en donna un certificat daté de Dax, & fournit un ſecond dénombrement de ſes biens le 26 Juin 1678. Il étoit Capitaine dans le Régiment de la Garde-Monluc en 1693, & en garniſon aux Isles d'Oleron, lorſque Bonvalet l'attaqua pour le payement des droits de franc-fief, comme en étant fermier; mais ayant produit ſes titres, il fit voir qu'il étoit de l'ancienne Maiſon *du Chateigner* du Quercy, en remontant par titres originaux à ARNAUD, ſon auteur, frère de BERTRAND, Seigneur de Haut-Caſtel, dont il s'étoit ſéparé en 1489, & obtint, en 1664, un jugement favorable & une décharge. Il fut encore maintenu, en 1698, dans ſa nobleſſe, pour laquelle il avoit été attaqué en 1666. Il avoit épouſé, par acte du 2 Août 1671, reçu par *Ducaſſé*, Notaire, *Marthe de Boſredon-de-la-Galinie*, fille d'*Alain de Boſredon*, Seigneur de la Galinie, & de *Marguerite de Gaulejac*. On ne connoît de ſes enfans que

XIV. JEAN-CHARLES DU CHATEIGNER, né le 12 Décembre 1678, Seigneur de Saint-Fort, qui épouſa, par acte du 13 Mai 1705, retenu par *François*, Notaire, *Marie-Thérèſe-Angélique de Laborie*, fille de *Balthaſar*, Seigneur de Figeac, Major de la Citadelle de Strasbourg, & de *Jeanne de Brun*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, ancien Major du Régiment de Vermandois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et CHARLES, Sous-Aide-Major dans la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes-du-Corps du Roi, auſſi Chevalier de Saint-Louis, & mort ſans alliance

XV. CHARLES DU CHATEIGNER, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foy, de Saint-Fort, &c., épouſa, par acte du 29 Janvier 1732, retenu par *Pons*, Notaire, du conſentement de ſon père & de ſon aïeul, *Jeanne des Homs*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Favols & de Bias, & de *Marie de Cours*. Son père lui fit une donation entre-vifs, le 23 Juillet 1742, par-devant *Pons*, Notaire. Ils eurent :

1. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, qui ſuit ;

2. CHARLES-JOSEPH-MARIE, Aide-Major & Capitaine du Régiment de Vermandois ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par acte du 3 Janvier 1764, à *Jean-Gratian de Laborie*, Seigneur de Rouzet & de Saint-Aignan, fils de *Jean*, & de *Marguerite de Vergnes*.

XVI. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, dit *le Marquis* DU CHATEIGNER, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Vermandois, depuis 1766, Lieutenant-Colonel par brevet de 1769, eſt penſionné du Roi, & n'eſt point marié en 1772.

Les armes: *d'or, au lion paſſant de ſinople.*

CHASTEL (DU), Maiſon d'ancienne Chevalerie, & une des plus illuſtres de Bretagne, connue par ſes ſervices militaires & ſes alliances. Elle a donné un Grand-Maître de France & un Grand-Ecuyer. Dans l'Egliſe, elle a fourni pluſieurs Evêques d'un rare mérite. Les Hiſtoires de France & de Bretagne ſont remplies de monumens qui prouvent la grandeur de cette Maiſon.

Des trois branches rapportées dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 357 & ſuiv., il ne reſte plus que la branche aînée. Nous donnons ici la généalogie dreſſée par M. l'Abbé DU CHASTEL, Aumônier du Roi, & inſérée, en 1757, dans le *Mercure de France.*

BERNARD DU CHASTEL, Chevalier, ſcella de ſon ſceau un acte de 1274. Il y eſt repréſenté à cheval tenant l'épée haute de la main droite, & ſoutenant de la gauche *un écu chargé de faſces*; le cheval caparaçonné aux mêmes armes. Il épouſa *Anne de Léon*, de grande lignée, dont :

HERVÉ DU CHASTEL, Chevalier, qui vivoit en 1296, marié à *Sibylle de Leslein*, dont :

BERNARD, IIe du nom, Sire DU CHASTEL, qui épouſa *Eléonore de Roſmadec*, morte le 15 Juillet 1337, dont :

TANNEGUY, Ier du nom, Sire DU CHASTEL, Lieutenant-Général des Armées du Comte de Montfort contre Charles de Blois, ſur lequel il gagna la bataille de la Roche-Derrien en 1347, & il gagna encore celle de Mauron en 1352. Il eut entr'autres enfans de *Tiphaine de Pluſquellec* :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. TANNEGUY, Seigneur de la Roche-Dronion, chef de la branche des Seigneurs de *Mesle* éteinte ;

3. GARSIN, ou GARSIS, Seigneur du Bois, appelé à cauſe de lui le Bois de Garſis (en breton *Coetengars*), Maréchal & Général d'armée du Duc d'Anjou, mort ſans alliance;
4. Et MARGUERITE DU CHASTEL, mariée à *Guillaume*, Sire de *Roſmadec*.

GUILLAUME, Sire DU CHASTEL, de Leslein & de Coetengars, par la mort de ſon frère GARSIN, rendit de grands ſervices à JEAN, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, pour lequel il demeura priſonnier en une rencontre, & paya 6000 écus d'or pour ſa rançon. Il mourut en 1370, laiſſant pour fils & héritier d'*Alix de Leſourny*:

HERVÉ DU CHASTEL, qui porta les armes pour le Roi CHARLES V. Il épouſa, en 1360, *Mencie de Leſcoet*, dont:

1. GUILLAUME, Chambellan du Roi CHARLES VI & du Duc d'Orléans, qui fut l'un des 7 champions du Seigneur de Barbazan, qui combattirent contre 7 Anglois en 1402. Il gagna un combat naval contre les Anglois en 1403, & pilla l'Isle de Jerſey, où il fut tué en 1404, ſans laiſſer de poſtérité;
2. OLIVIER, qui ſuit;
3. HERVÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Coetelez*, éteinte;
4. Et TANNEGUY DU CHASTEL, né vers 1369, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Grand-Maître de ſa Maiſon, Prévôt de Paris, Gouverneur & Sénéchal de Provence, ſi renommé dans l'Hiſtoire de France, par ſon attachement à la perſonne du Dauphin, depuis Roi, ſous le nom de CHARLES VII. Il mourut en 1449, en Provence, ſans poſtérité. Il avoit épouſé *Sibylle le Voyer*.

OLIVIER, Sire ou Seigneur DU CHASTEL & de Leslein, Chevalier Banneret, Chambellan du Duc de Bretagne, Capitaine de Dinan & de Breſt, Sénéchal de Saintonge, donna quittance de ſes gages, comme Chevalier Banneret, le 20 Novembre 1415, & la ſcella de ſon ſceau, qui eſt *faſcé de ſix pièces*. Il mourut en 1455, & avoit épouſé, le 2 Février 1408, *Jeanne de Ploeuc*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Pannetier du Roi & Ecuyer du Dauphin, depuis LOUIS XI, tué le 20 Juillet 1441, au ſiège de Pontoiſe, en préſence du Roi, qui, pour récompenſer ſa valeur & ſes ſervices, le fit enterrer dans l'Egliſe de Saint-Denis avec les Rois. Voyez l'*Hiſtoire de Saint-Denis*, par Felibien, pag. 352 & 362;

3. JEAN, Evêque de Carcaſſonne en 1457;
4. TANNEGUY, Vicomte de la Bellière, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Grand-Ecuyer de France, Grand-Maître de l'Hôtel du Duc de Bretagne, Gouverneur du Rouſſillon & de Cerdagne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, lequel fut bleſſé d'un coup de fauconneau, au ſiège de Bouchain, en 1477, & mourut de cette bleſſure, *au grand regret du Roi, qui envoya offrir* 100 *marcs d'argent à l'Egliſe de Notre-Dame de la Victoire, qu'il avoit voués pour le ſalut de l'âme de ce Seigneur*, qui étoit l'oncle de *Pierre de Lailly*. Il avoit marqué ſon zèle & ſa fidélité au ſervice du Roi CHARLES VII, en ſe tenant auprès de lui juſqu'au dernier ſoupir; il avoit fait faire ſes funérailles, & y avoit employé une ſomme de 30000 écus. Il épouſa, en 1462, *Jeanne de Ragueñel*, Vicomteſſe de la Bellière & de Combour, dont:

JEANNE DU CHASTEL, mariée à *Louis*, Seigneur de *Montejan*.

FRANÇOIS, Sire DU CHASTEL, de Leslein, de Leſourny, &c., fut fait Chevalier Banneret, Baron aux Etats de Bretagne de 1455. Il épouſa, en 1434, *Jeanne de Kerman*, dont:

OLIVIER, Sire DU CHASTEL, de Leslein, de Leſourny & de Leſcoet, qui épouſa, par contrat du 27 Janvier 1459, *Marie du Poulmic*, dont:

1. TANNEGUY, qui ſuit;
2. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Coetengars*, rapportée ci-après;
3. Et OLIVIER DU CHASTEL, Evêque de Saint-Brieuc, mort en 1523.

TANNEGUY, Sire DU CHASTEL, du Poulmic, &c., épouſa, 1° le 21 Octobre 1492, *Louiſe du Pont*, fille de *Pierre*, Seigneur du Pont-l'Abbé, & d'*Hélène de Rohan*; & 2° le 23 Juin 1501, *Marie*, Dame du *Juch*. Du premier lit vint:

GILLETTE, Dame du Pont-l'Abbé, de Roſtrenen, &c., qu'elle porta en dot, le 7 Février 1517, à *Charles de Quellenec*, Vicomte du Fou.

Du ſecond lit naquit:

FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS, Sire DU CHASTEL, de Leſcoet & du Juch, qui mourut au mois d'Octobre 1537, eut de *Claude du Chaſtellier*, pour fils & héritier:

CLAUDE, Baron DU CHASTEL, &c., qui épouſa *Claude d'Acigné*, Vicomteſſe de la Bel-

lière, remariée à *Amaury de Goyon*, Sire de la Mouſſaye. Ils eurent :

Anne, héritière de la Baronnie du Chaſtel, qui épouſa *Guy de Rieux*, Seigneur de Château-Neuf ;
Et Jeanne du Chastel, mariée à *Charles Goyon*, Baron de la Mouſſaye.

BRANCHE
des Seigneurs de Coetengars.

Gabriel du Chastel, ſecond fils d'Olivier, eut en partage la Terre de Coetengars, & laiſſa de *Jeanne de Saint-Gouhenon :*

Tanneguy du Chastel, Seigneur de Coetengars, qui épouſa *Marie de Kerguiziau*, fille & héritière du Seigneur de Kerguiziau, dont :

Guillaume du Chastel, Seigneur de Coetengars & de Kerivant, qui épouſa *Leveneze de Kermenou*, dont :

Jean du Chastel, Seigneur de Coetengars, de Kerivant, de Bruillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dit de Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ſe qualifia chef du nom & des armes de la famille du Chastel, qualification que ſes ſucceſſeurs ont priſe juſqu'à préſent. Il épouſa 1° *Marguerite du Coſquer*, dont il n'eut que des filles ; & 2° en 1625, *Marie le Long de Keranroux*, Dame de Meſaurun, dont entr'autres enfans :

1. Ignace-François, appelé *le Marquis du* Chastel, dont la petite-fille,
   N... du Chastel, épouſa, en 1716, *Hugues-Humbert Huchet*, Comte de la Bédoyère.
2. Marc-Antoine, Seigneur de Keranroux, mort ſans poſtérité ;
3. Et Tanneguy, qui ſuit.

Tanneguy du Chastel, Baron de Bruillac, épouſa, en 1659, *Françoiſe de Kerprigent*, Dame de Parcarie, dont :

1. Jacques-Claude, qui ſuit ;
2. Tanneguy-Guerian, Seigneur de Parcarie, mort ſans poſtérité ;
3. Louis-Jonathas, rapporté après ſon frère ;
4. Et Marie-Thérèse du Chastel, mariée, en 1680, à *François l'Olivier de Locriſt*, Seigneur de Kergariou.

Jacques-Claude du Chastel, Chevalier, Seigneur, Baron de Bruillac, de Parcarie, de Coalglaziau, &c., Maréchal-des-Logis de la Compagnie Colonelle des Gentilshommes de l'Evêché de Tréguier, épouſa, en 1691, *Marguerite de la Porte*, Dame du Guerdevolé, dont entr'autres enfans :

1. Hyacinthe-Marie, qui ſuit ;
2. Jacques-Thomas, Chevalier, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ;
3. Et Tanneguy du Chastel, Aumônier du Roi, & Abbé de Samer-aux-Bois.

Hyacinthe-Marie du Chastel, Chevalier, Seigneur de Parcarie, du Guerdevolé, chef de nom & d'armes, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en 1730, *Françoiſe-Mauricette de Kergariou*, dont :

Deux filles.

Louis-Jonathas du Chastel, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de l'Isle Marie-Galante, Inſpecteur-Général des Troupes du Roi en Amérique, épouſa *Eliſabeth Pocquet* (famille alliée à la branche de *Rochechouart-Montigny*), dont :

Louis-Claude, mort ſans poſtérité maſculine ;
Et Raymond-Balthasar, qui ſuit.

Raymond-Balthasar du Chastel épouſa *Louiſe-Eliſabeth des Verges d'Aurcy*, dont :

1. Claude-Tanneguy, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ;
2. François-Raymond, appelé *le Chevalier du Chaſtel*, Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie ;
3. Balthasar-Marc, appelé *Monſieur de Brouillac ;*
4. Victor-Pierre, appelé *Monſieur de Tremazan ;*
5. Et Louis-Jonathas du Chastel, appelé *Monſieur de Coetengars.*

Les armes : *faſcé d'or & de gueules, de ſix pièces.*

CHASTEL (du), Seigneur de la Rouaudais, en Bretagne. Cette branche ſéparée depuis 1440, de celle des Seigneurs de *la Rouverayre*, dont elle eſt née cadette, eſt iſſue des anciens Seigneurs *du Chaſtel-Trémajan*, Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, en Baſſe-Bretagne, chef-lieu de cette ancienne & illuſtre Maiſon.

Les principales alliances de cette branche ſont avec les Maiſons de *Richebois*, *Lucas*, *Beaumanoir*, *Ladvocat*, *Ploüer*, *Beaumont*, *Labbé*, *Serizay*, *la Boüexière*, *Mouſſet*, *la Vallée* & autres, qui leur ont apporté de grands biens. Cette ſuite non interrompue d'alliances contractées avec les meilleures Maiſons de Bretagne, dans un tems où les

filles de qualité n'entroient que dans les Maiſons de leur rang, prouvent le cas que l'on faiſoit en Bretagne de cette branche.

Il eſt vraiſemblable que les premières armes de la Maiſon DU CHASTEL étoient: *le Château d'or, ſommé de trois tours de même en champ de gueules*, ainſi que les portent actuellement les Seigneurs de la Rouaudais, & que les *faſces de gueules*, que porte la Maiſon de DU CHASTEL, n'étoient originairement qu'*une deviſe*, qu'ont pris ceux qui ſe ſont rendus célèbres dans cette famille, & que les aînés ont adopté pour armes cette deviſe, qui ſignifie qu'*ils ſont prêts à faire face à tout venant*, tandis que les cadets ont conſervé le *Château d'or, ſommé de trois tours*, ainſi qu'elles ſe voyent ſculptées en pluſieurs endroits du Château de leur nom, dont on vient de parler.

JEAN-RENÉ DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de la Rouaudais & autres lieux, épouſa *Marie-Reine Mouſſet*, dont:

1. LOUIS-JEAN-JULIEN, qui ſuit;
2. JEAN-MARIE, né à Dinan le 4 Juin 1719, & baptiſé le 6 en l'Egliſe de Saint-Sauveur, nommé en 1741 à un Canonicat de la Cathédrale de Metz, ordonné Prêtre en 1744, Licencié en Théologie de la Maiſon Royale de Navarre en 1747, Chancelier de la Cathédrale de Metz en 1749, Conſeiller & Aumônier de la feue Reine, Abbé-Commendataire de l'Abbaye Royale de Rigny, depuis 1754; & élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne, ès années 1763, 1764 & 1765. Il eſt aujourd'hui Conſeiller & Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine depuis 1770;
3. AGNÈS-REINE-LOUISE, née à la Gaudière, le Jeudi 5 Avril 1725, & baptiſée le 8 dudit mois, en l'Egliſe de Saint-Juvat dudit lieu, Diocèſe de Saint-Malo, morte en 1772, qui avoit épouſé, le 23 Octobre 1753, FRANÇOIS-CÉSAR DU CHASTEL DE LA ROUVERAYE, dont poſtérité;
4. Et HENRIETTE-MARIE-BONNE, née le Samedi 7 Février 1728, & baptiſée le ſurlendemain en la même Egliſe que ſa ſœur, qui vit non mariée.

LOUIS-JEAN-JULIEN DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de la Rouaudais, de la Gaudière-Beaumont & autres lieux, né à Dinan le 25 Mai 1717, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sauveur de ladite Ville, le même jour, ancien Capitaine du Régiment de Lyonnois, Infanterie, eſt Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Général des Milices-Gardes-Côtes

en Bretagne. Il a épouſé, par contrat du 17 Janvier 1745, *Françoiſe-Geneviève de la Vallée*, fille héritière principale & noble de *François de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Coninais, & préſomptive héritière de *Françoiſe de Marcheix*, ſa mère. De ce mariage ſont nés:

1. LOUIS-FRANÇOIS-TANNEGUY, Chevalier, appelé *le Comte du Chaſtel*, né à Dinan le 5 Novembre 1745, & baptiſé à Saint-Sauveur le même jour, reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie au mois de Novembre 1758, Enſeigne à drapeaux au Régiment des Gardes-Françoiſes au mois de Septembre 1761, Enſeigne à pique au même Régiment en 1763, dont il eſt Sous-Lieutenant depuis 1769;
2. LOUIS-JEAN-RENÉ, appelé *le Chevalier du Chaſtel*, né le 12 Mars 1750, & baptiſé le lendemain en l'Egliſe de Taden, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1755, Page de la feue Reine en 1763, & entré Sous-Lieutenant dans la Légion de Condé en 1766, dont il eſt Lieutenant depuis 1769;
3. & 4. HENRI-JOSEPH-AIMÉ, & JACQUES-MARIE-GUILLAUME, Chevaliers, nés jumeaux le Samedi 10 Juillet 1751, baptiſés le même jour en l'Egliſe de Taden, & morts en 1751;
5. Et REINE-HENRIETTE-CLAIRE-CÉLESTE, dite *Mademoiſelle de la Coninais*, née au Château de ce nom le 29 Avril 1747, & baptiſée le 1er Mai 1747, en l'Egliſe de Taden, non mariée en 1771.

Les armes comme ci-devant.

CHASTEL (DU), en Bretagne: *de gueules au Château d'argent, accoſté à droite d'une épée de même garnie d'or, la pointe en haut.*

CHASTEL (DU), en Flandre, famille qui a pour auteur

GILLES DU CHASTEL, Conſeiller de *Louis*, Comte de Flandre, & de ſon beau-fils, PHILIPPE-*le-Hardi*. GILLES DU CHASTEL mourut en 1403, & fut aïeul de

ANTOINE DU CHASTEL, Seigneur d'Emmerin, de Theumaiſnil, &c., Ecuyer & Eſprivetier de PHILIPPE-*le-Bel*, Archiduc d'Autriche en 1490, lequel épouſa *Béatrix de Gavarelle*, Dame de Marconville, qui fut nourrice de FRANÇOIS D'AUTRICHE, frère aîné de PHILIPPE, dit *le Bel*. Il en eut:

JEAN DU CHASTEL, qui épouſa *Catherine van den Brande*, dont:

JACQUES DU CHASTEL, employé en diverſes Ambaſſades, Gentilhomme de la Maiſon de CHARLES-QUINT, & de PHILIPPE II, Grand-

Bailli & Châtelain de Lille, mort en 1574, qui avoit épouſé *Jeanne du Bois de Fiennes*, Dame de Bourſe & de la Vacquerie, morte en 1559, dont :

Philippe du Chastel, Seigneur de Marconville, Noyelles & Rolleghem, créé *Chevalier* en 1563, puis du Conſeil de Guerre, Capitaine du Château de Lille, Gentilhomme de la Bouche en 1574, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde en 1607. Il hérita de la Terre de *Blangerval*, à la mort de *N... du Bois de Fiennes*, ſon oncle, & laiſſa de *Marie de la Salle*, Dame de Terrameſnil & Beaurain, morte en 1626 :

Maximilien du Chastel, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, la Bourſe, Noyelles, &c., créé *Chevalier* en 1615, Colonel d'Infanterie en 1621, mort Gouverneur & Grand Bailli d'Oudenarde. Il avoit épouſé *Suſanne d'Andréa*, Dame de Petrieu, fille de Don *Jéronimo d'Andréa*, & eut :

Jérôme-Philippe du Chastel, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, Marconville, &c., Colonel d'Infanterie & du Conſeil de Guerre, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde, en faveur duquel la Terre de *Blangerval* fut érigée en *Comté* par Lettres-Patentes de 1664. Il épouſa 1° *Louiſe de Bellefourrière*, qui mourut ſans enfans en 1666; & 2° *Marie-Anne de Gand de Hem*, dont il eut :

1. N..., qui ſuit ;
2. Et Albéric-Adrien-François-Joseph, rapporté après ſon frère.

N... du Chastel, Comte de Blangerval, épouſa *N... de Varennes*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Houplines, & de *Philippotte de Gand de Hem*, dont :

Deux fils, morts ſans alliance ;
Et Marie-Philippe-Albérique du Chastel, Comteſſe de Blangerval, mariée, le 24 Juillet 1714, à *François-Eugène*, Marquis d'*Aſſignies*, Seigneur de Werquin.

Albéric-Adrien-François-Joseph du Chastel, Comte de Petrieu, Seigneur d'Houplines & de la Vacquerie, épouſa *Erneſtine de Houchin*, fille de *Charles*, Marquis de Longaſtre, dont :

1. Albéric-Albert-François-Eugène-Joseph, qui ſuit ;
2. N... du Chastel, Enſeigne aux Gardes Wallones en Eſpagne ;
3. N... du Chastel, d'abord Chanoineſſe, puis nommée, en 1752, Abbeſſe du Chapitre de Denain-lez-Valenciennes ;

4. N... du Chastel, Chanoineſſe de Denain ;
5. Et N... du Chastel, Chanoineſſe à Mouſtier-ſur-Sambre.

Albéric-Albert-François-Eugène-Joseph du Chastel, Comte de Petrieu, né le 15 Novembre 1714, marié, en Mai 1763, à *Marie-Albertine de Lannoy*, née en 1737.

Voyez *les Tablettes généalogiques*, part. VIII, pag. 195, & l'*Armorial gén. de France*, reg. I, p. I, pag. 130.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croix de même recroiſetées, aux pieds fichés, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHASTELER ou CHASTELET. Dans les remarques préliminaires de la généalogie de cette Maiſon, imprimée avec ſes preuves à Bruxelles en 1768, & reconnue de l'Impératrice-Reine par un Diplôme du 28 Mai 1769, il eſt dit que

Ferri du Chasteler ou Chastelet fut Seigneur de la fortereſſe du *Chaſtelet* en Lorraine, auprès de l'Abbaye de l'Etanche.

C'eſt de lui que deſcendent les Maiſons du *Chaſteler* & du *Chaſtelet*, comme on va le prouver, après avoir fait quelques remarques ſur la différente terminaiſon du nom de ces deux branches.

Le plus ancien titre où il ſoit fait mention de ce nom, eſt de 1220. C'eſt un acte de Philippe-Auguste, Roi de France, par lequel il permet à *Mathieu de Montmorency* de laiſſer bâtir une maiſon dans l'Isle de *Chaſteler*, malgré la promeſſe que ledit *Mathieu* lui avoit faite de n'en point bâtir ſans ſa permiſſion.

Mathieu de Montmorency, Connétable de France, épouſa *Gertrude de Néele*, dont il eut entr'autres enfans *Gertrude de Montmorency*, qui épouſa Thierry, ſurnommé d'*Enfer* ou *le Diable*. Celui-ci bâtit en Lorraine la fortereſſe du *Chaſtelet*, en mémoire de l'isle du même nom que poſſédoit ſon beau-père, & il la tranſmit à Ferri, ſon fils aîné. (Voy. Calmet, *Hiſtoire de Lorraine*, tom. II, pag. 533 ; Jean de Bayon, C. 96 ; Dunod, *Hiſtoire du Comté de Bourgogne*, tom. II, pag. 556 ; Benoît, *Supplément à l'Hiſtoire de Lorraine*, pag. 47) ; ce qui prouve que depuis les ſiècles les plus reculés, ces deux terminaiſons ont été également en uſage. En effet, Ferry, dans le titre de 1268, écrit *Ferri*

du Châtelier; dans celui de 1270, il écrit *Dou Chaſtelei*, & dans celui de 1285, *Dou Chaſtelet*.

JEAN, ſon fils, écrit *Dou Chaſtelet* dans le titre de 1282, & *du Chaſtelier* dans ceux de 1305 & 1313.

THIERRY, ſon autre fils, écrit *Dou Chaſtelet* dans le titre de 1308, & *Dou Chaſteler* dans celui de 1321.

ERARD & HENRI, petit-fils dudit FERRI, écrivent *du Chaſteler* dans le titre de la veille de Saint-Pierre 1321, & dans celui du jour de Saint-Pierre de la même année, ils écrivent *Dou Chaſtelet*.

Dans le XVI^e ſiècle enfin, l'on trouve deux exemples de cette variation, JEAN DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, ſeptième aſcendant de JEAN-GABRIEL-JOSEPH-ALBERT DU CHASTELET, dans deux titres, l'un de 1522 & l'autre de 1604. Ce dernier eſt de *Marie de Lannoy*, ſa veuve, & mérite d'autant plus d'attention, que c'eſt une ſentence munie du grand ſcel du Souverain.

Ces remarques ſur les différentes terminaiſons en *R* & en *T*, quoique peu eſſentielles dans le fond, ont paru néceſſaires pour obvier à toutes objections. Ducheſne, un des plus fameux Généalogiſtes du ſiècle de Louis XIV, avoit écrit dans ſon *Hiſtoire de Châtillon*, que *Chaſteler* & *Chaſtelet* étoient le même nom.

I. FERRY DU CHASTELER OU CHASTELET, fils aîné de THIERRY, ſurnommé d'*Enfer*, fut Seigneur du *Chaſtelet* & de Rouvres. Il fut un des 40 Chevaliers que le Duc FERRY DE LORRAINE, donna pour garant du traité qu'il fit avec le Comte de Luxembourg en 1268. Il épouſa, avant 1243, *Iſabelle de Marſei*, fille d'*Erard*, & de *Renarde de Joinville*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et THIERRY, rapporté après ſon frère aîné.

II. JEAN DU CHASTELER OU CHASTELET, I^er du nom, ſigna comme garant le contrat de mariage de *Jeanne de Valois* avec *Guillaume*, Comte de Hainaut, le 19 Mai 1305. Il épouſa 1° *Gillette de Paſſavant*, veuve de *Vedon*, Comte de Toul, & fille de *Vichard*, Seigneur de Paſſavant; & 2° *Agnès de Bertincourt*. Il eut du premier lit:

1. ERARD DU CHASTELER OU CHASTELET, dont Ducheſne fait mention dans ſon *Hiſtoire de Châtillon*, aux preuves, pag. 210 & 211;
2. HENRI DU CHASTELER OU CHASTELET, reconnu pour chef de la branche *du Châtelet*, que nous rapporterons ci-après dans un article ſéparé, d'après l'*Hiſtoire généalogique* de cette Maiſon, écrite par Dom Calmet, Abbé de Sénone. Voy. CHATELET.

Du ſecond lit vinrent:

3. JEAN DU CHASTELER OU CHASTELET, Chambellan de PHILIPPE, Roi de France, & Gouverneur de Tournay en 1332. Couſin en parle dans ſon *Hiſtoire de Tournay*, tom. II, livr. III, pag. 124, ſur un titre de l'Abbaye de Saint-Aubert;
4. PIERRE DU CHASTELER OU CHASTELET, Commandant en chef de l'armée de *Marie de Blois*, Ducheſſe de Lorraine, en 1348;
5. Et ALIX.

II. THIERRY DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, d'Hellemmes & d'Oiſy, Gouverneur, Grand-Bailli & Capitaine-Général du Comté de Hainaut en 1308 & 1321, ſecond fils de FERRY, & d'*Iſabelle de Marſei*, mourut vers 1319. Il épouſa *Marie de Harchies*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Ville, Prévôt de Mons. On lui donne auſſi pour ſeconde femme *Marie de Haucourt*. Il eut du premier lit:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. JEAN, Châtelain & Gouverneur d'Ath en 1351, qui eut de *Jeanne de Simouſie*:

   ISABELLE, Chanoineſſe à Mons en 1356, morte en 1396;

3. Et BERTRAND, qui défendit les frontières du Hainaut en 1340. Froiſſard en parle pag. 54.

III. GUILLAUME DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, fut Châtelain & Gouverneur d'Ath, de Flaubecq & de Leſſinnes en 1346, dit Vinchant, dans ſes *Annales du Hainaut*, pag. 230, & mourut vers 1378. Il eut de *Béatrix de Mortagne*:

1. ARNOULD, qui ſuit;
2. & 3. GILLON & GUILLAUME.

IV. ARNOULD DU CHASTELER, Chevalier, Seigneur de Moulbais, d'Oiſy & d'Hellemmes, mourut en 1398. Il épouſa, en 1372, *Jeanne de Pottes*, fille d'*Arnould*, Seigneur de Pottes, & d'*Anne de Saint-Simon*, dont:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. & 3. GUILLAUME & ARNOULD;
4. FASTRÉ, marié à *Marie de Quenghem*, morte en 1427;
5. JEAN, Seigneur d'Oiſy & d'Hellemmes qu'il vendit en 1411. Il épouſa *Marie d'Aubencheul*;

6. Gilles;
7. Mahaut;
8. Jeanne, morte le 6 Septembre 1433;
9. Et Gertrude, Chanoineſſe à Andenne.

V. Michel du Chasteler, Chevalier, Seigneur de Moulbais, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, dit Monſtrelet, tom. I, p. 225, avoit épouſé 1° *Marguerite d'Oiſy*; & 2° *Gertrude de Gavre*, Dame d'Anſermont, remariée à *Guillaume de Sars*, Seigneur d'Audregnies, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Steinkerque, & de *Jeanne de Berlo*. Il eut du premier lit:

1. Elisabeth, mariée à *Jean de Gavre*, frère de ſa belle-mère.

Et du ſecond lit:

2. Jean, qui ſuit.

VI. Jean du Chasteler, IIe du nom, Seigneur de Moulbais, Fraſnes, Carnin, Anſermont, Gouverneur de Lille en 1452, dit l'*Hiſtoire Générale du Hainaut*, tom. V, pag. 52, fut tué à la bataille de Montlhéry le 16 Juillet 1465. Il avoit épouſé *Jeanne Bourlinet*, Dame de Berſée & d'Eſplechin, qui fut l'une des Dames d'honneur de Marie de Bourgogne, fille de *Jean*, & d'*Anne de Saint-Simon*, du ſang de Vermandois. De ſon mariage vinrent:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Carnin & d'Eſplechin, mort en 1490;
3. Et Jacqueline, Chanoineſſe à Andenne.

VII. Philippe du Chasteler, Seigneur de Moulbais, Carnin, Anſermont & Berſée, mort vers 1506, avoit épouſé *Jeanne de Proiſſy*, morte le 3 Janvier 1510, Vicomteſſe, héritière de Bavay, titre qu'avoit reçu de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, *Clarinbaut de Proiſſy*, ſon aïeul, en 1438. Elle étoit fille de *Léon de Proiſſy*, & d'*Adrienne de Berlaimont*. De ce mariage naquirent:

1. Philippe, Vicomte de Bavay, Seigneur de Moulbais, Bois-de-Louvignies & de Berſée, mort en 1518 ſans avoir été marié. Ses tuteurs furent *Jeanne de Proiſſy*, ſa mère, *Louis de Proiſſy*, ſon couſin germain, *Antoine de Maſtaing*, ſon oncle à la mode de Bretagne, & Jean de Trazegnies;
2. Et Jean, qui ſuit.

VIII. Jean du Chasteler, IIIe du nom, Vicomte de Bavay, Seigneur de Moulbais, d'Anſermont, Carnin, Bois-de-Louvignies & de Berſée, par la mort de ſon frère aîné, fut en 1542, Lieutenant des hommes de l'Empereur Charles-Quint, puis il obtint en 1555 le Gouvernement de la Citadelle de Tournay; enfin Floris de Montmorency, Baron de Montigni, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gouverneur, Capitaine-Général & Grand-Bailli des Villes & Châteaux de Tournay & du Tournaiſis ayant été appelé en Eſpagne où il fut arrêté, Jean du Chasteler fut pourvu par *interim* du Gouvernement de Tournay & du Tournaiſis.

L'eſprit d'irréligion & de révolte avoit gagné la plupart des Villes des Pays-Bas, & la Ville de Tournay n'en fut pas exempte. Jean du Chasteler penſa d'abord à arrêter les déſordres par autorité: il prit le parti de ſe retirer dans le Château avec ſa Garniſon. Comme ce Seigneur ne s'attachoit qu'à la défenſe du Château, Marguerite de Parme, Gouvernante des Pays-Bas, envoya Philippe de Montmorency, Comte de Hornes, pour apaiſer les troubles à Tournay. Bien loin de réuſſir, il permit au contraire pluſieurs choſes nuiſibles à la Religion; il voulut même engager le Seigneur de Moulbais à ratifier ce qu'il avoit fait; mais celui-ci étoit trop attaché à ſon devoir pour y conſentir, & en écrivit à la Gouvernante des Pays-Bas le 26 Septembre 1566. Cette Lettre eſt imprimée dans le procès de Philippe de Montmorency, Comte de Hornes, tom. II, pag. 440. Cette Princeſſe rappela ce Comte, qui depuis eut la tête tranchée, en approuvant la conduite du Seigneur de Moulbais, qui fut dès-lors revêtu du titre de Gouverneur, Capitaine-Général & Grand-Bailli de Tournay & du Tournaiſis, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort arrivée le 27 Mai 1568. Il avoit épouſé, 1° le 31 Mai 1525, *Gillette de Harchies*, Dame d'Audignies & de Wadempriau, nièce de *Marie de Hamal*, femme de *Guillaume de Croy*, Seigneur de Chièvres, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & Gouverneur de Charles-Quint; 2° le 22 Janvier 1547, *Barbe de Hun*, veuve de *Jean de Poitiers*; & 3° le 30 Janvier 1561, *Marie de Lannoy*. Il eut du premier lit:

1. Jean, mort ſans enfans le 5 Août 1599. Il avoit épouſé, 1° le 6 Mai 1597, *Iſabelle van der Meere*, fille de *Georges*, & de *Marguerite de Wedergraët*; & 2° *Catherine van der Meere*, remariée à *Antoine Viſconti*, Seigneur de Preſeau, & fille de *Joſſe*, Sei-

gneur de Woorde, & de *Jeanne de Maſtaing;*

2. GABRIEL, qui ſuit;
3. PHILIPPE, Chevalier de Malte, tué en 1565, en défendant contre les Turcs le Fort Saint-Elme dans l'Isle de Malte;
4. ANNE, Dame d'honneur de MARIE, Reine de Hongrie, morte le 15 Novembre 1603, mariée à *Georges van der Meere*, veuf de *Jeanne de Maſtaing*.

Du ſecond lit vinrent:

5. ANTOINE;
6. ANNE, Chanoineſſe à Maubeuge, qui épouſa *Erard de Brion*, dont elle eut *Anne-Adrienne de Brion*, mariée à *François*, Comte d'*Arberg* & de Valengin.

Et du troiſième lit:

7. Et YOLANDE, morte ſans alliance.

IX. GABRIEL DU CHASTELER, Vicomte de Bavay, Seigneur de Moulbais, Berſée, Anſermont, Bois-de-Louvignies, Capitaine de 200 hommes d'armes, Grand-Bailli par *interim* du Comté de Hainaut, & Député de la Nobleſſe de la même Province, mourut le 13 Septembre 1619. Il épouſa, 1° le 2 Août 1569, *Marie de Haudion;* & 2° le 4 Juillet 1577, *Iſabeau de Berlaimont*, qui fut Chanoineſſe à Mons, morte le 30 Décembre 1615, couſine de *Charles*, Comte de Berlaimont, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or. Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. GABRIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. HENRI, Tréfoncier de St.-Lambert à Liège;
4. PHILIPPINE, née le 26 Novembre 1582, morte le 26 Mars 1650, reçue Chanoineſſe à Nivelle le 12 Octobre 1586, mariée, le 27 Janvier 1609, à *Martin de Wiſſocq*. De ce mariage deſcendent, par les femmes, le Prince de *Ghiſtelles*, le Marquis de *Trazegnies*, les Comtes de *Naſſau* & d'*Argentan;*
5. CATHERINE, Chanoineſſe à Andenne le 17 Octobre 1584, morte le 21 Février 1602;
6. MARIE-JEANNE, auſſi Chanoineſſe à Andenne, morte le 5 Novembre 1687;
7. Et ANNE, mariée, le 30 Avril 1629, à *Charles de Harchies*, dont vint *Marie-Bonne de Harchies*, mariée à *Wolfgang-Guillaume de Bournonville*, troiſième fils d'*Alexandre*, Duc de *Bournonville*, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, à qui elle porta en mariage les Terres de *Sars* & de *Flegnies*.

X. JEAN DU CHASTELER, IV^e^ du nom, Vicomte de Bavay, Seigneur de Wadempriau & de Bois-de-Louvignies, mourut le 5 Avril 1624. Il épouſa, en 1601, *Françoiſe de Carondelet*, qui fut Chanoineſſe à Maubeuge, dont:

1. GABRIEL-JEAN, Vicomte de Bavay, Seigneur de Wadempriau, Bellignies & Bois-de-Louvignies, mort le 26 Août 1652, marié à *Gertrude d'Andelot*, qui fut Chanoineſſe à Nivelle, & mourut le 29 Septembre 1669. Il eut:

   BONNE-FRANÇOISE, Chanoineſſe à Maubeuge, morte ſans enfans le 26 Avril 1706, qui inſtitua pour ſon héritier FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, Marquis DU CHASTELER. Elle épouſa, 1° le 5 Juin 1671, *Claude*, Comte de *Lannoy* & de la Motterie, fils de *Philippe*, & de *Michelle d'Oignies;* & 2° le 21 Octobre 1679, *Philippe de la Tramerie*, Comte d'Hertaing, ſon couſin germain.

2. PIERRE-PHILIPPE, Vicomte de Bavay, Baron de Doulieu, Seigneur de Weſpelaer, Releghem, Tongrenel, Steenwerck, Dampierre, Maréchal héréditaire de Flandre, qui épouſa, 1° le 4 Mai 1642, *Hélène de Haynin*, morte au mois de Mars 1643, en couche de 2 fils; & 2° le 9 Juillet 1645, *Anne-Marie d'Eſtourmel*, Chanoineſſe à Mons. Il en eut:

   ANNE-CAROLINE, Chanoineſſe à Mons, née le 5 Juillet 1651, morte le 23 Décembre 1725, mariée à *Alexandre-Othon*, Comte de *Vehlen*, Maréchal des Armées de S. M. I. & C., commandant en chef les troupes aux Pays-Bas, & Gouverneur de Bruxelles, mort le 11 Mai 1726.

3. Et MARGUERITE, Chanoineſſe de Munſterbilſen, mariée, le 11 Juillet 1637, à *Guiſlain de la Tramerie*.

X. GABRIEL DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, fils de GABRIEL, & d'*Iſabeau de Berlaimont*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Moulbais & d'Anſermont, fut Meſtre-de-Camp & Colonel propriétaire d'un Régiment de 3000 Wallons, Député de la Nobleſſe du Comté de Hainaut, & enſuite envoyé à la Haye avec le Duc d'Arſchot, comme Députés de la Nobleſſe des Pays-Bas, aſſemblée à Bruxelles en 1633, & mourut le 13 Septembre 1639. Il épouſa *Melchide d'Adda*, morte le 4 Septembre 1658, fille de *Jean-Ambroiſe*, Marquis d'*Adda*, & de *Marie Borommée*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;

2. Et CHARLES-GABRIEL, tué au ſiège du Fort de Linck le 3 Août 1645, âgé de 22 ans.

XI. FRANÇOIS DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais & d'Anſermont, Député de la Nobleſſe du Pays de Hainaut, mort le 20 Octobre 1657, avoit épouſé, par contrat du 12 Avril 1646, *Caroline d'Yve*, Chanoineſſe à Suſteren, morte le 3 Juin 1650, fille de *Philippe-René*, Meſtre-de-Camp, Membre du Conſeil de Guerre de S. M. C. & Gouverneur d'Ath, & de *Marie d'Enghien*. Il eut :

1. ANTOINE-CHRÉTIEN, qui ſuit;
2. Et MELCHIDE-PHILIPPINE, Chanoineſſe à Munſterbilzen, née le 21 Janvier 1647, mariée, le 30 Septembre 1670, à *Jean-François*, Baron de *t'Serclaes* & de Tilly, Seigneur de Nordwick, mort le 1er Février 1695, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Busleyden*, Vicomteſſe de Grimberghe.

XII. ANTOINE-CHRÉTIEN DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais & d'Anſermont, Député extraordinaire de la Nobleſſe du Hainaut au Congrès d'Utrecht, mourut le 10 Septembre 1722. Il épouſa, en 1683, *Marie-Catherine-Joſephe de Franeau*, morte en 1732, fille de *Maximilien*, Vicomte de *Franeau*, & de *Marie-Catherine Dervillers*, Dame de Carcolle & Beauſſart. De ce mariage ſont nés :

1. MAXIMILIEN, né le 12 Février 1684, mort le 13 Mai 1685 ;
2. PHILIPPE-FRANÇOIS, né le 4 Mars 1685, mort le 13 Mars 1685 ;
3. CLAUDE-PHILIPPE, Marquis du Chaſteler, mort en 1729, ſans enfans ;
4. FRANÇOIS-GABRIEL, Marquis du Chaſteler, Seigneur de Moulbais, Anſermont, Bellignies & Bois-de-Louvignies, né le 15 Juin 1690, mort en 1757, ſans poſtérité de *Catherine de Plunket*, morte en 1765 ;
5. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
6. Un fils, né & mort le 23 Juin 1692 ;
7. FRANÇOIS-JACQUES, né le 30 Juin 1693, mort ſans enfans ;
8. ANTOINE-SULPICE-MARIE, né le 8 Septembre 1696, mort ſans poſtérité ;
9. CLAIRE-JEANNE, née le 3 Septembre 1687 ;
10. ANNE-FRANÇOISE, née le 1er Septembre 1689 ;
11. Une fille, née & morte le même jour ;
11. Une fille, née & morte le 22 Mai 1694 ;
13. MARIE-JOSÈPHE, née le 13 Août 1695, morte le 14 Août 1698 ;
14. CATHERINE-CAROLINE, née le 25 Décembre 1697 ;

15. Et MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, née le 15 Juin 1699, morte en 1767, ſans alliance, ainſi que ſes ſœurs.

XIII. JEAN-FRANÇOIS, né le 6 Août 1691, Marquis DU CHASTELER, de Courcelles & de Moulbais, Seigneur de Carnières, Anſermont, Bois-de-Louvignies, la Cattoire, Anvin, le Vieutordoir, Jaurieux, Tenre, Rianwelz, Conſeiller d'Etat d'Epée de L. M. I. R. A.; Chevalier d'honneur, puis Préſident de la Noble & Souveraine Cour à Mons, mort le 24 Août 1764, avoit épouſé, 1° le 23 Novembre 1718, *Marie-Claire-Joſephe du Sart*, morte ſans enfans le 7 Février 1743, veuve de *Jean-François Boele*, & fille de *Nicolas du Sart*, Chevalier, & d'*Antoinette du Beron*; & 2° le 1er Juin 1743, *Marie-Claire-Joſephe du Sart*, nièce de ſa première femme, morte le 13 Janvier 1758, fille de *Joſeph-Marie du Sart*, Chevalier, Seigneur de Bouland, & de *Marguerite du Beron*, dont :

1. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-MARIE-ANTOINE-CHRÉTIEN, Marquis du Chaſteler & de Moulbais & Seigneur du Vieutordoir, né le 24 Septembre 1756 ;
3. MARIE-JOSEPHE-JULIE, née le 5 Avril 1745, mariée, le 19 Septembre 1759, à *Guillaume-René*, Comte de *Baillencourt*, Baron d'Antigny, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi d'Eſpagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava & Gouverneur d'Alicante, mort en Novembre 1775 ;
4. MARIE-CATHERINE-JOSEPHE-ALEXANDRINE-CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 7 Juin 1748 ;
5. MARIE-PHILIPPINE-FRANÇOISE-JOSEPHE, née le 22 Juillet 1749, morte le 2 Janvier 1755 ;
6. HENRIETTE-PHILIPPINE-JOSEPHE, née le 18 Août 1750, morte le 5 Septembre 1750 ;
7. LOUISE-JOSEPHE, née le 6 Avril 1752 ;
8. Et MARIE-CLAIRE-JOSEPHE-HENRIETTE, née le 10 Septembre 1753, mariée à *Marie-Dieudonné-Louis-Joſeph-Guſtave*, Comte de *Viſart*, de Bocarmé & de Bury.

XIV. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, Marquis DU CHASTELER & de Courcelles, Seigneur de Carnières, Anſermont, Bois-de-Louvignies, &c., né le 20 Mars 1744, Chambellan actuel de L. M. I. R. A., Lieutenant de la Compagnie des Hallebardiers, Garde Royal de L. M. I. & Membre de la Nobleſſe des Etats de Hainaut, a épouſé, 1° le 21 Mars 1762, *Albertine-Joſephe-Dorothée*, Comteſſe de *Thurheim*, Chanoineſſe à Mons, morte le 26 Juin 1765, fille de *Jean-Guillaume*, Chambel-

lan & Conſeiller d'Etat-Intime, Préſident & Grand-Fauconnier Héréditaire de la Haute-Autriche, & d'*Albertine*, Comteſſe de *Sprinzenſtein*; & 2° le 22 Mars 1767, *Catherine-Eliſabeth de Haſſelaer*, fille de *Gerard-Arnould*, Sénateur & Bourgmeſtre de la Ville d'Amſterdam, Directeur de la Compagnie des Indes, Grand-Amiral, repréſentant le Stathouder, & Ambaſſadeur des Provinces unies au Congrès d'Aix-la-Chapelle, & d'*Eliſabeth de Clignet*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-GABRIEL-JOSEPH-ALBERT, né le 22 Janvier 1763;
2. PHILIPPINE-FRANÇOISE-JOSEPHE-DOROTHÉE, née le 10 Avril 1764;
3. Et MARIE-JOSEPHE-JULIE-FÉLICIANE, née le 1er Mai 1765.

Du ſecond lit vint :

4. GÉRARD-ARNOULD-FRÉDÉRIC-GABRIEL, né le 5 Juillet 1770.

Cette maiſon porte pour armes : *parti, au 1 d'argent, à une bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion armé & lampaſſé de ſable, couronné d'or*; & *au 2 d'or, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'argent, poſées dans le ſens de la bande*. Supports : *à dextre un ange vêtu & habillé; & à ſéneſtre, un griffon aſſis, les aîles étendues, lampaſſé de gueules, couronné d'une couronne ducale d'or, & en ayant une autre de même paſſée au col, au bas de laquelle pend un chapelet de perles & une croix de Lorraine d'or*. Cimier : *une couronne ducale, de laquelle ſort un caſque de front, orné de ſes lambrequins, ſurmonté d'une autre couronne ducale, ſommée d'un alérion couronné de même*. Derrière l'écu, *un manteau ducal, aux émaux et chamarrures de l'écu*. Deviſe : *Priny, Priny*.

FERRY DU CHASTELER, en 1277, portoit : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois alérions d'or, poſés dans le ſens de la bande*.

JEAN DU CHASTELER, Seigneur d'Hellemmes en 1400, portoit pour briſure, *un lambel de trois pendans de gueules*.

JEAN, Seigneur de Wadempriau, portoit : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys du champ, & accompagnée en chef d'un lion armé & lampaſſé de ſable, couronné d'or*.

DU CHASTELET portoit, & porte : *d'argent à la bande de gueules, accompagné en chef d'un lion armé & lampaſſé de ſable, couronné d'or*, qu'il partit de DU CHASTELET, comme ci-deſſus.

JEAN, en 1332, portoit de même : *la bande accoſtée de deux lions de même, un en chef & un en pointe*.

ERARD, en 1363, portoit : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'argent dans le ſens de la bande, & accompagnée en chef d'une merlette de gueules*, pour briſure.

GERARD, en 1435, portoit mêmes armes, & au lieu de la merlette, *une étoile de gueules*, pour ſous-briſure.

Et PHILBERT, auſſi en 1435, portoit, au lieu de l'étoile, *un croiſſant auſſi de gueules*, pour autre ſous-briſure.

CHASTELLARD ou HAUTERIVE, en Viennois. HAUTERIVE eſt le premier nom de cette Maiſon du Dauphiné, qui a l'avantage peu commun de juſtifier une filiation exactement ſuivie depuis environ cinq ſiècles. On trouve une preuve bien authentique de la haute ancienneté du nom de *Hauterive* dans la vie d'AMÉDÉE DE HAUTERIVE, Religieux dans l'Abbaye de Bonneveaux, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, où l'on conſerve en original un manuſcrit du XIIIe ſiècle, qui contient cette vie écrite, vers 1185, par un Moine de la même Abbaye.

AMÉDÉE DE HAUTERIVE, Seigneur de Hauterive en Viennois, de Planeſe, de Charmes, de Lemps, de Clermont, de Saint-Geoire, & Co-Seigneur de pluſieurs autres Terres, mérita par la ſainteté de ſa vie le nom de *Vénérable*. Il avoit pour oncle maternel *Guigues Dauphin*, Comte d'Albon. Le goût pour la retraite le conduiſit à l'Abbaye de Bonneveaux, où il embraſſa la vie religieuſe, avec 16 Chevaliers de diſtinction qui s'étoient joints à lui; il quitta depuis ce Monaſtère, pour ſe retirer avec AMÉDÉE ſon fils, dans la célèbre Abbaye de Cluny, où les lettres étoient en honneur, & où l'on les cultivoit avec ſuccès. Les Religieux de Cluny, perſuadés que l'inſtruction qu'ils pouvoient donner à un ſi digne élève (AMÉDÉE le fils), quelque bonne qu'elle pût être en ſoi, ſeroit bien au-deſſous de celle qui lui convenoit à tous égards, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de s'en décharger promptement ſur l'Empereur CONRAD, ſon parent, qui en effet ne négligea rien pour

l'élever d'une manière qui répondit à la nobleſſe de ſon extraction, & qui prit de lui le même ſoin pendant pluſieurs années, que s'il eut été ſon propre fils. Cependant le *Vénérable* AMÉDÉE ſe reprochant de n'avoir pas perſévéré conſtamment dans ſa première vocation, fonda quatre Monaſtères, qu'il ſoumit à celui de Bonneveaux, où il étoit retourné, & où il mourut plein de mérite & de bonnes œuvres le 14 Janvier 1150. Les Religieux de l'Ordre de Cîteaux le mettent au nombre de leurs Saints.

AMÉDÉE, fils du précédent, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Clairvaux, & fut enſuite Abbé de Haute-Combe en Savoie, puis Evêque de Lauſanne, il eſt auſſi au nombre des Saints de l'Ordre de Cîteaux.

I. BERLION DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, Ier du nom, Damoiſeau, auquel on commence la filiation ſuivie de cette Maiſon, fit ſon teſtament dans ſa maiſon de Hauterive en Viennois, le Vendredi avant la fête de Saint-Luc, l'an 1295, & en nomma exécuteurs Pons ou Poncet, Seigneur de Hauterive, dont il étoit Vaſſal, & *Aymard de Royoire*, Chevalier, ſon parent. Il épouſa 1° *Eliſabeth*, & 2° en 1262, *Blanchette Gaudin*, fille de *Guillaume Gaudin*, Chevalier, & de Dame de *Girine*. Du premier lit, il eut:

GUIGONNE, qui épouſa, en 1279, *Antelme Aynier*, Damoiſeau.

Et de l'un des deux lits :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. GUIGUES, deſtiné à l'état de Religieux par ſon père;
3. & 4. GIRINE & ALISE;
5. Et CATHERINE, Religieuſe dans le Couvent des Cordelières de Vienne. Elles vivoient en 1295.

II. NICOLAS DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, Damoiſeau, vivoit encore en 1335. Il demanda en mariage, le Jeudi après la fête de Sainte-Luce, en 1292, *Guillemette de Givort*, fille de *Guillaume de Givort*, Chevalier. Il épouſa, par contrat du Mardi après la fête de la Madeleine de 1295, paſſé en préſence de *Pons*, Seigneur de Hauterive, *Catherine de Claveſon*, fille de *Guillaume de Claveſon*, Chevalier. On lui connoît pour enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Vallier le 23 Mars 1341;
3. Et BERLIONE, mariée à *Guillaume Bonnet-de-Châteauneuf-de-Galaure*.

III. PIERRE DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, Damoiſeau, fit ſon teſtament à Hauterive le 23 Mars 1341 (vieux ſtyle), c'eſt-à-dire en 1342, par lequel, entr'autres diſpoſitions, il donna ſa maiſon de Hauterive, avec ce qui lui appartenoit dans ladite Seigneurie, à PIERRE & à HUMBERT DE HAUTERIVE, Damoiſeaux. Il eut entr'autres enfans d'*Agnès Roſtaing*:

1. BERLION, qui ſuit;
2. GUILLAUME, deſtiné à l'état Religieux;
3. CATHERINE, mariée à *Hugues de Maugiron*, Chevalier;
4. Et CLÉMENCE, auſſi deſtinée à être Religieuſe, par ſon père.

IV. BERLION DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, IIe du nom, Chevalier, qualifié *noble & puiſſant homme* en 1351, fit hommage en 1374, à Joachim de Clermont, Seigneur de Hauterive, pour tout ce qu'il poſſédoit dans l'étendue de cette Seigneurie. Il vivoit encore le 15 Août 1395, & mourut avant le 9 Décembre 1398. Il épouſa, en 1362, *Françoiſe de Quincieu*, fille de noble *Aymaron de Quincieu*, dont :

1. PIERRE DE CHASTELLARD, qui fit ſon teſtament en 1398, par lequel il voulut être enterré dans le cimetière de l'Egliſe de Saint-Martin d'Auſerin à Hauterive, au tombeau de ſon père; il épouſa, en 1394, *Marguerite de la Baſtie*, fille de noble & puiſſant homme *Roland de la Baſtie*, Chevalier, Seigneur de Saint-Romans;
2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME DE CHASTELLARD, Chevalier, eſt qualifié de *noble & puiſſant* dans une Sentence rendue à ſon profit en 1439, contre noble Humbert de Buffévant, par le Vice-Juge-Mage des Appelations de tout le Dauphiné, & on le nomme encore ainſi dans un acte de 1450; mais il ne vivoit plus alors. Il épouſa, en 1395, *Béatrix de Murinais*, fille de noble *Odobert de Murinais*, dont:

1. BULION, qui abandonna à ſes frères tous les biens qu'il pouvoit prétendre dans la ſucceſſion future de ſes père & mère, par acte du 24 Juillet 1439;
2. PIERRE, qui épouſa *Catherine d'Urre*, ſuivant un Mémoire domeſtique, dreſſé récemment, lequel ajoute que ce PIERRE a fait la

branche des Seigneurs de *Saint-Lattier*, qui eſt éteinte;
3. Et ANTOINE, qui ſuit.

VI. ANTOINE DE CHASTELLARD, Damoiſeau donataire d'Antoine de Clermont, Chevalier, Seigneur de Hauterive, pour la troiſième partie des revenus de la Châtellenie de Hauterive, par acte du 9 Août 1442, déclara le 20 Novembre 1450, qu'il devoit & qu'il vouloit tenir dorénavant du Dauphin de Viennois tous les biens qu'il avoit poſſédés juſques-là en franc-aleu dans le mandement de Moras, & teſta le 13 Décembre 1450. Il épouſa, peu de tems après le 9 Août 1442, *Anne Ollanier*, fille de noble *Pons Ollanier*. On lui connoît pour enfans:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, mariée à noble *Antoine du Palais*.

VII. CLAUDE DE CHASTELLARD, Ier du nom, Damoiſeau, épouſa, par contrat du 8 Février 1472, c'eſt-à-dire en 1473, *Louiſe de Breſſieu*, fille de puiſſant homme *François de Breſſieu*, Chevalier, Seigneur de Beaucroiſſant & de Quincenet. Il eut:

1. CLAUDE, connu par le teſtament d'*Anne Ollanier*, ſon aïeule paternelle, du 26 Août 1494;
2. AYNARD, qui ſuit;
3. Et FRANÇOISE DE CHASTELLARD, qui épouſa, en 1492, noble *Jean de Salignon*.

Dans le même tems paroiſſent PHILIPPE DE CHASTELLARD, Abbeſſe de Saint-André-le-Haut, à Vienne, en 1525, date d'un acte où pend un ſceau, ſur lequel on voit les *trois chevrons* qui déſignent les armes de la Maiſon de Chaſtellard; & LOUISE DE CHASTELLARD, élue Abbeſſe de Sainte-Claire d'Annonay le 1er Novembre 1538.

VIII. AYNARD DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard, dans le mandement de Hauterive, teſta en 1556. Il épouſa, en 1515, *Catherine de Chavannes*, fille de noble *Jean de Chavannes*. Il eut:

1. CLAUDE, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père;
2. HUMBERT, ſubſtitué à ſon frère par le même teſtament;
3. SIMON, qui ſuit;
4. JEAN, légataire de ſon père en 1456;
5. ANTOINE, Seigneur de Vaux, qui épouſa *Fleurie de Chapponay*, & qui, ſuivant un Mémoire domeſtique, a formé les branches

de *Vaux*, de *Levaux*, & d'*Herpieu*, qui ſont éteintes;
6. Et CLAUDINE, connue par le teſtament de ſon père.

IX. SIMON DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive & de Levaux, teſta en 1588. Il épouſa *Antoinette Barbier*. Ses enfans furent entr'autres:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. 3. & 4. MARC, CHRISTOPHE & IMBAUD, connus par le teſtament de leur père, du 14 Février 1588;
5. ANTOINETTE, veuve en 1588, de noble *Imbaud du Cros*;
6. 7. & 8. MADELEINE, HÉLÈNE & FLEURIE, connues par un acte du 14 Février 1588.

X. CLAUDE DE CHASTELLARD, IIe du nom, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive, inſtitué héritier univerſel de ſon père en 1588, pour tous les biens qu'il poſſédoit dans le mandement d'Hauterive & de Moras, teſta en 1611. Il épouſa, en 1593, *Jeanne Muſy*, ſœur de *Simon Muſy*, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes du Dauphiné. Il en eut:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. 3. & 4. CHARLES, ANTOINE & CHRISTOPHE, morts avant le 28 Novembre 1622;
5. MELCHIOR, Capitaine d'Infanterie en 1632;
6. HENRI, qui a formé la branche des Marquis de *Salières*, rapportée ci-après;
7. MARGUERITE, qui ne vivoit plus le 28 Novembre 1622;
8. CLAUDE, mariée à noble *Balthaſar de Flotte*, Sieur de la Freidiere, légataire de ſa mère pour la ſomme de 7000 livres;
9. Et MARIE, connue par le teſtament de ſon père, du 25 Septembre 1611.

XI. ALEXANDRE DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive, Capitaine dans le Régiment de Nereſtang, fit ſon teſtament en 1659, dans lequel il rappelle tous ſes enfans. Il épouſa, en 1624, *Catherine de Legue*, ou de *Laigue*, fille de noble *Claude de Legue*, Seigneur de Legue & de la Sablière en Dauphiné, & de *Louiſe du Peloux*, dont il eut:

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive, lequel commanda le Régiment de Bourbonnois & mourut ſans poſtérité;
2. GEORGES, Sieur de la Contamine, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois;
3. FRANÇOIS, qui ſuit;
4. ANTOINE, Chanoine de Saint-André-le-Bas

à Vienne, & Prieur de Saint-Pierre de Chandieu ;
5. CHARLES, Oratorien ;
6. MARIE, Abbeſſe de Notre-Dame de Bons en Bugey ;
7. REINE, Urſuline à Romans, ſous le nom de ſœur Sainte-Joachim ;
8. LOUISE-MADELEINE, mariée à noble *Charles de Gruel*, Seigneur de Fontagier ;
9. Et CLAUDINE, Abbeſſe de Bons en Bugey, après MARIE DE CHASTELLARD, ſa ſœur.

XII. FRANÇOIS DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive, épouſa, en 1690, *Virgine de Virieu-de-Beauvoir*, fille d'*André de Virieu-de-Beauvoir*, Seigneur & Baron de Faverges, & de *Marguerite de Virieu-de-Beauvoir*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. JOACHIM, mort jeune ;
3. 4. & 5. MARIE, MARIE-ANNE & CATHERINE DE CHASTELLARD, Religieuſes de la Viſitation à Saint-Marcellin.

XIII. CHRISTOPHE DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive, de la Maiſon-Blanche de Fontagé, &c., appelé le *Comte de Chaſtellard*, a épouſé, en 1716, *Marguerite le Roux-Déagent*, fille de *François le Roux-Déagent*, Seigneur de Morges, & de *Marguerite de Virieu-de-Ponterrey*. Ses enfans ſont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. PIERRE-JACQUES, appelé *le Chevalier de Chaſtellard de Hauterive*, Major au Régiment des Gardes-Lorraines, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et ANTOINE-CLAUDE, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Pierre-de-Vienne.

XIV. FRANÇOIS DE CHASTELLARD, dit *le Marquis de Chaſtellard*, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 18 Décembre 1755, *Marie-Thérèſe de la Motte-de-Laval*, Dame de la Motte-Chalançon, de Vors, &c., fille de *Jean-René de la Motte*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie-Louiſe de Manent-de-Montaux*, dont :

1. ALEXANDRE-CHRISTOPHE-MARIE-PIERRE, dit *le Marquis de Chaſtellard de Hauterive*, né à Paris le 10 Juin 1761 ;
2. Et ALEXIS-PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-MARIE, dit *le Chevalier de Chaſtellard de Hauterive*, né à Grenoble le 8 Juin 1763.

BRANCHE
des Marquis de SALIÈRES.

XI. HENRI DE CHASTELLARD, nommé *le Marquis de Salières*, ſixième fils de CLAUDE, & de *Jeanne Muſy*, Colonel d'Infanterie, commandant le Régiment de Carignan en 1664, commandoit en 1670 ce même Régiment pour le ſervice de Sa Majeſté, au Canada. Il étoit auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & il épouſa *Honorée de Maty*, dont :

1. FRANÇOIS-BALTHASAR, qui ſuit ;
2. Et CLAUDINE, qui épouſa, en 1670, noble *Jean de Rignac*.

XII. FRANÇOIS-BALTHASAR DE CHASTELLARD, appelé *le Marquis de Salières*, Colonel d'Infanterie, Commandant les Forts & Ville de Salins, mourut en 1720. Il épouſa, en 1681, *Anne-Louiſe d'Aſſigny*, fille de noble *Pierre d'Aſſigny*, Seigneur de Préaumont, & de *Jeanne du Coclet*, & eut :

1. ALEXIS-ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et LOUISE-HENRIETTE, morte à Paris le 14 Octobre 1751, âgée de 64 ans, mariée, le 11 Octobre 1712, à *Claude-Raymond de Narbonne-Pelet*.

XIII. ALEXIS-ANTOINE DE CHASTELLARD, dit *le Marquis de Salières*, né à Salins en 1687, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, Gouverneur d'Ardres, de Dieppe & de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire en 1752, place dont il a donné ſa démiſſion en 1754, eſt mort à Paris le 29 Février 1756.

Les armes : *d'or, à trois chevrons d'azur*.

Voy. pour les preuves de cette Maiſon, l'*Armor. de France*, reg. V, part. I.

* CHASTELLET (DU), Terre & Fief noble, ſitué dans le pays d'Artois, près de la Ville d'Aire, qui a donné l'origine & le nom à la Maiſon *du Chaſtellet*, l'une des plus anciennes de la Province.

CAMILLE DU CHASTELLET, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mourut le 2 Mars 1030, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 993, *Anne Wilsbeck*, dont :

II. ROBERT, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, qui vivoit encore vers 1095. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Novembre 1065, *Iſabelle de Fiennes*, fille d'*Alphonſe*, Seigneur de *Fiennes*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. & 3. HUES & PIERRE, qui furent faits Chevaliers à la priſe de Jéruſalem, par GODEFROY DE BOUILLON, Roi de Jéruſalem, en

1099. Ils moururent à Jérusalem, & furent inhumés dans l'Eglise du Saint-Sépulcre.

III. PIERRE, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET & de Freffay, né en 1074, épousa, par contrat du 20 Janvier 1140, *Catherine d'Hallouin*, fille de *Théodore*, & de *Cyrille Rhumbeck*, dont :

IV. PIERRE, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET & de Freffay, qui épousa, par contrat du 10 Novembre 1210, *Marie de Fiennes*, fille d'*Auguſtin de Fiennes*, & d'*Eliſabeth de Vaudrimont*. Il eut :

V. GUY, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, & de Freffay, né l'an 1230, qui épousa, en 1302, *Marie d'Allennes*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Allennes*, & d'*Agathe de Bleſſy*. Leurs enfans furent :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et JEAN, fait *Chevalier* par PHILIPPE VI, à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346, & mort ſans enfans.

VI. HUGUES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Freffay & Collomby, né en 1304, épousa, en 1369, *Marguerite de la Rachie*, fille de *Mathieu de la Rachie*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Créquy*. Il eut :

1. CLAUDE, Seigneur de la Flandrie-lez-Béthune, mort au ſervice du Duc de Bourgogne, étant à la priſe de Paris le 30 Octobre 1411 ;
2. GEORGES, qui ſuit ;
3. Et ROBERT, fait *Chevalier* à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il fut bleſſé au pont de Montereau-Faut-Yonne, le 18 Août 1419, mourut ſans laiſſer d'enfans, & fut enterré en la grande Egliſe d'Aire, en Novembre 1475. Il avoit épouſé *Robine de la Vieſville*.

VII. GEORGES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Freffay & de Collomby, né en 1370, épouſa, le 11 Avril 1421, *Marie de Caumaiſnil*, fille de *Malin de Caumaiſnil*, dit *Païen*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Robine de Tenques*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Religieux de Corbie ;
3. Et ELEPTE, mariée, en 1455, à *Jacques de la Motte*, Gouverneur de Gravelines, fils de *Jean de la Motte*, Seigneur de Beauclincourt, & de *Guye de Fieffe*, Dame de Villars, de Foncourt & de Flicourt.

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Lumbres, de Collomby & de Freffay, fut fait *Chevalier* à la journée de Morat, par CHARLES, Duc de Bourgogne, dont il étoit Conſeiller. Il fut toujours attaché au ſervice des Ducs de Bourgogne, Comtes de Flandre & d'Artois, ſe trouva à la journée de Granſon en 1476, & à celle de Nancy, où le Duc CHARLES fut tué en 1477. Après la mort de ce Prince, JACQUES DU CHASTELLET vendit ſes biens, & vint avec *Philippe de Crevecœur*, Seigneur des Querdes, ſon parent & ſon allié, offrir ſes ſervices au Roi LOUIS XI, lequel, pour ſe l'attacher, le fit Gouverneur du Château d'Oiſe en Cambréſis, en 1477. Il épouſa, 1° le 25 Juin 1459, *Jeanne de Sains*, fille de *Jean de Sains*, Seigneur d'Herbeval, & de *Jeanne de Creſpireuil*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en Mars 1460, *Jeanne de Conty*, fille de *Guillaume de Conty*, Seigneur de Roquencourt & du Sochoy, & de *Marie Acard*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ADRIENNE, mariée, en 1490, à *Jean de Pardieu*, Seigneur de Beinghen & de Lemnenghen.

IX. JEAN DU CHASTELLET, né le 24 Juillet 1462, fut fait *Chevalier* à la priſe de Saint-Omer en 1487 par *Philippe de Crevecœur*, Seigneur des Querdes, & fut commis par lui à la garde des Ville & Château de Saint-Omer, avec *Jean Dubos*, Gouverneur & Capitaine deſdites Ville & Château, ſon proche parent. Il fut toujours au ſervice des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII, & épouſa, le 8 Janvier 1501, *Jeanne de Fleſchin*, fille de *Raoul de Fleſchin*, Chevalier, Seigneur de Journy, & de *Jeanne de Cours*. Il eut :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Collomby, mort ſans enfans, marié à *Marie de Thory*, fille de *Chriſtophe de Thory*, Ecuyer, Seigneur du Bus, de Villers, & de *Jeanne de Pernetz* ;
3. Et COLCHON, mariée, en 1536, à *Jean le Cordier*, Seigneur de Fontaine.

X. CHARLES, Chevalier, Seigneur du CHASTELLET, de Collomby & de Freffay, épouſa, le 20 Octobre 1533, *Antoinette de Moyencourt*, fille & héritière de *Charles de Moyencourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, mariée, en 1563, à *Jacques Trudaine*, Seigneur de Saint-Romain,

XI. Claude du Chastellet, Chevalier, Seigneur de Moyencourt, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, par Lettres de 1594. Sa famille conserve l'original d'une Lettre que lui écrivit en 1582, le Roi Henri III, sur ce qu'il avoit battu les troupes du Capitaine Champs. Il épousa 1° *Adrienne de Bellefourrière*, fille de *Charles de Bellefourrière*, Seigneur de Soyecourt, Gouverneur de Corbie, & de *Catherine de Saint-Jean*; & 2° en 1583, *Louise de la Chaussée-d'Eu*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Huberte de Francière*, dont:

1. Claude, qui suit;
2. Henri, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine & Grand-Bailli de la Morée, mort Généralissime des Galères de Malte en 1656;
3. Laurent, Seigneur de Fresnières, auteur de la seconde branche, qui subsiste aujourd'hui, rapportée ci-après;
4. Charles, Capucin, nommé *Paulin*;
5. Jacques, Religieux de Bouzancourt en 1625;
6. Louis, mort Page de la Chambre du Roi Louis XIII;
7. Catherine, morte sans enfans, mariée, en 1613, à *Ferry de Warluzel*;
8. Mahaut, mariée, en 1611, à *François de Bommy*, Seigneur de Vieutville & de Veaux, dont des enfans;
9. Elisabeth, mariée, 1° en 1620, à *Cyprien de Gérard*, Seigneur de Montesbene & de Heriſſart, dont des enfans; & 2° à *Charles de Monchy*, Seigneur de Cueveron, près Hesdin;
10. Et Marie, Abbesse de Notre-Dame-des-Prez, près de la Ville de Troyes.

XII. Claude du Chastellet, II° du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1618, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre la même année, épousa, le 5 Octobre 1622, *Marie de Proissy*, fille de *Louis de Proissy*, Seigneur Baron de la Baure, & de *Louise de Gris*. De ce mariage vinrent:

1. François, qui suit;
2. Louise, Religieuse de Variville;
3. Charlotte, mariée, 1° en 1640, à *Jean d'Anglebermer*, Baron de la Beausse, Seigneur de Passy & de Lagny; & 2° à *Daniel de Ligniville*, Seigneur d'Autricourt, Baron de Vannes, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers;
4. Et Claude, Religieuse à l'Abbaye de Bertaucourt, près Abbeville, en 1643.

XIII. François du Chastellet, Chevalier, Seigneur de Moyencourt, Vadencourt, Famechon, Failly, Saint-Romain & Lentilly, épousa *Catherine de Presteval*, fille de *Henri*, Seigneur de Presteval, & de *Louise le Clerc*, Baronne dudit lieu & de Panilleuse, dont:

1. Henri, reçu en 1673 Chevalier de Malte, & mort ensuite;
2. Nicolas, qui mourut en 1728, sans enfans. Il avoit épousé *Catherine de Chespy*;
3. Claire, mariée à *Jean Daboual*, Seigneur de Bacouel, dont des enfans;
4. Et Catherine, mariée à *N... Sarcus*, Seigneur de Courcelles.

SECONDE BRANCHE.

XII. Laurent du Chastellet, né en 1592, Chevalier, Seigneur de Fresnières, Levigni & la Taulette, troisième fils de Claude du Chastellet, Seigneur de Moyencourt, & de *Louise de la Chaussée-d'Eu*, sa seconde femme, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, & épousa, 1° en 1624, *Louise de Saint-Simon*, fille de *Louis de Saint-Simon*, Chevalier, Seigneur de Rasse, & de *Denise de la Fontaine*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1627, *Catherine Fauyer*, fille de *Jacques Fauyer*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Privé & Finances, Baron de Merry, Seigneur de Montdevigne, &c., & de *Marie Charlet*. Ses enfans furent:

1. Jacques, qui suit;
2. Charles, Chevalier, Seigneur de Levigny, mort Mestre-de-Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé *Charlotte de Blottefière*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Villancourt & de Dompierre, & de *Charlotte le Chevalier*, dont:
   1. Laurent, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Nermond, mort retiré au Mont-Valérien près Paris, en Mai 1754;
   2. Et François, mort Religieux Profès de l'Ordre de Grandmont;
3. Gabriel, reçu en 1643 Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Etienne & Grand-Prieur d'Aquitaine, mort à Malte en 1708;
4. Laurent, Abbé de Saint-Jacques & Prieur de Bouzencourt;
5. Louise, Religieuse au Couvent de Variville-lez-Clermont;
6. Et Anne-Marie, morte le 6 Mai 1705, mariée, par contrat du 1er Juillet 1659, à *Jacques-François de Choiseul*, dit le *Marquis*

de Beaupré, Seigneur de Daillecourt, &c., mort en 1686, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Dinant, dont des enfans.

XIII. JACQUES DU CHASTELLET, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Freſnières, mort en 1710, avoit été marié, 1° le 9 Mai 1660, à *Catherine du Verdier*, fille de *Jean du Verdier*, Chevalier, & de *Marie Pavillon*; & 2° en 1670, à *Madeleine de Riquetti*, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, morte Religieuſe.

XIV. JEAN DU CHASTELLET, IIe du nom, Chevalier, Comte du Chaſtellet, Seigneur de Freſnières & Levigni, né le 29 Août 1662, mort le 15 Décembre 1733, avoit épouſé, en 1689, *Suſanne-Geneviève Talon*, morte au mois d'Août 1728, dont:

1. ALEXANDRE-GASTON, mort le 10 Avril 1746, ſans enfans mâles;
2. 3. & 4. Trois autres fils, morts ſans poſtérité, dont un Chevalier de Malte;
5. Et ALEXIS-JEAN, qui ſuit.

XV. ALEXIS-JEAN, Marquis DU CHASTELLET, Gouverneur de Bray-ſur-Somme, par Brevet du 11 Mai 1736, Seigneur-Châtelain de la Ferté-lez-Saint-Riquier, Cromont, Maiſon-Roland, Genville, Grand-Voyer de Picardie entre les rivières de Somme & d'Authie, Seigneur-Châtelain de Vermanton en Bourgogne, Seigneur de Bazarne & Courtenay en Vermanton, mourut en 1761. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 3 Mars 1741, *Jeanne Regnault*, morte le 17 Avril 1753, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° le 7 Mai 1754, *Adélaïde-Marie-Thérèſe de la Rochefoucauld-Laſcaris-d'Urfé*, née le 6 Août 1727, Marquiſe de Bagé, Langeac, Urfé, Comteſſe de Saint-Juſt, Saint-Ylpice, Arlet, la Baſtie, Baronne des Eſſars & autres lieux. Depuis ce mariage, le Marquis DU CHASTELLET porte les nom & armes de *Laſcaris-d'Urfé*, en vertu de la ſubſtitution graduelle & perpétuelle établie par *Anne de Laſcaris*, femme de *René de Savoie*, Comte de Tende. Cette ſubſtitution, qui eſt de 1511, ordonne que les mâles venant à manquer dans ſa Maiſon, l'aînée des filles fera prendre au mari qu'elle épouſera les nom & armes de *Laſcaris*. De cette ſeconde alliance vinrent:

1. ALEXIS-JEAN-CAMILLE DE LASCARIS-D'URFÉ-DU-CHASTELLET, né le 19 Avril 1751, mort le 29 Novembre 1756;
2. Et ARNULPHE-ROBERT-HONORÉ, né le 26 Août 1756, mort le 2 Janvier 1757.

Les armes de la Maiſon de DU CHASTELLET ſont: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois châteaux d'or, girouettés de même, crênelés & maçonnés de ſable.*

Cette Généalogie eſt la même que celle que M. le Marquis DU CHASTELLET a remiſe à l'Auteur de la dernière édition de Moréri.

CHASTELLIER-DU-MESNIL (DE), en Dauphiné, famille noble, dont le *Nobiliaire* de cette Province, par Guy Allard & Chorier, fait mention, ainſi que l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, par l'Abbé Pithon-Curt. Elle a été maintenue dans ſa *nobleſſe* en 1635 & 1668, par MM. *Talon* & *du Gué*, Intendans en Dauphiné. Elle a formé trois branches. La première eſt éteinte. De la ſeconde étoit:

CHARLES-LOUIS-JOACHIM DE CHASTELLIER, Marquis DU MESNIL, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la province de Dauphiné, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Inſpecteur-Général de Cavalerie, qui mourut au mois de Mai 1764. Il épouſa N,.. *Petit de Marivas*, dont:

FRANÇOIS-ESPRIT, qui ſuit;
Et deux filles.

FRANÇOIS-ESPRIT, Marquis DE CHASTELLIER-DU-MESNIL, né le 28 Février 1752.

De la troiſième branche eſt JOACHIM DE CHASTELLIER, marié, le 31 Août 1740, à *Diane-Françoiſe de Durand*, dont il a pour fils:

CHARLES-LOUIS-MARIE-JOACHIM DE CHASTELLIER, Ecuyer, né à Valence, le 8 Décembre 1747.

Les armes: *d'azur, à un château d'argent, flanqué de deux tours de même, & ſommé d'une autre tour auſſi d'argent; le tout maçonné de ſable; les trois tours donjonnées chacune de trois pièces d'argent.* Voy. l'*Armorial de France*, reg. VI.

CHASTELUS ou CHASTELLUX, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Comté* l'an 1621, en faveur d'HERCULE DE CHASTELUS. La généalogie de cette Maiſon commence dans Moréri à

I. JEAN DE BEAUVOIR, Chevalier, Seigneur

d'Auxerre, qui ſervit en 1352 en Picardie, ſous le Roi de Navarre, & laiſſa de *Jacquette d'Autun*, Dame de Beauvoir :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Isabeau, qui vivoit en 1394, mariée, 1° en 1360, à *Gérard de Bourbon*, Seigneur de Montpéroux ; & 2° à *Philippe de Jaucourt*, Seigneur de Ville-Arnoul ;
3. Et Marie, mariée, en 1360, à *Jean Broichard*, Seigneur de Weure.

II. Guillaume de Beauvoir, Seigneur de *Chaſtelus*, Bazoches, Marigni, le Bouchet, &c., Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, hérita de *Laure de Bordeaux*, ſa proche parente, la Terre de *Chaſtelus*, & mourut le 6 Juin 1408. Il avoit épouſé 1° *Alix de Bourbon*, fille de *Jean*, Seigneur de Montpéroux, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Jeanne de Saint-Verain*, veuve de *Geoffroy du Bouchet*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Georges, Amiral de France en 1420 ;
3. Laurette, morte avant 1432, mariée, en 1409, à *Guillaume de Grancey*, Seigneur de Parey & de Praslin ;
4. Et Alix, qui épouſa, en 1412, *Pierre*, Seigneur de *Raigni*.

III. Claude de Beauvoir, Seigneur de *Chaſtelus*, Vicomte d'Avalon, fait Maréchal de France en 1420, acquit, pour lui & ſes deſcendans Seigneurs de Chaſtelus, le droit d'entrée & de ſéance au chœur de l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre, & aux Aſſemblées du Chapitre, *l'épée au côté, revêtu d'un ſurplis, & l'aumuſſe ſur le bras*, privilège que les Doyen & Chanoines de cette Egliſe lui accordèrent, en reconnoiſſance du ſervice qu'il leur avoit rendu, en leur remettant la ville de Crevant. Il ſuivit toute ſa vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit né ſujet, & deſquels il reçut beaucoup de biens. Il mourut en Mars 1453, vieux ſtyle, & fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre. Il avoit épouſé, 1° avant 1412, *Alix de Toci*, Dame du Mont-Saint-Jean, Baſerne & du Val de Loigni, morte en 1427, veuve d'*Oger*, Seigneur d'*Anglure*, Avoué de Thérouanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans ſon Château du Val de Loigni, & fille de *Louis de Toci*, Seigneur de Baſerne & du Val de Loigni, & de *Guye*, Dame *du Mont-Saint-Jean*, dont il n'eut

point d'enfans ; 2° par contrat du 11 Août 1427, *Jeanne de Longvi*, morte ſans enfans, fille de *Mathieu*, Seigneur de Raon, & de *Bonne de la Trémoïlle* ; & 3° *Marie de Savoiſi*, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, & d'*Yolande de Rodemach*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Claude, Seigneur de Baſerne, Coulanges & Bazoches, Echanſon du Comte d'Eſtampes, mort en 1472 ;
3. Louis, Seigneur de Bazoches, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique en 1469 ;
4. Catherine, morte avant 1472, mariée, par contrat du 23 Décembre 1467, à *Amauri*, Seigneur de *Fontenai* ;
5. Agnès, Dame d'Autrei & de Bazoches, mariée, par contrat du 12 Mai 1472, à *Antoine*, Seigneur de *Follet*, Chambellan du Roi ;
6. Et Perrette de Beauvoir, Abbeſſe de Saint-Pierre-lez-Auxerre.

Il eut auſſi pour fils naturel :

Jacques de Chaſtelus, Seigneur de Courſon, Ecuyer d'Ecurie du Comte de Nevers, en 1437 & 1455.

IV. Jean, Sire de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Bazerne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant 1490, avoit épouſé *Jeanne d'Aulenai-d'Arci*, & eut :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Jean, mineur en 1493 ;
3. Et Hélène de Chastelus, mariée 1° à *Hector de Salazar*, Baron de Saint-Juſt ; & 2° à *Jean de Marburi*.

V. Philippe, Seigneur de Chastelus, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c., fut nourri enfant d'honneur du Roi Charles VIII, & épouſa, 1° avec diſpenſe, *Jeanne de Follet*, ſa couſine, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Follet*, & d'Agnès de Chastelus ; & 2° le 9 Août 1502, *Barbe de Hochberg*. Du premier lit vinrent :

1. Charlotte, mariée, 1° par contrat du 7 Novembre 1513, à *Antoine de Boutillac*, Seigneur d'Aſpremont ; 2° à *Robert d'Anlezi*, Seigneur de Menetou ; & 3° à *Saladin de Montmorillon*, Seigneur de Vérigneux ;
2. Gabrielle, Prieure de Gennes, au Maine.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

3. Claude, Vicomte d'Avalon, &c., mort ſans enfans. Il avoit épouſé, le 22 Décembre

1531, *Françoiſe Bloſſet*, fille de *Jean*, Seigneur de Torci, & d'*Anne de Cugnac ;*

4. Philippe, qui ſuit ;
5. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaſtelus*, rapportée ci-après ;
6. Olivier, chef de celle des Seigneurs de *Coulanges*, qui viendra en ſon rang ;
7. Marie, mariée, par contrat du 25 Septembre 1524, à *Jacques Aux-Epaules*, Seigneur de Poiſſi & de Sainte-Marie ;
8. Catherine, mariée à *Philippe de Choiſi*, Seigneur de Mons & de Château-Renard ;
9. Et Antoinette, Religieuſe à St.-Avit, près Châteaudun.

VI. Philippe de Chastelus, IIe du nom, Seigneur de Baſerne, Prégilbert, & Saint-Palais, enfant d'honneur du Roi en 1530, épouſa, 1° en 1561, *Jeanne de Conflans*, fille de *Jean*, Seigneur de Vieux-Maiſons, & de *Marguerite Lucas ;* 2° *Anne Raguyer*, veuve de *François de Hangeſt*, Seigneur de Moyencourt, & fille de *Louis Raguyer*, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte d'Inteville ;* & 3° *Marthe de Culant*, qui ſe remaria à N..... Seigneur de *Rougemont*. Du premier lit vint :

1. Antoine, Seigneur de Baſerne, Guidon des Gendarmes du Roi, tué au ſervice ſans alliance.

Du ſecond lit ſont iſſues :

2. Catherine, mariée, par contrat du 31 Décembre 1571, à *Olivier de Sterlin*, Seigneur du Bouchet ;
3. Jeanne, mariée à *Bernard de Chiuron*, dit de *Villete*, Seigneur de Tourſé, Gié & Poutoire en Savoie ;
4. Barbe, qui épouſa *Jean de Choiſeul-Traves*, Seigneur de Vauteau ;
5. Blanche, mariée à *François d'Aulenai*, Seigneur de Lye ;
6. Et Françoiſe, mariée à *Claude de Culant*, Seigneur de la Motte.

Et du troiſième lit naquit :

Antoine, qui ſuit.

VII. Antoine de Chastelus, Seigneur de Baſerne, après ſon frère, épouſa *Claude de la Buſſière*, Dame d'Avigneau, dont :

1. Jean ;
2. Léon, qui ſuit ;
3. Anne, Capitaine de Chevaux-Légers, tué ;
4. Et Olivier, mort ſans alliance.

VIII. Léon de Chastelus, Seigneur de Baſerne & d'Avigneau, épouſa *Anne de Moroges*, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chon, Seigneur de la Tour-du-Bos, & de *Jeanne de Coulanges*. Ses enfans furent :

1. François, mort à 17 ou 18 ans ;
2. Jeanne, mariée à *François-Louis de Beugne ;*
3. Anne, qui épouſa *Charles Boucherat*, Seigneur de la Rocatelle ;
4. Et Marie, mariée à *François de la Duz*, Seigneur de Vieux-Champ.

BRANCHE
des Seigneurs de Chastelus.

VI. Louis de Chastelus, troiſième fils de Philippe, Seigneur de Chaſtelus, Baſerne, &c., & de *Barbe de Hochberg*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carré, Marigni & Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Marſal en 1569, & de la Citadelle de Metz en 1570, & épouſa, 1° le 30 Décembre 1540, *Anne de la Rouère*, morte en Octobre 1549, fille de *François*, Seigneur de Chamoi, & d'*Hilaire Raguier ;* & 2° le 22 Avril 1551, *Anne de Loges*, fille de *Hugues*, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte du Meſnil-Simon*. Du premier mariage vinrent :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Claude, mariée, par contrat du 16 Janvier 1560, à *Jacques d'Eſguilli*, Seigneur de Chaſſi ;
3. Edmée, mariée, le 8 Octobre 1564, à *René de Meun*, dit de *la Ferté*, Seigneur de la Ferté-Aurain.

Et du ſecond lit ſont nées :

4. Antoinette, mariée, le 4 Mars 1578, à *Anatole-Louis de Ponteillier*, Seigneur de Châtillon en Baſois ;
5. Et Claudine, morte le 21 Février 1572, âgée de 12 ans.

VII. Olivier, Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Autun, mort en 1617, avoit épouſé, le 6 Avril 1583, *Marguerite d'Amboiſe*, morte en 1605, fille de *Jacques de Clermont*, dit d'*Amboiſe*, Seigneur de Buſſi, & de *Catherine de Beauvau*, dont :

1. Hercule, qui ſuit ;
2. César, Chevalier de Malte, mort en 1609 ;

3. ALEXANDRE, tué en duel en 1616 par le Baron d'Eſguilli, ſon parent;
4. JEAN, mort en Italie;
5. ACHILLE, mort ſans alliance en 1623;
6. AUGUSTE, tué à Saint-Jean-d'Angély en 1621;
7. DIANE, mariée, par contrat du 17 Février 1602, à *Guy de Chaugy*, Baron de Rouſſillon & de Mercy;
8. ANGÉLIQUE, Abbeſſe de Criſenon en 1600;
9. MINERVE, mariée 1° à *Philippe Bertrand*, Seigneur de Beuvron; & 2° à *N... Pouſſier*, Seigneur de Longpré;
10. HÉLÈNE, Religieuſe à Sainte-Marie de Moulins;
11. LUCRÈCE, morte en 1616;
12. CASSANDRE, Urſuline à Dijon;
13. Et MADELEINE, morte ſans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, créé Comte DE CHASTELUS en 1621, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré & de Marigni, mourut en 1644. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1612, *Charlotte le Genevois*, morte en 1663, fille de *Pierre*, Seigneur de Blaigny, & de *Françoiſe d'Anglure*, dont il eut:

1. CÉSAR-PIERRE, Comte de Chaſtelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Nordlingen, faiſant la charge de Maréchal-de-Bataille le 3 Août 1645;
2. CÉSAR-ACHILLE, Comte de Chaſtelus, tué en Catalogne;
3. CÉSAR-PHILIPPE, qui ſuit;
4. GEORGES, Commandeur;
5. ROGER-OCTAVE;
6. LOUISE, Religieuſe;
7. CATHERINE, mariée, le 17 Janvier 1640, à *Paul de Remigni*, Baron de Joux;
8. & 9. FRANÇOISE & CHARLOTTE, Religieuſes.

IX. CÉSAR-PHILIPPE, Comte DE CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Condé, & Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort le 8 Juillet 1695, avoit épouſé 1° *Madeleine le Sueur*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Oſni, & de *Marie Sublet-d'Heudicourt*; & 2° en 1658, *Judith Barillon*, fille de *Jean-Jacques*, Préſident ès Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne Fayet*. Du premier mariage vinrent:

1. NICOLAS-CÉSAR, Comte de *Chaſtelus*;
2. NICOLAS-MICHEL, mort le 29 Janvier 1659.

Et du ſecond lit ſont iſſus:

3. PHILIBERT-PAUL, Comte de *Chaſtelus*, Colonel réformé, tué au combat de Chiari, en Italie, le 1er Septembre 1701, âgé de 33 ans;

4. HENRI, Capitaine dans le Régiment de Normandie, tué en Allemagne;
5. ANDRÉ, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeau;
6. GUILLAUME-ANTOINE, qui ſuit;
7. BONNE, mariée, le 25 Juillet 1687, à *François*, Comte de *Saint-Chamant*;
8. MARIE-JUDITH, Chanoineſſe à Poulangei;
9. Et ANNE, morte le 26 Décembre 1744, mariée à *Charles de Vienne*, Comte de Commarin, mort le 2 Février 1731.

X. GUILLAUME-ANTOINE, Comte DE CHASTELUS, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en Rouſſillon, mort à Perpignan le 13 Avril 1742, âgé d'environ 58 ans, avoit épouſé, le 16 Février 1722, *Claire-Thérèſe d'Agueſſeau*, née le 25 Octobre 1699, morte au mois de Septembre 1772, fille d'*Henri-François d'Agueſſeau*, Chancelier de France, & d'*Agnès le Fevre d'Ormeſſon*, dont:

1. HENRI-CÉSAR, né le 8 Décembre 1722, mort en 1726;
2. CÉSAR-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. LOUIS-PHILIPPE, Marquis de *Chaſtelus*, né le 3 Août 1726, Maréchal-de-Camp en Juillet 1762;
4. PAUL-ANTOINE, Vicomte de *Chaſtelus*, né le 26 Juin 1731, mort en 1747;
5. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier, puis Marquis de *Chaſtelus*, né le 4 Mai 1734, Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie;
6. Et MARIE-JUDITH, née le 12 Novembre 1732, mariée, en Février 1749, à *Jean-Baptiſte-Louis*, Marquis de *la Tournelle*, ci-devant Capitaine des Gendarmes d'Orléans.

XI. CÉSAR-FRANÇOIS, Marquis DE CHASTELUS, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier d'Infanterie, né le 1er Novembre 1723, mort le 29 Septembre 1749, avoit épouſé, le 1er Mars 1745, *Olympe-Eliſabeth Jubert-du-Thil*, née le 5 Juillet 1725, dont:

XII. HENRI-GEORGES-CÉSAR, Comte de *Chaſtelus*, Vicomte d'Avalon, Chanoine héréditaire de la Cathédrale d'Auxerre, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, né le 18 Octobre 1746.

BRANCHE
des Seigneurs de COULANGES.

VI. OLIVIER DE CHASTELUS, quatrième fils de PHILIPPE, Ier du nom, Seigneur de *Chaſtelus*, Baſerne, &c., & de *Barbe de Hoch-*

berg, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Coulanges & du Val-de-Merci, & épouſa, en 1561, *Liénarde de Groſſoye*, fille de *N... de Groſſoye*, Seigneur de Peſſelières, dont :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur en partie de Coulanges, qui laiſſa une fille d'*Anne de Ponville ;*
3. Et Jeanne, mariée à *Jean de Giverlai*, Seigneur de Chaſtres.

VII. Olivier de Chastelus, IIe du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Merci, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1586, *Anne du Pleſſis-Liancourt*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aſnières, & de *Louiſe de Vieilchaſtel*, dont :

VIII. Alexandre de Chastelus, Seigneur de Coulanges, &c., qui épouſa *Anne de Gauville*, fille de *Jean*, Vicomte de Saint-Vincent, & de *Marguerite Piédefer*. Ses enfans furent :

1. Roger, Seigneur de Coulanges, Capitaine au Régiment de Navarre, tué ;
2. François, Meſtre-de-Camp de Cavalerie ;
3. Louis, Capitaine de Chevaux-Légers, tué ;
4. Et Catherine, dite Isabelle de Chastelus, mariée à *N....*, Seigneur de *Villefranche*.

(Voyez les *Grands Officiers de la Couronne* & Moréri).

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de ſept billettes de même ; celles en chef 2 & 2 ; celles en pointe dans le ſens de l'orle.*

CHASTENAY-DE-LANTY, ancienne & illuſtre Nobleſſe de Champagne. On en trouve la généalogie dans le *Grand Nobiliaire de Champagne*, fait par feu M. Charles d'Hozier. N... de Chastenay eut pour petit-fils :

Emard de Chastenay, qui reprit en fief de l'Evêque de Langres, la Terre de *Lanty* en 1288.

Jean de Chastenay, petit-fils de celui-ci, fonda avec *Marguerite de Saffre*, ſa femme, le 6 Juin 1396, une Chapelle dans la cour de ſon Château de *Lanty*, ſous l'invocation de la *Sainte-Vierge* & de *Sainte-Catherine*, pour être deſſervie par deux Chanoines, à la nomination de ſes ſucceſſeurs, & à la charge d'y célébrer tous les jours la Meſſe, & de chanter les heures canoniales à l'intention des fondateurs.

Guillaume de Chastenay, Baron de *Lanty*, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1527, laiſſa :

Joachim, qui ſuit ;
Et Barbe de Chastenay, mariée à *Patrice d'Heriot*, dont *Deniſe*, mariée à *François le Baſcle*, triſaïeul de *Jean-Louis*.

Joachim de Chastenay, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Châtillon-ſur-Seine, fut biſaïeul de

François de Chastenay, Comte de Rochefort, qui épouſa *Marie-Catherine du Freſnoy*, dont :

Joseph-Auguste, qui ſuit ;
Et François-Elie de Chastenay, Marquis de *Lanty*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp & Lieutenant-Colonel du Régiment de Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère de France, qui épouſa, le 15 Octobre 1726, *Jeanne-Françoiſe Gardien*.

Joseph-Auguste de Chastenay, Comte de *Lanty*, épouſa, le 29 Juillet 1738, *Louiſe-Anne-Eliſabeth le Baſcle d'Argenteuil*, ſa parente, née le 26 Octobre 1713, reçue Chanoineſſe, Dame & Comteſſe de Remiremont, par acte du 28 Novembre 1726, fille de *Jean-Louis le Baſcle*, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de la Ville de Troyes, & de *Louiſe-Anne-Victoire de Rogres*, Dame de Chevrinvillier.

Les principales alliances de cette famille ſont avec les Maiſons de *Courtenay*, *Choiſeul*, *Vienne-Commarin*, *Bouton-Chamilly*, *Inteville*, *Chaumont*, *Nettancourt*, &c.

Les armes, ſuivant Chaſot de Nantigny, *Tabl. Gén.* part. VI : *d'argent, à un coq de ſinople, crêté, barbelé, membré & becqué de gueules, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

CHASTENAY, en Bourgogne : *d'argent, au coq de ſinople, crêté, becqué, barbé, armé & couronné de gueules, ayant la patte droite levée.*

CHASTENET-DE-PUYSÉGUR. Cette Maiſon, d'ancienne Chevalerie du Bas-Armagnac, a donné un Echanſon du Roi Philippe-le-Bel, un Chambellan de Charles II, Roi de Navarre, pluſieurs Gentilshommes de la Chambre de nos Rois ; des Chevaliers de Malte, une Dame de Remiremont, divers Lieutenans-Généraux des Armées du Roi & Gouverneurs de Province, & un Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Elle a pris ſon nom du lieu de *Caſtaneto*, appelé en françois CASTAYET, dans une Chartre du Chapitre de Nogaro, de 1062; depuis de ou DU CASTANHED, CASTANET, CHASTANET & CHASTENET, aujourd'hui CASTAIGNET. Cette Terre eſt ſituée entre Nogaro-ſur-la-Midouze, Saint-Mont-ſur-l'Adour, & les lieux de Saint-Griede, Mauritcherre & Saint-Martin-lès-Nogaro; & eſt paſſée, par alliance, à la Maiſon d'*Armagnac*, ſur la fin du XIV^e ſiècle.

Le premier des Seigneurs DE CHASTENET, dont on a connaiſſance & une filiation ſuivie, prouvée par titres, eſt

I. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur dudit lieu & Château de Chaſtenet, qui avoit eu pour bienfaiteur de ſes enfans, VITAL DE CHASTENET, Chevalier, ſon grand-oncle, ſuivant un acte de vente qu'il fit au nom de ſes enfans, donataires dudit VITAL, leur *grand-grand-oncle*, d'une maiſon ſituée au lieu de Pouy-Draguin en Bas-Armagnac, par contrat du mois de Juin 1186. PIERRE eut pour enfans:

1. VITAL DE CHASTENET, II^e du nom, Chevalier, qui a continué la branche des Seigneurs de CHASTENET en Armagnac.

   VITAL, III^e du nom, ſon fils, Damoiſeau, rendit, au Comte d'Armagnac, hommage du Château & Terre du Chaſtenet, ainſi que du territoire de la Roque, en 1319. Il laiſſa:

   GÉRAUD DE CHASTENET, Damoiſeau, qui eut:

   ANSELME DE CHASTENET, père de GUYON, mort ſans poſtérité;

   Et LUCIE DE CHASTENET, mariée, en 1355, à *Beraud de Faudoas*, dont elle eut *Réale de Faudoas*, Dame de Chaſtenet, femme de *Pierre d'Armagnac*, à qui elle porta, entr'autres biens, ladite Terre de Chaſtenet;

2. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaſtenet-de-Puyſégur*, par PIERRE DE CHASTENET, II^e du nom, Damoiſeau, ſon fils, père de

   BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, confédéré du pays de Foix en 1338, & Chambellan du Roi de Navarre en 1365, qui eut:

   JEAN DE CHASTENET, né en 1377, l'un des Gentilshommes qui jurèrent, en 1449, le traité de paix entre les Maiſons d'Albret & de Grammont. Celui-ci eut pour fils:

   ROGER DE CHASTENET, Chevalier, né en 1402, qui teſta à Bordeaux, en 1459, en faveur des enfans qu'il eut de *Jeanne de Lordat*, ſavoir:

   1. JOSEPH DE CHASTENET, mort ſans poſtérité;
   2. BERNARD, Prêtre, Prieur au Diocèſe de Lectoure;
   3. Et FRANÇOISE, mariée à *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux;

3. Et GUY, qui ſuit, établi en Limouſin dans le XIII^e ſiècle, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaſtenet de Puyſégur*, quatrième branche, de laquelle en ſont ſorties trois autres qui ſubſiſtent, comme on le verra ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de PUYFERRIER, &c.

II. GUY DE CHASTENET, Chevalier, troiſième fils de PIERRE, Chevalier, Seigneur de Chaſtenet en Bas-Armagnac, reçut de Hugues de Ramnulphe, du lieu de Julhac en Limouſin, la promeſſe qu'il lui donneroit en mariage ſa fille avec une groſſe dot, par acte des Nones de Mai 1225. Il fit un don perpétuel à Bertrand, Chanoine du Chaſtelar, & à la Maiſon de Charbonnieres, dont il étoit Recteur, des dîmes qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Mellet, de Fribes & de Sainte-Marie, ce qui eſt prouvé par l'acte d'inveſtiture d'Adémar, fils du Vicomte de Limoges, en date du mois de Septembre 1231. GUY vivoit encore en 1278, époque de l'exiſtence de JEAN DE CHASTENET, Chantre du Dorat, un des exécuteurs teſtamentaires d'Iſſembert de la Feuillée, Abbé du Dorat, & qui préſida à la confection des Statuts de ſon Chapitre. Il y a apparence que le Chantre du Dorat étoit parent de GUY DE CHASTENET, qui l'attira en Limouſin, & qu'il fut parrain & donateur de JEAN DE CHASTENET, fils aîné de GUY, car il s'appela, comme lui, JEAN, & hommagea les mêmes biens qu'avoit poſſédés ce Chantre du Dorat. GUY eut d'*Almodie de Ramnulphe*, fille de *Hugues*:

1. JEAN, qui ſuit;
2. AUDOUIN DE CHASTENET;
3. Et ANSELME, Echanſon de PHILIPPE-*le-Bel*, qui, ſelon une Chartre mentionnée par Marion, dans ſon XIII^e Plaidoyer, p. 515, lui

assigna, sur son Trésor du Temple à Paris, une rente annuelle de 30 livres, à titre d'hérédité perpétuelle, pour lui & ses hoirs, nés & à naître en légitime mariage.

III. Jean de Chastenet, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, de Lage, de la Maison-Rouge, & de quelques Fiefs dans la Châtellenie de Nieul en Limousin, reçut une donation d'Audouin & d'Anselme de Chastenet, ses frères, du consentement & vouloir de Guy de Chastenet, Chevalier, leur père, le Mercredi avant la Fête de Saint-Georges, l'an 1279; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, pour les biens & Terres qu'il possédoit dans la Châtellenie de Nieul, le 4 Avril 1296. Il eut pour fils:

IV. Jean de Chastenet, IIe du nom, Damoiseau, puis Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c., qui étoit en 1313, le Jeudi veille de la Fête de Saint-Pierre, Apôtre, sous la curatelle d'Etienne Celeroni, qui, à ladite époque, rendit pour lui, & comme tuteur de son frère, hommage, à l'Evêque de Limoges, des Terres qu'ils avoient dans ladite Châtellenie. Jean, IIe du nom, rendit hommage des mêmes Terres le 18 Janvier 1328, & eut pour fils:

V. Jean de Chastenet, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c., qui, se trouvant au lieu de Peyzac en Limousin, le 6 Février 1369, vendit plusieurs fiefs & rentes à Adémar de la Rivière, Seigneur de Saint-Bonet. Il servit de témoin, le 13 Février 1389, pour une quittance respective entre le Seigneur de Baure, Chevalier, & Jean de Chambaret; s'obligea envers un Religieux de Saint-Augustin de Limoges, pour 67 sols 6 deniers, par acte du 15 Avril 1390; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, de plusieurs Fiefs & Terres, le 16 Février 1391. Il passa une transaction le 3 Mars 1394, au nom de sa seconde femme, avec Jean Eydelin, Prêtre, Chapelain de l'Eglise paroissiale de Doradour, & Guy de Poitevin, Damoiseau. Il épousa 1° *N...*, & 2° *Guiotte de Sechaud*. Du premier lit il eut:

1. Hélie, qui suit;
2. Guillemette, mariée à *Pierre de Roffinhac*, auxquels lesdits Jean de Chastenet, Chevalier, & Hélie de Chastenet, son fils, Damoiseau, assignèrent en dot le domaine de la Grauliere, paroisse de Beyssenac, par acte du mois de Février 1388.

Et du second lit vinrent:

3. & 4. Pierre & Jean, morts jeunes & sans postérité;
5. Et Catherine de Chastenet, Dame de la Pléau, &c., épouse d'*Etienne de Prinsaud*, Damoiseau, suivant un accord passé, le 3 Janvier 1447, entre lui, comme mari de ladite Damoiselle, & Ithier du Coudrier, aussi Damoiseau.

VI. Hélie de Chastenet, Ier du nom, Damoiseau, Seigneur de Puyferrier, fonda un Anniversaire & des Prières au Chapitre de Saint-Junien en Limousin le 15 Avril 1390; fut témoin, le 9 Mars 1392, à une transaction entre Jourdain Riquot, Seigneur de Moygon, & Pierre de Magnac, Damoiseau; acquit une rente de 40 sols de Marguerite de Beaufort, Dame de Bançon, par acte du 5 Avril 1399; & le lieu de Montet; de noble Aymon de Saint-Martin, Seigneur de Rochelisoux, par acte du 4 Juillet de la même année. Hélie, Ier du nom, eut d'*Ade de Landrige*:

1. Pierre de Chastenet, Seigneur de Villars, & habitant de Noint, ainsi que son fils
   Autre Pierre de Chastenet, Damoiseau, parce qu'ils furent légataires de tous les biens qu'Hélie Ier y possédoit.
2. Jean, Co-Seigneur de l'Isle-Jourdain, âgé de 25 ans, représentant ses frères mineurs en 1408;
3. Jacques, Seigneur de la Boutière en 1417;
4. Hélie, qui suit;
5. Guillaume, Seigneur de Favet, selon un accord de 1459, père de
   Simon, Seigneur de la Grelière;
   Louis, Seigneur de la Roderie;
   Et Marguerite, mariée à *Jean de Lépine*, Damoiseau;
6. Guynot, Seigneur de la Grelière, par acte de 1426;
7. Et Marguerite de Chastenet, aînée du précédent.

VII. Hélie de Chastenet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, est compris dans le payement que fit aux Chartreux de Mortemart Jean de Chastenet, Damoiseau, son frère aîné, par acte du 11 Avril 1408, & dans l'ascensement fait par le même Jean, & par Pierre de Landrige, Damoiseau, leur oncle, le 8 Septembre 1408. Hélie, IIe du nom, fit un accord pour lui & pour les enfans de Guillaume de Chastenet, Seigneur de Favet, le 28 Février 1459; & un autre pour lui & pour Jean, son frère, le 5 Novembre suivant. Ledit Hélie eut pour enfans:

1. Jean, qui suit. Son père & lui transigèrent

avec noble Pierre de Roche, le 15 Avril 1460;

2. Et un autre fils, auſſi nommé JEAN, Seigneur de la Grelière & de la Tour-Balantru, père de

JACQUES, Seigneur de la Tour-Balantru & de la Grelière, marié à *Marguerite de Bailhier*, vivans l'un & l'autre à Brac en 1558: il mourut ſans poſtérité;

Et JEANNE DE CHASTENET, Damoiſelle, Dame de la Tour-Balantru, mariée à *François de Guilhommete*, Ecuyer, Seigneur de Magoudard & de Puyrobin, vivans enſemble en 1524.

VIII. JEAN DE CHASTENET, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutière, conſentit, du vouloir d'HÉLIE, ſon père, le ſuſdit accord de 1460; rendit hommage, pour la Terre de la Boutière, le 2 Janvier 1486, & pour les dîmes & premices qu'il poſſédoit à l'Isle-Jourdain ſur la Vienne, le 20 Novembre 1487. Il épouſa 1° N...; & 2° *Dominge de la Lande*, qui teſta le 28 Septembre 1507, en faveur de ſon fils unique. Elle étoit fille de *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux, & de FRANÇOISE DE CHASTENET. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, Seigneur de Saint-Paixent & de la Boutière;
2. FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Puyſégur*, &c., rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, de la grande & petite Rye, épouſa 1° *Françoiſe d'Etourneau*; & 2° *Jeanne d'Eſcars*, dont:

MADELEINE DE CHASTENET, Dame de Puyferrier, &c., mariée à *René de Turpin*, Chevalier, qui en eut *Jacques de Turpin*, Seigneur de Puyferrier, &c., père de *Jeanne de Turpin*, Dame de Puyferrier, &c., mariée à *N... de Londex*, ainſi Seigneur de Puyferrier & de Vayrac en Limouſin, dont la famille s'eſt éteinte vers 1774.

BRANCHE

des Seigneurs de PUYSÉGUR *& de* CAMPSEGUE.

IX. NICOLAS DE CHASTENET, Ecuyer, Seigneur de Puyſégur, donna quittance, le 3 Février 1509, à Pierre de Ruffier, à raiſon de ſon adminiſtration des biens de défunts *Do-*

minge de la Lande, & JEAN DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutière, ſes père & mère; reconnut tenir pluſieurs biens du Roi & de la Reine de Navarre, le 17 Janvier 1534; leur rendit hommage, des Terres de Puyſégur & de Campſegue, le 27 Janvier 1541; préſenta ſon aveu à leur Sénéchal d'Armagnac, le 13 Mai de ladite année; fit ſon teſtament le 29 Janvier 1548, & ſon codicille le 8 Mars 1549. Il avoit épouſé *Geraude de Foaſſin*, dont:

1. JOSEPH, mort ſans poſtérité;
2. BERNARD, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, Prêtre, Religieux Dominicain;
4. JEAN, Chanoine de Lectoure;
5. Autre FRANÇOIS, mort ſans enfans;
6. JEAN, *le Jeune*, Exempt des Gardes du Roi HENRI II, qui, ayant été envoyé, par ce Prince, vers le Duc de Lorraine, pour Capitaine de ſes Gardes, ſe maria dans le Palatinat, où il s'établit, & eut poſtérité, dont deſcend immédiatement

BARTHÉLEMY DE CHASTENET-PUYSÉGUR, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi de France, qui le déclara de l'ancienne Maiſon de CHASTENET-PUYSÉGUR, par Lettres du mois d'Août 1701. Il épouſa, en 1702, HENRIETTE DE CHASTENET, fille de JACQUES, Chevalier, Seigneur de la Coupète.

Et deux filles.

X. BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de Campſegue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & grand Vice-Sénéchal d'Armagnac, ſervit avec diſtinction, durant les troubles & les guerres de la Religion, le Roi de Navarre HENRI IV, qui l'honora d'une eſtime particulière, ainſi qu'on le voit par les Lettres que ce Prince lui écrivit en 1577, 78, 83 & 1585. Il fit ſon teſtament le 26 Septembre 1600, & avoit épouſé, le 30 Août 1556, *Marguerite de Pins*, fille d'*Hector de Pins*, Seigneur du Bourg, dont la Maiſon a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, l'un en 1294, & l'autre en 1355. Il eut entr'autres enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. HERARD, auteur de la branche des Comtes de *Puyſégur*, Seigneurs de *Barraſt*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, tige de celle des Barons de *Puyſégur*, Seigneurs de *la Coupète*, mentionnée à la fin de ce *Mémoire*;

Et pluſieurs filles, dont une, N... DE CHASTENET, mariée à *Bernard de Garros*, duquel elle eut deux filles, l'une mariée à *N... de Marcous*, & l'autre à *N... de Mengin*.

XI. JEAN DE CHASTENET, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de Campſegue, fit hommage deſdites Terres le 6 Juillet 1611, & teſta le 15 Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, le 3 Septembre 1590, *Madeleine d'Eſpagne*, fille d'*Onuphre d'Eſpagne*, Baron de Ramefort, & de *Catherine de Saman*, & petite-fille de *Charles d'Eſpagne*, & de *Marie d'Aure*; celle-ci fille de *Jean d'Aure*, Vicomte d'Aſter (ſorti puîné des Comtes de *Comminges*), & de JEANNE DE FOIX, fille de GASTON IV, Comte DE FOIX, & d'ELÉONORE D'ARAGON, Roi & Reine de Navarre. Elle diſputa long-tems la Seigneurie de Monteſpan à *Paule d'Eſpagne*, ſa couſine. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, père de
   1. BERNARD, Capitaine de Cavalerie, mort à Dôle en Franche-Comté ;
   2. ODE, Chanoine & Archidiacre de Lectoure ;
   3. JEANNE, mariée à *N... de la Cour* ;
   4. MARGUERITE, Carmélite ;
   5. Et FRANÇOISE DE CHASTENET, mariée à *N... d'Eſpiau*, dont *N... d'Eſpiau*, marié ſans poſtérité ; & *N... d'Eſpiau*, femme de *N... de Petit*, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons au ſervice ; & deux filles, non mariées.
3. JOSSE, Seigneur de Campſegue, Capitaine, tué à Lectoure, où il commandoit, laiſſant deux fils, auſſi tués au ſervice, l'un deſquels avoit un fils qui fut Chanoine de Lectoure ;
4. JACQUES (père du Maréchal de France, Chevalier des Ordres), auteur de la branche des Marquis de *Puyſégur*, Vicomtes de *Buzancy*, rapportée ci-après ;
5. JOSEPH, Seigneur de la Grange, Capitaine au Régiment de Piémont, tué au ſervice ;
6. JEAN-PIERRE, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'aſſaut de Sainte-Affrique en Rouergue ;
7. NICOLAS, mort ſans poſtérité ;

Et huit filles, dont deux furent Religieuſes.

On dit qu'un fils de JEAN DE CHASTENET, Ve du nom, dont la poſtérité exiſte, fut s'établir en Poitou ou en Périgord.

XII. JEAN DE CHASTENET, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, fut nommé Vice-Sénéchal d'Armagnac, de Comminges, de Rivière-Verdun & de Bigorre, par Lettres de LOUIS XIII, du 13 Avril 1623, & avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1614, retenu par *la Peze*, Notaire de Lectoure, *Marie de Cere*, dont entr'autres enfans :

XIII. JEAN DE CHASTENET, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, par contrat paſſé le 24 Juillet 1631, devant *Delas*, Notaire Royal de Sainte-Chriſtine, à *Gabrielle de Tarſſac*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Montberaut, &c., dont :

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de la Grange, qui épouſa, par contrat du 8 Août 1655, *Louiſe d'Aignan*, & eut :

XV. LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, marié, par acte du 25 Octobre 1688, à *Marie de Roquette*, dont il laiſſa :

XVI. ANNE-THÉRÈSE DE CHASTENET, Dame de Puyſégur, mariée à *Gilles-Gervais de la Roche*, Marquis de Genſac, dont :

Jacques de la Roche, Marquis de Genſac, marié à *Anne-Jeanne-Amable de Caulet-Grammont*, de laquelle vint *Anne-Jeanne-Thérèſe-Joſephe de la Roche-Genſac*, née en 1754, mariée, le 28 Avril 1773, à *Louis-Adélaïde-Anne-Joſeph de Montmorency*, Comte de Laval.

BRANCHE
des Marquis de PUYSÉGUR, *Vicomtes de* BUZANCY, *en Soiſſonnois.*

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur Vicomte de Buzancy & d'Aconin, quatrième fils de JEAN, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Madeleine d'Eſpagne*, fut fait Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en récompenſe de ſes ſervices, le 22 Novembre 1639, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 6 Janvier 1651. Etant Lieutenant-Général & Gouverneur de Berghes, il reçut ordre de commander l'armée en l'abſence du Maréchal de Rantzau, le 15 Juin 1648 ; fut député, en 1651, pour porter au Roi la nouvelle de l'obéiſſance de l'Armée du Maréchal d'Aumont, & ſe rendit recommandable dans les guerres de ſon tems. Ses Mémoires, publiés en 1690, par André Ducheſne, Hiſtoriographe de

France, apprennent qu'il fit 43 campagnes; qu'il ſe trouva à 120 ſiéges où le canon tira; à plus de 30 batailles, combats ou rencontres, ſans avoir été, pendant tout ce tems, ni malade, ni bleſſé; qu'il eut trois de ſes frères tués au ſervice, & qu'il mourut à l'âge de 82 ans, après avoir rempli avec diſtinction tous les différens grades Militaires dont il fut honoré. Il avoit épouſé 1° *Antoinette de Varlet*; & 2° *Marguerite du Bois*, fille de *Jacques du Bois*, Chevalier, Seigneur de Bernoville & de Liège, Capitaine des Tours du Havre & de la Rochelle, le 14 Avril 1644. Du premier lit il eut ſept garçons :

Le premier laiſſa pluſieurs enfans; l'aîné deſquels, Colonel de Cavalerie, fut marié & laiſſa poſtérité, qui eſt éteinte;

Le ſecond fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Royal-Cravate;

Le troiſième, Capitaine de Cavalerie, a laiſſé poſtérité illégitime, qui porte le nom de ſon Auteur, dans le Diocèſe de Toul;

Les quatre autres n'ont pas eu de poſtérité.

Du ſecond lit vinrent :

Trois enfans, morts ſans poſtérité;

4. JACQUES, qui ſuit;
5. N... DE CHASTENET-PUYSÉGUR, Abbé de Sainte-Epvre, Diocèſe de Toul;
6. MARGUERITE, Chanoineſſe de Remiremont;
7. FRANÇOISE, mariée à *Louis de Polaſtron-la-Hillère*, Brigadier des Armées du Roi, dont *Henriette-Françoiſe de Polaſtron*, femme de *Jacques-Antoine*, Comte d'*Aumale*, de Picardie, Seigneur de Petit-Bois, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De cette alliance vinrent entr'autres enfans : Louis, Comte d'*Aumale*, Seigneur de Petit-Bois; & quatre filles, dont deux mariées : l'une, nommée *Marie-Angélique-Auguſtine-Armande d'Aumale*, femme de *Gabriel-Florent*, Marquis de *la Tour*, Seigneur de Saint-Paulet en Languedoc; l'autre, appelée *Edouarde-Roſalie d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France en 1776, épouſe du Vicomte d'*Aumale*, Seigneur du Mont-Notre-Dame, ſon couſin, Capitaine de Huſſards au Régiment de Bercheny;
8. & 9. N... & N... DE CHASTENET, Religieuſes à l'Abbaye Royale d'Origny.

XIII. JACQUES DE CHASTENET, II^e^ du nom, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Comte de Cheſſy, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soiſſons, Seigneur de Bernoville,

Ezonville & Ceſſereux, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., naquit le 13 Août 1659. Il commença de ſervir en 1677, au ſiège de Cambray, dans le Régiment du Roi, Infanterie; fut bleſſé à celui de Philippsbourg en 1688; à la bataille de Steinkerque en 1692, après laquelle il fut fait Chevalier de Saint-Louis; & à celle de Nerwinde en 1693. Après la bataille de Fleurus, donnée en 1690, n'étant encore que Capitaine au Régiment du Roi, il fut choiſi pour remplir les fonctions de Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée de Flandre, ſous le Maréchal de Luxembourg. Il étoit conſulté ſur tous les projets de la campagne & ſur leur exécution; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1696; Gentilhomme de la Manche du Duc de Bourgogne, père de feu Louis XV, en 1698; fut chargé, en 1700, d'aller négocier avec l'Electeur de Bavière, lorſque le Duc d'Anjou fut appelé à la Couronne d'Eſpagne, pour l'entrée des troupes de France dans les places des Pays-Bas, où les Hollandois avoient garniſon; exécuta ce projet avec tant de ſuccès, que la nuit du 5 au 6 Février 1701 elles s'emparèrent d'Oſtende, de Nieuport, de Gand, d'Ath, d'Anvers, de Bruxelles, Charleroy, Mons, Namur & de Luxembourg; négocia avec les Electeurs de Bavière & de Cologne un traité de Ligue offenſive & défenſive, qui fut ponctuellement exécuté juſqu'à la paix d'Utrecht. Fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, il fut envoyé en 1703 en Eſpagne, pour y examiner l'état & les reſſources de ce Royaume : il y concerta les projets de campagne, & après y avoir introduit la meilleure diſcipline, & y avoir ſervi trois années, en qualité de Directeur-Général de la Cavalerie, de l'Infanterie & des Dragons, à la ſatisfaction des Rois de France & d'Eſpagne, Louis XIV le rappela, pour aller reprendre ſes anciennes fonctions dans l'armée de Flandre. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704; pourvu du Gouvernement de Condé en 1707; ſervit aux ſiéges de Landau & de Fribourg en 1713; fit la campagne ſur le Rhin en 1733; fut nommé en 1734, Commandant en chef dans les Provinces de Flandre, Hainaut, Artois, &c.; honoré du Bâton de Maréchal de France le 17 Janvier 1735; fait Chevalier des Ordres du Roi en 1739; pourvu du Gouvernement de Berghes

en 1743 ; & mourut le 15 Août 1743, à Paris. Il avoit épouſé, le 23 Septembre 1714, *Jeanne-Henriette de Fourcy*, née le 9 Novembre 1692, morte le 17 Décembre 1737, fille aînée d'*Henri-Louis*, Comte de Cheſſy, & de *Jeanne de Villars*, dont :

1. Jacques-François-Maxime, qui ſuit ;
2. Jeanne-Henriette, née le 29 Août 1715, mariée, le 20 Mars 1736, à *Charles-François de Nettancourt*, Comte de Vaubecourt. Ils n'ont pas d'enfans ;
3. Marie-Anne, née le 21 Septembre 1719, mariée, le 21 Avril 1740, à *Pierre-Auguſte-Alphonſe de Civille*, Seigneur de Saint-Mars & de Buchy ;
4. Et Hélène-Adélaïde, née le 5 Février 1726, morte en Août 1748, qui avoit épouſé, le 16 Mars 1744, le Marquis de *Choiſy-Moigneville*, en Lorraine.

XIV. Jacques-François-Maxime de Chastenet, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, & premier Quart-Comte de Soiſſons, né le 22 Septembre 1716, Lieutenant-Général, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, eſt entré au Régiment du Roi en 1731 ; a été fait Colonel du Régiment de Vexin en 1738 ; a donné au Public, en 1744, *l'Art de la Guerre* du Maréchal de Puyſégur, ſon père ; a été fait Maréchal-de-Camp en 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1759 ; nommé par le Roi Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 21, & reçu le 24 Février 1779. Il a épouſé, le 26 Juin 1742, *Marie-Marguerite Maſſon*, morte le 17 Janvier 1760, fille de *Gaſpard-François*, Chevalier, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marguerite Chevalier*. Ils eurent :

1. Adolphe-Auguste-Maxime, né le 27 Septembre 1749, mort jeune ;
2. Armand-Marc-Jacques, qui ſuit ;
3. Antoine-Hyacinthe-Anne, Comte de Chaſtenet de Puyſégur, né le 14 Février 1752, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, Commandant une Corvette en 1776 ;
4. Pierre-Jacques-Marie, né le 1er Août 1754, mort jeune ;
5. Jacques-Maxime-Paul, Vicomte de Chaſtenet de Puyſégur, né le 15 Septembre 1755, Capitaine-Commandant au Régiment de Huſſards de Chamborant ;
6. Henriette-Marie, née le 26 Septembre 1745, morte jeune ;

7. Anne-Angélique-Louise, née le 30 Octobre 1746, morte jeune ;
8. Antoinette-Louise-Maxime, née le 1er Novembre 1748, mariée, le 4 Novembre 1766, à *Antoine-Nicolas-François Vidard*, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Maire en Champagne, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis ;
9. Elisabeth-Marie-Louise, née le 22 Février 1752, mariée à N... *le Pelletier*, Comte d'Aunay, Meſtre-de-Camp de Dragons, dont *Charles-Louis* & une fille ;
10. Adélaïde-Marguerite-Louise ;

Et trois autres enfans, morts jeunes.

XV. Armand-Marc-Jacques de Chastenet, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Seigneur de Guarchy, Diocèſe d'Auxerre, né le 1er Mars 1751, eſt Lieutenant d'Artillerie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, à la ſuite de l'Ambaſſadeur de France à la Cour de Ruſſie, depuis 1775.

BRANCHE

des Comtes de Puységur, *en Albigeois, Seigneurs de* Barrast.

XI. Hérard de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Barraſt, ſecond fils de Bernard, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Marguerite de Pins*, épouſa, le 17 Novembre 1595, *Catherine de Filleré*, fille de *Laurent*, Co-Seigneur d'Eſclaquens, & de *Catherine d'Aigua*. Il fit inſtituer & enregiſtrer ſes pactes de mariage aux mois de Février & de Mars 1596, & eut entr'autres enfans :

XII. Jean-Jacques de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Barraſt, qui épouſa, le 11 Juillet 1634, *Marguerite de Roux-d'Alzonne*, qui teſta le 25 Février 1688, en faveur de ſon mari ; elle étoit fille de *Philippe de Roux*, & de *Jeanne de Toulouſe-de-Saint-Martin* ; & petite-fille de *Raymond de Roux*, Chevalier, Seigneur d'Alzonne, & de *Jeanne de Château-Verdun*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Hercule, Chevalier de Malte ;
3. Pierre-Herard, auſſi Chevalier de Malte, ſelon le procès-verbal des preuves faites en Langue de Provence le 12 Mai 1663 ;
4. Et Marie, Religieuſe Profeſſe du même ordre à Toulouſe.

XIII. Pierre de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Barraſt, teſta le 27 Avril 1684, & avoit épouſé, le 17 Février 1663, *Gabrielle*

de Caminade, qui testa le 1er Décembre 1674, en faveur de son mari; elle étoit fille de *Philippe*, Chevalier, & d'*Anne d'Esplats*. Ils eurent :

JEAN-LOUIS, qui suit;
Et JEANNE DE CHASTENET.

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, fit son testament le 6 Octobre 1706, dans lequel il nomme, entr'autres enfans, ses deux fils. Il épousa, le 13 Août 1690, *Charlotte de Mua*, fille de *Jean*, Baron de Barbazan, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, & de *Marie de Papus*, & eut :

PIERRE-HERCULE, qui suit;
Et JEAN-AUGUSTE, Général des Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

XV. PIERRE-HERCULE DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puységur, Seigneur de Barrast, né le 16 Septembre 1694, Capitaine de Dragons, épousa, 1° le 29 Juillet 1726, *Jacquette de Pagès*; & 2° le 25 Août 1752, *Marie de Rougués*. Du premier lit sont issus :

1. PIERRE-LOUIS, qui suit;
2. BARTHÉLEMY-ATHANASE-HERCULE, rapporté après son aîné;
3. ARMAND-PIERRE, né en 1736, Chanoine & Vicaire-Général de l'Eglise d'Alby;
4. JEAN-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1740, Evêque de Saint-Omer en 1774;
5. N... DE CHASTENET, veuve du marquis de *Saint-Sernin*;
6. Une autre fille, appelée *Mademoiselle de Puységur*.

Du second lit vinrent :

7. JEAN-MARIE-HERCULE, Chevalier de Puységur, né le 26 Avril 1758, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Vivarais;
8. JEAN-MARIE-LOUIS, appelé *l'Abbé de* CHASTENET.
9. Et Demoiselle N... DE CHASTENET.

XVI. PIERRE-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puységur, né en 1727, successivement Colonel des Régimens de Vexin, de Foreſt, de Royal-Comtois & de Normandie, Maréchal-de-Camp, Inspecteur-Général d'Infanterie, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Duc de BOURBON, a épousé, le 16 Avril 1760, *Marie-Françoise le Danois*, morte sans enfans de son second mariage, mariée 1° en 1754, à son cousin *François-Joseph*, appelé *le Comte le Danois*, & fille de *François-Marie*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Grand-Maréchal héréditaire du Hainaut.

XVI. BARTHÉLEMY-ATHANASE-HERCULE DE CHASTENET, Vicomte de Puységur, né en 1729, second fils de PIERRE-HERCULE, & de *Jacquette de Pagès*, sa première femme, Colonel du Régiment de Vivarais, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1765, *Angélique-Anne-Charlotte de Petit*, Dame de Petit-Val, morte en 1775, laissant :

1. GASPARD-HERCULIN, né le 4 Août 1769;
2. CHARLES-JACQUES-LOUIS-MAXIME, né le 11 Janvier 1773;
3. AUGUSTE-ATHANASE, né le 5 Avril 1775;
4. Et ANGÉLIQUE-LOUISE-ELISABETH DE CHASTENET, née en 1766.

BRANCHE

des Barons de PUYSÉGUR, *en Armagnac, Seigneurs de* LA COUPÈTE.

XI. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupète, troisième fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puységur, & de *Marguerite de Pins*, épousa, par contrat du 7 Décembre 1595, passé devant *la Peze*, Notaire-Royal, *Gabrielle de Benot*, dont :

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupète, marié, par contrat du 24 Mai 1644, à *Madeleine du Bourg*, dont entr'autres enfans :

XIII. GUILLAUME DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puységur, Seigneur de la Coupète, qui épousa, par acte du 1er Mai 1683, *Claire de Montlezun*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Chevalier, qui a épousé *Marie de Grossolles-de-Flamarens*, de laquelle sont issus :

   JEAN, Prêtre, ancien Doyen & Chanoine honoraire du Chapitre Royal de Lens en Artois, actuellement Prévôt de celui d'Aire, aussi en Artois, & Vicaire-Général d'Arras & de Saint-Omer;

   ROSE-FRANÇOISE, mariée, en 1770, à *Jean-Baptiste de Morlas*, Ecuyer, Seigneur des Francs, & mère de *Jean*;

   LOUISE-FRANÇOISE;

   MARIE-ROSE;

   Et MARGUERITE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR.

XIV. ALEXANDRE DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur & de la Coupète, a épouſé, en 1724, *Marie-Claire de Meſplez*, dont:

JACQUES, qui ſuit;
Et CLAIRE DE CHASTENET, mariée à *François*, Marquis de *Montpezat*, Seigneur de l'Eſtelle, de Pecholy & du Peſqué, deſquels ſont nés: *Guillaume-Alexandre*, Marquis de *Montpezat*; & *Jacques*, Chevalier de *Montpezat*, tous deux Mouſquetaires ſupprimés avec leur compagnie.

XV. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur, né en 1740, eſt Capitaine réformé au Régiment de Périgord, Cavalerie, à la paix, & au Régiment Provincial de Rodez en 1776.

(Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire*, fourni par la Maiſon de Puyſégur, & les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or, au chef de même.*

* CHASTEUIL, en Provence, Terre acquiſe en partie par *Antoine Galaup*, à qui CHARLES IX donna auſſi le Gouvernement du Château, par Lettres du 4 Mars 1574. Voy. GALAUP DE CHASTEUIL.

* CHASTRE ou CHATRE (DE LA), en Berry, Diocèſe de Bourges, Terre & Seigneurie qui faiſoit partie de la Principauté Déoloiſe. Elle fut donnée en apanage à EBBES, fils de RAOUL-*le-Chauve*, Seigneur de Châteauroux, lequel prit le nom de ſon apanage. On croit que c'eſt de lui que ſont deſcendus les Seigneurs du nom de *la Chaſtre*, l'un d'eux s'étant croiſé fut fait priſonnier, & obligé de vendre ſa terre pour ſe racheter. Elle a depuis été réunie pluſieurs fois au fief dominant, & pour la dernière fois au mois de Février 1614, qu'elle fut achetée de *Catherine Huraut* & d'*Antoine d'Aumont*, ſon mari, par HENRI DE BOURBON, IIe du nom, Prince de Condé.

La Maiſon de LA CHASTRE eſt, ſans contredit, l'une des plus anciennes de la Province du Berry. Outre qu'elle puiſe ſa ſource dans la plus haute antiquité, ſon origine eſt encore des plus illuſtres, étant ſortie des Princes de Déols, qui poſſédoient une grande partie des Provinces de Berry, Blaiſois & Poitou. Cette

Maiſon réunit encore l'avantage d'avoir produit dans tous les tems de grands hommes, qui ont mérité les premières dignités & les charges les plus diſtinguées: deux Maréchaux de France, pluſieurs Chevaliers des Ordres de nos Rois, cinq Capitaines des Gardes de leurs Corps, deux Grands-Maîtres des Cérémonies de France, des Gouverneurs de Provinces, pluſieurs Lieutenans-Généraux, des Baillis & Sénéchaux, des Capitaines de Places-fortes, des Prévôts de l'Ordre de Saint-Michel, un Gouverneur des Enfans de France, deux Grands-Fauconniers, des Echanſons du Roi, pluſieurs Chambellans des Ducs de Berry, un Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, &c. Elle a donné à l'Egliſe un Cardinal, un Chancelier de l'Egliſe Romaine, pluſieurs Archevêques & Evêques; & ſes alliances ſont avec les Maiſons de *Batarnay*, *du Bellay*, *du Bouchage*, *Beaumanoir*, *Lavardin*, *Bourdeilles*, *Chabot*, *Châtillon*, *Crévant-d'Humières*, *Cruſſol*, *Cugnac-Dampierre*, *Grancey*, *la Grange-d'Arquien*, *Linières*, *Menou*, *Mitte*, *Miolans*, *Saint-Nectaire*, *Pot-de-Rhodes*, *Savary*, *Lancoſme*, *Voiſins-d'Ambres*, *Alagny*, *Rochefort*, *Thianges*, &c. Nous ſuivrons, pour les premiers degrés de la généalogie de cette Maiſon, ce qu'en dit la Thaumaſſière dans ſon *Hiſtoire du Berry*, & les documens & renſeignemens qui s'en trouvent épars à la Bibliothèque du Roi, & pour les autres degrés, le P. Anſelme, tom. VII, p. 164 & ſuiv. Cette Maiſon eſt partagée en deux branches principales, dont la jonction n'eſt pas connue, mais auxquelles divers Généalogiſtes donnent une origine commune.

I. LAUNE, Prince de Déols, duquel la Maiſon de LA CHASTRE tire ſon origine, poſſédoit la Terre Déoloiſe vers 900. On le croit iſſu de la race de LEOCADE, Gouverneur de la Gaule Lyonnoiſe & Aquitanique, que Grégoire de Tours appelle *très-noble Sénateur des Gaules*, & qu'il aſſure (lib. 1, cap. 31) être iſſu de la race de VECTIÉ-EPAGATHE, Seigneur Chrétien, qui ſouffrit le martyre à Lyon, avec *Saint Phothin*, vers l'an de N. S. 177. Il avoit pour frère GÉRONCE, 52e Archevêque de Bourges en 910, lequel mourut en 948. Il laiſſa d'*Arſendis*:

1. EBBES, qui ſuit;
2. Et LAUNE, qui ſuccéda à GÉRONCE DE DÉOLS, ſon oncle, & fut le 53e Archevêque de Bourges en 948, dont il avoit été Archi-

diacre, & mourut en 955, ſuivant la Thaumaſſière, & ſuivant le P. Labbe en 956.

II. EBBES, Ier du nom, dit *le Noble*, Prince de Déols, poſſédoit la Terre Déoloiſe ſous CHARLES, dit *le Simple*, qui régna depuis 893 juſqu'en 929. Il fit ſon teſtament l'an 917, par lequel il fonda l'Abbaye de *Déols*, qu'il dota de nouveau en 927; *Hildegarde*, ſa femme, RAOUL, ſon fils, & LAUNE, Archidiacre de Bourges, ſon frère, ſouſcrivirent au dernier acte. Il reçut humainement dans ſes Terres l'Abbé Darc, du Monaſtère de Saint-Gildas de Rouis, en Bretagne, avec ſes Religieux chaſſés par les Normands, leur fit conſtruire une Egliſe & un Monaſtère, & leur donna de ſes biens pour ſubſiſter. Il fonda auſſi l'Abbaye de Saint-Sauveur & de Saint-Gildas, à laquelle il donna une isle proche la rivière d'Indre, avec pluſieurs autres héritages. Les Normands étant entrés dans le Berry en 935, il aſſembla ſes vaſſaux, avec leſquels il leur livra bataille à Châtillon-ſur-Indre, aux confins de ſes Terres, remporta ſur eux la victoire la plus ſignalée, & pourſuivit les fuyards juſqu'à la rivière de Loire; mais leur ayant livré un ſecond combat, il y fut bleſſé à mort d'un coup de lance. Il ſe fit porter à Orléans, où il mourut entre les bras de GÉRONCE, Archevêque de Bourges, ſon oncle, de LAUNE, Archidiacre de la même Egliſe, ſon frère, & de ſon fils RAOUL, auquel il recommanda l'Abbaye de *Déols*. Il fut enterré en l'Egliſe de Saint-Agnan d'Orléans, laiſſant d'*Hildegarde :*

1. RAOUL, qui ſuit;
2. & 3. LAUNE & GAUSLIN, dont on ignore le ſort.

III. RAOUL, Ier du nom, dit *le Large* ou *le Libéral*, Prince de Déols, & Seigneur de Château-Raoul, augmenta les revenus du Monaſtère de *Saint-Sauveur* & de *Saint-Gildas*, fondé par ſon père; donna à Bernon, premier Abbé de l'Abbaye de *Déols*, & à ſes Religieux, ſon Château de Déols; fit conſtruire ſur la rivière d'Indre, un autre château appelé de ſon nom *Château-Raoul* (aujourd'hui Châteauroux) dans lequel il ſe retira, & y établit peu après une ville du même nom, qui devint la Capitale de la Principauté Déoloiſe, de laquelle ville lui & ſa poſtérité prirent le nom, ſe qualifiant *Prince de Déols & Baron de Château-Raoul*; fonda le Prieuré de *la Sainte-Trinité de Villedieu*, qu'il ſoumit à l'Abbé de Saint-Gildas, & mourut ſuivant la chronique de Déols, en 953, laiſſant de *Duode...* :

IV. RAOUL, IIe du nom, dit *le Chauve* & *le Grand*, Prince de Déols & Baron de Château-Raoul, qui donna à l'Abbaye de Saint-Gildas le moulin & le manoir de Tourneſac, enchériſſant ſur la libéralité de ſes pères, & mourut, ſuivant la même chronique, en 1012, laiſſant d'*Ade :*

1. EUDES, qui ſuit;
2. LEUNON;
3. RAOUL, dit *le Fier*;
4. EUDES, dit *le Scabieux*;
5. Autre RAOUL;
6. EBBES, *alias* EBBO, auteur de la branche des Seigneurs de *la Châſtre*, rapportée ci-après;
7. Et ELDEBURGE, dénommée dans une charte de GERSENDE DE DÉOLS, ſa nièce, de 1057. Elle épouſa *Geoffroy*, dit *le Noble*, Vicomte de Bourges.

V. EUDES DE DÉOLS, dit *l'Ancien*, Baron de Château-Raoul & d'Iſſoudun, fonda le Chapitre de *Saint-Sylvain* de Levroux, par charte datée du mois de Mai, du règne du Roi ROBERT, vers 1012; permit aux Religieux de *Notre-Dame* d'Iſſoudun, par charte de l'an 31 du règne du même Roi, qui revient à l'an 1018, de recevoir les aumônes & dons de tous ſes hommes & vaſſaux, de tenir en franc-aleu tout ce qui leur ſeroit donné, & de poſſéder leurs ſerfs dans toute l'étendue de ſes terres; & leur accorda l'uſage en toutes les forêts de ſon domaine, & une foire tous les ans, le jour de Saint-Paterne; ſe croiſa & arriva à Jéruſalem en 1027; céda aux Religieux de l'Abbaye de Déols, par une charte datée ſeulement du mois de Mai, du règne du Roi ROBERT, la Juſtice du Bourg de Déols, en échange de la Terre de Villedieu, qu'il reçut d'eux; & leur donna, par une autre charte auſſi ſans date, en préſence & du conſentement de ſes enfans y dénommés, ainſi que dans la précédente, toute la voierie du même lieu de Déols: le tout pour le repos des âmes de RAOUL DE DÉOLS, ſon père, d'*Ade*, ſa mère, & de ſes prédéceſſeurs. Il prit le Château d'Argenton, & en chaſſa le Vicomte Guy, en fit bâtir un autre près de Meaux, que le Roi ROBERT ne put prendre; remit aux mêmes Religieux de Déols, par une charte datée de l'an 3 du règne du Roi HENRI, qui revient à l'an 1034, toutes les coutumes que ſon père, ou lui, avoient levées juſqu'alors en la Ville de Déols, dans

tous les lieux que ces Religieux poſſédoient; & défit en un combat donné vers la rivière de Cher en 1037, ſuivant la Chronique de Déols, AYMON DE BOURBON, 58e Archevêque de Bourges, & le Vicomte GEOFFROY, avec leſquels il avoit eu guerre. Il laiſſa entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. RAOUL, dit *le Prudent*, auteur de la branche des Barons de *Château-Raoul*. Voyez la Thaumaſſière, livre VII, chap. XIV ;
2. Et EUDES, auteur de celle des Seigneurs d'*Iſſoudun*. Voy. ibid. livre IV, chap. XX.

V. EBBES ou EBBO DE DEOLS, IIe du nom, ſixième fils de RAOUL, IIe du nom, Prince de Déols, Baron de Château-Raoul, &c., & d'*Ade*, eut en apanage la Terre de la Chaſtre, & du chef de ſa femme, dont on ignore le nom, celle de Charenton. Il vivoit en 1012 & 1037. Ses enfans furent entr'autres :

1. EBBES, auteur de la branche des Seigneurs de *Charenton*. Voy. la Thaumaſſière, livre IX, chap. XXXI ;
2. Et GÉRARD, qui ſuit.

VI. GÉRARD, nommé quelquefois GUILLAUME DE DÉOLS, eut en apanage la Terre & Seigneurie de la Chaſtre, dont ſa poſtérité prit le nom. GRÉGOIRE VII lui écrivit, comme à ſon frère, en 1078. Il fut préſent, en 1093, à la fondation de l'Abbaye de Chezal-Benoît, avec AYMON, Seigneur de Charros ; & en 1095, à la donation que fit à cette Abbaye une Dame, nommée ADESINDE, d'un moulin ſitué ſur la rivière d'Auron. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans :

1. RAIMBAUT, qui ſuit ;
2. Et EMERY, d'abord Chanoine de Bourges, qui réſigna ſa prébende à EUDES DE LA CHASTRE, ſon neveu. Il fut fait Cardinal ſous CALIXTE II, élu Pape en 1119, & ſiégea dix ans & dix mois, & étoit Chancelier de l'Egliſe Romaine ſous INNOCENT II, lorſqu'il ſollicita auprès de ce Pape en 1140, la promotion de PIERRE DE LA CHASTRE, ſon autre neveu, à l'Archevêché de Bourges.

VII. RAIMBAUT DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé avec Roger de Charenton, ſon couſin, dans des chartes de l'Abbaye de Chezal-Benoît, des années 1109 & 1110. Il laiſſa pour enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PIERRE, d'abord Chanoine de Bourges, & en 1140 élu Archevêque de cette Egliſe. Sa promotion cauſa beaucoup de maux, & penſa faire un ſchiſme dans l'Egliſe, LOUIS VII n'ayant permis aux Chanoines de Bourges de procéder à l'élection d'un Archevêque, qu'à condition qu'ils en excluroient PIERRE DE LA CHASTRE ; ceux-ci au contraire, qui avoient réſolu de n'élire que lui, dont ils connoiſſoient les bonnes qualités, négligèrent de procéder à ſon élection. Le Pape INNOCENT II, pour ne pas laiſſer plus long-tems l'Egliſe de Bourges ſans chef ſpirituel, l'en pourvut, le ſacra à Rome Archevêque de Bourges, à la ſollicitation d'EMERY DE LA CHASTRE, ſon oncle, Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine, & le renvoya dans ſon Diocèſe avec des bulles, portant commandement à tous ſes Diocéſains, & notamment au Chapitre de Bourges, de le reconnoître pour leur Paſteur & Prélat. Mais le Roi de France, irrité du procédé du Pape, fit défenſes à tous ſes ſujets de reconnoître PIERRE DE LA CHASTRE pour Archevêque de Bourges, qui n'avoit pu être élevé à cette dignité ſans ſon conſentement, & fit ſaiſir le revenu temporel de cet Archevêché. PIERRE DE LA CHASTRE s'étant retiré auprès de Thibaut, Comte de Champagne, le Roi y paſſa avec une armée qui fit beaucoup de ravages. Le Pape de ſon côté oſa ſe porter à excommunier le Roi, & mit le Royaume en interdit ; mais Saint Bernard, par ſa prudence, étant parvenu à réconcilier ces deux Puiſſances, cet Archevêque fut maintenu dans ſa dignité, & rentra dans les bonnes grâces du Roi, qui lui reſtitua tous ſes biens temporels. LOUIS VII, par une charte de 1159, reconnoît même que jamais Prélat ne fit plus de bien à ſon Egliſe, dont il avoit augmenté conſidérablement les revenus. Sa mort arrivée le 1er Mai 1171, le fit beaucoup regretter : il eſt enterré dans le chœur de l'Egliſe de Bourges, où ſe lit ſon épitaphe ;
3. Et EUDES, qui fut auſſi Chanoine de Bourges, ſur la réſignation que lui fit de ſa prébende EMERY DE LA CHASTRE, Cardinal, ſon oncle.

VIII. GUILLAUME DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1158, & eut pour enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. & 3. COLIN & GALAIS, Ecuyers, ſervans en 1171 & 1172.

IX. RAOUL DE LA CHASTRE, IIIe du nom, dit *le Vieil*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1188. Il eſt inhumé, avec ſa

femme, dans le cloître de l'Abbaye de Noirlac en Berry, fondée par EBBES, Seigneur de Charenton, ſon couſin paternel, où on lit leur épitaphe. Il eut pour enfans d'*Ode*, dont la Maiſon eſt inconnue :

1. RAOUL, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Nançay*, & de *la Maiſonfort*, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Breuil-Ebbo*, rapportée ci-après.

X. RAOUL DE LA CHASTRE, IV^e^ du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de la Chaſtre en Berry, mort en 1200, fut enterré dans le Chapitre de Noirlac, auprès du tombeau de RAOUL DE LA CHASTRE, III^e^ du nom, dit *le Vieil*. De lui eſt iſſu, après IV degrés :

XV. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Seigneur de Beſigny, Breſſigny ou Beſſigny, qualifié Chambellan du Comte d'Anjou, dans un compte de Guillaume Chaſtelet, Receveur ordinaire de Bourges, de 1353, qui ne vivoit plus en 1360, & avoit épouſé *Marie de Vanecy* ou *Vancey*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Marchereux en 1380 ;
3. Et JEAN, Chevalier, qui ſervoit dans l'armée du Roi en 1370, 1373 & 1382.

XVI. GUILLAUME DE LA CHASTRE, Seigneur de Beſigny & de Nançay, qualifié *Chevalier, Conſeiller & Chambellan* du Comte de Poitiers, dans une quittance qu'il donna le 10 Juin 1358, de 628 livres, au bas de laquelle eſt ſon ſceau, qui eſt *une croix ancrée*, ſur laquelle il paroît comme une *bande componée*, fit montre devant Saint-Jean-d'Angély dans la Compagnie du Comte de Sancerre, le 29 Avril 1351 ; fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & deux ans après vers le Comte de Foix, avec Bertrand d'Eſpagne, pour faire la guerre aux ennemis de l'Etat, au Pays de Nébouſan & de Béarn. En récompenſe de ſes ſervices, le Comte de Poitiers lui fit payer la même année par Jacques Lempereur, Tréſorier des Guerres, la ſomme de 500 florins d'or. Il acheta le 16 Janvier 1371, la Terre de Nançay en Sologne, de Godemar de Linières, II^e^ du nom, Seigneur de Menetou-ſur-Cher, frère de ſa femme, qui fut *Agnès de Linières*, fille de *Godemar*, I^er^ du nom, Baron de *Linières*, & d'*Agnès de Sancerre*, ſa première femme, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Eſtréchy, Bailli de Caen, par Lettres de proviſions du Roi CHARLES VI, du 29 Décembre 1409, Chambellan du Duc de Berry, & Capitaine du Château de Mehun, par Lettres de proviſions du 6 Novembre 1410, qui vivoit encore au mois de Mars 1417 ;
3. Autre JEAN, dit *le Jeune*, Seigneur d'Eſtréchy & de Combron ;
4. Et JEANNE, mariée à *Guillaume de Crévant*, Seigneur de Maubranches.

XVII. JEAN DE LA CHASTRE, Ecuyer, Seigneur de Nançay & de Beſigny, Maître d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397, Bailli de Gien en 1409, & Capitaine du Château de Mehun en 1410, eut permiſſion de fortifier ſon Château de Nançay en 1413, & laiſſa de *Huguette de Vouderay* :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, qui étoit Prieur de Saint-Pontian en 1456 ;
3. Et ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de la Porchereſſe, qui rendit hommage au Roi, de cette Terre, le 17 Août 1473.

XVIII. PIERRE DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, Maître-d'Hôtel du Duc de Berry, Capitaine de Mehun-ſur-Yèvre, Gentilhomme de la Maiſon du Roi CHARLES VII, étoit, avec JEAN DE LA CHASTRE, du nombre des 20 Ecuyers de la Chambre & Compagnie de Charles de Gireſme, Chevalier-Bachelier, qui fit montre à Blois le 15 Avril 1421 : il fut confirmé dans les Offices de ſon père par le Duc de Berry en 1428 ; obtint auſſi permiſſion du Roi, au mois de Mai 1447, de fortifier ſon Château de Nançay ; lui fit hommage à Melun le 13 Décembre 1454, de l'Hôtel & Juſtice de Beſigny en Gâtinois, tenu de Château-Landon, & en rendit aveu le 27 Février 1457. Il avoit épouſé *Marie de Roüy*, fille de *Jean de Roüy*, Seigneur de Menetou-ſur-Naon, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat paſſé à Lévroux, le 3 Mars 1453, à *Jean Savary*, Chevalier, Seigneur de Lançoſme.

XIX. CLAUDE DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, Beſigny, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Charlus, par Brevet du 4 Août 1469 ; ſervit dignement le Roi Louis XI en ſes guerres, fut fait Capitaine de ſes Gardes-du-Corps Françoiſes le 12 Juillet 1479, & enſuite Chevalier de ſon Ordre, s'étant attaché à ſa perſonne, après la mort du Duc de Berry & de Guyenne. Il ſe-

vit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, & combattit vaillamment auprès de sa Personne, à la journée de Fornoüe, le 6 Juillet 1496; & en reconnoissance de ses services, ce Prince lui accorda la survivance de sa charge pour son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1460, *Catherine de Menou*, Dame de la Maisonfort, fille de *Jean de Menou*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette de Chamborant*, dont:

1. ABEL, Seigneur de Nançay, qui fut pourvu en survivance de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, le 6 Novembre 1495, ayant servi à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoüe. Il mourut avant son père, sans avoir été marié, après avoir fait son testament en 1495, par lequel il nomma exécuteur M. de *Menou;*
2. Et GABRIEL, qui suit.

XX. GABRIEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Nançay & de Besigny, Baron de la Maisonfort, Conseiller du Conseil d'État du Roi, son Chambellan & Maître-d'Hôtel, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, & de la grosse Tour de Bourges, à 1000 francs de gages, Capitaine des Châteaux de Mehun-sur-Yèvre, & de Romorentin, accompagna le Roi LOUIS XII en ses expéditions d'Italie, fut Maître des Cérémonies de France, & Prévôt de l'Ordre de Saint-Michel; & reçut en don le lieu de Saint-Jean-le-Blanc, près Orléans, au mois de Mai 1513. Le Roi FRANÇOIS Ier le choisit comme l'un des plus sages Gentilshommes de son Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ses enfans. Il mourut fort âgé le 9 Mars 1538, après avoir servi quatre Rois, & fut enterré en l'Eglise Cathédrale de Bourges, en la Chapelle dite de *la Chastre*, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, 1° par contrat du 1er Février 1495, *Marie de Saint-Amadour*, Demoiselle de la Reine ANNE DE BRETAGNE, qui lui donna 15000 livres en faveur de ce mariage, & fille de *Guillaume*, Seigneur de *Saint-Amadour*, & de *Marguerite de Guébriac*; & 2° *Jeanne Sanglier de Boisrogues*, qui mourut le 9 Mars 1558, sans enfans. Il eut du premier lit:

1. JOACHIM, qui suit;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Maisonfort*, rapportée ci-après;

3. Et JEANNE *aliàs*, ANNE, qui fit don, l'an 1561, de la Seigneurie de Ternant, à GASPARD DE LA CHASTRE, son neveu. Elle épousa 1° *Claude de Graçay*, Seigneur de Ternant, & 2° en 1528, *René du Maz*, Seigneur de la Baisontière & de Milon-Lonchamp à Verneuil.

XXI. JOACHIM DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, de Besigny & de Sigonneau, Conseiller & Chambellan du Roi, & son Maître-d'Hôtel, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, rendit des services considérables au Roi FRANÇOIS Ier, qui le pourvut, le 12 Février 1532, du Gouvernement des Ville & Château de Gien, à 1200 livres de pension. Il fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, par provisions du 15 Janvier 1533; Maître des Cérémonies, Prevôt de l'Ordre de Saint-Michel, Maître des Eaux & Forêts de France, au département d'Orléans, par provisions du 13 Octobre 1537, & Gouverneur de la Ville & Duché d'Orléans le 8 Février 1538. Il mourut à Lyon le 21 Septembre 1546, & avoit épousé *Françoise Foucher*, fille d'*Antoine Foucher*, Seigneur de Thenye, Gouverneur d'Amboise, & de *Françoise de Marconnay*, dont:

1. GASPARD, qui suit;
2. BALTHASAR, Seigneur de Besigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort sans alliance;
3. JEANNE, mariée à *Guy de Monceaux*, Seigneur de Houdan, & Maître-d'Hôtel du Roi;
4. Et MELCHIOTE, mariée à *Pierre du Pé*, Seigneur de Tannère.

XXII. GASPARD DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, de Sigonneau, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1562, Capitaine de l'ancienne Compagnie de ses Gardes-du-Corps en 1568, né vers 1539, fut élevé à la Cour enfant d'honneur du Dauphin. Il fit ses premières armes en Italie, sous le Duc de Guise, en 1558, & fut blessé au siège de Rouen en 1562. Il donna des marques de son courage aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour, pour le service de son Prince & de sa Religion; servit dignement aux sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Châtellerault, de Poitiers & de la Rochelle; & mourut le 20 Novembre 1576, d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Dreux. Le docte Cujas fit son oraison funèbre dans

l'Eglise de Nançay le 17 Janvier 1577, qui a été traduite en latin par M. Rigault, & imprimée en 1610. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1570, *Gabrielle de Batarnay*, fille de *René de Batarnay*, Comte du Bouchage Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Isabelle de Savoie-Tende*, dont :

1. Henri, qui suit ;
2. Madeleine, *aliàs* Marguerite, qui épousa, 1° *Charles de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, fils de *Claude de Châtillon*, & de *Renée Sanglier*, Dame de Boisrogues, duquel elle fut séparée ; & 2° *Henri*, Vicomte de *Bourdeilles*, Baron d'Archiac & de la Tourblanche, Gouverneur & Sénéchal du Périgord, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 14 Mars 1641 ;
3. Louise, mariée 1° à *Louis de Voisins*, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Lavaur ; & 2° à *Martin du Bellay*, Seigneur dudit lieu, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René*, IIe du nom, Seigneur *du Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princesse d'Yvetot ;
4. Et Gasparde, née en 1577, & mariée, en 1602, à *Jacques-Auguste de Thou*, Seigneur de Villebonnelle & d'Augervillers, Baron de Meslay, Président à Mortier au Parlement de Paris, si célèbre par la belle *Histoire* qu'il nous a laissée, mort le 17 Mai 1617. Voy. THOU.

XXIII. Henri de la Chastre, Comte de Nançay, Seigneur de Sigonneau & de Bridoré, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Bailli & Capitaine du Château de Gien, né en 1574, fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi. Les Châtellenies de Nançay, relevant de la Tour d'Issoudun, de Neufvy & Sigonneau, en Berry, mouvantes de Mehun-sur-Yèvre, furent réunies & érigées en *Comté*, en sa faveur, sous le nom de *Nançay*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1609, registrées le 3 Mars 1610. Il épousa, 1° le 15 Juin 1605, *Marie de la Guesle*, fille aînée de *Jacques de la Guesle*, Seigneur du Laureau, Procureur-Général au Parlement de Paris, & de *Marie de Roüville*, Dame de Chars ; & 2° sans enfans, *Gaspарde Mitte-de-Miolans-de-Chevrières*, veuve 1° de *Timoléon de Beaufort*, Marquis de Canillac, & 2° de *Claude de l'Aubépine*, Baron de Châteauneuf, & fille de *Jacques Mitte*, Comte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Saint-Chaumont*. Il eut du premier lit :

XXIV. Edme de la Chastre, dit *le Marquis de la Chastre*, Comte de Nançay, &c., connu par les Mémoires qu'il a donnés, au commencement desquels il fait mention de son caractère, qui n'étoit pas celui d'un Courtisan, acheta la charge de Maître de la Garde-Robe du Roi, puis celle de Colonel-Général des Suisses & Grisons en 1643, qu'il fut obligé de remettre huit mois après au Maréchal de Bassompierre, qui en avoit été dépouillé sous le règne de Louis XIII, & qui y rentra, parce que le Marquis de la Chastre se voulut conserver l'amitié du Duc de Beaufort & de la Duchesse de Chevreuse, que la Reine avoit abandonnés. Ensuite il alla en Allemagne, se signala à la bataille de Nordlingen, où il demeura prisonnier, & mourut le Dimanche 3 Septembre 1645. Il avoit épousé, le 10 Mai 1632, *Françoise de Cugnac*, Dame de Boucart, fille unique & héritière de *François de Cugnac*, Marquis de Dampierre, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, & de *Gabrielle Popillon-du-Riau*, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Louise-Antoinette-Thérèse, Dame du Palais de la Reine, mariée, en 1653, à *Louis de Crévant-d'Humières*, IVe du nom, Duc d'Humières, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, mort le 30 Mai 1694 ;
3. Et N... de la Chastre.

XXV. Louis de la Chastre, Comte de Nançay, dit *le Marquis de la Chastre*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Bapaume, se distingua à la levée du siège d'Arras en 1654, & en d'autres occasions, & fut tué en Afrique près de Gigery au mois d'Août 1664. Il avoit épousé, en 1658, *Charlotte-Louise d'Hardoncourt*, Dame de Rozières, morte aux Filles Saint-Thomas à Paris le 22 Mars 1720, fille de *Henri d'Hardoncourt*, Seigneur de Rozières, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Marsal, & de *Charlotte-Barbe d'Ernecourt*. Elle laissa :

1. Louis-Charles-Edme, qui suit ;
2. Louis-Claude, Abbé de Saint-Sever, Aumônier du Roi en 1690, & mort le 24 Mai 1699, pour s'être malheureusement jetté hors de son carosse, dont les chevaux s'é-

toient emportés & avoient pris le mords aux dents ;

3. Et Louise-Marguerite, Religieuſe en 1676 aux Filles-Saint-Thomas à Paris, ſous le nom de ſœur *Sainte-Colombe*, où elle mourut Sous-Prieure le 7 Novembre 1729, âgée de 70 ans.

XXVI. Louis-Charles-Edme de la Chastre, Comte de Nançay, nommé *le Marquis de la Chaſtre*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pecquay en Languedoc, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléanois, fut d'abord Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom, Brigadier le 31 Mars 1693, Maréchal-de-Camp en 1702, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704. Il mourut à Paris le 12 Septembre 1730, âgé de 69 ans, & avoit épouſé, le 13 Mai 1694, *Marie-Charlotte de Beaumanoir* (*aliàs* dénommée *Anne-Charlotte*), morte le 29 Avril 1725, âgée de 58 ans. Elle étoit fille d'*Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, & de *Françoiſe-Paule-Charlotte d'Albert de Luynes*, ſa première femme. Il eut :

1. Louis-Charles, qui ſuit ;
2. Et Claude, Grand-Vicaire de Tours, Abbé de Tréport en 1717, nommé à l'Evêché d'Agde le 17 Octobre 1726, & ſacré le 26 Octobre 1727. Il mourut dans ſon Diocèſe le 24 Mai 1740, âgé de 43 ans, ayant fait ſon légataire univerſel l'Hôpital Général de la Ville d'Agde.

XXVII. Louis-Charles de la Chastre, Comte de Nançay, Baron de Varamet-l'Enfant, de Bonnefontaine & de la Roche-Simon, Seigneur de Malicorne, le Pleſſis-Taſſé, de Chanfréaux & de Varennes en Anjou, Meſtre-de-Camp du Régiment de Béarn, Infanterie, par Commiſſion du Roi du 7 Décembre 1717 ; Gouverneur du Fort de Pecquay, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 8 Mars 1734, fut tué en Italie, au combat de Parme, le 29 Juin 1734, âgé d'environ 39 ans. Il avoit épouſé, le 3 Février 1723, *Marie-Eliſabeth de Nicolaï*, née le 8 Janvier 1707, fille de *Jean-Aymard*, Marquis de Gouſſainville, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Françoiſe-Eliſabeth de Lamoignon*. Le Roi lui a conſervé la moitié des 6000 livres de penſion qu'avoit ſon mari, dont elle a eu :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;

2. Jeanne-Romaine, dite *Mademoiſelle de la Chaſtre*, née le 27 Février 1726, morte le 3 Décembre 1743, en Eſpagne, d'une fauſſe couche, par une peur qu'elle eut d'un chat, vingt-quatre heures après être accouchée d'un garçon. Elle avoit eu une fille en 1742. Elle avoit épouſé, le 15 Juin 1740, dans l'Egliſe de Saint-Paul à Paris, *Don Etienne Reggio*, Prince d'Yaci, premier Gentilhomme de la Chambre en exercice du Roi des Deux-Siciles, & Maréchal de ſes Camps & Armées, avec lequel elle arriva à Naples au mois de Septembre de la même année, où elle fut faite une des Dames d'honneur de la Reine des deux-Siciles. Le Prince d'Yaci, ſon mari, obtint cette même année le Gouvernement du Château neuf de Naples, & a été nommé, au mois de Mai 1743, Ambaſſadeur du Roi des Deux-Siciles auprès du Roi d'Eſpagne, où il arriva au mois de Juin 1743, avec ſa femme. Il eſt fils de *Don Louis Reggio-Branciforti-Saladino-el-Rollona*, Prince de Campo-Florido, de la Ville d'Yaci, de Saint-Antoine, de Saint-Philippe, de la Cadena, Duc de Valverde, Marquis de la Gineſtra, Baron de Regalli, de Vatticagni, & Comte de Raneri, Seigneur de Bonacorſi, de la Regtana, de la Conſolation, de Sainte-Lucie, de Treza, de Saint-Jacques & du Pizano, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques à la Commanderie de Calogero, au Royaume de Sicile, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de France, & de *Catherine de Granina-de-Cruillas*. Ce mariage ſe fit en vertu de la procuration du Prince d'Yaci, dont étoit chargé Jean-Baptiſte-Louis de Clermont-d'Amboiſe, Marquis de Renel, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi ;
3. Et Louise-Elisabeth, dite *Mademoiſelle de Nançay*, née le 30 Octobre 1729, mariée, le 25 Novembre 1749, à *Michel de Dreux*, Marquis de Brézé, né en 1699, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Maître des Cérémonies de France, & Grand-Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, lors veuf. Elle en eſt reſtée veuve ſans enfans le 27 Février 1754.

XXVIII. Charles-Louis de la Chastre, dit *le Comte de Nançay*, né le 19 Septembre 1724, fut, après la mort de ſon père, appelé *le Marquis de la Chaſtre*. Le Roi lui a donné le Gouvernement du Fort de Pecquay, au diocèſe de Nîmes, vacant par la mort de ſon père, & en a réduit les appointemens à

6000 livres. Il a fait la campagne dans l'armée du Roi en Weſtphalie, en Septembre 1741, en qualité de Cornette de Dragons, au Régiment de Nicolaï; a été fait Colonel du Régiment d'Infanterie de Cambréſis, le 20 Août 1743, vacant par la mort du Marquis de Chavigny, tué le 27 Juin précédent au combat de Dettingen; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747, & Lieutenant-Général en 1762. Il a épouſé, le 18 Février 1744, *Iſabelle-Louiſe Jouvenel de Harville des Urſins*, née en 1725, fille de *Claude-Conſtant-Eſprit*, Chevalier, Marquis de Traiſnel, Enſeigne des Gendarmes de la Garde, puis Colonel des Dragons d'Orléans, & de *Louiſe-Madeleine le Blanc*, fille unique de *Claude le Blanc*, Secrétaire & Miniſtre d'Etat de la Guerre. Ce mariage fut célébré ledit jour en la Chapelle de l'Hôtel de Traiſnel, par M. le Blanc, Evêque d'Avranches, grand-oncle maternel de la mariée, en préſence du Curé de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice à Paris. De cette alliance ſont nés:

1. Claude-Louis, qui ſuit;
2. Pierre-Charles, dit *le Chevalier de la Chaſtre*, né à Paris le 18 Novembre 1747, mort le 16 Novembre 1754, & inhumé à Saint-Sulpice;
3. Louis-Sylvestre, né en 1749;
4. Et Marie-Claude-Louise, mariée, le 17 Septembre 1774, à *Louis-Antoine*, Comte de *Sérignac*.

XXIX. Claude-Louis de la Chastre, dit le *Comte de Nançay*, puis le *Marquis de la Chaſtre*, né le 30 Septembre 1745, épouſa (contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 14 Juin 1778), *N*..... *Bontemps*.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons de la Maisonfort, *iſſue de celle des Seigneurs de* Nançay, *&c.*

XXI. Claude de la Chastre, Chevalier, ſecond fils de Gabriel, Seigneur de Nançay, &c., & de *Marie de Saint-Amadour*, fut, par partage, Baron de la Maiſonfort, Seigneur de Sandré & de Sillac, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa *Anne Robertet*, Dame de la Ferté-ſous-Reuilly, veuve de *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Florimond Robertet*, Secrétaire d'Etat, Seigneur d'Alluye, & de *Michelle Gaillard de Longjumeau*, dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. Jacques, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III, tué à la rencontre de Meſſignac, le 25 Octobre 1568;
3. Anne, mariée 1° à *François de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, & de *Jeanne l'Orfèvre*, Dame de la Motte-Jouſſerand; & 2° à *François de Vieure*, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Réthelois;
4. Michelle, mariée, en 1559, à *Jean de Menou*, Seigneur de Bouſſay en Touraine;
5. Blanche, Religieuſe;
6. Jacqueline, mariée à *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prévôt & Maître des Cérémonies, Commandeur des Ordres du Roi, & premier Ecuyer-Tranchant, mort en 1603;
7. Et Marie, mariée à *Guillaume de l'Aubépine*, Baron de Châteauneuf, Chancelier des Ordres du Roi, né en 1547, mort en 1629.

XXII. Claude de la Chastre, II^e^ du nom, Seigneur & Baron de la Maiſonfort, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Berry, Bailli, Gouverneur & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans & Orléannois, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, fut élevé Page auprès du Connétable de Montmorency, qui le favoriſa beaucoup pendant ſes premières Campagnes. Il ſe trouva à la bataille de Dreux en 1562, & eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans un don qui lui fut fait de la moitié du revenu de la terre de Givry, en Argonne, le 22 Décembre 1565. Il ſervit au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la priſe de Sancerre, après ſept mois de ſiège, en 1573; fut envoyé vers la Reine d'Angleterre en 1575; ſuivit le Duc d'Alençon aux Pays-Bas en 1578; fut honoré du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1585, ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher au Duc de Guiſe, qui lui procura la charge de Maréchal-des-Camps & Armées du Roi. Il ſe joignit au parti de la Ligue, pour lequel il ſe ſaiſit du Duché de Berry.

Depuis, ayant fait ſon accommodement avec le Roi HENRI IV, il lui remit les Villes d'Orléans & de Bourges, & fut confirmé en 1594 en la charge de Maréchal de France, dans laquelle il avoit été reçu au Parlement de la Ligue, le 8 Juin 1593, ſuivant les Lettres du Duc du Maine. Après la mort de ce Monarque, LOUIS XIII le fit Lieutenant-Général de l'armée qu'il envoya en 1610 au pays de Juliers, avec laquelle il contraignit l'Evêque de Strasbourg de remettre la ville de Juliers entre les mains de l'Electeur de Brandebourg & du Duc de Neubourg. Il fit la fonction de Connétable au ſacre du Roi LOUIS XIII, & mourut en ſon Château de la Maiſonfort, âgé d'environ 78 ans, le 18 Décembre 1614, fort regretté en Berry & à Orléans. Son corps fut porté à Bourges, & eſt enterré en l'Egliſe Cathédrale, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1564, *Jeanne Chabot*, veuve de *René-Anne d'Anglure*, Baron de Givry, Comte de Tancarville, & fille de *Guy Chabot*, Seigneur de Jarnac, & de *Louiſe de Piſſeleu*, ſa première femme, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. ANNE, morte Abbeſſe de Farmoutiers en Brie, le 7 Mai 1605. Voy. *Gallia Chriſt.* édit. de 1656, tom. IV, pag. 369 ;
3. MARIE, mariée par contrat du 5 Février 1595, à *Charles de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Gouverneur des Duchés d'Orléans & d'Eſtampes, fils de *François*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de Rohan-Gié*, ſa première femme ;
4. JEANNE, mariée à *Gilbert de Saint-Chamant*, Seigneur de Lignerac ;
5. MARGUERITE, première femme d'*Henri de Senneterre*, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 4 Janvier 1662 ;
6. FRANÇOISE, Abbeſſe de Farmoutiers après ſa ſœur aînée, & morte ſubitement le 21 Août 1643, âgée de plus de 70 ans ;
7. Et LOUISE, ſeconde femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, mort le 9 Mai 1626.

XXIII. LOUIS DE LA CHASTRE, Baron de la Maiſonfort, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province du Berry, & Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, ſervit dignement le Roi HENRI IV ; ſuccéda à ſon père au Gouvernement de Berry, dont il ſe démit volontairement entre les mains du Roi LOUIS XIII en 1616 ; reçut la même année, au mois de Juin, le bâton de Maréchal de France, & fut Gouverneur du pays du Maine, Laval & Perche. Il mourut au mois d'Octobre 1630, & avoit épouſé 1° *Urbaine de Montafié*, fille de *Louis*, Comte de *Montafié* en Piémont, & de *Jeanne de Coëſmes* ; & 2° *Eliſabeth d'Eſtampes*, qui mourut à Coubert, en Brie, le 14 Septembre 1654, âgée de 72 ans, fille de *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de Valençay, & de *Sara d'Aplaincourt*. Il n'eut point d'enfans de ſa première femme, mais de la ſeconde vinrent :

1. LOUISE-HENRIETTE, Baronne de la Maiſonfort, qui épouſa, 1° le 26 Avril 1622, *François de Valois*, Comte d'Alais, fils de *Charles*, bâtard de *Valois*, Duc d'Angoulême, & de *Charlotte de Montmorency*, ſa première femme ; 2° le 7 Janvier 1625, *François de Cruſſol*, Duc d'Uzès, Pair de France : mort le 14 Juillet 1680, dont elle fut ſéparée ; & 3° *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France ;

Et trois autres filles, mortes jeunes.

BRANCHE

des Seigneurs de BREUIL-EBBO, dit BREUILLEBAUT, *iſſue de celle des premiers Seigneurs de la Chaſtre.*

X. PIERRE DE LA CHASTRE, Ier du nom de ſa branche, ſecond fils de RAOUL, IIIe du nom, dit *le Vieux*, & d'*Ode*, Chevalier, Seigneur de Breuil-Ebbo, du nom d'EBBO (aujourd'hui *Breuillebaut*), Seigneur de la Chaſtre, ſon IVe aïeul, vivoit encore au mois de Janvier 1217, qu'il donna aux Religieuſes d'Orſan, tout ce que la Dame de Pheletin tenoit, & tout ce qu'elle pouvoit acquérir dans ſes terres, ainſi que pluſieurs ſerfs, & autres choſes exprimées en cette charte. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

XI. GEOFFROY DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuil-Ebbo, dit de Breuillebaut, qui vivoit avec *Aſceline* ſa femme, en 1219, qu'ils quittèrent aux Religieuſes d'Orſan toutes les prétentions qu'ils avoient ſur certains hommes ſerfs. Il eut pour fils :

XII. RAOUL DE LA CHASTRE, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui prit en fief, par acte du mois d'Avril 1243, pluſieurs héritages ſis en la Paroiſſe de Saint-Martin de Thevé (le P. Anſelme dit Thené), de Philippe, Archevêque de Bourges, auquel il aſſigna, & à ſes ſucceſſeurs, un

muid de ſeigle de cens annuel ſur tous les héritages qui lui appartenoient, à cauſe de ſa femme, dans les Paroiſſes du Meſnil & du Chaſmenil; fit en 1261, au même Archevêque, le ſerment ſur le fait de la trève & de la commune; vivoit encore en 1267, & laiſſa de ſa femme, dont le nom nous eſt inconnu :

XIII. RAOUL DE LA CHASTRE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., qui eſt qualifié *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à différens particuliers, de pluſieurs héritages à cens, par acte du Lundi d'après les Rameaux de 1310; & a laiſſé de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

XIV. PIERRE DE LA CHASTRE, IIe du nom, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, qualifié *Damoiſeau & fils de Raoul, Seigneur de Fontancier*, dans une donation qu'il fit, en 1337, de pluſieurs héritages à cens. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

XV. JEAN DE LA CHASTRE, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., qui ſervoit, en qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de Jouaume, Seigneur de Culant, Chevalier, le 22 Juin 1356. Il donna avec ſa femme, en ſa qualité de Seigneur de Breuillebaut, le Dimanche avant la Fête de Saint-Blaiſe 1361, aux Religieux de l'Abbaye de Notre-Dame du Puy-Ferrant, les arrérages de 22 boiſſeaux de bled-froment, & trois ſols trois mailles de rente à lui dûs par cette Abbaye, du chef de ſa femme, à cauſe d'une vigne ſiſe au lieu de Châteauneuf, que ſes prédéceſſeurs avoient donnée à ce Monaſtère; tranſigea le 15 Février 1367, avec Jean de Beauvilliers, tant pour lui, que pour Hubert & Hervé de Beauvilliers, ſes frères, petit-fils de Gédouin de Beauvilliers, à l'occaſion de la Terre de Poteronne, près Beaugency, que ce dernier avoit donnée à Jeanne de Beauvilliers, ſa fille, lors de ſon mariage avec Guillaume Bouffart: dans cet acte ſa femme comparoît pour GUILLAUME DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Béſigny & de Nançay, Conſeiller & Chambellan du Comte de Poitiers, ſon fondé de pouvoirs. Dans l'un & l'autre de ces deux actes il eſt qualifié *Chevalier*. Il avoit épouſé *Marguerite Bouffart*, fille de *Guillaume Bouffart*, Ecuyer, Seigneur de Mazières, & de *Jeanne de Beauvilliers*.

XVI. JEAN DE LA CHASTRE, IIe du nom, ſon fils unique, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., fit montre en qualité d'*Ecuyer* de la Compagnie de Louis de Broſſe le 10 Février 1367, & le 9 Mai 1373 en celle de Chevalier dans la Compagnie d'Hugues de Frédeville. Il eſt qualifié de *noble Homme & Chevalier* dans l'hommage qu'il fit en 1375, à cauſe de ſa première femme, du Village de la Forminière, à Guy de Sully, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, dans le teſtament de ſon fils du premier lit de l'an 1384, & ajoute à ces qualités celle de *Seigneur de Breuillebaut*, dans ſon contrat de mariage de 1381, & dans un don qu'il fit à Pierre Roy, l'an 1389, en conſidération de ſes ſervices, de pluſieurs terres & héritages ſis à Louroir. Il vivoit encore au mois de Février 1391, étoit mort en 1396, & avoit épouſé 1° *Belleaſſez de Magnac*, Dame de la Forminière, dénommée dans l'hommage de 1375; & 2° par contrat du Jeudi, Fête de la Tranſlation de Saint Nicolas, 9 Mai 1381, MARIE DE LA CHASTRE, Dame de Prévert, fille d'ARCHAMBAUT DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Dornon, & de *Marguerite de Mehun*, & veuve de *Bertrand de Cornaſſac*. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Ecuyer, ſon frère, & ladite *Marguerite de Mehun*, leur mère, furent préſens à ce contrat de mariage, en faveur duquel ce premier aſſigna à ſa ſœur 30 livres de rente ſur la Terre de Prély, & 10 livres, après le décès de leur mère, avec les Terres & Fiefs de Prévert. MARIE DE LA CHASTRE, étant veuve & tutrice de ſes enfans, fit hommage en 1396 de la Tour & Seigneurie de Breuillebaut & du lieu de Fontancier, mouvans de Rezay, à Philippe, Seigneur de Linieres & de Rezay. Le 6 Juin 1398, *Jean de Breuillebaut*, Ecuyer, lui rendit aveu de ſes héritages relevans de la Seigneurie de Breuillebaut, comme ayant encore la garde-noble & adminiſtration de ſes enfans. Elle teſta le 20 Janvier 1410, devant l'Autel de la Vierge de Saint-Martin de Thevé, & fit ſes exécuteurs teſtamentaires Philippe de Fontenay, Chevalier; JEAN DE LA CHASTRE, Seigneur de Vernay; Louis de Monſtiers, Ecuyer, & Jean de Barbançois, Chevalier. JEAN II eut du premier lit :

1. JEAN, Damoiſeau, qui fit ſon teſtament le Lundi après le Dimanche *Jubilate* 1384, par lequel il remit le ſoin de ſes funérailles à JEAN DE LA CHASTRE, *Chevalier*, ſon père, laiſſa 50 livres de rente à Blanche Bouffart, Religieuſe à Saint-Hippolyte de Bourges, fit ſon héritière MARIE DE LA CHASTRE, ſa

ſœur conſanguine, & donna au Chapitre de Venezine dix ſeptiers de bled-froment, meſure de Linieres, à prendre ſur la dîme de Condé, pour faire dire une Meſſe tous les ans pour le repos de ſon âme.

Et du ſecond lit vinrent:

2. PHILIPPE, qui ſuit;
3. Autre JEAN, mineur en 1398;
4. JACQUES, mineur en 1398, qui fut Abbé de Notre-Dame d'Iſſoudun depuis 1419 juſqu'en 1461, ſuivant un extrait des Annales de l'Hôtel-Dieu de cette Ville. Cette qualité lui eſt donnée dans un acte de 1421, dans le teſtament de ſon frère de 1456, & dans la Sentence de Curatelle de JEAN DE LA CHASTRE, Seigneur de Paray, ſon petit-neveu, du 6 Octobre 1457. Il mourut le 28 Mai 1461;
5. MICHEL, Seigneur de Plais, qui étoit mineur en 1398, fit partage le Vendredi avant la St-Jean-Baptiſte 1426, avec PHILIPPE, ſon frère, & eſt auteur de la branche des Seigneurs de *Plais*, rapportée ci-après;
6. MARIE, inſtituée héritière de JEAN, ſon frère conſanguin, par ſon teſtament de l'an 1384, étoit encore en 1398 ſous la tutelle de ſa mère;
7. PHILIPPE, mineure en 1398, qui, voulant ſe rendre Religieuſe dans l'Abbaye de Villers-lez-la-Ferté-Aleps, Ordre de Cîteaux, céda à PHILIPPE, ſon frère aîné, Ecuyer, moyennant une penſion viagère, & ſon entretien dans ce Monaſtère, l'hôtel de Conches, que *Marguerite de Mehun*, ſon aïeule maternelle, lui avoit légué par ſon teſtament du 25 Juillet 1394;
8. Et JEANNE, mineure en 1396 & 1398.

XVII. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, Grand-Fauconnier de France, étoit mineur en 1396 & 1398, & eſt rappelé avec ſes frères dans un aveu & dénombrement du 6 Juin de cette dernière année, comme fils aîné de MARIE DE LA CHASTRE, veuve de JEAN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut. Il tranſigea le 10 Mars 1421, avec Jean de Graçay, Seigneur de Sauveterre, & Jeanne de Graçay, pour les droits de ſa femme en la ſucceſſion de ſes père & mère, de l'avis entr'autres de frère JACQUES DE LA CHASTRE, Abbé de Notre-Dame d'Iſſoudun, ſon frère; fit partage le Vendredi avant la Fête de St.-Jean-Baptiſte de l'an 1426, à MICHEL DE LA CHASTRE, ſon frère, par lequel il promit de le nourrir & loger dans ſa maiſon avec ſa femme, un valet, une chambrière & deux chevaux un an durant, & lui donna 50 écus d'or de

rente pour tous ſes droits ſucceſſifs. Le Roi, par ſes Lettres du 28 Juillet 1429, lui donna en récompenſe des grands & notables ſervices qu'il lui avoit rendus, l'Office de Grand-Fauconnier de France, pour les prérogatives duquel Office, il obtint, au mois d'Avril 1450, des Lettres royaux, & reçut du Receveur des Aides, pour la guerre, la ſomme de 800 livres à lui ordonnée le 20 Janvier 1451. Par ſon teſtament du 14 Juillet 1456, il choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin de Thevé, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, dans laquelle Egliſe RAOUL DE LA CHASTRE, I^er du nom, Seigneur de Breuillebaut, ſon IV^e aïeul, avoit acquis pluſieurs héritages en 1243; ordonna à GEORGES DE LA CHASTRE, ſon fils, de ſe contenter des donations qu'il lui avoit faites, lors de ſon mariage, & que ſur ſon tombeau fût miſe cette épitaphe: *Cy giſent noble homme* JEAN DE LA CHASTRE, *Chevalier, & Dame* MARIE DE LA CHASTRE, *conjoints, &* PHILIPPE DE LA CHASTRE, *Ecuyer, Grand-Fauconnier de France;* ordonna de plus qu'on fît une chaſuble au Prieuré de Thevé, *de la robe verte* que le Roi CHARLES lui avoit donnée, & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires JACQUES DE LA CHASTRE, Abbé de Notre-Dame d'Iſſoudun, & Jean de Graçay, Abbé de Saint-Martin de Macé, ſes frère & beau-frère. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1409, ratifié le 18 Janvier 1410, *Marguerite de Graçay*, qui, étant veuve, fonda le 21 Mai 1458 quatre meſſes dans l'Egliſe de Saint-Martin de Thevé. Elle étoit fille de *Pierre de Graçay*, Chevalier, Seigneur de Sauveterre, & de JACQUETTE DE LA CHASTRE. Leurs enfans furent:

1. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Paray*, qui ſera rapportée ci-après, pour ne point interrompre la ſuite des Seigneurs de Breuillebaut;
2. GEORGES, qui ſuit;
3. LOUIS, qui donna quittance de 200 écus d'or à ſon père, pour reſte de ſa dot, à cauſe de ſon mariage avec *Philippe de Thoury*, dite de *Montgernault*, le 14 Septembre 1446. Ils vivoient enſemble le 8 Septembre 1476;
4. MARGUERITE, mariée à *Charles du Verdier*, Seigneur de Niherne, dont elle eut *Jeanne du Verdier*, mariée à *Olivier de Montguypon*, Ecuyer, qui donna en cette qualité quittance le 17 Octobre 1474, à GEORGES DE LA CHASTRE, ſon oncle, de 40

écus d'or, reſtans des 100 qu'il lui devoit à cauſe de ſon mariage ;

5. MARIE, qui donna quittance à GEORGES, ſon frère, le 1er Juillet 1493, de ce qui lui étoit dû de la dot que ſon père lui avoit conſtituée, lors de ſon mariage avec *Pierre d'Yebles*, Ecuyer, Seigneur de Balerne, dont elle eut : *Charles*, *Pierre*, *Hippolyte* & *Marguerite*.

XVIII. GEORGES DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, ſuccéda à ſon père dans l'Office de Grand-Fauconnier de France, par Lettres du 15 Juin 1453, ſe ſoumit le 6 Août 1459, au jugement de quelques notables de Poitiers, qui donnèrent une Sentence arbitrale entre lui & noble homme Louis de Sorbiers, à cauſe de Jeanne de Paray, ſa femme, veuve de JACQUES DE LA CHASTRE, ſur le douaire qui lui avoit été accordé par PHILIPPE DE LA CHASTRE, ſon beau-père, le 7 Octbre 1457 ; tranſigea la même année avec JEAN DE LA CHASTRE, ſon neveu, qui prétendoit que la Terre de Breuillebaut devoit lui appartenir comme fils aîné de JACQUES, frère aîné de GEORGES, lequel lui donna 400 écus d'or pour tous ſes droits. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Novembre 1441, *Jacquette de Barbançois*, fille d'*Hélion de Barbançois*, Seigneur de Sarzay, & de *Catherine de Villaines*, dont il eut entr'autres enfans :

XIX. GAMALIEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui acquit en cette qualité pluſieurs héritages le 7 Mai 1482, & épouſa, le 12 Janvier 1472, *Marguerite Trouſſeau*, fille d'*Artaut Trouſſeau*, Seigneur du Bois-Trouſſeau, & de *Marie de Saint-Palais*, qui lui conſtituèrent en dot 2000 écus d'or, par ſon contrat de mariage. Ils eurent :

XX. HÉLION DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, qui étoit mineur en 1492, tranſigea avec *Jacques Trouſſeau*, le 19 Juillet 1524, & fut préſent au procès-verbal de rédaction des coutumes de Berry en 1539. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Septembre 1506, *Perrette Barton*, fille de *Bernard Barton*, Chevalier, Vicomte de Montbas, Seigneur de Naillac & de Lubignac, & de *Marie de Sully*, dont :

XXI. JEAN DE LA CHASTRE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui étoit Pannetier de la Ducheſſe de Berry le 10 Janvier 1547, & fit ſon teſtament le 1er Août 1551, par lequel il inſtitua héritier BAPTISTE DE LA CHASTRE, ſon fils aîné, à condition de marier CLAIRE DE LA CHASTRE, & de faire GABRIELLE, ſon autre fille, Religieuſe ; & nomma ſes exécuteurs Charles de Saint-Julien, Seigneur de Valeloy, & Jacques de Mouſſy, Seigneur de Roudan. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Octobre 1547, *Madeleine de Cluys*, fille de *Philippe de Cluys*, Seigneur de Briante, & de *Charlotte de Poitiers* ; & partagea en cette qualité le 10 Janvier 1555, avec *François de Cluys*, dit *Mouton*, *Pierre-Philippe de Cluys*, l'aîné, *Philippe de Cluys*, le jeune, *Claire de Cluys*, femme du Seigneur de *Chauvillain*, & *Bertrande de Cluys*, femme du Seigneur de *Solier*, les ſucceſſions de ſes père & mère, & de leurs aïeul & aïeule. Leurs enfans furent :

1. BAPTISTE, qui ſuit ;
2. PIERRE, qui vivoit en 1580, & mourut ſans poſtérité ;
3. CLAIRE, mariée, conformément aux volontés portées par le teſtament de ſon père, à *N... de la Garenne*, Seigneur de Durbois ;
4. Et GABRIELLE, laquelle étoit morte en 1580.

XXII. BAPTISTE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, fut Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, partagea en 1570 avec ſes frères & ſœurs la ſucceſſion de leurs père & mère, fut pourvu, par Lettres du 4 Janvier 1573, de l'Office de Pannetier du Duc d'Alençon, & étoit Ecuyer d'écurie du Roi de Navarre le 13 Juillet 1573. Il étoit mort en 1615, & avoit épouſé, 1° par contrat du 13 Juillet 1580, *Françoiſe de Vieubourg*, fille de *Ravaud de Vieubourg*, Seigneur de Mienne & de Malvoiſine, & de *Marthe Girard* ; & 2° *Gabrielle Lamy*, fille de *Bonaventure Lamy*, Seigneur de Loury, & de *Louiſe de la Marche*. Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. LOUIS, qui avoit eu pour parrain LUDOVIC DE GONZAGUE, & mourut ſans alliance.

Du ſecond lit vinrent :

3. FRANÇOISE, morte en 1672, première femme d'*Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien, né le 8 Septembre 1613, mort le 24 Mai 1707, Chevalier des Ordres du Roi, puis Cardinal. Voy. GRANGE-D'ARQUIEN ;
4. N... DE LA CHASTRE, mariée à *N...* Comte de *Tenance* en Lorraine ;
5. Et N... DE LA CHASTRE, mariée à *N...* Seigneur *du Solier*.

XXIII. René de la Chastre, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier & de Briante, épouſa, par contrat du 23 Février 1615, *Sylvie de Longbots*, fille de *Balthaſar de Longbots*, Seigneur de Couts & de Saint-Martin-le-Mault en Poitou, & d'*Hélène Tiercelin*, dont :

1. Charles, mort jeune ;
2. Balthasar, mort au ſervice du Roi, à Nancy ;
3. Autre Charles, tué, le 15 Décembre 1650, à la bataille de Réthel, où il commandoit le Régiment de Meſtre-de-Camp-Général ;
4. René, Capitaine au même Régiment ;
5. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
6. Jean, Seigneur de Briante ;
7. Claudine, mariée à *Sylvain de Monthieux*, Seigneur de Thury ;
8. Marie, mariée 1° à *Benjamin de Wiſſel*, Seigneur de Saint-Pierre-des-Eſteufs ; & 2° à *N... Barbarin*, Seigneur de Chandon ;
9. Et Marie-Louise, mariée à *Louis de Montoſtre*, Ecuyer.

XXIV. Jean-Baptiste de la Chastre, Chevalier, Seigneur du Breuillebaut & de Fontancier, Capitaine au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général, avoit épouſé, par contrat du 14 Juillet 1663, *Jacqueline Turpin*, Baronne de Belon, fille de *Charles Turpin*, Comte de Vihers, & de *Louiſe de Saint-Offange*, dont :

1. René, Seigneur de Breuillebaut, âgé de 14 ans en Juillet 1678 ;
2. Et Marie-Agnès, âgée de 12 ans la même année.

BRANCHE
des Seigneurs de Paray, *iſſue de celle des Seigneurs de* Breuillebaut.

XVIII. Jacques de la Chastre, fils aîné de Philippe, Chevalier, Grand-Fauconnier de France, & de *Marguerite de Graçay*, ne ſuccéda point à la Seigneurie de Breuillebaut, qui fut donnée à Georges de la Chastre, ſon frère puîné, par leur père, lequel abandonna ſeulement à Jacques de la Chastre, l'Hôtel de Fontancier, lors de ſon mariage en 1436. Il mourut au voyage d'Allemagne, au ſervice du Roi, vers 1445, ſuivant une enquête faite en 1459, concernant le douaire de ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Juillet 1436, *Jeanne de Paray*, qui lui apporta en dot l'Hôtel de Bruchemoret & la Terre du Paray ; elle ſe remaria à *Louis de Sorbiers*, qui traita pour ſon douaire en 1459. Elle étoit fille de *Jean de Paray*, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Paray, & de *Jeanne de Sorbiers*, & nièce de *Jean de Paray*, marié à *Fleuvie*, qui comparurent à ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Louis & Jacques, Abbé d'Iſſoudun, qui étoient le 6 Octobre 1457, ſous la curatelle de *Jean de Paray*, leur aïeul maternel.

XIX. Jean de la Chastre, I^er du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de Bruchemoret, &c., Echanſon du Roi, avoit pour curateur, par Sentence du 6 Octobre 1457, *Jean de Paray*, ſon aïeul maternel, & tranſigea le lendemain avec Georges de la Chastre, ſon oncle, qui lui donna 400 écus d'or pour tous ſes droits ſur la Terre de Breuillebaut, qu'il prétendoit comme repréſentant ſon père, frère aîné du même Georges ; tranſigea avec *Jeanne de Paray*, ſa mère, & *Louis de Sorbiers*, ſon ſecond mari, à l'occaſion de ſon douaire le 6 Août 1459, d'après deux enquêtes des 9 Février 1458 & 21 Juillet 1459 ; obtint en 1481, ainſi que ſa femme & Charles de la Chastre, leur fils aîné, permiſſion de Jean, Cardinal & Légat du Saint-Siège, d'avoir un autel portatif, pour y faire célébrer dans les lieux convenables la Meſſe & les Offices divins, ſoit par leur Aumônier ou autre Prêtre ; rendit hommage au Roi de ſon Fief de *Merle*, le 15 Juillet 1496, dans lequel acte il eſt qualifié *Echanſon* de S. M. & ne vivoit plus en 1508. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Novembre 1475, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Godemar de Sorbiers*, Ecuyer, Seigneur de Ponſieux, & nièce de *Louis Sorbiers*, Ecuyer, Sénéchal de Périgord, ſon oncle, & beau-père de ſon mari. Ce dernier leur fit don de tous ſes biens, meubles & acquêts, & les inſtitua ſes ſeuls héritiers par acte du 5 Février 1476. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & Galiot, vivans en 1505.

XX. Charles de la Chastre, I^er du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, & du Liège par ſa femme, vendit, par acte du 7 Mars 1510, à la veuve de Jean de la Rebertiere, 11 livres 5 ſols tournois, & 15 ſeptiers de froment de rente annuelle & perpétuelle à prendre ſur les Terres de Paray & du Liège, fit deux baux à cens, le premier par acte du 10 Janvier 1512,

à Pierre de la Brève, de huit boiſſelées de terre ou environ, ſiſes au terroir de Villegoüin, près de ſa métairie de la Bougardière ; & le ſecond auſſi par acte du 17 Juin 1521, à Gilles Gayet, de deux arpens ſis au lieu dit la Bruère-Bouffereau; obtint Sentence en la Châtellenie de la Mothe le 28 Février 1535, contre Jean de la Planche, qui fut déclaré *ſon homme ſerf*; bailla encore à cens, par acte du 26 Octobre 1536, à Pierre Martin & ſa femme, une boiſſelée de chenevière ſiſe au petit Paray; eſt qualifié dans le contrat de ſon fils, de l'an 1536, *Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie*, en laquelle qualité il avoit reçu le 17 Mars 1510, du Roi Louis XII, ordre d'envoyer au Sénéchal d'Armagnac, Grand-Maître de l'Artillerie de France, le rôle des Canoniers ordinaires de l'Artillerie, néceſſaires pour le Pays de Normandie. Il plaidoit au Parlement de Paris le 25 Juin 1542, & avoit épouſé, par contrat du 19 Septembre 1508, auquel fut préſent HELION DE LA CHASTRE, ſon couſin, *Catherine d'Orléans*, Dame du Liège, morte avant 1536, fille de *Robinet d'Orléans*, Ecuyer, Seigneur de Redzé & de Baſtarde, & de *Jeanne de Cigny*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Voûte, qui vendit cette Terre à N... Lancelon, & mourut ſans alliance;
3. MADELON, Chevalier, marié à *Françoiſe Lancelon*;
4. Et LOUIS, lequel eſt nommé avec MADELON, dans une tranſaction de JEAN, leur frère aîné, de 1586.

XXI. JEAN DE LA CHASTRE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Voûte, Launay, la Touche, la Gonnetière, Iſſoy, du Liège, &c., Echanſon & Pannetier du Roi, Ecuyer d'écurie de Madame MARGUERITE DE FRANCE, & Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, eſt qualifié *homme d'armes de la Compagnie d'ordonnance* du Duc de Longueville, dans ſon contrat de mariage. Il donna quittance pour ſes gages en qualité de *Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie*, le 6 Août 1544; & par acte du 6 Juin 1553, fonda de pouvoir Pierre de la Forêt, Ecuyer, à l'effet de réſigner cet Office en faveur de Louis de Saignes, Ecuyer, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi : il eſt qualifié dans cet acte d'*Ecuyer d'écurie de Madame* MARGUERITE DE FRANCE. Il fut déclaré exempt du ban & arrière-ban, par Sentence du Bailliage de Tours, du 10 Juillet 1553, & fonda, le 13 Mars 1554, une Chapelle en la Paroiſſe de Villebernin, en l'honneur de *Sainte-Marguerite*, contiguë de celle que ſon père avoit fondée en la même Egliſe en l'honneur de *Notre-Dame de Lorette*. Il épouſa, le 10 Mai 1536, *Françoiſe Carreau*, fille de *François Carreau*, Chevalier, Seigneur de la Carretière, la Morinière, &c., Maître-d'Hôtel ordinaire des Dames de France, & de *Jeanne Rouſſard*. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUIS, mort jeune;
3. LOUISE, auſſi morte jeune;
4. 5. & 6. MADELON, JEANNE & CHARLOTTE, qui partagèrent avec JEAN, leur frère aîné, en 1571.

XXII. JEAN DE LA CHASTRE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Voûte, de Neuport, &c., obtint des Lettres de terrier pour ſa Seigneurie de Paray, le 16 Mars 1572; bailla à cens par acte du 27 Octobre 1574, à Louis Bande, demeurant à Villebernin au quartier de Buiſſon, quelques héritages; tranſigea avec ſa femme les 25 Avril 1575, 20 Novembre 1579 & 19 Mars 1580; rendit hommage de ſa Seigneurie de Neuport, & en fournit le dénombrement le 24 Mars 1580, à FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon; obtint main-levée de la ſaiſie de ſa Seigneurie de la Voûte, faute de foi & hommage à rendre le 26 Mars 1581; & vendit avec ſa femme, le 3 Décembre 1588, deux moulins, ſis ſur la rivière d'Indre, à Gilbert, Chevalier, Seigneur *des Préaux*. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Juillet 1569, *Françoiſe de Menou*, morte après lui au mois de Mai 1602, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Menou, & de *Françoiſe de Lameth*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Autre CHARLES, dit *le jeune*, qui partagea le 7 Janvier 1603, avec ſon frère aîné, & ſes ſœurs ci-après nommées, les ſucceſſions de leurs père & mère, & mourut ſans enfans;
3. SYLVAINE, majeure de 25 ans lors du partage du 7 Janvier 1603, & morte ſans alliance, âgée de 60 ans, au mois de Décembre 1633;
4. Et ESTHER, Religieuſe à Jarré. Elle étoit mineure lors dudit partage.

XXIII. CHARLES DE LA CHASTRE, IIe du

nom, Chevalier, Seigneur de Paray, Neuport, la Chaumette, &c., paſſa une obligation avec *Françoiſe de Menou*, ſa mère, le 6 Avril 1602; partagea ſa ſucceſſion & celle de ſon père avec ſes frères & ſœurs le 7 Janvier 1603; & étant mort le 23 Janvier 1634, il fut enterré dans la chapelle des Seigneurs de Paray, fondée par ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Avril 1602, & extrait de célébration du 8 Septembre 1602, *Marie Carré*, qui vivoit veuve le 18 Avril 1643, qu'elle compta avec Jean Couſté, des loyers & fermages de la Terre de Paray; & le 3 Novembre 1652, que SYLVAIN DE LA CHASTRE, ſon fils aîné, tranſigea en vertu de ſa procuration, mourut le 21 Octobre 1678, âgée de 92 ans, & fut inhumée auprès de ſon mari. Elle étoit fille de *Marc Carré*, Ecuyer, Seigneur de Villebon & de Douhault, & de *Françoiſe du Meſnil-Simon*. Leurs enfans furent:

1. SYLVAIN, qui ſuit;
2. CHARLES, tué en duel;
3. FRANÇOIS, baptiſé le 16 Mars 1608;
4. MARIE, mariée, par contrat du 22 Septembre 1625, à *Pierre le Gras*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil;
5. ISABELLE, qui vivoit encore ſans alliance en 1647;
6. MADELEINE, baptiſée le 27 Octobre 1618;
7. Et JEANNE, baptiſée le 20 Septembre 1620.

XXIV. SYLVAIN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Paray, de Neuport, de Piégu en Touraine, reçut les foi & hommages & dénombremens: 1° le 16 Août 1639, de Gilles Aubry, Conſeiller au Préſidial de Tours, pour raiſon de ſon fief de la Chauveterie; 2° le 24 Juin 1640, de Claude de Vieux, Ecuyer, Seigneur de Nointeau, pour raiſon de cette Terre; & 3° le 12 Mai 1682, de Nicolas Briſſault, Avocat au Parlement, pour ſa Seigneurie de Croſſe, toutes leſdites Terres relevantes de la Seigneurie de Paray; mourut en 1687, père de 20 enfans, & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Michel de Villebernin. Il avoit été maintenu en ſa nobleſſe par jugement rendu par l'Intendant de Bourges, le 2 Août 1669, & épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Paſquier*, Notaire à Paray, le 9 Octobre 1629, & extrait de célébration du 25 Juillet 1630, *Gabrielle Pot-de-Rhodes*, ſa couſine au IIIe degré, fille de *Mathurin Pot*, Ecuyer, Seigneur de Piégu, & d'*Anne de Bridiers*, & ſœur de *Raoul Pot*, Chevalier, Seigneur de Piégu, avec lequel il tranſigea, à cauſe de ſa femme, le 25 Septembre 1649, pour raiſon de la ſucceſſion de leurs père & mère, & auquel il donna, en qualité de tuteur de ſes enfans, quittance le 3 Novembre 1652, d'une ſomme de 2000 livres tournois, dont il lui étoit reſté redevable; 2° par contrat du 25 Juillet 1655, & extrait de célébration du 12 Août 1655, *Marguerite Rabault-de-Beauregard*; & 3° par contrat du 10 Mai 1658, *Madeleine le Foreſtier*, laquelle fut préſente en 1672 au contrat de mariage d'HENRI DE LA CHASTRE, avec *Marguerite le Comte*; & en 1676, à celui de LOUIS DE LA CHASTRE, ſes beaux-fils. Elles furent toutes les trois inhumées à côté dudit SYLVAIN DE LA CHASTRE, leur mari, dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Michel de Villebernin. Les enfans du premier lit furent:

1. HENRI, qui ſuit;
2. SYLVAIN, baptiſé le 30 Avril 1642, qui fut Mouſquetaire du Roi, & ne vivoit plus en 1669;
3. JACQUES, rapporté après ſon frère aîné;
4. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Neuport, né & baptiſé le 5 Janvier 1645, qui eſt rappelé avec ſes frères dans la Sentence du Subdélégué des Maréchaux de France, de 1688, & mourut ſans poſtérité. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Août 1674, & extrait de célébration du 13 Octobre 1675, *Claire-Angélique de Margonne*, veuve de noble *Jacques de Bruère*, avec laquelle il vivoit encore le 18 Avril 1679;
5. LOUIS, rapporté après HENRI & JACQUES, ſes frères aînés;
6. JEAN, Chevalier, baptiſé le 14 Mars 1652;
7. RENÉE, qui fut baptiſée le 19 Juillet 1640, & vivoit encore en 1688. Elle épouſa, 1° par contrat du 14 Janvier 1659, *Pierre de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Clavière, de Laris, &c., mort en 1660; & 2° par contrat du 17 Septembre 1661, *René Conſtantin*, Chevalier, Seigneur de Pruhinville, &c.;
8. ANNE, baptiſée le 6 Octobre 1643;
9. MARIE, baptiſée le 6 Décembre 1646.

Du ſecond lit vint:

10. Autre CHARLES, qui laiſſa d'*Anne Droit*, Dame de la Blatière:
    Un fils, mort au ſervice;
    Une fille, Religieuſe à Menetou-ſur-Cher;
    Et ANNE DE LA CHASTRE, mariée ſans en-

fans à *N... le Moineau*, Seigneur de Gérangy.

Et du troiſième lit naquirent :

Dix enfans, tous morts en bas âge.

XXV. HENRI DE LA CHASTRE; Chevalier, Seigneur de la Charmette, baptiſé le 19 Septembre 1640, fut préſent avec ſa femme, le 24 Septembre 1676, au contrat de mariage de LOUIS DE LA CHASTRE, ſon frère puîné, & fut contraint par Sentence rendue par M. de *Viantais*, Chevalier des Ordres & Subdélégué de MM. les Maréchaux de France, le 22 Janvier 1688, ainſi que JACQUES, CHARLES, LOUIS & RENÉE DE LA CHASTRE, ſes frères & ſœur, de partager noblement entr'eux la ſucceſſion de SYLVAIN DE LA CHASTRE & de *Gabrielle Pot*, leurs père & mère. Il épouſa, par contrat du mois d'Août 1672, & célébration du 5 Septembre 1672, *Marguerite le Comte*, fille de *Pierre le Comte*, Ecuyer, Seigneur de la Taradonière, Gentilhomme ſervant du Roi, & de *Julienne-Marie de Quatremer*. De ſon mariage vinrent :

1. HENRI, baptiſé le 12 Juin 1673 ;
2. CHARLES, né le 5 & baptiſé le 27 Janvier 1676 ;
3. FRANÇOIS, baptiſé le 20 Août 1677, & mort ſans alliance ;
4. Et FRANÇOISE, baptiſée le 30 Mai 1674, & mariée, en 1694, à *François d'Argy*, Seigneur de la Raudière, dont des enfans.

XXV. JACQUES DE LA CHASTRE, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Chaulerie, baptiſé le 30 Avril 1642, rappelé avec ſes frères & ſœur dans la Sentence du 22 Janvier 1688, ci-devant citée, avoit épouſé, par contrat du 22 Octobre 1674, *Marie-Françoiſe Foreſtier*, fille & héritière d'*Antoine Foreſtier*, Ecuyer, Seigneur des Epinaudières, Paroiſſe de Bonimatour en Poitou, & de *Marie Galle*. De ce mariage vinrent :

1. PAUL-BERNARD, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 6 Février 1701, à *Louis du Houlard*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, dont poſtérité ;
3. HÉLÈNE, ſeconde femme, par contrat du 17 Octobre 1702, de *François de Wiſſel*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Palluau, dont des enfans ;
4. Et N... DE LA CHASTRE, mariée ſans enfans à *N... du Buſſerolles*, Ecuyer.

XXVI. PAUL-BERNARD DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur des Epinaudières, baptiſé le 7 Octobre 1681, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon père, par Sentence du 31 Août 1715, rendue par le Commiſſaire départi en la Généralité de Poitiers, & laiſſa de *Françoiſe Morat* :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. N... DE LA CHASTRE, Religieuſe à Poitiers ;
3. Et N... DE LA CHASTRE, mariée à *N... de Marſange*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſaigne & de la Blanchaudière, dont des enfans.

XXVII. JACQUES DE LA CHASTRE, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur des Epinaudières, & de Lereau en Limouſin, épouſa *N... Brunier*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Aide-Major d'Infanterie, qui n'a point d'enfans de *Marie-Emerentienne*, fille de *François d'Eſpagne* ;
2. HENRI LÉOPOLD, *Chevalier de la Chaſtre*, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon ;
3. JACQUES-JOSEPH ;
4. N... DE LA CHASTRE, mariée à *N...*, dont des enfans ;
5. & 6. N... & N... DE LA CHASTRE, toutes deux encore ſans alliance.

XXV. LOUIS DE LA CHASTRE, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de Piégu, &c., cinquième fils de SYLVAIN, & de *Gabrielle Pot*, né le 22 Février 1650, & Capitaine dans le Corps Royal d'Artillerie, eſt nommé avec ſes frères & ſœur, dans la Sentence du Subdélégué des Maréchaux de France du 22 Janvier 1688, comme fils & héritier de SYLVAIN DE LA CHASTRE, & de *Gabrielle Pot*, mourut le 6 Novembre 1700, & fut inhumé dans la Chapelle des Seigneurs de Paray (Paroiſſe de Villebernin). Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Brunet*, Notaire à Paray, le 28 Juillet 1676, & extrait de célébration du 24 Novembre ſuivant, *Gabrielle-Anne de Muzard*, Dame de la Roche-Beluſſon, de la Gaudetière, & de Sauzelle en Poitou, fille de *Claude de Muzard*, Chevalier, Seigneur des Forges, &c., & de *Bonne de Godefroy*, & ſœur de *Catherine de Muzard*, Dame des Forges, avec laquelle il tranſigea le 28 Mai 1694, en qualité de père & tuteur de ſon fils aîné, pour la ſucceſſion de leurs père & mère, aïeul & aïeule; 2° par contrat du 13 Novembre 1678, *Marie de Grellet*, fille de *Jacques de Grellet*, Chevalier, Seigneur de Montdidier, & de *Catherine de la*

Hars; & 3° par contrat du 10 Septembre 1685, *Benigne de la Barre*, qui tranſigea avec lui, à cauſe de leur non-communauté de biens, le 4 Août 1696, mourut le 10 Juin 1715, & fut inhumée à côté de ſon mari, dans la Paroiſſe de Villebernin. Elle étoit fille de *Henri de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Lage & de la Salle, & de *Renée le Meyre*. Du premier lit vint :

1. Jacques, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Marie-Anne, mariée à *N... de Levrault-de-Chambert*, Ecuyer, Seigneur de Montdidier, dont des enfans.

Du troiſième lit ſont iſſus :

3. Louis, Chevalier, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, mort le 9 Décembre 1711, des bleſſures qu'il avoit reçues le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, & inhumé le lendemain dans la Chapelle des Seigneurs de Paray en l'Egliſe de Villebernin;
4. Et Benigne, baptiſée le 14 Septembre 1686, morte le 25 Janvier 1748, qui avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1715, *Charles de Wiſſel*, Chevalier, Commiſſaire-Général d'Artillerie, Seigneur de la Ferté-Palluau, &c., & de Paray par acquiſition, mort le 27 Janvier 1744, âgé d'environ 82 ans, & inhumé avec ſa femme en ladite Egliſe de Villebernin. Ils eurent entr'autres enfans, *Charles-Louis de Wiſſel*, né en 1718, Chevalier, Seigneur de Paray, &c., Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie.

XXVI. Jacques de la Chastre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Roche-Beluſſon, de la Gaudetière, de Sauzelle, &c., qui étoit mineur, & ſous la tutelle de Louis, ſon père, lors de la tranſaction du 21 Mai 1694, concernant les droits de *Gabrielle-Anne de Muzard*, ſa mère, étoit dans les Mouſquetaires, & ne vivoit plus le 6 Décembre 1715. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Michel* & *Teſteau*, Notaires à Boiſmorand, le 6 Juin 1695, *Marie de Phelyppe*, Dame de Lardonnière, fille de *Jean de Phelyppe*, Chevalier, Seigneur de Lardonnière en Poitou, & de *Marie d'Aloigny*. Ils eurent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Charles, Chevalier, Seigneur de Lardonnière, &c., né & baptiſé le 15 Mars 1699, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 6 Décembre 1715, ainſi que Louis ſon frère, au contrat duquel il aſſiſta en 1722. Il épouſa, en 1730, *Marguerite de Lauzon*, dont il a trois filles :

   L'aînée mariée à *N... de Montdion*, Seigneur de Chaſſigny en Touraine;
   Et les deux autres, Demoiſelles;
3. Et Marie-Anne, morte ſans poſtérité de *Louis de Levrault*, Chevalier, Seigneur de Montdidier, avec lequel elle vivoit encore en 1741.

XXVII. Louis de la Chastre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluſſon, Sauzelle, Lardonnière, &c., né & baptiſé le 17 Avril 1698, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence du Commiſſaire départi en la Généralité de Poitiers le 6 Décembre 1715; rendit aveu à l'Evêque de Poitiers, comme Baron d'Angle, le 29 Février 1720, & obtint Arrêt du Parlement avec ſes frère & ſœur, contre les Dames de Luſſac & de Parnac. Il mourut le 1er Octobre 1763, & fut enterré dans la Chapelle des Seigneurs de Paray en la Paroiſſe de Villebernin, & avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Teſteau* & *Cerret*, Notaires à Boiſmorand, le 15 Février 1722, *Catherine de Scourion-de-Boiſmorand*, fille de *François de Scourion*, Chevalier, Seigneur de Boiſmorand, Begodelle, Lauzon, &c., Capitaine au Régiment de Ponthieu, Chevalier de St.-Louis, & de *Marie d'Aloigny*; & 2° par contrat paſſé devant *Lamarière*, Notaire, le 3 Novembre 1750, *Madeleine de Thianges*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit ſont :

1. Louis-Jacques, qui ſuit;
2. Claude, rapporté après ſon frère aîné;
3. Marie-Thérèse, née le 1er Mars 1724, Religieuſe;
4. Marie-Sylvie, née le 3 Juillet 1727;
5. Marie-Catherine, née le 2 Juin 1729, Religieuſe;
6. Marie-Radegonde, née le 17 Septembre 1732, mariée à *Louis de Mauviſe*, Ecuyer, Seigneur de Boiſgillet & de Mondevy en Poitou, dont poſtérité;
7. Et Marie-Louise, née le 25 Août 1738, mariée à *N... le Picart-de-Phelipeaux*, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, dont poſtérité.

XXVIII. Louis-Jacques de la Chastre, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluſſon, la Gaudetière, &c., né le 22 Janvier 1726, & baptiſé le 23, Capitaine au Régiment de Normandie en 1747, Chevalier de St.-Louis en

1762, reçut le 28 Juillet 1754 l'aveu & dénombrement de Jacques-Paul Chaſſeloup, pour ſon fief de Mallé, relevant de la Roche-Beluſſon, & a épouſé, par contrat du 2 Mars 1761, *Marie-Eliſabeth de Fougières-du-Breuil*, Dame d'Aubières, fille de *Pierre de Fougières-du-Breuil*, Chevalier, Seigneur d'Aubières, &c., & de *Thérèſe de Couhé-de-Luſignem*, dont :

1. Pierre-Denis, né le 7 Novembre 1762 ;
2. Louis, Chevalier, né le 1er Avril 1764 ;
3. Charles-Louis, Chevalier, né le 28 Février 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité le 20 Février 1770 ;
4. Pierre-Philippe-François, né le 28 Novembre 1771 ;
5. Et Marie-Elisabeth-Sylvie-Rosalie, reçue Chanoineſſe de St.-Louis de Metz le 12 Janvier 1771, d'après ſes titres de nobleſſe produits, & le certificat de M. *Chérin*, Hiſtoriographe de l'Ordre du Saint-Eſprit en ſurvivance, & Commiſſaire nommé par Arrêt du Conſeil du Roi du 20 Novembre 1767, pour certifier à S. M. les preuves de nobleſſe des Demoiſelles préſentées pour être reçues Chanoineſſes du Chapitre Royal & Séculier de St.-Louis de la Ville de Metz.

XXVIII. Claude de la Chastre, Chevalier, Seigneur de Lardonnière, &c., ſecond fils de Louis, IIe du nom, & de *Catherine de Scourion-de-Boiſmorand*, Capitaine au Régiment de Cambreſis, dit *le Vicomte de la Chaſtre*, né le 30 Mars 1734, & baptiſé le 31, a épouſé, par contrat du 20 Août 1767, *Marie-Charlotte-Françoiſe de la Live-de-la-Brèche*, veuve de *Jacques Pineau*, Chevalier, Baron de Lucé, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes, & Intendant de Strasbourg. Il en a

Claude-François-Joseph-Elisabeth, Chevalier, né le 19 Août 1769.

BRANCHE
des Seigneurs de Plais, *iſſue de celle des Seigneurs de* Breuillebaut.

XVII. Michel de la Chastre, Chevalier, Seigneur de Plais, cinquième fils de Jean, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, Fontancier, Plais, &c., & de Marie de la Chastre, ſa ſeconde femme, dont il étoit le quatrième enfant, étoit ſous la tutelle de ſa mère en 1396 & 1398, & partagea avec Philippe, ſon frère aîné, le Vendredi avant la St.-Jean-Baptiſte 1426. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Octobre 1425, *Jeanne de Bourges*, fille de *Perrin de Bourges*, Ecuyer, & de *Marguerite d'Ars*, dont :

XVIII. Drouin de la Chastre, Ecuyer, Seigneur de Plais, qui mourut avant 1428, & avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à Iſſoudun le Mercredi avant la Nativité de N.-S.-J.-C. en 1447, *Anne Arthaud*, fille de *Jean Arthaud*, Seigneur de Moneſſer-ſur-Cher, & de *Jeanne de Blanchefort* ; & 2° *Jeanne de Montigny*, fille de *Jean de Montigny*, Seigneur de Préverangères. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, Eccléſiaſtique, qui fit donation de tous ſes biens à Jean, ſon frère aîné, le 5 Mars 1497.

Et du ſecond lit :

3. & 4. Edmond & Eustache, morts ſans alliance.

XIX. Jean de la Chastre, Chevalier, Seigneur de Plais, avoit, le 24 Avril 1481, bail d'Edmond & d'Eustache, ſes frères conſanguins, & donna quittance en cette qualité à *Jean de Montigny*, Seigneur de Préverangères, de 86 livres 13 ſols, reſtans de 260 livres dûes par feu ſon père, à cauſe de ſon mariage avec *Jeanne de Montigny*. Il eut de *Marguerite Dorlief* :

XX. Jean de la Chastre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Plais & du Mas, Paroiſſe de Préverangères en Berry, qui donna, le 10 Novembre 1513, un aveu & dénombrement, & avoit épouſé 1° *Marie de Leaulin*, fille de *David de Leaulin*, Seigneur de Luſſay, & de *Jeanne de Beaujeu* ; 2° par contrat du 30 Avril 1531, *Jeanne de Saint-Mort*, fille de *N.... de St.-Mort*, Seigneur de Louré, & de *Catherine de Sanzay* ; & 3° *Françoiſe le Vouet*. Il eut du premier lit :

1. Claude, Chevalier, Seigneur de Prevert, qui épouſa Anne de Lachenal, fille de Jacques, Seigneur de Lachenal en Auvergne, & de *Péronelle de Saint-Quintin-de-Blet*, dont :

   Péronelle de la Chastre, mariée, par contrat du 26 Décembre 1583, célébré par Annet de Lachenal, Abbé de Bellaigne, Aumônier du Roi & premier Aumônier de la Reine, à *Charles le Camus*, Ecuyer de la Ducheſſe de Guiſe, & Gentilhomme ſervant de la Reine, fils de *Mathurin le Camus*, Chevalier, Seigneur de Platbuiſſon, & de *Catherine Coiffart*. Elle ne vivoit plus

le 3 Mai 1587, que ſon mari fit faire ſon inventaire;

Et JACQUELINE DE LA CHASTRE.

Du ſecond lit il eut :

2. RENÉ, qui ſuit.

XXI. RENÉ DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, épouſa, par contrat du 14 Août 1581, *Marguerite Porte*, fille de *Charles Porte*, Chevalier, Seigneur de la Bayarderie, & de *Marie Chambelain*, dont il eut :

XXII. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, qui épouſa *Jeanne de Laiſe*, fille de *Martin de Laiſe*, & d'*Anne de Douet*, dont :

XXIII. JEAN DE LA CHASTRE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Plais, qui épouſa, par contrat du 17 Novembre 1635, *Marie Sommart*, & eut :

1. PHILIPPE ;
2. FRANÇOIS, Prieur de St.-Laurent de Combs;
3. CLAUDE, qui ſuit ;
4. Et LOUISE.

XXIV. CLAUDE DE LA CHASTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Plais, a épouſé *Marie de Bourdaloue*. On ignore s'il en a eu poſtérité.

Les armes des différentes branches de cette Maiſon ſont : *de gueules, à la croix ancrée de vair*. La branche aînée écartelle, *aux* 1 & 4 *de* la Chaſtre, *aux* 2 & 3 *de gueules, à trois têtes de loups arrachées d'argent, qui eſt* Saint-Amadour.

Il y a encore une autre famille très-ancienne en Berry du nom de LA CHATRE, dont les armes ſont les mêmes que celles de *Nançay, la Maiſonfort* & *Breuillebaut*, c'eſt-à-dire qui porte : *de gueules, à la croix ancrée de vair*. ANNE DE LA CHATRE, morte à Iſſoudun le 2 Mai 1765, mariée à *Pierre Chauveton*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, mort le 1^er Novembre 1744, étoit de cette famille.

CHATARD (DE), Seigneur de Mirigna en Bugey, noble & ancienne famille, dont étoit

PIERRE DE CHATARD, Chevalier, Seigneur de Mirigna en Bugey, qui épouſa noble *Jeannette de Vernay*, & eut :

1. HUMBERT, Chevalier, Prieur du Chapitre noble de Gigny en Comté, vivant en 1427 ;
2. Et GUIGONNE, mariée, l'an 1427, à *Hugonin du Breul*, Chevalier, Seigneur de Corlier, qui teſta en 1458, & laiſſa une grande poſtérité, laquelle a depuis écartelé ſes armes de celles de leur mère. Voy. BREUL.

Les armes : *faſcé d'or & de gueules de* 6 *pièces, à une aigle d'azur, couronnée d'argent, brochante ſur le tout.*

CHATEAU, ancienne Nobleſſe éteinte, dont étoient les Seigneurs de *Calmont* & de *Pomy*, & dont on ne trouve plus de veſtiges depuis LÉON CHATEAU, vivant en 1570. Il avoit épouſé une héritière de la branche des anciens *Fontaine*, Seigneurs de la Fage, dont :

MARGUERITE, mariée à *Antoine de Gouzens-Comelles*, laquelle hérita de ladite Terre de la *Fage*, dont poſtérité ;

JEANNE, Religieuſe au noble Monaſtère de Prouille ;

MADELEINE, mariée à *Pierre Berot ;*

Et GABRIELLE CHATEAU, mariée à noble *Paul de Pradines*, Seigneur de Barſa.

* CHATEAU-BOURG, en Bretagne, Diocèſe de Rennes, Terre & Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de *N... de Cangé-Denian*, par Lettres du mois de Juillet 1677, regiſtrées le 20 Mai 1680.

CHATEAUBRIANT, ancienne & illuſtre Maiſon qui tire ſon nom d'une petite Ville, où il y a un ancien Château, ſituée dans la Haute-Bretagne, vers les Frontières de l'Anjou, à 9 ou 10 lieues de Nantes.

I. JEAN DE CHATEAUBRIANT, Seigneur du Lyon-d'Angers & des Roches-Baritaud, vivoit en 1291 & 1311. Il épouſa 1° *Iſabelle la Prévoſte-de-Thouars*, Dame de Chavannes; & 2° *Aude de Brillouet*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. JEAN, vivant en 1311 ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Hardouin de Beauçai*, Seigneur de la Motte-de-Beauçai, dont elle étoit veuve en 1319.

II. GEOFFROY, dit BRIDEAU DE CHATEAUBRIANT, Seigneur du Lyon-d'Angers, de Chalain, des Roches-Baritaud, de Chavannes, de la Bouardière, &c., épouſa 1° *Louiſe de Sainte-Maure*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgaugier; & 2° *Marguerite de Parthenai*, fille de *Guy l'Archevêque*, Seigneur de Soubiſe, & de *Jeanne d'Amboiſe*. Du premier lit vinrent :

1. & 2. JEANNE & LOUISE, mortes ſans alliance.

Et du ſecond lit :

3. JEAN, Seigneur de Chalain, mort ſans enfans. Il avoit épouſé, en 1403, *Marie de*

Beuil, veuve de *Hardouin*, Seigneur de *Fontaine-Guerin*, & fille unique de *Pierre de Beuil*, Seigneur du Bois, Bailli de Touraine, & d'*Angléſie de Lévis ;*

4. Guyon, qui ſuit ;
5. Isabeau, mariée à *Guyon*, Seigneur *du Puy-du-Fou ;*
6. Et Marguerite, mariée à *Antoine Foucher*, Seigneur de Thénie.

III. Guyon de Chateaubriant, Seigneur des Roches-Baritaud, mort avant ſon frère aîné, laiſſa de *Jeanne de Touteſſan* ou *Fonteſſan :*

1. Jean, qui ſuit ;
2. Richard, Seigneur de Champagné, vivant en 1467 avec *Jeanne Foucher*, ſa femme, fille de *Georges*, Seigneur des Herbières, & de *Marie Buor ;*
3. & 4. Guyon & Jean, vivans en 1438 ;
5. Louise, mariée à *Geoffroy d'Abain*, Seigneur d'Amaillon ;
6. Et Jeanne, qui épouſa *Guillaume de Granges*, Seigneur du Puichenin.

IV. Jean de Chateaubriant, Seigneur de Chavannes, de Chalain, des Roches-Baritaud, du Lyon-d'Angers, &c., épouſa 1° *Jeanne de Coëtmen*, fille de *Jean*, Seigneur de *Coëtmen*, & de *Marie d'Ancenis ;* & 2° *Louiſe*, Dame de *Loigny*, veuve de *Pierre Odart*, Seigneur de Curſai, &c., dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa première femme furent :

1. Theaude, qui ſuit ;
2. Jacques, Seigneur du Pleſſis-Bergeret & des Chapelles, vivant en 1474 ;
3. Agnès, mariée à *Jacques Renault*, Seigneur de la Rouſſière ;
4. Et Catherine, qui épouſa *François Foucher*, Seigneur des Herbières.

V. Theaude de Chateaubriant, Baron du Lyon-d'Angers, Seigneur des Roches-Baritaud, Comte de Caſan au Royaume de Naples, &c., étoit mort en 1470. Il avoit épouſé, le 6 Août 1438, *Françoiſe Odart*, Dame de Colombières en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Verrieres, &c., & de *Louiſe*, Dame de *Loigny*, dont :

1. René, qui ſuit ;
2. Georges, rapporté après ſon frère aîné ;
3. François, Doyen d'Angers & Abbé d'Evron ;
4. Jeanne, mariée 1° à *Jean de Scepeaux ;* & 2° en 1478, à *René de Feſchal*, Baron de Poligny ;

5. Et Louise, mariée à *Jean*, Seigneur d'*Ingrande*.

VI. René de Chateaubriant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Caſan, Baron de Loigny, Vicomte de Regmalart, Seigneur du Lyon-d'Angers, &c., vivoit en 1489. Il épouſa *Hélène d'Eſtouteville*, Dame du Tronchai, fille de *Robert*, Baron d'Ivri, &c., & d'*Ambroiſe de Lorré*, dont il eut :

1. Charlotte, mariée à *Henri*, Sire de *Croy*, Comte de Porcean ;
2. Marie, Dame du Lyon-d'Angers, mariée à *Jean de Chambes*, Seigneur de Montſoreau ;
3. Et Madeleine, Dame de Chavannes, qui épouſa *François*, Seigneur de *la Noue*.

VI. Georges de Chateaubriant, ſecond fils de Theaude, Baron du Lyon-d'Angers, &c., & de *Françoiſe Odart*, fut Seigneur des Roches-Baritaud, Capitaine & Maître de la Vénerie du Roi, & vivoit en 1483. Il épouſa *Anne de Champagne*, fille de *René*, Seigneur de *Champagne*, au Maine, & de *Julienne de Beaumanoir-Lavardin*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. René, Abbé d'Evron après ſon oncle ;
3. Jean, Seigneur de Boicé, mort ſans enfans de *Jeanne de Tucé ;*
4. Jean, Prieur de Saint Jean de Mauverais ;
5. 6. & 7. Pierre, Hardouin & Nicolas, morts jeunes ;
8. Jacquette, mariée à *Urbain Tillon*, Seigneur de la Bertherie ;
9. Et Françoise, vivante en 1545, mariée à *Léonard de Caſtillio*, Seigneur de Mathéfelon.

VII. Louis de Chateaubriant, Seigneur des Roches-Baritaud, &c., épouſa, le 14 Octobre 1477, *Marguerite de Vernon*, Dame de Graſſai, fille de *Philippe*, Seigneur de Graſſai, & de *Louiſe de Beauvau*, dont :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Boicé ;
3. Jean, dit *le jeune*, Seigneur-Châtelain de Saint-Jean de Mauverais, Juigné & Clervaut-les-Granges, qui eut de *Suſanne de Montauſier*, fille du Seigneur de la Charoulière :

   Louise de Chateaubriant, mariée, le 5 Décembre 1601, à *Jean de la Tour-Landry*, dit *Maillé*, Comte de Château-Raoul.
4. Madeleine, morte ſans alliance ;
5. Et Claude, mariée 1° au Seigneur de *Berry*, & 2° au Seigneur de *Raſſan*, en Dauphiné.

VIII. PHILIPPE DE CHATEAUBRIANT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Graſſai, Seigneur des Roches-Baritaud, &c, Gouverneur de Fontenai-le-Comte, rendit de grands ſervices aux Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, pendant les guerres civiles. Il épouſa, 1° le 9 Octobre 1559, *Hardouine*, Dame de *Champagne*, fille de *Jean*, Seigneur de Peſcheſeul, & d'*Anne de Laval*; & 2° le 18 Décembre 1581, *Philiberte*, fille de *René*, Seigneur *du Puy-du-Fou*, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, Dame de Combronde. Du premier mariage vint :

1. PHILIPPE, Dame de Champagne & de Peſcheſeul, mariée 1° à *Gilbert*, Seigneur *du Puy-du-Fou*; & 2° le 23 Mai 1601, à *Henri de Bauves*, Baron de Contenan.

Du ſecond lit ſont nés :

2. GABRIEL, qui ſuit;
3. Et MARIE, mariée, en 1708, à *Léon de Sainte-Maure*, Baron de Montauſier.

IX. GABRIEL DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des Roches-Baritaud, Comte de Graſſai, &c., Lieutenant de Roi du Bas-Poitou, épouſa *Charlotte de Sallo*, fille & héritière de *Lancelot de Sallo*, Seigneur de la Grangouere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle des Eſſars*, Dame de Sautour, dont :

1. PHILIPPE, Comte des Roches-Baritaud & de Graſſai, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, qui épouſa, en 1631, *Suſanne de Loayſel*, fille d'*Iſaac*, Seigneur de Brie, Préſident au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette Huault*, dont :

   ISAAC, mort jeune.
2. GABRIEL, Comte des Roches-Baritaud, Abbé de Leza, dont il ſe démit pour épouſer *Charlotte de Pompadour*, morte le 15 Avril 1657, veuve de *François Bruneau*, Seigneur de la Rabatelière, & fille de *Jean de Pompadour*, Baron de Laurière, & de *Charlotte de Fumel*;
3. Autre GABRIEL, qui ſuit;
4. AIMÉE, mariée à *René d'Aubigné*, Seigneur de la Jouſſelinière, Baron de Sainte-Gemme;
5. ISABELLE, Religieuſe au Calvaire à Paris;
6. CÉLESTE;
7. CHARLOTTE, mariée à *N.... Foucher*, Seigneur de la Verie;
8. & 9. MARIE & LOUISE, Religieuſes à Cerifier en Bas-Poitou.

X. GABRIEL DE CHATEAUBRIANT, dit *le jeune*, Seigneur de Saint-Paul, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, puis Lieutenant-Général

des Armées du Roi & Lieutenant de Roi du Bas-Poitou, après ſon père, épouſa *Suſanne de Remond*, fille de *Louis*, Seigneur de Champs en Agénois, & de *Claude Gallier-Garnier*. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND, Comte des Roches-Baritaud, âgé de 18 ans en 1671;
2. Et SUSANNE DE CHATEAUBRIANT.

Il reſte des cadets de cette Maiſon ſur leſquels nous n'avons point de Mémoire.

La Terre & Seigneurie de *Châteaubriant* a paſſé de la Maiſon de *Laval* dans celle de *Montmorency*, & de celle-ci dans celle de *Bourbon-Condé*.

Les armes : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or*. (Voy. le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 705, & Moréri.)

CHATEAUBRUN, Branche de la Maiſon de *Montmorency*, qui a pour tige un frère cadet du biſaïeul du Baron de *Montmorency*. Voy. MONTMORENCY.

CHATEAU-CHALON, en Touraine : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois châteaux d'or*.

*CHATEAU-CHINON, en Nivernois, Seigneurie d'une grande étendue, qui a le titre de *Comté*, & faiſoit autrefois partie de la Province de Bourgogne. Cette Seigneurie eſt très-noble, non-ſeulement par elle-même, mais encore par les fiefs qui en relèvent. Elle comprend cinq Bailliages, qui ſont *Château-Chinon, Ouroux, Lorme, Braſſy* & *Dun-lez-Places*. Le Seigneur eſt propriétaire de 2800 arpens de bois taillis qui ſont en coupe réglée, & de 2500 cordes que les marchands de bois achètent pour Paris.

Cette Terre n'a jamais été du Domaine (du moins de tems immémorial); mais elle a toujours appartenu à des Seigneurs particuliers. Dès l'an 1100, elle avoit été portée dans la Maiſon de *Mello* par le mariage d'*Héloïſe*, fille unique de *Hugues*, Seigneur de Lorme & de *Château-Chinon*, & elle y eſt demeurée juſqu'en 1315, qu'elle paſſa à *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, par ſon mariage avec *Jeanne de Mello*.

Ce Connétable ayant été mis à mort pour forfaiture, & le Roi ayant confiſqué ſes biens, *Château-Chinon* fut donné au Duc de *Bourbon*, comme n'étant pas de ſon Domaine, en échange de *Creil*, de *Nemours* & au-

tres Terres, par Lettres-Patentes du 14 Novembre 1394, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes. Par cet échange, le Roi donna encore le droit de nommer à toutes les charges qui lui appartenoient, & le droit d'affranchir tous les Vaſſaux de cette Terre qui ſont de condition ſervile, ne ſe réſervant ſeulement que le reſſort. Outre cela, Sa Majeſté s'engagea à indemniſer le Duc de Bourbon, du procès qu'il avoit pour cette Terre avec Guy de la Trémoïlle, Chambellan du Roi, lequel prétendoit qu'elle devoit lui revenir. Ce procès fut terminé en 1395, au moyen d'une tranſaction faite entre le Duc de Bourbon & Guy de la Tremoïlle, dans laquelle tranſaction il eſt porté que le Duc s'oblige à payer 45000 livres, laquelle ſomme fut acquittée par le Roi.

Dans la ſuite, cette Terre ſortit de la Maiſon de *Bourbon*, & paſſa dans celle d'*Autriche*, où elle demeura juſqu'en 1515, qu'elle vint dans celle de *Longueville*, par l'échange qu'en fit l'Archiducheſſe, veuve du Duc de *Savoie*, contre des Terres ſituées dans le Comté de Bourgogne. En 1565, *Eléonore d'Orléans-Longueville* la porta à *Louis de Bourbon*, premier Prince de Condé. *Marie de Bourbon*, petite-fille de *Louis*, ayant épouſé, le 6 Janvier 1625, *Thomas de Savoie*, Prince de Carignan, *Château-Chinon* entra dans cette branche de la Maiſon de *Savoie*, & y demeura juſqu'au mois de Janvier 1719, que le Prince de *Carignan* la vendit à M. de *Maſcrany* pour la ſomme de 325,000 livres, qu'on prétend réduite au tiers de la valeur de cette Terre.

*CHATEAUDUN, dans le Dunois, Diocèſe de Chartres, Ville avec titre de *Vicomté*. Son premier Vicomte eſt *Geoffroy Ier*, fils de *Warin de Belleſme*, & petit-fils de *Guillaume Ier*, Comte d'Alençon. *Geoffroy Ier* fut aſſaſſiné après 1041: il eut pour ſucceſſeur ſon fils, *Rotrou Ier*, qui mourut après l'an 1066. Ce *Rotrou Ier* eſt le VIe ou le VIIe aïeul de *Geoffroy IV*, Vicomte de *Châteaudun*, qui mourut après 1248, & dont la fille puînée, *Clémence*, porta la Vicomté de *Châteaudun* à ſon mari, *Robert de Dreux*, Seigneur de Beu.

Alix de Dreux, leur fille, épouſa *Raoul de Clermont*, IIIe du nom, Seigneur de Neſle, dont la fille, *Alix de Clermont*, épouſa *Guillaume de Flandre*, Ier du nom, Seigneur de Tenremonde, qui vivoit vers 1300. *Marguerite de Flandre*, petite-fille de *Guillaume Ier*, épouſa *Guillaume de Craon*, Ier du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, auquel elle porta la Vicomté de *Châteaudun*. *Jean de Craon*, Grand-Echanſon de France, 18e Vicomte de *Châteaudun*, petit-fils de *Guillaume*, fut tué le 25 Octobre 1415. Il ne laiſſa point de poſtérité. Alors la Vicomté de *Châteaudun* revint à *Charles*, Duc d'*Orléans*, qui en 1439 la donna, avec le Comté de *Dunois*, à ſon frère naturel, *Jean*, bâtard d'*Orléans*, en échange du Comté de *Vertus*. Voy. DUNOIS.

*CHATEAU-FREMONT, en Bretagne, Diocèſe de Nantes, Terre & Seigneurie, qui fut unie avec celles de *Vaer-Chauffaut*, *Anets* & *Tavenieres*. Elles furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Château-Fremont*, par Lettres du mois de Septembre 1683, & regiſtrées le 17 Septembre 1694, en faveur de *Claude de Cornulier*, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, dont le père avoit la même charge, que poſſède aujourd'hui ſon petit-fils, le Marquis de *Château-Fremont*. Voy. CORNULIER.

CHATEAUFUR, en Bretagne: *d'azur, au château d'argent.*

*CHATEAU-GAY, en Auvergne, Diocèſe de Clermont. Ce Château tire ſon nom de ſa ſituation en un lieu fort élevé & d'où l'on découvre une grande partie de la Limagne d'Auvergne. Il fut bâti en 1391 par *Pierre de Giac*, Chancelier de France, & il paſſa à la Maiſon de *la Queille* ou *Queuille*, par le mariage de *Jacques*, Seigneur de *la Queille* & de Châteauneuf, Capitaine de Gendarmes, avec *Louiſe de Giac*, fille de *Pierre de Giac*, premier Chambellan & Favori du Roi CHARLES VII, & de *Jeanne de Naillac*, Dame de Châteaubrun, & arrière-petite-fille de *Pierre de Giac*, Chancelier de France, laquelle apporta à ſon mari les Terres de *Giac* & de *Château-Gay*. Voy. QUEILLE.

*CHATEAU-GIRON, petite Ville & Terre conſidérable, à trois lieues de Rennes, dont les fiefs s'étendent dans un grand nombre de Paroiſſes, & qui a dans ſa mouvance & ſous ſon reſſort quantité de Terres nobles, Fiefs & Seigneuries avec Juridiction.

Depuis quelques ſiècles elle eſt inféodée envers le Roi du titre & qualité de *Baronnie*,

ainſi qu'envers les vaſſaux, par les reconnoiſſances portées de tout tems en leurs aveux.

Elle a joui des plus beaux droits & a encore les plus belles diſtinctions que Terre ou Seigneurie puiſſe avoir. Voici comme s'en explique Me Hevin, profond & judicieux Juriſconſulte de la Bretagne, dans un *factum* au ſujet des rentes ſuzeraines, pratiquées en Bretagne, pour *Artus-Timoléon*, Comte de *Coſſé*, Grand-Pannetier de France, & Baron de *Château-Giron*.

La Seigneurie de Chateau-Giron, *dit-il, eſt une des plus anciennes Baronnies de la Province, qualifiée telle par les propres titres des Ducs; car le nombre des neuf Baronnies eſt une invention moderne, de la fin du XIVe ſiècle; elle étoit le gage féodé de deux grands Offices du Prince, ſavoir: de premier Chambellan & de Capitaine du Château de Rennes; ſes reſtes, & le nombre des Seigneuries qui en ſont mouvantes, marquent ſa grandeur & ſon antiquité.*

Le 17 Avril 1404, *Jean*, Duc de *Bretagne*, accorda à *Patry*, Sire de *Château-Giron*, des Lettres-Patentes en confirmation & renouvellement de deux autres données par le feu Seigneur Duc, père dudit *Jean*, & par la Ducheſſe ſa mère, lorſqu'elle avoit le Gouvernement de l'Office de premier & Grand-Chambellan, pour lui & ſes ſucceſſeurs, Propriétaires de *Château-Giron*, en perpétuel, avec les droits, prérogatives & émolumens appartenans audit Office, lequel Office de premier & Grand-Chambellan, demeurera à perpétuité & à jamais attaché à la Seigneurie de *Château-Giron*, leſquels ſeront tenus par les Propriétaires, ſous la même foi & hommage des Seigneurs Ducs, les 11 Novembre 1452, 12 Décembre 1457, & 14 Novembre 1461.

Pierre, *Artus* & *François*, Ducs de *Bretagne*, accordèrent ſucceſſivement au Sire de *Derval* & de *Château-Giron*, de nouvelles Lettres-Patentes confirmatives des précédentes.

Anne, Reine de France, Ducheſſe de Bretagne, en accorda de nouvelles le 9 Octobre 1498, en ratification & confirmation des précédentes, qu'elle rappelle toutes en faveur d'*Hélène de Laval*, Dame de Derval & de *Château-Giron*, pour elle & ſes ſucceſſeurs, Sires dudit lieu de *Château-Giron*.

Au mois d'Août 1532, François Ier, Roi de France, comme père & légitime Adminiſtrateur des Biens, Pays & Seigneuries de ſon très-cher & très-amé Fils le Dauphin, Duc de Bretagne, accorda au Seigneur de *Château-Giron*, de nouvelles Lettres-Patentes confirmatives des précédentes.

Le Sieur Comte de *Briſſac*, Baron de *Château-Giron*, comme Grand-Chambellan-Héréditaire de Bretagne, à cauſe de ſadite Baronnie de *Château-Giron*, fit le 19 Août 1514, acte de comparution & de ſoumiſſion au Roi Louis XIII, à l'ouverture des Etats à Nantes, la Reine Régente, ſa mère, préſente pour faire ladite Charge de Chambellan auprès de la Perſonne de Sa Majeſté, à l'ouverture, & pendant la tenue deſdits Etats. Acte qui fut enregiſtré & publié le Jeudi 28 Août 1614, en l'Aſſemblée générale des Gens des Trois Etats des Pays & Duché de Bretagne.

Cette Terre a droit de Menée au Préſidial de Rennes, ſelon l'ordre des Menées de 1510, dans le rang que voici, ſavoir : *Vitré* & *Fougeres* alternatifs, *Monfort* & *Loheac*, *Château-Giron*, *Mealeſtroet*, &c.

Me Hevin dit, dans ſes Conſultations, que les Seigneuries qui ont droit de Menée au Préſidial relèvent *Baronneaument*.

Tous ces Arrêts rendus en faveur de cette Terre, lui ont toujours donné & conſervé le titre de *Baronnie*, entr'autres un Arrêt du Conſeil d'Etat du 17 Mars 1693, & des Arrêts du Parlement de Bretagne des 28 Mai 1696, 29 Mai 1715, 11 Juillet 1738, & autres.

Meſſieurs de *Briſſac* vendirent cette Terre en 1701, au Préſident de *Lezonnet*, par la mort duquel elle paſſa en 1724 au Préſident de *Château-Giron*, ſon fils aîné, qui en jouit depuis.

Un des droits ſinguliers de cette Terre, eſt que le poſſeſſeur d'un certain héritage eſt tenu, à peine de perdre la jouiſſance de ſes fruits pendant l'année, de venir chaque 1er Mai, chanter ſur le pont du Château, après la Grand'Meſſe, les Officiers de la Juridiction étant en robe, une chanſon antique & Gauloiſe, dont voici le premier couplet :

Belle Bergère, Dieu vous gard,
Tant vous êtes belle & jolie;
Le fils du Roi, Dieu vous ſauve & gard,
Vous & la votre compagnie;
Entrez, je ſuis en fantaiſie,
Belle, pour vous, votre franc regard,
Pour vous ſuis venu cette part, &c.

Et à la fin de la chanſon donner une ceinture de laine de cinq couleurs, d'une aune de long, appelée la *ceinture du Berger*. Voy. PRESTRE-DE-LEZONNET.

Les Seigneurs de CHATEAU-GIRON portoient : *d'or, au chef d'azur*.

*CHATEAU-GONTIER, Ville avec titre de *Marquiſat*, que *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou, fit bâtir & à laquelle il donna le nom de *Gontier*, qui étoit celui de ſon Concierge, au lieu de celui de *Bazilica*, c'eſt-à-dire *Bazoches*, que portoit le terrein où elle fut édifiée. *Gontier*, Concierge de *Foulques Nerra*, fut premier Châtelain de cette place vers 1007. Quelque tems après, le même *Foulques* la donna à *Yvon*, que l'on croit avoir été fils d'*Yves*, Comte de *Belleſme* & d'Alençon. C'eſt la poſtérité de ce dernier qui prit le nom de *Château-Gontier*. La fille de *Jacques de Château-Gontier* & de *Deniſe de Montmorency* porta cette Terre en dot à *Geoffroy*, Seigneur de *la Guerche-de-Pouancé*. Sa fille, nommée *Jeanne*, fut mariée à *Jean de Brienne*, Vicomte de Beaumont & de la Flèche. *Marie de Beaumont-Brienne*, autre héritière, épouſa *Guillaume de Chamillart*, Seigneur d'Autunoiſe, & lui porta la Terre de *Château-Gontier* avec pluſieurs autres Seigneuries ; enfin *Marie de Chamillart* les fit paſſer dans la Maiſon Royale d'Alençon, par ſon mariage avec *Pierre II*, Comte d'*Alençon* ; *Jean II*, ſon petit-fils, aliéna *Château-Gontier* à la Maiſon d'*Amboiſe* ; & le Roi CHARLES VII fit ſaiſir cette Terre en 1431, par Arrêt du Parlement ſéant à Pontoiſe. Depuis ce tems *Château-Gontier* avoit été conſtamment uni à la Couronne, juſqu'à ce qu'il fut donné à titre d'engagement à la Maiſon de *Bailleul*.

Par Lettres de Juillet 1656, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 27 & 31 du même mois, la Seigneurie de *Château-Gontier* fut érigée en *Marquiſat* en faveur de *Nicolas de Bailleul*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1627, Chancelier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Surintendant des Finances. Voy. BAILLEUL.

* CHATEAU-L'ARC, en Provence, Diocèſe d'Aix, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1687, enregiſtrées à Aix le 4 Mars 1688, en faveur de *Charles Boutaſſi*, Tréſorier de France à Aix, dont le fils, *Joſeph*, étoit Conſeiller au Parlement de Provence en 1713.

* CHATEAU-MORAND. *Diane le Long*, Dame de *Château-Morand*, veuve d'*Honoré d'Urfé*, fit donation, le 31 Octobre 1625, de la Seigneurie de *Château-Morand* & de ſes droits ſur la Maiſon d'*Urfé*, à la charge de porter le nom & les armes de *Château-Morand*, à ſon couſin *Jean-Claude de Lévis*, cinquième fils de *Jean-Louis*, Comte de Charlus, lequel obtint de la Maiſon d'*Urfé*, en paiement du douaire de *Diane le Long*, Dame de *Château-Morand*, le *Marquiſat* de Valromey. Voy. LÉVIS.

Il y a eu un Comte de *Château-Morand*, du nom de *Joubert de la Baſtide*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Avril 1727, ſans enfans. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1722, *Françoiſe-Judith de Lopriac*, ſœur du Comte de Donges.

* CHATEAUNEUF, près de Graſſe en Provence, à la diſtance d'une heure de chemin, Terre & Seigneurie qu'a poſſédée pendant huit générations la Maiſon de *Vintimille*, par un des rameaux de la branche des *Vintimille-Laſcaris*, puîné des Comtes de Tende. Voyez LASCARIS.

CHATEAUNEUF, famille noble & ancienne, dont étoit JEANNE DE CHATEAUNEUF, Dame de Montfort, qui avoit pour frère

ANTOINE DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Lau, en Armagnac, Grand-Chambellan & Grand-Bouteiller de France, Sénéchal de Guyenne, Capitaine de 100 Lances, Lieutenant-Général & Gouverneur des Comtés de Rouſſillon, de Cerdaigne & de la Ville de Perpignan, qui fut Baron de *Duras* en Agénois, & Châtelain de *Blancafort*, Seigneuries que le Roi Louis XI avoit confiſquées ſur Gaillard de Durfort & Antoine de Chabannes, & que ce Prince lui avoit données, ainſi que les Terres de *Pierre* & de *Montferrand*, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de *Falaiſe*. Il épouſa *Jeanne de Fleurigny*, Dame dudit lieu, de Vallière, de la Chapelle-ſur-Oreuſe, de la Haute-Maiſon, de Saquainville ou Tachainville, du fief de Bretemer, relevant du Comté d'Evreux, dont il rendit, pour elle, hommage au Roi, en la perſonne de ſon Chambrier, à Tours le 17 Octobre 1482, ainſi que de la Seigneurie de

Pommereuil, & du Fief de Gourdes, le 15 Mars 1483. Elle étoit la dernière de ſon nom, & fille unique de *Philippe de Fleurigny*, II^e^ du nom, Chevalier, premier Chambellan du Roi, &c., & de *Jacqueline de Boucherville*. Elle étoit veuve de lui le 25 Août 1485, plaidoit au Châtelet en ladite qualité le 15 Octobre ſuivant, & étoit mariée, en ſecondes noces, en 1492, à *Jean de Sandouville*, Maître d'Hôtel du Roi & Bailli d'Evreux, qui fut pourſuivi, à cauſe de ſa femme, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution teſtamentaire du Seigneur *du Lau*, ſon premier mari, dont elle avoit eu des enfans, morts ſans poſtérité avant 1513.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au château donjonné de trois pièces d'or,* qui eſt de CHATEAUNEUF, *& aux 2 & 3*, de FLEURIGNY.

* CHATEAUNEUF, en Angoumois, Ville érigée en *Comté* en 1644, en faveur de *Jean de Fradel*. C'eſt entre cette Ville & celle de *Jarnac* que ſe donna en 1569 la fameuſe bataille, connue ſous le nom de *Jarnac*, où les Calviniſtes furent battus, & le Prince de Condé, leur Chef, tué par Monteſquiou.

* CHATEAUNEUF, en Anjou. C'étoit autrefois la Ville Capitale du Comté d'Anjou-outre-Maine, & la réſidence des anciens Comtes de ce pays, ſur la fin de la ſeconde Race de nos Rois. Le Château fut bâti en 1131. PHILIPPE-AUGUSTE ayant conquis ce pays, fit don de la Seigneurie de *Châteauneuf* à *Guillaume des Roches*, ſon Sénéchal. Cette Seigneurie échut à *Jeanne des Roches*, fille de *Guillaume*, qui épouſa *Amaury de Craon*. *Iſabeau de Craon* la porta à *Louis de Sully*, dont la fille, *Marie*, épouſa *Guy de la Trémoïlle*, VI^e^ du nom. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie* en 1584.

* CHATEAUNEUF, en Bugey, Diocèſe de Bellay. Les Terres & Seigneuries de *Châteauneuf* & de *Virieu le Grand*, furent données en échange de celle de *Rivoli*, en Piémont, à *Renée de Savoie*, Marquiſe de Baugé, & érigées en *Comté* ſous le nom de *Châteauneuf*, par Lettres de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, du 12 Mai 1582, pour elle & ſes deſcendans mâles & femelles. *Renée* étoit alors veuve de *Jacques*, Seigneur d'*Urfé*, & mère, entr'autres enfans, d'*Anne* & d'*Honoré d'Urfé*. Ce fut en faveur de ce dernier, que le Comté de *Châteauneuf* fut érigé en *Marquiſat* ſous le nom de *Valromey*, par Lettres du mois de Février 1612. Il mourut en 1624, ſans enfans. Il eſt l'auteur de l'ingénieux Roman d'Aſtrée, & avoit épouſé par diſpenſe *Diane le Long*, Dame de Château-Morand, ſéparée de ſon frère, *Anne d'Urfé*, pour cauſe d'impuiſſance. Voy. LÉVIS.

* CHATEAUNEUF, en Thimerais, Châtellenie qui a eu anciennement ſes Seigneurs particuliers. Le premier fut RIBAULD DE CHATEAUNEUF, Seigneur de Brezolles, Regmalard, Sorel & Fontaine-le-Riboux, mot corrompu du nom de RIBAULD, Co-Seigneur de Châteauneuf, qui poſſédoit de grands biens dans la Ville de Dreux, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Dreux*. Il en eſt parlé dans une Charte de HENRI I^er^, publiée par Ducheſne, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Dreux*, & par les Auteurs de la dernière édition du *Gallia Chriſtiana*, tom. VIII, pag. 301. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

ALBERT, ſurnommé RIBAULD à cauſe de ſon père, auquel il ſuccéda;
GASTON, HERVÉ, EUDE & GUERIN.

Il eſt parlé d'ALBERT & de GASTON dans une Charte de HENRI I^er^. Le Roi, en parlant d'ALBERT, l'appelle *Fidelis meus Alberius, filius Ribaldi, Nobiliſſimi viri*. Ce titre de *Nobiliſſimus vir* étoit alors de très-grande diſtinction: lui-même ALBERT s'appelle *Nobiliſſimi Ribaldi filius*, dans une Charte qui ſe trouve dans le Cartulaire de Saint-Père en Vallée, & par laquelle il donna à ce Monaſtère l'Egliſe de Saint-Germain de Brezolles, dont RIBAULD, ſon père, étoit le Fondateur. ALBERT & GASTON ſe firent quelque tems la guerre. L'Auteur des *Récréations hiſtoriques*, tom. II, pag. 7, croit que la fortereſſe neuve qu'on appela le *Châtelneuf*, & qui eſt aujourd'hui *Châteauneuf*, en fut cauſe.

ALBERT eut d'une femme, que quelques Mémoires nomment *Frodelinde*,

HUGUES, I^er^ du nom, troiſième Seigneur de Châteauneuf, qui mourut vers 1090. Il eſt célèbre par ſes actions & par ſon alliance avec *Mabile de Montgomery*, fille de *Roger*, Comte de Montgomery & de Shrewsbury en Angleterre, Régent du Royaume, & de *Mabile*, Comteſſe de *Belleſme* & d'Alençon. Il paroît, par les titres de l'Abbaye de Belho-

mer ou Bellomer, de l'Ordre de Fontevrault, qu'il eut :

Un fils, mort jeune ;
MATHILDE, qui fut la première Prieure de Bellomer, ſous l'Abbeſſe Pétronille de Chemillé;
Et MABILE, qui ſuit.

MABILE épouſa *Gervais Ier*, apparamment d'une Maiſon diſtinguée, puiſqu'il s'allia avec l'héritière de CHATEAUNEUF. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, garçons & filles, entr'autres :

HUGUES II, qui ſuccéda à ſon père, dans la Seigneurie de Châteauneuf. HENRI Ier, Roi d'Angleterre, lui propoſa ſa fille naturelle pour femme; mais Yves de Chartres, opiniâtrement attaché aux idées de ſon ſiècle, s'y oppoſa comme à un mariage inceſtueux; cependant les parties étoient du Ve au VIe degré; mais ce mariage ne ſe fit point. HUGUES, ſur la fin de ſes jours, & ſans doute pour ſe purger devant Dieu de ſes brigandages, devint Fondateur & Bienfaiteur des Moines. C'étoit la ſeule choſe à laquelle on reconnoiſſoit alors le Chriſtianiſme des Grands. Il eut d'*Albrede*, ou *Arberée*, dont la Maiſon eſt inconnue:

HUGUES, qui ſuit ;
GERVAIS, VALERAN ou GALERAN & JEAN.

HUGUES, IIIe du nom, ſuccéda à ſon père dans ſes terres, biens & fortereſſes de Châteauneuf. Il eſt nommé dans la liſte des Chevaliers du Perche (*Milites Pertici*), portant bannière en 1181, au commencement du règne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut de *Marie :*

GERVAIS, qui ſuit ;
HUGUES;
Et ARBERÉE, Demoiſelle.

GERVAIS devint célèbre par ſes voyages, ſon alliance & ſa poſtérité. Il fut un des Seigneurs que PHILIPPE-AUGUSTE choiſit en 1194, pour juger la trêve accordée entre lui & RICHARD-*Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre. Il fit, comme preſque tous les autres grands Seigneurs de ſon tems, le voyage de la Paleſtine, & en rapporta le *chef de Saint-Mathieu*, dont il fit préſent à l'Egliſe de Chartres. Il épouſa *Marguerite de Douzy*, dont il eut :

HUGUES, qui ſuit ;
HERVÉ, Seigneur de Brezolles, qui paſſa en Aſie avec Renaud de Montmirail ;
Et GERVAIS, qui fut depuis Chanoine de Chartres & Evêque de Nevers.

HUGUES, IVe du nom, Seigneur de Châteauneuf, paſſa aſſez tranquillement ſes jours, tantôt dans ſon Château de Sorel, aux environs de Dreux, tantôt à Châteauneuf qui avoit été réparé, & mourut vers 1230. Il avoit épouſé, vers 1205, *Eléonore de Dreux*, remariée à *Robert de Saint-Clair*. Elle étoit tutrice de *Jean*, ſon fils, en 1230, & continua de prendre avec ſon ſecond mari le titre de Seigneurs de Châteauneuf, dont elle eut *Robert* qui prit le titre de Seigneur de Sorel. Elle étoit fille aînée de ROBERT II, dit *le Jeune*, Comte de Dreux, fils, ſuivant la commune opinion de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, quatrième fils de *Louis le Gros*. HUGUES IV laiſſa :

JEAN, qui ſuit ;
ELÉONORE, rapportée après ſon frère ;
Et MARGUERITE-AGNÈS & LUCE, Religieuſes à Bellomer.

JEAN DE CHATEAUNEUF eſt qualifié de Chevalier dans un titre de l'Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, du mois d'Avril 1448. Ce fut alors que la Maiſon de *Châteauneuf* fut fort affoiblie, & que les Domaines s'en diviſèrent.

ELÉONORE, Dame en partie de Châteauneuf & Dame de Beauſſart, épouſa *Richard de la Roche*. Elle en eut deux enfans connus :

RICHARD, qui ſuit ;
Et CONSTANCE, mariée à *Gérard de Logny*.

RICHARD *le Jeune* ne ſuccéda pas au domaine entier de *Châteauneuf*. On voit pluſieurs actes des années 1279, 1284 & 1299, où il ne ſe qualifie que de Seigneur en partie, & Ducheſne nous apprend que dans ce même temps un *Aymeri de Rochefort* prenoit la même qualité; ainſi RICHARD *le Jeune* n'étoit point un Seigneur fort puiſſant. Il eſt même à préſumer qu'*Aliénor* ou *Eléonore*, mère du *jeune* RICHARD, ſe remaria, comme avoit fait ſa mère, & porta à ſon ſecond mari une partie des biens de ſa Maiſon. Quoi qu'il en ſoit, les Seigneurs de *Châteauneuf* devinrent entièrement dépendans de la Maiſon d'Alençon. RICHARD *le Jeune* fit foi & hommage de ſes Terres à *Charles de Valois*, Comte de Valois, Seigneur ſuzerain de Châteauneuf. On apprend dans cet acte, qui eſt ſans date, quelles parties du Domaine de Châteauneuf étoient encore dans la main de RICHARD *le Jeune*.

Ce Domaine, très-étendu dans ſon origine,

fut érigé en *Baronnie-Pairie*, relevant ſans moyen de la Tour du Louvre, en faveur de *Charles de Valois*, l'an 1314, mais on n'a pu trouver l'acte de cette érection. Par différens autres actes, il paroît que *Richard de la Roche* céda, vendit ou donna pluſieurs parties de ſes Domaines de Châteauneuf aux Religieux de Saint-Vincent-aux-Bois, en faveur deſquels la Maiſon de *Châteauneuf* s'étoit déjà dépouillée d'une partie de ſes biens, par ce zèle aveugle & mal entendu qui conduiſoit les Chrétiens peu éclairés de ces ſiècles.

Richard *le Jeune* devint Vicomte de Dreux & auſſi *Varlet-Tranchant* & depuis Maître-d'Hôtel du Roi Charles VI. Il épouſa *Œnor*, ce qui revient peut-être au nom d'*Eléonore*. On ignore de quelle Maiſon elle étoit. Ils eurent :

Etienne ou Gauvin de la Roche, marié à *Jeanne*. On trouve dans le Tréſor de Saint-Vincent un titre de 1327, où cette *Jeanne* & ſon mari font de nouvelles libéralités à l'Egliſe de Saint-Vincent. Il eſt auſſi fait mention dans cet acte de leurs filles

Marguerite, qui ſuit;
Et Jeanne de la Roche.

Marguerite épouſa *Jean de Dreux*, tige des Seigneurs de Châteauneuf, Senonches & Beauſſart, Vicomte de Dreux & Baron d'Eneval, du nom de Dreux. De ce mariage vinrent :

Gauvin, ainſi nommé en mémoire de Gauvin de la Roche, ſon aïeul. Il ne paroît pas qu'il ait rien eu dans le Domaine de *Châteauneuf;*
Philippe, qui ſuit ;
Œnor ou Aliénor, mariée à *Nicolas Behuchet*, dont parle le P. Anſelme, tom. VII, pag. 750 ;
Et Marie, mariée à *Amaury de Vendôme*.

Philippe de Dreux épouſa *Jean de Pont-Audemer*, lequel rendit aveu pour deux tiers au total du Domaine de *Châteauneuf*, le 27 Janvier 1350, à *Marie d'Eſpagne*, veuve de Charles d'Alençon, dit *le Magnanime*.

Jean de Pont-Audemer, leur fils, abandonna ſes droits dans le Châtel, Ville & Châtellenie de Châteauneuf, à Jean de Pont-Audemer, ſon père, qui le céda à *Pierre*, Comte d'Alençon, par acte du 20 Septembre 1370, pour 1140 *francs d'or*. Depuis cette époque on ne trouve plus d'autres Seigneurs de *Châteauneuf*, que les Princes de la Maiſon d'Alençon.

Ces Princes ſont connus. Pierre, qui aimoit à bâtir, eſt peut-être celui qui fit élever ce Château, dont les reſtes ſubſiſtent. Il mourut en 1404, & eut pour ſucceſſeur :

Jean Ier, tué à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laiſſa pour héritier

Jean II, ſous lequel il paroît que *Châteauneuf* tomba dans les mains des Anglois, maîtres de toute la Normandie depuis la bataille d'Azincourt. Après une première révolte en 1456, Jean II, délivré par Louis XI de la captivité où il étoit retenu à Loches, ſe ſouleva contre Louis XI lui-même, & fut arrêté une ſeconde fois à Brezolles, en allant à Châteauneuf, qui étoit rentré dans ſes mains ; & ſes biens furent remis au Roi pendant le procès, & enſuite confiſqués au profit de Sa Majeſté.

René, fils de Jean II, obtint d'abord la jouiſſance proviſoire du Comté du Perche & de *Châteauneuf* en Thimerais ; & ayant depuis été rétabli dans la propriété, il fit hommage au Roi du Duché d'Alençon, du Comté du Perche, de la Baronnie de *Châteauneuf*, & des Terres Françoiſes, qui ſont la Tour-Griſe de Verneuil, Chennebrun & quelques autres Paroiſſes en-deçà de l'Avre, qui dépend aujourd'hui du Bailliage-Royal de *Châteauneuf* en Thimerais, ainſi que les Terres démembrées qui ſont *Châteauneuf* en Thimerais, Senonches, Bazoches & Champrond. René mourut le 18 Novembre 1492, & eut pour enfans

Charles, qui ſuit;
Françoise & Anne.

Charles, dernier Duc d'Alençon, mourut ſans poſtérité le 11 Avril 1525, & laiſſa pour héritières ſes deux ſœurs. François Ier fit ſaiſir & mettre en ſa main les grands biens de cette Maiſon par droit de réverſion à la Couronne, à défaut d'hoirs mâles.

La ſaiſie donna lieu à un très-long procès, pendant lequel le Roi plaida mains garnies, juſqu'à la tranſaction qui fut paſſée le 22 Février 1563, par laquelle Charles IX abandonne en toute propriété à *Jeanne d'Albret*, mère & tutrice de Henri, Roi de Navarre, & à Jeanne, Princeſſe de Navarre, ſa ſœur, à Charles, Cardinal de Bourbon, & à Louis de Bourbon, Prince de Condé, frère d'Antoine, Roi de Navarre, & tous enfans & héritiers de Charles de Bourbon, premier Duc de Vendôme, & de Françoise d'Alençon, héritière pour moitié de Charles, Duc d'Alen-

çon, *la Baronnie de Châteauneuf en Thimerais, & la Châtellenie de Champrond ou Senonches & Brezolles à leur choix.*

C'eſt par ces gradations que *Châteauneuf* en Thimerais eſt venu dans la main de Henri IV, qui l'a réuni à la Couronne. Par engagement, cette Baronnie a paſſé dans les mains du Duc *Charles de Nevers* en 1605, & eſt reſtée dans la Maiſon de Nevers-Mantoue juſqu'en. 1657, qu'elle paſſa au même titre à *Anne le Camus de Jambeville*, fille d'*Antoine*, Préſident à Mortier, mariée 1° à *Claude Pinard*, Vicomte de Combliſſy, Marquis de Louvois, Seigneur de Crémil & de Maillebois; & 2° à *François-Chriſtophe de Lévis*, Duc d'Amville, Pair de France, duquel elle n'eut point d'enfans non plus que de ſon premier mari. Elle mourut, âgée de 68 ans, le 12 Février 1651, & laiſſa différens héritiers, deſquels *Nicolas Deſmaretz*, mort ancien Contrôleur-Général des Finances le 14 Mai 1721, ayant acquis les droits, s'eſt auſſi fait ſubroger à l'engagement en 1679, auquel titre ſa famille l'a poſſédée juſqu'en 1727, que l'engagement a été converti en échange par l'acte du 13 Mars de cette même année, paſſé entre Sa Majeſté & le feu Maréchal de Maillebois, *Jean-Baptiſte-François Deſmaretz*, mort à Paris le 7 Février 1762, auquel a ſuccédé *Marie-Yves Deſmaretz*, ſon fils unique, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, dit *le Comte de Maillebois*. Voy. DESMARETZ.

CHATEAUNEUF: *d'or, à la bande de gueules.*

CHATEAUNEUF: *d'azur, au château d'argent, fermé & maçonné de ſable, & flanqué d'une groſſe tour carrée à dextre auſſi d'argent & maçonnée de ſable, le tout ſur une terraſſe auſſi d'argent.*

*CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE, ou de Giraud-l'Ami, Village, Paroiſſe & Fief Impérial avec titre de *Duché*, au Diocèſe de Cavaillon & dans le Comté Venaiſſin, dont néanmoins il ne fait pas partie, avec un Château magnifique. Anciennement le Fief de *Châteauneuf* avoit le ſurnom de la *Deſtrau*, c'eſt-à-dire, de *la Hache*. En effet on y voit depuis pluſieurs ſiècles une hache & un ſoc de charrue ſculptés ſur la pierre de taille, au-deſſus de la porte du Village. La tradition de ce lieu porte que *Giraud de Sabran*, dit l'*Ami*, eſt le premier qui ait poſſédé cette Terre, & que *Roſtan*, ſon fils, la donna à l'Abbaye de *Saint-Guillaume-du-Déſert*. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que cette Abbaye poſſédoit la Haute-Seigneurie de *Châteauneuf*, vers la fin du XIII^e ſiècle, puiſque le 16 Juin 1291, *Giraud-l'Ami* en prêta hommage à l'Abbé de Saint-Guillaume. Les ſucceſſeurs de *Giraud* en prêtèrent divers hommages aux Abbés de Saint-Guillaume, juſqu'à ce que la Souveraineté en ayant été acquiſe par le Pape *Jean* XXII en 1323, *Roſtan de Sabran*, qui en étoit alors le Seigneur, refuſa d'en prêter hommage au Saint-Siège.

Le Baron, aujourd'hui Duc de *Châteauneuf-de-Gadagne*, eſt Seigneur direct & foncier de cette Terre, & il n'y a point d'autres Seigneurs directs que lui. Il perçoit le *vingtain* de tous les fruits & grains. Il a un four & un moulin bannaux. Il a les droits d'*encan*, à raiſon de cinq ſols par écu, & les lods à dix ſols par écu. La commune de ce lieu paye une garde de Terre. Les amendes des *dénonces*, ainſi que les confiſcations, appartiennent au Seigneur-Baron, lequel a trois inſtances dans ſon Fief: celle du *Viguier*, celle du *Juge*, & celle du *Juge des appelations*. Entr'autres beaux droits dont jouit le Seigneur de Châteauneuf, on remarque celui qui oblige à venir recevoir dans le Château même du Duc, l'hommage qui eſt dû à chaque création de Souverain-Pontife, & celui qui l'exempte d'entrer dans aucune ſorte de dépenſe ou corvée de la Province du Comté Venaiſſin. A cela il faut ajouter que les Habitans lui doivent à lui-même un certain nombre de corvées; mais depuis la réunion du Comté Venaiſſin à la Couronne de France, il doit y avoir du changement dans ces beaux droits.

La Terre, Seigneurie & Fief-Impérial de *Châteauneuf*, entra dans la Maiſon de *Galléan* par l'acquiſition qu'en fit en 1669, *Charles-Félix de Galléan-Gadagne*, en faveur duquel le Pape Clément IX l'érigea la même année en *Duché*, ſous le nom de *Gadagne*, en conſidération de ſes qualités perſonnelles, & des ſervices qu'il avoit rendus au Saint-Siège. Voy. GALLÉAN.

*CHATEAUNEUF DE GALAURE, en Dauphiné, ancienne *Baronnie* qui fut portée en mariage par *Charlotte Allemand*, fille de *Jean*, Maréchal de Dauphiné, & de

Bonne de Chalant, fille de *Boniface*, Comte de *Chalant*, & de *Françoiſe de Rouſſillon*, à *Renaud*, Seigneur *du Châtelet*, Souverain de Vauvillars, Conſeiller-Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine de ſes Gardes, Bailli de Sens & de Chaumont, & Maréchal de Dauphiné après ſon beau-père. Voy. CHATELET.

CHATEAUNEUF-DE-RANDON. On a reçu une généalogie imprimée de cette ancienne Maiſon, dreſſée ſur les titres originaux, vieilles Chartes, Hiſtoires & autres enſeignemens, de la branche de *Châteauneuf-de-Randon*, Barons du *Tournel*, & de celle des Vicomtes de *Saint-Remeiſe*, les deux ſeules qui ont conſervé le nom de *Châteauneuf-Randon*; celles d'*Apchier* ou *Apcher*, & de *Joyeuſe*, branches cadettes, ayant quitté le nom de *Châteauneuf-Randon*, pour garder, l'une celui d'*Apchier*, l'autre celui de *Joyeuſe*.

Cette Généalogie imprimée, qui nous a été communiquée, ſur les diverſes branches de *Châteauneuf-Randon-du-Tournel* & des Vicomtes de *Saint-Remeiſe*, apprend que celle *du Tournel* eſt fondue dans celle des Vicomtes de *Saint-Remeiſe*, qui ſubſiſte dans GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-RANDON-DU-TOURNEL, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de St.-Louis. Voici la filiation ſuivie de ces deux branches, mais en remontant à la ſource primitive des quatre.

La Maiſon de *Châteauneuf-de-Randon* a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Malte, trois Maréchaux de France, trois Ducs & Pairs, un Grand-Amiral & un Grand-Louvetier de France, pluſieurs Chevaliers des Ordres du Roi, des Gouverneurs des Provinces de Languedoc, de Normandie, d'Anjou & du Maine, un premier Gentilhomme de la Chambre, un Grand-Maître de la Garde-Robe, pluſieurs Chambellans de nos Rois, des Capitaines de 50 & de 100 hommes d'armes, des Généraux d'Armées du Pape, des Cardinaux, des Doyens du Sacré Collège, & pluſieurs Evêques. Sa filiation ſuivie commence à

I. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, Seigneur de *Châteauneuf* & de *Randon*, & de plus de 80 Paroiſſes ou Châteaux en Gévaudan, en Vivarais, ou en Auvergne, qualifié *Domicellus Miles*, qui vivoit en 1050. Il eut pour ſœur ARTAUDE DE CHATEAUNEUF, femme de *Pons de Brion*, Chevalier, à laquelle il fit, le 11 des Calendes du mois de Septembre 1078, une

obligation de 5500 ſols Viennois, pour ſa portion des biens du Vivarais. Il eut :

1. ANGARIS ou ACHARIS, qui ſuit;
2. BERTRAND, Chevalier, qui fut préſent à la donation de Pierre du Fay, en 1077, en faveur de l'Abbé de Pebrac, de la Paroiſſe de Chaſſeſac, en Vivarais;
3. GUÉRIN, préſent à la même dotation;
4. Et GUY DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON.

II. ANGARIS ou ACHARIS DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON fit hommage en langue vulgaire à Guillaume, Evêque de Mende, de ſon Château de Randon, avec toutes les forces qui y étoient contenues, en 1100. Il épouſa *Marie d'Auvergne*, fille du Comte d'Auvergne, dont:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et GUERIN, mort en 1134.

III. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Seigneur de Châteauneuf, Comeras, le Cháylar-l'Evêque, Belveſet, Puy-Laurens, Altier, & de la Ville de Montfort, à préſent Villefort, donna avec ſa femme, au mois de Novembre 1150, le mas de Groſfau, aux Frères du Temple de Jéruſalem, pour le repos de l'âme de GUERIN, ſon frère, & au mois de Novembre 1156, pour la même raiſon, au Temple de Jalès, le mas de Groſvilar, & la permiſſion de faire paître tous les beſtiaux dans les Terres du Diocèſe de Mende. Il fonda les Dames Bénédictines de l'Abbaye de Mercoire, dans ſa Terre de *Châteauneuf*, qui ſont dotées de 8000 livres de rente. Il fit de grands biens aux Moines de Langogne, & fonda pluſieurs Prieurés. Il eut d'*Eliſabeth d'Epernon*:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GUERIN, Seigneur d'Arſenc & d'une partie de Châteauneuf & de Randon, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes d'*Apchier*, auſſi illuſtre par les grandes alliances qu'elles a faites, que par les charges & les emplois diſtingués, dont elle a été honorée ſous les Règnes de pluſieurs de nos Rois. CHRISTOPHE, Comte d'*Apchier*, né le 4 Mars 1698, eſt aujourd'hui le chef de ſa branche; il avoit épouſé, le 14 Août 1747, *Antoinette de la Rochefoucauld-Saint-Ilpize*, morte en Mars 1751, qui lui a laiſſé deux garçons, dont l'aîné eſt mort à Paris en 1759;
3. Et GUY, Seigneur de Laurac, Vernon, les Baumes, de la moitié de Joyeuſe, & du Comté de Grandpré en Champagne, auteur de la branche des Seigneurs de *Joyeuſe*, comme il ſe juſtifie par leur propre Généalogie dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers*

de la Couronne & le *Nobiliaire de Champagne*. Voy. APCHIER & JOYEUSE.

IV. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, III^e du nom, Seigneur de la moitié de Châteauneuf & de Randon, Saint-Germain & autres places, épouſa *Guillemette de Saiſſac*, en Velay. Il fut père de

V. GUIGUES-MECHIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur en partie de Châteauneuf de Randonat & de pluſieurs autres Paroiſſes & Châteaux, qui épouſa *Marie d'Aſſumens*, dont :

1. RANDON, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Archidiacre de Mende, & Légat du St.-Siège, que le Comte de Toulouſe fit aſſaſſiner;
3. ODILON DE GUERIN, auteur de la branche des Seigneurs & Barons *du Tournel*, rapportée ci-après;
4. Et GUIGNON, chef de la branche des Seigneurs & Vicomtes de *Saint-Remeiſe*, Barons d'*Alenc* & autres places, qui viendra en ſon rang.

VI. RANDON DE CHATEAUNEUF, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat & autres places, rendit hommage à l'Evêque d'Uzès, pour ce qu'il avoit à Montfort & à Genouillac en 1252; & le 29 Mai 1259, au Prieur de Soubès, au nom de ſes enfans mineurs, pour la Terre des Portes, ſituée dans les Cévennes. Il accorda le 9 Août 1259 des exemptions aux habitans de Montfort & de leurs autres Terres, de concert avec ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, ſon frère. Il fonda les Jacobins de Genouillac, & fit de grands biens à l'Abbaye des Chambons. Il eut guerre avec Etienne, Evêque de Mende, qui fit venir contre lui pluſieurs ſoldats & 200 Chevaliers, commandés par le Seigneur de Mercœur, qui détruiſirent 18 de ſes Châteaux; ce qui l'obligea d'aſſiéger la Ville de Mende, dont le Seigneur de Mercœur lui fit lever le ſiège. Il eut auſſi guerre avec Pons, V^e du nom, Seigneur de Polignac, au ſujet de la ſucceſſion de *Guillemette de Saiſſac*, ſon aïeule, dont il demandoit la moitié, de même qu'ODILON DE GUERIN, ſon frère. Les différends furent terminés par les Sentences Arbitrales de Bernard de Montagu, Evêque du Puy, & d'Armand de Peyre, Prévôt de Notre-Dame du Puy. Il épouſa *Marguerite d'Anduze*, Dame des Portes, de Luc, Pradelles, Saint-Laurent-les-Bains, petite-fille de *Guerin*, qualifié de *Prince de Luc*. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. BERNARD, dit d'*Anduze*, qui fut préſent aux exemptions que ſon père donna, avec ODILON DE CHATEAUNEUF, ſon frère, aux habitans de Randonat.

VII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, IV^e du nom, Seigneur en partie de Châteauneuf & de Randonat, fit hommage à l'Evêque de Mende le 6 Mai 1263, & à l'Evêque d'Uzès, pour la moitié de ce qu'il avoit à Montfort le 12 Avril 1264. Il eſt nommé le premier des Barons qui ſe trouvèrent à l'Aſſemblée tenue à Montpellier le 25 Janvier 1288, au ſujet des différends ſurvenus entre le Roi & le Pape BONIFACE VIII. Il teſta & mourut en 1303. Il eut de *Valpurge*, fille d'*Hugues*, Comte de *Rodès*, & d'*Eliſabeth de Roquefeuil :*

1. RANDON, mort avant 1303;
2. Et MARQUESE, qui ſuit.

VIII. MARQUESE DE CHATEAUNEUF, Dame en partie de Châteauneuf, & en entier des Terres des Portes & de Luc, eut en 1289 l'adminiſtration des biens de ſes enfans, malgré *Bernard*, Seigneur de *Mercœur*, & *Pierre de Polignac*, Prêtre de Brioude, qui la lui diſputoient. Elle confirma, le 17 Janvier 1301, la vente que GUILLAUME DE RANDON, Seigneur de Luc & des Portes, avoit faite, de ſon conſentement, le 1^er Janvier 1301, à Jean de Bannes, Archidiacre d'Uzès, de ce qu'il avoit au Château de Genouillac. Elle fit ſon teſtament en 1311, par lequel elle fit pluſieurs legs à ſes Gentilshommes, ſes Ecuyers, & à autant de Demoiſelles. Par le même acte, elle fit ſon ſecond fils héritier, & mourut en 1311. Elle avoit épouſé *Armand*, Vicomte de *Polignac*, mort le 29 Avril 1277. C'eſt de ce mariage que deſcendent Meſſieurs les Vicomtes de *Polignac*.

Ainſi a fini la branche aînée de *Châteauneuf-de-Randon*, dont MARQUESE a porté les biens dans la Maiſon des Vicomtes de *Polignac*. Voy. POLIGNAC.

BRANCHE

des Seigneurs de CHATEAUNEUF-DE-RANDON, *Seigneurs & Barons* DU TOURNEL.

VI. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF DE RANDONAT, troiſième fils de GUIGUES-MECHIN, I^er du nom, & de *Marie d'Aſſumens*, épouſa *Marguerite de Guerin-du-Tournel*, héritière de la Baronnie *du Tournel*. De ce mariage naquit :

VII. Guigues-Mechin de Chateauneuf-de-Randon, Seigneur d'Altier & autres places, qui prit le nom de ſa principale Terre, qui étoit celle *du Tournel*, ſelon l'uſage du tems. Il épouſa *Vierne de Valergues*, dont :

1. Odilon, qui ſuit ;
2. Et Odilon de Guerin, Chanoine de la Cathédrale de Mende, dont il fut élu Evêque. Il tranſigea avec Saint Louis, Roi de France, pour le Château de Grefes.

VIII. Odilon de Guerin de Chateauneuf, II^e^ du nom, Seigneur & Baron du Tournel, fut fait priſonnier par le Vicomte de *Polignac*, au ſujet de la guerre que ſon père avoit eue avec lui pour la ſucceſſion de *Guillemette de Saiſſac*. Il paya ſa rançon à ſon vainqueur. Il épouſa *Mirande de Montlaur*, fille d'*Hébrard*, Seigneur & Marquis de *Montlaur*, & de *Marguerite d'Auvergne*, dont :

1. Odilon, qui ſuit ;
2. Et Hébrard de Guerin du Tournel, lequel fut préſent avec ſon frère à l'hommage qu'Hébrard de Montlaur rendit à Etienne, Evêque de Mende.

IX. Odilon de Guerin de Chateauneuf, III^e^ du nom, Seigneur & Baron du Tournel, Damoiſeau, rendit hommage le 11 Février 1287, à l'Evêque d'Uzès, pour la Ville de *Montfort*, aujourd'hui *Villefort*. Il ſe trouva à l'Aſſemblée des Seigneurs de la Province, convoquée à Montpellier pour concilier les différends du Roi avec le Pape Boniface VIII, le 25 Juillet 1288. Il épouſa, par contrat du 3 Juillet 1305, *Eléonore de Canillac*, dont :

1. Guignon, Seigneur & Baron du Tournel, marié par ſon père à *Valergue de Polignac*, ſa couſine au IV^e^ degré, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Et Odilon, qui ſuit.

X. Odilon de Guerin de Chateauneuf, IV^e^ du nom, Seigneur & Baron du Tournel, ſuccéda à ſon frère, mort ſans enfans. Il reçut hommage à Montfort le 20 Juin 1320, d'Etienne d'Altier, Chevalier. Il obtint le 2 Avril 1326, avec les autres Barons du Gévaudan, une Ordonnance du Sénéchal de Beaucaire, contre la Cour commune du Gévaudan, qui empiétoit ſur leurs droits. Il teſta le 9 Mai 1363, & laiſſa d'*Yolande de Simiane*, fille de *Guiraud*, IV^e^ du nom, Marquis de Simiane, & de *Matille d'Arpajon* :

1. Guignon, qui ſuit ;

2. Et Marguerite, mariée, en 1340, à *Bernard d'Anduze*.

XI. Guignon de Guerin de Chateauneuf, Seigneur & Baron du Tournel & autres places, épouſa, par contrat du 12 Avril 1365, *Iſabelle* ou *Eliſabeth de Châlençon*, fille de *Guillaume*, Seigneur & Marquis de Chalençon, & de *Valpurge*, Vicomteſſe de *Polignac*, dont :

1. Armand, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, mariée, par contrat du 20 Janvier 1385, à Guillaume de Chateauneuf, Comte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, & autres places.

XII. Armand de Guerin de Chateauneuf, Seigneur & Baron du Tournel, fit une inféodation aux habitans du Chambonnet en 1389. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1398, *Marquiſe de Beaufort-de-Canillac*, fille de *Marquis de Beaufort*, & de *Catherine de Clermont*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jeanne, mariée, le 20 Septembre 1416, à *Antoine de Cardaillac*, Seigneur & Marquis de Cardaillac, Vicomte de Brioule ;
3. Marguerite, mariée, le 23 Mai 1420, à *Louis de Sabran*, Baron d'Anſouis ;
4. Et Eléonore, mariée, le 23 Mai 1423, à *Aldebert de Sabran*, frère de *Louis*.

XIII. Pierre de Guerin de Chateauneuf, Seigneur & Baron du Tournel, reçut un hommage de Pons de la Raiſin, Seigneur du Chambonnet, le 16 Avril 1432. Il épouſa, par contrat du 22 Avril 1452, *Louiſe de Cruſſol*, Dame d'Arſilan, &c., fille de *Geraud Baſtet*, III^e^ du nom, Seigneur de Cruſſol, & d'*Alix de Laſtic*, ſa troiſième femme, Gouvernante du Dauphin, fils du Roi Louis XI, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Gabrielle, rapportée après ſon frère ;
3. Et Anne, mariée, le 20 Septembre 1472, à *Bérenger de Roquefeuil*, Seigneur & Marquis de Roquefeuil.

XIV. Jean de Guerin de Chateauneuf, Seigneur & Baron du Tournel, épouſa par contrat du 5 Août 1485, *Simonne*, Vicomteſſe d'*Uzès*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Brancas*, dont il n'eut point d'enfans.

XIV. Gabrielle de Guerin de Chateauneuf, Baronne du Tournel, par la mort de ſon frère Jean, épouſa, par contrat du 20 Juin 1486, Sigismond de Chateauneuf-de-Randon, ſon couſin, Vicomte de Saint-Remeiſe, & autres places.

BRANCHE

des Seigneurs & Vicomtes de SAINT-REMEISE, *Barons d'Alenc, &c.*

VI. GUIGNON DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Vicomte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, & autres places, quatrième fils de GUIGUES-MECHIN, Ier du nom, & de *Marie d'Aſſumens*, eut pour fils :

VII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Ier du nom de ſa branche, qui fit hommage en 1307 à l'Evêque de Mende. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Février 1320, *Gillette de Tournon*, dont :

1. & 2. LAMBERT, qui ſuit ; & GUIGNON. Ces deux frères firent auſſi en 1340 hommage à l'Evêque de Mende, du lieu & Baronnie d'*Alenc* & ſes appartenances, des lieux de Larſalier, Laprade, le Maſel, &c., enſemble de tout ce qu'ils avoient dans la Paroiſſe de la Rouvière, & d'une partie de Châteauneuf.

VIII. LAMBERT DE CHATEAUNEUF teſta en faveur de ſon fils le 10 Juin 1357. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Novembre 1355, *Guignotte de Peyre*, dont :

IX. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, IIe du nom, qui tranſigea en 1390 avec les habitans du mandement d'Alenc, Laprade, Larſalier, le Maſel, & d'une partie de Châteauneuf, & autres lieux. Il épouſa, par contrat du 20 Janvier 1375, MARGUERITE DE GUERIN DU TOURNEL, dont :

X. RAYMOND DE CHATEAUNEUF, qui teſta le 2 Septembre 1459, en faveur de ſon fils. Il épouſa, par contrat du 10 Septembre 1452, *Jeanne de Senaret*, dont :

XI. SIGISMOND DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Vicomte de Saint-Remeiſe, & autres places, qui épouſa, par contrat du 20 Juin 1486, GABRIELLE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, ſa couſine, qui lui apporta en dot la Baronnie *du Tournel*. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée, en 1512, avec le Marquis de *Feralt* ;
3. MARGUERITE, mariée, en 1514, à *Jean de Leſcure*, Seigneur & Marquis de Leſcure, &c. ;
4. Et MARIE, mariée, en 1516, à *Jean de Bruyères*, Marquis de Chalabre, &c.

XII. ANTOINE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Co-Seigneur de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Vicomte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, épouſa, par contrat du 20 Juin 1533, *Eliſabeth de Grimaldi-Monaco*, fille de *Lambert*, Prince de Monaco, dont :

XIII. JEAN-GASPARD DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Seigneur en partie de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Vicomte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, &c., Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes. Il épouſa, par contrat du 10 Septembre 1560, *Madeleine de Combret du Broquier-d'Arpajon*, dont :

XIV. ALEXANDRE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Ier du nom, Seigneur en partie de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Comte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, qui épouſa, 1° par contrat du 15 Février 1593, *Jeanne de Budos-des-Portes*, ſœur de la Connétable de *Montmorency* ; & 2° par contrat du 30 Août 1595, *Anne-Marie Pelet de Narbonne*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, Chevalier de Malte.

XV. ANTOINE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Ier du nom, Co-Seigneur de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Baron d'Alenc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, épouſa, par contrat de mariage du 6 Août 1635, *Anne de Crugy-Marcillac*, nièce de *Sylveſtre*, Evêque de Mende, & Abbé de la Chaiſe-Dieu, d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malte. De ce mariage vinrent :

1. SYLVESTRE, Capitaine de Cavalerie, mort à Nancy au ſervice du Roi ;
2. ALEXANDRE, Marquis du Tournel, Capitaine de Cavalerie, qui commanda la Nobleſſe du Languedoc à l'arrière-ban en 1694 & 1695, mort en 1696 ;
3. JEAN, dit le *Chevalier du Tournel*, Capitaine au Régiment de Conti, tué le 11 Août 1674 à la bataille de Senef ;
4. ADAM, Seigneur & Prieur Commendataire du Prieuré de Sainte-Ennemie ;
5. ANDRÉ, Seigneur de Saint-Jean & du Bleymard, mort en 1697 ;
6. JACQUES-TIMOLÉON, qui ſuit ;
7. ANNE, rapporté ci-après ;

8. Anne, mariée, le 14 Novembre 1653, à *Marc-Antoine de Grégoire*, Seigneur & Baron de Saint-Sauveur, &c., aïeule de feu *N.... de Saint-Sauveur*, Ecuyer du Roi & de feu M. le Dauphin, ainſi que de l'Evêque de Bazas, du Chevalier de *St.-Sauveur*, Chef de Brigade dans les Gardes-du-Corps, & Brigadier des Armées du Roi, & de *Vital-Auguſte*, Comte de *Noziéres*, marié, le 17 Mars 1760, à *Françoiſe-Marie Terray de Roſières*, fille du Procureur-Général de la Cour des Aides, & de *N... le Nain*, fille de *N... le Nain*, Intendant du Languedoc;
9. Et Marie-Anne, morte en 1714.

XVI. Jacques-Timoléon de Chateauneuf de Randon, Co-Seigneur & Comte du Tournel, Baron d'Alenc, &c., Capitaine de Cavalerie, épouſa, par contrat du 29 Mars 1699, *Jeanne-Roſe de Rouſſeau de Lanvaux du Diarnelé*, en Bretagne, dont:

1. Alexandre, mort jeune;
2. Louise-Claude, qui a hérité des biens de la Maiſon du Tournel, la ſubſtitution ayant été ouverte en ſa faveur, par Arrêt du Parlement de Toulouſe, du 23 Août 1723, après 30 années de procès, au préjudice d'Anne de Chateauneuf, ſon oncle, qui ſuit. Elle épouſa *Charles de Molette*, Marquis de Morangiès, Baron de Saint-Alban, Seigneur de Villefort, la Gardeguerin, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi;
3. Et Jeanne-Michelle, mariée, en Bretagne, au mois de Janvier 1729, à *Jean du Jourdain*, Chevalier, Seigneur du Couedor, &c.

XVI. Anne de Chateauneuf de Randon, Baron du Tournel, Seigneur du Mandement de Saint-Etienne-du-Val-Donné, Préfontaine, &c., Capitaine de Cavalerie, a eu de *Madeleine de la Roque du Maſel*:

1. Alexandre, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Mende, Prieur de Saint-Martin-du-Pin;
2. Pierre, qui vit ſans alliance;
3. Guillaume, qui ſuit;
4. & 5. Antoinette & Françoise;
6. Et Marie-Anne, morte Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de Mercoire.

XVII. Guillaume de Chateauneuf de Randon du Tournel, Seigneur du Mandement de Saint-Etienne-du-Val-Donné, Garjac, Préfontaine, d'Iſſinges, du Marazel, de Nozieres, Co-Seigneur d'Hiſpagnac, &c., dit le *Comte de Châteauneuf-Randon*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat de mariage du 19 Avril 1755, *Paule de Launay*, fille de *Louis*, & de *Paule Lajerle*, & nièce de M. de *Saint-Valery*, Receveur-Général des Finances de Flandre & du Hainaut, dont:

1. Alexandre, né le 19 Octobre 1757;
2. Pierre, né le 27 Octobre 1759;
3. Et Marie, née le 28 Octobre 1756.

Les armes: *d'or, à trois pals d'azur; au chef de gueules.*

CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE, Maiſon éteinte, originaire du Forez.

Charles de Chateauneuf, Comte de Rochebonne, Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, mourut à Lyon au mois de Mars 1725. Il avoit épouſé *Thérèſe Adhémar de Grignan*, morte le 21 Mai 1719, dont:

1. N..... de Chateauneuf de Rochebonne, Exempt des Gardes-du-Corps, puis Colonel-Réformé, tué le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, où il commandoit le Régiment de Villeroy, Cavalerie. Il n'avoit pas eu d'enfans;
2. Charles-François, Evêque & Comte de Noyon en Décembre 1707, qui aſſiſta au ſacre de Louis XV, le 25 Octobre 1722, & qui fut fait Archevêque de Lyon en Juillet 1731, & mourut le 28 Février 1740, à Lyon, âgé de 68 ans;
3. Et Louis-Joseph de Chateauneuf-de-Rochebonne, Evêque de Carcaſſonne.

Les armes: *de gueules, à trois tours d'or.*

* CHATEAUNEUF-*le-Charbonnier*, en Provence, Diocèſe de Siſteron. La Terre & Seigneurie de *Châteauneuf-le-Charbonnier*, autrement dite de *Châteauneuf-au-Val-Saint-Donnat*, fut érigée en *Marquiſat* en faveur de *Paul de Meyronnet*, Conſeiller au Parlement de Provence, fils de *Philippe*, Doyen des Conſeillers en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Madeleine de Cabanes*. Voy. MEYRONNET.

CHATEAUNEUF-LE-ROUGE, en Provence, Diocèſe de Toulon, Terre & Seigneurie réunie à celle de *Rouſſet*, & érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Novembre 1723, enregiſtrées à Aix les 4 & 7 Février 1724, en faveur de Jacques-Gauthier de Girenton, iſſu d'une noble famille du Gapençois en Dauphiné, Capitaine de Frégates, puis des

Vaiſſeaux du Roi en 1747, & de ſon frère, JEAN-CHARLES, qui ſuit.

JEAN-CHARLES, Sieur de *Rouſſet*, a été fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 1er Mars 1738, & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis. Il a épouſé *Marie-Gabrielle de Glandevès-de-Cuges*, dont :

1. CHARLES-PRIVAT DE GIRENTON, né en 1739;
2. JEANNE-MARIE-BARBE, née en 1737;
3. CHARLOTTE-GABRIELLE, née en 1738;
4. Et MARGUERITE, née en 1743.

Les armes de *Girenton* ſont : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de quatre molettes de gueules, 3 en chef ſoutenues par un filet de ſable, & 1 en pointe.*

*CHATEAUNEUF-LEZ-MARTIGUES, Diocèſe d'Arles, Terre & Seigneurie qui relève directement du Domaine de la Couronne. Dans le XIVe ſiècle, elle faiſoit partie des biens immenſes que poſſédoient en Provence les Comtes & Sires *des Baux*. Vers 1372, *François des Baux* étant pourſuivi pour crime de félonie, ſon patrimoine fut confiſqué au profit de la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence; & par Sentence rendue en 1373, la propriété de la Terre de *Châteauneuf-lez-Martigues* paſſa à cette Princeſſe, qui, peu de tems après, la remit en engagement à la Ville de Marſeille, moyennant une certaine ſomme dont cette Ville lui fit l'avance. Mais la Reine JEANNE n'en ayant pas fait le rembourſement au tems preſcrit par l'acte d'engagement, les Marſeillois vendirent ladite Terre de Châteauneuf à Jacques de Favazio, un de leurs Concitoyens. Cependant Favazio ne ſe tenant pas pour fort aſſuré de cette vente, il en pourſuivit la confirmation auprès de la Reine MARIE & du Roi LOUIS, ſon fils; ce qu'il obtint. Peu de tems après, il la vendit lui-même à *Jean Arlatan*, Gentilhomme de la Ville d'Arles. Celui-ci la vendit en 1444 à *Charles d'Anjou*, dit *du Maine*, qui étoit alors poſſeſſeur de la Vicomté du *Martigues*. La Terre de *Châteauneuf* paſſa de ce Prince dans la Maiſon de *Luxembourg*, qui la conſerva juſqu'en 1552, qu'elle la vendit à *Jean de François*, Maître Rational à la Cour des Comptes du pays de Provence. Ce *Jean de François* ne laiſſa que deux filles, *Lucrèce* & *Sibylle de François*; ainſi la Terre de *Châteauneuf* leur échut par ſucceſſion. *Sibylle*, la puînée, en fit paſſer la moitié dans la Maiſon de *Seytres*, par ſon mariage avec *Antoine de Seytres-du-Verquieres*. Dans la ſuite, leur fils, *François de Seytres*, Ier du nom, Seigneur de Vaucluſe, en acquit l'autre moitié à prix d'argent en 1633. Ce *François de Seytres*, Ier du nom, mourut ſans enfans; & par ſon teſtament, il fit paſſer la Terre de *Châteauneuf* à *Gaſpard de Seytres*, ſon neveu, duquel hérita *François II*, ſon fils aîné.

En 1717, celui-ci en fit donation à *Paul de Seytres*, ſon ſecond fils, en le mariant avec *Marie-Eliſabeth-Gaſparde de Doni*. *Paul de Seytres*, mourut ſans enfans en 1736, & il fit paſſer la même Terre de *Châteauneuf* à *François de Seytres*, IIIe du nom, ſon frère puîné, avec la clauſe de ſubſtitution en faveur de *Marie-Anne de Seytres*, ſa ſœur, veuve de *N... de Thezan*, qui en jouit actuellement. Cette Dame eſt la dernière de la Maiſon de *Seytres-Vaucluſe*, branche cadette de celle de *Seytres-Caumont*. Voyez SEYTRES-CAUMONT.

* CHATEAUNEUF-SUR-CHER, en Berry, Diocèſe de Bourges, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1681, regiſtrées le 31 Décembre ſuivant, en faveur de *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de *Seignelay*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, mort le 6 Septembre 1683. Le Marquiſat de *Châteauneuf* eſt aujourd'hui poſſédé (en 1771) par le Comte de Maurepas, de la Maiſon de *Phélypeaux*. Voy. ce mot.

* CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, dans l'Orléanois, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1671, en faveur de *Balthaſar Phélypeaux*, Secrétaire d'Etat, mort le 27 Avril 1700. Cette même Terre & Seigneurie vient d'être érigée, par Lettres-Patentes du 19 Juin 1770, en *Duché* héréditaire, ſous le titre de *Duché de la Vrillière*, en faveur de M. le Comte de Saint-Florentin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi. Voy. PHELYPEAUX.

* CHATEAU-PORCIEN ou PORCEAN, dans un canton du Réthelois en Champagne, Diocèſe de Reims, Ville avec titre de *Principauté*, qui n'étoit autrefois qu'une ſimple Seigneurie, qui relevoit du Comté de Sainte-

Menehould, & que *Raoul de Château-Porcien* vendit à THIBAUT, Roi de Navarre, Comte de Champagne, en 1268, pour des revenus que ce Prince lui aſſigna à Fiſmes. Cette Seigneurie paſſa avec la Champagne au Roi PHILIPPE *le Bel*, qui l'érigea en *Comté*, en la donnant en échange, en 1303, à *Gaucher de Châtillon*, IIe du nom, Connétable de France, pour la Terre de Châtillon-ſur-Marne. De ſon ſecond fils, *Jean de Châtillon*, deſcendoit le feu Duc de *Châtillon*, Gouverneur de feu M. le Dauphin, fils du Roi LOUIS XV.

Gaucher de Châtillon, IIe du nom, Comte de *Château-Porcien*, mourut en 1329, à 80 ans. Il eſt le IVe aïeul de *Jean de Châtillon*, IIe du nom, qui vendit en 1395 le Comté de *Porcien* à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, dont le fils aîné, LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, le revendit en 1439, à *Antoine de Croy*, Sieur de Renty, pour payer ſa rançon.

Le Roi CHARLES IX érigea le 4 Juin 1561, *Château-Porcien* en *Principauté*, en faveur de *Charles-Antoine de Croy*, Comte de Seninguen, fils de *Charles*, arrière-petit-fils d'*Antoine de Croy*, Seigneur de Renty. Ce Prince mourut ſans poſtérité le 5 Mai 1567.

Alors la Principauté de *Château-Porcien* paſſa à *Philippe de Croy*, Duc d'Arſchot, ſon couſin, mort en Décembre 1595. Son fils *Charles* vendit *Porcien*, en 1608, à *Charles de Gonzague-Mantoue*, Duc de Nevers. En 1659, le Cardinal *Mazarin* acquit la Principauté de *Porcien*, en même tems que le Réthelois, & la donna à ſon neveu *Armand-Charles de la Porte*, Duc de Mazarin, dont la fille, *Marie-Charlotte*, épouſa *Louis de Vignerot*, Marquis de Richelieu. Leur fils, *Armand-Louis*, Duc d'Aiguillon, poſſède aujourd'hui la Principauté de *Château-Porcien*.

* CHATEAU-RENARD, Ville dans le Gâtinois-Orléanois, Diocèſe de Sens, dont la Seigneurie appartenoit en 1569 à l'Amiral de *Coligny*, après la mort duquel elle entra dans la Maiſon de *Naſſau-Orange*, par le mariage de *Louiſe de Coligny*, fille de l'Amiral, avec *Guillaume de Naſſau*, IXe du nom, Prince d'Orange. Un de ſes deſcendans la vendit du tems du Cardinal Mazarin au Sieur *Amat*, après la mort duquel elle fut acquiſe par le Sieur d'*Aquin*, Préſident au Grand-Conſeil & auparavant Intendant à Moulins.

* CHATEAU-RENARD, en Provence, Diocèſe d'Avignon, Terre avec un Château, qui appartient à *N... de Thomaſſin*, Marquis de Saint-Paul-lez-Durance, Seigneur de pluſieurs autres belles Terres, & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, veuf en 1763 de *N... de Marbeuf*.

* CHATEAU-RENAUD, en Champagne, Diocèſe de Reims. C'étoit autrefois une Principauté ſouveraine, dont *Montharmé* étoit le chef-lieu. *Chateau-Renaud* fut bâti en 1230, par *Hugues*, Comte de Réthel, ſous le règne du Roi SAINT LOUIS. Après avoir appartenu aux Comtes de Réthel & aux Ducs de Cleves, le Roi LOUIS XIII acquit en 1629 la Souveraineté de *Chateau-Renaud*, qui appartenoit alors à la Princeſſe de Conti, Douairière, en échange de *Pont-ſur-Seine*. LOUIS XIV fit raſer le Château d'où cette Principauté tiroit ſon nom, & qui étoit très-fort.

* CHATEAU-RENAUD, en Touraine, Diocèſe de Tours, Seigneurie qui paſſa dans la Maiſon de *Châtillon*, par le mariage de *Marie*, fille de *Gautier d'Aveſnes*, & de *Marguerite*, fille de *Thibaut*, Ve du nom, avec *Hugues de Châtillon*. Elle y demeura juſqu'en 1391, qu'elle fut vendue, avec le Comté de *Blois*, à LOUIS, Duc d'Orléans. En 1442, elle fut vendue à *Jean Daillon*, Ecuyer, *à grace de réméré*, & deux ans après, elle fut retirée par CHARLES, Duc d'Orléans, puis vendue à JEAN, bâtard d'ORLÉANS, pour la ſomme de 20000 écus d'or. ANTOINETTE D'ORLÉANS, fille de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, & de MARIE DE BOURBON, la porta à *Charles de Gondi*, Marquis de Belle-Isle, ſon mari. Elle fut enſuite cédée à *Albert de Rouſſelet*, fils de *François de Rouſſelet*, & de *Méraude de Gondi*, ſœur du Maréchal de *Retz*, en échange de pluſieurs Terres qui ſont partie du Duché de *Retz*. C'eſt en faveur de ce même *Albert de Rouſſelet*, que la Terre de *Château-Renaud* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1620, & par Lettres du mois d'Avril 1704. Cette érection fut confirmée à *Dreux de Rouſſelet*, arrière-petit-fils d'*Albert*, lequel mourut en 1704 ſans alliance, & eut pour héritier ſon grand-oncle, *François-Louis de Rouſſelet*, créé Vice-Amiral le 1er Juin 1701, Maréchal de France le 14 Janvier 1703, Chevalier des Ordres du

Roi, le 2 Février 1705, & mort le 15 Novembre 1716. Voy. ROUSSELET.

* CHATEAU-RENAUD, dans le Bailliage de Châlons-ſur-Saône, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1732, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 28 Mars 1754, en faveur d'*Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joſeph-François Mailly*, Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté, & de *Jean Cœur-de-Roi*, héritier ſubſtitué, à défaut d'enfans, du Sieur *Mailly*.

*CHATEAUROUX, en Berry, Diocèſe de Bourges, Terre & Seigneurie qui étoit poſſédée dans le XI^e ſiècle par les Princes de *Déols*, que l'on croit avoir été de la famille des Ducs d'Auvergne. *Deniſe*, héritière de *Châteauroux*, épouſa, en 1187 ou 1197, *André de Chauvigny*, dont la poſtérité poſſéda pendant 300 ans, ou environ, la Baronnie de *Châteauroux*, que le Roi CHARLES VIII érigea en *Comté*, par Lettres du 16 Juillet 1497, en faveur d'*André de Chauvigny*, Vicomte de Broſſe, qui mourut le 4 Janvier 1502 (vieux ſtyle), le dernier de ſa Maiſon. Il eut pour héritiers dans les Baronnies de *Châteauroux*, de *Saint-Chartier* & de *la Châtre*, *Hardouin de Maillé-de-la-Tour-Landry*, & ſa ſœur *Françoiſe de Maillé*, enfans d'*Antoinette de Chauvigny*, tante d'*André*.

Françoiſe de Maillé fut mariée à *Jean V*, Sire d'*Aumont*, aïeul de *Jean VI*, en faveur duquel le Roi CHARLES IX érigea de nouveau la Baronnie de *Châteauroux* en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1573, confirmées par d'autres de HENRI III, du 7 Octobre 1575, regiſtrées le 14 Avril 1580, en faveur du même *Jean-André*, créé Maréchal de France en 1579. Son petit-fils, *Antoine d'Aumont*, vendit le 12 Septembre 1612, la moitié du Comté de *Châteauroux* à HENRI DE BOURBON, II^e du nom, Prince de Condé, qui, par traité du 15 Octobre ſuivant, & 23 Janvier 1613, acquit l'autre moitié de ce Comté de *Jean de Maillé-de-la-Tour-Landry*, arrière-petit-fils de *Hardouin*. Ce Comté fut érigé en *Duché-Pairie*, avec union des Baronnies de *la Rue-ſur-Indre*, de *la Châtre*, de *Bommiers*, de *Saint-Chartier*, de *Corps* & du *Bourg de Déols*, par Lettres du mois de Mai 1616, regiſtrées les 4 & 16 Août ſuivant, en faveur de

HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & de ſes hoirs mâles & femelles. CHARLES DE BOURBON, Comte de Clermont, ayant eu ce Duché en partage, le vendit au Roi en 1736. Sa Majeſté, en 1744, en fit don à *Marie-Anne de Mailly-Neſle*, qu'il créa Ducheſſe de *Châteauroux*. La mort de cette Dame, arrivée le 8 Décembre 1744, a fait retourner ce Duché au Domaine.

* CHATEAU-THIERRY, en Champagne, Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie* par le Roi CHARLES VI, au mois de Mai 1400, & donnée à ſon frère, LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, à charge de retour au Domaine de la Couronne, au défaut d'hoirs mâles. Le même Roi la réunit au Domaine au mois de Novembre 1407. LOUIS XI en fit don, au mois de Juillet 1478, à ANTOINE, bâtard DE BOURGOGNE, fils naturel de PHILIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne. FRANÇOIS I^er, au mois de Novembre 1526, donna à *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, &c., les Châtellenies de *Château-Thierry*, de *Châtillon-ſur-Marne*. *Robert de la Marck*, IV^e du nom, ſon fils, Maréchal de France, eut, au mois de Juin 1547, les Seigneuries de *Château-Thierry* & de *Châtillon-ſur-Marne*. CHARLES IX érigea, le 8 Février 1566, la Châtellenie de *Château-Thierry* avec les Seigneuries de *Châtillon-ſur-Marne* & d'*Eſpenez* en *Duché-Pairie*, en faveur de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, ſon frère. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, prenoit la qualité de *Duc de Fronſac* & de *Château-Thierry* en 1627. *Frédéric-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, céda au Roi, le 20 Mars 1651, la Principauté de Sedan, &c., & LOUIS XIV lui donna en échange les Duchés d'*Albret* & de *Château-Thierry*, &c., pour les tenir en *Pairie*. Le même Prince rétablit, le 2 Décembre 1665, les titres de *Duché* & de *Pairie*, pour les Terres d'*Albret* & de *Château-Thierry*, en faveur du même & de ſes deſcendans mâles & femelles, & de *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, ſon frère, pour avoir rang & ſéance le 20 Février 1652. Voy. TOUR D'AUVERGNE.

Les anciens Seigneurs de Château-Thierry portoient : *de France au lambel d'argent*.

* CHATEAU-THIERS, en Bourgogne,

Diocèſe d'Autun, Terre & Seigneurie poſſédée dès le XIV^e ſiècle par la Maiſon de *Foudras*, une des plus illuſtres de Bourgogne par ſon ancienneté & par ſes alliances. Cette Seigneurie fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Juin 1680, enregiſtrées le 20 Mars 1681, en faveur de *Roland de Foudras*, II^e du nom, Chevalier, & de ſes hoirs mâles & femelles. Voy. FOUDRAS.

CHATEAU-VERDUN, en Languedoc: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours maçonnées de ſable, à la bordure d'argent.*

*CHATEAUVIEUX. Par lettres du mois de Février 1604, enregiſtrées le 26 Avril ſuivant, la Terre, Seigneurie & Baronnie de *Confolans* en Poitou, fut érigée en *Comté* en faveur de JOACHIM DE CHATEAUVIEUX, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1583, Chevalier d'Honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Bailli de Breſſe & de Bugey, Gouverneur de Bourgogne, mort ſans alliance le 13 Janvier 1615, le dernier de ſa Maiſon. Il teſta en 1610 en faveur de ſon petit-neveu *René de Vienne*, fils de MARIE, Dame de CHATEAUVIEUX, & de *Marie de Vienne*, Seigneur de Vauvillars, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteauvieux*. *René de Vienne*, Comte de Châteauvieux & de *Confolans*, laiſſa de *Marie de la Guesle* une fille, *Françoiſe de Vienne*, Comteſſe de Châteauvieux & de *Confolans*, mariée, le 25 Novembre 1649, à *Charles*, II^e du nom, Duc de *la Vieuville*. Voy. VIEUVILLE.

Les armes de CHATEAUVIEUX: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 faſces ondées d'or; aux 2 & 3 d'azur, à une fleur-de-lys d'or.*

* CHATEAUVIEUX, Terre & Seigneurie que l'héritière de la Maiſon de *Mongeſoie* porta dans le XIV^e ſiècle à *Gérard de Montfaucon*, fils d'*Amédée*. Cette branche ne forma que II degrés, & finit à *Jean de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de *Châteauvieux* & de Wuillafans, qui vivoit en 1365. Voy. MONTFAUCON.

* CHATEAUVILAIN, en Champagne, Diocèſe de Langres, Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, & que l'héritière JEANNE, Dame de *Châteauvilain*, porta avec le nom & les armes de *Châteauvilain*, à ſon mari, *Jean*, Seigneur de *Thil* en Auxois, & de Marigny en Champagne, Connétable de Bourgogne. Leur petit-fils, *Guillaume de Thil*, fut Grand-Chambrier de France, & mourut en 1439. Son frère *Bernard*, qui lui ſuccéda, fut biſaïeul d'*Anne*, Dame de *Châteauvilain* & de Grancey, mariée, en 1508, à *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, père de *Joachim de la Baume*, en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Seigneurie de *Châteauvilain* en *Comté*. Celui-ci épouſa, en 1535, *Jeanne de Moy*, dont la fille unique, *Antoinette de la Baume*, mourut le 4 Septembre 1572, ſans enfans de ſon mari, *Jean d'Annebaut*, Baron de la Hunaudaye. Le Comté de *Châteauvilain* paſſa alors à ſon couſin germain, *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, fils de *Jacques*, & de *Catherine de la Baume*, ſœur de *Joachim*.

Nicolas de l'Hôpital, Marquis de Vitry, Maréchal de France, ayant acquis ce Comté, il fut érigé en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Vitry*, en faveur de ſon fils *François-Marie*, par Lettres de Juin 1650, non regiſtrées. Il mourut en 1679, ſans poſtérité maſculine, & le Comte de *Morſtein*, Grand-Tréſorier de Pologne, établi en France, acquit le Comté de *Châteauvilain* de ſes créanciers, pour la ſomme de 900 mille livres. Les héritiers de ce Comte vendirent ledit Comté avec le Marquiſat d'*Arc*, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Prince légitimé de France, Comte de Toulouſe, qui en obtint l'érection en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Châteauvilain*, pour lui & ſes enfans mâles & femelles, par Lettres du moi de Mai 1703, regiſtrées le 26 Août ſuivant. C'eſt M. le Duc de Penthièvre, ſon fils, qui en eſt aujourd'hui en poſſeſſion.

* CHATEAUVILLAIN-COMMERCY. La Baronnie de *Châteauvillain*, ſituée entre celle de Noſeroi & la Terre de Saint-Claude, a donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui portoit: *gironné de ſable & d'argent de huit pièces*, & qui s'eſt éteinte dans les Maiſons de *Commercy* & de *Chauviré*. *Gaucher de Commercy*, I^er du nom, épouſa *Béatrix*, héritière de Châteauvillain. Il vivoit en 1237. Cette Maiſon a fini dans *Gaucher de Commercy*, III^e du nom, qui ne laiſſa qu'une fille mariée à *Jacques d'Eſcars*, à qui elle porta la Baronnie de *Châteauvillain*. Voy. le *Nobiliaire de Bourgogne*.

* CHATEL (DU), en Bretagne, Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon. Terre & Seigneurie fort conſidérable, & très-connue pour avoir été le berceau du fameux *Tanneguy du Chaſtel*. Après avoir appartenu à diverſes Maiſons, la Seigneurie du *Châtel* fut achetée de la Maiſon de *Briſſac*, par la Ducheſſe de *Portmouth*, de qui *N... Crozat* en fit l'acquiſition.

CHATEL *de Liſon & de Rampan* (DU), en Normandie. La Roque dit, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, que CHARLES DU CHATEL, Seigneur de Liſon & de Rampan, & ANTOINE DU CHATEL, Seigneur de la Marre, & de la Mesle, vivoient en 1582; & qu'ils furent témoins du mariage d'Antoine Suhare avec Françoiſe d'Harcourt. Les armes : *d'azur, à 3 châteaux d'or, 2 & 1.*

CHATEL (DU), en Normandie, famille qui a toujours fait preuve d'ancienne nobleſſe, dont parle auſſi la Roque dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, & qui porte pour armes : *de gueules, au château d'or*. Elle remonte à GUILLAUME DU CHATEL, qui vivoit l'an 1200. Ceux qui ſont dans l'Election de Bayeux & qui portent les mêmes nom & armes, peuvent bien être de cette famille, ainſi que MM. *du Chatel*, Sieurs de Liſon & de Rampan, mentionnés ci-deſſus.

CHATEL-DE-COUDRES, en Languedoc, famille dont étoit CHRISTOPHE DU CHATEL-DE-COUDRES, marié, en 1653, à *Louiſe du Chatel*, Baronne de Châteauneuf, dont eſt iſſue *Marie Eliſabeth*, mère du Cardinal de Bernis. Voy. PIERRE DE BERNIS.

* CHATELARD, Seigneurie dans le Dauphiné, qui appartient à une branche cadette de la Maiſon de *Monteynard*, & dont eſt poſſeſſeur le Marquis de Monteynard, Miniſtre de la Guerre en 1771. Voy. MONTEYNARD.

Il y a en Breſſe une famille du nom de *Chatelard*, qui remonte à *Pierre de Saint-Oyen*, Damoiſeau, Seigneur du Châtelard, mort en 1325. Ses ſucceſſeurs quittèrent le nom de *Saint-Oyen*, pour prendre celui de *Chatelard*. Les armes : *d'azur, à 9 fuſées d'or miſes en bande, à l'orle de 6 croiſſans de même, poſés 3 & 3.*

CHATELET (DU), en Lorraine. Nous avons dit au mot *Chaſteler*, que cette ancienne & illuſtre Maiſon *du Chatelet*, qui deſcend des Ducs de Lorraine, de la Maiſon d'Alſace, étoit branche cadette de la Maiſon du *Chaſteler*, qui ſubſiſte dans les Pays-Bas.

La Maiſon du Châtelet a pour auteur

III. HENRI DU CHATELET, Chevalier, Seigneur d'Antigny en Voſges, ſecond fils de JEAN, Sire du CHATELET, Ier du nom, & de *Gillette de Paſſavant*, qui, ſuivant la généalogie que Dom Calmet a donné de cette Maiſon, ſe rendit caution avec ſon frère ERARD, pour le Duc de Lorraine, qui les qualifie de *couſins*. Il accompagna en Sicile le Comte de Vaudemont, qui alloit combattre en faveur de CHARLES D'ANJOU, contre le Roi d'Aragon. Il paroît qu'il ne vivoit plus en 1341. Il avoit épouſé 1° *N... de Bauffremont*, ſœur de *Huet de Bauffremont*, Seigneur de Bulgnéville; & 2° *Adeline de Germiny*, fille de *Jean*, Seigneur de *Germiny*, & ſœur de *Henri*, Doyen de Toul, élu Evêque de Verdun en 1349. Il eut du premier lit :

1. ERARD, qui ſuit;
2. JEAN, ſurnommé *Sarazin*, qui fut pris à la bataille de Signy, le 4 Avril 1368, contre les Meſſins. Il avoit épouſé *Marguerite d'Agimont*, Dame du Fau & de Tynes, remariée à *Raſſe*, Seigneur de *Celli*, puis à *Guillaume de Proëſt*, & fille d'*Arnould*, Seigneur de Looz & d'Agimont, & de *N... du Fau;*
3. JEAN, Chanoine de Mayence;
4. LIÉBAULT ou PIERRE-LIÉBAULT, auquel *Robert*, Duc de Bar, donna en récompenſe de ſes ſervices, par Lettres du 2 Février 1383, une rente de 40 petits florins, rachetable pour la ſomme de 400. Il étoit mort en 1401, & laiſſa de *N... Duval*, fille de *Jean Duval*, Chevalier :

   1. RENAL ou RENÉ DU CHATELET, Ecuyer, mentionné avec ſon père dans un acte de 1389 ;
   2. PIERRE, nommé parmi les Chevaliers que CHARLES, Duc de Lorraine, donna pour caution de la ſomme de 2100 florins, par acte du 2 Août 1409. On ignore le tems de ſa mort, & s'il laiſſa des enfans de *Jacquette*, Dame de *Bioncourt*, remariée à *Jean de Pulligny*, Ecuyer ;
   3. ERARD, ſurnommé *le petit Erard*, qui fit de grandes libéralités aux Cordeliers de Neufchâteau, & à tout l'Ordre de Saint-François, dont il prit l'habit au lit de la mort;
   4. Et JENAT DU CHATELET, mariée à *Jean*, Sire de *Bouxières*.

5. Agnès, mariée à *Ferry de Ludres*, vivant en 1359;
6. Et Béatrix du Chatelet, mariée à *Henri de Salm*, Seigneur de Dompbale.

IV. Erard du Chatelet, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet & d'Antigny, reçut de la Ducheſſe de Bourgogne une donation de 20 livres de rente ſur les Tailles de Juſſé, par Lettres du 20 Juin 1357. Il ſervit fidèlement Jean, Duc de Lorraine, dans la guerre contre Henri V, Comte de Vaudemont, où il fut fait priſonnier avec Jean du Chatelet, un de ſes fils. Il lui en coûta une forte rançon pour leur liberté, & le Duc, pour les dédommager, leur accorda par Lettres du 22 Septembre 1357, les droits qu'il avoit pour cauſe de garde ſur les habitans des Villes du *Chatelet* & *Horchechamp*, droits que leſdits Erard & Jean du Chatelet remirent au Duc pour la ſomme de 200 florins, par Lettres de 1364. Erard mourut après 1372. Il avoit épouſé *Odette de Chauvirey*, fille de *Vauthier de Chauvirey*, Chevalier, & d'*Eliſabeth d'Oiſelet*. Il eut :

1. Renaud, qui ſuit;
2. Liébault, Bailli de Nancy, qui fut ſouvent honoré des marques de la confiance du Duc Charles II;
3. Jean, qui demeura priſonnier en 1348, avec ſon père, dans la guerre contre le Comte de Vaudemont, & enſuite dans la bataille de Liney où il combattoit contre les Meſſins, en faveur de *Robert*, Duc de Bar;
4. Charles, Seigneur de Fontenoy, marié, ſuivant Dufourni (continuateur de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*), à *Jeanne de Ceriz*, veuve de *Simon de Deuilly*;
5. Et Jeanne du Chatelet, mariée à *Jean*, fils de *Ferri de Germiny*.

V. Renaud du Chatelet, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly en partie, de Removille, de Theullieres, Bailli de Baſſigny, céda par acte du 2 Janvier 1419 à Charles II, Duc de Lorraine, la portion qui lui appartenoit dans la Terre & Forteresſe *du Chatelet*, où le Duc fit bâtir une Tour appelée communément *la Tour du Duc de Lorraine*. Peu d'années après la mort de ce Prince, la Ducheſſe Isabelle la remit aux enfans de Renaud, qui mourut le 22 Mars 1429, & fut inhumé aux Cordeliers de Neufchâteau. Il avoit épouſé *Jeanne de Chaufour*, qui mourut en 1435, & fut inhumée auprès de ſon mari, ſous un magnifique tombeau. Elle étoit

fille de *Jean de Chaufour*, Chevalier, & d'*Alix de Deuilly*. Leurs enfans furent :

1. Erard, qui ſuit;
2. Gérard, Chevalier, Seigneur de Rancé, qui fut pris à la bataille de Bulgnéville, combattant pour René d'Anjou, & mourut vers 1449, ſans enfans d'*Hildegarde*, fille de *Jean de Bouxières*;
3. Philibert, tige de la branche des Seigneurs de *Sorcy*, rapportée plus loin;
4. Béatrix, première femme de *Pierre de Bauffremont*, Chevalier;
5. Et Isabelle, mariée à *Simon d'Anglure*, Seigneur d'Eſtoges & de Domjeux, Conſeiller-Chambellan du Roi.

VI. Erard du Chatelet, IIe du nom, ſurnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur & Baron de Deuilly, Cirey, Bulgnéville, Chambellan du Roi de Sicile, Maréchal & Gouverneur Général de Lorraine & Barrois, &c., ſe trouva avec René d'Anjou à la funeſte bataille de Bulgnéville, dans laquelle il demeura priſonnier le 2 Juillet 1431, & ayant obtenu ſa liberté moyennant 2400 florins d'or, il fut aſſocié par la Ducheſſe Isabelle au Gouvernement de Lorraine, avec cinq autres Seigneurs. Il fut enſuite député vers Philippe, Duc de Bourgogne, pour traiter de la délivrance du Duc René, qui lui donna beaucoup de part dans ſa confiance. La mort l'enleva le 18 Août 1459, & il fut enterré aux Cordeliers de Neufchâteau, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé 1° *Alix de Saint-Eulien*, fille & héritière d'*Yvain*, Baron de *Saint-Eulien*, de Cirey, & d'*Agnès*, Dame de *Saint-Amand*; & 2° par contrat du 25 Juin 1440, *Marguerite de Grancey*, morte le 25 Octobre 1466, fille de *Guillaume de Grancey*, Seigneur de Lares, & de *Laurette de Beauvoir-de-Chaſtelus* ou *Chaſtellux*. Les enfans du premier lit furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Pierrefitte*, rapportée ci-après;
3. Ide ou Odette, mariée 1° à *Colard de Marley*, Seigneur du Savey, de Dun, de Jametz & de Florange, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi de Sicile; & 2° en 1456, à *Bertrand de Beauvau*, Seigneur de Précigny;
4. Peronnette, qui épouſa, par contrat du 1er Janvier 1434, *Jean de Nancy* ou de *Lenoncourt*, Seigneur de Gombervaux;
5. Jeanne, mariée à *Guillaume de Choiſeul*, Seigneur de Clémont;

6. Agnès, mariée à *Jean d'Orne*, Bailli de l'Evêché de Verdun ;
7. Isabelle, mariée à *Louis de Dommartin*, Chevalier, Seigneur de Dommartin, Conseiller de René, Duc de Lorraine.

Et du second lit vinrent :

8. Erard, auteur de la branche des Seigneurs de *Bulgnéville*, rapportée ci-après ;
9. Catherine, mariée, par contrat du 17 Avril 1458, à noble *Simon de Granſon*, Seigneur de Poix ;
10. Jeanne, mariée, en 1467, à *Helion de Granſon*, Seigneur de la Marche, frère de *Simon*. Il étoit remarié, en 1488, à *Jeanne de Bauffremont ;*
11. Et Madeleine, mariée à *Ferry de Paroye*, avec lequel elle vivoit en 1475. Une généalogie manuſcrite, qui eſt à la bibliothèque du Roi & dans le cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi, marque que Madeleine du Chatelet fut femme de *N*... Margrave de *Bade*, en Allemagne.

VII. Pierre du Chatelet, Ier du nom, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Bulgnéville, Saint-Eulien, Cirey, Bouzancourt, Pierrefitte, Chainſy, Merlant, Outrepont, Iſche, Balerne, Nancey, Guimont, &c., avoit en 1476 la conduite des Nobles du Bailliage de Meaux, en 1479 celle de l'arrière-ban du Bailliage de Chaumont, & fut gratifié par le Roi d'une penſion de 200 livres. Il mourut vers le milieu de Décembre 1482, & fut inhumé aux Cordeliers de Neufchâteau dans la Chapelle qu'il y avoit fondée. Il avoit épouſé 1° *Manne d'Autel*, Comteſſe d'Aſpremont, fille aînée de *Hue d'Autel*, Comte d'Aſpremont, & d'*Agnès*, Comteſſe de *Hohenſtein ;* & 2° avant 1469, *Jeanne de Toulongeon*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa première femme furent :

1. Jean, mort ſans poſtérité avant ſon père ;
2. Erard, qui ſuit ;
3. Hue ou Huet, auteur de la branche des Seigneurs de *Deuilly*, rapportée ci-après ;
4. Balthasar, Religieux, puis Abbé de Saint-Evre de Toul, & de Saint-Vincent de Metz en 1484, que le Duc Antoine nomma, en 1511, un des Adminiſtrateurs du Duché de Lorraine en ſon abſence : il mourut le 9 Mars 1529 ;
5. Agnus ou Anne, Chanoine de Langres, & Archidiacre du Tonnerois ;
6. Pierre, Chevalier, Seigneur de Deuilly, Sénéchal de Lorraine en 1500 ;
7. Catherine, morte en 1510, mariée, en 1493, à *Claude de Haraucourt*, Seigneur de Paroye ;
8. Et Alix, Dame à Remiremont en 1465, mariée, par contrat du 16 Décembre 1474, à *Pierre du Fey*, Seigneur de Bazeille.

VIII. Erard du Chatelet, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Bouzancourt, Cirey, Briecourt, &c., eut différend avec ſa tante *Anne d'Autel*, mariée au Comte de *Linange*, lequel fut terminé par la médiation de René II, Duc de Lorraine, le 11 Octobre 1484. Erard, qui vivoit encore le 19 Avril 1520, avoit épouſé *Françoiſe de Haraucourt*, Dame de Ville-ſur-Illon, & fille de *Jacques de Haraucourt*, Chevalier, & d'*Anne de Paroye*, dont :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauchemin en 1520, tué au ſiège de Malte en 1565 ;
3. Et Marguerite, Secrète de l'Abbaye de Remiremont.

IX. Christophe du Chatelet, Seigneur en partie du Châtelet, de Deuilly, Saint-Eulien, Cirey, Bouzancourt, Pierrefitte, Bulgnéville, &c., étoit en 1505 un des Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & fut tué le 24 Février 1525, au ſiège de Pavie. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1514, *Jacqueline de Béthune*, remariée, avant 1530, à Jean du Chatelet, Seigneur de Pierrefitte, & fille de *Jean*, IIIe du nom, Seigneur de Mareuil, & de *Jeanne d'Anglure*. Leurs enfans furent :

1. Erard, qui ſuit ;
2. Christophe, mineur en 1527, dont on ignore la deſtinée & le tems de ſa mort ;
3. Nicole, mariée, par contrat du 14 Avril 1540, du conſentement & en préſence de Madame la Ducheſſe de Guiſe, Comteſſe d'Aumale à *René de Malain*, mort au mois d'Octobre 1573, fils d'*Antoine de Malain*, Chevalier, Seigneur de Digoine ;
4. Françoise, Dame, puis Secrète en 1559 de l'Abbaye de Remiremont ;
5. Et Pétronille, Dame à Remiremont en 1550.

X. Erard du Chatelet, Ve du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Cirey, Deuilly, Bouzancourt & Pierrefitte, qui fut le dernier de la branche directe des Seigneurs du Châtelet, étoit mort en 1545, ayant perdu peu auparavant un fils unique qu'il avoit eu d'*Anne de Hangeſt*, remariée à *Antoine de Stainville*, Seigneur de Couvonges, mort en 1566,

& fille de *Louis*, Seigneur de Montmort & de Chaleranges, Conſeiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Mouzon, Grand-Ecuyer de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & de *Marie du Fay-d'Athies*, Dame de Moyencourt.

BRANCHE
des Seigneurs de DEUILLY.

VIII. HUE ou HUET DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur en partie du Châtelet, de Saint-Amand, Cirey, Thons, Saint-Eulien, &c., troiſième fils de PIERRE, I^er^ du nom, & de *Manne d'Autel*, eut en 1503 une penſion du Roi de 220 liv. & ne vivoit plus en 1521. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 13 Octobre 1486, *Madeleine de Wiſſe-de-Gerbevillers*, morte le 26 Octobre 1488, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Gerbevillers, de Romont, de Bazemont, Conſeiller & Chambellan du Roi de Sicile, Bailli de Nancy, & de *Catherine de Lenoncourt*; 2° *Jeanne Cicon*, d'une noble & ancienne Maiſon du Comté de Bourgogne, avec laquelle il acheta en 1510 les Terres de Thons, Boucharmais & Larbach; & 3° *Guillemette d'Amoncourt*, fille d'*Elion d'Amoncourt*, Chevalier, Seigneur de Piepape, de Montigny-ſur-Aube, & de *Guyonne de Malain*, Dame dudit lieu. Les enfans du premier lit furent:

1. PHILIPPE, Seigneur de Saint-Amand, mort ſans alliance;
2. PIERRE, dit PERRIN, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent:

3. CLAUDE-ALEXIS-MARGUERITE, morte en 1575, mariée, par contrat du 14 Janvier 1514, à *Jean d'Amoncourt*, Chevalier, Seigneur de Tannay, Piepape, Montigny-ſur-Aube, &c.;
4. SALMONE ou SALOMONE, Religieuſe en 1514, puis Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz le 12 Avril 1520, morte le 10 Décembre 1539;
5. ISABELLE, Religieuſe en 1514, & en 1544 Abbeſſe de Sainte-Claire de Neufchâteau;
6. AGNÈS, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Lorraine.

Et du troiſième lit naquirent:

7. ANNE, Chanoine, puis Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Langres, Aumônier du Roi, Protonotaire du Saint-Siège, Grand-*Sourier* de Remiremont & Abbé Commendataire de Flabemont, de Beaulieu & de Clairlieu, mort le 6 Janvier 1590, & inhumé dans le Sanctuaire de l'Egliſe Cathédrale de Langres auprès du Cardinal de Givry;
8. VALENTIN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, Coadjuteur, puis Abbé de Saint-Vincent de Metz en 1529, & de Sainte-Avolde en 1545, décédé le 4 Mai 1549;
9. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Thons*, & Marquis de *Trichâteau*, duquel deſcendent toutes les branches qui ſubſiſtent aujourd'hui, & dont on parlera ci-après;
10. GRÉGOIRE, Baron et Seigneur de Bonney & de Châtillon-en-Voſges, mort en 1574, ſans enfans de *Marie du Marez*, veuve de *N...* Seigneur de *Lenoncourt*;
11. Et MARION, Abbeſſe de Sainte-Claire de Neufchâteau, après ſa ſœur ISABELLE.

IX. PIERRE, dit PERRIN DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur du Châtelet & de Bulgnéville en partie, de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Conſeiller d'Etat, Sénéchal de Lorraine & Bailli de Nancy, eut la gloire de terminer, en 1546, le différend qui étoit entre NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, & la Ducheſſe, ſa belle-ſœur, CHRISTINE DE DANEMARK, qui lui donnèrent l'emploi de Gouverneur du Duc CHARLES II, leur pupille, dont il s'acquitta très-dignement juſqu'à ſa mort arrivée le 23 Août 1556. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Décembre 1520, *Bonne de Baudoche*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Môlin, en Lorraine, & de *Philippe de Ferrières*, ſa ſeconde femme. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans l'Egliſe de Saint-Jean-Baptiſte de Gerbevillers, où leurs figures ſont en marbre blanc. Leurs enfans furent:

1. OLRY, qui ſuit;
2. MADELEINE, Religieuſe, puis Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz, après ſa tante, en 1539, morte le 20 Avril 1584;
3. CATHERINE, Religieuſe, puis Coadjutrice de ſa ſœur, Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz, & décédée le 27 Février 1570;
4. BARBE, qui vivoit encore en 1592, mariée à *Claude-Antoine de Baſſompierre*, Baron d'Harouel, Seigneur de Removille, & Bailli de l'Evêché de Metz, dont elle étoit veuve en 1587;
5. PHILIPPE, Religieuſe de l'Ordre de Saint-Dominique à Metz;
6. Et MANNE, morte vers 1575, mariée, en 1551, à *Wari de Savigny*, Seigneur de Leymont, Bailli de Clermont.

X. OLRY DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur de Gerbevillers, Ro-

mont, Bazemont, Bulgnéville, Sénoncourt, &c., ſe laiſſa entraîner dans le parti des Religionnaires, & fut tué au ſiège de la Charité-ſur-Loire au mois de Mai 1569. Il avoit épouſé, en 1555, *Jeanne de Scepeaux*, Dame de Saint-Michel, remariée, en 1573, à *Antoine d'Eſpinay*, Chevalier, Seigneur de Broon, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle étoit fille & co-héritière de *François*, Chevalier, Seigneur de la Vieilleville, Comte de Duretal, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Bretagne, &c., & de *Renée le Roux*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. CHRISTINE, qui fonda avec ſa ſœur & le Comte de Tornielle, ſon beau-frère, à Gerbevillers, un Monaſtère de Carmes Déchauſſés, & mourut en odeur de ſainteté au commencement de 1621, à Nancy, d'où ſon corps fut tranſporté trois ans après dans l'Egliſe de Gerbevillers, avec celui de ſon mari. Elle épouſa, par contrat du 16 Février 1587, *Jean*, IIIe du nom, Baron d'*Hauſſonville*, Seigneur d'Orne, Saint-George, &c., premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant-Général du Pays Verdunois, dont elle reſta veuve ſans enfans le 24 Mai 1609 ;
3. Et ANNE, mariée, en 1590, à *Charles-Emmanuel de Tornielle-Chalant*, Comte de Solarol & de Brionne, Baron de Bauffremont, qui devint Seigneur de Deuilly, Gerbevillers, Bazemont, Romont & Bulgnéville, du chef de ſa femme, héritière de ſon frère & de ſa ſœur, morts ſans poſtérité.

XI. CLAUDE DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Bulgnéville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette de la Compagnie du Duc de Lorraine, &c., élevé par les ſoins de ſon grand-oncle, JEAN DU CHATELET, dans la Religion Catholique, s'engagea, par un zèle indiſcret, dans le parti de la Ligue, au ſervice de laquelle il mourut au ſiège de Dieppe le 21 Septembre 1589, portant la bannière de HENRI DE LORRAINE, Marquis de Pont-à-Mouſſon. Il fut le dernier de cette branche, n'ayant point laiſſé d'enfans d'*Anne de Beauvilliers*, morte en 1636, après s'être remariée à *Pierre Forget*, Seigneur de Freſne, Secrétaire d'Etat, mort en 1610. Elle

étoit fille de *Claude*, IIe du nom, Comte de Saint-Aignan, & de *Marie Babou-de-la-Bourdaiſière*.

BRANCHE
des Seigneurs de THONS, *Marquis de* TRICHATEAU.

IX. JEAN DU CHATELET, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Baron du Châtelet, de Thons, Souverain de Vauvillars & de Châtillon-en-Voſges, Marquis de Trichâteau, Seigneur de Bonney & de Champigneul, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances ſous FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, Maréchal de Lorraine, Surintendant des places de Baſſigny, & Gouverneur de Langres, étoit troiſième fils de HUE DU CHATELET, Seigneur de Deuilly, & de *Guillemette d'Amoncourt*, ſa troiſième femme. Il s'attacha au ſervice de France, ſe fit remarquer par ſa valeur à la journée de Landrecies, après laquelle le Roi le fit *Chevalier*, & lui donna l'accolade. Il fut enſuite Capitaine de 300 hommes de pied, & le Roi HENRI II, dont il eut des proviſions d'*Ecuyer de ſon Ecurie*, le fit Capitaine de Vaucouleurs, & le pourvut du Gouvernement de la Ville de Langres. CHARLES IX le fit, par Lettres du 20 Août 1570, Gentilhomme de ſa Chambre, & lui donna Commiſſion, en date du 27 Août 1572, pour commander en l'abſence de M. le Duc de Guiſe & de M. de Barbeſieux, dans la Province de Champagne. Il fut un des Députés aux Etats aſſemblés le 19 Novembre 1580, & mérita, par ſes ſervices rendus au Roi & à l'Etat, d'être nommé Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1585. Il étoit mort en 1590, & avoit épouſé, 1° en 1541, *Marguerite d'Hauſſonville*, fille de *Gaſpard*, Baron d'*Hauſſonville*, Chevalier, Bailli de Nancy, & d'*Ève de Ligniville* ; & 2° en 1561, *Claire-Renée de Choiſeul*, veuve de *Geoffroy de Roche-Baron*, Seigneur de Berze, & fille de *François de Choiſeul*, Ier du nom, Baron de Clémont, & de *Madeleine de Livron*. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. RENÉ, rapporté après ſon frère ;
3. MARGUERITE, mariée à *Claude de Chauvirey*, Chevalier, dont elle étoit veuve le 6 Février 1614 ;

Du ſecond lit vinrent :

4. ERARD, chef de la branche de *Trichâteau-Bonney*, rapportée ci-après ;
5. Et FRANÇOISE, Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz en 1584, après ſa tante SALMONE ou SALOMÉ, & morte le 30 Décembre 1595.

X. JEAN DU CHATELET, IIe du nom, Chevalier, Baron du Châtelet, Seigneur de Thons, de Châtillon-en-Voſges, de Taintru-de-Creux, Marquis de Trichâteau, s'attacha, à l'exemple de ſon père, au ſervice de France, & fut pourvu, ſur ſa démiſſion, du Gouvernement de la Ville de Langres & de la Lieutenance-Générale du Baſſigny, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Après la concluſion de la paix, étant paſſé à la Cour du Duc de Lorraine, il fut fait Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller d'Etat, Maréchal & Chef des Finances de Lorraine & Barrois, & mourut au commencement de 1610, ſans poſtérité. Il avoit épouſé 1° *Anne de Choiſeul*, fille de *François*, IIe du nom, Baron de Clémont, & d'*Anne de la Guiche*; & 2° *Anne-Marie-Eliſabeth Bayer-de-Boppart*, morte le 9 Juillet 1636, après s'être remariée, en 1613, à *René de Choiſeul*, Baron de Clémont. Elle étoit fille d'*Adam*, & de *Marie de Malberg*.

X. RENÉ DU CHATELET, Chevalier, Seigneur de Bevillers, Romont, Bazemont, Chaumancey, Châtillon-en-Voſges, Champigneul, Margeville, Baron de Thons & de Chauvirey, Conſeiller d'Etat & Privé du Duc de Lorraine, &c., deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, fut Abbé Commendataire de Beaulieu en 1584, pourvu en 1596 de l'Abbaye de Flabemont. Son frère aîné n'ayant point d'enfans, il quitta le parti de l'Egliſe, en gardant cependant l'Abbaye de Flabemont, dont il ſe démit avec une penſion de 4000 liv. & une ſomme de 40 mille liv. une fois payée, & mourut en 1617. Il avoit pris en ſe mariant le titre de Seigneur de Gerbevillers, & épouſa à Paris, par contrat du 11 Mars 1600, *Gabrielle de Lenoncourt*, morte en 1638, fille de *Louis*, Seigneur de Colomby, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Jeanne de Dinteville-des-Chenets*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, Seigneur de Thons, Colonel d'un Régiment de Cavalerie envoyé par le Duc de Lorraine au ſervice de l'Empereur, & décédé à Munich, à la fleur de ſon âge ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. Et DOROTHÉE-HENRIETTE, mariée, par contrat du 28 Septembre 1628, à *Claude-François de Grammont*, Chevalier, Seigneur de Conflandé.

XI. ANTOINE DU CHATELET, Marquis du Châtelet & de Cirey-en-Voſges, Seigneur de Thons, Chauvirey, Gerbevillers, Romont, Bazemont, Champigneul, &c., vivoit encore le 30 Janvier 1666. Il épouſa 1° *Catherine de Preiſſac*, fille de *Daniel*, Conſeiller d'Etat de S. A. de Lorraine, & de *Marie de Bernay*; & 2° en 1633, *Gabrielle de Mailly*, fille d'*Africain*, Chevalier, Seigneur de Clainchamp, & d'*Anne d'Anglure* (*a*). Il laiſſa du premier lit :

1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et DANIEL, Marquis du Châtelet & de Lenoncourt, Baron de Chauvirey & de Chaſſenay, Seigneur de Bazincourt en Artois, de Bretignoble près Bar-ſur-Aube, & de Senail en Barrois, mort après 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1666, *Eliſabeth de la Fontaine*, Dame de Remiremont, morte en 1695, après s'être remariée à *Balthaſar de Cultz*, Marquis de Samboin. Elle étoit fille de *Nicolas*, Comte de Verton, Seigneur de Hallencourt & de la Mothe-Verlinton, Député de la Nobleſſe du Comté de Ponthieu pour les Etats convoqués à Orléans en 1649, & de *Catherine de Rouſſay-d'Alenbon*, ſa première femme. Ses enfans furent :
   1. MARIE DU CHATELET, mariée au Comte de *Duyn*, dont elle n'eut point d'enfans ;
   2. Et BÉATRIX DU CHATELET, Dame de Chauvirey, du Gouzet, de Bazincourt en Artois, & de Mezinghen en Boulonnois, mariée, par contrat du 19 Février 1693, à *Philippe-François*, Marquis d'*Ambly*, Baron des Ayvelles, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vartigny.

XII. PIERRE-ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis du Châtelet, Baron de Cirey-en-Voſges, Seigneur de Chauvirey & de Thons, &c., épouſa, le 12 Mai 1665, *Marie-Richarde de Jauny*, fille de *Marc*, Seigneur

(*a*) Cette Maiſon de *Mailly* eſt du Duché de Bourgogne, différente de celle de Picardie, & eſt illuſtre par ſon ancienneté qui remonte au XIIe ſiècle, & par ſes alliances avec les Maiſons des *Noyers*, de *Saulx*, de *Saint-Seigne*, de *Pontallier*, de *Prie*, d'*Anglure*, &c.

de *Jauny*, ſous les côtes Saint-Gorgonne, Arri & Pagny en partie, Capitaine, puis Sergent de bataille au ſervice de CHARLES IV, Duc de Lorraine, & de *Charlotte de Maujan*. Leurs enfans ſont :

1. PIERRE-DENIS, Marquis du Châtelet, Chambellan de Son Alteſſe Royale LÉOPOLD Ier, Duc de Lorraine, Capitaine dans le Régiment de ſes Gardes, mort en 1739, laiſſant :

   LÉOPOLD, Marquis du Châtelet, Chambellan de Son Alteſſe Royale FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand-Duc de Toſcane, Capitaine de ſes Gardes, mort à Vienne en Autriche, le 11 Février 1740.
2. RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et MARIE-CATHERINE, mariée à *N.... de Jalnoncourt*, Comte de Greſche, Chambellan de Son Alteſſe Royale FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand-Duc de Toſcane, depuis mort Empereur, & Capitaine de Cuiraſſiers.

XIII. RENÉ-FRANÇOIS DU CHATELET, Marquis du Châtelet & Grandſeille, Baron de Cirey-en-Voſges, &c., Chambellan, Colonel des Gardes & Général-Major des troupes de Son Alteſſe Royale de Toſcane, a épouſé, le 10 Février 1710, *Marie de Fleming*, fille de *Richard*, Seigneur d'Andach, Capitaine dans le Régiment de Milord Galmois, & d'*Hélène d'Orely*, fille du Baron de *Klinky*, d'une des plus anciennes Maiſons d'Irlande, dont :

1. LUC-RENÉ, né le 18 Octobre 1716, qui, à l'âge de 17 ans, entra au ſervice de France en qualité de Capitaine de Cavalerie ; & après avoir fait les deux campagnes d'Italie pendant la dernière guerre, a paſſé, avec le conſentement du Roi, au ſervice de Son Alteſſe Royale FRANÇOIS, Duc de Lorraine, depuis Empereur, qui le fit ſon Chambellan, & Capitaine dans le Régiment des Gardes ;
2. CHARLOTTE-ANTOINETTE, morte jeune & ſans alliance ;
3. Et MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, née le 20 Janvier 1720, Dame de Cour de l'Impératrice-Reine.

BRANCHE
de TRICHATEAU-BONNEY, *iſſue de la précédente.*

X. ERARD DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Trichâteau, Baron de Bonney, Thons, Bulgnéville, Seigneur de Cirey en Champagne, Châtillon-en-Voſges, Lomont, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI III, Conſeiller d'Etat, Sénéchal & Maréchal de Lorraine & Barrois, Gouverneur de Gray, étoit fils de JEAN DU CHATELET, Ier du nom, Seigneur de Thons, & de *Claire-Renée de Choiſeul*, ſa ſeconde femme. Il ſervit les Rois HENRI III & HENRI IV, en qualité de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de gens de pied : étant paſſé en Lorraine, il fut revêtu des dignités de Conſeiller d'Etat, de Sénéchal & de Maréchal de Lorraine & de Barrois. Le Duc, qui connoiſſoit ſa capacité, l'envoya au mois de Juin 1610 en Suiſſe, pour moyenner un accommodement entre les cinq Cantons Catholiques de Lucerne, Ury, Schwitz, Undervald & Zug d'une part, & celui de Zurich de l'autre, & rétablir la bonne intelligence entre eux. Le Roi LOUIS XIII, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi ſon père, lui donna, par Brevet du 14 Mars 1612, la permiſſion de nommer une perſonne capable à l'Abbaye de Flabemont. Il mourut le 13 Décembre 1648, âgé d'environ 86 ans, & avoit épouſé *Lucrèce Dorſans*, fille & héritière de *Pierre Dorſans*, Seigneur de Lomont, la Neuvelle-Senoncourt, Moconcourt, Vaucouleurs, Val-de-Montmartin, Maréchal héréditaire de l'Empire, Gouverneur de Gray, & d'*Anne de Marmier*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, Marquis de Trichâteau, mort avant ſon père vers 1639. Il avoit épouſé *Claude-Françoiſe de Pouilly*, remariée à *Alexandre Vedon*, Marquis de Pranzac. Elle étoit fille de *Simon*, Marquis d'Eſne, Seigneur de Loupy, Conſeiller d'Etat, Sénéchal de Barrois, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Stenay, & de *Françoiſe de Bermont*. Ils eurent :

   GABRIELLE, morte ſans alliance ;

   Et MARIE DU CHATELET, morte ſans enfans en 1694, mariée, en 1680, à *Jacques d'Eſcars*, dit *le Comte de Saint-Bonnet*.
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. ERARD, qui a fait la branche des Seigneurs de *Thons* & de *Clémont*, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOIS, mort en bas âge le 15 Décembre 1698, inhumé aux Cordeliers de Thons ;
5. ANNE, qui mourut ſans enfans, ſuivant les Tables Généalogiques de M. d'Hozier, qui ſont à la Bibliothèque du Roi. Elle avoit épouſé *Charles de Gournay*, Seigneur de Boſny, Grand-Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine ;
6. GABRIELLE, qui teſta le 26 Juin 1660, mourut le 14 Septembre 1661, & fut inhumée

dans l'Eglise des Feuillans, rue St.-Honoré. Elle avoit épousé 1° *Charles*, Comte d'*Escars*, Baron d'Aix & de la Mothe-Trichâteau, veuf d'*Anne de Bressay*, & mort sans enfans de ses deux mariages le 6 Août 1626; 2° *Charles de Narbonne*, Marquis de Fimarcon, Colonel d'Infanterie, mort devant Casal le 2 Novembre 1630 sans enfans; & 3° *Georges de Monchy*, Seigneur de Hocquincourt, Gouverneur de Boulogne & de Peronne en 1639, Capitaine des Chevaux-Légers, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, Grand-Louvetier du Boulonnois, Grand-Prévôt de l'Hôtel le 25 Février 1630, & Lieutenant-Général en Lorraine en 1636. Il étoit veuf de *Claude de Monchy*, dont il avoit eu un fils qui fut le Maréchal de Hocquincourt;

7. Paule, mariée à *Daniel de Ligniville*, Chevalier, Seigneur de Vannes, fils de *Jean-Jacques*, & de Catherine du Chatelet-de-Saint-Amand, sa première femme;
8. Françoise, mariée à *Richard de Serocourt*, Seigneur de Romain, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc de Lorraine, d'une des plus anciennes Maisons de Lorraine;
9. Nicole, Dame à Bouxières;
10. Charlotte, Dame à Remiremont, & mariée à *N... de Rougemont*;
11. Et Elisabeth, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 83 ans, 8 mois, mariée à *Cyprien de Montbenne*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi.

XI. Antoine du Chatelet, Chevalier, Marquis de Trichâteau, Baron de Thons, Buignéville, Seigneur de Lomont, Vaucontour, Roye, Leauffay, Andomay, Manisbert, Coulan, Mizaudan, Lenoncourt, Contregliſe, Cane, Gauzencourt, Evillier, d'Aumale, la Bruyère, &c., Colonel, Capitaine des Gardes-Suisses de son Altesse Sérénissime de Lorraine, naquit en 1604, & fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi par Brevet du 14 Décembre 1645. Ayant obtenu des Lettres de naturalité pour lui & ses descendans, enregistrées le 11 Mars 1645 à la Chambre des Comptes de Paris, il mourut en 1674. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1635, *Elisabeth-Louise de Haraucourt*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chambley, Germiny, Général de l'Artillerie du Duc de Lorraine, & de *Gabrielle d'Ardres*, Dame de Bayonese, d'Ambley, Marbeg, Daudier & de Bouzeville, dont:

1. Erard, qui fit ses premières armes en Italie, en qualité de Cornette de la Mestre-de-

Camp dans le Régiment d'Epernon. Il en fut ensuite Capitaine & servit six campagnes, pendant lesquelles il donna des preuves de sa valeur au combat de Castellas & aux siéges de Pavie, de Mortare, de Valence & d'Alexandrie. La paix le ramena à la Cour, & le Duc de Lorraine l'attacha au service de sa Maison. Il le fit Capitaine de ses Gardes-du-Corps, ensuite Colonel (emploi qu'il créa en sa faveur), & quelque tems après Gouverneur & Bailli de Saint-Mihel. Chargé par le Duc de Lorraine d'une négociation en Angleterre, il la conduisit avec tant de dextérité, qu'il fit entrer la Cour Britannique dans les intérêts de son Maître. Ce prince l'envoya avec des troupes auxiliaires pour soutenir les intérêts des Electeurs de Mayence, de Trèves & de Cologne contre l'Electeur Palatin, Duc de Lunebourg. Après la mort du Duc de Lorraine, l'Electeur de Cologne le choisit pour Général-Major de ses troupes, & il mourut au Camp de Zons sur la fin de 1684, n'ayant point eu d'enfans. Il avoit épousé, le 26 Juillet 1670, *Elisabeth le Charron*, Comtesse d'Origny, veuve de *Guillaume Bourgeois*, Comte d'Origny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Sémur, & fille de *Pierre*, Seigneur d'Orval en Normandie;

2. Charles-Gabriel, qui suit;
3. Florent, auteur de la branche des Comtes de *Lomont*, rapportée ci-après;
4. Honoré-Henri-Arnold, Marquis de Trichâteau, &c., Colonel d'Infanterie au service de France en 1678, puis Conseiller d'Etat, Capitaine des Gardes-du-Corps de Léopold, Duc de Lorraine, Grand-Bailli de Nancy, & Gouverneur du Prince François de Lorraine, Abbé de Stavelot, & décédé au mois d'Août 1720, ayant épousé *Isabelle-Agnès*, Baronne de *Honsbruck*, morte en 1712, fille & héritière d'*Adrien-Arnauld*, Baron de *Honsbruck*, dont:

   Marc-Antoine du Chatelet, Marquis de Trichâteau, Seigneur de Ham-Beringen & Fouckray, Chambellan de son Altesse Royale le Grand-Duc de Toscane, mort sans alliance le 2 Avril 1740, à Cirey en Champagne.

5. Charlotte, Secrette, puis Doyenne d'Epinal;
6. Susanne, mariée à *N... Gilley*, Baron de Marnos, dans le Comté de Bourgogne;
7. Et Christine, Dame à Remiremont, puis seconde femme d'*Arnoul-Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublons, Garde de la Souveraineté de Saint-Loup, mort en 1705, le dernier mâle de sa Maison, n'ayant laissé

que trois filles. Il étoit fils de *René-Saladin*, & de FRANÇOISE DU CHATELET.

XII. CHARLES-GABRIEL DU CHATELET, Marquis du Châtelet, Seigneur de Lomont, Sénoncourt, Gesincourt, Aboncourt, Bonney, &c., qui avoit été destiné à l'état ecclésiastique, prit le titre de *Marquis du Châtelet*, & s'établit à Besançon, où il mourut le 6 Août 1696. Il avoit épousé 1° sans enfans *N... d'Orsans*, sa parente, qui le laissa son héritier; & 2° *Anne-Eléonore de Thomassin*, Baronne de Montbaillon, Pin, Beaumotte, Emagny, veuve du Comte de *Scey*, & fille de *Charles* Baron de Montbaillon, & de *Charlotte-Eugénie de Pierrefontaine*, dont :

1. FERDINAND-FLORENT, Marquis du Châtelet, Seigneur de Lomont, Montbaillon, Pin, Pont-le-Magny, &c., Colonel d'Infanterie, retiré du service avec une pension de 3000 livres, mort sans postérité, marié, en 1712, à *Marie-Emmanuelle de Poitiers*, Dame d'Amauce, issue de l'illustre Maison des Comtes Souverains de *Valentinois* & de *Diois*, troisième fille de *Ferdinand-François de Poitiers-de-Rye*, & de *Marie-Françoise d'Achey*;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Marquis du Châtelet & de Haraucourt, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1722, créé Major-Général & Inspecteur de la Gendarmerie de France le 1er Janvier 1735, Brigadier des Armées du Roi le 1er Mars 1738; & en 1744, Maréchal-de-Camp, Grand-Croix Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec une pension de 4000 livres;
3. Et THÉRÈSE-GABRIELLE, Dame de Sénoncourt, mariée, 1° en 1712, à *Nicolas de Villers-la-Faye*, Comte de Vaugrenant, qui l'a laissée veuve sans enfans; & 2° à *François d'Aimar*.

BRANCHE
des Comtes de LOMONT.

XII. FLORENT DU CHATELET, dit *le Comte de Lomont*, Seigneur de Cirey, Pierrefitte, &c., naquit à Trichâteau le 8 Février 1652, fut destiné à l'état ecclésiastique & reçu Chanoine à l'Eglise Métropolitaine de Besançon; mais son inclination guerrière lui ayant fait prendre le parti des armes, il servit en 1673 en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Turenne, & en 1675 il se trouva à l'attaque de Limbourg, où, commandant la Compagnie des Grenadiers du Régiment de Royal, Infanterie, dont le Marquis du *Châtelet-Pierrefitte* étoit Colonel, il reçut en un seul jour trois blessures considérables; fut aussi blessé en 1678, au passage de la Quinche, & fut fait prisonnier; mais le Duc de Lorraine l'ayant reconnu, le retira des mains de ceux qui l'avoient pris, & le renvoya avec une escorte. Le Roi lui donna quelques années après le Régiment de Ponthieu, Infanterie, & le nomma en 1689 Commandant du Havre-de-Grâce; & en 1692 Brigadier de ses Armées. Deux ans après il fut envoyé à Namur, que le Prince d'Orange assiégeoit avec 132 pièces de canon & 80 mortiers. Le Roi fut si content de la défense que fit le Comte de *Lomont*, qu'après la prise de cette place, il le fit Maréchal de ses Camps & Armées, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 livres de pension, & Commandeur au Gouvernement de Dunkerque. Lorsque cette place fut évacuée, l'an 1712, en conséquence du traité fait avec la Grande-Bretagne, la Reine ANNE lui envoya son portrait enrichi de très-beaux diamans, qu'il reçut avec l'agrément du Roi. Il se retira ensuite dans son Gouvernement de Sémur, qu'il avoit eu avec la charge de Grand-Bailli d'Auxois, après la mort du Marquis de Trichâteau, son frère aîné. Le Roi ne l'y oublia point, & lui donna en 1727 une pension de 3000 livres sur les cantines de Dunkerque, dont il jouit avec les autres bienfaits de Sa Majesté, jusqu'au 27 Janvier 1732, qu'il mourut. Il avoit épousé, le 15 Mars 1692, MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE DU CHATELET, héritière de sa branche, qui lui apporta les Terres de Cirey en Champagne, & de Pierrefitte, &c. Elle mourut le 12 Août 1705. De ce mariage sont issus:

1. FLORENT-CLAUDE, qui suit;
2. HONORÉ-ROGER, Chevalier, Marquis de Pierrefitte, né à Dunkerque le 17 Septembre 1698, Enseigne, puis Capitaine en 1721, dans le Régiment de Hainaut, mort sans alliance;
3. FLORENT-FRANÇOIS, né à Dunkerque le 24 Novembre 1700, reçu Chevalier de Malte le 25 Mars 1704, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Hainaut, nommé le 2 Avril 1727, second Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; Enseigne des Gendarmes Dauphins en 1733, & Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1734, puis Brigadier le 2 Mai 1744; & Commandant de la Gendarmerie en 1746;
4. GASPARD, né à Dunkerque en 1702, mort

au Château d'Avesnes en Normandie, en 1706;

5. Marie-Gabrielle, née le 31 Janvier 1696, morte à Sémur le 4 Janvier 1724;
6. Susanne, née le 27 Février 1703, mariée, la nuit du 30 au 31 Janvier 1731, à *Jean-Nicolas de Chaugy*, Marquis de Rouffillon, d'une ancienne Maison de Bourgogne;
7. Et Marie-Florence, appelée *Mademoiselle de Saint-Remi*, née le 4 Avril 1704, mariée, la nuit du 23 au 24 Juillet 1731, à *Melchior-Esprit de la Baume*, Comte de Montrevel, mort le 13 Janvier 1740, étant Maréchal-des-Camps & Armées du Roi.

XIII. Florent-Claude, Marquis du Chatelet, Chevalier, Seigneur de Cirey, &c., naquit à Namur le 7 Avril 1695. Etant entré en 1712 dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, il fit les campagnes de Landau & de Fribourg, fut fait en 1714 Lieutenant dans le Régiment du Roi, & au mois d'Avril 1718 Colonel de celui de Hainaut, Infanterie, à la tête duquel il fit la campagne de 1733, servit en 1734 en qualité de Brigadier & au siège de Philippsbourg; à la promotion de 1738, il fut fait Maréchal-de-Camp, & ayant servi avec beaucoup de distinction dans l'armée auxiliaire, envoyée en Bavière, il a été fait au mois de Juin 1743 Grand-Croix, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744. Depuis son retour de Bavière il a été employé dans l'armée sur le Rhin, & ayant succédé à son père dans les emplois de Grand-Bailli d'Auxois & de Sarrelouis, & dans le Gouvernement de Sémur, il a épousé, le 20 Juin 1725, *Gabrielle-Emilie le Tonnelier de Breteuil*, née le 17 Décembre 1706, morte le 10 Septembre 1749, fille de *Nicolas*, Baron de Preuilly, Introducteur des Ambassadeurs & Princes Etrangers auprès du Roi, & d'*Anne de Froulay*. Leurs enfans sont:

1. Louis-Marie-Florent, qui suit;
2. Victor-Esprit, né à Paris en 1734, mort au berceau;
3. Et Marie-Gabrielle-Pauline, née le 30 Juin 1729, mariée, à Paris en 1743, à *Alphonse Garaffe*, Duc de Montenegro, mort en 1769.

XIV. Louis-Marie-Florent, Comte du Chatelet-Lomont, né à Sémur, le 10 Novembre 1727, a fait la campagne de 1745, en qualité d'Aide-de-Camp de son père; Colonel du Régiment de Quercy, & en 1757 de celui de Navarre, Maréchal-de-Camp en 1761, Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1764, Menin de feu M. le Dauphin, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de France & Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Vienne, nommé en Juillet 1767, Ambassadeur auprès du Roi de la Grande-Bretagne. Il épousa, le 12 Avril 1751, *Diane-Adélaïde de Rochechouart*, fille de *François-Charles*, Comte de Rochechouart-Faudoas, & de *Marie-Françoise de Conflans*.

BRANCHE
de Thons & Clémont.

XI. Erard du Chatelet, Baron du Châtelet, Seigneur de Thons, Clémont, Bulgnéville, &c., troisième fils d'*Erard*, Marquis de Trichâteau, & de *Lucrèce d'Orsans*, fut constamment attaché à la personne de Charles III, Duc de Lorraine, appelé communément IVe du nom, qui l'honora d'une estime & d'une confiance particulières, & le fit Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Général de l'Artillerie & Maréchal de Lorraine. Lorsque ce Prince fut arrêté par les Espagnols & conduit à Madrid, le Baron du Châtelet, avec M. du Bois, Conseiller d'Etat, furent choisis pour aller solliciter sa liberté, & lorsque le traité en eut été signé, le Duc l'envoya en Flandre informer de ses intentions le Prince François, son frère. Il épousa 1° *Claire-Françoise de Rouxel-Medavy*, morte le 12 Décembre 1654, nièce du Maréchal de Grancey, & fille de *Guillaume de Rouxel*, Comte de Medavy, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Chambellan du Duc d'Orléans, & de *Marie d'Achey*, Baronne de Clémont; 2° le 23 Décembre 1656, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, Dame d'Aubigny & de Faye, morte le 19 Juin 1665, fille & unique héritière de *Jacques-Emmanuel d'Aumont*, Seigneur d'Aubigny, & de *Susanne de Saint-Aubin*; & 3° *Marie de la Baume-le-Blanc de la Vallière*, morte le 27 Décembre 1712, âgée de 88 ans, veuve 1° de *Charles Bruneau*, Vicomte de la Rabatalière, & fille de *Jean de la Baume-le-Blanc*, Chevalier, Seigneur de la Vallière, Gouverneur d'Amboise & du Château de Tours, & de *Françoise de Beauvau du Rivau*. Il eut du premier lit:

1. Erard, Marquis du Châtelet, tué en Allemagne en 1678, étant Aide-de-Camp du Maréchal de Créquy.

Du ſecond lit vinrent :

2. ANTOINE, Marquis d'Aubigny, tué à la guerre en 1675, ſans avoir été marié ;
3. ANTOINE-CHARLES, qui ſuit ;
4. Et HENRI, Chevalier de Malte, mort jeune.

XII. ANTOINE-CHARLES, Marquis DU CHATELET & d'Aubigny, Seigneur de Thons, Clémont, &c., s'attacha au ſervice de France, où il fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, & ſervit avec diſtinction dans la guerre qui précéda la paix de Riſwyck. Il fut fait en 1696 Brigadier des Armées du Roi, en 1702 Maréchal-de-Camp, & deux ans après Lieutenant-Général ; en 1710 Capitaine des Chaſſes & Gouverneur du Château de Vincennes, après la mort du Marquis de *Bellefonds*, neveu de ſa femme. Il mourut au mois de Septembre 1720, & avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1688, *Thérèſe-Marie de Bellefonds*, Dame du Palais de Madame la Dauphine, morte au mois d'Octobre 1733, fille de *Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine Fouquet*. De ce mariage ſont nés :

1. FRANÇOIS-BERNARDIN, qui ſuit ;
2. ANTOINE-BERNARDIN, Comte DU CHATELET, ci-devant Enſeigne des Gendarmes de la Reine, Meſtre-de-Camp de Cavalerie depuis 1733, que ſa ſanté l'a obligé de quitter le ſervice ;
3. MADELEINE-SUSANNE, qui vivoit en 1741 ;
4. CHARLOTTE, morte en 1739 ;
5. Et LOUISE-SUSANNE, qui vivoit en 1741.

XIII. FRANÇOIS-BERNARDIN, Marquis DU CHATELET, Baron de Thons & de Clémont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi depuis 1734, Gouverneur de Vincennes, a épouſé, par contrat du 23 Avril 1714, *Armande-Gabrielle du Pleſſis-Richelieu*, née le 22 Juin 1685, fille d'*Armand-Jean du Pleſſis*, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Prince de Mortagne, Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galères & d'*Anne-Marguerite d'Acigné*, ſa ſeconde femme, dont :

1. MARIE-SUSANNE-ARMANDE, mariée, le 21 Juin 1733, à ſon couſin *Charles-Bernardin-Godefroy Gigault*, Marquis de Bellefonds, Colonel du Régiment de la Marche ;
2. Et N... DU CHATELET, Religieuſe à la Préſentation de Paris.

BRANCHE
des Seigneurs de PIERREFITTE.

VII. GUILLAUME DU CHATELET, fils puîné d'ERARD, II^e^ du nom, Baron du Châtelet, & d'*Alix de Saint-Eulien*, ſa première femme, eut, par partage fait avec ſes frères en 1460, la Seigneurie & le Château de Saint-Amand, avec un tiers dans celle de Pierrefitte, & une portion dans celle du Châtelet. Il fut pourvu le 5 Mars 1469 par NICOLAS D'ANJOU, Duc de Calabre, de l'Office de Gouverneur, Capitaine du Châtel & Place de Coiffy, avec 300 livres d'appointemens, & combattit vaillamment en faveur de RENÉ, I^er^ du nom, Duc de Lorraine, à la bataille livrée le 5 Janvier 1477 devant Nancy à CHARLES, Duc de Bourgogne, où probablement il périt. Il avoit épouſé, en 1460, *Yolande de Haraucourt*, qui vivoit encore en 1497, fille de *Jacques*, Seigneur de Haraucourt, & de *Suſanne*, Dame de Ville-ſur-Illon. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur de Saint-Amand, mort le 9 Mars 1500. Il laiſſa un fils naturel nommé
   Jean, auquel ſon oncle, PHILIBERT DU CHATELET, légua par ſon teſtament 12 livres de rente.
2. PHILIBERT, qui ſuit ;
3. PIERRE, Commandeur de Libdo & de Nouroy, mentionné avec ſes frères dans une Sentence du 1^er^ Juin 1491 ;
4. THIBAUT ;
5. ALIX, morte en 1514, qui avoit épouſé, *Jean de Landre*, Chevalier, Seigneur du Taixey, Conſeiller & Chambellan du Roi de Sicile ;
6. SALOMÉ ou SALIVANE, mariée à *Ferry de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Valfrecourt, fils de *Jean*, & de *Hadvige d'Hauſſonville* ;
7. Et MARIE, mariée à *Claude de Beſſey*, Chevalier, Seigneur de Beſſey-le-Chaſtel.

VIII. PHILIBERT DU CHATELET, I^er^ du nom, Chevalier, Baron du Châtelet & de Saint-Amand, Seigneur de Sorcy, Pierrefitte, Saint-Eulien, Bulgnéville, Hanſignemont, &c., Conſeiller & Chambellan du Duc de Lorraine, Sénéchal de Barrois, Bailli de Baſſigny, ſuivit le DUC ANTOINE DE LORRAINE, en qualité de Grand-Guidon, en 1525, à la guerre d'Alſace, dans laquelle il ſe diſtingua. Il ſe retira en 1529 à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, où il paſſa les dernières années de ſa vie dans les exercices de piété, & fit de grandes libéralités à cette Abbaye, où il mourut le 1^er^ Décembre 1534. Il épouſa 1° *Nicole de Vernencourt* ; ce mariage fut caſſé en 1489, par

Sentence de l'Official de Toul; & 2° le 22 Juin 1494, *Marguerite de Ville,* Dame de Domjulien, veuve de *Jean de Saint-Amadour,* & fille d'*Antoine de Ville,* Chevalier, Seigneur de Domjulien, Duc de Saint-Ange, au Royaume de Naples, & de *Claude de Beauvau.* De ce mariage naquirent :

1. Jean, qui suit;
2. Et Claude, vivante en 1559, & mariée 1° à *Engelbert de Bessey,* Seigneur de Tilchastel, l'un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi ; & 2° à *François de Caux,* Seigneur de Trochain.

IX. Jean du Chatelet, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, Saint-Amand, Domjulien, Vauvillars, Cirey, Bouzancourt, mourut au Château de Cirey en 1566, ayant épousé, 1° avant 1530, *Jacqueline de Béthune,* mariée, 1° le 14 Octobre 1514, à Christophe du Chatelet, mort le 24 Février 1525; & 2° *Philippe de Ludres*, remariée 2° à *François de Pontère*, Chevalier; & 3° à *César de la Croix,* Vicomte de Semoine. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de *Ludres*, & d'*Eve de Ligniville.* Du premier lit vint :

X. Philibert du Chatelet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, qui fit ses premières armes dans la guerre contre l'Espagne sous Henri II, & servit en qualité de Colonel des Reitres sous le Roi Charles IX, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre & Chevalier de son Ordre. Il mourut le 14 Mai 1568, à l'âge de 37 ans, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris en la Chapelle de Saint-Denis, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé *Françoise de Lenoncourt,* morte en 1591, veuve 1° de *René de Fresneau*, Seigneur de Pierrefort, & fille de *Louis de Lenoncourt,* IIe du nom, Seigneur de Sondrecourt, & de *Catherine de Haraucourt*, dont :

1. Antoine, Seigneur de Saint-Amand & de Cirey, mort l'an 1620 sans enfans de *Judith de la Rochefoucauld*, remariée, en 1624, à *Louis de Saint-Georges*, Seigneur de Laubigné, fille de *François*, Baron de Montendre, & d'*Hélène Goulard ;*
2. Louis, qui suit;
3. Isaac, mort sans alliance ;
4. Catherine, première femme de *Jean-Jacques de Ligniville*, Baron de Vannes & de Villars, Souverain de Charmes-la-Côte;
5. Marguerite, Dame à Remiremont;
6. Et Anne, mineure en 1571, nommée dans un partage fait avec ses frères en 1593.

XI. Louis du Chatelet, Chevalier, Baron de Cirey & de Saint-Amand, Seigneur de Neuville, Pierrefitte, Domjulien, &c., fut tué en Hongrie l'an 1604, dans une partie de chasse, étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Rhingrave. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1590, *Ursule Ruden-de-Collemberg,* nommée la *généreuse Allemande*, fille d'honneur de l'Impératrice, & fille de *Loup-Théodore Ruden-de-Collemberg*, & de Bodickheim, Conseiller Aulique de Son Altesse Electorale de Mayence, & de *N... de Sternfels,* dont :

XII. Louis-Jules du Chatelet, Chevalier, Baron de Cirey & de Saint-Amand, Seigneur de Pierrefitte, Domjulien, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, né le 8 Août 1594, qui hérita en 1620 des Baronnies de Cirey & de Saint-Amand, par la mort de son oncle Antoine du Chatelet. Il servit dans la guerre contre les Protestans avec tant de distinction, que le Roi le fit en 1630 Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Maréchal de ses Camps & Armées. Monsieur, frère unique du Roi, le choisit vers le même tems pour son premier Chambellan; mais l'attachement qu'il voua à ce Prince fut dans la suite cause de sa perte, car l'ayant suivi dans sa retraite en Lorraine, le Roi fit raser son Château de Cirey, & confisqua ses biens, qui furent rendus à son fils, à cause d'une substitution. Il étoit mort en 1671, & avoit épousé, par contrat du 25 Février 1618, *Christine de Gleseneuve*, veuve de *Paul de Stainville*, & fille de *Nicolas de Gleseneuve,* Seigneur de Marinville & Vallecourt, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, Bailli de Barrois, & de *Marguerite de Chauvirey*. Leurs enfans furent :

1. Geoffroy, Aide-de-Camp des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1640, âgé de 21 ans. Il fut inhumé dans l'Abbaye de St.-Victor-lez-Paris, où l'on voit son épitaphe ;
2. & 3. Philippe & François, morts en bas âge;
4. Charles, qui suit ;
5. Charles-Antoine, rapporté après son frère aîné ;
6. & 7. Marie & Antoinette, mortes jeunes;
8. Nicole-Françoise, mariée à *Charles de Broussel*, Seigneur de la Neuville, de Voilecomte, &c. ;
9. Diane, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Reims, & depuis Prieure de la Pitié-lez-Joinville ;

10. Louise, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims;
11. Madeleine, Religieuſe aux Annonciades de Joinville;
12. Et Bonne-Françoise, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube.

XIII. Charles du Chatelet, Chevalier, Marquis du Châtelet & de Cirey, Comte de Ganne & de Marigny, fut fait en 1648 Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Gaston de France, Duc d'Orléans, & devint dans la ſuite Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui lui donna en 1659 le Gouvernement d'Aigues-Mortes & de la Tour de Carbonnière, ſur la démiſſion de ſon père. Il mourut à Cirey, où il fut inhumé le 18 Février 1693, après avoir épouſé, le 25 Novembre 1672, *Catherine de Lameth*, qui mourut & fut inhumée à Cirey le 24 Novembre 1675. Elle étoit fille d'*Antoine-François*, Chevalier, Comte de Buſſi, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezières, & de *Claire de Nicey*. Ils eurent:

Armand-Jean du Chatelet, tué le 4 Octobre 1693 à la bataille de la Marſaille, étant Cornette dans le Régiment de Villepierre. Par ſa mort la Terre de *Cirey* échut à ſa tante, Nicole du Chatelet; mais comme cette Baronnie étoit fort chargée de dettes, elle y renonça, au profit de ſa nièce la Comteſſe de *Lomont*, à qui elle paſſa, tant en qualité de créancière, que comme héritière par bénéfice d'inventaire du feu Marquis du Chatelet.

XIII. Charles-Antoine du Chatelet, Chevalier, Marquis de Pierrefitte, cinquième fils de Louis-Jules, & de *Chriſtine de Gleſeneuve*, eut en 1652 une commiſſion de Capitaine de Chevaux-Légers, & en 1656 celle de Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Infanterie du Duc d'Orléans. Il eut enſuite le Régiment Royal d'Infanterie, à ſa création, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1672, Commandant des Ville & Citadelle de Metz en 1675, & Maréchal-de-Camp en 1676. Il fut enfin nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi dans le tems de ſa mort, arrivée à Paris le 18 Avril 1680, âgé de 49 ans. Il fut inhumé à Saint-Victor de Paris, & avoit épouſé, le 31 Mars 1677, *Marie de Neuville*, morte le 15 Juillet 1703, âgée de 67 ans, fille aînée de *Pierre*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Saint-Remy, Baron de Freſne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers franche de ſes Ordonnances, & de *Marie de Rouville*. Ils eurent:

Marie-Gabrielle-Charlotte du Chatelet, morte à Dunkerque le 12 Août 1705, âgée de 27 ans, mariée, le 15 Mars 1692, à Florent du Chatelet, Comte de Lomont.

BRANCHE

des Seigneurs de Bulgnéville.

VII. Erard du Chatelet, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur en partie du Châtelet, de Deuilly, Bulgnéville, Cirey, Saint-Amand, Pierrefitte, &c., fils d'Erard, & de *Marguerite de Granſey*, ſa ſeconde femme, vivoit encore en 1509, & avoit épouſé *N.... de Haraucourt*, dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. Balthasar, Chevalier de Malte, Commandeur de Nourroy en 1527, lequel laiſſa un fils naturel, nommé
   Troilu, ou *Torilin*, marié à *Françoiſe de Salm*, fille de *Hennequin de Salm*, Seigneur de Mandres, & de *Catherine de Choiſeul*.
3. Ferri;
4. Et Alix, ſeconde femme de *Philippe de Nourroy*, Seigneur de Port-ſur-Seille.

VIII. Claude du Chatelet, I^er^ du nom, Seigneur en partie du Châtelet, Naive, Bulgnéville, Pierrefitte, &c., ſuivit le Duc Antoine à l'expédition contre les Payſans révoltés, & mourut le 19 Février 1562. Il avoit épouſé *Hélène de Roucy*, iſſue des Comtes de *Saarbruck*, de la Maiſon de *Montfaucon*, fille de *Louis*, Seigneur de Siſſone, & de *Jeanne de Blecourt*. De ce mariage vinrent:

1. Claude, Seigneur de Bulgnéville, mort ſans lignée de *Françoiſe Meliant*, veuve d'*Odet de Rouillac*, Capitaine de la Mothe, & Gentilhomme du Duc René, & fille de *Nicolas Meliant* Gouverneur des Salines de Dieuſes, Marſal & Moyenvic, & d'*Agnès de Valhay*, dite de *Frouart*;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Philippe, rapporté après ſon frère;
4. Pierre, mentionné dans un acte de 1560;
5. Baptiste, mentionné avec ſes frères dans l'acte ci-deſſus, Chevalier de Malte; il ne vivoit plus en 1598;
6. Guillemette, mariée, 1° vers 1545, à *Gérard d'Aſpremont*, (*a*) Seigneur de Mar-

(*a*) Cette Maiſon d'*Aſpremont*, quoique *très noble*, n'eſt pas une branche de celle qui porte:

cheville, dont elle étoit veuve en 1558; & 2° à *Chriſtophe de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Remereicourt Gouverneur de Dampviller, Colonel d'Infanterie, Conſeiller d'Etat de Sa Majeſté Catholique. Ils vivoient encore en 1590 ;

7. Françoise, élue Abbeſſe de Pouſſay le 9 Juillet 1686, morte le 23 Septembre 1686;
8. Et Yolande, Coadjutrice de Sainte-Gloſſinde à Metz.

IX. Antoine du Chatelet, Chevalier, Seigneur en partie de Pierrefitte, Bulgnéville & de Saint-Amand, épouſa 1° *Marguerite de Rouillac*, morte vers 1560, ſans enfans, fille d'*Odet*, Gentilhomme du Duc Antoine, Capitaine de la Mothe, & de *Françoiſe de Meliant*; & 2° *Lucie de Tilly*, d'une Maiſon noble, qui tire ſon nom d'une Terre ſituée ſur la Meuſe, dans le Diocèſe de Verdun, fille de *Gilles*, Seigneur de *Tilly*, & de *Philippe de Villers* en Hey. Ses enfans furent :

1. & 2. Pierre & Daniel, morts jeunes & ſans alliance, au ſervice de l'Empereur;
3. Lydie, mariée, par contrat du 25 Avril 1590, à *Henri de Franquemont*, Chevalier, Seigneur d'Audenne en Franche-Comté, d'une Maiſon qui rapporte ſon origine aux anciens Comtes de *Montbéliard*, fondue dans celle de *Wurtemberg*;
4. & 5. Ruthe & Phœbée, mortes ſans avoir été mariées;
6. Angélique, mariée, par contrat du 26 Février 1604, à *Georges de Franquemont*, IIe du nom, Seigneur de Tremoing, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Wurtemberg, Gouverneur de Valogne en Normandie, mort au mois d'Août 1615;
7. Et Marie, mariée à *Samuel de Saint-Hilaire*, auquel elle apporta un douzième dans la châtellenie de Pierrefitte.

IX. Philippe du Chatelet, Ier du nom, Seigneur de Bulgnéville, Pierrefitte & de

de gueules, à la croix d'argent. Elle vient d'un Seigneur nommé *Warin*, qui avoit ſa maiſon dans le château d'Aſpremont, ainſi que l'apprennent d'anciennes chartes où ce *Warin* eſt appelé *de medio caſtro*. Cette Maiſon a été ſurnommée *aux Merlettes*, tant pour la diſtinguer de l'autre, que parce que ſes anciennes armes étoient : *d'argent, à trois merlettes*, ou plutôt *trois corbeaux de ſable, poſés 2 & 1; & une bordure engrêlée de gueules*. D'autres croyent que cette Maiſon étoit une branche de celle qui porte : *de gueules, à la croix d'argent*. Dès 1392, on trouve Thomas d'Aspremont avec les armes *aux trois merlettes*.

Saint-Amand en partie, troiſième fils de Claude du Chatelet, & d'*Hélène de Roucy*, mourut le 9 Juin 1674 & ſon cœur fut dépoſé dans l'Egliſe de Bulgnéville, comme il ſe voit par une inſcription attachée ſur l'un des piliers de cette Egliſe. Il avoit épouſé *Adrienne de Miremont*, morte en 1702, après s'être remariée à *Hector*, Seigneur d'*Ugny*, elle étoit d'une ancienne Maiſon d'Auvergne, dont une branche établie depuis plus de deux ſiècles en Champagne, & étoit fille d'*Aimé de Miremont*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne de Brunieres*. Ils eurent :

X. Philippe du Chatelet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville, Gentilhomme de la Chambre du Duc Charles. Il apprit le métier de la guerre ſous *Chriſtophe de Montdragon*, ſon oncle, & ſervit avec beaucoup de diſtinction dans la guerre des Pays-Bas, pour le ſervice du Roi d'Eſpagne. Il mourut le 4 Janvier 1607, & avoit épouſé, le 20 Février 1590, *Madeleine de Nogent*, dite de *Neuflotte*, la Grange, Forcelle, &c., remariée, en 1607, à *Jean de Ligniville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Henri, & Gouverneur d'Hatton-le-Châtel; elle étoit fille de *Nicolas*, Gouverneur de Bouconville & de Valdevrange, & de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville, ſa première femme. Ils eurent :

1. & 2. Philippe & Jean, morts jeunes;
3. Jeanne, morte jeune;
4. Louise, morte le 20 Juin 1603;
5. Et Françoise, héritière de cette branche, mariée, par contrat du 5 Mai 1627, à *René-Saladin d'Anglure*, Chevalier, Marquis de Coublans, Baron & Gardien de la Souveraineté de Saint-Loup, Seigneur de Piepape, &c., dont elle étoit veuve le 7 Juin 1664.

BRANCHE
des Seigneurs de Sorcy.

VI. Philibert du Chatelet, Chevalier, Seigneur du Châtelet, en partie de Sorcy, Doncourt, Saint-Amand, Bulgnéville, Horchechamp, Souverain de Vauvillars, &c., troiſième fils de Renaud, & de *Jeanne de Chaufour*, ſe trouva avec ſes frères, en 1431, à la funeſte journée de Bulgnéville, où il fut fait priſonnier en combattant vaillamment pour le ſervice de René, Duc d'Anjou. Il obtint ſa liberté en 1432, & il lui en coûta 1000

vieux florins pour ſa rançon, pour ſûreté deſquels il donna en hypothèque à Antoine de Vergy les Terres & Villes de Chauvirey-la-Vieille, de Vitrey & de Bétoncourt. Il fut un des 40 Gentilshommes, qui, pour procurer la liberté à leur Souverain, s'engagèrent à ſe conſtituer priſonniers du Duc de Bourgogne. Le Duc René, pour le dédommager des pertes qu'il avoit ſouffertes & le récompenſer de ſes ſervices, lui donna par Lettres du 21 Septembre 1433, la ſomme de 800 florins, à prendre ſur les Aides de Neufchâteau. Deux ans après il lui remit, & à ſes frères, la groſſe tour du Châtelet, bâtie par le Duc Charles, moyennant l'hommage-lige, par Lettres du 26 Avril 1435. Il ne vivoit plus en 1478, & avoit épouſé 1° *Claude de Paroye,* d'une Maiſon éteinte depuis long-tems, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de Lorraine, & qui a été alliée à la Maiſon de ce nom; 2° *Louiſe de Granſon,* fille de *Louis,* Chevalier, Seigneur de *Granſon,* & de *Marie de Vienne;* & 3° *Béatrix de Germiny*, d'une Maiſon fort ancienne au Bailliage de Saint-Mihel, remariée à *Varri de Lutzbourg*, & fille & héritière de *Bernard de Germiny*, & de *Hermengarde de Ravi.* Du premier lit il eut :

1. Renaud, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Nicolas, chef de la branche de *Vauvillars,* rapportée ci-après ;
3. Pierre, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, élu l'an 1506 Abbé de Saint-Mihel, Diocèſe de Verdun, mort après 1515 ;
4. Jean, Abbé de Saint-Urbain, Diocèſe de Châlons, depuis 1487 juſqu'en 1494 ;
5. Et Antoine, qualifié *Chancelier* de l'Egliſe de Remiremont dans des lettres de l'Abbeſſe de Remiremont, en date du 5 Septembre 1474.

VII. Renaud du Chatelet, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, Comte de Vignory, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Châteauneuf, Sorcy, Pompierre, &c., aſſiſta aux traités de paix conclus le 5 Août 1442, entre les Ducs de Bourgogne & de Lorraine. Il étoit en 1454 Ecuyer d'Honneur du Roi. Il fut Conſeiller, Chambellan & Ecuyer-Tranchant du Roi Louis XI, qui le pourvut de l'Office de Capitaine & de Châtelain de la groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, place alors très-importante. Il fut en 1466 Bailli de Chaumont, & de Sens en 1469; choiſi par le Roi Charles VIII, pour remettre la Ducheſſe de Lorraine & le Duc, ſon fils, en poſſeſſion de toutes les places du Duché de Bar, ſaiſies par Louis XI; il ne vivoit plus le 21 Avril 1493. Sa femme, *Charlotte l'Alleman* (d'une des plus anciennes Maiſons de Dauphiné, tirant ſon origine des anciens Barons de *Faucigny*, fondus dans celle de Savoie, de laquelle étoient ſortis le célèbre Cardinal d'Arles, Préſident du Concile de Bâle, & la mère du Chevalier *Bayard*), fille de *Jean l'Alleman,* Chevalier, Maréchal de Dauphiné, & de *Bonne de Chalant,* d'une Maiſon fort illuſtre en Savoie, lui apporta les Terres de Châteauneuf & de l'Arbene, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné; & le Roi Louis XI, en conſidération de ce mariage, lui fit don de 10000 livres. Ses enfans furent :

1. Antoine, Baron du Châtelet & de Châteauneuf, Conſeiller & Grand-Chambellan d'Antoine, Duc de Lorraine, qui mourut le 10 Novembre 1529, & eut de *Marguerite de Baudoche :*

   René & Agnès du Chatelet, qui étoient morts avant le 27 Janvier 1536.

2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Marguerite, morte le 9 Décembre 1522, mariée, par contrat du 20 Août 1488, à *Gérard de Haraucourt,* Seigneur d'Ubexy & de Magnières.

VIII. Jacques du Chatelet, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Souverain de Vauvillars, Baron de Châteauneuf, de l'Arbene, Seigneur de Sorcy, Paſſavant, Pompierre, Brouſſey & Raulecourt, Conſeiller & Chambellan du Duc de Lorraine, Bailli de Saint-Mihel, &c., ſe trouva, le 26 Novembre 1540, à l'aſſemblée des trois Etats de Lorraine, dans laquelle le Duc Antoine déclara qu'il uniſſoit à ſon Duché de Lorraine ſes bagues, joyaux & pierreries, qui montoient à près de 100 mille écus *ſoleil.* Il mourut le 31 Mai 1551, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sorcy. Il avoit épouſé *Françoiſe de Beauvau,* nièce à la mode de Bretagne d'*Iſabeau de Beauvau,* Comteſſe de Vendôme, & fille de *Pierre de Beauvau,* II^e^ du nom, Baron de Manonville, Sénéchal de Lorraine, & de *Marguerite de Montberon*, ſa première femme. Leurs enfans furent :

1. Philibert, établi en 1550 Bailli de Baſſigny, qui reçut en 1580 commiſſion du

Duc CHARLES DE LORRAINE, de faire convoquer à la Motte les Etats de Baſſigny, au 7 Novembre, pour faire rédiger les coutumes de cette Province; ce qui fut exécuté le 19 de ce mois. Il fut pourvu en 1592, par ce Prince, de l'Office de Sénéchal du Barrois, & mourut le 12 Juillet 1599, âgé de 88 ans, ſans avoir eu d'enfans de *Marguerite de Doncourt*, iſſue d'une Maiſon Noble, originaire de Bourgogne, dont une branche s'étoit établie en Lorraine;

2. RENAUD, qui ſuit;
3. ANTOINE, rapporté après ſon frère;
4. PIERRE, d'abord Chanoine de l'Egliſe de Toul, Protonotaire du Saint-Siège en 1540, Abbé Commendataire de Saint-Martin devant Metz, & de Saint-Clément de la même Ville, Grand-Chancelier de l'Egliſe de Remiremont, & Evêque de Toul en 1565. Il fut Chef des Conſeils de Lorraine, ſous les Ducs ANTOINE, FRANÇOIS & CHARLES. Il fonda l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon en 1579, & mourut le 25 Janvier 1580, âgé de 64 ans;
5. ADOLPHE, qui partagea en 1553 & 1554, avec ANTOINE, ſon frère, & mourut ſans alliance;
6. CHARLES, mort ſans poſtérité, marié, en 1583, à *Bonne de Choiſeul*;
7. ANNE, mariée à *Nicolas de Gournay*, Seigneur de Villers & de Sécourt;
8. CLAUDE, Religieuſe à Sainte-Gloſſinde de Metz;
9. Et ANTOINETTE, Religieuſe à Saint-Pierre de Metz.

IX. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, en partie de Maxel-ſur-Vraye, &c., Enſeigne de la Compagnie du Duc de Lorraine, mort le 4 Février 1557, avoit épouſé *Marie Freſneau*, d'une Maiſon noble, originaire d'Anjou, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefort, & de *Marie de Bethancourt*, ſa ſeconde femme, dont:

1. ANTOINETTE, mariée à *Jean-Blaiſe de Mauleon*, Seigneur de la Baſtide, Chambellan & Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc CHARLES II, Bailli de l'Evêché de Toul, & Sénéchal de Barrois;
2. FRANÇOISE, mariée à *Charles de Stainville*, Seigneur de Couvonges, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1579;
3. Et MARGUERITE, mentionnée dans les actes de 1557 & 1558.

IX. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Baron du Châtelet & de Châteauneuf, Seigneur de Paſſavant, de Sarthes, Pompierre, Sorcy, Saint-Martin, Brouſſey, Raulecourt, &c., fut Conſeiller Privé & Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, Bailli de Nancy en 1567, & député cette année par ce Prince, avec Claude de Mengin, Préſident des Comptes, & Bertrand le Hongre, Procureur-Général, pour régler à l'amiable les droits que ce Prince pouvoit avoir à Berckem & autres lieux, au ſujet deſquels il étoit en différend avec l'Archiduc d'Autriche. Il mourut le 25 Janvier 1577, & fut inhumé à l'Egliſe Paroiſſiale de Martinville. Il avoit épouſé *Anne de Beauvau*, Dame de Paſſavant, morte le 10 Octobre 1579, & inhumée auprès de ſon mari. Elle étoit veuve de *Théodore de Haraucourt*, Baron d'Ormes, & fille unique de *Charles de Beauvau*, IIe du nom, Baron de Paſſavant, & de *Barbe de Choiſeul-Praslin*. Ils eurent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, mort ſans alliance avant le 10 Mars 1588;
3. PHILIBERT, qui n'eſt connu que par une lettre du Duc CHARLES, datée du 23 Octobre 1554, au Chapitre de Toul, qui demande pour ce PHILIBERT la première prébende vacante;
4. PHILIBERTE, admiſe le 3 Janvier 1576 à une prébende de Remiremont, & mariée, en 1591, à *Joſias d'Anglure*, Chevalier, Seigneur d'Autricourt;
5. MARGUERITE, mariée à *François-Saladin d'Anglure*, Marquis & Seigneur de Coublans, Tomblaine, Charmes-la-Côte, & Baron de Saint-Loup;
6. CHRISTINE, qui eut, dans le partage fait avec ſes frères, les Terres de Sorcy & de Saint-Martin. Elle mourut le 3 Juin 1623, & fut inhumée dans l'Egliſe de Sorcy. Elle avoit épouſé, le 10 Décembre 1591, *Maximilien de Choiſeul*, Baron de Meuſe, de Menil & de Beaupré;
7. Et CLAUDE, Dame, puis Grande-Aumonière de l'Abbaye de Remiremont, & morte le 28 Janvier 1612.

X. CHARLES DU CHATELET, Chevalier, Baron de Châteauneuf, Seigneur du Châtelet, Paſſavant, Sorcy, Brouſſey, Raulecourt, &c., mourut à Bruxelles le 27 Mai 1587, âgé de 20 ans. Son corps fut tranſporté dans l'Egliſe de Sorcy. Il épouſa *Madeleine de Gournay*, ſa couſine, remariée à *Daniel de Gournay*, Seigneur de Tallanges, Bailli de Baſſigny, fille de *Renaud*, Chef du Conſeil du Duc de Lorraine, Bailli de Nancy, & d'*Anne d'Eſche*, ſa première femme, & n'eut point d'enfans.

BRANCHE
de VAUVILLARS.

VII. NICOLAS DU CHATELET, Ier du nom, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Montureux-ſur-Saône, Deuilly, Saint-Julien, Serécourt, Tignecourt, Norville, Landaville, Gironcourt, &c., ſecond fils de PHILIBERT, Seigneur de Sorcy, & de *Louiſe de Granſon*, ſa ſeconde femme, mourut probablement peu après 1519. Il épouſa, au commencement de 1487, *Bonne de Cicon*, d'une ancienne Nobleſſe de Bourgogne, fille de *Guillaume de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Demangevelle, & de *Catherine de Haraucourt*. Il eut :

1. ERARD, qui ſuit ;
2. Et BÉATRIX, qualifiée en 1528 Abbeſſe de l'Etanches, Ordre de Cîteaux, Abbaye voiſine du Châtelet & de Neufchâteau.

VIII. ERARD DU CHATELET, Chevalier, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Montureux-ſur-Saône, Mogneville, Demangeville, &c., ne vivoit plus le 15 Octobre 1525. Il avoit épouſé, le 15 Juillet 1512, *Nicole de Lenoncourt*, Dame de Demangeville, morte le 9 Novembre 1555, à Vauvillars, nièce de *Robert de Lenoncourt*, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, & ſœur de *Robert II*, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, puis Evêque de Metz, Archevêque d'Arles, & enſuite d'Embrun, & fille de *Thierry*, IVe du nom, Seigneur de Lenoncourt, & de *Jeanne de Ville*, Dame de Colignon. Ils eurent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. THIERRY, né à Vauvillars le 9 Mars 1519, qui fut accordé, le 5 Décembre 1535, à *Claude de Haraucourt ;* mais ce mariage ne s'accomplit pas. Il prit le parti de l'Egliſe, & étoit en 1545 Protonotaire du St.-Siège, & Commendataire perpétuel du Prieuré de Chaigny. Il fut pourvu en 1551 de celui de Relanges, & de l'Abbaye de St.-Clément de Metz ; il eut encore les Prieurés de St.-Quirin & de St.-Vaubert de Fouchécourt, & vivoit encore le 5 Août 1577 ;
3. CLAUDE, née le 15 Janvier 1518, morte le 15 Août 1562, & inhumée à Montureux, mariée, 1° le 4 Janvier 1532, à *Claude de Vienne*, Seigneur de Claivant, d'Oignans, de Perſan, &c., Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, mort vers 1540 ; & 2° par contrat du 21 Septembre 1545, à *Robert de Heu*, Seigneur de Malroy, veuf de *Philippe de Chievreſſon*, Dame de Montoy : il étoit mort le 9 Avril 1553 ; & 3° le 30 Juillet 1554, à *Jean de la Boulaye*, Seigneur dudit lieu & de Hautperoux, auquel elle ſurvécut ;
4. Et BONNE, morte le 20 Juillet 1573, & inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Bourbonne, mariée, en 1541, à *François de Livron*, Seigneur de Bourbonne, d'une ancienne nobleſſe originaire de Dauphiné, fils de *François de Livron*, & de *Claude de Roy*.

IX. NICOLAS DU CHATELET, IIe du nom, Souverain de Vauvillars, de Demangeville & de Mogneville, Seigneur de Ville-ſur-Illon, Montureux, Mervaux, &c., fit, en qualité de Souverain de Vauvillars, frapper des pièces de monnoie à ſes armes. Il en eſt fait mention dans deux Edits du Roi HENRI II, donnés dans ſa Cour des Monnoies ès années 1553 & 1556, pour en fixer le prix, ou plutôt pour les décrier entièrement en France, auſſi bien que d'autres monnoies étrangères. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, à 1200 livres de gages, & Lieutenant de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſous la charge du Duc d'Aumale. Il périt glorieuſement à la bataille de Dreux, donnée le 19 Décembre 1562. Son corps fut tranſporté à Vauvillars, où il fut inhumé. Il étoit le dernier de ſa branche, & avoit épouſé, le 8 Juillet 1543, *Eliſabeth de Haraucourt*, qui renonça aux avantages que NICOLAS DU CHATELET lui fit par ſon teſtament pendant ſa viduité, pour épouſer *Claude de Taillans*, Baron de Montfort en Bourgogne. Elle étoit fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur d'Ubexy & de Magnières, & de *Marguerite de Dinteville*.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'argent, dans le ſens de la bande.*

Généalogie extraite de l'Hiſtoire Généalogique de cette Maiſon par D. Calmet.

CHATELIER, en Dauphiné : *d'azur, à la tour d'argent, crénelée de cinq pièces de même, maçonnée, ruſtiquée & portillée de ſable, ſommée de trois donjons crénelés chacun de trois pièces d'argent.*

*CHATELLERAULT, Ville de France en Poitou, ſur la rivière de Vienne, qui porta d'abord le titre de *Vicomté*. FRANÇOIS Ier, au mois de Février 1514, y joignit les Châtellenies de *Gironde, Bonnan, Mathoire* &c., &

érigea le tout en *Duché-Pairie*, en faveur de GILBERT, ou FRANÇOIS DE BOURBON, Vicomte de *Châtellerault*, Comte de Montpenſier, qui avoit hérité de cette Terre de la Maiſon d'*Armagnac*. Il fut tué en 1515, & ſon frère CHARLES, Duc de BOURBON, Connétable de France, lui ſuccéda au Duché de *Châtellerault*. Les biens de ce dernier, tué devant Rome le 6 Mai 1527, ayant été confiſqués, CHARLES DE FRANCE, Duc d'Angoulême, troiſième fils de FRANÇOIS Ier, eut le Duché de *Châtellerault* pour partie de ſon apanage & n'en eut la poſſeſſion qu'en 1544. Ce Prince étant mort en 1545, ſans avoir été marié, le Duché de *Châtellerault* fut réuni à la Couronne, & la Pairie éteinte. HENRI II, au mois de Février 1548, en fit don, ſans Pairie, au Comte d'*Aran*, Ecoſſois. CHARLES IX le donna depuis à *Diane*, légitimée de *France*, fille de HENRI II, & femme de *François de Montmorency*, Maréchal de France. HENRI III échangea ce Duché pour celui d'Angoulême & le Comté de Ponthieu. Le même Roi, au mois de Mars 1584, fit don à FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, du Duché de *Châtellerault*. Son fils, HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier & de *Châtellerault*, n'eut qu'une fille, MARIE DE BOURBON, Ducheſſe de Montpenſier & de *Châtellerault*, mariée, en 1626, à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, qui de ce mariage n'eut pareillement qu'une fille, ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Montpenſier & de *Châtellerault*, qui, par ſon teſtament du 27 Février 1685, diſpoſa de tous ſes biens en faveur de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſon couſin germain. Depuis ce tems le Duché de *Châtellerault* & celui de *Montpenſier* ſont dans la Maiſon d'ORLÉANS.

*CHATENAY, en Breſſe, Diocèſe de Lyon; les Terres & Seigneuries de *Châtenay* & *Châne* furent érigées en *Baronnie* par le Duc de Savoie en 1573, en faveur de *Jacques de Monſpey*, IIe du nom, Baron de Béoſt. Sa fille unique, *Louiſe de Monſpey*, épouſa *Pierre de Seyturier*, Seigneur de Verjonière, qui vendit cette Baronnie, le 10 Avril 1649, à *Jean Gerron* Conſeiller-Elu en l'Election de Breſſe.

*CHATILLON, Baronnie ſituée dans le Lyonnois, que *Marie Pernon-du-Fournel*, Dame de Bayère, & Baronne de *Châtillon*, porta en mariage à *Jean-Baptiſte d'Inguimbert*, Chevalier, Seigneur de Pramiral, Major de la Ville de Lyon, & Commiſſaire des Guerres. Voy. INGUIMBERT.

CHATILLON, en Bazois, ancienne Maiſon du Nivernois, éteinte, qui portoit: *loſangé d'or & d'argent*.

CHATILLON DE CHEMILLA: *d'argent au lion de ſable*.

CHATILLON, en Franche-Comté, Maiſon qui a pris ſon nom d'un fief qu'elle poſſédoit au Village de Châtillon-le-Duc, proche de Beſançon. ETIENNE DE CHATILLON-LE-DUC épouſa *Catherine d'Anjeu*, avec laquelle il reprit de fief l'an 1390, envers l'Abbé de Luxeul, ce qu'ils poſſédoient ſur le territoire d'Anjeu. Le dernier de cette race eſt JEAN DE CHATILLON-LE-DUC, dit *le Bon*, Ecuyer, qui renouvela de fief la Terre d'*Anjeu* en 1458.

*CHATILLON-GUYOTTE ou CHATILLON-LE-DUC, Terre & Seigneurie, au Comté de Bourgogne, portée en mariage, l'an 1402, par *Jeanne de Coligny*, qui en étoit héritière, du chef de ſa mère, *Guyotte de Châtillon*, à *Jacques-Antoine*, Seigneur de *Grammont*. Celui-ci fut le Ve aïeul de *Jacques-Antoine de Grammont*, créé Chevalier en 1618, en faveur duquel PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, érigea la Terre de *Châtillon* en *Baronnie*, par Lettres du 29 Novembre 1626. Il avoit été ſubſtitué par ſa mère en 1607, aux nom & armes de *Joux*, & avoit épouſé, en 1593, *Jeanne-Baptiſte de Grammont-Peſet*, dont le fils, *Jean-François de Joux*, dit de *Grammont*, Baron de Châtillon, &c., fut père par ſa ſeconde femme, *Adrienne-Thérèſe de Binans*, Dame de Chambéria, de *Gabriel-Philibert de Joux-de-Binans*, dit de *Grammont*. Celui-ci a laiſſé de ſon ſecond mariage avec *Jeanne-Philippe Poitiers*, pour fille unique & héritière, *Marie-Gabrielle-Charlotte de Grammont*.

*CHATILLON-*lez-Dombes*. Les Villes de *Pont-de-Veſle* & de *Châtillon-lez-Dombes* furent cédées & inféodées par EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, en échange du Comté de *Benes* en Piémont, à *Jean-Louis Coſte*, Comte de Benes, en faveur duquel elles furent érigées en *Comté* par Lettres du 26 Juin 1561, vérifiées en la Chambre des Comptes de Piémont le 12 Octobre ſuivant. Ces deux Comtés paſſèrent dans la ſuite à *Chriſtophe*

d'Urfé, Seigneur de Buſſy ; & de ſes héritiers à *François de Bonne*, Duc de Leſdiguières, dont la fille, *Marie-Françoiſe*, Ducheſſe de *Créquy*, vendit le Comté de *Châtillon-lez-Dombes* par contrat du 7 Décembre 1645, à Mademoiſelle de *Montpenſier*, qui l'a laiſſé à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans.

Il y a la Terre de *Châtillon-lez-Dombes* près la Ville de ce nom, qui a donné le ſien à une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Breſſe. MILO, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes, vivoit l'an 1070, & eut d'*Engeltrude* :

1. HUMBERT, qui ſuit ;
2. BERNARD, Evêque de Mâcon, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, & mourut l'an 1120 ;
3. Et HUMBERTE DE CHATILLON.

HUMBERT DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de *Châtillon-lez-Dombes*, fit en 1103 quelques dons à l'Abbaye de Cluny, & épouſa la fille de *Bérard*, Seigneur de *Luſy*, de laquelle il eut :

1. HUGONIN, qui ſuit ;
2. & 3. ETIENNE & GUILLAUME, Chevaliers.

HUGONIN DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes en 1152, laiſſa de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui ſuit ;
2. Et ETIENNE, Evêque de Die en 1208. Il avoit été auparavant Chartreux à Portes en Bugey, mourut en 1213, & fut canoniſé. Sa Fête ſe célèbre le 26 Juin.

GUY DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes, fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Chaſſagne en Breſſe en 1212, & à l'Egliſe de Saint-Pierre de Mâcon en 1217. Il eut d'*Alexie* :

1. JEAN, mort ſans hoirs en 1244, & enterré à Clugny où il fit pluſieurs biens ;
2. Et PONCE, qui ſuit.

PONCE DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes & de Montrevel, donna au Prieuré de la Platière de Lyon en 1251, les dîmes de la Paroiſſe de Condeyſſia. Ses enfans furent :

1. RENAUD, qui ſuit ;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Serilles*, rapportée ci-après ;
3. GUY, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Mâcon ;
4. Et ALIX, Religieuſe à Neuville en 1277.

RENAUD ou RAGNEL DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Montrevel, mort en 1277, eut de *Julienne* :

1. HUGUES, mort ſans enfans avant ſon père ;
2. PÉTRONILLE, mariée à *Pernet*, Seigneur de *Loëſe* ;
3. ROSE, Religieuſe ;
4. Et ALIX, mariée à *Pierre*, Seigneur de *Verfey*.

BRANCHE
des Seigneurs de SERILLES.

ROBERT DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, ſecond fils de PIERRE, Seigneur de Châtillon, fit hommage en 1272 à AMÉ DE SAVOIE, Seigneur de Baugé, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. RENAUD, qui ſuit ;
2. Et JOSSERANDE, mariée à *Pierre de Chabeu*, Chevalier.

RENAUD DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, fit auſſi hommage à AIMON, Comte de Savoie en 1334, & eut pour fils :

GERARD DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, qui mourut en 1276. Il épouſa *Marguerite de Marmont*, fille d'*Odet*, Chevalier, Seigneur de *Marmont*, & de *Béatrix de Broſt*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chevalier ;
3. & 4. GUINCHARDE & HENRIETTE.

JEAN DE CHATILLON, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes en 1391, eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

JEAN DE CHATILLON, II^e^ du nom, Seigneur de Serilles & de Salamondes, marié, en 1430, à *Marguerite de la Teyſonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Teyſonnière*, & de *Catherine de Palaguin*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Salamondes ;
3. ANTOINE, auſſi Seigneur de Salamondes après ſon frère ;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de la Teyſonnière*.

CLAUDE DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Serilles & de Salamondes, épouſa, en 1442, *Catherine de la Balme*, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de Salamondes en 1444 ;

2. Ambroise, mariée, en 1478, à *Antoine*, Seigneur de *Grand-Champ*;
3. Et Guillemette, mariée à *Jacques de Pilozard*, Seigneur de Langes.

Les armes de cette ancienne Maiſon éteinte étoient: *parti d'argent & de gueules, au lion de l'un & de l'autre.*

* CHATILLON-*ſur-Indre*, en Touraine, Ville qui fut unie à la Couronne par confiſcation en 1204. Depuis ce tems, deux Reines de France en ont joui pour leur douaire. Elle eſt à préſent engagée à la famille d'*Amelot de Chaillou*, qui eſt aux droits de celle de *Barillon*.

* CHATILLON-*ſur-Liſon*, en Franche-Comté, Château ou Terre qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte, qui paſſa dans le XV^e^ ſiècle à la Maiſon de Montagu. *Ottenin de Montagu*, époux d'*Alix de la Baume*, en étoit Seigneur en 1422, & *Jean de Montagu* en 1462.

Cette Terre, ou du moins la partie la plus conſidérable, étoit entrée, dans le XIII^e^ ſiècle, dans une branche de la Maiſon de *Vaugrenans*. *Simon de Vaugrenans*, Chevalier, prenoit en 1280 la qualité de *Seigneur de Châtillon*, & il fut père de *Richard de Vaugrenans*, qui quitta ce nom pour prendre celui de *Châtillon*, ſous lequel il fut nommé en 1311 exécuteur des dernières volontés de *Jean de Vaugrenans*, Chevalier.

*CHATILLON-*ſur-Loing*, Terre & Seigneurie dans le Gâtinois Orléanois, Diocèſe de Sens, qui a appartenu long-tems à l'illuſtre Maiſon de *Coligny*, ſous le titre de *Comté*. *Eliſabeth-Angélique de Montmorency*, femme de *Gaſpard*, quatrième & dernier Comte de *Châtillon*, la donna par teſtament au ſecond fils du Maréchal de *Luxembourg*, ſon neveu, en faveur duquel le Roi Louis XIV l'érigea en *Duché ſimple* en 1690. Voy. MONTMORENCY.

CHATILLON DE MICHAILLE. C'eſt une des plus anciennes Maiſon de la Province de Bugey, qui remonte à

Jean, Seigneur de Chatillon de Michaille, Chevalier, vivant en 1170 & 1190, & qui fit pluſieurs biens à l'Abbaye de Hautecombe.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules.*

* CHATILLON, en Poitou. La Baronnie de *Mauléon*, avec ſes circonſtances, dépendances & annexes, fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Châtillon*, par Lettres-Patentes du Roi données au mois de Mars 1736, & enregiſtrées au Parlement le 14 du même mois, en faveur d'Alexis-Madeleine-Rosalie, Comte de Chatillon, ci-devant Gouverneur de feu M. le Dauphin, fils de Louis XV, & en faveur de ſes enfans & deſcendans mâles en ligne directe, nés & à naître en légitime mariage. Ces Lettres-Patentes renferment un magnifique éloge de la Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, & portent que *le nom de la Terre de* Mauléon, *ainſi érigée en Duché-Pairie de France, ſera commué, tant pour ledit Duché que pour la Ville de* Mauléon *en dépendante, en celui de* Chatillon; *& Sa Majeſté veut que ladite Ville de* Mauléon, *ainſi que ledit Duché, ſoient appelés Ville de* Chatillon, *&c.*

* CHATILLON-*ſur-Marne*, Ville en Champagne, Diocèſe de Soiſſons, à 5 ou 6 lieues de Reims, ſituée ſur le ſommet d'une montagne voiſine, d'un côté, de la rivière de Marne, & de l'autre d'une grande & belle forêt. Les Comtes de Champagne, dit Ducheſne, y levoient anciennement la taille. Thibaut, IV^e^ du nom, ſurnommé *le Grand*, en exempta les habitans en 1231, qui depuis eurent un droit de *Commune*, pareil à celui dont jouiſſoient les habitans de Dormans, & ils furent gouvernés ſuivant la Coutume de Vitry.

Le Château de cette Seigneurie, qui a donné ſon nom à la grande & illuſtre Maiſon de *Châtillon*, dont nous parlerons ci-après, fut bâti par Hérivée, petit-fils du Comte Ursus. C'étoit une forte place que les Anglois, Charles-Quint, & nos guerres civiles, ont entièrement détruite. Les anciens Seigneurs de ce Château y fondèrent un chapitre de Chanoines, mais leur Egliſe fut donnée vers 1130, du conſentement de Goſſelin, Evêque de Soiſſons, à Eudes, Abbé de Marmouſtiers, pour y mettre des Moines de ſon Ordre. La fureur des guerres de ce tems-là n'épargna pas cette Egliſe, qui reſta enſevelie ſous les ruines de la fortereſſe, & avec elle les tombeaux & les épitaphes de pluſieurs Seigneurs de Châtillon, qui y avoient choiſi leur ſépulture.

Il y a encore la Châtellenie de Châtillon,

d'où relèvent plus de 800 fiefs, que les mêmes Seigneurs ont poſſédée avec la Seigneurie de Châtillon, juſqu'à GAUCHER DE CHATILLON, Connétable de France. Celui-ci la céda au Roi PHILIPPE *le Bel*, en échange du Comté de *Porcien*. PHILIPPE *le Bel* y établit une Prévôté Royale, accompagnée de toutes ſortes d'Officiers, en faveur de *Jeanne*, Comteſſe de Champagne & de Brie, ſon épouſe. Ses ſucceſſeurs depuis en accordèrent le Domaine à divers Princes & Seigneurs particuliers. CHARLES VI le donna à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſon frère; LOUIS XI à *Antoine*, bâtard de Bourgogne; CHARLES IX à *François*, Duc d'Alençon, qui en eut la jouiſſance avec Château-Thierry & Epernay ſous le titre de Duché; & le fils du feu Duc de Bouillon, le Prince de Turenne, en jouit aujourd'hui.

Quant à la Maiſon de *Châtillon*, elle doit être regardée comme une des plus grandes Maiſons du Royaume, étant recommandable & diſtinguée par la nobleſſe & l'antiquité de ſon nom, qui remonte à plus de 8 ſiècles, par les grands hommes qu'elle a produits dans ſes différentes branches, par les plus grandes charges de la Couronne qu'elle a poſſédées, comme celles de Grands-Maîtres de France, de Connétables, de Grands-Queux, de Grands-Amiraux, de Grands-Maîtres des Arbalêtriers, de Grands-Pannetiers, de Grands-Maîtres des Eaux & Forêts, & de Maréchaux de France, & en dernier lieu par la dignité de *Ducs & Pairs de France*, &c.; par ſes grandes & illuſtres alliances, ayant eu l'honneur d'en avoir 13 directes avec la Maiſon Royale de *France*, pluſieurs avec les Maiſons d'*Eſpagne*, d'*Autriche*, de *Lorraine*, de *Brabant*, de *Hainaut*, de *Flandre*, de *Namur*, de *Gueldre*, de *Luxembourg* & de *Bar*; & avec les premières Maiſons du Royaume, comme avec celles de *Saint-Pol*, de *Nevers*, de *Blois*, de *Vendôme*, de *Béthune*, de *Luſignan*, de *Brienne*, de *Roucy*, de l'ancien *Bourbon*, d'*Albret*, &c., de *Montmorency*, de *Coucy*, de *Beaujeu*, de *la Tour*, &c.

Elle a poſſédé les Principautés d'Antioche & de Tabarie dans le Levant, le Duché de Bretagne en France, celui de Gueldre dans la Baſſe-Allemagne, les Comtés de Réthel, de Saint-Pol, de Nevers, de Blois, de Chartres, de Soiſſons, de Dunois, de Penthièvre, de Périgord, de Porcien, de Dammartin, la Vicomté de Limoges, les Vidamés de Reims, de Laon, de Châlons-ſur-Marne, & une infinité de belles & riches Baronnies, dont quelques-unes même portent aujourd'hui le titre de Duché, Marquiſat & Comté.

Enfin elle a donné un Pape dans EUDES DE CHATILLON, connu ſous le nom de Pape URBAIN II, un Saint à l'Egliſe dans la perſonne de CHARLES DE CHATILLON, Comte de *Blois*, Duc de Bretagne, qui a mérité, par la ſainteté de ſa vie, d'être canoniſé après ſa mort. Pluſieurs Seigneurs de cette Maiſon ont ſignalé leur zèle, en enrichiſſant un grand nombre d'Abbayes, de Prieurés & de Couvens: dans pluſieurs endroits du Royaume ils en ont fondé, rebâti ou doté; & on en compte 10 à 12 qui ont donné des marques de leur piété & de leur courage dans les guerres de la Terre-Sainte, contre les Turcs & les Sarraſins, & en France contre les Albigeois.

Pluſieurs écrivains ſont partagés ſur l'origine de cette Maiſon. Les uns veulent que THIBAUT *le Bon*, Comte de Chartres & de Blois, Grand-Sénéchal de France, & Gendre du Roi LOUIS *le jeune*, en ſoit la tige. Ils diſent que ce Seigneur naquit à Châtillon-ſur-Marne, dont il prit le ſurnom, & qu'il fut père de JACQUES DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol & Connétable de France.

Les autres prétendent que cette Maiſon tire ſon origine du Hainaut, & que BAUDOUIN DE FLANDRE, Comte de Mons, en eſt l'auteur. François l'Allouette rapporte ſon extraction au Comte d'Avennes. Nicolas Vignier, dans ſon *Hiſtoire du Luxembourg*, paroît penſer qu'elle eſt iſſue d'un certain HUGUES DE CHATILLON, & de la fille d'*Enguerrand*, ſurnommé *Campdavenne*, Comte de Saint-Pol.

Toutes ces opinions ſont honorables pour la Maiſon de Châtillon, mais elles n'ont d'autre appui, dit Ducheſne, que la jouiſſance des grandes Seigneuries qui ont été poſſédées par ceux de ce nom il y a plus de 500 ans, & leſquelles leur ont été apportées par alliances. Ce célèbre Ecrivain, du ſiècle dernier, dit que la tige de cette grande Maiſon eſt URSUS, qui ſuit.

GÉNÉALOGIE de la Maiſon de CHATILLON.

I. URSUS, Comte en Champagne, vivant en 880, épouſa *Berthe*, ſœur du Comte *Huc-*

baud, beau-frère de BÉRENGER *le Vieux*, Roi d'Italie, & gendre de *Giſèle*, petite-fille de l'Empereur CHARLEMAGNE. Cette origine eſt d'autant plus vraiſemblable, dit notre auteur, qu'elle a pour fondement le témoignage de nos vieux hiſtoriens, & a été ſuivie par le plus judicieux d'entre les modernes (Claude Fauchet, au livre XI de ſes *Antiquités Françoiſes*, & dans ſa Chronique, ſous l'an 965). Il donne pour enfans à URSUS :

HÉRIVÉE, Archevêque de Reims, Légat du Siège Apoſtolique en France, & Chancelier du Roi CHARLES *le Simple*, qui inféoda à ſon frère EUDES, pluſieurs Terres de ſon Egliſe, ſavoir : celles de Châtillon-ſur-Marne, de Baſoches & autres; il mourut le 2 Juillet 922;

Et EUDES, qui ſuit.

II. EUDES, dit Ducheſne, fut père de

III. HÉRIVÉE, qui fit bâtir une fortereſſe à Châtillon, comme le rapporte en pluſieurs endroits de ſes écrits Flodoard, auteur de ce temps. Il vivoit ſous les Rois HUGUES-CAPET & ROBERT, ſon fils, & mourut en 947. On trouve qu'il fut Vidame de la Cité de Reims, & qu'il laiſſa :

1. GERVAIS (*a*), qui ſuit;
2. MILES, auteur de la branche des Seigneurs de *Châtillon*, rapportée ci-après;
3. Et GUY, Archevêque de Reims, qui fut pourvu de cette dignité en 1032, & eut un grand différend avec Richard, Abbé de Saint-Vanne de Verdun, pour la monnoie de Mouſon, qu'Ebles, ſon prédéceſſeur, avoit jointe à celle de Reims; mais il en eut la poſſeſſion par l'accord qu'il fit avec Richard en 1040, en lui cédant la Paroiſſe de Viviers. Ce GUY DE CHATILLON reçut à Reims le Pape LÉON IX, qui vint faire la dédicace de l'Egliſe de Saint-Remi, & mourut le 1er Septembre 1055.

IV. GERVAIS DE CHATILLON, Vidame de Reims, ainſi qualifié dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Thierry, vivoit du tems des Rois ROBERT & HENRI Ier, ſon fils. Il eut d'une Dame, dont on ignore le nom :

1. MANASSÈS, qui ſuit;
2. Et N..., mariée à *Roger*, Comte de *Porcien*, duquel elle eut *Manaſſès*, auſſi Comte de Porcien, nommé neveu de *Manaſſès le Chauve*, dans un titre de 1056. Ce *Manaſſès* fut père de *Renaud*, Comte de Porcien, & de *Roger*, deſtiné pour être d'Egliſe; mais il ſuccéda dans la ſuite à ſon frère, & fonda le Monaſtère de Chaumont en Porcian, dont Saint-Arnoul, Evêque de Soiſſons, fit la dédicace. Après la mort de *Roger*, le Comté de Porcien échut par alliance à *Godefroy*, Comte de Namur.

(*a*) D'après Flodoard, cité dans l'*Hiſtoire de la Maiſon de Châtillon*, par Ducheſne, GERVAIS & ſes frères ſont petits-fils d'HÉRIVÉE.
(Note des Editeurs)

V. MANASSÈS, ſurnommé *le Chauve*, Vidame de Reims, donna à Herimar, Abbé de Saint-Remi, certaines terres voiſines de Viré, pour y bâtir une ferme, à condition de lui payer 100 ſols de rente ſa vie durant; ce qui fut confirmé par GUY, Archevêque de Reims, ſon oncle, en 1053, en préſence de *Roger*, Comte de Porcien, ſon beau-frère, de Manaſſès, Comte de Réthel, de Renaud, Comte de Soiſſons, de GUY, Seigneur de Châtillon, de GEOFFROY, de MILES & d'ALERAN, Chevaliers, du nom de Châtillon. Deux ans après il aſſiſta à l'accord que *Manaſſès*, Comte de Porcien, ſon neveu, fit avec GERVAIS, Archevêque de Reims, ſucceſſeur de GUY DE CHATILLON, touchant pluſieurs Paroiſſes & Seigneuries qu'il tenoit en fief de l'Archevêché. Depuis on ne trouve plus rien de ce MANASSÈS, ſinon que les enfans, qu'il eut d'*Adélaïde* ou *Béatrix de Hainaut*, furent :

1. ERLAUD, qui ſuccéda à ſon père au Vidamé de Reims, vers 1070. Il vivoit encore en 1113, c'eſt tout ce qu'on ſait de lui;
2. GUY, qui eut en partage la Seigneurie de Viré, avec d'autres terres. Il diſputa à l'Abbaye de Saint-Remi le don que ſon père y avoit fait, & l'Abbé conſentit de lui continuer la même rente qu'il prétendoit être amortie par la mort de ſon père; & après lui, ſon fils, Sire de Châtillon, en voulut avoir la jouiſſance, comme ſucceſſeur & héritier de ſon père. Mais GUERMOND DE CHATILLON, choiſi arbitre de ce différend, prononça contre lui, & tout ce qu'il put obtenir par la faveur de *Manaſſès*, Archevêque de Reims, ſon oncle, fut un canonicat ou prébende valant 50 ſols par an dans l'Egliſe de Saint-Thimothée, en ſe faiſant Clerc ou Chanoine : ce jugement eſt de 1103. C'eſt à ce Sire de Châtillon qu'a fini la poſtérité des Vidames de Reims de cette Maiſon;
3. MANASSÈS, élu Archevêque de Reims en 1095. Son élection fut confirmée par le Pape URBAIN II, ſon parent, à la prière d'Yves, Evêque de Chartres. Il ſacra Saint-Geoffroy, Evêque d'Amiens, & aſſiſta au Concile de Troyes, tenu au mois d'Avril 1104,

& mourut le 14 des Calendes d'Octobre 1106;

4. Et ADÈLE ou ALIX, que ſon père maria, en 1032, à *Hilduin*, IIe du nom, Comte d'*Arcies* & de Rameru, qui ſe trouva au ſacre & couronnement de PHILIPPE Ier, Roi de France en 1049. C'eſt de cette ADÈLE, de la Maiſon de Châtillon, que ſont ſortis beaucoup de Rois, qui ont régné tant en France qu'en Angleterre, Eſpagne & Italie, dit Ducheſne.

BRANCHE
des Seigneurs de CHATILLON.

IV. MILES, Seigneur de CHATILLON & de Baſoches, ſecond fils d'HERIVÉE, fit donation de l'Egliſe de Bainſon d'abord aux Chanoines de Soiſſons, enſuite à la requête de THIBAUT, IIe du nom, Comte de Champagne & de Brie, au Prieuré de Coincy, de l'Ordre de Clugny, à condition de payer tous les ans 20 ſols de rente aux Chanoines de Soiſſons. Cette donation fut confirmée par le Pape URBAIN II, ſon fils, dont on va parler, & par Thibaut de Pierrefont, Evêque de Soiſſons. Les anciens Seigneurs de Châtillon avoient fondé cette Egliſe au bas de leur Château, mais les chartes primitives de cette fondation ont été perdues, ſoit par le déſordre des guerres, ſoit par la négligence de ceux qui les avoient entre les mains. C'eſt par ce MILES, tige de toute la Maiſon de Châtillon, que le P. Anſelme en a commencé la généalogie, & que l'on regarde comme éteinte, puiſqu'elle ne ſubſiſte plus que dans Madame la Ducheſſe de Bethune & les deux filles de feu ſon frère. MILES eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui ſuit;
2. MANASSÈS, Seigneur en partie de Baſoches, mort ſans lignée vers 1080;
3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Baſoches*, que Ducheſne rapporte par conjecture de tems dans ſon *Hiſtoire de Châtillon*, liv. XII, p. 679;
4. Et EUDES, Chanoine de l'Egliſe de Reims, Religieux de Cluny, Prieur de St.-Pierre de Bainſon, Grand-Prieur du Monaſtère de Cluny, créé Cardinal, Evêque d'Oſtie par le Pape GRÉGOIRE VIII, & élu Pape ſous le nom d'URBAIN II, en 1088. Il mourut en odeur de ſainteté le 28 Juillet 1099.

V. GUY, Ier du nom, Seigneur de CHATILLON, ſe trouva à la Cour du Roi PHILIPPE Ier, lorſque ce Prince confirma la donation de l'Abbaye de St.-Jean-des-Vignes de Soiſſons

en 1076. On lui donne pour épouſe *Ermengarde de Choiſy*, ſœur d'*Albéric* ou *Aubry*, Seigneur de *Choiſy*, proche de Compiègne, dont l'Egliſe ſervit autrefois de ſépulture à quelques Rois de France de la première race. Il eut :

1. GAUCHER, qui ſuit;
2. GUERMOND, Seigneur de Savigny, qui, ſelon Ducheſne, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Châtillon*, a fait la branche de *Savigny*. Voy. liv. XI, p. 645;
3. JACQUES, qui vivoit en 1103, ſuivant un titre de l'Abbaye de St.-Remi de Reims;
4. Et PIERRE, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Soiſſons, du tems de Raoul le Verd, Archevêque de Reims, & de Liſiard, Evêque de Soiſſons.

VI. GAUCHER, Ier du nom, Seigneur de CHATILLON, ſuivit la Cour d'ETIENNE, dit *Henri*, Comte de Champagne & de Blois, & étoit avec lui à Reims lorſque l'Abbé de Saint-Remi & ſes Religieux l'aſſocièrent aux prières de leur Egliſe vers 1089. Il en ſigna la charte avec GUERMOND, ſon frère, & pluſieurs autres, & ſuivit ce Comte avec nombre de Seigneurs François au voyage de la Terre-Sainte en 1096, par les exhortations du Pape URBAIN II, ſon oncle, qui en publia l'ouverture au Concile de Clermont. Il y mourut & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. HENRI, qui ſuit;
2. RENAUD, dont on ne trouve que le nom;
3. Et HUGUES, Chanoine de l'Egliſe de Reims.

VII. HENRI, Ier du nom, Seigneur de CHATILLON & de Montjay, fut préſent lorſque Roger, Avoué de Rumigny, tranſigea, étant à Roucy en 1117, avec les Religieux de l'Egliſe de St.-Corneille de Compiègne. Il fit en 1130 pluſieurs donations à l'Abbaye d'Igny, en Tardenois, du conſentement de ſon épouſe, *Ermengarde de Montjay*, fille d'*Albéric de Montjay*, dont :

1. GAUCHER, qui ſuit;
2. GERVAIS, mort après 1159, ſans enfans de *Baſilie de Damery*, dit le P. Anſelme; mais duquel, ſelon Ducheſne, ſemblent être iſſus les Seigneurs de *Pacy* & les Comtes de *Porcien*, dont il parle au liv. XI, de ſon Hiſtoire;
3. RENAUD, Prince d'Antioche, qui ſe rendit ſi célèbre par ſes exploits à la Terre-Sainte, où il accompagna le Roi LOUIS *le jeune* en 1147, qu'en conſidération de ſa valeur, il mérita d'épouſer CONSTANCE, Princeſſe d'AN-

TIOCHE. Il remporta quelques avantages ſur les Infidèles en 1153; mais il fut fait priſonnier en 1163 dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit ſouffrir les rigueurs d'une longue priſon, après laquelle étant tombé entre les mains de *Saladin*, il eut la tête tranchée le 5 Juillet 1187. Il avoit épouſé, 1° en 1152, CONSTANCE, Princeſſe d'ANTIOCHE, veuve de *Raymond de Poitiers*, & fille unique de BOHEMOND, IIe du nom, Prince d'ANTIOCHE, & d'*Alix de Jéruſalem*; & 2° *Etiennette*, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa du premier lit :

ANGNÈS DE CHATILLON, première femme, en 1171, de BELA, IIIe du nom, Roi de Hongrie;

Et ALIX, mariée à *Azon d'Eſt*, Ve du nom, Seigneur de Ferrare, mort en 1212;

4. Et ELISABETH, mariée à *Thibaut de Crépy*, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin.

VIII. GAUCHER, IIe du nom, Seigneur de CHATILLON, de Troiſſi, de Montjay, &c., ſouſcrivit à la confirmation faite en 1134 par Thibaut de Crépy, du don de la Terre de Noyon aux Religieuſes de Fontaines. Il accompagna le Roi LOUIS *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, où paſſant par les montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarraſins avec pluſieurs autres Seigneurs le 19 Janvier 1147, au grand regret de l'Armée Chrétienne. Il laiſſa d'*Ade de Roucy*, fille de *Hugues*, dit *Cholet*, Comte de Roucy, & d'*Aveline*, ſa première femme :

1. GUY, qui ſuit;
2. Et GAUCHER, duquel Ducheſne prétend que ſont deſcendus les Seigneurs de *Nanteuil-la-Foſſe*. Voy. le livre X de ſon Hiſtoire.

IX. GUY, IIe du nom, Seigneur de CHATILLON, de Troiſſi, de Montjay & de Crecy, ſe trouva à Meaux en 1156, lorſque HENRI Ier, Comte de Champagne, fit don à l'Abbaye de Tiron de 620 arpens de terre ſis à Erablay, & en 1162 il donna, du conſentement de ſa mère & de ſon frère, GAUCHER DE CHATILLON, aux Religieux de Châtillon ſept muids de vin de rente à prendre en ſon *vinage* de la montagne de Reims, pour célébrer l'anniverſaire de ſon père le 19 Janvier. Il fit auſſi pluſieurs donations aux Prieurés de Gournay & de St.-Martin du Vieux Crecy en 1168 & 1170. Il épouſa ALIX ou ADÉLAÏDE DE DREUX, veuve de *Waleran*, IIIe du nom, Seigneur de *Breteuil*, & fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, & d'*Harviſe d'Evreux*, ſa ſeconde femme, dit le P. Anſelme; & ſelon Ducheſne, *Alix de Montmorency*, veuve du Roi LOUIS *le Gros*, fille de *Mathieu*, Ier du nom, Connétable de France, & d'ALIX DE SAVOIE, Reine de France, ce qui nous fait croire que GUY, IIe du nom, fut marié deux fois, & qu'*Alix de Montmorency* fut ſa première femme; car *Alix de Dreux*, après la mort de GUY DE CHATILLON, ſon ſecond mari, ſe maria 3° à *Jean de Thourotte*, Châtelain de Noyon; & 4° avant 1184, à *Raoul de Nesle*, IIIe du nom, Comte de Soiſſons. GUY DE CHATILLON eut :

1. GAUCHER, qui ſuit;
2. GUY, Seigneur de Montjay, mort au ſiège d'Acre en 1191;
3. ROBERT, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, qui ſe trouva à la bataille de Bouvines en 1214 avec *Robert II*, Comte de Dreux, *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, ſes couſins, & GAUCHER DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol, ſon frère. Il mourut en 1215;
4. MARIE, mariée 1° à *Renaud*, Comte de *Dammartin*, qui la répudia; & 2° à *Jean II*, Comte de *Vendôme*, mort en 1218, fils de *Bouchard IV*, Seigneur de Lavardin, & d'*Agathe*;
5. ALIX, Dame de Clichy-la-Garenne, mariée, en 1195, à *Guillaume de Garlande*, Ve du nom, Seigneur de Livry, fils de *Guillaume*, IVe du nom, & d'*Idoine de Trie*;
6. Et AMICIE, mariée, en 1185, à *Baudouin de Donjon*, fils aîné de *Guy*, l'un des plus célèbres Chevaliers de ſon tems.

X. GAUCHER, IIIe du nom, Seigneur de CHATILLON, Comte de Saint-Pol, &c., ſuivit le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre-Sainte, où il ſe ſignala au ſiège d'Acre en 1191. Le Duc de Bourgogne, à ſon retour, lui donna la charge de Sénéchal de Bourgogne; & THIBAUT, Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il fit, avec ſon épouſe, un don à l'Abbaye du Val près Pontoiſe en 1202. L'acte eſt ſcellé du ſceau de GAUCHER DE CHATILLON, lequel repréſente un cavalier armé, tenant de la main droite l'épée haute, & de la gauche ſon bouclier chargé de ſes armes : *trois pals de vair, au chef fretté*; & les mêmes armes au contre-ſceau. Il accompagna le Roi à la conquête de Normandie en 1203 & en 1204. Il ſuivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albi-

geois. Il ſervit à la priſe des Villes de Béziers & de Carcaſſonne. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi l'envoya avec une armée reprendre la Ville de Tournay; ce qu'il exécuta courageuſement. Il donna encore des preuves de ſa valeur à la bataille de Bouvines, & contribua à la victoire. Cinq ans après il ſe croiſa pour la ſeconde fois contre les Albigeois, & mourut avec honneur avant le mois d'Octobre 1219. Il épouſa *Eliſabeth*, Comteſſe de *Saint-Pol*, morte en Avril 1233, après s'être remariée à *Jean de Béthune*, & fille aînée & héritière de *Hugues*, dit *Campdavenne*, Comte de *Saint-Pol*, & d'*Yolande de Hainaut*, iſſue du ſang de CHARLEMAGNE, dont :

1. GUY, qui ſuit;
2. HUGUES, tige de la branche des Comtes de *Saint-Pol* & de *Blois*, rapportée ci-après;
3. EUSTACHE, mariée à *Daniel de Béthune*, Avoué d'Arras;
4. ELISABETH, qui eut pour Marraine ELISABETH DE HAINAUT, Reine de France, ſa tante à la mode de Bretagne. Elle épouſa *Raoul de Coucy*, IIe du nom, Seigneur de Coucy, de Marle & de la Fère, fils d'*Enguerrand*, IIIe du nom, & de *Marie d'Oiſy*, duquel mariage, dit Ducheſne, ne vint qu'un fils nommé *Enguerrand*, mort jeune;
5. Et BÉATRIX, morte en 1223, & inhumée dans l'Abbaye de *Sainte-Eliſabeth* de Genlis, qu'elle avoit fondée, mariée à *Aubert de Hangeſt*, Seigneur de Genlis, fils d'*Aubert*, Seigneur de Genlis & de Neuville-le-Roi.

* Le P. Anſelme ne donne que deux filles à GAUCHER III : EUSTACHE & ELISABETH, & dit qu'*Aubert de Hangeſt* épouſa ELISABETH.

XI. GUY DE CHATILLON, IIIe du nom, Comte de Saint-Pol, Seigneur de Montjay, &c., fit hommage au Roi de ſon Comté de Saint-Pol en 1223, & au Comte de Champagne des Terres qu'il poſſédoit en Champagne. Il ſuivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & ſe trouva au ſiège d'Avignon. Il y fut tué d'un coup de pierre au mois d'Août 1226, & fut enterré au Prieuré de Longueau, de l'Ordre de Fontevrault près Châtillon. Il avoit épouſé *Agnès*, Dame de *Donzy*, morte en 1225, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui avoit été accordée avec PHILIPPE DE FRANCE, frère aîné du Roi SAINT LOUIS. Elle étoit fille unique d'*Hervé*, IVe du nom, Seigneur de *Donzy*, de Saint-Aignan, &c., & de *Mahaut de Courtenay*, Comteſſe de Nevers, de laquelle il eut :

1. GAUCHER, qui ſuit;
2. Et YOLANDE, Dame de Montjay & de Saint-Aignan, Comteſſe de Nevers, mariée, en 1227, à *Archambaud*, Xe du nom, Sire de *Bourbon*, mort le 15 Janvier 1249.

XII. GAUCHER DE CHATILLON, IVe du nom, Seigneur de Montjay, de Donzy, &c., accompagna le Roi SAINT LOUIS en 1242 contre *Hugues*, Xe du nom, Comte de *la Marche*, & tua de ſa main le Sénéchal de Saintonge, qui portoit la cornette du Comte. Il ſuivit le Roi à ſon premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, & ſe diſtingua au ſiège de Damiette & à la journée de la Maſſoure. Il fut tué à la bataille de Phatanie à l'âge de 28 ans, dit le Sire de Joinville, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne de Boulogne*, Comteſſe de Clermont & d'Aumale, fille unique de PHILIPPE DE FRANCE, dit *Hurepel* ou *le Rude*, Comte de Clermont en Beauvoiſis, de Mortain & d'Aumale, Seigneur de Domfront, oncle du Roi St. LOUIS, & de *Mahaut*, Comteſſe de Boulogne & de Dammartin. Cette *Jeanne de Boulogne* portoit *de France*, c'eſt-à-dire : *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, ſurmonté d'un lambel de gueules de trois pièces.*

BRANCHE
des Comtes de SAINT-POL *& de* BLOIS.

XI. HUGUES DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol & de Blois, ſecond fils de GAUCHER III, & d'*Eliſabeth*, Comteſſe de *Saint-Pol*, ſuccéda à ſon père aux Seigneuries de Châtillon, de Crecy, &c., & à la charge de Bouteiller de Champagne. Il ſuivit, pendant un tems le parti du Comte de Champagne, lorſqu'il ſe révolta contre le Roi SAINT LOUIS, & fut un des premiers à rentrer dans ſon devoir. Il accompagna ce Prince lorſqu'il marcha contre Pierre de Dreux, dit Maucler, Comte de Bretagne; ſe trouva à la célèbre aſſemblée tenue pour le Réglement de la juridiction des Prélats; & ſe diſpoſant à faire le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi SAINT LOUIS, il mourut le 9 Avril 1248. Il fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye du Pont-aux-Dames, qu'il avoit fondée & richement dotée. Il avoit épouſé, 1° avant 1216, *N... de Bar*, fille de *Thibaut Ier*, Comte de Bar, & d'*Iſabeau de Bar-ſur-*

Seine; 2° en 1225, *Marie d'Aveſnes*, Comteſſe de Blois, morte en 1241, fille unique & héritière de *Gauthier*, Seigneur d'*Aveſnes*, de Guiſe, de Leuſe, de Landrecies, &c., & de *Marie de Champagne*, Comteſſe de Blois. Ce fut de concert avec elle, que ſon mari fonda & dota l'Abbaye de Pont-aux-Dames; & 3° *Mahaut de Guines*, fille d'*Arnaud*, II^e^ du nom, Comte de Guines & de *Béatrix de Bourbourg*. Il n'eut des enfans que de ſa ſeconde femme, ſavoir:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUY, Comte de Saint-Pol, tige de la branche des Comtes de *Blois*, rapportée ci-après;
3. GAUCHER, Seigneur de Crecy & de Crevecœur, tige de la branche des Comtes de *Porcien*, qui viendra en ſon rang;
4. HUGUES, mort ſans poſtérité en 1255;

* Ducheſne donne encore pour enfans à HUGUES DE CHATILLON les ſuivans, dont le P. Anſelme ne parle point.

5. PHILIPPE, mariée à *Othon*, III^e^ du nom, ſurnommé *le Boîteux*, Comte de *Gueldre*, fils de *Gerard II*, & de *Richarde de Naſſau*;
6. Et ELISABETH, mariée à *Gerard de Gand*, ſurnommé *le Diable*, fils de *Siger*, Châtelain de Gand, & de *Béatrix de Lens*.

Ducheſne fait auſſi mention d'une ALIX DE CHATILLON, femme de *Hugues de Bauçay*, ſurnommé *le Grand*, dont il eſt parlé dans la généalogie de la Maiſon de *Gouffier*, mais ni les titres ni les hiſtoires du tems n'ont fait connoître qu'elle étoit fille de HUGUES.

XII. JEAN DE CHATILLON, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'Aveſnes, &c., fut nommé en 1271, par le Roi PHILIPPE *le Hardi*, *Tuteur*, *Défenſeur & Garde du Royaume & de ſes enfans*, en cas que le Comte d'Alençon vint à mourir. Il fonda, en 1271, le Couvent des Frères-Prêcheurs de Blois, & l'Abbaye de la Guiche pour des Dames en 1273, comme on l'apprend d'une de ſes lettres en original, qui ſe trouve à l'Abbaye de la Guiche, datée de Sermoiſe le mercredi d'après la Saint-Pierre en 1273, où il dit qu'il la *doit commencer le Dimanche ſuivant*. Il mourut le 28 Juin 1279, & avoit épouſé, en 1253, *Alix* ou *Alpaïs de Bretagne*, Dame de Pontarci & de Brie-Comte-Robert, fille de *Jean*, Duc de Bretagne, & de *Blanche de Champagne-Navarre*. Cette *Alix de Bretagne* portoit: *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules, au franc canton d'hermines*, qui eſt BRETAGNE. Il eut:

JEANNE DE CHATILLON, Comteſſe de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'Aveſnes, de Guiſe, de Leuſe, de Condé, de Landrecies. Etant devenue veuve ſans enfans, elle paſſa le reſte de ſes jours en viduité, vendit ſon Comté de Chartres au Roi PHILIPPE *le Bel* en 1286, tranſporta en 1289 ſa Seigneurie d'Aveſnes à HUGUES DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol, ſon couſin; fit bâtir 14 cellules au Couvent des Chartreux de Paris, pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290, & mourut le 19 Janvier 1291. Elle fut accordée en 1263, à l'âge de 9 ans, & fut mariée, en 1272, à PIERRE DE FRANCE, Comte d'Alençon & du Perche, cinquième fils du Roi SAINT LOUIS. Il portoit: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules.*

Cette branche portoit ainſi que les deux précédentes: *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or.*

BRANCHE des Comtes de BLOIS.

XII. GUY DE CHATILLON, I^er^ du nom de ſa branche, Comte de Blois & de Saint-Pol, Seigneur d'Encre, d'Aubigni, &c., ſecond fils d'HUGUES, Comte de Saint-Pol, & de *Marie d'Aveſnes*, ſa ſeconde femme, ſuivit en 1270 le Roi SAINT LOUIS au voyage d'Afrique. Il accompagna depuis le Roi PHILIPPE *le Hardi*, en ſon expédition d'Aragon, ſecourut *Jean*, Duc de Brabant, ſon neveu, contre Renaud, Duc de Gueldre; ſe diſtingua au combat de Worms, le 5 Juin 1288, où il fit priſonnier le Duc de Gueldre & l'Archevêque de Cologne; mourut le 12 Mars 1289, & fut enterré dans l'Egliſe de Cercamp. Il avoit fondé en 1264 un hôpital dans ſa ville de Saint-Pol, avec ſon épouſe *Mahaut de Brabant*, morte le 29 Septembre 1288, veuve de ROBERT, I^er^ du nom, Comte d'Artois, frère du Roi SAINT LOUIS, & fille de *Henri*, II^e^ du nom, Comte de Brabant, & de *Marie de Souabe*, ſa première femme. De ce mariage vinrent:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. GUY, tige de la branche des Comtes de *Saint-Pol*, rapportée ci-après;
3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Leuſe*, qui viendra en ſon rang;
4. BÉATRIX, mariée à *Jean de Brienne*, I^er^ du nom, Comte d'Eu, fils d'*Alphonſe de Brienne*, dit d'*Acre*, Chambrier de France, & de *Marie de Lezignem*, Comteſſe d'Eu;

5. JEANNE, première femme de *Guillaume de Chauvigny*, IIIe du nom, Seigneur de Châteauroux, fils de *Guillaume*, IIIe du nom, Seigneur dudit lieu;
6. Et GERTRUDE, mariée selon quelques-uns à *Florent*, Seigneur de *Malines* (Ducheſne ne parle point de cette GERTRUDE.)

XIII. HUGUES DE CHATILLON, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Aveſnes, de Guiſe, &c., ſuccéda au Comté de Blois, à JEANNE DE CHATILLON, ſa couſine germaine, en 1291. Il teſta en 1299, mourut vers 1303, & fut enterré à l'Abbaye de la Guiche, près de Blois. Il avoit épouſé, en 1287, *Béatrix*, fille puînée de *Guy de Dampierre*, Comte de Flandre, Pair de France, & d'*Iſabelle de Luxembourg*, Comteſſe de Namur, ſa ſeconde femme, dont:

1. GUY, qui ſuit;
2. Et JEAN, dit de *Blois*, Seigneur de Château-Regnaud & de Millançay, mort ſans enfans après 1329. Il portoit: *de gueules, à 3 pals de vair, chargé d'un écu de Flandre au premier canton.*

XIV. GUY DE CHATILLON, IIe du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Aveſnes, de Guiſe, &c., fut fait *Chevalier* par le Roi PHILIPPE *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313, avec pluſieurs Princes & autres grands Seigneurs du Royaume. Il aſſiſta le Roi PHILIPPE DE VALOIS, ſon beau-frère, contre le Roi d'Angleterre en 1338, mourut en 1342, & fut enterré à l'Abbaye de la Guiche. Il avoit épouſé, par traité du 12 Octobre 1298 (mariage accompli le 22 Juillet 1309), *Marguerite de Valois*, qui portoit: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules*. Elle étoit ſœur du Roi PHILIPPE, VIe du nom, dit de *Valois*, & fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Marguerite de Sicile*, Comteſſe d'Anjou & du Maine, ſa première femme. De ce mariage naquirent:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES DE BLOIS, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, tige de la branche des Comtes de *Penthièvre*, rapportée ci-après;
3. Et MARIE DE CHATILLON, dite de *Blois*, qui épouſa, 1° par diſpenſe du Pape JEAN XXII, en 1334, *Raoul*, Duc & Marchis de *Lorraine*, fils de *Ferry*, IIIe du nom, Duc & Marchis de *Lorraine* & d'*Iſabeau d'Autriche*; & 2° *Frédéric*, Comte de *Linange*, près de Worms en Allemagne, avec lequel elle eut le gouvernement de *Jean*, Duc & Marchis de *Lorraine*, ſon fils, & du Duché de Lorraine.

XV. LOUIS DE CHATILLON, Ier du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Aveſnes, &c., ſervit le Roi dans la guerre contre les Anglois & aſſiſta CHARLES DE BLOIS, ſon frère, contre le Comte de Montfort. Il fut tué à la journée de Crécy, pour la défenſe de l'Etat le 26 Août 1346, & enterré à l'Abbaye de la Guiche. Il avoit épouſé, après 1331, *Jeanne de Hainaut*, Comteſſe de Soiſſons & Dame de Beaumont & de Chimay, morte en 1350, fille unique & héritière de *Jean de Hainaut*, Seigneur de Beaumont, de Valenciennes & de Condé, & de *Marguerite*, Comteſſe de *Soiſſons*. De cette alliance vinrent:

1. LOUIS, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Aveſnes, qui prit le titre de *Comte de Soiſſons*, qu'il porta juſqu'à ſa mort arrivée en 1372, ſans alliance. Il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Sauveur de Blois;
2. JEAN, Comte de Blois & de Dunois, qui établit ſa demeure en Hollande. Il fut reconnu Duc de Gueldre à cauſe de ſa femme & mourut en Juin 1381, ſans enfans légitimes dans ſon Château de Schonove en Hollande, d'où ſon corps fut porté à Valenciennes, & enterré dans l'Egliſe des Cordeliers. Il épouſa, en 1372, *Mathilde*, & ſelon Ducheſne, *Marguerite de Gueldre*, morte en 1384. Elle étoit veuve 1° de *Godefroy de Heinsberg*, fils du Comte de Looz; & 2° de *Jean*, Comte de *Clèves*, mort en 1368. Elle étoit fille aînée & héritière de *Renaud*, Ier du nom, Duc de *Gueldre*, & de *Sophie de Malines*, ſa première femme, & ſa parente du IVe au Ve degré. JEAN eut d'*Iſabeau d'Isberghes*, ou de *Zimberghe*, deux enfans naturels:

   Jean, bâtard de *Blois*, Seigneur de Trelon en Hainaut, qui a fait la branche des Seigneurs de *Trelon*, rapportée en ſon rang;

   Et *Guy*, bâtard de *Blois*, auteur de la branche des Seigneurs de *Haeften* en Zélande, éteinte au VIIIe degré dans *N... de Blois*, Seigneur de Haeften, qui vivoit en 1621, ſans enfans de *Philiberte d'Immerſelle*. Ces bâtards de Châtillon portoient: *de gueules, à 2 faſces breteſſées & contrebreteſſées d'argent, au canton dextre de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or.*

3. Et GUY, qui ſuit.

LOUIS DE CHATILLON, Ier du nom, outre ces

enfans, laiſſa encore un fils naturel nommé

Jean, qui eut une certaine aſſiette de terre ſur la Seigneurie de Nouvion en Thiérarche, pour lui & les ſiens; mais il mourut ſans poſtérité, le 29 Septembre 1364, à la bataille d'Auray.

XVI. Guy de Chatillon, IIIe du nom, Comte de Soiſſons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Aveſnes, fut donné en ôtage par ſon frère aîné au Roi d'Angleterre, pour la délivrance du Roi Jean, & y demeura quelque tems priſonnier. Pour ſe racheter, il céda, par contrat paſſé à Londres le 15 Juillet 1367, ſon Comté de Soiſſons à Enguerrand, Sire de Coucy, en faveur d'Elisabeth d'Angleterre, ſa femme. Il alla enſuite en Pruſſe, où par ſa valeur il mérita l'Ordre de Chevalerie, & à ſon retour ſuivit en 1370 les Ducs d'Anjou & de Berry à la guerre contre les Anglois en Guyenne. Depuis il eut le commandement de l'arrière-garde de l'armée du Roi, à la bataille de Rosbecque en 1382, & après la mort de ſon fils unique, il vendit ſes Comtés de Blois & de Dunois à Louis de France, Duc d'Orléans, pour la ſomme de 200 mille livres, au préjudice de ſes héritiers, & mourut le 22 Décembre 1397. Il portoit pour armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* Chatillon; *& aux* 2 *&* 3 *de* Hainaut. Il avoit épouſé, le 22 Août 1374, *Marie de Namur*, fille de *Guillaume*, Ier du nom, Comte de *Namur*, & de *Catherine de Savoie*, Dame de Vaud, ſa ſeconde femme, dont:

Louis, qui ſuit.

Guy III eut auſſi un fils naturel nommé

Jean, bâtard de *Châtillon*, mentionné dans les *Annales de Hollande*, par Mathieu Voſſius, pag. 113.

XVII. Louis de Chatillon, IIe du nom, Comte de Dunois & Seigneur de Romorantin, mourut ſans enfans le 15 Juillet 1391, à Beaumont en Hainaut, & fut enterré en l'Egliſe des Cordeliers de Valenciennes dans la chapelle de Blois. Il portoit les mêmes armes que ſon père, & avoit épouſé, par contrat du 29 Mars 1386, *Marie de Berry*, qui portoit: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure engrêlée de gueules*; remariée, 2° en 1393, à *Philippe d'Artois*, Comte d'Eu, ſon couſin; & 3° en 1400, à Jean de Bourbon, Comte de Clermont. Elle étoit fille de Jean de France, Duc de Berry & d'Auvergne, & de *Jeanne d'Armagnac*.

Le P. Anſelme donne pour armes à la branche des Comtes de Blois: *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or, chargé d'un lambel d'azur de 3 pièces.*

BRANCHE
des Seigneurs de Trelon.

XVI. *Jean*, bâtard de *Blois*, Seigneur de Trelon, fils naturel de Jean de Chatillon, Comte de Blois & de Dunois, & d'*Iſabeau d'Isberghes*, épouſa *Sophie d'Arckel* ou de *Dalem*, dont entr'autres enfans:

Jean, qui ſuit;

Et *Louis*, auteur de la branche des Seigneurs de *Verhuſe*, qui n'a formé que IV degrés.

XVII. *Jean de Blois*, IIe du nom, Seigneur de Trelon, eut d'*Anne de Hemſtede*:

Adrien, qui ſuit;

Et *Gérard*, auteur de la branche des Seigneurs de *Jumigny* & de *Donſtienne*, rapportée ci-après.

XVIII. *Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon eut pour arrière-petite-fille

Marie de Blois, la dernière de ſa branche, mariée, 1° le 28 Juin 1576, à *Jean de Neufchâtel*, Seigneur de Cernay; & 2° en 1596, à *Jacques d'Aſpremont*, Seigneur de Saint-Loup.

BRANCHE
des Seigneurs de Jumigny *&* Donstienne.

XVIII. *Gérard de Blois*, Seigneur de Jumigny, fils puîné de *Jean* IIe du nom, Seigneur de Trelon, & d'*Anne de Hemſtede*, épouſa *Marguerite de Hénin-Liétard*, dont entr'autres enfans:

XIX. *Adrien de Blois*, Seigneur de Jumigny, de Warelles & de Donſtienne, qui fut Conſeiller & Chambellan du Roi de Caſtille, & épouſa *Catherine de Barbançon*, dont entr'autres enfans, pour fils aîné:

XIX. *Guillaume de Blois*, Seigneur de Donſtienne, qui fut Conſeiller & Grand-Ecuyer de Marie d'Autriche, Reine de Hongrie, & mourut le 13 Février 1536, le dernier de ſa branche. Il avoit épouſé 1° *N...*; & 2° *Anne de la Loye*.

BRANCHE
des Comtes de Penthièvre.

XV. Charles de Blois, dit *le Saint*, Duc

de Bretagne, Comte de Penthièvre, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guiſe, de Mayenne, d'Avaugour, de Laigle, &c., ſecond fils de GUY DE CHATILLON, IIe du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite de Valois*, né en 1319, fut l'un des beaux Princes de ſon tems, pieux, modeſte, vaillant, & fit toujours paroître une grande douceur dans ſes actions. Il avoit épouſé *Jeanne de Bretagne*, à condition que ſi le Duc *Jean* mouroit ſans enfans, CHARLES DE BLOIS ſuccéderoit au Duché de Bretagne, à cauſe de ſa femme, & que leur poſtérité porteroit le nom, le cri & les armes de Bretagne, qui ſont d'*hermines*. Après la mort de ce Duc, *Jean*, Comte de *Montfort*, ſon frère, né du ſecond lit d'*Artus*, IIe du nom, Duc de Bretagne, qui avoit conſenti & été préſent à ce traité, ne laiſſa pas de prétendre le Duché de Bretagne; il s'empara des Villes de Nantes, de Breſt, d'Hennebon & autres places, & fit alliance avec EDOUARD III, Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. CHARLES DE BLOIS ayant appris le procédé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la juſtice du Roi PHILIPPE DE VALOIS, ſon oncle, lequel, par le Conſeil des Princes & Pairs de France, aſſemblés à Conflans, près Paris, rendit un Arrêt le 7 Septembre 1341, par lequel CHARLES DE BLOIS & ſa femme furent reçus à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, après quoi le Roi le fit *Chevalier* & l'inveſtit ſolemnellement de ce Duché. La guerre s'étant enſuite allumée, la victoire favoriſa d'abord le Duc CHARLES, qui fit priſonnier dans Nantes le Comte de Montfort; mais le ſort des armes ayant changé les affaires, le Duc CHARLES demeura priſonnier à la bataille de la Roche-Derrien, le 20 Juin 1347, & fut conduit en Angleterre, où il reçut un rude traitement, qu'il ſupporta avec une conſtance héroïque. Il fut mis en liberté après quelques années de priſon, & la guerre ayant recommencé, il perdit la bataille, la vie & ſon état tout enſemble au combat d'Auray, donné le 29 Septembre 1364. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Guingamp, où il eſt révéré comme *Saint*. Les ſieurs Ducheſne & du Bouchet aſſurent qu'il fut mis au rang des Saints par le Pape GRÉGOIRE XI, ſur quoi l'on peut voir l'*Hiſtoire de Bretagne*, par le P. D. Lobineau. Il épouſa, par contrat du 4 Juin 1337, *Jeanne de Bretagne*, morte le 10 Septembre 1384, nièce de *Jean*, IIIe du

nom, Duc de Bretagne, & fille de *Guy de Bretagne*, Comte de Penthièvre & de Goello, & de *Jeanne d'Avaugour*. CHARLES laiſſa:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUY, mort en ôtage en Angleterre ſans alliance, après une longue priſon;
3. HENRI, qui ſervit LOUIS, IIe du nom, Duc d'Anjou, dans la guerre qu'il eut contre LADISLAS, Roi de Naples. Il eſt qualifié *Deſpote de Romanie* dans une procuration qu'il paſſa à Marſeille, le 18 Avril 1399, à Jean de Mouy, pour terminer les différends qu'il avoit avec ſon frère le Comte de Penthièvre, & mourut au mois de Décembre 1400, ſans enfans de *N... de Caëtani*, fille d'*Honorat*, Comte de Fundi;
4. MARGUERITE, Dame de Laigle, morte ſans poſtérité, mariée, en 1351, à *Charles d'Eſpagne*, Comte d'Angoulême, Seigneur de Lunel, Connétable de France, fils d'*Alphonſe de la Cerda*, Baron de Lunel, & d'*Iſabeau*, Dame d'*Anthoing* & d'Eſpinoy, ſa ſeconde femme;
5. Et MARIE, dite de *Bretagne*, morte le 12 Novembre 1404, mariée, le 9 Juillet 1360, à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Anjou & de Touraine, Roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, ſecond fils de JEAN, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*, ſa première femme. LOUIS DE FRANCE portoit pour armes: *d'argent, à une croix potencée d'or, accompagnée de 4 croiſettes de même*, qui eſt de JÉRUSALEM; *parti de* SICILE, qui eſt: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à un lambel de gueules de 5 pièces; & tiercé d'*ANJOU, qui eſt: *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules*.

XVI. JEAN DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre & de Goello, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Aveſne, de Laigle, &c., né le 5 Février 1345 (vieux ſtyle), c'eſt-à-dire 1346, demeura priſonnier en Angleterre pendant 36 ans, & n'en ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon. Il mourut le 16 Janvier 1403, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Guingamp. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Moncontour le 20 Janvier 1387, *Marguerite de Cliſſon*, Dame de Chantoceaux, de Montfaucon & de Palluau, fille puînée & héritière d'*Olivier*, Sire de *Cliſſon*, Connétable de France, & de *Catherine* (Ducheſne dit *Béatrix*) *de Laval*, ſa première femme. De cette alliance vinrent:

1. OLIVIER DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Aveſnes. Il embraſſa le parti du Duc

d'Orléans en 1411, & accompagna en 1412 le Duc d'Anjou au ſiège de Bourges. Depuis il eut de grands démêlés avec *Jean*, VI^e^ du nom, Duc de Bretagne, qu'il fit priſonnier par le conſeil de ſa mère en 1420; mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort, & tous ſes biens furent confiſqués, de ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer à Aveſnes en Hainaut, où il mourut le 28 Septembre 1433 ſans poſtérité. Il eſt enterré dans l'Egliſe principale d'Aveſnes, où l'on voit ſon tombeau & ſon épitaphe. Il avoit épouſé, 1° au mois de Juillet 1406, *Iſabelle de Bourgogne*, fille de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, Comte de Flandre & d'Artois, qui portoit: DE FRANCE, *à la bordure componée d'argent & de gueules;* & de *Marguerite de Bavière;* & 2° *Jeanne de Lalain*, morte le 10 Août 1467, & enterrée auprès de ſon mari, fille aînée de *Simon de Lalain*, IV^e^ du nom, Baron de Kievrain, & de *Jeanne de Barbançon*. * Ducheſne, liv. V, p. 255, dit qu'il en eut un fils & une fille, qui moururent jeunes;

2. JEAN DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre & de Périgord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Laigle. Il entra en poſſeſſion du Comté de Penthièvre en 1448, & fit ſon accommodement avec *François I^er^*, Duc de Bretagne. Deux ans après, le Roi l'établit Lieutenant-Général de ſon armée de Guyenne, avec laquelle il prit les Villes de Bergerac & de Caſtillon en 1450 & 1451. Il ſe diſtingua à la bataille de Caſtillon en 1453, & à la réduction de Bordeaux, & mourut en 1454, ſans enfans de *Marguerite de Chauvigny*, Dame de Saint-Chartier, morte en 1473, veuve de *Beraud*, III^e^ du nom, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, & fille de *Guy de Chauvigny*, II^e^ du nom, Baron de Châteauroux, & d'*Antoinette de Couſant;*
3. CHARLES, qui ſuit;
4. GUILLAUME DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Vicomte de Limoges, deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique. Il fut détenu priſonnier au Château d'Auray l'eſpace de 28 ans dans une ſi grande affliction, qu'à force de pleurer il en perdit la vue. Ayant été mis en liberté en 1448, tout aveugle qu'il étoit, il ne laiſſa pas de ſe marier & mourut en 1455. Il épouſa, en 1450, *Iſabelle de la Tour*, remariée à *Arnaud-Amanieu* d'*Albret*, Sire d'*Orval*, fille de *Bertrand*, V^e^ du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Jacquette de Puſchin*, dont:

1. FRANÇOISE DE BLOIS, dite de *Bretagne*, Comteſſe de Périgord, Vicomteſſe de Limoges, Dame d'Aveſnes, qui teſta en 1481, mariée, en 1470, à *Alain*, Sire d'*Albret*, ſurnommé *le Grand*, Comte de Gavre, Vicomte de Tartas, mort en Octobre 1522, fils de *Jean*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine de Rohan;*
2. JEANNE DE BLOIS, dite de *Bretagne*, mariée, en 1475, à *Jean de Surgères*, Seigneur de Balon, mort en 1483, fils de *Jacques*, Seigneur de la Flocelière, & de *Renée de Maillé;*
3. Et CHARLOTTE DE BLOIS, dite de *Bretagne*, mariée à *Antoine de Villequier*, Seigneur de Montréſor, fils puîné d'*André*, Gouverneur de la Rochelle, premier Chambellan du Roi CHARLES VII, & d'*Antoinette*, Dame de *Maignelais;*
5. Et JEANNE DE CHATILLON, mariée, en 1407, à *Robert de Dinan*, Seigneur de Châteaubriant, mort le 13 Mars 1429. * Ducheſne dit que cette JEANNE, après la mort de ſon mari, ſe remaria, en 1448, à *Jean de Harpedanne*, Chevalier, Seigneur de Belleville & de Montagu, fils aîné de *Jean*, & de *Jeanne* ou *Jouyne de Mucidan*.

XVII. CHARLES DE BLOIS, dit de *Bretagne*, Seigneur d'Avaugour, aſſiſta OLIVIER DE BLOIS ſon frère aîné, à la priſe du Duc de Bretagne. Il mourut avant 1434, & laiſſa d'*Iſabeau de Vivonne*, Dame de Thors & des Eſſarts, fille de *Savari*, Seigneur de Thors, & de *Jeanne d'Aſpremont*, Dame de Reignac, pour fille unique:

NICOLE DE BLOIS, Comteſſe de Penthièvre, Vicomteſſe de Limoges, Dame de Thors, de Reignac & des Eſſarts, mariée, par contrat du 18 Juin 1437, à *Jean de Broſſe*, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Severe & de Bouſſac, Conſeiller & Chambellan du Roi, mort en 1485, iſſu des anciens Vicomtes de Broſſe, puînés de l'ancienne Maiſon de Limoges, fils de *Jean*, I^er^ du nom, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Naillac*. Sa poſtérité prit le ſurnom & les armes de *Bretagne*.

Les Comtes de Penthièvre de cette branche portoient pour armes de *Bretagne;* mais JEAN DE BLOIS, dit de *Bretagne*, y ajouta *la bordure de gueules*.

BRANCHE
des Comtes de SAINT-POL.

XIII. GUY DE CHATILLON, Comte de Saint-Pol, Seigneur de Doullens, d'Encre, &c., ſecond fils de GUY, I^er^ du nom, Comte de Blois, & de Saint-Pol, & de *Mahaut de Brabant*,

fut fait Grand-Bouteiller de France par le Roi Philippe *le Bel* en Mai 1296, & envoyé à Tournay pour traiter de la paix avec les Ambaſſadeurs du Roi d'Angleterre; & de là à Rome vers le Pape Boniface VIII, qui avoit été nommé Arbitre de ces négociations. A ſon retour, il fut encore envoyé vers l'Empereur Albert Ier, pour conclure un traité d'alliance en 1299, fut employé au traité de trève accordé avec le Roi d'Angleterre en Janvier 1301; & eut la conduite d'une partie de l'armée à la journée de Courtrai en 1302. Le gain de la victoire remportée deux ans après ſur les Flamands à la bataille de Mons en Puelle, lui fut attribué, avec la gloire d'avoir ſauvé la vie au Roi, avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Il fut nommé depuis par le même Roi, Philippe *le Bel*, pour être l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Le Roi Louis *le Hutin* l'employa auſſi dans pluſieurs affaires importantes, & le nomma exécuteur de ſon teſtament. Il mourut le 6 Avril 1317. Il avoit épouſé, en 1292, *Marie de Bretagne*, morte le 5 Mai 1339, ſeconde fille de *Jean*, IIe du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix d'Angleterre*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, Seigneur d'Encre, mort ſans poſtérité, vers 1365, ſelon le P. Anſelme. *Ducheſne remarque qu'il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

   Isabeau de Chatillon, héritière d'Encre, Dame de la Ferté-Gaucher, laquelle épouſa *Raoul de Coucy*, ſon proche parent.

3. Mahaut, dite de *Saint-Pol*, morte le 3 Octobre 1358, troiſième femme, en Juillet 1308, de Charles de France, Comte de Valois, mort le 16 Décembre 1325, fils puîné de Philippe *le Hardi*, Roi de France, & d'*Iſabelle d'Aragon*, ſa première femme.
4. Isabeau, qui vivoit en 1351, mariée, au mois de Mai 1311, à *Guillaume*, Sire de *Coucy* & de Marle, fils d'*Enguerrand*, Ve du nom, Seigneur de *Coucy*, & de *Catherine de Bailleul;*
5. Béatrix, vivante en 1350, mariée, en 1315, à *Jean de Flandre*, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Crevecœur & d'Alleux, fils de *Guillaume*, & d'*Alix de Clermont*, dite de *Nesle;*

* Ducheſne ne parle point à ce degré ni de Béatrix, ni d'Isabeau; mais il les fait filles de Jacques, tige des Seigneurs de *Leuſe*, rapportés ci-après, & de *Catherine de Condé*, Dame de Carency.

6. Marie, mariée, en 1320, à *Aimar de Valence*, IIe du nom, Comte de Pembrock, qui fonda un Collège dans l'Univerſité de Cambridge. Il étoit fils de *Guillaume de Valence*, IIe du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Montignac;
7. Eléonore, mariée à *Jean de Malet*, IIIe du nom, Seigneur de *Graville*, iſſu des anciens Comtes d'*Alençon*. Elle obtint, étant veuve, pour elle & ſon fils, au mois de Juin 1359, la délivrance de la Terre de Graville & autres biens confiſqués ſur ſon mari, & fit confirmer à Rouen au mois d'Août 1363, une Sentence qu'elle avoit obtenue le 2 Mai précédent contre ſon fils;
8. Et Jeanne, vivante en 1353, mariée à *Miles de Noyers*, Seigneur de Maiſy, Gouverneur du Comté d'Artois pour le Roi.

XIV. Jean de Chatillon, Comte de Saint-Pol, &c., fut employé dans pluſieurs affaires importantes par le Roi Philippe de Valois, qu'il ſuivit à l'armée contre Edouard III, Roi d'Angleterre. Il mourut avant 1344. Il avoit épouſé, au mois de Décembre 1329, *Jeanne de Fiennes*, remariée, en 1344, à *Jean de Mortagne*, Seigneur de Landas & de Bouvignies, Bouteiller de Flandre, qui mourut le 19 Décembre 1356, à la bataille de Poitiers, laiſſant pour héritière ſa ſœur *Marguerite*, fille de *Jean*, Baron de *Fiennes* & de Tingry, dont les ancêtres étoient parens des anciens Comtes de Boulogne, & d'*Iſabeau de Flandre*. Ils eurent :

1. Guy, qui ſuit;
2. Mahaut, Comteſſe de Saint-Pol, &c., après la mort de ſon frère, mariée, le 8 Décembre 1350, à *Guy de Luxembourg*, Comte de Ligni, fils de *Jean*, Seigneur de Ligni, & d'*Alix de Flandre*. C'eſt par ce mariage que le Comté de Saint-Pol eſt paſſé dans la Maiſon de *Luxembourg;*
3. Et Jeanne, dite *de Saint-Pol*, Dame de Freneuch, morte ſans avoir été mariée avant le 7 Septembre 1389, ſuivant un titre du Tréſor de la Fere.* Ducheſne ne parle point de cette Jeanne.

XV. Guy de Chatillon, Comte de Saint-Pol, demeura jeune ſous la tutelle de ſa mère. Il ſervit ſous Robert de Fiennes, Connétable de France, ſon oncle, dans pluſieurs entrepriſes de guerre ès années 1357, 1358 & 1359, & mourut en ôtage en Angleterre en 1360, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Luxem-*

bourg, morte en 1392, fille de *Jean*, Seigneur de Ligni, & d'*Alix de Flandre*.

Cette branche portoit pour armes : *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'un lambel d'azur de trois pièces*, comme les portoient les Comtes de Blois.

BRANCHE
des Seigneurs de LEUSE.

XIII. JACQUES DE CHATILLON, troisième fils de GUY, Comte de Blois & de Saint-Pol, & de *Mahaut de Brabant*, eut en partage les Seigneuries de Leuse & de Condé, auxquelles il ajouta celles de Carency, de Buquoy & d'Aubigni, par son mariage. Il se rendit caution en 1292 du Comte de Hainaut envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur ADOLPHE pour le détourner de venir en Flandre où le Roi faisoit la guerre. A son retour, il assista le Comte d'Artois aux prises de Cassel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit ensuite de grands services dans la conquête de la Flandre, après la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur. Il mourut à la bataille de Courtrai le 11 Juillet 1302, & laissa de *Catherine de Condé*, Dame de Carency, de Buquoy, de Duisant & d'Aubigni :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et GUY, rapporté après son frère aîné.

* Nous avons dit que Duchesne donnoit à ce JACQUES, pour filles, BÉATRIX & ISABEAU, mentionnées ci-devant au degré XIII^e^ de la branche des Comtes de *Saint-Pol*.

XIV. HUGUES DE CHATILLON, Seigneur de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy & d'Aubigni, fut gratifié d'une pension par le Roi PHILIPPE *le Bel*, en considération des services de son père. Il accompagna le Connétable de Châtillon au voyage qu'il fit en Artois en 1323 pour y rétablir la Comtesse *Mahaut*, & mourut en 1329. Il épousa *Jeanne*, Dame d'*Argies* & de Catheu, héritière de la noble Maison d'*Argies* en Picardie, morte en 1334, veuve 1° en 1306, de *Jean de Nesle*, Comte de Clermont ; & 2° de *Jean de Clermont*, Baron de Charolois. Il eut :

1. JEANNE, Dame de Leuse, de Condé, de Carency & d'Aubigni, morte en 1371, mariée, [illegible] *de Bourbon*, I^er^ du nom, [illegible] & de Ponthieu, Comte de la [illegible] le 6 Avril 1361, fils [illegible] établi de F[illegible] *Bourbon*, qui portoit pour armes : *de* [illegible] DE FRANCE, *au bâton*

de gueules chargé de trois lions d'argent, & de *Marie de Hainaut* ;
2. Et CATHERINE, mariée 1° à *Jean de Piquigny*, Seigneur d'Ailly, & de Villiers-Faucon ; & 2° à *Jean*, III^e^ du nom, Comte de *Grandpré*, fils de *Jean II*, Comte de *Grandpré*. Elle fit condamner ses neveux à lui faire partage en 1383.

XIV. GUY DE CHATILLON, Seigneur de Blais, second fils de JACQUES DE CHATILLON, & de *Catherine de Condé*, fut un de ceux qui accompagnèrent CHARLES DE FRANCE, fils du Roi JEAN, à Lyon, lorsqu'il alla prendre possession du Dauphiné, suivant un titre du 16 Juillet 1349. Il eut d'*Yolande de Chimay* :

1. JACQUES, qui suit ;
2. JEAN, mort jeune ;
3. Et N..., mariée à *N...* Seigneur de *Fontaines*.

XV. JACQUES DE CHATILLON, II^e^ du nom, Seigneur de Blais & de la Bastie, eut de *Marie de Harchies* (le P. Anselme dit *Harcheres*) :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. GASPARD, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415 ;
3. JEAN, Religieux de Saint-Waast d'Arras ;
4. HUGUES, tué, le 25 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt ;
5. Et LOUISE, Chanoinesse de Maubeuge.

XVI. NICOLAS DE CHATILLON, Seigneur de Blais & de la Bastie, épousa, suivant Duchesne, *Constance de Trasignies*, d'une Maison ancienne & illustre, de laquelle vinrent :

1. MAHAUT, Dame de Blais, mariée à *Jean de Hénin* ;
2. Et BLANCHE, Dame de la Bastie, mariée à *Jean de Rozières*.

Cette branche portoit pour armes : *de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé d'une fleur-de-lys de sable au pied coupé*.

BRANCHE
des Comtes de PORCIEN.

XII. GAUCHER DE CHATILLON, Seigneur de Crecy, de Crevecœur, de Troissi, de Marigny, &c., troisième fils de HUGUES, Comte de St.-Pol, & de *Marie d'Avesnes*, Comtesse de Blois, sa seconde femme, confirma à l'Abbaye de Pont-aux-Dames, les biens que ses père & mère y avoient faits. Il y fut enterré en 1261, & laissa d'*Isabeau de Villehardouin*, dite de *Lizines*, fille de *Guillaume*, Maréchal

de Champagne, & de *Marguerite de Mello:*

1. Gaucher, qui ſuit;
2. Guy, Seigneur de Pontarci, mort ſans avoir été marié, qui laiſſa par ſon teſtament 20 liv. de rente pour fonder deux Chapelles, l'une au Monaſtère de Notre-Dame du Pont, & l'autre dans l'Egliſe du Prieuré de Longueau, Ordre de Fontevrault;
3. Et Marie, mariée, en 1277, à *Miles de Noyers*, Ve du nom, Seigneur de Noyers & de Maiſi, fils de *Miles* IV, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Alixent*.

XIII. Gaucher de Chatillon, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, dit depuis Porcien, &c., créé Connétable de Champagne par le Roi Philippe *le Bel*, vers 1286, ſe ſignala à la bataille de Courtrai en 1302, après laquelle il fut nommé Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta ſur les Flamands en 1304, à la journée de Mons en Puelle. Il accompagna le Prince Louis *le Hutin*, fils aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par ſa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, & fit couronner ce Prince dans la Ville de Pampelune, le 1er Octobre 1307, & aſſiſta au jugement rendu contre le Comte de Flandre, au mois de Juin 1315. Il eut la principale direction des affaires ſous le Roi Louis *le Hutin*, qui le nomma un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Il fut auſſi élu tuteur de l'enfant dont la Reine étoit enceinte, & chef du Conſeil des Grands, auxquels furent confiés le gouvernement de l'Etat durant l'interrègne. Il contribua beaucoup à maintenir la ſucceſſion légitime de la Couronne de France, & l'exécution de la Loi Salique. Il aſſiſta encore à Reims au ſacre de Philippe *le Long*, en 1317, & en 1322 à celui de Charles *le Bel*, qui le fit ſon exécuteur teſtamentaire. Lorſque la guerre fut déclarée contre les Flamands, au commencement du règne de Philippe de Valois, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Caſſel, donnée le 22 Août 1328, & mourut en 1329 comblé d'honneur & de gloire. Il avoit épouſé, 1° en 1281, *Iſabelle de Dreux*, Princeſſe du Sang Royal de France, morte le 29 Avril 1300, fille de *Robert IV*, Comte de Dreux & de Braine, & d'*Iſabelle de Villebon*; 2° en 1301, *Héliſende de Vergy*, morte en 1311, veuve de *Henri*, Comte de *Vaudemont*, & fille de *Jean*, Seigneur de Fonvens,

& de *Marguerite de Noyers*; & 3° en 1312, *Iſabeau de Rumigny*, veuve de *Thibaut*, IIe du nom, Duc de *Lorraine*, & fille aînée de *Hugues*, IVe du nom, Seigneur de Rumigni en Thiérarche, d'Aubenton & de Martigni, & d'*Ade*, Dame de *Boves*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent:

1. Gaucher, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, tige de la branche des Seigneurs de *la Ferté* en Ponthieu, rapportée ci-après;
3. Hugues, Seigneur de Roſoy, tige de la branche des Vidames de *Laon*, qui viendra en ſon rang;
4. Jeanne, morte le 16 Janvier 1354, mariée à *Gauthier de Brienne*, Ve du nom, Duc d'Athènes, fils de *Hugues*, & d'*Iſabelle de la Roche*;
5. Marie, ſeconde femme de *Guichard*, VIe du nom, dit *le Grand*, Sire de *Beaujeu*, fils de *Louis*, & d'*Eléonore de Savoie*;
6. Et Isabeau, Abbeſſe de N.-D. de Soiſſons.

Du ſecond lit vint:

7. Guy, tige de la branche des Seigneurs de *Fere* en Tardenois, rapportée plus loin.

XIV. Gaucher de Chatillon, IIIe du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, ſe rendit caution pour Robert, Comte de Flandre, de garder la paix qu'il avoit jurée avec le Roi. Il eut de grands différends en 1310, avec Guillaume de Flandre, Seigneur de Saint-Dizier, juſqu'à en venir aux mains, leſquels furent terminés par l'autorité du Roi. Il ſuivit le Connétable ſon père au voyage qu'il fit en Artois en 1318, pour y établir la Comteſſe *Mahaut*; fut reçu en 1323 à l'hommage du Comté de Porcien, que ſon père lui avoit laiſſé en partage, & dont il n'eut pas la jouiſſance, étant mort avant lui le 25 Août 1325. Il eſt enterré dans le chœur de l'Abbaye de Pont-aux-Dames, avec ſa femme *Marguerite de Dampierre*, iſſue de la Maiſon des Comtes de Flandre, puînés de celle de Bourbon, fille aînée de *Jean*, IIe du nom, & d'*Iſabeau de Brienne-Eu*. Il eut:

1. Gaucher, qui ſuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Châtillon-Dampierre*, rapportée ci-après;
3. Hugues, mort jeune le 14 Janvier [illegible]
4. Et Marguerite, [illegible] riée à *Pierre F[illegible]* d[illegible] lle, Amiral de France [illegible]illaum[illegible], Seigneur de Revel en [illegible]uvergne, Chancelier de [illegible]ce, & de *Jeanne d'Amboiſe*.

gogne en 1435, auquel il contribua beaucoup, & porta les armes pour le ſervice du Roi au ſiège du Château de Creil & à la réduction de la Ville de Paris, & mourut peu après 1440. Il épouſa *Eléonore de Montigni*, Dame de Hachicourt, morte en 1455, fille de *Jean*, Seigneur de Montigni en Oſtrevant, & d'*Eléonore des Queſnes*, dont :

Jacques, mort le 18 Juillet 1427;
Jean & Artus, morts en bas âge.

3. Jean, Seigneur de Châtillon & de la Ferté en Ponthieu, Capitaine d'Epernay, l'un des Seigneurs qui aſſiſtèrent de la part du Duc de Bourgogne au traité de paix fait à Arras en 1435. Il ſervit enſuite le Roi Charles VII dans la guerre contre les Anglois en Normandie, & y mourut glorieuſement le 29 Octobre 1443. Il épouſa 1° *Béatrix de Nantouillet*, fille d'*Oger*, & de *Jeanne le Mercier*, dont il eut trois filles, mortes jeunes; 2° *Blanche*, Dame de *Gamaches*, fille & héritière de *Guillaume de Gamaches*, Grand-Veneur de France, Bailli de Rouen, & de *Marguerite de Corbie*, dont il eut :

Eléonore & Catherine, mortes jeunes;
Artus, Seigneur de Châtillon, de la Ferté en Ponthieu, &c., mort à la fleur de ſon âge après 1456, ſans enfans de *Jeanne de Baincun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beaupré, & de *Marie de Mailly*;
Et Marguerite de Chatillon, morte au Château de Châtillon, au mois de Juin 1519, mariée, le 12 Septembre 1452, à *Pierre*, Ier du nom, Seigneur de *Roncherolles*, Baron du Pont-Saint-Pierre & de Hugueville, Chambellan des Rois Louis XI & Charles VIII, fils de *Louis*, & d'*Iſabeau de Rouville*.

4. Catherine, morte ſans enfans. Elle avoit épouſé, par contrat du 10 Janvier 1407, *Jean des Eſſars*;
5. Et Jeanne, mariée 1° à *Pierre Cholet*, Seigneur de Hauterive; & 2° en 1425, à *Pierre de Montboiſſier*, Seigneur d'Aubuſſon & de la Faurie, fils puîné de *Louis*, & de *Marthe de la Roche*, dont ſont ſortis les Marquis de Canillac.

XVII. Charles de Chatillon, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut tué à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1407, *Marie des Eſſarts*, fille de *Julien*, Seigneur [illegible]mbleville & de Bouville, & d'*Iſabeau de V[illegible]e*, dont :

1. Charles, qui

2. Et Marie, mariée 1° à *Jean d'Iſque*; & 2° à *Gilles d'Azincourt*, dit l'*Aigle*, Seigneur de Rutel & de Fontenai en France, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

Les degrés ci-deſſus de cette branche ont porté pour armes : *de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or briſé d'une merlette de ſable au canton dextre.*

XVIII. Charles de Chatillon, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, demeura à l'âge de deux ans ſous la tutelle de ſa mère, aux droits de laquelle il ſuccéda depuis aux Seigneuries de Bouville, de Farcheville, de Boiſſes & autres. Il ſervit le Roi en pluſieurs occaſions contre les Anglois, & mourut en 1480, âgé de 67 ans. Il épouſa, le 6 Mars 1445, *Catherine Chabot*, fille aînée de *Thibaut*, IVe du nom, Seigneur de la Grève, & de *Bruniſſende d'Argenton*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Antoine, Seigneur de Varennes & en partie de Bouville, qui épouſa *Anne Bourſier*, dont :

Charles & Jean, morts ſans poſtérité;
Marie, mariée à *Oudet de la Roque*;
Charlotte, mariée à *Guillaume de la Prunaudaye*;
Et Catherine, mariée à *Jean de Neufcarre*, Ecuyer, qui ſe remaria à *Peronne de la Roque*.

3. Jacques, tige de la branche des Seigneurs de *Marigny*, rapportée ci-après;
4. Louis, mort jeune;
5. Aimeri, qualifié Seigneur de Moncontour & de Bouville en 1486, puis de Marigny en 1509, de Champinoteux & du Meſnil-Racoin, mort après le mois de Décembre 1517, âgé d'environ 63 ans;
6. Et Marie, Dame de Sourvilliers, mariée à *Philippe de Campremy*, Chevalier, Seigneur de Breuil, Bailli de Meaux.

* Ducheſne dit que Charles de Chatillon, IIe du nom, eut un bâtard nommé

Jean, Seigneur d'Origny, qui fut Capitaine de Lille-ſous-Montréal en 1509.

XIX. Jean de Chatillon, Baron de Bouville, Seigneur d'Argenton, de Farcheville, de la Grève, de Moncontour, de Chantemerle & de la Rambaudière par acquiſition, fit partage des biens de ſon père avec ſes frères & ſœurs, le 26 Mars 1481, & obtint la Seigneurie d'*Argenton* par Arrêt rendu en ſa

faveur en 1515, contre René de Broſſe, Comte de Penthièvre, & Jeanne de Commines, ſa femme. Il mourut au mois de Juillet 1520, & avoit épouſé, 1° le 8 Septembre 1488, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Jean*, II^e^ du nom, Seigneur de Mortemart, & de *Marguerite d'Amboiſe*; & 2° *Louiſe de la Touche*, Dame de Châteaumart, veuve d'*Antoine Chauſſon*, Chevalier, Seigneur de la Rambaudière, morte ſans enfans. Il eut du premier lit :

1. Tristan, Seigneur de la Grève, d'Argenton, de Moncontour, de Farcheville & de la Rambaudière, qui teſta le 6 Juillet 1528, & mourut peu après ſans enfans, ayant élu ſa ſépulture dans l'Egliſe de Moncontour. Il épouſa, le 5 Novembre 1518, *Jeanne du Bellay*, fille aînée de *René*, & de *Marquiſe de Laval*;
2. Claude, qui ſuit;
3. François, Religieux à Cluny, Doyen de Coſnac, puis Prieur de Souvigny & de Larnay;
4. Et Christophe, mort jeune.

XX. Claude de Chatillon, Seigneur de Bouville, d'Argenton, de Moncontour, &c., vivoit en 1539, & avoit épouſé, le 11 avril 1526, *Gabrielle de Sanzay*, fille d'*Etienne*, & de *Gabrielle Turpin*. De ce mariage vinrent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Louis, mort jeune.

XXI. Claude de Chatillon, II^e^ du nom, Seigneur d'Argenton, de la Grève, de Moncontour, &c., fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par le Roi Charles IX, aſſiſta en cette qualité à la réformation de la Coutume de Paris en 1580; mourut à Saintes en 1589, & fut enterré dans l'Egliſe d'Argenton. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Août 1559, *Renée Sanglier*, Dame de Broiſrogues, fille aînée & principale héritière de *Gilles*, & de *Françoiſe du Puy-du-Coudray*. Il eut :

1. Gilbert, mort jeune;
2. Charles, Seigneur d'Argenton, né le 8 Avril 1570, mort le 1^er^ Février 1604, marié ſans enfans à *Madeleine de la Châtre*, remariée à *Henri*, Vicomte de *Bourdeille*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Nançay, & de *Gabrielle de Batarnay*;
3. Gilles, qui ſuit;
4. Claude, née le 3 Août 1564, mariée, au mois de Mai 1581, à *Charles d'Apelvoiſin-Tiercelin*, fils de *François*, & de *Françoiſe Tiercelin*, Dame de la Roche-du-Maine;
5. Louise, née le 29 Avril 1566, mariée, 1° au mois de Septembre 1581, à *Charles*, Seigneur d'*Apchon* en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Gabriel*, & de *Françoiſe de la Jaille*; & 2° par contrat paſſé au mois d'Août 1595, à *Gilbert du Puy-du-Fou*, Seigneur de Combronde, fils de *René*, & de *Catherine de la Rochefoucauld*;
6. Philiberte, née le 25 Mai 1571, mariée 1° à *Robert de Ravenel*, Seigneur de Sablonnières en Brie, fils de *Philippe*, & de *Catherine de Conflans*; & 2° à *Henri de Gournay*, Chevalier, Seigneur de Marcheville, iſſu d'une noble & illuſtre Maiſon de Lorraine;
7. Et Marie, née le 10 Mars 1576, mariée, par contrat du 3 Octobre 1597, à *Charles de Menthon*, Comte de Montrotier, mort ſans enfans le 1^er^ Juin 1615, fils de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoiſe de la Cheſnaye*.

XXII. Gilles de Chatillon, Seigneur & Baron d'Argenton, de Bouville, de Farcheville, &c., né le 3 Août 1574, épouſa, le 26 Février 1599, *Marie de Vivonne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Châtaigneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée de Vivonne*, héritière d'Oulmes. De cette alliance vinrent :

1. & 2. Louis & Henri, morts jeunes;
3. André, Marquis d'Argenton, &c., né le 24 Mars 1605, & mort le 27 Novembre 1666, qui avoit épouſé, le 12 Juillet 1641, *Marie-Marguerite Gouffier*, fille de *Louis*, Duc de Rouannois, Pair de France, & de *Claude-Eléonore de Lorraine-d'Elbeuf*, dont :
   - Charles, qui mourut âgé de 18 mois;
   - Urbain-Charles, Marquis d'Argenton, qui mourut ſans alliance, en 1667;
   - Marie-Madeleine, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Jean-lès-Thouars;
   - Et Charlotte-Elisabeth, morte ſans enfans en 1672, qui épouſa, en 1668, *Guy*, Marquis de *Monteſſon*.
4. François, qui ſuit;
5. Marie-Diane, morte en bas âge en 1611;
6. Louise, Abbeſſe de Saint-Jean de Bonneval près Thouars, morte en 1646;
7. Et Elisabeth, Abbeſſe du même Monaſtère, après ſa ſœur, morte le 4 Juin 1668.

XXIII. François de Chatillon, Seigneur de Boiſrogues en Loud[illegible]s, & de la Rambaudière, né en 160[illegible] le 9 Septembre 1662, enterré dans l[illegible] de la Rambaudiè-

re, avoit épouſé, le 22 Mars 1644, *Madeleine-Françoiſe Honoré du Clos*, fille de *Jacques Honoré*, dont :

1. CHARLES-GAUCHER, né le 3 Janvier 1645, mort le 4 Novembre 1662 ;
2. CLAUDE-ELZÉAR, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS-URBAIN, né le 21 Octobre 1648, mort en Juillet 1666, dit Moréri ;
4. ALEXIS-HENRI, dit *le Marquis de Châtillon*, né le 5 Mai 1652, Seigneur de Chantemerle de la Rambaudière, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, puis premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de la ville de Chartres, Meſtre-de-Camp du Régiment de Chartres, nommé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688, & reçu en 1689, Brigadier des Armées du Roi en 1690, mourut dans ſon Château de la Rambaudière en Poitou, le 17 Mars 1737, étant Doyen des Chevaliers des Ordres. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1685, *Marie-Roſalie de Brouilly-de-Piennes*, Dame d'Atours de Madame la Ducheſſe d'Orléans, morte le 12 Septembre 1735, âgée de 70 ans, à Bercy, près Paris, ſeconde fille & héritière d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi; & de *Françoiſe Godet-des-Marais*. De ce mariage naquirent :

   OLYMPE, née le 13 Janvier 1688, qui fut Abbeſſe de Saint-Loup près Orléans, après ſa tante, en 1711, & bénite le 3 Novembre 1726, par le Cardinal de Noailles, dans ſa Chapelle à Paris, morte le 2 Avril 1731 ;

   MARIE-ROSALIE, née le 12 Mai 1689, morte le 24 Décembre 1736, mariée, le 26 Décembre 1714, à *Louis-Vincent*, Marquis de *Goesbriant*, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, & Brigadier des Armées du Roi, fils de *Louis-Vincent*, Marquis de *Goesbriant*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Madeleine des Marets*, dont pluſieurs enfans ;

   Et PULCHÉRIE, née en 1692, morte le 9 Mars 1744 dans ſon Château de la Rambaudière, qui épouſa, le 14 Juin 1714, *Jean-François Boivin*, Marquis de Bacqueville & de Bonnetot, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont un fils unique dit *le Comte de Bacque-*
   vi[illegible] Officier de Gendarmerie, fait Capi[illegible]e-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou [illegible] mois de Décembre 1744, &

   Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747.
5. CHARLES-GAUCHER, né le 17 Août 1655, mort le 8 Janvier 1670, & enterré à la Rambaudière ;
6. MARIE, née le 7 Octobre 1647, morte au Château de Blancafort en Berry, en Juillet 1725, ſans laiſſer d'enfans; mariée 1° à *Joſeph d'Angennes*, Marquis de Poigny, veuf d'*Anne-Marie-Thérèſe de Loménie de Brienne*, & fils de *Charles d'Angennes*, Marquis de Poigny, & de *Françoiſe Faucon-de-Ris;* & 2° à *Florimond Fraguier*, Comte de Dannemarie en Puſaye, & de Batilly;
7. FRANÇOISE-YOLANDE, née le 8 Janvier 1650, Abbeſſe de Saint-Jean de Bonneval-lès-Thouars, le 13 Septembre 1668, morte le 27 Avril 1676 ;
8. MADELEINE-ANGÉLIQUE-MARIE, née le 21 Août 1653, Abbeſſe du même Monaſtère après ſa ſœur, morte le 5 Mars 1708;
9. LOUISE-CHARLOTTE, née le 15 Juillet 1657, Abbeſſe de Saint-Loup-lès-Orléans en 1685, morte le 15 Février 1711 ;
10. Et FRANÇOISE-MARIE-ANNE, née le 15 Juillet 1660, Grande-Prieure de Saint-Jean-lès-Thouars, puis Abbeſſe de Saint-Loup-lès-Orléans, morte le 13 Août 1729.

XXIV. CLAUDE-ELZÉAR DE CHATILLON, dit *le Comte de Châtillon*, né le 29 Mars 1646, Seigneur d'Argenton & de Boiſrogues, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, mourut le 2 Novembre 1720. Il épouſa, le 27 Février 1684, *Anne-Thérèſe de Moret*, morte le 28 Mars 1703, âgée de 38 ans, fille de *Louis*, Seigneur de Bournonville, & de *Madeleine Berbier du Metz*, dont il a eu :

1. PHILIPPE-GAUCHER, Baron d'Argenton, né le 10 Avril 1686, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, mort en 1703 ;
2. ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, qui ſuit ;

Et pluſieurs autres enfans, morts jeunes.

XXV. ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, dit *le Comte de Châtillon*, né le 22 Septembre 1690, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, au mois d'Octobre 1703, fait Brigadier des Armées du Roi au mois d'Octobre 1712, puis Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie légère de France le 5 Février 1716, Maréchal-de-Camp le 1[er] Février 1719, Chevalier des Ordres le 2 Février 1731, Lieutenant-Général le 1[er] Août 1734; fut bleſſé d'un coup de feu à la jambe, à la bataille de Guaſ-

talla, le 19 Septembre ſuivant, & nommé Gouverneur de feu Monſeigneur le Dauphin, fils du Roi Louis XV, le 15 Novembre 1735, dont il prêta ſerment de fidélité le 21 du même mois. Il fut créé Duc & Pair de France le 1er Mars 1736; vendit le 15 du même mois, avec l'agrément du Roi, ſa charge de Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie, au Comte de Clermont, Commiſſaire-Général; fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, ſerment prêté le 11 Mai 1736; pourvu au mois de Mai 1739 de la Lieutenance-Générale de la Haute & Baſſe-Bretagne, & de la charge de Grand-Bailli d'Hagueneau, héréditaire pour lui & ſes enfans de mâles en mâles. Le Roi érigea en ſa faveur, au mois d'Avril 1736, la Terre & Baronnie de *Mauléon* en Poitou, en *Duché-Pairie de Châtillon* (comme nous l'avons dit au commencement de cette généalogie). Il eſt mort à Paris le 15 Février 1754, & avoit épouſé, 1° le 17 Janvier 1711, *Charlotte-Vautrude Voiſin*, morte le 13 Avril 1723, dans ſa 31e année, fille de *Daniel-François*, Seigneur du Pleſſis & de la Noraye, Chancelier de France, Grand-Tréſorier & Commandeur des Ordres du Roi, & de *Charlotte Trudaine*; & 2° par contrat du 19 Avril 1725, *Anne-Gabrielle le Veneur de Tillières*, née le 2 Décembre 1699, morte le 3 Janvier 1781, veuve de *Roger-Conſtant de Madaillan*, Comte de Manicamp, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & fille de *Jacques-Tanneguy le Veneur*, Comte de Tillières, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Royal-Cravate, & de *Michelle-Gabrielle du Gué-de-Bagnols*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Gaucher-Daniel, né le 20 Septembre 1712, mort le 30 Septembre 1717;
2. Alexis-Gaucher, baptiſé le 24 Novembre 1721, mort le 15 Juillet 1723;
3. Et Charlotte-Rosalie, née le 1er Mai 1719, morte le 6 Avril 1753, mariée, le 18 Décembre 1735, à *Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de Vermandois.

Du ſecond lit vinrent :

3. & 4. N... & N... de Chatillon, jumeaux, nés le 11 Juin 1733, & morts le même jour;
5. Louis-Gaucher, qui ſuit;
6. Olympe-Rosalie-Gabrielle, née le 9 Juin 1728, morte le 10 Mai 1735;

7. Anne-Louise-Rosalie, née le 19 Octobre 1729, morte le 26 Décembre 1734;
8. Et Gabrielle-Louise de Chatillon, née à Paris le 20 Septembre 1731, tenue ſur les fonts de baptême par *Louis-Vincent*, Comte de *Goesbriant*, Meſtre-de-Camp Lieutenant du Régiment de Condé, Dragons, & par *Michelle-Gabrielle du Gué-de-Bagnols*, ſa grand'mère, épouſe de *Jacques-Tanneguy le Veneur*, Comte de Tillières. Elle a épouſé, le 19 Janvier 1749, *Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, Duc de *Sully*, Pair de France, appelé aujourd'hui *Duc de Béthune*, chef du nom & armes de ſa Maiſon, né le 18 Août 1730, dont des enfans. Voy. BÉTHUNE. C'eſt la troiſième alliance de la Maiſon de *Châtillon* avec celle de *Béthune*.

XXVI. Louis Gaucher de Chatillon, appelé d'abord *le Comte de Châtillon*, né le 27 Juillet 1737, & baptiſé le 6 Septembre 1737, tenu ſur les fonts par feu Monſeigneur le Dauphin & Madame Louise de France, fille aînée du Roi Louis XV, a été pourvu le 5 Mars 1754, après la mort de ſon père, de la Lieutenance-Générale de la Haute & Baſſe-Bretagne, dont il prêta ſerment le 23 Juillet 1754, eſt devenu *Duc de Châtillon, Pair de France*, par la mort de ſon père, a été pourvu en ſurvivance de la charge de Grand-Fauconnier de France, & mourut le 15 Novembre 1762. Il avoit épouſé, le 4 Octobre 1756, *Adrienne-Émilie-Félicite de la Baume-le-Blanc*, née le 29 Août 1740, fille unique & héritière de *Louis-Céſar*, Duc de la Vallière, & d'*Anne-Julie-Françoiſe de Cruſſol*, dont :

1. Un fils, né en 1757, mort en 1758;
2. Gaucher-Anne-Maximilien, appelé *le Comte de Châtillon*, né le 30 Janvier 1759, mort jeune;
3. Amable-Émilie, née en 1761, mariée, le 8 Avril 1777, à *Marie-François-Emmanuel de Cruſſol*, Duc d'Uzès;
4. Et Louise-Emmanuelle, née poſthume en Juillet 1763, mariée, le 20 Juillet 1781, à *Charles-Bretagne-Marie-Joſeph*, Duc de *la Trémoïlle*.

Depuis le degré XVIII, cette branche a porté pour armes : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or*.

BRANCHE
des Seigneurs de M[illegible]GR[illegible].

XIX. Jacques de Chat[illegible]on, Seigneur de

Marigny, ſecond fils de CHARLES, IIe du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine Chabot*, eut en partage les Terres de Marigny, du Vau-Saint-Germain, de Bonnes & de Limours, & mourut peu après 1495. Il avoit épouſé *Iſabeau d'Aize*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. CLAUDE, mort jeune ;
3. ARTUS, Prieur de Saint-Amand ;
4. Et MADELEINE, Abbeſſe de Sauvoir près de Laon, morte le 10 Septembre 1558.

* Quelques Mémoires, dit Ducheſne, donnent encore à JACQUES, pour fille,

MARGUERITE, appelée par quelques-uns RADEGONDE, mariée à *N... de Courcelles*.

XX. ANTOINE DE CHATILLON, Seigneur de Marigny, &c., épouſa *Marguerite de Thuillières*, morte en 1528, fille du Seigneur de Château-Renaud, & laiſſa :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée 1° à *Louis de Havart*, Seigneur de Senantes, mort avant 1539 ; & 2° à *Catherin Raillard*, Seigneur de la Touche ;
3. CHARLOTTE, mariée, 1° le 3 Octobre 1528, à *Claude de Languedoue*, Seigneur de Puſſay en Beauce ; & 2° à *François de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle ;
4. JACQUELINE, Abbeſſe de Sauvoir après ſa tante, morte le 6 Octobre 1578, & enterrée à l'entrée du chœur de cette Abbaye ;
5. & 6. FRANÇOISE & CLAUDE, Religieuſes à Sauvoir.

XXI. JACQUES DE CHATILLON, IIe du nom, Seigneur de Marigny, &c., ſe trouva à la journée de Saint-Quentin, où il portoit le guidon de la Compagnie des Gendarmes, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épouſé, le 16 Octobre 1549, *Françoiſe de Renty*, Dame de Bailleul, fille de *François de Renty*, Seigneur de Ribehem, & de *Catherine des Urſins*. Il eut :

1. LOUIS, Seigneur de Marigny, mort en Flandre en 1583, au voyage du Duc d'Alençon ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Nicolas de Noue*, Seigneur de Courlandon & de Romin.

XXII. JACQUES DE CHATILLON, IIIe du nom, Seigneur de Marigny après ſon frère, mourut en 1612. Il avoit épouſé, en 1583, *Claude de Proiſy*, fille de *François*, Baron de la Bove,

Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Boſſut*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et ANNE, qui n'étoit pas mariée en 1621.

XXIII. FRANÇOIS DE CHATILLON, Seigneur de Marigny & de Ciſſy, près Saint-Quentin, du Chef de ſa femme, épouſa, le 27 Septembre 1606, *Louiſe des Foſſez*, Dame de Ciſſy, fille de *Waleran*, Seigneur de Ciſſy, & de *Gabrielle de Crécy*. Il eut :

1. CHARLES, Seigneur de Ciſſy, mort jeune ;
2. Et MADELEINE DE CHATILLON, Dame de Ciſſy, morte en 1683, âgée de 73 ans, mariée, par contrat du 1er Octobre 1628, à *Chriſtophe de Conflans*, dit *le Comte de Vezilly*.

Cette branche portoit : *de gueules, à 3 pals de vair ; au chef d'or, briſé d'une merlette de ſable ſur le canton dextre.*

BRANCHE
des Seigneurs de DOURS.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, troiſième fils de JEAN, Seigneur de la Ferté en Ponthieu, Souverain Maître de l'Hôtel du Roi, & d'*Eléonore de Roye*, ſa première femme, eut en partage les Seigneuries de Dours & de Saint-Illier, fut un des principaux du Conſeil du Roi en 1363, & étoit mort en 1380. Il avoit épouſé 1° *N... de Pacy*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Pacy* & de Nanteuil ; & 2° *Jeanne de Bucy*, veuve 1° de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de *Chepoy* ; & 2° de *Guillaume de Warny*, & fille de *Simon*, Seigneur de Bucy, premier Préſident au Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GAUCHER, Seigneur du Buiſſon, qui vivoit en 1395, & n'eut point d'enfans de *Marie de Coucy*, Dame de Droiſy ;
3. ROBERT, Seigneur de Douy & de Bry-ſur-Marne, qualifié *Chevalier, Chambellan & Couſin du Roi* CHARLES VI, dans des Lettres du 4 Mars 1411, par leſquelles ce Prince donne ordre à ſon couſin, le Comte de Liney & de Saint-Pol, Souverain Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts, d'inſtaller ROBERT DE CHATILLON en l'Office de Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans & Comté de Valois, confiſqués ſur CHARLES, Duc d'Orléans & PHILIPPE, ſon frère. Il fut Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, en 1412, & mou-

rut à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1388, *Marie de Pacy*, Dame de Brie-ſur-Marne, fille de *Nicolas*, Seigneur de Brie, & d'*Iſabeau de Vallery*, dont :

ROBERT, Seigneur de Douy & de Brie-ſur-Marne, qui fut priſonnier des Anglois en 1425, & mourut ſans enfans de *Gerarde Bureau*, qui ſemble, dit Ducheſne, avoir été ſœur de *Gaſpard*, Grand-Maître de l'Artillerie.

4. PHILIPPE, Abbé de Saint-Corneille de Compiègne, maſſacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac en 1418 ;
5. LOUIS, Abbé de Saint-Maur des Foſſés, dit Ducheſne, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Châtillon ;*
6. HUGUES, Abbé de Saint-Vincent de Laon, & de Beaulieu en Argonne ;
7. BÉATRIX, mariée 1° à *Jean d'Offignies ;* & 2° à *Colard de Tanques*, Maître de l'Ecurie du Roi ;
8. ISABEAU, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons en 1412 ;
9. Et MARIE, Religieuſe à la même Abbaye.

XVI. JEAN DE CHATILLON, Seigneur de Dours, de Saint-Illier, de Souvain & de Jonchery, ſuivit le Roi CHARLES VI dans ſon voyage de Flandre en 1382, & mourut le 23 Janvier 1397. Il avoit épouſé, 1° avant 1369, *N...*, Dame de *Juilly ;* & 2° *Béatrix de Châteauvillain*, fille de *Robert*, II^e^ du nom, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite de Trainel*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JACQUELINE, dont l'alliance eſt ignorée, qui vivoit en 1398 ;
3. BÉATRIX, mariée 1° à *Jean de Brumières*, Seigneur de *Trelon*, près de Reims ; 2° à N... *de la Borde ;* & 3° à N... *de Villebeon ;*
4. Et MARIE DE CHATILLON, qui vivoit en 1423, mariée 1° à *Jean de Roye*, Seigneur de Cangy & de Millancourt, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Saïns*, Dame de Laigny-les-Châtaigniers, près Noyon ; & 2° avant 1438, à *Pierre de Sermoiſe*.

XVII. CHARLES DE CHATILLON, Seigneur de Dours & de Saint-Illier, plaidoit en 1412. Il fut Chambellan du Duc de Bourgogne, & épouſa, par contrat du 6 Février 1406, *Louiſe de Mirebel*.

* Ducheſne dit que GAUCHER DE CHATILLON, auteur de cette branche, *chargea le canton dextre du chef de ſes armes, d'un écuſſon de* BRIENNE ; mais qu'il n'a jamais pu découvrir la raiſon de cette *briſure*.

BRANCHE des Seigneurs de BONNEUIL.

XV. JEAN DE CHATILLON, Seigneur de Bonneuil & de Loiſy-ſur-Marne, ſecond fils de JEAN, & d'*Iſabelle de Montmorency*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Seigneurie de Bonneuil, dont il prit le titre en 1368, & mourut peu après 1378. Il eut d'*Iſabeau de Trie*, remariée à *Jean de Poiſſy*, Chevalier, & fille de *Renaud*, dit *Billebaut*, & d'*Iſabelle la Gourlée*, Dame de Freſſins :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Eccléſiaſtique, qui vivoit en 1413 ;
3. Et MARIE DE CHATILLON, Dame de Loiſy en partie, mariée à *Pierre le Bouteiller*, Seigneur de Pringy.

XVI. CHARLES DE CHATILLON, Seigneur de Bonneuil, teſta en 1439, & épouſa *Jeanne de Saint-Gobert*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Saint-Gobert, & de *Jeanne d'Antoing*, Châtelaine de Coucy, dont :

1. JEAN, Seigneur de Bonneuil, Capitaine de Goneſſe en 1436, & Châtelain de Coucy, qui épouſa, le 2 Octobre 1441, *Charlotte du Pleſſis ;*
2. Et GUILLAUME DE CHATILLON, Chanoine de Rouen en 1449.

* Selon Ducheſne, JEAN DE CHATILLON, Seigneur de Bonneuil, briſa ſes armes d'un écuſſon *d'azur, à la bande d'argent ſur le canton dextre du chef.*

BRANCHE des Vidames de LAON.

XIV. HUGUES DE CHATILLON, Seigneur de Roſoy, troiſième fils de GAUCHER, II^e^ du nom, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'*Iſabelle de Dreux*, ſa première femme, eut en partage, en 1324, les Terres & Seigneuries de Pontarci, d'Auzon, de Roſoy en Thiérache, & de Requignies. Il rendit un aveu au Comte de Blois en 1329, mourut le Samedi après la mi-Août 1336, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye du Pont-aux-Dames, Diocèſe de Meaux, où l'on voit ſon tombeau de marbre noir & ſa ſtatue d'albâtre. Il avoit épouſé, avant 1328, *Marie de Clacy*, remariée à *Hugues de Roucy*, Chevalier, Seigneur de Pierrepont, fils puîné de *Jean*, & de *Marguerite de Beaumez*, Dame de Mirebau & de Blaſon, dont elle étoit veuve en 1352, & fille

unique de *Baudouin*, II^e^ du nom, Vidame de Laon, qui vivoit en 1327. HUGUES laiſſa :

1. GAUCHER, qui ſuit ;
2. Et MARIE DE CHATILLON, morte le 11 Avril 1395, mariée à *Simon de Roucy*, Comte de Braine & de Roucy, mort le 18 Février 1392, fils de *Jean de Roucy*, & de *Marguerite de Beaumez*.

* Ducheſne dit que, par Arrêt de 1336, il paroît que HUGUES DE CHATILLON eut encore pluſieurs autres enfans ; mais qu'il n'en a trouvé ni les noms ni les alliances.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, Seigneur de Roſoy & de Clacy, Vidame de Laon, fut mandé par le Roi JEAN pour comparoître avec d'autres Seigneurs le 23 Août 1350, & ne vivoit plus au mois de Novembre 1355. Il avoit épouſé *Marie de Coucy*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Oiſy & de Montmirel, & d'*Iſabeau de Saint-Pol*, dont :

1. MARIE, Dame de Clacy, Vidame de Laon, mariée, avant le 6 Mai 1364, à *Jean de Craon*, Seigneur de Dommart, fils de *Guillaume de Craon*, ſurnommé *le Grand*, & de *Marguerite de Flandre* ;
2. ISABEAU, mariée, 1° ſuivant un acte du 1^er^ Septembre 1363, à *Mathieu*, Sire de *Roye* ; & 2° à *Guillaume Caſſinel*, Seigneur de Pomponne & de Romainville, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI & de la Reine ;
3. Et JEANNE DE CHATILLON, Dame de Roſoy, qui vivoit en 1426, mariée à *Pierre de Craon*, Seigneur de Sablé & de la Ferté-Bernard, qui ne vivoit plus le 30 Juillet 1410, frère de *Jean de Craon*, mentionné ci-deſſus.

* Ducheſne dit que cette branche portoit : *de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé d'une aiglette de ſable ſur le premier canton.*

BRANCHE
des Seigneurs de FÈRE, *en Tardenois.*

XIV. GUY DE CHATILLON, fils de GAUCHER, II^e^ du nom, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'*Heliſende de Vergy*, ſa ſeconde femme, eut en partage en 1324 les Terres de Fère, de Saint-Lambert, de Guzigny, &c. Il fut pourvu du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il jouiſſoit en 1335, plaidoit contre le Duc de Lorraine au ſujet de la dot de ſa femme, & le fit condamner en 1345. Il acquit la Terre de Perles en 1352, mourut le 2 Octobre 1362, & fut enterré en l'Abbaye d'Igny. Il épouſa *Marie de Lorraine*, fille de *Thibaut*, Duc & Marchis de Lorraine, & d'*Eliſabeth*, Dame de *Rumigny*, dont :

1. GAUCHER, qui ſuit ;
2. Et MARIE DE CHATILLON, mariée, en 1353, à *Jean de Lorris*, Seigneur d'Ermenonville, fils aîné de *Robert*, Seigneur dudit lieu, Chambellan du Roi JEAN.

XV. GAUCHER DE CHATILLON, Seigneur de Fère & de Saint-Lambert, Vicomte de Blaigny, tranſigea avec le Duc de Lorraine en 1365, ce qui n'empêcha pas qu'il eut depuis procès contre lui. Il ſuivit le Roi CHARLES VI en Flandre contre les Flamands en 1382, ſe trouva à la bataille de Rosbecque la même année, & à la priſe de Caſſel. Il vendit la Châtellenie de Fère au Duc d'Orléans en 1394, mourut en 1404, & fut enterré en l'Abbaye d'Igny, dont il avoit fait rebâtir l'Égliſe avec ſa femme, *Jeanne de Coucy*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Coucy* & de Marle, & d'ISABEAU DE CHATILLON-SAINT-POL, laquelle fut inhumée auprès de ſon mari. Elle portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de* CHATILLON-FÈRE ; *aux 2 & 3 de* LORRAINE. De leur mariage vinrent :

1. MARIE, Vicomteſſe de Blaigny, morte avant ſon père, mariée à *Henri de Montbéliard*, Seigneur d'Orbe & de Montlevon, fils unique d'*Etienne*, Comte de Montbéliard, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Châlons*.
2. Et JEANNE DE CHATILLON, Dame de Saint-Lambert, mariée à *Jean de Ghiſtelles*, Seigneur de Ghiſtelles, de Warneton, d'Englemonſtier, &c., fils aîné de *Jean*, Seigneur de Ghiſtelles, & d'*Iſabeau de Roode*.

* Selon Ducheſne, GUY DE CHATILLON, auteur de cette branche, *briſa* ſes armes *d'un lion rampant de ſable, au premier canton du chef*.

Ces quatre dernières branches, ſuivant le P. Anſelme, portoient les mêmes armes que celles des Seigneurs de *Marigny*.

Outre ces différentes branches de la Maiſon de CHATILLON, dont nous venons de parler, Ducheſne, dans ſon Hiſtoire de cette Maiſon, en donne encore pluſieurs autres ſur leſquelles on peut le conſulter.

* CHATILLON-*ſur-Saône*. Le Village de Châtillon dans le Barrois, ſitué ſur la Saône, près des frontières du Comté de Bourgogne, a auſſi donné ſon nom à une Maiſon qui

a contracté pluſieurs alliances dans la Franche-Comté. Elle remonte à HUMBERT DE CHATILLON-SUR-SAONE, vivant vers le milieu du XII^e ſiècle, & a fini à GUILLAUME DE CHATILLON-SUR-SAONE, qui vivoit en 1460. Voy. l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, page 26 & ſuiv. chiffre 5.

*CHATILLON-*ſur-Seine*, ou de *la Montagne*, Comté réuni depuis pluſieurs ſiècles au Comté de Bourgogne, duquel il n'a plus été démembré. C'eſt à cauſe de ce *Comté* que le Marquiſat de *Cruzy* & les Baronnies d'*Ancy-le-Franc* & de *Ravière* dans le Bailliage de Sens, ſont mouvans du Duché de Bourgogne pour la foi & l'hommage.

* CHATRES, Terre & Seigneurie dans l'Iſle de France, près Montlhéry, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1661, en faveur de *Jean Brodeau*, Seigneur de Condé & de Châtres, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France. Cette Terre fut vendue par Décret forcé en 1692, & acquiſe par *Jean-Baptiſte du Deffant-de-la-Lande*, alors Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, en faveur duquel Sa Majeſté, par Lettres de Décembre 1692, regiſtrées au Parlement, confirma l'érection en *Marquiſat*, faite en 1661, & l'érigea de nouveau pour lui & ſes deſcendans, en conſidération, tant de ſes ſervices, que de ceux de ſes aïeux, & notamment de ſes père & grand-père. Voy DEFFANT (DU).

Ce Marquiſat dans la ſuite fut acquis par le Marquis d'*Arpajon*, qui le fit de nouveau ériger en *Marquiſat* ſous ce nom, & ſa fille unique & héritière l'a porté avec les autres biens de ſa Maiſon au Comte de *Noailles*, ſon mari. Voy NOAILLES.

*CHAUDERON-DE-PUISIGNAN, Maiſon éteinte, & originaire du Dauphiné. La Seigneurie de *Puiſignan*, en Dauphiné, fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 1^er Février 1684, en faveur de N.... CHAUDERON, Seigneur de Puiſignan, Lieutenant-Général de la Fauconnerie, & Chef du Vol pour le Milan. Sa ſœur GENEVIÈVE CHAUDERON en fut héritière. Elle épouſa *Imbert Camus-Pontcarré d'Auxonne*, Seigneur de Bagnols. Voy. CAMUS-PONTCARRÉ.

* CHAUDES-AIGUES, en Auvergne, Diocèſe & Election de Saint-Flour, Ville qui a appartenu long-tems à la Maiſon de *Severac*, ſur laquelle elle fut confiſquée par JEAN, II^e du nom, Duc de Bourbon, qui la donna à PIERRE DE BOURBON, ſon frère. JEAN II étant mort ſans laiſſer de poſtérité légitime, PIERRE DE BOURBON, ſon frère, ſuccéda à tous ſes biens, & donna la Ville & Châtellenie de *Chaudes-Aigues*, en 1495, à CHARLES DE BOURBON-MALAUSE, fils naturel dudit JEAN II.

CHAUFOUR, ancienne Maiſon de Lorraine, décorée, ſelon quelques Auteurs, du titre de *Comte*. JEAN DE CHAUFOUR, Chevalier, eut d'*Alix de Deuilly*, héritière de la branche aînée de *Deuilly*, & alliée aux Comtes de Vaudemont, qui étoient puînés de la Maiſon de Lorraine, JEANNE DE CHAUFOUR, mariée à *Renaud du Châtelet*, à qui elle apporta la moitié de la Terre de *Deuilly*, & une rente de 60 livres de terre en la Ville d'Ainville, dans la Prévôté de la Marche, tenue en fief du Duc de Bar. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Maiſon, faute de Mémoire.

Les armes de *Chaufour* ſont : *d'argent, au chef de gueules, chargé de 2 roſes d'or boutonnées.*

CHAUGY. Cette noble & ancienne Maiſon tire ſon origine des anciens Ducs de Bourgogne, & poſſède depuis la fin du IX^e ſiècle, la Terre & Châtellenie de *Rouſſillon*, par le mariage de la fille unique de *Gérard de Rouſſillon*, mort en 867, laquelle la porta à MICHEL DE CHAUGY, ſon mari, dont les deſcendans ont conſervé le nom, & dont nous allons donner une notice.

Le premier de cette ancienne & illuſtre Maiſon, dont on ait connoiſſance, eſt, ſuivant Carreau, dans ſa *Deſcription du Gouvernement de Bourgogne*, édit. de 1734, pag. 67, GÉRARD DE ROUSSILLON, l'un des plus grands Seigneurs de Bourgogne, qui eut de longues guerres à ſoutenir contre CHARLES *le Chauve*, & tenoit le parti de l'Empereur LOUIS, fils aîné de LOTHAIRE, lequel avoit le droit certain ſur la ſucceſſion de CHARLES, Roi de Bourgogne ; cependant il ſuccomba dans cette guerre, dont l'exploit le plus renommé eſt le ſiège de Vienne, qui fut ſoutenu par la Comteſſe *Berthe*, avec un courage fort au-deſſus de ſon ſexe. GÉRARD eſt reconnu Fondateur de l'Egliſe Collégiale d'Avalon, de l'Abbaye de Ve-

8 Lf 6

zelay au Diocèſe d'Autun, & de celle de Poutières-ſur-Seine, près de Muſſy-Leveſque, au Diocèſe de Langres, Ordre de Saint-Benoît, à deux lieues de Châtillon, dans le Bailliage de laquelle Ville il avoit un Château conſidérable ſur le Mont-Laſſois. Le même auteur, p. 421, rapporte que le Grand, dans ſon *Hiſtoire de Châtillon*, édit. de 1651, dit que cette Ville, dont a retenu le nom un Archidiaconé duquel dépend le Doyenné ou Archiprêtre de Châtillon, appartenoit dans le IXe ſiècle à GÉRARD DE ROUSSILLON. Suivant la Chronique de Vezelay, il mourut à Lyon en 867, & fut inhumé à Poutières, avec ſa femme *Berthe*, morte en 864, fille de PÉPIN, Roi d'Aquitaine.

Le Bénédictin de Dijon, en ſon *Hiſtoire Générale & particulière de Bourgogne*, édit. de 1739, tom. I. p, 135, confirme ce que nous avons dit ci-deſſus, & dit que ce GÉRARD étoit Duc ou Comte de Provence ou de Vienne, qui en faiſoit partie, & que c'étoit pour cela que les Auteurs lui ont aſſez ſouvent donné la qualité de *Duc de Bourgogne*; & que GÉRARD, & *Berthe*, ſa femme, ont deux beaux tombeaux dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Anoſt, terre qui fait partie de la Baronnie de Rouſſillon.

Guillaume Paradin, en ſes *Annales de Bourgogne*, édit. de 1566, pag. 95, dit que GÉRARD DE ROUSSILLON (que Sigibert nomme GIRAUD) étoit *Duc de Bourgogne*, & qu'ayant fondé avec ſa femme l'Abbaye de Vezelay, il y fit apporter le corps de *Sainte Madeleine*, qui repoſoit en l'Egliſe du lieu de Saint-Maximin, au Diocèſe d'Aix en Provence, qui avoit été entièrement détruit & ruiné par la guerre des Sarraſins, faite en Provence, ſous CHARLES MARTEL. Le même auteur ajoute que le Vulge le fait fils d'un *Drohin*, lequel étoit fils d'un Prince de Bourgogne, nommé *Gondeval*, mais qu'il ne faut point s'arrêter à cette filiation, que le teſtament de fondation dudit GÉRARD, qui eſt aujourd'hui dans ladite Abbaye de Vezelay, dément; & enfin André Ducheſne, dans ſon *Hiſt. des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne*, édit. de 1619, pag. 424, dit que GÉRARD DE ROUSSILLON étoit Comte de Lyon, & Gouverneur ſous LOTHAIRE, Roi de Bourgogne & de Lorraine, qui l'avoit élevé, non-ſeulement de Lyon, mais auſſi de la Provence & du Royaume de Bourgogne; & qu'après la mort de LOTHAIRE, ſans enfans, le Lyonnois retourna à CHARLES *le chauve*, ſon oncle, & que ſous lui ſe trouve un ODE ou EUDE,

Comte de Lyon, qui lui témoigna que la *remontrance* de Remy, Archevêque de Lyon, *contenoit vérité*; ſavoir eſt que la Seigneurie de *Chaugy* en Autunois, & celle de Scopelle en Chalonnois, étoient des appartenances de Saint-Etienne de Lyon.

Le Bénédictin de Dijon (dont nous avons déjà parlé), tom. I, pag. 327, dit qu'AYMARD DE ROUSSILLON étoit Archevêque de Lyon en 1283. Le même Auteur, tom. II, p. 153, dit qu'avant le Duc HUGUES, les Ducs de Bourgogne n'avoient ſur la terre de *Roſſillon*, ou *Rouſſillon*, que les droits de fiefs, pour leſquels les Seigneurs de cette Maiſon étoient tenus de lui rendre foi & hommage, comme le fit JEAN DE ROUSSILLON, Ier du nom, Chevalier, & *Iſabeau*, ſa femme, au mois de Novembre 1271. Par cet acte, ils reconnoiſſent tenir en *fief-lige* de M. le Duc *le château de Rouſſillon, avec tous les villages, fiefs, terres, cens & rentes qui en dépendent*, dont ils donnent le dénombrement; mais cette terre ayant été depuis partagée en deux parts, dont l'une fut poſſédée par un autre JEAN DE ROUSSILLON, IIe du nom; & l'autre par PERNETTE DE ROUSSILLON, femme de *Jean de Sancerre*, HUGUES V, Duc de Bourgogne, acquit ou eut par engagement de ce dernier, & de PERNETTE, ſa femme, leur portion de la Terre de Rouſſillon, pour une ſomme de 1600 livres, en 1309; & EUDES IV, frère de HUGUES V, & ſon ſucceſſeur au Duché, acquit de même, ou prit à engagement, à deux fois, l'autre portion de ladite terre de Rouſſillon, échue à JEAN DE ROUSSILLON, IIe du nom; ſavoir, une partie en 1317, & l'autre en 1321, pour une ſomme de 1200 livres tournois, ſuivant qu'il paroît par une Requête préſentée au Roi LOUIS XI, vers 1463, par MICHEL DE CHAUGY, dit le *Brave*, Seigneur de Rouſſillon & de Chiſſey, Chevalier, Conſeiller & Chambellan de ce Prince, tendante à retirer cette terre, qu'il dit n'avoir été cédée aux Ducs de Bourgogne que par engagement. On ne ſait, dit cet Hiſtorien, ſi la Requête du Sieur de CHAUGY eut un heureux ſuccès; mais un *Mémoire Domeſtique imprimé* des Auteurs qui traitent de cette Maiſon apprend que le Duc avoit cédé ſes droits au Chapitre d'Autun, qui fut condamné par Arrêt à rétrocéder les portions engagées à M. de CHAUGY, Comte de Rouſſillon, propriétaire pour la même ſomme de 2800 livres.

Garreau, dans ſa *Deſcription du Gouverne-*

1865

Lm 1 27 A

ment de Bourgogne, dit qu'au nombre des familles nobles & illuſtres qui ſignèrent au mois de Novembre 1314 l'aſſociation générale des Etats de Bourgogne contre les entrepriſes de PHILIPPE *le Bel*, eſt employé des premiers JEAN DE CHAUGY, IIe du nom.

Le Bénédictin de Dijon, tom II, pag. 158, dit que le Duc de Bourgogne, ſur une difficulté de Patronage qu'il avoit avec l'Evêque de Châlons, prit pour arbitres, en 1314, Hugues de Chiſſey, Chevalier, & Gérard de Châteauneuf.

Suivant le fol. 52 d'un compte de Guillaume Charot, Receveur du Bailliage d'Autun, finiſſant le 30 Septembre 1469, & dont nous parlerons ci-après, il paraît qu'un MICHEL DE CHAUGY avoit engagé au Duc de Bourgogne, en 1330, la 5e partie de la Châtellenie de Rouſſillon. Il eſt parlé d'un MICHAULT DE CHAUGY, ſurnommé *le Brave*, dans les *Cent nouvelles nouvelles*.

Le P. Montfaucon, dans ſa *Monarchie Françoiſe*, rapporte qu'un GEORGES DE CHAUGY vivoit en 1479 avec *Iſabelle de Montagu*, ſa femme, fille d'un puîné des Ducs de Bourgogne, dont les figures ſont repréſentées dans ſes Recueils, & qu'il étoit de la même famille dudit MICHEL DE CHAUGY.

L'Abbé de Vertot, en ſon *Hiſtoire de Malte*, édit. de 1753, tom. VII, pag. 258, rapporte que LOUIS DE CHAUGY DE ROUSSILLON étoit en 1536 Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine.

Nous allons donner ici la filiation de cette Maiſon d'après les titres produits au Juge d'Armes de France. Elle remonte à ANTOINE, qui ſuit, dont le frère

MICHEL DE CHAUGY eſt nommé alternativement MICHAUD, MICHAULT & MICHEL, dans le *Journal de Paris* ou *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France & de Bourgogne*, édit. de 1729, pag. 190, 218, 222, 232, 261, 265, 271 & 273. Il étoit, ſuivant cet auteur, Chevalier, Seigneur de Chiſſey, Conſeiller, Chambellan, Ecuyer-Tranchant, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Bourgogne, en 1452, Gruyer des Bailliages de Dijon, Auxois & la Montagne en 1461, Bailli de Mâcon en 1463, ſous PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il eſt ainſi qualifié dans un compte de Regnault d'Aubenton, du 30 Septembre 1474, de la recette qu'il avoit faite d'une ſomme de 100000 *livres eſterenants* pour le Duc de Bourgogne, en vertu des Lettres de ce Prince, datées de Luxeuil le 28 Mars précédent, par leſquelles Jean de la Grange & Jean de Moleſmes, Conſeillers & Maîtres des Comptes de Dijon, avoient été chargés d'aller à Dôle, pour beſogner, avec le Préſident de Bourgogne, le Sieur de Chanes & le Sieur de Chiſſey, ſur le fait de la levée de l'aide des 100000 livres accordées au Duc par les Gens de ſes trois Etats de ſes pays de Bourgogne, auquel lieu de Dôle les Députés deſdits Etats comparurent. Il fut maintenu en toutes ſes dignités par CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, après la mort duquel Prince, le Roi LOUIS XI, qui s'empara du Duché, le retint en l'état de ſon Conſeiller & Chambellan ordinaire, & Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, par Lettres de proviſions données à Terouane le 10 Août 1477. Ce Prince, après l'inſtitution de cette Souveraine Cour, le nomma & inſtitua ſecond Chevalier aſſiſtant en ſes Parlemens & Conſeils de Bourgogne, & augmenta conſidérablement ſes appointemens, ainſi qu'il paroît par un compte de Jean de Vury, finiſſant le 30 Septembre 1477, dans lequel ce comptable rapporte que ledit MICHEL DE CHAUGY étoit Seigneur de Chiſſey, Chevalier, Conſeiller, Chambellan, & l'un des Commis du Duc pour la direction de ſes Finances à Dijon, aux gages de 36 *ſols* de deux gros le ſol, monnoie de Flandre, qui valent *deux francs*, monnoie de Bourgogne, & que le Roi, voulant qu'il eût mieux de quoi s'entretenir, augmenta audit MICHEL DE CHAUGY, ſes gages, d'*un franc royal* par jour, au lieu de *deux* qu'il avoit. Ce même Comptable dit qu'au fol. 52 d'un compte rendu par Guillaume Charot, Receveur du Bailliage d'Autun, le 30 Septembre 1469, ledit MICHEL DE CHAUGY avoit *don de* 300 *livres*, par an, ſur le revenu de la *Châtellenie de Rouſſillon* (affecté ſur la *cinquième partie de cette Terre*, qui avoit été engagée au Duc de Bourgogne par un MICHEL DE CHAUGY), avec pouvoir de M. le Duc d'y commettre tel Receveur que bon lui ſembleroit, à la charge d'en rendre compte à la Chambre des Comptes de Dijon.

Palliot, dans ſon *Parlement de Bourgogne*, édit de 1649, p. 120, en confirmant tout ce que nous venons de rapporter de MICHEL DE CHAUGY, dit, à l'égard des Lettres de Proviſions du Roi Louis XI, du 10 Août 1477, que ce Seigneur, qui y eſt qualifié du ſurnom

de *Brave*, n'exerça ſeulement ſa charge qu'en la Chambre du Conſeil, établie au mois de Mai précédent, à cauſe de la rébellion de pluſieurs Villes du pays, qui fit différer l'actuel établiſſement du Parlement, auparavant lequel il mourut en 1479. Cet Auteur dit qu'il avoit fait réédifier, en l'honneur de *St. Michel*, ſon Patron, la Chapelle qui eſt en l'Egliſe de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon, proche du Cloître, du côté du Bénitier, laquelle lui fut donnée par le Chapitre; & qu'il avoit donné 50 livres de rente, par contrat du 11 Octobre 1479, pour les Meſſes & prières qu'il ordonna y être dites perpétuellement, faiſant mémoire en icelles du défunt Duc PHILIPPE *le Bon*.

Le P. Montfaucon, dans ſa *Monarchie Françoiſe*, tom. IV. p. 146, fait mention de ce MICHEL DE CHAUGY, dont il dit avoir dans ſes Recueils la figure, & celle de ſa femme, tirées des portefeuilles de M. de Gagnieres. MICHEL DE CHAUGY y eſt repréſenté armé de ſon blaſon (qui eſt: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *contr'écartelé d'or & de gueules, qui eſt de* Chaugy; *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de vingt croiſettes de même, cinq à chaque canton poſées en ſautoir, qui ſont les armes de* GÉRARD DE ROUSSILLON), parti de ſes alliances, tenant la main ſur un livre, & auprès de lui *Laurette de Jaucourt*, ſa femme, qui eſt repréſentée vêtue à la manière uſitée dans ces tems-là en Bourgogne, dont la coëffure étoit extraordinaire.

Le P. Anſelme, dans ſon *Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France*, édit de 1712, in-fol., tom. II, p. 1188, lettre E, au chap. des Grands-Maîtres de France, art. de *Culant*, dit que *François de Culant*, Seigneur de Châteauviolet & de Boiſgrenon, épouſa *Pernette de Chauvigny-Blot*, laquelle étant demeurée ſa veuve, avec une fille, ſe remaria à GILBERT, Seigneur de CHAUGY, également veuf avec un fils, nommé JACQUES DE CHAUGY, Seigneur dudit lieu & de Durbiſe, auquel il maria, le 25 Juillet 1540, *Françoiſe de Culant*, fille dudit Seigneur de Châteauviolet.

Le même auteur, tom. I, p. 557, lettre D, rapporte qu'*Olivier de Châtelus*, Seigneur dudit lieu, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Bailli d'Autun, épouſa, le 6 Avril 1583, *Marguerite d'Amboiſe*, fille de *Jacques de Clermont*, dit d'*Amboiſe*, Seigneur de Buſſy, & de *Catherine de Beauvau*, & que leurs enfans furent: *Hercule*, *Céſar*, *Alexandre*, *Jean*, *Achille*, *Auguſte* & *Diane de Châtelus*, laquelle fut mariée, par contrat du 17 Février 1602, à GUY DE CHAUGY, Baron de Rouſſillon & de Marey.

L'Abbé de Vertot, en ſon *Hiſtoire de Malte*, édit. de 1753, tom. VII, p. 323, rapporte que MICHEL DE CHAUGY fut reçu Chevalier de Malte le 24 Novembre 1633.

I. « ANTOINE DE CHAUGY, Seigneur de Cheſnay, Ecuyer, eſt connu par une tranſaction que fit en ſon nom MICHEL DE CHAUGY, ſon frère, avec Jacques & Claude de Clugny, Ecuyers, le 23 Septembre 1467. Il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MICHEL, dit MICHAUT DE CHAUGY, Ecuyer, Seigneur de Tuzy, marié à *Catherine de Digoine*, fille d'*Erard de Digoine*, Chevalier, Seigneur de Savigny.

II. JEAN DE CHAUGY, Chevalier, Seigneur de Cheſnay, paſſa un acte, le 19 Juin 1518, avec *Catherine de Digoine*, ſa belle-ſœur, autoriſée de ſon mari, laquelle lui abandonna tous les droits qu'elle pouvoit avoir ſur les terres & Seigneuries de Savigny-l'Eſtang. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

III. LOUIS DE CHAUGY, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Eſtang, de Rouſſillon en partie, de Monceaux, de la Buſſière, de Cuzy & de Montigny, marié à *Charlotte de Lantage*, avec laquelle il fit une donation des terres & Seigneuries de l'Eſtang, de Monceaux & de Laizy, le 8 Février 1550, à MICHEL, leur fils. Ils eurent :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. HUGUES, tige de la branche des Seigneurs de *Rouſſillon*, rapportée plus loin;
3. SIMON, Seigneur de *Cuzy*, qui a laiſſé auſſi poſtérité;
4. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Lantilly*, rapportée ci-après.

IV. MICHEL DE CHAUGY, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Savoigny-le-Bois, de Savigny-l'Eſtang & de Villiers-les-Aux, fit ſon teſtament le 22 Octobre 1580, & voulut être enterré auprès de ſa femme, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Savoigny-le-Bois. Il avoit épouſé, le 8 Février 1550, *Jeanne de Bouſſeval*, veuve de noble *Jean de Brienne*, Seigneur de Savoigny-le-Bois, dont :

1. Michel, qui ſuit;
2. Antoine;
3. François, Seigneur de Villiers-les-Aux;
4. & 5. Charlotte-Anne & Susanne de Chaugy: tous les cinq rappelés dans le teſtament de leur père.

V. Michel de Chaugy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Eſtang & de Savoigny-le-Bois, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa, le 13 Avril 1574, *Marie du Pin*, fille de *Jean du Pin*, Chevalier, Seigneur de Vézannes & de la Grange-du-Bois, Capitaine de Ligny-le-Chaſtel, & d'*Amédée de Villermont*. Il eut:

1. Michel, qui ſuit;
2. Et Melchior, Ecuyer, Seigneur de Vézannes, en faveur duquel Michel, par ſon contrat de mariage, renonça à ſon droit d'aîneſſe.

VI. Michel de Chaugy, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Eſtang, épouſa, par contrat du 12 Juillet 1608, *Charlotte du Vivier*, ſœur utérine de *Françoiſe de Vichy*, femme de *François de Chargeres*, Ecuyer, Seigneur de Pommeray & de la Bouttières, & fille de noble *Chriſtophe du Vivier*, & de *Philberte de Hodouard*, dont:

VII. Jacques de Chaugy, Ecuyer, Seigneur de Savigny-l'Eſtang, marié, 1° le 20 Juin 1641, à *Bénigne du Creſt*, fille de *Denis du Creſt*, Ecuyer, Seigneur de Montreuillon, de Valence, &c., & de *Françoiſe de Ramilly*; & 2° le 8 Octobre 1670, à *Anne de Choiſeul*, fille de *Jean de Choiſeul*, Seigneur d'Eſguilly, & d'*Anne de Franay*. Du premier lit il eut:

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Michel & Louis;
4. & 5. Marguerite & Françoiſe.

VIII. François de Chaugy, Chevalier, Seigneur de Savigny-l'Eſtang, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de St.-Germain-Beaupré, puis Maréchal-des-Logis des Gendarmes Dauphin, par brevet du 1er Octobre 1690, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, avoit épouſé, le 24 Février 1688, *Françoiſe de Chevigny*, fille de *François de Chevigny*, Capitaine au Régiment de la Marine, & de *Michelle Soirot*, dont:

1. Claude-Bernard, qui ſuit;
2. Claude;
3. Claude-Michelle;
4. Et Claude-Barbe de Chaugy, née le 15 Novembre 1701, reçue à St.-Cyr, le 3 Décembre 1708, ſur ſes preuves de nobleſſe, produites depuis Antoine de Chaugy, Ecuyer, Seigneur de Cheſnay, ſon VIIe aïeul.

IX. Claude-Bernard de Chaugy, Chevalier, Seigneur de Savigny-l'Eſtang, réſidant en la Paroiſſe de St.-Léger-ſous-Beuveray, au Diocèſe d'Autun, Province de Bourgogne, n'étoit pas encore marié en 1738.

BRANCHE des Seigneurs de Lantilly.

IV. Jacques de Chaugy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Anoſt, quatrième fils de Louis, & de *Charlotte de Lantage*, fit ſon teſtament le 10 Janvier 1618, & avoit épouſé le 2 Octobre 1575, *Claude de Crécy*, fille d'*Antoine de Crécy*, Seigneur de Lantilly, en Auxois, & de *Nicole de Saint-Belin*, dont:

V. Jacques de Chaugy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Lantilly, marié, 1° le 18 Juin 1606, à *Gabrielle d'Anlezy*, fille de *Jacques d'Anlezy*, Seigneur de Montaignerot, & de *Marthe Julien*; & 2° le 17 Juin 1621, à *Angélique de Hodouard*, fille de *Daniel de Hodouard*, Seigneur de Jouancy, & de *Peronne de Belan*. Du ſecond lit il eut:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Jean-François, Ecuyer, Seigneur de Maſſingy.

VI. Simon de Chaugy, Ecuyer, Seigneur de Lantilly, épouſa, 1° le 3 Août 1662, *Etiennette-Philiberte Vernot*, fille de noble *Claude Vernot*, Conſeiller du Roi ès Baillage & Chancellerie de Semur, & de *Marie-Gabrielle Laſſeret*; & 2° le 13 Août 1674, *Gabrielle de Conclais*, veuve de *Jean de Gand*, Seigneur de Chalvoiſon, dont:

VII. Charles de Chaugy, Chevalier, Seigneur de Lantilly, Capitaine de Dragons, marié, par contrat du 11 Mars 1697, à *Anne-Marie Damas*, fille d'*Antoine-Louis Damas*, Seigneur de Crux, Guidon de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous le titre de la Reine-Mère, & de *Marie-Anne Coutier de Souhey*, dont:

VIII. Louis-Benigne de Chaugy, Chevalier, Seigneur de Lantilly, baptiſé le 13 Janvier 1699, reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie le 15 Mars 1715, qui n'étoit pas encore marié en 1738.» (Extrait de l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I.)

Les armes: *écartelé d'or & de gueules.*

BRANCHE de ROUSSILLON.

IV. HUGUES DE CHAUGY, fils puîné de LOUIS, Seigneur de Savigny-l'Eſtang, & de *Charlotte de Lantage*, eut pour deſcendant:

NICOLAS DE CHAUGY, Comte de Rouſſillon, qui épouſa, en 1681, *Marie de Rochefort*, Marquiſe de la Boulaye, fille unique de *François de Rochefort*, & de *Madeleine Fouquet-de-Chaslain*, couſine germaine de la Maréchale de Bellefonds. Ils eurent:

MICHEL DE CHAUGY, Marquis de la Boulaye, qui mourut âgé de 7 ans, peu après ſa mère. Le Marquiſat de *la Boulaye* & tous les biens qui avoient été donnés en dot à ſa mère retournèrent à ſon aïeule maternelle. (*Tablettes généal.*, de Chazot de Nantigny).

NICOLAS DE CHAUGY, Chevalier, Comte de Rouſſillon, Lieutenant-Général pour S. M. dans l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois, en Bourgogne, par lettres de proviſions du 26 Mars 1675, ſe démit de cette charge en 1690, ſuivant le Bénédictin de Dijon, tom. II, pag. 500, & épouſa, en 1700, *Marie-Marthe des Champs de Marcilly*, dont parle Palliot en ſon *Armorial de Bourgogne*, édit. de 1661, pag. 636, remariée, en 1718, à *François-Raymond-Félix de Broglie*, Comte de Revel, mort le 14 Août 1720. Ils eurent:

NICOLAS DE CHAUGY, IIe du nom, Chevalier, Comte de Rouſſillon, Colonel du Régiment de Gâtinois en 1726, Brigadier en 1734, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1743, qui a été élu de la Nobleſſe de Bourgogne aux Etats de cette Province, au mois de Mai 1739. Il épouſa, le 29 Août 1726, à l'Isle-Adam, *Louiſe-Charlotte de Bourbon*, née le 19 Août 1700, reconnue par actes des 20 & 21 Juillet 1726 (ſuivant les *Souverains du Monde*, édit. de 1734, tome IV, pag. 385), Gouvernante du Prince de Condé, morte le 5 Octobre 1754. Elle étoit fille naturelle de LOUIS DE BOURBON, IIIe du nom, Duc de Bourbon.

JEAN-NICOLAS DE CHAUGY, Chevalier, Marquis de Rouſſillon, couſin germain de NICOLAS II, épouſa, le 31 Janvier 1731, *Suſanne du Châtelet-Lomont*. Ils n'ont pas d'enfans.

Voilà ce que nous apprend un mémoire imprimé, qui nous a été envoyé, ſur cette ancienne Maiſon, dont les armes ſont, ſuivant Palliot, en ſon *Armorial de Bourgogne*, édit. de 1671, pag. 282, 604 & 605: *écartelé d'or & de gueules*. Supports: *un lion d'or à dextre, & un ſauvage de gueules à feneſtre tenant de ſa main gauche une maſſue en bas*. Cimier: *un caſque d'or, taré de front, couronné d'une couronne royale*, telle que la portent aujourd'hui les enfans de nos Rois, *ſurmontée d'un muſle de lion auſſi d'or*. C'eſt ainſi que les portoit MICHEL DE CHAUGY, ſurnommé *le Brave*, ſous le Roi LOUIS XI, ce qu'il n'auroit pu faire ſans une conceſſion de ce Prince, & un privilège particulier pour quelque glorieuſe action, d'où il acquit le ſurnom de *Brave*.

CHAULIEU. Voy. ANFRIE DE CHAULIEU.

* CHAULNES, en Picardie, Diocèſe de Noyon, Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie qui paſſa de la Maiſon de *Brimeu* dans celle d'*Ongnies* par le mariage de *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, avec *Anne-Antoine d'Ongnies*. Elle fut érigée en *Comté* au mois de Décembre 1563, en faveur de *Louis d'Ongnies*, ~~mort ſans poſtérité~~ *Louiſe d'Ongnies*, ~~ſa ſœur &~~ ſon héritière, épouſa *Emmanuel-Philibert d'Ailly*, Vidame d'Amiens, Baron de Pecquigny; à celui-ci ſuccéda ſa ſœur, *Charlotte-Eugénie d'Ailly*, qui épouſa, en 1619, à la charge du nom & des armes, *Honoré d'Albert*, Seigneur de Cadenet, frère de *Charles Ier*, Duc de Luynes. Il fut créé Maréchal de France, puis Duc de Chaulnes en Janvier 1621, & mourut le 30 Octobre 1649. Voy. ALBERT DE LUYNES.

* CHAULNES, en Dauphiné. La Seigneurie de *Noyaroy* fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Chaulnes*, par Lettres du mois de Mars 1684, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 19 Août ſuivant, en faveur de *Joſeph de Chaulnes*, fils de *Claude de Chaulnes*, Préſident du Bureau des Finances à Grenoble.

✠ CHAUMAT, famille noble, originaire du Berry, de laquelle il ne reſte que deux branches ſubſiſtantes, l'une établie à Mamers dans le Maine, qui a pour chef DENIS-LOUIS CHAUMAT, & l'autre branche établie à Breſt, dont le chef actuel eſt LOUIS-JEAN-BAPTISTE CHAUMAT, Commiſſaire des Guerres & de la Marine d'Eſpagne, marié, le 6 Octobre 1768, à *Eliſabeth de l'Eſcot du Pleſſis*, dont ſont iſſus:

1. Louis-François, actuellement, 1783, élève de l'Ecole Royale Militaire de Paris;
2. Louis-Auguste;
3. Louise-Elisabeth;
4. Louise;
5. Et Louise-Félicité Chaumat.

Les armes de cette famille ſont: *de gueules au chevron d'argent, chargé au ſommet d'une roſe de ſable, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

Notice rédigée ſur le Certificat de M. *d'Hozier de Serigny*, Juge d'Armes de la Nobleſſe de France.

CHAUMEJAN, en Touraine. Blaise de Chaumejan, premier Marquis de Fourilles, fils de Gilbert, étoit Capitaine au Régiment de Picardie dès 1587. Il obtint la Commiſſion de Meſtre-de-Camp en 1592, & deux ans après une Compagnie au Régiment des Gardes; fut fait Maréchal-de-Camp en 1617, ſe démit alors de ſa Compagnie aux Gardes en faveur de Michel, ſon fils, & fut tué au ſiège de Montauban en 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1596, *Hippolyte-Louiſe de Piovene*, fille de *Scipion*, Comte de Caſtel-Gombert, premier Ecuyer du Roi, & de *Claudine Robertet*, dont entr'autres enfans:

1. René, ſecond Marquis de Fourilles, d'abord Lieutenant de la Compagnie aux Gardes de ſon père, puis Capitaine en ſa place. Il étoit au ſiège de Montauban en 1621, quand ſon père y fut tué; ſe démit de ſa Compagnie, & fut fait Grand-Maréchal-des-Logis le 6 Juin 1638;
2. Et Michel-Denis, qui ſuit.

Michel-Denis de Chaumejan, troiſième Marquis de Fourilles, d'abord Lieutenant aux Gardes après ſon frère, dont il eut la Compagnie en 1632, devint Lieutenant-Colonel en 1655 juſqu'en 1667; fut fait Maréchal-de-Camp en 1649, Conſeiller d'Etat en 1656, & peu de tems après Lieutenant-Général des Armées. Le Roi érigea en 1662 la Baronnie d'*Auvrigy-la-Touche*, en Poitou, en *Marquiſat de Fourilles*, pour lui tenir lieu du Marquiſat de *Fourilles* en Bourbonnois, qu'il avoit été obligé de vendre pour payer les dettes de ſon frère aîné. Il mourut en 1667, & avoit épouſé, 1° par contrat du 12 Avril 1632, *Geneviève Foulé*, veuve de *Charles Meſnardeau*, Seigneur de Beaumont, Maître des Requêtes, fille de *Jacques*, Maître des

Requêtes, & de *Marie Charon*; & 2° le 23 Janvier 1644, *Anne de Croiſille*, fille de *Nicolas*, Conſeiller d'Etat, & d'*Anne de Tufani*. Du premier lit il eut:

1. Une fille.

Et du ſecond lit:

2. N.... Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, tué devant Dôle en 1668;
3. Et Henri, qui ſuit.

Henri de Chaumejan, quatrième Marquis de Fourilles, fut reçu au nombre des Pages de la Grande-Ecurie du Roi, & les quitta en 1668, pour prendre la Lieutenance aux Gardes-Françoiſes, vacante par la mort de ſon frère aîné. Il obtint en 1677 la Compagnie de M. de la Boiſſière, tué à la bataille de Mont-Caſſel. Le Roi le fit Brigadier en Mars 1693, & il eut à l'inſtitution de l'Ordre de Saint-Louis une Commanderie de 3000 livres. A la paix de Riſwyck il quitta le ſervice, & ayant perdu la vue en 1717, le Roi lui accorda une penſion de 4000 livres. Il mourut le 28 Février 1718, & avoit épouſé *Marie-Claire Diedeman*, fille de *Jean*, Seigneur de la Riandrie, Grand-Bailli aux Etats de Lille. Il laiſſa entr'autres enfans:

1. Blaise, cinquième Marquis de Fourilles, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, mort à Spire le 13 Juillet 1734, d'une contuſion reçue au ſiège de Philippsbourg;
2. Et N.... de Chaumejan, dit l'Abbé de Fourilles, Abbé de Saint-Vincent, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Senlis, mort le dernier de ſa Maiſon le 25 Février 1765, âgé de 75 ans.

Les armes: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

CHAUMONT, ancienne Maiſon éteinte dès l'an 1248 en la perſonne de Gilles de Chaumont, mort ſans poſtérité. Elle a donné un Connétable de France dans Hugues de Chaumont, dit *le Borgne*, qui ſigna diverſes Chartres en faveur des Abbayes de Saint-Denis en France, de Tiron & des Prieurés de Saint-Samſon d'Orléans & de Saint-Martin-des-Champs de Paris, aux années 1108, 1111, 1128 & 1134. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en 1138. (Voy. le Père Anſelme, tom. VI, pag. 42.)

CHAUMONT. Les anciens Seigneurs de Chaumont en Vexin eurent pour auteur Henri, Seigneur de Chaumont, troiſième fils de

Hugues de France, Comte de Vermandois, mort en 1130. Ils ne formèrent que V degrés, & le dernier, Guy de Chaumont, vivoit en 1266.

CHAUMONT DE LA GALAISIÈRE. Antoine-Martin Chaumont, Marquis de la Galaiſière, Maître des Requêtes, Chancelier & Garde-des-Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, fut nommé, en Janvier 1776, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances. Il épouſa, le 16 Mai 1724, *Louiſe-Eliſabeth Orry*, morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans; elle étoit fille de *Jean-Henri-Louis Orry*, Seigneur de Fuloy, & de *Henriette-Louiſe-Hélène-Pierre de Bouſies*.

Les armes: *d'argent, au mont de ſable fumant de gueules*.

* CHAUMONT-DE-QUITRY. Chaumont dans le Vexin, nommé en latin *Mons Calvus*, petite Ville ſituée dans cette partie de l'Isle de France, dite *le Vexin-François*, eſt ſur une colline près de Giſors, & a donné ſon nom à la Maiſon de Chaumont-Quitry, dont nous allons donner la généalogie.

Nous avons vu dans une grande *carte généalogique des Rois de France*, Princes & Princeſſes de la Race de Hugues-*Capet*, dreſſée en 1706, & dédiée à Louis XIV, par D. Antoine Thuret, ancien Prieur de Notre-Dame d'Hombliéres, Ordre de Saint-Benoît, Généalogiſte des Rois de France & d'Eſpagne, avec approbation & privilège du Roi, que: Sigebert, Roi d'Auſtraſie, eut pour fils Anchise, qui fut père de Pépin *le Vieux*, dit *le Gros*, Maire du Palais & Prince des *François*, qui eut également pour fils Pépin, tige de la troiſième race, lequel eut pour ſecond fils Childebrand, père de Nébélon, Ier du nom, qui eut auſſi pour ſecond fils Nébélon, IIe du nom, Comte du Vexin, tige de la Maiſon des Comtes du *Vexin*, & Seigneurs de *Chaumont*. La poſtérité maſculine des Comtes du Vexin & Seigneurs de Chaumont, dit cette *carte*, exiſtoit encore en 1706, dans la perſonne de Guy de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, chef de cette Maiſon.

L'*arbre chronologique & hiſtorique* de la Maiſon de Chaumont-Quitry, dreſſé par les ſoins du Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, nous apprend auſſi que Nébélon, IIe du nom, Comte du Vexin, eut pour fils Nébélon, IIIe du nom, père d'Alebrand ou Waleran, Ier du nom, Comte du Vexin, qui eut de *Ledgarde de Flandre*, Comteſſe d'Amiens, Waleran, IIe du nom, père de Gauthier, lequel fut père de Geoffroy du Vexin, Seigneur de Chaumont, père d'Eudes du Vexin, Seigneur de Chaumont, lequel, ſuivant Orderic Vitalis, fol. 495, eut pour fils Robert de Chaumont, Ier du nom, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont en Vexin, & Vidame de Gerberoy en Beauvoiſis, qui tomba de cheval au retour d'une courſe qu'il avoit faite en Normandie, & ſe rompit le col, accablé de la peſanteur de ſes armes. Le même Orderic Vitalis dit, fol. 436, qu'il fut père de

1. Otmond, qui ſuit;
2. Gasce, qui fit la branche des Seigneurs de *Biſſi*;
3. Et Robert, auteur de celle des Vidames de *Gerberoy*, dont la poſtérité retint le nom.

Otmond de Chaumont, Ier du nom, dit *le Vieux*, vivoit en 1119, qu'il fut fait priſonnier à la bataille de Brenin, que lui & un grand nombre de ſes parens conſeillèrent à Louis VI, Roi de France, de livrer à Henri Ier, Roi d'Angleterre, où ils ſe comportèrent avec une ſi grande valeur, que les Anglois, au rapport d'Orderic Vitalis, les appelèrent *Furibundi Calvimontenſes*. Cet Otmond, qui ſe rendit Religieux ſur la fin de ſes jours en l'Abbaye de Saint-Germer de Flaix, avoit épouſé l'héritière de *Quitry*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Quitry*, dont:

Guillaume de Chaumont, Ier du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, qui fut priſonnier des Anglois en 1119, lors de l'entrepriſe qu'il fit ſur Tillières, & vivoit encore en 1137, qu'Etienne, Roi d'Angleterre, prit & fit raſer ſon Château de Quitry. Il avoit épouſé N... de France, dont:

1. Otmond, qui ſuit;
2. Gautier;
3. Et Philippe, Chanoine de Rouen.

Otmond de Chaumont, IIe du nom, prit les armes avec ſon père, en 1137, contre Etienne, Roi d'Angleterre, pour venger la ruine du Château de Quitry. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, Robert, qui ſuit.

Quoi qu'il en ſoit de ces faits, dont on n'eſt pas garant, la *généalogie* de cette ancienne Maiſon commence dans l'*Hiſtoire des Grands*

Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag. 885, à

I. Robert de Chaumont, dit *le Roux*, Seigneur de Chaumont en partie, de Quitry & de Saint-Cler, qui fit du bien à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Amaury, *aliàs* Robert, Seigneur de *Saint-Cler*, dont la poſtérité reprit le nom.

II. Guillaume de Chaumont, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, confirma les donations que ſon père avoit faites à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & fit pluſieurs biens, en 1213 & 1220, à celle de Gomer-Fontaine, fondée de ſon tems, du conſentement de *Mathilde*, ſa femme, qui étoit veuve en 1237, & dont il laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Otmond, qui conſentit aux donations faites par ſon père à Gomer-Fontaine ;
3. Robert, Religieux à Saint-Wandrille en 1202 ;
4. Guy, nommé dans des titres des années 1220, 1224 & 1227 ;
5. Et N..., mariée à *Jean*, Seigneur de *Vaumœin*.

III. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Chaumont en partie, de Montjavou & de Quitry, depuis 1221 juſqu'en 1231, fit pluſieurs donations aux Abbayes de Saint-Germer de Flaix, de Saint-Wandrille & Gomer-Fontaine, du conſentement de ſa femme *Jeanne*, de ſa mère & de ſon fils aîné. Ses enfans furent :

1. Mathieu, qui ſuit ;
2. Simon, qui vivoit en 1259 ;
3. Raymond, Chevalier en 1259, puis Prêtre en 1281 ;
4. Gautier, Clerc en 1270 ;
5. Et Jean, Religieux à Mortemer.

IV. Mathieu, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry en 1234, fit quelques donations aux Religieux de Quitry en 1236 & 1270, & les affranchit de toutes les Coutumes, du conſentement de Guillaume, ſon fils aîné. Il avoit épouſé, en 1236, *Pétronille*. Ses enfans furent :

1. Guillaume, mort ſans alliance ;
2. Renaud, qui ſuit ;
3. Et Mathilde de Chaumont, mariée à *Robert de Bethencourt*.

V. Renaud, Seigneur de Chaumont & de Quitry, Ecuyer en 1282, Chevalier en 1294, ſuivant les titres des Abbayes de Saint-Wandrille & de Saint-Germer de Flaix, & du Prieuré de Laillerie près Chaumont, eſt mentionné dans des Lettres du Roi, de 1294, pour la réunion de Chaumont & de Giſors. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

VI. Mathieu de Chaumont, IIe du nom, Seigneur de Quitry, qui vivoit ès-années 1312, 1315 & 1316. Il eut pluſieurs différends avec les Religieux de Saint-Wandrille, & déclara à l'Official de Rouen & au Bailli de Giſors que tout ce qu'ils tenoient à Quitry étoit de la libéralité de ſon père & de ſes ancêtres. Il fut père de

VII. Renaud de Chaumont, IIe du nom, Seigneur de Quitry, Ecuyer, qui commanda au mois d'Octobre 1359 dans le Château d'Ambleville au Vexin, avec trois Ecuyers & ſix Arbalêtriers, contre les Anglois, ſuivant le compte de *Nicolas Odde*, Tréſorier des Guerres depuis le 24 Mars 1358 juſqu'au 28 Mars 1368 (*Chambre des Comptes de Paris*). Il épouſa *Jeanne de Beaumont*, Dame de Boiſſy-le-Bois, enterrée à Boiſſy, fille de *Pierre de Beaumont*, Seigneur de Boiſſy, & de *Jacqueline le Bouteiller-de-Senlis*, dont :

VIII. Richard de Chaumont, Seigneur de Quitry en 1387, qui fut Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il ſuivit au ſiège de Bourbourg avec 5 Ecuyers. Il mourut en 1390, & laiſſa de *Jeanne de Fours* :

IX. Guillaume de Chaumont, IIIe du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi. Il accompagna Charles VI en Flandre en 1386 avec 8 Chevaliers & 77 Ecuyers de ſa Compagnie, & fut retenu deux ans après pour accompagner ce Prince avec pluſieurs autres Seigneurs au voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il teſta le 20 Mars 1402, & ordonna ſa ſépulture à Boiſſy-le-Bois, auprès de ſon père & de ſa mère. Il eut de *Robine de Montagu*, fille de *Gérard*, Chambellan du Roi, & de *Biotte Caſſinel*, ſuivant le P. Anſelme, tom. VI, p. 378 :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de Boiſſy & de Boiſgarnier, Tréſorier de Saint-Martin de Tours en 1450, mort en 1482 ;
3. Jean, mineur en 1408, qui ſervoit en 1414, & vivoit en 1445 ;
4. Charles, auſſi mineur en 1408 ;

5. JEANNE, Dame du Coudray, mariée, en 1408, à *Jean de la Heuſe*, Seigneur de Quevilly, ſuivant le P. Anſelme, tom. VII, p. 577;
6. MARGUERITE, mariée, en 1408, à *Louis d'Orgeſſin*, Chevalier, Chambellan du Roi, Seigneur de Sainte-Meſme;
7. Et ISABELLE, mariée à *Jacques*, Sire & Baron d'*Auxy*.

X. GUILLAUME DE CHAUMONT, IVe du nom, Seigneur de Quitry, Chevalier, Chambellan du Roi, Souverain Maître-Enquêteur, & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, épouſa, par contrat du 16 Juillet 1408, N... *de Mello*, Dame de Rigny-le-Feron & de Vitry-le-Croiſé, fille de *Dreux de Mello*, Seigneur de Vitry-le-Croiſé, & de *Jeanne de Plancy*, Dame de Rigny-le-Feron. Il eut:

1. CHARLES, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1424;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Chandes-de-Vaux*.

XI. ANTOINE DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Feron & de Chacenay, fit partage avec ſa ſœur le 30 Mai 1460. Il épouſa *Jeanne Martel*, Dame de Baqueville & de Belleſtre, morte le 12 Avril 1472, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Jouy*. Il partagea le même jour ſes enfans, qui furent:

1. JULIEN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, dont on ignore la poſtérité;
3. Et CATHERINE, mariée, le 21 Février 1671, à *Jean de Vauſſine*, Seigneur de la Rivière-Bourdet.

XII. JULIEN DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, de Boiſſy, de Belleſtre & de Bertichères, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fit foi & hommage à ce Prince entre les mains du Chancelier, le 30 Juin 1484, de ſa Terre & Seigneurie de Quitry, relevante du Château de Nausle, au Bailliage de Giſors; de celle de Bardouille, relevante du Château de Montfort, Vicomté de Pont-Audemer, & du Fief de Breteuil, tenu & mouvant du Roi à cauſe du Duché de Normandie: il en donna le dénombrement le lendemain, fut reconnu fondateur de Gomer-Fontaine en 1508, & étoit mort en 1516. Il eut d'*Hélène du Fay*, morte en 1506, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne de Lanvin-de-Blérencourt*:

1. GILLES, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Bertichères, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. LOUISE, mariée à *Georges*, Seigneur de *Fours*;
4. MARGUERITE, mariée, le 3 Mai 1506, à *Martin de Chantelou*, Seigneur de Lihus;
5. ANTOINETTE, mariée, en 1494, à *Philippe de Gaudechart*, Seigneur de Bachevilliers;
6. CATHERINE, mariée à *Antoine*, Seigneur de *Sauflieu*, & d'Erquery en Beauvoiſis;
7. Et GUILLEMETTE, mariée à *Antoine le Tirant*, Seigneur de Villiers en partie, & d'Hébecourt, vivant en 1531.

XIII. GILLES DE CHAUMONT, Seigneur de Boiſſy & de Belleſtre, fit hommage de ce qu'il tenoit à Chaumont en 1509. Il épouſa, le 6 Octobre 1509, *Iſabeau de Poiſſy*, fille de *N.... de Poiſſy*, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite Daniel*, dont:

XIV. ANTOINE DE CHAUMONT, Seigneur de Boiſſy & de Belleſtre, qui rendit hommage le 10 Octobre 1561, du Fief des Eſſars, au Seigneur de Mornay & d'Omerville. Il épouſa, le 24 Février 1548, *Philippe d'Iſque*, morte en 1561, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite Perreaux*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, Seigneur de Belleſtre, mort ſans enfans de *Marie du Cavrel*;
2. GUILLAUME;
3. JUDITH, mariée, 1° par contrat du 25 Novembre 1598, à *Adrien de Preſteval*, Seigneur de Chambray; & 2° à *Charles d'Aubourg*, Seigneur de Porcheux;
4. SUSANNE, mariée à *Annibal de la Rue*, Seigneur de Bernardpré;

Et pluſieurs autres enfans.

SECONDE BRANCHE.

XIII. GUILLAUME DE CHAUMONT, ſecond fils de JULIEN, Seigneur de Quitry, & d'*Hélène du Fay*, rendit aveu de la Seigneurie de Quitry, au Roi, le 10 Juin 1516. Il épouſa, le 9 Juillet 1512, *Adrienne de l'Isle*, Dame d'Athieules, fille d'*Yves*, Marquis d'Andrecy, & de *Jacqueline du Tertre*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Athieules*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 9 Octobre 1531, à *Gilles d'Ercambourg*, Seigneur de Cauville & de Recuſſon en Caux, fils de *Pierre*, & de *Madeleine de Boulainvilliers*;

4. Et JEANNE, Religieuſe à Gomer-Fontaine en 1529.

XIV. ANTOINE DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, de Bertichères, de Roquencourt, mourut en 1582. Il épouſa, par contrat du 3 Février 1544, *Jeanne d'Aſſy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chantelou, Capitaine de la Légion de Normandie, & de *Jeanne de Vançay*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur de Précigny & de la Frenelle, qui tranſigea avec ſon frère aîné le 17 Octobre 1582, marié à *Suſanne Motier-de-la-Fayette*, veuve de *Pierre de Friches*, Seigneur de Braſſeuſe, & fille de *Claude Motier*, & de *Marie Suſe*, ſa première femme, dont:

   JEANNE DE CHAUMONT, Dame de Précigny, morte ſans alliance.

3. ABDIAS, Seigneur de Bertichères, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. MARIE, mariée à *Charles de la Montagne*, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil;
5. Et MADELEINE, mariée à *Gobertin de Chelandre*, Seigneur de Chaumont.

XV. JEAN DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, de Foreſt, de Lebecourt, de Précigny, de Bertichères, de Lincourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes le 1er Août 1590, Lieutenant-Général des Armées du Roi par Lettres du 24 Septembre ſuivant, épouſa, 1° par contrat du 21 Août 1567, *Anne de Camprond*, Dame de Villecoy, fille de *Michel*, Seigneur de la Bourdinière, & de *Jeanne Parent*, dont:

1. 2. 3. JEAN, CHARLES & HENRI, ſucceſſivement Seigneurs de Quitry, morts ſans alliance;
4. PHILIPPE, qui ſuit;
5. ANNE, mariée à *Jacques Carbonnel*, Seigneur de Chaſſegay;
6. MARIE, mariée à *N... de Montel*, Seigneur d'Eraines;
7. Et JEANNE, mariée à *Paul du Duc*, Seigneur de la Gauterie.

XVI. PHILIPPE DE CHAUMONT, Seigneur de Quitry, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort des bleſſures qu'il reçut au combat de Poligny en Franche-Comté l'an 1638, avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1628, *Guyonne de Bouquetot*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Eſther*, Baronne d'*Orbec*, & eut:

1. GÉDÉON, mort jeune;
2. Et GUY, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi (*a*) le 26 Novembre 1669, tué le 12 Juin 1672, au paſſage du Rhin près de Tholuys, ſans avoir été marié.

TROISIÈME BRANCHE.

XV. ABDIAS DE CHAUMONT, Seigneur de Bertichères, troiſième fils d'ANTOINE, & de *Jeanne d'Aſſy*, fut Gouverneur d'Aigues-Mortes, & épouſa *Madeleine du Plein*, Dame de Lecques, qui vivoit en 1628, fille d'*Antoine*, Baron de Lecques, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoiſe de Berard*. De ce mariage vinrent:

1. HENRI, qui ſuit:
2. ANNE, mariée à *Jean-Grégoire de Gardie*, Seigneur de Saint-André, Gouverneur de Montpellier;
3. FRANÇOISE, morte ſans alliance;
4. JEANNE, mariée, le 4 Janvier 1625, à *Bernard de Tremollet*, Seigneur de Mormoyrac;
5. MARGUERITE, mariée 1° à *Etienne-Aimeric*, Conſeiller au Préſidial de Nîmes; & 2° le 28 Avril 1647, à *Paul d'Arnaud*, Seigneur de la Caſſagne, Colonel de Cavalerie;
6. MADELEINE, mariée, le 24 Avril 1636, à *Pierre de Conty*, Seigneur d'Argencourt & de la Motte;
7. & 8. GABRIELLE & MARTHE.

XVI. HENRI DE CHAUMONT, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mourut en 1678, âgé de 84 ans, & avoit épouſé *Louiſe de Bouquetot*, Dame d'Orbec, fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Eſther*, Baronne d'Orbec. Il eut:

1. GUY, qui ſuit;
2. LOUIS, mort Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſans alliance;
3. FRANÇOIS, Baron de Lecques, Seigneur de

(*a*) Cette charge fut créée en ſa faveur par Lettres-Patentes datées de Saint-Germain-en-Laye le 6 Novembre 1669, ſerment prêté le 7 Février 1710, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 6 Mars ſuivant. Cette charge avoit été interrompue par les prédéceſſeurs de LOUIS XIV, & réduite à deux Maîtres de la Garde-Robe; le Marquis de *Quitry* exerça une de ſes charges pendant 13 ans, au bout duquel tems le Roi la recréa en ſa faveur, comme il eſt marqué dans les Lettres-Patentes, communiquées en original.

Guillan de la Chapelle, né en 1643, vivoit en 1697, non marié;
4. Yvon, marié, le 9 Mai 1708, à *Marguerite de Genas*, morte le 15 Juillet 1715, fille de *Louis*, & d'*Olympe de Boiſſon*;
5. Charles, mort ſans alliance;
6. Louise, mariée à *Gédéon de Refuge*, Comte de Coeſmes;
7. Esther-Marie-Louise, mariée à *Jean du Merle*, Seigneur de Blanc-Buiſſon;
8. 9. & 10. Marie-Madeleine, Anne & Marie, mortes ſans alliance.

XVII. Guy de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né le 22 Juillet 1641, mourut le 2 Octobre 1712, & laiſſa de *Jeanne de Caumont-la-Force*, fille de *Pierre*, Baron d'Aymet, & de *Jeanne de Favas*, Vicomteſſe de Caſtels:

1. Jacques-Antoine, qui ſuit;
2. Jeanne-Charlotte-Louise, morte en 1699;
3. Marie-Madeleine, Religieuſe à la Chaiſe-Dieu près Verneuil au Perche, morte en cette Abbaye en 1770;
4. Judith, Religieuſe à la Chaiſe-Dieu près Verneuil au Perche, puis Abbeſſe de Saint-Georges de Rennes;
5. Jeanne-Charlotte, morte à Rouen dans la Maiſon des Nouvelles Converties;
6. Et Diane-Charlotte, mariée à *Pierre de Caſteras*, Seigneur de la Rivière, Colonel d'Infanterie.

XVIII. Jacques-Antoine de Chaumont, Marquis de Quitry & d'Orbec, mort en 1736, avoit épouſé 1° *Renée-Françoiſe de la Pallu*, fille de *Charles*, Seigneur du Meſnil-Habert, & de *Marie-Henriette-Françoiſe de Grave*; & 2° *N..... du Fay-Saint-Léger*, fille de *Georges du Fay*, Seigneur de Saint-Léger, & de *Marguerite-Angélique Rebut*. Du premier lit ſont nées:

1. Marie-Charlotte-Françoise-Antoinette, née le 11 Avril 1719, mariée, le 1er Avril 1741, à *Jean-Baptiſte-François de Barral*, Chevalier, Comte de Barral, Marquis d'Arvillars, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble;
2. Louise-Charlotte-Josephe, née le 10 Avril 1720;
3. Henriette-Julie-Renée, appelée *Mademoiſelle d'Orbec*, née le 17 Mars 1721, morte;
4. Geneviève, appelée *Mademoiſelle de Lecques*, née le 19 Septembre 1722, non mariée;
5. Jeanne-Marie-Madeleine-Nicole, appelée

Mademoiſelle de Bienfaite, morte en Juin 1737, ſans alliance.

Du ſecond lit ſont nés:

6. Jacques-Guy-Georges-Henri, qui ſuit;
7. Antoine-Anne-François, dit *le Chevalier de Quitry*, né le 3 Février 1733, ci-devant Chevalier de Malte, & Colonel dans le Corps des Grenadiers de France en 1763;
8. N.... née le 8 Mai 1729, morte ſans alliance en Août 1743;
9. N.... née le 23 Décembre 1734, morte le même jour;
10. Et Marie-Anne, née le 28 Juillet 1736, mariée, le 17 Juillet 1754, à *Claude-Marguerite-François-Renart de Fuchſemberg*, Comte d'Amblimont, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, dont un fils, mort en bas âge en 1765, & une fille, née en 1764.

XIX. Jacques-Guy-Georges-Henri de Chaumont, Marquis de Quitry, entra Mouſquetaire dans la première Compagnie le 30 Avril 1746, & quitta en 1748 pour une Compagnie dans Royal-Cravate; fut nommé en 1757 Colonel dans les Grenadiers de France, & a obtenu en 1763 une Enſeigne des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroi.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Athieules.

XIV. Louis de Chaumont, Seigneur d'Athieules, ſecond fils de Guillaume, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne de l'Iſle*, Dame d'Athieules, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de Charles de Montmorency, Baron de Damville. Il épouſa, le 14 Juin 1555, *Madeleine de Ceneſme*, fille de *Jean*, Seigneur de Luſarche, & de *Madeleine de Gouy*, dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Antoine, Seigneur de Boiſgarnier, qui fit hommage le 14 Mars 1584, de la Terre de Deſnoncourt, mouvante du Comté de Clermont en Beauvoiſis, à lui échue à cauſe de ſa femme. Il avoit épouſé *Françoiſe de Boulart*;
3. Ezechias-Daniel;
4. Jeanne, mariée à *Pierre de Belin*, Seigneur de Presles;
5. Judith, morte avant le 31 Octobre 1627, mariée à *Philippe d'Eſcoville*, Seigneur des Moulinets, dans la Paroiſſe de Verneuil;
6. Esther, mariée à *Jean-Baptiſte de Guéribalde*, Seigneur de Breuil;
7. Et Marthe, mariée, par contrat du 23

Août 1598, à *André de Caqueray*, Seigneur de la Haye, veuve le 3 Mai 1611.

XV. Louis de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épouſa, 1° par contrat du 16 Mars 1578, *Iſabeau de Breuil*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoiſe de Fouqueſolles*; & 2° par contrat du 6 Février 1614, *Marie de Bailleul*, Dame d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche, ſœur de *Nicolas de Bailleul*, Préſident à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, & fille de *Nicolas de Bailleul*, Seigneur de Valerot, & de *Marie Habert*. Du premier lit vinrent:

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Charles, mort jeune;
3. Jean, Seigneur de Boiſgarnier, Conſeiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi Henri IV, mort le 2 Août 1667, âgé de 84 ans, & enterré à Saint-Euſtache.

Et du ſecond lit:

4. & 5. Hugues & Jean, morts ſans alliance;
6. Paul-Philippe, Abbé de Saint-Vincent du Bourg-ſur-Mer, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, nommé Evêque d'Acqs en 1671, mort à Paris le 24 Mars 1697, & enterré à Saint-Gervais;
7. Louis, Seigneur de Saint-Cheron, à cauſe de Claude de Chaumont, ſa femme, veuve de *Charles-Claude de Saint-Blaiſe*, Baron de Changy, & fille de Henri de Chaumont, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire de Hatton*;
8. Marguerite, morte avant le 10 Avril 1689, étant veuve, mariée à *Jean du Fay*, Comte de Maulevrier & Boſcachard, Seigneur de Tailly, Grand-Bailli de Rouen;
9. Marie, Religieuſe à la Viſitation à Saint-Denis;
10. Et Gabrielle-Isabelle.

XVI. Alexandre de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épouſa, par contrat du 22 Mai 1618, *Iſabelle du Bois-des-Cours*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Favières, & de *Marie de Boulehart*, dont:

1. Hugues, Seigneur d'Athieules, & de Villeneuve en Champagne, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort le 23 Mars 1698, & enterré à Saint-Sulpice. Il épouſa 1° *Madeleine de Champagne*, veuve de *Charles de Hennigues*; 2° par contrat du 25 Février 1666, *Jeanne Houldri*, morte âgée de 45 ans, le 3 Mai 1674, veuve de *Henri de Caſtille*; & 3° *Marie-Charlotte Baillot*, Dame d'Auray & de la Villeneuve, morte le 28 Mars 1703, âgée de 63 ans. Il laiſſa du premier lit:

   Un garçon & deux filles, morts jeunes.

   Et du ſecond lit:

   Un garçon & deux filles, morts jeunes.
2. Alexandre, qui ſuit;
3. 4. & 5. Judith, Esther & Gabrielle.

XVII. Alexandre de Chaumont, II^e du nom, dit le *Chevalier*, puis le *Marquis de Chaumont*, Ambaſſadeur à Siam, Capitaine de Vaiſſeau, puis Major de la Marine, mort le 28 Janvier 1710, eſt enterré à Saint-Séverin à Paris. Il avoit épouſé, le 3 Janvier 1689, *Jeanne de la Guérinière*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Jean de la Forêt, d'Heurtevant & du Coudray, & d'*Anne Poncet*, dont:

XVIII. Alexandre-Charles de Chaumont, Chevalier, Seigneur de la Forêt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis.

Deux autres branches de cette Maiſon ſont éteintes, ſavoir: celle de *Rigny-le-Feron*, & de *Saint-Cheron*, éteinte au XVI^e degré, dans les enfans de Henri de Chaumont, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire de Hatton*.

Et celle des Seigneurs de *Saint-Cler*, qui a commencé au II^e degré, et n'en a formé que IV. Voy. l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 892 & ſuiv.

Les armes: *faſcé d'argent & de gueules de huit pièces*, Armes pleines de Hongrie.

Le feu Grand-Maître de la Garde-Robe portoit: *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or, au lambel de 3 pendans d'argent*, anciennes armes de cette Maiſon.

CHAUMONTEL, en Normandie. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1449 & 1589, parle de Meſſire Alain de Chaumontel, Ecuyer, Seigneur de Noroux, qui vivoit en 1506; & de Jean de Chaumontel, Ecuyer, marié à *Jeanne de Bréard*. Elle étoit veuve en 1490.

Les armes de cette famille, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Janvier 1568, ſont: *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe*.

CHAUNAC, famille d'Auvergne, originaire du Quercy.

JEAN DE CHAUNAC, Ier du nom, Seigneur de Lanzac, au Diocèſe de Cahors, épouſa, le 24 Juillet 1518, *Etiennette de Rajaud*, & eut pour petit-fils :

JEAN DE CHAUNAC, IIe du nom, qui épouſa, le 13 Avril 1578, *Jacquette de Peironenc*, fille de *Pierre de Peironenc*, Seigneur de Saint-Amarand, dont :

RAYMOND DE CHAUNAC, Seigneur de Lanzac & de Cazals, qui épouſa, le 27 Octobre 1609, *Anne de Teiſſières*, qui apporta dans la famille de *Chaunac* le Fief de Monlauzi, ſitué dans la Paroiſſe de Ladignac, & mouvant du Comté de Carladès. Elle étoit fille d'*Antoine de Teiſſières*, Seigneur de Marſons & de Montlauzi, & de *Conſtance de Criſtol*.

ANTOINE DE CHAUNAC, Seigneur de Montlauzi & de Marſons, épouſa, le 17 Avril 1639, *Olympe de Luſignan*, Dame d'Eſpac, fille de *François*, Seigneur de Luſignan en Agénois, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de *Marguerite de Neuchèze*, dont le fils puîné

JEAN DE CHAUNAC, Ecuyer, Seigneur de Montlauzi, épouſa, le 9 Février 1682, *Gabrielle de Pagez*, fille de *Pierre de Pagez*, Seigneur de Vicſouze, Conſeiller au Préſidial d'Aurillac, & de *Gabrielle de Lort*. De ce mariage vinrent :

1. N... DE CHAUNAC-DE-MONTLAUZI, Page du Maréchal Duc de Noailles ;
2. Et GABRIELLE, née le 10 Février 1687, & reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1696.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable, couronné, lampaſſé & armé de gueules*.

CHAUSSÉE (DE LA), famille noble, originaire du Poitou, dont une branche s'eſt établie en 1749 à Montreuil-ſur-Mer en Picardie. Elle prouve ſon antiquité par une Terre & Seigneurie de ſon nom, dont elle a joui pendant pluſieurs ſiècles. Elle eſt ſituée près de Mirebeau & de Partenay en Poitou, & eſt ſortie de cette famille vers 1500 : on ignore ſi cette Terre lui a donné le nom, ou ſi elle l'a reçu d'elle. Elle a d'anciennes & illuſtres alliances. Pluſieurs de ce nom ont eu dans le XIIIe ſiècle le titre de *Varlet*.

Cette famille a l'avantage de joindre à l'ancienneté de ſa nobleſſe celle de ſes ſervices militaires, dans leſquels pluſieurs de ce nom ſe ſont diſtingués, ainſi qu'ils l'ont juſtifié par les actes de ſervices militaires qu'ils ont produits avec leurs titres de nobleſſe, contrats de mariage, acquêts, partages, dénombremens, ſentences & maintenues de nobleſſe.

I. GUILLAUME DE LA CHAUSSÉE vivoit en 1300. Il acquit quelques domaines d'Etienne Billet & de ſa femme, par contrat paſſé devant *Gilbert*, Notaire de la Cour de Mirebeau, le 6 Février 1380, dans lequel il eſt qualifié de *Varlet*.

II. JEAN DE LA CHAUSSÉE, ſon fils, qualifié auſſi de *Varlet*, Seigneur de la Chauſſée & de Loüen, épouſa *Catherine de Partenay*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, ainſi qu'il eſt prouvé par le contrat de mariage de leur fille MARIE. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MARIE, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Chopin*, Notaire à Partenay, le 13 Juillet 1456, Meſſire *Jean*, Chevalier, Seigneur de *la Cointardière* ;
3. N... DE LA CHAUSSÉE, qui épouſa Meſſire *André Grignon*, Marquis de la Pliſonnière ;
4. Et N... DE LA CHAUSSÉE, qui épouſa *François de la Verrie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. JEAN DE LA CHAUSSÉE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Loüen, fit aveu & dénombrement au Duc d'Anjou, Roi de Jéruſalem, le 24 Septembre 1470, & épouſa *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de *Berſuire*, d'une ancienne Maiſon du Poitou, dont :

IV. JEAN DE LA CHAUSSÉE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Loüen, qui épouſa *Françoiſe de Rivault*, ainſi qu'il eſt prouvé par les troiſième & quatrième articles de la ſentence de maintenue de nobleſſe, rendue par M. de *Barentin*, Commiſſaire départi par ordre du Roi dans la province du Poitou, pour la vérification des titres de nobleſſe, du 22 Août 1667, qui certifie tous les titres qui lui ont été préſentés par HILAIRE DE LA CHAUSSÉE ; & ainſi qu'il eſt encore prouvé par le contrat de partage paſſé devant *Vilain*, Notaire de la Cour de Seneſcey, le 16 Février 1493, par lequel il eſt dit que GABRIEL DE LA CHAUSSÉE partageoit avec ſes frères & ſœurs les ſucceſſions de JEAN DE LA CHAUSSÉE & de *Françoiſe de Rivault*, leurs père & mère.

V. GABRIEL DE LA CHAUSSÉE, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, l'aîné de ſes enfans, épouſa *Marguerite Gaurin*, fille de Meſſire *François Gaurin*, Ecuyer, ainſi qu'il eſt

prouvé par un contrat de partage. De ce mariage naquit:

VI. Lancelot de la Chaussée, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, qui épouſa *Marguerite de Niel*. Il eut:

VII. Pierre de la Chaussée, Ecuyer, Seigneur de Bournezau. Il eſt dit dans ſon contrat de partage, qu'il partageoit les ſucceſſions dudit Lancelot de la Chaussée & de ladite *Marguerite de Niel*, ſes père & mère, avec ſes frère & ſœur, ainſi que celles de ſon grand-père & de ſa grand'mère. Il épouſa, par contrat du 16 Novembre 1541, *Nicole Jamineau*. Son contrat de mariage eſt le ſecond titre repris dans la maintenue de nobleſſe de M. *Amelot*, Intendant de la Province. De cette alliance vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Charles, Ecuyer, Seigneur de Dambrette, mort Archer de la Garde du Roi Charles IX, qui lui avoit accordé une penſion de 300 liv. par brevet du 28 Juillet 1573. La charge d'Archer de la Garde du Roi de ce tems-là, étoit celle d'Exempt des Gardes-du-Corps d'aujourd'hui.

VIII. Jean de la Chaussée, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, épouſa, par contrat paſſé devant *Raynar* & *Potherolle*, Notaires à Mirebau, le 12 Décembre 1564, *Marie de Marcirion*, fille de Meſſire *Léon de Marcirion*, Ecuyer, Seigneur de Sault, & de *Louiſe de Vaubrun*, dont:

IX. Daniel de la Chaussée, Ecuyer, Seigneur de Bournezau, de Bincy & du Lac, lequel épouſa, par contrat paſſé devant *Chenier*, Notaire à Montreuil-Bonin en Poitou, le 3 Février 1592, *Jacquette du Chillau*, fille de *René*, & d'*Hélène Mathefelon*, dont:

X. Jacob de la Chaussée, Ecuyer, Seigneur du Lac, maintenu dans ſa qualité de noble, comme étant iſſu de très-ancienne & noble lignée, ainſi que ſes enfans nés & à naître en légitime mariage. Il fut mandé par une lettre de M. de Parabère, Gouverneur de Poitiers, du 18 Juillet 1635, afin de ſe rendre à Châlons en Champagne pour joindre Sa Majeſté comme *noble*, où le Roi vouloit commander ſa Nobleſſe en perſonne. Ce Monarque (c'étoit Louis XIII) lui fit délivrer deux certificats, ſignés de Beauvau, Lieutenant-Général des armées, en date des 1er Septembre & 23 Novembre 1635, qui juſtifient que ledit Jacob de la Chaussée a joint le Roi en bon équipage

d'homme armé & chevaux, & l'a ſuivi en Lorraine & en Allemagne, où il a fidèlement ſervi & combattu les ennemis, tant en préſence du Roi qu'en celle du Duc d'Angoulême, Maréchal de France. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Samſon*, Notaire d'Aubigny & de Faye en Poitou, le 13 Janvier 1621, *Catherine de Lille*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lille, & de *Jacquette de Vetellier*, dont:

1. Hilaire, qui ſuit;
2. Et Charles, écuyer, Seigneur de Champmargou, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi au Gouvernement de l'Isle-Dauphine à Madagaſcar. Il teſta devant *Pillavoine*, Notaire en ladite Isle, le 13 Décembre 1672.

XI. Hilaire de la Chaussée, Ecuyer, Seigneur du Lac & du Pin de Rouvre, Commiſſaire Provincial de l'Artillerie de France, par brevet du 20 Août 1650, fut maintenu dans ſa qualité de *noble*. Le Roi lui accorda un brevet de ſauve-garde, portant défenſe à tous gens de guerre de loger dans ſa Terre & Seigneurie du Pin de Rouvre. Il épouſa, par contrat paſſé le 8 Avril 1642, devant *du Guès* & *Redoy*, Notaires à la Gamache en Poitou, *Marguerite de Mairé*, fille de Meſſire *Claude de Mairé*, Ecuyer, Seigneur de la Babinière, & de *N..... le Texier*, dont:

1. René, qui ſuit;
2. Et François, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

XII. René de la Chaussée, Ecuyer, Seigneur de Champmargou, épouſa *Jeanne-Didier Aimon*, dont:

XIII. Charles de la Chaussée, Ecuyer, Chevalier, Seigneur de Champmargou, Capitaine au Régiment de Maiſontiers. Il a épouſé *Anne Caillo-de-Maillé*, dont:

1. Pierre-Charles-René, Ecuyer, Seigneur de Champmargou, mort ſans poſtérité de *Marguerite de Châteuneuf;*
2. Charles, mort Mouſquetaire du Roi;
3. René, Capitaine au Régiment de Normandie, tué à l'aſſaut de Berg-op-Zoom en 1747;
4. Bénigne, mariée 1° à *N... Vautier*, Comte de Moyencourt; & 2° à Meſſire *Jean Prevôt-de-Touchimbert*, Ecuyer, Seigneur de Grosbois;
5. Et Jeanne-Angélique, non mariée.

SECONDE BRANCHE.

XII. François de la Chaussée, Ecuyer,

Chevalier, Seigneur du Pin de Rouvre, Capitaine au Régiment de Mornac, Infanterie, ſecond fils d'HILAIRE DE LA CHAUSSÉE, & de *Marguerite de Mairé*, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Février 1715, par ſentence rendue par M. *Quentin de Richebourg*, Commiſſaire départi pour la vérification des titres de nobleſſe dans la Province du Poitou. Il épouſa, par contrat du 13 Juillet 1697, paſſé devant *Texier*, Notaire d'Aubigny & de Faye en Poitou, *Marie Faidy*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Rideau*. De ce mariage ſont nés:

1. JACQUES-GABRIEL, qui ſuit;
2. AUGUSTIN, mort Lieutenant d'Infanterie, ſans avoir été marié;
3. CHARLES, rapporté après ſon frère aîné;
4. N..., mariée à *Guillaume Garſault*, Comte de Graſſay;
5. N..., mariée à *Cyrus de Clairvaux*, Seigneur de Saint-Chriſtophe, Capitaine de Cavalerie;

Et deux filles, mortes ſans alliance.

XIII. JACQUES-GABRIEL DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, Seigneur de la Terraudière, a été bleſſé dans une des guerres d'Eſpagne, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, & a épouſé *Anne Izembart*, dont:

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur des Albertiers;
2. Et ANNE-ANGÉLIQUE, morte à Saint-Cyr.

XIII. CHARLES DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, troiſième fils de FRANÇOIS, Seigneur du Pin, & de *Marie Faidy*, Capitaine d'Infanterie, s'eſt trouvé au ſiéges de Tournay, d'Ath, de Malines, d'Anvers, de Berg-op-Zoom, de Maeſtricht, & autres places. Il a été fait Major de Malines par un ordre en forme de Commiſſion, du 14 Juin 1746, donné par le feu Maréchal de Saxe; Commandant du Fort Markaut près de Hulſt dans la Flandre Hollandoiſe, par ordre ou Commiſſion du même Général du 7 Décembre 1747; Chevalier de Saint-Louis par Lettres du Roi datées de Fontainebleau le 26 Octobre 1748, & Major des Ville & Citadelle de Montreuil-ſur-Mer en Picardie, par Commiſſion du Roi du 24 Janvier 1749. Il a épouſé, par contrat paſſé à Montreuil-ſur-Mer, devant *Poultier*, Notaire, le 3 Juillet 1750, *Marie-Béatrix Moullard*, fille de *Charles-Joſeph-Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de Villemareſt, Baron de Torci, & de *Jeanne-Françoiſe Mathou*, d'une famille noble de Picardie. De ce mariage ſont nés:

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Beaumanoir & de Saint-Prix, né le 28 Juillet 1753, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en 1769;
2. CHARLES-JOSEPH-MARIE, Chevalier, Seigneur du Colombier & de Sehem, né le 14 Août 1756, reçu à l'Ecole Royale Militaire;
3. Et MARIE-JOSÈPHE, née le 6 Janvier 1755, reçue à Saint-Cyr. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

Les armes: *l'écu en bannière, écartelé d'argent & de ſable.*

CHAUSSÉE. C'eſt le nom d'une branche de la Maiſon de *Briçonnet*. Les Seigneurs de ce nom ont commencé à ANDRÉ BRIÇONNET, Seigneur du Meſnil & de la Chauſſée, Auditeur des Comptes, ſecond fils de FRANÇOIS DE BRIÇONNET, & de *Clémence d'Elbenne*. Il mourut en Octobre 1652, & ſa poſtérité ſubſiſte. Voy. BRIÇONNET.

CHAUSSÉE DE BOIVILLE: *d'azur, à trois loſanges d'argent, poſées 2 & 1, & au chef de ſable chargé d'un lion d'argent.* (*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I.)

* CHAUSSÉE D'EU (DE LA). La Terre de la Chauſſée d'Eu eſt un Fief qui donne le titre de Vicomté perpétuel & héréditaire au Comté d'Eu, dont elle fait partie enclavée dans la Capitale de ce Comté. Le premier de cette famille dont nous ayons connoiſſance eſt

HUGUES D'EU, Vicomte perpétuel & héréditaire dudit Comté d'Eu, qui vivoit ſous GUILLAUME, Comte d'Eu, l'an 1050, & eut pour fils:

ROBERT, Seigneur de LA CHAUSSÉE D'EU, qui vivoit l'an 1102, & laiſſa d'*Héliarde*:

HUGUES, IIe du nom, Seigneur de LA CHAUSSÉE d'EU, vivant l'an 1130, & mort vers 1151. Il fut père de

GUILLAUME, Seigneur de LA CHAUSSÉE d'EU, dit *Strabo*, Chevalier, qui ſigna à une charte de donation à l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, du Prieuré de la Trinité de la Chauſſée, l'an 1166. Il eut d'*Agnès*:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. & 3. ANSELME & MANASSÈS, Chevaliers;
4. & 5. GUILLAUME & MARIE.

ROBERT DE LA CHAUSSÉE, IIe du nom, dit

Strabo, Chevalier, ſigna à deux chartes pour la même Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, ès années 1223 & 1226, & eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom:

GUILLAUME DE LA CHAUSSÉE, IIe du nom, dit *Strabo*, Chevalier, qui donna à l'Hôpital de Saint-Laurent de la Chauſſée certaines maiſons mentionnées dans la donation en date de 1253. Il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et SUSANNE, mariée à *Goſſe*, Seigneur de *Thil*.

JEAN DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, ſigna comme témoin à une charte de JEAN, Comte d'Eu, en date de 1299. Il mourut peu après, laiſſant pour fils :

EUSTACHE DE LA CHAUSSÉE, Chevalier, qui mourut vers 1369. Il épouſa *Alix de Perquigny*. Son fils fut :

JEAN DE LA CHAUSSÉE, IIe du nom, Chevalier, nommé dans pluſieurs titres des années 1386 & 1407. Il épouſa *Hélène de Dixennes*, dont vint entr'autres enfans :

GUILLAUME DE LA CHAUSSÉE, IIIe du nom, qui ſe trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa *Jeanne de Fontaines*, fille & héritière d'*Iſambaut de Fontaines*, Seigneur d'Arets, dont :

JEAN DE LA CHAUSSÉE, IIIe du nom, Seigneur d'Arets, Chevalier, qui fit foi & hommage l'an 1476, & épouſa *Marguerite de Flechin*, fille de *Morlet de Flechin*, Seigneur de Hardentun, dont :

PIERRE DE LA CHAUSSÉE, dit *Morlet*, Seigneur d'Arets, qui fit auſſi foi & hommage l'an 1492, & épouſa *Iſabeau de Luxembourg*, fille d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne. Il eut :

FRANÇOIS DE LA CHAUSSÉE, Seigneur d'Arets, Gouverneur de Joinville, & Surintendant de la Maiſon de CLAUDE DE LORRAINE, Duc de Guiſe & Comte d'Eu, auquel il rendit foi & hommage l'an 1556. Il épouſa *Marie de Rouy*, dont :

CHARLES DE LA CHAUSSÉE, Seigneur d'Arets, Gouverneur de la Ville & Comté d'Eu. Il épouſa *Huberte de Francière*, fille de *Jean de Francière*, Bailli & Gouverneur de Saint-Mihel en Lorraine, & d'*Antoinette d'Ainville*, dont il eut entr'autres enfans :

1. LAURENT, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, mariée, en 1583, à *Claude du Chaſtellet*, Seigneur de Moyencourt.

LAURENT DE LA CHAUSSÉE, Seigneur d'Arets, Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Longueville, épouſa *Antoinette de Créquy*, fille de *Jean de Créquy*, Seigneur de Raimboual, & de *Louiſe de Balſac*.

Les armes : *d'azur, à 3 beſans d'or*, 2 & 1; *l'écu ſemé de croiſſans d'argent*.

* CHAUSSIN, en Bourgogne, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquiſat* en faveur de LOUIS-HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par Lettres de Décembre 1724, enregiſtrées le 19 du même mois à la Chambre des Comptes de Dijon. Ce Marquiſat étoit poſſédé en dernier lieu par LOUISE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ, *Mademoiſelle de Charolois*.

CHAUVELIN, famille noble & diſtinguée tant dans l'épée que dans la robe, par les grands hommes qu'elle a produits. Elle remonte à

I. TOUSSAINT CHAUVELIN, vivant en 1553, Procureur au Parlement, puis Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, qui épouſa 1° *Geneviève de Brée*; & 2° *Marie Malingre*. Du premier lit naquirent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, Maître des Comptes le 25 Novembre 1579, marié, en 1598, à *Marguerite Coymart*, dont :

   CLAUDE, Contrôleur-Général de l'Artillerie, mort en 1621, ſans enfans d'*Agnès Repichon*, veuve de *N... de Gruel*;
   Et MARGUERITE, mariée à *N... Camus*, Avocat au Parlement.

Du ſecond lit vinrent :

3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Luzeret*, rapportée ci-après ;
4. JEAN, Tréſorier-Provincial d'Auvergne, marié à *Marie Boivin ;*
5. TOUSSAINT, célèbre Avocat au Parlement depuis 1606 juſqu'en 1622, marié à *Gillette Deſprez*, dont :

   CATHERINE, mariée à *Charles Brethe*, Sieur de Clermont, Contrôleur des Guerres ;
   Et MARGUERITE, mariée à *Florent Paſquier*.

6. MADELEINE, mariée à *Jean le Pelletier*, Avocat au Parlement, dont deſcendent Meſſieurs *le Pelletier*, Seigneurs de Villeneuve-le-Roi ;
7. CLAUDE, mariée à *Louis Compaing*, Secrétaire du Roi & Greffier du Conſeil, dont des enfans ;
8. Et CATHERINE, mariée à *Gilles de Saint-*

Yon, Procureur du Roi de la Chambre du Tréſor, mort en 1606.

II. François Chauvelin, Avocat au Parlement de Paris le 1er Juin 1562, Intendant de la Reine Marie Stuart, veuve du Roi François II, Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, puis Procureur-Général de la Reine Marie de Médicis, épouſa *Marie de Charmolue*, fille de *Jacques de Charmolue*, & de *Marie Malingre*, dont :

1. Sébastien, qui ſuit ;
2. Louis, auteur de la branche de *Griſenoy*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Alexandre & Jacques ;
5. Claude, mariée, le 4 Juillet 1599, à *Michel le Tellier*, Seigneur de Chaville, Conſeiller en la Cour des Aides en 1597, puis Procureur-Général de ladite Cour, père du Chancelier de ce nom ;
6. Et Marie, mariée 1° à *Philbert Choart* ; & 2° à *Gilles de Bauſſan*, Avocat au Parlement, dont des enfans.

III. Sébastien Chauvelin, Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Février 1597, mort en 1607, avoit épouſé *Bienvenue Buiſſon*, & eut :

IV. Sébastien Chauvelin, IIe du nom, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, tué aux guerres de Piémont en 1630. Il avoit épouſé *Angélique Poſtel*, & laiſſa :

V. François Chauvelin, Seigneur de Garencières, Capitaine de Cavalerie, tué aux guerres de Paris en 1650. Il avoit épouſé *Charlotte de Genevois*, fille de *N... de Genevois*, Baron de Bligny, & de *Charlotte de Vic*, dont :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Et Philippe, Colonel dans le Régiment de Merinville, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, tué à Fleurus en 1690.

VI. Michel Chauvelin, Seigneur de Garencières près Montargis, mort en 1681, avoit épouſé *Anne de Rogres-de-Luſignan-de-Champignelle*, dont :

VII. Charles-Michel Chauvelin, Seigneur de Garencières, Capitaine au Régiment d'Imecourt, qui épouſa *Jeanne-Claude de Vigoureux-des-Crilles*.

BRANCHE de Grisenoy.

III. Louis Chauvelin, ſecond fils de François, & de *Marie de Charmolue*, Receveur-Général des Domaines & Bois de la Généralité de Paris, Seigneur de Griſenoy en Brie, mourut en 1654. Il avoit épouſé *Anne Robert*, fille d'*Anne Robert*, Sieur de Villetaneuſe, Avocat au Parlement, & de *Marie Chauveau*, De ce mariage naquirent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Christophe, Seigneur de Prunelay, Capitaine au Régiment des Gardes, tué au ſiège de la Mothe en 1645, ſans alliance ;
3. Sébastien, Intendant à Ypres, marié à *Jeanne du Breuil*, dont trois fils ;
4. & 5. Deux fils, morts ſans alliance ;

Et ſix filles, Religieuſes.

IV. Louis Chauvelin, IIe du nom, Seigneur de Griſenoy, Conſeiller au Grand-Conſeil le 6 Mars 1634, Procureur du Roi au Châtelet, enſuite Maître des Requêtes le 17 Décembre 1643, & Intendant de l'armée d'Italie, mort le 8 Novembre 1645, avoit épouſé, le 13 Juin 1641, *Claudine Bonneau*, morte le 20 Août 1684, fille de *Thomas Bonneau*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Pallu*, dont :

V. Louis Chauvelin, IIIe du nom, Seigneur de Griſenoy, Conſeiller au Châtelet le 6 Février 1666, au Parlement de Paris le 6 Septembre 1691, Maître des Requêtes le 21 Mars 1681, Intendant de Picardie & enſuite de Franche-Comté, & Conſeiller-d'Etat, mourut le 30 Juillet 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1682, *Marguerite Billard*, morte le 16 Août 1729, âgée de 73 ans, fille de *Germain Billard*, Avocat au Parlement, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Germain-Louis, Seigneur de Grosbois, né le 26 Mars 1685, Conſeiller au Grand-Conſeil le 1er Décembre 1706, Maître des Requêtes le 31 Mai 1711, Avocat-Général du Parlement de Paris, au lieu de ſon frère aîné, en 1715, Préſident à Mortier le 5 Décembre 1718, Garde-des-Sceaux de France le 17 Août 1727 ; Miniſtre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères juſqu'au 20 Février 1737, & Secrétaire Commandeur des Ordres du Roi le 1er Août 1736, mort le 2 Avril 1762, avoit épouſé, le 13 Janvier 1718, *Anne Cahouet*, morte le 10 Août 1758, fille de *Claude*, Seigneur de Beauvais, & de *Marie-Catherine Fontaine-des Montées*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Louis ou Claude-Louis, Marquis de Grosbois, né le 24 Décembre 1718 ou 1719, pourvu en 1734 du Gouvernement de Brie-Comte-Robert, mort ſans enfans, de ſes bleſſures re-

çues dans un combat ſingulier, le 23 Novembre 1750;
2. ANNE-GERMAIN, né le 23 Mai 1729, mort jeune;
3. ANNE-ESPÉRANCE, née le 8 Décembre 1725, mariée, 1° le 28 Décembre 1747, à *Henri-René-François-Edouard Colbert*, Marquis de Maulevrier, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, mort ſans enfans le 30 Janvier 1748; & 2° le 3 Mars 1763, à *N... des Acres*, Chevalier des Acres, Colonel du Régiment de Conti, Infanterie, qui a pris le nom de *Comte de l'Aigle*;
4. ANNE-MADELEINE, née le 19 Novembre 1727, mariée, en Février 1748, à *Louis-Michel Chamillart*, Comte de la Suze au Maine, & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon de Sa Majeſté. Voy CHAMILLART;
5. Et ANNE-SABINE-ROSALIE, née le 15 Décembre 1732, mariée, le 17 Avril 1752, à *Jean-François de la Rochefoucauld-Surgères*, Cornette des Gendarmes de Flandre, &c., appelé *le Comte de Surgères*;

3. ANGÉLIQUE-HENRIETTE-THÉRÈSE, morte à Paris, le 23 Octobre 1764, âgée de 79 ans, mariée le 1er Mai 1712, à *Anne-Claude Thiard*, Marquis de Biſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie de France, & nommé Chevalier des Ordres;
4. MARIE-HÉLÈNE, Religieuſe à Hautes-Bruyeres;
5. HENRIETTE-MARGUERITE;
6. Et FRANÇOISE, Religieuſe à Sainte-Marie.

VI. LOUIS CHAUVELIN, IVe du nom, Seigneur de Griſenoy, né le 4 Avril 1683, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Avril 1703, Conſeiller au Parlement le 7 Juillet 1706, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1707, Avocat-Général au Parlement le 13 Décembre 1709, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en Décembre 1713, mort le 2 Août 1715 de la petite vérole, avoit épouſé, le 4 Avril 1715, *Madeleine de Grouchy*, morte le 5 Septembre 1715, fille de *Jean-Baptiſte-René de Grouchy*, Secrétaire du Roi, & de *Suſanne du Héron*, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. MADELEINE-FRANÇOISE, mariée, le 6 Avril 1724, à *Louis-Denis Talon*, Marquis du Boulay, mort le 1er Mars 1744;
3. Et N.... morte en bas âge.

VII. LOUIS CHAUVELIN, Ve du nom, Seigneur de Griſenoy, né le 23 Janvier 1706, Avocat du Roi au Châtelet le 8 Mai 1725 & Conſeiller au Parlement le 19 Mars 1728, Avocat-Général au mois de Septembre 1729, Préſident à Mortier le 26 Juin 1736, mourut ſans enfans, à Soiſſons, le 29 Avril 1754. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1729, *Marie-Renée Jacomel*, Dame de Bienaſſiſe & d'Athis, fille d'*Antoine Jacomel*, Seigneur d'Athis & de Bienaſſiſe, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Stouppa, & de *Marie-Jeanne-Barbe d'Arras*.

BRANCHE de LUZERET.

II. JACQUES CHAUVELIN, fils de TOUSSAINT, & de *Marie Malingre*, ſa ſeconde femme, Tréſorier de France à Paris, Tréſorier-Général de la Marine en 1598, du Ponant, puis Tréſorier des Ecuries du Roi, épouſa *Cécile Boyer*, fille de *N.... Boyer*, Secrétaire du Roi, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. GUY-VINCENT, Contrôleur des Ecuries du Roi, mort ſans hoirs en 1663;
3. LOUIS, auteur de la branche de *Beauſéjour*, rapportée ci-après;
4. Et CATHERINE, morte en Juillet 1677, mariée à *Pierre de Maugis*, Seigneur des Granges, Secrétaire du Roi, Maître d'Hôtel de ſes Ecuries.

III. JACQUES CHAUVELIN, IIe du nom, Seigneur de Luzeret & de Narbonne, d'abord Abbé de Saint-Père de Melun, Aumônier du Roi, Conſeiller-Clerc au Parlement, ſe démit de ſa Charge & de ſes Bénéfices, en 1655, pour épouſer *Edmée de Bridière*, de la Maiſon de *Solier*, ci-devant Religieuſe de l'Abbaye du Lis & Abbeſſe de Saint-Remi des Landes, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Prieur de Lieu-Dieu;
3. Autre JACQUES, Seigneur de Beauvais, Capitaine au Régiment de la Reine;
4. FERDINAND, Seigneur de Narbonne, Capitaine au Régiment de Normandie;
5. N.... mariée au Seigneur de *Barneufve*;

Et quatre filles, Religieuſes.

IV. JACQUES CHAUVELIN, IIIe du nom, Seigneur de Luzeret, Contrôleur-Général alternatif & Tréſorier de la Maiſon du Roi, épouſa *Germaine de Barbançois*, dont:

1. François-Chauvelin, dont nous ignorons la poſtérité;
2. Et Marguerite-Françoise, mariée, 1° en 1684, à *Charles de Menon*, Seigneur de Turbilly; & 2° le 12 Novembre 1687, à *Louis de la Pivardière*, Seigneur du Bouchet, Lieutenant dans le Régiment de Dragons de Sainte-Hermine.

BRANCHE
de Beauséjour.

III. Louis Chauvelin, Seigneur du Colombier, troiſième fils de Jacques, & de *Cécile Boyer*, mort en Mai 1683, avoit épouſé *Françoiſe Lucquin*, dont il eut 10 enfans, entr'autres:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Jacques, Prieur de Lieu-Dieu;
3. Etienne, Chanoine de Saint-Victor à Paris;
4. Et Augustin, Chevalier de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Piémont, mort en 1688.

IV. Bernard Chauvelin, Seigneur de Beauſéjour, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes le 28 Février 1703, Intendant à Tours, puis à Bordeaux en Octobre 1717, enſuite à Amiens, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes Honoraire en 1723, & Conſeiller d'Etat ordinaire en 1740, mort le 16 Octobre 1755, âgé de 83 ans, avoit épouſé, en 1700, *Catherine Martin*, morte le 21 Juillet 1735, à 57 ans, ſeconde fille de *Louis Martin*, Seigneur d'Auzielles, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Madeleine du Mas*. Leurs enfans ſont:

1. Jacques-Bernard, qui ſuit:
2. Louis-Germain, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1730, & Abbé de Saint-Jouin-lez-Marnes la même année, Grand-Vicaire d'Amiens. Il s'eſt démis de ſon canonicat de Paris en Juin 1738, & a été élu Doyen de l'Egliſe du Mans en 1742;
3. Bernard-Louis, appelé le *Chevalier Chauvelin*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, bleſſé à la bataille de Parme, enſuite Colonel; Brigadier le 2 Mai 1744; Maréchal-de-Camp par promotion particulière le 12 Juillet 1746, Lieutenant-Général le 25 Août 1749, Miniſtre Plénipotentiaire, & Envoyé extraordinaire de France à Gênes la même année; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1751, Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne en Mars 1753, Maître de la Garde-Robe du Roi; & inſcrit comme noble dans le livre d'or, par décret du Sénat de Gênes le 6 Mai 1753. Il a épouſé, le 15 Avril 1758, *Agnès-Thérèſe Mazade d'Argeville*, fille d'*Henri-Guillaume*, Conſeiller au Parlement, & de *Catherine de Blair*;
4. Henri-Philippe, né le 18 Avril 1714, Chanoine de l'Egliſe de Paris le 2 Mai 1732, Abbé de Monſtier-Ramey, Diocèſe de Troyes, en 1734, &c., reçu Conſeiller au Parlement le 5 Décembre 1738, s'eſt démis de ſon canonicat en 1743, & eſt mort le 14 Janvier 1770;
5. Marie-Reine Chauvelin, morte en Septembre 1739, mariée, le 20 Janvier 1734, à *Guy Chartraire*, Seigneur de Ragny & autres Terres en Bourgogne, héritier d'*Antoine Chartraire*, Tréſorier des Etats de cette Province, dont un fils, né le 9 Mars 1735, mort en bas âge;
6. Et Louise-Charlotte, née le 17 Janvier 1717, Religieuſe de la Viſitation à Paris.

V. Jacques-Bernard Chauvelin, Seigneur de Beauſéjour, né le 8 Décembre 1701, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1722, Conſeiller au Parlement le 1er Août 1725, Inſpecteur-Général de la Librairie, Maître des Requêtes en 1728, Intendant d'Amiens en Août 1731, Conſeiller d'Etat en Mai 1751, & Intendant des Finances en 1753, mourut le 14 Mars 1767. Il avoit épouſé, le 16 Février 1729, *Marie Ourſin*, fille de *Jean Ourſin*, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances de la Généralité de Caen, & de *Catherine Allen*, dont:

1. Germain-Anne-Louis ou Louis-Anne-Artois, né à Amiens le 21 Juillet 1732, & tenu ſur les fonts baptiſmaux le 25, au nom des Etats d'Artois, mort le 5 Janvier 1737;
2. Renée, morte ſans enfans, mariée à *N...*, Marquis de *Monſures*, en Picardie;
3. Renée-Auguste, née le 21 Septembre 1738, mariée, le 8 Avril 1755, à *Charles-Robert Boutin*, Maître des Requêtes;
4. Jeanne-Henriette, née le 9 Mars 1743;
5. Marie-Louise-Henriette, née le 12 Février 1746;
6. Et Marie-Jeanne, née le 20 Août 1749, mariée, le 19 Juillet 1770, à *Charles*, Marquis de *Biencourt-de-la-Fortilleſſe*, Officier aux Gardes.

Les armes: *d'argent, au chou pommé & arraché de ſinople, entouré par la tige d'un ſerpent d'or, la tête en haut.*

« De la même famille ſont ſorties deux branches, qu'on croit avoir pris naiſſance en Bretagne, où vécut un Jean de Chauvelin, qui

fut Chancelier ſous un Duc de Bretagne; ſa poſtérité paſſa enſuite en Picardie, qui, ſuivant la tradition, forma deux autres branches: l'une ſous le nom de CHAUVELIN DE BEAUREGARD; & l'autre ſous le nom de CHAUVELIN DE RICHEMONT. Ces deux branches ont été s'établir dans la Marche: la première, dont nous parlerons, ſubſiſte dans la Juridiction de Dorat; la ſeconde, connue ſous le nom de CHAUVELIN DE RICHEMONT, ne ſubſiſte plus que dans Madame la Marquiſe de BEAUMONT, de la même Maiſon de feu l'Archevêque de Paris, dont le dernier mâle de cette branche, qui ſervoit dans une des Compagnies des Mouſquetaires du Roi, a été tué, le 11 Mai 1745, à la bataille de Fontenoy.

Pour la branche de CHAUVELIN DE BEAUREGARD, elle eſt en poſſeſſion de la terre de Beauregard depuis 1538, qu'elle fut acquiſe de M. de Lezay, par un VINCENT ou JACQUES DE CHAUVELIN, & eſt ſituée dans la Paroiſſe de Queaux, Diocèſe de Poitiers, Juridiction de Dorat, & toujours poſſédée par ſes deſcendans; cette branche des CHAUVELIN DE BEAUREGARD a toujours ſervi de père en fils.

FRANÇOIS-SYLVAIN DE CHAUVELIN, ancien Capitaine du Régiment de Picardie, Infanterie, mort au mois d'Août 1767, avoit épouſé *Catherine de Nucheze*, fille de *Pierre de Nucheze*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie Cacault*, & nièce du Commandeur de Nucheze, vivant Amiral des Armées Navales, & d'un autre Nucheze, mort Evêque de Châlons-ſur-Marne, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. CHARLES-LOUIS-PIERRE, Chanoine du Chapitre Royal de Poitiers, & Penſionnaire du Roi;
3. CHARLES-CÉSAR, mort à ſon bénéfice en Bretagne, en 1780;
4. FRANÇOIS-MARIE, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué, en 1781, au ſiège de Louisbourg; il avoit épouſé *Marie-Joſephe de Thierry*, dont:

   Une fille, élevée à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

5. CATHERINE-AMANDE, non mariée;
6. Et N... DE CHAUVELIN, Religieuſe au Couvent de la Viſitation de Poitiers.

JACQUES DE CHAUVELIN DE BEAUREGARD, chef actuel de cette branche, eſt entré au ſervice en 1738, a fait les Campagnes de Bohême, où, ſaiſi d'un froid terrible, au rapport du Chirurgien-Major des Gardes-Françoiſes, alors Chirurgien-Major de l'Armée, il fut envoyé aux eaux de Bourbonne, d'où il revint bien rétabli, par les ſoins de M. Helvetius, qui s'y trouvoit alors; & à ſon retour, le Maréchal de Saxe, qui l'honora de ſes bontés, lui donna des ordres pour faire la petite guerre en Flandre; & le Général, ſatisfait de ſa conduite, lui fit donner une gratification, avec commiſſion de Capitaine réformé à la ſuite du corps des Graſſins, le 2 Août 1745; il s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, & à l'action de Melle, d'où il fut envoyé, par le Général, à la tête de 50 hommes, pour ſe porter aux approches de la petite Ville d'Enghien, où il entra avec ſa troupe, & courut le plus grand danger, & le Comte d'Eſtrées, pour le récompenſer de la manière diſtinguée avec laquelle il ſervit dans cette circonſtance, lui donna le commandement de la Place; mais 6 jours après il y eut une affaire générale qui dura 5 heures, où il reçut un coup de ſabre ſur la poitrine; employé enſuite ſous les ordres du Maréchal d'Armentières, il fut chargé de couvrir la marche de ce Général, lorſqu'il fut faire lever des contributions juſques ſous St.-Guillain; enfin, JACQUES DE CHAUVELIN a ſervi avec diſtinction, pendant 12 ans, & s'eſt retiré du ſervice, avec le titre de Capitaine réformé de Cavalerie, & a épouſé, en 1752, *Aimée de Bridieu*, fille de *Charles-Paul-Jacques-Joſeph*, Marquis de *Bridieu*, de la Province de la Marche, & d'*Armande-Marie-Claude de Bergeron de la Goupiliere*, de la Province de Touraine, & parente de *Louis de Bridieu*, qui défendit, ſous LOUIS XIV, la place de Guiſe, dont il étoit Gouverneur, lorſque les Eſpagnols en firent le blocus. Il les repouſſa vivement, & fut honoré, pour ſa belle défenſe, du cordon bleu. Voyez la deſcription du ſiège de Guiſe, dans les *Mémoires* de l'abbé de Maroles. De ce mariage vint:

JACQUES DE CHAUVELIN DE BEAUREGARD, né à Poitiers, Paroiſſe de Saint-Porchaire, le 16 Juin 1754, qui a été reçu à l'Ecole Royale Militaire, en 1766, d'où il eſt ſorti décoré de la croix de Saint-Lazare, pour entrer dans le Corps Royal d'Artillerie, en 1772, & a été renvoyé en activité de ſervice dans la Légion de Flandre: ce corps ayant été fondu, on en a pris une partie pour former le quatrième Eſcadron de Chaſſeurs du Régiment d'Artois, Dragons, dans lequel il a été employé comme

Sous-Lieutenant; enſuite le même Eſcadron ayant été tiré du Régiment d'Artois, pour aider à former les Chaſſeurs-Dragons, il y eſt employé en qualité de Lieutenant dans le deuxième Régiment, & n'eſt pas encore marié. »

Les armes ſemblables à celles de CHAUVELIN de Paris, comme l'ancien Garde-des-Sceaux, qui les a reconnus pour ſes parens, ſont: *d'argent au chou pommé & arraché de ſinople, entouré par la tige d'un ſerpent d'or, dont la tête eſt en haut.*

Extrait généalogique, dreſſé d'après les Lettres des Miniſtres, brevets communiqués, atteſtés & vérifiés par un Officier-Général, & un certificat de l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, dreſſé d'après un incendie arrivé dans leur maiſon à Poitiers, en 1741, qui a conſumé les principaux titres de cette famille, par un accident.

CHAUVETON DE SAINT-LEGER (autrefois CHAWETON, c'eſt ainſi qu'on le trouve encore écrit dans pluſieurs Documens), famille noble & ancienne de Berry, connue par ſa fidélité pour ſes Rois, & ſon attachement, prouvé dans les tems malheureux de la Ligue.

Ce que nous allons rapporter ci-après de cette famille ſe trouve en partie dans le *Dictionnaire Héraldique*, celui de la Nobleſſe, le *Calendrier des Princes*, le *Nobiliaire de Berry*, à la Chambre des Comptes de Paris, & dans les Dépôts publics.

I. « PIERRE CHAUVETON, Ecuyer, Seigneur de Vouet, épouſa *Catherine Popineau*, dont:

II. LOUIS CHAUVETON, Ecuyer, Seigneur de Vouet, Lieutenant-Général au Bailliage de Berry, Siège Royal d'Iſſoudun, &c., qui épouſa, par contrat paſſé le 20 Mars 1672, devant Me *Pierre Contrevet*, Notaire Royal, *Jeanne Tixier*, fille de noble *Jacques Tixier*, Seigneur du Petit Villiers, & de *Jeanne Dorguin*. » De ce mariage eſt iſſu:

III. PIERRE CHAUVETON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vouet, Saint-Léger, la Gravolle, Condé, la Boiffarderie, Liſſon, &c., Contrôleur-Général des Monnaies de France, Lieutenant de la Capitainerie Royale de St.-Germain, qui mourut à Paris le 1er Novembre 1744, & fut inhumé à Saint-Roch, ſa Paroiſſe. Il épouſa, par contrat paſſé devant *François Bergier*, Notaire Royal à Iſſoudun, le 26 Janvier 1697, *Marie-Anne de la Chaſtre*, morte le 2 Mai 1765 à Iſſoudun, âgée de 85 ans, & inhumée dans l'Egliſe de Saint-Cyr. Elle étoit fille de *Philippe de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur de Planche, & d'*Honorée Pellerin*. Ils laiſſèrent:

IV. LOUIS DE CHAUVETON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger, Condé, la Gravolle, la Boiffarderie, Liſſon, Planche, &c., né à Iſſoudun le 26 Décembre 1700, Lieutenant-Général du Bailliage & Capitainerie Royale de la Varenne du Louvre, Grande-Vénerie & Fauconnerie de France, &c., qui mourut à Iſſoudun, le 23 Mars 1782. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Dionis* & *Teſſier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 28 Mai 1728, *Charlotte-Angélique Bontemps*, morte à Paris le 12 Octobre 1733, âgée de 26 ans, & inhumée à Saint-Roch, fille de *Louis Bontemps*, Chevalier, Gouverneur du Palais des Tuileries, Bailli, & Capitaine des Chaſſes de la Varenne du Louvre, Commandeur, Prévôt, & Maître des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Saint-Lazare de Jéruſalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Conſeiller du Roi, premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, Surintendant des Bâtimens de la Reine, Gouverneur de la Ville de Vannes, &c., & de *Charlotte le Vaſſeur*, « & petite-fille d'*Alexandre Bontemps*, Chevalier, Gouverneur de Verſailles, & favori de Louis XIV; le contrat de mariage de LOUIS DE CHAUVETON fut ſigné du Roi Louis XV, de la Reine & de la famille Royale. » Ils eurent:

1. PIERRE-CLAUDE, qui ſuit;
2. « N..., mort jeune en 1730; »
3. Et AUGUSTE-BALTHASAR DE CHAUVETON, mort & enterré au Bourg-la-Reine, près Paris, le 1er Mai 1736, âgé de 3 ans.

V. PIERRE-CLAUDE DE CHAUVETON, Chevalier, Comte de Saint-Léger, &c., né à Paris le 28 Juin 1730, a ſervi dans le Régiment de Navarre en 1751, puis dans celui de Rouergue, enſuite dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi; il a fait les dernières campagnes de la guerre de 1756, comme Aide-de-Camp, & Capitaine; après la paix, il a acheté la charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Bailliage de Yenville, qui, ayant été liquidée, a paſſé à celle du département d'Avignon; comme tel,

Juge du point d'honneur de la Nobleſſe. Depuis la reddition du Comtat au Pape, il eſt employé au Gouvernement de Provence, dans le reſſort de Brignolle, a été reçu Chevalier de l'Ordre Chapitral d'ancienne Nobleſſe, par Patentes du 20 Novembre 1776; il épouſa, 1° le 19 Novembre 1754, par contrat paſſé devant *Beaufin*, Notaire Royal à Givet en Hainaut, *Françoiſe-Claudine de Goderneaux*, née à Givet le 10 Mars 1735, fille de *Jean-Gilles de Goderneaux*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Colonel de Dragons, Capitaine d'une Compagnie-Franche de ſon nom, commandant la première Brigade de la Légion Royale, & de *Deniſe-Françoiſe de Mouchet*. Elle mourut le 9 Juillet 1768, à Nemours, où elle eſt inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Jean-Baptiſte de cette Ville, où le Comte de Saint-Léger, ſon mari, a fondé, pour elle & ſes deſcendans, une ſépulture, par acte paſſé devant *Doutreleau*, Notaire Royal à Nemours, le Dimanche 30 Octobre 1768. Voici ce qu'on lit ſur la tombe de cette Dame en *lettres italiques*:

Sta, viator,
Mulierem fortem calcas:
Hîc jacet
Domina FRANCISCA-CLAUDIA DE GODERNEAUX
E præclarâ apud Leodienſes & Gallos ſtirpe
Prænobilis Domini, PETRI-CLAUDII DE CHAUVETON DE SAINT-LÉGER
Cometis; veteris Ducis in Ruthanenſe Legione
Selopetarrii Regii Equeſtris, ac Franciæ Mareſcallorum Legati
Fideliſſima & amantiſſima
Uxor.
Tenerrimæ ſponſæ, piæ matri, fœminæ Chriſtianæ
Sponſus & Filius
Æternum mœrentes poſuerunt
Cum viriliter per ſex menſes ægrotaverit lucem amiſit,
Anno M. DCC. LXVIII, *die Julii* IX
Ætatis ſuæ XXXIII.
In ſinu Dei quieſcat.

Le Comte de *Saint-Léger* a épouſé 2° à Nemours en Gatinois, par contrat paſſé devant *Chahuel*, Notaire Royal, le 28 Décembre 1768, *Anne-Marie Manen*, née à Paris le 26 Septembre 1747, morte à Avignon le 13 Juillet 1776, âgée de 29 ans, & inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Agricol; elle étoit fille de *Jean Manen*, & de *Marie-Thérèſe Boze*; & « 3° par contrat paſſé devant *Rolland*, Notaire à Brignolle en Provence, le 5 Mars 1777, *Anne-Thérèſe-Eliſabeth de Boyer*, née à Bonn, Electorat de Cologne, le 26 Mai 1760, dont il n'a pas encore d'enfans en 1783. Elle eſt fille de *François-Sébaſtien de Boyer*, & de *Catherine-Thérèſe de Léautaud de Maſblanc*. » Du premier lit ſont iſſus:

1. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-DENIS-FRANÇOIS, né à Namur, le 22 Août 1765, mort en 1765, & inhumé en l'Egliſe de Saint-Michel de cette Ville;
3. N..... morte à Givet, le 9 Mars 1755, inhumée dans l'Egliſe de Notre-Dame.

Du ſecond lit vinrent:

4. « AUGUSTE-LOUIS, né à Iſſoudun le 27 Janvier 1771, mort le même jour & inhumé à Saint-Cyr;
5. BALTHASAR-MAXIMIEN-CHARLES, né à Avignon le 26 Janvier 17..., appelé le *Chevalier de Saint-Léger*, mort le 3 Juin ſuivant, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Genez; »
6. LOUISE-CHARLOTTE-MARIE-THÉRÈSE, née à Nemours le 24 Septembre 1769, appelée *Mademoiſelle de Saint-Léger*, ſeule exiſtante du ſecond lit;
7. « Et N..... DE CHAUVETON, née à Avignon le 4 Juillet 1775, morte le même jour, & inhumée à Saint-Agricol. »

VI. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS DE CHAUVETON DE SAINT-LÉGER, Chevalier, né à Givet le 22 Mars 1758, a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, depuis le 15 Décembre 1773, juſqu'à la réforme de ce Corps, le 23 Décembre 1775, puis Officier au Régiment de Chartres, Infanterie.

ALLIANCES.

Cette famille eſt alliée aux maiſons de *Lambert, Thorigny, Pleurs-de-Gourfaleur, du Tronc, Broſſia, d'Argouges, Boſc, Savary, le Vaſſeur-de-Saint-Vrain, du Gueſclin, Varennes-de-Gournay, Camus-d'Arigny, la Chaſtre, Bontemps, Coëffier, d'Eſſet-du-Breuil, Goderneaux, Gayant, Gevres, d'Effiat, Bertier, de Vic,* & autres.

Les armes: d'*azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Deviſe: DEUS, REX, HONOR. Cimier: *un Guerrier armé de toutes pièces, le ſabre à la main dextre, ſortant d'une couronne de Marquis*. Supports: *deux levrettes d'argent accolées & couronnées d'or, tenant chacune une bannière du blaſon de l'écu*.

(Généalogie dreſſée ſur titres communiqués.)

CHAUVIGNY-BLOT, en Auvergne, ancienne & illuſtre Maiſon qui joint le nom de

Blot à celui de *Chauvigny*, par le mariage de GUILLEMIN, Seigneur de Saint-Gal & du Vivier, avec l'héritière de *Blot*. Voy. BLOT.

BERTRAND, Chevalier, Sire de Chauvigny, Château ſitué ſur la rivière de Sioule, eut pour enfans :

GUILLAUME, dont la poſtérité finit en la perſonne de

ISABEAU DE CHAUVIGNY, Dame de Nades, mariée, le 3 Novembre 1409, à *Pierre de Montmorin*, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi & Baron de Saint-Pierre-le-Mouſtier.

Et GUILLEMIN, qui ſuit.

GUILLEMIN eut pour fils :

JEAN DE CHAUVIGNY, qui ſuccéda aux nom, armes & terres de *Blot*, & fut père de

ROGER DE CHAUVIGNY, Chevalier, Baron de *Blot*, marié à *Jeanne du Château-de-Montagne*, & aïeul de

JEAN II, qui fut fait Chevalier de l'Ecu d'or par le Duc de Bourbon en 1365. Il eut pour fils aîné :

JEAN DE CHAUVIGNY, III^e^ du nom, tué au ſiège de Carthage en 1390, qui laiſſa de *Catherine de Breſſoles*, Dame de Montmorillon :

JEAN DE CHAUVIGNY, IV^e^ du nom, marié, en 1406, à *Dauphine*, fille unique & héritière de *Jean*, Sire de *Bonnebauld*, & d'*Iſabelle de Montmorin*.

HUGUES DE CHAUVIGNY, leur troiſième fils, Chevalier, Baron de Blot & du Vivier, &c., Conſeiller, Chambellan du Roi, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant-Général pour le Roi, & Commandant de la Nobleſſe dans les Bailliages de Saint-Pierre-le-Mouſtier & de Montferrand, épouſa *Catherine de la Fayette*, fille de *Gilbert III*, Maréchal de la Fayette, & de *Jeanne de Joyeuſe*. De leur mariage vint :

GILBERT DE CHAUVIGNY, I^er^ du nom, Baron de Blot, Chambellan du Duc de Bourbon, marié, le 14 Avril 1478, à *Catherine-Loup de Beauvoir*, dont il eut entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

ANTOINE DE CHAUVIGNY épouſa, en 1511, *Françoiſe Dugué de Perſenat*, & eut entr'autres enfans :

1. GILBERT, qui ſuit ;
2. Et ROBERT, qui fit la branche de *Saint-Angoulin*. Il eſt le triſaïeul de

PIERRE-FRANÇOIS DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Comte de Lyon, Abbé de Cellefrouin, Prieur Commendataire de Longjumeau, reſté ſeul de ſa branche par la mort de ſes frères à la guerre.

GILBERT DE CHAUVIGNY, II^e^ du nom, Baron du Vivier, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta en 1582. Il épouſa, le 21 Août 1554, *Suſanne de Chaugy*, & eut pour fils aîné :

JEAN DE CHAUVIGNY, Baron du Vivier, qui épouſa, le 20 Novembre 1591, *Guyonne d'Alègre*, dont naquirent entr'autres enfans :

1. GILBERT, qui ſuit ;
2. Et BLAIN, auteur de la troiſième branche, dite de *Salles*, rapportée ci-après.

GILBERT DE CHAUVIGNY, III^e^ du nom, épouſa, le 16 Août 1616, *Eléonore de Thomaſſin-Montmartin*, & eut :

CHARLES DE CHAUVIGNY, marié, le 18 Octobre 1678, à MARIE-DIANE DE CHAUVIGNY, de la branche de *Blot-l'Egliſe*, dont ſont nés :

1. GILBERT, qui ſuit ;
2. Et AMABLE, rapporté après ſon frère.

GILBERT DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Comte du Vivier, mort en 1744, a laiſſé pour enfans :

1. Louis, Comte du Vivier, Seigneur de Salpalerne ;
2. N.... dit *le Chevalier du Vivier*, Lieutenant réformé d'Infanterie ;
3. Et MARIE-ANNE, mariée, en 1740, à *François de Boſrédon*.

AMABLE, Comte DE CHAUVIGNY-DE-BLOT, Seigneur du Deffant en Nivernois, où il réſide, a épouſé *Eliſabeth Botignon*, Dame du Deffant, dont il eſt veuf. Ses enfans ſont :

1. PIERRE, né le 14 Janvier 1737 ;
2. ANTOINETTE, née le 11 Janvier 1742 ;
3. FRANÇOISE, Religieuſe à Gannat ;
4. MARIE-ANNE, veuve du Marquis de *Saint-Julien* ;
5. Et FRANÇOISE, veuve du Comte de *Boulier-Montpenſier*.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE DE CHAUVIGNY, fils puîné de GILBERT, I^er^ du nom, Baron du Vivier, & de *Catherine-Loup de Beauvoir*, eut en partage la Baronnie de *Blot-l'Egliſe*, & les Seigneuries de Nercigny, Mirabel, &c., & fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Il avoit épouſé, en ſecondes noces, *Iſabeau de Bourbon-Buſſet*, veuve de *Jean de la Queille*, dont :

CLAUDE DE CHAUVIGNY, Baron de Blot, Che-

valier de l'Ordre du Roi, & premier Député de la Nobleſſe du bas pays d'Auvergne aux Etats-Généraux tenus à Paris en 1614. Il eut de *Claude de Veyni-d'Arbouze*, veuve de *Claude de Saint-Quentin :*

François, qui ſuit;
Et trois autres garçons.

François de Chauvigny, Baron de Blot, épouſa, par contrat du 7 Mars 1604, *Marie Olivier de Leuville*, petite-fille du Chancelier de ce nom, dont :

Trois fils;
Et César, qui ſuit.

César de Chauvigny, devenu Baron de Blot & Seigneur de Monteſpedon par la mort de ſes frères aînés, épouſa, 1° en 1644, *Claude de la Fayette-d'Eſpinaſſe*, dont il n'eut que deux filles; & 2° *Anne de Brugier du Kochin*, dont il eut entr'autres enfans :

Amable de Chauvigny, Baron de Blot, qui commanda le ban & l'arrière-ban de la Province d'Auvergne en 1697, & mourut le 7 Juin 1717. Il épouſa 1° *Françoiſe de Roux de Pomone*; & 2° Gasparde de Chauvigny, fille de Charles, dernier Baron de Blot-le-Château. Il eut du premier lit :

Gilbert de Chauvigny, qui réunit à la Baronnie de *Blot-l'Egliſe*, celle de *Blot-le-Château*, au moyen de la ſubſtitution qui en fut faite à ſon père par ſon contrat de mariage. Il épouſa 1° *Marie Boyer*; & 2° le 20 Septembre 1710, *Etiennette de Damas*, baptiſée le 4 Janvier 1679, fille de *Charles Damas de Cormaillon*, Chevalier, Lieutenant-Général des armées de Danemark, Gouverneur de Copenhague, & de *Marguerite de Grand*, dont :

1. Gilbert, qui ſuit;
2. N..., mariée à *N... de Macé;*
3. N..., mariée à *N... de Champi;*
4. Et deux autres filles, Religieuſes à Riom.

Gilbert de Chauvigny, Baron de Blot-le-Château & de Blot-l'Egliſe, &c., dit *le Comte de Blot*, ci-devant Guidon de Gendarmerie, nommé en 1752 Capitaine des Gardes du feu Duc d'Orléans, a eu en 1756 le Régiment de Chartres, Infanterie, a paſſé à celui d'Orléans en 1758, a été fait Brigadier le 7 Juillet 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a épouſé, par contrat du 18 Novembre 1749, *Marie-Cécile-Pauline Charpentier d'Ennery*, Dame de Compagnie de feu la Ducheſſe d'Orléans.

TROISIÈME BRANCHE,
dite de Salles.

Blain de Chauvigny, ſecond fils de Jean de Chauvigny, Baron du Vivier, & de *Guyonne d'Alègre*, eut en partage la Terre d'Urbize & le Fief de Beaudéduit en Auvergne. Il épouſa, le 3 Février 1650, *Jeanne de Peſchin*, Dame de Salles, & de Jenſac en partie, dont il eut deux fils du nom de Gilbert, par leſquels cette branche, connue ſous le nom de Salles, s'eſt diviſée en deux rameaux.

PREMIER RAMEAU.

Gilbert de Chauvigny, Seigneur de Salles, épouſa, par contrat du 4 Septembre 1670, *Eléonore le Long de Chenillac*, & eut pour fils aîné :

Marien de Chauvigny, dit *le Comte de Blot*, qui épouſa, en 1703, *Marie-Louiſe de Couſtard*, morte le 7 Mai 1749, laiſſant :

Joseph-Eléonor de Chauvigny, Seigneur de Salles, né en 1705, & marié, en 1727, à *Louiſe de Rollat de Puiguillon*, dont :

1. Gilbert-Michel-Joseph, qui ſuit;
2. Claude-Gilbert, dit *le Chevalier de Blot*, né le 14 Juillet 1733, Officier de Marine;
3. Sébastien, né le 4 Avril 1737;
4. Jean-Baptiste, né le 29 Novembre 1738;
5. Claude, né le 20 Février 1746;
6. Henriette, née le 18 Janvier 1729, Religieuſe aux Dames de la Viſitation de Riom;
7. Claire, née le 6 Juin 1732, Religieuſe à Cuſſet;
8. Et Amable, née le 16 Octobre 1741.

Gilbert-Michel-Joseph de Chauvigny, né le 10 Mars 1730, a épouſé le 8 Décembre 1744, *Marie Valette de Boſrédon*. On ignore s'il en a des enfans.

SECOND RAMEAU.

Gilbert de Chauvigny, le jeune, fut Capitaine au Régiment de Schomberg, & épouſa, en premières noces le 27 Février 1685, *Catherine de Champfeu*. Il en a eu :

Gilbert de Chauvigny-de-Blot, Seigneur du Pleix & des Clodis, qui a été Officier dans le Régiment de Lyonnois, & a épouſé, en 1719, *Eliſabeth de Fradel*, dont :

1. François, né le 14 Décembre 1720, qui a été Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, & eſt veuf ſans enfans depuis 1738 de *Marie de Capponi;*
2. Pierre, né le 25 Février 1722, Capitaine

dans le Régiment de la Roche-Aymon, Infanterie;

3. Et ANNE-ELISABETH, mariée, le 27 Juillet 1745, à *Jacques Rebauld*, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c.

Cet article de la Maiſon de CHAUVIGNY-DE-BLOT eſt tiré des *Tablettes généalogiques & hiſtoriques*, part. V, pag. 274 & ſuiv. L'auteur dit le devoir à M. de la Chapelle, membre de la Société Littéraire, établie à Clermont en Auvergne, qui a raſſemblé les titres & compoſé la Généalogie de cette Maiſon.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de ſable au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules.*

CHAUVIGNY-DE-BROSSE. FRANÇOIS DE CHAUVIGNY, Vicomte de Broſſe, épouſa *Jeanne de Laval*, Dame de la Suze, qui lui porta en dot l'ancienne Baronnie de la Suze. GUY DE CHAUVIGNY, ſon fils, étant mort en 1502, ſans lignée, la Baronnie de la Suze retourna aux héritiers de *Jeanne de Craon*, & d'*Ingerger d'Amboiſe*, d'où elle paſſa à *Baudouin de Champagne*. Voyez CHAMPAGNE.

Les armes : *d'argent, à cinq fuſées de gueules rangées en faſce.*

* CHAUVIREY, nom d'une ancienne Maiſon du Comté de Bourgogne. La Terre dont elle a pris le nom eſt ſituée dans le reſſort de Veſoul, compoſée des villages de Chavirey, Onze, Vitrey & la Quarte, diviſée aujourd'hui en deux Seigneuries, Chauvirey-le-Vieux & Chauvirey-le-Château, qui ſe diviſe en Château-deſſus & Château-deſſous. On trouve dans le *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, par Dunod de Charnage, ETIENNE DE CHAUVIREY & GUILLAUME, ſon frère, nommés dans un titre de 1157. RENÉ DE CHAUVIREY, deſcendu au IXe degré de PERRENET, Seigneur du Châtel, de Chauvirey, & de Châteauvillain en partie, par qui l'on commence cette Généalogie, paſſa en Lorraine, où ſa poſtérité ſubſiſte.

La branche aînée a fini à CLAUDE DE JALLAUCOURT, Seigneur du Châtel-deſſous de Chauvirey, & du Châtel-deſſus en partie, qui n'eut qu'une fille nommée MARGUERITE, mariée à *Claude de Fauquier*, dont les deſcendans ont poſſédé le Châtel-deſſous de Chauvirey.

On trouve dans la *Généalogie de la Maiſon du Châtelet* par D. Calmet, une EUDE DE CHAUVIREY, que l'Abbé Hugo appelle ISABELLE, mariée dans le milieu du XIVe ſiècle à *Erard du Châtelet*, IIe du nom, Seigneur du Châtelet & d'Antigny. Elle étoit Dame des Château & Terre de Chauvirey-le-Vieux, & fut héritière, avec ſa ſœur mariée à *Jean de Montjuſtin*, Chevalier, de PHILIPPE DE CHAUVIREY, comme il ſe voit par une commiſſion du Parlement de Paris du 18 Mai 1345.

Elles étoient filles de VAUTHIER DE CHAUVIREY, & d'*Eliſabeth d'Oiſelet*, iſſue des anciens Comtes de Bourgogne. Cette alliance, dit M. Dunod, eſt la première cauſe de l'établiſſement de la Maiſon de *du Châtelet*, dans le Comté de Bourgogne. Les armes de CHAUVIREY ſont: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de ſept billettes de même, poſées en bande, 1 & 3 au-deſſus, & 3 au-deſſous.*

* CHAVAGNAC, en Auvergne, Diocèſe de Saint-Flour, Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une Maiſon ancienne & illuſtre dès le XIIIe ſiècle, dont étoit le fameux Comte GASPARD DE CHAVAGNAC, mort Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur le 11 Février 1695, dans ſa Terre du Bouſquet. Son frère,

FRANÇOIS DE CHAVAGNAC, eſt père, entr'autres enfans, par ſa ſeconde femme, *Louiſe Blanc-du-Bos*, de :

HENRI-LOUIS DE CHAVAGNAC, Capitaine de Vaiſſeau, en faveur duquel les Terres de *Chavagnac*, de *Bleſſe* & du *Brues*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Chavagnac*, par Lettres du mois de Février 1720. Le Marquis de *Chavagnac*, créé Chef d'Eſcadre le 27 Mars 1728, avoit épouſé, le 30 Novembre 1708, *Louiſe-Julienne Deſnos-de-Champmeslin*, fille de *Gilles Deſnos*, Seigneur de Champmeslin, Lieutenant-Général des Armées Navales, dont :

GILLES-HENRI-LOUIS-CLAIR DE CHAVAGNAC, Marquis de Chavagnac, né le 16 Octobre 1709, qui mourut en 1741. Il épouſa, le 26 Avril 1728, *Anne-Angélique-Renée*, née le 19 Juillet 1712, fille de *René-Mans de Froulay*, Comte de Teſſé, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Eſpagne, &c., dont :

1. ANGÉLIQUE-RENÉ-HENRI-GILLES, dit *le Comte de Chavagnac*, né le 14 Janvier 1732, marié, contrat ſigné le 21 Juin 1761, à *N.... des Eſcotais-de-Chantilly*, fille de

Michel-Roland, Comte des Eſcotais & d'*Anne-Geneviève Pineau de Viennai;*

2. Anne-Frédéric-Henri-René, né le 11 Mars 1738;
3. Et Claude-Pétronille-Henriette, née le 21 Octobre 1733, mariée, en Janvier 1747, à *N.... d'Eſpinchal.*

Les armes : *d'argent, à deux faſces de ſable, ſurmontées de trois roſes de même.*

CHAVANES ou CHAVANNES, en Breſſe, famille une des plus anciennes de cette Province, mais dont nous ne pouvons parler que confuſément, faute de Mémoire. Hugues de Chavanes, Chevalier, eſt nommé préſent à un traité de 1152. Girard de Chavanes, Chevalier, eſt auſſi préſent à une charte de 1180. Henri & Guy de Chavanes, Chevaliers, vivoient en 1250.

Dans un titre de ce tems-là, il eſt parlé de Henri, Chevalier, de Hugues, Damoiſeau, & de Guillaume de Chavanes, Chanoine à Mâcon, ſes frères. Marguerite de Chavanes, vivante en 1293, ſe dit fille de Guichart de Chavanes, Chevalier. Henri de Chavanes, Damoiſeau, & Pierre de Chavanes, Chevalier, vivoient en 1270. Olivier de Chavanes, Doyen de l'Egliſe de Lyon, mourut en 1300. Guy, Seigneur de Chavanes, vivoit en 1389. Pierre de Chavanes, Damoiſeau, vivoit en 1409, & épouſa *Catherine de Verneuil*, fille de *Henri de Verneuil*, Chevalier. Jean, Seigneur de Chavanes, épouſa *Catherine de Coligny*, fille de *Jacquemard*, Seigneur de *Coligny*, & de *Huguette de la Baume*.

Jean de Chavanes, II^e^ du nom, Seigneur dudit lieu & de Saint-Niſier en partie, vivoit en 1446; il épouſa *Louiſe de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*, & eut entr'autres enfans :

1. Antoine;
2. Françoise;
3. Et Jeanne de Chavanes, mariée à *Jean*, Seigneur de *Verjuſſon*, en Mâconnois, qui vivoit en 1455.

Jean de Chavanes, II^e^ du nom, eut auſſi pour neveux Claude, qui ſuit, & Guillaume de Chavanes, Chevaliers.

Claude, Seigneur de Chavanes, fit hommage à Louis, Duc de Savoie, le 19 Août 1466, & épouſa *Antoinette Andrevet-de-Corſant*, fille de *Claude Andrevet*, Seigneur de Corſant, & de *Guillemette de Chandée*.

Amé de Chavanes, Seigneur de Saint-Sulpis, vivant en 1480, fut tuteur de Renée de Chavanes, fille de Claude de Chavanes, Seigneur de Saint-Sulpis. Jean de Chavanes, Seigneur de Saint-Sulpis & de Rancy, vivant en 1490, épouſa *Claude de Mathefelon*, dont :

Claude, Seigneur de Chavanes, marié à *Antoinette de Ferlay*, fille de *Claude de Ferlay*, Seigneur de Satonay, & de *Claudine de Mathefelon*. Ils eurent :

Claude, Seigneur de Chavanes, qui épouſa, le 14 Avril 1548, *Adriane de Montdragon*, fille de *Pierre de Montdragon*, Seigneur de Montflory, & de *Jeanne Bergier*, dont :

Claude, Dame de Chavanes, mariée, le 14 Avril 1541, à *François de Mareſte*, Seigneur d'Aſpremont, fils de *François de Mareſte*, Seigneur d'Aſpremont & de Saint-Mauris.

Il y a encore eu les Seigneurs de *Saint-Niſier-le-Bouchoix* & de *Malaval*, puînés de la Maiſon de Chavanes.

Claude de Chavanes, Seigneur de Saint-Niſier, épouſa *Anne de Tenay*, fille de *Jean de Tenay*, Seigneur de Vers, & d'*Antoinette de Fougères*, & eut :

1. Pierre, Seigneur de Saint-Niſier;
2. Et Anne de Chavanes, mariée à *Raymond de Varey*, Seigneur de Brouillat en Charolois.

Claudine de Chavanes, femme de *Guy du Bois*, Ecuyer, Seigneur de la Sarrée, étoit de cette même famille : elle fut mère de *Philiberte du Bois*, femme de *Philibert de Drée*, Seigneur de Giſſé-le-Vieux en Auxois.

Claude de Chavanes, Seigneur de Saint-Niſier, épouſa *Deniſe de Vergié*, fille de *Pierre de Vergié*, Seigneur de Dulphey, & de *Claudine d'Andelot-de-Preſſia*. Il eut :

Antoine de Chavanes, Seigneur de Saint-Niſier & de Malaval, Bailli de Breſſe, vivant en 1516, qui épouſa *Claudine de Montjouvent*, morte en 1545, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Montjouvent*, dont :

1. Claude, mort ſans être marié, en 1543, au ſiège d'Albe;
2. Jean, qui ſuit;
3. Jeanne, mariée à *Louis du Saix*, Seigneur de Villars-Chapel, fils puîné d'*Antoine du Saix*, Seigneur d'Arnens, & de *Jeanne de Toulongeon*;
4. Et Anne de Chavanes, mariée à *Gaſpard de Torcy*, Seigneur de Lentilly en Nivernois, dont des enfans.

Jean de Chavanes, Seigneur de Saint-Ni-

ſier, mourut l'an 1577, ſans enfans de *Françoiſe Damas*, fille du Seigneur de Villières & de Patilly.

Les armes: *de gueules, à trois croiſſans d'or*, 2 & 1.

CHAVAUDON (DE). JEAN GUILLAUME, duquel cette Maiſon tire ſon origine, étoit Bailli de Troyes en 1370. (Voyez la liſte des Baillis d'Epée du Bailliage de Troyes & des Maires de cette Ville, imprimée, en 1723, par ordre des Maire & Echevins.) Ses deſcendans furent ſucceſſivement Capitaines, Grands-Baillis des villes de Sens & de Troyes, & Vidames de Châlons; Vidamé qui a paſſé à la Maiſon d'*Eſtaing*, par CLAIRE GUILLAUME, fille & héritière de PIERRE GUILLAUME, Vicomte de Chouilly. Ils ont formé trois branches, ſavoir: celle des GUILLAUME-DE-MARSANGIS, fixée à Sens; celle des GUILLAUME-DE-LA-COUR, à Châlons; & celle des GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, établie à Troyes. FÉLIX GUILLAUME comparut au nombre des Nobles du Bailliage de Troyes, à la rédaction de la Coutume en 1509. (Voyez le procès-verbal qui en fut dreſſé.)

PIERRE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, Seigneur de Sainte-Maure & de Château-Gaillard, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Troyes, & Lieutenant-Général d'Epée de la même Ville, épouſa, en 1686, *Marie Pericard*, dont:

LOUIS, qui ſuit;
ET PIERRE-NICOLAS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

LOUIS GUILLAUME, Seigneur de CHAVAUDON, né le 6 Mars 1691, Conſeiller au Parlement de Paris, le 19 Juillet 1713, Préſident au Grand-Conſeil le 31 Mars 1728, Maître des Requêtes honoraire, puis Préſident au Parlement le 16 Décembre 1749, mort au Château de Montmagny le 16 Juillet 1765, avoit épouſé le 19 Juin 1715, *Anne-Eliſabeth Maſſon*, fille de *Jean-François Maſſon*, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & d'*Anne Molien*, dont:

LOUIS-MARIE-NICOLAS GUILLAUME, Seigneur de CHAVAUDON & de *Montmagny*, Conſeiller au Parlement de Paris, le 26 Mars 1762, qui a épouſé, en 1757, *Marie-Eliſabeth de Fremont*, née le 10 Janvier 1740, fille de *Pierre de Fremont*, Seigneur du Mazy, Préſident au Parlement, & de *Marie-Agathe Deſvieux*, dont:

LOUIS-MARIE, né en Juin 1760;
ET MARIE-AGATHE.

PIERRE-NICOLAS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-SAINTE-MAURE, fils puîné de PIERRE, & de *Marie Pericard*, Conſeiller à la Cour des Aides en 1718, a épouſé, en 1723, *Marie-Agnès de Varenne*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. LOUIS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-STE-MAURE, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745;
3. ETIENNE-PAUL, mentionné après ſon aîné;
4. Et JEANNE-ANTOINETTE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-SAINTE-MAURE, mariée, en 1751, à *Jean-François Berthou*, Comte de la Violaye, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

PIERRE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-SAINTE-MAURE, Préſident de la Chambre des Comptes, Conſeiller honoraire à la Grand'-Chambre du Parlement, a épouſé, en 1755, *Catherine-Renée Chaillon-de-Jonville*, fille de *François Chaillon-de-Jonville*, Miniſtre du Roi à Gênes, & de *Catherine-Renée Lombard-d'Ermenonville*, dont:

1. ANDRÉ-ETIENNE-PIERRE-LAURENT, né en Décembre 1772;
2. 3. & 4. AUGUSTINE-JEANNE, SUSANNE-LOUISE & AGNÈS-NICOLE, reçues Chanoineſſes de l'Abbaye Royale de Migette en 1771;
5. ANNE-ANDRÉE-EUGÉNIE;
6. Et ANNE-PIERRETTE.

ETIENNE-PAUL GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, appelé *le Chevalier de Sainte-Maure*, troiſième fils de PIERRE-NICOLAS, & de *Marie-Agnès de Varenne*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Colonel-Général, a épouſé, en 1770, *Madeleine-Jeanne Hocquart*, dont:

CHARLES-ETIENNE, né en 1774;
ET ANNE-JEANNE, appelée *Mademoiſelle de Chavaudon*.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois beſans de même*, 2 & 1.

✠ CHAVIGNY, famille noble établie en Brie, au Diocèſe de Meaux, qui a produit au Juge d'armes de France ſes titres originaux, pour filiation ſuivie, depuis

I. CHARLES DE CHAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, homme d'armes des Ordonnances du Roi, en 1546. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Juillet 1541, *Anne de Seiſſon*,

fille de *Chriſtophe de Seiſſon*, Sieur de Moux, dont :

II. François de Chavigny, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & de Raucourt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié 1° à *Madeleine de Poſtel*; & 2° le 24 Octobre 1579, à *Anne de Nully*, fille unique de *Benoît de Nully*, Ecuyer, Seigneur de Montretu, & d'*Antoinette de Vieilſmaiſons*. Du premier lit vinrent :

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & du Meſnil, qui fit hommage au Roi entre les mains du Lieutenant-Général du Bailliage de Meaux le 4 Novembre 1624, tant en ſon nom que pour ſes deux frères ci-après nommés, à cauſe de ladite Terre & Seigneurie de Chavigny, mouvante du Comté de Meaux. Il avoit épouſé, le 16 Avril 1597, *Chrétienne-Péronne de Grandmont*, fille unique de *Claude de Grandmont*, Seigneur de Bellechevre, & d'*Huguette d'Oiſeley*;
2. Christophe, qui ſuit;
3. Et Aloph de Chavigny, Ecuyer, mentionné dans l'hommage de Jacques, ſon frère aîné.

III. Christophe de Chavigny, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, de Chavigny, de Courbois & de Courbonnin, épouſa *Antoinette Poinſſant*, après la mort de laquelle, il fut, le 29 Mai 1626, nommé tuteur de ſes enfans, ſavoir :

1. Louis, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, qui tranſigea, le 17 Septembre 1641, ainſi que ſon frère, avec Madeleine, leur ſœur, pour le paiement de la dot qui lui avait été promiſe par ſon contrat de mariage;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Et Madeleine de Chavigny, mariée, par contrat du mois de Novembre 1631, à *Edmond de Chaſſy*, Ecuyer, Seigneur de Miraucourt.

IV. Nicolas de Chavigny, Ecuyer, Seigneur de Courbois, épouſa, le 21 Mai 1641, *Blanche de Sapincourt*, fille de *Triſtan de Sapincourt*, Ecuyer, Seigneur de Sapincourt, & d'*Anne de Mereleſſart*, dont :

1. François de Chavigny, Ecuyer, Seigneur de Chavigny & de Courbois, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, qui, du conſentement d'*Anne de Rivail*, ſa femme, céda par tranſaction du 28 Avril 1693, conjointement avec Antoine, ſon frère, tous les droits qu'il pouvait prétendre ſur la terre de Chavigny & le fief de Courbois;
2. Et Antoine, qui ſuit.

V. Antoine de Chavigny, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chavigny, de Courbois & de Neuilly en partie, épouſa, le 29 Septembre 1673, *Catherine de Leſtre*, fille de *Nicolas de Leſtre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte de Taſſin*. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Autre Antoine;
3. Et Louis de Chavigny, Ecuyer.

VI. Antoine de Chavigny, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Courbois & de Neuilly, fut maintenu dans ſa qualité de Noble & d'Ecuyer par ordonnance de M. Phélypeaux, Conſeiller d'Etat ordinaire & Commiſſaire départi en la généralité de Paris, du 5 Août 1706, & fit hommage au Roi, en ſa Chambre des Comptes à Paris, le 14 Novembre 1729, tant pour lui, que pour Antoine & Louis de Chavigny, ſes frères, Ecuyers, à cauſe du fief de Chavigny & de la terre de Courbois, qu'ils poſſédaient dans la mouvance des comté & château de Meaux. Il avait épouſé, le 12 Février 1722, *Marie-Catherine Choppin*, fille de *Philippe Choppin*, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Monnaies, & de *Marie de Vendieres*, dont entr'autres enfant :

Marie-Angélique-Eléonore de Chavigny, née le 20 Juin 1723, reçue le 2 Février 1735, à la Maiſon de l'Enfant-Jéſus, à Paris, ſur la production de ſes titres depuis Charles de Chavigny, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſon Ve aïeul.

Il y a encore d'autres branches de cette famille, mais dont nous ne pouvons parler faute de connaiſſance.

Les armes : *d'argent, à une croix de gueules, endentée de ſable & alaiſée, ſurmontée d'un lambel auſſi de ſable de trois pendans.*

CHAVIRÉ, famille originaire de Salins, éteinte en 1734 par la mort de Jean-Baptiste de Chaviré, Seigneur de Recologne, qui portoit : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 feuilles de chêne d'argent, la faſce chargée d'un lion de ſable paſſant.*

Jean de Chaviré, Conſeiller ſous le Duc Charles de Bourgogne, étoit de cette famille.

CHAYLAN, en Provence, famille qui poſſède depuis un tems immémorial les Sei-

gneuries de Moriès, de Lambruiſſe, & celle du Caſtellet-la-Robine. Les *Chaylan* en ſont Seigneurs depuis que les Comtes de Provence ne permettoient qu'aux Gentilshommes de tenir Fiefs. Ils avoient part auſſi très-anciennement à la Seigneurie de *Clumanc*, qu'ils ont aliénée depuis. Cette famille remonte ſa filiation à

I. GEOFFROY DE CHAYLAN, qui prêta hommage, avec pluſieurs autres Gentilshommes, à LOUIS II, Roi de Sicile & Comte de Provence, de la Terre & Seigneurie de Lambruiſſe, & autres places, le 12 Octobre 1399. Il tranſigea, le 5 Juin 1419, avec BERTRAND DE CHAYLAN, Seigneur de Clumanc, Co-Seigneur du Caſtellet-la-Robine, au ſujet des différends mûs à l'occaſion des biens & héritages de feu PIERRE DE CHAYLAN, Co-Seigneur dudit Caſtellet-la-Robine, leur oncle, & eut en vertu de cette tranſaction toute la juridiction & les autres droits que ledit PIERRE poſſédoit audit Caſtellet. Il eut d'*Alaëte* :

1. MATHIEU, qui ſuit;
2. JEAN, lequel eut auſſi deux fils :
   1. BONIFACE, père d'HONORÉ DE CHAYLAN;
   2. Et MONET, père de

      ANTOINE.
3. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
4. Et PHILIPPE DE CHAYLAN, marié à *Jacques Lambert*.

II. MATHIEU DE CHAYLAN eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et JACQUES DE CHAYLAN. Ils firent hommage de leurs Terres & Fiefs au Roi RENÉ, Comte de Provence, le 3 Février 1469, & furent déclarés *nobles & iſſus d'ancienne nobleſſe*, par Arrêt du Conſeil du 21 Juin 1470.

III. PIERRE DE CHAYLAN partagea, le 8 Juillet 1448, avec ſon frère & MONET, fils de JEAN DE CHAYLAN, tant en ſon nom que comme tuteur d'HONORÉ, fils de BONIFACE, ſon frère, les biens qu'ils poſſédoient en commun, à la réſerve des biens nobles & droits ſeigneuriaux qu'ils voulurent être communs & poſſéder par indivis. PIERRE DE CHAYLAN eut pour fils :

IV. VALENTIN DE CHAYLAN, Seigneur de Lambruiſſe & du Caſtellet-la-Robine, qui prêta hommage à CHARLES VIII, Roi de France & Comte de Provence, le 23 Juin 1488. Il fut père de

V. ANTOINE DE CHAYLAN-DE-LAMBRUISSE, Ier du nom, lequel eut pour enfans :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem.

Le P. de Jouſſancourt, Minime, dans ſon *Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem*, fol. 127, fait mention de Frère FRANÇOIS *Chaylani* de Provence, qui portoit: *d'or, à un cœur de gueules, duquel ſort une penſée*, lequel fut tué au combat naval contre les Turcs en 1557, ſous le Chevalier de Guiſe.

VI. PIERRE DE CHAYLAN, IIe du nom, teſta le 25 Juillet 1572. Il épouſa, le 23 Juillet 1548, *Anne d'Oraiſon*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Clumanc. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Moriès-Lambruiſſe*, rapportée ci-après;
3. Et DANIEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Ville-Vieille*, qui viendra en ſon rang.

VII. ANTOINE DE CHAYLAN, IIe du nom, réunit avec ſon frère PAUL toute la Terre de Lambruiſſe, & celles de Moriès & du Caſtellet-la-Robine, qu'ils poſſédèrent conjointement, & dont ils prêtèrent hommage le 1er Février 1580. Il épouſa, le 8 Avril 1570, *Jeanne de Gombert*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Verdaches, & de *Catherine d'Eſclafanatis*, dont vinrent :

1. PAUL, qui ſuit;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Moriès-Caſtellet*, rapportée ci-après.

VIII. PAUL DE CHAYLAN fut laiſſé en bas âge avec PIERRE, ſon frère, ſous la tutelle de *Gaſpard de Gombert*, Seigneur de Verdaches, leur oncle, qui prêta hommage en leur nom le 8 Mai 1597, & qui fit auſſi en leur nom le partage du 2 Avril 1598, avec PAUL DE CHAYLAN, Conſeiller au Parlement de Provence, leur oncle. PAUL prêta de nouveau hommage à LOUIS XIII, le 21 Juin 1610, & fut conjointement avec ſon frère, déchargé de la taxe des Francs-fiefs, & déclaré d'*ancienne & noble extraction*, non ſujet à la taxe. Il épouſa, par contrat du 30 Avril 1617, *Catherine de Gaſguy*, ſœur aînée de *Diane*, mariée à PIERRE, ſon frère, dont :

1. PIERRE, qui ſuit;

2. Melchior, mort au berceau ;
3. Paul, Prieur de Moriès & de Courchon ;
4. Jacques, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1643, mort à Paris à la suite du Grand-Prieur de France ;
5. & 6. François & Honoré, morts en Piémont au service de Savoie ;
7. Et Melchior, mort sans postérité.

IX. Pierre de Chaylan, Seigneur de Moriès, prêta hommage au Roi Louis XIV, en 1643, la première année de son règne. Les Commissaires députés pour la vérification de la Noblesse de Provence, rendirent en sa faveur, le 27 Mai 1667, un Jugement contradictoire qui le déclara *noble & issu de noble race & lignée*. Il fut Lieutenant principal des submissions au siège de la ville de Castellane. Il épousa, le 5 Juillet 1642, *Marie de Demandols*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Châteauvieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Isabeau de Raymondis*, dont :

1. Joseph, qui suit ;
2. 3. & 4. Jean, Balthasar & François, morts en bas âge.

X. Joseph de Chaylan, Seigneur de Moriès-Bouquet, épousa, en 1690, *Honorate de Bertatis-Puymichel*, dont :

1. Joseph, qui suit ;
2. Augustin, mort sans postérité, marié à *N... de Châteauneuf-Mireval* ;
3. Et une fille.

XI. Joseph de Chaylan, II^e^ du nom, Sieur de Moriès-Bouquet, épousa, en 1716, *Isabeau Perrier*, dont :

Un fils, mort au berceau ;
Anne, mariée à *Joseph d'Amalric*, Seigneur du Chaffaut, de Freissoles, ancien Maire de Digne ;
Et Marie, mariée à *Hippolyte de Jassaud*, Seigneur de Thorame-Basse.

BRANCHE
des Seigneurs de Moriès-Castellet.

VIII. Pierre de Chaylan, III^e^ du nom, Seigneur de Moriès & du Castellet, fut conjointement avec Paul, son frère, déchargé par Arrêt du 12 Avril 1636, de la taxe des *Francs-fiefs*, & déclaré d'*ancienne & noble extraction, non sujet à la taxe & payement desdits droits*. Par un second Jugement contradictoire rendu par les Commissaires députés par le Roi Louis XIV, pour la vérification des

titres de la Noblesse de Provence le 20 Décembre 1668, le même Pierre fut de nouveau déclaré *noble & issu de noble race & lignée*. Il se distingua par sa fidélité au service du Roi durant les troubles excités dans la Province, suivant un certificat de Louis de Valois, Comte d'Alais, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, du 25 Juillet 1650. Il épousa, le 30 Avril 1617, *Diane de Gasguy*, fille de *Melchior*, Gouverneur pour le Roi de la forteresse de Briançon, & d'*Anne de Blanquard*, sœur cadette de *Catherine de Gasquy*, mariée avec Paul de Chaylan, son frère aîné, par le même contrat. Il en eut :

1. Paul, qui suit ;
2. Jean, mort sans postérité ;
3. Et plusieurs filles.

IX. Paul de Chaylan, Seigneur de Moriès, mort à Paris en 1661, âgé de 32 ans, avoit épousé, le 28 Juin 1657, *Marguerite de Blacas*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Carros, & d'*Isabeau de Grimaldi*, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Charles, mort sans postérité ;
3. Et Gaspard, mort en bas âge.

X. Pierre de Chaylan, IV^e^ du nom, Seigneur de Moriès & du Castellet, prêta hommage au Roi Louis XIV pour lesdites Terres le 9 Janvier 1673. Il épousa, le 10 Septembre 1686, *Françoise de Flotte-d'Agoult*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Auban, & de *Claire de Lombard-Saint-Benoît*, dont :

1. Jean, mort au berceau ;
2. François, qui suit ;
3. Alexandre, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Glandevès ;
4. Et N... de Chaylan, mariée, le 23 Novembre 1716, à *François-René de Grasse*, Chevalier, Seigneur de Briançon.

XI. François de Chaylan, Seigneur de Moriès & du Castellet, prêta hommage au Roi pour lesdites Terres le 17 Juillet 1720. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1718, *Françoise d'Arbaud*, fille d'*Alexandre d'Arbaud*, Baron de Foz, Seigneur de Châteauvieux, & de *Marguerite de Pontevès-Bargeme*, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Alexandre-Melchior, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Glandevès, & Vicaire-Général audit Evêché, nommé à l'Abbaye de Bournet, Ordre de Saint-Benoît ;
3. Charles-François, Chevalier de l'Ordre de

St.-Jean de Jéruſalem, & Officier des Vaiſſeaux du Roi;

4. Jean-François, Garde du Pavillon, mort à Toulon, âgé de 18 ans;
5. Marie-Anne;
6. Et Catherine-Thérèse, mariée, le 5 Septembre 1759, à *Claude-Céſar de Blacas*, Marquis de Carros.

XII. Pierre de Chaylan, Ve du nom, Seigneur de Moriès & du Caſtellet, Chevalier de St.-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, a épouſé, le 19 Mars 1765, *Cécile de Glandevès*, fille de *Charles-François*, Chevalier, Baron de Glandevès, Sénéchal au ſiège de Caſtellane & Chevalier de St.-Louis, & de *Marie-Jéronime de Bruny*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Moriès-Lambruisse.

VII. Paul de Chaylan, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, ſecond fils de Pierre II, & d'*Anne d'Oraiſon*, pourvu d'un office de Conſeiller au Parlement de Provence, & reçu le 16 Décembre 1575, fut un des Commiſſaires députés de la Chambre de Juſtice établie à Marſeille pour pacifier les troubles de la ligue. Il épouſa *Jeanne d'Etienne*, dont:

1. Scipion, qui ſuit;
2. & 3. Joseph & Pierre, morts ſans poſtérité;
4. Et Sibylle, mariée, le 1er Mai 1705, à *Joſeph de Lisle*, Sieur de Taulane, Avocat au Parlement.

VIII. Scipion de Chaylan, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, eut l'office de ſon père, & fut reçu le 28 Mai 1627. Il épouſa, le 2 Juillet 1625, *Suſanne d'Agoult*, fille d'*Antoine*, Baron d'Olières, & de *Léonore de Valavoire*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Etienne & César, morts ſans poſtérité.

IX. Jean de Chaylan, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, ſuccéda à l'office de Scipion, ſon père, & fut reçu le 26 Juin 1656. Il épouſa, en 1665, *Madeleine de Monier*, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jean-Etienne, rapporté après ſon aîné;
3. Et Jean-Baptiste, qui viendra après ſes deux frères.

X. Joseph de Chaylan, Seigneur de Moriès, vendit l'office de ſon père, & aliéna, par acte du 22 Mars 1712, en faveur de Pierre de Chaylan, Seigneur de Moriès & du Caſtellet (rapporté à la branche des Seigneurs de *Moriès* & du *Caſtelet*, degré XII) la portion deſdites Terres qui lui étoit échue en partage en vertu de la tranſaction paſſée avec ſes frères. Il a de *Françoiſe de Joannis*, des Seigneurs de *Châteauneuf*:

Auguste de Chaylan.

X. Jean-Etienne de Chaylan, fils puîné de Jean, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, a eu en partage la Terre de Lambruiſſe & le quart de celle de Moriès. Il a de *Claire Ripert*:

Jean-Baptiste;
Et une fille unique, laquelle il a inſtituée héritière par ſon teſtament, à l'excluſion de ſon fils.

X. Jean-Baptiste de Chaylan, troiſième fils de Jean, n'a eu pour ſon partage que des biens roturiers ſitués au lieu de Moriès. Il eut de *Jeanne de Bernard*:

1. Jean-Joseph;
2. Jean-Etienne, Prêtre;
3. Hilarion, Lieutenant de Frégate;
4. Antoine;

Et deux filles.

BRANCHE.
des Seigneurs de Ville-Vieille.

VII. Daniel de Chaylan, troiſième fils de Pierre II, & d'*Anne d'Oraiſon*, épouſa, le 19 Février 1592, *Anne d'Aillaud*, dont:

1. Balthasar, qui ſuit;
2. Et Pierre, Prieur de Saint-Jean d'Aix, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

VIII. Balthasar de Chaylan épouſa, le 22 Avril 1616, *Lucrèce de Richieud*, dont:

IX. Honoré de Chaylan, qui fit l'acquiſition de la Terre de la Ville-Vieille. Il obtint pluſieurs jugemens en ſa faveur, qui le déchargèrent du droit de *Franc-fief* & le déclarèrent *noble & iſſu de noble race & lignée*: ces Jugemens ſont des 21 Juin 1664 & 2 Juillet 1667. Il épouſa, le 17 Octobre 1652, *Jeanne de Flotte d'Agoult*. Cette Branche eſt éteinte.

Il eſt parlé de cette famille dans l'*Hiſtoire de Provence*, par Gaufridy, pag. 852; dans le *Nouvel Etat de Provence*, par Maynier, part. II, pag. 59; & dans le Supplément à l'*Hiſtoire Héroïque & Univerſelle de la Nobleſſe de Provence*, imprimé à Avignon en 1771, in-4°. pag. 37, & ſuiv.

Les armes: *d'or, à un cœur de gueules, duquel ſort une penſée de ſinople.*

CHAZELLES en Provence : *d'azur, à la faſce d'argent accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

CHAZERAT. De cette famille noble étoit CLAUDE DE CHAZERAT, Chevalier, Seigneur de Ligonne, Peychalle & Puyſol, ancien Officier dans le Génie, mort le 1er Février 1722. Il avoit épouſé *Marie de Guery*, morte en 1730.

ANTOINE-FRANÇOIS DE CHAZERAT, leur fils, entra le premier de ſa famille dans la Robe. Il fut Conſeiller à la Cour des Aides le 24 Juin 1724, & ſuccéda à ſon beau-père en 1736, dans la charge de premier Préſident. Il épouſa, le 13 Décembre 1723, *Amable de Ribeyre*, ſœur puînée de *Marguerite de Ribeyre*, mariée, en 1718, à *Louis-Théodore de Scorailles*, Marquis de Rouſſillon, Brigadier des Armées de Sa Majeſté, & Lieutenant-de-Roi de la Haute-Auvergne; toutes les deux filles de *Charles de Ribeyre*, premier Préſident de la Cour des Aides. Il a eu de ſon mariage :

1. CHARLES-ANTOINE-CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et JACQUETTE-MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 5 Octobre 1734, mariée, le 17 Janvier 1752, à *François le Cours de Saint-Aigne*, Préſident de la Cour des Aides.

CHARLES-ANTOINE-CLAUDE DE CHAZERAT, né le 20 Avril 1729, Chevalier, Seigneur de Ligonne, &c., a été reçu en la place de ſon père premier Préſident de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand en 1754. Il a épouſé *N.... Rollet de Mirabel*, fille de *N.... Rollet de Mirabel*, Seigneur de Saint-Agoulin, Préſident du Bureau des Finances de la Généralité d'Auvergne.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or à la bordure de gueules, chargée de 8 tourteaux ou beſans d'argent.*

CHAZERON. C'eſt le nom d'une branche aînée de la Maiſon de HAUTIER DE VILLEMONTÉE. Cette branche a pour auteur GUILLAUME, fils de GERAUD ou GIRARD HAUTIER, Chevalier. Voy. HAUTIER DE VILLEMONTÉE.

CHEBROU DE LA ROULIERE, en Poitou. N.... CHEBROU DE LA ROULIERE eut pour fils :

JEAN-MADELEINE, qui ſuit ;
Et JEAN-VICTOR, Chevalier, Seigneur des Loges, du Bourgneuf, de l'Eſpinats, Lieutenant-Colonel de la Meſtre-de-Camp-Générale, Dragons, marié à *Marie-Anne Ferrand*, dont :

JEAN-VICTOR, Cornette dans le même Régiment ;
Et MARIE-ANNE, morte.

JEAN-MADELEINE CHEBROU épouſa, en Novembre 1712, *Marie-Anne-Françoiſe du Temps de la Chételière*, en Bas-Poitou, dont :

LAURENT-PIERRE-MARIE-NICOLAS, Abbé, Docteur de Sorbonne ;
Et PIERRE-LOUIS-MARIE-ANNE, Capitaine au Régiment de la Marine, qui épouſa, 1° *N... de Giraſſac ;* & 2° *N... de la Laurencie Léfort*, fille du Comte de Léfort, en Saintonge, dont :

Une fille, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers. (Notice envoyée.)

Voy. l'*Armorial de France*, où il en eſt parlé, reg. I, part. I, pag. 137.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 à la croix d'azur pattée & alaiſée d'or, cantonnée de 4 flammes de gueules ; aux 2 & 3 auſſi d'azur, au cerf grimpant d'or.* Supports : *2 lions d'or, celui à ſéneſtre ayant la tête contournée.* Cimier : *une couronne de Marquis, ſommée d'un lion iſſant d'or.*

CHEF-DE-BIEN. On trouve de ce nom un Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Mai 1558, qui fut premier Préſident de la Cour des Aides de Montpellier depuis 1578 juſqu'en 1592. Son fils, FRANÇOIS DE CHEF-DE-BIEN, fut Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier en 1613. Ils portoient pour armes : *d'azur à la faſce d'argent accompagnée d'un lion paſſant d'or, armé & lampaſſé de gueules, & en pointe d'un lion paſſant contourné de même.*

CHEFFONTAINE, famille noble & ancienne de Bretagne, qui a donné un Général en 1571, à l'Ordre des Cordeliers. Le Pape GRÉGOIRE XII le créa Archevêque de Céſarée. Il exerça les fonctions épiſcopales dans le diocèſe de Sens, en l'abſence du Cardinal de Pellevé, qui réſidoit à Rome.

*CHEMILLÉ, en Anjou. C'eſt une des quatre Baronnies qui doivent ſervice à l'Evêque d'Angers, le jour de ſon entrée publique. Cette Baronnie avoit donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui s'éteignit dans celle de LA HAYE-PASSAVANT. Elle paſſa depuis dans la Maiſon de NEMOURS, par le mariage d'*Yo-*

lande de la Haye, fille de *Louis*, avec *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours. Ceux-ci la vendirent de concert à *Pierre de Rohan*, dit *le Maréchal de Gié*, pour la ſomme de 16000 écus d'or; mais elle fut retirée & adjugée par Arrêt de la Cour, le 18 Mai 1501, à *Joachim de Monteſpedon*, Seigneur de Beaupréau, & à *Renée de la Haye*, ſa femme, comme étant les plus proches héritiers. Cette Baronnie paſſa enſuite dans la Maiſon de GONDY & de COSSÉ, depuis par acquêt dans celle de BROON, & enfin dans celle de COLBERT-MAULEVRIER. Par Lettres du mois de Juillet 1555, la Baronnie de *Chemillé* fut érigée en *Comté* en faveur de CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-ſur-Yon.

CHEMIN (DU), en Normandie. On trouve dans l'Hiſtoire de cette Province, par Gabriel du Moulin, dans ſon Catalogue, un NICOLAS DU CHEMIN ou QUÉMIN, qui portoit pour armes : *de gueules, au lion d'hermines rampant*.

Il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II. part. I, d'une ancienne famille noble, du nom de DU CHEMIN, de l'Election de Saint-Lô en Normandie, diviſée en deux branches, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, couvert de mouchetures de ſable*.

CHEMIN, branche de la Maiſon de *Scépeaux*, qui ſubſiſte. Voy. SCÉPEAUX.

* CHEMINADES ou CHAMINADES (comme on écrivoit & prononçoit anciennement), Terre ſituée dans le Diocèſe de Mende, qui a donné ſon nom ou qui l'a reçu d'une famille noble établie en Auvergne, depuis plus de trois ſiècles. Il y a des foi & hommages rendus par les Seigneurs de ce nom au Chapitre de Mende dès 1200. Une partie de la Terre de *Montiouloux*, qui appartient à une branche de la Maiſon de *Chavagnac*, établie en Gévaudan, eſt connue dans le Pays ſous le nom de Mandement de *Cheminades*; & les armes de *Cheminades* ſe voyent à la voûte d'une chapelle de la Paroiſſe de Saint-Bauſile, dont jouit la Maiſon de *Chavagnac*.

La branche aînée de la Maiſon de *Cheminades* eſt tombée en quenouille, & l'héritière en a porté la terre dans celle de *Rets-de-Serviers*, par ſon mariage avec le Seigneur de ce nom, d'où elle a paſſé dans celle de *Combres-de-Breſſoles*, d'Auvergne.

La branche cadette de *Cheminades*, qui ſubſiſte aujourd'hui en Auvergne, beaucoup plus connue ſous le nom de *Lormet*, a pour auteur noble homme JEAN DE CHEMINADES, Chevalier, Seigneur de Lormet, marié, en 1467, à *Catherine Aymar*, fille de *Jean Aymar*, Seigneur d'Auburon. De ce mariage eſt iſſu :

ARMAND DE CHEMINADES, Chevalier, Seigneur d'Auburon, marié, en 1510, à *Marie de Roquelaure*, fille de *Begon de Roquelaure*, Ecuyer, Seigneur de Laval & de Villeneuve, & de *Louiſe de Vareilles*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, Comte de l'Egliſe de Brioude.

JEAN DE CHEMINADES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lormet & d'Auburon, épouſa, en 1543, *Louiſe de Vergeſac*, fille de *N.... de Vergeſac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe de Chavagnac*. De ce mariage vint :

VALENTIN DE CHEMINADES, Seigneur de Lormet & d'Auburon, qui épouſa en 1582, *Madeleine de Bertrand-du-Pradel*, fille de *N.... Bertrand-du-Pradel*, Seigneur de la Vernede, & de *Charlotte de Vauray*. De ce mariage naquit :

JEAN DE CHEMINADES, IIIe du nom, Seigneur de Lormet & d'Auburon, qui ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal de Châtillon. Il épouſa, en 1617, *Péronelle Coſtard*, fille de *N.... Coſtard*, & de *N.... de Villaret*, & eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et N.... DE CHEMINADES, auteur d'une branche connue en Auvergne ſous le nom de *Cheminades de Lis*, qui ſubſiſte dans N... DE CHEMINADES, Officier dans le Régiment de Vexin, Infanterie.

JACQUES DE CHEMINADES, Seigneur de Lormet, d'Auburon, le Mouet & de Corbières, fut Commandant du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & épouſa, en 1652, *Louiſe de la Chaſſagne*, fille de *Charles de la Chaſſagne*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Sereys, & de *Claude de Severac*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et JACQUES-PIERRE, Sieur de Corbières, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de M. le Dauphin.

JACQUES DE CHEMINADES, Seigneur de Lormet, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment

Royal, épouſa, en 1690, *Catherine de Bardon-de-la-Monerie*, fille de *Claude de Bardon*, Ecuyer, Seigneur de la Monerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Génas*. De ce mariage vinrent :

1. Claude-Dominique, qui ſuit ;
2. Jacques-Pierre de Cheminades-de-Lormet, Chanoine de la Cathédrale du Puy ;

Et trois filles, Religieuſes.

Claude-Dominique de Cheminades-de-Lormet, après avoir ſervi en qualité d'Officier dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, ſe retira à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Barcelone. Il épouſa, en 1723, *Catherine de Leſcure*, fille de *Raymond de Leſcure*, Seigneur de Saint-Denis, Ecuyer de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, & de *Louiſe de Retz*. De ce mariage ſont nés :

Cinq fils, morts en bas âge ou ſans établiſſement ;

Le ſixième qui étoit Garde du Pavillon-Amiral, a été tué au combat de la Goce en 1759, à bord du vaiſſeau de M. de la Clue.

7. Louis-Philibert, Chevalier de Saint-Louis, qui, après avoir ſervi depuis 1740 dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, & y avoir été ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers, Major avec Commiſſion de Lieutenant-Colonel, a été nommé le 1er Janvier 1768 Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. Il a épouſé, le 17 Février 1765, *Marie-Madeleine Talemandier*, fille aînée de *Joſeph Talemandier*, Ecuyer, Seigneur du Planchat, & de *Marie-Pétronille du Fraiſſe* ;
8. Claude-Dominique-Germain, Chanoine de la Cathédrale du Puy ;
9. Jacques, dit le *Chevalier de Lormet*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Beauvoiſis, avec rang de Lieutenant-Colonel, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé *Robertine de Gard du Charmoy*, fille de *Henri de Gard du Charmoy*, Procureur-Général au Conſeil-Souverain de la Guadeloupe, & de *N.... le Brun* ;
10. Marie-Anne-Amable, Religieuſe à l'Abbaye des Chaſſes, Prieure Perpétuelle de Vaurey ;
11. Et Françoise-Susanne-Angélique de Lormet, reçue parmi les Demoiſelles de Saint-Cyr, d'où en ſortant elle s'eſt faite Religieuſe Hoſpitalière à Mantes-ſur-Seine.

Les armes : *de gueules, au chien courant d'argent ; au chef d'or chargé de 3 molettes de ſable. L'écuſſon ſurmonté d'un timbre taré de front, & d'un lion d'or tenant une épée.* Le cimier et les lambrequins des *mêmes émaux que l'écu.* (Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé.)

* CHEMINON (de), famille qui tire ſon nom & ſon origine de la Terre de *Cheminon*, ſituée en Champagne, à quatre lieues de Vitry-le-François, qu'elle a *jadis* poſſédée. La perte de beaucoup de titres originaux nous met hors d'état d'en relever ici l'ancienneté.

Daniel de Cheminon épouſa *Marie Guiſelin*, dont :

Pierre de Cheminon, Ecuyer, Sieur de Hannoy & de Foſſes, né le 17 Mai 1660, auquel le Roi donna, le 30 Décembre 1708, des proviſions de Conſeiller-Tréſorier de France au Bureau des Finances de la Généralité du Languedoc, ſéant à Bourges. Il épouſa, le 24 Mai 1687, *Andrée-Françoiſe Morlat de Montour*, fille de *Claude*, & de *Marie de Gaubert*, & petite-fille de *Simon*, & de *N.... de Creil* (Voy. CREIL). Il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre-Claude, marié, à Ancenis, à *N... Fleuriau*, dont :

   Monique.
3. Jean-Louis, mort ſans alliance ;
4. Susanne, mariée en ſecondes noces à *Jean Chaillou de Montbois* ;
5. Marie-Claude, mariée à *François Faucheron*, Officier d'Infanterie ;

Et ſept autres filles, qui ont pris le voile, l'une dans l'Abbaye Royale de Buſſière, Ordre de Cîteaux, transférée à Bourges, où elle vit encore ; une autre chez les Religieuſes de la Congrégation de la même Ville, où elle eſt encore vivante ; une autre chez les Filles de Sainte-Claire de la même Ville ; une autre dans un Couvent d'Urſulines à Château-Roux, &c.

Jean de Cheminon, né le 24 Mars 1688, mourut le 7 Juin 1764. Il épouſa, le 18 Juillet 1725, *Marguerite-Angélique du Puys*, fille de *Louis*, & de *Louiſe-Anne Galland*, & laiſſa :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Anne-Angélique, née le 31 Juillet 1728, mariée, le 6 Mai 1758, à *Pierre l'Allier*, dont : *Jeanne-Alexandrine*, née le 3 Août 1759.
3. Geneviève-Marguerite, née le 12 Octobre 1729, mariée, le 6 Juin 1763, à *Jean-Claude*

de la Ville, reçu Avocat au Parlement de Paris, le 18 Janvier 1762;

4. Et MARIE-JEANNE DE CHEMINON, née le 19 Décembre 1738, mariée, le 16 Février 1768, à *Antoine Freret*, dont: *Henriette-Sophie-Marguerite*, née le 15 Avril 1769.

JEAN, Marquis de CHEMINON, eſt né le 18 Août 1737.

Les armes: *de gueules, à la croix d'or.*

CHÊNART: *d'azur, à trois channes ou marmites, à trois pieds avec anſes; le tout d'or.*

CHENE (DU). JEAN-BALTHASAR DU CHENE, Préſident au Parlement d'Aix, épouſa *N.... de Foreſta*, devenue héritière de la Seigneurie *de la Roquette*, par la mort d'*Auguſtin de Foreſta*, ſon frère, Préſident au Parlement d'Aix.

Le Préſident LAZARE DU CHENE, leur fils, inſtitua héritier *Antoine d'Albert-Saint-Martin*, qui prit le nom & les armes de *du Chene*. Il eut:

DOMINIQUE, qui ſuit;

Et AUGUSTIN-ALBERT, Chef d'Eſcadre, qui a quitté l'Ordre de Malte, & a épouſé, en 1746, *Auguſtine Boiſſet-Darville*.

DOMINIQUE, dit *du Chene*, vendit le Marquiſat de la Roquette, dont l'érection fut confirmée par Lettres du mois d'Août 1723, en faveur de *Gaſpard-Nicolas Maurel*.

CHÊNE (DU), famille maintenue dans ſa nobleſſe au mois de Septembre 1667, dont les armes ſont: *d'azur, à trois glands d'or, poſés 2 & 1*. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, pag. 138).

CHENÉDÉ, famille dont étoit JOACHIM DE CHENÉDÉ, Conſeiller au Préſidial d'Angers, Maire de ladite Ville en 1661 & 1662, depuis Avocat & Procureur du Roi en l'Election de Paris, mort le 8 Avril 1694. Il laiſſa de *Louiſe Aveline*, entr'autres enfans:

RENÉ-JOACHIM DE CHENÉDÉ, Marquis de Roſay près Mantes, premier Valet-de-Chambre de la Dauphine, aïeule du Roi Louis XV, depuis premier Valet de Garde-Robe, & enſuite premier Valet-de-Chambre du Duc de Berry, Chevalier de Saint-Lazare le 29 Janvier 1696, qui mourut le 17 Septembre 1739. Il avoit épouſé *Anne-Gabrielle Bachelier*, dont des enfans.

CHÊNEL, en Picardie: *d'argent, à trois chicots noueux de ſinople, péris en pal.*

* CHENELAYE (LA), en Bretagne, Terre & Seigneurie réunie à celle de *Daudaine*, & érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1641, regiſtrées à Rennes le 15 Juillet 1644, en faveur de *François de Romillé*, Comte de Mauſſon (d'une famille noble & ancienne de Bretagne), fait Maréchal-de-Camp le 26 Mai 1649. Voy. ROMILLÉ.

CHENNEVIÈRES, en Normandie, Election de Caen, qui porte: *d'argent à la merlette de ſable, à l'orle de huit étoiles de gueules.*

* CHENOISE, dans la Brie Champenoiſe, Diocèſe de Sens, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1652, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Septembre & 15 Décembre 1653, en faveur de JEAN DE CASTILLE, Baron de Boucaut. Voy. CASTILLE.

CHENU (DE), en Bourgogne. La généalogie de cette famille noble, que nous donnons d'après un procès-verbal des preuves de CHARLES-GERMAIN-GABRIEL DE CHENU, agréé par le Roi pour être admis au nombre des Gentilshommes que Sa Majeſté fait élever dans l'Ecole Royale Militaire, & d'après un Mémoire qui nous a été remis, commence à

I. LOUIS DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, dont parle la Thaumaſſière dans ſon *Hiſtoire de Berry*, qui eut de *Robine Aubert*:

II. JEAN DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, demeurant à Bourges, qui tranſigea le 26 Février 1481 avec Antoine de Beuil, Comte de Sancerre, & le 22 Janvier 1488, avec Jean d'Eſtampes, Ecuyer, Seigneur des Roches, auquel il abandonna la mouvance du fief des Trois-Brious. Il eut de *Guillaume de Trouſſebois*:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et RENÉE, mariée, en 1514, à *Gabriel de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinière, fils d'*Amaury*, Chevalier, Baron de Fontenay, & de *Catherine de Châtelus*.

III. JEAN DE CHENU, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, aſſiſta à la rédaction de la Coutume de Berry, & fut un des 10 Gentilshommes députés par le Corps de la Nobleſſe. Il épouſa 1° *Aimée de Villeblan-*

che, fille unique & héritière de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies d'Autry & de Cernoy, & de *Jacqueline d'Illiers*, fille d'*Yves d'Illiers*, Chevalier, Seigneur des Adrets, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Marguerite de Beauvilliers*; 2° *Claude d'Eſtampes*, veuve de *Jean de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Veaugues, de Deux-Lions, de Saint-Georges & d'Aſnières, laquelle ſe maria en troiſièmes noces à *Jean de Culon*, Ecuyer, Seigneur des Trois-Brious. Jean eut du premier lit :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Louis, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
3. Marguerite, mariée à *Claude de la Porte*.

Et du ſecond lit :

4. Autre Marguerite, mariée, le 25 Janvier 1567, à *Pierre du Rouſſean*, Seigneur de Montivilliers ;
5. Edmée, mariée à *Jean*, Seigneur de *Troy* ;
6. Et Blanche.

IV. Pierre de Chenu, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, de Ravier, Baron de Nuits, teſta le 25 Novembre 1549. Il épouſa 1° *Anne de Riverſe* ; & 2° en 1543, *Avoye de Sailly*, & eut du premier lit :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Marguerite, mariée à *Antoine de Ponville*, Ecuyer, Seigneur de Flacy.

Et du ſecond lit :

3. François, rapporté après ſon frère aîné ;
4. Louis ;
5. Et Edmée.

V. Claude de Chenu, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, Chevalier de Saint-Michel, & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes des Ordonnances de Sa Majeſté, mourut en 1582. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume du Beſſard* & *Claude Martin*, Notaires en la Prevôté de la Forêt, Election de Tonnerre, le 25 Novembre 1549, *Croiſette le Boucher*, Dame de Cariſay, fille de *Louis*, Seigneur des Cambres, & d'*Avoye de Sailly*, laquelle lui donna en dot cette Terre avec 1000 livres d'argent, & la Terre de Chavignon ſituée près Laon du conſentement d'*Edme Regnier*, ſon frère maternel, Baron de Guerchy en Senonois, & de *Jean de Sailly*, ſon frère. *Huguette de Sautour*, veuve d'*Allyon de Villaircin*, aïeule maternelle de Claude de Chenu, lui fit auſſi, en faveur de ſon mariage, donation de la Terre de Cariſay, ne ſe réſervant que 300 livres de penſion ſur cette Terre. Claude laiſſa :

1. François ;
2. Pierre ;
3. Et Avoye, qui partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère en 1584. Ils eurent pour curateurs *Antoine de Ponville*, Ecuyer, Seigneur de Flacy, leur oncle maternel, à cauſe de Marguerite de Chenu, fille de Pierre ; Jean de la Motte, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi ; *Jean de Sailly*, Ecuyer, Seigneur de Gaſtine, leur couſin ; & François de Chenu, leur oncle.

V. François de Chenu, Ecuyer, Seigneur de Soullaux, Longueville & Plaiſances, fils de Pierre, & d'*Avoye de Sailly*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat paſſé le 7 Juillet 1574, devant les Notaires de la Châtellenie de Seignelay, *Marguerite de la Rivière*, fille de *Jacques de la Rivière*, Seigneur de la Garde-Baſſoux, Bainard, la Malmaiſon & en partie de Baumont, & de *Suſanne de la Haye*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Claude ;
3. Charles ;
4. Jean ;
5. Jacques, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
6. Marguerite, mariée, par contrat paſſé à Auxerre, devant *Hervy*, Notaire, le 20 Septembre 1608, à *Jean de Flanquier*, fils de *Gilbert*, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N... Malain* ;
7. & 8. Edmée & Antoinette.

Tous ces enfans partagèrent entr'eux, le 19 Octobre 1599, les Terres & Seigneuries de Longueville, Soullaux, Plaiſances, &c.

VI. Pierre de Chenu, IIe du nom, Seigneur de Longueville qui, ſuivant un acte paſſé à Blonau en 1605, devant *Pierre Pinchenel*, Notaire, céda ſa part & portion qu'il avoit à Neuly, à Edme de Saint-Phalle, Seigneur de Neuly, qui étoit héritier de Claude de Saint-Phalle, ſon père, épouſa *Anne de Lanfernat*. Il eut huit enfans qui ſont morts.

VI. Jacques de Chenu, Seigneur de Soullaux & de Gaſtine, fils de Pierre, & de *Marguerite de la Rivière*, hérita de la Terre de Gaſtine, par le teſtament de *Balthaſar de Sailly*, Seigneur de Gaſtine, ſon grand-oncle, mort en 1595. Ce *Balthaſar* fit auſſi à *Adrien de Regnier*, ſon couſin, Seigneur de

Cordeille, donation de la Terre & Seigneurie de Neuly, & de tous les biens ſitués dans le Comté de Joigny, à partager cependant avec *Anne de Lanfernat*, ſa filleule, qui étoit femme de PIERRE DE CHENU. Ce même *Balthaſar* laiſſa auſſi à l'Egliſe de Saint-Martin de Branches, ſa Paroiſſe, quatre arpens & demi de pré, à la charge que la Fabrique lui feroit dire tous les quatre ans à perpétuité trois Grand'Meſſes, Fêtes & Dimanches, avec un *Libera & Languentibus*, & il laiſſa à la *Charité* de cette Paroiſſe 104 boiſſeaux de bled méteil, meſure de Branches, où leſdites Terres ſont ſituées & affermées au profit de la *Charité*. JACQUES DE CHENU épouſa, par contrat paſſé devant *Miges* & *le Gauthier*, Notaires, le 25 Avril 1599, au Château de Villairchin, dit *la Maiſonfort*, *Jeanne-Baptiſte d'Oiſelay*, fille de *Claude d'Oiſelay*, Seigneur de Villairchin, Lavigny, & de *Chriſtierne de Pontarlier*. De ce mariage naquirent:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. JEAN;
3. LÉONARD;
4. MARIE;
5. MARGUERITE;
6. Et ANNE, qui tous furent héritiers de leurs père & mère, ſuivant les partages faits à Branches le 5 Janvier 1651, devant *Bura*, Notaire.

VII. ALEXANDRE DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Soullaux, Plaiſances & Gaſtine, ſervit dans les Chevaux-Légers, & épouſa, par contrat paſſé à Joigny le 23 Février 1635, devant *Villerot*, Notaire, *Françoiſe Arnault*, fille de noble *Jacques Arnault*, Conſeiller & Avocat du Roi en l'Election de Joigny, & de *Françoiſe le Doux*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. GRATIEN, Seigneur de Ponville, né en 1639, mort en 1710 à Thionville, Capitaine de Cavalerie, réformé à la ſuite de la place, ſuivant ſon teſtament paſſé devant *Mainetuis*;
3. JEAN, rapporté après ſon frère aîné;
4. CHARLES, né en 1642;
5. FRANÇOISE, née en 1647, mariée à *Edme d'Eſpaules*;
6. MADELEINE, née en 1650, mariée à *N... de France*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce;
7. Et MARIE-GEORGES, née en 1656.

Tous ces enfans, vivans alors, firent leurs partages à Branches devant *Bura*, Notaire, en 1673.

VIII. JACQUES DE CHENU, Ecuyer, Seigneur de Soullaux & de Gaſtine, épouſa, par contrat paſſé à Guerchy, *Marie Pallau*. Il en eut:

Un fils, mort en bas âge;
Et ALEXANDRE, qui a ſervi dans les Cadets-Gentilshommes en 1695, & a été enſuite Capitaine dans le Régiment de Poitou, Infanterie; il a eu une autre commiſſion de Capitaine en 1701 dans le Régiment de Bourbon, Infanterie; s'eſt retiré du ſervice en 1712, n'a point eu d'enfans, & eſt mort dans ſon Château de Gaſtine en 1752. Il épouſa *Françoiſe de Francier*, native de Vierzon en Berry.

VIII. JEAN DE CHENU, Ecuyer, Garde-du-Corps du Roi, né en 1640, troiſième fils d'ALEXANDRE, & de *Françoiſe Arnault*, a épouſé, par contrat paſſé devant *Georges Martin*, Notaire à Branches, le 13 Mai 1672, *Jeanne de Marçay*, fille de noble Homme *Jean de Marçay*, Seigneur en partie du Petit-Monetau, & d'*Edmée de France*, dont:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. EDME, qui a été Lieutenant au Régiment de Beaujolois, & eſt mort en 1753. Il avoit été marié trois fois, & a eu de *Madeleine Piot*:

   EDME-ROCH DE CHENU, qui a ſervi dans la Gendarmerie, & a fait toutes les campagnes en Weſtphalie. Il a épouſé, par contrat paſſé à Joigny le 2 Juin 1755, devant *Marchand*, Notaire, *Nicole Larcher*, dont:

   Deux garçons, morts en bas âge;
   MARIE-SUSANNE & MARIE-GABRIELLE, qui vivent;
3. CHARLES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. & 5. MARIE & JEANNE;
6. Et FÉLICITÉ, née le 10 Octobre 1771.

IX. ALEXANDRE DE CHENU, Ecuyer, Seigneur en partie de Gaſtine, né en 1673, fut Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, & réformé en 1714. Il a épouſé, dans la Paroiſſe de Fleury, Diocèſe de Sens, par contrat paſſé devant *Vachery*, Notaire à Branches, le 22 Février 1715, *Marie Grandjean*, fille de *Gabriel Grandjean*, & de *Marie Perrier*, dont:

GASPARD, qui ſuit;
Et N.... mariée, à Auxerre, en 1750.

X. GASPARD DE CHENU, Ecuyer, Seigneur du Souchet, & en partie de Prunier, né le 9 Février 1717, ancien Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, eſt entré Volontaire dans

la Meſtre-de-Camp, Dragons, en 1734, a été ſucceſſivement fait Lieutenant en ſecond dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux en 1739, Lieutenant en 1740, Capitaine en 1745, & Chevalier de Saint-Louis en 1758. Il a reçu un coup de feu en détachement au ſiège de Philippsbourg, a été bleſſé d'un autre coup de feu à l'épaule, en Autriche & à la bataille de Fontenoy; s'eſt trouvé à celles de Rocoux & de Lawfeld, à tous les ſièges de Flandre, en Bretagne au combat de Saint-Caſt; & a fait la campagne de Portugal. Il s'eſt retiré du ſervice avec une penſion de retraite de 400 livres, en 1763. Il a tranſigé en 1744 avec EDME DE CHENU, Ecuyer, Seigneur en partie de Gaſtine, demeurant dans la Paroiſſe de Diges, au ſujet du partage des biens de *Jeanne de Marçay*, mère dudit EDME, & aïeule paternelle de lui GASPARD, qui avoit été fait le 25 Septembre 1722. Cette tranſaction a été paſſée à Auxerre. GASPARD a épouſé, 1° par contrat paſſé dans la même Ville d'Auxerre en 1750, devant *le Febvre*, Notaire, *Germaine Gilloton*, fille de *Charles*, Officier chez le Roi, & de *Marie-Charlotte Fautrier-d'Alpin*; & 2° le 11 Novembre 1759, *Edmée-Anne Raffin*, fille de *Germain Raffin*, Avocat en Parlement au Bailliage & Siège Préſidial d'Auxerre, & de *Madeleine Daumay*. Du premier lit ſont nés :

1. ALEXANDRE-CHARLES-GASPARD, né le 22 Janvier 1752 ;
2. CHARLES-GABRIEL-GERMAIN, né le 15 Juillet 1755, reçu ſur ſes preuves de nobleſſe, comme on l'a dit au commencement de cette généalogie, à l'Ecole Royale Militaire en 1766.

Et du ſecond lit :

3. & 4. Deux garçons, dont l'un eſt mort en bas âge ;
5. Et LOUIS-CHARLES, né le 23 Juillet 1764, qui vit.

SECONDE BRANCHE.

IX. CHARLES DE CHENU, Seigneur de Boyeron, troiſième fils de JEAN, & de *Jeanne de Marçay*, a épouſé *Anne Michau*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et une fille, mariée à *N... Portin*, Ecuyer, Seigneur de Lignières.

X. JACQUES-FRANÇOIS DE CHENU, Seigneur de Boyeron, a épouſé *Agnès de Sapa*, dont :

Deux fils, tués au ſervice, l'un en Corſe dans le Régiment d'Auroy, l'autre en Bohême en 1742 ;

LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ;

Et deux filles, Religieuſes à Saint-Pierre-le-Moutier.

XI. LOUIS-FRANÇOIS DE CHENU, Seigneur de Boyeron, a épouſé par contrat paſſé à Sancerre, *Marie Boullets*, dont :

1. MICHEL, né le 9 Juillet 1755;
2. JACQUES-ETIENNE, né le 16 Février 1757;
3. LOUIS-SYLVAIN, né en 1767;
4. Et CATHERINE. Ils demeurent tous à Sancerre.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE CHENU, ſecond fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Charantonay, & d'*Aimée de Villeblanche*, Seigneur d'Autry, de Cernoy & de Charantonay, épouſa *Marie de la Porte*, ſœur de *Claude*, & fille de *Jean de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Vaugues, & de *Claude d'Eſtampes*, belle-mère dudit Louis. De cette alliance vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit :
2. Et MARIE, mariée, le 30 Mai 1585, à *Richard Lefort*, Ecuyer, Seigneur de Villemandeur.

V. CHARLES DE CHENU, Chevalier, Seigneur d'Autry-la-Ville & de Cernoy, épouſa, 1° le 31 Octobre 1586, *Madeleine Prevot*, héritière de Sanzay, du Châtelier & Portault en Poitou, fille d'*Antoine Prevot*, Chevalier, Seigneur du Châtelier, Portault, de Morlières, de la Ferté & de Precigny; & 2° *Anne de Prie*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Prie & de Montpopon, Baron de Toucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *N.... de Buzeville*. Du premier lit vint :

1. SUSANNE, Dame d'Autry-la-Ville, du Châtelier & Portault, Comteſſe de Sanzay, mariée, en 1617, à *Louis Turpin de Criſſé*, Chevalier, Comte de Cherzé, fils de *Charles Turpin*, Comte de Criſſé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eléonore de Crevant*.

Et du ſecond lit :

2. ANNE DE CHENU, mariée à *Jacques-René*, Comte de *Ligniville*, en Lorraine.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent accompagné de 3 hures de ſanglier de même ; poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHEPOY, ancienne Maiſon éteinte, qui a

donné un Amiral & Grand-Maître des Arbalêtriers de France.

THIBAUT, Sire de CHEPOY ou CEPOY, le premier de cette Maiſon dont le P. Anſelme faſſe mention, fut Amiral & Grand-Maître des Arbalêtriers de France. Il rendit de grands ſervices au Roi PHILIPPE *le Bel*, & particuliè-rement en la garde du château de Saint-Macaire. Il étoit Maître des Arbalêtriers en 1304, & exerça la charge d'*Amiral de la Mer* dans l'expédition de Romanie en 1306, 1307 & 1308. Il étoit mort avant le mois de Janvier 1316. Cette Maiſon a fini à ROBERT, Seigneur de CHEPOY, de Bretigny & de Croy-ſur-Ourq, Gentilhomme de la Chambre du Roi CHARLES IX, Chevalier de ſon Ordre en 1573, Gouverneur de Saint-Quentin, Bailli & Gouverneur du Valois, mort ſans enfans de *Louiſe d'Ongnies*, fille de *Louis d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, & d'*Antoinette de Raſſes*. (Voy. le P. Anſelme, tom. VII, pag. 739 & ſuiv.).

Les armes : *d'or, à cinq châteaux maçonnés de ſable, les tourelles & portails de gueules, poſés 2, 2 & 1.*

CHERBONNERIE, branche de la Maiſon de Scépeaux, qui ſubſiſte. Voy. SCÉPEAUX.

CHERCHEMONT, ancienne famille du Poitou. On trouve un JEAN DE CHERCHEMONT, Seigneur de Venours en Poitou, Clerc du Roi en 1318, Doyen de l'Egliſe de Poitiers, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & Tréſorier de l'Egliſe de Laon. Le Roi PHILIPPE *le Long* le fit ſon Chancelier en 1320, & lui donna la garde de ſon Scel royal. Il fut un des Commiſſaires du traité de paix fait avec l'Angleterre à Paris le 31 Mai 1325, & de celui du 31 Mars 1326. Il mourut ſubitement le 25 Octobre 1328.

GUILLAUME DE CHERCHEMONT, ſon frère, Chevalier, Profeſſeur ès Loix, épouſa *Marie*, dont:

GUILLAUME DE CHERCHEMONT, Chevalier, Seigneur de Venours, qui laiſſa de *Catherine Lapſaud* :

JEAN, qui ſuit;
Et trois filles.

JEAN DE CHERCHEMONT, dernier mâle de cette famille, mourut ſans enfans avant 1349.

Les armes : *palé d'argent & de ſinople de ſix pièces; à la bande loſangée de gueules, brochante ſur le tout.*

CHERI : *d'argent, à trois étoiles de ſable, au chef de même.*

CHERI, en Nivernois, famille maintenue dans ſa nobleſſe en Juin 1667, par ordonnance de M. Lambert, Intendant de Moulins & de Bourges, dont il eſt parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. I^er^, part. I, qui porte pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, boutonnées d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHERISY en Laonnois. Le premier que l'on connoiſſe eſt

GÉRARD DE CHERISY, I^er^ du nom, qualifié *noble Prince & Châtelain de Laon*, vers 1100. Il fut aſſaſſiné dans la grande Egliſe de Laon par ſes ennemis, qui ne l'oſoient attaquer ailleurs. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

GÉRARD DE CHERISY, II^e^ du nom, Seigneur de Cheriſy & de Muret, vivant l'an 1145. Il avoit épouſé *Agnès*, dont il eut :

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. EVERARD, Chevalier;
3. Et NEVELON, ſacré Evêque de Soiſſons l'an 1176, par Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, puis élu Archevêque de Theſſalonique, au voyage qu'il fit à Conſtantinople l'an 1205, au retour duquel il mourut à Bari en la Pouille.

GÉRARD, III^e^ du nom, Seigneur de Cheriſy & de Muret, accompagna le Roi PHILIPPE-AUGUSTE en la Terre-Sainte l'an 1189, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. GOBERT, qui ſuit;
2. GÉRARD, Chevalier;
3. MELISENDE, mariée 1° à *Jean le Turc*, Chevalier; & 2° à *Jean du Chardonnet*, auſſi Chevalier;
4. Et AGNÈS DE CHERISY, mariée à *Nicolas*, Seigneur de *Bazoches*, fils de *Gervais*, Seigneur de Bazoches, & de *Helvide*.

GOBERT, Seigneur de CHERISY & de Muret, vivant l'an 1228, épouſa *Hadwide* ou *Hauvide*, dont entre autres enfans:

GÉRARD, IV^e^ du nom, Seigneur de CHERISY & de Muret, vivant en 1263, qui épouſa *Marie de Laur*, dont :

JEAN, Seigneur de CHERISY & de Muret, Baron de Breteuil, de Beauſſant, la Falaiſe, Bones, Clamecy & Beaumantel. Il n'eut qu'une fille unique nommée

CLÉMENCE, Dame de Muret & de toutes les autres Terres, mariée, en 1308, à *Erard de Montmorency*, Seigneur de Conflans, fils de

Mathieu, IIIe du nom, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne de Brienne*.

Les armes: *d'or, à la faſce d'azur*.

CHERTEMPS DE SEUIL, en Champagne: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles & en pointe d'un croiſſant de même, écartelé de* Colbert.

CHERVIL. Cette Maiſon étoit connue dans le XIIIe ſiècle ſous le nom de MAURICE, enſuite ſous ceux de CHARVY ou CHARVIL, & actuellement ſous celui de CHERVIL.

MARCOUET MAURICE reçut le 13 Août 1333 l'hommage des Terres qu'il poſſédoit à Chalençon en Vivarais. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

JEAN MAURICE, Seigneur de Chervil, dont il fit hommage à Aimar de Poitiers en 1469. Il laiſſa de ſa femme, qui n'eſt pas connue:

JACQUES MAURICE, qui laiſſa de ſon mariage:

HUGUES MAURICE, Seigneur de Chervil, lequel épouſa, en 1480, *Iſabeau de la Marette*, dont:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et ARTAUD, Comte de Brioude. Leur mère rendit hommage de la Terre de *Chervil*, en qualité de tutrice en 1484, au Roi CHARLES VIII.

CLAUDE MAURICE épouſa, le 4 Décembre 1516, *Marguerite de Digons*, dernière du nom, à la charge de joindre les armes de *Digons* à celles de la Maiſon de *Chervil*. Elle étoit fille d'*Armand*, Seigneur de *Digons*, & d'*Alix de Chadenac*. *Raymond de Digons*, un des ancêtres d'*Armand*, fonda en partie l'Abbaye de Pébrac, près de Digons, en 1062, comme il paroît par différentes Chartes, & par la Vie de St.-Pierre de Chavanon, natif de Langheac, Patron de ladite Abbaye. Dès ce tems-là, les *Annales de la province du Languedoc* font mention de la Maiſon de *Digons*, comme une des plus anciennes, ayant donné, dans les tems les plus reculés, des Dames au Chapitre de Chaſe. Il eut:

LOUIS, Seigneur de CHERVIL, qui épouſa, avant le 29 Septembre 1563, *Louiſe de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Chiaiſe, &c., & de *N... de Leſtrange*, dont:

FRANÇOIS, Seigneur de CHERVIL & de Digons, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebuſiers à pied. Il épouſa *Louiſe d'Albert*, fille de *Jean d'Albert*, Seigneur de la Mothe, de Moularic, &c., Capitaine pour le Roi en Piémont, & de *Françoiſe de Montauban*, dont:

HENRI, Seigneur de CHERVIL, de Saint-Barthelemy-le-Miel, d'Eſtermianoux en Vivarais, de Saint-Dizier, & de Sainte-Marie en Dauphiné, & Digons en Auvergne, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué au ſiège de Montpellier en 1622, ayant ſubſtitué tous ſes biens par ſon teſtament de 1609, en faveur des aînés mâles de la Maiſon, & à leur défaut aux filles. Il épouſa *Madeleine de la Rivière*, et eut entr'autres enfans:

CLAUDE, Seigneur de CHERVIL, de Digons, de Moularic, &c., & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épouſa, avant 1649, *Iſabeau de Mongros*, Dame des Pêchers, dont:

JEAN, Seigneur de CHERVIL, marié, le 10 Janvier 1658, à *Marie de Gordon*, fille de *Claude*, Seigneur de Boulogne, de Château neuf, de Gaſavel, &c., & de *Gabrielle de Gineſtoux-de-la-Tourette*, dont:

CLAUDE-VITAL DE CHERVIL, Seigneur de Digons, marié, le 16 Juin 1689, à *Iſabeau de Robert*, qui laiſſa:

MARIE DE CHERVIL, dernière de ſon nom, femme de *Joſeph-Nicolas Vincent*, Chevalier, Seigneur de *Tournon*, en faveur de laquelle les ſubſtitutions dudit HENRI DE CHERVIL, ſon quatrième aïeul, furent confirmées par Arrêt du Parlement de Paris du 9 Juin 1739, tant pour elle que pour *François de Tournon*, ſon fils aîné, ayant été ouvertes cidevant en faveur de CLAUDE-VITAL, ſon père, & de JEAN DE CHERVIL, ſon aïeul, par Arrêt du Parlement de Grenoble des 3 Août 1714, & 6 Septembre 1669, & de Toulouſe en 16... Voy. VINCENT D'HAUTECOURT.

La Maiſon de *Chervil* a pris des alliances dans celles de *Digons*, de *Tournon*, de *Leſtrange*, d'*Albert*, de *Montauban*, de *Gordon*, & de *Gineſtoux-de-la-Tourette*. Cette dernière a donné à CLAUDE-VITAL DE CHERVIL, aïeul des Seigneurs de *Tournon*, du nom de *Vincent*, l'alliance au Ve degré avec GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils puîné du Roi HENRI IV, frère puîné de Louis XIII, & oncle de Louis XIV, & l'alliance au VIe degré de MARIE DE CHERVIL, ſa fille, mère des Seigneurs de Tournon, avec ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, fille unique dudit Duc d'Orléans. Ces alliances ſi honorables viennent de

Madeleine de Joyeuſe, mariée, en 1530, à *Gabriel de Gineſtoux*, Baron de la Tourette en Vivarais, d'où deſcendoit *Marie de Gordon*, biſaïeule des Seigneurs de Tournon, & de *Jean de Joyeuſe*, ſon frère, qui fut père de *Guillaume*, aïeul de *Henri*, Maréchal de France, qui avoit été Capucin, biſaïeul de *Henriette*, fille unique dudit *Henri*, qui épouſa 1° HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier; & 2° CHARLES DE LORRAINE.

Les Seigneurs de Tournon ont encore l'honneur d'appartenir à la Maiſon de *Condé* par *Anne de Joyeuſe* (d'où deſcendent les Princes de Condé), qui étoit tante de *Madeleine de Joyeuſe*, d'où ſont iſſus les Seigneurs de *Tournon*. La Maiſon de *Chervil* a encore eu des alliances avec les Maiſons de *Montmorency*, de *la Fayette*, de *Montmorin*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Clermont*, &c.

Les armes de *Chervil* ſont : *d'azur, à ſix beſans d'or*, 3, 2 & 1 ; *au chef de même*.

Voy. les titres domeſtiques, les mémoires du Comte d'Apchier de la Baume, qui ont paſſé à M. de *Baſchi*, Marquis d'Aubais; les Chartes de l'Abbaye de Pébrac, où il y a pluſieurs titres de cette Maiſon, &c.

CHESNAY (DU). JEAN DU CHESNAY, Seigneur de Neuvi-ſur-Loire, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit épouſé *Claude de Rochechouart-Saint-Amand*, l'une des Dames de la Reine, inhumée dans le chœur de l'Egliſe de Neuvi, où on lit ſon épitaphe.

Les armes : *écartelé, aux* 1 & 4 *de gueules à trois chaînettes d'or miſes en pal, ſoutenant trois coquilles de même ; aux* 2 & 3 *d'azur, à trois têtes de léopards d'or, qui eſt* DU ROUX.

CHESNAYE (LA), famille originaire de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à trois roſes de gueules*, 2 & 1, *& une feuille de chêne de ſinople*.

CHESNEAU en Touraine, famille dont étoit GUILLAUME CHESNEAU, Chevalier, Seigneur des Breaux, Montay & la Douciniere, Echanſon du Roi, fils de JEAN, Chevalier Seigneur desdits lieux, Chambellan de CHARLES VII, & de *Robine Fumée*, qui eut d'*Anne de la Lande*, deux garçons. Le puîné fut Chanoine de Saint-Martin de Tours, & Prieur de Saint-Thomas d'Amboiſe.

Les armes : *d'azur, ſemé de beſans d'argent, au chevron d'or, brochant ſur le tout*.

CHESNEL (DE), en Bretagne : *de ſable à la bande fuſelée d'or*.

* CHESSY ou CHECY, dans l'Isle de France, Diocèſe de Meaux, Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par lettres du mois de Janvier 1672, regiſtrées le 1er Juillet 1673, en faveur de *Henri de Fourcy*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris.

CHETARDIE, Maiſon originaire du Limouſin. Le Château de la Chetardie eſt ſitué dans l'Angoumois. Cette Maiſon a donné un Curé de Saint-Sulpice de Paris dans JOACHIM TROTTI DE LA CHETARDIE, né à la Chetardie, nommé à l'Evêché de Poitiers en 1702, qu'il refuſa par humilité, & mort le 29 Juillet 1714, âgé de 79 ans. Il avoit pour neveu le chevalier de *la Chetardie*. Le feu Marquis de *la Chetardie*, Miniſtre du Roi à Berlin, enſuite Ambaſſadeur en Ruſſie, à Turin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur du Fort-Louis, étoit auſſi de cette famille.

Les armes : *d'azur, à deux chats paſſant d'argent*.

CHEUX DE BENNEVILLE : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'un loſange d'argent*.

CHEVALIER, famille originaire de Champagne, qui a pour auteur

I. ETIENNE CHEVALIER, Secrétaire du Roi & Tréſorier de France ſous CHARLES VII & LOUIS XI. Il épouſa, en 1449, *Catherine Budé*, Dame de Grigny, dont :

II. THOMAS CHEVALIER, Seigneur d'Aunay, Lieutenant de Roi de Châtillon-ſur-Marne, marié à *Madeleine Luillier*, fille de *Guy*, Bailli de Melun, dont :

III. JACQUES CHEVALIER, Seigneur d'Aunay, Bailli d'Epernay en 1495, marié à *Marion Charlet*, dont entr'autres enfans :

IV. GEORGES CHEVALIER, premier Enquêteur au Bailliage de Vermandois, qui comparut à la réformation de la Coutume en 1509, & épouſa *Jeanne Beguin*, fille de *Henri Beguin*, & de *Marie Veillart*. De ce mariage vint :

V. GEORGES CHEVALIER, IIe du nom, Conſeiller au Préſidial de Reims, & Bailli de la même Ville, qui comparut en cette qualité à la rédaction de la Coutume de Vermandois en 1559. Il épouſa *Marguerite Cauchon*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Prudente, mariée à *Charles de Malval*, Seigneur de Malmaiſon.

VI. Claude Chevalier, Seigneur de la Glajotte, Conſeiller au Préſidial de Reims, & Lieutenant-Criminel au Bailliage, mourut le 2 Mars 1627, & fut inhumé à Saint-Pierre-le-Vieux à Reims. Il avoit épouſé, le 7 Octobre 1577, *Marguerite Godet*, fille de *Guillaume*, & de *Jacquette Braux*, dont:

1. Oudard, qui ſuit;
2. Nicolas, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Pierre, chef de la V^e^ branche, qui viendra en ſon rang;
4. Marie, mariée, le 18 Août 1603, à *François Mathé*, Seigneur de Domartin;
5. Et Prudente, mariée à *Charles de Fouravet*.

VII. Oudard Chevalier, né le 10 Mars 1587, fut à l'arrière-ban, puis Capitaine au Régiment de Champagne, & mourut le 12 Août 1645. Il avoit épouſé, le 6 Juin 1633, avec diſpenſe, *Eliſabeth Godet*, ſa parente, veuve de *Pierre de Bretel*, Seigneur de Valentigny; elle épouſa en troiſièmes noces *Charles de Villiers*, Seigneur d'Eudicourt. Oudard Chevalier eut:

1. Joachim, qui ſuit;
2. & 3. Charles & Robert, morts ſans alliance;
4. 5. & 6. Prudente, Marie qui fut aſſaſſinée, & Elisabeth, toutes trois mortes filles.

VIII. Joachim Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant du Régiment du Commiſſaire-Général, puis Capitaine au Régiment de Rambures, épouſa, le 12 Septembre 1660, *Madeleine de Linage*, fille d'*Honoré-Jacques de Linage*, Seigneur de Nozay, & d'*Hélène Palluau*, dont:

IX. Joachim Chevalier, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant des Carabiniers, qui perdit une jambe au ſervice, & fut tué le 29 Juillet 1693, à la bataille de Nerwinde. Il étoit le dernier de ſa branche.

SECONDE BRANCHE.

VII. Nicolas Chevalier, Seigneur du Brochet, ſecond fils de Claude, & de *Marguerite Godet*, mort en 1667, à Nogent-ſur-Seine, où il s'étoit établi, avoit épouſé, le 8 Novembre 1627, *Anne Bonnet*, morte en Mai 1657, fille de *Louis Bonnet*, & d'*Hélène de Bar*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Claude, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. Louis, chef de la quatrième branche, qui viendra plus loin;
4. Et Anne, mariée, par contrat du 20 Septembre 1666, à *Antoine Geoffroy*, Seigneur de Coffy & de Nozay en Champagne.

VIII. Jacques Chevalier, Seigneur de Courtavant & du Brochet, Baron d'Enfrenel, Receveur-Général des Finances de Metz, mourut à Cuſſet en Auvergne, le 19 Septembre 1679, & ſon corps fut porté à Courtavant près de Nogent-ſur-Seine. Il avoit épouſé, en 1668, *Anne Ollier*, morte le 14 Août 1722, âgée de 82 ans, fille de *Jean Ollier*, Seigneur de Beſſac, & d'*Anne de Bourſeis*, dont:

1. Jacques-Amable-Claude, qui ſuit;
2. Nicolas-Louis, Seigneur de Montagne, Enſeigne aux Gardes, marié, par contrat du 19 Mars 1713, à *Charlotte-Angélique Daniau de Saint-Gilles*, morte ſans enfans en 1717;
3. Marie-Anne, née à Paris le 10 Mai 1669, morte le 27 Août 1742, mariée, 1° par contrat du 13 Février 1684, à *René-François le Tellier de Morſan*, Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 14 Décembre 1686; 2° en 1698, à *Guillaume Dary-de-la-Fautrière*, Maître des Comptes, mort le 22 Juin 1731. Elle a eu des enfans de ſon ſecond mari;
4. Anne-Thérèse, Religieuſe Bénédictine de Conflans;
5. Marie-Madeleine, née à Paris le 20 Juillet 1676, mariée, par contrat du 11 Octobre 1695, à *Alexandre Tarteron*, Conſeiller au Parlement;
6. Et Marguerite-Geneviève.

IX. Jacques-Amable-Claude Chevalier, Baron d'Enfrenel, Sire de Courtavant, Conſeiller en la Cour des Aides, puis Grand-Maître des Eaux & Forêts de Picardie, Artois & Flandre, né à Paris le 16 Décembre 1672, mourut le 23 Octobre 1748. Il épouſa, par contrat du 4 Juillet 1712, *Louiſe-Françoiſe d'Ailly*, morte le 25 Mars 1749, fille de *Jacques*, Marquis d'Annebeau, Comte de Berneuil, & de *Joſéphine Gouffier*, dont:

Louise-Joséphine Chevalier, née le 29 Mars 1714, morte le 24 Janvier 1744, mariée, le 11 Mars 1731, à *François-Louis le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, Marquis de Nery, mort le 22 Mars 1736. Voy. LE CONTE DE NONANT.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. Claude Chevalier, ſecond fils de Nicolas, & d'*Anne Bonnet*, Seigneur d'Isle & de Morſan, ſervit dans pluſieurs Régimens, enſuite fut Receveur-Général des Finances à Metz, & mourut au Château d'Isle en Champagne le 17 Octobre 1684. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1667, *Anne Guyon*, fille de *Pierre Guyon*, Procureur-Général au Bailliage de Nogent-ſur-Seine, & de *Marie Pariſot*. De ce mariage naquirent:

1. Joseph, Seigneur d'Isle & de Morſan, né à Nogent-ſur-Seine le 26 Juin 1670, dont on ignore la poſtérité;
2. Louis-Jacques, Chanoine de la Cathédrale de Troyes, né à Paris le 18 Mai 1683, Prêtre en 1713;
3. Et Anne, née à Nogent-ſur-Seine le 12 Juillet 1669.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. Louis Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, Mœures & Bagnolet, troiſième fils de Nicolas, & d'*Anne Bonnet*, né à Nogent-ſur-Seine, le 18 Avril 1640, Conſeiller au Préſidial de Sedan, dont il fut Doyen, Tréſorier de France à Metz, acheta la Terre de *Montigny*, à deux lieues de Chaté-Saint-Blaiſe, près Metz, fut enſuite Receveur-Général des Finances à Metz, & acheta en 1711 la Terre de *Bagnolet*, où il fonda deux Sœurs-Griſes, le 10 Septembre 1714, pour l'éducation de la jeuneſſe. Il eſt mort le 4 Janvier 1715, & ſon corps fut tranſporté à Montgeroult, proche Pontoiſe. Il avoit épouſé, le 5 Septembre 1667, *Marguerite Etienne*, morte le 5 Janvier 1736, fille de *Philibert Etienne*, Seigneur d'Ogny, Lieutenant-Général au Bailliage & Préſidial de Metz, & Conſeiller-d'Etat par brevet. De ce mariage ſont nés:

1. Louis, qui ſuit;
2. Philibert-Antoine, né à Paris le 20 Août 1675, Receveur-Général des Finances de Metz le 12 Septembre 1704, marié, le 8 Mai 1704, à *Marie-Madeleine de Combault*, morte en 1735, veuve de *François du Meſnil-Jourdain*, & fille de *Charles de Combault*, Comte d'Auteuil, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Blottefière*. Il en a eu:

   Louis-Philibert, né à Paris le 2 Février 1706, mort;

   Et Elisabeth-Thérèse-Marguerite, née le 13 Février 1705, mariée 1° à *Charles-Louis-Frédéric Cadot*, Marquis de Sebbeville, Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, mort le 4 Octobre 1730, âgé de 27 ans; & 2° le 3 Juin 1752, à *Charles-Louis de Preiſſac-de-Mareſtrang*, Comte d'Eſclignac, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort le 14 Avril 1777.
3. Nicolas-Léonard, Seigneur de Saint-Hilaire, né à Paris le 28 Novembre 1678, qui fut Garde-Marine & ſe trouva au combat de la Hogue à l'âge de 13 ans, enſuite Enſeigne, Lieutenant & Capitaine aux Gardes. Il fut bleſſé d'un coup de canon au ſiège du Queſnoy, dont il mourut le 13 Septembre 1712;
4. Armand, né à Paris le 12 Août 1684, Maître-d'Hôtel ordinaire de M. le Duc de Berry;
5. Louis-André, né à Paris le 5 Novembre 1685, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève, & Procureur en leur maiſon de Longjumeau;
6. Un fils, mort le 5 Novembre 1685, jour de ſa naiſſance;
7. François, né à Paris le 3 Novembre 1688, Enſeigne aux Gardes dans la Compagnie de ſon frère en 1705, puis Lieutenant en 1709;
8. Anne, née à Metz le 26 Mai 1669, mariée, en Janvier 1685, à *André le Vieux*, Conſeiller en la Cour des Aides & de l'Hôtel-de-Ville, fille d'*André le Vieux*, & de *Marguerite Cotart*, dont une fille, mariée à *N... le Gendre*, Fermier-Général;
9. Marguerite, née à Metz le 10 Mai 1672, morte le 3 Octobre 1745, mariée, par contrat du 17 Octobre 1691, à *Jean-Antoine Ranchin*, Secrétaire du Conſeil, dont une fille;
10. Anne-Augustine, née à Paris le 8 Avril 1687, Religieuſe Cordelière au Faubourg Saint-Germain, Profeſſe en 1704;

Et dix autres enfans, morts au berceau ou en bas âge.

IX. Louis Chevalier, Seigneur de Montgeroult, Boiſſy & Bagnolet, né à Paris le 6 Juin 1674, Conſeiller au Parlement de Metz le 24 Juillet 1694, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 30 Janvier 1697, Préſident en la ſeconde Chambre des Enquêtes le 19 Août 1704, Honoraire en Décembre 1714, acquit la Terre de *Montgeroult* près Pontoiſe, en 1701, & eſt mort le 28 Février 1756. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1706, *Marie-Anne Fermé*, morte le 14 Mai 1710, fille de

Jacques Fermé, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Pallu*. Ils eurent:

1. Louis, qui ſuit;
2. Marc-René, né le 21 Mai 1709, Officier aux Gardes & Capitaine en Mai 1764, Brigadier en Décembre 1762;
3. Et Marie-Marguerite, née le 5 Mai 1710, mariée, le 21 Janvier 1727, à *François-Gaſpard Maſſon*, Maître des Requêtes, dont deux filles.

X. Louis Chevalier, né le 14 Mai 1707, Conſeiller en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 12 Décembre 1727, mort en 1750, a laiſſé de *N.... le Clerc*:

1. Henri, Seigneur de Montigny, né le 11 Janvier 1746;
2. Et Marie-Marguerite, née le 18 Février 1749, mariée, en Mai 1767, à *Charles-Gabriel*, Vicomte de *la Rivière*, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine.

CINQUIÈME BRANCHE.

VII. Pierre Chevalier, troiſième fils de Claude, & de *Marguerite Godet*, mort à la fin de 1639, ou au commencement de 1640, avoit épouſé, le 30 Janvier 1633, *Prudente Fourault*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Paroy, & de *Louiſe Leſcarnelot*, dont:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Elisabeth, née en 1637, morte en Barrois au mois de Mars 1706, mariée, le 14 Avril 1662, à *Michel le Cocq*, Seigneur d'Aſſy, dont pluſieurs enfans.

VIII. Nicolas Chevalier, Seigneur de Mœures & de Saint-Hilaire, né en 1635, vendit ſa Terre de *Mœures*, & la part qu'il avoit dans celle de Saint-Hilaire, le 25 Juillet 1679, à Jacques Chevalier, Baron d'Enfrenel, ſon couſin germain. Il épouſa, 1° le 22 Janvier 1661, *Marie de Boulleur*, fille de *Philippe*, Seigneur du Pleſſis & d'Avrecourt, & d'*Anne de Fautrey*; & 2° *Anne Perſonne*. Il a eu ſeulement du premier lit:

Henri Chevalier, Seigneur du Lilot, établi à Toulouſe ſans alliance.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef d'une molette, & en pointe de deux glands, tigés & feuillés, le tout d'or.*

CHEVALIER. Un Mémoire envoyé dit que cette famille eſt originaire de Flandre, & connue à Paris depuis quelques ſiècles, & dont pluſieurs de ce nom ſe ſont diſtingués, tant dans l'épée que dans la robe.

I. Etienne Chevalier, Contrôleur des Finances, Maître des Comptes, & Tréſorier de France, & Ambaſſadeur en Italie & en Angleterre, fut nommé par *Agnès Sorel*, Maîtreſſe du Roi Charles VII, morte en 1450, ſon exécuteur teſtamentaire. Il épouſa *N..... Picart*, dont:

1. Pierre, Evêque de Senlis, & Confeſſeur du Roi Louis XI;
2. Et Jacques, qui ſuit.

II. Jacques Chevalier, Contrôleur des Finances & Maître des Comptes, épouſa *Jeanne le Picart*, dont il eut:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Marie, mariée à *Nicolas Potier*, II^e^ du nom, Duc de Gêvres.

III. Nicolas Chevalier, Conſeiller au Parlement, mort le 23 Juin 1633, Doyen de la Grand'Chambre, enterré à Saint-Barthélemy, avoit épouſé *Jacqueline Gaudard*, de laquelle il eut:

1. & 2. Jacques & Nicolas, Conſeillers au Parlement;
3. Simon, Maître des Comptes;
4. Et Antoine, qui ſuit.

IV. Antoine Chevalier, Seigneur du Coudray, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Contrôleur-Général de l'extraordinaire des guerres & de la Cavalerie légère, mourut le 19 Septembre 1645, & fut enterré à Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit épouſé, le 9 Octobre 1625, *Marie Fraguier*, remariée à *Georges d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi. Antoine eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Marie-Angélique, née en 1634, mariée, le 22 Mai 1653, à Saint-Nicolas-des-Champs, à Meſſire *Jean-Baptiſte-Victor-Amédée de Cremeaux*, Baron dudit lieu, Marquis d'Entragues, Comte de Saint-Tivier, Seigneur de Charmouſſet-lez-Fontaines, Briollin, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi.

V. Jacques Chevalier, Seigneur du Pleſſis, du Coudray, né le 2 Novembre 1626, baptiſé à Saint-Nicolas-des-Champs, mort en 1688, s'étoit marié, 1° le 22 Juin 1653, à *Eliſabeth Aguevin-le-Duc*, morte le 5 Mars 1660; & 2° ſuivant ſes bancs publiés les 11 Septembre 1661 & jours ſuivans, à la Paroiſſe de Saint-Nicolas-des-Champs, à Anne Che-

VALIER, fille de SIMON, Chevalier, Seigneur de Monthion, au Diocèſe de Meaux. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Chanoine Régulier à Saint-Victor ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Georges de la Porte*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, dont une de leurs filles, *Marie-Catherine*, épouſa, le 11 Décembre 1688, *Maximilien de Béthune*, Duc de Charoſt.

Du ſecond lit vinrent :

4. FRANÇOIS, né le 9 Mai 1665 ;
5. Et ELISABETH, née le 3 Avril 1664, tous les deux baptiſés à Saint-Nicolas-des-Champs.

VI. FRANÇOIS CHEVALIER, Seigneur du Pleſſis, du Coudray, né le 10 Septembre 1656, nommé auſſi THOMAS dans pluſieurs actes, où il eſt qualifié d'*Ecuyer du Roi de la Petite-Ecurie*, avoit épouſé *Marie-Madeleine de Villefeu* : tous deux ne vivoient plus, dit le Juge d'Armes de France, en 1723. De leur mariage eſt né :

VII. JACQUES CHEVALIER, Ecuyer, Seigneur du Coudray, né en 1686, qui fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferronnaye. Il eſt mort le 30 Mai 1754, & a été enterré à Saint-Sulpice. Il avoit épouſé, le 7 Mai 1733, *Marie-Anne-Michelle Nicaiſe*, petite-nièce de l'Abbé Nicaiſe, célèbre Antiquaire du XIV^e^ ſiècle. De ce mariage ſont iſſus :

1. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS, qui ſuit ;
2. MARIE-ANNE, morte ſans alliance ;
3. MARIE-MADELEINE, mariée, le 2 Mai 1753, à *Dominique de Gordon*, Chevalier, Marquis de Gordon, de la noble famille de Gordon d'Ecoſſe, Seigneur de la Valette, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & Capitaine de Cavalerie ;
4. Et ADÉLAÏDE-LOUISE-THÉRÈSE, morte jeune.

VIII. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS CHEVALIER, Seigneur du Coudray, des Foſſez, de la Gilbarderie & autres lieux, né le 22 Mai 1740, épouſa, le 3 Septembre 1765, *Anne-Geneviève le Camus*, petite-nièce du Préſident le Camus, née le 4 Février 1746, dont, en 1769, deux enfans :

1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit ;
2. Et GENEVIÈVE-LOUISE, inſcrite pour Saint-Cyr.

IX. ANTOINE-LOUIS CHEVALIER, Seigneur du Coudray, des Foſſez, &c., né le 13 Décembre 1766, Lieutenant de Roi de la Ville de Donemarie, eſt inſcrit pour être reçu au nombre des Pages de la Chambre du Roi.

Voilà ce que dit ce Mémoire que nous avons reçu. Les armes : *d'or, à trois chauderons de ſable, 2 & 1* ; mais nous avons en nos mains une généalogie de cette même famille, où il eſt dit qu'elle eſt originaire de Mantes, & qu'elle a formé pluſieurs branches. Celle ci-deſſus rapportée paroît être la branche aînée. Les autres, au nombre de trois, ſe ſont éteintes au milieu du dernier ſiècle, & portoient pour armes : *d'azur, à la tête de licorne d'argent, chargée de trois demi-vols de ſable.*

CHEVALIER, en Provence, famille qui eſt de la même tige que les *Chevalier*, Seigneurs des Oches & d'Iſtras en Dauphiné, & remonte à RAYMOND CHEVALIER, vivant l'an 1458, compris au nombre des Nobles de la Vicomté de Clermont. Cependant à l'exemple de l'Abbé Robert qui en fait mention, nous n'en commencerons la filiation que depuis

ETIENNE DE CHEVALIER, Seigneur de Saint-Martin, fils de JEAN, qui à cauſe de quelque dérogeance fut réintégré dans ſa nobleſſe par Lettres de LOUIS XIII, du mois de Janvier 1623, vérifiées le 13 Mai ſuivant, en récompenſe de ſes ſervices militaires, s'étant diſtingué ſous HENRI IV, d'abord en qualité de Lieutenant, & enſuite de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied. De ſon mariage avec *Anne de Lauſanne*, il eut pour fils :

PIERRE DE CHEVALIER, Seigneur de Saint-Martin, Juge-Royal de la Ville de Seyne, qui fut marié 1° à *Madeleine de l'Olivier*, d'une noble famille de Dauphiné ; & 2° à *Claire de Forbin*, des Seigneurs de *Gardanne*, dont il eut pluſieurs enfans. Du premier lit vinrent :

1. JEAN DE CHEVALIER, marié, en 1674, à *Marie de Gueirot-de-la-Brimaudière*, dont il n'eut qu'une fille ;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE CHEVALIER, Juge de la Ville de Seyne, épouſa, le 1^er^ Mars 1650, *Lucrèce du Vache*, & eut :

ETIENNE DE CHEVALIER, qui épouſa, le 29 Décembre 1698, *Marguerite de Joannis-Châteauneuf*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et AYME, mort ſans enfans.

JEAN DE CHEVALIER épouſa, au mois de Mai

1729, *Enemonde-Auguſtine de Laugier* de Boſſe-Duperrier, dont eſt iſſu :

JEAN-LOUIS DE CHEVALIER, demeurant à Trets, & marié à *Madeleine-Antoinette-Déſirée de Ferri*, dont il a eu une fille, née le 6 Avril 1770.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'une aigle de même en pointe ; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Extrait du Supplément à l'*Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence.*

CHEVALIER, Sieur de la Frapinière : *de gueules, à trois clefs d'or, poſées en pal, 2 & 1, les anneaux en bas, les deux clefs du chef adoſſées.*

CHEVALIER (LE), en Normandie, Election de Bayeux : *d'azur, à trois chevaliers d'argent, becqués & membrés de gueules, au chef d'or.*

CHEVALIER (LE), Sieur de Brieux, en Normandie, Election de Caen : *de gueules, au chevalier d'argent, armé d'une épée de même, ſur un cheval de ſable, bridé, caparaçonné & ferré d'argent, combattant un ſauvage d'or, armé d'une maſſue de même, ſur une terraſſe de ſinople.*

CHEVALIER, Seigneur de Montigny. PHILIPPE CHEVALIER, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, épouſa *Anne de Danguel*, Dame de Sours-la-Coudraye, &c., dont il eut :

GUILLAUME CHEVALIER, Seigneur de Montigny, Sours-la-Coudraye, &c., qui épouſa 1° *Anne Cannaye*, fille de *Jacques*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris ; & 2° *Henriette de la Foreſt*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Saugeville, & de *Louiſe de Goulart*. GUILLAUME eut des enfans des deux lits.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

CHEVARDIÈRE, en Champagne, Diocèſe de Reims. DÉSIRÉE DE LA CHEVARDIÈRE, née le 11 Décembre 1679, fille de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Jumont, & d'*Eliſabeth de la Felonnière*, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1688, a prouvé ſa nobleſſe depuis THOMAS DE CHEVARDIÈRE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, Lieutenant-Général au Bailliage de Rethelois, qui vivoit en 1500, & étoit ſon cinquième aïeul. Cette famille poſſède les Terres de Jumont, Proviſy, Freſty & la Grandville. Il y en a une branche établie en Provence.

Les armes : *d'argent, à une plante de trois brins de fougère de ſinople.*

CHEVEIGNÉ, en Bretagne : *de gueules, à quatre fuſées d'or, rangées en faſce, accompagnées de huit beſans de même, 4 en chef & 4 en pointe.*

CHEVENON, famille qui a donné un Evêque de Saintes, enſuite Evêque de Beauvais, dans BERNARD DE CHEVENON ; mais il n'en prit pas poſſeſſion, étant mort en 1420.

GUILLAUME DE CHEVENON, Ecuyer, étoit Capitaine de la Tour de Vincennes en 1370.

On trouve GUILLAUME DE CHEVENON, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, ſans avoir laiſſé d'enfans. C'eſt en lui qu'a fini cette famille. Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 quinte-feuilles de même, 2 & 1, & un cœur d'azur.* Voy. BIGNY.

CHEVERT. FRANÇOIS DE CHEVERT, Lieutenant-Général, Grand-Croix de Saint-Louis, eſt Gouverneur de Belle-Isle.

CHÉVERUE (DE), en Normandie & en Anjou. L'orthographe de ce nom varie beaucoup dans les titres ; on y lit de *Cheverüe*, de *Cheveruee*, de *Chevereue*, de *Chevreuce*, de *Chevreux*, de *Chevrue*, de *Chevruſt*, & de *Chevrux*, mais plus communément & preſque toujours de *Chéverüe*.

La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. II, pag. 1686, fait mention de *Monſieur* PIERRE CHÉVERUE, Chevalier, qui fut préſent à une montre des Nobles de la province de Normandie faite en 1347, ſous l'autorité de Godefroy d'Harcourt, par Robert de Thibouville, Chevalier. FRANÇOIS DE CHEVERUE eſt nommé en qualité d'*Ecuyer* de PIERRE, Duc de Bretagne, dans un compte rendu en 1451 & 1452, par Raoul de Launay, Ecuyer, Tréſorier & Receveur-Général des Finances de ce Prince. Dans un autre compte du Tréſorier des Guerres de 1465, ſous le titre de Gentilshommes qui avoient vaqué à la garde de la place de Cliczon, juſqu'au 1er Janvier 1464 (vieux ſtyle), ſe trouvent *Meſſire* FRANÇOIS DE CHEVERUE, & *onze Archers*. Dans le même compte eſt encore un

rôle de montre faite à la Guierche devant les Commiſſaires nommés par le Duc de Bretagne, où le même *Meſſire* François de Chéverue paroît entre les 100 Lances & les 200 Archers du Sire de Leſcun. Enfin Jean de Chéverue, Chevalier, Seigneur de la Lande, Terre que lui apporta en dot *Jeanne d'Orvaux*, ſa femme, fille de *Jean d'Orvaux*, Ecuyer, fit un accord le 18 Décembre 1428, avec Meſſire *Jean d'Orvaux*, ſon beau-frère, ſur quelques différends qui étoient ſurvenus entre eux. La filiation ſuivie de cette Maiſon ne remonte qu'à

I. Pierre de Chéverue, Seigneur de la Lande & de la Fourmillionnière, qualifié dans ſon contrat de mariage *noble Ecuyer* Pierre de Chéverue, Seigneur de la Lande, de la paroiſſe de Saint-Aubin du Pavoil, Diocèſe d'Anjou, qui mourut avant le 6 Janvier 1496. Il épouſa, le 4 Septembre 1458, *Jeanne Cadoré*, qui étoit morte le 21 Novembre 1518, fille de *Guillaume*. Leurs enfans furent:

1. Maurice, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Guillaume, Seigneur de la Dorionnaye;
4. Et Jean *le jeune*, auquel ſon frère aîné donna procuration pour, en ſon nom, prendre la part qui pouvoit lui appartenir des héritages nobles de la ſucceſſion de ſes père & mère.

II. Maurice de Chéverue, Ecuyer, Seigneur de la Lande, partagea le 14 Décembre 1491, avec Guillaume de Chéverue, ſon frère, & lui céda le lieu de la Dorionnaye, pour en jouir ſa vie durant, *& l'exploiter ainſi que puînés de Nobles avoient coutume de faire.* Il mourut le 22 Novembre 1518, & eut entre autres enfans de *Marguerite Goueau*, morte auſſi avant le 20 Novembre 1525:

1. Olivier, Seigneur de la Lande, marié, 1° avant le 18 Mai 1518, à *Michelle le Vayer;* & 2° à *Guillelmine Provouſt*, veuve peu de tems avant le 30 Novembre 1525;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Jeanne.

III. Pierre de Cheverue, Ecuyer, Seigneur de la Lande, & *Anne Loriot*, ſon épouſe, étoient morts avant le 2 Avril 1573, date du partage de leurs biens entre leurs enfans, qui ſont:

1. Jean, qui ne vivoit plus lors de ce partage;
2. Pierre, qui ſuit;

3. Claude, Seigneur de la Dorionnaye;
4. & 5. Louis *l'aîné*, & Louis *le jeune*, qui eurent pour leur partage: le premier, le lieu de la Boutonnière; le ſecond, ceux de la Rivière-Bérault & des Fontenelles;
6. Jacques, Chantre de l'Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil.
7. François, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers;
8. Anne, morte lors dudit partage, mariée à *René Cornu*, Sieur de Romfort;
9. Et Madeleine, mariée à *Michel Veillon*, laquelle eut pour ſon partage le Fief de Hupes.

IV. Pierre de Cheverue, Seigneur de la Lande, mort avant le 20 Avril 1587, avoit épouſé *Léonarde Bauldin*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Charlotte, mariée, le 14 Novembre 1601, à *Jean de Scépeaux*, fils de *François*, & de *Jacquine de la Touche.*

V. Jacques de Chéverue, Seigneur de la Lande, eſt le dernier de cette branche, & on ignore s'il a pris alliance.

SECONDE BRANCHE.

II. Jean de Chéverue, Ecuyer, Seigneur de la Hauſſière & de Guibaudière, ſecond fils de Pierre, & de *Jeanne Cadoré*, mourut le 12 Janvier 1534, & avoit épouſé, le 2 Mai 1530, *Mathurine de Goué*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Julienne, mariée à *Symphorien Hamel.*

III. Jean de Chéverue, Seigneur de la Hauſſière, épouſa, le 1er Janvier 1561, *Renée Chupin*, fille aînée de *Paul*, & de *Chriſtophlette de Courtarvel.* Ils moururent avant le 14 Février 1594, & eurent pour enfans:

1. Jacques, Seigneur de la Hauſſière, qui obtint du Roi Henri IV, le 12 Janvier 1600, un Brevet par lequel ce Prince lui permit, & à Pierre, ſon frère, en conſidération de leurs ſervices, de porter l'arquebuſe & d'en faire tirer dans l'étendue de leurs Terres;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Thomas;
4. Jean, Seigneur de la Gobetière, qui eut de *Marguerite Lhuiſſière:*

   Jean de Cheverue.

5. Et Christophlette, mariée, le 19 Août 1594, à *Jean Adebert*, Sieur de la Giraudaye.

IV. Pierre de Chéverue, Seigneur de la Hauſſière, &c., déclaré *extrait de noble race,*

ainſi que ſes frères, par Sentence rendue en l'Election du Maine le 6 Juillet 1609, teſta le 4 Février 1620. Il mourut avant le 17 Mai 1628, & avoit épouſé, par contrat du 16 Octobre 1608, *Nicole de Chappedelaine*, remariée à *Pierre de Launay*, & fille de *Joachim*, & de *Guyonne de Landrepouſte*. Il en eut entr'autres enfans :

V. François de Chéverue, Chevalier, Seigneur de la Hauſſière, qui acheta, le 31 Août 1645, de Pierre de Gondy, Duc de Retz, la Terre & Seigneurie du Vaux-de-Glaine, & fit auſſi l'acquiſition de celle de la Gélouſière. Il mourut le 14 Mars 1661, & avoit épouſé, le 29 Novembre 1628, *Anne du Méaulne*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de la Touche, & de *Catherine de Sarcé*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Marguerite.

VI. François de Chéverue, Chevalier, Seigneur de la Hauſſière, &c., mourut le 8 Juin 1707. Il épouſa, 1° le 2 Mai 1666, *Jeanne de Poilvilain*, fille de *Jean*, Seigneur & Patron de Creſnay, Vicomte de Mortain, & de *Suſanne des Landes* ; & 2° par contrat du 30 Décembre 1681, *Madeleine d'Auray*, fille de *Pierre*, Bailli & Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Mortain, & de *Louiſe le Breton*. Du premier lit vint :

1. Georges-François, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Pierre-François, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Mortain.

VII. Georges-François de Chéverue, Ecuyer, Seigneur de la Hauſſière, Conſeiller du Roi, Vicomte de Mortain, baptiſé le 1er Octobre 1671, maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Guynet*, Intendant de la Généralité de Caen du 11 Février 1716, épouſa, le 19 Mai 1702, *Eliſabeth des Prés*, fille & unique héritière de *Jean*, Huiſſier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline Hadibert*, alors femme de *Julien de la Rocque*, dont :

1. Julien-Charles-Georges, qui ſuit ;
2. Et *N...*, mariée à *Samſon-Claude de St.-Germain*, Seigneur de Parigny.

VIII. Julien-Charles-Georges de Chéverue, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meſnil-Toüe, ondoyé le 12 Novembre 1717, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes Inſpecteur des Chaſſes de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, le 11 Février 1745, *Françoiſe-Marie-Antoinette-Geneviève de la Rocque*, fille d'*Antoine-Bernard*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & de *Jeanne-Françoiſe des Landes*, dont il a

Georges-François-Félix, né à Mortain le 26 Janvier 1746.

Les armes : *de gueules, à trois têtes de chèvres d'argent, arrachées & poſées 2 & 1.*

CHEVESTRE, en Normandie. *Maître* Simon Chevestre, Docteur en Decret, étoit Prieur de la Madeleine de Neubourg, & Doyen d'Evreux, vers 1460, dit la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1583.

Nicolas de Chevestre-*de-Cintray* étoit Chevalier de Malte en 1630.

Tanneguy Chevestre épouſa, vers 1600, *Marie Caruel*, dont :

Françoise Chevestre, qui épouſa, vers 1640, *Jean-Louis de Laval.*

Les armes : *d'azur, à trois hibous d'or, 2 & 1 ; ceux du chef ſurmontés d'une molette d'éperon de même.*

* CHEVIGNY-*lès-Semur*, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Terre & Seigneurie poſſédée dans le XVe ſiècle par *Thibaut du Pleſſis*, Seigneur de Barbery, premier Chambellan de Charles, Duc de Bourgogne, marié à *Antoinette de Jaucourt*. Leur fille, *Catherine du Pleſſis*, porta cette Terre dans la Maiſon de *Choiſeul*, par ſon alliance, contractée en 1479, avec *Pierre de Choiſeul*, quatrième aïeul de *François de Choiſeul*, IIe du nom, député de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, en faveur duquel la Seigneurie de *Chevigny* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Janvier 1699, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 27 Mai 1699. Voy. CHOISEUL.

CHEVREAU, branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Jean de Vienne*, fils puîné de *Louis de Vienne*, Seigneur de Pimont, & d'*Iſabeau de Neufchâtel*. Voy. VIENNE.

CHEVREL, famille dans le Mâconnois. Jean de Chevrel, Seigneur de Joudes, vivant en 1328, épouſa *Marguerite de Dortans*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Dortans, & de

Clémence de Moyria, dont vinrent entr'autres enfans :

1. JEANNE, mariée à *Hugonin de Gorrevod*, veuf de *Girarde de Châteaurenard*, & fils de *Jean*, Seigneur de Gorrevod, & d'*Alix de Vienne ;*
2. Et CLAUDE, mariée, l'an 1350, à *Henri*, Seigneur de *Montonnein*, veuf auſſi de *Henriette de Varennes*, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Montonnein, & de *Marie de la Tournelle*.

ETIENNE DE CHEVREL, vivant en 1494, épouſa *Antoinette de la Teyſſonnière*, fille de *Claude de la Teyſſonnière*, Chevalier, Seigneur de Becerel, & d'*Antoinette de Mincé*.

JACQUES DE CHEVREL, Seigneur de Loeſe en Mâconnois, vivant en 1503, épouſa *Claudine de Chacipol*, Dame de Merages, remariée, le 29 Octobre 1514, à *Charles de Franc*, Seigneur d'Eſſertaut en Mâconnois, dont *Nicolas de Franc*, Seigneur d'Eſſertaut, qui épouſa CATHERINE DE CHEVREL. Elle étoit fille de *Pierre de Chacipol*, Seigneur de Leal, & de *Philiberte*, Dame de Leal. JACQUES eut :

PHILIBERTE, mariée à *Aimé de Lugny*, Chevalier, fils de *Claude de Lugny*, & d'*Eléonore de Chevrier*.

Les armes : *de gueules, à la fleur-de-lys d'or*.

* CHEVREUSE eſt un Bourg dans l'Iſle-de-France, ſur la rivière d'Ivette, entre Paris & Chartres, qui ne portoit que le titre de *Baronnie*, lorſqu'il fut érigé en *Duché* pour *Jean de Broſſe*, Duc d'Eſtampes, & *Anne de Pipeleux*, ſa femme. Le Cardinal de Lorraine obtint en Juillet 1564, du Roi CHARLES IX, que le Duché de *Chevreuſe*, avec les Terres, Fiefs & Domaine de *Meudon* & *Dampierre*, releveroient du Roi.

Ce Duché fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1612 en faveur de *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuſe, fils puîné de *Henri de Lorraine*, Ier du nom, Duc de Guiſe, Pair de France, & de *Catherine de Clèves*, & de ſes deſcendans mâles. Cette Pairie fut éteinte par ſa mort ſans enfans mâles, arrivée le 24 Janvier 1657. *Marie de Rohan*, ſa veuve, eut pour ſes repriſes le Duché de Chevreuſe, qu'elle donna à *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, fils aîné de ſon premier lit. *Charles-Honoré d'Albert*, fils de ce dernier, obtint au mois de Décembre 1667 des Lettres-Patentes qui confirmèrent les titres de Duché ſur Chevreuſe, pour en jouir conformément aux Lettres de 1545 & 1555. Au mois de Janvier 1692 il échangea avec le Roi Louis XIV, le Duché de Chevreuſe pour le Comté de *Montfort-l'Amaury*. Le titre de Duché fut tranſporté ſur le Comté de Montfort, & la Baronnie de Chevreuſe fut donnée par le Roi à la Communauté des Dames de Saint-Cyr. Voy. ALBERT DE LUYNES.

Les Ducs de Chevreuſe, de la Maiſon de *Lorraine*, portoient : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Lorraine-Guiſe ; *aux* 2 *&* 3 *contre-écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* Clèves, *parti de* la Marck ; *aux* 2 *&* 3 *de* Bourgogne moderne.

Le premier des anciens Seigneurs de Chevreuſe, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire, eſt MILON DE CHEVREUSE, qui vivoit ſous ROBERT en 1029. Le dernier de cette ancienne & illuſtre Maiſon eſt ANSEAU, Seigneur de Chevreuſe, Grand-Queux de France, qui fut envoyé en Flandre en 1294, pour viſiter les ports. Il y ſervit en 1298, & porta l'*oriflamme* à la bataille de Mons-en-Puelle, où il perdit la vie en 1304, ayant été étouffé dans ſes armes par la chaleur & la ſoif.

JEANNE, Dame de CHEVREUSE, ſa fille unique, porta ſes grands biens dans la Maiſon d'*Amboiſe*, par ſon mariage avec *Pierre*, Seigneur d'*Amboiſe*, fils de JEAN, IIe du nom.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux d'azur.*

CHEVRIER, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois croiſſans montans du champ.*

* CHEVRIÈRES, en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Terre & Seigneurie, acquiſe en Avril 1560, de *Diane de Poitiers*, par *Félix de la Croix*, Conſeiller d'Etat, & ſeul Maître des Requêtes de Dauphiné, mort en 1583, père de *Jean de la Croix*, Comte de Saint-Vallier & de Val, par l'acquiſition qu'il en fit en 1584, de la Maiſon de *Poitiers*, avec la Baronnie de *Glarieu*, en 1586. Il mourut au mois de Mai 1619, Evêque de Grenoble, & eut de *Barbe d'Arzac*, qu'il avoit épouſée avant d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, entre autres enfans, *Félix de la Croix*, Comte de Saint-Vallier, Maître des Requêtes, père de *Jean*, & aïeul de *Pierre-Félix de la Croix*, Comte de Saint-Vallier, Capitaine des Gardes de la Porte, en faveur duquel la Seigneu-

rie de *Chevrières* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1682, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Mars ſuivant. Il mourut le 16 Juin 1699, & avoit épouſé, en 1675, *Jeanne de Rouvroy*, dont des enfans. Voy. CROIX-CHEVRIERES.

CHÉVRIERS, famille noble & ancienne dans le Mâconnois, qui ſe dit iſſue des Comtes de Mâcon. En voici la filiation qui commence dans le XII^e^ ſiècle, telle qu'elle ſe trouve imprimée avec l'éloge de FRANÇOIS DE CHÉVRIERS, Sieur de Tanci en Lyonnois, de la compoſition de Papire Maſſon, qui avoit dreſſé cette Généalogie ſur les titres produits au Parlement de Paris & au Conſeil du Roi, dans le procès qu'y ſoutint GABRIEL DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, touchant le péage de Mâcon. Guichenon en parle dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*; le Laboureur, dans ſes *Maſures de l'Isle-Barbe*; & cette Généalogie eſt continuée dans Moréri juſqu'à ce tems, ſur les preuves manuſcrites pour entrer dans les Chapitres de St.-Jean de Lyon & de St.-Pierre de Mâcon, & ſur des mémoires communiqués.

I. JEAN DE CHÉVRIERS, Ecuyer, vivoit en 1170, & épouſa *Marie de Beaugé*, dont:

1. GUY, qui ſuit;
2. HENRI, que l'on a cru avoir été Commiſſaire en Languedoc avec ſon frère aîné;
3. Et RAOUL, mort Evêque d'Evreux le 29 Novembre 1269, ſuivant une Charte de Saint-Taurin d'Evreux, & le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, où il eſt fait mention de lui, comme bienfaiteur.

II. GUY DE CHÉVRIERS, Chevalier, fut très-conſidéré de Jean, Comte de Mâcon, & de la Comteſſe Alix, ſon épouſe. Le Roi ST. LOUIS ayant acheté du Comte Jean & de la Comteſſe, ſa femme, le Comté de Mâcon en 1238, y établit GUY DE CHÉVRIERS pour ſon Bailli; ce GUY ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers de Lyon, où ſes deſcendans l'ont ſuivi juſqu'à la ſeptième génération. On nomme ſa femme *Aremberge de Vienne*, Dame de Venzelles, de laquelle il laiſſa:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUY, Seigneur du Parc;
3. JEAN, Religieux de l'Ordre de St.-François, à qui ſon oncle, Evêque d'Evreux, fit un legs par ſon teſtament;
4. Et GEOFFROY. Ces quatre frères ſont mentionnés dans un acte de l'Official de Mâcon du mois de Novembre 1268, rapporté par Severt.

III. PIERRE DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, accompagna le Roi ST. LOUIS en Afrique en 1270. On dit que ce Prince le fit *Comte de Bergedigne*. Il ſervit le Roi PHILIPPE III à l'expédition de Catalogne, & ſe trouva ſous Raoul de Nesle, au combat de Gironne: c'eſt ainſi qu'en parle Papire Maſſon. Il eut de *Bernarde de Feurs*:

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
2. Et HUMBERT, qui eſt vraiſemblablement celui de ce nom qui, en qualité de Chanoine de l'Egliſe de Mâcon, fut témoin à cet acte de l'Evêque Jean de Salagni, en 1332, rapporté par Severt.

IV. BARTHÉLEMY DE CHEVRIERS, Echanſon ſucceſſivement de quatre de nos Rois, eſt connu par pluſieurs titres qui reſtent de lui dans les Archives du château de Saint-Mauris, rapportés par Severt. Il épouſa *Jeanne de Talaru*, ſœur de *Jean*, Cardinal & Archevêque de Lyon, dont:

1. HUMBERT, qui ſuit;
2. MATHIEU, Prieur de Mâcon, où l'on fait preuve de nobleſſe de quatre races paternelles & maternelles;
3. PIERRE;

Et deux filles.

V. HUMBERT DE CHÉVRIERS, Seigneur de Saint-Mauris, ſe ſignala dans l'expédition d'Italie, ſous le commandement de *Charles*, Comte de Valois, & fut fait Chevalier par PHILIPPE VI, qui lui *ceignit* le baudrier pour avoir aidé à la défenſe de la ville de Tournay contre les Anglois en 1340. Il épouſa *Sibylle d'Albon*, fille, au rapport de Papire Maſſon, de *Thibaut d'Albon*, Sieur de Baignols & de Châtillon d'Azergues, dont:

1. HENRI, qui ſuit;
2. ANDRÉ;

Et quatre filles.

VI. HENRI DE CHÉVRIERS, Seigneur de St.-Mauris, rendit hommage au Roi PHILIPPE VI de tout ce qu'il tenoit dans le Bailliage de Mâcon, ſuivant les Lettres du Roi datées de Romanvilliers le 9 Juin 1348, & auſſi au Roi JEAN, ſuivant les Lettres de ce Prince données à Lyon le 7 Février 1350, vieux ſtyle, ſcellées du ſceau dont il uſoit avant d'être parvenu à la couronne. Il ſe ſignala à la bataille de Poitiers en 1356, & en récompenſe fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, au rapport de

Papire Maſſon, qui dit qu'il épouſa *Cécile de Grolée*, fille de *Humbert*, Sénéchal de Lyon, dont il eut :

1. André, qui ſuit ;
2. Pierre, qu'on croit avoir été Religieux de Cluny, Sacriſtain de Tréfort en Breſſe, & Doyen de Saint-Martin-des-Vignes, Ordre de Cluny près Mâcon ;
3. Jean ;

Et trois filles.

VII. André de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, ſervit à la bataille de Roſbecque contre les Flamands ſous le Roi Charles VI, en 1382, fut Lieutenant de Jean de Vienne, Amiral de France en 1385, puis du Maréchal de Boucicaut en ſon expédition d'Italie en 1401. Papire Maſſon rapporte qu'il ſe trouva avec Jean de Bourgogne au combat de Nicopolis en 1396. Son épouſe fut *Jeanne de Bletterans*, dont vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jacques ;
3. Et André, qui vraiſemblablement eſt celui dont il eſt parlé dans un certificat du Maréchal de Boucicaut, en date du 11 Décembre 1411, qui porte que Claude de la Tour, Ecuyer, ſervoit à cheval & en armes dans l'armée du Roi pour André & Henri de Chévriers, *Ecuyers*, auxquels il permit de demeurer dans le Mâconnois, leur patrie, ſuivant le rapport de Severt. Cette qualité d'*Ecuyer* donnée à André, porte à croire qu'il eſt le fils de l'autre André ;
4. Claude ;

Et trois filles.

VIII. Louis de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, étoit Capitaine des Nobles du Comté de Mâcon au combat de Rupelmonde en 1452, & à celui de Grave en 1453, & fut très-conſidéré de Philippe *le Long*, Duc de Bourgogne, pour lequel il combattoit. Il eut de *Claudine de Mince*, comme écrit Papire Maſſon, ou de *Nince*, ſuivant Severt :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Philibert ;
3. Et une fille.

IX. Philippe de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, ſervit en Italie dans les armées des Rois Charles VIII & Louis XII qui le fit Gouverneur de Novare. Il ordonna ſa ſépulture près de ſon père, dans l'Egliſe de Saint-Mauris, qu'il avoit fait bâtir, & où ſes deſcendans ſe ſont fait inhumer. Il eut de *Philiberte de Lugni :*

1. Philibert, qui ſuit ;
2. Et une fille.

X. Philibert de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, auſſi Seigneur de la Saugerée, près Châlons, de Buſſi, & de Talant en Châlonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit Capitaine de 50 Lances à la bataille de Ceriſolles en 1544, & continua de ſervir le Roi Henri II. Il épouſa, par contrat du 23 Janvier 1534 (vieux ſtyle), *Claudine de Tarlet*, fille unique & héritière de *Claude de Tarlet*, Sieur de Marmont & de Duyſia, & de *Pernette de la Gelière-de-Cornaton*, dont naquirent :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. François, chef de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Léonard ;
4. Claude, Sieur de Marmont, qui épouſa *Anne de Nagu-de-Varennes*, & en eut :

   Philiberte de Chévriers, mariée à *Jean-Louis de Seyturier*, Sieur de Beauregard, Marmont & du Tillet, dont elle eut 21 enfans, au rapport de Guichenon, *Hiſt. de Breſſe*, part. II, pag. 371.

5. Philibert, Sieur de la Saugerée, Vandins & Duyſia, Co-Seigneur de Talant, qui épouſa *Marguerite de Seyturier*, fille puînée de *Jean*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, ſa ſeconde femme, dont :

   Gaspard ;
   Gabriel ;
   François, reçu Chevalier de Malte ;
   Et Marie de Chévriers, ſeconde femme de *Claude d'Angeville*, Sieur de Montuerant. (Cette branche, dite de *la Saugerée*, dont étoient Eléonore de Chévriers de la Saugerée, élue le 21 Septembre 1638, Prieure perpétuelle du noble Chapitre de Neuville en Breſſe, dépendant de Saint-Claude ; & Gabriel de Chévriers de la Saugerée, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon, mort après le 19 Juin 1680, eſt éteinte.)

6. Guillemette, mariée, le 17 Janvier 1557, à *Georges de Lyobard*, Sieur du Chaſtelard, Ruffieu & la Palu, Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie au Gouvernement de Breſſe, Bugey & Valromey, dont elle fut la première femme ;
7. Aimée, mariée, le 10 Décembre 1563, à *Louis de la Touvière*, Sieur de Servigna & de Beauregard, dont elle fut la première femme ;

Et deux autres filles.

XI. Gabriel de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, &c., commença de ſervir ſous le règne de Henri II & continua ſous celui de Charles IX. Il étoit Capitaine de 50 Lances au ſiège de la Rochelle en 1573, & ne quitta les armes qu'après la mort de Henri III. Il ſoutint un grand procès pour la part qu'il avoit hérité de ſes ancêtres ſur le péage de Mâcon, dans laquelle il fut confirmé, & mourut en 1598, laiſſant de *Françoiſe de Nagu*, ſœur de *François*, Marquis de Varennes, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, & fille de *Jean de Nagu*, Sieur de Varennes, & de *Philiberte des Loges* :

1. Laurent, qui ſuit ;
2. Charles ;
3. Et François, Seigneur de Salagni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui fut inſtitué en 1614 *Juge d'armes de France*, & mourut en 1641, ayant eu pour ſucceſſeur en cette charge *Pierre d'Hozier*, pourvu par Lettres du 28 Avril de la même année ;
4. Et une fille.

XII. Laurent de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, auſſi Seigneur du Thil en Beaujolois, de Salagni & des Chézeaux, ſervit en qualité de Volontaire ſous le Roi Henri IV, & teſta le 6 Décembre 1629. Il épouſa *Claudine de Seyturier*, fille aînée de *Jean*, Baron de Cornod & de Montdidier en Breſſe, Conſeiller d'Etat, premier Ecuyer & Chambellan du Duc de Savoie, ſon Ambaſſadeur à Rome, Commiſſaire-Général des Guerres deça les Monts, & Gouverneur de la citadelle de Bourg-en-Breſſe, & de *Marguerite d'Achey*, ſa ſeconde femme, nièce par ſa mère du Cardinal de Grandvelle. Sa veuve fut déclarée tutrice le 10 Juillet 1630 de ſes enfans qui furent :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Léonard, Chanoine & Tréſorier de Saint-Pierre de Mâcon, dont il ſe démit en faveur de ſon neveu en 1678 ;
3. François, Chevalier de Malte ;
4. Philibert, Lieutenant au Régiment de Normandie ;
5. Anne, Religieuſe Urſuline avant le 22 Juillet 1640.

Et cinq autres filles.

XIII. Honoré de Chévriers, Chevalier de l'Ordre du Roi, libre Seigneur de Saint-Mauris, Vicomte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagni, & en partie du péage de Mâcon, fut pluſieurs fois élu chef de la Nobleſſe dans ſa Province. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juillet 1640, en conſéquence d'une diſpenſe ſur le III^e^ degré de conſanguinité, expédiée en Cour de Rome dès le 15 Mars 1636, *Claudine de Damas*, fille aînée de *François de Damas*, Seigneur du Breuil, du Buiſſon en Dourbes & d'Arbain, & d'*Anne de Gaſpard*, Dame des mêmes lieux, héritière de ſa famille. De cette alliance naquirent :

1. Claude-Joseph, qui ſuit ;
2. Léonard-François, Chevalier de Malte, où il a long-tems commandé une des Galères de ſon Ordre, Commandeur des Echelles & de la Ville-Dieu de Fontenelle, Grand-Prieur d'Auvergne ; il vivoit encore au commencement de 1723 ;
3. Alexandre, baptiſé le 29 Décembre 1653, qui fut Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe de Saint-Pierre de Mâcon, par proviſions de Rome du 11 Août 1678, ſur la démiſſion de Léonard de Chévriers, ſon oncle, prit poſſeſſion le 7 Mai 1680, & ſes preuves de nobleſſe furent admiſes le 19 Juin ſuivant ; reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 22 Mars 1692 ; devint Prévôt de ſon Egliſe ; fut ſacré Evêque de Saintes le 25 Mars 1703, & mourut le 25 Décembre 1710 ;
4. Philibert-Alexandre, ſurnommé *l'Abbé du Changi*, Chanoine & Tréſorier de St.-Pierre de Mâcon, après ſon frère ;
5. Et Marie-Anne, Prieure perpétuelle des Dames de Neuville en Breſſe, morte en 1722.

XIV. Claude-Joseph de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, &c., mourut en 1702. Il avoit épouſé *Marguerite Grolier*, Dame du Soleil, fille d'*Imbert*, Seigneur du Soleil, & de *Catherine du Motet*, dont il eut :

Pluſieurs enfans, morts jeunes ;
Et Claude-Joseph-François, qui ſuit.

XV. Claude-Joseph-François de Chévriers, libre Seigneur de Saint-Mauris, & de la partie du péage de Mâcon, dont ſa famille eſt en poſſeſſion depuis près de 500 ans, Comte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagni, des Chézeaux & du Soleil, a épouſé, le 9 Octobre 1709, *Madeleine-Eliſabeth de l'Hôpital*, morte le 17 Janvier 1719, fille aînée de *Guillaume-François-Antoine*, Marquis de Sainte-Meſme, & de *Marie-Char-*

lotte de Romilley-la-Cheſnelaye, Marquiſe de Montillier en Breſſe, &c., dont:

XVI. Léonard-François de Chévriers, Comte de Chévriers, Marquis de Saint-Mauris, né en 1715, Moréri dit 1711, ancien Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, qui épouſa, le 13 Mai 1749, *Marie-Anne-Geneviève du Queſnoy*, fille de *Pierre*, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances de Montauban, & de *N... le Fèvre de Givri.*

SECONDE BRANCHE.

XI. François de Chévriers, ſecond fils de Philibert, Seigneur de Saint-Mauris, & de *Claudine de Tarlet*, fut Seigneur de Tanci en Lyonnois, & mérita que Papire Maſſon fit ſon éloge en langue Latine parmi ceux de pluſieurs autres hommes illuſtres de ſon tems. Il vivoit en Mars 1613, âgé de 65 ans, au rapport de Jean Maſſon, Archidiacre de Bayeux, qui fit imprimer les Eloges compoſés par feu ſon frère. Severt marque que ce Seigneur vivoit encore en 1625. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juin 1584, *Claudine de Paranges*, Dame de la Flachère en Lyonnois, fille de *Mathieu*, Chevalier, dont il eut entr'autres enfans:

1. Hippolyte, mort ſans alliance après 1625;
2. François, qui ſuit;
3. Et Alexandre, Chevalier de Malte, Commandeur de l'Hormeteau en Berry, qui, après avoir été pendant trois ans eſclave en Barbarie, commanda l'eſpace de 20 années une des Galères de ſon Ordre, nommée *la Mothe-Houdancourt.*

XII. François de Chévriers, IIe du nom, Seigneur de Tanci, Paranges & la Flachère, ſervit long-tems dans le Régiment de la Mothe-Houdancourt, & il le commandoit en 1629. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juillet 1629, *Claudine de Varennes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rapetour, Corbevilli, l'Octave & Gletteins, & d'*Antoinette de Ranée-Gletteins*, ſa ſeconde femme. Il eut:

1. Alexandre, Capitaine de la Galère de la Mothe-Houdancourt, qui, accompagnant le Chevalier de la Ferrière, Commandant des Galères de France, au ſecours de la place de Roſes aſſiégée par les Eſpagnols, ſe perdit au retour avec cinq Galères de France, ſur les côtes de Sardaigne;
2. Et Philibert, qui ſuit.

XIII. Philibert de Chévriers, Seigneur de la Flachère, Tanci & Paranges, ſervit dans le Régiment de Mercœur, & épouſa, par contrat du 22 Avril 1668, *Jeanne de Maiſon-Saille*, fille de *Claude*, Comte de la Maſtre, Seigneur de la Cour, la Chapelle, &c., & de *Claudine de Royrand-du-Villard*. Il eut:

1. Alexandre, mort Lieutenant de Vaiſſeaux;
2. Antoine-Joseph, Chevalier de Malte, où, au retour de Chio, il ſe tua en tombant d'un balcon;
3. Claude-Joseph, qui ſuit;
4. Antoine-Joseph, baptiſé le 8 Mai 1683, reçu Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon le 20 Juin 1702, puis Comte de Lyon, pourvu le 29 Mai 1711: ſes preuves furent admiſes le 7 Novembre ſuivant;
5. Louise, mariée à *Gaſpard de Grolier*, ancien Lieutenant-Colonel, Commiſſaire-Ordonnateur en Dauphiné;

Et deux filles, Religieuſes en l'Abbaye Royale de Saint-Pierre de Lyon.

XIV. Claude-Joseph de Chévriers, Seigneur de la Flachère, Magni & Tanci, Marquis de Montillier, a quitté la croix de Malte après la mort de ſes deux aînés, & ayant ſervi pendant quelques années, il s'eſt marié, le 30 Janvier 1711, à *Charlotte-Sylvie de l'Hôpital*, ſeconde fille de *Guillaume-François-Antoine*, Marquis de Sainte-Meſme, & de *Marie-Charlotte de Romilley-la-Cheſnelaye*, Marquiſe de Montillier, dont:

1. Antoine, né en Janvier 1720;
2. Et Sylvie-Charlotte, née à Paris le 22 Mai 1722.

Les armes: *d'argent, à trois chevrons de gueules*, à quoi l'on a ajouté depuis un tems immémorial, *une bordure engrêlée d'azur*, que l'on regarde comme la *briſure* d'un cadet des Comtes de Mâçon. Moréri, édit. de 1759, tom. III, pag. 606 & ſuiv.

CHEUX, en Normandie. La Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, dit que Laurent de Cheux, ayant dérogé, fut obligé de prendre des Lettres de rétabliſſement; & il rapporte, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, que Robert-Omfroy de Cheux vivoit en 1426, & que Jacques de Cheux, Seigneur de Benneville, vivoit en 1577. C'eſt ce que nous ſavons de cette famille, dont les armes ſont: *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une loſange d'argent.*

* CHEYLUS (de), en latin de *Chaſluſſio*,

& auſſi de *Cheyluſſio*, nom d'une très-ancienne Maiſon du Vivarais, où de tems immémorial elle a poſſédé la Terre de CHEYLUS en *Coyroux*.

CHEYLUS étoit un Bourg conſidérable entouré de murs, & avoit un Château-fort, qui fut brûlé par le Maréchal de Montmorency, dans les guerres de Religion, après avoir été ſurpris par eſcalade. Il avoit auſſi un Mandement particulier, une haute, moyenne & baſſe Juſtice; des Foires & des Marchés, qui depuis ont été transférés à Privas, dont les meſures en grains ſont encore celles du Mandement de CHEYLUS, & dont les fours bannaux appartiennent encore au Seigneur de CHEYLUS. Les Seigneuries de Tataillon, Montargues, Fraiſſinet, ſon Clocher, & pluſieurs autres Fiefs en relèvent.

Cette Terre, qui eſt ſituée dans la Paroiſſe de Saint-Priaix, relevoit anciennement des Comtes de Toulouſe; & on a lieu de croire que plus anciennement elle relevoit des Vicomtes de Béziers. Les Comtes de Toulouſe en abandonnèrent la mouvance aux Comtes de Valentinois, comme il ſe voit par un acte de 1239, qui eſt à la Chambre des Comptes de Grenoble, dont une expédition, ſignée du Secrétaire de cette Chambre, a été délivrée en 1758. Ce fait eſt encore confirmé par l'acte de foi & hommage rendu en 1239 au Comte de Toulouſe, par le Comte de Valentinois, pour les Terres du Vivarais. Le P. D. Vaiſſette en parle dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*. Voici ce qu'on y lit: ITEM. *Caſtrum Tornon, & Privas, & Boloniam, & Lacum, & Serinet, & Sanctum-Fortunatum;* ITEM *Dominationes de Pouzino, videlicet Dominationes quas habemus in Caſtro dicti Pouzini, tenemento, territorio & pertinentiis ſuis,* & CASLUCII, *& la Gorza, Sancti-Andeoli, & Caſtri Veſſaudi, & Arahon, & Don, & Mezelac, & Montagut, & Raphaël, & Corbeira, & Brion, & Chaslar, & Caſtrum Sanctæ-Agrippæ.* Il eſt évident, ou que CASLUCII, dans cet acte, ſignifie de CHEYLUS, ou que c'eſt une faute de Copiſte, & qu'au lieu de CASLUCII, on doit lire CHASLUCII.

Il ne reſtera aucun doute ſur cette explication, ſi l'on fait attention que l'hommage en queſtion regarde les Seigneuries que le Comte de Valentinois avoit en Vivarais, & que dès-lors CASLUCII ne peut ſignifier que la Terre de CHEYLUS, ſituée dans cette Province. Il eſt clair qu'on ne peut entendre CASLUCII de la Terre de *Caylus*, quoique *Caylus* ſe rende en latin par *Caslucius*, parce que cette Terre eſt en Rouergue, & que l'acte ne parle que de celles qui ſont en Vivarais. D'ailleurs, cet hommage eſt relatif à la ceſſion de pluſieurs Terres de Vivarais, dont le Comte de Toulouſe avoit abandonné la mouvance aux Comtes de Valentinois.

Il y a quelques fautes & quelques noms mal exprimés dans cette copie de D. Vaiſſette, au lieu de *Tornon*, il faut lire *Tournon*, qui eſt un fief proche Privas: *Lacum & Serinet* n'eſt autre choſe que *Leſcrinet*: *Mezelac* ſe dit dans le Pays *Mezilliac, &c.* Toutes ces Terres ſont voiſines de celle de CHEYLUS.

Ce reſpectable Ecrivain, dans ſon excellente *Hiſtoire du Languedoc*, a plus d'une fois déguiſé les noms propres. Il ſeroit facile de montrer qu'il dit ſouvent CAYLUS & CHALUS, & quelquefois même CHARLUS, où il faudroit dire CHEYLUS. La reſſemblance & l'identité du nom latin l'ont induit dans une erreur qui lui étoit d'autant plus difficile d'éviter, qu'il eſt convenu lui-même avoir toujours ignoré l'exiſtence de la Terre & du Château de CHEYLUS en Vivarais.

La Maiſon de CHEYLUS a formé pluſieurs branches en Vivarais, dont une éteinte très-anciennement, ſans qu'on puiſſe en fixer l'époque, porta, ou par ſucceſſion ou autrement, la Terre de CHEYLUS dans la Maiſon de *Mirabel*. L'on a d'autant plus lieu de le croire, que dans un acte d'échange fait entre *Etienne de Mirabel*, & Aimar, Comte de Valentinois, cet *Etienne* y eſt dit Seigneur de la première & de la ſeconde portion de la Terre de CHEYLUS, & PONS & RAYMOND DE CHEYLUS, *Damoiſeaux*, Seigneurs de la troiſième; ce qui fait conjecturer avec quelque ſorte de fondement, que PONS & RAYMOND DE CHEYLUS étoient cadets de la branche dont les Seigneurs de *Mirabel* avoient hérité. Cette conjecture paroîtra certaine, ſi l'on obſerve qu'ils portoient le nom de CHEYLUS, ne poſſédant que la troiſième portion, tandis qu'*Etienne de Mirabel*, entre les mains duquel étoient les première & ſeconde portions, retenoit celui de *Mirabel*. On ſait d'ailleurs, que dans les X^e, XI^e, XII^e, & même XIII^e & XIV^e ſiècles, les Seigneuries, Fiefs & Terres nobles ſe partageoient entre les enfans. La qualité de *Damoiſeaux* que portoient PONS & RAYMOND DE

CHEYLUS, & que leurs descendans ont tous portée jusqu'au tems où elle a cessé d'être en usage, donne à cette Maison un droit incontestable à la prétention d'*ancienne Chevalerie*.

Outre ce PONS & RAYMOND DE CHEYLUS, mentionnés dans cet acte d'échange qui est en original à la Chambre des Comptes de Grenoble, dans la liasse étiquetée *Cheylus*, & dont une expédition, signée du Secrétaire de cette Chambre, a été délivrée en 1758, il y est encore parlé de PONCET DE CHEYLUS, *Chevalier*, qui fut témoin à l'acte ci-dessus cité.

Avant ces trois de CHEYLUS, dont nous venons de parler, on trouve GAIRALD DE CHEYLUS, vivant en 1150, qui fut témoin au mariage de Jérôme de Solignac.

Depuis on connoît CAMILLE DE CHEYLUS, lequel, en présence de son frère ARTAUD DE CHEYLUS, qualifié *Noble & Religieuse Personne*, vendit, par contrat passé devant *Valentin Dupuy*, Notaire à Cheylus, en 1270, à Guillaume Lachis, du Bourg de Cheylus, une maison située derrière les murs du jardin du Château.

ANTOINE DE CHEYLUS, *Damoiseau*, acheta en 1288, une vigne de Laurent Barentin, & fit échange d'un pré, par contrat passé devant *Pierre Boscheto*, Notaire de Privas, en 1308, avec Gérenton de Clary, Ecuyer, de la Ville de Privas.

PIERRE DE CHEYLUS, *Damoiseau*, depuis lequel la filiation est prouvée par titres & sans interruption, vivoit en 1282. Il y a lieu de croire qu'il étoit fils ou petit-fils de PONS ou de RAYMOND DE CHEYLUS, puisqu'outre qu'il portoit le même nom, il avoit les mêmes possessions & la jouissance de la troisième portion de la Terre de CHEYLUS, comme il est justifié par différens actes passés devant *Pierre Boscheto*, Notaire de Privas, ès années 1300, 1308 & 1327, dans lesquels il est toujours qualifié *Damoiseau*.

I. Ce PIERRE DE CHEYLUS fut en 1304 joindre en Flandre l'armée du Roi PHILIPPE *le Bel*, avec un Ecuyer de sa Maison & 8 hommes d'armes. Suivant un aveu qu'il rendit à Guillaume de Mirabel, on voit qu'il avoit épousé *N.... de Clary*, fille de *Gérenton de Clary*, Ecuyer, de la Ville de Privas, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. PONS, mentionné dans un acte d'aliénation, fait avec son frère aîné, en 1330, devant

Pons Lamberty, Notaire de Privas, au profit d'Etienne Textor, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès ;
3. Et Autre PONS, dit *le jeune*, qui étoit Prieur de l'Hiac, lorsqu'il stipula avec ses frères dans le même acte, dont l'original a été tiré du Chartrier du Baron de *Cheylus*, à Chomaras. Dans cet acte où BERTRAND est qualifié *Damoiseau*, il est dit qu'ils sont tous trois fils de PIERRE DE CHEYLUS.

II. BERTRAND DE CHEYLUS, *Damoiseau*, fit bâtir un château dans le Mandement de Saint-Alban, Paroisse de Flaviac, dans un lieu appelé *le Mas de Chaynet*, auquel il donna son nom. Il y possédoit de grands biens, & y reçut l'hommage de ses Vassaux, par acte passé devant *Jean d'Aiguche*, Notaire, le 13 Février 1329. Il transigea en 1330, devant *Pons Lamberty*, Notaire à Privas, présence de ses frères, & de *Blavette* sa femme, Dame de Raphaël, avec Etienne Textor, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, héritier des Mirabel, au sujet des droits respectifs qu'ils prétendoient sur la Seigneurie de *Cheylus*. Il fit échange, par contrat passé devant *Guillaume Bernard*, Notaire à Privas, le vendredi veille de Noël 1333, de quelques rentes Seigneuriales, avec Lancelot Bernard, Ecuyer, & reçut, présence d'*Adam Guillaume*, Notaire de Hèse, le 24 Août 1324, l'hommage de ses Vassaux. On ne lui connoit pour enfans de *Blavette*, Dame de Raphaël, que :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, qui est qualifié *Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*, dans une déclaration qu'il fit en faveur de son frère en 1363.

III. JEAN DE CHEYLUS, Damoiseau, rendit hommage, pour le tiers de la Seigneurie de Cheylus, à MARGUERITE DE CHEYLUS, assistée de *Guyard de Berton*, son mari, par acte passé devant *Etienne Sabatier*, Notaire, le 12 Septembre 1363, présence de *Noble & Religieuse Personne* PIERRE DE CHEYLUS, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, son frère s'accommoda le 3 Janvier 1368 ; avec Durand de Bénéfice, Ecuyer, du lieu de Privas, sur quelques différends qu'ils avoient ensemble ; donna par acte passé devant *Berton Chabert*, Notaire, le 26 Avril suivant, le dénombrement de son Château & Seigneurie de Raphaël à Pierre de Fourchades ; & rendit hommage, après l'avoir reçu lui-même de ses Vas-

ſaux, pour ſon Château de CHEYLUS, & tout ce qu'il poſſédoit dans le Mandement de St.-Alban, Paroiſſe de Flaviac, au Seigneur de la Voulte, par acte paſſé devant *Guillaume Gente*, Notaire, le 14 Mars 1396. Dans pluſieurs de ces actes, il eſt dit fils de BERTRAND DE CHEYLUS. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

IV. ROSTAING DE CHEYLUS, Ier du nom, Damoiſeau, Co-Seigneur des Mandemens de Cheylus, Seigneur de Raphaël, &c., lequel eſt dit fils de JEAN DE CHEYLUS, *Damoiſeau*, dans un acte paſſé devant *Pierre de Mouriers*, Notaire, le 4 Mars 1408, par lequel il vendit des héritages à bail nouvel à Guimet Hebrard, & à quelques autre particuliers. Il fut père, entr'autres enfans, par ſa femme, dont le nom eſt inconnu, de

V. ELZÉAR DE CHEYLUS, Co-Seigneur du Mandement de *Cheylus*, qui paſſa un acte de bail nouveau, devant *Joſeph Baudon*, Notaire de Privas, le 7 Décembre 1455, en faveur d'un de ſes Vaſſaux de *Cheylus*. Il eſt dit dans cet acte fils & héritier de ROSTAING DE CHEYLUS; & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. ROSTAING, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, lequel tranſigea avec ſon frère aîné, par acte paſſé devant *Pierre Baudon*, Notaire, le 15 Mars 1472, ſur l'héritage paternel, dans lequel ils ſont dits fils d'ELZÉAR DE CHEYLUS ; & s'établit à Loriol, près de Valence en Dauphiné, où il épouſa *Jeanne de Barrière*, héritière d'une famille noble & ancienne. Il en eut :

   GASPARD DE CHEYLUS, dit *Barrière*, qui fut tué à la bataille de Saint-Vincent, commandant un Régiment de Cavalerie à l'âge de 80 ans. Il épouſa *Antoinette d'Urre*, fille de *Jean d'Urre*, Grand-Maître de la Maiſon du Duc de Lorraine. De ce mariage vinrent :

   1. ARTAUD, qui ne laiſſa qu'une fille ;
   2. CLAUDE, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1540, & l'un des 8 Chevaliers qui furent tués dans le combat naval donné contre les Turcs en 1547 ;
   3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean d'Urre*, Capitaine & Châtelain de Grane au Valentinois.

3. Et N... DE CHEYLUS, Demoiſelle, dont l'alliance eſt ignorée.

VI. ROSTAING DE CHEYLUS, IIe du nom, Co-Seigneur du Mandement de *Cheylus*, eſt dit fils aîné d'ELZÉAR DE CHEYLUS, dans des inveſtitures, qu'il donna à des acquéreurs de biens-fonds, relevans de ſa Seigneurie, par actes paſſés devant *Pierre Baudon*, Notaire, le 13 Février 1475, & les 30 Mars & 10 Avril 1481. On trouve une tranſaction paſſée entre ROSTAING DE CHEYLUS & Claude de Bénéfice, ſur les droits Seigneuriaux qu'ils avoient reſpectivement dans le Mandement de CHEYLUS, devant *Antoine Duvernet*, Notaire, dont la date eſt rongée, mais dont un extrait, qui fait mention de cette lacune, a été collationné ſur l'original & expédié par *Mathieu Duvernet*, fils d'*Antoine*. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, cinq enfans mâles, dont deux reſtèrent en Vivarais, & les trois autres allèrent s'établir dans le Comtat Venaiſſin :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CLAUDE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, qui fit un teſtament devant *Gérard Henrici*, Notaire à Avignon, le 28 Décembre 1541, par lequel, après avoir fait pluſieurs legs aux filles de JEAN DE CHEYLUS, IIe du nom, ſon frère aîné, & laiſſé un fond pour marier tous les ans une pauvre fille d'Avignon, il inſtitua héritier univerſel CHARLES DE CHEYLUS, *le jeune*, ſon neveu, fils de feu ROSTAING, IIIe du nom, Co-Seigneur de Cheylus, &c. *Heredem ſuum univerſalem*, dit l'acte, *inſtituit & ore ſuo proprio nominavit nobilem* CAROLUM DE CHEILUSSIO, *juniorem*, *Dominum de Cheiluſſio*, *nepotem ſuum chariſſimum*, *filium quondam* ROSTAGNI, *dùm viveret domini dicti caſtri.... & ſuos*, &c. Il épouſa, dans la Ville d'Avignon, *Eliſabeth Pellegrin*, fille de *Jean*, noble Avignonois, & d'*Eléonore de Seytres-de-Caumont*, dont il n'eut point d'enfans ;
4. ROSTAING, Co-Seigneur de *Cheylus*, en Vivarais, qui eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom, CHARLES, & pluſieurs autres fils morts ſans alliance. Ce CHARLES DE CHEYLUS, dit *le jeune*, Co-Seigneur dudit lieu, & Seigneur de Rochemaure par l'acquiſition qu'il en fit, par contrat paſſé devant *des Aimards*, Notaire, le 12 Mars 1545, fut inſtitué héritier de ſon oncle CHARLES ; ce qui lui donna occaſion de s'établir au Comtat Venaiſſin, où il paſſa pluſieurs actes, un entr'autres dans la Ville de Carpentras, reçu par *Jacques Balbis*, Notaire, le 30 Mars 1546, conçu en ces termes : *Perſonaliter conſtitutus nobilis* CAROLUS DE CHEILUSSIO, *Dominus locorum*

de Cheiluſſio, & de Rupemura Vivarienſis Diœceſis, per ſe & ſuos hæredes, & in poſterùm ſucceſſores, vendidit..... CHARLES DE CHEYLUS & ſes frères étant morts ſans poſtérité, CLAUDE DE CHEYLUS, IIe du nom, leur neveu à la mode de Bretagne, recueillit leur ſucceſſion ;

5. Et autre ROSTAING, qui ſe maria dans la Ville de Carpentras, & fut père de

CHARLES, mort ſans enfans ;
N..., mariée à N... de *Pol ;*
Et N..., mariée à N... de *Patris*, de la même Ville.

VII. JEAN DE CHEYLUS, IIe du nom, habitant à Pernes, au Diocèſe & près de Carpentras, acheta une partie des Seigneuries de Venaſque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage au Cardinal Jacques Sadolet, Evêque de Carpentras & Seigneur Suzerain deſdites Terres, le 1er Août 1517 ; & donna par actes paſſés devant *Jean Virety*, Notaire, ès années 1509, 1510 & 1523, pluſieurs inveſtitures à des particuliers de la Ville de Pernes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Vincent Garnier*, Notaire à Cavaillon, le 2 Janvier 1504, *Marguerite de Vachères*, fille d'*Honoré*, dit *de Saint-Paul*, & de *Françoiſe de la Plane*, de la Ville de Pernes ; & étant mort *ab inteſtat*, ſes enfans qui partagèrent ſes biens, par tranſaction paſſée entre eux devant *Sainte-Marthe*, Notaire à Pernes, en 1551, furent :

1. ROSTAING, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, morte ſans enfans, mariée, en 1541, à *Antoine de Roſtagnis ;*
4. ESPRITE, mariée à *N... de Souras*, du lieu de Bedarrides ;
5. Et CATHERINE, mariée à *Barthélemy de Cario*, de la Ville de Pernes.

VIII. ROSTAING DE CHEYLUS, IVe du nom, fit un teſtament devant *Anglezi*, Notaire à Pernes, le 8 Juillet 1572, dans lequel il rappelle ſes enfans. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Honoré Joannis*, Notaire à Avignon, le 7 Mai 1553, *Catherine de Paul* (de *Paulis*), fille de *Geoffroy*, & de *Marie de Coſte*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. CAMILLE, mort ſans poſtérité ;
3. BARTHÉLEMY, Seigneur de la Touraſſe, au terroir de Saint-Didier, qui épouſa *Françoiſe de Chaza*, fille de *Pierre*, dit de *Grille*, Co-Seigneur de la Roque-Henri, & de

Jeanne d'Alleman-de-Châteauneuf. Il eut pour fille unique :

FRANÇOISE DE CHEYLUS, Dame de la Touraſſe, qui épouſa *Eſprit d'Alleman*, IIe du nom, Seigneur de Châteauneuf.

4. Et LOUIS, marié à *Sibylle d'Urré*, fille d'*Eſprit*, & de *Marguerite de Thomaſſis*, du Bourg de Mourmoiron, dont :

1. FRANÇOIS, mort ſans poſtérité ;
2. Et PIERRE DE CHEYLUS, marié à *Catherine de Chauſſande*, ſa couſine iſſue de Germaine, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Roman à Carpentras, & d'ESPRITE DE CHEYLUS. Il eut :

CÉSAR DE CHEYLUS, marié à *Charlotte de Rombaud*, remariée à *Jacques Gaultier de Girenton*, Capitaine de Vaiſſeaux, & depuis Marquis de Châteauneuf-le-Rouge. Elle étoit fille de *Jean-Baptiſte de Rombaud*, & de *Louiſe de Lazaris*, & mourut ſans enfans.

ANDRÉ DE CHEYLUS ;
Et quelques autres enfans, morts ſans poſtérité.

La famille de *Villardi* a été miſe en poſſeſſion des biens de cette branche après de longs débats entre les Seigneurs de Quinçon, du nom de *Villardi*, & les Seigneurs de Saint-Roman, du nom de *Chauſſande*, qui prétendoient y avoir droit & s'y maintenir, en vertu d'un teſtament fait en leur faveur, au préjudice des droits des ſieurs de *Villardi*, qui ont été mieux établis par quelque ſubſtitution, ou autrement.

IX. PIERRE DE CHEYLUS, IIe du nom, ſecond fils de ROSTAING IV, & de *Catherine de Paul*, fit un teſtament devant *Perroqueti*, Notaire à Pernes, le 2 Novembre 1628, en faveur de ſes enfans ; il épouſa, par contrat paſſé devant *Eſprit Balbis*, Notaire à Carpentras, le 6 Juillet 1594, *Marguerite de Vincens*, ſœur de *Guillaume*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Elle étoit fille de *François*, Seigneur de Savoillans, & de *Marguerite de Renouard*, Dame de Propiac en Dauphiné, dont :

1. THOMAS, qui ſuit ;
2. GASPARD, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui épouſa *Eliſabeth de Vaſſons*, veuve de *François Salvator*, Doyen de la Rotte d'Avignon, & fille de *Louis de Vaſſons* & d'*Hélène de Quinets*. Il n'en eut point d'enfant.

X. Thomas de Cheylus, Co-Seigneur de Propiac, du chef de ſa mère, rendit hommage au Roi, ſolidairement avec *Louis de Vincens*, Seigneur de l'autre partie de Propiac, ſon oncle maternel, le 30 Avril 1612; & il en étoit ſeul Seigneur, lorſqu'il fut maintenu dans ſon *ancienne Nobleſſe*, par jugement du Sieur de *Sève*, Intendant du Dauphiné, le 13 Juillet 1641. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Ruffy*, Notaire à Avignon, le 23 Août 1635, *Marie-Anne Félix*, fille de *Henri*, & de *N... de Henricy*, dont:

Henri, qui ſuit;
Et pluſieurs filles, Religieuſes.

XI. Henri de Cheylus, Seigneur de Propiac, donna le dénombrement de cette Terre à la Chambre des Comptes du Dauphiné, le 19 Novembre 1677. Il avoit été reçu Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général & Vice-Bailli des Baronnies de cette Province, par Arrêt du Parlement de Grenoble, du 19 Août 1652, & mourut vers 1690. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bonnement*, Notaire à Valence, le 10 Avril 1652, *Marie-Anne de Ferraillon*, fille d'*Antoine*, & de *Madeleine de Châtelier*. Il laiſſa entr'autres enfans:

1. Joseph, Seigneur de Propriac, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Malatra*, Notaire à Pernes, le 12 Décembre 1710, *Catherine de Bonnadona*, fille de *Paul-Joſeph*, Seigneur de la Buyre, & de *Madeleine Teſte;*
2. Thomas-François, appelé *le Chevalier de Renouard;*
3. Juste-Henri, appelé *le Chevalier de Propriac;*
4. Et Anne, mariée à *Joſeph-François d'Anſelme*, dit de *Fougaſſe*, Seigneur de Grugiers, à Pernes.

SECONDE BRANCHE.

X. Gaspard de Cheylus, ſecond fils de Pierre, II^e^ du nom, & de *Marguerite de Vincens*, épouſa *Thérèſe de Naco*, fille de *Barthélemy*, & d'*Eſprite Collet*, dont:

1. Alexandre, qui ſuit;
2. N..., mariée à *Jacques d'Audibert*, Seigneur de la Villaſſe, & Co-Seigneur de la Garde-Paréols, à Carpentras;

Et deux filles, Religieuſes.

XI. Alexandre de Cheylus, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux & Major des troupes de la Marine, au Département de Toulon, entra au ſervice dès 1690, où il ſe diſtingua peu de tems après, dans le combat donné devant Malaga, entre les chaloupes de notre armée navale, & un nombre conſidérable de vaiſſeaux Anglois, qui furent pris ou brûlés, malgré le feu des remparts de la Place, que les François eurent à eſſuyer. En 1704 le Roi le nomma, par une promotion particulière, Lieutenant de Vaiſſeaux & Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, en conſidération des ſervices ſignalés qu'il avoit rendus dans une affaire contre les Fanatiques des Cévennes, & des bleſſures qu'il y reçut. Depuis il ſe trouva dans toutes les actions où la Marine eut part, & y donna des preuves de ſa valeur & de ſa prudence, ſurtout au combat de Malgue le 24 Août 1704, au ſiège de Gibraltar le 5 Octobre ſuivant, au combat donné en 1728 près de Coron en Morée, contre les vaiſſeaux Barbareſques, où, avec une ſeule barque, il défit trois bâtimens de plus de 100 hommes d'équipage, & demeura maître de la Mer. Cette action lui valut une penſion de 1000 liv. ſur l'Ordre Militaire de Saint-Louis, auquel il avoit été nommé en 1716 ou 1717. Il fut nommé en 1731 Capitaine d'un vaiſſeau de ligne, & commanda en 1732 les vaiſſeaux du Roi, dans la campagne du Levant, ſous le Marquis d'Antin. En 1733, le Roi, voulant prévenir les entrepriſes de l'Empereur ſur nos Mers, lui donna commiſſion, & au Chevalier de Cheylus, de monter la Flore & le Zéphir, & de croiſer dans la Méditerranée. Après cette courſe, qui n'eut aucun évènement remarquable, à cauſe de la petiteſſe des bâtimens Impériaux, que nos vaiſſeaux ne pouvoient joindre près des côtes, il retourna dans le Port de Toulon, & fut nommé à ſon arrivée, en 1734, Major des troupes de la Marine en Provence. Il mourut à Toulon le 1^er^ Novembre 1744, ayant été nommé le 29 Octobre précédent chef d'Eſcadre des Armées Navales de S. M. Il avoit épouſé, en 1716, *Marie-Thérèſe de Piellat*, fille de *Joſeph-Marie*, & de *Marguerite de Juvin*, dont:

1. Louis-François-Agricole, qui ſuit;
2. Et Joseph-Dominique, né à Avignon en 1719, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Chanoine, Haut Doyen & Vicaire-Général de l'Evêché de Liſieux, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Cormeilles; ſacré Evêque de Tréguier le 25 Avril 1762, & nommé à l'Evêché de Cahors en 1766.

XII. Louis-François-Agricole de Chey-

LUS, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1754, *Charlotte-Urſule de Brunier-de-Larnage*, fille de *N.... de Brunier-d'Adhémar-de-Monteil-de-Larnage*, & de *N... de Michel-du-Soſey*, dont:

1. LOUIS-FRANÇOIS-XAVIER, né en 1756;
2. ADÉLAÏDE, née en 1755;
3. ALIX, née en 1757;
4. Et N..., née en 1759.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. JEAN DE CHEYLUS, ſecond fils de JEAN II, & de *Marguerite de Vacheres de Saint-Paul*, Co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, épouſa *Louiſe d'Alleman*, fille de *Labeau*, Co-Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoiſe de Rebollis*, dont:

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. ESPRITE, mariée à *Gabriel de Chauſſande*, de la Ville de Carpentras;
3. DAUPHINE, mariée à *François d'Inguimbert*, de la même Ville;
4. Et MADELEINE, mariée à *Alleman Braſſier de Jocas*, à Pernes.

IX. CÉSAR DE CHEYLUS, Co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, épouſa, par contrat paſſé devant *Gaſpard Anglezi*, Notaire à Pernes, le 4 Janvier 1592, *Jeanne de Capelis*, fille de *Marc-Antoine*, & de *Jeanne de Faucher*, dont:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jacques de Vincens*, Seigneur de Savoillans, dont *Jean-François de Vincens*, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1643.

X. THOMAS DE CHEYLUS, Co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & Seigneur de Saint-Jean, au terroir de Pernes, laiſſa de *N... de Baculard*:

XI. ESPRIT DE CHEYLUS, Seigneur de St.-Jean, & Co-Seigneur de Venaſque & de St.-Didier, qui épouſa *Jeanne de Châtelier*, de la Ville de Valence en Dauphiné, dont il eut pour fille unique:

DOROTHÉE DE CHEYLUS, Dame de Saint-Jean, & en partie de Venaſque & de Saint-Didier, morte à Paris le 20 Décembre 1734, mariée, par contrat du 28 Avril 1671, à *Henri de Brancas-de-Forcalquier*, IIe du nom, dit *le Comte de Brancas*, Baron de Cereſte & du Caſtellet, mort le 25 Janvier 1700. Voy. BRANCAS.

QUATRIÈME BRANCHE.

VII. CLAUDE DE CHEYLUS, Ier du nom, Co-Seigneur dudit lieu, ſecond fils de ROSTAING, IIe du nom, rendit hommage au Roi, à cauſe de ſon Comté de Valentinois & de ſa Baronnie de Chalançon, pour tout ce qu'il poſſédoit dans les Mandemens de Barres & de Bayx, le 20 Novembre 1489, fit accommodement par acte paſſé devant *Pierre Baudon*, Notaire de Privas, le 10 Novembre 1490, avec Claude Vignon, du lieu de Sabatas, ſur les arrérages d'une rente dûe à ROSTAING DE CHEYLUS, ſon père, & donna en 1504 le dénombrement des biens qu'il poſſédoit dans l'étendue des Seigneuries de Saint-Alban, de Rocheſalbes, Tournon, Privas & Cheylus. Il eut pour fils

VIII. CHARLES DE CHEYLUS, Co-Seigneur dudit lieu dans le Mandement de Saint-Alban, qui donna par acte paſſé devant *Mege*, Notaire de Privas, le 7 Mai 1512, des inveſtitures au nom de ſon père. Il fit faire un terrier par *Georges Rabotti*, Notaire de Privas, qui fut commencé le 2 Mai 1527, rendit foi & hommage pour ce qu'il avoit à Saint-Alban, & laiſſa pour enfans d'*Antoinette de Preles*:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 7 Mars 1551. Il eſt cité dans l'*Hiſtoire de Malte* par Baudouin, avec les Chevaliers de Glandevès, de Simiane, de Puy-Montbrun, de Nogaret & de Monteſquiou, *comme un des plus apparens de l'habit*, entre ceux qui périrent après avoir ſignalé leur courage dans le fameux combat des Galères de Malte, contre les Turcs en 1557.

IX. CLAUDE DE CHEYLUS, IIe du nom, Co-Seigneur du Mandement de Cheylus, au Diocèſe de Viviers, & Seigneur de Cheylus au Mandement de Saint-Alban, devint Seigneur de Rochemaure par la mort de CHARLES DE CHEYLUS, ſon oncle à la mode de Bretagne, & rendit hommage pour la moitié de Cheylus, à *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois. Il laiſſa pour fille unique:

ANNE DE CHEYLUS, Dame de la moitié de Cheylus, &c., qui épouſa *Grégoire de Favet*, Gouverneur pour le Roi, de la Voute, & Commandant en Vivarais, avec lequel, en préſence de ſon père, qui lui avoit donné tous ſes biens en mariage, elle reçut en 1594 l'aveu de ſes Vaſſaux, par acte paſſé devant

Ladreyl, Notaire. Le Château de *Cheylus*, Paroiſſe de Flaviac, & la Seigneurie de Rochemaure, ſont actuellement poſſédés par le Sieur de *Fages*, Syndic de la Nobleſſe du Vivarais, qui en a hérité de la Maiſon de *Favet*, & la Terre de *Cheylus*, dans la Paroiſſe de Saint-Priel, eſt tombée dans la Maiſon de *Bénéfice*, ſoit par ſucceſſion, ſoit par acquiſition.

Cette noble & ancienne Maiſon a poſſédé en Vivarais les Terres de Cheylus, de Fraiſſinet, de Raphaël, de Roche-Sauve, & de Rochemaure. On voit encore ſes armes ſur une des portes de la Ville, & en pluſieurs endroits du Château de Rochemaure, ce qui fait préſumer qu'elle a poſſédé la Terre de ce nom, qui eſt une ancienne Baronnie des Etats de Languedoc, ce qui eſt prouvé par un certificat délivré en 1755, par *N.... le Blanc*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Cruas, & Capitaine-Châtelain du Prince de Soubiſe.

Ses alliances principales ſont dans cette Province, avec les Maiſons de *Clary*, de *Mirabel*, de *Gourdon*, de *Solier*, de *Châteauneuf-Randon*, de *Preles*, & de *Poallec*; en Dauphiné, avec celles de *Chabeüil*, de *Berlion*, d'*Urre*, & de *Barrière*; & dans le Comtat Venaiſſin, avec celles de *Vachères*, de *Paul*, d'*Alleman*, de *Vincens*, de *Brancas*, & autres.

Les armes: *d'azur, à un dauphin d'argent, & un lévrier courant d'or, colleté de gueules, affrontés.* Quelques-unes des branches du Comtat ont ajouté au dauphin *une couronne d'or à l'antique*. La deviſe, *ou* cri de guerre de cette Maiſon, eſt *fé & honour*, qui veut dire *foi* ou *fidélité & honneur*.

On peut conſulter ſur cette Maiſon *le Nobiliaire du Comtat d'Avignon*, par l'Abbé Pithon-Curt; les *Hiſtoires de Malte*, par Jean Baudouin, & l'Abbé Aubert-de-Vertot, au *Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence*; le *Nobiliaire du Dauphiné*, par Guy Allard; les *Archives de l'Evêché de Carpentras*, au *livre des hommages*; les *preuves de Chevalerie pour l'Ordre de Malte*, fournies par les Maiſons de *Brancas*, de *Vincens*, d'*Alleman*, & autres; & les titres de la famille de CHEYLUS. (Mémoire envoyé.)

* CHÈZE ou CHAIZE (LA), Baronnie en Poitou, Diocèſe de Luçon, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1697, regiſtrées le 10 Mai ſuivant, en faveur de *Julien de Saligné*, Baron dudit lieu, fils de *Paul-Pirus de Saligné*, Baron de la Chèze, & de *Marie Aymon*. Le Marquis de la Chèze laiſſa de *Perrine Boylève*, *François de Saligné*, Marquis de la Chèze, Lieutenant de Roi en Poitou, qui épouſa *Louiſe Binet de Marconet*, remariée, en 1706, à *Donatien de Maillé*, Marquis de Carman, & ne laiſſa qu'une fille morte ſans alliance. Celle-ci eut pour héritières ſes tantes, *Anne-Marie-Charlotte*, & *Marie-Perrine de Saligné*. La première avoit épouſé *Jean-Baptiſte Charron*, Marquis de Menars, dont elle fut ſéparée. La ſeconde étoit femme de *Céſar-Léon Roſcal de Réal*, Comte de Mornac.

* CHEZE ou CHAIZE (LA), Seigneurie en Beaujolois, Diocèſe de Lyon, érigée en *Comté* en 1718, laquelle appartient au Comte de *Montaigu*, ci-devant Ambaſſadeur du Roi, près la République de Veniſe.

CHIAVARI. Cette famille, originaire de Gênes, à laquelle elle a donné pluſieurs Ducs ou Doges, vint s'établir en Provence dans le XV^e ſiècle.

JEAN DE CHIAVARI, qui s'y tranſporta, fut obligé de quitter ſa patrie, lorſque la ſanction Eſpagnole, plus forte que celle de France qu'il avoit embraſſée, chaſſa celle-ci de la République. Il s'arrêta d'abord à Marſeille avec Bernard de Sève, qui l'avoit ſuivi dans ſon voyage, & de-là il ſe retira à Arles, où il mourut. Il avoit épouſé *Marie de Vincis*, dont il laiſſa:

JACQUES DE CHIAVARI, qui, ayant réſolu de demeurer en France, & voulant établir les droits de ſa qualité, préſenta au Roi LOUIS XII les actes de ſa filiation & les titres de ſa nobleſſe originaire de Gênes. Le Roi lui fit expédier en conſéquence des Lettres-Patentes, par leſquelles Sa Majeſté lui permet d'avoir en France les mêmes prérogatives dont ſes ancêtres avoient joui à Gênes. Ces Lettres ſont datées du mois de Novembre 1514, & elles furent vérifiées & enregiſtrées aux Archives du Roi en Provence le 15 Février 1515.

JACQUES DE CHIAVARI fut élu premier Conſul d'Arles en 1534, 1539 & 1549. Il fit ſon teſtament le 1^er Janvier 1551, reçu par *Dedons*, Notaire, & laiſſa de *Françoiſe de Seve*, fille de *Bernard de Seve*, pluſieurs enfans, deſquels ſont deſcendus les *Chiavari* établis

à Arles. Ils ont fait des alliances avec les Maiſons de *Vintimille-Tourves*, d'*Aimini*, de *Merles*, de *Sade*, d'*Antonelle*, & de l'*Eſtang* en dernier lieu, & ont donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, entr'autres JACQUES DE CHIAVARI, mort Commandeur de Cavale.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à deux colonnes de gueules ; aux* 2 *&* 3 *d'or, au lion de ſable couronné de même, lampaſſé & armé de gueules. (Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I. pag. 257.)

CHIC (DU), dans les Pays d'Armagnac & de Fezenſac, dans le Condomois & l'Agénois, famille noble, dont le nom eſt preſque toujours écrit *de Chic*, dans les anciens titres. On y trouve encore quelquefois ce nom écrit ſimplement *Chic* & auſſi *Chicq*, *de Chicq*, *du Chicq*, & *de Chiq*. Elle a formé deux branches. La première a pris l'article *de*, ainſi que le portent les anciens titres ; & la ſeconde l'article *du*, conformément aux ſiens.

De la première branche eſt FRANÇOISE DE CHIC DE ROQUAING, mariée, par articles du 26 Janvier 1737, reconnus devant Notaires le 9 Septembre 1738, à *Jean-Joſeph de Cambon*, qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Arconques, fils de *Balthaſar de Cambon*, auſſi Chevalier, Capitaine de Dragons, & d'*Eliſabeth de Vacquier d'Arconques*.

SECONDE BRANCHE.

N... DU CHIC-D'ARCAMONT laiſſa :

1. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-CLAUDE, qui ſuit ;
2. N... DU CHIC-D'ARCAMONT, Chanoine & dignitaire du chapitre de Saint-Michel de Peſſan, au Diocèſe d'Auch, nommé Vicaire-Général du Diocèſe de Gap le 4 Avril 1764 ;
3. Un fils ;
4. N... DU CHIC-D'ARCAMONT, Religieuſe Carmélite à Auch ;
5. Et N... DU CHIC-D'ARCAMONT, mariée à *Jean de Puylarmont*, Seigneur de Gimat.

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-CLAUDE DU CHIC-D'ARCAMONT, Seigneur d'Arcamont, du Longard & en partie de Roquelaure, né le 19 Mars 1728, fut d'abord Lieutenant en ſecond d'une Compagnie dans le Régiment d'Eu, Infanterie, le 15 Avril 1744, & obtint le 17 Mai 1748 le même grade dans le Régiment Royal-Comtois, où il eut une Lieutenance le 4 Octobre 1748. Il épouſa, 1° par contrat du 16 Septembre 1755, *Marguerite du Four-de-la-Lanne*, morte le 24 Septembre 1760, âgée de 23 ans, fille de *Vital du Four-de-la-Lanne*, Cornette dans le Régiment de Chartres, retiré avec commiſſion de Capitaine, & de *Marguerite de Gavaret* ; & 2° par contrat du 18 Mars 1764, *Marie-Claire Popon-de-Maucune*. Du prèmier lit ſont iſſus :

1. JEAN-BLAISE DU CHIC-D'ARCAMONT, né le 1er Juillet 1757 ;
2. GABRIEL-JOSEPH, né le 31 Juillet 1758 ;
3. BLAISE-PHILIPPE, né le 13 Septembre 1760.

Et du ſecond lit :

4. MARIE-JEAN-BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, né le 22 Décembre 1764 ;
5. Et MARIE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 6 Février 1766.

Les armes : *parti, au* 1 *d'azur, à trois faſces d'or ; au* 2 *de gueules, à un lion d'or, armé & langué de ſable.* (Voy. *Armorial gén. de France*, reg. VI.)

CHIEL (DE), famille du Bugey, très-ancienne, puiſque dans les Archives de l'Egliſe de Lyon on trouve un hommage fait à l'Obéancier, Baron d'Anſe, en Lyonnois, par GUILLAUME, Seigneur de CHIEL, en 1265 ; mais n'ayant point reçu de Mémoire depuis lui, nous commençons cette généalogie par un autre

GUILLAUME DE CHIEL, Chevalier, Seigneur de Chanves, & Co-Seigneur du Montelier, qui fut nommé préſent à l'ordonnance du Comte AMÉ, IIIe du nom, en 1397, lorſqu'il permit le duel aux Seigneurs de Granſon & de Stavaye. Il épouſa *Antoinette d'Ars*, fille & héritière de *Guillaume d'Ars*, Co-Seigneur du Montelier, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de Chanves, mort ſans enfans ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOIS, Chevalier, marié à *Marguerite de Salornay*, qui étoit veuve en 1411, fille de *Geoffroy*, Seigneur de *Salornay* en Mâconnois. Ils n'eurent point d'enfans.

ANTOINE DE CHIEL, Seigneur de Chanves & de Beaulieu, Co-Seigneur du Montelier, épouſa *Antoinette de Gigny*, Dame d'Arcomas, fille de *Humbert de Gigny*, Seigneur d'Arcomas, & d'*Allemande de Lavieu*. Ils teſtèrent enſemble le 22 Mai 1428, & laiſſèrent :

1. ODON ou ODE, qui ſuit ;

2. Galien, auteur de la branche de *Beaulieu* en Lyonnois, rapportée ci-après ;
3. Charles, Chanoine & Comte de Lyon en 1474;
4. Jacqueline, morte ſans alliance ;
5. Ancelise, Religieuſe à St.-Pierre de Lyon ;
6. Et Louise, Religieuſe au même lieu en 1456.

Odon ou Ode de Chiel, Chevalier, Seigneur de Chanves, Co-Seigneur du Montelier, épouſa, le 10 Juillet 1469, *Marguerite Maréchal*, veuve d'*Antoine le Merle*, Seigneur de Rebé, & fille de *François Maréchal*, Seigneur de Meximieux, & de *Jeanne de Viſſac*, dont il eut une fille unique nommée

Françoise de Chiel, mariée à *Charles de Montbel*, Seigneur du Montelier, mort en 1485, après s'être remarié, le 11 Février 1479, à *Jeanne de Saint-Trivier*, remariée à *Jacques*, Seigneur de *la Serra*, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Trivier, & de *Jacqueline de la Serra*. Il étoit fils puîné de *Guillaume de Montbel*, Seigneur du Montelier, & d'*Ainarde de la Chambre*. Françoise eut:

Claudine de Chiel, mariée à *Jacques*, Seigneur de *Grolée*, Chambellan de Savoie, fils de *Jacques*, Seigneur de *Grolée*, & de *Philiberte de Lugny*, ſa première femme.

BRANCHE de Beaulieu.

Galien de Chiel, Seigneur de Beaulieu en Lyonnois, fils puîné d'Antoine, Seigneur de Chanves, & d'*Antoinette de Gigny*, épouſa 1° *Marie de Grolée*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° *Marie de Chandée*, veuve de *Jean de Seyturier*, Seigneur de Saint-Sulpis, & fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Du ſecond lit il eut:

1. Louis, qui ſuit ;
2. Guillaume, Ecuyer, qui épouſa *Louiſe de Genay*. Elle en étoit veuve en 1504;
3. Et Marie, mariée à *Etienne*, Seigneur d'*Ars*, dont vint *Antoine d'Ars*, Chanoine & Comte de Lyon.

Louis de Chiel, Seigneur de Beaulieu, vivoit en 1515, & laiſſa de *Philiberte de Nagu:*

Meraud de Chiel, Seigneur de Beaulieu, qui vivoit en 1530, duquel nous n'avons aucune connoiſſance de ſon alliance ni de ſa poſtérité.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, au lambel de trois pendans d'azur.*

Chiens de la Neufville (des) : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules ; au chef couſu de même, chargé de trois têtes de lévriers d'argent, accolées de ſable, bouclées & clouées d'or.*

Chieusse, famille établie depuis près de trois ſiècles dans la Ville de Lorgues en Provence, & qui a juſtifié ſa filiation noble depuis

I. Jacques de Chieusse, Seigneur de Taulane, connu & ainſi qualifié dans le contrat de mariage de ſon fils, tems auquel il étoit encore vivant. Il eſt nommé dans cet acte avec *Marguerite de Chabert*, ſa femme, dont :

II. Antoine de Chieusse, Ecuyer, qualifié ainſi dans le contrat de ſon mariage accordé le 10 Novembre 1536 avec *Madeleine de Boyer*, fille de *Jean de Boyer*, & de *Thérèſe de Sicolle*. De cette alliance vint :

III. Antoine de Chieusse, Ecuyer, qui fit ſon teſtament le 26 Novembre 1593, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe Collégiale de la ville de Lorgues au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & diſpoſa de ſes biens en faveur de ſes enfans. Il épouſa, par contrat du 4 Octobre 1582, *Madeleine de Vintimille*, fille de *Balthaſar*, Baron du Reveſt, & de *Jeanne de Villeneuve*, dont :

1. Bérenger, qui ſuit ;
2. Et Huguet, *alias* Hugues, auquel ſon père fit don par ſon teſtament de 12000 livres. Il embraſſa depuis l'état Eccléſiaſtique & ſe qualifioit le 10 Janvier 1630, Prieur du Couvent de l'Abbaye du Thoronet, Diocèſe de Fréjus.

IV. Bérenger de Chieusse, Ecuyer, épouſa, par contrat du 8 Mars 1610, auquel fut préſent noble Honoré de Chieusse, Ecuyer, de la ville de Lorgues, *Jeanne d'Arbaud*, veuve de *Jean Jugeard*, & fille de *Marcelin d'Arbaud*, Sieur de Bies, & de *Blanche de Barras*. De ce mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Honoré, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale du Thoronet, qui aſſiſta en cette qualité au contrat de mariage de Jean de Chieusse, ſon frère, & à celui de François, ſon neveu, le 11 Novembre 1647.

V. Jean de Chieusse, Ecuyer, fit ſon teſtament le 26 Avril 1652, par lequel il voulut être enterré dans la grande Egliſe collégiale de Lorgues, ſépulture de ſes prédéceſſeurs, & inſtitua ſa femme héritière univerſelle. Il déclara de plus les enfans qu'il en avoit eu. Il

épouſa, par contrat du 10 Janvier 1630, *Eléonore d'André*, ſœur de *Jacques d'André*, Conſeiller au Parlement de Provence, & fille de *Balthaſar d'André*, & de *Marguerite de Châteauneuf*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. & 3. Honoré & Jean, qui étoient encore mineurs en 1652 ;
4. Joseph, Seigneur de Martigny, Chevalier de St.-Louis, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Lorgues, encore mineur en 1652, qui ſervit d'abord dans les Mouſquetaires pendant pluſieurs années, paſſa enſuite dans le Régiment de Dragons de Hautefort, dont il fut ſucceſſivement Capitaine, & depuis Lieutenant-Colonel par Commiſſion du 27 Avril 1703. Il ſe diſtingua par ſa valeur au ſiège de Bonn & à celui de Toulon que le Prince Eugène vint aſſiéger en 1707, & mourut ſans poſtérité à Puy-en-Velay en 1711, étant ſur le point d'être fait Brigadier des Armées du Roi ;
5. Et Claire, Religieuſe Profeſſe du Monaſtère de Saint-Bernard.

VI. François de Chieusse, baptiſé le 27 Juin 1626, acquit par acte du 12 Novembre 1646 l'office de Conſeiller du Roi & Juge Royal de la ville de Lorgues, & teſta le 27 Octobre 1702. Il épouſa, par contrat du 11 Novembre 1647, *Claire de Barry*, vivante le 14 Mars 1705, fille de *Joſeph*, & de *Claire de Cabre*, de la ville de Cuers. De ce mariage naquirent :

1. André, qui ſuit ;
2. Et Jacques, Prêtre & Docteur en Théologie.

VII. André de Chieusse, Seigneur de Combaud, né le 2 Janvier 1654, eſt qualifié Avocat en la Cour du Parlement de Provence dans ſon contrat de mariage. Il fut employé en qualité de Gentilhomme, par le Comte de Grignan, Commandant en Provence, lors de la menace de l'entrée des ennemis en cette Province en 1692, & cet Officier lui donna en cette occaſion les éloges dus à ſa bravoure & ſa bonne conduite. Il rendit hommage pour ſa Terre de Combaud à la Chambre des Comptes de Provence le 6 Juin 1696, teſta le 23 Mai 1703, & vivoit encore le 14 Mars 1705, tems auquel ſa femme étoit morte. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1680, *Honorade de Raymondis*, Dame de Combaud, fille de noble *Balthaſar*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Combaud, & de *Catherine de Demandols de Trigance*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Barthélemy, qui ſervit d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hautefort, Dragons, obtint le 9 Janvier 1712 une commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, fut enſuite Lieutenant-Colonel au Régiment de Sommery, Dragons, & fut tué dans un combat contre les rebelles dans les montagnes de Creſt en Dauphiné.

VIII. François de Chieusse, Seigneur de Combaud & de Roquebrune, né le 5 Octobre 1681, étoit Gouverneur pour le Roi de la ville de Lorgues. Il avoit obtenu ce Gouvernement en conſidération de ſes anciens ſervices le 15 Janvier 1705, & le poſſéda pendant 40 ans. Il ſe diſtingua en 1707, lors de l'invaſion des ennemis en Provence, garantit par ſes ſoins & ſa prévoyance la ville de Lorgues du pillage, & préſerva auſſi par ſa bonne adminiſtration cette ville de la peſte en 1720. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant de Provence, du 19 Mars 1608, & fut encore déchargé du droit de *Franc-fief*, par autre Ordonnance de M. *le Bret*, ſon fils, auſſi Intendant de Provence, du 17 Octobre 1729, en conſéquence des titres qu'il lui avoit produits depuis l'an 1536, pour juſtifier ſa nobleſſe. Il fut nommé, le 11 Novembre 1736, par l'Aſſemblée générale des Communautés du pays de Provence, pour être préſent, de la part de Mrs de la Nobleſſe, aux comptes dudit pays, & il eſt dit, dans cet acte, qu'il avoit été choiſi, attendu qu'il étoit d'uſage pour cet effet de nommer un Gentilhomme *poſſédant Fief*, pour y aſſiſter, & qu'il avoit déjà été député pour le compte de 1734, mais qu'il ne put s'y rendre à cauſe d'une indiſpoſition qui lui ſurvint : il étoit alors premier Conſul de la ville de Lorgues. Il épouſa, par contrat du 14 Mars 1705, *Françoiſe de Bartholle*, fille de *Jean-Charles*, Co-Seigneur de Roquebrune, Chevalier de Saint-Louis, Major de la Ville & Citadelle de Scheleſtadt, en Alſace, & de *Claire de Matty de la Garde*. Il eut :

1. Marc-Antoine, qui ſervit pendant quelques années en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, & obtint, le 11 Août 1733, une commiſſion de Capitaine dans le même Régiment. Il fut tué le 19 Septembre 1734, à la bataille de Guaſtalla en Italie, généralement regretté de tous les Officiers de ſon corps ;
2. Louis-André, qui ſuit ;

3. Et JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Février 1714, Religieux de l'Ordre de Saint-Auguſtin, Docteur de Sorbonne. Il a été ſucceſſivement Prieur de ſon Couvent de Marſeille, & Provincial de ſa Province, & eſt actuellement Conventuel dans le grand Couvent de ſon Ordre à Paris.

IX. LOUIS-ANDRÉ DE CHIEUSSE, Ecuyer, Seigneur de Combaud & de Roquebrune, fit hommage en 1751 de ſa Terre de Roquebrune à la Chambre des Comptes de Provence. Les Etats de cette Ville ayant décidé qu'il étoit néceſſaire de nommer annuellement un Gentilhomme *poſſédant fief* pour aſſiſter à l'audition des comptes du pays, & de le choiſir dans le nombre de ceux qui aſſiſtoient aux Aſſemblées générales, l'aſſemblée deſdits Etats, par un acte du 12 Décembre 1753, & par un autre du 28 Octobre 1762, nomma ledit Seigneur de Combaud premier Conſul, & depuis Maire de la ville de Lorgues, pour aſſiſter à l'audition du compte deſdites années 1753 & 1762, au nom de M^rs de la Nobleſſe. Il obtint le 14 Octobre 1762 un certificat du corps des Syndics de la Nobleſſe de Provence, portant qu'il étoit *noble & poſſédant Fief*, comme il leur avoit apparu par ſes titres, & avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi rendu le 10 Août 1755, & Lettres-Patentes ſur icelui le 25 Septembre ſuivant, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Provence le 24 Novembre 1755, enſuite au Parlement & au Bureau des Tréſoriers de France de la même Province. Il avoit été pris en 1747 pour ôtage de la ville de Lorgues par les troupes de la Reine de Hongrie qui étoient alors en Provence, & fut conduit à Nice, où il fut détenu priſonnier pendant près de deux mois. L'officier des troupes ennemies qui commandoit à Lorgues ſe logea dans ſa maiſon, où il ne laiſſa que deux domeſtiques pour veiller ſur ſes meubles & autres effets; mais leur attention n'empêcha pas que la dégradation des gros meubles ni l'enlèvement de quelques-uns, & ſurtout de beaucoup d'effets de ſon cabinet, parmi leſquels étoient des papiers eſſentiels, & notamment pluſieurs anciens titres qu'il n'a pu recouvrer des domeſtiques Allemands qui s'en étoient ſervis pour allumer le feu de leur maître; c'eſt ce qui a obligé LOUIS-ANDRÉ DE CHIEUSSE DE COMBAUD de recourir au Roi, & de la juſtice de Sa Majeſté il a obtenu l'Arrêt du Conſeil du 10 Août 1755, dont on vient de parler.

Par les alliances avec les *Vintimille*, les d'*Arbaud* & les *Demandols-Trigance*, il appartient aux Maiſons de *Laſcaris*, de *Nice*, *Sabran*, *Caſtellane*, *Valbelle*, &c. Il épouſa, par contrat du 7 Juin 1748, *Anne d'Eſcalis*, fille de *Pierre*, Ecuyer, de la ville de Marſeille, & d'*Eliſabeth Simon*, dont il eut les enfans qui ſuivent, tous nés à Lorgues en Provence:

1. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 5 Mai 1750;
2. FRANÇOIS-MAXIME, né le 16 Octobre 1755;
3. MARIE-GABRIEL, né le 25 Mars 1760;
4. VICTOR-JUSTINIEN, né le 5 Septembre 1761;
5. AMBROISE-HIPPOLYTE, né le 4 Avril 1763, mort en 1765;
6. MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 31 Mars 1749;
7. MARIE-VICTOIRE, née le 9 Octobre 1751;
8. Et MARIE-ADÉLAÏDE, née le 30 Décembre 1758.

Les armes: *parti, le 1 d'azur, au chevron d'or à un roſier de même en pointe, au chef d'argent; le 2 d'or, à trois bandes de gueules, ſur la dernière un lion montant d'azur.* (Mémoire remis par le R. P. de Chieuſſe de Combaud, de l'Ordre des Grands-Auguſtins, Docteur de Sorbonne, ancien Provincial de ſa Province, & Religieux Conventuel de cet Ordre à Paris.)

CHIÈVRES, en Saintonge, famille dont étoit JEANNE DE CHIÈVRES DE SALIGNAC, née le 1^er Mars 1676, reçue à Saint-Cyr en Novembre 1686, après avoir prouvé que PIERRE DE CHIÈVRES, Seigneur du Breuil, & *Jeanne Audebert*, ſa femme, qui vivoient en 1550, étoient ſon triſaïeul & ſa triſaïeule. Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

CHIGI, famille de Sienne, qui commença d'être employée à Rome dès le tems du Pape JULES II. AUGUSTIN CHIGI fut Intendant des Finances ſous ce Pape.

FLAVIO CHIGI, né en 1548, mourut en 1611. Il avoit épouſé, en 1590, *Laure Marſilli*, veuve d'*Antoine Mignanelli*, dont:

1. MARIO, qui ſuit;
2. SIGISMOND, né en 1596, mort en 1647;
3. FABIO, né à Sienne le 13 Février 1598, qui exerça diverſes Nonciatures ſous URBAIN VIII, fut Inquiſiteur à Malte, Vice-Légat à Ferrare & Nonce en Allemagne, où il fut envoyé par le Pape pour s'oppoſer à la

paix de Munſter. A ſon retour il fut fait Evêque d'Imola dans la Romagne, enſuite Cardinal & Secrétaire de ſon prédéceſſeur. Il fut élu Pape le 7 Avril 1655, ſous le nom d'ALEXANDRE VII, après la mort d'INNOCENT X, par les voix de 64 Cardinaux qui ſe trouvèrent au Conclave, & mourut le 22 Mai 1667. Il étoit ſavant & bon poète latin. On a de lui un vol. in-fol. de ſes poéſies, imprimé au Louvre en 1656, ſous le titre de *Philomathi Muſæ juveniles*. Il les avoit compoſées dans ſa jeuneſſe. Il prit ce nom de *Philomathi*, parce qu'il étoit de l'Académie des *Philomathi* de Sienne. Son ſucceſſeur fut CLÉMENT IX. Voy. ſon éloge dans Moréri;

4. AUGUSTE, rapporté après ſon frère aîné;

Et cinq filles, Religieuſes.

MARIO CHIGI, né en 1594, Gouverneur de Rome ſous le règne de ſon frère FABIO, mourut le 16 Novembre 1667. Il avoit épouſé, en 1626, *Berenice de la Ciaja*, morte le 25 Mai 1667, dont:

FLAVIO, né en 1627, Cardinal-Patron en 1657, qui mourut le 13 Septembre 1693.

AUGUSTE CHIGI, quatrième fils de FLAVIO, & de *Laure Marſilli*, né en 1605, mourut en 1651. Il avoit épouſé, 1° en 1631, *Olympie de la Ciaja*; & 2° *Françoiſe Piccolomini*, de l'Adriane. Du premier lit vint:

AUGUSTIN, qui ſuit.

Et du ſecond lit naquit:

SIGISMOND, né en 1649, qui fut créé Cardinal en 1667, par Clément IX, & mourut le 30 Avril 1678.

AUGUSTIN CHIGI, né en 1634, devint le chef de ſa famille; c'étoit un homme de lettres, qui entretenoit commerce avec tous les gens de cette profeſſion. Le Pape lui acheta, en 1656, la Principauté de Farnèſe. AUGUSTIN mourut le 22 Octobre 1705. Il avoit épouſé, en 1658, *Marie-Virginie Borghèſe*, morte en 1718, dont:

AUGUSTE CHIGI, né en 1662, Prince de Farnèſe, qui épouſa, le 11 Février 1707, *Marie-Eléonore Roſpigliоſi*, née le 27 Septembre 1682, morte en Décembre 1734, dont entr'autres enfans:

AUGUSTIN, qui ſuit;

Et FLAVIO, né le 8 Septembre 1711, créé Cardinal-Diacre, en 1753, par BENOÎT XIV, & mort la nuit du 11 au 12 Juillet 1771, à Rome, généralement regretté. Il a fait un teſtament digne de la charité qu'il a toujours eue pour les pauvres. Le Pape a honoré de ſa préſence les obſèques qu'on a faites le 15 Juillet 1771, au matin, à ce Cardinal dans ſon Egliſe titulaire de Notre-Dame *in Campitelli*, & auxquelles le Sacré-Collége a aſſiſté. La mort du Cardinal CHIGI a fait vaquer alors un 14e chapeau, non compris les 4 que Sa Sainteté s'eſt réſervée *in petto*.

AUGUSTIN CHIGI, né le 4 Avril 1710, épouſa, le 27 Février 1735, *Julie-Auguſte Albani*, née le 5 Janvier 1719, dont:

SIGISMOND, né le 15 Mars 1736.

CHILLAUD DE FIEUX, en Périgord, porte: *d'azur, à trois moutons d'argent, paſſans un en chef & deux en pointe.*

CHILLAUD DE SOUMENSAT, même famille, porte: *de gueules, au globe d'or, accompagné de trois beſans d'argent, deux en faſce & un en pointe, en chef un laurier d'or.*

On ne peut mettre en doute que l'ancienneté de la Maiſon de *Chilleau*, en Poitou, mentionnée ci-après, n'ait donné lieu au changement de lettres qui ſe trouve dans le nom de *Chillaud de Fieux*, ainſi qu'aux armes, puiſque les nom & armoiries de MM. de *Fieux* étoient les mêmes que celles de MM. de *Soumenſat* en 1570; deux frères qui vivoient alors ayant formé deux branches, l'une connue ſous le nom des Seigneurs de *Promſaut*, & l'autre ſous celui de *Fieux*.

CHILLEAU (DU), en Poitou, ancienne Nobleſſe, diviſée en deux branches, dont les titres remontent à 1280.

PREMIÈRE BRANCHE.

FRANÇOIS, Seigneur DU CHILLEAU épouſa, en 1666, *Marie-Benigne-Thibault de la Carte*, dont entr'autres enfans:

FRANÇOIS, qui ſuit;

Et CHARLES, père, entr'autres enfans, de MARIE-JEAN-CHARLES DU CHILLEAU, Seigneur de la Chariere, Capitaine de Cavalerie, qui mourut en 1758. Il épouſa *Louiſe-Catherine Fumée*, dont:

1. PIERRE-CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de la Chariere en Poitou, né en 1733, Lieutenant de Vaiſſeaux, mort en 1762, à Saint-Domingue;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 7 Septembre 1735, appelé l'*Abbé du Chilleau*, Aumônier de feu la Reine, Grand-Vicaire du Dio-

cèſe de Metz, nommé le 1er Novembre 1766, à l'Abbaye de Saint-Clément, Ordre de St.-Benoît, Diocèſe du Mans;

3. Marie-Claude, né le 11 Juin 1737, appelé *le Chevalier du Chilleau*, Seigneur de la Charière, Capitaine réformé du Régiment de Normandie;
4. Catherine-Françoise, née en 1734, mariée, le 7 Décembre 1773, à *Roch*, Vicomte de *Chaſteignier de Rouvre;*
5. Elisabeth, Religieuſe, morte le 24 Mars 1779;
6. Et Marie-Anne, Religieuſe.

François, Marquis du Chilleau, laiſſa de *Marie-Céleſte Regnault de la Barre:*

Gabriel-Joseph du Chilleau, Officier aux Gardes, qui épouſa *Françoiſe-Louiſe-Anne-Marie Pouſſart du Vigean*, dont:

1. Marie-Charles, qui ſuit;
2. Et Louise-Gabrielle du Chilleau, mariée, en Juillet 1750, au Marquis de *la Roche-Saint-André* en Bretagne.

Marie-Charles du Chilleau, Seigneur de la Terre de ſon nom, appelé *le Marquis du Chilleau*, & auſſi Marquis d'Airvault, Baron de Moins, la Poplinière, &c., né le 4 Septembre 1734, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Guidon des Gendarmes de la Garde en Avril 1767, épouſa, 1° en Février 1761, *Jeanne Barthon de Montbas*, morte en 1761, fille du feu Marquis de Montbas; & 2° *Jeanne-Eliſabeth Floride de Montulé.*

La ſeconde branche ſubſiſte dans

Charles-Gabriel du Chilleau, ci-devant Chevalier de Malte, Seigneur de la Roche-de-Fonvrine, &c., qui mourut en 1774. Il épouſa, le 16 Août 1735, *Louiſe-Gabrielle Panou*, dont:

Louis-Charles, & quatre autres garçons, au ſervice;

Un garçon, au Séminaire de Saint-Sulpice;

Marie-Gabrielle, & ſix filles, non mariées en 1765.

Il y a une troiſième branche ſur laquelle nous n'avons reçu aucun Mémoire, qui ſubſiſte en Poitou. Cette ancienne Nobleſſe a fait de très-belles alliances, & a fourni grand nombre de Chevaliers de Malte.

Les armes: *d'azur, à trois moutons d'argent paiſſans, deux en chef & un en pointe.*

* CHIMAY, Ville avec titre de Principauté, dans le Hainaut François, Diocèſe de Liège. Charles, Duc de Bourgogne, étant à Bruges, érigea la Ville de *Chimay* en *Comté*, en 1470.

Dès le milieu du XIIIe ſiècle, *Roger* étoit Seigneur de Chimay. *Marie*, ſa fille & ſon héritière, épouſa *Jean de Nesle*, Comte de Soiſſons, qui mourut en 1270. Celui-ci eſt le biſaïeul de *Hugues de Soiſſons*, Seigneur de Chimay, mort en 1306, & dont la fille unique, *Marguerite de Soiſſons*, épouſa, en 1316, *Jean de Hainaut*, Seigneur de Beaumont. *Jeanne de Hainaut*, leur fille & héritière, épouſa *Guy de Châtillon*, Comte de Blois, tué à la bataille de Crécy en 1346. Son ſecond fils, *Guy de Châtillon*, IIe du nom, étant mort ſans poſtérité le 22 Décembre 1397, la Seigneurie de *Chimay* échut à *Thibaut de Soiſſons*, Seigneur de Moreuil du chef de ſa biſaïeule, *Yolande de Soiſſons*, petite-fille de *Marie*, Dame de Chimay. Celui-ci la vendit à *Jean de Croy*, en faveur duquel le Duc de Bourgogne l'érigea en *Comté* en 1470; il mourut en 1472. Son fils, *Philippe de Croy*, mort le 8 Septembre 1482, fut père, entr'autres enfans, de *Charles de Croy*, 1er du nom, qui fut créé *Prince de Chimay* & du Saint-Empire en 1486, & mourut le 11 Septembre 1527. *Anne de Croy*, ſa fille & héritière, morte le 6 Août 1539, avoit épouſé *Charles de Croy*, Duc d'Arſchot, ſon couſin germain. *Philippe de Croy*, IIIe du nom, leur fils, Prince de Chimay, mourut le 24 Juin 1551, & eut:

1. *Charles de Croy*, Prince de Chimay, qui mourut le 13 Avril 1612, ſans poſtérité;
2. Et *Anne de Croy*, mariée à *Charles de Ligne*, Prince d'Arenberg. Leur fils puîné, *Alexandre de Ligne*, Prince de Chimay, mourut le 13 Décembre 1629. Il eſt l'aïeul d'*Erneſt-Dominique de Ligne*, Prince de Chimay, mort ſans poſtérité en 1686, & dont la ſœur, *Anne de Ligne*, épouſa *Eugène de Hénin-Liétard*, Comte de Bouſſu. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD.

* CHINSSÉ, en Poitou, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1619, regiſtrées le 17 Mars 1629, en faveur de *François Chaſteignier-de-la-Roche-Poſay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges de Rex. Voy. CHASTEIGNIER.

CHINTRÉ en Mâconnois, famille dont étoient Blandin & Robert de Chintré, frères, qui firent le voyage de la Terre-Sainte en 1120.

Girard de Chintré, Chevalier, eſt nommé préſent à un titre du 19 Janvier 1377.

HUMBERT, Seigneur de CHINTRÉ, épouſa, en 1422, *Guillemette de la Gelière*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *la Gelière*, & de *Béraude de Longmont*.

FRANÇOISE DE CHINTRÉ, vivante en 1445, fut ſeconde femme de *Galois de Sachins*, Seigneur d'Aſnières, veuf de *Marie de Pompierre*, & fils de *Jean de Sachins*, Seigneur d'Aſnières.

BÉATRIX DE CHINTRÉ, vivante en 1290, épouſa *Raymond*, Seigneur de *Marchant*.

GUILLEMETTE DE CHINTRÉ, vivante en 1282, épouſa *Etienne*, Seigneur de *Beoſt*, fils de *Henri*, Seigneur de *Beoſt*, & de *Jacquette de Lyonnière*.

ISABEAU DE CHINTRÉ, Dame de Bellegarde, épouſa *Marc de Vachon*, Seigneur de Vurcy, Eſcotier & Cimendres en Dauphiné.

Les armes : *de gueules, à la bande engrêlée d'argent*.

*CHINY, Terre ſituée dans le Luxembourg, qui fut donnée pour la dot de *Mathilde*, fille de *Ricuin*, Comte d'*Ardenne*, & ſœur de *Sigefroy*, premier Comte de *Luxembourg*, mariée, en 941, à *Arnoux de Granſon* en Bourgogne, qui fut le premier Comte de *Chiny*, mort vers 992. Leur fils aîné, *Othon*, ſuccéda au Comté de *Chiny*. Voy. GRANSON. On peut conſulter, pour la ſuite des Comtes de *Chiny*, Moréri, & l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny*, par le P. Jean Berthelot, Jéſuite, in-4°, tom. III.

CHISSÉ, en Comté. ALBERT DE CHISSÉ, Chevalier en 1235, eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom, ALIX DE CHISSÉ, mariée, en 1250, à *Aimé de Rogemont*, fils de *Humbert de Rogemont*, Chevalier.

MARGUERITE DE CHISSÉ épouſa, en 1344, *Louis de la Palu*, Seigneur de Virechâtel, fils de *Girard de la Palu*, Seigneur de Châtillon & de Virechâtel.

JEAN DE CHISSÉ, Evêque de Grenoble, fut préſent à la priſe de poſſeſſion du Dauphin, faite par CHARLES, fils de FRANCE, le 16 Juillet 1349.

HUGUETTE DE CHISSÉ épouſa, en 1350, *Pierre*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, fils de *Humbert*, Seigneur de Châtillon, & de *Polie de Viry*.

JEAN DE CHISSÉ fut Bailli Général & Gouverneur du Comté de Bourgogne en 1357.

HENRI DE CHISSÉ, Seigneur de Buffard, fut Chevalier d'honneur du Parlement de Dole.

JEANNETTE DE CHISSÉ, vivante en 1406, épouſa *François de Menthon*, Seigneur de Beaumont, fils de *Nicolas de Menthon*, Seigneur du même lieu.

AIMONETTE DE CHISSÉ fut Prieure du Monaſtère de Bons en Bugey, en 1421 & 1456.

MARGUERITE DE CHISSÉ, vivante en 1481, épouſa *Humbert de Rye*, Seigneur de Cottebrune.

HENRI DE CHISSÉ, Seigneur de Polinges en Genevois, épouſa *Louiſe de Chalant*, fille de *Jean de Chalant*, Seigneur de Feins, & de *Catherine de Chalant*, ſa parente.

HUMBERT DE CHISSÉ, Seigneur de Polinges, épouſa, en 1525, *Jeanne du Breul*, fille de *Claude Breul*, Seigneur de l'Isle, & de *Philiberte de Malain*, ſa ſeconde femme.

PHILIBERT DE CHISSÉ, Seigneur de Polinges, vivant en 1580, eut pour fils :

CLAUDE DE CHISSÉ, Seigneur de la Baſtie, Creſt & de Cery, lequel épouſa, le 7 Janvier 1615, *Benigne de Montferrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Montferrand, & de *Jeanne de Meyria*.

Les armes : *parti d'or & de gueules, au lion de ſable, avec les lettres* A & L *de gueules ſur le tout*.

CHISSÉ : *d'argent à trois quinte-feuilles d'or, percées & poſées en faſce au chef de ſable emmanché de trois points*.

CHISSEY-VARANGES : *d'azur à trois tours d'or*.

* CHIVERNY ou CHEVERNY, dans le Blaiſois, Bourg où il y a un grand & magnifique Château. *Raoul Hurault*, II^e^ du nom, Seigneur de Chiverny, la Grange, Vibraye, Huriel, &c., Général des Finances en 1522, & mort à Naples, au mois d'Août 1527, au Camp de M. de Lautrec, le fit bâtir.

Philippe Hurault, ſon cinquième fils, en fit hommage au Roi le 20 Décembre 1565. En 1577 le Roi HENRI III érigea en ſa faveur la Seigneurie de *Chiverny* en *Comté*. Voy. HURAULT.

* CHIVRÉ, Maiſon originaire du Maine. HENRI DE CHIVRÉ, Lieutenant-Général d'Artillerie, obtint que la Châtellenie & Seigneurie de *la Barre*, en Anjou, unie avec celles de *la Guenaudière, Saint-Aignan, la Bruère*,

le Bois-au-Baron, &c., ſituées en Anjou & au Maine, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1633, & enregiſtrées au Parlement. Il mourut en Mars 1654, & avoit épouſé en premières noces, le 8 Août 1619, *Antoinette de Carbonnel*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Chaſſeguai, & d'*Anne de Chaumont-Quitry*, dont :

ANNE, qui ſuit ;
Et HENRI, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

ANNE DE CHIVRÉ, Chevalier, Marquis de la Barre, de Biernès, du Pleſſis-Bourel, de Chaſſeguai & Marancin, fut Député de la Nobleſſe d'Anjou le 12 Septembre 1651, & épouſa, le 30 Mars 1645, *Anne Valée-de-Chenailles*, dont :

HENRI DE CHIVRÉ, IIe du nom, Marquis de la Barre, qui mourut à Maeſtricht en 1675. Il avoit épouſé, le 17 Juin 1665, *Marguerite Bodin*, dont :

HENRI DE CHIVRÉ, IIIe du nom, Marquis de la Barre, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Anjou, Cavalerie, mort ſans alliance le 11 Septembre 1699.

HENRI DE CHIVRÉ, Comte de Marancin, fils puîné d'HENRI, & d'*Antoinette de Carbonnel*, avoit eu d'*Eliſabeth de Couverts* :

GÉDEON-ARTUS, qui ſuit ;
Et SUSANNE-HENRIETTE DE CHIVRÉ, mariée à *Jean Cornet*, Seigneur de Neuville-la-Bretonnière.

GÉDEON-ARTUS DE CHIVRÉ, Seigneur de Sottevaſt & Sainte-Suſanne, épouſa *Eliſabeth de Montfiquet*, dont naquirent cinq enfans, entr'autres :

HENRI-LOUIS-GABRIEL DE CHIVRÉ, Seigneur de Sottevaſt, dit *le Comte de Marancin*, qui, avec ſes frères & ſes couſins germains, *Henri Cornet*, Seigneur de la Bretonnière, & *Louis Cornet*, Seigneur de Crammeville, obtint un Brevet du Roi le 23 Juillet 1720, pour cauſe de religion, à l'effet de vendre le Marquiſat de *la Barre* en Anjou, & le même jour le Marquis de Torcy en fit l'acquiſition par acte ratifié les 31 Mars & 21 Avril 1729. Voy. COLBERT.

Les armes de *Chivré* au Maine ſont : *d'argent, au lion de ſable*. (*Tablet. Gén.*, part. V, pag. 26.)

* CHOART-DE-BUZENVAL. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 105, dit que cette famille eſt ancienne à Paris & aux environs.

I. JEAN CHOART, Procureur du Roi au Châtelet, eſt connu par actes des 19 Février 1434, 12 Juillet & 20 Septembre 1435. Il ne vivoit plus le 12 Décembre 1445. Il avoit épouſé, le 5 Avril 1424, *Jeanne Nicolas*, exécutrice du teſtament de ſon mari, & fille de *Guillaume Nicolas*, & eut entr'autres enfans :

II. JEAN CHOART, IIe du nom, Seigneur d'Eſpinay-ſur-Seine, Lieutenant-Civil de la Prévôté de Paris en 1463, qui fut, en qualité de Lieutenant-Civil, un des 5 notables que la Ville de Paris députa vers le Duc de Berry le 22 Août 1465, pendant le ſiège de cette Ville & ſe trouva depuis à l'Aſſemblée des Grands & Notables du Royaume, tenue à Tours par ordre du Roi Louis XI. Il eſt nommé avec les autres dans la Déclaration qui y fut rendue contre CHARLES, Duc de Bourgogne, le 3 Septembre 1470. Il mourut avant le 20 Novembre 1497. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1463, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean le Clerc*, Notaire & Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Milly*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CHARLES, rapporté après ſon frère ;
3. PIERRE, Seigneur de Magny-Saint-Loup, Avocat au Parlement le 19 Novembre 1500, & mort ſans enfans ;
4. FRANÇOIS, Seigneur du Mont à Eſpinay, qui épouſa *Catherine Bertillon*, remariée, en Février 1506, à JEAN CHOART, Seigneur d'Eſpinay, fille de *N..... Bertillon*, & de *Philippe Langlois*. Il eut :

   JACQUELINE CHOART, Dame du Mont, mariée à *Bertrand Soly*, Conſeiller aux Requêtes du Palais, Conſervateur des Privilèges de l'Univerſité.

5. Et JACQUELINE, mariée, le 19 Novembre 1500, à *Nicolas Chevalier*, Notaire & Secrétaire du Roi, & ſon Procureur-Général ſur le fait des Aides.

III. JEAN CHOART, IIIe du nom, Seigneur d'Eſpinay-ſur-Seine, reçu Avocat du Roi au Châtelet le 8 Mars 1482, ne vivoit plus le 8 Février 1528. Il avoit épouſé, 1° le 12 Mai 1494, *Jeanne de Badouvilliers*, fille de *Jean de Badouvilliers*, Greffier de la Chambre des Comptes, & de *Germaine Bureau*; & 2° en Février 1506, *Philippe Langlois*, veuve de *N... Bertillon*. Du premier lit naquirent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JACQUELINE, mariée, 1° le 30 Mai 1518, à *Jacques de Nogentel*, Conſeiller au Châ-

telet; & 2° à *Jean Alvequin*, Seigneur de Tafnières & de Rofay.

IV. Jean Choart, IVe du nom, Seigneur d'Eſpinay-ſur-Seine, mort à Buzenval le 16 Septembre 1544, avoit épouſé *Catherine la Pitte*, dont:

Jean Choart, qui vendit ſa Seigneurie d'Eſpinay au Connétable de Montmorency;
Et quatre filles.

III. Charles Choart, Ecuyer, ſecond fils de Jean, IIe du nom, & de *Jeanne le Clerc*, Seigneur de la Borde, en Ville-Pariſis, de Magny-Saint-Loup, puis de Buzenval dans la Paroiſſe de Ruel près Paris, Greffier des Aides à Soiſſons, & Prévôt-Vicomtal à Pontoiſe, vivoit le 16 Décembre 1516, & étoit mort le 20 Juin 1526. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1500, *Catherine Piédefer*, fille de *Guillaume Piédefer*, Clerc du Roi en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marguerite de Sanſac*, dont:

1. Robert, qui ſuit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Magny-Saint-Loup*, rapportée ci-après;
3. Etienne, qui tranſigea ſur partage avec ſes frères & ſœur le 2 Mars 1536, & mourut aux guerres d'Italie en 1542;
4. Et Philippe, qui mourut en 1541. Elle étoit mariée; le 2 Mars 1536, à *Jacques Gontier*, Lieutenant de Maréchauſſée.

IV. Robert Choart, Seigneur du Buzenval, tranſigea ſur partage avec ſes frères & ſœur le 2 Mars 1536, teſta le 19 Mars 1564, ordonnant ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Euſtache à Paris, & mourut le 24 Mars 1564. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Refuge*, fille de *François de Refuge*, Seigneur de Courcelles & de Précy-ſur-Marne, Avocat du Roi en la Cour des Aides, & de *Jeanne Allegrain*; & 2° *Françoiſe Grené*, nommée avec ſon frère *Louis Grené*, Greffier des Requêtes du Palais, exécutrice du teſtament de ſon mari: elle étoit tutrice de ſes enfans en 1566 & 1583. Du premier lit vint:

1. Eustache, qui ſuit.

Et du ſecond lit naquirent:

2. Paul, Seigneur de Grandchamp, de Grange-le-Roi, &c., Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi de Navarre, depuis Henri IV; Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Ambaſſadeur en Angleterre, puis en Hollande en 1596, 1602 & années ſuivantes, mort à la Haye le 31 Août 1607, laiſſant pour héritier Théodore Choart, ſon neveu;
3. Et Françoise, mariée à *Pierre-François de la Robie*, Seigneur de Puteaux, Contrôleur du Domaine du Roi en la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, dont elle étoit veuve en Avril 1609.

V. Eustache Choart, Seigneur de Buzenval, étoit ſous la tutelle d'Aymar Allegrin, Seigneur de Valence en 1566. Il fut auſſi Seigneur de Magny-Saint-Loup en partie, Fief mouvant du Chapitre de Saint-Etienne de Meaux, dont il lui fit hommage pour lui, ſon frère & ſa ſœur le 9 Août 1577. Il fut préſent au mariage de Nicolas Choart, Seigneur de Magny, ſon couſin germain, le 9 Mars 1581, & épouſa *Louiſe le Sueur*, morte en 1608, veuve de *Rolland de Meaux*, Ecuyer, Seigneur de Charnay, & fille de *Nicolas le Sueur*, & de *Jeanne Guillard*, dont:

1. Théodore, qui ſuit;
2. Thibaut, baptiſé le 10 Avril 1577;
3. Et Eustache, baptiſé le 20 Février 1578.

VI. Théodore Choart, Chevalier, Seigneur de Buzenval, Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance du Prince de Condé, puis Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes-Françoiſes, ſervit avec diſtinction, fut envoyé à la Rochelle pour y pacifier les troubles, & y mourut le 22 Avril 1616, âgé de 39 ans, comme le porte ſon épitaphe en l'Egliſe de Ruel près Paris, où il fut inhumé. Il avoit épouſé, le 21 Avril 1608, *Madeleine Potier*, morte le 30 Juillet 1671, âgée de 84 ans, à Port-Royal-des-Champs, où elle s'étoit retirée depuis 14 mois. Son cœur y fut inhumé, & ſon corps à Ruel près de celui de ſon mari. Elle étoit fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Blancmeſnil, ſecond Préſident du Parlement de Paris, Chancelier de la Reine Marie de Médicis, & d'*Iſabeau Baillet*. Leurs enfans furent:

1. Henri, qui ſuit;
2. Nicolas, Évêque & Comte de Beauvais, Pair de France, né à Paris le 25 Juillet 1611. Il fut reçu d'abord Conſeiller au Parlement de Bretagne le 19 Octobre 1630, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1631, ſous la qualité de Seigneur de Chicher, lorſqu'il partagea avec ſon frère le 25 Octobre 1633; parvint en Août 1639 à une charge de Maître des Requêtes, & fut Conſeiller d'Etat. La faveur de l'Evêque de Beauvais, ſon oncle, le fit nommer par la

Régente Ambaſſadeur en Suiſſe; mais la diſgrace de ce Prélat fit révoquer le neveu avant qu'il fut parti, ce qui l'obligea à ſe défaire de ſa charge de Maître des Requêtes en 1643, & il embraſſa depuis l'Etat Eccléſiaſtique. L'Evêque de Beauvais ayant fait, peu avant ſa mort, une démiſſion pure & ſimple de ſon Evêché entre les mains du Roi, Sa Majeſté y nomma NICOLAS CHOART, à la conſidération de Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Préſident à Mortier, ſon couſin germain, en le chargeant d'une penſion de 12000 livres pour l'un des fils de ce Préſident. Il fut ſacré à Paris le 8 Janvier 1651, prêta ſerment le 14 du même mois, & fit ſon entrée dans Beauvais le 15 Février 1651. Il fit ſes fonctions de Pair au lit de Juſtice de la majorité de LOUIS XIV, & à ſon Sacre, où il repréſenta l'Evêque de Laon, & fut repréſenté par celui de Noyon. Il fit établir un Hôpital général dans ſa Ville Epiſcopale en 1658, mourut à Beauvais le 21 Juillet 1679, & y fut enterré dans ſa Cathédrale où ſe voit ſa tombe. Sa vie a été imprimée en abrégé à Paris en 1715;

3. Et LOUIS CHOART, né le 18 Février 1615, dont on ignore la deſtinée.

VII. HENRI CHOART, Seigneur de Buzenval, né en 1610, étoit Lieutenant au Régiment des Gardes, lorſqu'il partagea avec ſon frère NICOLAS, le 25 Octobre 1633, les biens de feu leur couſin, Jérôme de la Robie, Chevalier, Seigneur de Grandchamp. Il fut reçu Capitaine au Régiment des Gardes en 1638; mais il ſe retira du ſervice lors de la diſgrace de l'Evêque de Beauvais, ſon oncle maternel, & mourut fort âgé, après ſa femme. Il avoit épouſé *Marguerite le Maiſtre*, morte en Janvier 1687, dans ſa 85e année, & enterrée le 28 à Ruel. Elle étoit fille de *Charles le Maiſtre*, Seigneur des Broſſes & du Moulin, & de *Claude Niceron*. De ce mariage vinrent:

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. Et GABRIELLE, mariée, le 7 Mars 1668, à *Proſper Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, Maître de la Chambre aux deniers, mort le 18 Juin 1700. Voy. BAUYN-D'ANGERVILLIERS.

VIII. ANDRÉ CHOART, Seigneur de Buzenval, fut fait Capitaine dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal Mazarin le 14 Avril 1657, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi en 1675, Brigadier d'armée le 25 Février 1677, Maréchal-de-Camp le 24 Août 1688, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1693, & Chevalier de St.-Louis le 6 Février 1694. Il ſervit en Flandre juſqu'à la paix de Riſwyck, vendit ſa charge de Sous-Lieutenant des Gendarmes au mois de Mai 1701, céda à ſes deux fils la Terre & Seigneurie de *Buzenval* le 15 Avril 1717, & fut enterré à Ruel au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé *Angélique Amat*, morte le 9 Juin 1709, fille de *Jacques Amat*, Seigneur du Port, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Souchon*. De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS-PROSPER, nommé par le Roi le 24 Décembre 1693, Prieur-Commendataire de Grandmont-lez-Tours; Doyen de l'Egliſe Royale de Saint-Quentin le 10 Avril 1694, & Prieur de Sainte-Catherine d'Ars au Diocèſe de Limoges.

IX. GUILLAUME CHOART, dit *le Marquis de Buzenval*, né le 16 Mai 1662, d'abord Enſeigne au Régiment des Gardes en 1688, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cuiraſſiers, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne le 17 Septembre 1704, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 3 Décembre ſuivant, Chevalier de Saint-Louis en 1705, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine en 1709, charge qu'il a vendue après 1711; Brigadier de Cavalerie, mourut à Paris le 21 Février 1742. Il avoit épouſé *Anne-Françoiſe Thuillier*, morte à Paris le 18 ou 19 Octobre 1750, âgée de 53 ans, laiſſant:

1. MARIE-ANNE, morte le 18 Février 1749, âgée de 32 ans, & enterrée à St.-Euſtache, mariée, le 23 Avril 1739, à *Pierre-Guy-Balthaſar Emé de Guiffrey-de-Monteynard*, comte de Marcieu, mort le 25 Octobre 1753;
2. Et LOUISE-ELISABETH CHOART DE BUZENVAL, mariée, en 1750, à *Louis d'Uſſon*, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705. Voyez USSON.

BRANCHE
des Seigneurs de MAGNY-SAINT-LOUP.

IV. CHARLES CHOART, ſecond fils de CHARLES, Seigneur de la Borde, & de *Catherine Piédefer*, né le 16 Juin 1513, fut Seigneur en partie de Magny-Saint-Loup, par partage fait avec ſes frères & ſœur les 2 Mars 1532 & 8 Mai 1539, & par échange fait avec eux le 6 Mars 1541. Il eſt qualifié Ecuyer, Licencié

ès Loix, Prévôt-Vicomtal en garde pour le Roi de la Ville de Pontoiſe, lors de ſon contrat de mariage, & mourut à Orléans en 1562. Il avoit épouſé *Perrette des Lions*, qui vivoit encore le 16 Novembre 1566. Elle étoit fille de *Nicolas des Lions*, Seigneur en partie de Heullecourt, élu en l'Election de Pontoiſe, & de *Huguette Fleurs*, dont:

1. Charles, Ecuyer, Seigneur en partie de Magny-Saint-Loup, Avocat au Parlement, mort ſans alliance le 14 Septembre 1577, & enterré à Orléans au tombeau de ſon père;
2. Jean, mort jeune;
3. Nicolas, qui ſuit;
4. Guillaume, dont on ignore la deſtinée;
5. 6. 7. & 8. Jeanne, Marie, Antonine & Perrette Choart.

V. Nicolas Choart, Seigneur en partie de Magny-Saint-Loup, né le 14 Avril 1550, Avocat au Parlement, donna aveu & fit hommage le 9 Août 1577, conjointement avec Charles, ſon frère aîné, de la part qu'il avoit dans le fief de Magny-Saint-Loup, au Chapitre de la Cathédrale de Meaux, fut reçu Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris le 9 Mars 1581, & étoit mort en 1616. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Mars 1581, *Madeleine Miron*, qui vivoit encore le 12 Février 1629, veuve d'*Anne de la Chambre*, Baron de Ruffey, fille de *Gabriel Miron*, Seigneur de Beauvoir-ſur-Cher, de Linières & du Tremblay, Lieutenant-Civil à Paris, & de *Madeleine Baſtonneau*. Ses enfans furent:

1. Charles, Seigneur de la Gravelle, de Vert & de Magny-Saint-Loup, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement le 21 Juin 1630. Il partagea avec ſes frères & ſœurs la ſucceſſion de ſes père & mère le 24 Août 1637, & mourut ſans enfans de *Gabrielle de la Gravelle*;
2. François, qui ſuit;
3. Jacques, Grand-Archidiacre de l'Egliſe d'Auch en 1637 & 1644, mort en 1645;
4. Gabriel, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
5. Isabelle, mariée à *Nicolas Couſinet*, Correcteur des Comptes à Paris, laquelle vivoit veuve le 23 Avril 1657;
6. Et 7. Catherine & Madeleine, Religieuſes à Jouare;
8. Louise, qui vivoit encore en 1640, mariée à *Jean le Fèvre*, Lieutenant en l'Election de Paris, dont elle étoit veuve en 1625;
9. Françoise, mariée, après 1626, à *Jean de Loynes*, Receveur & Payeur de la Chambre des Comptes, avec lequel elle vivoit le 14 Septembre 1656;
10. Et Marie Choart, mariée, après 1637, à *Philippe Luce*, Secrétaire du Roi & Tréſorier de la Gendarmerie de France: ils vivoient en 1657.

VI. François Choart, Ecuyer, Seigneur de Boisfeu, Receveur des Aides & Tailles du pays de Forez en 1629, Tréſorier des Ponts & Chauſſées de France dans la Généralité de Paris, en 1635, partagea, en cette qualité, avec ſes frères & ſœurs le 24 Août 1637, & ne vivoit plus le 4 Novembre 1652. Il avoit épouſé, avant 1629, *Catherine Clement*, fille de *Guillaume Clement*, Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Marie du Marché*, dont:

1. Pierre, Seigneur de Boisfeu, baptiſé le 17 Novembre 1631, Capitaine de Galères lorſqu'il partagea le 14 Août 1670;
2. Jacques, baptiſé le 7 Juillet 1634, dont on ignore la deſtinée;
3. Robert, Chanoine de Laval, mort à Paris le 18 Janvier 1672, & inhumé à St.-Gervais;
4. Madeleine, baptiſée le 12 Février 1629, morte à Paris le 14 Octobre 1674, & enterrée à St.-Gervais, mariée, le 28 Juin 1658, avec diſpenſe, à *Nicolas Daniau*, Seigneur de Saint-Gilles, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon parent au IVe degré;
5. Marie, baptiſée le 21 Juin 1630;
6. Elisabeth, baptiſée le 23 Août 1635;
7. Françoise, baptiſée le 14 Septembre 1636, qui partagea avec ſes frères en 1670;
8. Et Marie Choart, baptiſée le 21 Février 1640.

VI. Gabriel Choart, Ier du nom, quatrième fils de Nicolas, & de *Madeleine Miron*, Seigneur des Broſſes, & enſuite de Magny-Saint-Loup, partagea avec ſes frères le 24 Août 1637, devint Tréſorier extraordinaire des Guerres en Bourgogne, & des Ponts & Chauſſées en la Généralité de Paris, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & des Finances, par Lettres du 26 Février 1661, dont il prêta ſerment le 2 Avril ſuivant, fut maintenu dans ſa Nobleſſe qu'il avoit juſtifiée par titres depuis l'an 1500, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 28 Mai 1668, mourut le 11 Juillet 1687, & fut inhumé à St.-Paul. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Décembre 1636, *Philippe de Ferris*, fille de *Jean de Ferris*, Greffier en chef du Bureau des Finances de Paris, & de *Madeleine de Sauvat*. De ce mariage vinrent:

1. Jean-Baptiste, baptiſé le 30 Mai 1640, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 22 Avril 1670, & pourvu le 12 Février 1674, de la Cure de St.-Germain le Vieil à Paris, où il eſt mort le 18 Septembre 1728: il fut enterré le 20 dans ſa Paroiſſe;
2. François, baptiſé le 6 Décembre 1641, dont on ignore le ſort;
3. Gabriel, qui ſuit;
4. Charles, baptiſé le 4 Novembre 1652, duquel on ignore la deſtinée;
5. Madeleine, dite de *Saint-Jean*, baptiſée le 18 Novembre 1638, & Religieuſe Chanoineſſe de St.-Auguſtin à la Villette;
6. Marie, baptiſée le 5 Avril 1644, & Religieuſe de Fontevrault à Fontaine;
7. Et Françoise-Angélique Choart, baptiſée le 2 Octobre 1656, morte le 24 Août 1699, mariée, en 1680, à *Alexandre de Raynier*, Chevalier, Seigneur de Boiſſeleau près Blois, Capitaine au Régiment des Gardes, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Charleroi, mort le 8 Octobre 1698.

VII. Gabriel Choart, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Danville, de Magny-Saint-Loup, d'Aubeville, de Tremblay & de Chevreau, baptiſé le 25 Janvier 1646, Tréſorier-Général des Ponts & Chauſſées en la Généralité de Paris, puis des Fortifications du Royaume & nouvelles Conquêtes en 1677, enſuite Surintendant des Maiſons, Finances, Domaines & Affaires de Madame la Dauphine, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugementdes Commiſſaires-Généraux du Conſeil le 17 Février 1699, mourut à Paris le 16 Décembre 1713, & fut enterré à St.-Nicolas-des-Champs. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1676, *Madeleine de Sève*, fille de *François de Sève*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Brethe*, dont:

1. Gabriel, Seigneur du Tremblay, né le 15 Novembre 1677, Page de Madame la Dauphine, enſuite du Roi en ſa Grande-Ecurie au mois d'Avril 1690, & Capitaine au Régiment de Bourgogne;
2. Louis, qui ſuit;
3. N..., né le 3 Octobre 1683, mort en Octobre 1684, & enterré à Corbeil;
4. Louis, né le 27 Septembre 1687, dont on ignore la deſtinée;
5. Paul, né le 18 Juillet 1689, mort le 12 Août 1689;
6. Germain-Christophe, dont le ſort eſt ignoré;
7. Angélique-Louise, née le 21 Octobre 1678, & morte ſans être mariée;
8. Jeanne-Madeleine, née le 14 Août 1680, mariée, en Juillet 1701, à *Raymond Dalon*, premier Préſident du Parlement de Pau, puis de celui de Bordeaux;
9. Marguerite, née le 21 Mai 1685, morte jeune au Tremblay près Corbeil;
10. Antoinette, née le 7 Août 1686, dont on ignore la deſtinée;
11. Et Angélique-Madeleine Choart, née le 3 Septembre 1690, dont le ſort eſt ignoré.

VIII. Louis Choart, Seigneur de Magny-Saint-Loup, Receveur-Général des Finances en la Généralité de Bordeaux, naquit le 22 Août 1681, & fut tenu ſur les Fonts de Baptême par Monſeigneur le Dauphin & Madame la Dauphine en 1684. Il eſt mort le 8 Octobre 1751, & avoit épouſé *Marie-Madeleine Baſſet*, morte à Paris, le 10 Juillet 1737, âgée de 48 ans, fille de *N... Baſſet*, dont:

1. N..., qui ſuit;
2. N... Choart, Conſeiller au Parlement;
3. N..., Maître des Comptes, puis Prêtre de l'Oratoire;
4. Et Marie-Madeleine Choart, morte le 4 Décembre 1737, mariée à *François Bonnardy*, Seigneur de Crécy, Conſeiller en la ſeconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Juillet 1733, mort le 10 Avril 1750, laiſſant un fils unique, né en 1736.

IX. N... Choart, reçu Conſeiller au Châtelet en 1735, & depuis Receveur-Général des Finances en la Généralité de Bordeaux par la démiſſion de ſon père, épouſa, le 15 Mai 1742, *N... Bronod*, fille de *N... Bronod*, Secrétaire du Roi. On ignore s'il y a des enfans de ce mariage, faute de Mémoire.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de ſable; aux 2 & 3* de Potier, qui eſt: *d'azur, à deux mains dextres d'or, au franc-canton échiqueté d'argent & d'azur.*

CHOCQUARD de SAINT-ETIENNE, famille originaire d'Amiens, qui remonte ſa filiation à

I. Pierre Chocquard-de-Saint-Etienne, Lieutenant au Régiment de Picardie, tué au ſiège de Montmur, pris par Louis XIII. Il avoit un frère, nommé Jean de Chocquard, Capitaine au Régiment du Boquet. On ignore le nom de la femme de Pierre de Chocquard, mais il en eut:

II. Etienne de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, qui ſervit 25 campagnes avec

beaucoup de valeur, d'abord comme Chevau-Léger, puis en qualité de Maréchal-des-Logis, d'Aide-Major, de Cornette, Lieutenant & de Capitaine dans les Régimens de Cavalerie de Buſſy-de-Vere, Merinville, Pardaillan & Pleſſis-Praslin. Il s'eſt trouvé aux ſiéges de la Rochelle & de Nancy en 1629, de la Motte en 1630; l'hiver d'enſuite, en Allemagne, au ſecours de Hedelberg & à la priſe de Spire, où il reçut un coup de mouſquet au genou droit, étant alors Enſeigne au Régiment de Rambures, Compagnie de Sully; en 1635, comme Chevau-Léger dans la Compagnie du Baron de Guitault, à la bataille d'Avein, gagnée ſur le Prince Thomas; ſervit en 1636 en Allemagne, à la retraite du Cardinal de la Valette; contribua à faire ſortir Gallas, Jean de Vert & le Duc de Lorraine des retranchemens de la Tour de l'Indre; ſe trouva à la bataille du Téſin en Italie, ſous le Maréchal de Crequy & *Victor-Amédée*, Duc de *Savoie*; l'hiver ſuivant, à la priſe des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite par le Comte d'Harcourt; en 1637, au ſiége de la Roquedenon & au ſecours de Pontron, enſuite au ſecours de Breſme, où le Maréchal de Crequy fut tué; la même année, au ſecours de Verceil, ſous le Cardinal de la Valette, & le Comte de Guiche, Général de la Cavalerie, où il fut commandé, accompagné de 10 Cavaliers, pour porter & planter le piquet, afin de faire paſſer l'Infanterie de Senault & Saint-Paul, qui entrèrent dans cette Ville pour la ſecourir; en 1639, à la priſe de Salſes, ſous MM. de Schomberg & d'Arpajon, & le même hiver au ſecours de ce lieu, repris par les ennemis; ſervit, en 1640, au ſiége de Turin ſous le Comte d'Harcourt, & l'hiver d'enſuite à la priſe de Villeneuve d'Aſt; en 1641, au ſiége de Tarragone en Catalogne, ſous M. de la Mothe-Houdancourt; en 1642, au ſiége de Mouſſon en Aragon, & à la bataille de Villelongue proche Tarragone, où il eut deux chevaux tués ſous lui, & le bras caſſé d'une mouſquetade; en 1643, à la bataille & défaite du Duc de Cardonne, où Don Vincent de la Marck, Lieutenant-Général de la Cavalerie d'Eſpagne fut fait priſonnier; la même année, à la bataille des Fourches près de Lerida, où il reçut un coup de mouſquet au travers du corps; ſervit en 1644 à la bataille de College près Lérida, étant alors Cornette au Régiment de Merinville: il y fut fait priſonnier, eut ſon cheval tué ſous lui, & fut emmené à Prague, puis en Eſpagne; ſe trouva enſuite au ſiége de Tarragone & à la priſe de ſon Port; ſervit, en 1645, à la défaite des ennemis à Balaguer, & à la priſe du Terme; paſſa la rivière de Segre & força le Fort, qui fut emporté par la Cavalerie, ſous le commandement du Comte d'Harcourt.

En 1646, ledit ETIENNE DE CHOCQUARD, déguiſé en habit eſpagnol, fut prendre, lui neuvième, Don Pedre de Tolède, Général des Armées d'Eſpagne, & l'amena au Comte d'Harcourt à Terme; ſervit, en 1647, au ſiége de Lérida, où il fut bleſſé, à une ſortie des ennemis, d'un coup de mouſquet au travers du corps; en 1648 en Italie, à Pontacoulon, où il reçut un coup de mouſquet au nez, en battant un parti des ennemis qui étoit ſorti de Tortone; ſervit en 1649, à la priſe de Tortoſe en Catalogne, ſous le Maréchal de Schomberg & M. de Marcin; fut fait enſuite Lieutenant au Régiment de Merinville, &, le 22 Février 1652, Lieutenant dans la Compagnie de Chevaux-Légers du Comte du Pleſſis-Praslin. En 1650, s'étant déguiſé en habit de payſan, avec 6 Cavaliers du même Régiment, & 6 Sergens de celui de Sainte-Meſme, qu'il commandoit, il fut couper la gorge à la garde de la Porte Saint-Antoine de Tarragone, & en apporta l'épée de la Sentinelle au Sieur de Marcin, lequel prit depuis le parti de MONSIEUR, & voulut amener avec lui ledit ETIENNE DE CHOCQUARD; mais celui-ci, au lieu de le ſuivre, leva une Compagnie à ſes dépens, qu'il amena au Général de la Valette & à M. de Palluau, qui commandoit pour lors les troupes à l'Isle de Saint-Georges. Il fit, la même année, beaucoup de courſes ſur les ennemis, dont nombre furent pris par lui & amenés au Sieur de Palluau, entr'autres les Barons de Poudenas & d'Arbouſan, ſon frère, avec 12 autres Capitaines ou Lieutenans des troupes de M. le Prince; ſervit auſſi à la priſe du Faubourg Saint-Surin de Bordeaux, où il eut un cheval tué ſous lui, & reçut trois coups de piſtolet; ſe trouva, ladite année 1650, à la bataille de Soupuy & à la priſe de Rethel, étant Capitaine au Régiment de Pardaillan, Cavalerie, ſous le Maréchal du Pleſſis, & y fut bleſſé de 5 coups de piſtolet; l'hiver ſuivant, à la priſe de Mirecourt en Lorraine; ſervit, en 1651, en Italie, ſous le Marquis de Saint-André, Lieutenant-Général,

qui le détacha avec 40 Maîtres, avec leſquels il fit rencontre de 60 Officiers reformés de l'armée d'Eſpagne, qu'il défit & chaſſa juſque dans l'armée des ennemis, d'où il amena quantité de priſonniers; en 1652, comme Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praslin, au ſecours d'Arras, à la priſe du Queſnoy, de Condé & de Saint-Guillain; & enfin dans la Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde de M. le Duc d'ANJOU, frère unique du Roi. C'eſt en conſidération de tous ſes ſervices ſignalés, que LOUIS XIV lui accorda des Lettres de nobleſſe le 19 Septembre 1660, pour lui & ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans leſquelles ſes actions de valeur ſont mentionnées tout au long. Elles ſont auſſi atteſtées par 8 certificats. Le premier, du Marquis de Saint-André-Montbrun, Gouverneur du Nivernois & Lieutenant-Général des Armées, du 27 Décembre 1651; le ſecond, du Maréchal du Pleſſis-Praslin, daté du 15 Juillet 1659; le troiſième, de M. le Comte de Merinville, Lieutenant-Général des Armées, du 18 Septembre 1660; le quatrième, de M. le Comte de Pardaillan, deſdits jour mois & an; le cinquième, du 19 Septembre 1660, du Vicomte de Turenne, Maréchal-Général-Colonel de la Cavalerie, & Gouverneur de la Province du Limouſin; le ſixième, de M. de Clerembault, Comte de Palluau, Maréchal de France; le ſeptième, de M. le Marquis de Buſſy-de-Vere, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & le huitième, de Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt: ces trois derniers certificats ſont datés des 23, 25 & 29 Septembre 1660. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1654, paſſé devant l'*Hote*, Notaire à Crecy en Laonnois, *Anne de Callendre*, qui étant veuve, fut maintenue dans ſa *nobleſſe* avec ſes enfans, par Arrêt du Conſeil du 18 Juillet 1669, & mourut au Château de Poilly en Laonnois, le 21 Avril 1695. Elle étoit fille de *Jean de Callendre*, Ecuyer, Seigneur de Montigny, & de *Madeleine de Guignicourt*. Ils eurent:

III. RENÉ DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Ecuyer, qui ſervit à l'arrière-ban, ſuivant les ordres qu'il reçut les 22 Avril 1692, 13 Mai 1693, 16 Mai & 1er Juin 1695. Pierre de Launay, Chevalier, Seigneur de Valloré, Capitaine commandant 150 Gentilshommes de la Nobleſſe de l'Isle de France, lui donna un certificat de ſes ſervices dans ledit arrière-ban, le 23 Septembre 1695. RENÉ DE CHOCQUARD fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, le 7 Mars 1701, par Jugement de M. *Samſon*, Intendant de la Généralité de Soiſſons, & mourut en ſon Château de Poilly le 9 Juin 1725. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1687, paſſé devant l'*Hote*, Notaire à Crécy, *Marie-Françoiſe de Ronty*, morte au Château de Poilly le 16 Juin 1690, fille de *François de Ronty*, Ecuyer, & de *Renée de la Fonds*, dont:

MICHEL-RAYMOND, qui ſuit;
Et MARIE-JEANNE, née le 29 Mars 1690, morte Religieuſe de la Congrégation de Laon.

IV. MICHEL-RAYMOND DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Ecuyer, né à Poilly le 2 Novembre 1687, fut d'abord Sous-Lieutenant dans Royal-Artillerie, par Lettres du 7 Octobre 1705, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé, ainſi qu'il appert de ſon mariage; & eſt mort en ſon Château de Poilly le 9 Novembre 1726. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Juin 1723, paſſé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Marguerite de Signier*, morte en ſon Château d'Erlon, au mois de Janvier 1763, fille de *Jean-Baptiſte de Signier*, Chevalier, & de *Marie-Anne Chevalier*, & laiſſa:

V. FRANÇOIS-RAYMOND DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, Chevalier, né à Poilly le 18 Septembre 1725, qui eut des Lettres de Lieutenance dans différens Régimens, ſavoir les 26 Juillet 1734, 26 Juillet 1735, 19 Janvier 1736, & fut fait Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie, par Lettres du 8 Septembre 1740. Il y ſervit pluſieurs années, & eſt mort à Laon le 1er Mars 1753. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Avril 1747, paſſé devant *le Nain*, Notaire de cette Ville, *Marie-Madeleine-Françoiſe Marquette*, morte le 24 Juillet 1748, fille de *Nicolas Marquette*, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications de Picardie, & de *Madeleine-Françoiſe Bailleul*, dont:

VI. MARIE-MARGUERITE DE CHOCQUARD-DE-SAINT-ETIENNE, née à Laon le 30 Juin 1748, qui fut miſe ſous la garde-noble de ſon père, par acte du 27 Juillet 1748, paſſé devant le Lieutenant-Général de Laon, a épouſé, par contrat du 9 Août 1763, paſſé devant de *Sains*, Notaire à Reims, *Grégoire-François-Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, auquel elle a apporté, entr'autres biens,

en dot la Terre & Seigneurie d'Erlon, & partie de celle de Marcy, dont elle avoit hérité de *Marie-Marguerite de Signier*, ſon aïeule maternelle. De ce mariage ſont iſſus juſqu'à préſent (1777), ſept enfans, quatre vivans, & trois qui ſont morts. Voy. SIGNIER.

Les armes: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois merlettes de même*, 2 & 1, ainſi qu'elles ſont peintes dans les Lettres de nobleſſe. Suivant M. d'*Hozier*, elles ſont: *de ſinople, au chevron d'argent, accompagné de trois merlettes de même*, 2 & 1, *ſurmonté d'une faſce auſſi d'argent*. Elles ont été ainſi enregiſtrées à l'*Armorial général*, ſuivant le Brevet du Juge d'armes, donné le 17 Juin 1698. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

* CHOISEUL, Maiſon qui tire ſon nom de la Terre de *Choiſeul*, ancienne Baronnie en Baſſigny. Elle eſt une des plus grandes & des plus conſidérables de la Province de Champagne. L'opinion du P. Jacques Vignier, Jéſuite, touchant l'origine de cette Maiſon, eſt qu'elle eſt deſcendue, avec les Comtes & Vicomtes de Baſſigny & les Seigneurs de Clémont & d'Aigremont, d'un *Hugues*, Comte de *Baſſigny*, & de Bologne-ſur-Marne, qui vivoit environ l'an 937, ſous le règne de Louis IV, ſurnommé d'*Outre-mer*, & qui fit du bien avec *Gertrude*, ſa femme, & *Gotzelin*, ſon fils, Abbé de Saint-Geomes, à ce Monaſtère. L'Abbé le Laboureur, qui a auſſi traité de l'origine de cette Maiſon, dans une Généalogie qu'il en a dreſſée, eſtime, contre le ſentiment du P. Vignier, qu'elle eſt ſortie des anciens Comtes de Langres, fondé ſur ce que les Seigneurs de *Choiſeul* étoient les premiers Vaſſaux du Comté de Langres, & que les principaux Fiefs des Provinces étoient des partages des Comtés donnés à des enfans puînés des Comtes. D'ailleurs RAYNIER DE CHOISEUL, le premier de ce nom, dont on trouve des titres, ayant conſenti, en qualité de Seigneur de Fief de Renaud, Comte de la Ferté, Chevalier, à la donation faite par celui-ci & par Bertrude, ſa femme, à l'Abbaye de Moleſme, du Presbytère, de la dîme & du four d'un lieu appelé *Vacua Silva*, qu'il tenoit de ce RAYNIER, l'Abbé le Laboureur infère de-là, que RAYNIER DE CHOISEUL étoit de famille Comtale, & de même race que *Renaud de la Ferté*, parce que cette qualité de Seigneur de Fief ſuppoſe que, ſuivant la coutume de ce tems-là, il n'y avoit que les puînés qui tinſſent leurs partages en fief de leurs aînés, & qui fuſſent leurs principaux Vaſſaux. Quoi qu'il en ſoit de l'origine de cette Maiſon, les chartes des donations qu'elle a faites à l'Egliſe de Langres & aux Abbayes de Moleſme, de Morimond & de la Charité, & qui ſont confirmées de degrés en degrés, pendant les XI^e, XII^e & XIII^e ſiècles, établiſſent clairement ſa filiation; & elle a cet avantage que plus on remonte dans les tems reculés, plus on y trouve d'illuſtration & de grandeur.

L'hiſtoire de la Maiſon de *Choiſeul* eſt chargée d'un trop grand nombre de faits, liés avec l'hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile de la Province de Champagne, pour pouvoir la donner ici en détail; ainſi on ſe contentera d'en expoſer ſeulement un précis, pour faire connoître les différentes branches qui en ſont ſorties.

I. RAINIER, Seigneur de CHOISEUL, qui a donné ſon origine à cette Maiſon, étoit le premier Vaſſal du Comté de Langres, dès 1060. Il donna, pour le ſalut de ſon âme, & de celles de ſes prédéceſſeurs, l'Egliſe de *St.-Gengoul* de Varennes à l'Abbaye de Moleſme, du conſentement de *Hermengarde*, ſa femme, & de ſes enfans; ce qui fut depuis confirmé par Lettres de Renaud, Evêque de Langres, dès 1084. Il eut pour enfans:

1. ROGER, qui ſuit;
2. Et ADELINE, mariée à *Ulric*, Seigneur d'*Aigremont*, Fondateur de l'Abbaye de Morimond.

II. ROGER, Seigneur de CHOISEUL, confirma les donations faites par ſon père à Moleſme, tant devant qu'après ſon voyage de Jéruſalem, où il alla avec les autres Seigneurs de France, à la première croiſade de 1095. Celui-ci fut père de

III. RAYNARD, I^er du nom, Seigneur de CHOISEUL, qui, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, fit auſſi du bien à l'Egliſe de Moleſme en 1157. Sa femme eſt nommée *Haviz* dans les titres. Il en eut:

IV. FOUQUES, Seigneur de CHOISEUL, qui vivoit en 1178 & 1182, avec *Alais*, ſa femme.

V. RAYNARD, II^e du nom, Seigneur de CHOISEUL, leur fils, fut compris avec les Comtes de Brienne, de Rhétel, de Noyers & de Chiny, dans le Catalogue des Grands Vaſſaux de la Couronne, Chevaliers Bannerets,

dreſſé en 1214, & mourut avant le mois de Juin 1218. Il laiſſa pour fils unique

VI. RAYNARD, IIIe du nom, Sire de CHOISEUL, qui s'obligea en 1235, avec le Duc de Bourgogne & les Comtes de Bar, de Saint-Paul, de Mâcon, de Grandpré, de Roucy & de Soiſſons, aux conventions du mariage de BLANCHE, fille de THIBAUT, Comte de CHAMPAGNE & Roi de Navarre, avec JEAN, fils de PIERRE, Duc de Bretagne. Il épouſa ALIX DE DREUX, Dame de Salins & de Traves, veuve de GAUTIER DE BOURGOGNE, dit de *Vienne*, Sire de Salins, frère d'ETIENNE II, Comte de Bourgogne, mari d'AGNÈS DE DREUX, ſœur d'ALIX, toutes deux filles de ROBERT II, Comte de DREUX, de Nevers & de Braine, & de YOLANDE DE COUCY, & petite-fille de ROBERT, Comte de DREUX, quatrième fils du Roi Louis *le Gros*, VIe du nom, & d'ALIX DE SAVOIE. RAYNARD, IIIe du nom, aſſigna en 1221 à ALIX DE DREUX, ſa femme, pour ſon douaire, la moitié de la Seigneurie & le Château de *Choiſeul*. Il eut d'elle entr'autres enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Traves*, rapportée à ſon rang.

VII. JEAN, Ier du nom, Sire de CHOISEUL, qualifié ainſi par un titre de 1239, ſe rendit caution du traité de mariage arrêté au mois d'Octobre 1249, entre MARGUERITE, fille de THIBAUT, Roi de Navarre, Comte de Champagne, & FERRY, IIe du nom, fils de MATHIEU, Duc de Lorraine, & s'obligea à 200 marcs d'argent pour les conventions. Il s'engagea par ſes lettres, du Mardi d'après la Fête de Notre-Dame de la mi-Août 1253, de faire la guerre pour HUGUES, Comte Palatin de Bourgogne, & ALIX, ſa femme, contre le Comte de Champagne, après la mort duquel il fit accord avec MARGUERITE DE BOURBON, ſa veuve, & THIBAUT, ſon fils, au mois de Juillet 1255, à la charge de le garantir des demandes qui lui pourroient être faites, pour raiſon de ce qu'il avoit pris pendant que la guerre avoit duré. Il eut encore guerre avec THIBAUT, Comte de Bar, ſon couſin germain, fils de PHILIPPE DE DREUX, ſa tante; mais par l'entremiſe de *Henri*, Comte de Vaudemont, & des Sires d'Apremont & de Bourlemont, il termina ſes différends avec lui en 1271. Il avoit épouſé *Berthemette*, ſurnommée *Alix*, Dame héritière d'*Aigremont*, & eut:

VIII. JEAN, IIe du nom, Sire de CHOISEUL & d'Aigremont, qui porta les armes avec Liebaut, Seigneur de Beauffremont, pour FERRY, Duc de Lorraine, contre les Meſſins; & ayant été faits priſonniers à la bataille de Moresberg, le Duc fut obligé, ſuivant l'uſage du tems, de payer leur rançon, & de les indemniſer des pertes qu'ils avoient ſouffertes à cette occaſion. Le Sire de *Choiſeul* traita à ce ſujet au mois de Juillet 1282, avec le Duc, qui promit de lui payer la ſomme de 2000 livres. Ce traité eſt conçu en ces termes: *Je* FERRIS, *Duc de Lorraine & Marchis, fas ſavoir.... que je me ſuis apaiſies à* JEHAN, *Signor de* CHOISEUL, *me feant de la reanſſon que il me demandoit par dous mille livres de tournois*. Ces expreſſions ont fait croire à pluſieurs Hiſtoriens de France & de Lorraine, que le Sire de *Choiſeul* avoit fait la guerre au Duc FERRY, qu'il l'avoit tenu ſon priſonnier, & ne l'avoit relâché qu'après en avoir tiré une rançon de 2000 livres; mais d'autres actes relatifs à ce traité en déterminent clairement le véritable ſens. ROBERT II, Duc de Bourgogne, qui l'avoit créé ſon Connétable, le nomma l'un des exécuteurs de ſon teſtament, du mois de Mars 1297, dans lequel il le qualifie *ſon couſin*, & il fut l'un des Seigneurs qui appoſèrent leurs ſceaux au Codicille que ce Prince fit à Arras au mois de Septembre 1302. Il mourut au mois de Mai 1308, & fut inhumé dans l'Abbaye de Morimond. Il avoit épouſé *Alix*, ſurnommée de *Nanteuil* dans ſon épitaphe, qui ſe voit à Morimond, & par laquelle on apprend qu'elle mourut au mois d'Août 1318. De cette alliance vinrent entr'autres enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et REGNIER DE CHOISEUL, chef de la branche des premiers Seigneurs d'*Aigremont*, d'où ſont ſorties pluſieurs autres, rapportées ci-après.

IX. JEAN, IIIe du nom, Sire de CHOISEUL, donna en 1333 le dénombrement de la garde de l'Abbaye de Morimond, & de 18 Terres qu'il tenoit du Comte de Bar. Il mourut au mois de Juillet 1336, & fut inhumé à Morimond avec *Alix de Grancey*, ſa femme, morte au mois d'Avril 1320. Il avoit eu, outre quelques filles & pluſieurs fils, morts ſans poſtérité,

X. GUY, Sire de CHOISEUL & de Montaiguillon, qui vendit au mois de Décembre 1362, avec permiſſion du Roi, aux Abbé &

Moines de Morimond, la *Garde-Gardienne* de cette Abbaye qui lui appartenoit héréditairement, pour le prix de 2000 florins d'or de Florence, dont il lui convenoit payer grande ſomme, tant pour le rachat de la forteresſe de Joinville, dont il étoit *Pleige*, & pour ſes ôtages en la Ville de Metz, que pour les donations faites à ce Monaſtère du tems de ſes frères. Il mourut le 9 Mars 1365. Il avoit épouſé *Jeanne de Joigny*, morte le 15 Octobre 1364, fille de *Jean*, Seigneur de Noyers, Comte de Joigny, Seigneur de Montaiguillon, & de *Jeanne de Joinville*, dont deux de leurs fils laiſſèrent poſtérité :

1. Amé, qui ſuit ;
2. Et Girard, Baron de Clémont, duquel ſont deſcendus les Barons de *Clémont* & de *Lanques*, les Seigneurs de *Précigny*, &c., dont ſera ci-après fait mention.

XI. Amé, Sire de Choiseul, de Noyers en partie, de Montaiguillon, &c., Conſeiller & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de Noyers, pour ce Prince, ayant été fait priſonnier par les Anglois devant Calais, fut retiré de leurs mains par le même Duc de Bourgogne, qui paya 2000 francs pour ſa rançon. Il vivoit encore le 5 Octobre 1419, & avoit épouſé *Claude de Grancey*, Dame de Chaſſenay, morte le 31 Décembre 1439, veuve de *Philippe de Chauvirey*, Seigneur de Buſſières, remariée en troiſièmes noces à *Jean de Mello*, Chevalier. Elle étoit fille de *Robert de Grancey*, Seigneur de Chaſſenay, & de *Jeanne de Beaujeu*. Amé de Choiseul laiſſa :

Jeanne, Dame de Choiseul & de Montaiguillon, qui porta ces Terres en mariage en 1420, à *Etienne*, Sire d'*Anglure*, Chevalier, Chambellan de Henri, Roi d'Angleterre. Elle épouſa en ſecondes noces *Jean de Blaiſy* ; & en troiſièmes *Jacques de Louan*.

BRANCHE
des Barons de Clémont.

XI. Girard de Choiseul, fils puîné de Guy, & de *Jeanne de Joigny*, épouſa *Roline de Clémont*, qui étoit remariée, l'an 1418, à Pierre, dit Gallehaut de Choiseul, Seigneur d'Aigremont. Elle étoit fille & héritière de *Guy*, Baron de *Clémont* en Baſſigny, & de *Marguerite de Vieuchâtel*, dite de *Moolain*. Girard eut :

XII. Louis de Choiseul, Baron de Clémont, qui épouſa, en 1412, *Iſabelle de Lanques*, remariée, en 1418, à *Jean de Gand*, Ecuyer. Elle étoit fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Lanques, dont :

XIII. Guillaume de Choiseul, Baron de Clémont & de Lanques, Seigneur de l'Isle en Rigaut, de Montaiguillon, &c., Lieutenant de Louis de Laval, Seigneur de Châtillon au Gouvernement de Champagne, en 1467, qui mourut le 5 Mai 1479. Il avoit épouſé 1° *Jeanne du Châtelet*, morte le 22 Janvier 1461, fille d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Deuilly, & de *Jeanne de Saint-Eulien*, Dame de Bulgneville ; & 2° par contrat du 10 Mars 1464, *Jeanne de Bournonville*, Dame d'Eſtrées-au-Pont & de Foreſtrée en Thiérache, veuve de *Raoul de la Bove*, Seigneur de Silly, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Bournonville & de Sommeville, &c., & de *Péronne Blondel*. Du premier lit vinrent entr'autres :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Philibert, Seigneur de Lanques, auteur de la branche des Barons & Marquis de *Lanques*, dont on parlera ci-après.

XIV. Pierre de Choiseul, Baron de Clémont & de Montaiguillon, premier Chambellan de François II, Duc de Bretagne, mourut le 4 Avril 1505, & fut inhumé à Clémont. Il avoit épouſé, le 9 Septembre 1482, *Antoinette Jouvenel-des-Urſins*, morte le 17 Octobre 1515, & inhumée avec lui, fille de *Michel Jouvenel-des-Urſins*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Doüe en Brie, Bailli de Troyes, & d'*Yolande de Montberon*. Il en eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Guillaume, mort ſans enfans l'an 1505 ;
3. Catherine, mariée, en 1530, à *Philippe de Fay*, Seigneur de Mandres ;
4. Et Claude, Prieure de N.-D. de Troyes, en 1543.

XV. François de Choiseul, Ier du nom, Baron de Clémont, d'Audeloncourt, Peruſſe, Buſſières, &c., mourut le 12 Novembre 1560. Il avoit épouſé, 1° le 10 Février 1517, *Madeleine de Livron*, morte le 6 Décembre 1528, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de la Rivière & de Wart en Limouſin, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Capitaine du Château de Coiffy en 1477, & de *Françoiſe de Bauffremont*, Dame de Cheſaulx, de Parnoux & de Bourbonne en Champagne ; & 2° en 1592,

Catherine de Haraucourt, veuve de *Gérard d'Avillers*, Seigneur de Malatour, Conſeiller Grand-Ecuyer de RENÉ, Duc de Lorraine, & ſon Bailli de Saint-Mihel en 1526, fille de *Gérard de Haraucourt*, Seigneur de Germiny, & de *Catherine de Landres*. Il eut de ſa première femme :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et RENÉE, mariée 1° à *Geoffroy de Rochebaron*, Seigneur de Berzé ; & 2° à *Jean*, Baron *du Châtelet*, Seigneur de Thons, Souverain de Vauvillars, Marquis de Trichâteau, Surintendant des Places du Baſſigny, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de FRANÇOIS de Lorraine, Comte de Vaudemont, Maréchal de Lorraine, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Langres. Il étoit veuf de *Marguerite d'Hauſſonville*, & fils de *Hugues du Châtelet*, Seigneur de Deuilly, Chevalier, & de *Guillemette d'Amoncourt*, ſa troiſième femme.

XVI. FRANÇOIS DE CHOISEUL, IIe du nom, Baron de Clémont, créé Chevalier de l'Ordre du Roi l'an 1568, mourut le 2 Avril 1572, & fut enterré à Clémont. Il épouſa 1° *Renée d'Amboiſe*, fille puînée de *Jacques*, Baron de *Buſſy*, de Renel & de Vignory, & d'*Antoinette d'Amboiſe*, Dame de Ravel ; & 2° le 11 Novembre 1548, *Anne de la Guiche*, Dame de Martigny-le-Comte en Charolois, fille de *Girard*, Seigneur de Martigny, Lieutenant du Roi CHARLES VIII, au Gouvernement de Savonne, & d'*Agnès de Jaucourt-Villarnoul*. De cette alliance vinrent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et ANNE, mariée, en 1575, à *Jean du Châtelet*, Seigneur de Thons, Marquis de Trichâteau, Maréchal de Lorraine & Gouverneur de Langres.

XVII. ANTOINE DE CHOISEUL, Baron de Clémont, Comte de Martigny, Seigneur de Noyers en Brionnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE, Duc de Mercœur, mourut le 13 Avril 1603. Il avoit épouſé, le 26 Février 1582, *Marie de Vienne*, morte le 21 Octobre 1635, fille de *Nicolas*, Seigneur de Clervaut, Souverain de Vauvillars, & de *Perrette de Gireſme*, & laiſſa :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. CLAUDE-PERONNE, mariée, en Février 1610, à *Jean-Antoine d'Aché*, Seigneur de Toraiſe, Gouverneur de Dole. Elle mourut en couches de *Marie d'Aché*, Baronne de Clémont, qui épouſa *Guillaume Rouxel-de-Medavy*, Comte de Marey. Une de ſes filles, héritière de Clémont, porta cette Terre dans la Maiſon du *Châtelet*, qui la poſſède aujourd'hui ;
3. CLAIRE, morte le 18 Octobre 1649, mariée, en 1611, à *Jacques de Liſſeras*, Seigneur d'Anderny, Capitaine des Gardes de HENRI, Duc de Lorraine ;
4. MARIE, Chanoineſſe à Remiremont, Dame de Clémont, morte en Septembre 1669, mariée à *François de Caſillac*, Marquis de Ceſſac ;
5. 6. & 7. GABRIELLE, FRANÇOISE & ANTOINETTE, Religieuſes.

XVIII. RENÉ DE CHOISEUL, Baron de Clémont, Seigneur d'Audeloncourt, Peruſſe, Buſſières, &c., Comte de Martigny, mourut le 25 Novembre 1621, au camp devant Juliers, où il commandoit une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour les Etats de Hollande, ſans laiſſer de poſtérité. Il avoit épouſé, en 1610, *Marie-Eliſabeth Bayer*, Baronne de Boppart & de Malberg, veuve de *Jean du Châtelet*, Baron de Thons, Maréchal, Grand-Maître & Chef des Finances de Lorraine, & fille d'*Adam Bayer*, Baron de Boppart & de Château-Baillon, & de *Marie*, Baronne de Malberg.

BRANCHE
des Barons & Marquis de LANQUES.

XIV. PHILIBERT DE CHOISEUL, Seigneur de Lanques, d'Aigremont & de Meuvy, fils puîné de GUILLAUME, Baron de Clémont & de Lanques, & de *Jeanne du Châtelet*, ſa première femme, eut la Terre de Lanques par le partage qu'il fit avec PIERRE DE CHOISEUL, ſon frère aîné, le 24 Février 1479. Il fut ſucceſſivement Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII, & Capitaine des Ville, Château, Terres & appartenances de Noyers, l'an 1486, Gouverneur d'Arras, Lieutenant pour le Roi au Pays de Florence l'an 1491, & au Gouvernement de Bourgogne l'an 1493, Capitaine & Gouverneur de Langres, Conſeiller du Roi LOUIS XII, & Capitaine de 40 Lances fournies de ſes Ordonnances, l'an 1500. Il mourut le 4 Août 1504, & fut inhumé à Lanques. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1487, *Louiſe de Sully*, morte le 4 Avril 1499, fille de *Guillaume de Sully*, Seigneur de Vouillon, & de *Marguerite de Beaujeu*, & nièce, à cauſe de ſa mère, d'*Anne de Beaujeu*, qui lui conſtitua en dot avec *Jean*, Seigneur de *Baudri-*

court, ſon mari, Maréchal de France, & Gouverneur de Bourgogne, la ſomme de 2000 écus d'or, & lui donna une partie de ce qui lui appartenoit aux meubles laiſſés par le décès de *Louis*, Seigneur de *Beauvau*, ſon premier mari, Sénéchal de Provence, avec la Seigneurie de Soulières en Barrois. De ce mariage naquirent ſix fils & quatre filles. Des ſix fils, il n'y eut qu'ANTOINE qui laiſſa poſtérité.

XV. ANTOINE DE CHOISEUL, Baron de Lanques & de la Ferté-ſur-Amance, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Anne de Ray*, Baronne de la Ferté-ſur-Amance, fille de *Claude*, Baron de Ray en Franche-Comté, & de *Jeanne de Rouſſillon*. Il en eut un grand nombre d'enfans, tant fils que filles; mais des premiers il n'y en eut que deux qui eurent des deſcendans, ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Précigny, Verecourt, Chamarande & d'Autreville, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564. Sa poſtérité ne ſubſiſte plus.

XVI. JEAN DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de la Ferté, de Lanques & d'Autreville, & Capitaine de 300 Chevaux-Légers, pour le ſervice du Roi l'an 1556, puis Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chevalier de ſon Ordre, Lieutenant de la Compagnie de 50 Lances de RENÉ DE LORRAINE, Marquis d'Elbeuf, & enſuite Capitaine de 50 Hommes d'Armes, mort en 1564, avoit été marié, par contrat du 15 Décembre 1556, à *Antoinette de Vergy*, Baronne de Fonvens, veuve de *Henri de Pontailler*, Baron & Seigneur de Flagey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de l'Empereur CHARLES V, & fille de *Claude de Vergy*, Baron de Champlite, Fonvens & Morey, Comte de Gruyère, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Maréchal & Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*. De ce mariage vint :

XVII. ANTOINE DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de Lanques, la Ferté-ſur-Amance, Fonvens & Amplepuis en Beaujolois, qui vivoit en 1583 avec PHILIPPE DE CHOISEUL, ſa femme, fille de NICOLAS DE CHOISEUL, Seigneur d'Iſché, & de *Renée de Lutzelbourg*. Il en eut entr'autres :

XVIII. DAVID DE CHOISEUL, Seigneur & Baron de Lanques, la Ferté-ſur-Amance, Fonvens, &c., Colonel d'Infanterie pour le ſervice du Roi, mort à Vezel en 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Mars 1600, *Anne de Villermin*, fille de *Claude*, Seigneur de Lanfroicourt, & d'*Antoinette de Chaſtenoy*, & laiſſa :

XIX. CLÉRIADUS DE CHOISEUL, Marquis de Lanques, Baron de la Ferté-ſur-Amance, de Fonvens, &c., Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Prince de Condé, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui épouſa, par contrat du 27 Août 1649, *Anne de Verrières*, Comteſſe de Poſſeſſe, fille unique de *Nicolas de Verrières*, Seigneur de Vauchonvilliers & Vaux-Suzenay, & de *Louiſe d'Averhoult*, Dame de la Lobbe. Ses enfans furent:

1. CLÉRIADUS, Marquis de Lanques, Baron de la Ferté & de Fonvens, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, mort à Paris ſans poſtérité le 8 Mai 1692, & inhumé à St-Paul, ayant épouſé, en la même Paroiſſe, le 2 Mai 1692, *Philiberte de Saintrailles*, remariée, le 25 Mai 1707, à *Alexandre d'Illiers de Balzac*, Marquis d'Entragues, Seigneur de Gié, Malesherbes & Marcouſſis ;
2. VICTOR-AMÉ, qui ſuit ;
3. FRANÇOISE, mariée, le 21 Mars 1677, à *Marie-Beaune Bernard-de-Monteſſus*, Seigneur de Belleveuve ;
4. BÉATRIX, Religieuſe à la Congrégation à Gray ;
5. 6. & 7. LOUISE, CATHERINE & GABRIELLE, mortes filles.

XX. VICTOR-AMÉ DE CHOISEUL, Marquis de Lanques & Chef des nom & armes de ſa Maiſon, par la mort de ſon frère aîné, au lieu duquel il fut fait auſſi Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, épouſa *Anne de la Fite-de-Pelleporc*, dite de *Peleport*, & eut :

MADELEINE-GABRIELLE-ANTOINETTE, qui épouſa, en 1721, *Jacques-Philippe-Auguſte de la Tour-Gouvernet*, Marquis de la Charce.

BRANCHE
*des premiers Seigneurs d'*AIGREMONT, *d'où ſont ſorties pluſieurs autres Branches.*

IX. REGNIER DE CHOISEUL, fils puîné de JEAN, IIe du nom, Sire de Choiſeul & d'Aigremont, & d'*Alix de Nanteuil*, fut Seigneur d'Aigremont par le partage qu'il fit avec ſes frères le 14 Juin 1310. Il épouſa *Iſabelle de Grancey*, morte le 30 Novembre 1335, & inhumée à Morimond, veuve 1° de *Jean*, Sire de *Bourlemont*. De ce mariage vint:

X. Regnier de Choiseul, IIe du nom, Seigneur d'Aigremont, de Fresnoy, &c., mort au mois de Janvier 1339, & enterré à Morimond, qui avoit épousé *Isabeau de Lor*, morte en 1347, & inhumée à Morimond, veuve 1° de *Jean de Conflans*, Seigneur de Vieilsmaisons & de Vezilly. Il eut pour fils aîné :

XI. Regnier de Choiseul, IIIe du nom, Seigneur d'Aigremont & de Fresnoy, qui vivoit encore en 1369. Il épousa *Isabelle de Salm*, Dame de Chery, fille de *Guillaume*, Comte de *Salm*, & de *Catherine*, Dame de *Prouvy* & de Chery. Ce fut du chef de son épouse que la postérité de Regnier a formé, en différens tems, des prétentions sur le Comté de Salm. Il eut :

1. Renaud, qui suit ;
2. Et Pierre, dit *Gallehaut*, Seigneur d'Aigremont, d'Arnoncourt & de Fresnoy, chef de la branche des derniers Seigneurs & Barons d'*Aigremont*, rapportée plus loin.

XII. Renaud de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, de Maulonne, de Chery, étoit tuteur de ses enfans en 1386, & vivoit encore le 27 Février 1390. On ignore le nom de sa femme ; mais il en eut :

1. Jean, Seigneur d'Aigremont, dont le petit-fils ne laissa qu'une fille, mariée dans la Maison d'*Anglure*, où elle porta la Terre de Rimaucourt ;
2. Et Guillaume, qui suit.

XIII. Guillaume de Choiseul, Seigneur d'Esclances, Maulonne & Chery en Thiérache, mort en 1432, laissa de *Catherine de Clémont* :

1. Huet, qui suit ;
2. Et Henri, chef de la branche des Seigneurs de *Chery*, de *Senailly*, d'*Isché* & de *Saint-Germain*, rapportée ci-après.

XIV. Huet de Choiseul, Seigneur d'Esclances & de Maulonne, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

Anne de Choiseul, qui porta ces Terres en dot à *Jacques d'Apremont*, Seigneur de Marcheville.

Il eut aussi un fils naturel, nommé

Pierron, qui fit la branche des Seigneurs de *Brouvilliers*, qui subsista peu de tems.

BRANCHE
des Seigneurs de Chery, *de* Senailly, *d'*Isché *& de* Saint-Germain.

XIV. Henri de Choiseul, Seigneur de Chery, fils puîné de Guillaume, & de *Catherine de Clémont*, mourut avant 1449, laissant d'*Anesson de Veroncourt* :

XV. Claude de Choiseul, Seigneur de Senailly, de Saint-Germain & d'Isché, qui mourut en 1520. Il eut, entr'autres enfans, de *Denise de Chauvigny* :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et René, dit de *Senailly*, dont nous parlerons après son frère.

XVI. Pierre de Choiseul, Chevalier, Seigneur d'Isché, Guidon de la Compagnie de 50 lances du Comte d'Aumale en 1544, eut de *Jeanne*, fille de *Guillaume*, Baron d'*Oiselet* :

XVII. Nicolas de Choiseul, marié, en 1564, à *Renée de Lutzelbourg*, dite de *Luxembourg*, dont entr'autres enfans :

Philippe de Choiseul, mariée, en 1583, à Antoine de Choiseul, Baron de Lanques.

XVI. René de Choiseul, fils puîné de Claude, & de *Denise de Chauvigny*, épousa 1° *Catherine de Chapes*, fille de *Gérard*, Seigneur de Saint-Romans ; & 2° *Barbe de Seraucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Belmont, & d'*Isabeau de Beauvau-Passavant*. Il eut de sa première femme :

XVII. Antoine de Choiseul, Ier du nom, Seigneur d'Isché, qui eut de son épouse, dont on ignore le nom :

XVIII. Antoine de Choiseul, IIe du nom, Seigneur d'Isché, Bailli de Bassigny, & Gouverneur de la Mothe en Lorraine, mort en 1617, laissant pour enfans :

1. Antoine, qui suit ;
2. Gabriel, mort sans postérité de *Claude de Ligniville* ;
3. Christophe, Religieux Capucin, sous le nom de *P. Eustache* ;
4. & 5. Claude & Joachim, Chevaliers de Malte ;
6. Et Jeanne, mariée à *Louis*, Baron de *Vatteville*.

XIX. Antoine de Choiseul, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Isché, Bailli de Bassigny & Gouverneur de la Mothe, fut tué d'un coup de canon en défendant cette Ville, assiégée par le Maréchal de la Force, le 21 Juin 1634. Après sa mort, le *P. Eustache*, son frère, fut l'un de ceux qui achevèrent de défendre cette place pendant encore plus d'un mois, ne l'ayant rendue que le 26 Juillet. Antoine, IIIe du nom, laissa, entr'autres enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. Henri, qui ſuit;
2. & 3. Erard & Antoine, tués en Flandre au ſervice du Duc de Lorraine en 1646 & 1647;
4. & 5. Anne & Nicole, Religieuſes, la première à St.-Pierre, & la ſeconde à Sainte-Gloſſinde de Metz;

Et pluſieurs autres enfans, morts jeunes.

XX. Henri de Choiseul, Seigneur d'Iſché, épouſa, en 1640, *Marguerite de Carondelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Berrien en Hainaut, & eut :

XXI. Charles-Henri de Choiseul, Seigneur d'Iſché, Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Ourches, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, & Gouverneur de Foug en Barrois, lequel mourut le 10 Mars 1698. Il avoit épouſé, en 1676, *Marie-Charlotte Brunault-de-la-Raboſtière*, dont :

1. & 2. Louis & Nicolas, Capitaines au Régiment de *Choiſeul-Lanques*, morts ſans poſtérité, les derniers mâles de leur branche;
3. Charlotte-Elisabeth, née en 1679, morte le 2 Mars 1734, mariée, à Milan en Décembre 1702, au Prince *Louis II de Gonzague-Luzzara*, né le 19 Décembre 1672, mort le 15 Juin 1738, dont *Bazile*, Prince de Gonzague;
4. Et Catherine-Charlotte-Emilie, née le 8 Juillet 1691, morte le 20 Janvier 1763, mariée 1° à *Jean-Conrad-Philippe-Ignace*, Baron de *Taſſinguer*, Conſeiller d'Etat de l'Empereur, Vice-Roi du haut Palatinat; & 2° à *Louis-Henri de Maillart*, Baron d'Haneffe. De cette dernière alliance eſt iſſue *Anne-Charlotte de Maillart*, Marquiſe d'Harcourt-Olonde.

*BRANCHE des derniers Seigneurs & Barons d'*Aigremont.

XII. Pierre de Choiseul, dit Gallehaut, I^er du nom, Seigneur d'Aigremont, d'Arnoncourt & de Freſnoy, fils puîné de Regnier, III^e du nom, Seigneur d'Aigremont & de Freſnoy, & d'*Iſabelle de Salm*, mourut le 14 Janvier 1401, & fut enterré à Morimond où ſe voit ſon épitaphe. Il épouſa 1° *Marguerite de Pailley*, qui lui laiſſa deux fils, morts jeunes; & 2° *Alips de Choiſeul*, veuve de *Girard de Dinteville*, & fille de *Guy*, Sire de *Choiſeul*, & de *Jeanne de Noyers*, dont :

XIII. Pierre, dit Gallehaut de Choiseul, II^e du nom, Seigneur d'Aigremont, de Freſnoy & de Doncourt, mort le 12 Janvier 1465. Il avoit épouſé 1° *Roline de Clémont*, veuve de Girard de Choiseul, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Richarde d'Oiſelet*, morte le 14 Décembre 1497, & enterrée à Morimond auprès de ſon mari, fille de *Jean*, Sire d'*Oiſelet*, & de *Marguerite de Vergy*. De ce ſecond mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Pierre, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, qui fit la branche des Seigneurs de *Chevigny*, rapportée à ſon rang.

XIV. Jean de Choiseul, Seigneur d'Aigremont & de Meuſe, mort le 17 Août 1485, épouſa *Iſabeau de Choiſeul*, qui étoit remariée, en 1497, à *Thibaut de Tuillières*, Seigneur dudit lieu, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Clémont, & de *Jeanne du Châtelet*. Il laiſſa de ſon mariage :

XV. Pierre de Choiseul, III^e du nom, Seigneur, Baron d'Aigremont & de Meuſe, qui mourut le 15 Septembre 1427. Il épouſa *Anne de Saint-Amadour*, Dame de Beaupré & de Dom-Julien, fille de *Jean*, Seigneur de Beaupré, & de *Marguerite de Ville*, & eut entr'autres enfans :

1. Philibert, qui ſuit;
2. Et René, chef de la branche des Barons de *Beaupré*, rapportée ci-après.

XVI. Philibert de Choiseul, Baron d'Aigremont & d'Ambonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, vivoit encore le 12 Août 1569. Il épouſa *Antoinette de Foucher-de-Faverieux*, dont :

1. Philibert, Seigneur & Baron d'Aigremont & de Spoix, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances l'an 1588, dont la poſtérité s'eſt éteinte en la perſonne de ſon petit-fils, qui fut Religieux de l'Ordre de Cluny;
2. Et François, Baron d'Ambonville & d'Ailloncourt, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances l'an 1588, auteur de la branche des Barons d'*Ambonville*, qui finit à ſes arrières-petits-fils, qui étoient ſix frères, dont l'aîné nommé

Alexandre de Choiseul, Baron d'Ambonville, fut connu ſous le nom de *Comte de Choiſeul*. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Bologne-Capizucchi* morte veuve à Langres le 7 Avril 1725, dans ſa 78^e année, ſans enfans, fille de *Claude*, Seigneur de Bonnecourt, Gou-

verneur de Nogent-le-Roi, & de *Jeanne de Saint-Belin.*

BRANCHE des Barons de Beaupré, *Ducs de Choiſeul.*

XVI. René de Choiseul, Baron de Meuſe & de Beaupré, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Coiffi, fils puîné de Pierre, IIIe du nom, Baron d'Aigremont & de Meuſe, & d'*Anne de Saint-Amadour*, Dame de Beaupré, épouſa *Mahaut*, fille & héritière de *Laurent*, Seigneur de *Francières*, & d'*Antoinette d'Anneville* ou d'*Ancienville* & en eut entr'autres enfans :

1. Chrétien, qui ſuit ;
2. Maximilien, Baron de Meuvy & de Meuſe, auteur de la branche des Barons & Marquis de *Meuſe*, mentionnée ci-après ;
3. Et Jean, chef de celle des Seigneurs de *Francières* & de *Meuvy*, dont on parlera auſſi à ſon rang.

XVII. Chrétien de Choiseul, Seigneur & Baron de Beaupré, mourut le 3 Mai 1593, en défendant le château de Monteclair pour le ſervice du Roi Henri IV contre la Ligue. Il épouſa 1° *Antoinette de Dinteville*, morte le 7 Décembre 1588, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Eſchenets, de Polizi, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Troyes, Gouverneur de Baſſigny, & de *Louiſe de Rochechouart*. Et 2° par contrat du 10 Décembre 1591, *Françoiſe d'Anglure*, fille de *Jean*, Seigneur & Marquis de Coublans, Baron de Meuſe, & de *Catherine d'Autry*, Dame de Villemenant. Du premier lit vint :

1. Louis-François, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Daillecourt*, &c., qui ſera rapportée ci-après.

XVIII. Louis-François de Choiseul, Seigneur & Baron de Beaupré, Polizi & Freſnel, épouſa, par contrat du 25 Mars 1610, *Claude de Brauback*, fille de *Guillaume Martzel*, Baron de Brauback & du St-Empire Romain, Seigneur de Dilling, & de *Marguerite de Wiltz*. Ses enfans furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Maximilien, tué au ſiège de Spire en 1644, étant Cornette de la compagnie de Cavalerie du Seigneur de *Francières*, ſon parent ;
3. Louis, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
4. François-Albert, Seigneur de Fremeſtroff, qui eut poſtérité ;
5. Chrétien, Enſeigne-Colonel du Régiment de Batilly, tué en Allemagne ;
6. Henri, Religieux à Morimond, mort Abbé de Villers en Lorraine ;
7. Etienne, Seigneur de Fremainville, Chevalier de Malte, Capitaine & Major de Cavalerie, enſuite Grand-Prévôt de Remiremont, mort en 1688 ;
8. Marguerite, Dame & Chanoineſſe de Pouſſay, mariée à *François*, Seigneur de *Saint-Léonard*, Capitaine au Régiment de Picardie ;
9. Jeanne, mariée 1° à *Jean de Roſen-Kleinroop*, Gentilhomme Suédois, Colonel d'un Régiment entretenu pour le Roi, Maréchal de ſes Camps, & Gouverneur de Thaun en Alſace, tué à la bataille de Réthel en 1650 ; & 2° à *N... Splauch*, Gentilhomme Saxon ;
10. Barbe, mariée à *Walter de Sinon*, Colonel Irlandois au ſervice de France ;
11. Chrétienne, mariée à *Charles de Stainville*, Seigneur de Demange en Barrois, Colonel d'Infanterie en Lorraine ;
12. Et Gabrielle, morte jeune.

XIX. Charles de Choiseul épouſa, 1° en Flandre, *Chrétienne d'Auneux de Warlu*, fille de *Jacques*, & de *Chriſtine de Tenremonde* ; & 2° *Anne le Brunet*, dont :

1. Charles-Joseph, qui ſuit ;
2. Et N.... Religieuſe.

XX. Charles-Joseph de Choiseul-Beaupré, appelé *le Baron de Choiſeul*, Colonel d'Infanterie, né en 1677, épouſa, en 1712, Claire-Madeleine de Choiseul, ſa couſine, du IIe au IIIe degré, qui lui apporta en dot la Terre de Beaupré, & fille de *François-Joſeph*, Comte de *Choiſeul*. Il en eut :

N.... de Choiseul, mariée à *N...*, *de Bologne-Capizucchi*, Seigneur d'Ecco, Bonnières, &c., dont un garçon & deux filles.

XIX. Louis de Choiseul, Baron de Beaupré, troiſième fils de *Louis-François*, & de *Claude de Brauback*, ſucceſſivement Enſeigne des Mouſquetaires de la Garde du Duc de Lorraine, Capitaine d'Infanterie, Major de Cavalerie, & Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le ſervice du même Prince, épouſa, 1° par contrat du 3 Juillet 1646, *Claire-Henriette de Mauléon-la-Baſtide*, fille de *François*, Seigneur d'Out-

tigny, Saint-Eloff & Saffigny, Maréchal-de-Camp des Troupes de Lorraine, tué à la bataille de Paphaut dans le Palatinat, & de *Catherine des Salles*; & 2° le 24 Mars 1679, *Catherine de la Barre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Suzemont. Du premier lit naquirent :

1. François-Joseph, qui ſuit ;
2. Henriette-Louise, Religieuſe à Sainte-Claire de Mirecourt ;
3. Et Charlotte, mariée, au mois d'Octobre 1679, à *François de Saucières*, Baron de Tenances.

Et du ſecond lit :

4. Antoine, chef de la branche des Seigneurs de *Sommeville*, rapportée ci-après ;
5. Hyacinthe, Chanoine de Saint-Omer, âgé de 14 ans en 1696 ;
6. Nicolas-Martial, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Choiſeul-Beaupré*, enſuite ſous celui de *Marquis de Praslin*, après ſon mariage. Il fut fait Enſeigne au mois de Décembre 1702, Lieutenant le 21 Avril 1705, & Capitaine de Vaiſſeaux du Roi le 25 Novembre 1712. Il épouſa *Marie-Françoiſe de Choiſeul*, héritière de Praslin, veuve 1° en Novembre 1680, de *Louis-Armand de l'Abadie-de-Sautoir*, Capitaine de Cavalerie ; & 2° de Jean-Baptiste de Choiseul, Marquis de Praslin, Comte d'Hôtel, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & des Armées du Roi, & Gouverneur de Troyes, mort le 13 Octobre 1705 ;
7. Et Françoise-Christine, née le 16 Juillet 1685.

XX. François-Joseph de Choiseul, Baron de Beaupré, dit *le Comte de Choiſeul*, ſe trouva au bombardement d'Alger, où il fut fait priſonnier en 1696, & expoſé à la décharge des canons françois, d'où il fut tiré & ſauvé par un Corſaire Algérien nommé Hali, qui le reconnut. Ce Corſaire qui avoit été pris autrefois par un Vaiſſeau François ſur lequel le Comte de Choiſeul ſervoit en qualité d'Enſeigne, avoit obtenu enſuite la liberté par le moyen du Comte, qui fut fait Capitaine de Vaiſſeaux du Roi le 21 Avril 1705. Il fut auſſi depuis Gouverneur de l'Isle de Saint-Domingue, d'où retournant en France en 1711, ſur un vaiſſeau de tranſport qui fut attaqué par un vaiſſeau ennemi, & pris après un rude combat, il y fut tué. Il étoit le 28e de ſa Maiſon, mort au ſervice du Roi Louis XIV. Il fut tranſporté à la Havane, & y fut

enterré. Il avoit épouſé *Nicole de Stainville*, ſa couſine germaine, fille de *Charles*, Baron de *Stainville*, Seigneur de Demange en Barrois, & de *Chrétienne de Choiſeul*, & ſœur d'*Etienne*, Comte de *Stainville*, Conſeiller d'Etat de l'Empereur, Feld-Maréchal-Général de ſes Armées, Gouverneur des Principautés de Tranſylvanie & de Valachie, & Colonel d'un Régiment Impérial de Cuiraſſiers. Elle mourut quelque tems avant le départ de ſon mari. De ce mariage vinrent :

1. François-Joseph, qui ſuit ;
2. Nicole ou Claire-Madeleine, mariée à Charles de Choiseul-*Beaupré*, dit *le Baron de Choiſeul*, Colonel d'Infanterie ;
3. Et Marie-Anne, mariée, en 1714, à *François du Hamel*, Seigneur de Saint-Remi, Huſſon & Nauroix, Capitaine dans le Régiment Royal des Carabiniers.

XXI. François-Joseph de Choiseul, IIe du nom, Marquis de Stainville, Baron de Beaupré, fut inſtitué héritier univerſel par le Comte de Stainville, ſon oncle maternel, *à la charge de porter ſon nom & ſes armes*. Le Duc de Lorraine le nomma ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de la Grande-Bretagne en 1725. Il vint en France, en 1726, pour y réſider en la même qualité d'Envoyé extraordinaire, & il eut ſa première audience publique du Roi & de la Reine à Fontainebleau le 6 Novembre 1726. Le Duc de Lorraine le nomma auſſi pour ſon Miniſtre Plénipotentiaire au Congrès de Soiſſons, & le choiſit pour aller complimenter de ſa part Georges II, Roi de la Grande-Bretagne, ſur ſon avènement à la Couronne en 1728 ; après la concluſion du traité de Vienne, il fut fait Grand-Chambellan du Grand-Duc de Toſcane, Conſeiller actuel intime d'Etat de l'Empereur Charles VI. Au mois de Décembre 1753, l'Empereur François Ier le nomma Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, & il en reçut le collier des mains du Prince Charles de Lorraine, dans l'Egliſe de Caudenberg à Bruxelles, le 26 de ce mois. Il eſt mort le 27 Novembre 1769, & avoit épouſé, en 1717, *Françoiſe-Louiſe de Baſſompierre*, Dame d'Honneur de S. A. R. la Ducheſſe de Lorraine, morte le 23 Novembre 1758, fille d'*Anne-François-Joſeph*, Marquis de *Baſſompierre*, Baron du Châtelet, & de *Catherine-Diane de Beauvau*. De ce mariage ſont nés :

1. Etienne-François, qui ſuit ;
2. Léopold-Charles, né le 8 Décembre 1724, ſucceſſivement Evêque d'Evreux, ſacré le 29 Octobre 1758, Archevêque d'Alby, ſerment prêté le 28 Juin 1759, Abbé de Jovilliers & de Saint-Arnould de Metz, Prieur de Reuil, & Grand-Prevôt de Remiremont, Archevêque, Duc de Cambray, Comte du Cambréſis, & Prince d'Empire en Mai 1764, a obtenu les entrées de la Chambre en Janvier 1767, & eſt mort en 1781 ;
3. Jacques-Philippe, appelé *le Comte de Stainville*, Baron de Dommanges-aux-Eaux, ci-devant Colonel de Dragons au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie, Commandeur de l'Ordre de St.-Etienne, & Chambellan de l'Empereur, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, & ci-devant commandant le corps du Régiment des Grenadiers de France, marié, le 3 Avril 1761, à *Thomaſe-Thérèſe de Clermont-d'Amboiſe*, née poſthume en Septembre 1746, fille de *Jacques-Louis-Georges de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel, & de *Marie-Henriette Racine du Jonquoy*, dont :
   1. Marie-Stéphanie, née le 10 Novembre 1763, mariée, le 10 Octobre 1778, à Claude-Antoine-Gabriel, Comte de Choiseul-Stainville ;
   2. Et Thérèse-Félicité, née en 1767, mariée, le 6 Avril 1782, à *Joſeph-Marie-Jérôme-Honoré Grimaldi*, appelé le *Prince Joſeph de Monaco*, né le 10 Septembre 1763.
4. Charlotte-Eugénie, appelée *Madame de Stainville*, née en 1723, ci-devant Dame de Remiremont, aujourd'hui Abbeſſe de Saint-Louis à Metz ;
5. Et Béatrix, ci-devant Dame & Coadjutrice de l'Abbaye de Bouxières-aux-Dames, mariée, le 16 Août 1759, à *Antoine-Antonin*, Duc de *Gramont*, dont une fille.

XXII. Etienne-François de Choiseul, né le 28 Juin 1719, Duc de Choiſeul, Pair de France, Baron d'Amboiſe & de Beuré, &c., Grand-Bailli & Gouverneur des pays de Voſges en Lorraine, de Mirecourt, &c., fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1743, & de celui de Navarre en 1745, Brigadier des Armées du Roi en 1746, Maréchal-de-Camp en 1748, nommé Ambaſſadeur à Rome en 1753, & à Vienne en 1757, fait Duc héréditaire au mois d'Août 1758, Pair de France au mois de Décembre de la même année, Lieutenant-Général en 1759, Chevalier des Ordres du Roi & de celui de la Toiſon d'Or en Décembre 1761, Colonel-général des Suiſſes & Griſons le 27 Février 1762, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, & auſſi nommé Miniſtre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, ſerment prêté le 7 Avril 1766, a épouſé, ſans enfans, le 12 Décembre 1750, *Louiſe-Honorine Crozat-du-Châtel*, fille de *Louis-François*, Chevalier, Marquis du Châtel, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Thérèſe Gouffier-Heilly*.

BRANCHE
des Seigneurs de Sommeville.

XX. Antoine de Choiseul, appelé *le Marquis de* Choiseul-Beaupré, fils de Louis, Baron de Beaupré, & de *Catherine de la Barre*, ſa ſeconde femme, fut Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & mourut le 20 Janvier 1727, Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1715, *Anne-Charlotte d'Yvetot de Marcheville*, fille de *Joſeph*, Comte de Marcheville, dont :

1. Antoine-Nicolas, qui ſuit ;
2. François-Martial, appelé le *Comte de Choiſeul-Beaupré*, né le 8 Octobre 1717, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien Colonel du Régiment de Flandre, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, & Menin de feu M. le Dauphin, qui épouſa 1° par contrat du 25 Avril 1751, *Charlotte-Roſalie de Romanet*, Dame de Madame, morte le 2 Juin 1753, âgée de 20 ans, fille de *Pierre-Jean*, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie-Charlotte d'Eſtrade* ; & 2° par contrat du 24 Juin 1755, *Madeleine Thiroux*, fille de *Pierre Thiroux de Montregard*, Comte de Médavy, & de *Marie Paignon*. Du premier lit vint :

   Charlotte-Rosalie, morte le 18 Janvier 1758.
3. Louis-Hyacinthe, appelé le *Chevalier de Choiſeul*, né le 5 Septembre 1721 ;
4. Marie-Françoise-Charlotte, Religieuſe aux Carmélites de Nancy, Prieure de Valdonne, nommée le 15 Octobre 1761 Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz ;
5. Anne-Catherine-Honorée, Chanoineſſe de Pouſſay, née en 1722 ;
6. Claire, Religieuſe ;
7. Et Christine-Antoinette, née en 1725.

XXI. Antoine-Nicolas de Choiseul, appelé le *Marquis de Choiſeul*, né le 27 Avril

1716, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mourut le 19 Septembre 1760. Il avoit épouſé, le 1er Décembre 1737, *Renée-Marie-Michelle de Beauval*, dont:

1. CHARLES-ANTOINE-ETIENNE, qui ſuit;
2. MICHELLE-SOPHIE-CONSTANCE, née le 15 Juin 1740, mariée, par contrat du 6 Août 1758, à *Louis de Poultre* ou *Peultre*, dit le Comte de Chemillé;
3. ELISABETH-MÉLANIE-ARTÉMISE, morte le 5 Mars 1764, âgée de 20 ans, qui avoit épouſé, le 14 Mai 1761, *Charles*, Marquis de *Buſſy*;
4. Et RENÉE, mariée, par contrat du 15 Juin 1766 (célébration le 25), à *Antoine-Joſeph-Philippe Walsh*, Comte de Serrant, né le 18 Janvier 1744.

XXII. CHARLES-ANTOINE-ÉTIENNE, appelé le *Marquis de Choiſeul*, né le 10 Juillet 1739, Colonel réformé à la ſuite du Régiment Dauphin étranger, qui ſert à Saint-Domingue, a eu la Croix de Saint-Louis en 1763. Il épouſa *Françoiſe Walsh*.

BRANCHE
des Seigneurs de DAILLECOURT.

XVIII. ANTOINE DE CHOISEUL *de Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, de Bourdon & de Jonchery, Capitaine, & Major commandant dans le Régiment de Cavalerie du duc d'Orléans, fils puîné de CHRÉTIEN, Baron de Beaupré, & de *Françoiſe d'Anglure*, ſa ſeconde femme, fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Lens le 26 Août 1648, & mourut de ſes bleſſures. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1627, *Marie de Ravenel*, fille de *Jacques*, Marquis de Sablonnières, Verdelot, Vindey & de Monſtier en l'Isle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Vaudemont, & de *Claude de Gennes*, dont:

XIX. JACQUES-FRANÇOIS DE CHOISEUL, dit *le Marquis de Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, Bourdon & Jonchery, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Champagne, département de Baſſigny, Maréchal de ſes Camps & Armées, Inſpecteur-Général de la Cavalerie dans le Hainaut, & Gouverneur des ville & château de Dinan, qui fut fait en 1648, à l'âge de 15 ans, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Orléans, après la bataille de Lens, à laquelle il s'étoit trouvé avec ſon père, dont on lui donna la Compagnie. Il étoit premier Capitaine & Major de ce Régiment en 1659, fut depuis Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, créé Brigadier en 1675, pourvu le 24 Décembre 1680 de la troiſième Lieutenance générale au Gouvernement de la province de Champagne dans le département de Vitry, Saint-Dizier, Joinville, Sainte-Menehould, Chaumont, Bar-ſur-Aube, Nogent, Vezelay, &c., vacante par la mort du Marquis de Bourbonne; fait Maréchal-de-Camp en 1683, & mourut en 1686. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Juillet 1659, *Anne-Marie du Châtelet-de-Freſnières*, ſa couſine au IVe degré, morte en l'Abbaye des Religieuſes de Poulangy, le 6 Mai 1705, âgée de 61 ans, fille de *Laurent du Châtelet*, Seigneur de Freſnières & de Levigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine Favier*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent:

1. ANTOINE-CLÉRIADUS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 23 Septembre 1665, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de Champagne, en 1684, Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers, tué à la bataille de Nervinde le 29 Juillet 1693;
3. CHARLES-MARIE, né au Diocèſe de Langres le 6 Février 1672, nommé Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Launay, Diocèſe de Beauvais, au mois de Mai 1681, reçu Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris au mois de Septembre 1698, mort le 24 Janvier 1699, & inhumé dans la même Egliſe;
4. GABRIEL, né le 4 Février 1684, Capitaine des Grenadiers du Régiment d'Agénois, fait priſonnier à la bataille d'Hochſtett le 13 Août 1704, & mort quelques jours après;
5. GABRIEL-FLORENT, né en 1685, nommé Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Tironneau, Ordre de Cîteaux, Diocèſe du Mans, le 23 Décembre 1706, & de celle de Sainte-Colombe, Ordre de St-Benoît, Diocèſe de Sens, le 31 Mars 1714, auſſi Aumônier du Roi. Il fut nommé à l'Evêché de Saint-Papoul au mois de Mai 1716, & ſacré le 17 Juillet 1718. Il harangua le Roi à Verſailles à la tête des Députés des Etats de la Province de Languedoc le 17 Août 1722, aſſiſta le 25 Octobre ſuivant au ſacre du Roi, & en 1723 à l'Aſſemblée générale du Clergé, tenue à Paris, en qualité de Député de la Province de Toulouſe. Il fut transféré le 17 de la même année à l'Evêché de Mende en Gévaudan, fut préconi-

ſé & propoſé à Rome par le Cardinal Ottoboni, les 20 Décembre 1723, & 11 Septembre 1724. Il aſſiſta encore à l'Aſſemblée générale du Clergé de France, tenue auſſi à Paris en 1725, étant l'un des Députés de la Province d'Alby, & eſt mort le 7 Juillet 1767;

6. Catherine, née le 22 Août 1660, mariée à *Sébaſtien de Sommièvre*, Comte d'Ampilly, mort en 1720;
7. Antoinette, née le 26 Septembre 1661, Religieuſe de l'Ordre de Saint-Dominique à Toul, depuis nommée par le Roi au Prieuré du Monaſtère de Prouille, de même Ordre, Diocèſe de Saint-Papoul, morte le 5 Janvier 1723;
8. Anne-Germaine, née le 20 Janvier 1663, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube;
9. Françoise-Charlotte, née le 4 Juillet 1670, Religieuſe Carmélite à Chaumont en Baſſigny;
10. Gabrielle-Marguerite-Charlotte, Demoiſelle de Beaupré, née le 3 Octobre 1672, morte en 1754;
11. Françoise-Elisabeth-Gabrielle, née le 7 Janvier 1676, Chanoineſſe à Poulangy, morte en 1750;
12. Et Françoise-Christine, née le 26 Mars 1680, morte le 3 Mars 1762, mariée, le 24 Mars 1698, à *Louis de Ludres*, Comte d'Afrique, Seigneur de Richard-Meſnil & de Meſſin, Chambellan du Duc de Lorraine.

XX. Antoine-Clériadus, Comte de Choiſeul, Marquis de Beaupré, Seigneur de Daillecourt, &c., Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Bailli de Chaumont & de Vitry, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 16 Mars 1664, obtint en 1686 les charges de Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & de Bailli de Chaumont & de Vitry, vacantes par la mort de ſon père, fut Capitaine dans le Régiment du Roi, puis Colonel de celui d'Agénois en Octobre 1692, Major de l'Armée du Roi en Normandie en 1695, créé Brigadier le 23 Décembre 1702, Maréchal-de-Camp le 26 Octobre 1704, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1705, repouſſa les ennemis près d'Offembourg le 17 Septembre 1707, paſſa enſuite en Catalogne, ſervit au ſiège de la Ville & du Château de Lérida au mois de Novembre 1707, & à celui de Tortoſe au mois de Juillet 1708, & fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 8 Mars 1718. Il mourut en ſon Château de Daillecourt en Champagne le 19 Mai 1726. Il avoit épouſé à Paris, dans la Chapelle de l'Hôtel de Boucherat, paroiſſe St.-Gervais, le 29 Juin 1695, *Anne-Françoiſe de Barillon-de-Morangis*, morte en 1745, fille d'*Antoine*, Seigneur de Morangis, Montigni, Louans, &c., Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Intendant de Juſtice à Metz & Pays Meſſin, & dans les Généralités d'Alençon, de Caen & d'Orléans, & de *Catherine-Marie Boucherat*, fille du Chancelier de France de ce nom. Il eut:

1. Claude-Antoine, né le 1er Novembre 1697, fait Aumônier du Roi en 1728, Député de la Province d'Alby à l'Aſſemblée générale du Clergé en 1730, nommé au mois de Juin de la même année, Abbé-Commendataire de Notre-Dame de Bolbonne, Diocèſe de Mirepoix, & Evêque & Comte de Châlons, Pair de France en 1733, mort le 2 Octobre 1763;
2. Charles-Marie, qui ſuit;
3. Et Antoine-Clériadus, IIe du nom, né le 28 Septembre 1707, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand-Archidiacre & Vicaire-Général de Mende en 1733, Aumônier du Roi en 1736, nommé au mois de Juillet 1742 Primat de l'Egliſe Primatiale de Lorraine, & la même année Grand-Aumônier du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé à l'Archevêché de Beſançon en 1754, ſacré le 25 Mai, déſigné Cardinal à la première promotion des Couronnes, & nommé le 23 Novembre 1761. Il mourut le 7 Janvier 1774.

XXI. Charles-Marie, Marquis de Choiseul-Beaupré, Baron d'Iſché & de Meuvy, Seigneur de Daillecourt, &c., né le 8 Septembre 1698, a été d'abord Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, & fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne dans le Département de Chaumont & de Vitry, en ſurvivance de ſon père, le 31 Juillet 1721; depuis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Guidon, & enſuite Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, puis Sous-Lieutenant de celle des Gendarmes Ecoſſois au mois d'Août 1733. Il mourut le 30 Décembre 1768, & avoit épouſé, dans la Chapelle du Château de Savigny en Lorraine, le 25 Février 1728, *Anne-Marie de Baſſompierre*, fille & unique héritière de *François*, Marquis de *Baſſompierre*, Seigneur de Savigny, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Bri-

gadier des Armées du Roi, & de *Marie-Madeleine-Bonne*, Comteſſe de *Hamal*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Marie-Gabriel-Florent, qui ſuit ;
2. Claude-Antoine-Clériadus, rapporté après ſon frère ;
3. Et Marie, née le 29 Septembre 1731, mariée, le 20 Avril 1756, à *Gaſpard*, Comte de *Sommièvre*, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Capitaine des Gendarmes de M. le Duc de Berry en 1758.

XXII. Marie-Gabriel-Florent de Choiseul, appelé le *Comte de Choiſeul-Beaupré*, né le 7 Décembre 1728, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, Colonel du Régiment de Boulonnois en 1748, & de celui de Navarre, au mois d'Octobre 1751, mourut à Strasbourg le 6 Septembre 1753. Il avoit épouſé, le 10 Février 1749, *Marie-Françoiſe Lallemant de Betz*, & eut :

1. Marie-Gabriel-Florent-Auguste, Comte de Choiseul-*Beaupré*, né le 27 Septembre 1752, Capitaine de Cuiraſſiers, marié, contrat ſigné le 22 Septembre 1771, à *Marie de Gouffier*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de *Gouffier*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Catherine Phélypeaux d'Outreville* ;
2. Et Michel-Félix-Victor, dit le *Chevalier de Choiſeul*, né poſthume le 10 Avril 1754, qui épouſa, le 28 Juillet 1777, *Marie-Eugénie Rouillé*, née en 1760, fille d'*Hilaire* II, Marquis du Coudray, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie d'Abadie*, ſa ſeconde femme.

XXII. Claude-Antoine-Clériadus de Choiseul, appelé le *Marquis de Choiſeul Beaupré*, né le 5 Octobre 1733, ſecond fils de Charles-Marie, & d'*Anne-Marie de Baſſompierre*, Guidon de Gendarmerie en Février 1739, Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au mois de Juin 1753, Lieutenant-Général des provinces de Champagne & de Brie en 1755, Enſeigne des Gendarmes d'Orléans en 1757, & Inſpecteur-Général de Cavalerie en 1764, a épouſé au château d'Haroüel en Lorraine, le 1er Septembre 1755, *Diane-Gabrielle de la Baume de Montrevel*, Marquiſe de la Baume, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont, préſentée le 25 Juillet 1763, fille de *Charles-François-Ferdinand de la Baume*, Marquis de Montrevel, & d'*Eliſabeth-Charlotte de Beauvau*, dont :

1. Jacques-Christophe, Marquis de Choiſeul, né le 20 Mars 1757 ;
2. Et Claude-Antoine-Gabriel, Comte de *Choiſeul-Stainville*, né le 26 Août 1760, marié, le 10 Octobre 1778, à Marie-Stéphanie de Choiseul, née le 10 Novembre 1763, fille de Jacques-Philippe, Comte de Stainvillle, & de *Thomaſe-Thérèſe de Clermont-d'Amboiſe*.

BRANCHE des Marquis de Meuse.

XVII. Maximilien de Choiseul, fils puîné de René, Baron de Meuſe & de Beaupré, & de *Mahaut*, Dame de *Francières*, fut Baron de Meuvy & de Meuſe, Seigneur de Sorcy & de Germiny en Lorraine. Il épouſa, le 10 Décembre 1591, *Catherine du Châtelet*, fille d'*Antoine*, Baron de Châteauneuf, Seigneur de Sorcy, Bailli de Nancy, premier Chambellan de Henri, Duc de Lorraine, & d'*Anne de Beauvau*. Il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Gabrielle, mariée à *Albert de Savigny*, Seigneur de Sailly ;
3. Et Marie, mariée à *Ferri de Ligniville*, Comte de Tantonville.

XVIII. François de Choiseul, Baron de Meuſe, de Meuvy & de Sorcy, Colonel d'Infanterie, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie pour le ſervice du Duc de Lorraine, mourut au mois d'Août 1669. Il épouſa *Catherine-Marguerite de Florainville*, fille de *Jean*, Seigneur de Couſance, & de *Madeleine de Raigecourt*, dont :

1. Maximilien, qui ſuit ;
2. Henri-Amé, dit *le Chevalier de Choiſeul*, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de Gerbevilliers ;
3. Marie-Angélique, Religieuſe de la Viſitation à Nancy ;
4. Claude-Marguerite-Christine, mariée à *Pierre Loys*, Seigneur de la Grange-le-Roy, Baron de Muranvaux, dont eſt deſcendu *N.... Loys-de-la-Grange*, Lieutenant de Roi à Rocroy ;
5. *Marie-Françoiſe*, mariée, le 4 Mai 1656, à *Arnoul*, Baron d'*Artigoly* ;
6. Marie-Dominique, Dame à Poulangy ;
7. Catherine, morte ſans alliance ;
8. Et Marguerite, dite *Mademoiſelle de Meuſe*, morte le 25 Janvier 1737, au Château des Roches, près Chaumont en Baſſigny, âgée de 98 ans, qui épouſa, en 1673, *Pierre*

de Pons, Seigneur de Rennepont, Brigadier & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

Il eut auſſi de *Catherine de Sancerobe* un fils naturel nommé

Louis de Breſſoncourt, qui fut *légitimé & déclaré noble* par Lettres-Patentes du Duc de LORRAINE de 1664. Il eſt chef de la branche des Seigneurs de *Boncourt*. Sa poſtérité a retenu le nom de *Breſſoncourt*, & ne porte point celui de *Choiſeul*.

XIX. MAXIMILIEN DE CHOISEUL, IIe du nom, Marquis de Meuſe, Baron de Meuvy, Seigneur, Comte de Sorcy, dit le *Marquis de Germiny*, Colonel d'Infanterie, fut fait en 1698 premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, ſon Conſeiller d'Etat, & Grand-Bailli de Saint-Michel, & mourut au mois de Mai 1701. Il avoit épouſé, le 21 Février 1673, *Jeanne l'Abbé*, fille de *Claude*, Seigneur de Perceil, Saint-Grégoire, Barthelmont, & Prevôt de Nancy, Préſident en la Chambre des Comptes de cette ville, Secrétaire des Commandemens & Finances du Duc de Lorraine, Surintendant des Poſtes des Duchés de Lorraine & Barrois, & Préſident en la Cour des Monnoies de Paris, & de *Marguerite Diez*. De cette alliance ſont iſſus :

1. CHARLES, Marquis de Meuſe, Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie qu'il acheta du Comte de Horn au mois de Décembre 1702. Il fut tué, le 15 Novembre 1703, à la bataille de Spire ou de la petite Hollande, ſans avoir été marié;
2. HENRI-LOUIS, qui ſuit;
3. FRANÇOIS-CHRÉTIEN, appelé *Marquis de Meuſe*, né en 1682, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Rouſſillon en 1697;
4. Et CATHERINE, mariée, en 1701, à *Claude de Fuſſey*, Marquis de Ménesſerre.

MAXIMILIEN eut auſſi une fille naturelle de *N*.... Baronne de *Jouis* :

N... *Bâtarde de* CHOISEUL, mariée à N..., Baron de *Bevu*, Gentilhomme allemand.

XX. HENRI-LOUIS DE CHOISEUL, Marquis de Meuſe, Comte de Sorcy, Colonel du Régiment d'Agénois par la démiſſion du *Comte de Choiſeul-Beaupré*, ſur la fin de l'année 1704, fut bleſſé dangereuſement au combat de Denain ſur la Scarpe, le 24 Juillet 1712; & le Régiment d'Infanterie du Comte de Tourville, tué dans cette action, lui fut donné peu de jours après. Il fut créé Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734, Lieutenant-Général à celle du 24 Février 1738, Gouverneur du Fort-Louis du Rhin au mois de Septembre 1741, de Ribemont & de Saint-Malo en 1743; fait Chevalier des Ordres de Sa Majeſté le 2 Février 1745, & eſt mort le 9 Avril 1754. Il avoit épouſé, en Juillet 1712, *Honorée-Julie-Françoiſe*, Comteſſe de *Zurlauben*, fille de *Béat-Jacques*, Comte de Val-de-Villé, Baron de Geſtellenbourg, Colonel d'un Régiment Allemand, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la bataille d'Hochſtett en 1704, & de *Julie de Sainte-Maure*. De ce mariage il a laiſſé :

1. MAXIMILIEN-JEAN, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS-HONORÉ, rapporté après ſon frère.

XXI. MAXIMILIEN-JEAN DE CHOISEUL, Marquis de Meuſe, né le 7 Juin 1715, Capitaine dans le Régiment de ce nom, puis Colonel du même Régiment Infanterie le 10 Mars 1734, mourut le 17 Octobre 1738. Il avoit épouſé, le 18 Mars 1734, *Anne-Emilie-Juſtine Paris de la Montagne*, dont :

1. CLAUDE-MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 23 Juillet 1735, dit le *Marquis de Choiſeul*, Capitaine dans le Régiment du Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie, marié, par contrat du 5 Août 1770, à *N... Raby*;
2. Et FRANÇOIS-JOSEPH, né le 21 Juillet 1736, appelé le *Chevalier de Meuſe*, Guidon des Gendarmes-Bourguignons en Avril 1767, qui épouſa, en 1761, *Anne-Eliſabeth de Braque*, née le 31 Mai 1741, préſentée le 3 Octobre 1763, fille de *Paul-Emile*, dernier mâle (au XIIe degré), & d'*Eliſabeth Lorimier*, dont :

Une fille, née en 1761.

XXI. FRANÇOIS-HONORÉ DE CHOISEUL, appelé le *Comte de Choiſeul-Meuſe*, né le 1er Octobre 1716, Colonel du Régiment Dauphin Infanterie, au mois de Juin 1744, Brigadier des Armées du Roi le 6 Juin 1745, mourut le 1er Octobre 1765. Il avoit épouſé *Béatrix-Clémentine-Déſirée du Han-de-Martigny*, Chanoineſſe de Nivelle, & Demoiſelle d'Honneur de feu Madame la Ducheſſe de Lorraine, fille de *Louis*, Comte de Martigny, Feld-Maréchal au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, & Grand-Veneur de Lorraine. Il n'en a eu que

LOUIS-FRANÇOIS-HONORÉ, appelé le *Chevalier de Choiſeul*, né le 17 Août 1745, Che-

valier de Malte en 1748, & fait Gouverneur de Ribemont en 175..

BRANCHE des Seigneurs de FRANCIÈRES.

XVII. JEAN DE CHOISEUL, Baron de Francières, troiſième fils de RENÉ, Baron de Beaupré, & de *Mahaut de Francières*, fut Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, & Gouverneur de Langres. Il épouſa, par contrat du 20 Août 1607, *Anne de Sautour*, Dame d'Iroüer, de Montigni & de Villeneuve-ſur-Vigenne, veuve de *Jean de Rochefort*, Chevalier, Seigneur de la Croiſette, & fille de *François de Sautour*, Seigneur de Montreuil, & de *Roberte de Vienne-Clervaut*. Il eut:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et THÉOPHILE, mort jeune.

XVIII. LOUIS DE CHOISEUL, Marquis de Francières, Baron de Meuvy & de Voncourt, Seigneur d'Iroüer, &c., Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment du Prince de Condé, Bailli & Gouverneur de Langres en 1649, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1658, épouſa, par contrat du 27 Janvier 1632, *Catherine de Nicey*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Romilly-ſur-Seine, Fontainebeton, Vaujonnieres, Juvandé, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Claire de Bragelongne*, dont vinrent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Prieur de Randonvilliers, mort à Paris, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs le 23 Avril 1671;
3. LOUIS, mort jeune;
4. GABRIELLE, mariée à *Charles-Emmanuel de Pra de Balaiſſeau*, Seigneur de Pezeux, Gouverneur de Langres, dont des enfans;
5. MARIE, Coadjutrice de l'Abbaye de Saint-Pierre de Poulangy, Ordre de Saint-Benoît, diocèſe de Langres en 1657, dont elle devint Abbeſſe en 1678, & ſe démit en 1715;
6. Et CATHERINE, Abbeſſe du Monaſtère de Bémont, Ordre de Citeaux, diocèſe de Langres, en 1667, & morte le 24 Septembre 1707, après avoir gouverné 40 ans.

XIX. CLAUDE DE CHOISEUL, dit *le Comte de Choiſeul*, né le 1er Janvier 1633, Marquis de Francières, Seigneur d'Iroüer & de Fontainebeton, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſes trois Ordres, Doyen des Maréchaux de France, Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, & enſuite de Valenciennes, porta le titre de *Comte* juſqu'à ce qu'il fut honoré du bâton de Maréchal de France. Il commença à ſervir en 1649, donna des marques de ſon courage & de ſa valeur au combat de Vitry-ſur-Seine & fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1653. Il étoit Gouverneur de Langres en ſurvivance de ſon père dès 1658, & fut créé depuis Brigadier de Cavalerie avant la paix des Pyrénées. Il fut un de ceux qui ſe ſignalèrent le plus au combat de Saint-Gothard en Hongrie, contre les Turcs en 1664, ſe trouva en 1667 à la réduction des Villes de Tournay, de Douai & de Lille, & à la défaite du corps de Cavalerie ennemi, commandé par le Comte de Marchin, où il eut la meilleure part. Le Roi le fit Maréchal-de-Camp en 1669, & le nomma pour aller ſervir en Candie en cette qualité, dans le corps de troupes Françoiſes qui y fut envoyé. Il commanda le corps de réſerve dans la ſortie que les François firent ſur les Turcs le 25 Juin, & eut un cheval tué ſous lui, ſuivit en 1672 le Roi en Hollande, où il ſervit au ſiège d'Orſoy ſur le Rhin, après lequel il ſe ſaiſit, avec un corps de Cavalerie, du Château d'Ulm, & fit la garniſon, au nombre de 150 hommes, priſonnière de guerre. Il ſe trouva en 1674 au combat de Senef, ſervit en 1675 ſous les Maréchaux de Créquy & de Rochefort; en 1676 fut fait Lieutenant-Général, ſervit ſous le Maréchal de Luxembourg, ayant le commandement de l'arrière-garde de l'armée, & ſe rendit maître de la Ville de Deux-Ponts. Il ſervit au ſiège de Fribourg en 1677, au combat de Rhinfeld en 1678, ſous le Maréchal de Créquy, contre l'Electeur de Brandebourg en 1679, ſe trouva au combat proche Minden & à l'attaque des ennemis ſous cette place, où ils furent forcés. L'Electeur de Cologne le demanda au Roi en 1682, pour être Général de ſes troupes contre les Liégeois, qu'il obligea de rentrer ſous l'obéiſſance de ce Prince. Sa Majeſté lui donna le Gouvernement de Saint-Omer en 1684, & le nomma pour être Chevalier de ſes Ordres le 2 Décembre 1688, & il en reçut la croix & le collier au mois de Janvier 1689. Il fut choiſi la même année pour faire tête à l'Electeur de Bavière ſur le Haut-Rhin, ſe trouva à la réduction de quelques places, & continua de ſervir en 1690 ſous le

Maréchal de Lorge, & en 1692, ſous le Maréchal de Bellefonds, le long des côtes de Normandie. Ses longs ſervices furent récompenſés le 27 Mars 1693 du bâton de Maréchal de France, & le lendemain il prêta ſerment entre les mains du Roi pour cette dignité. Il alla enſuite commander l'armée ſur le Rhin, conjointement avec le Maréchal de Lorge, fut choiſi au mois d'Avril 1694 pour commander les troupes ſur les côtes de Normandie; au mois de Mars 1696, pour commander en chef l'armée du Roi ſur le Rhin, & eut le même commandement en 1687. Le Gouvernement de Valenciennes, vacant par la mort du Maréchal de Marchin, lui fut donné au mois de Septembre 1706, à la place de celui de Saint-Omer, qu'il remit. Il devint au mois de Mai 1707 Doyen des Maréchaux de France, par la mort du Maréchal d'Eſtrées; mourut à Paris le 15 Mars 1711, & fut inhumé dans l'Egliſe des Religieux Pénitens de Picpus. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Mai 1658, *Catherine-Alphonſine de Renty*, morte ſans enfans, dans ſon Château de la Roue, le 17 Octobre 1710, âgée de 74 ans. Elle étoit fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, Baron de Landelles, Capitaine de Cavalerie, mort en odeur de ſainteté, & d'*Iſabelle de Balzac*.

BRANCHE
des Seigneurs de CHEVIGNY.

XIV. PIERRE, dit GALLEHAUT DE CHOISEUL, ſecond fils de PIERRE, IIe du nom, Seigneur d'Aigremont, & de *Richarde d'Oiſelet*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, & mourut le 6 Février 1510. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Juillet 1479, *Catherine du Pleſſis*, Dame de Chevigny en Auxois, fille de *Thibaut*, Seigneur de Barberi, de Praslin, de Chevigny, &c., premier Chambellan de CHARLES, Duc de Bourgogne, & d'*Antoinette de Jaucourt*. Ses enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs de *Praslin*, Ducs de Choiſeul, Pairs de France, rapportée ci-après;
3. THIBAUT, Chevalier de Rhodes en 1512, mort Commandeur de Noiraut en 1529;
4. THIERRY, Seigneur de Germainvilliers, qui épouſa *Didière de Karendefay*, fille de *Philibert*, Seigneur de Chaudenay, & de *Sidoine de Mont-Tormontier*, & en eut:
   1. FRANÇOIS, Seigneur de Germainvilliers, mort en 1551 ou 1553;
   2. JEANNE, mariée, le 13 Juillet ou 23 Juin 1533, à *Antoine*, Seigneur *du Haultbois*;
   3. FRANÇOISE, mariée, en 1528, à *Gérard du Haultbois*;
   4. JEANNE, mariée, en 1540, à *Marc*, Seigneur *du Houſt*;
   5. Et NICOLE, mariée, en 1551, à *Claude du Houſt*;
5. AGNÈS, mariée, le 30 Juillet 1503, à *Louis*, Seigneur de *Brichanteau*, de Gurſy, de la Motte, Germainville & Oſſainville, fils aîné de *Charles*, Seigneur de *Brichanteau*, & de *Jeanne Hémery*.

XV. JEAN DE CHOISEUL, Seigneur de Chevigny, de Doncourt, de Freſnoy & de Ravenefontaine, vivoit au mois de Juin 1533. Il épouſa, par contrat du 4 Mai 1504, ANNE DE CHOISEUL, fille de PHILIBERT, Seigneur de Lanques, & de *Louiſe de Sully*, & en eut:

1. MARCEAU, qui ſuit;
2. JACQUES, Seigneur de Freſnoy, Chanoine de Langres en 1551;
3. ANTOINE, Seigneur de Doncourt, mort en 1551, ſans enfans de *Marguerite de Granſon*, Dame du Puis;
4. JEANNE, mariée à *Jean de Salins*, Seigneur de Corabeuf;

Quatre filles, Dames à Remiremont;
Et une fille, Religieuſe au Puis d'Orbe.

XVI. MARCEAU DE CHOISEUL, Seigneur de Chevigny & de Doncourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 23 Mars 1595, avoit épouſé, le 28 Mars 1539, *Jeanne de Brancion*, Dame de la Meure, fille d'*Etienne*, Seigneur de l'Abergement, & de *Marguerite de Salins*, Dame de Raon. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CLAUDE, Seigneur de la Meure, mort ſans enfans;
3. LOUIS, Seigneur de Doncourt, tué au ſiège de Vezelay, ſans avoir été marié;
4. HARDI, Chevalier de Malte en 1559, tué au ſiège de Sainte-Foy;
5. Et FRANÇOISE, Dame à Remiremont.

XVII. FRANÇOIS DE CHOISEUL, Ier du nom, Seigneur de Chevigny & de Freſnoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre le 5 Janvier 1609, épouſa, le 7 Février 1578, *Françoiſe d'Eſguilly*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur d'*Eſguilly* & de Chaſſy, & de *Claude de Chaſtelus*, & eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Claude-Alexandre, Baron d'Eſguilly, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au ſiège de Negrepéliſſe en 1622. Il avoit été inſtitué héritier par ſon aïeul maternel, ſuivant ſon teſtament du 16 Décembre 1602, à condition de porter le nom & les armes d'*Eſguilly*. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1617, *Marie Briſſon*, mais n'ayant laiſſé que

   Claude de Choiseul, mariée, le 26 Juin 1636, à *Georges de Reugny*, Vicomte du Tremblay en Nivernois, la ſubſtitution portée par le même teſtament ſe trouva ouverte au profit de Jean de Choiseul ſon frère puîné.

3. Jean, qui a fait la branche des Seigneurs d'*Eſguilly*, mentionnée ci-après;
4. Et Antoinette, Dame Aumônière à Remiremont en 1598, mariée, le 25 Novembre 1608, à *Antoine de Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont, fils de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Vaudremont, &c., premier Echanſon de la Reine-Mère Catherine de Medicis, & d'*Edmée de Francières*.

XVIII. Jacques de Choiseul, Comte de Chevigny, Seigneur, Baron de Chaſſy, le Chemin, les Bordes & Montaulier en Nivernois, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 9 Mai 1617, *Madeleine de Malain*, Baronne de Lux, fille d'*Edme*, Baron de Lux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal-de-Camp-Général de ſes Armées, ſon Lieutenant au Gouvernement de Bourgogne & de Breſſe, & d'*Angélique de Malain*, Dame de Miſſery. Il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Catherine, Dame à Remiremont;
3. Balthasarde-Marie, Religieuſe de la Viſitation;
4. Et Jeanne, mariée, le 26 Avril 1657, à *Hugues-Antoine de Gaſſe*, Seigneur de Rouvray & de Chaudenay.

XIX. François de Choiseul, IIe du nom, Comte de Chevigny, Marquis de Rivière, Baron de Giry & de Lux, Seigneur de Bouconville, Chaſſy, le Chemin, les Bordes, Champs & Montaulier, Aide-Major du Régiment des Gardes-Françoiſes, y fut fait Lieutenant en 1656; mais il ne fut point reçu en cette qualité, & conſerva ſon Aide-Majorité. Il épouſa, le 31 Janvier 1665, *Paule de la Rivière*, fille unique de *Humbert*, Baron de *la Rivière* en Nivernois, & de *Claude de Pradine*, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage joindroient à leur nom celui de *la Rivière*. Il vivoit encore avec elle au mois de Mars 1691. Ils eurent:

1. Hubert, qui ſuit;
2. François-Léonor, Comte de Chevigny, mort à Paris le 6 Novembre 1710, âgé de 36 ans, & inhumé à Saint-Sulpice. Il avoit épouſé, le 17 Décembre 1704, *Renée-Minerve de Chanlecy-de-Pleuvault*, fille de *Jean-François*, Marquis de Pleuvault en Bourgogne, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, & Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & de *Renée de Servent*, dont:
   1. Louis-Joseph de Choiseul, mort en 1719;
   2. Huberte-Renée, née en 1708, morte à Paris le 21 Septembre 1736;
   3. Et Marie-Minerve, née à Paris le 27 Juillet 1710, morte jeune.
3. Charles, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 15 Octobre 1722, âgé de 45 ans;
4. Charles-Sébastien, né le 29 Juin 1684, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de France le 5 Octobre 1687, Lieutenant de Vaiſſeaux;
5. Edme, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, tué le 3 Octobre 1700 dans un combat de 4 Galères de la Religion, contre une Sultane ou gros vaiſſeau Turc, dans les mers de Barbarie;
6. N... de Choiseul, auſſi Chevalier de Malte, tué le 15 Novembre 1703 à la bataille de Spire, étant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie;
7. Catherine, morte au mois d'Octobre 1720, mariée à *Louis-Armand-Marie de Saulx-Tavannes*, Marquis de Mirebel, baron de la Marche, Seigneur de Chambole, dont des enfans;
8. Et Angélique-Françoise, Religieuſe de la Viſitation à Autun.

XX. Hubert de Choiseul-la-Rivière, dit *le Marquis de Choiſeul*, Seigneur & Comte de la Rivière, Chevigny & Couloutre, Vicomte de Bouconville, Baron de Lux, Seigneur de Giry, Chaſſy, &c., fut Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, au commencement de 1691, & Brigadier des Armées du Roi le 23 Décembre 1702. Ses incommodités l'obligèrent de quitter le ſervice en 1706, & il mourut le 10 Juin 1727, âgé d'environ 63 ans, après avoir été taillé de la pierre le 7 Mai précédent. Il avoit épouſé, 1° le 20 Mars 1691, *Marie de Lambertye*, morte ſans enfans le 26 Novembre 1710, âgée

de 43 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille unique de *Jean-François*, Comte de *Lambertye* en Périgord, Baron-Châtelain de Mialet, & de *Marie d'Aydie-de-Riberac*; & 2° le 28 Avril 1711, *Henriette-Louiſe de Beauvau*, morte à Paris le 28 Mars 1737, âgée de 51 ans, fille de *Gabriel-Louis*, Marquis de Montgoger, Comte de Criſſé, Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de ſes Gendarmes, & de *Marie-Angélique de Saint-André*. De cette dernière alliance ſont nés :

1. CÉSAR-GABRIEL, qui ſuit;
2. Et GABRIEL-HUBERT, mort en bas âge.

XXI. CÉSAR-GABRIEL DE CHOISEUL, né le 14 Août 1712, appelé d'abord *Comte de Choiſeul*, puis Comte de Chevigny en Auxois, & de la Rivière en Nivernois, Baron de la Flèche en Anjou, de Sainte-Suſanne au Maine, Seigneur de Chaſſy, Giry, Couloutre, Thoiſy-la-Berchère, Montgauger, Criſſé, Nueil, les Roches-Tancrelion & autres terres, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Dauphiné, ancien Secrétaire d'Etat de la Marine & Chef du Conſeil Royal des Finances, Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1762, créé le 2 Novembre ſuivant Duc de Praslin, Pair de France, nommé le 26 du même mois Lieutenant-Général en Bretagne, a été Ambaſſadeur de Sa Majeſté à Vienne, & mourut en Novembre 1785. Il avoit épouſé, le 30 Avril 1732, dans l'Egliſe de Saint-Sulpice à Paris, *Anne-Marie de Champagne-la-Suze*, morte le 27 Décembre 1783, Dame des Baronnies de la Flèche, de Sainte-Suſanne & de Saint-Roman, des Marquiſats de la Varenne & de Villaines-la-Juhel, du Meſnil, Samſon, Saint-Paul, &c. Elle étoit fille aînée de *René-Brandelis de Champagne*, Marquis de Villaines & de la Varenne, & de *Catherine-Thérèſe le Royer*. De ce mariage ſont iſſus :

1. RENAUD-CÉSAR-LOUIS, qui ſuit;
2. Et ELISABETH-CÉLESTE-ADÉLAÏDE, Dame de Chevigny, de Geneſt & de Chant-d'Oiſeau, née le 27 Janvier 1737, morte le 18 Octobre 1768, mariée, le 10 Avril 1752, à *Florent-Alexandre-Melchior de la Baume*, Comte de Montrevel, d'Occors & du Saint-Empire, ſeul de ce nom, Brigadier, Colonel du Régiment de Berry, ci-devant Montrevel.

XXII. RENAUD-CÉSAR-LOUIS DE CHOISEUL, dit *le Vicomte de Choiſeul*, né le 18 Août 1735, tenu ſur les Fonts par Louis-Hubert Comte de Champagne, & Henriette-Louiſe de Beauvau, d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de la Rochefoucauld, enſuite Guidon de Gendarmerie le 20 Mars 1749, & Colonel du Régiment de Poitou, Brigadier des Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, nommé en Mars 1764 pour aller complimenter, de la part du Roi, l'Empereur & l'Impératrice-Reine, & le Roi des Romains ſur ſon élection (aujourd'hui Empereur, ſous le nom de JOSEPH II), nommé Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour de Naples en Avril 1766, où il a réſidé juſqu'à la fin de 1771, a épouſé, le 30 Janvier 1754, *Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort*, née le 26 Décembre 1739, fille aînée de *Louis*, Maréchal-Duc de *Lorge*, Menin de feu M. le Dauphin, & de *Marie-Marguerite-Reine Butault de Marſan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, dont :

1. ANTOINE-CÉSAR, qui ſuit;
2. CÉSAR-HIPPOLYTE, Comte de Choiſeul-Praslin, né le 4 Août 1757, marié, le 2 Mai 1780, à LOUISE-JOSÉPHINE DE CHOISEUL-D'ESGUILLY, née le 20 Septembre 1765;
3. N... née le 29 Octobre 1758, morte le 30 Octobre 1758;
4. BONNE-DÉSIRÉE, née le 15 Juillet 1775;
5. JULIE-ALIX, née le 29 Mai 1777;
6. Et RENÉ-CÉSAR, né le 15 Mai 1779.

XXIII. ANTOINE-CÉSAR DE CHOISEUL, Comte, puis Duc de Praslin, né le 6 Avril 1756, épouſa le 22 Août 1775, *Charlotte-Antoinette-Marie-Septimanie O Brien de Thomond*, née le 1er Février 1759, fille unique de *Charles*, Comte de Clare, & de *Marie-Louiſe Gautier de Chiffreville*, dont :

CHARLES-RAYNARD-LAURE-FÉLIX, né le 24 Mars 1778.

BRANCHE
*des Seigneurs & Comtes d'*ESGUILLY.

XVIII. JEAN DE CHOISEUL-D'ESGUILLY, troiſième fils de FRANÇOIS, Ier du nom, Seigneur de Chevigny, & de *Françoiſe d'Eſguilly*, devint Baron d'Eſguilly, Seigneur de Martrois, de Torcy & de Buſſieres, tant par la mort de CLAUDE-ALEXANDRE, ſon frère, tué en 1622, auquel il avoit été ſubſtitué par ſon aïeul maternel, que par le partage fait avec JACQUES, ſon frère aîné, en 1624. Il fut Capitaine dans le Régiment du Marquis de Monteſpan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & teſta

le 18 Juillet 1642. Il avoit épouſé, le 15 Septembre 1622, *Anne de Franay*, fille d'*Edme*, Seigneur & Baron d'Aniſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Marguerite de Vouhet*, Dame de Villeneuve. Il eut :

1. Jacques, dit l'*Aîné*, Seigneur de Villars-de-Montreuillon par ſa femme. Il avoit épouſé, le 15 Juillet 1655, *Anne Brachet*, fille de *Gilles*, Seigneur de Villars, & d'*Aimée de la Grange-d'Arquien*, dont 3 filles ;
2. Autre Jacques, dit l'*Abbé d'Eſguilly ;*
3. Charles, né au Diocèſe d'Autun, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 13 Juin 1640, qui vivoit encore en 1705 ;
4. Jean, auſſi reçu Chevalier de Malte le même jour que ſon frère, au Grand-Prieuré de Champagne, Commandeur de la Romagne près de Dijon en 1705. Il étoit devenu en 1703, par droit d'ancienneté, Grand-Hoſpitalier de ſa Religion dans le même Grand-Prieuré ;
5. François-Léonor, qui ſuit ;
6. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Buſſières*, rapportée ci-après ;
7. N... mariée à *N... de la Motte-Saugy*, Seigneur de Savigny ;
8. Madeleine, deſtinée par ſon père à être Religieuſe Urſuline à Avalon en 1642 ;
9. Et Anne, nommée dans le teſtament de ſon père de 1642, puis Religieuſe aux Urſulines d'Avalon en 1656.

XIX. François-Léonor de Choiseul, dit *le Comte d'Eſguilly*, Seigneur de Martrois, de Sivri en Montagne, de Torcy, de Faulangi, de Buſſieres-lès-Saulieu, de Sanceau, de Blancey, de la Tour-de-Créancey, Capitaine dans le Régiment Colonel-Général de la Cavalerie, & Maréchal-de-Bataille, teſta le 19 Décembre 1697, & fit ſon codicille le 3 Juillet 1700. Il épouſa, 1° en 1653, *Françoiſe de Malain*, Dame de Voudenay, veuve de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielbe, & fille de *Jean*, Baron de Voudenay, & de *Deniſe-Eléonore de Chauſſin* ; & 2° le 10 Mars 1688, *Eléonore Thibault de Juſſey*, fille de *François*, Seigneur de Juſſey, Gentilhomme de la Vénerie du Roi, & de *Jeanne Brouchot* ou *Brouhot*. Du premier mariage il laiſſa :

1. François, Comte d'Eſguilly en Autunois, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1668, Aide-de-Camp du Comte du Pleſſis-Praslin en Allemagne en 1672, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Foix en 1673, puis dans celui de Biron, & enſuite dans celui de Saint-Germain-Beaupré, mort du pourpre à Nancy, au commencement de 1675, âgé de 20 ans ;
2. & 3. Jean & Dominique, morts jeunes ;
4. Jeanne-Charlotte de Choiseul-d'Esguilly, mariée, en 1678, à *Edme-Nicolas de Guierche-de-Groiſon*, Comte de Beaujeu, Colonel de Dragons ;
5. N... Religieuſe.

Et du ſecond lit vinrent :

6. Charles, qui ſuit ;
7. & 8. Benigne & Susanne, mortes Religieuſes ;
9. Et Madeleine-Françoise, née le 5 Mars 1696, reçue à Saint-Cyr en 1706.

XX. Charles de Choiseul-d'Esguilly, Comte d'Eſguilly, né le 25 Août 1692, fut inſtitué héritier univerſel par ſon père le 3 Juillet 1700, reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie au mois de Juin 1705, & enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Rouſſillon. Il mourut en 1733 ſans poſtérité de *Marguerite-Geneviève de la Briffe*, morte le 10 Janvier 1766, fille puînée de *Pierre-Arnaud*, Conſeiller d'Etat extraordinaire, Intendant de la Province de Bourgogne, Breſſe, Bugey & pays de Gex, & de *Françoiſe-Marguerite Brunet*. Voyez BRIFFE.

BRANCHE
des Seigneurs de Bussières.

XIX. Antoine de Choiseul, ſixième fils de Jean, Baron d'Eſguilly, & d'*Anne de Franay*, Baron d'Argoulois, Seigneur de Buſſières, porta le nom de *Baron d'Eſguilly*. Il fut Gouverneur de Château-Chinon & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal du Pleſſis-Praslin. Il avoit épouſé, en 1655, *Marie de Pernes*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rochefort-ſur-Armançon, Vibrac, Monetoy & Saint-Germain, & de *Claude Maréchal*, Dame d'Eſpinac. Il eut :

XX. Jean-Edme de Choiseul, dit *le Marquis d'Eſguilly*, Seigneur de Buſſières, Mont-Sauge, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, qui épouſa, le 9 Avril 1687, *Marie-Catherine de Beaumont*, fille de *Henri*, Seigneur d'Auge & de Boirache, & de *Marie Aymard*, Dame de Lauron, dont :

1. François-Bernard-César, qui ſuit ;
2. Et Marie, mariée, le 22 Novembre 1722,

à *Charles-Antoine de Clugny*, Marquis de Clugny, Seigneur de l'Eſpervière, fils de *François*, Seigneur de Theniſſey, & de *Marie-Anne-Louiſe Popillon-du-Ryau*, dont des enfans.

XXI. François-Bernard-César, Comte de Choiseul, Seigneur de Buſſières, Mont-Sauge, Roche, Argoulois, Palmaroux, Pairs, Ouſſy, Chilly, Patron de l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de N.-D. d'Autun, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de ſon nom, & enſuite dans celui de Royal-Rouſſillon, mourut le 6 Juillet 1749. Il épouſa, le 23 Mai 1730, *Louiſe-Charlotte de Foudras*, fille de *Jacques de Foudras*, Comte d'Eminy, Seigneur de Chaudenay, & de *Marie-Angélique de l'Etouf-de-Pradine*, dont :

1. Louis-Marie-Gabriel-César, qui ſuit ;
2. Charles-Angélique, né le 27 Octobre 1737, reçu Chevalier de Malte de minorité ;
3. Claudine-Jacquette, née le 24 Février 1731, morte le 22 Janvier 1773, mariée, le 26 Juillet 1752, à *François-Victor*, Comte de *Clugny*, ſon couſin germain, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, mort le 6 Janvier 1782 ;
4. Et Marie-Catherine, née le 6 Mars 1732, ci-devant Chanoineſſe au noble Chapitre de Neuville, & mariée, le 14 Novembre 1757, à *Charles le Roy-de-Chavigny*, Comte de Montluc, Seigneur d'Hazondange.

XXII. Louis-Marie-Gabriel-César, Baron de Choiseul, né le 6 Juin 1734, ci-devant Enſeigne de Gendarmerie, & depuis Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majeſté, Chevalier de Saint-Louis, & l'un des Menins de Monſeigneur le Dauphin, a épouſé, le 19 Mars 1760, *Marie-Françoiſe de Girard de Vannes*, née le 13 Février 1741, fille de *Pierre-Jacques*, Seigneur de Vaux, & de *Françoiſe de Beze*, dont pour enfans vivans :

1. Louise-Joséphine, née à Sermoiſe le 20 Septembre 1765, Chanoineſſe de Neuville, puis mariée, le 2 Mai 1780, à César-Hippolyte, Comte de Choiseul-Praslin, né le 4 Août 1757 ;
2. Et Charlotte-Marie-Ferdinande, née à Turin, le 14 Février 1767, Chanoineſſe de Neuville, puis mariée, le 26 Octobre 1781, à *Armand-Sigiſmond-Félicité-Marie*, Baron de *Serent*, né en Septembre 1762.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de Praslin.

XV. Nicolas de Choiseul, ſecond fils de Pierre, dit *Gallehaut*, Seigneur de Doncourt, & de *Catherine du Pleſſis*, eut les Terres & Seigneuries de Praslin, du Pleſſis-Saint-Jean, de Barberey, &c., par la donation que lui en fit *Jeanne du Pleſſis*, ſa tante maternelle, veuve ſans enfans de *Ferri de Grancey*, & de *Mathelin de Balathier*, ſes deux maris. Il ſervit ſous les Rois Louis XII & François Ier, & mourut le 31 Août 1537. Il avoit épouſé, le 4 Mai 1504, Alix de Choiseul, fille de Philibert, Seigneur de Lanques, & de *Louiſe de Sully*, dont :

1. Ferri, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Robecourt en 1537, qui fut tué au ſiège de Malte en 1565 ;
3. François, mort ſans alliance ;
4. Autre Jean, qui épouſa *Marie de Leſcois*, & eut :
   1. Sophie de Choiseul, mariée à *Jean de Louvilliers* ;
   2. Et N... de Choiseul, mariée à *N... de Monchy-d'Hocquincourt*.
5. Barbe, qui épouſa, le 4 Septembre 1531, *Charles de Beauvau*, Seigneur de Paſſavant ;
6. Jacqueline, mariée, le 25 Novembre 1541, à *Guyon de Giffart*, Seigneur de Hannocourt ;
7. Et Claude, Chanoineſſe à Remiremont, enſuite mariée à *Charles de Malain*, Seigneur de Miſſery.

XVI. Ferri de Choiseul, Ier du nom, Seigneur de Praslin, de Pleſſis-Saint-Jean, Barberey, Saint-Supplix, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de 50 Lances de ſes Ordonnances, teſta en 1567, & fut bleſſé à mort à la bataille de Jarnac en 1569, en combattant pour le ſervice de Sa Majeſté. Il mourut peu de temps après, dans ſa 38e année. Il épouſa *Anne de Béthune*, Dame d'Hoſtel, de Ravigny, de Longueville & de Treny, Vicomteſſe de Chavignon, quart-Comteſſe de Soiſſons, fille de *Georges*, Seigneur des mêmes lieux, Comte de Soiſſons en partie, Gouverneur de Laon, & de *Jacqueline de Wiſſocq*, & laiſſa :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Gilles, Vicomte d'Hoſtel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſuivant une quittance du 14 Juillet 1586, pour ſes gages en cette qualité ;
3. Ferri, IIe du nom, chef de la branche des

Comtes *du Pleſſis-Praslin*, Ducs de Choiſeul, Pairs de France, rapportée ci-après.

XVII. CHARLES DE CHOISEUL, Marquis de Praslin & de Chaource, quart-Comte de Soiſſons, Vicomte & Châtelain d'Hoſtel, Baron de Chitry, Vicomte de Chavignon, Seigneur du Pleſſis-Saint-Jean, &c., fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de la première & plus ancienne Compagnie Françoiſe de ſes Gardes-du-Corps, ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, entre les rivières de Seine & Yonne; Bailli & Gouverneur de Troyes, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général de Saintonge, Angoumois, pays d'Aunis & la Rochelle. Il commença à ſervir en 1580, au ſiège de la Fère, ſous le Maréchal de Matignon, fut en 1584 Capitaine de Gens de pied, & de 50 Chevaux-Légers; eut la conduite d'un Régiment d'Infanterie aux ſièges de Mont-Segur, & de Caſtillon en Guyenne, contre les Religionnaires, & ſuivit le Roi HENRI III, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, au ſiège de Paris, en 1589. Après la mort funeſte de ce Prince, il continua de ſervir ſous HENRI IV, ſon ſucceſſeur, qui le nomma pour commander en Champagne, entre les Pays d'Outre-Seine & Yonne, le fit Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, Bailli & Gouverneur de Troyes, Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes de ſes Ordonnances, & Chevalier de ſes Ordres le 7 Janvier 1595. Il ſervit depuis en diverſes occaſions, fut créé Maréchal de France par le Roi Louis XIII, le 24 Octobre 1619; obtint le Gouvernement de Saintonge, d'Angoumois & d'Aunis en Août 1622, & mourut le 1er Février 1626, âgé de 63 ans, après avoir eu en différentes fois le commandement de neuf armées, aſſiégé & remis ſous l'obéiſſance 53 Villes des Rebelles, s'être trouvé à 47 tant batailles que combats, & avoir reçu 22 bleſſures pendant l'eſpace de 45 ans de ſervice. Il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre de Troyes, où l'on voit ſon tombeau, ſur lequel ſon éloge funèbre eſt gravé. Il avoit épouſé, le 7 Décembre 1591, *Claude de Cazillac*, fille de *François*, Baron de *Cazillac* & de Seſſac, Seigneur de Milhars & de Noailles, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Maréchal de ſes Camps & Armées, & de *Claude de Dinteville*, Dame des Chenets & de Poliſy. De ce Mariage naquirent :

1. ROGER, Marquis de Praslin, Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie Jégère de France, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, qui ſe trouva à preſque toutes les expéditions militaires du Roi Louis XIII. S'étant battu en duel en 1626 contre le Marquis de Vardes, nonobſtant les nouvelles Déclarations rendues contre les *Duelliſtes*, il fut privé des charges de Lieutenant-Général en Champagne & de Bailli de Troyes, ſelon le rapport du Préſident de Gramond, dans ſon *Hiſtoire de France*, liv. 16. Il obtint depuis ſon pardon du Roi, & fut fait Meſtre-de-Camp de la Cavalerie légère, après avoir acheté cette charge du Marquis de Sourdis. Il ſe trouva au ſiège & à la bataille de Thionville en Juin 1639, après laquelle il fut arrêté priſonnier & mis à la Baſtille avec les Comtes de Grancey & de Saint-Aignan, ſur ce qu'on prétendoit, dit le Comte de Buſſy-Rabutin dans ſes mémoires, les rendre reſponſables de la lâcheté de leurs troupes. Il n'obtint, avec les autres, ſa liberté que le 28 Janvier 1640, & fut tué depuis à la bataille de la Marfée près Sédan le 6 Juillet 1641, pour le ſervice du Roi, ſans avoir été marié. Si l'on en croit l'auteur de la vie de frère *Jean-Baptiſte*, Solitaire inconnu, que l'on a voulu faire paſſer pour ANTOINE DE BOURBON, Comte de Moret, fils naturel de HENRI IV, tué à la bataille de Caſtelnaudary en 1632, ROGER DE CHOISEUL, que l'on a toujours cru tué à la bataille de Sédan, ne mourut que long-tems après, Hermite à Coiffi;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. CATHERINE-BLANCHE, première Dame d'honneur de MARGUERITE DE LORRAINE, Ducheſſe d'Orléans, morte le 17 Octobre 1673, âgée de 74 ans. Elle avoit épouſé, le 27 Mai 1610, *Jacques d'Eſtampes*, Marquis de la Ferté-Imbaut & de Mauni, Conſeiller & premier Chambellan du Duc d'Orléans, depuis Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Seigneur de la Ferté-Imbaut, Sallebris, &c., & de *Jeanne de Hautemer*, Dame de Fervaques;
4. CLAUDE, Abbeſſe de N.-D. de Troyes, morte le 4 Août 1667, âgée de 65 ans;
5. ANNE, qui fut miſe dans le même Monaſ-

tère au mois de Septembre 1609, à l'âge de 22 mois, y prit l'habit le 7 Novembre 1610, fit profeſſion le 7 Novembre 1623, fut élue Coadjutrice de ſa ſœur en 1627, bénite Abbeſſe le 29 Septembre 1667, & mourut dans ſon Abbaye le 29 Août 1688, âgée de 81 ans;

6. FRANÇOISE, morte veuve le 5 Mai 1686, mariée, en Juillet 1629, à *Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot;
7. Et ELISABETH, morte le 9 Août 1677, âgée de 67 ans, mariée, le 23 Février 1642, à *Henri de Guenegaud*, Marquis de Plancy & de Guercheville, Comte de Rieux & de Montbriſon, Vicomte de Sémoine, Baron de Saint-Juſt, du Bouchet & de Valgrand, Seigneur du Pleſſis-Belleville & de Freſne, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, mort le 16 Mars 1676, fils de *Gabriel*, Seigneur du Pleſſis-Belleville, Tréſorier de l'Epargne, & de *Marie de la Croix*.

XVIII. FRANÇOIS DE CHOISEUL, Marquis de Praslin, Baron de Chaource, Seigneur de Pargny, Villiers, Merderet, Lantages, Bouilly, Souligny, les Granges & Vallières, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1642, ſecond Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Champagne le 20 Janvier 1648, Gouverneur de Troyes & Maréchal de ſes Camps & Armées, mourut à Praslin en Champagne le 12 Décembre 1690, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, le 3 Février 1653, *Charlotte de Hautefort*, fille d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, ſous le nom de *Demoiſelle d'Eſcars*, morte à Praslin, le 28 Février 1712, âgée, à ce qu'on a cru, de 102 ans. Elle étoit fille de *Charles*, Marquis de *Hautefort*, Comte de Montignac, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Renée du Bellay*, Dame de la Flotte. Il eurent:

MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praslin, qui ſe fit enlever à l'âge de 26 ans, le 15 Décembre 1679, par *Louis-Armand de l'Abadie-de-Sautoir*, Capitaine de Cavalerie, qu'elle épouſa enſuite, & dont elle fut veuve ſans enfans en Novembre 1680; mariée 2° en Juillet 1683, à JEAN-BAPTISTE-GASTON DE CHOISEUL, Comte d'Hoſtel, Marquis de Praslin à cauſe d'elle, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & des armées du Roi, & Gouverneur de Troyes, mort le 23 Octobre 1705; & 3° à NICOLAS-MARTIAL DE CHOISEUL, dit *le Chevalier de Choiſeul-Beaupré*,

alors Lieutenant, & depuis Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, qui a pris depuis ſon mariage le titre de *Marquis de Praslin*.

BRANCHE
des Comtes DU PLESSIS, *Ducs de* CHOISEUL, *Pairs de France.*

XVII. FERRI DE CHOISEUL, IIe du nom, troiſième fils de FERRI, Ier du nom, Seigneur de Praslin, & d'*Anne de Béthune*, Dame d'Hoſtel, fut d'abord deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & étoit en 1591 Abbé de St-Martin-ès-Aires de Troyes. Il fut depuis Comte du Pleſſis & d'Hoſtel, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il épouſa, en 1593, *Madeleine Barthelemy*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauverger & de Gatinière, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Hennequin*. De cette alliance vinrent:

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. GILLES, Comte d'Hoſtel, connu ſous le nom de *Comte de Choiſeul*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 9 Février 1618, depuis Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère de France & Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il fut tué le 29 Août 1644, au ſiège de Saint-Ya en Piémont, ſans avoir été marié;
3. FERRI, auteur de la branche des Comtes d'*Hoſtel*, mentionnée ci-après;
4. GILBERT, Docteur en Théologie de la faculté de Paris & de Sorbonne, Abbé Commendataire des Abbayes de Boullencourt, de Chantemerle, de St.-Martin-ès-Aires de Troyes & de Baſſefontaine. Il fut nommé à l'Evêché de Comminges le 23 Mai 1644, ſacré le 8 Avril 1645, ſe démit enſuite de ſes trois Abbayes, & ne ſe réſerva que celle de Saint-Martin de Troyes, fit ſon entrée publique à Comminges le 9 Août 1645, aſſiſta à l'aſſemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1650, & prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi le 15 Mars 1671, pour l'Evêché de Tournay, qu'il lui avoit donné le 5 Janvier précédent. Il mourut à Paris le 31 Décembre 1689, âgé de 76 ans, & y fut enterré le 3 Janvier 1690, dans l'Egliſe des Feuillans de la rue St.-Honoré. Voyez ſon éloge dans Moréri;
5. MADELEINE, morte à Paris le 15 Janvier 1678, âgée de 78 ans, & inhumée à St.-Sulpice, mariée, le 7 Juillet 1620, à *Jean Malet-de-Graville*, Seigneur de Valſemé, de Brumare, Culé, &c., Comte de Drubec, mort en 1644;

6. Françoise, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Etienne de Reims;
7. Et Louise, Abbeſſe du Sauvoir-ſous-Laon, morte le 15 Janvier 1676.

XVIII. César de Choiseul, Duc de Choiſeul, Pair & Maréchal de France, Comte du Pleſſis-Praslin, Vicomte de St.-Jean, Baron de Chaource & de Chitry, Bailli de Troyes, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſes Ordres, Général de ſes Armées, Surintendant des Maiſon & Finances, Gouverneur de Philippe de France, Duc d'Orléans, premier Gentilhomme de ſa Chambre & Gouverneur de l'Evêché & Pays de Toul, fut baptiſé à Paris à St.-Jean en Grêve le 12 Février 1598, ayant eu pour Parrain César de Vendome, fils naturel de Henri IV.

Ce Roi voulut qu'il fût enfant d'honneur auprès de M. le Dauphin, depuis Louis *le Juſte*. Il ſe diſtingua dans les armes dès ſa jeuneſſe; étant Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, il combattit à la tête de ce Régiment au ſiège de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac & dans les autres occaſions, durant la guerre contre les Calviniſtes. Il ſervit à la défenſe du Fort de la Prée & au combat de l'Iſle de Ré en 1627; de là étant paſſé en Italie, il combattit à l'attaque du Pas-de-Suſe, & ſe trouva au ſiège de Privas à ſon retour en France, Son Régiment ayant été renvoyé depuis en Italie, il ſe ſignala au ſiège de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan, du Pô, & au ſecond ſecours de Caſal en 1630. On l'envoya enſuite Ambaſſadeur vers les Princes d'Italie pour la paix. Il commanda au ſiège de Valence ſur le Pô, en qualité de Maréchal-de-Camp, au combat de Teſin en 1636, à la bataille de Montalban en 1637, à la rencontre de Cinche & au ſiège de Chivas en 1639, ſe trouva en 1640 au combat de la Route près de Quiers, à la bataille de Caſal donnée le 20 Avril, à celle de Turin le 11 Juillet, & à la priſe de cette Ville, dont il fut Gouverneur. Il fit lever, en 1640, le ſiège de Foſſan, étant enſuite Lieutenant-Général en Italie, prit différentes places juſqu'en 1645, qu'envoyé en Catalogne, il y emporta le 18 Mai la Ville de Roſe; & le Roi le fit Maréchal de France le 20 Juin ſuivant. Après cela il repaſſa avec le Maréchal de la Meilleraye en Italie, où il prit en 1646 Piombino & Porto-Longone, défit enſuite le Marquis de Caracene à la bataille de Trancheron donnée le 30 Juin 1648, & ſecourut fort à propos le Duc de Modène au ſiège de Crémone, qui fut levé le 9 Octobre 1648. Etant revenu en France, le Roi le choiſit en 1649 pour être Gouverneur de la perſonne de Monsieur. Il s'oppoſa en 1650 à l'Archiduc Léopold, qui s'étoit avancé ſur la rivière d'Aîne, ſecourut Guiſe, reprit Réthel, & gagna la bataille de Sommepi ou de Réthel, donnée le 23 Décembre. En 1653 il prit Sainte-Menehould, & continua à rendre de grands ſervices. Le Roi le fit en 1662 Chevalier de ſes Ordres, Duc de Choiſeul & Pair de France en 1665. Il avoit été nommé en 1664 pour commander l'armée que le Roi envoyoit en Italie, où il devoit auſſi négocier quelques affaires importantes. Il étoit déjà parti & étoit à Vienne en Dauphiné chez le Comte de Maugiron, ſon gendre, lorſqu'il fut rappelé par S. M. à laquelle le Pape avoit donné la ſatisfaction qu'elle déſiroit par la paix de Piſe. En 1670, il accompagna Madame en Angleterre, où le Roi de la Grande-Bretagne lui donna des marques de ſon eſtime; & après la mort de cette Princeſſe, Monsieur lui donna procuration pour épouſer, en ſon nom, Elisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis, Comte Palatin du Rhin, dont le mariage ſe fit à Metz le 17 Décembre 1671. Ainſi le Duc de Choiſeul, comblé de gloire, eſtimé de ſon Roi, aimé des Grands & honoré de tout le monde, mourut dans ſon hôtel à Paris le 23 Décembre 1675, & fut inhumé aux Feuillans de la Rue Saint-Honoré.

Il avoit épouſé, le 2 Août 1625, *Colombe le Charron*, qui fut première Dame d'honneur de Charlotte-Elisabeth de Bavière, Ducheſſe d'Orléans, & mourut ſubitement à Paris d'une attaque d'apoplexie le 26 Janvier 1681, âgée de 78 ans, elle fut enterrée dans l'Egliſe des Feuillans. Elle étoit fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Ange, d'Ormeille & de Blanchefort, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres & Cavalerie légère de France, & de *Marguerite Sauvat*. Leurs enfans furent:

1. Charles, Comte du Pleſſis, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, tué le 15 Décembre 1650 à la bataille de Réthel, gagnée par ſon père, ſans avoir été marié;
2. César, dit *le Comte de Choiſeul*, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Sauveur de Rhédon, tué à la bataille de Trancheron, autrement dite de Crémone, le 30 Juin 1648, âgé de 20 ans;

3. Alexandre, qui ſuit;
4. César-Auguste, rapporté ci-après;
5. Madeleine-Françoise, morte le 14 Octobre 1698, à Paris, âgée de 70 ans, mariée, le 11 Février 1653, à *Gaſton-Jean-Baptiſte de Maugiron*, Comte de Montléans, Gouverneur des Ville & Château de Vienne & Pays Viennois, mort ſans enfans le 23 Janvier 1669;
6. Et Marie-Chrétienne, Profeſſe à la Viſitation de Melun, puis Abeſſe du Sauvoir-ſous-Laon, après ſa tante, en 1676.

XIX. Alexandre de Choiseul, Comte du Pleſſis-Praslin, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, en ſurvivance de ſon père, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fut tué le 14 Juin 1672, d'un coup de canon, qui fut le ſeul qu'on tira au ſiège d'Arnheim en Hollande, âgé d'environ 38 ans. Il faiſoit alors rétablir ſur le Rhin un pont qui étoit néceſſaire pour la priſe de cette place. Il avoit épouſé, le 16 Juillet 1659, *Marie-Louiſe le Loup-de-Bellenave*, Dame d'Honneur de Charlotte-Elisabeth de Bavière, Ducheſſe d'Orléans, & morte le 25 Septembre 1724, à Paris, âgée de 84 ans, après s'être remariée à *René de Gillier*, Marquis de Clérambault, de Puigareau, Marmande & Sigonnay, premier Ecuyer des Ducheſſes d'Orléans, première & ſeconde Douairière, femme de Philippe, Duc d'Orléans, & Gouverneur de Toul. Elle étoit fille & héritière de *Claude le Loup*, Seigneur de Bellenave, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Nordlingen en 1645, & de *Marie de Guenegaud*, ſa ſeconde femme. Alexandre laiſſa :

XX. César-Auguste de Choiseul, Duc de Choiſeul, Pair de France, Comte du Pleſſis-Praslin, Vicomte de Saint-Jean, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, en 1672, au lieu & place du feu Maréchal de *Choiſeul*, ſon aïeul, auquel il ſuccéda en ſa dignité de Duc & Pair, fut bleſſé mortellement à la tête, d'un éclat de bombe, au ſiège de Luxembourg, le 28 Mai 1684, à l'attaque & priſe de l'ouvrage à cornes, ſervant en qualité de Volontaire. Il mourut peu de jours après de ſa bleſſure, à l'âge de 20 ans, ſans alliance.

XIX. César-Auguste, Duc de Choiseul, Pair de France, Comte du Pleſſis-Praslin, Vicomte de Saint-Jean, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Ville, Province, Comté & Evêché de Toul, & ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, quatrième fils de César, Duc de Choiſeul, & de *Colombe le Charron*, fut d'abord Chevalier de Malte & Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Sauveur de Rhédon & de Bonneval, portant alors le nom de *Chevalier du Pleſſis-Praslin*. Il commença à ſervir en qualité de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, eut en 1669 un brevet de Maréchal-de-Camp pour aller ſervir à Candie; ſe trouva au ſiège d'Arnheim en Hollande en 1672, où ſon frère aîné ayant été tué, il prit alors le titre de *Comte du Pleſſis*; inveſtit avec un corps de troupes, au mois de Juillet 1672, Genep ſur le Rhin, qui ſe rendit à ſon approche, & ſervit enſuite au ſiège de Grave; fit la campagne de 1673 ſous le Vicomte de Turenne, ſe trouva au combat de Sintzeim en 1674, & au ſiège de Dinan en 1675; fut créé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Février 1677, ſervit la même année aux ſièges de Valenciennes & de Saint-Omer, & à la bataille de Caſſel; en 1678, aux ſièges de Gand & d'Ypres; à celui de Luxembourg en 1684, où il perdit ſon neveu par la mort duquel il devint Duc & Pair, & fut fait premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans. Le Roi le nomma le 2 Décembre 1688 Chevalier de ſes Ordres, il en reçut la croix & le collier le 1er Janvier 1689; ſervit cette même année & en 1690 dans l'armée de Flandre, & ſe trouva à la bataille de Fleurus donnée le 1er Juillet, où il commanda l'aîle droite de l'armée Françoiſe; fit encore la campagne de 1692 en Flandre, & commanda la Maiſon du Roi au combat de Steinkerque le 3 Août; fut envoyé en ôtage à Turin en Septembre 1696, pour l'exécution du traité de paix fait avec le Duc de Savoie, & n'en revint à Paris qu'au mois de Janvier 1697. Il mourut à Paris le 12 Avril 1705, âgé de 68 ans, & ſon corps fut inhumé le 14 aux Feuillans de la rue Saint-Honoré. Il avoit épouſé, 1° le 30 Juillet 1681, *Louiſe-Gabrielle de la Baume-le-Blanc de la Vallière*, morte le 7 Novembre 1698, âgée de 33 ans, fille de *Jean-François*, Marquis de la Vallière, Baron de la Maiſon-Fort, Gouverneur & Sénéchal de Bourbonnois, & de *Gabrielle Glé de la Cotardaye*, Dame du Palais de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche; & 2° le 4 Mai

1699, *Marie Bouthillier-de-Chavigny*, morte à Paris le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans, mariée, 1° le 29 Janvier 1669, à *Nicolas Brûlart*, II° du nom, Marquis de la Borde, Sombernon, de Memont, du Malain & du Muſſey, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, mort le 29 Août 1692, & fille de *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny & de Buſançois, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle d'Antibes & du Château de Vincenne, & d'*Anne Phélypeaux-de-Ville-Savin*. Du premier lit vinrent :

1. N... DE CHOISEUL, né le 10 Novembre 1688, mort le 13 Août 1690;
2. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 30 Janvier 1683, morte à Paris ſans alliance le 19 Mai 1710, & enterrée le 20 aux Feuillans;
3. MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, née le 5 Octobre 1692, qui fut baptiſée avec ſa ſœur aînée le 30 Janvier 1694 : le Roi leur fit à chacune une penſion de 2000 liv. après la mort de leur père, & il réunit ſur la tête de celle-ci ces deux penſions par Brevet du 22 Mai 1710, au décès de ſa ſœur aînée ; elle mourut auſſi ſans avoir été mariée en 1720;
4. Et AUGUSTINE-FRANÇOISE, née le 8 Octobre 1697, élevée par la Marquiſe de Hautefort, amie de ſa mère, ſous le nom de *Mademoiſelle de Saint-Cyr*, attaqua en Juſtice le Duc de la Vallière, ſon oncle maternel, qui lui diſputoit ſon état le 30 Juin 1723, & ne fut baptiſée que le 13 Juillet ſuivant. Le Parlement de Paris lui permit, par Arrêt du 13 Avril 1726, de faire preuve des faits articulés dans ſa Requête, & par autre Arrêt de la Grand'Chambre du 18 Juillet même année, elle fut déclarée fille des Duc & Ducheſſe de *Choiſeul*. Elle eſt morte au mois de Juillet 1728 ſans alliance, & ſans faire de teſtament : le Duc de la Vallière ayant répudié ſa ſucceſſion, elle a paſſé au Marquis de la Vallière, ſon frère, qui s'eſt porté pour ſon héritier.

BRANCHE
*des Comtes d'*HOSTEL.

XVIII. FERRI DE CHOISEUL, III° du nom, troiſième fils de FERRI, II° du nom, Comte du Pleſſis, & de *Madeleine Barthélemy*, fut Comte d'Hoſtel, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, Gouverneur de Béthune, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi. Il épouſa, en 1629, *Gabrielle de Beauves-de-Contenant*, fille de *Henri*, Baron de Contenant, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Roi, & de *Philippe de Châteaubriant*, dont :

1. & 2. TIMOLÉON & CHARLES, morts jeunes;
3. FERRI, qui ſuit;
4. ANGÉLIQUE, mariée 1° à *Raphaël de Tornielle*, Marquis de Gerbevilliers en Lorraine; & 2° le 13 Décembre 1650, à *Charles l'Argentier*, Marquis d'Eſguillon, puis enlevée par *Abſalon d'Aſpremont*, Marquis de Vendy;
5. Et CATHERINE, baptiſée le 27 Décembre 1638.

XIX. FERRI DE CHOISEUL, IV° du nom, Comte d'Hoſtel, auſſi premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, mourut au mois de Novembre 1667. Il avoit épouſé *Françoiſe Menardeau*, qui devint aveugle, & ſe remaria à *François-Joſeph Ravenel*, Seigneur de Sablonnières & de Vindé. Elle étoit fille puînée de *Gratien*, Seigneur de Champré, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Geneviève Biète*. Du premier lit naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON, qui ſuit;
2. & 3. CÉSAR & DENIS, Chevaliers de Malte, tués pour la défenſe de la Religion;
4. FRANÇOISE, mariée, en 1684, à *Théodore de Cuſtine*, Comte de Wiltz, Baron de Chemilly, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, dont des enfans;
5. & 6. ANGÉLIQUE & MADELEINE.

XX. JEAN-BAPTISTE-GASTON DE CHOISEUL, Marquis de Praslin par ſa femme, Comte d'Hoſtel, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne dans les Bailliages de Langres, de Troyes & de Sens, Gouverneur de la Ville de Troyes, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Général-des-Camps & Armées du Roi, naquit à Blois, & fut tenu ſur les Fonts de Baptême en la Paroiſſe de Saint-Sulpice à Paris le 22 Mai 1659, par GASTON-JEAN-BAPTISTE, Duc d'Orléans, & Mademoiſelle de Montpenſier, ſa fille aînée. Il fit ſa première Campagne en Allemagne ſous le Maréchal de Luxembourg en 1676, ſervit en Flandre en 1677; ſe diſtingua au mois de Mars 1677 à la priſe de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main; ſe trouva au ſiège de Saint-Omer, & à la bataille de Caſſel le 11 Avril; fut bleſſé dangereuſement à la tête à celui d'Ypres en 1678, & ſervit en 1683 aux ſièges de Cour-

trai & de Dixmude, étant Capitaine dans le Régiment du Roi. Il fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie par la démiſſion du Marquis d'Heudicourt en 1688, & pourvu de la Lieutenance-Générale de Champagne & du Gouvernement de Troyes au lieu de feu ſon beau-père en 1690; ſervit la même année & les ſuivantes en Flandre; ſe trouva à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuſe & de Steinkerque, & à la bataille de Nerwinde, où ſon Régiment ſouffrit beaucoup. Après cette bataille, le Roi lui donna le Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, & le créa Brigadier le 28 Avril 1694, pour faire la campagne de Flandre en cette qualité. Il fut nommé pour ſervir en Allemagne en 1696, & la guerre s'étant élevée après la mort de CHARLES II, Roi d'Eſpagne, on le commit en 1701 pour aller ſervir en Italie, fut fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 9 Février ſuivant, pour s'être ſignalé extraordinairement le premier du même mois à la ſurpriſe de Crémone par les Allemands, & pour avoir contribué, plus qu'aucun autre, à la conſervation de cette place par ſa valeur & ſa bonne conduite. Enſuite il fut fait Gouverneur de Mantoue, & Commandant des troupes Françoiſes & Eſpagnoles dans ce Duché, ſervit depuis au ſiège de Verceil en 1704; à celui de la Ville de Verrue, qui fut priſe le 9 Avril 1705; & ſe trouva à la bataille de Caſſano en Lombardie, qui fut donnée le 15 Août. Il ſe diſtingua beaucoup dans cette occaſion à la tête de l'Infanterie, & quoiqu'il eût d'abord une main fracaſſée d'un coup de fuſil, il ne ceſſa pas de combattre avec avantage juſqu'à ce qu'il reçut un coup de mouſquet au travers du corps qui lui offenſa la hanche. Il mourut de ſes bleſſures dans le Palais de Milan le 23 Octobre 1705, âgé de 47 ans, après avoir ſouffert des douleurs incroyables durant 60 jours, avec une fermeté héroïque. Il avoit épouſé, en Juillet 1683, *Marie-Françoiſe de Choiſeul*, héritière de Praslin, mariée 1° à *Louis-Armand de l'Abadie-de-Sautoir*, Capitaine de Cavalerie, mort en Novembre 1680; et 3° à NICOLAS-MARTIAL, dit *le Chevalier de Choiſeul-Beaupré*. JEAN-BAPTISTE-GASTON laiſſa:

CHARLOTTE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praslin, morte en Champagne le 7 Décembre 1743, mariée, en Mai 1711, à *Pierre de Pons*, Seigneur, Comte de Rennepont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui prit le titre de *Marquis de Praslin*.

BRANCHE
des Seigneurs de TRAVES.

VII. ROBERT DE CHOISEUL, fils puîné de RAYNARD, III^e^ du nom, Sire de Choiſeul, & d'*Alix de Dreux*, fut Sire de Traves, de Secy-ſur-Saone, Grandville, Bouz-le-Châtel, & autres Terres qui lui échurent du chef de ſa mère, & ſa poſtérité prit le ſurnom de *Traves*, ſuivant l'uſage de ce tems-là, retenant toujours les armes pleines de Choiſeul. Il avoit épouſé, dès 1247, *Iſabelle de Rougemont*, fille de *Thibaut*, Sire de Rougemont, Vicomte de Beſançon, Chevalier, & nièce d'*Eudon de Rougemont*, Archevêque de Beſançon. Il eut:

1. BERNARD, qui ſuit;
2. JEAN, nommé avec ſon père dans un titre de 1300, mort ſans enfans;
3. Et MARGUERITE, qui eut en partage la Terre de Secy-ſur-Saone, qui avoit été donnée à RAYMOND DE CHOISEUL, ſon aïeul, par l'Empereur FRÉDÉRIC l'an 1237, & épouſa *Vaucher*, Sire de *Bauffremont*, de Valengin & de Soye, avec lequel elle vivoit en 1283.

VIII. BERNARD DE CHOISEUL, Chevalier, Sire de Traves, de la Porchereſſe, & de pluſieurs autres Terres dans le Duché & Comté de Bourgogne, épouſa, en 1272, *Marguerite Gros-de-Brancion*, fille de *Henri*, III^e^ du nom, Sire de *Brancion*, d'Uxelles, &c., de la première Maiſon de Bourgogne après celle des Ducs, des Comtes de Mâcon & de Châlon, & de *Fouques*, Dame de *la Previère*, dont vinrent:

1. RENAUD, Chevalier, Sire de Traves, dont une des héritières porta la Terre de Traves dans la Maiſon de *Toulongeon*, d'où, par une autre héritière, elle a paſſé dans celle de *Clermont-d'Amboiſe*;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

On trouve encore HUMBERT DE CHOISEUL, Seigneur de Traves, qui engagea le 3 Juin 1294 au Comte de Bourgogne la Ville de Traves & ſes dépendances pour 2000 livres.

IX. PIERRE DE CHOISEUL, dit de *Traves*, I^er^ du nom, Seigneur de la Porchereſſe & de Diombes, vivoit en 1305 avec ſa femme *Alix de Bourbon-l'Archambault*, et eut:

X. Henri de Choiseul, dit de *Travès*, Seigneur de la Porchereſſe & de Diombes, qualifié *Damoiſeau* dans un titre de 1334, qui épouſa *Jeanne de Chamblans*, mentionnée avec lui dans le même acte. Il en eut pluſieurs enfans, l'aîné fut

XI. Guillaume de Choiseul, dit de *Traves*, Seigneur de la Porchereſſe, &c., qualifié *Ecuyer* dans une rémiſſion qu'il obtint en 1380. Il étoit marié, en 1356, à *Jeanne de Rabutin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur d'Eſpiry, & d'*Agnès de Salſangis*. Ils eurent:

XII. Jean de Choiseul, dit de *Traves*, Ier du nom, Seigneur de la Porchereſſe, Diombes, &c., employé en qualité d'*Ecuyer* dans un compte de Jean Nordent, Receveur-Général des Finances, du 1er Février 1409 au 31 Janvier 1410. Il laiſſa d'*Agnès de Pontaillier*, fille de *Hugues*, Sire de *Pontaillier*, en Bourgogne, qui vivoit avec lui en 1398:

XIII. Pierre de Choiseul, dit de *Traves*, IIe du nom, Seigneur de la Porchereſſe, Diombes, Dracy-le-Fort, Aniot, Montjallin & Tollay, qui vivoit encore en 1451, avec *Catherine de Ragny*, ſa femme, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit:
2. Antoine, nommé dans une Tranſaction que ſon père fit le 15 Juin 1451, avec Aimé de Rabutin, Seigneur d'Eſpiry, ſon gendre, qui vendit le 2 Avril 1472, conjointement avec *Catherine de Pocquières*, ſa belle-ſœur, ce qu'ils avoient dans les Terres de Charbonnay & de Colonges, à Hugues, Seigneur de Loges: il mourut ſans poſtérité;
3. Liébaut, dit de *Traves*, auteur de la branche des Seigneurs de *Dracy-le-Fort*, rapportée ci-après;
4. Claudine, dite de *Traves*, mariée, le 9 Septembre 1451, à *Aimé de Rabutin*, Sire d'Eſpiry & de Balorre, Bailli de Charolois, qui fut tué à l'aſſaut de la Ville de Beauvais l'an 1472. Philippe de Comines dit de lui: *Là fut étouffé Monſeigneur d'Eſpiry, un vieil Chevalier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien qui y mourut.* Il étoit fils d'*Hugolin de Rabutin*, Seigneur d'Eſpiry, & de *Philiberte de Chaſan*;
5. Et Catherine, dite de *Traves*, mariée, 1° le 8 Avril 1445, à *Jean de Tenarre*, Chevalier, Seigneur de Tenarre, ancienne Baronnie du Duché de Bourgogne, de Montmain, Vichy, Montagu & Grosbois, fils de *Jean de Tenarre*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Catherine de Lugny*; & 2° à *Guillaume de Reugny*, Seigneur de Tromeſſon & Riegot, de qui viennent les Vicomtes du Tremblay en Nivernois.

XIV. Jacques de Choiseul, dit de *Traves*, Ier du nom, Seigneur de la Porchereſſe, de Vauteau, le Vernay, Charbonnay, Colonges, &c., qualifié *Damoiſeau* dans une Commiſſion de Louis, Seigneur de Chantemerle, Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli du Mâconnois, du 13 Octobre 1460, épouſa, le 27 Août 1456, *Catherine de Pocquières*, Dame de Vauteau, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Belabre en Poitou, & de *Marguerite de Ternant*. De ce mariage vinrent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Celse, Seigneur de la Porchereſſe, nommé dans une Tranſaction qu'il paſſa au nom de Jacques de Traves, ſon neveu, le 2 Août 1529, qui épouſa, en 1500, *Anne de Rye*, Dame de Saint-Léger, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cottebrune, & de *Louiſe Adhémar*, Dame de Grignan. Il eut:

   Jean de Choiseul, dit de *Traves*, mort jeune.

3. Artus, mort jeune;
4. Charles, Doyen de Saint-Georges à Châlon-ſur-Saône par réſignation d'Artus de Bourbon, ſon oncle;
5. Marie, mariée, le 4 Janvier 1484, à *Jean*, Palatin de *Dio*. Philippe de Bourbon, leur oncle, leur donna en faveur de ce mariage la Terre de Montperroux. Dans la procuration qu'elle donna le 2 Novembre 1515 à Claude de Traves, ſon frère, pour recevoir 200 livr. qu'un Arrêt du Parlement lui avoit adjugé, elle eſt qualifiée *Dame de Dio, de Montperroux & de Buſſières;*
6. Et Marguerite, dite de *Traves*, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Andoche à Autun.

XV. Claude de Choiseul, dit de *Traves*, Seigneur de Vauteau & du Vernay, donna avec Celse, ſon frère, quelques héritages à bail le 19 Mai 1498; tranſigea avec le même, Artus & Charles, ſes deux autres frères ſur les différends qu'ils avoient pour la ſucceſſion de leur père & mère. Il vivoit en 1516 avec ſa femme *Iſabeau Hugonet de Saillans*, nièce de *Philibert Hugonet*, Cardinal, mort à Rome l'an 1484, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Saillans, Epoiſſes, Lis, Cruſilles, Midelbourg, Ardambourg en Flandre, Vicomte d'Ypres, Chancelier de Charles, dernier Duc de Bourgogne, & de *Louiſe de Laye*. Les

Gantois firent trancher la tête à ce Chancelier & aux Seigneurs d'Imbercourt le 3 Avril 1476, les accuſant d'avoir favoriſé le Roi Louis XI contre les intérêts de MARIE DE BOURGOGNE, leur maîtreſſe, quoique cette Princeſſe, aſſurée de la fidélité de ces deux Seigneurs, s'oppoſât fortement à leur mort. De ſon mariage vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ANTOINETTE, dite de *Traves*, qui épouſa, le 9 Décembre 1522, *Hugues*, Seigneur de *Monjeu* & d'Antuilly, Ecuyer.

XVI. JACQUES DE CHOISEUL, dit de *Traves*, IIe du nom, Seigneur de Vauteau & du Vernay, enſuite de la Porchereſſe et de Saint-Léger-ſur-Deuſne, par ſucceſſion de CELSE DE CHOISEUL, ſon oncle, vivoit en 1537 avec *Claudine de Saint-Ligier*, ſon épouſe, fille d'*Erard*, Baron de Reuilly, & d'*Agnès de Ryé*. Il en eut:

1. CELSE, qui ſuit;
2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1548;
3. ANNE, mariée, le 14 Mai 1545, à *Jean Damas*, Seigneur de Vertpré & de Vanoiſe, fils aîné de *Claude*, Seigneur de la Baſtie, & de *Françoiſe de Chaugy*, ſa ſeconde femme;
4. GUILLEMETTE, mariée à *François de Malain*, Seigneur de Mimande, de Corelles, de Migny & de Mureſſaut;
5. Et CATHERINE, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Julien-ſur-Deuſne.

XVII. CELSE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, Seigneur de la Porchereſſe, Vauteau, du Vernay, Caſtel-Moron, Saint-Ligier-ſur-Deuſne, & de Saint-Marſol en Touraine, épouſa, le 17 Mai 1555, *Françoiſe des Aubuys*, veuve de *François Odart*, Baron de Curſay, en Poitou, fille de *Jean des Aubuys*, Seigneur de Tulvois en Poitou, & de *Jeanne le Breton*, dont:

1. HARDOUIN, Chevalier de Malte;
2. JEAN, qui ſuit;
3. Et LOUISE, mariée à *Charles de Rochebaron*, Comte de Berzé, Seigneur de Joncy. Elle fut miſe avec ſes frères le 14 Mai 1574 ſous la tutelle de Charles de Saint-Ligier, Baron de Reuilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Arrêt du Parlement de Dijon.

XVIII. JEAN DE CHOISEUL-DE-TRAVES, IIe du nom, Seigneur de Vauteau, de la Porchereſſe, du Vernay, & de Fontenay en Champagne, tranſigea le 2 Mai 1582, avec *Jean Damas*, Seigneur de Verpré, ſur les différends qu'ils avoient pour la ſucceſſion de CELSE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, & le 29 Juin 1584, pour lui & LOUISE, ſa ſœur, avec Jean de Saint-Ligier, fils de Charles, Baron de Reuilly, leur tuteur, ſur la ſucceſſion de HARDOUIN DE CHOISEUL-DE-TRAVES, leur frère. HENRI IV lui accorda, le 22 Novembre 1597, exemption de contribuer à l'arrière-ban, en conſidération de ſes ſervices rendus pendant le ſiège d'Amiens. Il mourut en Octobre 1605, & avoit épouſé, 1° le 16 Décembre 1578, *Barbe de Chaſtelus*, fille de *Philippe*, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Bazerne, & d'*Anne Raguier*; & 2° le 24 Juin 1598, *Claude du Pleſſeys*, qui fut nommée Tutrice, par acte du 2 Mars 1606, des enfans du premier lit de ſon mari & des ſiens. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur d'Aſnières & de la Grange-Rouge, & de *Louiſe de Vieil-Châtel*. JEAN II eut du premier lit:

1. ADRIEN, marié, le 24 Mai 1616, à *Jeanne Damas*, fille de *Jean*, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlon, & de *Catherine de Meſſay*, dont:
   CATHERINE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, mariée, le 28 Mai 1638, à *Antoine d'Eſcrot*, Capitaine au Régiment de Maugiron.
2. PHILIPPE, mort ſans poſtérité d'*Abigaïl Mathieu-de-la-Ville*, de Châlon-ſur-Saône;
3. PIERRE, qui ſuit;
4. & 5. ANTOINE & EDME, celui-ci Chevalier de Malte, tué au ſiège de Montauban;
6. ANNE, mariée, le 24 Décembre 1613, à *Pierre*, Seigneur de *Tenance*, fils de *Chriſtophe*, Baron de Champignelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe de Vieil-Châtel*, ſa ſeconde femme.

Et du ſecond lit vinrent:

7. & 8. CHARLES & LOUIS, morts jeunes;
9. Et LOUISE, mariée à *Pierre de Vouchot*, Seigneur de la Motte-Marcilly.

XIX. PIERRE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, IIIe du nom, Seigneur de Vauteau, du Vernay, la Veſure & Souterrain, étoit élu de la Nobleſſe lorſqu'il mourut. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1627, *Philiberte de Tenarre*, veuve de *Claude de Reclaine*, Sergent de bataille dans l'armée du Duc de Savoie, & fille de *François de Tenarre*, Seigneur de Souterrain, Bercy, la Rocherie & la Veſure, & de *Louiſe de Fougearde*. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE, mort jeune;
2. ADRIEN, Seigneur de Vauteau, la Veſure & Blanzy, tué au ſiège de Condé;

3. JEAN-ELÉONOR, qui ſuit;
4. NICOLAS, dit *le Chevalier de Choiſeul;*
5. ANNE, mariée, le 10 Mars 1658, à *François de Papillon*, Baron de Ryau, en Bourbonnois;
6. CHARLOTTE, mariée, le 1er Mars 1661, à *Henri de Graſſet*, Seigneur de Faveray;
7. & 8. ISABELLE & MARGUERITE, Religieuſes à St.-Andoche d'Autun.

XX. JEAN-ELÉONOR DE CHOISEUL-DE-TRAVES, Seigneur, Comte de Vauteau, de la Veſure, de Florette, de Savigny, de Blanzy & de la Forêt, fut élu Député de la Nobleſſe du Charolois, vers l'Intendant de Bourgogne, par acte du 9 Janvier 1682. Il avoit épouſé, le 30 Septembre 1669, *Claude Cochard*, fille de noble *François*, Ecuyer, Seigneur de Chitry, & de *Marie de Verdier*. Il eut:

1. FRANÇOIS-EDME, mort jeune;
2. FRANÇOIS-ELÉONOR, qui ſuit;
3. & 4. NICOLE-MARGUERITE & MARIE-ELÉONORE.

XXI. FRANÇOIS-ELÉONOR DE CHOISEUL-DE-TRAVES, Comte de Choiſeul-Vauteau, né le 2 Mars & baptiſé le 22 Mai 1673 dans la Paroiſſe de la Celle, Diocèſe d'Autun, fut reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie en Avril 1690, & depuis fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine. Il ſe trouva à la bataille de Fridlingue le 14 Octobre 1702, fut dépêché par le Marquis, depuis Maréchal Duc de Villars, ſon beau-frère, pour en porter la nouvelle à la Cour, où étant arrivé le 17 ſuivant, le Roi lui donna un Régiment de Cavalerie vacant par la mort du Chevalier de Sève, tué dans cette bataille, avec permiſſion de vendre ſa Compagnie. Il fut créé Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1709. Son Régiment ayant été licencié après la paix en 1704, il eut un brevet de Meſtre-de-Camp réformé, & mourut en 1718. Il avoit épouſé, le 11 Février 1699, *Marie-Louiſe de Villars*, morte à Paris le 25 Janvier 1736, âgée de 78 ans, ſœur du Maréchal de ce nom, & fille de *Pierre*, dit *le Marquis de Villars*, Baron de Maſclas, de Sarras, de Revirant & d'Oriol, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, ſon Ambaſſadeur dans les Cours d'Eſpagne, de Savoie & de Danemark, & Chevalier d'honneur de la Ducheſſe de Chartres, & de *Marie Gigault-de-Bellefonds*. Ils eurent:

MARIE-SOPHIE-ELÉONORE DE CHOISEUL-DE-TRAVES, morte en Janvier 1786, mariée, en Juin 1721, à *Charles-Joſeph d'Andigné*, Comte de Vezins.

BRANCHE
des Seigneurs de DRACY-LE-FORT *& de* SAINT-URIEGE.

XIV. LIEBAUT DE CHOISEUL, dit de *Traves*, troiſième fils de PIERRE, IIe du nom, Seigneur de la Porchereſſe, & de *Catherine de Ragny*, vivoit en 1461 avec ſa femme *Iſabelle de Châlon*, fille de *Jean*, Comte de Joigny, Seigneur de *Vitteaux-Chevannes* & de l'Orme, & de *Jeanne de la Trémoïlle*, Dame de Brignon. Ce Comte de Joigny étoit fils d'un autre *Jean de Châlon*, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, & de *Marie de Baux*, Princeſſe d'Orange. De ce mariage naquirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CLAUDINE, Dame de Givry, mariée à *Aimar de Prie*, Seigneur de Montpoupon & de la Motte, Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1523, fils d'*Antoine de Prie*, Seigneur de Buzançois, Grand-Queux de France, & de *Madeleine d'Amboiſe*.

XV. JEAN DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de Dracy-le-Fort & de Saint-Uriège, épouſa *Louiſe de Bernaut*, Dame de Saint-Uriège, fille unique & héritière de *Giraud*, Seigneur de Saint-Uriège & de Laſſerot, dont:

XVI. ANTOINE DE CHOISEUL, dit de *Traves*, Seigneur de Dracy-le-Fort & de Saint-Uriège, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, qui a eu de *Renée Girard*, fille de *Jacques*, Seigneur de Baſoges, & de *Françoiſe de Blanchefort:*

1. FRANÇOISE, dite de *Traves*, Dame de Dracy-le-Fort, mariée à *François d'Amanzé* Seigneur de Chaufailles;
2. Et JEANNE, Dame de Saint-Uriège, mariée à *Claude de Foudras*, Seigneur de Corcenay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Généalogie extraite des *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 817 & ſuiv., & de Moréri, Edit. de 1759, augmentée de l'état préſent de cette Maiſon, &c.

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de* 18 *billettes de même*, ſavoir: 5 *à chaque canton du chef, poſées en ſautoir, &* 4 *à chaque canton du bas de l'écu, poſées* 1 *à chaque angle.*

La branche des Seigneurs *d'Aigremont* por-

toit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de ſa Maiſon, & aux* 2 *&* 3 *de gueules, au lion couronné d'or,* qui eſt AIGREMONT.

La branche des Seigneurs de *Chevigny*, ſortie de celle d'*Aigremont*, portoit de même.

Celle des Seigneurs d'*Eſguilly* portoit : *écartelé, au* 1 *de* Choiſeul; *au* 2 *d'azur, à la croix ancrée d'argent; au* 3 *de gueules, au lion d'or; au* 4 *d'argent, au lion de gueules; & à la bordure de ſable, chargée de huit beſans d'argent.* Le dernier Comte d'*Eſguilly* de cette branche de *Choiſeul* portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* CHOISEUL; *aux* 2 *&* 3 *d'*AIGREMONT; *ſur le tout d'azur, à* 3 *pals d'or*, qui eſt d'ESGUILLY.

Et le Maréchal de *Praslin*, mort en 1626, portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* CHOISEUL, *aux* 2 *&* 3 *d'*AIGREMONT; *& ſur le tout d'argent, à deux faſces de ſable, parti d'argent au lion de ſable.*

*CHOISI-MOIGNEVILLE, famille dont étoit THOMAS DE CHOISI, en faveur duquel la Seigneurie de *Moigneville* en Champagne fut unie avec celle de *Varnai*, & érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Avril 1692, & enregiſtrées le 19 ſuivant. Il fut père de

LOUIS-ALEXANDRE DE CHOISI, Marquis de Moigneville, marié, en Septembre 1704, à *Charlotte-Thérèſe de Lenoncourt de Blainville*, dont :

N..... DE CHOISI, Marquis de Moigneville, qui épouſa, 1° le 16 Mars 1744, *Hélène-Adélaïde de Chaſtenet-de-Puyſégur*, née le 5 Février 1726, morte en Août 1748, ſans enfans; & 2° en Août 1751, *Marguerite-Jeanne d'Ourches*, fille du feu Comte d'Ourches, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Les armes : *d'azur, au ſautoir engrêlé d'or, cantonné d'un croiſſant, & de trois beſans d'argent.*

CHOISI DE TIEBLEMONT, famille dont étoit l'Abbé de CHOISI : *d'azur, au chef emmanché de quatre pointes & demie d'or.*

CHOISINET, famille dont étoit FRANÇOIS DE LA TOUR-CHOISINET, dit *le Comte de Choiſinet*, Brigadier des Armées du Roi, marié, en 1689, à *Marie-Anne de Gueribout*, Dame de Faveri. Il eut :

1. CHRISTOPHE-IGNACE, Comte de Choiſinet, né le 1er Juillet 1699;
2. Et MARIE DE LA TOUR-CHOISINET, née en 1705, mariée à *Antoine de Moure*, Seigneur de Serverets en Gevaudan.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent.*

*CHOISY-BELLEGARDE, dans le Gâtinois-Orléanois, Diocèſe de Sens, Terre & Seigneurie qui fut portée en dot par *Jeanne Braque*, à *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de Montignon & Clerc des Arbalêtriers. Il étoit de la Maiſon de *Galluccio*, au Royaume de Naples, & fut naturaliſé François par Lettres du 26 Septembre 1349. Son fils *François*, Grand-Maître d'Hôtel de la Reine ISABEAU DE BAVIÈRE, fut triſaïeul de *Jean de l'Hôpital*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la perſonne de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, & Surintendant de la Maiſon de ce Prince. Ce fut en faveur dudit *Jean de l'Hôpital*, que les Terres de *Choiſy*, de *la Rigardière*, d'*Auxerre* & de *Combrunis*, furent unies & érigées en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1564, regiſtrées le 22 Décembre 1565.

Ce même Comté fut érigé en *Marquiſat* par Lettres du 2 Janvier 1599, en faveur de *Jacques de l'Hôpital*, fils de *Jean*, lequel fut fait en même tems Chevalier des Ordres du Roi. Son petit-fils, *René*, vendit le Marquiſat de *Choiſy* au Marquis de *Vitry*, ſon parent, lequel eſt aïeul par ſon fils, *Gabriel*, mort en Décembre 1709, de *Paul-François*, dit *le Marquis de l'Hôpital*, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi des Deux-Siciles, & Ambaſſadeur auprès de l'Impératrice ELISABETH DE RUSSIE, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier, &c., marié à *Eliſabeth-Louiſe de Boullongne*.

François-Marie de l'Hôpital, ſecond Duc de Vitry, revendit le Marquiſat de *Choiſy* à *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, qui fit transférer le titre de *Duché-Pairie de Bellegarde* ſur cette Terre, par Lettres du mois de Décembre 1645, regiſtrées le 26 Juillet 1646. Le Duc de *Bellegarde*, qui étoit mort le 13 du même mois, ſans enfans, avoit ſubſtitué tous ſes biens à ſon neveu *Jean-Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Marquis de Monteſpan, Maître de la Garde-Robe du Roi, qui fut appelé *le Duc de Bellegarde*, & mourut ſans enfans le 21 Mars 1687. Sa veuve, *Anne-Marie de Saint-Lary*, qui lui ſurvécut juſqu'au 4 Mai 1715, eut pour héritier

Louis-Antoine de Pardaillan, Duc d'Antin, Pair de France, petit-fils de ſa tante, *Paule de Saint-Lary*.

La Terre de *Choiſy*, qui a conſervé le nom de *Bellegarde*, a été vendue depuis ſur le Duc d'Antin, ſon petit-fils, & acquiſe par *Adrien-Jules Gauthier-de-Breſſigny*, ancien premier Préſident de la ſeconde Chambre des Requêtes, qui a épouſé *N.... le Mairat*.

CHOLÉ, en Touraine : *de gueules à deux faſces d'argent ; au chef d'argent, chargé de trois roſes d'azur boutonnées d'or, écartelé de* St.-Severin.

* CHOLET en Anjou, Diocèſe de la Rochelle, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Octobre 1677, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 31 Août & 19 Septembre 1678, en faveur d'*Edouard Colbert*, Comte de Maulevrier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Tournay, créé Chevalier des Ordres en 1688, & mort le 31 Mai 1693. Voy. COLBERT.

✠ CHOLET ou CHOLLET, ancienne & illuſtre Maiſon, qui a donné ſon nom à la Ville de Cholet ou Chollet, en Anjou, Baronnie qu'elle a poſſédée dès les premiers ſiècles de la Monarchie juſqu'au XII^e^, temps où elle étoit déjà répandue dans pluſieurs Provinces, & diviſée en différentes branches, dont une, établie à Abbeville l'an 1100, ſubſiſte encore dans le Barrois, & mérite ſurtout d'être connue. Le chef de cette branche eſt

I. ANDRÉ DE CHOLET, iſſu des anciens Barons de Cholet, qualifié *Chevalier* en 1148, dans l'Hiſtoire des Comtes de Ponthieu & des Mayeurs d'Abbeville. Il eſt rappelé comme biſaïeul du Cardinal CHOLET, & eſt auſſi mentionné dans la généalogie des anciens Seigneurs de *Montmorency*. Il étoit établi à Abbeville dès le commencement du XII^e^ ſiècle, ſuivant les Archives et la généalogie des CHOLET du Barrois. Il eut pour enfans :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Autre HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de la *Cholelière* & de *Dangeau*, rapportée ci-après ;
3. Et GONTIER, cité dans l'Hiſtoire des Comtes de Ponthieu comme quatrième Echevin d'Abbeville en 1214.

II. HUGUES DE CHOLET, I^er^ du nom, qualifié *Chevalier* & premier Echevin dans la Charte de l'inſtitution de la commune d'Abbeville, en 1184, eſt auſſi mentionné dans l'Hiſtoire des Comtes de Ponthieu, comme aïeul du Cardinal CHOLET, & père de

III. OUDART DE CHOLET, Chevalier, qui ſortit de ſon pays natal & quitta ſon ſurnom de *Cholet* pour prendre celui de *Nointel*, à cauſe de cette terre qu'il acheta dans le Beauvoiſis, où il ſe retira. Il eſt cité dans les Hiſtoires de France, de Picardie, celle des Comtes de Ponthieu, & dans pluſieurs actes de la Chambre des Comptes de Paris, comme père de

1. JEAN, qui ſuit ;
2. EUDES ou EUDON, Abbé de Saint-Lucien, près Beauvais ;
3. Autre JEAN CHOLET, auſſi Eccléſiaſtique, & Chanoine de Saint-Gervais de Soiſſons. On ignore les autres frères qu'a pu avoir le Cardinal CHOLET.

IV. JEAN CHOLET, d'abord Chanoine de l'Egliſe de Beauvais, dont il prit les armes, à quelque différence près (c'eſt-à-dire que l'Egliſe de Beauvais porte : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs poſées en pal*, & le Cardinal CHOLET les portoit : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs renverſées, poſées en pal*), fut créé Cardinal, du titre de *Sainte-Cécile*, le 23 Mai 1281, par le Pape MARTIN IV, enſuite Légat en France pour y prêcher la Croiſade contre le Roi d'Aragon, dont ce Pontife avoit donné le Royaume à CHARLES, fils de PHILIPPE *le Hardi*. Il fit, en cette qualité, ſon entrée en France en 1283, où il fut reçu avec pompe & magnificence ; & au mois de Septembre 1284, il tint un Concile à Paris, où il détermina le Roi PHILIPPE *le Hardi* & ſes deux fils à prendre la croix contre le Roi d'Aragon, qui avoit envahi le Royaume de Sicile. Il accompagna ce Monarque dans ſes expéditions de Rouſſillon, de Catalogne & d'Aragon, fut habile dans ſes négociations ; & après le ſuccès qu'il eut dans celle d'Aragon, il fut encore député par le même Souverain Pontife pour ménager un Traité entre PHILIPPE *le Bel* & SANCHE, Roi de Caſtille, qui fut conclu le 13 Juillet 1289, ſcellé du ſceau du Cardinal de *Nointel de Cholet*. MARTIN IV l'eſtimoit ſi fort, à cauſe de ſa prudence & de ſa vertu, qu'il recommanda à EDOUARD, Roi d'Angleterre, de ſe conduire par ſes conſeils.

Ce Prélat ne ceſſa de donner, pendant le cours de ſa vie, l'exemple d'une piété & d'une charité parfaite, & il rendit au Pape & au Roi de France des ſervices ſignalés; employa une grande partie de ſes biens à quantité de fondations & d'établiſſemens utiles; teſta à l'Abbaye de Moutier, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Troyes, en 1289; nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires Jean de Bulle, Archidiacre du grand Calais, dans l'Egliſe de Rouen; Everard de Nointel, Jean de Saint-Juſte, Chanoines de Beauvais; Jean de Nointel, Chanoine de Montreuil, & Alain de Sampuis, Chanoine d'Arras. Deux ſeulement de ſes exécuteurs teſtamentaires lui ſurvécurent, ſavoir, Everard de Nointel & Jean de Saint-Juſte, qui convertirent le legs de 6,000 livres (que le Cardinal avoit deſtiné pour la guerre contre l'Aragonnois, ſi elle continuoit, ce qui n'arriva pas) en achat de pluſieurs maiſons, où eſt à préſent le Collége des Cholet. La ſomme totale léguée par ce teſtament fut de 33,041 livres, & il fut fait & ſcellé de ſes armes. Il demanda d'être inhumé dans l'Egliſe de Saint-Lucien de Beauvais, à laquelle il donna 2,400 livres pariſis pour être converties en revenus, & être employées à la ſubſiſtance des Religieux de ce Monaſtère, à condition que chaque mois ils célébreroient l'Office des Morts. Il fonda auſſi deux anniverſaires à perpétuité, l'un dans le Monaſtère de Saint-Germer de Fly, l'autre dans la maiſon des Religieux de Sainte-Marie de Breteuil, & mourut le 2 Août 1293. On voyoit autrefois ſur ſon tombeau ſa ſtatue d'argent maſſif, enrichie de pierres précieuſes, proportionnée à ſa taille; mais on la vendit pour rebâtir l'Egliſe, qui fut brûlée par les Anglois en 1346. Son mauſolée eſt aujourd'hui d'argent doré, & on y lit ſon épitaphe en latin.

BRANCHE des Seigneurs de LA CHOLETIÈRE *& de* DANGEAU.

II. HUGUES DE CHOLET, II^e^ du nom, Chevalier, ſecond fils d'ANDRÉ DE CHOLET, conſentit en 1199, à la donation faite à l'Abbaye de Saint-Jean de Chartres par Robert de Loecellis, Prêtre, de la dîme qui lui appartenoit *inter Anduram* & Coſdrart (1), & de celle qu'il avoit auſſi avec ſes parens ſur le moulin d'Eſcouet & *Platea*, comme vaſſal dudit HUGUES DE CHOLET, Chevalier, Seigneur ſuzerain deſdites dîmes. Cette donation ſe trouve encore dans les archives de Saint-Jean de Chartres, & dans celles de la maiſon de CHOLET, aujourd'hui domiciliée dans le Barrois. Le même HUGUES fit, en 1236, l'amortiſſement du pré de Sainte-Agnès, acquis par ce Chapitre ſur Nicolas de Menou, Chevalier : l'original en eſt au tréſor des Chartes de cette Egliſe, & la copie dans la famille de Cholet. Il teſta le 1^er^ Mars 1240, & étoit mort en 1250, laiſſant :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, rappelé, vers 1250, dans un titre de l'Abbaye de Fontevrault, & dans l'Hiſtoire de Sablé, ſur l'Anjou, p. 116;
3. MATHIEU, rappelé de même; ce qui prouve que ces CHOLET avaient encore, dans ce ſiècle, conſervé des biens en Anjou;
4. Et ROGER, compris au nombre des Chevaliers qui devoient le ſervice au Roi, dans un catalogue de 1273, rapporté dans l'*Hiſtoire du Ban & arrière-Ban*, par la Roque. Il eſt dit auſſi *iſſu & puîné des anciens Barons de* CHOLET, *en Anjou*, dans l'*Hiſtoire généalogique de la Province de Touraine*, par le Chevalier l'Hermite, imprimée à Paris en 1661. Il avoit épouſé *Louiſe de Palvau*, fille de *Guy*, Seigneur de *Palvau*, de Montreſor, la Motte-Marteau & de la Joubardière, à condition que les puînés dudit mariage porteroient les noms de CHOLET & de *Palvau* enſemble. La Maiſon de *Palvau* a paſſé dans celle des Seigneurs d'*Amboiſe*; de celle-ci dans celle de *Préaux*; de cette dernière dans celle de *Beauvilliers-Saint-Aignan*, puis en celles de *Tranchelion* & de *Brachet*; & enfin dans celle de *Buade-Fontenac*. La Seigneurie de *la Joubardière*, qui fut donnée en dot à *Louiſe de Palvau*, femme de ROGER DE CHOLET, étoit appelée auparavant *la Fontaine*, dont le Château, des plus forts de la Province de Touraine, fut raſé ſous le règne de LOUIS XI, parce qu'ELYON DE CHOLET, qui en étoit alors poſſeſſeur, eut le malheur de ſuivre le parti de CHARLES, Duc de Guyenne, frère du Roi; mais il fut rebâti ſous le même règne, par ledit ELYON, qui obtint de Sa Majeſté des Lettres de grâce & de rémiſſion le 8 Mars 1469. ROGER laiſſa :

(1) Cette dîme, dont jouit encore en partie l'Abbaye de Saint-Jean de Chartres, eſt priſe ſur les terres de Chazay & de la Tricherie, Paroiſſe de Saint-Aubin, à deux lieues de Chartres.

PHILIPPE DE CHOLET, auteur de la branche des Seigneurs de *la Joubardière*, rapportée ci-après.

III. PIERRE DE CHOLET, Ier du nom, eſt compris avec ROGER DE CHOLET, ſon frère, au nombre des Ecuyers qui devoient le ſervice au Roi, dans un compte de 1273, cité par la Roque, & mentionné dans les Archives de la Chambre des Comptes, ainſi que dans les Patentes des *Chevaliers, Ecuyers* & *Clercs*, de 1288. Il épouſa *Catherine de Montléart*, fille de *Thibaut de Montléart*, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, nommé dans un Arrêt du Parlement de Paris, de 1270, entre les grands Seigneurs de la Couronne, & eut:

SIMON, qui ſuit;

Et HUBERT CHOLET, qui fut du nombre des Ecuyers que Guillaume d'Harcourt conduiſit en Angleterre. La Roque en parle dans l'*Hiſtoire* générale de cette Maiſon. Il eſt taxé, dans deux comptes de 1309, à 8 livres pour 19 valets, & vivoit encore en 1325.

IV. SIMON DE CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Choletière, Village près de Chartres, eſt ainſi qualifié dans un ordre donné par le Roi au Bailli de Rouen, après la fête Saint-Georges, en 1297, pour lui payer 91 livres 15 ſols tournois pour reſte de gages de ſes ſervices dans la guerre, juſqu'à l'octave de l'Aſſomption, lors prochaine. Il étoit de retour de la Pouille vers 1302, où il avoit accompagné le Comte de Valois, au ſervice duquel il étoit attaché. LOUIS DE FRANCE, fils du Roi PHILIPPE, lui fit préſent d'un *hanap* d'argent couvert, peſant trois marcs & une once, ſuivant un compte en rouleau de ce tems. Il ſervoit en 1318, en l'Oſt de Flandre, comme l'un des Gendarmes de bataille du Roi, ſuivant le compte de Jean le Mire; reconnut, le 7 Mars 1337, avoir reçu en qualité de Chevalier, de Thomas Fouques, Garde du clos des Galées du Roi, divers ornemens de guerre; donna une autre quittance, le lundi 9 du même mois, pour lui & pour pluſieurs Gendarmes qui devoient ſe rendre en la petite armée de mer, dans la barque nommée *Jean de Dieppe*, & il obtint du Roi, la même année, en récompenſe de ſes ſervices, 100 livres de rente ſur l'Echiquier de Rouen. Il avoit épouſé *Alix de Garancières*, qui étoit veuve en 1347, & eut 100 livres de rente à prendre ſur les terres de la Godefroy, Village proche Avranches, & de la Grimaudière, confiſquées ſur le Seigneur de la Roche-Teſſon, que le Roi lui avoit données en conſidération des ſervices qu'elle avoit rendus à PHILIPPE DE FRANCE, pour l'avoir nourri & élevé dès ſon enfance. Elle vivoit encore en 1362, & étoit fille de *Jean de Garancières*, Chevalier, Chambellan du Roi, & de *Marie Bertrand*. Ils eurent:

YVON, qui ſuit;

Et SIMON DE CHOLET, Seigneur de Heaume, qui partagea en 1396 les biens de pluſieurs héritages ſitués à Brecheville, Village de l'Election de Chaumont.

V. YVON DE CHOLET, Chevalier-Banneret, Seigneur de la Choletière, eſt rappelé dans l'*Hiſtoire générale de Normandie*, par Gabriel du Moulin, au nombre des Seigneurs Bannerets de Normandie & autres Provinces de France, qui furent à la conquête de Jéruſalem ſous Robert Courte Heuſe, Duc de Normandie, & Godefroy de Bouillon, Duc de Lorraine. Il ſervit le Roi dans ſes guerres contre les Anglois, qui le firent priſonnier; & pour payer ſa rançon, il demanda, avec ſa mère, permiſſion à Sa Majeſté de vendre juſqu'à 100 livres de rente de ſes héritages. Il teſta le vendredi après la Pentecôte 1364, étoit mort en 1369, fut enterré au Prieuré de la Loupe, en Beauce, où il avoit fait quelques donations, & avoit épouſé *Jeanne de Vendôme*, Dame de Dangeau, veuve de *Robert le Vicomte*, Seigneur de Tremblay, avec lequel elle avoit acquis, en 1345, la terre de Dangeau. Elle étoit fille de *Jean de Vendôme*, Ve du nom, & ſœur de *Catherine de Vendôme*, femme de JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche. Elle vivoit encore avec ſon ſecond mari en 1351, & en eut:

1. GILLES, qui ſuit;
2. SIMON, inhumé au Prieuré de la Loupe;
3. Et YVON, tige de la branche des Seigneurs de *Longeaux*, établie en Barrois, rapportée ci-après.

VI. GILLES DE CHOLET, Chevalier-Banneret, Seigneur de la Choletière & de Dangeau, commença de ſervir en 1369, dans les guerres de Flandre, ſous le Seigneur de la Rivière, avec 6 Ecuyers qui furent reçus à Valognes le 17 Novembre 1379; & lorſque le Roi forma le deſſein de paſſer en Angleterre, il ſe rendit à Amiens le 1er Septembre 1389, où il fut reçu avec un autre Chevalier & 13 Ecuyers. Deux ans après, il fut retenu de l'hôtel du

Duc de Bourgogne, avec 16 Ecuyers, pour accompagner le Roi dans le voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il donna quittance en qualité de Chevalier, le 4 Septembre 1388, de 233 livres en prêt ſur ſes gages & ceux de 2 autres Chevaliers-Bacheliers, 15 Ecuyers & un Archer de ſa Compagnie qui avoient fait montre à Châlons en Champagne le 31 Août 1388. Ils firent encore montre à Corenzich le 8 Octobre ſuivant, ſelon une de ſes quittances du 12 du même mois; rendit aveu de ſa terre de Dangeau au Seigneur d'Alluye, en 1393; reçut, le 31 Août 1394, celui de la Loupe de Regnaud d'Angennes pour ſes neveux, dont il étoit tuteur, & pour leſquels il fit hommage, en 1402, à l'Evêque de Chartres, des terres de Tournanfuye & de Marcheville. Il rendit encore pour lui aveu au Roi & main-levée du fief & Seigneurie de la Godefroy, les 12 & 13 Mars 1404, en qualité de noble homme Chevalier, Seigneur de la Choletière, de Dangeau & de la Godefroy; tranſigea, le 14 Mars 1408, avec le Prieur de la Loupe, ſur une rente que ſes père & mère avoient donnée à ce Prieuré, & auſſi en 1416, avec les héritiers de ſa première femme; teſta le 13 Septembre 1436, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Dangeau. Il avoit épouſé 1° *Iſabeau de Mauvinet*, qui vivoit en 1414, & étoit morte en 1416, fille unique de *Maurice de Mauvinet*, Seigneur de la Mouroufiere, de Quelaines & de Cambreſais, & de *Marie de Craon*, Dame de Précigné, Verneuil, Ferriere, Jarnac, Montreſor & Moncontour; & 2° *Jeanne de Varennes*, laquelle ſurvécut à ſon mari, & vivoit encore en 1451. Du prelit vinrent:

1. Isabelle, Dame de la Mouroufiere, de Quelaines & de Cambreſais, mariée à *Louis Desbarres*, dit *le Barrois*, Seigneur de Banegon en Bourbonnois;
2. Antoinette, mariée à *Michel de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, qui tranſigea le 1er Septembre 1416, ſur les biens de la mère de ſa femme. Il étoit fils puîné de *Jean II*, Sire de *Rieux*, Maréchal de France, & de *Jeanne de Rochefort*.

Et du ſecond lit vinrent:

3. Jean, qui ſuit;
4. Et Lionnel ou Elyon de Cholet, auquel ſon père donna par teſtament les terres de Vallercey & de la Godefroy, près d'Avranches. Son frère Jean, dans le partage qu'ils firent enſemble, y ajouta encore celle de

Tirepied & de la Planche-Jumelle. Il rendit hommage en 1452 de la Seigneurie de la Godefroy, & le réitéra le 28 Juillet avec celui de la terre de Bullon qu'il avoit eue de ſa femme. Ils s'étoient fait tous les deux une donation mutuelle de leurs biens par acte du 25 Mai précédent. Il reçut aveu de l'aînéeſſe du Hardouin & de la Chatrie les 12 Juillet 1475 & 20 Décembre 1487, en qualité de noble homme Elyon de Cholet, Ecuyer Seigneur du fief de la Godefroy, dont il rendit auſſi aveu au Roi le 5 Août 1488; en eut main-levée le 28 Septembre 1489, ainſi que de ceux de la Planche-Jumelle & du manoir du Val-de-Sée. Il rendit encore hommage de la terre de Lormeteau le 15 Juillet 1497, pour laquelle il étoit en conteſtation avec le Seigneur de Gironville, & il le reçut pour la terre des Landes le 30 Mars 1499. Il avoit épouſé *Jeanne d'Amfreville*, & en eut:

1. Yves, Seigneur de Bullon, mort ſans enfans de *Louiſe Baillet*;
2. Jacques, Seigneur de Chatelets, Eccléſiaſtique, mort en 1525, & dont la ſucceſſion fut partagée entre ſes héritiers;
3. Anne, mariée 1° à *Bertin de la Ferriere*, Seigneur de Vauxtorte; & 2° à *Geoffroy de Patrice*, Seigneur de Tulley;
4. Gillette, à laquelle ſon père légua par teſtament la Seigneurie d'Urbois, que ſon frère lui laiſſa pour ſon partage avec celles de Leuregville & de Bretoncelles: elle fut mariée à *Jean de Chambray*, dont elle devint veuve en 1497;
5. Et Jacqueline, morte en 1525, mariée à *Amaury du Bec*, Seigneur du Bois d'Illiers.

VII. Jean de Cholet, Chevalier, Seigneur de la Choletière, Dangeau & Pommeray en Anjou, Conſeiller, Maître-d'Hôtel du Roi, Maître-Général, Gouverneur & Viſiteur de toutes les Artilleries de France, partagea avec ſes frères & ſœurs le 14 Octobre 1436; rendit hommage de ſa terre de Dangeau au baron d'Alluye, au mois de Décembre 1444, & le réitéra au mois de Juillet 1462. Il acquit, le 14 Juillet 1460, la Seigneurie de la Foreſt en Picardie des créanciers de Pierre de Mauvoiſin, Seigneur de Serquigny; fut payé de ſes gages au mois de Mars 1463, & des dépenſes qu'il avoit faites pour amener ſon artillerie de Savonne à Beaucaire; fut commis à la garde du Duc d'Alençon, détenu priſonnier au château de Loches, d'où il eut ordre de le con-

duire dans celui du Louvre, par Lettres du 5 Juin 1473, & de l'y garder. Il avoit 1200 livres de penſion pour ſon entretien, dans les années 1476 & 1477, ſur la Recette générale d'outre-Seine & Yonne; fut pourvu de la charge de Maître-Général, Gouverneur & Viſiteur de toutes les Artilleries de France, après le décès de Guillaume Bournel, par Lettres données au Pleſſis-du-Parc-lès-Tours, le 7 Décembre 1477; & dans celles données audit lieu le 21 Février 1478, où il eſt qualifié *Grand-Maître d'Artillerie*, le Roi ordonna la levée de 220,000 livres en ſix mois de tems pour être employées au paiement des charrois & autres affaires de l'Artillerie, ſur l'ordonnance, montre & revue de JEAN DE CHOLET. Il poſſéda cette charge juſqu'au 17 Septembre 1479, qu'il mourut à Arcis-ſur-Aube en Champagne. Le compte de l'Ordinaire de Paris marque ſon décès au 5 Décembre 1479. Il avoit épouſé *Perrine d'Argenſon* fille de *Patrice d'Argenſon*, Seigneur d'Aveſnes, de Montrevault, & de *Jeanne de Chourſes-de-Malicorne*, dont pour fille unique:

MARIE DE CHOLET, mariée, 1° le 8 Février 1472, à *Geoffroy de Courcillon* (d'une ancienne maiſon qui ſubſiſtoit en Anjou dès le XII^e ſiècle), Bailli & Capitaine de Chartres, Seigneur de Montléant, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Dangeau, du nom de *Courcillon*; « & 2° à *Florentin Girard*, Seigneur de Barenton, dont elle reſta veuve en 1531. »

BRANCHE
des Seigneurs de LA JOUBARDIERE.

III. PHILIPPE DE CHOLET, Ecuyer, Seigneur de la Joubardière, quatrième fils de ROGER, & de *Louiſe de Palvau*, eut pour deſcendant:

ARCHAMBAUD DE CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Joubardiere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Langres, qui épouſa, le 15 Mars 1603, *Françoiſe de Saint-Severin*, fille d'*Horace*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prince de Béſignan, dont:

ARCHAMBAUD DE CHOLET, Chevalier, Seigneur de la Joubardiere, qui épouſa, en 1636, *Marie de Fortier*, dont:

LOUIS DE CHOLET, Ecuyer, Seigneur de René, qui vivoit en 1661.

(Filiation extraite de l'*Hiſtoire Générale de la Province de Touraine*, par le Chevalier l'Hermite.)

BRANCHE
des Seigneurs de LONGEAUX, *&c.*, *établie en Barrois.*

VI. YVON DE CHOLET, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Marcheville, de la Forconniere & de la grande Touche, troiſième fils d'YVON, Chevalier, Seigneur de la Choletière, & de *Jeanne de Vendôme*, ſe rendit le 28 Mai 1385, avec ſon frère, caution du douaire que Jean de Vendôme, Seigneur de la Ferriere en Gâtinois, aſſigna à Marguerite de Rochefort, ſa femme. Cet YVON rendit aveu le 17 Avril 1388, au Seigneur de Brou, de ſa terre de la Touche, que ſa femme lui avoit apportée en dot avec celle de la Forconniere, & étoit, la même année, l'un des Chevaliers-Bacheliers de la Compagnie de GILLES DE CHOLET, ſon frère aîné, qui fit montre à Châlons en Champagne le 31 Août, & à Corenzich le 8 Octobre ſuivant. Il avoit épouſé 1° *Guillemette de la Gogue*, veuve de *Jean d'Ardennay*, & fille de *Jean de la Gogue*, Seigneur de la Forconniere, & de *Nicole de Chanceaux*; & 2° *Jeanne de Godonvilliers*, laquelle étoit remariée, en 1397, à *Jean de Montléant*, Bailli de Touraine. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Autre JEAN, dit *le Jeune*, mentionné dans une tranſaction de 1408;
3. CATHERINE, mariée, en 1408, à *Robert Freſnay*, Ecuyer.

Et du ſecond lit:

4. MICHELETTE, dont les biens furent partagés entre ſa mère & SIMON, ſon oncle, en 1396.

VII. JEAN DE CHOLET, Ecuyer, Seigneur de Marcheville & de la Godefroy, étoit, avec ſon frère & ſa ſœur, ſous la tutelle de leurs oncles en 1394. Il tranſigea, de leur conſentement, le 15 Mars 1408, avec le Prieur de la Loupe, au ſujet d'une rente que ſon aïeul avoit donnée à ce Prieuré en 1364; eut un procès en 1413, avec Alain d'Ardennay, pour la Terre de la Forconnière, qui étoit de la ſucceſſion de ſa mère, & fit une tranſaction le 4 Décembre 1451, dans laquelle il eſt qualifié *Noble Homme, Ecuyer*, Seigneur de la Godefroy. Il avoit épouſé *Iſabeau d'Amfreville*, & eut:

1. PIERRE, Chevalier, Seigneur d'Auterive, qui fut père entr'autres de

CATHERINE DE CHOLET, mariée à *Charles Motier de la Fayette*, Conſeiller &

Chambellan du Roi, fait Chevalier lors du Siège de Rouen, & Commandant de 50 Lances aux guerres d'Auvergne.

2. Gérard, qui ſuit;
3. Et Bertrand de Cholet, qui fut du nombre des Gentilshommes qui accompagnèrent en Lorraine le Duc René d'Anjou en 1436; ſuivit ce Prince dans ſes voyages de Flandre & de Picardie; revint en Lorraine en 1437; ſe rendit à Verdun avec l'Evêque de cette Ville, qui étoit du même cortège, & s'y maria. A cauſe de ſon alliance, probablement avec une Demoiſelle d'*Azanne*, de Verdun, il devint Echevin & fut inſcrit, ainſi que ſes enfans, dans le rôle des trois anciennes familles qui en avoient le gouvernement depuis un tems immémorial; car la Ville étoit alors gouvernée par des Echevins. Son nom ſe trouve dans le catalogue du lignage d'Azanne, ſous la date du 7 Octobre 1454, & il eſt encore rappelé dans un catalogue de 1500. Il eut de N... d'*Azanne*:

   Jean, Vatrin & Nicolas de Cholet, mentionnés dans le rôle du lignage d'Azanne, ſous les dates des 4 Juin 1480 & 22 Février 1500.

VIII. Gérard de Cholet, Chevalier, ſecond fils de Jean, & d'*Iſabeau d'Amfreville*, ſe trouva à la bataille de Bulgnéville en Lorraine, le 2 Juillet 1431, où il fut fait priſonnier en combattant pour le Duc René d'Anjou contre Antoine, Comte de Vaudemont. Ses campagnes ruineuſes l'obligèrent de vendre le patrimoine de ſes pères. Il fut conſtamment attaché au ſervice de ce Prince; fut du nombre des Gentilshommes qui l'accompagnèrent quand il alla traiter de ſa rançon avec le Duc de Bourgogne; revint avec lui de Picardie en Lorraine, en 1437; s'établit à Verdun, & parvint, ainſi que Bertrand de Cholet, ſon frère, aux premiers honneurs du Gouvernement de cette Ville. Il eſt fait mention de lui dans un ancien manuſcrit aux Archives de l'Hôtel-de-Ville de Verdun, & dans un ancien regiſtre des revenus de l'Evêché, aux années 1448, 1454, 1460 & 1468. Il avoit épouſé *Marguerite Milet*, dont l'épitaphe ſe voit dans la Cathédrale de cette Ville, ſur le collatéral gauche de la Chapelle de la Vierge. Elle eſt rappelée avec ſon mari dans un ancien rôle des lignages de Verdun; vivoit en 1454, & étoit morte en 1500. Elle étoit fille de *Pierre Milet* & de *N... Didier*, & petite-fille de *Paquin Didier*, Maître Echevin (iſſu d'une des anciennes familles de Verdun, connue ſous les noms d'*Azanne*, de *la Porte* & d'*Eſtouffe*). Ils eurent:

IX. Gérard de Cholet, IIe du nom, dit *le Jeune*, qui ſe qualifioit, dans ſes actes, *Noble Homme, Chevalier, Citain de Verdun*. Cette qualité de Citain étoit jadis en ſi grand honneur dans cette Ville, qu'il n'étoit permis de la prendre qu'à ceux qui étoient inſcrits dans les rôles des trois anciennes familles, & elle leur valoit les diſtinctions & les prérogatives les plus conſidérables. Il fut inſcrit le 22 Février 1500 dans les rôles de ces trois anciens lignages de Verdun; fonda, dans la Paroiſſe Saint-Médard de cette Ville, une Meſſe à perpétuité, dont deux actes exiſtent encore; teſta le 4 Mars 1543, & ne vivoit plus en 1554, époque où il eſt mentionné dans le teſtament de *Richard de Waſſebourg*, ſon beau-frère, Chanoine, Doyen & Archidiacre de Verdun, qui avoit auſſi été Doyen de Saint-Gratien de Tours, & Chanoine de Chartres, Auteur des Chroniques & des Antiquités de la Gaule Belgique. Une enquête faite à Verdun en 1632, contradictoirement avec le Procureur-Général de Bar, confirme qu'il étoit *iſſu de la Maiſon de Cholet, & fils de* Gérard de Cholet. Il avoit épouſé *Jacquette de Waſſebourg*, qui étoit morte en 1554, & eſt rappelée dans les teſtamens de Gérard de Cholet, Ier du nom, ſon beau-père, de *Richard de Waſſebourg*, ſon frère, dans l'enquête faite à Verdun en 1632, & dans des preuves de l'ancienne extraction des *Cholet*, & de la nobleſſe de leurs alliances, qui furent faites en 1665, devant les Hérauts-d'Armes de Lorraine & Maréchaux de Barrois. Elle étoit fille de *Jean de Waſſebourg*, & de *Marguerite Milet*. De ce mariage vinrent:

1. Jean, inſcrit le 4 Janvier 1531, dans la grande pancarte du lignage d'Azanne, conſervée à l'Hôtel-de-Ville de Verdun: il fut Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de cette Ville, fonda dans cette Egliſe une Meſſe annuelle du Saint-Sacrement, y fit pluſieurs donations, ainſi qu'à la Paroiſſe de Saint-Pierre-Langelé; fonda auſſi une Bourſe au Collège de la Marche à Paris, teſta le 11 Mars 1570, mourut le 10 Juin 1571, & fut inhumé dans la Cathédrale de Verdun, entre les deux premiers piliers de la nef, vis-à-vis l'autel Notre-Dame, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes;
2. Richard, auſſi Chanoine & Archidiacre de

la même Cathédrale, qui fonda une Meſſe à perpétuité à la Confrérie du Saint-Sacrement, un Anniverſaire & une Proceſſion chaque année, le Dimanche après l'Octave de la Fête-Dieu; une Meſſe annuelle au Couvent des Frères Minimes, dits *Bons-Hommes*, de la Ville de Verdun; & enfin un ſervice & une Meſſe de *Requiem* chaque année au Collège de la Marche à Paris, où il fit pluſieurs dons, ainſi qu'au Collège des Cholet, où il avoit été reçu comme étant de la famille du fondateur: il teſta le 27 Novembre 1582, & fut inhumé dans ſa Cathédrale, ainſi que ſon frère aîné;

3. VAUTRIN, qui ſuit;
4. MARGUERITE, qui eſt rappelée dans les teſtamens de GÉRARD DE CHOLET, ſon père, & de *Richard de Waſſebourg*, ſon oncle maternel; partagea leurs ſucceſſions avec ſes frères en 1544 & 1554; mourut le 5 Mai 1586, & fut inhumée à l'entrée du chœur de l'égliſe paroiſſiale de Saint-Pierre-Langelé, auprès de ſon mari, où l'on voit ſur ſon tombeau les armes de CHOLET jointes à celles de *la Porte*. Elle épouſa Noble Homme *Didier-le-Boucoupand*, Ecuyer, *Citain de Verdun*, inſcrit dans la pancarte du lignage de la Porte, dont il portoit les armes, mort le 9 Novembre 1563, dont entr'autres enfans: *Jeanne le Boucoupand*, mariée 1° à *Florentin Bougnon*, Ecuyer; & 2° à *Jean de la Plume*, Chevalier, demeurant à Verdun.
5. Et autre MARGUERITE, mariée 1° à *N*..... *Mathieu*, de Metz, Ecuyer, Conſeiller au Parlement; & 2° à *Gilquin Renault*, Ecuyer.

X. VAUTRIN DE CHOLET, Ecuyer, quitta Verdun, vint s'établir à Ligny en Barrois, à cauſe du mariage qu'il y fit vers 1545; paſſa un acte devant les Notaires de Ligny le 15 Mai 1562, & étoit mort avant 1570. Il eſt rappelé dans les teſtamens de GÉRARD DE CHOLET, ſon père, de *Richard de Waſſebourg*, ſon oncle, de JEAN & de RICHARD DE CHOLET, ſes frères, & auſſi dans un acte paſſé devant les Notaires de Ligny, par *Marguerite d'Ernecourt*, ſa veuve, le 29 Septembre 1572, & enfin dans le teſtament qu'elle fit. Sa généalogie fut encore confirmée en 1633, contre le Procureur-Général du Barrois, par preuves teſtimoniales, vocales & littérales. Il épouſa, vers 1545, *Marguerite d'Ernecourt*, qui fut autoriſée par ſon mari, dans un contrat de vente paſſé devant les Notaires le 15 Mai 1562; fit ſon teſtament le 4 Juillet 1577, & fut inhumée dans la Chapelle Sainte-Reine dite aujourd'hui Saint-Sébaſtien, de la Paroiſſe de Notre-Dame de Ligny. Elle étoit fille de *Jean d'Ernecourt*, Chevalier, Seigneur de Vaux-le-Grand, & de *Gayotte de Treverey*, & tante de *Gilles d'Ernecourt*, marié à *Eliſabeth de Nettancourt-Vaubecourt*, & de *Catherine d'Ernecourt*, mariée à *Joſeph Chevalier*, Vicomte d'Abainville, Seigneur de Malpierre, père de *François Chevalier*, Ambaſſadeur de Louis XIII. Leurs enfans furent:

JEAN, qui ſuit;
Et CÉCILE, laquelle ratifia, le 7 Novembre 1582, le teſtament de RICHARD DE CHOLET, Archidiacre de Verdun, ſon oncle; proteſta en même tems contre les prétentions de JEAN DE CHOLET, ſon neveu, ſur une ferme provenant de la ſucceſſion de RICHARD, & plaidoit contre lui en 1601.

XI. JEAN DE CHOLET, II^e du nom, Ecuyer, établi d'abord à Ligny en Barrois, & enſuite à Treverey, Village de Champagne enclavé dans le Barrois, fut rappelé comme héritier dans le teſtament de JEAN DE CHOLET, Chanoine & Archidiacre de Verdun, ſon oncle, en 1570, dans celui de ſa mère en 1577, dans celui de RICHARD DE CHOLET, ſon autre oncle, en 1582, comme fils défunt de feu VAUTRIN, & dans le contrat de mariage de ſon fils, en 1606. On fit une enquête à Ligny en 1633, où fut établie ſon extraction par témoins, & par la vérification des titres & monumens qui le concernoient. Il mourut à Treverey le 26 Septembre 1579. Son corps fut tranſporté en la Paroiſſe Notre-Dame de Ligny, Chapelle Sainte-Reine, auprès de ſa mère, où l'on voyoit encore en 1633 ſon épitaphe & ſes armes. Il avoit épouſé à Treverey, en 1562, *Mengeotte Hurault*, qui ratifia, comme mère & tutrice de ſon fils, le teſtament de RICHARD DE CHOLET, le 7 Novembre 1582; fit, le 2 Mai 1583, au nom de ſon fils mineur, les proteſtations néceſſaires de non-préjudice à ſes droits dans la ſucceſſion de ſon grand-oncle; étoit remariée en 1606, & étoit fille de *Jean Hurault*, dit *Monet*, Ecuyer, & de *Marguerite de Hacard*, & arrière-petite-fille de *Jean Hurault*, de Gondrecourt, qui obtint en 1503, du Duc RENÉ DE LORRAINE, II^e du nom, des Lettres de reconnoiſſance de l'ancienneté de ſa nobleſſe. JEAN II eut:

XII. JEAN DE CHOLET, III^e du nom, Chevalier, qui étoit ſous la tutelle de ſa mère en 1579, émancipé en 1601, & en même tems

en procès avec CÉCILE DE CHOLET, sa tante. Il devint Seigneur de Longeaux & d'Oey par la succession de *Marie Hurault*, mère de sa femme, en rendit hommage le 11 Décembre 1624, donna ses dénombremens le 18 Novembre 1625, & les renouvella le 10 Décembre 1632 à Charles-Henri de Clermont, Duc de Luxembourg & Comte de Ligny. Il essuya la même année, avec ses enfans, un procès contre le Corps réuni des Avocats des Sièges de Bar & de Ligny, & contre le Procureur-Général du Barrois, qui demandoient, au nom du Comte de Ligny, la confiscation de la Seigneurie de Longeaux, sa réunion au domaine de son Comté, & la suppression de la qualité d'*ancienne noblesse* par lui prise; mais, par Sentence du 27 Juin 1633, il fut confirmé & maintenu dans tous ses droits, après avoir prouvé, par les enquêtes qui furent faites à Verdun & à Ligny les 29 & 30 Décembre 1632 & 19 Janvier 1633, par quantité de monumens, par les titres les plus authentiques, par tradition & par l'Histoire, qu'il étoit en effet *Gentilhomme de nom & d'armes, issu & provenu de la maison de Chotel par* GÉRARD DE CHOLET, *son bisaïeul*. Il avoit demeuré successivement à Bar & à Ligny, & avoit épousé, par dispense de l'Evêque de Toul pour cause de parenté, le 10 Septembre 1606, *Marguerite Bertrand*, née le 16 Décembre 1585, qui partagea la succession de son mari avec ses enfans les 6 & 12 Août 1638, & aussi les bois de Loxéville le 11 Janvier 1642, & ne vivoit plus le 26 Décembre 1644; elle étoit fille d'*Antoine Bertrand*, Chevalier, Conseiller & Secrétaire ordinaire de CHARLES IV, Duc de Lorraine, & de *Marie Hurault*, & petite-fille de *Jean Bertrand*, Ecuyer (de la même maison que le Chancelier *Bertrand*, qui fut depuis Cardinal), & de *Marguerite de Lescamoussier*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, né à Ligny le 24 Septembre 1610;
3. ANTOINE DE CHOLET, né audit lieu le 26 Avril 1612, mentionnés tous deux dans les procédures faites à Ligny & à Verdun, contre la noblesse d'extraction de leur père, & morts sans postérité;
4. 5. 6. & 7. JEAN, NICOLAS, autre JEAN & LOUIS, morts en bas âge;
8. Et MARGUERITE, née le 11 Janvier 1615, mentionnée comme mineure dans les actes de partage des 6 & 12 Août 1638, & 11 Janvier 1642, & dans celui que le Baron de Chillac, son mari, fit avec FRANÇOIS DE CHOLET, son frère, le 26 Septembre 1664, mariée à *Jacques de la Touche*, Chevalier, Baron de Chillac, Capitaine de Cavalerie, & ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Montausier, dont postérité.

XIII. FRANÇOIS, appelé *le Baron de* CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux & du fief d'Oey, né à Ligny le 21 Novembre 1608, étoit en procès dès le 17 Novembre 1632, ainsi que son père, contre Charles-Henri de Clermont, Duc de Luxembourg, Comte de Ligny, & le Procureur-Général du Barrois, & est dénommé dans les enquêtes faites à Verdun & à Ligny ci-dessus citées, & dans la Sentence confirmative de la naissance de son père, & de sa capacité à tenir fief; du 4 Décembre 1633. Il fut encore inquiété sur son extraction par le Comte de Ligny & le Procureur-Général du Barrois, & obtint, par Sentence du Bailliage de Bar, le 4 Décembre 1638, main-levée de la saisie faite sur la Seigneurie de Longeaux, & pleine exécution de ladite Sentence le 24 Janvier 1640. Enfin, il rendit hommage de sa terre de Longeaux & du fief d'Oey le 22 Août 1651, & le renouvella le 9 Septembre 1662 à François-Henri de Montmorency, Comte de Ligny. Il présenta une Requête au Duc CHARLES DE LORRAINE, IV^e^ du nom, le 24 Janvier 1665, pour être agrégé au Corps de la haute Noblesse de Lorraine, & avoir séance avec elle & voix délibérative à la tenue des Assises & des Etats généraux. Pour cet effet, il produisit, les 23 & 25 Février 1665, ses titres devant Jean Callot, Héraut-d'Armes de Lorraine, & le Marquis d'Haraucourt, Maréchal du Barrois, &, suivant l'usage anciennement établi en Lorraine pour les familles étrangères, il fit preuve de quatre degrés en lignes masculine & féminine, & de pareils degrés pour ses alliances jusqu'à GÉRARD DE CHOLET, son trisaïeul, vivant en 1500; lequel GÉRARD étoit aussi *Gentilhomme issu & extrait d'ancienne noblesse:* les Lettres de reconnoissance lui en furent expédiées le 8 Mars 1665. Il fut convoqué au ban & arrière-ban le 8 Octobre 1668, mourut le 6 Juillet 1674, & fut inhumé dans la Paroisse de Longeaux. Il avoit épousé, par contrat passé le 16 Janvier 1637, devant les Notaires de Ligny, *Madeleine Perrin*, qui partagea, le 14 Juillet 1679, avec ses enfans, la succession de son mari, & est

rappelée dans l'acte des foi & hommage rendus par lui, & dans le contrat de mariage de son fils. Elle étoit fille de *Charles Perrin*, Ecuyer, & d'*Isabeau Parisot*, & arrière-petite-fille d'*Erard Perrin*, Ecuyer, Contrôleur ordinaire des Guerres du Roi de France, & d'*Isabeau le Page*. Leurs enfans furent :

1. Charles-Nicolas, qui suit;
2. Marguerite, mariée, par acte sous seings-privés, le 15 Juillet 1681, à *François de Simony*, Ecuyer, Seigneur de Brouthier;
3. Marie, mariée à *Pierre Florentin*, Ecuyer;
4. Marie-Anne, mariée à *Christophe Payen de Courcelles*, Ecuyer;
5. Et Elisabeth, mariée à *Alexandre de Rouvoir*, Ecuyer.

XIV. Charles-Nicolas, Baron de Cholet, Chevalier, Seigneur de Longeaux, de Brouthier & du fief d'Oey, né le 31 Octobre 1649, servit le Roi dans la Cavalerie dès ses premières années. Il se fit expédier, le 27 Juillet 1675, un acte de la présentation de ses dénombremens rendus au Comte de Ligny pour la part qui lui étoit échue dans la Seigneurie de Longeaux & fief d'Oey; rendit hommage, le 10 Novembre 1676, au Duc de Montmorency, Comte de Ligny; donna ses dénombremens la même année; partagea, le 14 Mars 1679, avec sa mère & ses sœurs, la succession de François de Cholet, leur père, & mourut au mois d'Avril 1692. Il avoit épousé, par contrat des 8 Mars & 21 Avril 1681, *Louise de Morand*, qui demanda, le 30 Avril 1692, délai à la Duchesse de Luxembourg pour la présentation des foi & hommage de ses enfans mineurs, dont elle eut la garde-noble par acte de la Prévôté de Ligny du 6 Mai 1692, & obtint, le 12 Décembre 1693, un Arrêt du Parlement de Paris contre les Fermiers du Domaine du Duché de Bar & Comté de Ligny, pour la confirmation de son droit de chasse à Longeaux, où elle mourut. Elle étoit fille de *Charles de Morand*, Ecuyer, Seigneur d'Horville, Chevau-Léger de la Reine, & de *Marguerite de Simony*, Dame de Brouthier. Ils eurent :

1. Jean-Elie, qui suit;
2. Charles-François, Auteur de la branche des *Cholet-Romecourt*, rapportée ci-après;
3. Et N... de Cholet, mort en bas âge.

XV. Jean-Élie, Baron de Cholet, Chevalier, Seigneur de Longeaux, né le 1er Mars 1682, d'abord Lieutenant au Régiment de Piémont, ensuite Enseigne des Gardes de Léopold, Duc de Lorraine, partagea avec Alexandre de Rouvoir, Ecuyer, par acte passé devant les Notaires de Ligny le 24 Juillet 1710, touchant la succession de Marie de Cholet, sa tante; mourut en Septembre 1726, & fut inhumé à Longeaux. Il avoit épousé, par contrat du 26 Mai 1715, passé devant les Notaires d'Ancerville, *Jeanne Camus de Courcelles*, fille de *Charles Camus de Courcelles*, Chevalier, Seigneur de Haironville, du ban de Haé & de Grancourt, & de *Claude de Colliquet*, dont :

1. Charles-Louis, qui suit;
2. Henri, appelé *le Chevalier de Cholet*, Seigneur de Cleré-la-Côte & de Jubainville, ancien Officier au Régiment de Royal-Bavière, qui a rendu ses foi & hommage à la Chambre des Comptes de Nancy, pour sa terre de Jubainville, le 11 Janvier 1772, & à la Chambre des Comptes de Bar, pour celle de Cleré-la-Côte, en 1773. Il a épousé, en 1750, *Catherine d'Ardennes*, fille de *N... d'Ardennes de Jubainville*, & de *N.... de la Tour de Jubainville*, dont il n'a point d'enfans;
3. Et Marguerite de Cholet, née à Longeaux le 26 Mai 1717; morte en Juillet 1745, mariée, le 10 Août 1734, à *Louis de la Vefve*, Chevalier, Vicomte de Lignon, Seigneur de Sompsois. Elle laissa en minorité un garçon & une fille.

XVI. Charles-Louis, Baron de Cholet, Chevalier, Seigneur de Longeaux, né le 10 Mai 1716, ancien Officier d'Infanterie, a donné ses dénombremens à la Chambre des Comptes de Bar en 1772. Il a épousé, 1° en Février 1744, *Marie Grelot*, & 2° à Cuisly en Verdunois, le 20 Juin 1747, *Marguerite-Scholastique Genin*, fille de *François Genin*, & de *Marguerite Scholastique Clouet*. Du premier lit il a :

1. Marguerite, mariée, en Septembre 1768, à *Gédéon de Condé*, Chevalier, Seigneur d'Avaucouet, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

Et du second lit :

2. Jean-Baptiste, qui suit;
3. Charles-Gabriel, Ecclésiastique, & Chanoine à Neuvillers;
4. Et Marguerite-Scholastique de Cholet, aînée du précédent, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr, mariée, en Septembre 1774, à *Henri de Condé*, Chevalier.

XVII. Jean-Baptiste, Baron de Cholet,

Chevalier, Seigneur de Longeaux, Cadet-Gentilhomme de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1761, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1765, a préſenté ſes foi & hommage, pour ſa part dans la terre de Longeaux, à la Chambre des Comptes de Bar, en Janvier 1777. Il a épouſé à Ligny, par contrat du 23 Janvier 1776, *Marie-Eliſabeth-Catherine de Bérauville*, fille de *Thomas-Dominique de Bérauville*, d'abord Page du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, & de *Charlotte-Catherine de Bérauville de Villandré*, dont :

HENRI-CHARLES DE CHOLET, né le 17 Mai 1781.

BRANCHE
des CHOLET-ROMECOURT, *en Barrois.*

XV. CHARLES-FRANÇOIS, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux & de Braux, fils puîné de CHARLES-NICOLAS, & de *Louiſe de Morand*, naquit à Longeaux le 22 Juin 1684; fut d'abord Lieutenant au Régiment de Piémont, puis Enſeigne des Gardes du Duc LÉOPOLD, & enſuite Capitaine d'Infanterie au Service de France. Il partagea en Novembre 1761, pour ſa femme, la ſucceſſion d'*Alexandre Mouzin*, Baron de Romecourt, ſon beau-père, avec autre *Alexandre Mouzin*, Baron de Romecourt, ancien Conſeiller d'Etat de Lorraine, & *Joſeph de Beurges*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie, ſes beaux-frères, & eſt mort à Ligny le 17 Février 1766. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Octobre 1722, paſſé devant les Notaires de Bar, *Jeanne-Barbe Mouzin de Romecourt*, née à Bar en Décembre 1697, morte à Ligny le 17 Juillet 1762, fille d'*Alexandre Mouzin de Romecourt*, Baron d'Iſſoncourt (appelé aujourd'hui Romecourt par Lettres-Patentes de Louis XV, portant commutation du nom), Chevalier, Conſeiller d'Etat, Grand-Voyer de Lorraine, Préſident à la Chambre des Comptes de Bar, & de *Thérèſe Hannel*. Ils eurent :

1. ALEXANDRE, Baron de CHOLET, Chevalier, Seigneur de Longeaux, qui a partagé, avec ſes frères & ſœur, la ſucceſſion de leurs père & mère, le 1er Octobre 1772, & a rendu ſes foi & hommage à la Chambre des Comptes de Bar en 1773 : il n'eſt pas marié;
2. JOSEPH, qui ſuit;
3. CHARLES-ADRIEN, Seigneur de Naives & de Braux, Prêtre & Chanoine de la Collégiale de Ligny;
4. IGNACE, Seigneur en partie des mêmes lieux, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Toul;
5. ANTOINE, mort jeune;
6. Autre ANTOINE, rapporté après ſon frère;
7. Et FRANÇOISE, Religieuſe aux Dames du Tiers-Ordre, à Toul.

XVI. JOSEPH, Baron de CHOLET, Chevalier, ſecond fils de CHARLES-FRANÇOIS, & de *Jeanne-Barbe Mouzin de Romecourt*, d'abord Cadet-Gentilhomme de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1743, Lieutenant au Régiment de Hainaut en 1746, Capitaine & en même tems Aide-Major en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1762, Major du Régiment Provincial d'Aix en 1771, & Lieutenant-Colonel commandant le Bataillon de garniſon de Dauphiné en 1778, a épouſé, à Toulon en Provence, au mois de Janvier 1759, *Claire de Beaulieu*, fille de *Touſſaint de Beaulieu*, Chevalier, Capitaine de Cavalerie, & de *N... de Gombert*, dont :

1. FRANÇOIS-VICTOIRE, Baron de CHOLET, Chevalier, Enſeigne de Vaiſſeaux, né à Toulon en Décembre 1759;
2. Et N..., Chevalier de CHOLET, né à Toulon en 1762, Garde de la Marine.

XVI. ANTOINE, dit *le Chevalier de Cholet*, Seigneur en partie de Longeaux, ſixième fils de CHARLES-FRANÇOIS, d'abord Lieutenant au Régiment de Hainaut, Capitaine en 1771, Commandant du Bataillon de garniſon de Royal-Comtois en 1777, Lieutenant-Colonel & Chevalier de Saint-Louis en 1779, a rendu ſes foi & hommage pour ſa part dans la Terre de Longeaux en Janvier 1777, & a obtenu, le 5 Février ſuivant, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Bar, portant confirmation de la qualité de *Chevalier*, comme lui étant acquiſe par FRANÇOIS DE CHOLET, ſon biſaïeul, par GÉRARD, triſaïeul dudit FRANÇOIS, & par une poſſeſſion immémoriale. Il a épouſé, par contrat du 8 Novembre 1771, *Gabrielle-Antoinette de la Vefve*, fille d'*Antoine-Jean-Baptiſte de la Vefve*, Chevalier, Seigneur du Cheſnois, & d'*Anne Potin d'Harmeville*, dont :

CHARLES-ADRIEN DE CHOLET, né le 12 Juillet 1778;
Et ANNE, née à Longeaux le 19 Septembre 1774.

La Maiſon de CHOLET n'a eu de blaſon déterminé que dans le XIV^e ſiècle : juſqu'à ce tems il a été ſi varié, qu'on n'a pu le déſigner. Mais les CHOLET établis en Barrois portent pour armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé ſur le chef d'une étoile d'or, & accompagné de trois hures de ſanglier de ſable, deux en chef & une en pointe : au chef d'azur, chargé d'une levrette d'argent colletée de ſable.* Cimier : *une levrette à demi-corps.*

CHOPPIN, en Anjou. RENÉ CHOPPIN, Sieur de Chatou, né en 1537 au Bailleul, Village près la Flèche en Anjou, fut un célèbre Avocat au Parlement. HENRI III lui donna des Lettres de Nobleſſe en Février 1578. Il eſt l'auteur d'un livre du Domaine du Roi, & d'un traité de la Police eccléſiaſtique. Il a fait auſſi un Commentaire ſur la Coutume d'Anjou, & un traité *de mutuis Regis populique officiis*, qui n'eſt point imprimé. Il ſe fit Ligueur ſur la fin de ſes jours, & mourut le 30 Janvier 1606. Il eſt enterré à St.-Benoît, & avoit épouſé, en 1564, *Marie Baron*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite le Boſſu*, dont :

1. AUGUSTIN, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jacques Rivière*, Seigneur de la Grange, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1602.

AUGUSTIN CHOPPIN, Seigneur d'Arnouville, en Beauce, Avocat au Parlement, épouſa *Marguerite Hués*, fille de *N...*, Tréſorier de France à Châlons & en Champagne, dont :

RENÉ CHOPPIN, II^e du nom, Seigneur d'Arnouville, Gouzangré & Chaffoy, Avocat au Parlement, marié à *Gabrielle Coqueley*, morte veuve en Janvier 1698. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. Et AUGUSTIN-JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Chaffoy & de Beauvais, Chevalier de St.-Lazare & Chevalier du Guet à Paris le 30 Août 1683, mort en 1733. Il avoit épouſé *Marie-Thérèſe de Bery-d'Eſſerteaux*, morte le 12 Septembre 1719, fille de *Marc-Philippe de Bery*, Marquis d'Eſſerteaux, & de *Madeleine Ancelin*, dont il a eu un fils & une fille.

RENÉ CHOPPIN, III^e du nom, Seigneur d'Arnouville & de Couzangré, Conſeiller au Châtelet en 1675, Lieutenant-Criminel du nouveau Châtelet en 1682 juſqu'en 1684, que le nouveau Châtelet fut réuni à l'ancien, mort en Avril 1732, avoit épouſé, en Janvier 1684, *Marie de Foy-de-Senantes*, morte le 9 Mars 1739, âgée de 70 ans, fille de *Charles de Foy-de-Senantes*, Préſident en l'Election & Conſeiller au Préſidial de Beauvais, dont :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. ETIENNE-ALEXANDRE, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à *Charles-Pierre Nau*, Seigneur des Arpentis, ancien Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

RENÉ CHOPPIN, IV^e du nom, Seigneur d'Arnouville, né le 10 Mai 1691, Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Juillet 1713, Maître des Requêtes le 2 Janvier 1723, Préſident au Grand-Conſeil pendant 4 ans, mort le 23 Août 1767, avoit épouſé, le 27 Juillet 1728, *Claire Morel*, née en 1710, fille de *Pierre-Benoît Morel*, Seigneur de Courtavant, Préſident de la Cour des Aides de Paris, & de *Jeanne-Jacobée de Noroy*, dont :

1. RENÉ qui ſuit ;
2. Et CLAIRE-MARIE, née le 19 Août 1729, mariée, en 1749, à *Adrien-Louis*, Marquis de *la Vieuville*, Brigadier, puis Maréchal-des-Camps & Armées du Roi.

RENÉ CHOPPIN, V^e du nom, Seigneur d'Arnouville, né le 5 Novembre 1738, Conſeiller au Grand-Conſeil le 25 Janvier 1758, Maître des Requêtes le 29 Février 1764, a épouſé, le 29 Juillet 1761, *Eliſabeth-Marguerite de Chaſot*, fille de *Louis-Benigne de Chaſot*, Seigneur de Congy, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Catherine de Montholon*, dont :

1. RENÉ CHOPPIN, né le 16 Août 1764 ;
2. Et une fille.

ETIENNE-ALEXANDRE CHOPPIN, Seigneur de Couzangré, né le 15 Septembre 1698, ſecond fils de RENÉ CHOPPIN, III^e du nom, & de *Marie de Foy-de-Senantes*, Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Février 1723, premier Préſident de la Cour des Monnoies de Paris le 15 Octobre 1727, a épouſé, le 6 Septembre 1730, *Marie-Cornélie Parat*, morte le 14 Octobre 1734, fille de *Jacques-Céſar Parat*, Seigneur de Montgeron, Secrétaire du Roi, dont :

CHARLES-ETIENNE CHOPPIN, né le 12 Septembre 1732, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1751.

SECONDE BRANCHE.

Un mémoire dreſſé ſur des titres, qui nous a été fourni, commence la filiation à

I. Jean Choppin, Avocat en 1550, frère de René Ier, auteur de la première branche qui fut s'établir à Auxerre en Bourgogne, et laiſſa :

II. François Choppin, marié, par contrat du 20 février 1574, à *N... Olivier*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Jacques, qui a formé la branche cadette, rapportée ci-après ;
3. Gabrielle, mariée à Meſſire *Denis Deſpenſe*, Seigneur de la Loge, dont poſtérité ;
4. Marie, mariée à noble *Nicolas Poncet*, Avocat ;
5. Geneviève, mariée à maître *François Robelot*, Avocat ;
6. Et Edmée Choppin, qui épouſa, le 25 novembre 1623, noble *Charles du Breuil de Veniſy*.

III. François Choppin, IIe du nom, Avocat au Parlement, épouſa *Anne Gourmant* ; dont :

IV. François Choppin, IIIe du nom, né le 28 Octobre 1622, Avocat au Parlement, décédé à Auxerre en 1655, laiſſant pour enfant :

V. Claude Choppin, Avocat, marié à *Jeanne Epaulard*, dont :

VI. Philippe Choppin, né le 2 Décembre 1651, décédé ſans poſtérité, et le dernier de ſa branche.

BRANCHE CADETTE.

III. Jacques Choppin, ſecond fils de François, Ier du nom et de *N...* d'*Olivier*, épouſa, par acte du 24 Novembre 1619, *N.... Lauverjat*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Jeanne ;
3. Et Marie Choppin.

IV. Jacques Choppin, IIe du nom, épouſa, le 24 Novembre 1664, *Germaine Gouraut*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Jacques, Officier en la Maîtriſe des Eaux & Forêts, marié, en 1693, à *N... Caillat*, dont :

   Pierre Choppin, Officier chez le Roi, mort ſans poſtérité, en 1754, marié à *N... des Landes*.

3. Et Gabrielle Choppin, mariée à *Nicolas Raveneau*, Bourgeois de Paris, dont *Nicolas Raveneau*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, exiſtant, marié à *N... Guinebault d'*Orléans.

V. Claude Choppin, Commiſſaire aux Saiſies-Réelles, épouſa, 1° en 1692, *N... Gouſſe* ; & 2° en 1701, *N... Duvoigne*. Du premier lit ſont nés :

1. Claude, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. Melchior, Conſeiller au Bailliage d'Auxerre, marié à *Marie*, dont :

   Claude-Melchior Choppin, Avocat, mort ſans poſtérité.

3. Et N... Choppin, mariée à *M. Houſſet*, Conſeiller au Baillage d'Auxerre, dont poſtérité.

VI. Claude Choppin, IIe du nom, Avocat, épouſa *N... Henry*, dont :

1. Claude-Germain, qui ſuit ;
2. Catherine-Françoiſe, morte en 1786, veuve 1° de *N... Briand de Forbois*, Préſident, Lieutenant-Criminel au Bailliage d'Auxerre, dont poſtérité ; & 2° de *François du Pille*, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Régiment de Lyonnais, Infanterie.
3. Et Madeleine-Edmée Choppin, fille.

VII. Claude-Germain Choppin, Avocat, Lieutenant Aſſeſſeur de la Maréchauſſée d'Auxerre, épouſa, en 1748, *N... Didelot*, & eut pour enfans :

1. Pierre-Claude, qui ſuit ;
2. Joseph-Germain Choppin-de-Villy, Seigneur de la Motte-Saint-Jean, Avocat au Parlement de Paris ;
3. Jean-Baptiſte-François, Conſeiller au Bailliage d'Auxerre ;
4. Et Marie-Marguerite-Susanne Choppin.

VIII. Pierre-Claude Choppin, Lieutenant-Aſſeſſeur de la Maréchauſſée, épouſa *Marie-Thérèſe de la Porte*, dont :

Marie-Madeleine ;
Et Marie-Anne-Joséphine Choppin.

Les armes : *d'azur à une pique d'argent, futée d'or, ſurmontée en chef d'un cerf ailé d'or.*

CHOURSES-MALICORNE, Maiſon l'une des plus anciennes de la Province du Maine, connue dès le XIe ſiècle. En 1081 Patry de Chourses donna par contrat à l'Abbaye de la Couture au Mans (où l'on conſerve auſſi plu-

ſieurs contrats de mariage des Seigneurs de Malicorne) le Prieuré de Bernay, fonda depuis l'Abbaye de Tironeau au Perche, où l'on voit ſa ſépulture & ſes armes. Dans les anciens titres, leur nom s'écrit tantôt *Chaourſes*, tantôt *Chourſes*, & en latin *Cadurcus*. L'un d'eux, qui apparemment donnoit mal du *cor de Chaſſe*, fut nommé par ſobriquet *Mal il corne*, & par corruption *Malicorne*. Ce nom paſſa à leur château, puis au Bourg voiſin dont ils étoient Seigneurs, & qui ſe nommoit anciennement *Condé*, aujourd'hui *Malicorne*, à trois lieues de la Flèche. Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon de Sablé*.

Le dernier qui porta ce nom fut JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Malicorne, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Poitou, Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit à la première promotion, le 31 Décembre 1578. Il avoit commandé la Cavalerie de l'armée du Roi à la bataille de Moncontour en 1569. Voy. Davila, *Hiſt. des Guerres civiles de France*. Il mourut ſans poſtérité. MARGUERITE, ſa ſœur, femme de *Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, hérita de ſes biens.

BRANCHE
de CHOURSES-BRÉMIEN, *qui ſubſiſte dans le Maine & en Champagne.*

JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Brémien, Bois-Frêlon, la Herbeaudière, Frainville, Monthulé, Neaffle, Baron de Lombetz, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, Gouverneur pour S. M. du Vendômois, Ville & Château de Vendôme en 1575, contemporain du précédent JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Malicorne, portoit le même nom & les mêmes armes, & avoit les mêmes alliances. Il faiſoit ſa réſidence ordinaire à 12 lieues de Malicorne au Château de Bois-Frêlon, près Montoire en Vendômois, où l'on voit encore les armoiries de *Chourſes*, ſculptées en pierre ſur les portes, & les mêmes peintes en 1572 ſur les plafonds de la Chapelle, & plus anciennement ſur les vitres de la grande ſalle, tantôt *ſeules*, tantôt *accolées* avec celles d'*Antoinette de Caſtellan-de-Clermont*, femme dudit JEAN DE CHOURSES. On y voit auſſi celles d'*Anne de Gouzolle*, ſa mère, celles de *Jeanne de Bailleul* & de *René de Briſay*, ſes aïeux paternel & maternel, & 11 autres, faiſant en tout le nombre de 16, marquées des noms ci-deſſus & des ſuivans, de *Menille*, *Bonjeu*, de *Ligniere* en Berry, de *Beauvau*, de *Troo*, de *Ponliac*, de *Vendôme*, de *Pons* en Saintonge, de *Turenne*, de *la Tour de Bologne*, d'*Amboiſe-de-Chavigny*, d'*Herbeaut*, dit de *Prunelé*.

La Terre de *Bois-Frêlon*, que le même JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Brémien, avoit donnée pour dot à ſa fille ANTOINETTE, en la mariant à *André de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur d'Ozonville, eſt revenue, par droit de ſucceſſion, à M. de CHOURSES en 1720, & a été partagée entre 4 co-héritiers, couſins germains iſſus en ligne directe, au IV^e^ degré, dudit JEAN DE CHOURSES, & d'*Antoinette de Caſtellan-de-Clermont*, ſavoir: entre MARGUERITE-LOUISE DE CHOURSES, veuve de *Charles de la Condamine*, Ecuyer, fille de GABRIEL DE CHOURSES, Seigneur de Beauregard, Gouverneur de la Ville & Château de Bonnétable, arrière-petit-fils aîné de JEAN, & entre GODEFROY DE CHOURSES, Seigneur de Bechereau, Pieſſé, Chaigné, &c; GODEFROY-FRANÇOIS, dit *le Baron de Chourſes*, & EMMANUEL, dit *le Chevalier de Beauregard*, tous trois fils de JEAN-BAPTISTE DE CHOURSES, frère puîné dudit GABRIEL; & après la licitation de ladite Terre, faite juridiquement, elle fut adjugée audit GODEFROY, Seigneur de Bechereau, &c., pour la ſomme de 41000 livres, par acte paſſé devant *Dubois*, Notaire au Mans, en 1720.

Leſdits degrés ſuivans ont été prouvés, 1° par titres produits en original devant le Juge d'armes, & dont on trouve l'extrait dans l'*Armorial de France*, reg. I, pag. 141; 2° par l'original en parchemin du procès-verbal des preuves du Chevalier de *Vieuxpont*, fils de *Charles*, & d'ANTOINETTE DE CHOURSES, reçu Chevalier de Malte en 1621; & 3° par l'Arrêt du Conſeil rendu en 1666, ſur le rapport de M. *Voiſin de la Noiraye*, Intendant de Touraine, lors de la recherche de la Nobleſſe.

I. Noble homme JEAN DE CHOURSES, Ecuyer Seigneur de Brémien, étoit mort avant 1486, & avoit laiſſé pour fils & héritier:

II. HERVÉ DE CHOURSES, Ecuyer, Seigneur de Brémien, qui paya le 13 Décembre 1489, ſuivant la quittance originale du reçu de l'Evêché d'Evreux, le droit de relief pour le Fief de Brémien en la Baronnie d'Illiers,

après la mort de JEAN, ſon père. Il épouſa, par contrat paſſé le 22 Septembre 1489, *Jeanne de Bailleul*, fille de noble homme *Loys de Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Cayaux & de Longpont, & d'*Anne le Moine*, dont :

III. GAUVAIN DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Brémien, qui épouſa, par contrat paſſé le 4 Juin 1522, *Anne de Gouzolle*, Dame de Bois-Frêlon & de Frainville, fille de noble homme *Loys de Gouzolle*, Ecuyer, & de *Renée de Briſay*. De ce mariage vint :

IV. JEAN DE CHOURSES, Seigneur de Brémien, de Bois-Frêlon, de la Herbeaudière, Frainville, Monthulé, Neaffle, Baron de Lombetz, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur du Vendômois, Ville & Château de Vendôme, épouſa, le 11 Novembre 1557, *Antoinette de Caſtellan-de-Clermont*, nièce de *Guillaume*, Archevêque d'Auch, Cardinal de la Sainte Egliſe Romaine, Ambaſſadeur de Louis XII à Rome, Légat d'Avignon, mort Doyen des Cardinaux l'an 1540, & fille de *Pierre de Caſtellan-de-Clermont*, Seigneur & Baron deſdits lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Capitaine d'Aigues-Mortes, Sénéchal de Carcaſſonne, Chambellan de Sa Majeſté, ſon Lieutenant Général au pays de Languedoc, & de *Marguerite de la Tour-Turenne*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. RENÉE, mariée à *Céſar de Clinchamps* ;
3. ANTOINETTE, mariée à *André de Vieux-pont*, Chevalier, Seigneur d'Ozonville ;
4. Et MADELEINE, mariée 1° à *Gaſpard Menage*, Baron de Bellegarde ; & 2° à *Gédéon de Thianges*, Seigneur de Moulinières.

V. GUILLAUME DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval, deſtinés pour la garde de LOUIS DE BOURBON, Comte de Soiſſons, Prince du Sang, Capitaine de 40 Lances pour le ſervice du Roi, épouſa *Françoiſe de Commines*, dont :

VI. GABRIEL DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Capitaine d'une Compagnie de 50 Arquebuſiers à cheval pour la garde du même Prince, qui laiſſa de *Jeanne Paquinot* :

1. GABRIEL, Gouverneur pour le Roi de la ville & Château de Bonnétable dans le Maine,

qui épouſa 1° *Renée Dagues* ; & 2° *Madeleine de la Roche-Brêlé*, fille de *Charles*, & de *Marguerite de Segrais*. Du premier lit ſont nés :

1. GABRIEL, Capitaine au Régiment de Picardie, tué à Mons ;
2. Et RENÉE, mariée à *Pierre de Baigneux*, Seigneur de Courcival, Capitaine au Régiment de Navarre, Major du Mans, dont : *Gabriel de Baigneux-de-Courcival*, Capitaine au Régiment du Roi, tué à Spire ; *Renée-Françoiſe de Baigneux-de-Courcival*, veuve de *Pierre de Bragelogne*, Comte de Souches ; *Louiſe-Marguerite de Baigneux-de-Chemilly*, fille ; & *Charles de Baigneux-de-Courcival*, Capitaine au Régiment de Vivarais, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Mans, qui a eu de *Marie de More* : *Louis de Baigneux-de-Courcival*, mort Mouſquetaire en 1753.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

3. Louis, tué au ſiège de Mons en 1691 ;
4. Et MARGUERITE-LOUISE, élevée à Saint-Cyr, morte en 1751, mariée à *Charles de Condamine*, Ecuyer.

2. Et JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

VII. JEAN-BAPTISTE DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, de Kilder & de Brockais, Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Eſtrades, épouſa, 1° au pays de Stulet dans le Comté de Flandre, *Thérèſe van der Meer* ; & 2° le 22 Décembre 1679, *Lucrèce Wiſſingh*. Du premier lit il eut :

1. GODEFROY, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. GODEFROY-FRANÇOIS, dit *le Baron de Chourſes*, Seigneur en partie de Bois-Frêlon & Puiſieulx, Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, puis Capitaine au Régiment Royal-Dauphin, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Réthel-Mazarin en Champagne, qui a eu de *Jeanne Guériau* :

GODEFROY-FRANÇOIS, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman, tué le 18 Août 1747, au ſiège de Berg-op-Zoom, âgé de 22 ans ;

Et deux filles, vivantes en 1757.

3. EMMANUEL, dit *le Chevalier de Beauregard*, veuf de *Lucie-Marguerite le Mercier*, qui eſt aujourd'hui retiré à Ruel près Paris, avec ſon fils unique ;

EMMANUEL-ETIENNE, Prêtre, Penſionnaire du Roi,

4. Et ANTOINETTE DE CHOURSES.

VIII. GODEFROY DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Piaſſé, Bechereau & Chaigné, adjudicataire de la Terre de Bois-Frêlon, licitée entre lui & ſes co-héritiers en 1720, comme il a été dit ci-deſſus, épouſa, à Bonnétable, *Madeleine Paquinot*, dont :

Louis, qui ſuit ;
N... mariée à *François-Louis du Belay*, Chevalier, Seigneur de Drouilly, des Hayes & de Ternay en Vendômois ;
N... mariée à *Jacques-Caſimir de Klaſten*, Seigneur de la Girondiere ;
Et Demoiſelle N... DE CHOURSES.

IX. LOUIS DE CHOURSES, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Piaſſé, Bechereau, Bois-Frêlon & Chaigné, tué à Dettingen le 27 Juin 1743, dans les Gardes du Roi, avoit épouſé, en 1731, *Louiſe d'Eſcorches-de-Sainte-Croix*, dont :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Piaſſé, Bechereau, Bois-Frêlon & Chaigné, Page du Roi de la Grande-Ecurie, aujourd'hui Lieutenant dans le Régiment de Briſſac ;
2. CASIMIR, Lieutenant dans le Régiment de Guyenne ;
3. GODEFROY, reçu à l'Ecole Militaire ;
4. Et MADELEINE-CHARLOTTE, Penſionnaire en la Maiſon Royale de Saint-Cyr.

Les armes : *d'argent, à cinq burettes de gueules.*

CHRETIEN, en Bretagne, famille maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, le 15 Janvier 1669, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 142.

Les armes : *de ſinople, à une faſce d'or, accompagnée de 3 caſques de même, poſés de profil, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CHYPRE. C'eſt une des plus grandes Isles de la Méditerranée. Elle a eu ſes Rois particuliers avant que d'être ſoumiſe à PTOLOMÉE, Roi d'Egypte, ſur qui les Romains en firent la conquête. Depuis CONSTANTIN *le Grand*, elle fut ſous la domination des Grecs juſqu'à ce que ſes habitans s'étant révoltés, ſe livrèrent à ISAAC COMNÈNE. Celui-ci n'en jouit pas long-tems. RICHARD, Roi d'Angleterre, en fit la conquête & la vendit aux Templiers en 1191. Ses Chevaliers la vendirent, en 1192, à GUY DE LUSIGNAN, devenu Roi de Jéruſalem par ſon mariage, en 1180, avec *Sibylle*, héritière d'AMAURY D'ANJOU, Roi de Jéruſalem. S'étant vu obligé de céder le titre de Roi de Jéruſalem à CONRAD DE MONTFERRAT, & étant devenu Roi de Chypre, il établit ſa Cour à Nicoſie & mourut ſans enfans en 1184. Son frère AMAURY lui ſuccéda, & mourut le 1er Avril 1205, laiſſant à HUGUES Ier, ſon fils, le Royaume de Chypre : celui-ci mourut en 1221. HENRI Ier, ſon fils, Roi de Chypre, n'avoit que 9 mois lorſque ſon père mourut. C'eſt lui qui reçut le Roi SAINT LOUIS dans ſon Isle en 1248. Il l'accompagna dans ſon expédition, & mourut le 8 Janvier 1253. HUGUES II, ſon fils, Roi de Chypre, mourut à 14 ans en 1267 ſans laiſſer d'enfans, & ſa ſucceſſion paſſa au fils de ſa tante ISABEAU & de HENRI, Prince d'Antioche, par qui commencent les Rois de Chypre de la ſeconde race, iſſus de Princes d'Antioche.

HENRI, leur auteur, périt ſur mer, retournant dans l'Isle de Chypre en Juillet 1276. Sa poſtérité a fini à JACQUES III, Roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, mort en 1475. Cette Isle reſta ſous la domination de la Seigneurie de Veniſe juſqu'en 1571, que les Turcs, ſous la conduite de Muſtapha, Général de leur Sultan SELIM II, en firent la conquête, & ſous la domination deſquels elle eſt encore aujourd'hui.

CIBO, ancienne Maiſon d'Italie, à laquelle on donne une origine fabuleuſe. Elle a été en conſidération dès le Xe ſiècle, ſous l'Empereur OTHON Ier, qui récompenſa les ſervices de GUY CIBO, par le don de quelques Terres. Celui-ci laiſſa pour fils EDOUARD CIBO, père de GUY CIBO, IIe du nom, qui entreprit la guerre contre les Sarraſins. ARANITO CIBO, un de ſes fils, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. LANCFRANC CIBO, Conſul de Gênes en 1241, rendit de grands ſervices à la République.

Les Cardinaux que cette Maiſon a donnés ſont : LAURENT CIBO, Cardinal, Archevêque de Benevent, oncle du Pape INNOCENT VIII, mort le 22 Décembre 1503 ; INNOCENT CIBO, Cardinal, Archevêque de Meſſine, mort le 13 Avril 1550, âgé de 58 ans ; & ALDÉRAN CIBO, fait Cardinal par le Pape CLÉMENT X en 1645, mort Doyen du Sacré Collége, le 21 Juillet 1700, âgé de 88 ans. La Maiſon de CIBO a

formé diverſes branches, & a produit d'autres grands hommes. Voy. Imhoff, *Famill. d'Ital.* Moréri, &c.

* CICÉ, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *René Champion*, par Lettres du mois de Mai 1598, enregiſtrées le 9 Août 1639.

* CICON (DE). C'étoit une Maiſon des plus nobles & des plus anciennes du Comté de Bourgogne, où elle a poſſédé des Terres conſidérables. Elle tiroit ſon nom d'un Château ſitué dans le Bailliage d'Ornans, qui relevoit de l'Archevêché de Beſançon, & qui avoit lui-même des mouvances fort conſidérables; mais *Ferdinand de Rye* l'ayant acquis au dernier ſiècle, le mit au nombre des fiefs de la Seigneurie de Châteauvieux-de-Wilaſſans.

LAMBERT DE CICON, Ier du nom, le plus ancien de cette Maiſon, dont on ait connoiſſance, aſſiſta vers 1080 à une donation que fit à l'Egliſe de Beſançon GUILLAUME, Comte de Bourgogne. Il a pu être l'aïeul de

LAMBERT DE CICON, IIe du nom, Seigneur du Château de ſon nom, par lequel l'auteur de l'*Hiſt. Généalog. des Sires de Salins*, pag. 135, à la note, commence la Généalogie des Seigneurs de CICON.

La Maiſon de CICON, extrêmement multipliée au commencement du XIIIe ſiècle, a été l'origine de pluſieurs Maiſons établies dans le Comté de Bourgogne, dont celles de *Châtillon Guyotte*, de *Nant*, de *Sauvagney*, & de *Wilaſſans*, étoient des branches. Il n'en ſubſiſte plus aucune; & la tige principale, dont étoit JEANNE DE CICON, ſeconde femme de *Hüe* ou *Hüet du Châtelet*, chef de la branche des Barons de *Deuilly*, avec lequel elle acheta, en 1510, d'*Antoine*, Seigneur de Montureux-ſur-Saône, les Terres de *Thons*, *Boucharmais* & *Larbach* (Voy. CHATELET), a eu le même ſort que les différens rameaux qu'elle avoit produits.

La Branche de *Châtillon-Guyotte* avoit été formée par PONCE DE CICON, Chevalier, qui eſt qualifié *Seigneur de Châtillon-Guyotte*, dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux en 1248.

GUYE DE CICON, Dame & héritière de Châtillon-Guyotte, porta cette Terre en mariage à ſon premier mari, nommé *Renaud de Coligny*, Chevalier, Seigneur de Creſſia & de Beaupont, dont :

1. BÉRAUD, mort ſans poſtérité d'*Odette de Montagut*;
2. Et JEANNE DE COLIGNY, Dame de Châtillon-Guyotte, qui fut inſtituée héritière par le teſtament de ſa mère de 1425, & porta cette Terre à ſon mari *Jacques-Antoine de Grammont*, dont elle eut poſtérité; & la Terre de *Châtillon-Guyotte* a paſſé dès-lors à une branche de cette Maiſon. Voyez GRAMMONT.

Les armes de l'ancienne Maiſon de CICON étoient : *d'or, à une faſce de ſable*. Timbre ou Cimier : *un buſte de maure*.

La branche des Seigneurs de *Châtillon-Guyotte* portoit : *trois bandes, & un lambel de 3 pendans*.

CINGAL, ſieur d'Hermanville, en Normandie, famille originaire de cette province, établie aujourd'hui dans les Pays-Bas. La Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, chap. 74, parle de Meſſire GIRARD DE CINGAL, Ecuyer, Bourgeois de Caen, qui vivoit en 1469.

Les armes : *d'azur, à 3 mains appaumées d'argent, poſées 2 & 1*. La branche des Pays-Bas les porte *feneſtres*, & celle des Seigneurs d'Hermanville, *dextres*.

CIPIÈRES, en Provence. Le plus ancien de cette famille, dont on ait connoiſſance, eſt

I. LAZARE DE CIPIÈRES, qualifié *noble* & *noble homme* dans pluſieurs actes originaux. Il fut père de

II. BENOÎT DE CIPIÈRES, Ecuyer, de la ville d'Aix, où il vivoit en 1530. Il épouſa *N... de Perruis*, ſœur de *Jean*, Docteur en Médecine, lequel, en qualité de tuteur de CYPRIEN qui ſuit, & d'autres enfans de BENOIT, ſon beau-frère, fit acquiſition de la Terre de Montauroux, Viguerie de Fréjus, par acte paſſé à Aix le 11 Février 1550.

III. CYPRIEN DE CIPIÈRES prit inveſtiture de la Terre de Montauroux le 18 Avril 1551. Il épouſa, par contrat du 3 Juin 1559, *Françoiſe de Fabre*, fille d'*Antoine*, dit le *Majeur*, Seigneur en partie de Riez & de Mazan, & de *Louiſe de Ferrier de Sorps*, & eut :

IV. JOSEPH DE CIPIÈRES, Ier du nom, qui épouſa, le 10 Novembre 1597, *Françoiſe de la Cépède*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Puipin, & de *Bernardine de Cabre*, dont :

V. JOSEPH DE CIPIÈRES, IIe du nom, qui fut Avocat en la Cour, & épouſa, le 9 Juin 1624, *Louiſe de Gratian*, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et Christine, mariée, en 1653, à *Jean-Baptiſte de Bauſſet*, Seigneur de Roquefort.

VI. Joseph de Cipières, IIIe du nom, né le 14 Mai 1634, Capitaine d'Infanterie, fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 11 Janvier 1669. Il épouſa à Marſeille *Catherine d'Hoſtager*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la grande Baſtide, & d'*Anne de Porrade*, dont :

1. Pierre-Bruno, qui ſuit ;
2. Marie-Anne, mariée à *Jean-Baptiſte de Laurens de Brue*, Chef d'Eſcadre des Galères du Roi ;
3. Louise, mariée à *Joſeph de Beau ;*
4. Marquise-Thérèse, mariée à *Scipion d'Armand*, Seigneur de la Garnière ;
5. Et Chrétienne, Religieuſe aux Dominicaines de Marſeille.

VII. Pierre-Bruno de Cipières, Capitaine d'une des Galères du Roi, & fait Chevalier de St.-Louis en 1712, s'eſt marié, en 1723, à *Madeleine de Rue*, dont :

1. Jean-Baptiste-Bruno, Prêtre ;
2. Louis-Antoine, Officier de Vaiſſeaux au département de Toulon ;
3. Jean-Bruno, auſſi Officier de Vaiſſeaux, Maréchal-des-Logis des Gardes du Pavillon Amiral ;

Et quatre filles, dont trois Religieuſes, deux à l'Abbaye Royale de Sion, ordre de St.-Bernard ; la troiſième au ſecond Monaſtère de la Viſitation, & la quatrième non établie. (*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I. pag. 259.)

Les armes : *d'or, à 3 pattes d'ours de ſable*, 2 & 1.

CIPRIANI, famille originaire de Florence, & établie à Marſeille, qui a pour auteur

I. Juvenal de Cipriani, dont les ancêtres étoient compris parmi les nobles de cette République. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. Simon de Cipriani, qui s'établit en Corſe en 1457. Il jouit à ſon arrivée des privilèges accordés aux nobles, ainſi qu'il eſt rapporté par pluſieurs hiſtoriens qui ont parlé de cette famille. Il fut père de

III. Scipion de Cipriani, qui épouſa, le 12 Novembre 1508, *Brancaſſe de Saint-Voy*, fille de *Marie-Anne de Saint-Voy*, dont :

1. Orsosanto, qui ſuit ;
2. Et Fornelio, qui ſe retira à Marſeille, ainſi que ſon frère, & y fit une branche terminée en la perſonne de

N... de Cipriani, Seigneur de Saint-Savournin, marié ſans enfans avec *Michelle de Peiſſonel*, fille de *Jean*, Seigneur de Fuveau, Capitaine de Dragons.

IV. Orsosanto de Cipriani ſe retira à Marſeille, & acquit les Terres de Gabriès & de Trébillane, de la Maiſon de Vintimille. Il repréſenta au Roi Henri *le Grand*, que ſes ancêtres ayant toujours été compris parmi les nobles de Florence, il plût à Sa Majeſté de vouloir bien permettre qu'il jouît des mêmes avantages en France. Le Roi lui accorda ſa demande, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1599, enregiſtrées aux archives de Sa Majeſté en Provence, le 12 Juin ſuivant, reg. *Sapientia*, arm. B, nº 20, fol. 503. Il fut élu cette même année Conſul de Marſeille, & épouſa *Claire de Séguier*, dont :

1. Balthasar, premier Conſul de la même Ville en 1635, & marié ſans enfans à *Blanche de Vento des Pennes ;*
2. Et Jean-Paul, qui ſuit.

V. Jean-Paul de Cipriani, Seigneur de Trébillane, épouſa, en 1610, *Honorade de Forbin-Gardane*, & eut :

1. Balthasar, qui ſuit ;
2. Et Claire, mariée à *Antoine de Ruffi*, auteur de l'*Hiſtoire de la Ville de Marſeille*, & de *la Généalogie des Comtes de Provence*.

VI. Balthasar de Cipriani, Seigneur de Cabriès & de Trébillane, eut de *Thérèſe de Guiran*, fille du Préſident de la Brillane :

Jean, qui ſuit ;
Et pluſieurs enfans mâles, l'un deſquels appelé Louis, avoit épouſé *N... d'Etienne*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, dont :

Un fils, mort jeune.

VII. Jean de Cipriani, Seigneur d'Arboy, a laiſſé de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :
Un fils & une fille, qui ne ſont pas établis.
Les armes : *d'azur, à 3 triangles d'or*, 2 & 1. (*Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 260.)

* CIRÉ, Châtellenie dans le pays d'Aunis, diocèſe de la Rochelle, laquelle a été poſſédée

pendant très-long-tems par les anciens Seigneurs de Païray. On lui donne même le titre de Baronnie dans une tranſaction paſſée en 1383, par *Jean Cellier*, Notaire Royal au Gouvernement de la Rochelle, entre Guillaume Maengot, Chevalier, Seigneur, Baron de Surgeres, & *N... de Païray*, Chevalier, Seigneur de Ciré; mais elle n'eſt enregiſtrée en la Chambre des Comptes de Paris, que ſous le titre de Châtellenie, & c'eſt la ſeule dénomination qui lui ſoit donnée dans tous les dénombremens rendus à la Baronnie de Surgères, dont elle relève pour la plus grande partie, car quelques-uns des fiefs qui la compoſent, relèvent du Roi.

C'étoit autrefois une place forte. Selon Froiſſart, notre ancien chroniqueur, 500 Anglois s'étant enfermés dans le Château de *Siré* ou *Ciret*, à quelques lieues de Niort, Bertrand du Gueſclin les y aſſiégea, & les prit. Pluſieurs créneaux & autres pièces de fortification ancienne, indiquent que c'eſt le même *Ciret* dont parle Froiſſart, & cela ſemble confirmé par la découverte qu'on a faite en creuſant des tranchées dans un terrain joignant le Château de *Ciré*, pour y planter des arbres, d'une très-grande quantité de ſquelettes d'hommes, dont en pluſieurs endroits on en a trouvé 10 ou 12 enterrés dans le même trou; ce qui ne ſe pratique guères qu'après un aſſaut ou un combat.

Cette Terre de *Ciré* a paſſé dans la Maiſon des Seigneurs de *Culant*, Barons de *Ciré*, dès le commencement du XVI^e^ ſiècle. Elle avoit été ſaiſie réellement à la fin du XV^e^ ſur *Pierre de Païray*, & adjugée par décret forcé au Parlement de Paris, à *Joachim Girard*, Chevalier, Seigneur de Baſoches, qui la revendit auſſi à *Louiſe de Clermont*, Dame de Surgères. Celle-ci permit à *Jeanne de Païray* de la retirer par retrait lignager, & cette *Jeanne de Païray* qui avoit épouſé *Baud de Saint-Gelais*, Seigneur de la Tranchade & de Ciré par ſa femme en étant devenue veuve, ſe remaria avec *Pierre de la Touche*, à qui elle fit donation de cette Terre en mourant.

Pierre de la Touche donna pareillement la Châtellenie de *Ciré*, en mourant, à MARGUERITE DE CULANT, ſa ſeconde femme, remariée à *André de Hay*, Chevalier, Seigneur de Brouville, à qui elle porta la Terre de *Ciré*. Elle échangea, conjointement avec lui le 25 Novembre 1535, cette Terre de *Ciré*, ſituée en Aunis, avec RENÉ & OLIVIER DE CULANT, ſes frères, contre celles de Savins & de Juſtigny en Brie, que ceux-ci avoient recueillies de la ſucceſſion de JEAN DE CULANT, leur oncle. (Voyez CULANT.)

CIREI: *d'azur, à deux levrons affrontés d'argent, colletés de gueules.*

CIRESME, en Normandie. La Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, pag. 182, dit que CHRISTOPHE CIRESME, Seigneur de la Ferrière, Notaire & Secrétaire du Roi dans la Vicomté de Bayeux, natif de Vernon-ſur-Seine, ayant cédé ſa charge à *Jacques Adam*, ſe fit annoblir avec ANTOINE & SCIPION CIRESME, ſes deux fils, le 1^er^ Février 1545, moyennant 600 écus de finances, par Lettres du Roi FRANÇOIS II, données en Juin 1559.

Les armes: *de ſinople, à trois faulx d'argent, emmanchées d'or*, 2 & 1.

* CIREY, en Normandie, Subdélégation d'Orbec, Terre, Seigneurie, & ancienne Châtellenie, à laquelle fut réuni le Fief-ferme de Saint-Gonard, érigée en *Comté* par le Roi Louis XIV, au mois d'Avril 1651, en faveur de *N..... d'Anfreville*, ſecond Préſident à mortier au Parlement de Rouen. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. le Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, à cauſe de ſa femme, avec les Fiefs de Saint-Aubin & du Valpontrel, & le Fief-ferme de Saint-Gonard, réunis audit Comté, leſquels s'étendent dans les Paroiſſes de Cirey, Saint-Aubin, Pomont, Orgères, Coulmer & Croiſille, pouvant valoir en droits ſeigneuriaux environ 4 ou 500 livres de rentes; un colombier dans l'enclos du Château, un moulin à bled ſitué audit Cirey, affermé 500 livres, & un moulin à fouler des draps.

* CIREY-LEZ-MAREIL, en Champagne, Diocèſe de Langres, Terre, Seigneurie, & ancienne Baronnie, qui fut portée en mariage avant 1425, avec celle de Saint-Eulien & de Saint-Amand, par *Alix de Saint-Eulien*, à ERARD DU CHATELET, III^e^ du nom, ſurnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Baron de Deuilly, Maréchal & Gouverneur-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, iſſu de THIERRY DE LORRAINE, ſurnommé d'*Enfer*, qui fit bâtir le Château du

Châtelet, dont la poſtérité a pris le ſurnom. Voy. CHATELET & SAINT-EULIEN.

CIRIER-DE-NEUCHELLES. Louis le Cirier, Seigneur de Neuchelles, fut fait Gouverneur de Sainte-Menehould en 1677, étant Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de Cavalerie au mois de Janvier 1678, & Maréchal-de-Camp le 24 Août 1688. Il fut tué au combat de la Cattoire, près de Leuze, le 19 Septembre 1691, laiſſant de *Marie de Bucy*, morte le 5 Février 1714, âgée de 76 ans :

Léon le Cirier, Seigneur, Marquis de Neuchelles-le-Pleſſis-Ville-Neuve, Rivière, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Menehould, & Chevalier de Saint-Louis, qui avoit été élevé Page de la Chambre du Roi en 1679. Il eut au mois d'Octobre 1691, le Gouvernement de Sainte-Menehould, vacant par la mort de ſon père; il étoit alors depuis quelques années Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, dont il fut fait Enſeigne au mois de Mars 1705, & enſuite Lieutenant. Il fut fait auſſi Chevalier de Saint-Louis en 1705, Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1709, & enfin Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719. Il s'étoit retiré du ſervice à cauſe de ſes infirmités, avec une penſion du Roi de 6000 livres, au mois de Février 1727, & mourut à Paris le 29 Septembre 1733, âgé d'environ 72 ans. Il avoit épouſé *Marie-Louiſe le Meneſtrel-de-Hauguel*, ſœur de la Maréchale *Bazin-de-Beſons*, & fille d'*Antoine le Meneſtrel-de-Hauguel*, Seigneur de Saint-Germain de Laxis, des Granges de Marſilly, &c., Grand-Audiencier de France, mort le 22 Décembre 1700, & de *Marguerite Berbier-du-Metz*, dont :

Marie-Gabrielle le Cirier-de-Neuchelles, née le 18 Décembre 1706, enterrée le 23 Mars 1763, qui épouſa, le 27 Juin 1725, *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné & de Verdelles, Baron de Champagne & de la Lande, alors Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie. *Mercure de France* du mois d'Octobre 1733, pag. 2297.

Les armes : *d'azur, à trois licornes ſaillantes d'or.*

CIRILLE : *d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, accoſtée de deux molettes auſſi d'or.*

CITEAUX ou CITEL, en Franche-Comté, noble & ancienne famille établie à Salins dès la fin du XIIIe ſiècle, qui remonte à Hugues de Citeaux, Chevalier, qui vivoit en 1306, & a fini à Marie de Citeaux, qui téſta le 11 Février 1379.

CIVILLE. Cette famille noble & ancienne tire ſon origine d'Eſpagne. Le premier établi en Normandie dont on ait connoiſſance eſt

I. Alonce de Civille, qui paſſa en France vers 1488, où il obtint des Lettres de naturalité & d'aggrégation à la nobleſſe de France l'an 1518, dont la preuve a été faite lors de la recherche en Février 1667. Cependant on trouve dans l'*Hiſtoire de la Cathédrale de Rouen*, édit. de 1686, que *Martin du Boſc*, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, mort en 1360, avoit été l'un des ôtages pour la rançon du Roi Jean, & marié 1° à *Marie Muſtel*; & 2° à Alix de Civille, dont *Nicolas du Boſc*, Evêque de Bayeux, & Chancelier de France, mort en 1412. Quoi qu'il en ſoit, Alonce de Civille fut Seigneur de Tronquay, & mourut en 1524. Il avoit épouſé *Madeleine Petit*, originaire de Paris, morte en 1526. Leurs enfans furent :

1. Michel, Ecuyer, Seigneur de Beuzevillette, qui mourut ſans enfans. Il épouſa *Catherine de la Place de Fumechon* ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Nicolas, Curé de Douvran, & Chanoine de la Cathédrale de Rouen ;
4. Pierre, Prieur de l'Abbaye du Bec ;
5. Alonce, Ecuyer, Vicomte de Rouen, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouville*, rapportée ci-après ;
6. Madeleine, mariée 1° à *Jean le Mareſchal*, Baron des Noyers ; & 2° à *N... Martel*, Chevalier, Seigneur d'Ouville ;
7. Marie, qui épouſa *Jean Durand*, Seigneur de la Rivière-Bourdet, dont vint *Marie Durand*, qui épouſa *Jean Maignard*, Seigneur de Bernières ; & *Iſabeau Durand*, qui épouſa *Jean le Lieur*, Sieur du Bosbenard, dont *Marie*, mariée à *François de Pardieu*, lequel épouſa *Judith de Clermont-d'Amboiſe*, fille de *Georges de Clermont*, Marquis de Gallerande ;
8. Et Isabeau de Civille, mariée à *Jean de Quintanadoine* ou *Quintanadvenes*, Seigneur de Bretigny, de famille originaire d'Eſpagne.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-MARTIN-AUX-BUNEAUX.

II. JACQUES DE CIVILLE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Martin-aux-Buneaux & Vinemerville, second fils d'ALONCE, Ier du nom, & de *Madeleine Petit*, épousa *Catherine le Garey*, dont :

1. ALONCE, qui suit ;
2. CLAUDE, Curé de Saint-Martin-aux-Buneaux ;
3. Et MARIE, qui épousa *Adrien Toustain*, Seigneur de Fronteboſc, Lieutenant pour le Roi Henri II, dans le pays du Roumois, dont la postérité subsiste. Voy. TOUSTAIN.

III. ALONCE DE CIVILLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Martin-aux-Buneaux & Vinemerville, épousa *Catherine de Hautot*, dont :

IV. MARIE DE CIVILLE, Dame de Saint-Martin-aux-Buneaux, mariée à *Guillaume Jubert*, Seigneur d'Arquency, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, dont, *Alonce Jubert*, Seigneur d'Arquency, Beuzevillette, Saint-Martin-aux-Buneaux, Bizy, & Président en la même Cour des Aides.

BRANCHE
des Seigneurs de BOUVILLE.

II. ALONCE DE CIVILLE, Ecuyer, Vicomte de Rouen, cinquième fils d'ALONCE Ier, Seigneur de Tronquay, & de *Madeleine Petit*, fut Seigneur & Patron de Bouville, & épousa *Marie de Saldaigne*, dont :

1. ALONCE, Ecuyer, Seigneur de Bouville, marié à *Marguerite Restout*, Dame de la Marche, morte sans enfans ;
2. ANTOINE, qui suit ;
3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Pelletot & de Sus-les-Monts, qui épousa *Anne Pilais*, dont :

   JACQUES DE CIVILLE, Ecuyer, Seigneur de Pelletot, mort Feuillant.

4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Mars*, rapportée ci-après ;
5. JEAN, dit *le Capitaine Civille*, qui eut le bras emporté d'un coup de canon au siège de Rouen en 1562, & mourut sans alliance ;
6. MARIE, Religieuse aux Amurées de Rouen ;
7. ANNE, morte en 1584, mariée à *Robert Raoult*, Seigneur de Long-Paon, Haltemare, Conseiller au Parlement ;
8. Et GUILLEMETTE, mariée à *Jean du Quesnay*, Seigneur de Cantelou, Lieutenant-Général de la Vicomté de Rouen.

III. ANTOINE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Bouville, Conseiller au Parlement de Rouen, épousa 1° *Françoise Quenel* ; & 2° *Catherine Aubert*. Il eut du premier lit :

1. VINCENT, qui suit ;
2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Romboſc, Gouzeville, Hautot, Lauvray, Haltemare, Moulineaux, Conseiller au Parlement de Rouen, qui fonda la Chapelle de Saint-Fiacre dans l'Eglise de Saint-Patrice de Rouen, où il est enterré dans un caveau, sépulture ordinaire de la famille de CIVILLE, & mourut sans enfans le 3 Novembre 1637. Il avoit épousé *Marie Duval de Bonneval* ;
3. DANIEL, Seigneur de Saint-Jean, rapporté ci-après ;
4. MARIE, qui épousa 1° *Jean le Noble*, Seigneur de Grosmenil ; & 2° *Jacques Gallot*, Ecuyer, Seigneur de Mondétour ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Eudes*, Seigneur de la Motte & d'Armeville.

Du second lit vint :

6. ALPHONSE, Seigneur de Vassonville, rapporté après son frère.

IV. VINCENT DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Bouville, fut premier Président des Requêtes, fonda les Minimes de Rouen, où il fut enterré le 13 Janvier 1661, dans un caveau de la Chapelle de *Sainte-Madeleine*, où est son épitaphe, en bronze. Il avoit épousé *Marthe Balue*, de la Maison du Cardinal de ce nom, de laquelle il eut :

1. VINCENT, Chevalier, Seigneur de Bouville & de Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans ;
2. Et FRANÇOISE, qui suit.

V. FRANÇOISE DE CIVILLE, Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c., porta toutes ces Terres, par mariage, à *Alonce Jubert*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, Vinemerville, Bizy, &c., Conseiller au Parlement, son cousin germain, fils de *Guillaume Jubert*, & de MARIE DE CIVILLE, Dame de Saint-Martin-aux-Buneaux. Elle en eut :

1. *Jacques Jubert*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire des Requêtes de son Hôtel ;
2. Et *Alphonse Jubert*, Chevalier, Seigneur

de Bouville, Préſident en la Cour des Aides de Normandie, dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui dans Meſſieurs *Jubert-de-Bouville*.

Cette Maiſon, par deux alliances ſubſéquentes avec les héritières des deux branches aînées de celle de CIVILLE, en a réuni preſque tous les biens, entre autres les Terres de St.-Martin-aux-Buneaux, Vinemerville, Beuzevillette, Bouville, Saint-Waſt, &c.

IV. DANIEL DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, troiſième fils d'ANTOINE, Seigneur de Bouville, & de *Françoiſe Quenel*, ſa première femme, fut Maître des ports & paſſages de Normandie, & épouſa *Marie Cadot*, dont:

1. NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, Haltemare, de Romboſc, Saint-Waſt, qui épouſa *Madeleine le Cornier*, dont il eut une fille unique;
2. Et MADELEINE, qui ſuit.

V. MADELEINE DE CIVILLE, épouſa, le 22 Novembre 1663, *Louis Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermeſnil, Conſeiller au Parlement, dont *N... Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermeſnil, Saint-Waſt, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, mort ſans alliance en 1743. Sa ſucceſſion maternelle a paſſé à Meſſieurs *Jubert-de-Bouville*, comme étant aux droits de FRANÇOISE DE CIVILLE.

IV. ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Vaſſonville, Incarville, quatrième fils d'ANTOINE, Seigneur de Bouville, & de *Catherine Aubert*, ſa ſeconde femme, fut Capitaine & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg, & épouſa *Marie de Santot-de-Villy*, dont:

1. ALPHONSE, Chevalier, Seigneur de Gouzeville, Moulineaux, Vaſſonville, Incarville, qui mourut ſans enfans. Il épouſa *Eliſabeth Brûlart*;
2. MARIE, mariée, à *Adrien du Houlley*, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, dont la poſtérité ſubſiſte dans Meſſieurs *du Houlley*;
3. Et LOUISE, mariée à *Jean Dudrey*, Ecuyer, Seigneur de Villeras, dont la poſtérité ſubſiſte, & a partagé avec Meſſieurs *du Houlley*, la ſucceſſion aux meubles & acquêts de Madame la Préſidente de la Ferté.

BRANCHE des Seigneurs de SAINT-MARS, *iſſue de celle de* BOUVILLE.

III. FRANÇOIS DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & Cottevrard, quatrième fils d'ALONCE, Vicomte de Rouen, & de *Marie de Saldaigne*, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied pendant les troubles de la ligue. Il ſe ſignala à la défenſe de Rouen, aſſiégée par l'armée du Roi CHARLES IX, en 1562, & notamment à l'aſſaut qui fut donné à cette Ville le 15 Octobre 1562. Il fut chargé, par M. de Montgommery, de la défenſe de la partie du rempart où ſe donna l'aſſaut, & il y fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe à la joue & machoire droite, la balle ſortant, & en joignant la foſſette du col. Il fut enterré, avec pluſieurs autres, au pied dudit rempart, où il reſta ſix heures entières, & fut exhumé par un de ſes domeſtiques. L'armée du Roi ayant pris la ville d'aſſaut, quelques ſoldats vinrent piller la maiſon où il avoit été porté, & jettèrent ſon corps par la fenêtre ſur un fumier, où il reſta nud trois jours & trois nuits. Il fut trouvé en cet état par le Sieur Leclerc-de-Croiſſet, ſon couſin germain, qui le fit tranſporter en ſon château de Croiſſet, où il fut panſé & guéri de ſa bleſſure. Il a vécu depuis, juſqu'en 1611. Il ſe maria & eut des enfans.

Voy. ſon *Hiſtoire mémorable*, écrite par lui-même, imprimée l'an 1603. Ce trait d'hiſtoire eſt rapporté par pluſieurs Auteurs, par Jean Druſius, ch. cxj, par M. de Thou; par du Souillet, dans ſon *Hiſtoire de Rouen*; dans le *Ducatiana*, ou *Recueil des Œuvres* de M. Duchap; les *Voyages d'Italie*, par Miſſon, tom. III; dans d'Aubigné, tom. I, liv. 3, ch. 10, p. 222, édit de 1626; Simon Goulart, dans ſes *Hiſtoires admirables & mémorables*, vol. II, pag. 604. M. de Thou, dont il étoit contemporain, rapporte que dans les aſſemblées des Etats à Rouen, il avoit coutume de ſigner FRANÇOIS DE CIVILLE, *trois fois mort & enterré, & trois fois, par la grâce de Dieu, reſſuſcité*.

Les troubles de la Religion l'obligèrent de ſe retirer en Angleterre avec ſa famille, l'an 1586. Il fut connu de la Reine ELISABETH, à laquelle il rendit des ſervices importans, en reconnoiſſance deſquels elle lui donna *un diamant, & ſon portrait de grandeur naturelle*, que ſes deſcendans conſervent aujourd'hui au château de Boishéron en Normandie, au haut duquel il y a l'inſcription ſuivante: *En reconnoiſſance d'un ſervice que* FRANÇOIS DE CIVILLE *a rendu à* ELISABETH, *Reine d'An-*

gleterre, elle lui a fait l'honneur de lui donner ſon portrait, l'an 1588.

Il revint en France la même année. En 1591 le Roi HENRI IV, ſachant ſes habitudes en Ecoſſe, qu'il étoit connu des plus Grands du Royaume, le députa exprès, avec commiſſion ſignée de lui, en date du 5 Septembre, donnée au camp de Noyon, pour faire la levée de 3000 Ecoſſois, qu'il conduiſit neuf mois après au ſecours du Roi à Dieppe, à ſes frais & dépens. Des *Mémoires de famille* diſent qu'il différa juſqu'en 1610, de ſe rendre auprès du Roi pour en ſolliciter le rembourſement; mais le malheur arrivé à la France le 14 Mai de ladite année, dont il fut pénétré, *comme loyal & bon ſerviteur du Roi, & particulièrement attaché à ſa perſonne,* l'obligea de ſe retirer en ſa maiſon de Rouen, & d'abandonner ſa demande. Il avoit été fait au retour de ſon premier voyage en Angleterre, Conſeiller du Roi, & Commiſſaire de ſes Guerres, Maître-d'Hôtel de CATHERINE DE BOURBON, ſœur unique du Roi, par Brevet du 15 Novembre 1593, & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg, & mourut l'an 1611. Il épouſa 1° *Anne du Moncel,* fille de *Robert du Moncel*, Chevalier, & d'*Anne Boivin*; & 2° *Madeleine Rémon,* fille de Meſſire *Pierre Rémon,* Chevalier, Seigneur de Courcelles, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil Privé, & premier Préſident du Parlement de Rouen, & de *Marthe de Selves*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit :

1. ISAAC, qui ſuit;
2. Et ALONCE, auteur de la branche des Seigneurs de *Villereſt*, dont on parlera ci-après.

IV. ISAAC DE CIVILLE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Montroſty, Cottevrard, Bertrimont, Renieſville, Conſeiller du Roi, & Commiſſaire de ſes Guerres, mort en 1637, avoit épouſé *Geneviève de Roeſſe*, fille de *N... de Roeſſe*, Seigneur de Feuqueray, Beuzevillette, Bruaume, &c., & de *Jeanne Miſſaud*, dont :

1. ISAAC, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Rames*, rapportée ci-après;
3. HENRI, Chevalier, Seigneur de Montroſty, qui marcha avec la Nobleſſe de Normandie à l'Armée du Roi en Lorraine en 1636, ſuivant le certificat de M. de *la Meilleraye,* Lieutenant-général au Gouvernement de Normandie;
4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur d'Angleſqueville, qui mourut ſans enfans, marié 1° à *Marie Frémin;* & 2° à *Catherine de Frémont;*
5. NICOLAS, Chevalier, Seigneur du Pavillon, qui eut :

   NICOLAS, Chevalier, Seigneur du Pavillon, père de

   N... de CIVILLE, mariée à *N... du Toupin du Catillon*, Ecuyer, dont la poſtérité ſubſiſte.
6. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Bertrimont;
7. PIERRE, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs *du Queſnay*, rapportée ci-après;
8. JUDITH;
9. MARIE, mariée au Sieur de *Mondétour*;
10. GENEVIÈVE;
11. Et ANNE, mariée à *Jean de la Rue*, Seigneur du Campdeau.

V. ISAAC DE CIVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & de Renieſville, épouſa 1° *Jeanne Deric*, & 2° *Anne de Graindor*, fille de *Louis de Graindor*, Ecuyer, Sieur de Frémontiers, & de *Marie de la Rue,* dont il n'eut point d'enfans. De ſa première femme vinrent :

1. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Angleſqueville, qui paſſa en Hollande, où il fut fait Gentilhomme ordinaire de HENRI-CASIMIR, Prince de Naſſau, Gouverneur de Friſe & des Omelandes, par Brevet du 10 Mai 1685, & mourut ſans poſtérité de *Marie Cognard;*
2. ISAAC, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, Abbé;
4. N..... mariée au Sieur d'*Allançon;*
5. Et RACHEL, mariée à *Charles Faë*, Ecuyer Seigneur du Métillon.

VI. ISAAC DE CIVILLE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Renieſville, Angleſqueville, Soquentot, ſervit dans les Régimens de la Marine & de Rambures, fut fait Capitaine dans celui de Silly, & épouſa *Françoiſe le Bourgeois*, dont il eut :

1. JACQUES-ALPHONSE, qui ſuit;
2. MARIE-ANNE, mariée, le 7 Décembre 1708, à *François Ducrottay*, Ecuyer, Seigneur du Traverſin, dont la poſtérité ſubſiſte;
3. MARIE, appelée *Mademoiſelle de Villereſt*, morte ſans alliance;
4. N... morte Religieuſe à Bondeville, près Rouen;
5. CATHERINE, appelée *Mademoiſelle de Saint-Mars*, morte fille, le 12 Septembre 1743;
6. Et JEANNE, mariée à *Pierre-Jean Carles*,

Chevalier, Seigneur de la Blandinière, Rouxmeſnil, &c., dont une fille unique, *Jeanne-Françoiſe-Angélique Carles-de-la-Blandinière*, mariée, en 1740, à *Joſeph-Alexandre de Roſſent*, Chevalier, Seigneur du Veneur, d'Archelles & de Bretteville, dont *Céſar-Louis de Roſſent*, Officier au Régiment de Champagne; *Hercule-Alexandre de Roſſent*, Chevalier de Malte de minorité, & Elève de l'Ecole Royale-Militaire; & trois filles au Couvent.

VII. Jacques-Alphonse de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Angleſqueville, Renieſville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Seigneur & Patron dudit Bois-Heroult, Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix-ſur-Buchy, Saint-Martin, Dupleſſis, Chef-de-Leau, &c., fut d'abord Mouſquetaire, prit enſuite le parti de la robe & fut Conſeiller au Parlement de Rouen. Dans les Lettres de Conſeiller-Honoraire que le Roi lui accorda le 28 Janvier 1734 il eſt dit: *Nous avons cru devoir donner audit* de Civille-Saint-Mars, *des témoignages de noſtre eſtime, & de la ſatisfaction que méritent* non-ſeulement les longs ſervices qu'il a rendus *dans ladite charge de Conſeiller en notre Cour, mais ceux qui ont diſtingué ſes ancêtres dans les charges de Magiſtrature & dans les différens emplois Militaires dont ils ont été honorés.* Il épouſa, le 15 Juillet 1713, *Louiſe-Suſanne de Boniſſent*, fille & unique héritière de Meſſire *Pierre-Hubert de Boniſſent*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Baron de Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin, Dupleſſis, &c., Conſeiller au Parlement de Normandie, & de *Marie Creſpin de Pietreval*, dont:

1. Isaac-Hubert-Alphonse, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Normandie, mort à Paris non marié en 1739, & enterré à Saint-Euſtache;
2. Pierre-Auguste-Alphonse, qui ſuit;
3. Et N.... morte non mariée.

VIII. Pierre-Auguste-Alphonse de Civille, Chevalier, dit *le Marquis de Civille*, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Angleſqueville, Renieſville, Baron de Buchy, Seigneur-Châtelain de Bois-Heroult, Bois-Bordel, Sainte-Croix-ſur-Buchy, Saint-Martin, Dupleſſis, Chef-de-Leau, &c., fut reçu Page de Monſeigneur le Duc d'Orléans en 1731, Cornette en 1733 dans ſon Régiment de Dragons, Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Noailles pendant la campagne de Flandre de 1742, Capitaine de Cavalerie en 1743 au Régiment de Royal Cravatte, fut reçu par le Roi Chevalier de Saint-Louis au Camp de Flandre en 1746, quitta le ſervice en 1748; & a été nommé à la paix Capitaine-Général de la Capitainerie Garde-Côte de Dieppe en 1756 lors de la nouvelle formation. Il a épouſé, le 21 Avril 1740, *Marie-Anne de Chaſtenet-Puyſégur*, née le 21 Septembre 1719, fille de Meſſire *Jacques de Chaſtenet*, Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, Comte de Cheſſy, Gouverneur de Bergues, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Henriette de Fourcy*, dont:

1. Jacques-Louis-Alphonse, qui ſuit;
2. Et Marie-Henriette, qui étoit en 1764 Penſionnaire au Couvent de St.-Louis à Rouen, & épouſa *Bénigne de Poret*, Vicomte de Bloſſeville, dont *Bénigne, Alphonſe-Charles*, & une fille, appelée *Mademoiſelle de Bloſſeville.*

IX. Jacques-Louis-Alphonse de Civille, Chevalier, eſt depuis 1763 Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au Département de Breſt.

BRANCHE
des Seigneurs de Villerest, *ſortie de celle de* Saint-Mars.

IV. Alonce de Civille, Chevalier, Seigneur d'Angleſqueville, ſecond fils de François, Seigneur de Saint-Mars, & d'*Anne du Moncel*, ſa première femme, épouſa *Rachel de Stain*, Dame de Villereſt, fille de *Pierre de Stain*, Seigneur de Villereſt, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Rachel, mariée à *Charles Dupuits*, Chevalier, Seigneur de Sandouville & Royville, dont la poſtérité ſubſiſte.

V. Pierre de Civille, Chevalier, Seigneur de Villereſt, Auricher, épouſa, le 3 Juillet 1640, *Eliſabeth le Conte-de-Nonant*, morte le 7 Juillet 1648, fille de Meſſire *Emmanuel le Conte*, Chevalier, Seigneur de Saucourt, Apremont, la Belle-Côte, Allouville, la Motte-Courcillon, & d'*Eliſabeth de Courcillon*, & en eut:

1. François, Chevalier, Seigneur de Villereſt, né le 21 Juillet 1642, Capitaine au Régiment des Fuſilliers du Roi, qui mourut en 1705. Il épouſa, le 17 Juin 1675, *Marie*

Caron, fille de *François Caron*, & de *Conſtance de Bodaën*, dont il n'eut point d'enfans ;

2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Martainville, né en 1645, auſſi Capitaine au Régiment des Fuſilliers du Roi, & mort ſans avoir été marié ;
3. PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Motte-Courcillon, né le 26 Mars 1647, qui a ſervi Lieutenant en ſecond dans le Régiment du Roi, Infanterie, dans la Compagnie de M. de Châteauvieux. Il épouſa, le 20 Juillet 1694, *Renée de Garſault*, fille de M. *Alain de Garſault*, Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, & Capitaine-Général des Haras de France, Gouverneur pour Sa Majeſté du Château & Maiſon Royale de Saint-Léger, Seigneur de Graſſey en Poitou, & mourut ſans enfans ;
4. ELISABETH, née en 1641, mariée au Sieur *Guillebert*, Chevalier, Seigneur de Sicqueville : elle paſſa en Angleterre ;
5. Et ESTHER, mariée en Angleterre au Sieur de *Brune-de-Sandham*, Gouverneur d'un des cinq Ports, Juge de Paix, & Colonel d'un Régiment. Elle en a poſtérité.

Par la mort de FRANÇOIS DE CIVILLE, Seigneur de Villereſt, dernier décédé ſans enfans, & la retraite de ſes deux ſœurs en Angleterre, les biens de cette branche ont paſſé dans celle de CIVILLE-SAINT-MARS.

BRANCHE
des Seigneurs de RAMES, *ſortie de celle de* SAINT-MARS.

V. FRANÇOIS DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, &c., ſecond fils d'ISAAC Ier, Seigneur de Saint-Mars, & de *Geneviève de Roëſſe*, épouſa *Marie le Fevre*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JEAN, mort ſans poſtérité.

VI. FRANÇOIS DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, épouſa *Suſanne Caron*, dont :

1. ALPHONSE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-SUSANNE, mariée au Baron de *Knoppez*.

VII. ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Ferté & de la Châtellenie de Rames, s'eſt marié quatre fois ; l'une de ſes quatre femmes fut *N... de Baudry-d'Imbleville*, dont il a laiſſé :

1. PIERRE-ALPHONSE, qui ſuit ;

2. N..., mariée à *N... de la Granderie*, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, dont pluſieurs enfans ;
3. Et MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *Pierre-Euſtache le Vigner*, Baron de Dampierre & d'Imbleville, Conſeiller au Parlement de Normandie, dont il a des enfans.

VIII. PIERRE-ALPHONSE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur de Rames, eſt marié à *N... le Blond*, fille de *N... le Blond*, Baron de Sanchay, dont :

MARIE-FÉLICITÉ-ALPHONSE, mariée, le 8 Février 1774, à *Nicolas-Charles-Armand*, Marquis de *Bailleul*, Préſident à mortier au Parlement de Rouen.

BRANCHE
des Seigneurs DU QUESNAY, *ſortie de celle de* SAINT-MARS.

V. PIERRE DE CIVILLE, Chevalier, Seigneur du Queſnay, ſeptième fils d'ISAAC Ier, Seigneur de Saint-Mars, & de *Geneviève de Roeſſe*, épouſa, en 1682, *Catherine de Brihon*, fille de *Jean de Brihon*, Ecuyer, Seigneur de Flinquemare, dont :

1. N..., Chevalier, Seigneur du Queſnay, mort ſans enfans, étant Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Comtois, Infanterie, qui épouſa *N... le Bataille d'Omonville* ;
2. Et N..., Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, mort non marié. Les biens de cette branche ont rentré dans celle de SAINT-MARS.

Cette famille a des alliances avec celles de *du Boſc, Martel, Maignard de la Vaupalière, Moncel, Pardieu, Clermont-d'Amboiſe, Touſtain de Fronteboſc, Duval de Bonneval, Jubert de Bouville, Bailleul, Faoucq, Garnetot, Leclerc de Croiſſet, Roſſent, Bec-Creſpin, le Conte-de-Nonant, Courcillon, Saint-Delys d'Heucourt, Gaillardbois-Marcouville, Garſault, Boniſſent, Chaſtenet-Puyſégur, Fourcy*, &c.

Les armes : *d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, accoſtée de deux molettes de même.* (Généalogie dreſſée ſur un mémoire domeſtique envoyé.)

* CIVRAC, Terre & Seigneurie dans le Bazadois, en Guyenne, qui fut apportée en dot avec celle de Rozant, l'an 1478, par *Jeanne Angevin*, à ſon mari JEAN DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras. Elle fut le partage de JEAN DE DURFORT, leur quatrième fils,

marié à *Louiſe*, Dame de *Caſtelbajac*, mère de JEAN-CLAUDE DE DURFORT, marié, en 1553, à *Madeleine d'Aydie*, dont vint GEOFFROY DE DURFORT, qui de *Marguerite de l'Isle* eut CHARLES DE DURFORT, mort en 1626, père de JACQUES DE DURFORT, créé *Marquis de Civrac* en 1647. Voy. DURFORT.

CIVRAI-*le-Champenois*, en Berry, diocèſe de Bourges, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, avec union des Châtellenies d'Uſſon, de Chizai, de Melle & de Saint-Maixent, en faveur de LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Angoulême, par Lettres du mois de Juillet 1523, regiſtrées le 26 Juillet 1526; & par autres Lettres du mois de Juin 1541, regiſtrées le 30 du même mois. Ce titre de *Comté* fut renouvellé avec union de la Terre & Seigneurie d'Aulnay en faveur de CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans. Voy. les *Tabl. Généalog.* part. IV, pag. 246.

*CLACY, en Laonnois, Terre & Seigneurie en Picardie, diocèſe de Laon, qui a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon de CLACY, dont nous allons donner un Extrait généalogique.

Une Charte de 1125 porte que Louis *le Gros*, Roi de France, donna à Barthélemy, Evêque de Laon, les Vidamé & Prévôté de Laonnois, à condition que lui & ſes Succeſſeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leur main, ou les ſéparer de leur Egliſe, mais, après la mort de ce Prince, le même Prélat n'eut point d'égards à la condition, & conféra le Vidamé de Laonnois à un Seigneur du pays, nommé

GÉRARD DE CLACY, qui fut enterré au cimetière de Saint-Vincent de Laon, & laiſſa d'*Adeline*:

SARRAZINE DE CLACY, qui porta en mariage la Terre de *Clacy*, avec le Vidamé de *Laon*, à un Chevalier nommé *Hector*; & le ſurnom de *Clacy*, avec les armes, fut retenu par leur poſtérité. Ils eurent entr'autres enfans:

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. Et RAOUL, Chevalier, qui vivoit encore l'an 1187.

GÉRARD DE CLACY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois en 1191, confirma, avec ſon frère, la dîme de tous les vinages & terres cenſières de la Paroiſſe de Monts, donnée par *Adeline*, leur aïeule, à l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon. Il fit le voyage d'outre-Mer l'an 1200, & durant qu'il y étoit, ſon épouſe acquit vingt muids de vinages à Laval & à Vauclair, que, depuis ſon retour, ils donnèrent enſemble à l'Abbaye de Vauclair l'an 1205. Il épouſa *Mahaut*, qui étoit veuve en 1206, & ſe remaria peu après à *Alard*, Seigneur de *Chemay*, avec lequel elle vivoit encore en 1218. On ignore s'il y a eu poſtérité de ce ſecond mariage; mais du premier vinrent:

1. GOBERT, qui ſuit;
2. GÉRARD, rapporté après ſon frère;
3. RAOUL, qui fut d'Egliſe;
4. PERONNELLE, mariée à *Guy de Montmort*, Chevalier;
5. Et SARRAZINE, mariée au Seigneur d'*Oſtel*.

GOBERT DE CLACY, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois, confirma l'an 1206 devant Roger de Roſoy, Evêque de Laon, l'aumône que ſon défunt père avoit faite à l'Egliſe de Vauclair du conſentement de *Mahaut*, ſa mère, & mourut l'an 1221. Il épouſa une Dame nommée *Marie*; mais il n'en eut point d'enfans, & laiſſa pour héritier ſon frère,

GÉRARD DE CLACY, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois, qui épouſa une Dame auſſi nommée *Marie*, avec laquelle il vivoit encore l'an 1247. Il en eut:

1. GÉRARD, Chevalier, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois, mort ſans hoirs;
2. BAUDOUIN, qui ſuit;
3. Et MAHAUT, mariée à *Jean*, Seigneur de *Courlandon*, avec lequel elle fonda l'Abbaye d'Ormont, au diocèſe de Reims. Elle y fut enterrée l'an 1250.

BAUDOUIN DE CLACY, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois, confirma les dons faits par ſes prédéceſſeurs à l'Abbaye de Vauclair l'an 1262, & laiſſa:

1. BAUDOUIN, qui ſuit;
2. Et MARIE, morte l'an 1321, & inhumée dans l'Abbaye de Vauclair, mariée à *Jean Barat*, Seigneur de la Boue, Chevalier.

BAUDOUIN DE CLACY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois, vivoit ès années 1301 & 1327, & laiſſa pour fille unique

MARIE DE CLACY, héritière de tous ſes biens, qui les porta par mariage à ſon époux *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Roſoy, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'*Iſabeau de Dreux*, ſa première femme.

Les armes : *de gueules, à trois pals échiquetés d'argent, & d'azur de deux traits ; au chef de gueules.*

♀ CLAIBROKE-HANMER ou HANMER-CLAIBROKE, branche de l'illuſtre Maiſon de BROOKE, qui paſſoit pour très-noble dans la Ville de Cantorbéry en Angleterre, d'où elle eſt originaire, & qui a porté indiſtinctement les nom de CLAYBROOKE, CLAIBROKE, HANMER-CLAIBROKE, CLAYBROK & HANMER ſeulement.

Un deſcendant de cette Maiſon s'établit depuis, ſous le nom de CLAYBROOKE, à Fulham ſur la Tamiſe dans le Comté de Middleſex. On ſait, par des mémoires de famille, que le mot CLAY, mis avant celui de BROOKE, a été pour diſtinguer une branche qui fit de grandes acquiſitions en fonds de terre, le mot *clay* en anglois ſignifiant *bonne terre* ou *terre graſſe*.

La branche cadette paſſée en France, où elle s'eſt diſtinguée au ſervice, & établie dans le Cambréſis depuis 1628, a fait imprimer, en 1778, ſa généalogie chez Simon, Imprimeur du Parlement, avec les preuves ſur chaque degré, & l'on y voit qu'elle remonte à 1150 ou environ que vivoit un BROOKE, homme très-noble, comme il eſt prouvé par une atteſtation authentique du 3 Août 1574, de Robert Cooke, Ecuyer, dit *Clarencieulx*, principal Héraut & Roi-d'Armes de la Reine ELISABETH : c'eſt la ſeule preuve qu'on ait de l'exiſtence de ce BROOKE. Mais il eſt bon de ſavoir que l'uſage anglais, ſur la manière de faire une preuve, eſt que le requérant porte chez le principal Héraut & Roi-d'Armes les titres juſtificatifs de ſa filiation, tels que contrats de mariage, extraits de baptême, &c., tant de lui que de ſes auteurs. Le Héraut & Roi-d'Armes en prend connoiſſance, conſulte auſſi les papiers qui ſont dans ſes bureaux, relatifs à cet objet ; & ſur le réſultat de tous ces différens titres, il forme un certificat, dans lequel il atteſte la filiation & la nobleſſe de celui qui eſt venu faire ſa preuve. Ainſi il ne faut pas être étonné que les premières générations ci-après ne ſoient conſtantes que par des titres & atteſtations données par les différens Rois-d'Armes d'Angleterre, puiſque c'eſt la ſeule forme d'uſage admiſe dans ce Royaume pour prouver ſa filiation. Le plus ancien connu de cette maiſon eſt donc :

I. Un BROOKE, qualifié *Noble Homme*, qui vivoit à Cantorbéry en 1150, & étoit d'une branche de la famille de BROOKE. Le Héraut & Roi-d'Armes de la Reine ELISABETH lui donne pour fils :

II. Un autre BROOKE, vivant vers 1200, qui fut père de JOSEPH CLAY-BROOKE, qui ſuit. On n'a pu trouver les noms des femmes qu'avoient épouſées ces deux BROOKE, ni de celles de JOSEPH & DOMINIQUE ci-après, à cauſe des troubles & des guerres dont l'Angleterre fut long-tems le théâtre.

III. JOSEPH CLAYBROOKE, qualifié *Gentil* & *Baron* dans le titre ou atteſtation du Roi-d'Armes Robert Cooke, Ecuyer, dit *Clarencieulx*, ci-devant cité, ajouta à ſon nom le mot CLAY, qui, comme on l'a dit, ſignifie *bonne terre*. Il vivoit vers 1250. De ce tems il y avoit en Angleterre pluſieurs ſortes de Barons, dont les uns étoient propriétaires de fiefs mouvans directement de la Couronne, & avoient ſéance au Parlement ; les autres ne l'avoient pas : il n'y avoit que les enfans propriétaires des mêmes terres que leur père qui prenoient & prennent la qualité de *Baron*, & encore aujourd'hui les aînés mâles ſont les ſeuls qui héritent des terres ; les puînés n'ont que des ſommes d'argent, fixées par la loi ſuivant leur naiſſance & le bien de leur père. JOSEPH CLAYBROOKE laiſſa :

IV. DOMINIQUE CLAYBROOKE, né vers 1249, qui n'étoit apparemment qu'un cadet ; car n'ayant pas hérité des terres que poſſédoit ſon père, il ne prit pas la qualité de Baron. Il fut père de

V. GABRIEL CLAYBROOKE, Gentilhomme, né vers 1299, marié, vers 1334, à Noble *Marie Wiltern*, tous deux mentionnés dans l'atteſtation de *Clarencieulx*. Il en eut :

VI. ROBERT CLAYBROOKE, Gentilhomme, qui, étant cadet, ne ſe maria qu'après la mort de ſon aîné. Ayant environ 60 ans, il épouſa, vers 1420, Noble *Jeanne Beſwormd*, fille de *Jean Beſwormd*, Gentilhomme, comme l'apprend l'atteſtation du Roi-d'Armes cité. Ils eurent pour fils :

VII. GILLES CLAIBROKE, de Fulham, Chevalier-Banneret, né vers 1430, mort dans un âge avancé vers 1524. Quelques recherches qu'on ait faites, on n'a pas encore pu découvrir ſon extrait de baptême ni ſes deux contrats de mariage. Ce qu'on ſait de lui ſe tire de l'atteſtation de *Clarencieulx* ; d'un diplô-

me donné à Londres le 2 Février 1664, par le Roi-d'Armes de CHARLES II, Roi d'Angleterre, dans lequel il eſt mentionné; & de celui de JACQUES III, un de ſes ſucceſſeurs, donné le 9 Février 1702, en faveur de GUILLAUME-ANTOINE HANMER-CLAIBROKE, dont il ſera parlé ci-après, degré XII. GILLES CLAYBROKE y eſt qualifié *Chevalier-Banneret*, qualité qui ſe donnoit par les Rois ou Généraux d'Armées ſur le champ de bataille, & fut changée, en 1608, en celle de *Chevalier-Baronnet*, laquelle eſt héréditaire, & donne à ceux qui en ſont revêtus le premier rang après les Pairs du Royaume d'Angleterre. Il avoit épouſé en ſecondes noces, vers 1490, Noble *Marie Goring*, fille d'*Edouard Goring*, Chevalier. Il eut pour fils & héritier :

VIII. ETIENNE CLAIBROKE, de Fulham, Chevalier-Banneret, né vers 1506, qui poſſédoit de grands biens à Fulham en 1574. Il engagea Robert Cooke, Ecuyer, dit *Clarencieulx*, principal Héraut & Roi-d'Armes de la Reine ELISABETH, à faire ſes preuves de nobleſſe & recherches néceſſaires dans les regiſtres & annales de ſon Office & de ſes Bureaux, relativement à la famille dont il étoit deſcendu en ligne directe. Ce Roi-d'Armes lui expédia cette atteſtation du 3 Août 1574, dont on a parlé, & une autre le 3 Novembre de la même année, par laquelle il déclare qu'il reconnoît que les armes de cette Maiſon ſont : *d'argent, à la croix pattée de gueules, & ajoute une couronne & un manteau ducal de gueules doublé d'argent*, pour y être joints pour lui & ſa poſtérité. C'eſt par le diplôme de JACQUES III, Roi d'Angleterre, accordé en 1702, qu'on voit qu'il avoit épouſé *Eliſabeth Baſſet*, fille de *Raoul Baſſet*, Chevalier au Comté de Cornube, dont vint :

IX. THOMAS CLAIBROKE, de Fulham, Ier du nom, Gentilhomme & Chevalier-Banneret, qui épouſa, vers 1554, Noble *Jeanne Rateliffe*, fille de *Robert Rateliffe*, Chevalier au Comté de Gloceſter. Il eut :

X. THOMAS CLAIBROKE, de Fulham, IIe du nom, Gentilhomme & Chevalier-Banneret, ſurnommé de *Fulham* & de *Hamerſmith*, marié, vers 1594, à Noble *Marie Hanmer*, dite *Chaloner*, du Comté de Devon en Angleterre, fille de *Robert Hanmer*, Chevalier, & d'*Eliſabeth Chaloner*, fille de *Raoul Chaloner*, Ecuyer, & de *Marie de Cliffort*, celle-ci fille de *Robert de Cliffort*, Ecuyer. A l'égard de *Raoul Chaloner*, père d'*Eliſabeth*, il étoit fils de *Roland Chaloner*, Ecuyer, envoyé en pluſieurs Ambaſſades, entr'autres en celle d'Eſpagne en 1552, par la Reine ELISABETH, où il fut notifier l'élévation de cette Princeſſe au trône d'Angleterre. THOMAS CLAIBROKE, IIe du nom, eut :

1. JEAN, né le 14 Octobre 1595 ;
2. Autre JEAN, né le 18 Avril 1600 ;
3. THOMAS, né le 18 Février 1601 ;
4. GUILLAUME, né le 4 Février 1602, Seigneur de Bethencourt, Borneville, &c., Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray, né à Fulham, au comté de Middleſex, le 4 Février 1602, fut baptiſé le même jour en l'Egliſe paroiſſiale dudit lieu. Ayant atteint l'âge de 17 ans, & reconnoiſſant les abus de la nouvelle Religion Anglicane, il en fit abjuration publique, & reçut enſuite la tonſure cléricale des mains de l'Evêque de Londres, qui, pour lors, étoit de la Communion Romaine. A l'âge de 28 ans, il quitta l'Angleterre, vint ſe réfugier dans le Cambréſis, fut à Louvain pour faire ſa Philoſophie, & de-là à Paris, où il fit ſa Théologie : il paſſa enſuite à Rome, & fut préſenté au Pape URBAIN VIII par Georges Cunœus, Réſident en cette Cour pour le Roi CHARLES Ier. Le Pontife, inſtruit de ſa noble extraction, & des motifs ſalutaires qui l'avoient forcé de quitter la Grande-Bretagne, lui fit beaucoup d'accueil, & lui adminiſtra de ſa propre main la ſainte Communion ; il lui donna même pluſieurs Bénéfices dans la Belgique, entr'autres un Canonicat & Prébende de l'Egliſe première & Collégiale de Saint-Gery à Cambray. Comme il falloit être Prêtre pour jouir de ce Canonicat, le Pape lui adreſſa une Bulle en date du 15 Septembre 1637, pour le diſpenſer de garder les interſtices d'uſage dans l'Egliſe, par laquelle il lui permet de ſe faire conférer les Ordres ſacrés & la Prêtriſe par tel Evêque de la Communion Romaine qu'il jugeroit à propos. Au dos de cette Bulle ſont écrits ces mots : *Dilecto filio Guillelmo Hanmero-Claibroko, Clerico Londinenſis Diœceſis*. En vertu de cette Bulle, M. de Vanderbruch, alors Archevêque de Cambray, lui conféra en peu de jours les Ordres ſacrés, & la Prêtriſe au commencement de 1638 : il prit enſuite poſſeſſion réelle de ſon Canonicat de Saint-Gery, en préſence des Doyen & Chanoines de cette Egliſe, après le ſerment d'uſage prêté le 1er Avril 1638. Il eut encore un Canonicat & Prébende de la Métropole de

Cambray, dont il prit poſſeſſion le 18 Juin 1649, & permuta ce Canonicat le 20 Juin 1670, avec Jacques de Franqueville, pour la Chapelle de Saint-Nicolas-du-Cateau, ſous la réſerve, pendant la vie de celui-ci, d'une penſion de 1000 florins par an, à cauſe de l'inégalité des fruits de ladite Prébende, c'eſt ce qui appert de l'extrait des actes capitulaires de la Métropole de Cambray. Il fit ſon teſtament olographe le 20 Février 1663, en faveur de ſon frère THOMAS CLAIBROKE-HANMER, qu'il avoit attiré en France avec lui lorſqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre pour la défenſe de ſa vie & de ſa Religion. Ils acquirent conjointement, par acte du 18 Juillet 1665, la quantité de 80 mencaudées de terres labourables en fiefs, ſituées ſur les terroirs de Bevillers & Caudry, deux villages du Cambréſis, GUILLAUME, l'aîné, ſe réſervant l'uſufruit pendant ſa vie. THOMAS, ſon frère, nommé dans cet acte CLAIBROKE, *aliàs* HANMER, y prend la qualité de Capitaine de Chevaux réformé. Le même GUILLAUME acquit encore, le 22 Décembre 1665, tant pour lui que pour ſes héritiers, le fief noble & Liege, à relief de cheval & armes, du Village, terre & Seigneurie de Bethencourt en Cambréſis, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice, avec quantité d'autres fiefs qui en relèvent; ladite terre mouvante de l'Archevêché de Cambray, dont il fit le relief le 6 Août 1678, étant alors Chanoine honoraire de l'Egliſe Métropolitaine, & en donna ſon dénombrement à M. de Brias, pour lors Archevêque de cette Ville. A ces acquiſitions il ajouta encore, le 26 Mars 1680, par acte paſſé devant la Juſtice de Clary en Cambréſis, celle d'une rente héritière & rachetable à ſon profit, hypothéquée ſur des terres ſituées audit Clary, & ſur d'autres terres & fiefs mouvans de la Seigneurie d'Haucourt. Il mourut le 16 Août 1680, & fut inhumé dans l'Egliſe Métropolitaine de Cambray, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament olographe de 1663, qui ne fut point révoqué, dans lequel il inſtitua légataire univerſel THOMAS, ſon frère;

5. HARBERT, né le 10 Septembre 1611;
6. FRANÇOIS, né le 18 Septembre 1615;
7. RICHARD, né le 21 Novembre 1617;
8. Autre THOMAS, né le 13 Septembre 1619, qui ſuit;
9. Autre FRANÇOIS, né le 10 Avril 1621, baptiſé le 19 du même mois;
10. ANNE, née le 11 Mai 1597;
11. MARGUERITE, née le 5 Février 1598;
12. ELISABETH, née le 30 Octobre 1604;
13. MARTHE, née le 7 Juillet 1606;
14. Autre MARGUERITE, née le 27 Août 1607;
15. SISSEL, née le 31 Mars 1610;
16. MARIE, née le 22 Novembre 1612;
17. Et CHALONER, née le 1er Février 1613.

GUILLAUME & THOMAS III, les ſeuls de tous ces enfans que nous connoiſſions portèrent indifféremment les noms de CLAIBROKE, HANMER-CLAYBROOKE, CLAYBROCKE, CLAIBROKE-HANMER, & HANMER ſeulement.

XI. THOMAS CLAIBROKE, IIIe du nom, *aliàs* HANMER, Chevalier-Banneret, Seigneur de Leauwette, puis de Bethencourt & de Borneville, Capitaine réformé de Chevaux, né le 13 Septembre 1619, & baptiſé le 17 du même mois (huitième fils de THOMAS CLAIBROKE, IIe du nom, & de *Marie Hanmer*), ajouta à ſon nom celui de ſa mère, uſage très-fréquent en Angleterre, & ce qu'elle avoit fait pour elle-même, ayant pris le ſurnom de *Chaloner*. THOMAS CLAIBROKE paſſa en France avec ſon frère, & prouva ſa nobleſſe ſuivant la manière reçue en Angleterre, c'eſt-à-dire par un titre ou atteſtation des Rois-d'Armes, qui certifient la nobleſſe & la filiation: c'eſt la ſeule manière en uſage dans ce pays, à cauſe de la difficulté de retrouver les extraits de baptême & de mariage, tous les regiſtres ayant été brûlés dans le tems des différentes révolutions arrivées en ce Royaume. La Maiſon de CLAIBROKE a fait faire des recherches dans la Paroiſſe de Fulham: les titres les plus anciens que l'on ait trouvés ſont de 1675, & les extraits de baptême de GUILLAUME & de THOMAS, dont nous parlons ici, ſe ſont trouvés dans les anciens papiers de famille, ainſi que pluſieurs autres. Ce fut le 2 Février 1664 qu'il obtint le diplôme de CHARLES II, Roi d'Angleterre, ci-devant cité. Il acquit, le 19 Avril 1681, par acte paſſé devant la Juſtice d'Inchy, une rente héritière à ſon profit, hypothéquée ſur des terres ſituées audit lieu; fit ſon relief de la Seigneurie de Bethencourt le 16 Août 1681, & en donna ſon dénombrement à l'Archevêque de Cambray, dans lequel acte il s'intitule THOMAS HANMER-CLAIBROKE, Ecuyer, Seigneur de Bethencourt, Borneville & Leauwette, & à la fin, ſeul & unique héritier de tous les biens, fiefs, meubles & immeubles de feu GUILLAUME CLAIBROKE-HANMER, ſon frère, en ſon vivant Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray. Il fit ſon teſtament olographe, de concert avec ſa femme, le 1er Août 1681,

mourut à Cambray, & fut inhumé le 3 Avril 1687, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin de cette Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1666, paſſé devant *Marchand* & *Pluker*, Notaires à Valenciennes (célébration le même jour dans la Chapelle du Petit-Saint-Jean, & bénédiction donnée par le Chanoine ſon frère), *Marie-Claude Deſmaiſières*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Eyrebert, ancien Prévôt de Valenciennes, & de *Jeanne Raſoir*. Leurs enfans furent :

1. Guillaume-Antoine, qui ſuit ;
2. Jacques-Joseph, Ecuyer, qui eut pour ſa part la Terre de Leauwette, dont le Sieur Lambert Picard, ſon tuteur, Curé de Saint-Martin de Cambray, fit pour lui relief & dénombrement à la Seigneurie de Naves le 7 Avril 1690 : il n'en jouit pas long-tems ; car ayant atteint l'âge compétent, il ſe fit Religieux Capucin ;
3. Et Marie-Reine, rappelée, avec ſes frères, dans le teſtament de ſes père & mère, Religieuſe Carmélite.

XII. Guillaume-Antoine Hanmer-Claibroke, Chevalier-Baronnet, Seigneur de Bethencourt, Borneville & de Leauwette, Prévôt héréditaire de Cambray, né le 9 Janvier 1668, baptiſé le même jour en la Paroiſſe de Saint-Gendulphe de ladite Ville, reſta mineur à la mort de ſon père, & fut ſous la tutelle du Sieur Lambert Picard, Curé de Saint-Martin de Cambray, qui fournit en ſon nom le relief de la Terre & Seigneurie de Bethencourt, le 31 Juillet 1687, à Théodore-Jacques de Brias, Archevêque-Duc de Cambray. Dans cet acte, il ne prend pas la qualité de Seigneur de Leauwette, parce que ſon frère Jacques-Joseph avoit ce fief dans ſa portion, & n'étoit point encore Religieux. Ledit Guillaume-Antoine obtint de Jacques II, Roi d'Angleterre, un diplôme ſigné de ſa main, en date du 30 Août 1695, donné à Saint-Germain-en-Laye, par lequel ce Prince atteſte la nobleſſe de la Maiſon d'Hanmer, & qu'elle a joui depuis long-tems de tous les honneurs, privilèges & prérogatives attachés à tous les Chevaliers-Baronnets du Royaume d'Angleterre : il obtint encore de Jacques III, ſon ſucceſſeur, le 9 Février 1702, des Lettres-Patentes données au même lieu, qui confirment ſon ancienne nobleſſe & conſtituent ſa filiation & généalogie depuis Gilles Claibroke, Chevalier-Banneret. Au-deſſus de ces Lettres-Patentes ſont les armoiries & les noms des femmes de tous les Claibroke, *aliàs* Hanmer, & l'on n'y voit aucune méſalliance. Il mourut à Cambray le 21, & fut inhumé le 22 Juillet 1719, en la Paroiſſe Saint-Martin de cette Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Octobre 1697, paſſé à Mons en Hainaut (célébration le lendemain en l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Sainte-Waudru de la même Ville), Noble *Eliſabeth-Renelde Savreux*, fille de *François-Albert Savreux*, Ecuyer, Seigneur de Marlières, & de *Jacqueline de la Faliſe*. De ſon mariage il laiſſa :

François-Albert-Joseph, qui ſuit ;
Et Anne-Marie-Reine, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Mons.

XIII. François-Albert-Joseph Hanmer-Claibroke, Chevalier, Baron, Seigneur de Bethencourt, Leauwette, Borneville, &c., né à Mons & baptiſé en l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Germain le 15 Janvier 1699, étoit mineur à la mort de ſon père. Le Sieur Pierre-François Caron, Bailli de Borneville, chargé de la procuration de François-Albert Savreux, Ecuyer, Seigneur de Marlières, tuteur & grand-père dudit Hanmer-Claibroke, fit le relief & dénombrement à la Seigneurie de Naves de deux fiefs en mouvans, appartenans au mineur par acte du 15 Avril 1710, dans lequel feu Guillaume-Antoine Hanmer-Claibroke, ſon père, eſt qualifié Prévôt héréditaire de la Ville de Cambray, Charge noble qui n'a coutume d'être remplie & occupée que par gens nobles. Le même Bailli de Borneville, fondé de procuration, fournit auſſi le relief & dénombrement de la Terre de Bethencourt à l'Archevêque-Duc de Cambray, au nom de François-Albert-Joseph Hanmer-Claibroke, le 15 Juillet 1710, lequel fut reçu aux Etats de Cambray en qualité de Gentilhomme, & convoqué par Lettre de cachet pour y aſſiſter le 30 Mai 1723 : c'eſt ce qui eſt atteſté par les Députés ordinaires des Etats de Cambray & du Cambréſis, qui certifient en outre que l'uſage conſtant deſdits Etats eſt de n'admettre à l'aſſemblée d'iceux que les Gentilshommes prouvant quatre générations. De concert avec ſa femme, il fit un teſtament en forme de partage de ſes biens entre tous leurs enfans, par

acte passé devant *Bonaventure Discart*, Notaire à Lille, le 30 Janvier 1736. Il mourut à Cambray le 30 Août 1751, & fut inhumé le 31 dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Martin. Il avoit épousé, par contrat du 19 Février 1718, passé devant les Notaires de Tournay, & célébration le 20 en la Paroisse Saint-Quentin dudit lieu, *Marie-Josèphe Luytens*, Dame de Pont-à-Vendin, morte le 18 & inhumée le 20 Décembre 1746, dans l'Eglise Paroissiale de Bethencourt en Cambrésis. Elle étoit fille de Noble *Philippe-Joseph Luytens*, Ecuyer, Seigneur des Pancaux, Bossut-sur-l'Escaut, &c., & de Noble *Marie-Antoinette Bayart*. Ils eurent :

1. Maximilien-Albert-Joseph, qui suit;
2. N... d'Hanmer-Claibroke, Chanoinesse de la noble Abbaye de Guislenghein, près d'Ath en Hainaut;
3. Anne-Marie-Josèphe, mariée, le 19 Avril 1751, à St.-Martin de Cambray, à *Jean-Charles Pomairol de Grammont*, Chevalier de St-Louis, Major de la Ville de Cambray;
4. Marie-Josèphe-Aimée, mariée, le 14 Octobre 1754, à St-Martin de Cambray, à *Joseph-Pierre Marcel-de-Blain*, Marquis de Poët, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers, retiré avec pension à Montelimar en Dauphiné;
5. Marie-Josèphe, mariée, à St-Martin de Cambray, le 14 Janvier 1755, à *Charles-Auguste-Joseph de Sart-du-Castelet*, Député depuis ce tems jusqu'à présent, pour la noblesse des Etats de Cambray;

Et plusieurs filles, Religieuses.

XIV. Maximilien-Albert-Joseph, Baron d'Hanmer Claibroke, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Lieramont, Allons, Vendeuil, Damartin, Vauxsorel, Sorel, Petit-Sorel, Targret, Malvoisine, Guyencourt, &c., né à Valenciennes le 7 Octobre 1726, baptisé le même jour en l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques de cette Ville, Membre né de la Chambre des Gentilshommes aux Etats de Cambray, est entré au service sous le nom de *Sieur de Bethencourt*, & a été fait Capitaine au Régiment de Boufflers-Wallons, Infanterie, par commission du 19 Février 1745, en considération des services, y est-il dit, qu'il a rendus dans toutes les occasions qui s'en sont présentées, où il a donné des preuves de sa valeur & de son courage, &c.; il perdit un œil d'un coup de feu. Après le décès de son père, qui l'a laissé héritier de la moitié de tous ses biens, il a fourni son dénombrement pour la Terre & Seigneurie de Bethencourt à l'Archevêché de Cambray le 30 Juillet 1754; à la Seigneurie de Naves, pour deux Fiefs en relevans, le 1er Octobre 1767, & à la Seigneurie de Crevecœur, pour un Fief à simple hommage, le 28 Octobre 1768. Il a obtenu du Roi Louis XVI des Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Juillet 1778, par lesquelles Sa Majesté a réuni les Terres de *Lieramont, Allons, Vendeuil, Sorel, Petit-Sorel, Vauxsorel & Malvoisine*, & les a érigées en *Baronnie* sous la dénomination de *Baronnie d'Hanmer-Claibroke*, pour être possédée audit titre par lui, ses enfans, postérité & descendans aînés mâles. Elles ont été enregistrées au Parlement le 21 Août, & en la Chambre des Comptes de Paris le 5 Septembre de la même année. Le Baron d'Hanmer Claibroke a préféré cette qualité à une plus éminente, parce qu'elle est celle que portoit un de ses ancêtres en 1250, & se rapporte à celle de *Chevalier-Baronnet* qu'ont eue plusieurs membres de sa Maison, qui en Angleterre est la première après la Pairie & est héréditaire. Il a épousé, par contrat passé au Château de Lieramont le 9 Février 1750, devant *Vinchon*, Notaire Royal au Bailliage, Gouvernement & Prévôté de Perrone, y résidant (célébration le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint-Quentin de Lieramont, Diocèse de Noyon), noble *Hélène-Antoinette du Feu de Lieramont*, fille de Messire *Gabriel du Feu*, Ecuyer, Seigneur de Lieramont, Gentilhomme servant de M. le Duc d'Orléans, & d'*Hélène-Justine Maubert*, dont :

1. Antoine-Albert-Joseph, qui suit;
2. Gabriel-Jean, appelé d'abord *le Chevalier*, & actuellement *le Comte d'Hanmer-Claibroke*, né le 13 Mai 1759 & baptisé en l'Eglise Saint-Quentin de Lieramont, qui a commencé de servir dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, est entré ensuite, lors de la suppression de ce Corps, dans le Régiment Royal Dragons, & vient d'être fait, en 1779, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons;
3. Et Agnès d'Hanmer-Claibroke, mariée, par contrat du 25 Mars 1771, à Messire *Eugène-François d'Espiennes*, Chevalier, Seigneur d'Asvent, résidant à Valenciennes, dont deux garçons & trois filles.

XV. ANTOINE-ALBERT-JOSEPH, Baron d'HANMER-CLAIBROKE, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, né à Lieramont le 23 Novembre 1750, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Juillet 1769, après avoir obtenu des Lettres de dispense d'âge le 5 du même mois, est Membre de la Chambre de la Noblesse aux Etats de Cambray, où il a été reçu en Octobre 1775. Il a épousé, par contrat passé à Paris le 8 Février 1781, chez *Cayés*, Notaire, rue du Jour, célébration en l'Eglise Notre-Dame-des-Vignes à Soissons le 14 du même mois, Noble *Marie-Françoise-Charlotte Hugueny de Novion*. Par son contrat de mariage, M. le Baron d'HANMER-CLAIBROKE père donne à son fils la Terre de Bethencourt, celles de Lieramont, Hallons, Vendeuil, Sorel, Malvoisine, Vauxsorel, Targret, Petit-Sorel, Guyencourt; & Mademoiselle de *Novion* lui apporte tous ses droits & actions, consistans en les Terres de Cerisy, la Motte-Fayel, Novion, Nouvron, Mont-de-Belleu, Chavigny, &c.

Les armes : *d'argent, à la croix pattée de gueules, l'écu surmonté d'une couronne ducale d'or, d'où sort une autruche à demi-corps, les aîles d'or étendues, le corps herminé, & tenant à son bec un fer à cheval de sable; le tout environné d'un manteau ducal de gueules, doublé d'argent.* (Généalogie dressée sur les titres qui ont été déposés aux archives du Roi en 1778, par Dom Queincer, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Historiographe-Archiviste du Roi, qui en a tiré des copies, & les a collationnées & certifiées, d'après les pouvoirs qu'il en a reçus de Sa Majesté. Depuis 1638, on est en possession de porter le manteau doublé d'hermine).

CLAIRAC, en Languedoc : *d'azur, au lion d'or, surmonté de deux étoiles de même*.

CLAIRAMBAULT : *d'argent, à un chêne arraché de sinople.*

*CLAIRÉ, Bourg & ancienne Baronnie en Normandie, diocèse & Election de Rouen. Il s'y tient un marché toutes les semaines, & tous les ans une foire qui est très-fréquentée.

* CLAITE (LA) ou LA CLAYETTE, en Bourgogne, diocèse de Mâcon, Terre, Seigneurie & *Baronnie* érigée en *Comté* en faveur de *Bernard de Noblet-de-Chenelette*, par Lettres du mois de Juillet 1730, regîstrées au Parlement de Paris le 27 Janvier 1737. Le Marquis de *la Claite* épousa, 1° le 19 Novembre 1695, *Jeanne d'Ongny-d'Origny*, fille de *Jean*, Seigneur d'Anglure, de Massy, &c., & de *Marie-Anne de Trélon*; & 2° le 30 Mai 1718, *Antoinette Martin-de-Punetis*. Il y a eu des enfans de ces deux mariages. Voy. NOBLET-D'ANGLURE.

CLAMECY, famille noble & ancienne, dont étoit MARIE DE CLAMECY, Dame dudit lieu, qu'elle porta en mariage à son mari *Jean de Condé*, Seigneur de Boulaye, dont postérité. Les armes : *de gueules, à deux fasces d'argent, & un chevron d'or brochant sur le tout.*

CLAMORGAN, famille regardée comme l'une des plus considérables de Normandie. THOMAS DE CLAMORGAN, selon le Catalogue de Gabriel du Moulin, étoit Chevalier-Banneret, & portoit pour armes : *d'argent, à une aigle de sable, à la bordure de gueules.*

Messire THOMAS DE CLAMORGAN, Chevalier, avoit procès vers 1400, & étoit marié à *Catherine d'Argouges*, Dame de Neuville.

RICHARD DE CLAMORGAN, & *Alix d'Esquay*, sa femme, avoient différend avec *Guillemette d'Esquay*, veuve de Messire *Guillaume de Breuilly*, Chevalier, vers la fin du XV^e siècle.

THOMAS DE CLAMORGAN, Vicomte de Coutances & de Valogne, étoit père de

THIERRY DE CLAMORGAN, Chevalier, Vicomte de Montreuil & de Bernay en 1491.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.* Voy. *l'Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, pag. 415, 791, 793, 1062, 1069, 1153 & 1527.

CLAPIERS (DE), famille originaire d'Andalousie, établie en Provence, où elle possède la Terre & Seigneurie de Vauvenargues, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1722, en faveur de JOSEPH DE CLAPIERS, II^e du nom, Seigneur de Claps, dont nous parlerons ci-après.

Le premier de ce nom, dont on ait connoissance, est

I. JEAN DE CLAPIERS, I^er du nom, originaire d'Andalousie, qualifié Lieutenant-Général des Armées du Roi ROBERT, premier Ecuyer

de ce Prince, & Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Hières, dans le teſtament qu'il fit en cette Ville, reçu par *Dracon*, Notaire, le 2 Août 1330, par lequel il fait un legs à ſa femme, & inſtitue héritiers ſes deux fils. Il avoit pour frère ETIENNE DE CLAPIERS, qui gouverna pendant dix ans l'Abbaye de Saint-Victor en qualité d'Abbé, auquel ſuccéda Guillaume de Grimoard-de-Griſac, enſuite ſouverain Pontife ſous le nom d'URBAIN V.

JEAN laiſſa de *Marguerite de Caſtellane*, entr'autres enfans :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. Et HUGUES, dont on ignore le ſort.

II. ETIENNE DE CLAPIERS eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

III. BERMOND DE CLAPIERS, qui exerça l'office de Commiſſaire des Finances des Comtes de Provence. Il ſiégeoit encore en 1467. Il épouſa, par contrat du 21 Décembre 1393, *Annoulette de Puget*, & eut :

1. & 2. JACQUES, qui ſuit, & HONORÉ, dont nous parlerons ci-après, qui firent une fondation dans l'Egliſe d'Hieres par acte du 4 Février 1440, & partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère le 20 Mai 1448 ;
3. Et PIERRE, Evêque de Toulon, par Bulles d'EUGÈNE IV, données à Florence en date du 13 des calendes d'Octobre 1440.

IV. JACQUES DE CLAPIERS, Ier du nom, Seigneur de Pierrefeu, de Roquebrune, de Palaiſon & de Villepeis, prêta hommage de la Terre & Seigneurie de Pierrefeu, en ſon nom & en celui de ſon frère HONORÉ, le 5 Octobre 1444, & pour ſes autres Terres le 12 Janvier 1449. Il laiſſa de *Béatrix Joſſande :*

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, mariée à *Louis Garnier*, tige des Seigneurs de *Julhians* & de *Fonblanque*.

V. NICOLAS DE CLAPIERS, Seigneur de Pierrefeu, &c., ſe retira à Aix, où il fut pourvu d'un office de Conſeiller du Roi & d'Avocat des Pauvres. Il y épouſa, le 4 Octobre 1470, *None de Guiran*, dont :

VI. JEAN DE CLAPIERS, IIe du nom, Seigneur de Pierrefeu, qui fit ſon teſtament à Hières le 5 Janvier 1524, reçu par *Gardane*, Notaire audit lieu, & avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1509, *Marguerite d'Agoult-d'Olières*, fille de *Louis*, Baron d'Olières, & de *Delphine de Villeneuve*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, légataire de ſon père ;
3. Et FRANÇOIS, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

VII. ANTOINE DE CLAPIERS, Seigneur de Pierrefeu, prêta hommage au Roi pour cette Terre le 4 Décembre 1529, & épouſa, par contrat du 8 Février 1545, *Jeanne de Cabanes*, Dame en partie de Colongue & de Venel, dont :

VIII. JACQUES DE CLAPIERS, IIe du nom, Seigneur de Colongue, Pierrefeu & Venel, qui rendit hommage pour leſdites Terres le 30 Janvier 1579. Il fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1598, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Ardiſſos*, Notaire à la Garde-lès-Toulon, le 3 Octobre 1574, *Madeleine de Thomas*, fille de noble *Gaſpard de Thomas*, Seigneur de la Garde & de Sainte-Marguerite, & de *Marguerite de Seytres-Caumont*. De ce mariage vint :

IX. ESPRIT DE CLAPIERS, Ier du nom, Seigneur de Colongue, Venel & Pierrefeu, marié, par contrat paſſé le 7 Août 1611, devant *Jean*, Notaire à Colongue, à *Honorade de Saint-Martin*, fille de noble *Charles*, Seigneur de Chantercier, & d'*Anne de Varadier-Saint-Andiol*. Il en eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. CHARLES, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem & Capitaine de Vaiſſeaux, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Louis XIV*, par Limiers, ſous le nom de *Chevalier de Coulange*. C'étoit un grand Marin, & le fléau des Pirates ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Antoine d'Albert*, Conſeiller au Parlement de Provence.

X. JACQUES DE CLAPIERS, IIIe du nom, Seigneur de Colongue & de Venel, Capitaine d'une des Galères du Roi par brevet du 24 Mars 1643, fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe le 5 Novembre 1666. Il épouſa, 1° par contrat paſſé devant *le Bon*, Notaire, le 12 Juin 1641, *Marguerite d'Auguſtine*, fille de *Marc-Antoine*, Baron de Septeme ; & 2° par autre contrat paſſé devant *Juge*, Notaire à Marſeille, le 24 Juin 1665, *Louiſe de Fabre*, fille de noble *Gaſpard de Fabre*, de la ville de Marſeille, & de *Louiſe de Seigneuret*, & laiſſa de ſon premier mariage :

1. ESPRIT, qui ſuit ;
2. Et CLAIRE, mariée à noble *Jean de Fabre*, frère de *Louiſe*.

Et du second lit vinrent :

3. Lazare, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. Et N... mariée, à Arles, au Sieur de *Pilier*.

XI. Esprit de Clapiers, IIe du nom, Seigneur de Colongue & de Venel, épousa à Marseille *N... de Curet*, dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. Alexandre, qui, après avoir servi en France, se retira en Russie, où il est mort Colonel du Régiment des Ingénieurs, & Officier-Général dans les Armées de la Czarine, laissant deux fils dont on ignore les noms & le sort ;
3. Charles, rapporté après son aîné ;
4. Et Joseph, marié à la Martinique à *Jeanne de Potheau*, dont il a eu :

   Claire-Marie-Hélène, mariée, en 1749, à Esprit de Clapiers, IIIe du nom, son cousin germain.

XII. Jacques de Clapiers, IVe du nom, Seigneur de Montfort, Capitaine au Régiment du Maine, Chevalier de St-Louis, & Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, épousa *Polixène de Gras*, fille d'*Honoré*, Conseiller au Parlement, mort Doyen. De ce mariage est issu :

XIII. Esprit de Clapiers, IIIe du nom, marié, en 1749, à Claire-Marie-Hélène de Clapiers, sa cousine germaine, fille de Joseph, dont est né :

XIV. Jacques-Auguste-Michel-Marie de Clapiers.

XII. Charles de Clapiers, troisième fils d'Esprit, IIe du nom, & de *N... de Curet*, Seigneur d'Aubenas, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment du Maine, dont il a fait en 1716 l'*Histoire chronologique*, avec un abrégé des sièges, batailles & actions où il s'est trouvé depuis la création de ce Régiment jusqu'à la paix de Baden. Il est encore auteur d'un livre, intitulé : *Tucia*, Vestale, dédiée à Madame la Duchesse du Maine en 1722. Il avoit épousé *Louise d'Amat*, veuve de *François-Auguste*, Marquis de *Valavoire*, dont est né :

XIII. Charles-Elzéar de Clapiers, Seigneur d'Aubenas, Officier des Vaisseaux du Roi.

SECONDE BRANCHE.

XI. Lazare de Clapiers, second fils de Jacques, IIIe du nom, & de *Louise de Fabre*, sa seconde femme, Seigneur de Colongue, épousa, par contrat passé devant *Darbès*, Notaire à Aix, le 14 Janvier 1693, *Françoise de Maurel*, fille d'*Antoine de Maurel*, Seigneur de Volone, Conseiller du Roi & Grand-Sénéchal de Toulon. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans :

1. Jacques, qui suit ;
2. Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major à Huningue, & ci-devant Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie ;
3. Et N... mariée à Digne à noble *N... d'Esmivi-d'Auribeau*.

XII. Jacques de Clapiers, Seigneur de Colongue, après avoir servi pendant plusieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Champagne, épousa, le 16 Février 1735, *Gabrielle-Thérèse d'André*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise de Gaufridy*, des Barons de *Trest*. De ce mariage sont nés :

1. Lazare-Jacques-François ;
2. Balthasar, qui a servi en qualité d'Officier dans le Régiment de Médoc, jusqu'à la dernière réforme ;

Et plusieurs enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. François de Clapiers, troisième fils de Jean, IIe du nom, Seigneur de Pierrefeu, & de *Marguerite d'Agoult-d'Olières*, est auteur d'un Traité de Droit & de la Chronologie des Comtes de Provence. Après avoir exercé l'office de Lieutenant-Particulier au Siège d'Aix, il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1556, & mérita par ses services que le Roi lui donnât le premier office de Conseiller au Parlement qui viendroit à vaquer. Le brevet expédié à cette occasion est du 17 Octobre 1571. Il avoit épousé, le 19 Novembre 1548, *Marguerite de Séguiran*, Dame de Vauvenargues, dont :

1. Boniface, qui suit ;
2. Jean, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. Et Madeleine, mariée à noble *Rolin de Barthélemy*, Seigneur de Sainte-Croix.

VIII. Boniface de Clapiers, dit de *Séguiran*, épousa, le 23 Octobre 1586, *N... de Barthélemy-de-Sainte-Croix*, sœur de *Rolin*, dont il eut :

IX. Jean-François de Clapiers, Seigneur de Vauvenargues, qui épousa, le 27 Octobre 1608, *Anne de Séguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, d'abord Conseiller au

Parlement, enſuite Préſident à Mortier, & enfin premier Préſident en la Cour des Comptes de Provence, & de *Marie de Gaufridy-de-la-Galinière*. De ce mariage naquirent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. & 3. Gaspard & Antoine, reçus Chevaliers de Malte en 1633 & 1634.

X. Henri de Clapiers, Seigneur de Vauvenargues, d'abord Officier de Cavalerie, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1674, & avoit épouſé par contrat paſſé devant *Darbès*, Notaire, le 30 Septembre 1643, *Thérèſe de Gallifet*, fille d'*Alexandre*, Seigneur du Tolonet, Préſident aux enquêtes du Parlement,& d'*Anne de Trichaud-Saint-Martin*. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Susanne, mariée à *Joſeph d'Autric-de-Vintimille*, Seigneur de Baumettes, à Apt ;
3. Gabrielle, mariée à *Jean-François de Gantès*, Seigneur de Valbonnette, Conſeiller au Parlement de Provence ;
4. Et Marie, Religieuſe Carmélite à Aix.

XI. François de Clapiers, IIe du nom, Seigneur de Vauvenargues, épouſa, par contrat paſſé devant *Darbès*, Notaire à Aix, le 8 Août 1678, Elisabeth de Clapiers, ſa parente au IVe degré, iſſue des Seigneurs de *Gréoux*. De ce mariage naquirent :

Joseph, qui ſuit ;
Et pluſieurs autres enfans, morts ſans alliance.

XII. Joseph de Clapiers, Marquis de Vauvenargues, Seigneur de Claps, étoit premier Conſul d'Aix, procureur du pays aux années 1720 & 1721. Il rendit de ſi grands ſervices à cette Ville, dont il étoit Commandant pour le Roi pendant la Contagion, que Sa Majeſté, pour l'en récompenſer, érigea ſa Terre de *Vauvenargues* en *Marquiſat* au mois de Mars 1722, & le gratifia d'une penſion de 3000 livres. Il avoit épouſé, le 6 Septembre 1713, noble *Marguerite de Bermond*, dont :

1. Luc, dit *le Marquis de Vauvenargues*, né le 6 Août 1715, mort à Paris ſans alliance le 28 Mai 1747, avec la réputation d'un des plus beaux génies de ſon ſiècle. Il eſt Auteur d'un livre intitulé : *Introduction à la connoiſſance de l'Eſprit humain*, ſuivie de réflexions & de maximes, à Paris 1746, Ouvrage eſtimé, qu'il avoit compoſé à l'âge de 25 ans, au milieu du tumulte des armes. M. de Voltaire parle avec avantage du *jeune Marquis de Vauvenargues* au chapitre de l'Eloge funèbre des Officiers qui moururent dans la guerre de 1741, t. II, du *Recueil de ſes Œuvres*, p. 449 à 453, à Londres 1751 ;
2. Antoine, Capitaine au Régiment de Flandre, tué dans l'Iſle de Corſe en 1741 ;
3. Nicolas-François-Xavier, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Flandre ;
4. Et N... Religieuſe Carmélite à Marſeille.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. Jean de Clapiers, Seigneur du Sambuc, ſecond fils de François, Ier du nom, & de *Marguerite de Séguiran*, Dame de Vauvenargues, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1586, & ſe maria, le 17 Février 1593, avec Catherine de Clapiers-Colongue, ſa couſine, dont :

1. Esprit, qui ſuit ;
2. Et Madeleine, mariée à *N... de Vintimille-Figaniere*.

IX. Esprit de Clapiers, Seigneur du Sambuc, & enſuite Baron de Gréoux, épouſa, à Marſeille le 4 Mai 1622, *Anne de Gaſpari*, fille de noble *Alexandre*, & d'*Iſabeau de Bauſſet*, dont :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Thérèse, mariée, le 31 Mars 1656, à *Joſeph de Gautier*, Seigneur d'Aiguines ;
3. Et Isabeau, mariée, le 3 Septembre 1644, à *Louis de Raſcas du Canet*.

X. Alexandre de Clapiers, Baron de Gréoux, épouſa, le 3 Août 1658, *Véronique de Graſſe*, Dame de Cabris, & eut :

XI. Antoine de Clapiers, Baron de Gréoux, Seigneur de Cabris, qui a laiſſé de *Thérèſe de Foreſta* :

1. Jean-Paul, qui ſuit ;
2. N... mariée à N... *d'Arcuſſia d'Eſparron* ;
3. Thérèse, mariée à *Philippe II de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf ;
4. Et N... mariée à N... *d'Iſnard*.

XII. Jean-Paul de Clapiers, Marquis de Cabris, épouſa à Graſſe, où il réſide, *Eliſabeth de Lombard*, Dame de Saint-Benoît, dont il a poſtérité.

CINQUIÈME BRANCHE.

IV. Honoré de Clapiers, Seigneur en partie de Pierrefeu, ſecond fils de Bermond, & d'*Annoulette de Puget*, eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

V. Antoine de Clapiers, Seigneur de Pier-

refeu & du Puget, qui épouſa *Perrine de Caſtellane*, des Barons d'*Allemagne*, dont:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée à *Louis de Garnier*, Conſeiller en la Cour du Parlement de Provence.

VI. Jean-François de Clapiers, Seigneur en partie de Pierrefeu & du Puget, fit hommage pour ſes deux Terres le 16 Juin 1548, & avoit épouſé, le 29 Avril 1546, *Anne de Glandevès-la-Garde*. Il en eut entr'autres enfans:

VII. François de Clapiers, Seigneur du Puget & en partie de Pierrefeu, qui épouſa, le 10 Décembre 1553, *Françoiſe de Rochas*, fille de noble *Honoré*, Seigneur d'Aiglun, & de *Claudine de Ruſſan*. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Melchiore, mariée, en 1587, à noble *Melchior de Thomas*, Seigneur d'Orves & d'Evenos.

VIII. Jacques de Clapiers, Seigneur en partie du Puget & de Pierrefeu, épouſa, le 22 Juin 1586, *Catherine de Foreſta-Colongue*, dont entr'autres enfans:

IX. Marc-Antoine de Clapiers, Seigneur d'Aiglun, qui épouſa, le 1er Janvier 1624, *Anne de Glandevès*, dont:

1. François, Conſeiller au Parlement, marié, ſans enfans, le 11 Avril 1643, à *Anne de Riquetti-Mirabeau*;
2. Marc-Antoine, qui ſuit;
3. Et Catherine-Thérèse, mariée, en 1659, à noble *Balthaſar d'Albert*, Seigneur de Silans.

X. Marc-Antoine de Clapiers, IIe du nom, né en 1639, épouſa, le 27 Octobre 1672, *Anne d'Albert*, dont:

XI. Jean-Baptiste de Clapiers, Seigneur de Saint-Tropès, qui épouſa, en 1701, *Marie-Louiſe de Boiſſon-Merveille*, fille de noble *François*, Préſident-Tréſorier-Général de France, & de *Marie de Montolieu*. De ce mariage eſt né, entr'autres enfans:

XII. Jean-François de Clapiers, IIe du nom, Seigneur de Saint-Tropès, qui épouſa, le 8 Juin 1728, *Jeanne-Charlotte de Garnier-de-Menonville*, fille de *François*, Commandant de la Citadelle de Saint-Nicolas de Marſeille. Les enfans qui exiſtent de ce mariage ſont:

1. Louis-François-Raymond, Lieutenant de Vaiſſeaux;
2. Joseph-Victor, Chanoine à l'Abbaye ſécularisée de Saint-Victor-lès-Marſeille;
3. Et François-Raymond, Religieux de Cîteaux.

Les armes: *faſcé d'azur & d'argent de ſix pièces; au chef d'or*. (*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, édit. de 1757, tom. I, pag. 261).

CLARE. Voyez O BRIEN. Maiſon originaire d'Irlande, établie en France depuis la fin du dernier ſiècle.

CLARIS, en Provence: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles de même*.

CLARIS (de), en Languedoc. Cette famille remonte à

I. François de Claris, habitant de la ville de Cordes, au Diocèſe d'Albi, qualifié de *nobilis & egregii viri Domini Franciſci de* Claris, dans le contrat de mariage de ſon fils

II. Antoine de Claris, qui épouſa, par contrat du 4 Janvier 1505, *Marie de Lorme* (*de Ulmo*), dont:

III. André de Claris, marié, par contrat du 11 Février 1524, à *Françoiſe d'Arlende* (*de Arlempdiâ*), fille de *Louis*, Co-Seigneur de Mirabel, de Saint-Montan & de Fenouillet au Diocèſe de Viviers. De cette alliance naquirent:

1. Gilles, qui ſuit;
2. Et Marie, morte après ſon mari, en 1559, mariée à *Philippe Maſſiot*, du Pont de Sorgues, Diocèſe d'Avignon, dont elle étoit veuve le 22 Août 1559.

IV. Gilles de Claris, Ecuyer, Seigneur de Nogaret & de Caſtaudet, teſta le 27 Octobre 1603, fit un codicille le 12 Mars 1617, & mourut le 16 Juillet 1618. Il avoit épouſé, le 23 Novembre 1562, *Jeanne d'Amalric*, morte le 16 Octobre 1623, fille de *Guillaume*, & de *Béatrix de Cavaillon*. De leur mariage vinrent:

1. Jean, mort le 7 Octobre 1513, ſans poſtérité;
2. Pierre, qui ſuit;
3. André, mort le 7 Novembre 1638;
4. Antoine, mort le 15 Octobre 1622;
5. Jacques, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;

6. Isabeau, mariée à *Pierre de Villas*, du lieu de Saint-Hippolyte, qui vivoit encore avec ſon mari le 11 Décembre 1625;
7. Et Charlotte, nommée dans le teſtament de ſon père, qui vivoit le 4 Juin 1628.

V. Pierre de Claris fit un codicille le 24 Août 1646, & mourut le 27 du même mois. Il avoit épouſé, avant le 29 Décembre 1623, *Suſanne Privalde*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, dont on ignore la deſtinée;
3. Antoine;
4. & 5. Susanne & Catherine, dont on ignore auſſi la deſtinée.

VI. Jean de Claris, demeurant en la ville de Sauve, Diocèſe de Nîmes, épouſa *Marie de Pize*, laquelle ne vivoit plus le 29 Décembre 1671. Il en eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Marc-Antoine, mort à Bayonne, Lieutenant au Régiment de Rouergue.

VII. Jacques de Claris, Seigneur de Florian, obtint le 30 Mars 1690 une Ordonnance de M. de *Lamoignon*, Intendant de Languedoc, par laquelle, attendu ſa converſion à la Religion Catholique, il fut déchargé de toute contribution faite ſur les nouveaux convertis. Louis XIV lui accorda une penſion de 400 livres, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus lors des premiers troubles des Cévennes. Il teſta le 21 Mai 1690. Un Mémoire de famille porte qu'il ſervit en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Teſſé. Il épouſa, 1° le 29 Décembre 1671, *Marguerite Fizes*, fille de *Daniel*, Receveur & Payeur des gages de la Cour, & Receveur des Tailles de Montpellier, & de *Marguerite de Trouſſel*; & 2° le 8 Décembre 1685, *Marie Arnaud*, fille de *Jean Arnaud-Palauquiſſe*, & de *Catherine Bourride*. Il eut du premier lit:

1. Jean, qui ſuit;
2. Marc-Antoine, Lieutenant dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, qui ſe noya dans le Rhin, âgé de 18 ans;
3. Et Pierre, Eccléſiaſtique.

VIII. Jean de Claris, Seigneur de Florian, baptiſé le 4 Mai 1674, ſervit au ban & arrière-ban en 1692, enſuite dans les Cadets Gentilshommes, fut après Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Girardin, & ſucceſſivement Capitaine dans le même Régiment. Il ſervit contre les rebelles des Cévennes, qui par reſſentiment brûlèrent ſon Château de Florian, & ravagèrent ſes troupeaux & ſes récoltes. Il prit enſuite le parti de la Robe, fut nommé, le 3 Avril 1700, Conſeiller honoraire en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de Montpellier, & obtint, le 23 Janvier 1708, des proviſions pour l'office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en la Cour des Comptes, Aides & Finances de la même Ville. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 23 Mars 1723. Il épouſa, 1° par contrat du 8 Juillet 1697, *Françoiſe Molles*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Cambis*; & 2° le 28 Juillet 1707, *Marie-Madeleine de Perdrix*, fille de *Philippe*, Conſeiller du Roi en ladite Cour des Comptes, Aides & finances de Montpellier, &c., & eut du premier lit:

1. Jean-Jacques, mort en bas âge;
2. François-Antoine, qui ſervit en qualité de volontaire dans le Régiment de Blaiſois;
3. Marthe, morte en bas âge.

Et du ſecond lit:

4. Philippe-Antoine, né le 8 Novembre 1707, entré dans la première Compagnie des Mouſquetaires en Janvier 1733, nommé le 21 Février 1740, Capitaine dans le Régiment de Rohan, Cavalerie, depuis en la même qualité dans celui de Luſignan, fait Chevalier de Saint-Louis en 1745, & retiré du ſervice en 1756. Il a épouſé, le 7 Mai 1762, *Marie-Eliſabeth Mignot*, veuve de *Nicolas-Joſeph de Dompierre*;
5. François, mort jeune;
6. Pierre, mort en Italie le 4 Août 1734, Lieutenant au Régiment de Champagne;
7. François, qui ſuit;
8. Marie-Tiphaine, morte Religieuſe à Anduze;
9. Susanne-Charlotte, morte Religieuſe à Roquemaure;
10. Marguerite, morte au même Monaſtère;
11. Madeleine, qui jouit d'une penſion du Roi;
12. Elisabeth, morte en bas âge;
13. Marie-Anne, Chanoineſſe à Soyon à Valence;
14. Lucrèce, morte en bas âge;
15. Adélaïde, Religieuſe à Arles;
16. Et Angélique, qui jouit d'une penſion du Roi.

IX. François de Claris-de-Florian, né le 29 Mars 1718, Volontaire dans la Compagnie de ſon frère en 1742, Cornette au Régiment de Brionne, Cavalerie, en 1743, Lieutenant au Régiment de Luſignan, auſſi Cava-

lerie, en 1745, a épouſé, le 3 Juin 1752, *Gillette Salgues*, dont :

1. Jean-Pierre, né le 6 Mars 1755;
2. Philippe, né le 30 Mai 1756;
3. Et François-Philippe, né le 20 Juin 1757.

SECONDE BRANCHE.

V. Jacques de Claris, Seigneur de Saint-Martin, cinquième fils de Gilles, & de *Jeanne d'Amalric*, teſta le 1er & le 3 Mai 1670 & le 12 Octobre 1675. Il épouſa, 1° par contrat du 19 Mars 1616, *Catherine Gabourde*, fille de *Melchiſedech Gabourde*, & de *Marie Maſſanes*; & 2° le 5 Avril 1661, *Louiſe de Molles*. Il eut du premier lit :

Cinq garçons;
Et quatre filles.

Et du ſecond lit :

Jacques, qui ſuit;
Un garçon;
Et quatre filles, dont trois mariées.

VI. Jacques de Claris, Seigneur de Saint-Martin, ſe trouva à la bataille de Senef, où il ſervit en qualité de Volontaire, dans le Régiment Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie. Il épouſa, 1° par contrat du 4 Novembre 1673, *Dauphine Ginhoux*, fille d'*Iſaac*, & de *Madeleine de Poſſac*; & 2° le 20 Octobre 1678, *Germaine d'Arvieu*, fille de *David*, Docteur ès Droits, & de *N... Ricaud*. Du premier lit naquirent :

1. Jacques, mort en Italie, Lieutenant au Régiment de Bretagne.

Et du ſecond lit :

2. Claude, Juge-Royal de la Ville de Sommières, marié en 1713 à *Eliſabeth Rivière*;
3. David, baptiſé le 21 Août 1681, Chevalier de Saint-Louis en 1717, Directeur-Général des fortifications d'Alſace, Ingénieur en chef des Armées du Roi, le 1er Janvier 1740. Il s'eſt trouvé au ſiège de Barcelone, de Tortoſe, d'Alicante, de Fribourg, à la défenſe de Béthune, où il reçut une bleſſure conſidérable à la cuiſſe, & encore à 13 autres ſièges, où il ſe ſignala par ſa bravoure. Il fut tué au ſiège de Prague en 1742, & avoit épouſé, en 1721, *Eliſabeth de Portal*, fille de *N... de Portal*, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi;
4. Et Jean-Jacques, Chevalier de Saint-Louis, baptiſé le 6 Juin 1687, mort Ingénieur en chef de la Ville & Citadelle d'Alais. Il ſervit pendant 6 ans, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Boufflers, & ſe trouva à la défenſe d'Aire, où il donna des preuves de ſa valeur, ainſi que dans pluſieurs autres occaſions.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

Il eſt fait mention dans l'*Hiſtoire de France*, tom. XI, pag. 336, par feu Villaret, d'un combat ſingulier entre le Sire de Clary, Gentilhomme du Languedoc, & Pierre de Courtenay, Seigneur Anglois, ſur ce que ce dernier s'étoit vanté qu'il n'avoit trouvé perſonne en France qui eût oſé combattre contre lui. Le Sire de Clary, dit cet auteur, ne put entendre cette bravade inſultante pour la Nobleſſe Françoiſe, ſans la relever : il offrit de ſoutenir l'honneur de ſa nation; la propoſition fut acceptée. Ces deux champions de la gloire patriotique combattirent devant la Comteſſe de Saint-Paul, & Courtenay bleſſé, déſarmé, s'avoua vaincu, & repaſſa en Angleterre.

CLARIS-VALINCOURT, Maiſon iſſue d'un cadet de celle de *Valincourt*, qui fut apanagée de la Terre de *Claris*.

Cette Maiſon de Valincourt deſcendoit d'*Eude d'Aquitaine*, Sire d'Oizy, créé par Charlemagne, Châtelain & Comte de Cambray, iſſu d'Eude *le Grand*, Duc d'Aquitaine, qui défit, avec Charles Martel, les Sarraſins, près de Tours. Il épouſa, dans le VIIIe ſiècle, *Eliſande*, héritière de *Valincourt, Crevecœur, Claris*, &c. Voy. Carpentier, part. I, ch. 12, pag. 223, & part. II, chap. 2, pag. 229, dans la *Généalogie de Saint-Aubert*, Evêque de Cambray, de laquelle alliance les Maiſons d'*Oiſy*, de *Valincourt*, de *Saint-Aubert* & autres, tirent leur origine, ſelon le même Carpentier, Nic. Deprez, Colvenere, Gélie, Butkens, & autres Hiſtoriens.

Ce qui eſt encore prouvé par des chartes de l'Abbaye de Vaucelles, en date de 1236, & de l'Abbaye de Mont-Saint-Martin, de 1296. On en trouve de la Cathédrale de Cambray de 1016, avec *un ſceau* où eſt repréſenté *un Cavalier à cheval, tenant d'une main un écu avec un lion de gueules, & de l'autre la bannière de* Claris, *d'argent, à la faſce d'azur*, avec l'inſcription : *Sigillum Domini de Valincourt & Claris militis.*

On trouve la Généalogie ſuivie de la Maiſon de Claris, & prouvée par des chartes &

monumens commençant par GILLON, Sire de CLARIS, puîné de la Maiſon de VALINCOURT, depuis 1146 juſqu'à JEAN, dit *le Griffon*, Sire de CLARIS, Chevalier, enterré à Lille en 1362, avec ſon épouſe *Marie de Mouchy*, & dudit JEAN DE CLARIS, juſqu'au ſiècle préſent, dans Butkens, *Trophées de Brabant*, ſuppl., liv. 8, fol. 373, uſque ad 380, tit. *Comte de Clairmont*, ainſi que dans *les Tables Généalogiques* de Hubner, imprimées à Leipſick, & en raccourci dans le *Calendrier* de Warentrap, imprimé à Francfort; ad verb. VALINCOURT; la Colombière, *Théât. d'Honneur*, pag. 303; la Morlière, *Antiquités d'Amiens*. Le Roy, Notaire, Marchionatus S. R. J. Froiſſard, Olivier de la Marche, & autres Auteurs parlent des Seigneurs de *Claris*.

La Terre de *Claris* ſortit de cette Maiſon par JEAN DE CLARIS, fils de HUGUES, & de *Marguerite*, fille du Comte de *Roucy*, par confiſcation, ledit JEAN DE CLARIS s'étant battu en duel contre *Pierre de Courtenay*. Voy. *les Annales* d'Emmanuel Suero; la Roque, *Traité de la Nobleſſe des Chevaliers de nom & d'armes*; Expilly, Plaidoyer 30.

Par cet événement, la Terre de *Claris* paſſa dans la Maiſon de *Biche*, & les Seigneurs de CLARIS ſe retirèrent aux Pays-Bas, où leur Maiſon ſubſiſte encore.

ROGER DE CLARIS, & ſa femme *Sara de Breyll*, fondèrent le couvent de Capucins à Lierre. Leur petit-fils, auſſi nommé ROGER DE CLARIS, Chevalier de l'Ordre Militaire de *Saint-Jacques*, Conſeiller d'Etat, fut créé *Comte de Clairmont*, l'an 1653. Il laiſſa :

LOUIS-ANTOINE DE CLARIS, Comte de Clairmont, Conſeiller d'Etat, Seigneur d'Argenteau, Hermalle, Boort, Meerbeeck, & autres lieux, qui fut père de

LOUIS-PHILIPPE DE CLARIS, qui prit le titre de *Marquis de la Verne*, par ſa femme *Anne-Françoiſe*, Marquiſe de *la Verne-de-Rodes*, fille héritière de *Ferdinand*, Marquis de *la Verne-de-Rodes*, Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, tué au ſiège de Ségedin en Hongrie, l'an 1686. Il étoit fils de *Denis*, Comte de *la Verne-de-Rodes*, dont la Maiſon établie en Bourgogne étoit des Seigneurs de *Vernus*, en mémoire deſquels ils retinrent *la roſe de gueules en abîme* de leurs armes, *d'azur à trois demi-vols d'or gironnans*, ainſi que dans leur cimier, *ſur le haume en face*. Ils eurent :

LOUIS-FERDINAND-JOSEPH DE CLARIS-VALINCOURT, Marquis de la Verne-de-Rodes, Comte de Clairmont, Baron des libres Terres d'Argenteau, Hermalle, &c., Chambellan, Conſeiller d'Etat d'Epée actuel de S. M. I. R. ſon Lieutenant en ſa ſouveraine Cour Féodale de Brabant, &c., qui épouſa, le 26 Juillet 1731, MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE, Princeſſe du S. E. R. de HOHENLOHE-BARTENSTEIN, Chanoineſſe de Thorn, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 4 Août 1701, morte en 1758, fille de PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, Prince du S. E. R. HOHENLOHE-BARTENSTEIN, Grand-Juge de l'Empire à Wetzlar, & de SOPHIE-LÉOPOLDINE, Princeſſe du S. E. R. de HESSE-RHEINFELS, &c., ſa ſeconde femme. Ils laiſſèrent une fille unique :

MARIE-ELISABETH DE CLARIS-VALINCOURT, Marquiſe de la Verne-de-Rodes, Comteſſe de Clairmont, &c., qui épouſa, en 1751, *Charles-Joſeph-Auguſte*, Comte immédiat du S. E. R. régnant de *Limbourg-Styrum*, Bronchorſt & Globen, &c., Grand-Juge héréditaire du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, Seigneur de Waltſch, Skitat, Kleinfurſviz & Mokraw en Bohême, Chambellan actuel de L. M. I. R., mort en 1760. De cette alliance reſte une fille unique, *Marie-Joſéphine*, Comteſſe du S. E. R. de *Limbourg-Styrum*, Bronchorſt & Globen, ſous la tutelle de ſa mère du Landgrave de Heſſe-Rothenbourg, & du Grand-Burgrave de Bohême.

Pour la Généalogie de la Maiſon de *Limbourg-Styrum*, iſſue des anciens Comtes d'*Altena*, dont ſortirent celles de *la Marck*, d'*Arenberg*, de *Bouillon*, Prince de *Sédan*, & les Ducs de *Clèves*, elle ſe trouve déduite dans Imhoff, *Noticia Germanici Imper.*; dans les *Tables* de Hubner imprimées à Leipſick, & dans *les Souverains du Monde*, imprimés à Paris.

Les Maiſons de *Styrum* & de *la Marck* proteſtèrent & introduiſirent, en 1670, procès au Conſeil-Aulique, contre le partage de ſucceſſion fait entre les filles du dernier Duc de *Clèves*, pour ce Duché, celui de *Juliers*, & le Comté de *la Marck*.

La ſucceſſion & les terres de la branche aînée de VALINCOURT paſſa par filles dans les Maiſons de *Werchain*, *Ligne* & *Melun*.

La branche cadette de CLARIS-VALINCOURT ſubſiſte dans le Marquis de la Verne, Comte de Clairmont-Moderne.

Les armes : *un écu en bannière d'argent, à une faſce d'azur*. Cimier : *un vol d'argent & d'azur, ſurmonté du lion d'Aquitaine*. Cri de guerre : *Valincourt*. Voy. Carpentier, dans ſon *Hiſt. du Cambréſis*, part. 3, au mot CLARIS, pag. 401 & ſuiv. (Mémoire envoyé.)

CLARY, en Allemagne. Le Prince FRANÇOIS-VENCESLAS, né le 8 Mars 1706, Conſeiller intime actuel de Leurs Majeſtés Imp. & Roy., épouſa, le 14 Février 1747, *Marie-Joſephe de Hohenzollern-Hechingen*, née le 20 Janvier 1728, fille d'*Hermann-Frédéric*, Prince de *Hohenzollern-Hechingen*, dont :

1. MARIE-JOSEPHE, née le 2 Décembre 1747, mariée, le 11 Juin 1766, à *Gaſpard-Benoît de Laidebourg* ;
2. MARIE-SIDOINE, née le 10 Novembre 1748, mariée, le 17 Mai 1772, à *Jean-Rodolphe*, Comte de *Choteck*, né le 17 Mai 1749 ;
3. JEAN-NÉPOMUCÈNE, qui ſuit ;
4. MARIE-CHRISTINE, née le 19 Janvier 1755, mariée, le 27 Avril 1772, à *Jean-Philippe*, Comte de *Hoyos*, né le 6 Septembre 1747 ;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 30 Juillet 1756.

Le Prince JEAN-NÉPOMUCÈNE, né le 17 Décembre 1753, épouſa, le 31 Janvier 1775, *Marie-Chriſtine-Claudine de Ligne*, née le 27 Mai 1757, fille de *Charles-Joſeph*, Prince de *Ligne*, & de *Marie-Françoiſe-Xavière*, Princeſſe de *Liechtenſtein*.

CLAUSSE, famille de Marchaumont, en Picardie, dont étoit JEAN CLAUSSE, pourvu d'une charge de Correcteur des Comptes par Lettres du 23 Avril 1500. Il mourut le 2 Septembre 1504, & avoit épouſé *Philippe de Bailly*. Il en eut :

1. ENGILBERT, Seigneur de Mouchy, dont :
   Deux fils ;
   JEAN, d'abord Abbé de Toronet, Diocèſe de Fréjus, puis Evêque de Senez en 1561, juſqu'au 6 Novembre 1587 qu'il mourut ;
   Et JACQUES, mort le dernier de ſa branche, qui laiſſa de *Jeanne Brinon*, fille d'*Yves Brinon*, Avocat, quatre filles.
2. Et CÔME qui ſuit.

CÔME CLAUSSE, Chevalier, Seigneur de Marchaumont, en Picardie, &c., Secrétaire des Dauphins FRANÇOIS & HENRI, fils du Roi FRANÇOIS Ier, eut l'Intendance des affaires & domaine de Bretagne. Le Roi HENRI II, étant parvenu à la Couronne, le créa Secrétaire de ſes Finances, & le nomma l'un des quatre

Secrétaires d'Etat qu'il retint par ſon réglement du 14 Septembre 1547. Il exerça cette charge juſqu'à ſa mort ; ſuivit le Roi au ſiège de Dampvillers en 1552 ; fut fait *Chevalier* après la priſe de cette ville ; aſſiſta à l'aſſemblée des Etats tenue en 1557, & mourut en 1558. Il avoit épouſé *Marie Burgenſis*, fille de *Louis Burgenſis*, premier Médecin du Roi FRANÇOIS Ier. Il en eut 13 enfans, dont :

HENRI, qui ſuit, fut l'aîné ;
NICOLAS, le troiſième, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, fut ſacré en 1572, & mourut le 12 Septembre 1573, à l'âge de 28 ans ;
CÔME, le quatrième, auſſi Evêque & Comte de Châlons, après ſon frère, mourut le 1er Avril 1624, âgé de 76 ans.

HENRI CLAUSSE, filleul du Roi HENRI II, Seigneur de Fleury en Bierre, de Molean, & de la Chapelle-la-Reine, fut Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1567, & employé par HENRI III en pluſieurs ambaſſades. HENRI IV le rétablit en 1598, dans ſa charge de Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & il en prenoit encore la qualité en 1609. Il eut entr'autres enfans de *Deniſe de Neufville*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villeroy, & de *Jeanne Prudhomme* :

1. NICOLAS, Seigneur de Fleury, pourvu de la charge de ſon père en ſurvivance. Cette charge ayant été ſupprimée, il fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Nevers, vivoit encore en 1621, & mourut ſans alliance ;
2. Et HENRI, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le 13 Décembre 1640. Voy. le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 945 ; & Moréri, tom. III, pag. 724.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 têtes de léopards d'or, emmuſelées chacune d'un annelet de gueules, & poſées 2 en chef, & 1 en pointe*.

CLAUTRIER. Il eſt parlé dans l'*Armorial Gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 142, de cette famille qui ſubſiſte dans ALEXIS-LOUIS-PAUL CLAUTRIER, Ecuyer, qui porte pour armes : *d'azur, à un ſautoir d'or, accompagné de quatre triangles d'argent, appointés et poſés un dans chaque canton, l'écu timbré d'un caſque de profil*.

CLAVESSON, en Dauphiné, noble &

ancienne famille, dont le premier connu du nom eſt

ARNAUD DE CLAVESSON, Damoiſeau, qui fut préſent à une donation faite par Aynard de Châteauneuf, en 1277, à Humbert, Seigneur de la Tour.

N... DE CLAVESSON, Seigneur dudit lieu, épouſa, en 1299, *N... de Montbel*, fille de *Rodolphe*, Seigneur de *Montbel*, d'*Entremont*, & d'*Antoinette de Gruères*.

ANTOINETTE DE CLAVESSON étoit, en 1438, femme d'*Antoine de Bolomier*, Seigneur de Thulins, fils de *Henri*, Seigneur de *Bolomier*, & d'*Anne de Roſſillon*.

JEAN DE CLAVESSON, Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Croix de l'Ordre de Malte, mourut en 1527.

BEATRIX, Dame de CLAVESSON, épouſa *Jacques d'Hoſtung*, fils d'*Antoine*, Seigneur d'*Hoſtung*, & de *Paule de Beſſex*, ſa ſeconde femme. Elle en eut poſtérité, qui a retenu les noms & armes de CLAVESSON, qui ſont : *de gueules à une bande d'or, chargée de 3 clefs de ſable*.

* CLAVEYSON, en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1658, en faveur de *Sébaſtien de Lionne*, couſin de *Hugues de Lionne*, Secrétaire d'Etat. Voy. LIONNE.

* CLAVIERE, Terre dans la Haute-Marche, qui a donné ſon nom à une branche cadette de la Maiſon de CHAMBORANT. Voy. ce mot.

CLEMENS DE GRAVEZON, en Provence, famille noble, originaire de la ville de Taraſcon, où elle eſt connue depuis plus de 350 ans, que vivoit dans un âge avancé,

I. RAYMOND DE CLÉMENS, qui laiſſa de ſon mariage avec une femme dont on ignore le nom :

1. LOUIS, marié, & dont la poſtérité eſt ignorée ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et BARTHÉLEMY, marié, & dont la ligne eſt inconnue.

II. JACQUES DE CLÉMENS, Ier du nom, fut élu premier Conſul de la ville de Taraſcon en 1485, & fit ſon teſtament le 1er Décembre 1505, en faveur de ſes fils :

1. THOMAS, qui ſuit ;

2. Et CHARLES, dont on ignore la deſtinée.

III. THOMAS DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, du Caſtellet, de Montroux & de Tourade, épouſa, par contrat du 10 Novembre 1516, *Catherine du Puy*, de la Maiſon de *Montbrun*, dont il eut, entr'autres enfans :

IV. JEAN DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, du Caſtellet, de Montroux, de Tourade, &c., marié, par contrat du 9 Mai 1556, à *Anne de Quiqueran*, fille de *Hardouin*, Seigneur de Ventabren, dont il eut :

V. CHARLES DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur des mêmes terres & de Ventabren, qui épouſa, 1° le 8 Janvier 1585, *Catherine d'Uſane* ; & 2° en 1598, *Françoiſe de Gerente-Montclar*. Il eut du premier lit :

1. ALPHONSE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. ANTOINE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et ANDRÉ, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur & Bailli à Manoſque.

VI. ALPHONSE DE CLÉMENS, Ecuyer, Seigneur en partie de Ventabren, &c., épouſa, par contrat du 20 Janvier 1615, *Marguerite de Léotaud-de-Maillane*, dont :

VII. ANDRÉ DE CLÉMENS, Ier du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1645, à *Phélize de Paris-du-Renés*, fille du Seigneur de Renède, Colonel-Général de la Gendarmerie-Françoiſe. Il en eut :

VIII. ANTOINE DE CLÉMENS, Ecuyer, qui épouſa, le 12 Septembre 1674, *Graſſende d'Audeſſens*. De ce mariage eſt iſſu :

IX. ANDRÉ DE CLÉMENS, IIe du nom, Ecuyer, marié, le 27 Janvier 1712, à *Sylvie de Privat de Fontanilles*, dont :

1. & 2. ANTOINE & JOSEPH ;
3. Et PAUL-FRANÇOIS.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE CLÉMENS, Ecuyer, fils de CHARLES, Seigneur de Ventabren, &c., & de *Françoiſe de Gerente-Montclar*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur du Caſtellet, de Ventabren & de Barrême, & Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Epernon. Il épouſa, par contrat du 19 Juillet 1627, *Marguerite de Vincens*, des Seigneurs de *Cauſans*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;

2. 3. 4. 5. & 6. Louis, André, Jean-Baptiste, Joseph & Charles, tous cinq reçus Chevaliers de Malte en 1656 & 1665.

VII. François de Clémens, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, du Caſtellet, de Ventabren, de Montroux, de Tourade, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Marcilli, épouſa, par contrat du 7 Octobre 1664, *Marie de Gras de-Préville*. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et André, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de St-Gilles, le 14 Mai 1681.

VIII. Jacques de Clémens, Ecuyer, Seigneur de Montroux, du Caſtellet, de Ventabren, de Tourade, de Gravezon, obtint au mois d'Août 1718 des Lettres-Patentes en forme de charte, par leſquelles Sa Majeſté, en conſidération de ſa naiſſance, de ſes bonnes qualités, & des ſervices qu'il avoit rendus au feu Roi, dans le Régiment de Courtebonne, Cavalerie, de ceux que lui rendoit alors ſon fils dans la Compagnie de l'Etendard-Royal des Galères, &c., réunit la Terre de *Tourade* à celle de *Gravezon*, qu'il érigea en titre & dignité de *Marquiſat de Gravezon*, avec permiſſion de ſe qualifier lui & ſes deſcendans, *Marquis de Gravezon*, & de jouir des honneurs, droits d'armes & de blaſons, & prééminences attachées à ladite dignité. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Décembre 1689, *Marie-Thérèſe d'Icard*, fille de *Pierre d'Icard*, & de *Mathilde Raouſſet*, dont:

1. André, qui ſuit;
2. Joseph, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de St-Gilles, le 3 Juillet 1698;
3. Et Louise-Marie, mariée, en 1710, à *Joſeph-François de Tonduti*, Baron de Milijai.

IX. André de Clémens, Marquis de Gravezon, ſervit dans la Compagnie de l'Etendard-Royal des Galères de Sa Majeſté, et fut élu premier Conſul de la ville d'Aix, Procureur du pays en 1731. Il épouſa, par contrat du 13 Avril ou Août 1718, *Angélique-Charlotte du Deffant*, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de la Lande, du Deffant, de Montcorbon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de l'Orléanois, & Commandeur de l'Ordre de St-Louis, & de *Charlotte-Angélique Amelot-de-Biſſueil*. Ils eurent:

X. Charles-Louis de Clémens-de-Gravezon, Chevalier, Marquis de Gravezon, né le 24 Janvier 1722, qui épouſa, en 1751, *Marie-Anne-Catherine de Vogué*, fille de *François-Cerice*, Comte de Vogué, & d'*Anne-Catherine de Serre*, ſa ſeconde femme.

Les armes: *d'argent, à 3 pals de gueules. Hiſt. héroiq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 268, & ſuiv.; & *Armorial gén. de France*, reg. I, part. I.

CLEMENT, ancienne & illuſtre Maiſon du Gâtinois, éteinte dès le milieu du XIII^e ſiècle, qui a donné des Miniſtres d'Etat, pluſieurs Maréchaux de France, un Archevêque de Rouen, & un Evêque d'Auxerre.

N... Clément, Seigneur du Mez en Gâtinois, le premier que l'on connoiſſe, vivoit dans le XII^e ſiècle. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

1. Robert, qui ſuit;
2. Gilles, principal Miniſtre d'Etat de ſon tems, mort en 1182;
3. Et Guarmand, Abbé de Pontigny, élu Evêque d'Auxerre en 1182, & mort la même année.

Robert Clément, Seigneur du Mez en Gâtinois, principal Miniſtre d'Etat, & Régent du Royaume ſous le régne du Roi Philippe-Auguste, mourut en 1182, laiſſant pour enfans:

1. Albéric, Seigneur du Mez, Maréchal de France, qui accompagna le Roi Philippe-Auguste, au voyage de la Terre-Sainte, & y ſignala ſon courage au ſiège d'Acre où il fut tué à un aſſaut en 1191;
2. Henri, qui ſuit;
3. Et Hugues, Abbé de Spire de Corbeil en 1190 & 1196, puis Doyen de l'Egliſe de Paris en 1200 & 1203.

Henri Clément, I^er du nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, Maréchal de France, appelé *le petit Maréchal*, à cauſe de ſa petite taille, reçut en don du Roi, au mois de Juin 1204, la Seigneurie d'*Argentan* en Normandie; ſe trouva à la fameuſe journée de Bouvines en 1214, où il donna des marques ſignalées de ſon courage, & mourut de maladie à Angers en 1214. Il avoit épouſé *N... de Nemours*, fille de *Philippe*, I^er du nom, Seigneur de Nemours, & d'*Aveline de Melun*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Eudes, qui fut Abbé de St-Denis en France, en 1228, & Archevêque de Rouen: il mourut le 5 Mai 1248.

JEAN CLÉMENT, Seigneur du Mez & d'Argentan, fut conſervé dans la charge de Maréchal de France, quoique fort jeune, par le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, en reconnoiſſance des ſervices de ſon père, & en faiſoit les fonctions au mois de Juillet 1225. Il aſſiſta à la célèbre aſſemblée des Grands de France, tenue à St-Denis au mois de Septembre 1235, & vivoit encore le mardi 19 Avril, après le Dimanche des *Rameaux*, 1260, qu'il confirma les différens legs qu'avoit fait en mourant, par ſon teſtament, ſa femme *Aveline*, aux Abbayes de Cercanceaux, de Nemours & du Lys, & à l'Egliſe du Mez. Ces legs furent aſſignés ſur la Terre du Buiſſon près Guercheville, & confirmés, au mois de Décembre 1261, par leurs enfans, ſavoir:

1. HENRI, qui ſuit;
2. ALBÉRIC;
3. JEAN, Chanoine de Chartres;
4. PHILIPPE, Chanoine de Sens;
5. Et 6. LOUIS & HUGUES, tous deux qualifiés *Ecuyers* dans le Cartulaire de Barbeau;
7. Et MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de *la Roche-Guyon*, fils de *Guy*, Seigneur du même lieu. Son père lui aſſigna en mariage 175 livres de rente ſur la Prevôté d'Argentan; ce qu'il reconnut au mois de Mai 1242, & ce qui fut confirmé par le Roi au mois de Mars 1243.

HENRI CLÉMENT, IIe du nom, & le dernier de ſa Maiſon, qui lui ſuccéda dans les Seigneuries du Mez & d'Argentan, fut auſſi Maréchal de France; ſuivit le Roi St-Louis à ſon premier voyage de la Terre-Sainte, en 1249, & étoit mort en 1265. Il eſt nommé dans une charte de l'Abbaye de St-Denis de 1263, plaidoit en 1264 au Parlement, contre le Bailli de Caen, qui le troubloit en ſa juſtice d'Argentan, & ſon héritier en la garde du Roi pour ſa Terre d'Argentan, comme il paroît par Arrêt du Parlement, donné aux Octaves de la Touſſaint 1267, que le douaire de ſa veuve fut aſſigné ſur la Baronnie d'Argentan.

Les armes de cette ancienne Maiſon, de laquelle ſe prétendent iſſus les CLÉMENT, qui ſont compris dans la Recherche de Picardie, ſont *de... à la croix ancrée de...* Voy. le P. Anſelme, tom. VI, pag. 418 & ſuiv.

CLEMENT, en Picardie. N... CLEMENT laiſſa.

1. CHARLES, qui ſuit;

2. FRANÇOIS-HYACINTHE-NORBERT, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Et MARIE-MARGUERITE-JEANNE-LOUISE, née le 25 Novembre 1695, mariée, le 8 Juillet 1733, à *Antoine-Claude de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Rogean.

CHARLES CLEMENT, Marquis de Montierre, laiſſa de *Françoiſe Renouard*:

Louis, qui ſuit;
Et MARIE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, dite *Mademoiſelle de Montierre*, née le 26 Novembre 1736.

LOUIS CLEMENT, Marquis de Clement du Mez, né le 23 Mai 1734, épouſa *Urbaine Fourcoüal*.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS-HYACINTHE-NORBERT CLEMENT, fils puîné de N... CLEMENT, dit le *Marquis de Clement du Wault*, épouſa *N...*, dont:

1. MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 13 Juin 1733, mariée, le 28 Mai 1748, à *Jean-Baptiſte Durieux*, Ecuyer, Seigneur de Bezancourt;
2. Et ALBÉRIC-ANDRÉ, dit le *Comte de Clement du Wault*, né le 6 Février 1735, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie.

TROISIÈME BRANCHE.

GÉDÉON CLEMENT DU WAULT, Seigneur de l'Héraulle, laiſſa:

MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Juin 1740, à *Charles-François de Lannoy*, Ier du nom, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né le 11 Janvier 1688, mort le 26 Août 1758;
Et N..., Religieuſe à Saint-Cyr.

CLEMENT, dit MONT-CLEMENT, en Dauphiné: *d'or, au lion rampant de ſable, accompagné de ſept tourteaux de même, mis en orle.*

* CLÉMONT, en Champagne, Diocèſe de Langres, Bourg, Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* dans le Baſſigny, qui étoit poſſédée par GUY, Baron de CLÉMONT, marié à *Marguerite de Vieux-Chaſtel*, & que ROLINE DE CLÉMONT, leur fille & unique héritière, porta en mariage à GIRARD DE CHOISEUL, ſecond fils de *Guy*, Sire de CHOISEUL, & de *Jeanne des Noyers*.

CLAUDE-PERRONNE DE CHOISEUL, Baronne de *Clémont*, épouſa, en 1610, *Jean-Antoine d'Achey*, Seigneur de Toraiſe, dont la fille unique,

Marie d'Achey, épouſa, le 26 Octobre 1634, *Guillaume Rouxel-de-Medavy*, Comte de Marey, Maréchal-de-Camp, auquel elle porta la Baronnie de *Clémont*. Ils eurent entr'autres enfans : *Claire-Françoiſe Rouxel de Medavy*, Baronne de *Clémont*, morte le 12 Décembre 1654, femme d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, Capitaine des Gardes du Duc Charles IV, & Maréchal de Lorraine & Barrois, qui n'en eut qu'un fils, tué en 1678, ſans avoir été marié.

La Baronnie de *Clémont* paſſa à ſon frère conſanguin, *Antoine-Charles*, Marquis *du Châtelet*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Vincennes, mort en 1720, père de

François Bernardin, Marquis du Chatelet, Baron de *Clémont* & de Thons, Gouverneur de Vincennes, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mort le 3 Septembre 1754, qui laiſſa :

Marie-Susanne-Armande du Chatelet, mariée, le 21 Juin 1733, à ſon couſin *Godefroy-Armand Gigault*, Marquis de Bellefonds, qui a eu pour héritière, ſa grand'tante, *Marie-Madeleine-Hortenſe Gigault-de-Bellefonds*, mariée, en 1708, à *Anne-Jacques de Bullion*, Marquis de Fervaques. Voy. BULLION.

* CLERAY, en Normandie, Diocèſe de Séez, Terre & Seigneurie érigée en Marquiſat en 1725, en faveur de *Pierre de Meuville*, Ecuyer. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par ſa fille, la Marquiſe de *Rabodange*.

CLERC (le), en Touraine : *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'un lion iſſant d'or.*

CLERC DES ALLEUX (le), en Picardie : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules.*

CLERC DE LA BRUÈRE (le), famille noble, dont étoit N... le Clerc, Seigneur de la Bruère, de Molinot & de Creſpy en Valois, appelé *le Préſident de Molinot*, qui épouſa, 1° *N...*, & 2° *N... de la Roche-Lambert*. Il eut du premier lit :

1. Charles-Antoine, qui ſuit ;
2. Et N..... mariée à *N... de la Roche-Lambert*, dont un fils, mort jeune, & quatre Demoiſelles.

Et du ſecond lit vinrent :

Deux fils, vivants en 1770.

Charles-Antoine le Clerc, Seigneur de la Bruère, de Molinot, & de Creſpy en Valois, mourut à Rome le 18 Septembre 1754, âgé de 38 ans. Il y étoit chargé des affaires du Roi, & avoit obtenu en 1744 le privilège du *Mercure de France*.

CLERC LA DEVEZE (de), très-ancienne famille du Diocèſe de Saint-Pons en Languedoc.

Raymond de Clerc, le premier que l'on connoiſſe, ayant été choiſi pour arbitre au ſujet des différends intervenus entre les habitans de Reſcols & Meſſire Béranger du Breuil, leur Seigneur, eſt qualifié dans la Sentence arbitrale qu'il rendit le 6 des nones de Juillet 1296 : *Dominus Raimundus Clerici, Miles de Olargio*, &c.

Aimar de Clerc, ſon arrière-petit-fils, fit hommage au Roi l'an 1410 des fiefs de Rieuſſales & Baiſſeſcure, qui ſont encore aujourd'hui poſſédés par ſes deſcendans.

Pierre de Clerc eut pour fils :

Pierre de Clerc, connu par des Actes d'apenſionnement qu'il paſſa à ſes Vaſſaux aux années 1494, 1498 & 1504. Dans celui de 1491, il y eſt fait mention qu'il fut émancipé par ſon père, qui lui donna la Terre de la Salle lors de ſon mariage. Il eſt qualifié Noble & Puiſſant homme Meſſire Pierre le Clerc, Seigneur de la Salle, Frayſſe, Boiſſe & Rioufſales, dans le contrat de mariage de ſon fils. Pierre épouſa, en 1488, *Jeanne de Molinier*, dont :

Philippe de Clerc, qui rendit hommage au Roi en 1558, pour la Terre de la Salle, & en 1560 pour le Fief de Frayſſe. Il épouſa *Jeanne de Paſſieu*, fille de condition d'Auvergne, & eut :

Bernard de Clerc, Seigneur de la Salle, qui fut aſſiégé, en 1574, dans ſon Château d'Olargues par les religionnaires, qui, après une vigoureuſe défenſe, fut emporté d'aſſaut & ravagé, ſes titres & ſes papiers pillés & pris, & lui-même mené priſonnier au Château de Minerbe, qui étoit l'aſile des ennemis de l'Etat & de la Religion, qui ne le relâchèrent qu'en lui faiſant payer une ſi forte rançon, que cette ſomme, jointe aux dépenſes qu'il avoit faites, pour ſoutenir la guerre à ſes dépens, détruiſirent preſqu'entièrement

ſa fortune. En 1583, il ſe fit donner une atteſtation par les officiers de juſtice de la ville d'Olargues, des malheurs qui lui avoient enlevé la plus grande partie de ſes papiers, pour être dans ſa famille un monument authentique de ſa fidélité à ſon prince & à ſa religion. Il y a un hommage rendu au Roi en 1609 par BERNARD, qui mourut peu de tems après. Il y a un partage noble de ſon héritage fait, en 1611, entre ſes deux fils. Il avoit épouſé, par contrat de 1560, *Laure de Begues*, dont la famille très-ancienne ſubſiſte encore à Saint-Pons. Ils eurent :

BERNARD, dont la branche finit en la perſonne de LAMBERT DE CLERC, mort ſans enfans en 1728 ;

Et GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME DE CLERC épouſa, en 1615, *Suſanne de Cabiol Rioumazon*, fille de condition, dont la famille ſubſiſte à Saint-Pons. Il en eut pluſieurs enfans, auxquels il fit des legs dans ſon teſtament & inſtitua héritier ſon fils aîné,

JEAN DE CLERC, qui fut Capitaine dans le Régiment de Conti, & épouſa, en 1663, *Anne de Simene*, dont :

1. JEAN-PIERRE, Capitaine au Régiment du Roi & Chevalier de Saint-Louis, qui épouſa N...., dont il n'eut que des filles, dont la dernière,

   N... DE CLERC, morte en 1756, avoit épouſé *M. de Beine*.
2. LAURENT, qui mourut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Apcher ;
3. PIERRE-PAUL, qui ſuit ;
4. Et JEAN-GUILLAUME, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique.

PIERRE-PAUL DE CLERC, Marquis de la Devèze, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, a été long-tems Commandant du Languedoc. Il épouſa, en 1697, *Madeleine des Portes*, dont :

PIERRE-PAUL, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique & mourut jeune, Prévôt du Chapitre de Tournon ;
Deux filles, Religieuſes à Béziers ;
Pluſieurs enfans, morts en bas âge ;
Et JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

JEAN-FRANÇOIS, Marquis de CLERC-LA-DEVÈZE, Brigadier des Armées, eſt mort le 24 Août 1748, à l'âge de 34 ans, des ſuites d'une maladie occaſionnée par les fatigues qu'il eſſuya dans l'isle de Caſan, dont M. de Lowendal lui avoit confié le commandement pendant le ſiège de Berg-op-Zoom. Il a laiſſé de *Marie-Renée-Lucrèce de la Tour-du-Pin-Montauban :*

1. PIERRE-PAUL-RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. PAUL-RENÉ-FRANÇOIS-MADELEINE, appelé *le Chevalier de la Devèze*, Enſeigne de Vaiſſeau, né le 25 Août 1737 ;
3. MARIE-FRANÇOIS-RENÉ, appelé *le Chevalier de Lozeron*, Capitaine au Régiment de Lorraine, né le 10 Octobre 1741 ;
4. PIERRE-JOSEPH-DOROTHÉ, appelé *le Chevalier de Beaufort*, Lieutenant au Régiment de Provence ;
5. Et THÉRÈSE-FRANÇOISE-PAULINE-MADELEINE, née le 18 Juillet 1740, mariée, le 11 Juin 1761, à *François-Victor d'Albert*, Comte de Rions, Seigneur de Tarandol, Bellecombe, &c., Lieutenant de Vaiſſeau.

PIERRE-PAUL-RENÉ-FRANÇOIS, Marquis de CLERC-LA-DEVÈZE, Seigneur de Beaufort, Gigors, Lozeron, Pierrerue, Ferières, Rieuſſales, Baiſſeſcure, &c., actuellement repréſentant, eſt né le 17 Mars 1736. Il a été ſucceſſivement Page du Roi à la Petite-Ecurie, Lieutenant & Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & a épouſé, par contrat du 24 Mars 1763, *Madeleine-Angélique de la Tour-du-Pin-Montauban*, ſa couſine germaine, née le 14 Juillet 1740, dont :

DIOMÈDE-FRANÇOIS-HENRI, appelé *le Comte de Clerc ;*
AUGUSTE-RENÉ, appelé *le Vicomte de Clerc*, jumeaux, nés le 22 Octobre 1766 ;
Et un fils & deux filles, morts au berceau.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois tourteaux de gueules, accompagné de trois pommes de pin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Deviſe : VIRTUTE CLARA.

CLERC DE FLEURIGNY, Maiſon établie dans le Nivernois au XIII^e ſiècle, & ſortie originairement d'Angleterre & de la Bretagne. « Elle eſt connue pour avoir donné

Un Evêque de Nevers en 1271, dans la perſonne de HENRI LE CLERC. On lit dans la *Gallia Chriſtiana* de MM. de Sainte-Marthe, en latin, *Henricus Clericus floruit anno* 1271 ; »

Un *Chancelier de France* dans celle de JEAN LE CLERC, en 1420, par lettres du 16 Novembre ;

Un Evêque de Paris, & un Archevêque de Toulouſe dans le frère & le fils du Chancelier ;

Plusieurs Gouverneurs & Baillis de Sens, Chevaliers de l'Ordre du Roi;

Onze Chevaliers de Malte, dont 3 Commandeurs, parmi lesquels un Général des Galères de la religion;

Deux Grands-Croix & Grands-Infirmiers de l'Ordre;

Une Chanoinesse;

Un Grand Prévôt de Remiremont, Seigneur spirituel & temporel de cette ville & Comte du Saint-Empire.

« Cette Maison, par ses alliances, se trouve tenir à celle de *Bourbon*, & aux plus grandes du Royaume, par celle qu'elle contracta en 1420 avec la Maison de *Trie*; elle sort de Louis VII, dit *le Jeune*, Roi de France, & d'*Eléonore d'Aquitaine*, & est alliée aux Maisons de *Champagne, Anjou, Brienne, Montmorency, Bourris, la Roue, la Roche-Guyon* & *Fleurigny*, aux nom & armes de laquelle elle fut substituée en 1513.

Par son alliance avec la Maison de *Pisseleu* en 1477, elle tient aux Maisons d'*Argicourt*, de *Chabot*, de *la Rochefoucauld*, &c.; par celle qu'elle a prise dans la Maison de Pierre-Vive en 1581, elle sort des Maisons de *Bourbon*, de *Bourgogne*, de *Vendôme*, de *Craon*, *Laval*, *Mello*, *la Trémoïlle*, *Lille*, *Bouchard*, *Beuil*, *Amboise*, *Husson*, *Clermont-Tonnerre*, *Sassenage*, *Rohan-Gié*, *Saint-Severin*, *Briçonnet*, &c.; par celle de *Lénoncourt* en 1577, aux Maisons de *Montmorency-Laval* & *Rohan-Montbazon*; & enfin par ses autres alliances à celles de *Dauvet*, du *Moulin*, l'*Hôpital*, *Brisay*, *Rouault*, *Roucy*, *Sainte-Preuve*, &c.

Avant de donner la filiation suivie de cette Maison par titres, voici une suite chronologique de ceux de ce nom, rapportés dans les historiens :

La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 2035, dit que Jean, Comte d'Eu, fut présent à la confirmation de tous les biens de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Leffay en Normandie, que fit Guillaume d'Aubigny, Comte de Suffex & d'Arrondel, son beau-frère, & en souscrivit la Charte qui en fut faite avec Guillaume de Millieres, Robert de Grancy, Guillaume Aiguillon, élu Chambrier, & Thomas du Hamel. Ledit Jean, Comte d'Eu étant mort, Henri, son fils, né de la fille du Comte d'Arondel, lui succéda, & donna en 1174 aux moines de Bermandiey, en Angleterre, la Terre de Lesvandeston en la Paroisse de Lede, avec le Fief de le Clerc Bilsington.

Selon Dom Lobineau, sur la Province de Bretagne, HERVÉ LE CLERC, Chevalier, souscrivit avec les autres Seigneurs Evêques à la Charte de donation que fit à l'Abbaye de Beauport, Conan, fils du Comte Henri, en 1202.

GUILLAUME LE CLERC fut témoin en 1238 aux conditions de paix faites entre Jean le Roux, Duc de Bretagne, avec Guillaume de Lohéac, Chevalier, & Olivier de Lanvaux, Baron de Bretagne, & d'Hervé de Bouteville, Sénéchal de Ploermel.

RAOUL LE CLERC étoit Procureur-Général du même Duc de Bretagne; il survint un différend entre le même Duc & l'Evêque de Nantes en 1260, lequel fut terminé en 1270 par deux nouveaux arbitres nommés par l'Evêque & par le duc : ce furent Alain de la Forêt & SAVARY LE CLERC, tous deux Chevaliers.

En 1266, dans un accord fait entre les Religieux de Beauport & Roland de Lauloup, CONAN DE CLERC y est mentionné.

Dans la fondation d'un anniversaire dans l'Eglise de *Beauport* par Madame de Rohan, il y est parlé de la moitié d'un moulin de CONAN LE CLERC, Chevalier, lequel avoit aumôné cette moitié à ladite Abbaye; cet acte est de 1269.

ALAIN & HAMON LE CLERC, fils de ROBERT-GESTIN LE CLERC, *Chevalier*, & d'*Adélicie*, sont présens à un acte fait par la Prieure de Notre-Dame de Hennébout en 1278.

JEAN, IVe du nom, dit *le Conquérant*, Duc de Bretagne, envoya pour régler les conditions du traité de paix qui fut fait à *Westminster* le 17 Mars 1380 entre l'Angleterre & lui, une célèbre ambassade composée de ses *amés cousins*, Jean, Sire de Beaumanoir, Olivier Montauban; de ses Barons Etienne Goujon, Eustache de la Houssaie; de ses Chevaliers Bacheliers, Macé Raguenel, Jean de la Chapelle, Jean de Valence, & RICHARD LE CLERC.

GEORGES LE CLERC, Ecuyer, comparut à la montre des 20 Ecuyers de Godefroy de Parthenay, Ecuyer reçu à Dun-le-Roy le 1er Juin 1280; PIERRE LE CLERC, Ecuyer, ratifia le 29 Avril 1381 à Saint-Brieuc, avec les autres Gentilshommes de cette Ville, le traité fait avec JEHAN, Duc de Bretagne & Comte de Montfort, avec CHARLES VI, Roi de France.

En 1411, GUILLAUME LE CLERC fut présent

& témoin à un acte dans lequel le Roi CHARLES VI demande du ſecours au Duc de Bretagne.

En 1419, JEAN LE CLERC, Ecuyer, attaché au Duc de Bretagne, fut un de ceux qui l'accompagnèrent dans ſon voyage à Rouen.

En 1421, GUILLAUME LE CLERC étoit un des hommes d'armes de la Compagnie de M. le Maréchal de Bretagne.

En 1442, PERROT LE CLERC étoit du nombre des Gendarmes & Ecuyers qui étoient ſous la charge de Meſſire Guy, Sire du Gavre, Chevalier.

En 1433, PIERRE LE CLERC, Ecuyer, étoit retenu Secrétaire du Duc de Bretagne, avec JEAN & NICOLAS LE CLERC, Ecuyer, prêta ſerment de fidélité avec les autres Gentilshommes au Duc *François* le 28 Octobre 1437.

En 1449, on trouve un JEAN LE CLERC, Secrétaire des Commandemens du Duc *François*.

Au Parlement Général ou Etats tenus à Vannes en 1451, JEHAN LE CLERC, Ecuyer, y comparut pour Geoffroy Maletroit, Sire de Combourt, Chevalier.

En 1470, BUSEHON LE CLERC étoit Lieutenant de 100 Lances, & ratifia le Traité d'Ancenis, fait la même année.

En 1475, JEAN LE CLERC, Ecuyer, eut commiſſion de tenir les montres du Duché de Bretagne.

En 1484, PIERRE LE CLERC étoit Secrétaire du Duc.

La filiation établie de cette Maiſon commence, ſuivant ſes titres, à JEAN LE CLERC qui ſuit; probablement il vint habiter la Ville de Nevers avec HENRY LE CLERC, ſon oncle, qui en étoit Evêque en 1271. »

I. JEAN LE CLERC, Ier du nom, « eut auprès du Roi CHARLES V les mêmes rangs & qualités qu'avoient ceux de ſon nom en Bretagne auprès des Ducs de cette Province; il eut part auſſi à la faveur de PHILIPPE *le Hardi* Duc de Bourgogne, frère de ſon Roi, dont il fut le Procureur-Général & le Grand-Conſeiller. Il fut Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye, petit pays de l'*Auxerrois*; » il eſt qualifié Clerc & Notaire du Roi, & de CHARLES ſon fils aîné, Lieutenant du Roi de France, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, dans des Lettres « par leſquelles le Prince lui fit un don pour les peines & travaux qu'il avoit eus au ſujet du ſubſide qui fut octroyé pour les guerres au mois de Mars 1355 : il eut, outre 60 livres par lui reçues des deniers des ſubſides, 40 liv. pariſis. » Ces Lettres ſont datées de Paris le 27 Janvier 1357, ſous le ſcel du Châtelet de Paris, en l'abſence de celui du Roi. « Il fut ordonné pour ſervir au Parlement, à cauſe de ſa qualité, & dans celui qui fut tenu en 1378, contre Jacques de Ruë, Chancelier du Roi de Navarre, priſonnier à la Conciergerie, & conduit pour ſubir l'interrogatoire ſur les chefs dont le Roi de Navarre étoit accuſé contre le Roi de France. » Il teſta le Vendredi après Pâques 1392, & ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Sauveur en *Puiſaye*. Il avoit épouſé *Marie de Craon*, du conſentement de laquelle ſes enfans partagèrent ſa ſucceſſion le 23 Décembre 1395, qui ſont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ETIENNE, mort ſans poſtérité;
3. PAUL, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur, qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur*, par titre de 1388, & mort ſans alliance;
4. Et PIERRE, Chanoine de Nevers, nommé tuteur des enfans mineurs de ſon frère, & mort avant d'être pourvu de l'Archidiaconé du Diocèſe & de l'Archevêché de Paris, auxquels il avoit été nommé.

II. JEAN LE CLERC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte, de Luzarches, de Cours-les-Barres, de Ferrières, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Saint-Denis-le-Thibouſt, Rye, Vaſqueil, &c., du chef de ſa troiſième femme, fut en 1368 établi un des quatre Clercs-Notaires & Secrétaires du Roi CHARLES VI, & ordonné pour ſervir en cette qualité au Parlement qui ſe tint en 1374; & au Ier Mai 1393, il étoit Procureur-Général & Conſeiller-Intime de PHILIPPE *le Hardi*, IIe du nom, Duc de Bourgogne, quatrième fils du Roi JEAN, place dans laquelle il avoit ſuccédé à ſon père, & qu'il garda juſqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1404: il étoit en même tems Grand-Conſeiller de M. le Comte de Nevers & de la Ville, ainſi qu'il ſe voit par les comptes de cette Ville pour les années 1394 & ſuivantes juſqu'en 1414.

« Le 6 Janvier 1408, PHILIPPE, Comte de Nevers & de Rethel, Baron de Donzy, donna procuration à Jacques, Seigneur de Lor, à Hugues, Seigneur de Ternaux, Chevalier, ſes Conſeillers & Chambellans, & à Meſſire JEAN LE CLERC, Conſeiller du Roi & le ſien,

pour traiter le mariage dudit Comte avec ſa belle-couſine *Iſabelle de Coucy*, fille du Seigneur de *Coucy*, & de la Dame de *Coucy*, jadis ſa femme, mère de ſes couſins de *Lorraine* & de *Vaudemont*, au compte de PIERRE Maignier de *Reminiſcere*, 1412 & 1414. Il y eſt fait mention que JEAN LE CLERC, ci-devant Procureur-Général du Duc de Bourgogne, & actuellement Grand-Conſeiller de M. le Comte de Nevers, fit les noces de ſes deux filles, & que la Ville lui fit préſent de trois tonneaux de vin, afin qu'il l'eût pour recommandée : » il fut auſſi Conſeiller au Parlement & Maître des Requêtes de l'Hôtel, dont il fit le ſerment le 27 Novembre 1411.

Après la ſortie du Dauphin de la Ville de Paris, que le Seigneur de l'Isle-Adam avoit ſurpriſe pour le Duc de Bourgogne, il fut un des 6 Maîtres des Requêtes qui furent de nouveau créés par le Roi CHARLES VI, par Edit du mois de Juillet 1418. Il avoit été en 1416 un des Ambaſſadeurs que le Roi envoya vers le Roi d'Angleterre pour traiter du mariage de CATHERINE DE FRANCE avec ce Prince. Ce fut en conſidération de cette négociation, que CHARLES VI lui donna la Seigneurie de Ferrières. Il fut à ſon retour, par la faveur de la Reine ELISABETH DE BAVIÈRE, nommé Chancelier & Garde-des-Sceaux de France par Lettres du 16 Novembre 1420, données au Camp devant Melun : il préſida en cette qualité au Parlement le 2 Décembre ſuivant. « Le Roi CHARLES VI lui fit don, en 1421, de 1000 livres de rente à prendre ſur les confiſcations. Il aſſiſta aux obſèques de ce Prince en 1422. Il avoit donné quittance de quatre ſeptiers de ſel pour la dépenſe de ſes hôtels de Paris & de Luzarches le 24 Novembre 1423, ſignée JEAN ; » remit volontairement les Sceaux entre les mains du Duc de Bedford le 6 Février 1424 ; & par Lettres du Roi d'Angleterre, données à Paris le même jour, & ſignées du Duc de Bedford, il fut déchargé de ſon office de *Chancelier*, s'en démit le lendemain dans le Parlement, & Louis de Luxembourg, Evêque de Therouanne, fut mis à ſa place. Il ne prit plus depuis la qualité de *Chancelier* ; fut reçu, aux gages de 2000 livres, Conſeiller du Grand-Conſeil. Ce Prince lui donna encore l'office de Concierge du Palais qu'avoit la Reine ISABEAU DE BAVIÈRE, par Lettres des mêmes jour & an. Après la réduction de Paris, il ſe retira dans la Ville de Nevers, « où, le 5 Septembre 1427, il fit une fondation dans l'Egliſe du Prieuré de Saint-Etienne. Il eſt dit dans l'acte, que *Noble Puiſſant Seigneur Monſeigneur* JEHAN LE CLERC, Chevalier, Seigneur de Luzarches, naguère *Chancelier de France*, ému de dévotion & d'affection envers l'Egliſe de Saint-Etienne de Nevers, fonda une baſſe Meſſe à perpétuité pour le remède de l'âme de lui, ſes ſœurs, père & mère, & donna 600 livres, monnoie courante, pour être employées à la réédification dudit Prieuré de Saint-Etienne, ainſi qu'il eſt plus au long expliqué audit titre de fondation. » Il mourut à Nevers le 14 Août 1438, & fut enterré dans l'Egliſe dudit Prieuré de Saint-Etienne, où ſon tombeau a ſubſiſté juſqu'au milieu du XVI^e ſiècle, que le Prieur Claude Maulnorry, Abbé de Gaillac, le fit détruire. Il avoit acquis la Seigneurie de Luzarches en 1421 ; celle de Fière, par décret, & la Châtellenie de Beauvais, avec tous les biens de cette Maiſon, par Arrêt d'adjudication du 3 Mai 1425, dont il fit la foi & hommage en 1429, & qu'il vendit, conjointement avec ſa troiſième femme, à Noble Eſtout d'Eſtouteville, ſon parent, Seigneur de Beaumont, par contrat de l'an 1438, moyennant la ſomme de 3900 livres. Il avoit épouſé, 1° le Jeudi après l'Aſſomption 1387, *Agnès le Muet*, fille de *Hugues le Muet*, Chevalier, Grand-Bailli du Donziois, & de *Perrette Boiſſon* ; 2° en 1415, *Catherine Apapée*, morte au mois de Décembre 1421, à Paris, veuve de *Bertrand de Veaulſe*, & fille de *Pierre Apapée*, & de *Gillette Alovic* ; & 3° le 3 Novembre 1421, *Jeanne de Beauvais*, veuve de *Bureau de Diey*, premier Ecuyer du Corps du Roi CHARLES VI, & Maître de ſon Ecurie, dont *Hüe de Diey*, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon frère, avoit hérité, n'ayant point eu d'enfans. Elle étoit fille unique & ſeule héritière de *Philippe*, devenu Châtelain de Beauvais, Seigneur de la Forêt-le-Roi, de Ravenel, de Francaſtel, Troiſſencourt, Cateu, Fleury, & Tronquois en Lions, &c., par la mort de *Colinet de Beauvais*, ſon frère, tué à la journée d'Azincourt en 1415, & d'*Alix la Blarde*, ſa troiſième femme. Il eut de ſon premier mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. HUGUES, Licencié en Décret, Chanoine de Nevers & de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, mort avant que d'avoir été pourvu

de l'Archevêché de Toulouſe, auquel il avoit été nommé;
3. Pierre, mort jeune;
4. Catherine, mariée, le 5 Septembre 1413, à *Guillaume Frepier*, Ecuyer;
5. Marie, mariée, en 1438, à *Jean Gueſdaz*, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi;
6. Jeanne, mariée, en 1438, à *Hugues de Druiz*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Garde du Sceau de la Prévôté de Saint-Pierre-le-Mouſtier;
7. Isabeau, mariée à *Guillaume de Danguel*, Chevalier, Capitaine & Gouverneur de la Ville de Nevers;
8. Et Agnès le Clerc, morte jeune.

III. Jean le Clerc, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de la Motte, de Luzarches, &c., étoit employé aux Affaires du Duc de Bourgogne en 1441, & ſervoit comme homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Nevers en 1468, ſuivant un certificat de ſervice ſigné de ce Prince le 18 Juillet 1468. Il fut Ecuyer du Roi en 1472; eut un différend contre le Curé de Couſigny, près Magny, que la Cour prit en ſa ſauvegarde en 1463, & contre les Céleſtins de Paris en 1467. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Février 1403, *Mahiette de Trie*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Roulleboiſe, mort le 5 Octobre 1432, un des plus riches Seigneurs de ſon tems, puiſqu'il poſſédoit en diverſes Provinces du Royaume quarante-huit grandes Seigneuries, & de *Catherine de Fleurigny*, laquelle teſta le 25 Mai 1433. Elle étoit fille de *Philippe de Fleurigny*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conſeiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc d'Orléans, & de *Catherine le Drouais*, nièce de *Jean de Vendôme*, Comte de la Marche, Sire de la Ferté. Ce mariage fut fait en préſence & de l'avis de *Regnaut de Trie*, frère de *Jacques*, Amiral de France, Chambellan du Roi, Grand-Maître des Arbalêtriers, Capitaine & Garde des Châteaux de Saint-Malo & de Rouen. Elle eut pour enfans:

1. Jean, Chevalier, émancipé par ſon père le 24 Janvier 1454, n'étant qu'écolier & âgé de 14 ans, lequel mourut ſans poſtérité;
2. Pierre, qui ſuit;
3. « Jean-Charles, Chevalier, Seigneur de Villebon, Auteur de la branche des Seigneurs de *Villebon*, rapportée en ſon rang; »
4. Perrine, mariée 1° à *Jean d'Autrel*, dont elle eut *Baudouin d'Autrel*, & d'autres enfans qui furent ſous la tutelle du Baron de la Forêt, leur oncle maternel, en 1485; « & 2° à *Pierre Ricquain*, Ecuyer, Seigneur de Gentilly, dont la poſtérité a paſſé dans les *du Hamel*, dans les *Pillier*, dans les *de Bernard*, & des *de Bernard* dans les *Chambray*. »

IV. Pierre-le-Clerc, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur des mêmes terres que ſon père, & en outre de Chaumont & de Givry en partie, ſervit dans les guerres de ſon tems en qualité d'homme d'armes, ſous le Comte de Nevers, en 1468 & les années ſuivantes; il ſervit auſſi dans l'Armée levée pour les recouvremens des Places occupées par les Bourguignons en 1478. Ayant été évincé de la terre de Luzarches, il eut ſon recours le 23 Janvier 1480 contre Jean de Douzanville, héritier de Hugues de Diey, qui l'avoit vendue à Jean le Clerc, IIe du nom, Chancelier de France, ſon aïeul. Il eſt qualifié dans cet acte, & dans un autre de 1487, de *Conſeiller & Chambellan du Roi*. Il mourut à Paris le 4 Juin 1509, & fut inhumé dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint-Paul, dans la Chapelle qu'il y avoit fondée avec ſa femme. Il avoit épouſé, le 27 Janvier 1477, *Claude de Piſſeleu*, morte le 6 Juillet 1507, fille de *Jean de Piſſeleu*, Seigneur de Heilly, de Fontaine, &c., Chambellan du Roi, & de *Marie d'Argicourt*. De ce mariage vinrent:

1. François, qui ſuit;
2. Jean, Chevalier, Baron de Givry, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, mort ſans enfans après avoir partagé avec ſon frère & ſes ſœurs, par acte du 20 Septembre 1520, leur ſucceſſion paternelle;
3. Jeanne, Religieuſe à Poiſſy, où elle vivoit encore le 15 Mai 1562;
4. Charlotte, mariée à *Charles de Saint-Haon*, Seigneur de Saint-Haon & de Bennaſſat;
5. Catherine, mariée 1° à *Antoine*, Seigneur de l'*Eſpinaſſe* & de Changy; & 2° à *Ponce*, Seigneur de *Pouſſenac*;
6. Et Marie le Clerc, mariée, en 1509, à *François*, Seigneur de *la Forêt-Baillon*, en Bourbonnois, dont elle étoit veuve en 1544.

V. François le Clerc, Chevalier, Seigneur des mêmes terres que ſon père, & de Fleurigny, Beauvais, Villiers-ſur-Seine, Villebon,

&c., fut émancipé le 9 Décembre 1491, n'étant encore âgé que de dix ans, par ſon père, qui lui donna, le 29 Janvier 1508, quelques terres pour mieux entretenir ſon état. Il acquit le 16 Décembre 1513, de *Jeanne de Fleurigny*, Dame dudit lieu, & ſa couſine, petite-fille de *Jean de Fleurigny*, frère de *Catherine de Fleurigny*, ſa biſaïeule paternelle, la terre de Fleurigny & autres, avec donation de la plus grande valeur, à la charge que ſon fils en jouiroit après lui, qu'il ſeroit tenu de prendre le nom de *Fleurigny*, & écarteleroit ſes armes de celles de cette Maiſon, qui ſont de *ſinople au chef d'or, à un lion de gueules brochant ſur le tout*. Il rendit hommage de la terre de Fleurigny au Grand-Prieur de France le 28 Mars 1515, comme mouvante de la Commanderie de Launay. Il fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, puis Bailli-Capitaine-Gouverneur de Sens & de Villeneuve-le-Roi, par Lettres de Proviſions du Roi FRANÇOIS Ier, du 2 Septembre 1523. Il donna commiſſion en cette dernière qualité, le 5 Janvier 1528, à Gilles le Foulx, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Gaſtebled, pour recevoir la dixième partie du revenu des fiefs & arrière-fiefs poſſédés par les Nobles du Bailliage de Sens. Il fit ſon teſtament le 9 Juin 1555, par lequel il ordonna ſa ſépulture auprès de ſon père à Saint-Paul à Paris. Il avoit épouſé *Jeanne d'Auvet*, fille de *Guillaume d'Auvet*, Seigneur de Clagny, Maître des Requêtes, & de *Jeanne l'Huillier*, Dame de Rieu & de Francourt, dont :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. BENIGNE, Abbé de *Corneville*, Prieur de Notre-Dame-du-Parc, Conſeiller & Aumônier du Roi, Seigneur de Villiers, de Villebon & de Pommereuil, lequel ratifia avec ſes frères, le 23 Janvier 1548, le partage qu'ils avoient fait, du conſentement de leur père, du bien de leur mère & de ceux qui leur pourroient venir du côté de leur père;
3. JEAN, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de Givry, de Beauvoir & de Lincel, homme d'armes de la Compagnie du Comte d'Enghien, tué à la journée de Saint-Quentin en 1557;
4. & 5. MADELEINE & ANNE, Religieuſes à Saint-Paul, près Beauvais;
6. FRANÇOISE, appelée *Mademoiſelle de la Forêt*, mariée, par contrat du 22 Décembre 1532, à *Louis de Bigars*, Seigneur de la Londe & de Normanville;

7. & 8. CHARLOTTE & MARGUERITE, Religieuſes à Poiſſy, où elles vivoient encore le 15 Mars 1562.

VI. CHARLES LE CLERC, Chevalier, Baron de Fleurigny & de la Forêt-le-Roi, né en 1511, fut Seigneur des mêmes terres que ſon père, & comme lui Bailli-Capitaine-Gouverneur de Sens & de Villeneuve-le-Roi, Pannetier du Duc d'Orléans en 1541, Capitaine-Général des Chaſſes du Roi de la Ville de Sens & de huit lieues à la ronde, par Lettres de proviſions données à Fontainebleau le 6 Avril 1554, ſignées par le Roi, enregiſtrées le 17 Décembre 1555, & fut Ecuyer-Tranchant du Roi HENRI II en 1556. Ce fut de ſon tems & ſous ſon Baillivat qu'a été rédigée la Coutume de Sens, & le Roi HENRI II lui adreſſa le 13 Février 1551, en cette qualité, des Lettres-Patentes portant injonction de faire préparer les garniſons de Gendarmerie, arrière-ban, homme d'armes, &c., pour parer aux coups que l'Empereur vouloit porter à la France. Il prit le nom & les armes de *Fleurigny*, qu'il écartela avec les ſiennes en vertu de la donation de 1513. Il ne vivoit plus en 1572. Il avoit épouſé, en 1548, *Philippe du Moulin*, qui eut la garde-noble de ſes enfans en 1572, & obtint en cette qualité deux Lettres de ſauve-garde, l'une datée de Fontainebleau le 11 Mai 1573, & l'autre de Paris le 28 Février 1576, ſignées par les Rois CHARLES IX & HENRI III, & contre-ſignées, adreſſées à elle, & par leſquelles Leurs Majeſtés lui accordent le Sieur du Verger pour commander & veiller à la conſervation du château, fort & maiſon de *Fleurigny*, & empêcher qu'il ne tombe ès mains des ennemis. Elle vivoit encore, étant veuve, en Octobre 1576 & 1587. Elle avoit épouſé, 1° ſans enfans *Pierre de Veze*, Seigneur de Savigny-ſur-Orge, & étoit fille de *Guillaume du Moulin*, Seigneur de Fontenay en Brie, & de *Catherine de l'Hôpital*. Ils eurent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JACQUES, Auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *la Forêt-le-Roi*, rapportée ci-après;
3. CHARLOTTE, mariée 1° à *Jean de Mouchy*, Seigneur d'Ellecourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils puîné de *Jean de Mouchy*, Seigneur de Senarpont, & de *Claude de Longueval*, Dame dudit lieu, ſa première femme; & 2° à *Guy-Philippe de Salins de la Fin*, Baron de la Nocle;

4. Et ANNE, mariée, par contrat du 13 Avril 1582, à Noble *Mathurin de la Taille*, Seigneur des Effarts.

VII. LOUIS LE CLERC DE FLEURIGNY, Ier du nom, Chevalier, Baron de Fleurigny, de la Forêt-le-Roi, de la Vaucure, Comte de Vignory, Seigneur de Vallières, la Chapelle-sur-Oreuse, Sergines, en partie de Passy, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant, puis Guidon de la Compagnie des Gendarmes commandée par le Comte de Soissons, obtint un passeport du Roi HENRI III le 17 Février 1546, pour revenir d'Italie; rendit aveu du Fief de Fleurigny, faisant partie de la Seigneurie & Paroisse de Sergines le 21 Mars 1572, tant en son nom que pour son frère & ses sœurs, avec lesquels il partagea le 16 Août 1584 les biens de leurs père & oncle; il mourut en 1588, & fut inhumé avec sa femme dans l'Eglise de Fleurigny, où ils sont représentés sur un tombeau d'une assez élégante structure. Il avoit épousé, le 20 Juin 1577, *Guillemette de Lenoncourt*, Dame de Passy en Valois, Comtesse de Vignory, & fille de *Robert de Lenoncourt*, Baron de Passy, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Bailli & Capitaine du Valois, & de *Josseline de Pisseleu*. De ce mariage vinrent:

1. HENRI, qui suit;
2. JEANNE, Dame de Passy en Valois, mariée à *Charles le Vergeur*, Comte de Saint-Souplet, Vicomte de Cramailles, Bailli de Vermandois, fils de *Hubert le Vergeur*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Grand-Sénéchal du Vermandois, & de *Charlotte du Drac*, Dame de la Riviere-de-Corps: elle en eut entr'autres enfans une fille, *Charlotte le Vergeur*, mariée à *Nicolas de Nettancourt de Vaubecourt*, Chevalier;
3. Et CATHERINE LE CLERC DE FLEURIGNY, mariée, le 25 Août 1601, à *Charles de Ligny*, Chevalier, Seigneur du Plessi-Heureux, de Charmel, de Billy, de Houches, Vicomte de Charme, & Gentilhomme de la Maison du Roi.

VIII. HENRI LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que son père, Baron de Fleurigny, rendit hommage, tant pour lui que pour ses sœurs, le 28 Août 1606, au Grand-Prieur de France, de la Seigneurie de Fleurigny, & partagea avec elles le 18 Mai 1611. Il fut reçu Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 16 Juin 1614, & épousa, par contrat du 26 Avril 1612, *Louise de Boessat de Vouilhac*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vouilhac, Sommeville, & Puy-Regnault, Chevalier, Conseiller, Maitre-d'Hôtel ordinaire de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, & de *Marie Regnault*, Dame d'atours de cette Princesse. Elle étoit fille de *Pierre Regnault*, Chevalier, Seigneur de Montmor, & de *Françoise Allegrain*, & eut:

1. LOUIS, qui suit;
2. ALEXANDRE, destiné Chevalier de Malte, mort jeune;
3. FRANÇOIS-JEAN, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1638, lequel fit ses vœux à Malte le 1er Mars 1642 devant le Grand-Maître Lascaris;
4. MARIE, Dame de Saint-Etienne-sur-Barbin, morte sans alliance le 10 Novembre 1673, âgée de 58 ans;
5. MADELEINE, Demoiselle d'honneur de la Reine ANNE, & mariée, le 11 Mai 1641, à *Jacques Sauvant*, Baron d'Aramon en Languedoc, dont entr'autres enfans *Jacques Sauvant*, IIe du nom, Marquis d'Aramon, &c.;
6. Et LÉONORE LE CLERC DE FLEURIGNY, Religieuse Bénédictine à Melun près Paris.

IX. LOUIS LE CLERC DE FLEURIGNY, IIe du nom, Chevalier, Baron de Fleurigny, Seigneur de Vallières, Villiers-sur-Seine, la Chapelle-sur-Oreuse, dont il rendit aveu au Prince de Condé, à cause de son Comté de Vallery, le 30 Décembre 1637, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes dans le Régiment de Bussy-Lameth, Cavalerie, par commission du Roi Louis XIII, donnée à Saint-Germain-en-Laye le 8 Janvier 1636; mit ordre en ladite qualité à une rebellion faite par les Habitans du Bourg de Fontaine-Denis, suivant le procès-verbal du 13 Avril audit an 1636, & mourut le 17 Novembre 1645. Il avoit épousé, par contrat passé le 5 Janvier 1638, *Guillemette-Angélique des Reaux*, veuve de *Charles de Castres de la Baume*, Seigneur de Michery, dont elle avoit eu deux filles, l'aînée morte sans postérité, & l'autre, *Anne de Castres de la Baume*, mariée, par contrat du 10 Janvier 1652, à *Charles le Bascle*, Seigneur de Moulins. Elle étoit fille de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur & Marquis de Coclois, Lieutenant des Gardes-du-Corps, & de *Guillemette de*

Marolles. Il eut pour enfans, pour leſquels leur mère, en qualité de gardienne-noble & tutrice, rendit hommage le 5 Juin 1651, de la Seigneurie de Fleurigny au Grand-Prieur de France, à cauſe de la Commanderie de Launay:

1. CLAUDE, *aliàs* CHARLES-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. LOUIS, *aliàs* LOUIS-HENRI, Chevalier, né le 21 Mai 1641, & reçu Chevalier de Malte le 12 Juin 1657; il fut Commandeur de Beauvais en Gâtinois & de Pont-Aubert, Capitaine d'un vaiſſeau de Guerre, puis nommé Général des Galères & commandant l'Eſcadre des Galères & Vaiſſeaux de la Religion, en qualité de Gouverneur, & la Galère patrone de Malte, Procureur & Receveur-Général pour ſon Ordre au Grand-Prieuré de France, connu ſous le nom de *Bailli de Fleurigny*. Il mourut à Malte au mois de Juillet 1716, comblé d'honneurs; fut inhumé en la principale Egliſe de Saint-Jean en ladite Isle, ſous une tombe de marbre au milieu de la nef & près du chœur, que l'Ordre lui a fait dreſſer en conſidération de ſes importans ſervices, & ſur laquelle eſt repréſenté le combat qu'il eſſuya contre les Turcs. Il avoit fait triompher pendant dix ans les vaiſſeaux de la Religion & fait pluſieurs priſes conſidérables ſur les Infidèles, dont il reſte encore des pavillons dans l'Egliſe de Fleurigny. Il finit ſes exploits militaires par la priſe de la redoutable Capitane de Tripoli, armée de 70 canons & de 700 hommes, l'ayant obligée de ſe brûler elle-même le 24 Juin 1709; il amena à Malte 400 eſclaves pris ſur l'eau, & 50 Chrétiens qu'il délivra de l'eſclavage;
3. HUGUES-FRANÇOIS LE CLERC DE FLEURIGNY, reçu Chevalier de Malte le 17 Juin 1660, mort à Malte, regretté de ſon Ordre, le 30 Janvier 1693, âgé de 48 ans, connu ſous le nom du *Chevalier de Vauvillers*; il étoit habile dans les mathématiques & les fortifications; il fut choiſi par le Grand-Maître pour ordonner & élever les fortifications à Malte, où il a donné des marques de ſon ſavoir & de la beauté de ſon génie. Il fut fait Major de la Ville & Isle de Malte, & enſuite Capitaine des Galères, Grand-Croix & Grand-Infirmier de l'Ordre: ce fut lui qui, étant du ſiège de Coron en Morée, lors de la priſe de cette place ſur les Turcs par l'Armée Vénitienne, amena à Malte une fille Mahométane, nièce paternelle du Pacha de cette Ville; elle fut conduite en France par le Bailli de Fleurigny qui, par ſes ſoins, la fit penſionner de la Cour, & baptiſer à Fleurigny même par M. Hardouin Fortin de la Hoguette, depuis Archevêque de Sens, ſous le nom de MARIE LE CLERC, le 30 Septembre 1686, & dont le Bailli fut parrain: elle fut mariée, à Fleurigny le 17 Novembre 1689, à Noble *Pierre du Tartre*, & y mourut âgée d'environ 60 ans, le 3 Mars 1730, dans les plus parfaits ſentimens de la piété chrétienne; ſa charité pour les pauvres, & les ſecours empreſſés & journaliers qu'elle rendoit aux malades, l'ont fait long-tems regretter dans cette Paroiſſe. Le Chevalier de Vauvilliers fit don, le 28 Avril 1680, à l'Egliſe de Fleurigny, d'une lampe d'argent garnie de chaînes, croix de l'Ordre, & écuſſon des armes de ſa Maiſon;
4. JACQUES LE CLERC DE FLEURIGNY, reçu Chevalier de Malte le 17 Juin 1668, appelé le *Chevalier de Vallières*, Commandeur d'Ivry-le-Temple, Grand-Croix & Grand-Infirmier de l'Hôpital ou Infirmerie des hommes à Malte, & Receveur du commun tréſor de l'Ordre, lequel mourut au mois d'Août 1698;
5. RENÉ LE CLERC, Chevalier, Seigneur de Saint-Etienne-ſous-Barbuiſe, Villiers-ſur-Seine, la Forêt-le-Roi, en partie, & Villiers, appelé l'*Abbé de Fleurigny*, Grand-Prévôt de l'Egliſe de Remiremont en Lorraine, Seigneur temporel de ladite Ville, & Comte du Saint-Empire, mort le 4 Juin 1701, après avoir gagné un procès conſidérable contre Benigne Boſſuet, lors Evêque de Troyes;
6. EDMÉE, morte Religieuſe à Notre-Dame de Foiſſy-les-Troyes;
7. Et CLAUDE-ANGÉLIQUE LE CLERC DE FLEURIGNY, née & baptiſée à Fleurigny le 5 Mai 1646, reçue Dame, Comteſſe & Chanoineſſe de Remiremont, par acte capitulaire du Chapitre de ladite Egliſe du 26 Juin 1671. Elle mourut le 20 Janvier 1689, à Fleurigny, & fut inhumée en l'Egliſe dudit lieu, où elle a fondé un Service ſolemnel au tombeau de ſes ancêtres.

X. CLAUDE-CHARLES-JEAN-BAPTISTE LE CLERC DE FLEURIGNY, Chevalier, Marquis de Fleurigny, Seigneur de Sergines & des mêmes Terres que ſon père, & encore d'Ortil, de Cornillon, &c., fut nommé par le Roi pour commander la Nobleſſe lors de l'arrière-ban, comme premier Baron de la Province Sénonoiſe, ayant rang, ſéance & voix délibérative aux Etats de Bourgogne, après avoir été choiſi par les Gentilshommes de cette Province le 18 Avril 1689: il avoit précédem-

ment conduit & commandé l'Eſcadron de 50 Maîtres fourni par les Bailliages de Sens, Meaux & Provins, ſuivant l'Ordonnance de M. de Luxembourg en date du 31 Juillet 1686. Il rendit hommage de la Baronnie de Fleurigny, tant pour lui que pour ſes frères & ſœurs, au Grand-Prieur de France le 10 Mai 1664; fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi le 24 Août 1667, & qualifié par Louis XIV *Marquis de Fleurigny* dans des Lettres du 31 Janvier 1695, ſignées de ce Prince, contreſignées *Phelypeaux*, à lui adreſſées pour faire les rôles de la Capitation des Gentilshommes du Bailliage de Sens. Il mourut le 7 Janvier 1696, laiſſant de *Claude-Catherine de Véelu-Paſſy*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Paſſy & autres lieux, & de *Claude de Culant*:

1. Claude-Louis-Jacques, Chevalier, Seigneur & Marquis de Fleurigny, né le 17 & baptiſé le 18 Juin 1681, créé Gouverneur, Capitaine-Major de la Ville de Villeneuve-l'Archevêque par Lettres de proviſions du 3 Mai 1696, reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie au mois de Février 1697, ſucceſſivement Cornette de la Meſtre-de-Camp-Général, & Capitaine de Cavalerie, mort le 15 Septembre 1722, ſans poſtérité;
2. Antoine-Jean-Baptiste, Chevalier, né le 14, baptiſé le 18 Août 1682, Page du Roi en ſa Petite-Ecurie au mois de Mai 1698, reçu Chevalier de Malte de minorité le 9 Février 1683, fit profeſſion au Temple le 1er Juillet 1716, fut Commandeur de la Croix en Brie, & mourut à Paris le 7 Janvier 1745;
3. Hubert-Claude, qui ſuit;
4. Et Marie-Louise, née le 1er Avril 1687, mariée, 1° le 4 Avril 1704, à *Charles-René Bouhier*, Seigneur de la Vérie, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils de *Charles-Gabriel*, & de *Renée Habart*; 2° à *N... de Ricouart*, ancien Intendant de la Marine à Rochefort, dont deux filles du premier lit: *Marie-Anne-Jacqueline Bouhier*, née & baptiſée à Fleurigny le 14 Février 1707, & mariée au Marquis de *la Salle*; & la cadette, mariée à *N... de Monceaux*.

XI. Hubert-Claude le Clerc de Fleurigny, Chevalier, Marquis de Fleurigny après la mort de ſon frère, né & baptiſé le 14 Novembre 1685, fut reçu d'abord Chevalier de Malte de minorité le 16 Novembre 1687, & connu ſous le nom de *Chevalier de Paſſy*. Il ſervit en cette qualité ſur les Vaiſſeaux de la Religion, ſous le Commandeur de Saint-Pierre, Vice-Amiral, qui lui donna, quoique Novice, les Grenadiers de l'Ordre à commander. Il ſe trouva en 1708 au ſiège d'Oran, lorſque les Algériens reprirent cette Place ſur les Eſpagnols. Le Pape lui accorda, les 14 Avril 1707 & 30 Mai 1716, deux Brefs de diſpenſe & d'extention qui furent confirmés les 7 Mai 1708 & 4 Juillet 1716, par le Grand-Maître Raymond de Perellos, par leſquels il fut déclaré capable de poſſéder des penſions ſur les Commanderies, maiſons ou autres Bénéfices dudit Ordre, & notamment deux maiſons limitrophes l'une de l'autre dans l'enclos du Temple de Paris, qui lui avoient été données par le Commandeur de Culant, ſon grand-oncle. Le Prince de Vendôme, Grand-Prieur de France, par une conſidération ſingulière pour la Maiſon de *Fleurigny*, outre ſon approbation aux Brefs ci-deſſus, y ajouta la jouiſſance d'une maiſon ſiſe à Sens, Paroiſſe & joignant l'Egliſe Saint-Benoît, dépendante dudit Ordre, & confirma le tout par acte du 18 Mars 1716; & le 21 Octobre 1727, le Chevalier d'Orléans, Grand-Croix de l'Ordre, Grand-Prieur de France & Général des Galères, confirma tout ce que ci-deſſus; de ſorte qu'étant devenu l'aîné de ſa Maiſon par la mort de ſon frère aîné ſans enfans, il s'eſt marié en 1724, & a conſervé en conſéquence, avec le privilège de porter la Croix, la jouiſſance & poſſeſſion deſdites Maiſons juſqu'au 20 Juin 1731 qu'il en a donné volontairement ſa démiſſion en faveur du Prince de Conti, qui, en cette conſidération, a accordé pour leſdites Maiſons une penſion de 600 livres à Antoine-Claude-Edouard, & à Louis-Claude le Clerc de Fleurigny, Chevaliers de Malte ci-après dénommés, ſes enfans, faiſant 300 livres à chacun leur vie durant. Il mourut le 8 Février 1755, & fut inhumé ſur la ſuperbe tombe de l'Egliſe de Fleurigny, avec ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Royer*, Notaire Royal du Bailliage de Sézanne en Brie, le 20 Août 1724, noble *Louiſe de Beaurepaire des Barres*, morte le 10 Décembre 1764, fille d'*Edouard-Joachim de Beaurepaire*, Comte des Barres, & de *Marie-Eliſabeth de Bourge*. Leurs enfans ſont:

1. Hubert-Joachim-Louis, qui ſuit;
2. Antoine-Claude-Edouard, appelé *le Chevalier Comte de Fleurigny*, né le 8 Septembre 1726, reçu Chevalier de Malte le

23 Avril 1740, & Page du Grand-Maître. Il a fait toutes ſes caravanes, dont il eſt de retour depuis 1752, a été tonſuré à Malte par Frère Paul-Alpheran de Buſſan, Evêque de cette Isle, le 20 Août 1741, & a pris poſſeſſion le 15 Avril 1750 de la Chapelle du château de Fleurigny, à laquelle il avoit été nommé par J. J. Languet de Gergy, Archevêque de Sens, le 10 Avril précédent. Par une bulle de François-Ximenez de Texada, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, du 22 Juillet 1775, il lui eſt accordé de porter la Croix de Malte, quoique marié. Il épouſa, le 2 Mai 1775, *Armande-Hélène-Louiſe-Marie des Réaulx*, fille de Meſſire *François-Louis*, Marquis des Réaulx, Chevalier, Seigneur, Marquis de Coclois, Colonel du Régiment Provincial de Troyes, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & d'*Anne-Françoiſe-Louiſe de Meſgrigny*. Le contrat de mariage a été paſſé en préſence & de l'agrément de Leurs Majeſtés le Roi, la Reine & toute la Famille royale, le 9 Avril 1775;

3. François-Claude, Chevalier, né le 31 Décembre 1728, baptiſé le 1er Janvier 1729, mort en bas âge, & inhumé à Thorigny;
4. Louis-Claude, Chevalier de Malte de minorité, connu ſous le nom de *Chevalier de Fleurigny-Vallières*, né le 12 Juillet 1730: il a fait ſes caravanes à Malte avec ſon frère, dont il étoit de retour en 1762, & eſt retourné à Malte en Juillet 1767;
5. Et N... le Clerc de Fleurigny, mort le jour de ſa naiſſance, le 15 Septembre 1727. Ces trois frères ont partagé les ſucceſſions de leurs père & mère par acte paſſé devant *Martin*, Notaire Royal au Bailliage de Sens, le 29 Décembre 1765 : l'inventaire de leur père avoit été fait devant *Tonnelier*, Notaire en la même Ville, en Février 1756.

XII. Hubert-Joachim-Louis le Clerc de Fleurigny, Chevalier, d'abord Comte, puis Marquis de Fleurigny, né le 12 Juin 1725, eſt entré au Service en qualité de Cornette de la Meſtre-de-Camp du Régiment du Roi, Cavalerie, par Commiſſion de Sa Majeſté du 15 Février 1744, puis Capitaine du Régiment de Vintimille, Cavalerie, par autre Commiſſion du 15 Avril 1747, & enſuite Capitaine au Régiment de Fumel, auſſi Cavalerie, ſous l'agrément du Roi, ſuivant les Lettres de ce Monarque datées de Fontainebleau le 23 Octobre 1756 : il eſt aujourd'hui Capitaine-Commandant, avec rang de Major, du Régiment Royal-Picardie, Cavalerie, où le Régiment de Fumel a été réuni. Il eſt Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis par Lettres du Roi datées de Verſailles du 12 Avril 1762, auquel Ordre il a été reçu par le Sieur de Rincourt le 30 du même mois.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs & Barons de la Forêt-le-Roi.

VII. Jacques le Clerc de Fleurigny, ſecond fils de *Charles*, Baron de *Fleurigny*, & de *Philippe du Moulin*, fut Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon. Il vivoit en 1584, & avoit épouſé, le 18 Mars 1581, *Marie de Pierre Viſte*, qui étoit veuve, & demanda ſouffrance comme tutrice de ſes enfans mineurs par acte paſſé, préſent *Gaudin*, Notaire à Etampes, le 13 Mai 1586. Elle ſe remaria, au mois de Mars 1594, à *N...* Seigneur de *Reaux* en Bièvre. Elle étoit fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Leſigny en Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon premier Maître-d'Hôtel, & de *Jeanne Clauſſe de Marchaumont*. Jacques eut :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Louise le Clerc de Fleurigny, mariée 1° à *Daniel de Chaudien*, Conſeiller au Parlement de Paris; & 2° en 1634, à *Henri de Chivré*, Seigneur de la Barre, Lieutenant-Général d'Artillerie.

VIII. Jacques le Clerc de Fleurigny, IIe du nom, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, fit la foi & hommage de cette Baronnie par acte paſſé devant *Dupré*, Notaire à Etampes, le 18 Juin 1603. Il étoit mort avant 1619. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1610, *Louiſe de Mandoucet*, remariée, avant 1624, à *Robert de Bonneval*, Seigneur de Jouy-ſur-Morain en Brie, & fille de *Claude*, Seigneur de la Cheminée, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Hélène Gaudart*. Il laiſſa de ſon premier mariage :

1. Charles, qui ſuit;
2. Jacques, Chevalier de Malte, lequel fit ſes preuves au Temple à Paris le 28 Janvier 1629, ſervit au ſiège de Malte en 1644, & mourut en 1645;
3. Henri, Chevalier, marié à *Marguerite de Grand-Pré*;
4. Claude, mort jeune;
5. Et Hélène le Clerc de Fleurigny, mariée à *N... de Wiſel*, Seigneur de Beauregard.

IX. Charles le Clerc de Fleurigny, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, « né à Etampes le 30 Août 1615, fit la foi & hommage de sa terre de la Forêt-le-Roi, dans laquelle est mentionné l'acte de souffrance accordé à sa mère, présent *Nicolas de Lambon*, Notaire audit Etampes, le 20 Septembre 1635, tant pour lui que pour ses frères & sœurs, dont il hérita ; fit l'acquisition des parts qu'ils avoient dans ladite terre de la Forêt-le-Roi, pour lesquelles parts il fit la foi & hommage audit Etampes, présent ledit *Lambon*, ès années 1646, 1653 & 1657. » Il avoit épousé, en 1640, *Richarde de Berville*, fille de *Gilles*, Seigneur d'Ossainville près Pluviers, & de *Marie de Blaix*, dont il eut entr'autres enfans :

X. François le Clerc de Fleurigny, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur d'Ossainville, qui épousa *Marie de Paviot*, fille de *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Sec, & eut :

1. Charles-Nicolas-François, qui suit ;
2. Charles-Henri, Chevalier, Seigneur d'Ossainville en partie, lequel étoit Mousquetaire en 1697, & mourut à Etampes le 30 Novembre 1755, âgé de 79 ans. Il avoit épousé 1° *Geneviève-Françoise le Vignon*, morte à Chevreuse en 1729 ; & 2° *Marie-Louise Barré*, morte à Etampes le 9 Septembre 1756, veuve sans enfans de *N... de Cambis*, dit *le Baron d'Alais*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare. Du premier lit vinrent :
   1. Henri-François, dit *l'Abbé de Fleurigny*, Abbé de Saint-Cernin de Toulouse, décédé ;
   2. Et Geneviève-Thérèse, née le 13 Janvier 1713, élevée à Saint-Cyr, & mariée, le 22 Mars 1746, à *Charles-Louis le Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Elserville, dont postérité.

   Et du second lit :

3. Louise-Thérèse le Clerc de Fleurigny, née à Etampes le 4 Octobre 1734, mariée, le 4 Janvier 1759, à *Jean Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Ancien Major des Gardes-Françoises & Gouverneur de Gravelines, dont un fils, Capitaine de Dragons.

XI. Charles-Nicolas-François le Clerc de Fleurigny, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, épousa *Marie du Lac*, fille d'*Augustin du Lac*, & d'*Elisabeth d'Aussy*, dont :

XII. Marie-Charlotte le Clerc de Fleurigny, Baronne de la Forêt-le-Roi, née en Décembre 1695, qui mourut le 28 Mai 1740. Elle épousa, par contrat du 13 Juin 1713, passé chez *Moutair*, Notaire à Etampes, *Charles-François de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Javercy, Capitaine au Régiment de Sourches, Infanterie, fils de *Charles*, Seigneur de Javercy, Beoux, Lorme, les Montils, &c., & de *Jeanne de Machault*. Il fit la foi & hommage de la Baronnie de la Forêt-le-Roi, en présence du même Notaire, le 15 Juillet 1713. Elle laissa de son mariage quatre enfans, dont l'aîné, Baron de la Forêt-le-Roi, est marié & a postérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Villebon, *dits les Seigneurs de* Bouroux.

IV. « Jean-Charles le Clerc, Chevalier, troisième fils de Jean le Clerc, III^e^ du nom, Seigneur de la Forêt-le-Roi, Magny, Perigny, &c., & de *Mahiette de Trie*, eut, pour son partage des biens de la succession de sa mère, les terres de Villebon & de Villiers, qu'il céda par la suite à son frère aîné Pierre le Clerc, Baron de la Forêt-le-Roi, & dont le petit-fils, François le Clerc, fit hommage au Roi le 2 Août 1519. Il fut Bailli & Capitaine de Bar-sur-Aube en Champagne par Lettres du Roi Charles VII de 1478. Il épousa au château de Villebon-sous-Montlhéry, en présence de son frère Pierre le Clerc, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, de *Philippe de Trie*, Seigneur de Roulleboise, son oncle, de *Catherine & Robine de Trie*, ses tantes, & de *Jeanne de Fleurigny*, veuve d'*Antoine de Châteauneuf*, Baron du Lau, Grand-Bouteillier & Chambellan de France, &c., par contrat du 6 Août 1486, *Jeanne de Brizay*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Distillé, & de *Renaude de Pruvault*. De ce mariage sont nés :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Et Marguerite le Clerc, Religieuse à Poissy, qui y vivoit avec ses cousines Jeanne & Charlotte le Clerc en 1533 : elle y mourut en 1599.

V. Guillaume le Clerc, Chevalier, Seigneur de Pesigny, la Mothe en Brie, Villiers & Villebar, Bailli & Capitaine de Bar-sur-

Aube, eſt mentionné dans les Lettres de Chancellerie du 24 Février 1519, obtenues par *Jeanne de Brizay*, ſa mère. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

VI. Guillaume le Clerc, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Huennière, Harmenonville, du Moncel, Bailli & Capitaine de Bar-ſur-Aube, qui épouſa *Anne le Picard*, fille de *Jean le Picard*, Chevalier, Seigneur de Gentilly, Conſeiller au Parlement de Paris, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Marie le Clerc, Religieuſe à Poiſſy en 1579, où elle mourut en 1633.

VII. Jéan le Clerc, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de Brizon-la-Huennière, la Villeneuve-au-Roi, Bailli & Capitaine de Bar-ſur-Aube, épouſa au Château de Saint-Gien, par contrat du 8 Janvier 1579, *Angélique de Sainte-Beguine de Sainte-Gennieux*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Colne, & de *Jeanne le Bœuf*. Ils eurent:

1. Claude, qui ſuit;
2. Nicolas le Clerc, Ecuyer, Seigneur du Moncel, Bailli & Capitaine de Bar-ſur-Aube, marié 1° à *N... de Sainte-Beguine de Sainte-Gennieux*, ſa couſine; & 2° à *Marguerite Fournier*. Il eut du premier lit:

   Jean le Clerc, Ecuyer, Seigneur de Colombey, marié, le 17 Juillet 1685, à *Barbe Marceau*, qui eut:

   Elisabeth, baptiſée à Colombey le 13 Avril 1687;

   Et Sébastienne, baptiſée audit Colombey le 20 Juillet 1691.

   Et du ſecond lit:

   Didier, Ecuyer, marié, le 6 Novembre 1715, à *Anne le Bœuf*.
3. Pierre, Ecuyer, mort ſans alliance;
4. Louis, Chevalier, Seigneur des Aubrieres, Cornette dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, reçu Chevalier de Saint-Louis en 1694;
5. Et Germain, Chevalier, Conſeiller du Roi, ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, Seigneur de Cambray en Beauce, marié à *N...*, dont:

   Alexis-Nicolas, d'abord Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, puis Maître-d'Hôtel du Roi en ſurvivance de ſon père en 1708.

VIII. Claude le Clerc, Ecuyer, Seigneur de Saint-Gien-la-Huennière, Argentolle, &c., qui mourut le 22 Mars 1682, épouſa, 1° par contrat du 18 Octobre 1642, paſſé au Château de Saint-Gien en Champagne, par-devant les Notaires de Colombey, *Jeanne de Bonetat de Bouron*, morte le 24 Novembre 1669, & enterrée en l'Egliſe d'Argentolle, fille de *Jean de Bonetat*, Ecuyer, Seigneur de Bouron, Argentolle, & de la Baronnie relevant du Châtel de Vignay, & de *Marguerite Thevenin*. *Jean de Bonetat*, après la mort de Claude de Bouron, ſubſtitua par ſon teſtament les enfans de *Jeanne*, ſa fille, & de Claude le Clerc, aux noms & armes de ſa maiſon; 2° le 17 Janvier 1672, *Nicole Brouſſon de Buché*. Il eut du premier lit:

1. Jean, qui ſuit;
2. Claude-François, Chevalier, Seigneur de Sabaros, Capitaine des Ingénieurs & d'Infanterie à la ſuite du Régiment de Bourbon, reçu Chevalier de Saint-Louis en 1705, & mort en 1705 des bleſſures qu'il avoit reçues à un ſiège;
3. Charlotte, mariée à l'âge de 20 ans, le 17 Février 1688, à *Nicolas de la Joye*, Ecuyer, dont la fille *Anne de la Joye* épouſa *Charles de Brienne*, Chevalier, & dont le petit-fils *Gabriel de la Joye de Saint-Cyr* eſt mort à Metz en 1765, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans la Légion de Conflans, après s'être beaucoup diſtingué dans la dernière guerre;
4. Marguerite, mariée à *Etienne de la Joye*, Ecuyer, frère de ſon beau-frère.

Et du ſecond lit:

5. Bernard, Ecuyer, né à Argentolle, le 8 Décembre 1672;
6. Et François le Clerc, Ecuyer, Seigneur de Blaiſe, marié, en 1704, à *Françoiſe de la Croix*, qui eut:

   Hélène le Clerc;

   Et d'autres filles, vivantes & réſidantes dans leur Terre de Blaiſe.

IX. Jean le Clerc, IIe du nom, Ecuyer, prit le nom & les armes de *Bonetat de Bouron*, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par Arrêt du Commiſſaire de la Cour des Aides de Paris, en date du 20 Avril 1665; il fut Seigneur d'Argentolle, Chalon, &c. Il entra au ſervice en qualité de Cornette au Régiment de la Reine, Cavalerie. Il fut Capitaine-Aide-Major, & mourut à Paris en 1736 âgé de 92 ans. Il avoit épouſé, le 4 Mai 1711, en ſecondes noces, *Marguerite Moreau de Sainte-Reine*, morte en 1764, à Paris, fille de *Jean Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Reine, Tréſorier de France, & Général des Finances de Bourgogne, petit-fils de *Nicolas*

Moreau, Ecuyer, Seigneur d'Auteuil, & de *Marthe Potier de Blancmeſnil,* ſœur de *Louis Potier,* Auteur des Comtes, puis Ducs de *Treſmes* & de *Geſvres,* & de *Marguerite de Cauveau du Cravel-Vagny.* Ils eurent:

1. Edme-Alexandre, qui ſuit;
2. Gabriel-Claude le Clerc de Bonetat de Bouron, Chevalier, Seigneur & Baron d'Argentolle, né en 1712, mort au mois d'Août 1776, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint-Louis. Il avoit épouſé *Catherine d'Habier de Beauſéjour,* dont:

   Simon le Clerc de Bouron, Chevalier, Officier dans les Troupes de la Marine;
   François-Xavier le Clerc de Bonetat, Ingénieur;
   Et deux filles.
3. Claude le Clerc de Bouron, Chevalier, qui mourut au mois de Février 1778. Il épouſa 1° *Anne Aubert de Launay,* morte ſans enfans le 20 Mars 1764; & 2° *Jeanne de Bareau,* dont:

   Agathe le Clerc, *Demoiſelle de Bouron.*
4. Et Marguerite le Clerc, Demoiſelle de *Bonetat,* née à Paris le 21 Mars 1714, mariée 1° à *N... le Rebours,* mort mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi; & 2° par contrat du 7 Mars 1734, ſans enfans à *François Coicault.*

X. Edme-Alexandre le Clerc de Bonetat, Chevalier, Seigneur de Bouron, de la Baronnie relevant du Châtel de Vignory & de Jagny, né en 1715, mort le 11 Février 1776, ancien Capitaine d'Infanterie, Directeur général & Commiſſaire-Ordonnateur des Hôpitaux militaires des camps & armées du Roi, avoit épouſé, 1° en 1739, *Catherine-Thérèſe de Goudon de Buzenval* morte en 1749, fille de *Mathieu de Goudon de Buzenval,* Ecuyer, Seigneur de Buzenval, Garches, la Milloniere, Ruel en partie, &c., & de *Françoiſe de Guillon de Dizier;* & 2° en 1752, *Catherine de Gagny,* fille de *Jean-Nicolas de Gagny,* Ecuyer, Seigneur du Peray, l'un des Ecuyers des petites Ecuries du Roi, & de *Marie-Catherine Renard de la Riviere.* Du premier lit vinrent:

1. Mathieu-Edme le Clerc de Bouron, né au mois de Mai 1740, Prieur de l'Abbaye de Laſſay de l'Ordre de Saint-Benoît;
2. Françoise-Gabrielle le Clerc de Bonetat, née en 1744, & morte à Arpajon au Monaſtère des Annonciades de cette Ville, où elle a été inhumée le 4 Septembre 1766, auprès de *Françoiſe de Guillon de Dizier,* ſon aïeule maternelle, qui y avoit été enterrée en 1762.

Et du ſecond lit:

3. Louis-Alexandre le Clerc de Bonetat, qui ſuit;
4. Et Sophie le Clerc, *Demoiſelle de Bouron,* née en 1756.

XI. Louis-Alexandre le Clerc de Bonetat de Bouron, Chevalier, né en 1764, eſt entré au ſervice en qualité de Cadet-Gentilhomme au Régiment de Penthièvre Infanterie, a été nommé au mois de Janvier 1780 Officier au Régiment de Monsieur, frère du Roi.

Les armes: *de ſable à trois roſes d'argent,* 2 & 1, *au pal de gueules brochant ſur la roſe du milieu.*

Telle eſt la généalogie de la Maiſon de le Clerc de Fleurigny, que nous avons dreſſée d'après un mémoire rédigé ſur les titres de famille: mais nous devons ajouter ici que l'envie de plaire à la Nobleſſe, nous a fait recevoir aſſez indifféremment tous les mémoires généalogiques qui nous ont été adreſſés; nous avons judicieuſement penſé, lorſque nous avons annoncé que nous nous réſervions dans une ſuite du Dictionnaire de la Nobleſſe que nous donnons aujourd'hui, à retrancher ou élaguer tout ce que nous trouverions de défectueux dans le corps de cet Ouvrage.

Un Généalogiſte doit toujours être aux ordres de la vérité, & ſon travail n'a de mérite qu'autant qu'il eſt revêtu de ce caractère. Nous avons été trompés, & nous nous y attendions; des plaintes ſont venues juſqu'à nous, & ces plaintes ſont fondées.

Une conformité de noms a fait que des familles ſe ſont entées les unes ſur les autres.

Meſſieurs *le Clerc de la Mothe,* dont nous donnons plus loin la généalogie, ont penſé que, parce qu'ils portoient le nom de le Clerc ils pourroient prendre leur origine de la maiſon de le Clerc qui ſort de Jean le Clerc, Chancelier de France en 1421, & qui ſubſiſte actuellement avec honneur & diſtinction ſous le nom de le Clerc de Fleurigny. M. le Marquis de Fleurigny, étonné de voir une généalogie où MM. *le Clerc de la Mothe* prétendent que l'aïeul du *Chancelier* a été ennobli, nous a fait des repréſentations que nous avons cru juſte, & qui nous ont été motivées enſuite ſur les titres de ſa Maiſon.

MM. *le Clerc de la Motte* ſe diſent deſcendre d'un oncle de ce dernier; pour appuyer leur prétention, ils ont fait une généalogie qu'ils ſeroient fort embaraſſés de prouver : d'ailleurs la différence des armes de MM. *le Clerc de la Motte* avec celles du *Chancelier* fait tout (1). Ils ont beau dire que le *Chancelier* a changé ſes armes, c'eſt ce qui leur reſte à prouver, & il leur ſeroit impoſſible de faire cette preuve; il reſte encore à préſent des témoins qui, quoique muets, les dérouteroient ſans doute.

MM. LE CLERC DE FLEURIGNY ne connoiſſent aucun ennobliſſement dans leur Maiſon. Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Nevers en feroient mention, & on ne trouve dans ces Regiſtres aucun acte qui laiſſe une trace de cet ennobliſſement; on y voit ceux du nom *le Clerc* qui ne commencent dans cette Ville qu'à JEAN LE CLERC, père du *Chancelier*, revêtu du titre de Grand-Conſeiller & Procureur-Général de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne & Comte de Nevers, & leur Ambaſſadeur avec les plus grands Seigneurs de leur Cour, ſoit pour traiter de leur mariage, ſoit pour leurs affaires les plus intéreſſantes.

On voit en 1271 un HENRI LE CLERC, Evêque de Nevers du tems de la Comteſſe YOLANDE, ce qui pourroit faire préſumer qu'il auroit approché de lui ſa famille. On voit dans un titre de 1388 le frère aîné du *Chancelier*, nommé PAUL LE CLERC, prendre la qualité de *Noble Puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye. Tout cela n'indique pas un *ennobliſſement*.

(Note fournie par la Maiſon de CLERC DE FLEURIGNY, pour faire connoître que CLERC DE FLEURIGNY & CLERC DE LA MOTTE ſont deux familles différentes, ainſi que leurs armes le font voir.)

CLERC (LE) DE JUIGNÉ-VERDELLES en Anjou, Maiſon qui remonte à

HISGAUD LE CLERC, Seigneur de la Baronnie de Vihiers, érigée depuis en Comté, qui, s'étant battu en duel vers la fin du X^e ſiècle à Montreuil-ſur-Mer, contre Geoffroy Martel, dit *Griſegonelle*, & Comte d'Anjou, dont il étoit Vaſſal, le Comte, ſous prétexte de félonie, s'empara de la Terre de *Vihiers*, & la donna à *Albéric* ſon parent, iſſu de la Maiſon de *Montmorency*, au moyen de quoi il ne reſta aux enfans dudit LE CLERC que les biens maternels qui étoient outre Loire, & conſiſtoient dans les Terres du Vignau, Saint-Martin-de-Candé, Paroiſſe de Suilli, Montſoreau, Saint-Germain, Thiſé & autres en Loudunois, Montbriſon, Douais & autres pays circonvoiſins, ainſi qu'il eſt porté dans un cartulaire de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dont une partie eſt tranſcrite à la pag. 5 de l'*Hiſtoire de Sablé*, par Ménage, édit. de 1683. Ces mêmes biens ont été ſucceſſivement poſſédés par les deſcendans dudit HISGAUD, juſqu'à JEAN LE CLERC, II^e du nom, Seigneur de Juigné, qui aſſigna ſur iceux 200 liv. de rente de douaire à *Anne de Mellay*, Dame de Verdelles, ſon épouſe, par acte du 24 Avril 1436; & par un autre du 17 Juillet 1441, il les vendit pour ſe fixer à Juigné au Maine ſur la frontière d'Anjou, Terre où ſes deſcendans ont toujours demeuré depuis, & dont ils jouiſſent encore aujourd'hui. Cette Terre, par la réunion de la Baronnie de Champagne, eſt devenue une des plus belles de la Province.

I. « N.... LE CLERC, Seigneur des Roches, épouſa, en 1332, *Iſabeau de Turpin*, fille de *Jean*, & d'*Iſabeau de Coeſmes*, » dont :

II. ROLAND LE CLERC, marié à *Marthe Pouſſin*, fille de *Gervais Pouſſin*, Seigneur de Juigné, & de *Marie de Neuvillette*, Dame de Souligné; celle-ci, fille de *Jean de Neuvillette*, & petite-fille de *Jean*, Vicomte de *Beaumont*. Leurs enfans ſont :

1. COLAS ou NICOLAS, qui ſuit;
2. N... LE CLERC, mariée à *Guillaume du Bois-Saint-Père;*
3. Et une autre fille, mariée à *Jean-Pierre*, Sieur du *Pleſſis-Beaudouin*.

« Les Anglois ayant fait des incurſions dans l'Anjou & dans le Maine, en enlevèrent tous les titres, ce qui empêche de remonter la filiation au-delà de cette époque; mais depuis elle eſt très-bien ſuivie ſans aucune méſalliance. »

III. NICOLAS LE CLERC, I^er du nom, « &

(1) Les armes de MM. le Clerc de la Motte ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de ſable, accompagnés de deux buſtes de femmes en chef & d'une aigle éployée en pointe.*

Et celles du Chancelier ſont : *de ſable à trois roſes d'argent en plat de gueules, brochant ſur la roſe du milieu.*

premier Seigneur de Juigné à titre ſucceſſif de *Jean de Leſſillé*, fils de *Nicolas de Leſſillé*, & de *Marie Pouſſin*, fille aînée de *Gervais Pouſſin*; ledit *Jean* décédé en 1384. » NICOLAS LE CLERC épouſa *Marguerite de la Saugère*, fille d'une noble origine. La Dame de *Pouſſin*, femme de *Roland*, & la Dame de *la Saugère*, femme de ce NICOLAS, donnent, par ces deux mariages, à la Maiſon de LE CLERC DE JUIGNÉ des alliances avec les anciennes Maiſons de *Craon*, *Flandre*, *Beaumont-le-Vicomte*, *Neuvillette*, *Leſſillé*, *du Pleſſis-Beaudouin*, *Bois-Saint-Père*, *Pointeau*, *Bois-Dauphin*, *Pierre de la Pleſſe*, *Aubery*, *Bordier*, *Thieslin*, *Villeneuve-la-Chartre*, &c. Les enfans iſſus de ce mariage ſont :

1. COLAS ou NICOLAS, qui ſuit ;
2. « PERROT ou PIERRE ;
3. Et MARIE, dont on ne connoît que les noms. »

IV. NICOLAS LE CLERC, IIe du nom, Seigneur de Juigné, de Coulaines, du Vignau, de Saint-Martin-de-Candé, de la Mothe, d'Arthezé, de la Noullière, &c., épouſa 1° *Jeanne de Bouvards*, & 2° « *Marguerite le Voyer de Ballée.* » Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JEAN, dit *le Jeune*, marié à *Jeanne de la Mothe-Fouqué*, qui fut Auteur de la branche des LE CLERC DE COULAINES, qui s'eſt toujours très-bien alliée & ſoutenue : elle a fourni pluſieurs Militaires de diſtinction ſous divers Rois de France, & des Chevaliers de l'Ordre du Roi dans les XVe & XVIe ſiècles; s'eſt alliée aux Maiſons de *Montmorency*, *Clermont-Gallerande*, *Saint-Aignan*, *Vaſſé*, *Daſſé*, *Froulay*, *Montgommery*, *Rabodanges*, *Grancey*, *Medavy* & autres ;
3. « CATHERINE, mariée, le Jeudi avant le 6 Décembre 1395, à *Fouquet Pointeau*.

Et du ſecond lit :

4. COLAS LE CLERC, exécuteur teſtamentaire de ſa mère le 14 Juillet 1420, qui étoit alors veuve ;
5. Et une fille, morte jeune & ſans poſtérité. »

V. JEAN LE CLERC, Ier du nom, Seigneur de Juigné, Echanſon du Roi CHARLES VI, teſta le 13 Avril 1418. Il avoit épouſé *Guillemette Pointeau*, fille de *Jean*, Seigneur du Bois-Dauphin, Chancelier de Louis, Duc d'Anjou, & de *N.... de Leſſillé* ; laquelle épouſe dudit JEAN LE CLERC donna de nouveau les alliances de *Leſſillé*, *Bois-Saint-Père* & autres, & en outre celles de *Laval*, *Bois-Dauphin*, *Mainbier*, *Aulnay*, *Maillé-Brezé*, *Fay*, *Dureil-la-Barbée*, *Souvré*, *Hauſſard*, *Brie-Montchevrier*, *Beauvau-Precigné*, *Urſins-Mothe-Jouſſerand*, *Châtelet*, *Saint-Mars-Brelan*, *Briſſé*, *la Jaille-Roche-Talbot*, *Laval-Lezay*, *Puy-du-Fou*, *Thierre-Boiſoreau*, *Montalais*, *Chambellay*, *Beaumont-Puy-Gaillard*, *Ailly-Pecquigny*, *Champagne-Peſcheſeul*, *Châteaubriant-Rochebaritaud*, *Baif*, *Lenoncourt-Coupreray*, *Broyes*, *Rohan-Guémenée*, *Crequy-Riſſé*, *Monteclerc*, *Bourgon*, *des Hayes-Fontenailles*, *Bailleul*, *Riantz-Villeray*, *Barentin*, *Cambout* & *Pontchâteau*. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. « LOUIS, Seigneur des Roches, marié, le 10 Mai 1438, à *Jeanne de la Vergne*, dont on ignore la poſtérité ;
3. Et JEANNE. »

VI. JEAN LE CLERC, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Juigné, accompagné de pluſieurs Gentilshommes très-diſtingués, défit en 1440 les Anglois à Saint-Denis-d'Anjou. Voyez les *Annales d'Anjou*, par Bourdigné. Il avoit épouſé, 1° le 24 Avril 1436, *Anne de Mellay*, fille aînée de *Guillaume de Mellay*, Ecuyer, Seigneur de Verdelles, & de *Marie du Châtelet de Bernay*, à laquelle il aſſigna un douaire ſur les biens qui furent à HISGAUD LE CLERC, comme il vient d'être dit. Ce mariage donna des alliances avec les Maiſons *du Châtelet de Bernay*, *Conbuzain*, *Saint-Georges-le-Gaultier*, &c. Il épouſa, 2° « *Marguerite d'Aulnières*, veuve de *Jean de la Roë*, Seigneur dudit lieu. » Du premier lit vinrent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. « JEAN, Seigneur de Burons, mort ſans alliance ;
3. JEANNE, mariée à *Jean le Maçon*, Seigneur du Grand-Auvers & de Foultourte ;
4. FRANÇOISE, mariée 1° à *Robert de Rotroux* Seigneur du Coudray & de Saint-Denis-du-Maine ; & 2° à *Jean de la Roë*, fils aîné du premier mariage de ladite *Marguerite d'Aulnières* ;
5. MARGUERITE, mariée à *Geoffroy de Clefs*, Ecuyer, Seigneur de Cellière en Anjou ;
6. ROLANDE, morte ſans poſtérité, mariée 1° à *Jean Affagart*, Seigneur de Courteilles ; 2° à *Jacques de Taillemant*, Ecuyer, Sieur de Loreſſe ; & 3° à *François de la Beſſière*, Chevalier, Seigneur de la Foretière.

Et du ſecond lit :

7. François, Seigneur de Moiré, qui épouſa *Louiſe Baſtard*, remariée à *Gervais Chabot ;*
8. Abel, mort en bas âge ;
9. Et Jeanne, mariée à *René d'Anthenaize.* »

VII. Nicolas le Clerc, IIIe du nom, Seigneur de Juigné, épouſa *Louiſe d'Auteville*, veuve d'*Ambroiſe de Cornillau*, Seigneur du Fay. Elle étoit d'une illuſtre race, & deſcendoit de Ron ou Rolon, Duc de Normandie, & Roi de Danemark & de Sicile, dont un nommé *Roger d'Auteville*, Inſtituteur de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, rétabli enſuite par Philippe, Duc de Bourgogne, en 1430. Ce mariage donna à Nicolas le Clerc de Juigné les alliances des Maiſons du *Bellay*, *Arquenay*, *Vauchretien*, *Loré*, *Angennes-Rambouillet*, *Thouars*, *Huillé*, *le Vaſſeur*, *Cougnée*, *Clutin-Villeparifis*, *Aubepine*, *Châteauneuf*, *Clermont-Gallerande*, *la Mothe-Fouqué*, *Champchevrier*, *Maridor*, *Coligny-Châtillon*, &c. De ce mariage ſont nés :

1. René, qui ſuit ;
2. « Et Nicolas, Seigneur d'Hierré, mort ſans alliance. »

VIII. René le Clerc, Ier du nom, Seigneur de Juigné, épouſa, le 13 Mars 1522, *Renée de Champagne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Champagne, de Peſcheſeul, Parée, Avoiſe, le Bailleul, &c., & d'*Anne de Fromentières*. Ce mariage renouvella une partie des alliances qu'avoit donné *Guillemette Pointeau* : elle procura en outre celles de *Beaumanoir*, *Sancerre-Lavardin*, *Eſtouteville-Crenon de Bueil*, *Sillé de Tucé*, *la Grezillé*, *Varic*, *Bar de Baugy*, *la Touche-Limouzinière* & autres. René eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. « Nicolas, Sieur d'Arquenay ;
3. Jacques, Seigneur de Souligné, qui fut tuteur des enfans mineurs de ſon frère aîné : il épouſa 1° *Gabrielle de Vounes*, & 2° *Anne de Maillé*, fille de *Jacques*, & de *Marie de Villebreſme ;*
4. Françoise, mariée à *François de Favière*, Seigneur dudit lieu & de la Hilberdière ;
5. Anne, mariée à *Maurice de Beaumontel*, Seigneur de Grosbois ;
6. Et Guyonne, Religieuſe à l'Abbaye d'Eſtival. »

IX. Jean le Clerc, IIIe du nom, Seigneur de Juigné, mort avant ſon père, avoit épouſé, le 13 Octobre 1555, *Madeleine Affagart*, d'une ancienne & bonne Maiſon, remariée, le 29 Mai 1566, à *Antoine de l'Enfernat*. Elle étoit fille de *Greffin Affagart*, Seigneur de Courteilles, & de *Françoiſe Auvé*. Ce mariage lui donna les alliances de *Vieuxpont-Roncherolles*, *Huſſons*, *Châlons*, *Partenay*, de Savoie, *Nevers*, par leſquelles ladite *Affagart* avoit l'honneur de deſcendre de Hugues Capet & de Louis *le Gros*, Rois de France. Elle eut du premier lit :

1. René, qui ſuit ;
2. « Urbain le Clerc de Verdelles, marié à *Marie Perrault ;*
3. Christophe, Sieur d'Hierré ;
4. Et Jacquine, mariée à *Jacques de Ridouet*, Seigneur de Saucé. »

X. René le Clerc, IIe du nom, Seigneur de Juigné, acquit en 1600, de la Maiſon de *Maillé-Beuchard*, la Châtellenie de Champagne. Il rendit des ſervices importans. Il fut utile, dans les guerres civiles, à Henri IV, qui, pour le récompenſer, érigea la Châtellenie de Champagne en Baronnie, & lui permit de faire bâtir un château-fort à Verdelles qui y exiſte encore. Il avoit épouſé, le 29 Août 1593, *Marie Compaing*, fille de *Nicolas Compaing*, Chancelier du Roi de Navarre, & d'*Anne Courtin de Roſay*. Ce mariage lui donna les alliances avec les Maiſons de *Briçonnet*, *Beaune*, *Berulle*, *Pithon*, *Souvré*, *Eſtampes*, *Meſmes* & autres. Il eut pour enfans :

1. Georges, qui ſuit ;
2. « René, tué au ſiège de la Rocheile en 1626 ;
3. Marie, née en 1594, mariée, en 1612, à *Joachim de Goſſelin*, Seigneur de Martigny, Pied-d'Argent en Normandie ;
4. Et Anne, née en 1606, mariée, en 1633, à *Jean de Vielſmaiſons.* »

XI. Georges le Clerc, Baron de Juigné, en obtint l'érection en Baronnie, avec la réunion de la Baronnie de Champagne, ſous la dénomination de la Baronnie de Juigné, par Lettres-Patentes de 1647, enregiſtrées au Bureau des Finances de Tours, en la Sénéchauſſée d'Anjou, les 28 Juin & 26 Novembre 1680. Il avoit épouſé, le 12 Septembre 1633, *Eliſabeth des Noues*, laquelle lui apporta en dot la Baronnie de la Lande en Poitou. Elle étoit fille de *Jacques des Noues*, Marquis de la Tabarière, & d'*Anne de Mornay*, fille du fameux *Philippe du Pleſſis de Mornay*, &

de *Charlotte Arbaleſte*. Ce mariage lui donna les alliances de *du Bec de Bouris, Beauvilliers, la Trémoïlle,* & renouvella celles de *Uſſon, Chalons, Roncherolles, Châtillon, Revel, Dreux, Montfort, Craon, Clauſtral, Coucy,* & *Saint-Valery,* par leſquelles ladite *Eliſabeth des Noues* avoit l'honneur de deſcendre de HUGUES-CAPET & de LOUIS *le Gros*, comme *Madeleine Affagart,* aïeule paternelle de ſon mari. Ce même mariage donna auſſi des alliances avec les Maiſons de *du Pleſſis-Mornay, Courcillon, Dangeau, le Vaſſeur, Cougnée, Chevreuſe, Rohan, Bernis, Melun,* & *Jaucourt*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. URBAIN, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué en 1695 étant Commandant d'un Corps de 10000 hommes en Catalogne, après avoir fait des prodiges de valeur ;
3. « BENJAMIN, veuf ſans enfans de *Catherine le Taud ;*
4. PHILIPPE, Seigneur de Vrigné ;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Souligné ;
6. GEORGES, Seigneur de Villiers ;
7. GABRIEL-RENÉ, Seigneur de Chanteloup : tous leſdits puînés mâles morts ſans enfans ;
8. MARIE, mariée à *Urbain Gaudicher*, Seigneur d'Averſé ;
9. ELISABETH, morte jeune ;
10. Et ANNE, mariée à *Benjamin de l'Isle-du-Gaſt.* »

XII. JACQUES LE CLERC, Seigneur & Baron de Champagne, de Juigné, de la Lande, &c., épouſa, 1° le 19 Décembre 1659, *Henriette de Machecoul*, fille de *Gabriel de Machecoul*, & de *Renée d'Avaugour*, qui deſcendoit des anciens Ducs & Barons de Bretagne : ce mariage lui donna des alliances avec les Maiſons de *Thouars, Ray* ou *Retz, Avaugour, la Chapelle, Roche-Giffard, Thianges, l'Isle-Rouhet, Guichard d'Orfeuille, Bois-Bertier, Beſſay, Goyon, Laval, Craon, Vivonne, Penhouet, Bazoges, Maleſtroit, Châtaigner, Hanleix, Talenſac, Ducé, Montgommery, Villars,* & *Chaudien*; 2° le 15 Septembre 1674, *Madeleine de Montmorency*, morte ſans enfans; & 3° « le 10 Mai 1683, *Catherine Martel*, Comteſſe de Marinnes, près la Rochelle, auſſi morte ſans enfans. » Il eut du premier lit :

1. HENRI, Enſeigne au Régiment de Schomberg, tué à Meſſine en 1678, ſans avoir été marié ;
2. SAMUEL, qui ſuit ;
3. & 4. RENÉE & ANNE-HENRIETTE, mortes ſans alliance.

XIII. SAMUEL LE CLERC, Baron de Champagne, de Juigné, de la Lande, &c., épouſa, le 20 Mai 1693, ſa couſine germaine *Louiſe-Henriette Crux*, fille d'*Antoine de Crux*, Chevalier, Marquis de Corboyer, & de *Louiſe de Machecoul*. Ce mariage renouvela les alliances qu'avoit donné *Henriette de Machecoul*, & donna en outre celles de *Crux*, maiſon très-ancienne, *Turpin de Criſſé, Poitiers, Meſgrigny, Champagne, Bouquetot, Brezé, Quatre-Barbes, Thibault de Carbonel, Allart, Pommereul,* & *Rochechouart-Mortemart*. Leurs enfans furent :

1. SAMUEL-JACQUES, qui ſuit ;
2. GABRIEL-RENÉ-LOUIS, dit le *Comte de Juigné*, né le 15 Décembre 1697, nommé en 1734 tuteur de ſes neveux & nièces ci-après nommés, mort ſans alliance le 29 Mars 1759 ;
3. « Et LOUISE-HENRIETTE, morte en bas âge. »

XIV. SAMUEL-JACQUES LE CLERC, Chevalier, Marquis de Juigné, Baron de Champagne, de la Lande, &c., Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla le 19 Septembre 1734, avoit épouſé, le 26 Juin 1725, *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles*, née le 18 Décembre 1706, enterrée le 23 Mars 1763, fille de *Léon*, Marquis de *Neufchelles*, & de *Marie-Louiſe le Meneſtrel de Hauguel*. Ce mariage a donné les alliances de *Bezons, Brionne, Duras, Egmont, Geſvres, Nicolaï, Saveuſe, Harcourt, la Feuillade, Maubourg, Barbançon, Laſtic-Saint-Jal, Laqueuile, Saillant, Buſſy d'Henonville, Robeck, Châtillon, Saint-Simon, Mortemart, la Marck, Montmorency, Eſtourmel, Mornay*, & autres. De ce mariage ſont iſſus :

1. JACQUES-GABRIEL-LOUIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE-ELÉONOR-LÉON, né le 2 Novembre 1730, ci-devant Agent-Général du Clergé, nommé le 1er Janvier 1764 Evêque de Châlons-ſur-Marne, Pair de France, ſacré le 29 Avril ſuivant, & nommé le 23 Décembre 1781 Archevêque de Paris ;
3. ARNAUD-LOUIS, né le 6 Mai 1731, Chevalier de Malte de minorité, Capitaine au Régiment de Guyenne, mort en 1758 ;
4. LÉON-MARGUERITE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné ;
5. Et LOUISE-LÉONINE-GABRIELLE LE CLERC DE JUIGNÉ, morte le 19 Août 1754. Elle avoit

épouſé, le 24 Mars 1753, *Antoine-Guy*, Marquis de *Pertuis*, Vicomte de Baous-le-Comte, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, qui n'a laiſſé que *Claude-Gabrielle de Pertuis*, née le 6 Août 1754, mariée, le 18 Août 1772, à *Léonor-Claude de Pracomtal*, mort le 7 Décembre 1776, laiſſant deux garçons & une fille.

XV. JACQUES-GABRIEL-LOUIS LE CLERC, Marquis de Juigné & de Montaigu, Baron de Champagne & de la Lande, né le 14 Mai 1727, Mouſquetaire du Roi en ſa première Compagnie le 7 Juillet 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Egmont, le 4 Octobre 1743, Colonel du Régiment de Blaiſois le 1er Janvier 1748, lequel fut incorporé en 1749; il fut nommé, le 20 Février de la même année, Colonel dans les Grenadiers de France, Colonel du Régiment de Forez le... Avril 1756, & de celui de Champagne dont il a été le 37e Colonel le 3 Juin 1758, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, & envoyé Miniſtre-Plénipotentiaire de France près l'Impératrice de Ruſſie le 25 Décembre 1774, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mars 1760, a épouſé, le 17 Mars 1768, *Charlotte Thiroux de Chammeville*, née le 12 Mai 1743, fille de *Philibert Thiroux*, Seigneur de Chammeville, & de *Geneviève-Thérèſe de Colabeau*. De ce mariage ſont iſſus :

1. « CHARLES-PHILIBERT-GABRIEL, Comte de Juigné, né le 30 Septembre 1762, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, le 10 Avril 1777, Capitaine de Cavalerie le 3 Juin 1779;
2. CHARLES-MARIE, né le 10 Mai 1764, reçu Officier dans le même Régiment en 1778;
3. ANNE-LÉON-ANTOINE, né le 28 Décembre 1767;
4. Et JACQUES-AUGUSTE-ANNE-LÉON, né le 8 Août 1774.

XV. LÉON-MARGUERITE LE CLERC, Baron de Juigné, né en Mars 1733, quatrième fils de SAMUEL-JACQUES LE CLERC & de *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles*, a ſervi dans la Marine en qualité d'Enſeigne de Vaiſſeau, & enſuite a été Capitaine de Cavalerie en 1758, Colonel aux Grenadiers de France en 1762, Colonel du Régiment de Soiſſonnois en Juillet 1767, Brigadier des Armées du Roi le 3 Janvier 1770, Maréchal-de-Camp le 10 Mars 1780, a épouſé, le 15 Mars 1769, *Adélaïde-Olive de Saint-Simon de Courtomer*, fille unique de *Jean-Antoine-François*, Vicomte de Courtomer, Capitaine de Gendarmerie, & d'*Eliſabeth-Olive-Louiſe Bernard de Coubert*, dont :

1. JACQUES-GABRIEL-OLIVIER, né le 19 Novembre 1769;
2. CHARLES-ETIENNE-OLIVIER, né le 30 Juillet 1776, Chevalier de Malte de minorité;
3. ELISABETH-OLIVE-ELÉONORE, née le 14 Février 1773;
4. JUSTINE, née le 8 Septembre 1777;
5. HENRIETTE, née le 15 Octobre 1778;
6. Et LOUISE, née le 9 Septembre 1781. »

Meſſieurs LE CLERC DE JUIGNÉ prouvent l'ancienneté de leur Maiſon par différentes Chartes d'Egliſe, & par contrats de mariage, ſeize générations ſans méſalliance; ils ont toujours été attachés au ſervice du Roi; pluſieurs ont perdu la vie dans diverſes batailles, & en dernier lieu, comme on l'a vu ci-devant, M. le Marquis de Juigné a été tué à celle de Guaſtalla en Italie, étant Colonel du Régiment d'Orléans Infanterie.

Les armes : *d'argent à la croix de gueules engrelée de ſable, cantonnée de quatre aigles auſſi de ſable, becquées & onglées ou parées de gueules.* Cimier : *un coq aux aîles ouvertes.* Deviſe : *ad alta.* Le cri de guerre : *battons & abattons.* La croix vient *du temps des Croiſades.*

CLERC-DE-LESSEVILLE (LE), famille originaire de Meulan en Normandie.

I. NICOLAS LE CLERC, Secrétaire du Roi en 1587 & Seigneur de Leſſeville, mort en Novembre 1590, avoit épouſé, le 18 Janvier 1551, *Jeanne Foreſt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Flambarin, & de *Marie Cointrel*, dont naquirent :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. MARIE, morte en 1639, mariée, le 28 Janvier 1575, à *Antoine le Camus*, Seigneur de Jambeville, Marquis de Maillebois, Conſeiller, puis Préſident au Grand-Conſeil, enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Paris, dont une fille unique, mariée 1° à *Claude Pinart*, Conſeiller d'Etat; & 2° à *François-Chriſtophe de Levis*, Duc de Damville, mort ſans enfans en 1651;
3. MARGUERITE, mariée, le 29 Janvier 1586, à *Bernard de Fortia*, Seigneur de Clereau & du Pleſſis-Fromentières, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1629;
4. ANTOINETTE, mariée à *Guillaume le Prêtre*, Seigneur de Rucourt & de Beaumont, Pré-

ſident des Tréſoriers de France à Rouen, mort en 1614;
5. Et NICOLE, mariée 1° à *N... Guiry*; & 2° le 19 Octobre 1597, à *Jean Dyel*, Seigneur des Hameaux, Préſident en la Cour des Aides de Rouen.

II. NICOLAS LE CLERC, Seigneur de Leſſeville, Thun, Incourt, d'Evecquemont & de Maillebois, Secrétaire du Roi le 12 Novembre 1590, Auditeur des Comptes le 20 Janvier 1598, Maître des Comptes à Paris le 1er Août 1602, Conſeiller d'Etat par brevet du 20 Avril 1646, mort Doyen de la Chambre le 13 Février 1657, âgé de 82 ans, & inhumé aux Grands-Auguſtins, avoit épouſé *Catherine Boulanger*, morte en Février 1654, fille d'*Euſtache Boulanger*, & de *Marie Targes*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. NICOLAS, auteur de la branche *du Meſnil* & d'*Incourt*, rapportée ci-après;
3. EUSTACHE, Recteur de l'Univerſité de Paris, à l'âge de 20 ans, Docteur de Sorbonne, Abbé de Boras & de Saint-Crépin, Aumônier du Roi LOUIS XIII, Curé de Saint-Gervais à Paris, Conſeiller-Clerc au Parlement le 27 Juillet 1645, Seigneur d'Authon & d'Evecquemont, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Chanoine honoraire du Chapitre noble de Brioude, & ſacré Evêque de Coutances le 23 Mars 1659. Il mourut à Paris le 3 Décembre 1665, & fut inhumé aux Grands-Auguſtins;
4. CHARLES, auteur de la branche de *Saillancourt*, rapportée plus loin;
5. PIERRE, chef de la branche de *Mezy*, mentionnée en ſon rang;
6. Et MARIE, morte le 12 Octobre 1690 & inhumée aux Carmes Déchauſſés, qui épouſa, le 7 Avril 1636, *François le Gras*, Seigneur du Luart, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes, aſſaſſiné en 1652 lors du tumulte de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont des enfans.

III. ANTOINE LE CLERC, Seigneur de Leſſeville & d'Evecquemont, Marquis de Maillebois, baptiſé à Saint-Jean en Grêve le 13 Avril 1604, Correcteur des Comptes à Paris, épouſa, le 20 Février 1628, *Claude Poncher*, remariée, en 1637, à *Louis de Pellevé*, Marquis de Boury, & fille de *Pierre*, Maître des Comptes, & de *Henriette Hennequin*. Les enfans du premier lit furent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et MARIE-HENRIETTE, morte le 18 Décembre 1698, mariée, par contrat du 24 Février 1650, à *Claude de Rouvroy*, Comte de Saint-Simon, Seigneur de Vaux.

IV. ANTOINE LE CLERC, Seigneur de Leſſeville & d'Evecquemont, Marquis de Maillebois, mourut à Paris le 7 Septembre 1707, & fut inhumé à Saint-Sulpice. Nous ignorons s'il a été marié & s'il a eu poſtérité.

BRANCHE DU MESNIL *& d'*INCOURT.

III. NICOLAS LE CLERC, Seigneur de Leſſeville, de Thun, du Meſnil & d'Incourt, ſecond fils de NICOLAS, & de *Catherine Boulanger*, fut Maître des Comptes à Paris, & mourut le 11 Décembre 1652. Il avoit épouſé *Madeleine-Marguerite de Suramond*, morte le 6 Mars 1699, fille de *Louis de Suramond*, Tréſorier de France en Auvergne, & de *Marie Chaſſebras-de-Montigny*, & laiſſa:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et MARIE-ANNE, morte le 18 Octobre 1696, à Metz, qui épouſa, le 2 Février 1662, *Guillaume de Sevre*, Seigneur de Châtillon-le-Roi & de Chatignonville, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes & premier Préſident du Parlement de Metz, mort le 21 Octobre 1696.

IV. NICOLAS LE CLERC-DE-LESSEVILLE, IIe du nom, Seigneur du Meſnil, de Thun & Durand, né le 4 Janvier 1642, Conſeiller au Châtelet en 1666, Conſeiller en la Cour des Aides le 12 Mai 1672, Préſident en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 4 Mai 1677, Conſeiller d'honneur & reçu le 18 Juin 1704, mourut le 12 Février 1737, & fut inhumé aux Grands-Auguſtins. Il avoit épouſé, 1° le 21 Mai 1671, *Marie-Marguerite Lallemant*, morte le 31 Janvier 1691, fille de *Gabriel*, Conſeiller audit Parlement, & de *Valentine Bailly*; & 2° *Marguerite-Louiſe Vaillant*. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES-NICOLAS, Religieux Profès de l'Abbaye de N.-D. de la Trappe, mort long-tems avant ſon père;
2. PIERRE-JOSEPH-GABRIEL, Chanoine Régulier, Prieur & Curé au diocèſe du Mans, vivant en 1737;
3. 4. 5. 6. MARIE-ANNE, JEANNE-MADELEINE, MARGUERITE-VALENTINE & une autre MARIE;
7. 8. & 9. ANNE, MARGUERITE-ELISABETH & MARIE-MICHELLE, mortes jeunes.

Et du second lit :

10. 11. 12. & 13. Quâtre filles, Religieuſes ;
14. Et ANNE, morte en couches le 30 Janvier 1728, âgée de 30 ans, mariée, le 20 Septembre 1718, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, Lieutenant-Général, puis Maréchal de France, dont deux garçons & deux filles.

BRANCHE
de SAILLANCOURT, LEUMONT, *&c.*

III. CHARLES LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Saillancourt, Incourt, Leumont, Saint-Prix & du Château de Saint-Leu, quatrième fils de NICOLAS, & de *Catherine Boulanger*, Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Décembre 1629, reçu le 4 Mars 1630, Chevalier de Saint-Michel le 4 Mars 1647, mourut Sous-Doyen en Octobre 1673, & fut inhumé aux Grands-Auguſtins. Il avoit épouſé, 1° le 12 Avril 1631, *Anne Iſambert*, fille de *François* ; & 2° *Madeleine Bouteroüe*, morte le 14 Juin 1711, âgée de 82 ans, fille de *N... Bouteroüe*, Avocat au Parlement. Du premier lit naquirent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Conſeiller au Grand-Conſeil le 5 Janvier 1674 juſqu'en 1676, puis Prêtre, Abbé de N.-D. de Boras, mort le 5 Juin 1710, âgé de 64 ans ;
3. LOUISE, Religieuſe à Villarceaux ;
4. Et N... Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris.

Et du ſecond lit :

5. EUSTACHE-AUGUSTE, Comte de Charbonnieres, Seigneur des Autelles, de Saillancourt, la Briſardière, Conſeiller au Châtelet en 1675, puis Conſeiller au Parlement le 14 Août 1683, Conſeiller-Clerc après la mort de ſa femme, Abbé de Boras en 1710, après la mort de ſon frère, Chef du Conſeil de la Maiſon de Condé en 1711, & mort le 28 Novembre 1712. Il avoit épouſé, en 1684, *Marie-Françoiſe Olivier*, morte le 13 Avril 1688, fille de *N... Olivier*, Seigneur de Charbonnières & de Herbaudière, mort en 1690. Il eut :

   CHARLOTTE-FRANÇOISE, morte le 27 Septembre 1765, âgée de 80 ans, mariée, en Mai 1708, à CHARLES-NICOLAS LE CLERC-DE-LESSEVILLE, ſon couſin germain ;

   Et MARIE-MADELEINE ou FRANÇOISE-HENRIETTE, mariée à CHARLES-BERTRAND LE CLERC-DE-LESSEVILLE, auſſi ſon couſin germain.

6. MARIE-MADELEINE, morte le 22 Mars 1723, âgée de 63 ans, mariée, en Août 1692, à *Claude-François Plot*, Seigneur du Port-David, Maître des Requêtes, dont des enfans ;
7. ANNE, morte le 21 Mars 1712, mariée à *Armand de Saint-Martin*, Seigneur de Taverdy, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 29 Juillet 1732, dont un fils & une fille ;
8. Et CHARLOTTE, morte le 13 Avril 1719, inhumée au Couvent de la Viſitation du Fauxbourg St-Jacques, mariée, en 1693, à *Jacques Blanchier-de-Pierre-Buffière*, Marquis de Loſtanges, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Marche, Brigadier des Armées du Roi, mort le 17 Mai 1707, dont une fille.

IV. CHARLES LE CLERC-DE-LESSEVILLE, IIe du nom, Seigneur de Rubelles, Saint-Leu, Saint-Prix, Taverdy, Incourt, Leumont & d'Evecquemont, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 7 Février 1669, mourut Sous-Doyen le 11 Mars 1710. Il avoit épouſé, 1° le 24 Juillet 1678, *Marguerite Prevoſt*, morte en Avril 1680, fille de *Claude Prevoſt*, Conſeiller au Grenier à ſel à Paris, & de *Madeleine Godefroy* ; & 2° *Anne Pallu*, morte le 4 Septembre 1727, âgée de 63 ans, fille de *Bertrand Pallu*, Seigneur du Ruau, Fermier-Général, & de *Marie Varice*. Il a eu du premier lit :

1. CHARLES-NICOLAS, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. CHARLES-BERTRAND LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Saint-Prix, Rubelles, &c., né le 5 Octobre 1689, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Janvier 1712, & mort en 1743. Il avoit épouſé MARIE-MADELEINE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, ſa couſine germaine, ſeconde fille d'EUSTACHE-AUGUSTE, & de *Marie-Françoiſe Olivier*, dont :

   Une fille, morte ;

   Et ANNE-MARGUERITE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, mariée, en 1745, à *Pierre-Jacques Rouſſeau*, Seigneur de Charnoy, Gentilhomme ordinaire, puis Lieutenant de Roi au Gouvernement de Paris, dont des enfans.

V. CHARLES-NICOLAS LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Saint-Leu & de Saint-Prix, Baron d'Authon, né le 4 Mai 1679, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Avril 1702, Maître des Requêtes le 3 Mai 1711, Inten-

dant de Limoges en 1716, d'Auch en 1718, & de Tours en 1731, mourut le 17 Février 1749. Il avoit épouſé, en Mai 1708, CHARLOTTE-FRANÇOISE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Dame de Charbonnières, ſa couſine germaine, morte le 27 Septembre 1765, à 80 ans, fille aînée d'EUSTACHE-AUGUSTE, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Françoiſe Olivier*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. ANNE, mariée, le 15 Septembre 1737, à *Gaſpard-Céſar-Charles Leſcalopier*, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, puis de Tours, dont des enfans;
3. Et une fille, Religieuſe aux Filles-Dieu.

VI. CHARLES LE CLERC-DE-LESSEVILLE, IIIe du nom, Baron d'Authon, &c., Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Août 1735, Préſident aux Enquêtes le 29 Décembre 1742, a épouſé *Marie-Eliſabeth le Rebours*, morte le 12 Mars 1769, fille de *Jean-Baptiſte le Rebours*, Conſeiller au même Parlement, & de *Marie-Louiſe Chuveré*, & a laiſſé:

Un fils;

Et ANNE-CHARLES-GUILLAUME LE CLERC-DE-LESSEVILLE, qui a été reçu Chevalier de Malte le 1er Mai 1758.

BRANCHE de MEZY.

III. PIERRE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur de Thun, d'Evecquemont, Incourt & Mezy, cinquième fils de NICOLAS, & de *Catherine Boulanger*, Conſeiller en la première des Requêtes du Parlement de Paris le 15 ou 18 Mai 1651, mort le 5 Octobre 1680, avoit épouſé *Eliſabeth de Moucy*, morte le 20 Mai 1661, fille de *Pierre de Moucy*, Tréſorier de France à Châlons, & de *Louiſe de Maitz*. De ce mariage vinrent:

1. JOSEPH, Seigneur de Thun & d'Evecquemont, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, puis Conſeiller au Parlement le 30 Juillet 1677, mort le 7 Septembre 1700, âgé de 45 ans, ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1684, *Marie Guyet*, fille d'*Antoine*, Secrétaire du Roi, Maître des Comptes, & de *Marie-Catherine Vincent*;
2. PIERRE, Seigneur de Mezy, auſſi Subſtitut du Procureur-Général, puis Conſeiller au Parlement le 28 Mai 1688, mort le 6 Août 1700, ſans enfans d'*Anne-Antoinette le Porquier*, fille de *Louis*, Tréſorier de la Maiſon de Longueville, & de *Charlotte le Jay*;
3. EUSTACHE, qui ſuit;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Mezy & de Thun, qui épouſa, le 5 Octobre 1689, *Claude Chauvel-de-la-Martinière*, fille de *Nicolas*, ancien Tréſorier du marc d'or, Secrétaire du Roi, Intendant des Princeſſes, filles de GASTON, Duc d'Orléans, & de *Suſanne le Roux*, ſa ſeconde femme, dont:

   MARIE-SUSANNE, née le 7 Janvier 1698, morte le 15 Janvier 1701.
5. CATHERINE, mariée, le 20 Février 1675, à *Nicolas Midorge*, Seigneur de Mezy, Conſeiller en la Cour des Aides, dont des enfans;
6. LOUISE, Religieuſe à Chelles;
7. Et ELISABETH-CATHERINE, morte en Février 1705, mariée 1° à *Gabriel Portail*, Seigneur de Freſneau, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1693, dont deux enfans; & 2° en 1695, à *Jacques Sadoc*, Seigneur de Grandval, Chevalier de St-Louis, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi.

IV. EUSTACHE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, Seigneur d'Authon, d'Evecquemont, Villette & de Roſay, Maître des Comptes en 1685, mort le 1er Janvier 1724, âgé de 64 ans, & inhumé aux Grands-Auguſtins, avoit épouſé, le 30 Avril 1696, *Claude-Marguerite Robert*, morte de la petite-vérole le 23 Octobre 1709, âgée de 36 ans & demi, fille d'*Edme Robert*, Secrétaire du Roi & Tréſorier de Mademoiſelle de Montpenſier, & de *Marguerite le Fèvre*, dont:

1. PIERRE-LOUIS, né le 22 Septembre 1699, mort le 29 Mai 1701;
2. EUSTACHE-AUGUSTE, qui ſuit;
3. Une fille, morte;
4. Et CLAUDE-EDMÉE-GABRIELLE, née le 20 Octobre 1707.

V. EUSTACHE-AUGUSTE LE CLERC-DE-LESSEVILLE, né le 14 Avril 1702, Maître des Comptes le 27 Juin 1724, épouſa, le 30 Décembre 1728, *Marguerite-Charlotte de Vanenſe*, fille de *Charles-Albert de Vanenſe*, Seigneur de Fontenelle, Conſeiller au Parlement de Paris, dont deux fils & trois filles. Un des fils a été reçu Auditeur des Comptes en 1766.

Les armes: *d'azur, à trois croiſſans d'or.* Les cadets briſent d'un *lambel de trois pendans d'argent.*

CLERC DE MAZEROLLE, famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne, où elle a contracté de belles alliances.

FRANÇOIS CLERC, Seigneur de Mazerolle,

Champagney, Franoy, Serre, Villiers-Buffon, & autres lieux en Franche-Comté, fut Gentilhomme, confident & ami intime d'*Armand*, Prince de Conti, mort en 1666, difent les Mémoires de Joly, tom. II, pag. 72, & ceux du Cardinal de Retz. Il laiſſa d'*Eliſabeth de la Rivière*

JEAN-BAPTISTE CLERC, Seigneur de Mazerolle, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis de Poitiers, qui mourut en 1705, & avoit épouſé *Chriſtine de Saint-Belin*, Dame d'honneur de Mademoiſelle de Montpenſier. Il eut :

JEAN-FRANÇOIS CLERC, Seigneur de Mazerolle, Champagney & Alligny, qui a été Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Beſançon, pendant 30 années, & eſt mort le 22 Mars 1767. Il avoit épouſé *Agnès-Thérèſe Gilbert*, morte le 15 Octobre 1750, dont dix enfans ; ceux qui vivent ſont :

1. ALEXANDRE, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, marié à *N... Aubry*, veuve du Comte d'*Aſtaing*, dont il n'a pas d'enfans ;
2. NICOLAS, qui ſuit ;
3. JEAN-FRANÇOIS, ancien Officier au Corps Royal-Artillerie, actuellement Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Beſançon, par commiſſion de l'an 1765 ;
4. JOSEPH CLERC, appelé *le Chevalier de Mazerolle*, ancien Officier réformé au Régiment de Guyenne, & en 1777, Garde-du-Corps de S. A. R. M. le Comte d'Artois;

Et quatre filles, dont deux mariées.

NICOLAS CLERC DE MAZEROLLE, Lieutenant-Colonel & Chambellan du Duc régnant de Wurtemberg, Gouverneur de Clairval-ſur-le-Doux en Franche-Comté, a obtenu un certificat ſous ſeing-privé paſſé à Beſançon le 6 Décembre 1775, ſigné de quatre Gentilshommes du Comté, & atteſté par l'Intendant de la Province, comme tous ceux ci-deſſus mentionnés ſont d'une famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne. Il épouſa N...., Comteſſe de *Riom*, mariée 1° à *N.... d'Audibert*, Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Sardaigne.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

CLERC DE LA MOTTE (LE), famille originaire du Nivernois, qui remonte à

I. ETIENNE LE CLERC, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE DE VALOIS, du mois de Février 1349, en conſidération des ſervices rendus par JEAN LE CLERC, ſon fils, tant en guerre qu'autrement. Ces Lettres ſont les premières de cette eſpèce qui furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, ſuivant un acte obtenu en ladite Chambre, ſur la requête préſentée en icelle en 1627, par GERMAIN LE CLERC. Voyez degré VII. Il laiſſa :

II. JEAN LE CLERC, I^er^ du nom, Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye, qui étoit Secrétaire du Roi dès 1355, qualifié *Clerc & Notaire* du Roi JEAN & de CHARLES, fils aîné, Lieutenant du Roi de France pendant ſa captivité, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois. JEAN mourut vers 1367, & eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

JEAN, qui ſuit ;
Et GUILLAUME, rapporté après ſon frère aîné.

III. JEAN LE CLERC, II^e^ du nom, reçu Secrétaire du Roi en 1368 (probablement après la mort de ſon père, ou ſur ſa démiſſion), Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye, Diocèſe d'Auxerre, dans le Nivernois, mourut en 1395, laiſſant de *Marie de Craon :*

IV. JEAN LE CLERC, III^e^ du nom, Garde-Scel de la Prévôté de Nevers en 1400. Il étoit alors Conſeiller du Comte de Nevers, & l'étoit encore en 1416, que ſe fit en cette Ville la joyeuſe entrée de BONNE D'ARTOIS, Comteſſe de Nevers. Il fut Maître des Requêtes en 1418, envoyé Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & ayant rempli les fonctions de ſon Ambaſſade, conformes aux vues de la Reine ISABEAU DE BAVIÈRE, il fut élevé, en 1420, à la dignité de Chancelier de France. Il eut de ſa première femme *Agnès le Muet*, originaire de Varzy en Nivernois, Diocèſe d'Auxerre :

1. HUGUES, Secrétaire du Roi, mort ſans enfans avant ſon père. Il avoit épouſé *Catherine de Nanterre*, fille de *Simon*, Préſident à Mortier, & ſœur de *Mathieu de Nanterre*, premier Préſident du Parlement de Paris ;
2. JEAN, que le mémoire envoyé dit auteur des *le Clerc de Fleurigny*. (Voyez CLERC DE FLEURIGNY).
3. HUGUES, nommé à l'Archevêché de Toulouſe, ce que ne dit pas le P. Simplicien, dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne ;*

4. Catherine, mariée, le 5 Septembre 1413, à *Guillaume Freppier*, fils de *Jofferan*, annobli par le Roi Charles VI en 1398;
5. Marie, mariée, dès 1428, à *Jean Gueſdat*, Procureur-Général de Nivernois;
6. Jeanne;
7. Et Isabeau, mariée, dès 1420, à *Guillaume de Dangeul*.

III. Guillaume le Clerc, ſecond fils de Jean Ier, fût Général des Finances, titre qui revient à la charge d'Intendant des Finances, & eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

IV. Guillaume le Clerc, IIe du nom, Maître des Requêtes en 1418, qui épouſa *Jacquette des Portes*, fille de *Dreux des Portes*, Secrétaire du Roi Charles VI, & d'*Iſabeau Porcher*. Cette *Iſabeau* deſcendoit d'*Etienne Porcher*, habitant de Joigny, qui fut annobli par le Roi Charles V en 1364, & obtint, en 1368, de *Miles de Noyers*, Comte de Joigny, conceſſion pour lui & les ſiens, de prendre & porter les armes des anciens Comtes de *Joigny*, qui ſont : *de gueules, à l'aigle d'argent, armée & becquée d'or*. Guillaume le Clerc eut :

Jean, qui ſuit;

Et Marie, mariée à *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier-de-Guerchy*. D'un frère de cette *Germaine Regnier-de-Guerchy* deſcendoit en ligne directe le feu Comte de *Guerchy*, Ambaſſadeur en Angleterre, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries de cette Marie le Clerc adoſſées à celles de *Gontier*, ſculptées ſur la pierre, dès le milieu du XVe ſiècle, au pan d'une maiſon, dite l'*Hôtel Gontier*, à Auxerre.

V. Jean le Clerc, IVe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Jeanne Faſſier*, fille de *Thomas Faſſier*, Maître des Requêtes, & en eut :

VI. Guillaume le Clerc, IIIe du nom, Maître des Requêtes ſous Charles VIII, ſuivant ſes proviſions données à Angers le 10 Juin 1488. Il épouſa *Iſabeau de Pougues*, d'une famille noble du Nivernois, qui tire ſon nom de la Seigneurie de Pougues. *Pierre de Pougues*, Evêque de Nevers en 1430, étoit grand-oncle de cette *Iſabeau*, & il avoit ſuccédé à *Robert de Dangeul*, Evêque de Nevers, parent de *Guillaume de Dangeul*, marié à une fille du Chancelier le Clerc, comme on l'a vu ci-devant. Guillaume, IIIe du nom, eut :

1. Jean, Curé de Flory & de Chailny;
2. Philbert, Seigneur de Sigougues en Nivernois, Sommelier & Echanſon de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, qui portoit le titre de *Duc de Brabant*. Il eut auſſi le même office auprès de Françoiſe d'Albret, épouſe du Comte Jean. Ce Philbert le Clerc eſt triſaïeul de Jacques le Clerc-de-Chateau-du-Bois, Conſeiller au Parlement, & ce Jacques eſt aïeul maternel de la Comteſſe d'*Aubigné*, mère de feu la Maréchale de *Noailles*;
3. Et Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume le Clerc, IVe du nom, Seigneur des Barres, Procureur du Roi au Bailliage d'Auxerre en 1490 & 1500, fut, avec ſon frère Philbert, maintenu dans ſa nobleſſe en 1512, & déclaré de la même famille que le Chancelier le Clerc. Il épouſa *Edmone Trouvé*, d'une ancienne famille d'Auxerre, nommée ci-devant *Inventi*, laquelle a donné pluſieurs Conſeillers au Parlement de Bourgogne, entr'autres, *Germain Trouvé* en 1438. Cette *Edmone* avoit deux ſœurs, l'une nommée *Laurence*, mariée à *Jean de la Porte*, d'abord Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris en 1490, enſuite Grand-Prévôt de l'Hôtel; l'autre fut mariée à *Jean Thiard*, Ecuyer, Seigneur du Mont-Saint-Suppli, près Seignelay, Bailli d'Auxerre, mort ſans poſtérité. Il étoit l'aîné de la Maiſon connue aujourd'hui ſous le nom de *Biſſy*. Guillaume, IVe du nom, eut pour enfans :

1. Etienne-François, qui ſuit;
2. Jean, Licencié ès Loix, & Avocat au Bailliage d'Auxerre dès 1507. Craignant, en 1519, que ſes fonctions d'Avocat à Auxerre ne fiſſent tort à ſa qualité d'*Ecuyer*, il obtint du Roi François Ier, des Lettres-Patentes, pour être maintenu dans la nobleſſe de ſes ancêtres. Ces Lettres du Prince étoient *ad Cautelam*. En Conſéquence, en 1524, ayant conſtaté ſa noble extraction, il fut déclaré, par Jugement contradictoire, iſſu de *gens nobles lui & ſa poſtérité noble*. Il eut pour femme *Barbe Chubrier*, dont vint entr'autres enfans :

Jean, Seigneur de la Foreſt, de la Motte & de Luzarches, père de

Antoine, Seigneur de la Foreſt, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, mort en 1628, en odeur

de ſainteté. Il avoit auſſi été maintenu dans ſa nobleſſe en 1613, & reconnu pour être de la famille du Chancelier.

Autre JEAN, père de

GERMAIN LE CLERC, dont eſt venu :

ITHIER, auquel on dreſſa une épitaphe à Auxerre, qui perpétue l'idée que cette famille eſt iſſue de *noble & ancienne race.*

3. HENRI, qui fut père de

GERMAIN, Lieutenant-Général au Préſidial d'Auxerre, aïeul de HENRI, auſſi Lieutenant-Général au même Préſidial, & biſaïeul de GERMAIN LE CLERC, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, Conſeiller d'Etat, Général des Finances, des Camps, Armées & Garniſons de France. C'eſt lui qui obtint, en 1627, l'acte d'enregiſtrement à la Chambre des Comptes de Paris, des Lettres de nobleſſe accordées à ETIENNE LE CLERC, dont on a parlé au commencement de cet article. Le fief *des Barres*, ſitué dans le Nivernois, que poſſédoit GUILLAUME LE CLERC, IVe du nom, s'eſt conſervé dans la branche de HENRI LE CLERC.

4. Et ISABEAU, veuve, le 10 Septembre 1535, de *Claude Brinon*, d'une famille patricienne, qui a donné un premier Préſident au Parlement de Rouen.

VIII. ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC eſt mentionné dans un acte du 30 Juin 1544, comme déjà mort, & il y eſt qualifié *Ecuyer, Capitaine d'Infanterie.* Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

IX. JEAN LE CLERC, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de Liſle, mort avant le 3 Juillet 1549. Il avoit épouſé *Adrienne Piget*, dont :

JEAN, qui ſuit ;

Et un autre JEAN, Seigneur de Juvay, Liſle, Beauretour, &c., Capitaine au Régiment de Picardie, qui rendit hommage pour la Seigneurie de Juvay & de Liſle, par acte paſſé à Tonnerre le 26 Mai 1560. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Tonnerre le 8 Février 1559, *Jeanne de Lhermite*, fille de *Mathias*, Seigneur de Villers-Vimeux, & d'*Agathe de Sautour*. Il en eut entr'autres enfans :

PIERRE LE CLERC, Seigneur de Liſle & de Juvay, Guidon d'une Compagnie d'Ordonnance, qui épouſa, par contrat paſſé à Noyers, en 1601, *Judith d'Origny*, dont :

SUSANNE LE CLERC, mariée à *Antoine de Clermont*, Comte de Dannemoine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, fils de *Charles-Henri*, Comte de *Clermont* & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne. De cette alliance vint : *Antoine de Clermont*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, en Juin 1666.

X. JEAN LE CLERC, VIe du nom, rendit foi & hommage, le 3 Juillet 1549, de la Seigneurie de Liſle, à lui échue par la ſucceſſion de ſon père, à François du Bellay, Comte de Tonnerre, & mourut en 1580. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au commencement de 1549, *Edmone de Chevreuil*, & en eut :

JEAN, Seigneur de l'Iſle-Saint-Michel ;
Et REGNAULD, qui ſuit.

XI. REGNAULD LE CLERC fut, avec ſon frère, diſpenſé de l'arrière-ban, parce qu'ils étoient employés à la garde de la ville de Tonnerre, comme Capitaines Quarteniers de ladite Ville. Cet acte de diſpenſe eſt du mois de Juin 1594. Il avoit épouſé *Marie Mignard*, native de Noyers, dont vint :

XII. PAUL LE CLERC, qui épouſa, en 1615, *Guillemette de Cerveau*, née à Tonnerre, fille de *Guillaume de Cerveau*, Seigneur de Brions, & de *Catherine de Beaupoil*. Ses père & mère furent préſens à ſon contrat de mariage, ainſi que *Jean d'Auximel*, Seigneur de Paiſſon, ſon parent, & *Pierre de la Croix*, Seigneur de Pimelle, parent de *Guillemette de Cerveau*. PAUL eut pluſieurs enfans, entr'autres :

XIII. JEAN LE CLERC, Seigneur du Péray & de la Motte, Officier de la Maiſon de la Reine MARIE-THÉRÈSE, mort à Tonnerre en 1697. Dans le dénombrement qui fut fait, avant ce tems, de l'Election de Tonnerre, il fut certifié que lui & ſes ancêtres n'avoient jamais été mis ſur le rôle des tailles, attendu leur qualité de *Nobles* & d'*Ecuyers*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris en 1646, Paroiſſe Saint-Roch, *Jeanne de Mérey*, née à Tonnerre, dont entr'autres :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment de Luxembourg, mort ſans alliance en 1705 ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;

3. Et LOUISE, Prieure au Monaſtère du Précieux Sang, à Paris.

XIV. JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né en 1658, Chevalier Hoſpitalier du Saint-Eſprit de Jéruſalem, dit de *Sainte-Marthe*, & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Eſpagne, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Lerida, en 1707, étant alors premier Capitaine des Grenadiers du Régiment de Hainaut. Il avoit obtenu, le 12 Janvier 1693, un acte du certificat authentique, mentionné au degré précédent, lors du dénombrement de l'Election de Tonnerre. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1699, à l'Isle-de-Ré, *Suſanne de Gauvrit*, née en cette Isle, morte à la Roche, fief auprès de Corbeil, le 7 Août 1736. Elle avoit une ſœur, nommée *Marie-Anne de Gauvrit*, morte à Paris le 11 Décembre 1731, veuve de Meſſire *Jean-Joſeph de Marans*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cotentin. *Joachim de Gauvrit*, leur frère, fut Chevalier de Saint-Louis, & ſervit long-tems dans la Marine. Ils eurent :

PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, qui ſuit;
Et FRANÇOISE-JULIE, morte à Paris le 17 Mai 1753, mariée, le 4 Mars 1737, à Meſſire *Henri de la Peyre*, Ecuyer, Préſident, Tréſorier de France au Bureau des Finances de Tours.

XV. PIERRE-FRANÇOIS-DENIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, reçu Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoiſes, le 18 Février 1728, en eſt ſorti pour entrer dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'en eſt retiré après 30 ans de ſervices & pluſieurs bleſſures, a été reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi, après la bataille de Rocoux, en 1746; & eſt mort à Roſoy en Brie, le 17 Août 1770. Il avoit épouſé, 1° le 18 Mars 1738, *Jeanne-Françoiſe Meſnard*, morte le 3 Septembre 1755, & 2° le 10 Mars 1759, *Marie-Henriette de Pujol*, morte, ſans enfans, le 23 Août 1766, veuve de Meſſire *Jean-Baptiſte de Genſſe*, Ecuyer, Seigneur de Neuville. Elle étoit ſœur de *Marie-Léopolde de Pujol*, épouſe de Meſſire *Henri de Lyonne*, Chevalier, Seigneur, Comte de Servon en Brie. Du premier lit il a eu :

1. ANTOINE, né à Paris le 22 Juin 1739, mort à Corbeil au mois d'Août 1739;
2. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui ſuit;
3. Et HENRIETTE-CHARLOTTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, née à Ivry, près Paris, le 4 Septembre 1747, morte ſans alliance, à Roſoy en Brie, le 22 Août 1770.

XVI. FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né à Paris le 25 Décembre 1741, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de ſervices, mourut le 22 Janvier 1776. Il a épouſé, le 12 Juin 1771, *Marie-Adélaïde de Loynes*, née à Paris, le 10 Avril 1748, d'une ancienne famille alliée aux *Nicolaï* & à pluſieurs familles illuſtres, fille de Meſſire *François-Joſeph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potinière, des Foſſes, Rueuil, Changeart, &c., Conſeiller du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes, & de *Marie-Claude Camuſat de Riancé*. FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE a un fils, nommé :

ANTOINE-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, Chevalier, né à Roſoy en Brie, le 6 Mars 1772.

Les armes des LE CLERC-DE-LA-MOTTE ſont : *d'azur, au lion d'or; au chef couſu de gueules, chargé de trois têtes de femme de carnation, coëffées d'or, poſées de front.*

JEAN LE CLERC, IV^e du nom, mentionné au degré V de cet article, qui portoit, comme ſes prédéceſſeurs, *trois buſtes de femme* dans ſes armoiries, en ſupprima *un*, ſans qu'on en ſache la cauſe, pour y ſubſtituer *une aigle*, malgré les monumens de deux ſiècles précédens, & quoique les premiers LE CLERC, ſes prédéceſſeurs, euſſent toujours porté comme ci-deſſus.

ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC, un de ſes deſcendans, auteur du degré VIII, reprit l'écuſſon, qui, depuis, s'eſt toujours conſervé dans ſa poſtérité, & tel que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE le portent aujourd'hui, comme on vient de le voir. Quelques LE CLERC d'Auxerre ſe ſont même aviſé, Il n'y a pas un ſiècle, de donner *deux têtes* à l'*aigle*. D'autres portent : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de ſable, armés & lampaſſés, accompagnés de deux buſtes de femme en chef, & d'une aigle éployée & becquée en pointe*. Quoique la reſſemblance ſe trouve aſſez pour les pièces eſſentielles, la diſpoſition & la quantité ſe trouvent différentes.

On demandera pourquoi l'écuſſon des deſ-

cendans du Chancelier LE CLERC diffère de celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE. La ſeule raiſon eſt que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE, ne venant que d'un oncle du Chancelier, ils ont conſervé leurs anciennes armes, tandis que celui-ci, ou par idée, aſſez fréquente dans l'accroiſſement de fortune, ou pour quelque mariage contracté ſous cette condition, ou pour donation faite ſous telle clauſe, aura quitté ſes premières armoiries. *Olivier*, étant devenu Chancelier, changea ſes armes, qui néanmoins lui venoient de ſon père, premier Préſident du Parlement; *Pierre Brulart*, reçu Conſeiller au Parlement en 1522, portoit: *d'argent, à trois têtes de maure de ſable; & une loſange de gueules, en cœur;* ſon petit-fils, *Nicolas Brulart*, Chancelier, portoit d'autres armes, ſavoir: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de ſable*, cela empêche-t-il que les autres, *Olivier, Brulart*, &c., qui s'en ſeroient tenus ou s'en tiendroient à leur premier cachet, ne ſoient de la même famille?

Le Chancelier LE CLERC portoit: *d'azur, à trois cignes d'argent*, ſi l'on en croit le Féron, qui publia, en 1555, le Blaſon des Chanceliers; mais il eſt apparent, par des titres qu'il n'avoit pas conſultés, & qui ſont reſtés entre les mains des LE CLERC-DE-LA-MOTTE, que le Chancelier portoit dans ſes armoiries *deux lions, un chevron & trois buſtes de femme*, écuſſon dont celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE eſt néanmoins peu différent. (Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* certifié dreſſé ſur les titres originaux.)

CLERC-DU-TREMBLAY (LE). Par un titre du Château du Tremblay, il paroît que CHARLES VI accorda des Lettres de Nobleſſe à PIERRE LE CLERC, réſidant à Château-Thierry, Tréſorier de France, datées de Corbeil le 9 Mars 1390, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1391. Il fut père de

II. CHARLES LE CLERC, Ecuyer, auſſi Tréſorier de France. Il eut de ſa femme dont on ignore le nom:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Jacques Coctier*, premier Médecin du Roi Louis XI. Comme ils n'eurent point d'enfans, *Jacques Coctier* donna tous ſes biens à JACQUES LE CLERC, neveu de ſa femme, à condition de porter ſon nom.

III. JEAN LE CLERC, Ecuyer, Seigneur d'Aunay & du Tremblay, Conſeiller au Parlement, épouſa *N... Barthélemy*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *du Tremblay*, rapportée ci-après.

IV. JACQUES LE CLERC, dit COCTIER, Seigneur d'Aunay, fut Conſeiller-Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France, & mourut en 1557. Il avoit épouſé *Françoiſe du Prat*, Dame de Verières, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verières, & de *Jeanne l'Aubeſpine*, ſa ſeconde femme, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. N... Seigneur d'Hodezac;
3. ANNE, mariée 1° à *Euſtache Luillier*, Seigneur de Vé, Conſeiller, puis premier Préſident de la Cour des Aides de Paris, mort en Septembre 1533; & 2° à *Jean-Robert de Helin*, Seigneur de Margency, Conſeiller au Parlement de Paris;
4. Et ANTOINETTE, morte le 5 Mai 1572, femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Boiſtaillé, Conſeiller au même Parlement.

V. JACQUES LE CLERC, dit COCTIER, IIe du nom, Seigneur d'Aunay, Conſeiller au Parlement le 17 Mars 1543, mourut le 2 Août 1574, & fut inhumé à Saint-Jean en Grêve. Il épouſa *Jeanne Briçonnet*, fille de *François*, Seigneur de Glatigny, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne Tavel*, ſa première femme. Il eut pour fils:

VI. JEAN LE CLERC, dit COCTIER, Seigneur d'Aunay, &c., Ecuyer ordinaire du Roi en 1604, Capitaine des Forêts de Livry & de Bondy, mort le 5 Juillet 1609, âgé de 43 ans. Il avoit épouſé 1° *Marie de Troyes*, morte en Août 1590; & 2° le 20 Février 1604, *Anne de Lameth*, morte le 1er Décembre...., âgée de 40 ans, fille de *Pierre de Lameth*, Seigneur de Beaurepaire, Blancfoſſé & Cormeille, & de *Catherine du Pleſſis*. Ses enfans furent:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Antoine de Meaux-de-Survilliers*.

VII. LOUIS LE CLERC, dit COCTIER, Marquis d'Aunay, Nonneville, &c., mort en 1679, âgé de 73 ans, avoit épouſé, le 25 Janvier 1631, *Madeleine Larcher* fille de *François Larcher*, Seigneur de Bajaucourt, Maître des Comptes, & de *Claude Godet*, dont:

ELISABETH-MARIE LE CLERC, dite COCTIER,

morte en 1709, âgée de 74 ans. Elle avoit épouſé, le 27 Avril 1669, *Jacques-Armand de Gourgues*, Marquis de Vayres, Préſident au Préſidial & Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Guyenne, puis Maître des Requêtes.

BRANCHE

des Seigneurs DU TREMBLAY.

IV. JEAN LE CLERC, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, ſecond fils d'autre JEAN, & de *N... Barthélemy*, fut Procureur-Général en la Cour des Aides de Paris. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

V. JEAN LE CLERC, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, Procureur-Général au Grand-Conſeil, qui laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CHARLES, mort ſans poſtérité ;
3. NICOLAS, Seigneur de Saint-Martin, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Préſident aux Requêtes du Palais ;
4. Et MADELEINE, mariée à *N... Hardy-de-la-Trouſſe*, Grand-Prévôt de France.

VI. JEAN LE CLERC, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Préſident aux Requêtes du Palais, puis Chancelier de FRANÇOIS, Duc d'Alençon, & Ambaſſadeur à Veniſe. Il mourut en 1587. Il épouſa *Marie de la Fayette*, qui avoit été élevée dans la Religion Calviniſte, dont elle fit abjuration. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, né à Paris le 4 Novembre 1577, qui ſervit d'abord en Italie & en Allemagne, & ſe retira enſuite chez les Capucins au commencement de 1599, où il fit profeſſion à Paris le 3 Février 1600, ſous le nom de *P. Joſeph*. Il entreprit diverſes miſſions, & contribua auſſi à la réforme de l'Ordre de Fontevrault. Il avoit déjà rempli en 1614 les premiers emplois de ſon Ordre, & s'étoit fait connaître à la Cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires. Il établit le nouvel Ordre des Bénédictines du Calvaire au Marais, à Paris ; & LOUIS XIII, pour le récompenſer de ſes ſervices, l'avoit nommé au Cardinalat ; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 Décembre 1638. Le Cardinal de Richelieu, dont il avoit la confiance & auquel il avoit été conſtamment attaché, fit porter ſon corps au grand Couvent des Capucins, & ſon cœur aux Religieuſes du Calvaire du

Marais, où l'Evêque de Liſieux prononça ſon oraiſon funèbre. Voy. Moréri, tom. VI, p. 379 & ſuiv. ;
2. CHARLES, qui ſuit ;
3. Et MARIE, femme de *Jean de Beaumont*, Marquis de Saint-Etienne, dont la fille fut mariée à *N... Barjot*, Seigneur d'Auneuil, Maître des Requêtes, dont eſt iſſue la famille des *Barjot*. Voy. ce mot.

VII. CHARLES LE CLERC, Chevalier, Marquis du Tremblay, & Gouverneur de la Baſtille, laiſſa de *N...*

1. HENRI-MARIE, qui ſuit ;
2. CLAUDE-PHILIPPE, Chanoine de Notre-Dame ;
3. JEAN, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes ;
4. MARIE, mariée à *Louis d'Angennes*, Marquis de Maintenon ;
5. ANGÉLIQUE, Religieuſe Bénédictine au Calvaire du Marais à Paris ;
6. Et MADELEINE, Religieuſe au Couvent de la Haute-Bruyère.

VIII. HENRI-MARIE LE CLERC, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, a laiſſé de *N...*

1. CHARLES, Marquis du Tremblay, mort ſans alliance ;
2. FRANÇOISE, veuve de *Guillaume Joly-de-Champigny*, Maître des Comptes ;
3. MARIE, mariée à *Claude Sevin*, Gentilhomme de MONSIEUR ;
4. Et MADELEINE, Religieuſe à l'Abbaye St.-Antoine à Paris.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

CLERCQ-D'HURTEBIZE (DE), en Flandre, famille noble dont étoit

I. PIERRE DE CLERCQ, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize & d'Yvalbrugge, premier Echevin du Magiſtrat de la ville de Gand, qui laiſſa de *N... Méergaert :*

II. GÉRARD DE CLERCQ, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize & d'Yvalbrugge, Greffier des Commiſſaires de S. M. pour le renouvellement des Loix des Villes & Châtellenies de Flandre, mort en 1582. Il avoit épouſé *Marie Velacre*, morte le 14 Novembre 1596, fille de *Martin*, & de *N... de la Vichte*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;

2. & 3. MADELEINE & ADRIENNE, toutes deux mariées.

III. PIERRE DE CLERCQ, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize & d'Yvalbrugge, premier Haut-Echevin de la Châtellenie de Courtray ès années 1556, 1560 & 1562, épousa *Louise de Hertoge,* née en 1520, & morte le 28 Novembre 1602, fille de *Gilles,* favori de l'Empereur CHARLES-QUINT, & d'*Anne d'Exaerde*. Il eut:

IV. GÉRARD DE CLERCQ, IIe du nom, Ecuyer, Sire d'Yvalbrugge & d'Hurtebize, Lieutenant-Civil de la Ville & du Pays de Tenremonde, qui épousa, le 17 Décembre 1587, *Claire de Clerc-Marle*, dont il laissa entr'autres enfans:

V. GÉRARD DE CLERCQ, IIIe du nom, Ecuyer, Sire d'Yvalbrugge & de plusieurs autres Terres, qui épousa *Marie de Sevecote,* fille de *François*, & de *Marie van den Eeckhoute*, dont:

VI. BERNARD DE CLERCQ, Ecuyer, Seigneur d'Hurtebize, d'Yvalbrugge, &c., mort le 6 Avril 1674. Il avoit épousé *Anne-Cornélie de Fumal,* issue des Barons de ce nom, morte le 29 Novembre 1703, fille de *Robert*, Conseiller du Conseil Privé de Bruxelles, & de *Jeanne du Quesnoy*, laissant deux fils & cinq filles, l'une desquelles, nommée

SARA-ISABELLE-AGATHE DE CLERCQ-D'HURTEBIZE, mourut en 1740. Elle avoit épousé, en 1699, *Alexandre de Roubaix-de-Laer*, Chevalier héréditaire & Baron du St.-Empire Romain, Comte du Saussoy, mort à Gand, au service de l'Impératrice-Reine, le 6 Avril 1756, âgé de 37 ans, laissant postérité. Il s'étoit remarié en secondes noces, sans enfans, & étoit troisième fils de *Jean-François*, favori du Prince de Condé, & de *Catherine de Bordel*, sa femme. Voy. ROUBAIX.

Les armes: *d'argent, à trois merles de sable; à l'écusson de gueules, à la bande d'or.*

CLÈRE, en Normandie, noble & ancienne Maison du Bailliage de Rouen, l'une des plus considérables de la Province, non-seulement par son ancienneté, mais encore par sa grandeur & ses alliances. Elle tire son nom du Château de *Clère*, situé dans le Bailliage de Rouen, sur les confins de celui de Caux, proche de l'Abbaye de Saint-Victor.

I. GODEFROY, Comte d'Eu & de Brionne, le premier de cette Maison étoit fils naturel de RICHARD, Ier du nom, Duc de Normandie, & vivoit l'an 921. Il eut pour fils:

II. GILBERT, Comte de Brionne, surnommé *Crespin*, qui fut tuteur de GUILLAUME, IIe du nom, Duc de Normandie, & vivoit l'an 970. Il laissa:

1. RICHARD, qui suit;
2. Et BAUDOUIN, Seigneur de Moles, qui fut père de

ROBERT, GUILLAUME, & RICHARD DE MOLES, Chevaliers.

III. RICHARD, Seigneur de CLÈRE & de Bienfaite, Chevalier, mourut vers 1019. Il épousa *Rohais Giffart*, fille de *Gautier*, Comte de Longueville, & d'*Amicie Flaittel*, & laissa:

1. ROGER, qui suit;
2. GILBERT, auteur de la branche des Comtes de *Pembroke* en Angleterre, rapportée ci-après;
3. GAUTIER, Chevalier;
4. RICHARD, Abbé d'Ely en Angleterre;
5. EMME, mariée à *Raoul*, Seigneur de *Tillières*, Chevalier;
6. Et ALIX, mariée à *Baudri*, dit *le Teutonique*, Seigneur de *Beaugency*.

IV. ROGER, Comte de CLÈRE, fut le premier qui fixa le nom & les armes à cette famille, selon la coutume de ce tems-là. Il mourut l'an 1031, laissant pour fils:

V. GUILLAUME, Ier du nom, Sire de CLÈRE, qui vivoit l'an 1037, tems où il fit plusieurs aumônes au Prieuré de la Madeleine, près Vernon, & mourut l'an 1041. Il épousa *Amicie de Gloceſter*, fille de *Guillaume*, Comte de Gloceſter, d'Evreux & de Maulevrier, dont entr'autres enfans:

VI. RENAUD, Sire & Baron de CLÈRE, Chevalier, Seigneur de Gruchy & du Molandry, vivant sous le règne de PHILIPPE Ier, Roi de France. Il fut un de ceux qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME *le Bâtard* à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066, & aumôna à son retour plusieurs biens à l'Abbaye de Saint-Victor en Caux & à celle de Saint-Amand à Rouen. Son fils fut

VII. MATHIEU, Ier du nom, Sire de CLÈRE, lequel aumôna l'an 1099 aussi plusieurs biens à l'Abbaye de Saint-Victor en Caux, confirmant les dons faits par RENAUD, son père. Il fonda le Prieuré de Saint-Sylvestre à *Clère*, & y donna *cinq acres de terre* pour y bâtir

l'Egliſe, qu'il aumôna depuis avec ſes appartenances à l'Abbaye de Tiron, près Chartres. Il épouſa *Renée* ou *Luce de Hangeſt*, fille du Seigneur de Hugleville en Normandie, dont:

1. MATHIEU, qui ſuit;
2. GUILLEBERT, Chevalier, qui ſigna avec ſon père, & *Luce de Hangeſt*, ſa mère, à la Charte de l'Abbaye de Tiron l'an 1113;
3. Et LUCE, mariée à *N...*, Seigneur de *Hermainville*.

VIII. MATHIEU, IIe du nom, Sire & Baron de CLÈRE & de Hugleville, obtint l'an 1195 de RICHARD, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, le droit de Marché & de Foire dans ſon Bourg de *Clère*. Il épouſa 1° *Marie de Montmorency*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Montmorency, & de *Laurence de Hainaut:* il ratifia avec elle l'an 1163 les dons faits par ſon père au Prieuré de Saint-Sylveſtre & à *Clère*; & 2° *Richère de Longchamp*, fille de *Baudri*, Seigneur de Longchamp, & ſœur de *Guillaume de Longchamp*, Evêque d'Ely en Angleterre, & laiſſa du premier lit:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ETIENNE, Chanoine de Notre-Dame de Rouen.

IX. JEAN, Ier du nom, Sire & Baron de CLÈRE, fut Seigneur de Gruchy, Nézay & Hugleville; ſa femme lui apporta en mariage une partie de la Terre de Hugleville, dont il en aumôna la Cure en 1218 au Prieuré de Beaulieu, fondé par les Seigneurs de *Préaulx*. Il donna auſſi l'an 1222 le Fief de Gruchy, avec la Cure de Notre-Dame du Tot, à l'Abbaye de Sainte-Catherine du Mont, près Rouen, fondée par Goſcelin, Vicomte d'Arques, & mourut vers 1241. Il épouſa, l'an 1216, *Jeanne de Préaulx*, que quelques Mémoires nomment *Mathilde*, fille de *Pierre*, IIe du nom, Sire de *Préaulx*, & d'*Iſabeau d'Eſtouteville*. Ils eurent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. HUGUES, Seigneur du Boſc, de Roullin & du Molandry, qui eut:

   Une fille, mariée à *Jean de Hautemer*, Seigneur de Fervaques.

3. GUILLAUME, Seigneur de Provemont, auteur d'une branche à préſent éteinte;
4. Et RICHÈRE, mariée à *Girard de Mauquency*, Seigneur de Blainville.

X. JEAN, IIe du nom, Sire & Baron de CLÈRE, réunit l'an 1260 les Fiefs de la Houſſaye, Bérenger & du Bocaſſe à la Seigneurie de *Clère*, fit enſuite l'an 1286 appointement avec les Religieux de Sainte-Catherine du Mont pour le ban de ſon moulin de *Clère*. Il épouſa 1° *Marie d'Harcourt*, fille de *Jean*, IIIe du nom, dit *le Tort*, Comte d'*Harcourt*, & d'*Alix de Brabant*; & 2° *Hélonis d'Eſneval*, ſœur de *Robert*, IIe du nom, Sire d'*Eſneval*, ſon gendre, & fille de *Robert*, Ier du nom, Sire d'*Eſneval*. Il eut du premier lit:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. HÉLONIS, mariée à *Robert*, IIe du nom, Sire d'*Eſneval*, & Vidame de Normandie, fils de *Robert*, Ier du nom, & frère de ſa belle-mère.

Et du ſecond lit vinrent:

3. LUCE, mariée, en 1308, à *Robert d'Anon*, Chevalier, Seigneur de Chaumont;
4. Et JEANNE, mariée à *Guillaume de Montigny*, Seigneur de Goméel.

XI. PHILIPPE, Ier du nom, Sire & Baron de CLÈRE, Seigneur de Bocaſſe, Nézay, la Houſſaye, Bérenger & autres lieux, vivant en 1304, épouſa *Jeanne de Meulan*, Dame de Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy, Bailleul & Manneville-la-Pipart, fille de *Guillaume de Meulan*, Sire de Gournay-ſur-Marne, & de *Jeanne de Graville*, dont:

1. JEAN, Sire de CLÈRE, mort ſans être marié peu après ſon père l'an 1346;
2. GEORGES, qui ſuit;
3. Et GUILLAUME, Chevalier, mort ſans lignée.

XII. GEORGES, Ier du nom, Sire & Baron de CLÈRE, Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy & autres lieux, ſuccéda à ſon frère aîné mort ſans hoirs l'an 1346. Il fit de grandes aumônes au Couvent des Jacobins de Rouen, & y fonda une Meſſe tous les jours de l'année, où depuis il fut inhumé l'an 1406, qu'il mourut. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de la Heuſe*, fille de *Pierre*, dit *Hector*, Seigneur de la Heuſe, Châtelain de Bellemcombre; 2° *Jeanne de Mallemains*, fille & héritière en partie de *Colart de Mallemains*, Chevalier, Seigneur de Berreville, & de *Jeanne de Freauville*; & 3° *Mahaut d'Eſtouteville*, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Rennes*. Du premier lit vinrent:

1. ALIX, mariée, en 1367, à *Richard*, IVe du nom, Sire de Creuilly, fils de *Richard*, IIIe du nom, & d'*Iſabeau de Tillières*;
2. Et MARIE, morte à Paris le 5 Octobre 1395, mariée 1° à *Robert*, Sire de *Thibouville*, Chevalier, Capitaine de la Ville de Vernon; & 2° à *Guy-Chrétien*, Chevalier, Seigneur de *Somervieu* & de Bas, Bailli & Capitaine des Villes de Rouen & Giſors.

Du ſecond lit naquirent :

3. GEORGES, qui ſuit;
4. JEAN, Baron de la Croix-Saint-Leufroy, rapporté après ſon frère aîné;
5. GUILLAUME, Seigneur de Bailleul, mort ſans lignée;
6. JEANNE, dite *l'aînée*, mariée à *Philippe de Calleville*, Seigneur de Douville & de Panilleuſe, dont elle étoit veuve ſans enfans en 1450, qu'elle fit donation de la Terre de Panilleuſe à GEORGES DE CLÈRE, IIIe du nom, ſon neveu.

Et du troiſième lit il eut:

7. JEANNE, dite *la jeune*, mariée 1° à *Thomas*, Seigneur de *Hotot*, en Auge, fils de *Roger*, Sire de *Hotot*, & de *Luce de Coulonce*; & 2° à *Jean*, Seigneur de *Rupierre*;
8. Et ALIÉNOR, morte fille.

XIII. GEORGES, IIe du nom, Sire de CLÈRE, Baron de Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy, &c., &, à cauſe de ſa mère, des Terres de Bornoy, Lincheux, Neufville, Aupegart, & autres qu'il vendit depuis pour payer ſa rançon, ayant été pris par les Anglois dans la Ville de Harfleur l'an 1415 avec GUILLAUME DE CLÈRE, ſon frère, & pluſieurs Chevaliers & Seigneurs de Normandie, tems où fut démoli le Château de *Clère*, dont un Seigneur Anglois, nommé Jierberick, fut long-tems poſſeſſeur. GEORGES DE CLÈRE, étant rentré en poſſeſſion de ſes biens, fonda une Chapelle à *Clère* en l'honneur de Saint Jean & de Saint Maur. Il avoit épouſé du vivant de ſon père *Marguerite de Namps*, fille de *Jean*, Seigneur de Namps, & de *Jeanne de Vienne*; mais il n'en eut point d'enfans, & ſa ſucceſſion paſſa à ceux de ſon frère, qui ſuit.

XIII. JEAN DE CLÈRE, IIIe du nom, Baron de la Croix-Saint-Leufroy & Pannetier du Roi CHARLES VI, fils de GEORGES, Ier du nom, Sire de CLÈRE, & de *Jeanne de Mallemains*, ſa ſeconde femme, mourut à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il épouſa *Iſabelle de Hellaude*, fille de *Robert*, Seigneur de *Hellaude*, & de Lamberville en Caux, & de

Jeanne de Montmorency, & laiſſa pour fils unique :

XIV. GEORGES, IIIe du nom, Sire & Baron de CLÈRE, Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy, Goupillères, Bailleul & Panilleuſe, qui reſta long-tems en minorité après la mort de ſon père, & fut en la garde de deux de ſes oncles, *Renaud de Chartres*, Chancelier de France, & *Guillaume de Hellaude*, Archevêque de Reims. Il eut depuis en dot la Terre de Panilleuſe de JEANNE DE CLÈRE, ſa tante, veuve de *Philippe de Calleville*, l'an 1450, & épouſa *Marguerite de Chevenon*, dite de *Bigny*, ſœur de *Bernard de Chevenon*, Evêque de Beauvais, Pair de France, & fille de *Jean*, Seigneur de *Chevenon* & de Bigny en Dauphiné; & de *Marguerite de Monteſpedon*. Il eut :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. JACQUES, Seigneur de Neuville, qui épouſa *Anne de Châteaubriant*;
3. FRANÇOIS, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, & Chanoine de Notre-Dame de Rouen;
4. JEAN, Chevalier de Rhodes & Commandeur de la Ville-Dieu;
5. ADRIAN, qui ſe fit Cordelier;
6. Et MARGUERITE, mariée, en 1499, à *Jacques le Prévoſt*, Seigneur de Biville.

XV. GEORGES, IVe du nom, Sire & Baron de CLÈRE, vivant en 1490, épouſa 1° *Anne de Brezé*, fille de *Jacques*, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie, & d'AGNÈS DE FRANCE, fille naturelle du Roi CHARLES VII; & 2° *Iſabeau de Mailly*, fille d'*Adrien*, Baron de Tallemas & de Conti, & de *Jeanne de Bergnes*. Il eut du premier lit :

1. FLORENCE, mariée, en 1523, à *François de Briqueville*, Seigneur de Launay & d'Autboſc.

Et du ſecond lit vinrent :

2. JEAN, qui ſuit;
3. ANNE, mariée, en 1530, à *Chriſtophe de Pardieu*, Seigneur de Boudeville, Onville & Orgneville;
4. FRANÇOISE, mariée, en 1532, à *François de Bouquetot*, Seigneur de Vaulx;
5. PHILIPPE, Religieuſe dans l'Abbaye de Maubuiſſon;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Pellevé*, Seigneur de Cully.

XVI. JEAN, IVe du nom, Sire & Baron de CLÈRE, Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy,

Panilleuſe, &c., mourut l'an 1564. Il épouſa, 1° en 1547, *Anne de Fouqueſolles*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Fouqueſolles*, Sénéchal de Boulonnois, & de *Madeleine du Biez*, fille d'*Oudard*, Seigneur *du Biez*, Maréchal de France; & 2° en 1551, *Marguerite de Louvigny*, fille de *François*, Chevalier, & de *Françoiſe de Hardentin*, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Charles, mort jeune.

XVII. Jacques, Sire & Baron de Clère, Beaumets, la Croix-Saint-Leufroy, Goupillères & Panilleuſe, vivant en 1569, épouſa *Louiſe de Balzac*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Entragues, Gouverneur d'Orléans, & de *Louiſe de Humières*, dont :

1. Jacques, Baron de Clère, mort du vivant de ſon père, au ſiège d'Amiens ſans avoir été marié, l'an 1595;
2. Charles, qui ſuit;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaumets*, rapportée ci-après.
4. Alexandre, mort jeune;
5. Diane, mariée à *Adrien d'Eſmalleville*, Seigneur de Panneville, fils de *Jacques*, Seigneur de Panneville, & de *Charlotte du Moncel*;
6. Et Anne, mariée à *Jacques Douley*, Seigneur de Neuville-Ferrières.

XVIII. Charles, Sire & Baron de Clère, Panilleuſe, la Croix-Saint-Leufroy, né le 7 Août 1575, fut d'abord deſtiné pour l'Egliſe, & pourvu de l'Abbaye de Beaubec; mais ſon frère aîné étant mort ſans alliance, on lui donna ſa fiancée. Il mourut le 7 Décembre 1625. Il avoit épouſé, *Claude de Combaut*, remariée à *François de Normainville*, Seigneur de Bauſcolle, dont elle n'eut point d'enfans, & fille & héritière de *Robert*, Chevalier des Ordres du Roi, & ſon premier Maître-d'Hôtel, Baron d'Arcis-ſur-Aube, & des Menus, & de *Louiſe de la Beraudière*. Charles laiſſa :

1. Charles, mort âgé de ſix mois, & enterré à Panilleuſe;
2. Louis, mort en naiſſant;
3. Louise, qui ſuit;
4. Et Marie, mariée à *François Martel*, Seigneur de Fontaines & de Bellemcombre, fils de *François*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Monchy*, dont elle eut pluſieurs enfans.

XIX. Louise de Clère, Dame & Baronne de Clère & de Panilleuſe, aînée de cette Maiſon, mourut en 1645. Elle épouſa, 1° en 1614, *Adrien d'Arcona*, Seigneur de Heubecourt, fils de *Gaſpard*, Seigneur d'*Arcona* & de Heubecourt, & de *Marie de Grillet*; & 2° en 1628, *Henri*, Seigneur de *Préteval*, Baron de Saint-Pair, Anouville & Manteville, fils de *Nicolas*, Seigneur de *Préteval*, Baron de Saint-Pair, & de *Jacqueline de Maricourt*. Elle laiſſa de ſon premier mari :

Cinq fils, morts jeunes;

6. Claude d'Arcona, mariée, en 1640, à *Charles de Tilly*, Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, fils de *Louis*, Seigneur de Blaru, & de *Marie le Pelletier*;
7. Louise d'Arcona, mariée, en 1641, à *Hubert de Champagne*, Marquis de Villaines;
8. Anne d'Arcona, Religieuſe aux Urſulines de Giſors, morte en 1651.

Du ſecond lit vinrent :

9. René de Préteval, Marquis de Clère & de Panilleuſe;
10. Catherine de Préteval, mariée à *François du Chaſtellet*, Seigneur de Moyencourt;
11. Françoise de Préteval, Religieuſe dans l'Abbaye de Poiſſy;
12. Et Marie de Préteval, morte fille à Poiſſy.

BRANCHE des Seigneurs de Beaumets.

XVIII. Louis de Clère, Baron de Beaumets, Seigneur de Goupillères, troiſième fils de Jacques, & de *Louiſe de Balzac*, épouſa, en 1618, *Louiſe de Courtils*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Tourly, de Tallemonſtiers & Boiſſy, & d'*Hélène de Billy*, Dame de Prunay-le-Gillon. Il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Hélène, mariée à *Alexandre de Rieux*, Marquis de Sourdiac, fils de *Guy*, Marquis dudit lieu, & de *Louiſe de Vieuxpont*.

XIX. Charles de Clère, Baron de Beaumets, Seigneur de Goupillères, Tourly, Tallemonſtiers & Prunay-le-Gillon, appelé le *Marquis de Clère*, fut marié, en 1645, & laiſſa poſtérité.

BRANCHE des Comtes de Pembroke, *en Angleterre.*

IV. Gilbert de Clère, I^er^ du nom, de la branche, Comte de Pembroke, ſecond fils de *Richard*, Seigneur de *Clère* & de Bienfaite, & de *Rohais Giffart*, fut inhumé, ſuivant la

Chronique du Bec, à Coldun, dans la Celle que GILBERT DE CLÈRE, ſon aïeul, avoit donnée aux Moines du Bec, appelée *Stof*. Il épouſa, en 1003, la fille de *Valden*, Comte de *Huterigdon*, & eut entr'autres enfans :

1. GILBERT, qui ſuit ;
2. ROGER, qui fut inhumé dans le même lieu que ſon père ;
3. RICHARD ;
4. Et ROBERT, Comte de Hertford, qui laiſſa d'*Alix de Clermont* :

RICHARD ;
JEAN ;
Et un autre RICHARD DE CLÈRE, Comte de Hertford, duquel on trouve une Charte pour les Hoſpitaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, par laquelle il confirme préſence de ſes deux frères, les donations faites à cet Ordre par GILBERT, ſon oncle, & ROBERT DE CLÈRE, ſon père.

V. GILBERT DE CLÈRE, II^e du nom, Comte de Pembroke en 1038, épouſa *Eliſabeth de Meulan*, fille de *Robert*, II^e du nom, Sire de Beaumont & de Meulan, & d'*Eliſabeth de Vermandois*. De ce mariage vinrent :

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. Et BAUDOUIN, Chevalier, vivant en 1041.

VI. RICHARD DE CLÈRE, Comte de Pembroke, fut celui qui remporta la victoire à Stibernie, & mourut au ſiège d'Acie en 1091. Il eut d'*Eve d'Hybernie* :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et ALINE, *aliàs* ISABEAU, mariée à *Guillaume*, Maréchal d'Angleterre.

VII. GUILLAUME DE CLÈRE fut Comte de Clère & de Pembroke. On trouve de lui une Charte, par laquelle il donna à l'Abbaye de Tinchefeld, Ordre de Prémontré, une partie de ſon manoir de Cornhampton. Il épouſa *N... de Gloceſter*, fille de *Guillaume*, Comte de Gloceſter. On en ignore la poſtérité ; & c'eſt ce que nous apprend ſur cette ancienne nobleſſe un mémoire que nous avons entre les mains.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, chargée de deux lions, & d'une aigle à deux têtes ; le tout d'or.*

CLEREL. Ce nom eſt très-ancien en Normandie, comme il ſe voit dans les recherches de MM. de *Montfaux*, de *Roiſſy*, & de *Chamillart*. L'hiſtoire fait mention de pluſieurs Seigneurs de ce nom, qui ont ſervi avec diſtinction ſous les Ducs de Normandie.

L'*Hiſtoire de Rouen* dit que FRANÇOIS DE CLEREL, Seigneur de Rampant, reçu Conſeiller au Parlement de cette Ville en 1653, mourut en 1684, père de

JACQUES-FRANÇOIS DE CLEREL, Seigneur de Rampant, auſſi reçu Conſeiller en la même Cour en 1684.

N... DE CLEREL eut entr'autres enfans :

1. GEORGES-RENÉ, qui ſuit ;
2. Et BERNARD-BONAVENTURE, Seigneur en partie de Tocqueville.

GEORGES-RENÉ DE CLEREL, Chevalier, Seigneur de Tocqueville & d'Auville, Capitaine au Régiment de Chabrillan, a épouſé *Marie-Thérèſe de Faudoas*, dont il a eu

GEORGES-LÉONARD-BONAVENTURE DE CLEREL, Chevalier, né le 14 Juillet 1756, baptiſé le même jour, & tenu ſur les fonts par *Bernard-Bonaventure de Clerel-de-Tocqueville*, ſon oncle, & par *Eliſabeth-Thérèſe Senot-de-Morſalines*, Dame & Marquiſe de *Caſtilly*, ſa biſaïeule.

Les armes : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée en chef de trois merlettes de même, & en pointe de trois tourteaux de gueules*, aliàs *d'azur*.

CLEREMBAULT, ancienne Maiſon éteinte, qui a donné un Maréchal de France.

PHILIPPE CLEREMBAULT, ſuivant des Mémoires, dit le P. Anſelme, tom. VII, pag. 582, fut père de JEAN CLEREMBAULT, auquel l'on donne pour fils, GEOFFROY CLEREMBAULT, Chevalier en 1117.

GEOFFROY CLEREMBAULT, ſuivant pluſieurs titres, Seigneur du Pleſſis, vivoit dans le XIII^e ſiècle.

PHILIPPE CLEREMBAULT, Comte de Palluau, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Bailli du Berry, & Maréchal de France. Il ſe trouva au combat de Theſin en 1630, au ſiège de Landrecie l'année ſuivante, & à l'attaque des lignes d'Arras en 1640. Il fut fait enſuite Maréchal-de-Camp, & ſervit en cette qualité au ſiège de Perpignan en 1642. Ayant été pourvu de la charge de Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère, il ſervit aux ſièges de Philippsbourg, de Dunkerque, de la Baſſée & de Lens ; fut Lieutenant-Général des Armées du Roi, qu'il commanda aux ſièges d'Ypres, de Bellegarde & de Montrond en Berry : il fit démolir cette dernière place après l'avoir priſe. Sa Majeſté le

fit Maréchal de France en 1653, Gouverneur, Bailli de Berry, & Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à Paris le 24 Juillet 1665, âgé de 59 ans, auſſi eſtimé par la délicateſſe de ſon eſprit, que par ſa valeur & ſes dignités. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1654, *Louiſe-Françoiſe Bouthillier*, morte le 27 Novembre 1722, en ſa 89e année, fille aînée de *Léon*, Comte de Chavigny, Secrétaire d'Etat, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, & d'*Anne Phélypeaux-Ville-Savin*, dont vinrent :

1. Jules, Abbé de Saint-Taurin d'Evreux, de Lieu-Dieu en Jard, de Saint-Savin & de Chartreuve, l'un des 40 de l'Académie-Françoiſe, mort le 17 Août 1714 ;
2. Philippe, Comte de Palluau, d'abord Colonel d'un Régiment de ſon nom, Brigadier en 1690, ſucceſſivement Maréchal-de-Camp en 1693, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, noyé dans le Danube, à la bataille d'Hochſtett, le 13 Août 1704 ;
3. Et Thérèse Clerembault.

Le Comté de *Palluau* eſt actuellement poſſédé par M. de *Pontchartrain*.

Les armes : *burelé d'argent & de ſable de* 10 *pièces*. Voy. le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*; & Moréri, Edit. de 1759, tom. III, pag. 752.

* CLERFAY, en Hainaut, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 30 Mars 1686, en faveur de *Nicolas de Croix de Drumez*, Chevalier, Seigneur d'Orville, &c. (*Tablettes Généalogiques* de Chaſot de Nantigny, part. V, pag. 212.)

CLERI (de), Seigneur de Serans, de Frémainville, &c., famille de l'Isle de France, établie au Vexin-Normand, & diviſée en pluſieurs branches. Il en eſt parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. I, part. I, pag. 145.

Nicolas de Cléri, Seigneur de Frémainville, épouſa, en 1530, *Catherine de Hardeville*, & fut le IVe aïeul de

Marie-Charlotte de Cléri-de-Frémainville, née le 8 Février 1677, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1687, après avoir juſtifié ſa nobleſſe.

Les armes : *d'hermines, au franc-quartier de gueules, chargé de 3 boucles ou fermaux d'or, poſés 2 & 1.*

* CLERICI, en Provence. Pierre de Clerici, Seigneur de Trévans & de Saint-Martin d'Alignos, a été pourvu d'un Office de Secrétaire du Roi en Chancellerie, près le Parlement de Provence, le 11 Août 1747, & a de *Catherine Sallier* :

1. Antoine-Elzéar, Ecuyer, Seigneur de Trévans ;
2. Pierre-Joseph, Ecuyer ;
3. Et Anne-Augustine, Demoiſelle.

Les armes : *d'argent, à trois chandeliers de ſable, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

CLERIEU : *d'azur, à deux clefs adoſſées d'or.*

* CLERMONT, Bourg conſidérable en Dauphiné, dans le Viennois, avec titre de *Comté*, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, diviſée en pluſieurs branches, & connue depuis

I. Sibaud, Ier du nom, Seigneur de Clermont & de Saint-Geoire en Dauphiné, mentionné dans un titre de la Chartreuſe de Silvebenite de l'an 1080. Il eut pour enfans :

1. Sibaud, qui ſuit ;
2. Et Geoffroy, qui fit une donation à l'Abbaye de Hautecombe, en 1137. Il fit faire un bâtiment que l'on nomme encore *des Claremontins*.

II. Sibaud, IIe du nom, Seigneur de Clermont & de Saint-Geoire, fit du bien à l'Abbaye de Hautecombe en 1139 & 1180, pour le repos de l'âme de Sibaud, ſon père, & de ſes prédéceſſeurs. Il eut d'*Elvide de la Chambre* :

1. Sibaud, vivant en 1190, & qui eut pour fils :

   Amédée ou Amé, Seigneur de Clermont & de Saint-Geoire, nommé dans l'acte de la donation faite en 1180, par Sibaud de Clermont, ſon aïeul, à l'Abbaye de Hautecombe, & qui mourut depuis ſans enfans.
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Hugues, nommé dans un titre de la même Abbaye de l'an 1183.

On donne encore à Sibaud, IIe du nom, un quatrième fils nommé

Joffrey ou Geoffroy, auteur de la branche des Seigneurs de *Clermont-Chaſte*, rapportée ci-après.

III. Guillaume, Seigneur de Clermont,

de Saint-Geoire & de Creſpol, après la mort d'Amédée de Clermont, ſon neveu, fit du bien à l'Abbaye de Hautecombe en 1181, & les années ſuivantes. Il eut entr'autres enfans :

IV. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Clermont, de Saint-Geoire & de Creſpol, qui traita en 1218 avec Amédée, Seigneur de Chaſte, ſon couſin, lequel lui céda tout ce qui lui appartenoit ſur les Châteaux & Mandemens de Clermont & de Saint-Geoire; & en 1234, il fit une donation à l'Abbaye de Hautecombe. Son ſceau au bas de cet acte le repréſente *à cheval, tenant d'une main une épée haute & nue, & de l'autre un écu chargé de deux clefs*. Il eut pour enfans :

1. Sibaud, qui ſuit;
2. Ainard, Abbé de Saint-Chef de Vienne, qui fut préſent, le 30 Janvier 1243, à un accord que Sibaud, ſon frère, fit avec le Prieur de Silvebenite, ſur des différends pour des aumônes fondées par ſes prédéceſſeurs;
3. Guillaume, qu'on dit avoir été Doyen de l'Egliſe de Vienne;
4. Et Amédée, Seigneur de Hauterive, qu'un Mémoire manuſcrit de Guichenon porte avoir donné origine à la branche des Seigneurs de *Clermont-Mont-Saint-Jean*, en Savoie, rapportée ci-après.

V. Sibaud, IVe du nom, Seigneur de Clermont & de Saint-Geoire, confirma, en 1233, la donation faite en l'Abbaye de Hautecombe. Il y fit auſſi du bien en 1240, & étoit mort en 1249. Il avoit épouſé, par contrat du mois d'Avril 1220, *Béatrix de Virieu*, fille & héritière de *Martin*, Seigneur dudit lieu, dont :

1. Ainard, qui ſuit;
2. Guillaume, Doyen & Chantre de Vienne en 1285;
3. & 4. Sibaud & N..... de Clermont, qui firent avec Guillaume, leur frère, une donation à l'Abbaye de Hautecombe en 1304. Ils ſont enterrés avec épitaphe.

VI. Ainard, Seigneur de Clermont, de Saint-Geoire, de Virieu, &c., confirma au mois d'Août 1249 un accord que le Cardinal Sabine & l'Archevêque de Vienne avoient fait entre ſon père & le Prieur de la Chartreuſe de Silvebenite, au ſujet des différends qu'ils avoient pour les droits de pâturages dans les forêts de Clermont, que ſes prédéceſſeurs avoient donnés à cette Egliſe. Il fit préſent du Château & de la Seigneurie d'Aiguebelette à Humbert de Seyſſel, qui lui en fit hommage le 6 des ides de Septembre 1280. Il teſta le 10 des calendes d'Avril 1303, & ordonna ſa ſépulture au cimetière de la Chartreuſe de Silvebenite. Il avoit épouſé, le mardi avant la Nativité de la Vierge 1256, *Alix de Villars*, à laquelle Guigues, Dauphin de Viennois, qui l'appelle ſa couſine, promit 12000 ſols Viennois. Elle ſurvécut à ſon mari, & fit un accord le 6 des ides de Février 1304, avec ſes enfans. Elle étoit fille d'*Etienne*, Sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix de Faucigny*. Ils eurent :

1. Geoffroy, qui ſuit;
2. Guillaume, Doyen de Vienne;
3. Humbert, auſſi Doyen de Vienne, après ſon frère, qui réconcilia le Dauphin avec le Chapitre;
4. Marguerite, mariée 1° à *Pierre de Moreſtel*; & 2° à *Humbert de Montbel*, Seigneur d'Entremons, fils aîné de *Guillaume*, Seigneur de Montbel, & de *Marguerite de Miribel*;
5. Agnès, mariée à *Humbert de Bocſozel*, Seigneur de Maubec, fils d'*Aimon*, laquelle étant veuve au mois de Juillet 1310, vendit la Maiſonfort de Mongontier à Guillaume Gotefrey, Chevalier;
6. Alix, mariée à *Guy de Montluel*, Seigneur de Châtillon;
7. Alix, *la jeune*, mariée à *Aimon de Payen*, Seigneur d'Argental, dont elle étoit veuve en 1303;
8. Catherine, morte en 1303, lors du teſtament de ſon père, mariée à *Ebles*, Seigneur d'*Aouſte*;
9. Et Jacqueline, mariée à *N..... de Rouſſillon*, Seigneur d'Anjou, nommée avec tous ſes frères & ſœurs dans le teſtament de leur père.

VII. Geoffroy, Ier du nom, Seigneur de Clermont & de Saint-Geoire, tranſigea, le vendredi avant la St-Simon, avec Amé, Comte de Savoie, ſur le différend qu'ils avoient touchant la juridiction de certains lieux, fit un échange le 20 Avril 1317, avec Jean, Dauphin de Viennois, qui acquit de lui l'hommage de quelques Terres qui n'étoient point compriſes dans celles qui relevoient déjà de l'Egliſe de Vienne. Ce même Dauphin le nomma l'un des tuteurs de ſes enfans par ſon teſtament du 26 Août 1318, & Geoffroy de Clermont, par le ſien du 15 Août 1332, élut ſa ſépulture au cimetière de la Chartreuſe de Silvebenite, & nomma ſa femme tutrice de

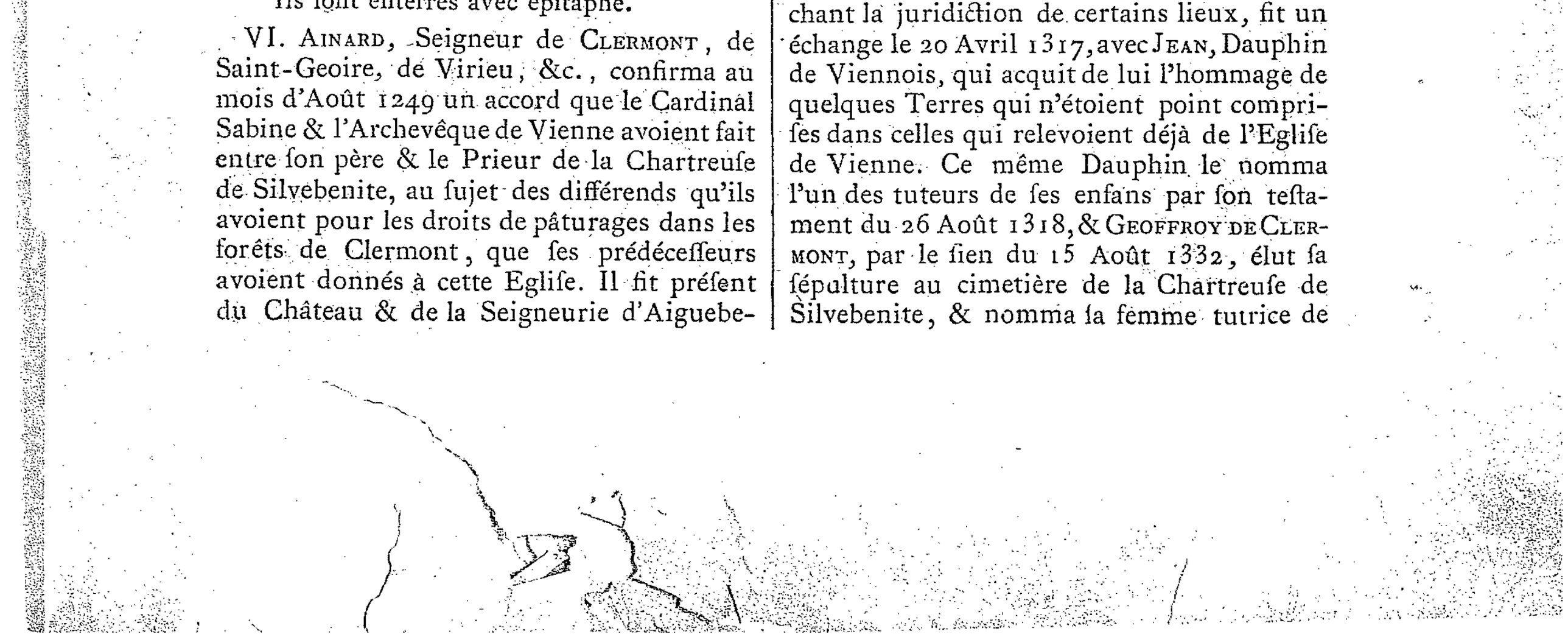

ſes enfans. Il avoit épouſé, en 1301, *Béatrix de Savoie*, qui fonda ſon anniverſaire dans l'Abbaye de St-Chef, où ſon obit eſt marqué ſous l'année 1338. Elle étoit fille de *Louis de Savoie*, Baron de Vaud, & de *Jeanne de Montfort-l'Amaury*, Comteſſe-Douairière de Forez, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent :

1. Ainard, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chanoine, puis Doyen de Vienne ;
3. Sibaud, Miſtral de Vienne, que le Dauphin établit Vicomte & Gouverneur de Vienne, par Lettres du 23 Août 1338 ;
4. Louis, auſſi Chanoine de Vienne ;
5. Geoffroy, Chanoine & Comte de Lyon ;
6. Edouard, qu'un Mémoire manuſcrit de Guichenon marque avoir fait branche ;
7. Jeanne, mariée à *Ainard*, Seigneur de *Breſſieu ;*
8. Béatrix, mariée à *Artaud*, Seigneur de *Claveſon ;*
9. Et Eliane, Religieuſe, rapportée avec les autres dans le teſtament de ſon père. Des Mémoires ajoutent Marguerite, auſſi Religieuſe, & l'on trouve Antoine de Clermont, Ecuyer, qui donna quittance à François de l'Hôpital, Clerc des Arbalêtriers du Roi, de 28 livres ſur ſes gages, & ceux de 9 hommes d'armes de ſa Compagnie, le 12 Octobre 1339. Sur ſon ſceau en cire rouge ſont : *deux clefs en ſautoir.* (Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.)

VIII. Ainard, IIe du nom, Seigneur de Clermont, fut célèbre par ſon mérite, ſon pouvoir & ſes ſervices. Aimon, Comte de Savoie, lui fit don de quelques terres en 1338, & tâcha de l'attirer dans ſon parti ; mais il demeura ferme dans celui de Humbert, Dauphin de Viennois, qui le créa en 1340 chef des Guerres Delphinales & du Conſeil du Dauphin, & Maître-d'Hôtel, tant du Dauphin que de la Dauphine ; qualité qui devoit être héréditaire pour ceux qui poſſéderoient la Terre de Clermont en Viennois, qui eſt celle dont cette Maiſon a pris le nom, différente de celle de *Clermont*, dans le pays de Trièves, que le même Dauphin érigea en *Vicomté* en ſa faveur. Il ſe diſtingua dans toutes les occaſions, & ſervit en Gaſcogne dans l'Armée du Roi en 1346. Il étoit mort en 1349, & laiſſa d'*Agathe de Poitiers*, fille d'*Aimar* V, Comte de Valentinois & de Diois, & de *Sibylle de Baux :*

1. Geoffroy, qui ſuit ;
2. Aimar, auteur de la branche des Seigneurs de *Hauterive* & de *Surgères*, rapportée ci-après ;
3. Sibylle, mariée à *Odebert*, Seigneur de *Châteauneuf ;*
4. Et Béatrix, mariée à *Amédée*, Seigneur de *Miribel.*

IX. Geoffroy, IIe du nom, Baron de Clermont, Vicomte de Clermont en Trièves, rendit hommage à Charles de France, fils aîné du Roi, & Dauphin Viennois, le 26 Août 1349, conformément au Traité de 1340 ; & le 7 Février 1341, il s'obligea avec ſa mère, à payer aux Religieux de Silvebenite les legs que ſon père leur avoit faits pour la fondation de la Chapelle où ſes prédéceſſeurs étoient enterrés. Il reçut du Comte de Savoie, le 8 Juillet 1351, l'inveſtiture de tous les fiefs qui avoient été donnés à ſes ancêtres, & lui en fit hommage de la même manière qu'ils l'avoient fait. Il teſta en 1371, & avoit épouſé, en 1350, *Iſabelle*, Dame de *Montoiſon*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur de Montoiſon, & d'*Elizène de Pierregourde*. On lui donne pour ſeconde femme, *Agnès de Bourgogne*, veuve de *Jean de Villars*, Seigneur de Montellier, & fille de *Hugues*, Duc de Bourgogne, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne*, Dame de la *Roche-du-Vanneau*, ſa ſeconde femme. Du premier lit vinrent :

1. Ainard, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem ;
3. Antoine, Seigneur de Montoiſon, qui teſta au Château de Clermont en Viennois, le 8 Août 1434 ; inſtitua héritier Claude de Clermont, ſon neveu, & fit exécuteur Charles, ſon frère, auquel il légua la Terre & le Château de Montmeyran. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Claveſon ;* & 2° en 1421, *Jeanne de la Poype*, veuve de *Jacques Laure*, Seigneur de Brotel. Antoine laiſſa du premier lit :

   Marie de Clermont, Dame de Montoiſon, morte ſans enfans. Elle avoit épouſé *Humbert de Seyſſel*, Seigneur d'Aix.

4. Et Charles, Seigneur de Vaulſerre, de Hautefort & de Saint-Beron, qui teſta le 7 Septembre 1444, & eut de *Louiſe de Salins*, Dame de Poupet, en Comté :

   1. Louis, mort jeune, ſans enfans de *Renaude de Montluel ;*
   2. Jacques, Seigneur de Vaulſerre & de

Hautefort, marié à *Jeanne de Poitiers*, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Vallier, & d'*Anne de Montlaur*, dont :

1. CHARLES, mort jeune ;
2. CLAUDE, Seigneur de Vaulferre, marié à *Claudine de Montbel d'Entremonts*, dont :

   1. PHILIBERT, Seigneur de Vaulferre, qui testa le 10 Juin 1530, & mourut en 1531. Il avoit épousé *Jeanne de Montfalcon*, en Savoie, dont :

      SÉBASTIENNE, Dame de Vaulferre, mariée à *François de Grolée*, Seigneur de Viriville & de Châteauvillain ;

      Et CLAUDINE, Dame de Hautefort, mariée à *Balthasar de Martin*, Seigneur de Dizimieu & de Fontaine, Chevalier de l'Ordre du Roi.

   2. JEANNE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1518, à *Pierre de Varax*, Seigneur de Romans.

   3. MARGUERITE, mariée à *Jacques de Bussy*, Seigneur d'Eyria, mort le 7 Mars 1482 ;
   4. Et CHARLOTTE, mariée à *Humbert de Chalant*, Seigneur de Fenis.

3. GABRIELLE, morte jeune ;
4. Et ISABELLE, mariée à *N...*, Seigneur de *Montconis*.

X. AINARD, III^e du nom, Baron de CLERMONT en Viennois, & Vicomte de Clermont en Trièves, fit montre à Arras, le 24 Août 1383, de lui Ecuyer, d'un Chevalier qui étoit Jacques de Quincy, & de 37 Ecuyers de sa Compagnie, parmi lesquels étoient IBOT, Sire de Chaste, le Bâtard de Montoison & le Bâtard de Clermont, & donna quittance de 255 liv. en prêt sur leurs gages, le 4 Septembre 1383. Louis Dauphin, Duc de Guyenne, lui donna, le 30 Octobre 1410, les Châteaux & les Paroisses de Saint-Etienne, de Volans & de Saint-Germain de Cormorose, pour être réunies au Vicomté de Clermont, dont elles avoient été démembrées. Il fit hommage à ce Prince, le 20 Juin 1411, conformément au traité fait entre HUMBERT, Dauphin, & AINARD DE CLERMONT, en 1340. Il testa le 14 Février 1426, & choisit sa Sépulture dans l'Eglise de Silvebenite, dans la Chapelle fondée par ses prédécesseurs. Il avoit épousé, 1° par contrat du 13 Mars 1376, *Jeanne de Gerbais*, fille de *Pierre*, Seigneur de Châteauneuf ; 2° par contrat du 17 Octobre 1403, *Louise de Bressieu*, fille de *Geoffroy*, & de *Jordane de Roussillon* ; & 3° par contrat du 5 Septembre 1421, *Alix de Seyssel*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aix. Il eut du premier lit :

1. GEOFFROY, mort jeune.

Du second lit :

2. GEORGES, Seigneur de Bressieu, mort jeune avant son père, qui lui succéda en cette Terre, & en fit hommage en 1426.

Et du troisième lit :

3. ANTOINE, qui suit ;
4. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Montoison*, rapportée ci-après ;
5. MARGUERITE, mariée à *Pierre*, Seigneur de *Mevouillon* ;
6. Et une autre MARGUERITE, mariée à *Philibert de Grolée*, Seigneur d'Illins.

On donne encore à AINARD DE CLERMONT, III^e du nom, pour fils naturel :

Jean, Bâtard de Clermont, qui fut présent au second contrat de mariage de son père, sous le titre de *son Donné* (c'est le nom par lequel on désignoit alors les bâtards).

XI. ANTOINE, Baron de CLERMONT, & Vicomte de Clermont en Trièves, Chambellan du Roi Louis XI, lui fit hommage en personne, le 13 Février 1447, conformément au Traité de 1340. Il fut aussi Vicomte de Tallart, par sa femme, & donna quittance, le 11 Mars 1439, à Elie de Linaye, Receveur de l'Aide de 25000 florins, octroyés au Roi Dauphin, par les Gens des trois Etat du Dauphiné. Il épousa, par contrat du 25 Mars 1439, *Françoise de Sassenage*, fille de *Jean*, & de *Françoise de Montmajour*, à laquelle *Antoine de Sassenage*, son aïeul, fit don de la Vicomté de Tallart, du chef d'*Anne de Trians*, sa femme. Il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. BERNARDIN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
3. ANTOINE, Archevêque de Vienne, le 21 Mars 1498, mort à Lyon le 6 Novembre 1507 ;
4. CLAUDINE, mariée à *Georges de Castellane*, dit de *Forcalquier*, Seigneur de Cereste ;

5. Marguerite, mariée à *Jean de Compeys*, Seigneur de Saconay;
6. Et Louise, mariée à *Antoine*, Seigneur de *Montchenu*.

XII. Louis, Baron de Clermont en Viennois, Vicomte de Clermont en Trièves, Seigneur de Saint-Geoire & de Virieu, Conseiller & Chambellan du Roi, fit avec Bernardin, son frère, une substitution réciproque, graduelle & perpétuelle, le 26 Mars 1494, & ratifia, le 30 du même mois, la donation que son père avoit faite à ce même frère. Il rendit hommage à Charles VIII le 29 Décembre 1495, à Lyon; & ce Prince ratifia, par ses Lettres-Patentes du même jour, les *pactions & convenances* jadis accordées entre Humbert, Dauphin, & Ainard de Clermont, conformément au Traité de 1340. Il épousa, en 1490, *Catherine de Montauban*, dont:

1. Antoine, qui suit;
2. Françoise, mariée, le 17 Octobre 1526, à *Pierre de Moyria*, Seigneur de Châtillon & de Corneille en Bugey;
3. Et Antoinette, mariée 1° à *Gaspard de Montauban*, Seigneur d'Aix; & 2° à *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaxieu, qui testa le 10 Décembre 1562.

XIII. Antoine, II^e^ du nom, Baron & Vicomte de Clermont, Conseiller & Chambellan du Roi, Lieutenant d'une des bandes des Gentilshommes de son Hôtel, Bailli de Viennois, se trouva à la bataille de Pavie, & mourut en 1530, au voyage d'Angoulême. Il avoit épousé, en 1516, *Anne de Poitiers*, sœur de la Duchesse de Valentinois, & fille de *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de Batarnay*, dont:

1. Claude, Baron & Vicomte de Clermont, mort sans avoir été marié, en 1540;
2. Françoise, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon;
3. Catherine, Religieuse à Montfleury de Grenoble, puis Abbesse de Montmartre;
4. Marguerite, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon;
5. Anne, mariée, 1° par contrat du 12 Mars 1540, à *René de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan; & 2° à *François du Quesnel*, Seigneur de Coupigny;
6. Et Philiberte, morte le 10 Décembre 1604, qui épousa, 1° par contrat du 10 Octobre 1546 *Jean d'Ancezune*, Seigneur de Caderousse, mort en 1550; & 2° en 1553, *François-Armand*, Vicomte de *Polignac*, mort le 29 Novembre 1562.

XII. Bernardin de Clermont, second fils d'Antoine, I^er^ du nom, & de *Françoise de Sassenage*, fut Vicomte de Tallart, Seigneur de Saint-André-de-Royans, par donation que lui en fit sa mère, Seigneur de la Bastie & de Paladru, par celle que son père lui fit le 13 Mars 1494, en considération de la grande dépense qu'il faisoit en soutenant son état & l'honneur de sa maison en la cour du Roi, dont il étoit Ecuyer d'Ecurie, & de ce qu'il avoit toujours conservé la paix avec son frère aîné. Il se trouva à la bataille de Marignan en 1515, & testa le 15 Septembre 1521. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1496, *Anne de Husson*, morte le 26 Septembre 1540, fille de *Charles de Husson*, Comte de Tonnerre, & d'*Antoinette de la Trémoïlle*, mère de 13 enfans nommés dans le testament de leur père, & qui furent:

1. Antoine, qui suit;
2. Gabriel, Evêque de Clermont en 1540 jusqu'en 1572;
3. Théodore-Jean, Abbé de Saint-Gilles, Evêque de Senes en 1551, Vice-Légat d'Avignon en 1553 jusqu'en 1560;
4. Julien, chef de la branche des Comtes de *Thoury*, rapportée ci-après;
5. Claude, Seigneur de Marigny, légataire aussi bien que son frère qui suit, & ses trois premières sœurs, de 10 mille livres chacun, mort sans avoir été marié;
6. Laurent, tué à la bataille de Cérisolles, le 14 Avril 1544, sans avoir été marié;
7. Françoise, mariée, par contrat du 23 Octobre 1516, à *Méraud*, Seigneur de *la Baume d'Hostun*;
8. Louise, morte à Paris en 1596, mariée, 1° en 1538, à *François du Bellay*, Prince d'Yvetot, & à cause d'elle Comte de Tonnerre, mort en 1553; & 2° par contrat du 10 Avril 1556, à *Antoine de Crussol*, Duc d'Uzès, Pair de France;
9. Catherine, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars. Elle n'étoit point encore Religieuse, lorsque son père lui légua 10000 livres;
10. Madeleine, Abbesse de Saint-Paul près Beauvais;
11. Marguerite, Abbesse de Saint-Benoît de Tarascon & de Saint-Cesaire d'Arles, qui n'est point nommée au testament de son père;
12. Gasparde, Religieuse à Sainte-Claire de Poitiers;
13. Et Anne, Religieuse à Sainte-Claire de Grenoble en 1521. Elles étoient toutes les deux encore Novices lors du testament de leur père.

XIII. ANTOINE DE CLERMONT, IIIe du nom, premier Comte de Clermont, Vicomte de Tallart, Seigneur d'Ancy-le-Franc, &c., Gouverneur de Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi en Savoie, fut inſtitué Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1551, & exerça cette charge juſqu'en 1554, qu'il s'en démit. Il ſuccéda à la Vicomté de Tallart & aux autres biens de ſon père, en vertu de ſon teſtament de 1521. Il recueillit auſſi après la mort de CLAUDE DE CLERMONT, ſon couſin, toutes les terres de la Maiſon de Clermont, en vertu de la ſubſtitution du 26 Mars 1494. C'eſt en ſa faveur que la Baronnie de Clermont fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi HENRI II de 1547, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 24 Décembre ſuivant. Le Roi le qualifie *Couſin* dans ſes Lettres, par leſquelles les Terres de *la Baſtie* & de *Paladru* furent incorporées, ſans pouvoir être démembrées du Comté de Clermont. Il teſta le 12 Avril 1578 & mourut peu après. Il avoit épouſé *Françoiſe de Poitiers*, ſœur puînée de la Ducheſſe de Valentinois, dont :

1. CLAUDE, Vicomte de Tallart, tué à la bataille de Moncontour en 1569;
2. HENRI, qui ſuit;
3. ANNE, mariée, par contrat du 1er Octobre 1561, à *Jean de Péruſſe*, dit d'*Eſcars*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 21 Septembre 1595;
4. DIANE, mariée à *Floris-Louis d'Agoult*, Comte de Montlaur & de Grimaud;
5. CHARLOTTE, mariée 1° à *Claude d'Amoncourt*, Seigneur de Montigny; 2° à *Jean d'O*, Seigneur de Manou; & 3° à *Gabriel du Queſnel*, Seigneur de Coupigny;
6. Et FRANÇOISE, mariée, par contrat du 28 Août 1568, à *Jacques de Cruſſol*, IIe du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, mort le 7 Septembre 1584.

ANTOINE eut pour enfans naturels :

Antoine, bâtard de *Clermont*, auquel il fit quelques donations par ſon teſtament en 1578 : il n'étoit pas encore légitimé;

Et *Claudine*, bâtarde de *Clermont*, veuve de *Hubert de Corbeau*, lors du teſtament de ſon père.

XIV. HENRI, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, Gouverneur du Bourbonnois & d'Auvergne, Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel de l'Infanterie de Piémont, nommé Duc & Pair de France par brevet du 1er Mai 1571, confirmé par un autre du 10 Juin 1572, fut bleſſé à la bataille de Jarnac en 1569, ſe trouva à celle de Moncontour la même année, où il porta la Cornette Blanche du Duc d'Anjou, & au ſiège de Poitiers. Il fut tué à celui de la Rochelle au mois d'Avril 1573. Il avoit épouſé, le 17 Mai 1570, *Diane de la Marck*, veuve de *Jacques de Clèves*, Duc de Nevers, mort le 6 Septembre 1564, & fille de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, & de *Françoiſe de Brezé*, dont :

XV. CHARLES-HENRI, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, Baron de Cruzy, Seigneur d'Ancy-le-Franc en Bourgogne, Vicomte de Tallart, Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, ſon Lieutenant-Général en Bourgogne & Bailli d'Auxerre, qui vendit la Vicomté de Tallart, le 10 Mars 1600, à Etienne de Bonne, Seigneur d'Aurillac, dont la petite-fille, Catherine de Bonne, la porta dans la Maiſon de *Hoſtun*. Il mourut à Ancy-le-Franc, au mois d'Octobre 1640, & avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1597, *Catherine-Marie d'Eſcoubleau*, fille de *François*, Marquis de Sourdis, & d'*Iſabelle Babou-de-la-Bourdaiſière*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ROGER, tige de la branche des Marquis de *Cruzy*, rapportée ci-après;
3. CHARLES-HENRI, Duc de Luxembourg & de Piney, à cauſe de ſa femme, qui mourut d'apoplexie à Ligny le 8 Juillet 1674, âgé de 67 ans. Il épouſa *Marguerite-Charlotte*, Ducheſſe de *Luxembourg*, morte au mois de Novembre 1680, mariée, 1° le 5 Juillet 1620, à *Léon d'Albert*, Seigneur de Brantès, mort en 1630; elle étoit fille & héritière de *Henri*, Duc de Luxembourg, & de *Madeleine de Montmorency*. Ils eurent :

   MADELEINE-CHARLOTTE-BONNE-THÉRÈSE DE CLERMONT, mariée, le 17 Novembre 1661, à *François-Henri de Montmorency*, Comte de Bouteville, puis Duc de Luxembourg.

CHARLES-HENRI eut encore pour fils naturel :

Charles de Clermont, Seigneur de la Baſtie, Aide-de-Camp des Armées du Roi, marié à *Edmée-Catherine de Luxembourg*, fille d'*Antoine*, bâtard de *Luxembourg*, & de *Catherine-Marguerite de la Baume*.

4. Henri, Chevalier de Malte, tué au ſiège de Joinville, le 15 Septembre 1641 ;
5. Antoine, Comte de Dannemoine, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, marié à *Suſanne le Clerc*, fille de N.... *le Clerc*, Conſeiller au Préſidial de Tonnerre, & de N.... *d'Origny*, dont:

   1. Charles-Henri de Clermont, Baron de Dannemoine, mort en 1712, qui épouſa, le 10 Juin 1686, *Marie Joubert*, qui vivoit en 1732, fille d'*Edme Joubert*, & de *Marie Boudret*, dont:

      1. N...., mort jeune ;
      2. Charles-Jacques, Comte de Dannemoine, né au mois de Mai 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général, depuis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Tonnerre, mort le 31 Août 1782, marié à *N... Pimel*, morte en 1740, laiſſant :

         Une fille, née en 1735.

      3. Antoine, Abbé de Saint-Rigaud, diocèſe de Mâcon, né en 1703 ;
      4. Marie-Anne-Charlotte-Françoise, née le 29 Avril 1688, reçue à Saint-Cyr, où elle fut Religieuſe, & enſuite Abbeſſe de Sainte-Marie d'Auxerre ;
      5. Françoise-Virginie, mariée, en 1716, à *Claude Prevoſt-de-la-Croix*, Seigneur de Sonnotte ;
      6. Et N... de Clermont, âgée de 6 ans en 1705, Religieuſe à Auxerre.

   2. Jean-Baptiste, Baron de Dannemoine, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, mort à Paris le 14 Mars 1728, âgé d'environ 70 ans ;
   3. 4. & 5. Trois garçons, dont un Chevalier de Malte ;
   6. Et Françoise-Virginie, mariée, le 6 Juin 1674, à *Pierre-François Boucher*, Baron de Floigny, mort le 17 Juin 1699, laiſſant des enfans.

6. Isabelle, mariée 1° à *Jacques de Beauvau*, Marquis du Rivau ; & 2° à *Charles*, Seigneur d'*Apchon*, en Auvergne ;
7. Madeleine, Abbeſſe de Saint-Paul-lès-Beauvais, morte au mois d'Avril 1692, âgée de 61 ans ;
8. Marie, Religieuſe à Avenay ;
9. Catherine ;

Et quatre autres filles, mortes jeunes.

XVI. François, Comte de Clermont & de Tonnerre, premier Baron, Connétable & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, Baron d'Ancy-le-Franc, &c., né le 6 Août 1601, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, rendit hommage au Roi par Procureur le 21 Février 1646, entre les mains du premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dauphiné, conformément aux hommages rendus par ſes prédéceſſeurs, & mourut à Ancy-le-Franc le 24 Septembre 1679. Il avoit épouſé *Marie Vignier*, morte à Paris, le 1er Octobre 1679, âgée de 76 ans, veuve d'*Urbain de Créquy*, Seigneur de Ricey, & fille de *Jacques Vignier*, Baron de Saint-Liébault, & de *Marie de Meſgrigny*, dont :

1. Charles-Henri, tué devant la Baſſée en 1647 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. François, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit ;
4. Louis-Alexandre, Chevalier de Malte, Capitaine de Galères, mort à Marſeille vers 1674 ;
5. & 6. Madeleine & Catherine : la première Abbeſſe de Saint-Paul-lès-Beauvais, & la ſeconde, Religieuſe au même Monaſtère.

XVII. Jacques, Comte de Clermont & de Tonnerre, premier Baron de Dauphiné, Baron d'Ancy-le-Franc, &c., mourut en 1682. Il avoit épouſé *Françoiſe-Bonne-Virginie de Fleard-de-Preſſins*, Dame de Tullins, de la Baſtie, de Mongaſcon, de Romagneu & de Saint-Marcel, morte à Paris, le 21 Août 1698. Son corps a été porté dans l'Egliſe de Saint-Paul-les-Beauvais, où ſa fille étoit Abbeſſe. Elle étoit fille & héritière de *François de Fleard*, Baron de Preſſins, & de *Charlotte Aleman*, Vicomteſſe de Trièves & de Poſquières. De ce mariage naquirent :

1. François-Joseph, qui ſuit ;
2. François, Abbé de Thenailles au Diocèſe de Laon depuis 1691, Grand-Vicaire de ſon oncle, Evêque de Noyon, & Aumônier du Roi en 1693, nommé Evêque & Duc de Langres, Pair de France, le 25 Décembre 1695, ſacré le 14 Octobre 1696, prêta ſerment au Roi le 18 du même mois, fut reçu au Parlement peu après, & ſe trouvant député à l'aſſemblée du Clergé, il y prêcha le 18 Juin 1701, jour de ſon ouverture, & le

23 Juillet ſuivant il prononça l'oraiſon funèbre de PHILIPPE, fils de FRANCE, frère unique de LOUIS XIV, dans l'Egliſe de St.-Denis, au jour de ſes funérailles. Le Roi lui donna l'Abbaye de Fontaine-Beze au Diocèſe de Langres, le 15 Août 1706, & il mourut dans ſon Diocèſe le 12 Mars 1724;

3. ALEXANDRE, Chevalier de Malte, mort à Tullins en 1717;
4. OVIDE-LOUIS, mort âgé de 12 ans;
5. LOUISE-MADELEINE, fille d'honneur de Madame la Dauphine, & mariée à *N.... de Muſy*, ſon couſin;
6. MARIE-MADELEINE, Abbeſſe de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1691, morte le 1er Février 1712;
7. SCHOLASTIQUE, Religieuſe à Montfleury-lès-Grenoble;
8. Et LEUTGARDE, Religieuſe à Sainte-Cécile de Grenoble.

XVIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, premier Baron, Capitaine-Général & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, Colonel-Lieutenant de ſon Régiment d'Infanterie, puis Meſtre-de-Camp du Régiment de Clermont, rendit hommage au Roi le 13 Mars 1696, entre les mains de Meſſire Pierre Moret-de-Bourchenu, Marquis de Vallebonais, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, à la forme & aux conditions du traité fait entre le Prince HUMBERT, Dauphin, & AINARD DE CLERMONT l'an 1340. Il mourut à Paris le 30 Octobre 1705, & fut enterré à Crevecœur. Il avoit épouſé, en 1688, *Marie de Hannivel*, morte le 17 Décembre 1727, âgée de 63 ans, dépoſée à Saint-Paul & enterrée à Crevecœur, fille d'*Adrien*, Comte de Mannevillette, Marquis de Crevecœur, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie le Camus*, dont:

1. PHILIPPE-AINARD, qui ſuit;
2. Et JOSEPH, né le 12 Mai 1704, Meſtre-de-Camp de Cavalerie à Brevet, & Lieutenant-Colonel du Régiment Commiſſaire-Général de la Cavalerie, dit *le Marquis de Tonnerre*, retiré à l'Abbaye de Clervaux.

XIX. PHILIPPE-AINARD, Comte de CLERMONT & de Tonnerre, premier Baron, Connétable & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, mourut le 19 Août 1751, au Château de Chambray en Normandie. Il avoit épouſé, le 30 Décembre 1708, *Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-de-Roye*, morte le 15 Octobre 1745, qui a été Dame de Compagnie de S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, veuve du Régent. Le Maréchal de Nangis, ſon frère utérin, lui donna 150000 livres par ſon teſtament du mois de Janvier 1743, pour lui tenir lieu de partage. Elle étoit fille de *Charles de la Rochefoucauld-de-Roye*, Comte de Blanzac, & de *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*. Elle a eu de ſon mariage:

1. MARIE-MADELEINE, née le 22 Janvier 1710, morte le 1er Février 1714;
2. MARIE-CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 21 Août 1721, morte le 16 Novembre 1774, mariée, le 4 Juin 1738, à *Hyacinthe*, Sire & Comte de *Lannion*, mort le 2 Octobre 1762;
3. Et ALISON ou ALISE-TRANQUILLE DE CLERMONT, née le 3 Novembre 1724, morte ſans enfans le 28 Novembre 1752, mariée, le 7 Février 1747, à LOUIS-CLAUDE DE CLERMONT, Marquis de Montoiſon, ſon couſin.

BRANCHE des Marquis de CRUZY.

XVI. ROGER DE CLERMONT, ſecond fils de CHARLES-HENRI, Comte de Clermont, & de *Marie-Catherine d'Eſcoubleau*, fait Marquis de Cruzy, Baron de Villon en Tonnerrois & Lieutenant-Général des Armées du Roi, épouſa, en 1614, *Gabrielle de Pernes*, fille de *Louis*, Seigneur de Pernes, Baron de Rochefort, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Saintes, & de *Claudine*, héritière d'*Eſpinac*, dont:

1. CHARLES-HENRI, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en 1667, Exempt des Gardes-du-Corps, Capitaine de Galères, mort à Paris en 1670;
3. ROGER, dit *le Marquis de Clermont*, Ecuyer ordinaire du Roi, mort à Fontainebleau au mois d'Octobre 1687;
4. LOUIS-CLAUDE, Chevalier de Malte, Capitaine de Galères, tué le 10 Juillet 1690 au combat naval gagné contre les Anglois & les Hollandois;
5. SÉBASTIEN, Chevalier de Malte;
6. ANTOINE, Evêque de Fréjus, ſacré le 26

Avril 1676, mort dans ſon Diocèſe au mois d'Août 1678;

7. Marie-Catherine, mariée à *Pierre de la Tour*, Conſeiller au Parlement de Metz, puis premier Préſident en la Cour des Aides de Dauphiné, lors à Vienne;
8. Marie-Charlotte, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais;
9. Gabrielle, Religieuſe en l'Abbaye de Rougemont;
10. Madeleine-Scholastique, morte jeune;
11. & 12. Marie-Anne-Christine & Charlotte, auſſi mortes jeunes.

XVII. Charles-Henri de Clermont, Marquis de Cruzy & de Vauvillars au Comté de Bourgogne, mort le 19 Février 1689, avoit épouſé *Eliſabeth de Maſſol*, fille de *Pierre de Maſſol*, Seigneur de Calonge, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, & de *Marie Languet*, dont:

1. Gaspard, qui ſuit;
2. Charles-Henri, mort Capitaine de Cavalerie en 1704;
3. Et Marie-Perrette-Françoise-Charlotte, morte à Paris le 22 Mars 1756, âgée de 74 ans, & inhumée à St.-Nicolas du Chardonnet. Elle avoit épouſé *Jean le Compaſſeur*, Seigneur de Courtivron, Tarſul & Saulx-le-Duc, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, mort en 1729.

XVIII. Gaspard de Clermont-Tonnerre, Marquis de Vauvillars, dit de *Clermont*, Seigneur de Maugevel, &c., né le 9 Août 1689, d'abord Cornette & Capitaine de Cavalerie en 1703, Meſtre-de-Camp de Cavalerie d'un Régiment de ſon nom en 1709, Commiſſaire-Général de la Cavalerie légère, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1716, s'eſt trouvé aux batailles d'Hochſtett, d'Oudenarde & de Malplaquet, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1720, a été nommé Chevalier des Ordres en 1724, fait Maréchal-de-Camp en 1733, Gouverneur de Mont-Dauphin ſur la frontière de Dauphiné le 29 Mai 1734, a commandé toute la Cavalerie pendant les campagnes de 1733 & 1734 en Allemagne, à cauſe de l'abſence du Comte d'Evreux, Colonel-Général, & parce que le Comte de Châtillon, Meſtre-de-Camp-Général, ſervoit en Italie; a été fait Lieutenant-Général à la promotion du 1er Août 1734. Le 15 Août 1736, il traita avec le Comte, depuis Duc de Châtillon, pour la charge de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, dont il eut l'agrément; & au mois de Janvier 1739 il fut pourvu du Gouvernement de la Ville & Citadelle de Befort en Alſace, vacant par la mort du Maréchal du Bourg, & il remit le Gouvernement de Mont-Dauphin, que le Roi donna à Guillaume Teſtu, Marquis de Balincourt, alors Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort Doyen des Maréchaux de France & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Straſbourg. Il a été fait Maréchal de France le 17 Septembre 1747, s'eſt démis la même année de la charge de Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie, a été fait Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné, & reçu au Parlement de Grenoble en 1765. Il avoit épouſé, 1° le 10 Avril 1714, *Antoinette Potier-de-Novion*, morte le 27 Août 1754, fille de *Jules-Anne-Louis-Nicolas*, Seigneur de Villers & de Grignon, appelé *le Marquis de Novion*, Major-Général des troupes de Bavière, & d'*Antoinette le Comte-de-Montauglan*; & 2° *Marguerite-Pauline Prondre*, morte le 29 Juillet 1756, âgée de 60 ans, ſans poſtérité, & enterrée à Saint-Sulpice. Elle avoit épouſé, 1° au mois de Novembre 1714, *Barthélemy de Roye de la Rochefoucauld*, Marquis de la Rochefoucauld, né en 1673, mort le 3 Novembre 1724. Elle étoit fille de *Paulin Prondre*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite Petit de Ravannes*. Du premier lit vinrent:

1. Charles-Henri-Jules, qui ſuit;
2. Jean-Louis-Ainard, appelé l'*Abbé de Clermont-Tonnerre*, né le 30 Août 1724, nommé en 1743 à l'Abbaye de Luxeuil, Diocèſe de Beſançon;
3. Joseph-François, rapporté après ſon frère aîné;
4. Et Madeleine-Louise-Jeanne, morte le 27 Juillet 1769, mariée, par contrat du 23 Avril 1743, à *François-Louis-Antoine*, Comte de *Bourbon-Buſſet*. Voyez BOURBON.

XIX. Charles-Henri-Jules de Clermont, appelé *le Comte de Clermont-Tonnerre*, né le 6 Avril 1720, a été d'abord Cornette du Meſtre-de-Camp du Commiſſaire-Général de la Cavalerie le 10 Mars 1732, fait Capitaine le 16 Février 1734, Meſtre-de-Camp le 21 Février 1740, d'un Régiment de ſon nom, incorporé en 1761; Brigadier le 20 Mars 1747,

Maréchal-de-Camp le 1er Mai 1758, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, & a été nommé en 1765 Lieutenant-Général en survivance de la Province de Dauphiné, où il commande en chef. Il a épousé, le 4 Juin 1741, *Marie-Anne-Julie le Tonnelier-de-Breteuil*, Dame du Palais de feu la Reine en 1757. Elle étoit fille aînée de *François-Victor*, Marquis de Breteuil, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont :

1. CHARLES-GASPARD, né le 30 Juillet 1747, appelé *le Marquis de Clermont-Tonnerre*, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie ;
2. ANNE-ANTOINE-JULES, né le 3 Janvier 1749, appelé *le Chevalier de Tonnerre ;*
3. GASPARD-PAULIN, né le 23 Août 1753 ;
4. ANNE-LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-JULES, né le 12 Mars 1756, Chevalier de Malte ;
5. Et ANGÉLIQUE-GASPARDINE-JULIE, née en Décembre 1743.

XIX. JOSEPH-FRANÇOIS, dit *le Marquis de* CLERMONT-TONNERRE, troiſième fils du Maréchal de *Clermont-Tonnerre*, né le 12 Janvier 1727, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie, avec Brevet de Meſtre-de-Camp, a été fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1762, & a épouſé *Marie-Anne de Lentilhac*, Dame de la Croix-Étoilée de l'Impératrice-Reine MARIE-THÉRÈSE, morte le 29 Septembre 1776, dont :

1. STANISLAS-MARIE-ADÉLAÏDE, né en Août 1761, qui a été tenu ſur les fonts de baptême par STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & par la Reine de France, fille de ce Monarque, repréſentée par Madame ADÉLAÏDE ;
2. Et STANISLAS-CHRISTINE, baptiſée en Juillet 1763 à Lunéville, tenue auſſi par le Roi STANISLAS, & la Princeſſe CHRISTINE DE SAXE.

Ce fut à SIBAUD, IIe du nom, Seigneur de CLERMONT, dont il eſt parlé au IIe degré, que l'on attribue la conceſſion des *cleſs pontificales* par CALIXTE II, que ce SIBAUD conduiſit à Rome au commencement du mois de Juin 1120, pour le rétablir ſur le ſiège de St.-Pierre, après en avoir chaſſé l'Anti-Pape GRÉGOIRE VIII. CALIXTE II, pour laiſſer à la poſtérité des marques de reconnaiſſance d'un ſervice ſi important, accorda, dit-on, à cette Maiſon de *Clermont* le privilège de porter pour armes : *deux clefs d'argent poſées en ſautoir, ſur un champ de gueules*, & pour cimier *la thiare papale* avec cette deviſe : *Si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo*. On prétend que cette Maiſon portoit auparavant des armes parlantes, qui étoient : *un mont ſurmonté d'un ſoleil*, & l'on ajoute que la bulle de conceſſion des nouvelles armes étoit datée du 23 Juin 1120, & qu'elle s'eſt conſervée long-tems dans les archives de l'Egliſe de Vienne en Dauphiné. Les autres branches, dont nous allons parler, ont auſſi conſervé les *deux clefs d'argent paſſées en ſautoir*.

BRANCHE des Comtes de THOURY.

XIII. JULIEN DE CLERMONT, quatrième fils de BERNARDIN, Vicomte de Tallart, & d'*Anne de Huſſon-Tonnerre*, nommé dans le teſtament de ſon père qui ordonna qu'il ſeroit fait Chevalier de Malte, mourut à Orléans étant à la ſuite du Prince de Condé. Il fut Seigneur de Thoury, du chef de ſa femme *Claude de Rohan*, fille de *Charles de Rohan*, Seigneur de Gié, & de *Jeanne de Saint-Severin*, laquelle eut cette Terre pour ſes conventions matrimoniales avec *Claude de Beauvilliers*, Seigneur de la Ferté-Hubert, Comte de Saint-Aignan, ſon premier mari. Il eut de ſon mariage :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, mariée à *Anne de Pierrevive*, Seigneur de Léſigny.

XIV. GABRIEL DE CLERMONT, Baron de Thoury en Sologne, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI III, épouſa en 1575 *Françoiſe de Noailles*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Noailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Gontaut*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. CHARLES, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, & de Saint-Gildas de Ruys en Bretagne ;
3. Et MARIE-MARGUERITE, Dame de Vaux, femme de *François de Razilly*, Seigneur d'Oiſeau-Mesle, qui fut préſente au contrat de mariage de ſon frère.

XV. JACQUES DE CLERMONT, Comte de Thoury par Lettres du 30 Novembre 1629, Baron de Courcelles, Seigneur de Bertangles, de

Rivery, du Val, des Maiſons du Franc-Mailly, d'Anglebervier, de Maupertuis & du Château de Saint-Paul, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 11 Septembre 1611, *Gabrielle de Glizy*, Dame de Bertangles, fille de *Jean*, & de *Gabrielle de Caſenove*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Gabriel, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Jean, Abbé de Verteuil ;
4. Gabrielle, mariée à *Léonard de Runes*, Seigneur de Beſieu, Comte de Bucquoy ;
5. Madeleine, Religieuſe à Penthemont ;
6. Et Louise, Religieuſe au Paraclet d'Amiens.

XVI. Charles de Clermont, Comte de Thoury, Seigneur de Bertangles, de Rivery &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort en ſon Château de Thoury le 3 Août 1671, & enterré en l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais, où l'on voit ſon épitaphe, avoit épouſé en 1647, *Catherine de Senicourt*, fille de *Claude*, Seigneur de Feignières près Montdidier, & de *N.... le Bel*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Joseph, dit *le Marquis de Thoury*, mort au mois de Mai 1724, qui avoit épouſé, le 20 Octobre 1687, Marie-Françoise de Clermont-Courcelles, ſa couſine, dont :

   François-Henri, qui a été Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes ;
   Et Marie, morts l'un & l'autre.

3. Marguerite, Religieuſe aux Urſulines de Montdidier ;
4. Et Catherine, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

XVII. Louis de Clermont, Comte de Thoury, épouſa, le 4 Mars 1680, *Marie-Madeleine le Boucher*, morte le 15 Décembre 1709, fille de *Claude le Boucher*, Seigneur de Campeaux en Beauvoiſis, Tréſorier de France à Amiens, & de *Marie Aux-Couſteaux*, dont :

1. Louis-Joseph, qui ſuit ;
2. Claude-Gabriel, mort âgé de 7 à 8 ans ;
3. Marie-Angélique, morte à 6 mois ;
4. Marie-Gabrielle, morte ſans avoir été mariée ;
5. Louise-Thérèse, Religieuſe à Saint-Paul-lès-Beauvais ;
6. Et Marguerite-Madeleine, mariée, au mois de Mai 1720, à *François-Joſeph*, Comte de *Lannoy*.

XVIII Louis-Joseph de Clermont, Comte de Thoury, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 7 Février 1717, *Françoiſe-Charlotte de Lannion*, fille de *François-Joſeph*, Comte de Lannion, Seigneur de Boutavant, & de *Deniſe-Charlotte Talon* ; & 2° par contrat du 13 Janvier 1734, *Virginie-Priſcille de Viart de Pimelle*, née le 14 Avril 1709, morte en 1735. Du premier lit vinrent :

1. Charles-Louis-Joseph, qui ſuit ;
2. Louis-François-Gabriel, connu ſous le nom de *Comte de Clermont*, marié à *Marie-Eliſabeth le Fevre de Milly*, dont :

   1. Louis-François-Marie, né le 12 Octobre 1761 ;
   2. Louise-Elisabeth-Adélaide, née le 30 Mai 1764 ;
   3. Et Charlotte, née le 7 Janvier 1767.

3. Louise-Catherine-Marie, mariée à *Charles-Joſeph-Guislain le Cocq*, Comte de Humbeke ;
4. Et Charlotte-Madeleine, mariée à *Philippe-Joſeph le Febvre*, Marquis de Milly.

Du ſecond lit eſt iſſue :

5. Antoinette-Priscille-Virginie, mariée au Vicomte de *la Ferté-Meun*.

XIX. Charles-Louis-Joseph, Marquis de Clermont, Comte de Thoury, Seigneur de Bertangles, épouſa, le 3 Janvier 1750, *Marie-Angélique de Lameth*, fille de *Henri-Louis de Lameth*, Seigneur de Hennencourt, & de *Joſèphe-Françoiſe le Fournier de Wargemont*, dont :

1. Charles-Louis-Nicolas, Marquis de Thoury, né le 21 Décembre 1750, Officier au Régiment de la Rochefoucauld, Dragons ;
2. Charles-Louis, né le 16 Décembre 1756 ;
3. N.... de Clermont ;
4. Marie-Louise-Charlotte, née le 7 Mai 1752 ;
5. Et Louise-Thérèse-Anastasie, née le 19 Août 1753.

XVI. Gabriel de Clermont, Baron de Courcelles, Seigneur de Maupertuis, Paroiſſe de Saint-Pierre de Silly, baptiſé le 31 Juillet 1618, ſecond fils de Jacques, & de *Gabrielle de Glizy*, épouſa, le 11 Septembre 1645, *Ga-*

brielle de Runes, fille de *Pierre de Runes,* Seigneur de Beſieu, & de *Jacqueline de Lameth.* De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Gabriel, Jéſuite, mort Miſſionnaire à Tripoli ;
3. Jean-François, Bénédictin, mort en 1722 ;
4. Charles-Antoine, Capitaine au Régiment de Biſſy, mort en 1708 ;
5. Jean, Abbé de Saint-Pierre en Medoc ;
6. Et Marie-Françoiſe, mariée, le 20 Octobre 1687, à Joseph de Clermont, dit le Marquis de Thoury, ſon couſin, mort au mois de Mai 1724.

XVII. Charles de Clermont, Baron de Courcelles, Seigneur de Maupertuis, baptiſé le 17 Novembre 1647, tranſigea avec ſes frères & ſa ſœur, ſur le partage des biens de leurs père & mère, le 10 Janvier 1682. Il fut Lieutenant au Régiment du Roi, & épouſa, 1° par contrat du 5 Mai 1676, *Marguerite de Matiſſart,* fille d'*Antoine de Matiſſart,* Seigneur de Bains & de la Motte, Tréſorier de France à Amiens ; & 2° *Marie-Urbaine de Ferrolles,* morte, le 16 Août 1729, à Candre en Poitou, âgée de 82 ans, fille de *Pierre,* Marquis d'Avoir, & de *N.... du Bouchet de Sourches-Montſoreau.* Du premier lit vinrent :

1. Marie-Gabrielle-Elisabeth, née le 2 Février 1678, reçue à Saint-Cyr en 1687, puis Religieuſe à Saint-Paul de Beauvais ;
2. Et Marie-Marguerite, reçue à Saint-Cyr en 1690.

BRANCHE des Seigneurs de Montoison.

XI. Claude de Clermont, ſecond fils d'Ainard, IIIe du nom, & d'*Alix de Seyſſel,* ſa troiſième femme, fut Seigneur de Montoiſon après la mort, ſans enfans, de Marie de Clermont, Dame de Montoiſon, ſa tante, laquelle avoit épouſé *Robert de Seyſſel,* Seigneur d'Aix. Il fut auſſi Seigneur de Montmeyran & de Savignac, & épouſa, 1° le 28 Janvier 1451, *Jeanne de Grolée,* fille de *Charles,* Seigneur de Viriville & de Châteauvillain, & de *Marguerite de Poitiers :* elle eut en dot 3000 écus d'or neuf ; & 2° *Agnès de Talaru,* fille de *Mathieu,* Seigneur de Talaru & de Noailly, & de *Jeanne de la Palu.* Il eut du premier lit :

1. Philibert, dit *le Brave Montoiſon,* Chambellan des Rois Charles VII & Louis XII, Capitaine de 50 Lances des Ordonnances, Sénéchal de Valentinois & de Diois, ſi renommé dans les guerres d'Italie de ſon tems, ſurtout à la journée de Fornoue, à la priſe de Gênes en 1507, & à la bataille de Guiradade le 14 Mai 1509, mort à Ferrare d'une fièvre continue le 20 Mars 1510, enterré avec ſolemnité, & regretté du Duc & de la Ducheſſe de Ferrare, au rapport de Brantôme. Il ne laiſſa point d'enfans. Il avoit épouſé, le 21 Février 1501, *Marie de Dreux,* fille de *Louis de Dreux,* dit *Perceval,* Seigneur de Pierrecourt, & de *Catherine d'Auxy.* Son ſceau dans une quittance du mois de Juillet 1491, eſt chargé de *deux cleſs en ſautoir, ſurmonté d'un beſan ou loſange,* & ſupports *deux lions ;*
2. Antoine, qui ſuit ;
3. Marguerite, mariée, 1° en 1473, à *Annequin Alleman,* fils d'*Aimard Alleman,* Seigneur de Rochechinard & d'Enclauzes, & 2° à *N... de Breſſieu,* Baron d'Embières ;
4. Meraude, mariée à *Antoine de Saint-Prieſt,* Baron de Vaux en Beaujolois.

Et du ſecond lit :

5. Ainard, Abbé de Saon, & Chanoine de Vienne ;
6. Charlotte, mariée, par contrat du 17 Février 1478, à *Pierre de Claret,* Seigneur de Truchenu & d'Eſparron ;
7. Et Catherine, laquelle teſta au Château de Garouſan en Vivarais, le 11 Octobre 1561, mariée, en Septembre 1497, à *Antoine de Lambert,* Seigneur de Nions.

XII. Antoine de Clermont, Baron de Montoiſon, Seigneur de Vaunavès, de la Roche-Baudin, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 6 Février 1498, *Catherine Adhémar,* qui teſta le 23 Juillet 1531. Elle étoit fille de *Baudoin Adhémar,* Seigneur de Saint-Gervais, & fit héritier ſon fils,

XIII. Claude de Clermont, qui recueillit la ſucceſſion de ſes oncles, fut Baron de Montoiſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Valentinois, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Commiſſaire des Guerres & Capitaine de l'arrière-ban de Dauphiné, & teſta le 11 Octobre 1566. Il avoit épouſé, 1° le 24 Juin 1527, *Hélène de Saſſenage,* Dame de Montrigaud, fille d'*André de Saſſenage,* Seigneur de Montrigaud, & de *Catherine de Grolée-de-Meuillon ;* & 2° le 28 Janvier 1551, *Louiſe de Rou-*

vroy, qui teſta le 25 Juin 1575. Elle étoit fille de *Jean de Rouvroy*, Seigneur de Sandricourt, & de *Louiſe de Montmorency*. De ce ſecond mariage vinrent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. François-Antoine, Baron de la Roche-Baudin, dit *la Roche-Montoiſon*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par Lettres du 17 Janvier 1583, mort à Libourne le 31 Mai 1586, au voyage de Guyenne, d'un coup de carabine qu'il reçut dans la tranchée, ſans laiſſer d'enfans de *Louiſe de Moreton*, remariée, le 22 Juillet 1587, à *Hercule de Tholon*, Seigneur de la Lopie & de Vinſobres. Elle étoit fille de *Sébaſtien de Moreton*, Seigneur de Chabrillan, & de *Louiſe de Molin ;*
3. Louis, mort jeune ;
4. Marie, auſſi morte jeune ;
5. Catherine, mariée, le 18 Décembre 1571, à *Jacques de Budos*, Baron de Portes, fils de *Jean de Budos*, & de *Louiſe des Porcellets ;*
6. Hélène, morte jeune ;
7. Et Laurence, mariée, 1° le 18 Janvier 1589, à *Jean*, Comte de *Dizimieu*, fils de *Balthaſar*, & de Claude de Clermont, Dame de Saint-Beron ; & 2° par contrat paſſé à Beaucaire le 19 Juin 1601, à *Henri*, Duc de *Montmorency*, Pair & Connétable de France, mort le 2 Avril 1614.

XIV. Antoine de Clermont, II^e^ du nom, Baron de Montoiſon, Colonel d'Infanterie de Languedoc & des Gendarmes du Connétable, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, teſta le 27 Janvier 1597. Il avoit épouſé, le 14 Octobre 1576, *Marguerite de Simiane*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Gordes, & de *Guigonne Alleman*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Laurence, mariée, le 12 Mai 1606, à *Pierre*, Marquis de *la Chambre* en Savoie, laquelle y fut enterrée dans l'Egliſe de la Rochette ;
3. Anne, mariée, 1° le 10 Juin 1606, à *Pierre de Grolée*, Baron de Châteauneuf, fils de *François de la Thonière-de-Grolée*, Baron de Châteauneuf, & de *Claudine de Montluel ;* & 2° à *Pierre de Duin*, dit *Maréchal*, Seigneur de Laval d'Iſère, dont elle reſta veuve ;
4. Diane, Religieuſe Profeſſe le 19 Novembre 1603, puis Abbeſſe de Vernaiſon ;
5. Louise, mariée, le 19 Novembre 1603, à *Jean-Claude Alleman*, Baron d'Uriage ;
6. Et Marguerite, mariée à *Henri Gratet*, Baron de Caſtelnau, Comte du Bouchage.

XV. Antoine de Clermont, III^e^ du nom, Baron de Montoiſon, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, ſervit aux ſièges de Montpellier & de Nîmes, teſta le 8 Juillet 1628, & mourut à Avignon le 16 Juillet 1629. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1609, *Gaſparde de Hoſtun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Baume, & de *Diane de Gadagne*, dont :

1. Antoine-François, qui ſuit ;
2. Balthasar, Seigneur de la Roche-Baudin, Lieutenant au Régiment des Gardes, puis Ambaſſadeur en Savoie, mort ſans avoir été marié ;
3. Jean-François, Chanoine & Comte de Lyon ;
4. Henriette, Religieuſe à Sainte-Marie de l'Antiquaille à Lyon ;
5. Et Marie, Religieuſe aux Céleſtes de Lyon.

XVI. Antoine-François de Clermont, Marquis de Montoiſon, Baron de la Roche-Baudin, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Italie, où il ſervit ſous le commandement du Maréchal de Créquy, aux ſièges de la Vallette & de Valence. Il fut fait priſonnier après avoir été bleſſé le 18 Octobre 1635, ſe trouva enſuite à la bataille de la Vallée-d'Eſpin, ſous le Duc de Savoie & M. de Créquy, étant Colonel du Régiment de Forez, compoſé de 20 Compagnies. Il y prit 6 canons aux ennemis, y fut bleſſé d'un coup de mouſquet, ſervit encore en 1642 aux ſièges & priſes de Nice, de la Paille & de Tortone, en qualité de Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, & il épouſa, le 18 Décembre 1643, *Marguerite de la Boutière*, fille de *Jean de la Boutière*, Seigneur de Chaſſaignes en Bourgogne, & de *Marie Baillet*, dont :

1. & 2. Jean-Antoine & Jean-Henri, morts jeunes ;
3. Louis-Rostain, qui ſuit ;
4. Laurence, mariée, le 29 Mars 1667, à *Henri des Boiz*, Baron de Solignac en Vivarais, fils de *Pierre des Boiz*, Comte de Solignac ;
5. Et Marie-Félice, mariée, en 1574, à *Elzéar d'Antoine*, Seigneur de Saint-Pons, Conſeiller au Parlement d'Aix, fils de *François d'Antoine*, Seigneur de Saint-Pons & de Seillon en Provence.

XVII. Louis-Rostain de Clermont, Marquis de Montoiſon, ſervit en qualité de Cadet

dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut enſuite Aide-de-Camp de LOUIS DE BOURBON, II^e du nom, Prince de Condé. Il épouſa, par contrat du 7 Juin 1677, *Angélique-Claudine de la Croix-Chevrières*, fille de *Jean de la Croix*, Comte de Saint-Vallier, Marquis d'Ornacieu, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Marie de Sayve*, Dame d'Eſchiſſay, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit ;
2. 3. & 4. JEAN-BAPTISTE, LAURENT-FRANÇOIS, & FRANÇOIS, qui ont ſervi ;
5. Et ETIENNE, Chevalier Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Secrétaire des Commandemens du Grand-Maître.

XVIII. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE CLERMONT, Marquis de Montoiſon, Seigneur de Vaunavez en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chaſſaignes en Bourgogne, mourut d'apoplexie en ſon Château de Chagny en Bourgogne, le 8 Juin 1741. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Novembre 1717, *Catherine de Théſut*, morte à Paris le 22 Août 1734, âgée de 37 ans, & enterrée à Saint-Sulpice. Elle avoit une ſœur, morte femme du Préſident de *Perigny*, du Parlement de Bourgogne. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Ragy & de Cimard, ancien Conſeiller au Parlement de Metz, mort le 17 Août 1717, & de *Jeanne-Charlotte de Gevalois*. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et un autre LOUIS-CLAUDE, né le 20 Mai 1731, Chevalier de Malte & Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, ancien Capitaine de Cavalerie, & retiré du ſervice en 1769.

XIX. LOUIS-CLAUDE DE CLERMONT, Marquis de Montoiſon, né en 1722, lequel, après avoir été Mouſquetaire du Roi dans ſa 1^re Compagnie, acheta une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vibraye, qu'il quitta pour acheter, le 14 Décembre 1744, le Guidon des Gendarmes d'Anjou. Il paſſa le 1^er Décembre 1745, à l'Enſeigne des Gendarmes Bourguignons, obtint le 20 Janvier 1747 la Sous-Lieutenance des Chevaux-Légers Dauphins, acheta le 1^er Février 1749 la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1759, & ſa Compagnie a pris en 1756 le nom de Chevaux-Légers d'Aquitaine, & a quitté le ſervice en 1760. Il épouſa, 1° le 7 Février 1747, ALISON ou ALISE-TRANQUILLE DE CLERMONT, ſa couſine, née le 3 Novembre 1724, Dame de compagnie de feu S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, veuve du Régent, morte le 28 Novembre 1752, une des Dames du Palais de la Reine, ſeconde fille & héritière de PHILIPPE-AINARD, Comte de Clermont-Tonnerre, premier Baron, Connétable & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, ci-devant Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou, Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-de Roye* ; & 2° N... *de Lévis-Châteaumorand*, morte en 1765, dont il a pluſieurs enfans.

BRANCHE des Seigneurs de HAUTERIVE *& de* SURGÈRES.

IX. AIMAR DE CLERMONT, Seigneur de Hauterive en Dauphiné, ſecond fils d'AINARD, II^e du nom, Seigneur de Clermont, & d'*Agathe de Poitiers*, eut en partage les Terres de Saint-Etienne, de Volun & de Saint-Germain-de-Cormore, &, par tranſaction avec ſon frère, celle de Hauterive, à la charge de l'hommage. Il ſervit avec 13 Ecuyers en l'Oſt de Breteuil depuis le 3 Août 1356 juſqu'au 20 Septembre ſuivant, ſous le Duc de Normandie, Dauphin Viennois, qui lui donna, au mois d'Octobre 1356, le Château de Rives en Dauphiné, à condition de l'hommage. Il ſervoit ſous le Duc de Bourgogne au mois de Juin 1364, & ſous le Comte de Tancarville en Champagne au mois de Septembre ſuivant. Il traita, du conſentement de ſa femme, avec Jeanne de Chabanois, veuve de Guillaume Mingot, Seigneur de Surgères, l'an 1368, & teſta en 1371. Il avoit épouſé *Jeanne Maingot*, Dame de Surgères & de Dampierre en Aunis, veuve de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, & fille de *Guillaume Maingot*, Seigneur de Surgères, & de *Thomaſe d'Albret*, dont :

1. JOACHIM, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, Seigneur de Mortemer, mort ſans poſtérité.

X. JOACHIM DE CLERMONT, Seigneur de Surgères, de Dampierre-ſur-Voutonne & de Hauterive, obtint du Roi au mois de Mai 1379, tout le droit que le Monarque avoit ſur la Terre de Hauterive. Il ſervit avec 8

Ecuyers de ſa Compagnie au mois d'Août 1383, & avec 15 Ecuyers & 4 Chevaliers aux guerres de Poitou en 1387, fit hommage de ſa Terre de Dampierre en 1410, & vivoit encore en 1422. Il épouſa, 1° par contrat du 13 Décembre 1379, *Iſabeau de Surgères*, Dame de Bernezay en Loudunois & des Couldreaux, fille de *Jacques*, & de *Marie de Laval*; & 2° *Jeanne d'Auſſeure*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auſſeure, & de *Marie de Bauçay*, Dame de la Motte-Bauçay. Du premier lit vinrent:

1. TRISTAN, Seigneur de Surgères, mort ſans enfans de *Catherine d'Amboiſe*, Dame de la Maiſonfort, &c., fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Saint-Verain*;
2. ANTOINE, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

3. FRANÇOIS, Seigneur de Dampierre, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils

   CLAUDE DE CLERMONT, Baron de Dampierre, Gouverneur d'Ardres, Colonel des Griſons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, mort en 1545. Il épouſa *Jeanne de Vivonne*, morte en Avril 1583, fille d'*André*, Baron de la Châtaigneraye, & de *Louiſe de Daillon-du-Lude*, Dame d'honneur de la Reine LOUISE, dont:

   CLAUDE-CATHERINE DE CLERMONT, mariée 1° à *Jean* III *d'Annebaut*, Baron de Retz & de la Hunaudaye; & 2° à *Albert de Gondy*, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, mort en 1602.

4. Et MARGUERITE, Dame de Migré & de Parançais, mariée à *Guillaume de Coudun*, Chevalier.

XI. ANTOINE DE CLERMONT, Seigneur de Surgères & de Château-Gaillard en Dauphiné, recueillit la ſucceſſion de ſon frère, & ſervit dans l'armée du Roi devant la Ville de Bourges, ſous David de Rambures, le 28 Mai 1412, comme Chevalier-Banneret, avec 36 Ecuyers de ſa Compagnie, & ſous le Maréchal de Heilly, au pays de Guyenne, au mois de Juillet 1413. Il étoit mort en 1461, & avoit épouſé 1° *Jeanne d'Amboiſe*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Catherine de Lévis*, remariée à *Joachim de Velor*, Seigneur de la Chapelle-Bellouin. Elle étoit fille d'*Antoine de Lévis*, Comte de Villars, & d'*Iſabeau de Chartres*. Les enfans de ſon premier mari furent, le 12 Août 1461, ſous la tutelle de *Jean de Lévis*, Seigneur de Vauvert, qui vendit, en qualité de leur tuteur, le Mandement de Château-Gaillard à Guillaume, Comte de Varax. Ses enfans furent:

1. ODET, mort ſans hoirs;
2. ANTOINETTE DE CLERMONT, Dame de Surgères, qui ratifia le 24 Août 1461 la vente du Mandement de Château-Gaillard, épouſa 1° *Chriſtophe d'Arrien*; 2° *Antoine*, Seigneur de *Belleville*; 3° *Henri de Lévis*; & 4° *Jean de Maumont*, Seigneur de Tonnay-Boutonne, deſquels elle n'eut point d'enfans;
3. Et LOUISE, qui demeura héritière de la Baronnie de Surgères par la mort de ſa ſœur ſans enfans. Elle épouſa 1° *Jean Aubin*, Seigneur de Malicorne en Puiſaye, premier Chambellan de CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry; & 2° *Roderic de Fonſèque*, iſſu des Comtes de *Montreyo* en Eſpagne, qui, à cauſe d'elle, fut Seigneur de Surgères. Cette Terre a paſſé, depuis, dans la Maiſon de *la Rochefoucauld*. Voy. ce mot.

BRANCHE
des Seigneurs de CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN, *en Savoie.*

Guichenon, Hiſtoriographe de la Maiſon de Savoie, donne pour auteur à cette branche de *Mont-Saint-Jean*, ſortie de la Maiſon de Clermont-Tonnerre:

V. AMÉDE ou AMÉDÉE, quatrième fils de GUILLAUME DE CLERMONT, IIe du nom, qui vivoit en 1180 & 1203. Il eut pour fils:

VI. HUMBERT DE CLERMONT, Seigneur de la Baſtie d'Albanois, Terre poſſédée ſans interruption par cette branche depuis lui. Elle fut érigée en *Baronnie* dans le XVe ſiècle, & en *Marquiſat* le 27 Septembre 1681, en faveur de FRANÇOIS DE CLERMONT. HUMBERT eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

VII. ANTOINE DE CLERMONT, Ier du nom, que le Comte Edouard de Savoie inveſtit le 13 Mars 1329 de la Terre de la Baſtie d'Albanois. Il conclut un traité de paix le 7 Mai 1304, conjointement avec Amédée, Comte de Genève, entre le Comte de Savoie & le Dauphin. Il fut nommé en 1314 un des Plénipotentiaires à la paix conclue entre le Dauphin & le Comte de Savoie. Le P. Anſelme rapporte qu'en 1334, dans la guerre entre la

Maiſon des *Ainard de Clermont* & celle des Alleman, il fut un des principaux du parti des *Ainard*. Il teſta le 23 Septembre 1337, & nomma *Ainarde*, ſon épouſe, fille de *Guignon de la Ravoire*, tutrice de ſes enfans, qui furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. 3. 4. 5. & 6. Jacques, Aimon, qui teſta le 8 Avril 1366, François, Humbert & Amédée. Ce dernier fit don à Antoine, ſon frère aîné, de la Terre de la Baſtie d'Albanois, dès le 30 Avril 1333.

VIII. Antoine de Clermont, IIe du nom, appelé l'*Albanois*, Seigneur de la Baſtie, teſta le 6 Mars 1449, & eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Gabriel, qui teſta le 30 Avril 1459.

IX. Jean de Clermont, Ier du nom, Seigneur de Saint-Pierre, de Soucy & de Ste.-Hélène-Dulac, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

X. Jacques de Clermont, Seigneur des mêmes lieux, marié à *Jeanne de Menthon*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Claude, comme il paroît ſuivant une tranſaction paſſée entr'eux le 24 Décembre 1485, par laquelle ils tranſigèrent ſur tous les droits qui pouvoient les regarder reſpectivement de la ſucceſſion de Jacques, leur père, à la réſerve néanmoins des droits de *Jeanne de Menthon*, leur mère.

XI. Jean de Clermont, IIe du nom, teſta le 23 Février 1534, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

XII. Odon de Clermont, qui mourut avant ſon père. Il épouſa, par contrat du 23 Avril 1512, *Françoiſe de Dhérée*, & laiſſa :

1. François-Balthasar, qui ſuit ;
2. & 3. Catherine & Jeanne, auxquelles leur père fit des legs.

XIII. François-Balthasar de Clermont eut de *Louiſe de Montmayeur* :

XIV. Jean-Alexandre de Clermont, Seigneur de Saint-Pierre, de Soucy, de Saint-Caſſin, & Baron de la Baſtie d'Albanois, inſtitué héritier de ſon père par le teſtament qu'il fit le 13 Février 1566. Il épouſa, le 27 Juillet 1573, *Françoiſe de Seyſſel*, dont il eut :

1. Jean-Claude, qui ſuit ;
2. Claude ;
3. Jean-Péron, rapporté ci-après ;
4. Et Bertrand.

XV. Jean-Claude de Clermont, Ier du nom, épouſa, par contrat du 10 Septembre 1605, *Anne de Montfalcon*, veuve du Baron de *Chauvirey*, & fille de *Jean*, laquelle inſtitua par ſon teſtament du 7 Février 1613, pour héritier, ſon fils

XVI. François de Clermont, Baron de la Baſtie d'Albanois, Loex, Flaxieu-les-Terraux, la Balme & autres lieux, qui fut Conſeiller d'Etat du Duc de Savoie, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade & Lieutenant-Général de la Cavalerie de Savoie. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1625, *Péronne-Marie*, fille & héritière de *Claude-François de Sacconay*, Seigneur dudit lieu, &c., dont :

1. Jean-Claude, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Jacques-Louis, François & Marie. Leurs père & mère léguèrent, par leur teſtament du 22 Mars 1667, à Marie, leur fille, la ſomme de 10000 ducatons, & à Jacques-Louis, leur ſecond fils, 1000 ducatons, avec la Terre & Juridiction des Terraux & la Co-Seigneurie des Clets ; & à François, leur autre fils, la Terre & Juridiction de Flaxieu, Truaz & dépendances.

XVII. Jean-Claude de Clermont, IIe du nom, en faveur duquel ſes père & mère diſpoſèrent de leurs biens par leur teſtament ci-deſſus cité, épouſa *Marie-Antoinette*, fille de *Charles-Amédée de Rouſſillon de Beruex*. Par ſon teſtament du 29 Mai 1690, & ſon épouſe par le ſien du 11 Janvier 1712, ils inſtituèrent leur héritier Jean-François, qui ſuit, & léguèrent Joseph-François-Jérôme, mort Doyen de l'inſigne égliſe collégiale de Saint-Jacques de Sallanches, ainſi que deux autres fils & quatre filles.

XVIII. Jean-François de Clermont, Marquis de Mont-Saint-Jean & de la Baſtie d'Albanois, a épouſé, par contrat du 29 Juillet 1702, *Bonne-Adrienne de Luzerne*, dont :

1. Jean-Claude, qui ſuit ;
2. Joseph-François-Jérôme, Chevalier de l'Ordre Militaire de St-Maurice & de St-Lazare ;
3. Michel-Gabriel, Capitaine dans le Régiment Dauphin, tué au ſiège de Berg-op-Zoom ;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, dont l'aînée a épouſé N..., Baron de *Mareſte de Montfleury*, la ſeconde eſt Chartreuſe à Premol. On ignore ſi les deux autres ſont mariées.

XIX. JEAN-CLAUDE DE CLERMONT, IIIe du nom, Marquis de la Baſtie en Savoie, Baron de Flaxieu-lès-Terraux & de la Balme, Seigneur de Mecorax, Challonge & Sacconex en Savoie, a épouſé, le 24 Juin 1749, *Marie-Madeleine-Gaſparde de Brancion,* fille de *Jacques*, Seigneur de Viſargent, Condé, Bure & Geraud, & de *Jeanne-Claude-Madeleine le Compaſſeur de Courtivron*. Leurs enfans ſont :

1. JEAN-FRANÇOIS ;
2. JOSEPH ;
3. MARIE-CLAUDINE-JOSEPHE, Chanoineſſe de Château-Châlons ;
4. Et THÉRÈSE-CHRISTINE.

La branche de *Clermont-Mont-Saint-Jean* n'a pris ce nom, qui vient d'un château dépendant de la Terre de Saint-Pierre de Soucy, que depuis la ſéparation de la branche dont eſt auteur JEAN-PERON, qui ſuit, pour les diſtinguer l'une de l'autre.

XV. JEAN-PÉRON DE CLERMONT, troiſième fils de JEAN-ALEXANDRE, & de *Françoiſe de Seyſſel,* épouſa, par contrat du 4 Juillet 1632, *Antoinette de Beaufort*, & en eut :

XVI. FRANÇOIS DE CLERMONT, marié, par contrat du 9 Août 1668, à *Claire de Pingon,* dont :

1. JOSEPH, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Sardaigne, & Gouverneur de Feneſtrel, mort en 1746 ;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

XVII. JACQUES DE CLERMONT a épouſé, par contrat du 27 Septembre 1724, *Alexandrine de Morand*. Leurs enfans ſont :

1. & 2. JOSEPH & CHARLES, Officiers dans le Régiment de Savoie ;
3. Et JEANNE-BAPTISTE-FÉLICE, mariée au Seigneur & Comte de *Menthon d'Avierne.*

BRANCHE des Seigneurs de CHASTE.

III. JOFFREY, ou GEOFFROY DE CLERMONT, eſt dit troiſième fils de SIBAUD, IIe du nom, Seigneur de Clermont, & d'*Helvide de la Chambre*, dans des Mémoires domeſtiques & pluſieurs Généalogies de la Maiſon de *Clermont*, ainſi que dans le procès-verbal des preuves de GASPARD-FRANÇOIS DE CLERMONT-CHASTE, faites le 28 Mai 1637, pour ſa réception dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré de Provence. On ajoute qu'il fit partage de la ſucceſſion de ſon père, avec SIBAUD, ſon frère aîné, le vendredi avant les Calendes du mois d'Août 1189 ; qu'il eut pour ſa part les Terres de Chaſte & de Creſpol, au diocèſe de Vienne, avec 1200 florins d'or ; & qu'il prit, ſuivant l'uſage de ce tems-là, le nom de la Terre de *Chaſte*, qu'il tranſmit à ſes deſcendans. Ce partage eſt énoncé dans le procès-verbal dont on vient de parler. C'eſt par ces Généalogies que l'on apprend que JOFFREY, Seigneur de Chaſte, fut marié, par contrat du Jeudi après l'Exaltation de Sainte-Croix 1190, à *Gertrude de la Tour*, à laquelle elles donnent pour armes : *de gueules, à une tour d'argent maçonnée de ſable*, & qu'il eut pour fils :

IV. AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE, Chevalier, qui fit ceſſion le 11 des Calendes de Novembre 1218, à GUILLAUME DE CLERMONT, ſon couſin, de tout ce qu'il poſſédoit dans les châteaux & mandemens de Clermont & de Saint-Geoire pour 10000 ſols viennois, ce qu'il ratifia deux jours après dans le cloître de Silvebenite. L'acte eſt ſcellé du ſceau de l'Archevêque de Vienne & de celui de ce Couvent. Il eut pour femme *Aleſie*, que des Mémoires domeſtiques diſent être de la Maiſon de *la Chambre* en Savoie ; mais il paroît plus vraiſemblable qu'elle étoit de celle de *Châteauneuf* en Dauphiné. Ses enfans furent :

1. FRANCON, qui ſuit ;
2. JOFFREY, Chanoine de Romans ;
3. AUDE, mariée à *Aleon*, Seigneur de *Paladru*, dont elle étoit veuve en 1297 ;
4. Et JORDANE, qui étoit ſous la tutelle de ſa mère en 1239, & fut depuis Religieuſe.

V. FRANCON, Seigneur de CHASTE & de Creſpol, Co-Seigneur de Clermont, Chevalier, eſt dit un des Seigneurs de Clermont dans un acte de 1249. Il fit ſon teſtament, ſe préparant au voyage de la Terre-Sainte, le 7 Mars 1272, dans lequel tous ſes enfans ſont nommés. Il avoit épouſé 1° *Aalis*, nommée dans un acte de 1249 : elle eut pluſieurs enfans, au préjudice deſquels *Béatrix d'Urgel*, fille de *Joſſerand d'Urgel*, Seigneur de Saint-Prieſt, qu'il avoit épouſée 2° avant le mois de Juillet 1265, ſe fit faire des avantages con-

ſidérables par ſon mari. Ses enfans furent :

1. JOFFREY, mort lors du teſtament de ſon père ;
2. AMÉDÉE, qui ſuit ;
3. Autre JOFFREY, ſubſtitué par le teſtament de ſon père à AMÉDÉE, ſon frère : il fut Chanoine de Valence ;
4. GUICHARD, auſſi ſubſtitué à ſes frères, mort en 1295 ;
5. GUIGONNET, auſſi ſubſtitué à ſes frères ;
6. BÉATRIX, auſſi ſubſtituée à ſes frères, & qui fut depuis Religieuſe ;
7. Et ALIX, deſtinée à être Religieuſe par le teſtament de ſon père, mais qui ſe maria depuis par contrat du 6 des Calendes du mois d'Avril 1289, à *Ainard du Puy*, Damoiſeau, & eut en dot 9000 ſols Viennois. Elle étoit morte en 1295.

VI. AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE & de Creſpol, Chevalier, n'eſt qualifié que *Damoiſeau* dans la tranſaction qu'il fit avec JOFFREY DE CHASTE, ſon frère, l'an 1298. Il fut du nombre des Gentilshommes du Dauphiné, qui les premiers firent hommage en 1307 au Dauphin JEAN, après la mort de HUMBERT Ier, ſon père, dans le Château de Saint-Nazaire à Royans. Il eſt qualifié *illuſtre homme*, Chevalier, Co-Seigneur de Chaſte dans l'hommage qu'il fit de cette Terre au Dauphin GUIGUES en 1324. Il en fit encore un autre au Dauphin HUMBERT en 1334, & épouſa *Philippine de Saſſenage*, fille d'*Albert*, Seigneur de Saſſenage, & de *Marguerite Alleman*, dont :

VII. JEAN DE CHASTE, qui étoit mort lors d'une tranſaction de 1329, & avoit épouſé *Alix d'Albon*, ſœur d'*Ainarde*, Dame de *Montchenu*, veuve de *Foulques*, Seigneur de Montchenu, dont :

1. JOFFREY, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, mariée, 1° après la mort de ſon père par AMÉDÉE, Seigneur de CHASTE, & *Philippine de Saſſenage*, ſes aïeux, par contrat du 28 Avril 1329, à *Didier*, Co-Seigneur de *Saſſenage*, mort vers 1374 ; & 2° à *Aimar*, Seigneur de *Breſſieu*.

VIII. JOFFREY, Seigneur de CHASTE, de Creſpol, de Beaujay, de la Motte-Galaure, de Geniſſieu, &c., Chevalier, fut du nombre des principaux Seigneurs du Dauphiné, tous qualifiés, *magnifici, potentes, nobiles viri & milites*, qui firent ſerment dans la ville de

Vienne le 31 Juillet 1343, d'obſerver le traité fait entre le Dauphin & les Procureurs & Commiſſaires du Roi, au ſujet de la ceſſion du Dauphiné. Il eſt nommé parmi les Barons & Seigneurs du Dauphiné, qui firent ſerment de fidélité au Roi CHARLES V, Dauphin de Viennois, le 12 Août de l'an 1368, & il teſta le 1er Mars 1376. Il étoit mort le 12 Avril 1382, & avoit épouſé 1° *Françoiſe de Saint-Quentin*, Dame de la Saône, qui teſta le 15 Décembre 1354, & ordonna ſa ſépulture dans le cimetière de l'Egliſe de St-Vincent de Chaſte, dans le tombeau des parens de ſon mari. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Quentin, &c. ; 2° par contrat du 14 Avril 1357, *Béatrix de Beauvoir*, fille d'*Amédée*, Seigneur de Beauvoir & de Villeneuve, & de *Jacquette de Vaux* ; & 3° *Baudouine de Reſtourtour*, qui vivoit encore en 1414. Elle étoit fille de *Briand de Reſtourtour*, Seigneur de Bauchâtel, d'Argental & de la Faye en Viennois, & de *Jeanne de Beauvais*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, qui teſta en 1417, & ordonna ſa ſépulture dans la Chapelle de St-Georges de Chaſte, mariée par ſon père, le 24 Juin 1351, à *Antoine de la Tour-du-Pin*, fils d'*Aimar de la Tour*, Seigneur de Viney.

Du ſecond lit :

2. JEANNE, morte en 1362, lorſque JOFFREY DE CHASTE, ſon père, en qualité de ſon héritier, fit hommage de la maiſon-forte de Geſſans.

Et du troiſième lit :

3. IBOD ou IBAUD, qui ſuit ;
4. BRIAND, à qui ſon père légua par ſon teſtament les Terres de Beaujay, de la Motte-Galaure & de la Miſtrale de ce lieu pour en jouir ſeulement ſa vie durant ;
5. JOFFREY, à qui ſon père, par ſon teſtament, légua la Terre de Geniſſieu, auſſi ſa vie durant ſeulement, ordonnant qu'il ſeroit Chanoine de Romans ou de Vienne ;
6. ALIÉNOR, à qui ſon père légua 2000 florins pour la marier : elle épouſa *Pierre*, Seigneur *du Moneſſier*, du Diocèſe de Vienne ;
7. Et DELPHINE, deſtinée, par le teſtament de ſon père, à être Religieuſe ou réduite à ſa légitime.

IX. IBOD ou IBAUD, Seigneur de CHASTE, de la Motte-Galaure, de la Faye, de Polienas, de Geſſans & de Creſpol, fut inſtitué héritier par le teſtament de ſon père. Il fut un

des premiers Ecuyers de la Compagnie d'Aimar de Clermont, qui fit montre à Arras le 24 Août 1383. Il fit hommage à Louis de France, Dauphin de Viennois, fils du Roi Charles VI, en 1413, entre les mains de Renier Pot, Gouverneur du Dauphiné, de sa Terre de Chaste, de la Bastie, de Gessans & de la Motte-Galaure. Il testa le 7 Septembre 1414, & ordonna sa sépulture dans la Chapelle de St-Georges, fondée dans le Prieuré de Chaste. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1393, *Françoise de Bressieu*, fille de *Joffrey*, Seigneur de Bressieu, & de *Marguerite de Poitiers*, Dame de Taulignan, dont:

1. Amédée, qui suit;
2. Perceval, Chevalier de Rhodes, suivant les Mémoires de cette Maison;
3. Jean, à qui son père légua 12 florins d'or de pension jusqu'à ce qu'il eût un bénéfice, ordonnant qu'il fût de l'Ordre de St-Antoine, & le substitua à ses frères;
4. Autre Jean, Chevalier de St-Jean de Jérusalem, lorsque son père, par son testament, lui légua 30 florins d'or de pension, & ordonna qu'on lui fourniroit tout ce qui lui seroit nécessaire pour son passage d'outremer;
5. Alix, légataire de 2000 florins d'or du poids delphinal, outre les 200 livres qui lui avoient été léguées par sa mère. Elle épousa *Falcon du Puy*, dit de *Murinais*;
6. Béatrix, à qui son père légua, par son testament, 10 florins d'or de pension jusqu'à ce qu'elle eût un bénéfice, ordonnant qu'elle entrât dans l'Ordre de St-Pierre de Lyon.

Ibod, Seigneur de Chaste, eut encore pour fils naturel:

Monet, auquel Amédée, son frère, fit un legs par son testament de 1425.

X. Amédée, Seigneur de Chaste, de Crespol, de la Saone, &c., institué héritier universel par son père, testa le 3 Mai 1425, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de St.-Georges, fonda des services pour Ibod, son père, *Baudouine*, son aïeule, & Catherine de Chaste, sa tante, laissa l'usufruit de ses biens & la tutelle de ses enfans à sa femme, qui fut *Françoise de la Tour*, fille d'*Aubert de la Tour*, Seigneur de Viney, & de *Marguerite de Châteauneuf*. De ce mariage vinrent:

1. Artaud, qui suit;
2. Jean, né après le testament de son père: il transigea avec Artaud, son frère, le 9 Juin 1444;
3. Et Marguerite, née après le testament de son père, nommée comme légataire dans celui d'Aliénor, sa grand'tante, de 1428.

XI. Artaud, Seigneur de Chaste, de Peyrault, de Gessans, de Saint-Lattier & de la Faye, est nommé parmi les Co-Seigneurs du lieu de la Saone, dans un mandement de Louis de France, Dauphin de Viennois, de 1446. Il épousa, par contrat du 19 Mars 1442, *Marguerite de Saint-Priest*, fille de *Jean de Saint-Priest*, Seigneur de Saint-Chamond, & de *Guillemette de Mello-Saint-Parise*, dont:

1. Humbert, qui suit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Gessans*, rapportée ci-après;
3. Catherine, mariée, vers 1480, à *Claude de la Farge*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Goyon en Auvergne, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1498;
4. Jeanne, Religieuse au Couvent de Sainte-Claire du Puy ou d'Annonay, nommée au testament de Humbert, son frère, en 1492;
5. Et Philippe, à laquelle son frère aîné légua par son testament 2000 florins de petite monnoie, payables lors de son mariage.

Artaud eut encore pour fils naturel:

Antoine, Bâtard de *Chaste*, marié, & qui eut postérité.

XII. Humbert, Seigneur de Chaste, Saint-Lattier, &c., testa le 22 Mars 1492, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Jean & de Sainte-Catherine de Crespol, ou à la volonté de ses héritiers, dans l'Eglise Paroissiale de Chaste, avec ses prédécesseurs. Il ne vivoit plus le 3 Juin 1498, & avoit épousé, par contrat du 12 Avril 1473, *Louise de St.-Germain d'Apchon*, fille de *Michel*, dit *Artaud d'Apchon*, Chevalier, Seigneur de Monron, Diocèse de Lyon, & de *Marguerite de Lavieu*, dont:

1. Aimar, Chanoine Claustral de Saint-Antoine, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Vienne, & Présenteur de la Maison de Saint-Antoine de la Chaume ou du Pont-l'Abbé, du même Ordre, Diocèse de Saintes;
2. Jacques, qui suit;
3. Claude, destiné à être Religieux par le testament de son père qui lui légua pour tous droits 2000 florins de petite monnoie, s'il ne vouloit pas embrasser cet état;
4. Louise, à laquelle son père légua 2000 florins de petite monnoie pour la marier. Elle

épouſa depuis *Claude Alleman*, Seigneur de Saint-Hilaire, qui la nomme dans ſon teſtament du 29 Décembre 1530;

5. GABRIELLE, à qui ſon père légua 2000 florins, Religieuſe à Clavas;
6. JEANNE, auſſi légataire de 2000 florins, & deſtinée par le teſtament de ſon père à être Religieuſe à Clavas;
7. ISABELLE, Abbeſſe de Clavas, Diocèſe du Puy, ſur la réſignation de *Gaye de Saint-Germain*, ſa tante maternelle, confirmée par le Pape JULES II, le 4 des Calendes d'Août 1507.

HUMBERT DE CHASTE eut encore pour fils naturels :

Guillaume & *Gérard*, auxquels il légua à chacun d'eux 100 florins.

XIII. JACQUES, Seigneur de CHASTE, Chevalier, hérita de tous les biens de ſa Maiſon par la ceſſion que lui en fit ſon frère aîné, le 14 Octobre 1511. Il ſuivit le Roi FRANÇOIS Ier dans toutes les guerres d'Italie, & fut un des 100 Gentilshommes ordinaires de ſa Maiſon. Il teſta le 13 Juin 1534, & donna à *Jeanne de Péruſſe-d'Eſcars*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, & de *Catherine de Lévis*, pour ſon douaire, la jouiſſance des Terres de la Faye & de Peyrault. Il en eut pour fils unique :

XIV. FRANÇOIS, Seigneur & Baron de CHASTE, de Creſpol, de la Broſſe, &c., Gentilhomme de la Maiſon du Roi ſur la démiſſion de ſon père, par Brevet du 19 Mars 1542. Il fit hommage au Roi l'an 1541, au nom de ſon père, des Terres de Chaſte & de Creſpol. Des Mémoires domeſtiques & les Nobiliaires du Dauphiné de Guy Allard & de Chorier, diſent qu'il obtint du Roi HENRI II de porter au-deſſus *des clefs* de ſes armes, *une fleur-de-lys d'or en champ d'azur*, en récompenſe de ce qu'il s'étoit ſignalé à la tête de la Nobleſſe du Dauphiné qu'il commandoit en 1552, lorſque le Duc de Guiſe défendit la ville de Metz contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fit ſon teſtament le 4 Août 1554, & fit un codicille le 14 Janvier 1555, par leſquels il laiſſa la tutelle & l'adminiſtration de ſes biens à ſa femme. Il avoit épouſé, le 13 Février 1544, *Paule de Joyeuſe*, qui teſta le 16 Juillet 1586. Elle étoit fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuſe, & de *Françoiſe de Voiſin*. Il en eut :

1. GUILLAUME, inſtitué héritier univerſel par ſon père; & qui teſta le 13 Novembre 1568, étant prêt d'aller joindre l'armée du Roi CHARLES IX, contre les Huguenots. Il laiſſa l'adminiſtration de ſes biens à ſa mère, & fut tué à la Rochelle en 1570;
2. CHARLES, légataire de 4000 liv. par le teſtament de ſon père, reçu Chanoine & Comte de Lyon le 14 Décembre 1564. Il teſta le 10 Mars 1577 en faveur de FRANÇOIS, ſon frère;
3. FRANÇOIS, qui ſuit;
4. AIMAR, légataire de 4000 liv. pour ſe marier, mais reçu Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré d'Auvergne le 25 Juin 1566, nommé dans le teſtament de GUILLAUME, ſon frère aîné, & dans celui de ſa mère. Il fut Commandeur de Limoges, enſuite Vice-Amiral des Mers du Ponant, & en cette qualité envoyé en 1582 en Portugal avec 1200 hommes pour remplacer le Seigneur de Strozzi, tué le 26 Juillet 1582, commandant les troupes de France au ſervice de Don ANTOINE, Roi titulaire de Portugal, contre PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne. En 1589, il fut Gouverneur de Dieppe, & le Roi HENRI IV, étant paſſé en Normandie, lui remit cette Ville. Les Mémoires de Sully portent *qu'en cela il ſe montra vrai François, & l'un des plus hommes de bien du Royaume.* En 1593, il prêta à ce Prince 96000 livres. Il eſt qualifié Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de l'Ormeteau, Vice-Amiral de France, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi au pays de Caux, dans une procuration qu'il paſſa le 18 Avril 1596 à JEAN, ſon frère, pour prendre poſſeſſion en ſon nom de la Commanderie de Saint-Paul-lès-Romans en Dauphiné, vacante par la mort du Chevalier de Dizimieu. Il eſt auſſi qualifié Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem dans le teſtament de ſon frère JEAN, du 5 Décembre 1602. Il fut auſſi Abbé de Fécamp & Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare lors de ſon rétabliſſement en 1582, Ambaſſadeur extraordinaire de France en Angleterre, & de ſon Ordre en France en 1602, & mourut en 1603. MM. de Thou & de Sully & Mézeray en parlent avec éloge. Il eut pour enfans naturels :

1. *Annet*, bâtard de *Chaſte*, Seigneur de Creſpol, habitant du Puy, qui fit héritière *Marguerite Bertrand*, ſa femme, par ſon teſtament du 4 Octobre 1616;
2. *Simon*, bâtard de *Chaſte*, né d'*Iſabeau Sendret*, légitimé au mois de Mars 1615, mort au Château de la Voûte de Polignac en 1641. Il avoit épouſé, le 22 Septembre 1627, *Claire*

Vanel, fille de *Jean*, Avocat au Bailliage du Mans, & de *Françoiſe du Bois*, dont il eut:

Gaſpard, marié à *Jacqueline Cauchon-d'Audobiac*, dont:

Jean, mort âgé de 14 ans;
Et *Claude*, mort le 14 Juillet 1728, ſans enfans de *Claudine Papillon*.

3. *Adrien*, bâtard de *Chaſte*, né auſſi d'*Iſabeau Sendret*, légitimé avec *Simon*, ſon frère, Moine Profès de l'Abbaye de Fecamp en 1621;
4. *Marie*, bâtarde de *Chaſte*, mariée, en 1621, à *André de Barjac*, Seigneur du Bourg;
5. Et *Marguerite*, bâtarde de *Chaſte*, légataire, par ſon teſtament, d'*Annet*, ſon frère, de 1616, & deſtinée pour être Religieuſe en 1621.

5. Jacques, à qui ſon père légua 4000 livres pour ſe marier. Il fut auſſi légataire de Guillaume, ſon frère, en 1568, & mourut depuis ſans avoir été marié;
6. Jean, né après 1554, nommé dans le teſtament de ſa mère & ceux de Guillaume & Charles, ſes frères, qualifié Seigneur de Saint-Juſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal du Puy & Bailli du Velay, dans ſon teſtament du 5 Décembre 1602, par lequel il inſtitua héritier Charles de Chaste, ſon neveu, qui vivoit encore en 1606, & légua à

Marie & *Marguerite de Saint-Juſt*, ſes filles naturelles, 3600 livres pour ſe marier.

7. Marguerite, à laquelle ſon père légua 5000 livres pour ſes habits nuptiaux, ne vivoit plus le 5 Décembre 1602. Elle épouſa, par contrat du 31 Octobre 1568, *Balthaſar de Gayant*, Seigneur de Maizerolles en Vivarais. *Jean de Gayant*, ſon fils, fut Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare après Aimar de Chaste, ſon oncle maternel. Elle étoit veuve en 1586;
8. Louise, née après 1554, nommée aux teſtamens de Guillaume & Charles de Chaste, ſes frères, mariée, par contrat du 5 Janvier 1578, à *Jean de Bourbal*, Seigneur de Choiſinet & de l'Eperon en Gévaudan. Elle étoit veuve, & mère de pluſieurs enfans en 1602, lors du teſtament de Jean, ſon frère, dans lequel ſon mari eſt nommé *Gaſpard de Choiſinet*;
9. Et Madeleine, Abbeſſe de Clavas, Diocèſe du Puy, en 1602, lors du teſtament de Jean, ſon frère, qui lui légua 300 livres.

François eut encore pour fille naturelle

Marie, bâtarde de *Chaſte*, à laquelle pour la marier il légua 500 livres.

XV. François de Clermont, IIe du nom, Seigneur & Baron de Chaſte, de la Broſſe, de la Faye, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances par proviſions du 1er Mars 1587, eſt qualifié François de Clermont-de-Chaste, *Seigneur & Baron de Chaſte*, dans ſon contrat de mariage. Il fut tué l'an 1594, durant les guerres civiles, devant la Ville du Puy, qu'il aſſiégeoit pour la remettre ſous l'obéiſſance du Roi, dont il commandoit alors les troupes dans le Gévaudan, le Velay & le Vivarais. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1588, *Françoiſe de Montmorin*, veuve de *Louis-Armand de Polignac*, & fille de *Gaſpard de Montmorin*, Seigneur de Saint-Herem, Gouverneur de la Haute & Baſſe-Auvergne, & de *Louiſe d'Urfé*. François II eut de ſon mariage:

Charles, qui ſuit.

Et pour enfans naturels:

Conſtantin, bâtard de *Chaſte*, auquel Jean de Chaste, ſon oncle, légua 650 livres par ſon teſtament de 1602;
Jeanne, bâtarde de *Chaſte*, Abbeſſe de Clavas;
Et *Madeleine*, bâtarde de *Chaſte*, auſſi bénite Abbeſſe de Clavas le 16 Août 1609.

XVI. Charles de Clermont-de-Chaste, Seigneur & Baron de Chaſte, de Creſpol, de Saint-Juſt, &c., fut Sénéchal du Puy, & Bailli du Velay par proviſions du 3 Juillet 1606, au lieu & place du Seigneur de Saint-Juſt, ſon oncle, & par la ſuite Gouverneur de la Principauté de Dombes. Le Roi Henri IV lui accorda une penſion de 6000 livres, en conſidération de 96000 livres que le Commandeur de Chaſte, ſon oncle, avoit prêtées à ce Prince en 1593, & Louis XIII lui continua cette penſion par brevet du 5 Mars 1621. Il teſta dans ſon Château de la Broſſe le 17 Janvier 1650. Il fut fait Maréchal-de-Camp par Gaston de France, Duc d'Orléans, & avoit épouſé, par contrat du 31 Octobre 1615, *Anne de Lattier*, Dame de Vattilieu, qui teſta le 19 Mai 1667. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur de Charpey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoiſe Bertrand*. Ils eurent:

1. Claude-Nicolas, dit *le Marquis de Charpey*, &c., à qui ſa mère remit l'héritage de ſon père le 30 Août 1653, & lui légua 40000 livres par ſon teſtament de 1667. Il fut fait Sénéchal du Puy & Bailli du Velay, & Commandant dans les pays du Velay, Vivarais & Gévaudan, comme ſon père & aïeul, par brevet du 4 Avril 1651. Il donna la moitié de tous ſes biens à ſon frère en 1657, vendit avec lui la Terre de *Chaſte* à Félicien Baffin-de-la-Saone en 1672, & mourut ſans alliance en Piémont, après avoir fait à Savigliano, le 31 Octobre 1679, ſon teſtament, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Pierre de cette Ville, & nomma pour héritier univerſel, François-Alphonse, ſon frère;
2. François-Alphonse, qui ſuit;
3. Gaspard-François, à qui le Grand-Maître de Malte accorda diſpenſe d'âge en 1631, pour être reçu Chevalier de cet Ordre. Il fit ſes preuves en Mai 1637, & étoit Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, lorſqu'il fut tué au ſiège de Mardick en 1646;
4. Charles-Antoine, Seigneur de Saint-Juſt, dit *le Baron de Chaſte*, Capitaine de Cavalerie dans un Régiment que le Duc de Modène, entretenoit pour le ſervice du Roi en Italie, puis Capitaine dans un Régiment François qui portoit le nom du Prince de Limerick en 1658. Il mourut, ſans avoir été marié, à Vic en Lorraine, au retour de Hongrie, où il étoit allé ſervir ſous M. de Coligny, après avoir fait ſon teſtament à Charpey le 8 Mai 1652, par lequel il inſtitua ſa mère héritière, & fit des legs à ſes frères Claude-Nicolas & François-Alphonse;
5. Anne, Abbeſſe de Clavas par Bulles du 8 des Ides de Novembre 1642, morte en 1692;
6. Madeleine, Religieuſe de Clavas, qui en étoit Prieure, lorſque ſa mère lui fit un legs, ainſi qu'à ſa ſœur l'Abbeſſe;
7. Paule, mariée, en 1647, à *René Baile*, dit de *la Motte*, Seigneur de Brion en Vivarais, à laquelle ſa mère légua 15000 livres, outre ce qu'elle lui avoit donné en la mariant;
8. Isabeau-Charlotte, Religieuſe à l'Abbaye de Soyon, diocèſe de Valence, à laquelle ſa mère légua 100 livres de penſion viagère, outre 45 livres de rente qu'elle avoit déjà;
9. Françoise, Religieuſe à Soyon en 1667;
10. Marie, nommée au teſtament de Charles-Antoine, ſon frère, en 1652, Prieure de Clavas en 1667, & à laquelle ſa mère légua 30 livres;
11. Agathe, auſſi Religieuſe à Clavas en 1667;
12. Et Thérèse-Agnès, nommée au teſtament de Charles-Antoine, ſon frère, en 1652.

XVII. François-Alphonse de Clermont-Chaste, dit *le Comte de Rouſſillon*, Baron de Chaſte, de la Broſſe, de Charpey, &c., devenu héritier de ſon frère aîné & Sénéchal du Velay par ſa démiſſion, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, par Brevet de l'an 1651, acquit en 1673 le Comté de Rouſſillon des créanciers de François de Lévis, Duc de Ventadour, & tranſigea, le 2 Septembre 1695, avec Philippe, Duc d'Orléans, ſur ce qui lui revenoit du chef de Paule de Joyeuſe, ſa biſaïeule, par la mort de Mademoiſelle de Montpenſier, fille de Gaston de France, Duc d'Orléans, & héritière par ſa mère des biens de la Maiſon de Joyeuſe. Il épouſa, 1° par contrat du 12 Juin 1655, *Catherine de Villiers-la-Faye*, qui mourut en couches en 1656. Elle étoit fille d'*Hercule*, Seigneur de Villeneuve, Baron de Mauvilly, & d'*Anne de Chaſtenay*; & 2° par contrat du 23 Novembre 1657, *Claire de Morges*, Dame des Noyers, Diocèſe de Siſteron en Provence, qui teſta le 28 Avril 1694, inſtitua héritier univerſel ſon mari, à condition de rendre la ſucceſſion à ſon fils aîné, auquel elle avoit déjà donné 3000 livres de rente en faveur de ſon mariage, & mourut le 7 Octobre 1695, âgée de 62 ans. Elle étoit fille de *Balthaſar*, Seigneur de Ventavon, de Saint-Genès, &c., & de *Blanche de Vieux*, Dame des Noyers. De ce mariage vinrent:

1. Charles-Balthasar, qui ſuit;
2. Louis-Annet, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, le 25 Décembre 1694, ſacré le 6 Novembre 1695, Abbé de Saint-Valery, dont il ſe démit pour l'Abbaye de Saint-Martin de Laon, que le Roi lui donna le 26 Mars 1701, pour être unie à ſon Evêché; mais ayant trouvé quelque oppoſition de la part des Religieux Prémontrés, il l'eut en commende pendant ſa vie ſeulement, & ſe trouva aux aſſemblées du Clergé en 1710 & 1714. Il mourut dans ſon Diocèſe le 5 Octobre 1721. Il avoit été légataire de 16000 liv. par le teſtament de ſa mère;
3. François-Alphonse, dit *le Marquis de Rouſſillon*, légataire par le teſtament de ſa mère de 24000 livres, d'abord Cornette dans le Régiment de ſon frère, par Brevet de l'an 1678, Capitaine de Cavalerie par commiſſion de 1683, puis Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, enſuite Exempt des Gardes-du-Corps, depuis Colonel des Suiſſes du Duc d'Orléans, Régent du

Royaume, au mois de Juillet 1719; en 1728 Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans, ſon fils, & enfin premier Gentilhomme de ſa Chambre, après la retraite du Chevalier de Conflans. Il eſt mort à Paris le 1er Janvier 1740, âgé de 79 ans, ſans laiſſer de poſtérité;

4. René, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de Provence le 23 Décembre 1669. Il fit ſes preuves en 1683, fut Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & mourut à Tournay des bleſſures qu'il avoit reçues trois jours auparavant au combat de Leuze, donné le 18 Septembre 1692;
5. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte le 17 Août 1671; il fut auſſi Exempt des Gardes-du-Corps. Sa mère, par ſon teſtament, lui légua 16000 liv. outre 3000 liv. de penſion, qu'il avoit eues lors de ſa réception. Il eſt mort retiré du ſervice en 1718;
6. Charles-Joseph, Religieux Cordelier, nommé au teſtament de ſa mère de l'an 1694. Il paſſa depuis dans l'Ordre de Saint-Benoît, & fut Prieur de Saint-Pierre-le-Mouſtier en Bourbonnois;
7. Louis-Annet, Religieux Capucin ſous le nom de *Père Ange*, auſſi nommé au teſtament de ſa mère;
8. Ignace, reçu Chevalier de Malte le 2 Décembre 1684, Commandeur de Sainte-Eulalie & de l'Abſac en Rouergue, à qui ſa mère légua 16000 livres, outre ſa penſion. Il fut Commandant de l'Artillerie à Malte en 1713, Capitaine de Vaiſſeau, & commanda une Eſcadre de Galères pour ſon Ordre;
9. Paule, Religieuſe Bénédictine de Soyon, nommé en 1719 Abbeſſe de Villiers près la Ferté-Aleps, Ordre de Saint-Bernard, Diocèſe de Sens, & morte le 2 Août 1731, âgée de 73 ans;
10. Et Anne, morte Religieuſe à Soyon.

XVIII. Charles-Balthasar de Clermont-Chaste, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Chaſte & de Charpey, Sénéchal de Velay par proviſions de l'an 1685, d'abord Capitaine de Cavalerie par commiſſion de 1677, puis Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, fit hommage au Roi en 1684, à cauſe du Comté de Rouſſillon, & en reçut l'inveſtiture de la Chambre des Comptes de Grenoble en 1686. Il eſt mort à Paris le 20 Avril 1740, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 27 Novembre 1683, *Marie-Ferdinande Caillebot-de-la-Salle*, morte à l'âge de 47 ans, le 28 Avril 1707. Son corps fut tranſporté le 30 en l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais. Elle étoit ſœur de *Louis Caillebot-de-la-Salle*, Chevalier des Ordres, & fille de *Louis Caillebot*, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & d'*Anne-Madeleine Martel*, Dame de Mont-Pinçon; 2° le 20 Août 1720, *Marie Butler*, qui, veuve du Comte de Rouſſillon, fut nommée au mois d'Avril 1753 Dame d'Honneur de feue Charlotte-Godefride de Rohan-Soubiſe, Princeſſe de Condé, mariée le 3 Mai de la même année; mais la Comteſſe de Rouſſillon ne put jouir de cet honneur, étant tombée malade quelques jours après: elle mourut le 21 Mai 1753. Du premier lit naquirent:

1. Louis, dit *le Marquis de Chaſte*, né en 1689, Mouſquetaire du Roi en 1706; Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, en 1707; Colonel du Régiment d'Infanterie de Chaſte en 1709, puis Meſtre-de-Camp du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1710; Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719; Chevalier de Saint-Louis en 1721; pourvu de l'office de Sénéchal & Bailli de Velay, ſur la démiſſion de ſon père, par Lettres du 30 Mai 1730; Maréchal-de-Camp le 1er Août 1734, eſt mort à Guaſtalla en Italie le 30 Septembre ſuivant, des bleſſures qu'il reçut à cette bataille, le 19 du même mois;
2. François-Alphonse, né le 3 Avril 1692, baptiſé à Saint-Sulpice le 19 Février 1694, qui fut Capitaine dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & mourut en 1714;
3. François-Ferdinand de Clermont-Chaste, dit *le Comte de Morges*, puis de *Chaſte*, né en 1701, Baron de la Broſſe, Seigneur de Valavon, Noyers & l'Epine, Sénéchal du Velay. Il fut Enſeigne de la Colonelle du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712; Capitaine dans le même Régiment en 1714, puis Meſtre-de-Camp du Régiment de Luxembourg, Infanterie, en 1718, & Lieutenant de Roi de la Province de Dauphiné, & pourvu du Régiment Dauphin, Infanterie, vacant par la promotion de ſon frère aîné à la dignité de Maréchal-de-Camp le 1er Août 1734, fut fait Brigadier à celle du 20 Février de la même année; Maréchal-de-Camp à celle du 18 Octobre ſuivant, eſt mort à Paris le 18 Janvier 1751, & eſt enterré à Saint-Sulpice;
4. & 5. N... & N... de Clermont-Chaste, Religieuſes Bénédictines à Saint-Paul-lès-Beauvais, nommées l'une après l'autre à

l'Abbaye de Saint-Paul de Beaurepaire, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne; la première le 12 Mars 1725 : mais elles refuſèrent.

Et du ſecond lit :

6. MARIE-CHARLOTTE DE CLERMONT-CHASTE, née le 16 Janvier 1731, mariée, le 4 Août 1750, dans la Chapelle de l'Hôtel de Laſſay, à *Louis Caillebot*, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, né le 11 Février 1716.

BRANCHE
des Seigneurs de GESSANS.

XII. CHARLES DE CHASTE, ſecond fils d'ARTAUD, & de *Marguerite de Saint-Prieſt*, fut Seigneur de Geſſans, près la ville de Romans, teſta le 24 Octobre 1521, & ordonna qu'après ſa mort les fondations & les legs pieux faits par ſa femme, ſeroient payés par ſon héritier. Dans les actes qu'on trouve de lui il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur de Geſſans*. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1490, *Marguerite Alleman-d'Uriage*, Dame de la Bretonnière, fille d'*Aimar Alleman*, Seigneur de la Rochechinard, & de *Jeanne de Breſeges*. Elle eut en dot 2000 écus d'or de la nouvelle monnoie courante. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LOUISE, mariée à *Hugues de Murinais*, Seigneur de la Baſtie de Gilonay. Elle étoit veuve le 25 Novembre 1529, & paſſa un acte au nom de ſes enfans le 20 Novembre 1532 ;
3. FRANÇOISE, Abbeſſe de Clavas en 1546 ;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Claude de Galan*.

XIII. JACQUES DE CHASTE, Seigneur de Geſſans, de la Motte, de Galaure & de la Bretonnière, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal d'Aubigny, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, fut un des exécuteurs du teſtament de JACQUES DE CHASTE, ſon couſin germain, du 13 Juin 1534, donna ſon dénombrement au Roi en 1540, reconnut tenir de lui la Baſtie de Geſſans & la Motte de Galaure, à la réſerve des portions que ſon père avoit aliénées. Il eſt nommé dans le teſtament de FRANÇOIS, Baron de Chaſte, ſon couſin, du 4 Août 1554, par lequel ce dernier ſubſtitua ſes Terres de Chaſte, de Creſpol & de Saint-Juſt, à un des enfans mâles du Seigneur de Geſſans. Il avoit épouſé 1° *Louiſe du Peloux*, fille de *Bernardin*, Seigneur de Gourdon, Bailli & Gouverneur d'Annonay, du Bourg-Argental & de la Roche-en-Renier pour le Duc de Bourbon, & de *Gabrielle de Renier*; & 2° par contrat du 19 Décembre 1527, *Jeanne de Formerie*, qui étoit veuve en 1567, & vivoit encore lors du teſtament d'AIMAR, ſon fils, le 4 Juillet 1589. Elle étoit fille de *Jean de Formerie*, Seigneur de Vaux, & de *Jeanne du Pleſſis-Garnier*. Du premier lit vint :

1. LOUIS, mort jeune.

Et du ſecond lit :

2. PIERRE, Seigneur de Geſſans & de Saint-Muris, près Romans, qui tranſigea le 29 Mai 1567, du conſentement de ſa mère, avec ſes frères & ſœurs, ſur la ſucceſſion de ſon père. Il eut la Terre de Geſſans pour ſa part, & vivoit encore en 1589. Il avoit épouſé *Renée de Coiſy*, dont il eut :

   JACQUES, Seigneur de Saint-Muris, qui épouſa *Suſanne Barjot*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Palu, & d'*Anne de Senneton*, dont :

      ANNE, mariée à *Jacques Peccat*.

   Et SALOMON.

3. AIMAR, qui ſuit;
4. JACQUES, lequel partagea avec ſes frères & ſœurs en 1567;
5. JEAN, Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Comte de la Suze, qui fut préſent en cette qualité au contrat de mariage d'AIMAR, ſon frère, & vivoit encore lors du mariage de ſon neveu en 1602. Il avoit été Gouverneur d'Embrun, & avoit épouſé *Pernette de Sallignon*, d'une des anciennes Maiſons du Dauphiné, dont il eut :

   Deux garçons, tués au ſervice ;
   FRANÇOISE, mariée en ſecondes noces, le 17 Janvier 1616, à *N... de Ponat*, par contrat, dans lequel ſes père & mère lui firent donation du ſurplus de leurs biens, à la charge de payer à HÉLÈNE, leur autre fille, la ſomme de 7000 livres pour ſa légitime ;
   Et HÉLÈNE DE CHASTE-DE-GESSANS, qui épouſa, par contrat du 13 Décembre 1621, noble *Gaſpard de Barral*, de l'autorité de *Pernette de Sallignon*, ſa mère, de l'avis d'*Etienne de Ponat*, ſon beau-frère, & de FRANÇOISE, ſa ſœur; & on lui aſſigna pour dot les 7000 liv.

réſervées dans le contrat de mariage de FRANÇOISE, ſa ſœur.

6. MARGUERITE, mariée, en 1567, à *François Brunier*, dit de *Larnage*;
7. Et ACHARDE, qui ſigna à une tranſaction de 1567.

XIV. AIMAR DE CHASTE, Seigneur de Geſſans & de la Maiſon-Forte de la Bretonnière, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, ſucceſſivement Enſeigne de la Compagnie du Seigneur de Gordes, Gouverneur du Fort Sainte-Catherine de Rouen, Capitaine & Gouverneur de Briançon, puis de la Ville & Citadelle de Valence, teſta le 4 Juillet 1589, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Bonnet de Galaure, laiſſa l'adminiſtration de ſes biens à ſa femme, & mourut en 1589. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1574, *Madeleine-Françoiſe de Hoſtun-Claveſon*, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madeleine de Monteynard de Montfrin*, dont :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. TIMOLÉON, Seigneur de la Motte-de-Galaure, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de Malte le 28 Décembre 1583; mais qui ſe maria à *Jeanne Giraud*, fille de *François*, & de *Marie Daviti*, dont:

   FRANÇOIS, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne, mort au mois de Décembre 1604;

   Et CLÉMENCE, mariée, 1° le 16 Février 1649, à *Pierre de Boiſſat*, Colonel du Régiment de Bentivoglio, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, mort en 1662; & 2° à *Pierre de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve-du-Marc près Vienne, Capitaine de Cavalerie.

3. LOUIS, Seigneur de Fondeville, au Comté d'Albon, nommé dans le teſtament de ſon père en 1589. Il épouſa *Marie Giraud*, ſœur de la femme de ſon frère TIMOLÉON, dont:

   ARTAUD, Seigneur de Fondeville, qui épouſa *Marguerite de Muſinod*, remariée à *Renaud de Brunier*, Seigneur de Larnage, & fille de *Louis*, Conſeiller en la Cour de Vienne.

4. ANNET, nommé au teſtament de ſon père, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Auvergne le 1er Juin 1604. Il fut envoyé à Malte en 1622, ſous le nom de Commandeur de Geſſans, pour demander à l'Ordre la jonction de ſes Galères, afin de combattre les Huguenots. Etant Bailli de Lyon, il fut élu Grand-Maître de l'Ordre le 9 Février 1660, & mourut le 2 Juin de la même année, âgé de 73 ans, des bleſſures qu'il avoit reçues à la priſe de Mahomet en Afrique. Son épitaphe eſt rapportée dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom. IV, fol. 75. Il portoit pour armes *deux clefs poſées en ſautoir & un croiſſant d'argent en chef*;

5. 6. 7. & 8. GEOFFROY, JEANNE, MADELEINE & CLAUDE, tous quatre nommés dans le teſtament de leur père.

XV. BERTRAND DE CHASTE, Seigneur de la Bretonnière & de Geſſans, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père, eut en don en 1621 de Charles de Hoſtun de Claveſon, ſon oncle, la Maiſon-Forte de la Bretonnière, & il en fit hommage au Roi en 1622. Il prit le ſurnom de *Clermont*, à l'imitation de FRANÇOIS DE CHASTE, ſon couſin, & ſes frères & ſœurs en firent autant. Il vivoit encore lors du mariage de ſon fils en 1638. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1609, *Jeanne Faure*, veuve de *N... Mercier*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, qui étoit morte lors du mariage de ſon fils. Elle étoit fille de *Jérôme*, habitant de Valence, & de *Jeanne de Galles-la-Bueſſe*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. ALEXIS, Seigneur de Saint-Philibert en 1638;
3. LAURENCE, Supérieure du Monaſtère de Montfleury, près Grenoble;
4. 5. & 6. ANTOINETTE, FRANÇOISE & JEANNE, Religieuſes Bernardines en l'Abbaye de Bonlieu, près Annonay, diocèſe de Lyon.

XVI. CHARLES DE CLERMONT-CHASTE, Seigneur de Geſſans & de la Bretonnière, fut émancipé le 5 Février 1638, & fit ſon teſtament le 11 Février 1656, dans lequel il prend le nom de *Clermont* avec celui de *Chaſte*; ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Mareuil, & nomma pour héritière ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Février 1638, *Anne Caron*, qui vivoit encore en 1656, fille de *Louis*, de la ville de Lyon & originaire d'Amiens, & d'*Iſabeau de Montchal*. Ils eurent:

1. JOSEPH-LOUIS, qui ſuit;
2. ANNET, dit *le Comte de Geſſans*, lequel produiſit ſes titres de Nobleſſe avec ſon frère, & en eut acte en 1667. Il étoit Capitaine d'une des Galères du Roi en Mars 1705, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur de la Ville de Salon en Provence en 1712, & mourut le 19 Août 1724. Il avoit

épouſé, le 20 Mai 1700, *Catherine du Prat*, qui vivoit en 1732. Elle étoit fille d'*André*, Ecuyer, demeurant à Marſeille, & de *Catherine de Gras*. Leurs enfans furent:

1. JEAN-LOUIS, né le 18 Septembre 1701, mort au berceau;
2. ALPHONSE, né le 5 Décembre 1702, mort le 27 Février 1709;
3. FRANÇOIS, né le 17 Janvier 1704, mort le 15 Mars 1711;
4. CHARLES-MARTIAL, né le 30 Décembre 1707, mort le 10 Juin 1708;
5. CATHERINE, née le 23 Août 1705, femme, le 12 Février 1724, de *Jean-François de Georges-d'Ollières*, Seigneur de Lumigny, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie au Régiment Colonel-Général;
6. ANNE-LOUISE, née le 29 Avril 1709, Religieuſe Profeſſe en l'Abbaye de Soyon à Valence le 4 Mars 1725;
7. GABRIELLE, née le 14 Décembre 1713, mariée, au mois de Mai 1731, à *N... de Sinery*, Commiſſaire des Guerres à Apt;
8. Et ELISABETH-CATHERINE, née le 30 Janvier 1715.

3. ANNE-PERRETTE, mariée, en 1670, à *Jean-Baptiſte Bovet-d'Arier*, Seigneur de la Bretonnière, Juge-Mage de Valence, fils de *Jacques Bovet-d'Arier*, Profeſſeur en l'Univerſité de Valence;
4. Et ANNE, mariée, en 1668, à *Jean-Bernard Patin*, Juge-Royal de Chabeuil, à trois lieues de Valence, fils de *Jean-François Patin*, Avocat du Parlement de Grenoble, & Juge-Royal de Chabeuil.

XVII. JOSEPH-LOUIS DE CLERMONT-CHASTE, Seigneur de Geſſans & de la Maiſon-Forte de la Bretonnière, produiſit ſes titres de Nobleſſe depuis ARTAUD, Seigneur de CHASTE, ſon V^e aïeul, devant M. *Dugué*, Intendant en Lyonnois & Dauphiné, & en eut acte le 22 Juillet 1667, & fit hommage au Roi en 1677, de la Maiſon-Forte de la Bretonnière. Il la vendit en 1679 à *Jean-Baptiſte Bovet*, ſon beau-frère, & il épouſa, par contrat du 1^er Mai 1682, *Françoiſe Boccon*, fille de *François Boccon*, Avocat-Conſiſtorial au Parlement de Dauphiné, & de *Marguerite Barbe*. Il en eut:

1. ANNET, qui ſuit;
2. CHARLES-DENIS, Lieutenant dans le Régiment de Tallart en 1715 & 1728;
3. LAURENT, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & Enſeigne des Gardes du Duc d'Orléans en 1728;
4. CHARLES-JOSEPH, Enſeigne de la Colonelle du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1727;
5. CATHERINE, Religieuſe à Notre-Dame de Valence;
6. JEANNE-PERRETTE, né n 1688;
7. MADELEINE, née en 1691, mariée à *N... du Mazel*, Juge du Bourg de Saint-Perez en Vivarais, dont elle étoit veuve, & avoit des enfans en 1727;
8. ANNE, baptiſée le 15 Février 1697, reçue Demoiſelle à Saint-Cyr au mois de Mars 1705, puis Religieuſe à Chelles, nommée à l'Abbaye de Beaurepaire, diocèſe de Vienne, ſur le refus de ſes couſines;
9. FRANÇOISE, née en 1701;
10. Et FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 13 Octobre 1704, baptiſée le 15, reçue aux Demoiſelles de Saint-Cyr le 20 Avril 1715, Religieuſe en l'Abbaye de Beaurepaire en 1732, & que nous croyons être celle qui eſt Abbeſſe de Chelles, & qui vit en 1771.

XVIII. ANNET DE CLERMONT-CHASTE-DE-GESSANS, né en 1683, Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Teſſé au mois de Mars 1705, Capitaine de Grenadiers dans celui de Tallart en 1723, enſuite Lieutenant-Colonel dans le même Régiment après la mort du Duc de Hoſtun, ſon Colonel, ſervit dans le même Régiment qui prit le titre de Monaco en cette qualité, & il reçut le Prince de Monaco de la Maiſon de Matignon, ſon nouveau Colonel, à la tête de ce Régiment, compoſé de trois bataillons, le 11 Mai 1740, qui étoit alors en garniſon à Lille. C'eſt ce que nous ſavons de l'état actuel de cette branche. (*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*), tom. VIII, p. 907 & ſuiv.

CLERMONT en Anjou, Maiſon diviſée en diverſes branches, & qui tire ſon nom d'un Bourg ſitué dans cette Province, près de la Flèche.

I. LOUIS DE CLERMONT, Seigneur de Clermont, eſt celui par lequel le Laboureur, en ſes Additions aux *Mémoires de Caſtelnau*, commence la généalogie de cette Maiſon. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Croiſſant l'an 1448, au tems de ſon inſtitution, par le Roi RENÉ DE SICILE, Duc d'Anjou, dont il étoit Chambellan, & mourut avant 1477. Il avoit épouſé *Marie Malet*, remariée, avant 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur de Buri & de Chef-Boutonne. Elle étoit fille de *Jean*

VIe du nom, Seigneur de Graville, & de *Marie de Montberon,* ſa ſeconde femme. Louis laiſſa :

II. René de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Vice-Amiral de France, Gouverneur de Honfleur, mort en 1523, qui avoit épouſé 1° *Perrette,* fille de *Michel,* Sire d'*Eſtouteville,* & de *Marie,* Dame de *la Rocheguyon* ; & 2° *Jeanne de Toulongeon,* fille de *Claude,* Seigneur de Toulongeon & de Traves, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & de *Guillemette de Vergy*. Du premier lit il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. René, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Georges,* & Marquis de *Renel,* rapportée ci-après ;
3. Christophe, Abbé de Corneil ;
4. Avoye, femme de *Jacques de Pellevé,* Seigneur de Culli & d'Aubigny ;
5. Jeanne, Abbeſſe de la Trinité de Poitiers.

Et du ſecond lit naquirent :

6. François de Clermont, Seigneur de Traves, qui fut tué l'an 1555, dans un duel qui ſe fit en Italie contre les ennemis. Il épouſa, l'an 1527, *Hélène de Gouffier,* veuve de *Louis de Vendôme,* Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, & fille d'*Artus,* Seigneur de Boiſſy, Grand-Maître de France. Il laiſſa :

   Hélène de Clermont, appelée *la Belle de Traves,* Fille d'Honneur de la Reine, mariée à *Antoine d'Aure,* ſubſtitué aux nom & armes de *Gramont,* Seigneur dudit Gramont.

7. Claude, dit de *Toulongeon,* qui eut de *Peronne de la Chambre :*

   Charlotte, laquelle mourut ſans enfans. Ce fut elle qui obligea *Philibert,* Comte de *Gramont,* ſon couſin & héritier, de joindre à ſon nom & à ſes armes, le nom & les armes de *Toulongeon.* Elle avoit épouſé 1° *Jacques de Vienne,* Seigneur de Commarin ; 2° *Théophile de Gramont,* Seigneur de Mucidan, ſon couſin ; & 3° *Claude de la Croix,* Vicomte de Semoine.

8. Jeanne, mariée à *Jean de Coué,* Seigneur de Fontenailles ;
9. Marthe, Chanoineſſe & Aumônière de Remiremont ;
10. Catherine ;
11. Et Renée, Chanoineſſe de Remiremont.

III. Louis de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Maître-d'Hôtel du Roi François Ier, épouſa *Renée d'Amboiſe,* ſœur de *Georges,* dit *le Jeune,* Archevêque de Rouen, & fille aînée de *Jean d'Amboiſe,* Seigneur de Buſſi, Baron des Bordes en Touraine, & de Renel en Champagne, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de Normandie, & de *Catherine de Saint-Belin,* Dame de la Fauche, de Choiſeul de Vignori, de Blaiſe, & de Saxe-Fontaine. Leurs enfans furent :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de la Celle ;
3. Jacques, tige de la branche des Seigneurs de *Buſſi d'Amboiſe,* rapportée ci-après ;
4. Jean, Abbé de Ceriſai ;
5. Et Renée, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte l'an 1587.

IV. Georges, Ier du nom, Seigneur de Clermont, Marquis de Gallerande, en faveur duquel les Seigneuries de *Clermont, Marnis, Pringé, Luché, Moreil,* le *Pleſſis-Alloin,* le *Pleſſis-Marchais,* furent unies & érigées en *Marquiſat,* par Lettres d'Août 1576, & regiſtrées au Parlement, épouſa 1° *Perrenelle de Blanchefort,* fille de *François,* Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Renée de Prie* ; 2° *Anne d'Alègre,* veuve d'*Antoine du Prat,* Baron de Nantouillet, & fille de *François d'Alègre,* Seigneur de Préci, Vicomte de Beaumont-le-Roger, & d'Arques, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Charlotte de Châlons,* Comteſſe de Joigni, Dame de Viteaux, &c. ; & 3° *Anne de Savoie,* veuve de *Jacques de Saluces,* Comte de Cardé, & d'Antoine de Clermont, Marquis de Renel, & fille de *Claude de Savoie,* Comte de Tende, Gouverneur de Provence, & de *Françoiſe de Foix-Meille,* ſa ſeconde femme. Du premier lit il eut :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Et Louise, mariée à *Joſeph d'Oineau,* Seigneur de Sainte-Souline.

V. Georges, IIe du nom, Seigneur de Clermont, Marquis de Gallerande, épouſa *Marie Clutin de Ville-Pariſis,* & en eut :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Marie, mariée à *Jean-Antoine de Saint-Simon,* Baron de Courtomer ;
3. Judith, mariée 1° à *Centurion de Pardieu,* Seigneur de Boudeville ; & 2° à *Pierre de Croiſmare ;*
4. Charlotte, mariée 1° à *Jean Chabot,* Seigneur de Saint-Aulaye ; & 2° à *Georges d'Argenſon,* Seigneur d'Avennes au Maine ;

5. Et ELISABETH ou LOUISE, qui épouſa, 1° en 1625, *Gédéon de Botzelaër* & d'Aſperen, Baron de Langueracq & du Saint-Empire, Gouverneur de Lowenſtein, Ambaſſadeur en France pour les Etats de Hollande; & 2° *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France.

VI. HENRI, I^er^ du nom, Seigneur de CLERMONT, Marquis de Gallerande, épouſa 1° *Louiſe de Polignac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de St-Germain, veuve de *Henri Pouſſart*, Baron du Vigean, & ſœur d'*Anne*, femme de *Gaſpard de Coligny*, Maréchal de France; & 2° *Charlotte Hatte*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement. Du premier lit vinrent :

1. HENRI DE CLERMONT, Marquis de Gallerande, né le 6 Juin 1621, qui épouſa *Renée Monet*, dont :

   Un fils, mort ſans poſtérité, de *N... de Hautepeine*, d'une famille flamande;
   LOUISE, morte en Septembre 1669, qui épouſa, le 28 Octobre 1662, *Gaſpard de Champagne*, Comte de la Suze;
   Et N..., morte Abbeſſe de Saint-Remi des Landes en 1696.

2. GEORGES, qui ſuit;
3. Et LOUIS, auteur de la branche de *Loudon* & de *Gallerande*, rapportée ci-après.

VII. GEORGES DE CLERMONT, III^e^ du nom, Comte de Saint-Aignan au Maine, né le 14 Août 1622, épouſa *Madeleine Gaudon*, morte le 1^er^ Janvier 1717, fille de *Samuel*, Seigneur de la Raillière, Secrétaire du Roi, dont il eut :

Un fils, mort jeune;
Et GEORGES-HENRI, qui ſuit.

VIII. GEORGES-HENRI DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Aignan, Verdigny, &c., ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1689, Brigadier le 3 Juin 1696, & Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, mourut à Mantoue au mois d'Avril ſuivant, d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une ſortie pendant le blocus de cette place. Il laiſſa de *Marie-Madeleine Bitault de Chizay*, fille unique de *René Bitault*, Ecuyer, Seigneur de Rion, & de *Madeleine de Coulanges* :

1. GEORGES-JACQUES, qui ſuit;
2. Une fille, morte ſans alliance;

3. Et LOUISE-FRANÇOISE, née à Paris le 26 Mars 1701.

IX. GEORGES-JACQUES, dit *le Comte de* CLERMONT, Seigneur Marquis de Saint-Aignan, Verdigny, &c., Colonel du Régiment d'Auvergne, Inſpecteur-Général d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 6 Juin 1734. Il épouſa, le 14 Janvier 1728, LOUISE-DIANE-FRANÇOISE DE CLERMONT, née vers 1711, Dame d'Honneur de feue Madame la Dauphine, remariée, le 24 Février 1738, à *Louis de Brancas*, Duc de Villars, né en 1663, mort le 24 Janvier 1739. Elle étoit fille de PIERRE-GASPARD, Marquis de CLERMONT-GALLERANDE, & de *Gabrielle-Françoiſe d'O*, Dame d'Atours de la Ducheſſe d'Orléans.

BRANCHE
de LOUDON *&* *de* GALLERANDE.

VII. LOUIS DE CLERMONT, Baron de Meru, troiſième fils de HENRI, I^er^ du nom, né en 1622, épouſa l'héritière de la Maiſon de *Loudon*, dont il eut :

1. CHARLES-LÉONOR, qui ſuit;
2. Et N..., dit *le Chevalier de Clermont*, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693.

VIII. CHARLES-LÉONOR DE CLERMONT, Marquis de Clermont & de Gallerande, Baron de Meru, de Loudon, &c., mort le 17 Avril 1715, avoit épouſé, en 1681, *Madeleine de Mormes*, fille d'*Armand*, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de l'Artillerie, & de *Madeleine de Jaucourt*, dont :

1. PIERRE-GASPARD, qui ſuit;
2. LOUIS-GEORGES, né en 1684, connu ſous le nom de *Comte de Clermont*, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1724, Brigadier des Armées du Roi le 1^er^ Mars 1738, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, Chevalier de Saint-Louis & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans en Février 1752. Il eſt mort le 3 Mars 1758, ſans alliance;
3. ARMAND-HENRI, rapporté après ſon frère aîné;
4. MADELEINE-HENRIETTE, née en 1687;
5. Et CHARLOTTE-LÉONORE, née en 1696.

IX. PIERRE-GASPARD, Marquis de Clermont-Gallerande, Seigneur de Loudon, de Meru, &c., né en 1682, ſucceſſivement Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de

ſon nom, puis Meſtre-de-Camp-Réformé dans le Régiment Royal, Capitaine des Gardes de feu CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, par Lettres du 27 Janvier 1711, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1er Février 1719, Capitaine des Gardes de LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Chartres, Gouverneur de Dauphiné en 1719, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem le 22 Mars 1722, inſtitué Bailli de Dole au mois de Mai ſuivant, au lieu & place du feu Comte de Chiverny; premier Ecuyer du Duc de Chartres, devenu duc d'ORLÉANS, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, nommé Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Dragons d'Orléans, au mois de Juillet 1726, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1er Mars 1738, Gouverneur du Neuf-Briſack au mois de Mars 1743, & Commandant pour le Roi dans le pays d'Aunis, en 1748; eſt mort le 27 Octobre 1756. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1706, *Gabrielle-Françoiſe d'O*, qui fut nommée, le 17 Août 1719, Dame de Compagnie de FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, légitimée de France, Ducheſſe d'Orléans, dont elle fut faite Dame d'Atours, à la place de feue *Marie-Anne d'O*, Marquiſe d'Eſpinay, ſa ſœur aînée, au mois d'Avril 1727. Elle étoit ſeconde fille de *Gabriel-Claude d'O*, Marquis de Franconville, &c., Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de la Vergne-de-Guilleragues*, Dame du Palais de feue Madame la Dauphine. De ce mariage ſont nés entr'autres enfans :

1. LOUIS-GEORGES-HIPPOLYTE, mort âgé de 5 ans, le 1er Janvier 1719;
2. Et LOUISE-DIANE-FRANÇOISE DE CLERMONT, née vers 1711, mariée, 1° le 14 Janvier 1728, à GEORGES-JACQUES DE CLERMONT, Marquis de Saint-Aignan, mort le 6 Juin 1734; & 2° le 24 Février 1738, à *Louis de Brancas*, Duc de Villars, né en 1663, mort le 24 Janvier 1739.

IX. ARMAND-HENRI DE CLERMONT, troiſième fils de CHARLES-LÉONOR, & de *Madeleine de Mormes*, né en 1688, appelé d'abord *Vicomte de Clermont-Gallerande*, enſuite *Comte*, Seigneur du Tronchet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Colonel d'Infanterie, a épouſé, le 1er Août 1740, *Marie-Charlotte de Bragelongne*, fille d'*Etienne*, Brigadier, Inſpecteur-Général d'Infanterie, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, dont :

1. ARMAND-FRANÇOIS-THIBAUT, Marquis de Clermont-Gallerande, né le 30 Juillet 1742, Colonel-Lieutenant du Régiment de Penthièvre en 1763, & mort de la petite-vérole à Dunkerque en Mai 1765;
2. Et CHARLES-GEORGES, né le 30 Juillet 1744, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, appelé le *Marquis de Clermont-Gallerande*, après la mort de ſon frère aîné; & nommé le 28 Mai 1766 Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, épouſa *Claudine-Céſarine de la Tour du Pin Montauban*, mariée, 1° le 24 Juillet 1756, à *Jean-Jacques-Philippe-Joſeph Leſmerie*, Marquis d'Eſchoiſy, mort le 1er Août 1759. Elle étoit fille de *Louis de la Tour du Pin*, Comte de Montauban, & de *Marie-Olympe de Vaulſerre des Adrets*.

BRANCHE
des Seigneurs de CLERMONT D'AMBOISE, *Barons de* BUSSI, *éteinte en* 1727.

IV. JACQUES DE CLERMONT, dit d'*Amboiſe*, à cauſe de *Renée d'Amboiſe* ſa mère, troiſième fils de LOUIS DE CLERMONT, fut Seigneur de Buſſi & de Saxe-Fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboiſe, ſon oncle, à condition de porter ſon nom & ſes armes. Il fut Capitaine de 50 hommes des Ordonnances du Roi, & épouſa 1° *Catherine de Beauvau*, fille de *René*, Seigneur de Moigneville; & 2° *Jeanne de Romecourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Maſſault. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS, Seigneur de Buſſi, dit *le Brave Buſſi*, favori du Duc d'ALENÇON, Gouverneur d'Anjou, & Abbé de Bourgueuil, tué le 19 Août 1579, n'ayant que 30 ans, par Charles de Chambes, Comte de Montſoreau, qui le ſurprit en allant voir ſa femme; ainſi qu'il eſt rapporté par M. de Thou (liv. 68), & dans le journal de HENRI III;
2. HUBERT, Seigneur de Moigneville, tué au ſiège d'Iſſoire en Juin 1577;
3. GEORGES, qui ſuit;
4. RENÉE, mariée à *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, laquelle ſe ſignala à la défenſe de Cambray, & mourut de douleur avant la reddition de cette place, le 9 Octobre 1595;

5. CATHERINE, mariée à *Olivier de Chaſtellux;*
6. FRANÇOISE, mariée au Seigneur de *la Ferté-Imbault.*

Et du ſecond lit naquit :

7. RENÉE, mariée à *Jean de la Fontaine-d'Ognon*, Baron de Maſſignan.

V. GEORGES DE CLERMONT-D'AMBOISE, Baron de Buſſi, &c., épouſa *Lucrèce Caſtel San-Nazare*, fille de *Jean*, Seigneur de Morlai, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et HÉLÈNE, mariée à *Henri de Quinquempoix*, Comte de Vignori.

VI. CHARLES DE CLERMONT-D'AMBOISE, Baron de Buſſi, mourut en 1615. Il épouſa *Jeanne de Montluc-Balagny*, ſa couſine germaine, remariée, en 1621, à *Henri de Meſmes*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & laiſſa de ſon premier mariage :

VII. HENRI DE CLERMONT-D'AMBOISE, Baron de Buſſi, qui fut tué en duel à la place Royale, le 12 Mai 1627, par François de Roſmadec, Comte des Chapelles ; & ſa poſtérité s'eſt éteinte, comme on l'a dit, en 1727.

BRANCHE
de CLERMONT, *Seigneurs de* SAINT-GEORGES, *&c.*

III. RENÉ DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Georges, ſecond fils de RENÉ, Seigneur de Gallerande, & de *Perrette d'Eſtouteville*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon. Il épouſa, 1° le 25 Février 1517, *Philiberte de Goux*, dite de *Rupt*, veuve de *Jean de Roi*, Baron de Pleurs, & fille de *Jean*, Baron de Rupt, Souverain de Delain en Franche-Comté, Grand-Chambellan de l'Empereur CHARLES V, & de *Catherine de Vienne ;* & 2° *Françoiſe d'Amboiſe*, fille unique de *Jacques d'Amboiſe*, Seigneur de Buſſi, & d'*Antoinette d'Amboiſe*, Dame de Renel, laquelle ſe remaria à *Charles de Croy*, Comte de Porcien, dont elle eut *Antoine de Croy*, Prince de Porcien, en faveur duquel le Roi FRANÇOIS Ier érigea la Terre de *Renel* en *Marquiſat*, qui revint, par ſa mort ſans enfans, à ANTOINE DE CLERMONT-D'AMBOISE, ſon frère utérin. Du premier lit il eut :

1. THOMAS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. ANTOINE, tige de la branche des Marquis de *Renel*, rapportée ci-après ;
3. ANTOINE *le jeune*, dit *le Moine de Buſſi*, parce qu'il avoit porté le froc. Il laiſſa de *Charlotte de Miremont*, fille de *François*, Seigneur de Gueux :

JACQUES DE CLERMONT, père de
JACQUES II, tué à la bataille de Nordlingen en 1645.

4. ANNE, mariée à *Antoine de Vienne de Bauffremont*, Marquis de Liſtenois, Chevalier des Ordres du Roi ;
5. ADRIENNE, Abbeſſe de Sainte-Menehould ;
6. Et FRANÇOISE, Religieuſe à Bourges.

IV. THOMAS DE CLERMONT, Seigneur de Saint-Georges, de Rupt, d'Antigny, & Souverain de Delain, épouſa, en 1581, *Jeanne de Périers*, Dame de la Jaille-Yvon, fille de *Jacques*, Seigneur de Bouchet en Anjou, & d'*Ambroiſe Maillé de Brezé*, dont :

1. HARDOUIN, qui ſuit ;
2. Et AMBROISE, mariée à *Amauri de Saint-Offange*, Seigneur de la Houſſaye, Gouverneur de Rochefort.

V. HARDOUIN DE CLERMONT, Seigneur de *Saint-Georges*, Baron de Rupt, &c., partagea avec ſa ſœur, le 28 Décembre 1596, & mourut le 6 Juillet 1633. Il épouſa, le 13 Octobre 1598, *Jeanne de Harlay*, morte le 28 Février 1643, fille de *Robert*, Baron de Monglat, laquelle fut ſucceſſivement Dame d'Honneur de la Ducheſſe de SAVOIE, de la Reine d'ANGLETERRE, & Gouvernante de Mademoiſelle, fille aînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS DE PAULE, qui ſuit ;
2. Et VICTOR, Seigneur de Saint-Georges, Souverain de Delain, Baron de Rupt, &c., mort ſans alliance.

VI. FRANÇOIS DE PAULE DE CLERMONT, Marquis de Monglat, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, fut baptiſé à Turin en 1620, & mourut le 7 Avril 1675. Il a compoſé des Mémoires contenant l'Hiſtoire de la Guerre entre la France & la Maiſon d'Autriche, depuis 1635 juſqu'en 1660, qui ont été donnés au Public en 1726, en 4 vol. in-12, imprimés à Amſterdam. Il avoit épouſé, le 8 Février 1645, *Cécile-Eliſabeth Hurault*, morte le 17 Février 1695, fille & héritière de *Henri*, Comte de Chiverny, Gouverneur de Chartres & de

Blois, dont il étoit Bailli, & petite-fille de *Philippe*, Comte de Chiverny, Chancelier de France. Il laiſſa :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Anne-Victoire, non mariée ;
3. Et Cécile-Claire-Eugénie de Clermont, mariée, le 2 Septembre 1681, à *Jean-Etienne de Thomaſſin*, Marquis de Saint-Paul.

VII. Louis de Clermont, Marquis de Monglat, Comte de Chiverny, Bailli de Dole, l'un des Gentilshommes choiſis par le Roi, pour être aſſidus auprès de Monſeigneur le Dauphin, naquit en 1645. Il fut Envoyé Extraordinaire à la Cour de Vienne, & Ambaſſadeur en Danemark, fut nommé au Conſeil des Affaires Etrangères en 1715, après la mort du Roi Louis XIV, Gouverneur de M. le Duc de Chartres en 1716, Conſeiller d'Etat d'Epée en 1719, & mourut le 6 Mai 1722, ſans enfans. Il avoit épouſé, en 1680, *Marie Johanne*, morte le 18 Janvier 1727, âgée de 75 ans, fille de *Jacques-François Johanne*, Marquis de Sommeri, Grand-Bailli de Blois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, & Gouverneur de Chambor, & de *Catherine Charron-de-Menars*.

BRANCHE
de Clermont, *Marquis de* Renel, *ſortie de celle des Seigneurs de* Saint-Georges.

IV. Antoine de Clermont, fils aîné du ſecond lit de René, Seigneur de Saint-Georges, & de *Françoiſe d'Amboiſe*, prit le nom d'*Amboiſe*, fut Marquis de Renel, ſignala ſa valeur dans le parti proteſtant, à la journée de Saint-Denis en 1564, & fut tué au maſſacre de la Saint-Barthélemy le 24 Août 1572, par Louis de Clermont-d'Amboise, Seigneur de Buſſi, ſon couſin, au rapport de M. de Thou. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Longuejoue*, Dame d'Yverny, fille de *Thibaut*, Maître des Requêtes, & de *Madeleine de Briçonnet* ; & 2° *Anne de Savoie-Tende*, veuve de *Jacques de Saluces*, Comte de Gardé, laquelle ſe remaria à Georges de Clermont-Gallerande. Du premier lit vint :

1. Louis, qui ſuit.

Et du ſecond ſont iſſues :

2. Louise, mariée au Seigneur de *Pontailler* ;
3. Et Marthe, mariée à *Balthaſar Flotte-de-Montauban*, Comte de la Roche en Dauphiné.

V. Louis de Clermont-d'Amboise, Ier du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Baſſigny, & Gouverneur de Vitri, fut tué le 3 Novembre 1615, en voulant empêcher la jonction de 600 Reiſtres, à l'armée des Princes. Il avoit épouſé *Anne l'Allemant*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Marmaignes ; & de *Marie Luillier de Boullencourt*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, mariée à *Michel de Fayolles-de-Mellet*, Baron de Neuwi en Périgord.

VI. Louis de Clermont-d'Amboise, IIe du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, épouſa, en 1621, *Diane de Pontallier*, fille de *Jean-Louis*, Baron de Talmey, & d'*Anne de Vergy*, dont :

1. Bernard, Marquis de Renel, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magalotti, tué au ſiège de la Mothe en 1645 ;
2. Cleriadus, Chevalier de Malte, puis Marquis de Renel, Gouverneur & Bailli de Chaumont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué à Valenciennes en 1656, commandant la Cavalerie ſous le Maréchal de la Ferté ;
3. Louis, qui ſuit ;
4. & 5. Nicolas & Georges, morts jeunes ;
6. François, Meſtre-de-Camp, depuis Abbé de Saint-Clément de Metz, marié enſuite à *Françoiſe de la Rochette*, Dame de Serci ;
7. Jean, capitaine d'Infanterie, tué au ſiège de Chauny ;
8. Just, dit le *Chevalier de Renel*, né le 10 Mai 1636. Il n'avoit que 14 ans quand on lui donna une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de ſon frère, & ſervit aux ſièges de Bar-le-Duc, de Château-Porcien & de Réthel, commanda l'arrière-garde à la retraite de Gigeri, ſervit aux ſièges de Valenciennes, où il fut fait priſonnier & emmené dans la ville où il vit arriver ſon frère chargé de bleſſures, & l'aſſiſta à la mort ; obtint au commencement de la guerre de Hollande, l'agrément du Régiment du Marquis de Renel ſon ſecond frère, que le Roi avoit nommé Lieutenant-Général & Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie, & qui fut tué d'un coup de canon devant Cambray. Il défendit la petite ville de Verle, contre les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & les obligea de lever le ſiège ; alla après la bataille

de Sénef, à la tête d'un détachement, attaquer les ennemis ſur une hauteur, y eut un cheval tué ſous lui, & fut bleſſé au genou; mais y ayant fait mettre le premier appareil, il retourna à la charge, & chaſſa les ennemis du poſte qu'ils occupoient. Nommé pour ſervir en Allemagne, il fit, à la vue des ennemis, rompre un pont qui ſéparoit les deux armées. Il étoit Brigadier-Général en 1675, quand le Vicomte de Turenne fut tué, commanda l'arrière-garde lors de la retraite qui ſe fit après la mort de ce Général, & ſoutint les efforts des ennemis juſqu'à ce que l'armée fut en ſûreté. Après s'être trouvé à plus de 20 ſièges, à pluſieurs batailles & à des lignes forcées, & avoir eu quatre frères tués au ſervice du Roi, il ſe retira aux Minimes de Braquencourt, & y mourut le 16 Février 1702, après y avoir vécu 23 ans dans l'exercice des bonnes œuvres, ſans y être forcé par des vœux;

9. Madeleine, Chanoineſſe à Sainte-Gloſſinde de Metz;
10. Et Anne, mariée à *Robert d'Anglebermer*, Comte de Lagny.

VII. Louis de Clermont-d'Amboise, IIIe du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère, fut emporté d'un coup de canon au ſiège de Cambray, le 11 Avril 1677. Il avoit épouſé *Marie-Angélique de Couſin*, morte le 31 Décembre 1719, âgée de 83 ans, fille & héritière de *Philippe de Couſin*, Marquis de Saint-Denis, & laiſſa:

1. Louis, qui ſuit;
2. Louis-Just connu ſous le nom d'*Abbé de Renel*, vivant en 1734;
3. Et Marie-Isabelle-Angélique-Madeleine de Clermont-*d'Amboiſe-de-Renel*, nommée Abbeſſe de Notre-Dame de Saint-Paul près de Beauvais, le 26 Mars 1712.

VIII. Louis de Clermont-d'Amboise, IVe du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort à Liège de la petite-vérole, le 17 Juin 1702, avoit épouſé, le 8 Août 1701, *Marguerite-Thérèſe Colbert*, née le 7 Juin 1682, morte le 27 Janvier 1769, Dame du Palais de la Reine d'Eſpagne, mariée, 2° le 5 Janvier 1704, à *François-Marie Spinola*, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Eſpagne, mort le 15 Mai 1727. Elle étoit fille de *Charles Colbert*, Marquis de Croiſſy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Marguerite-Françoiſe Béraud*. Louis laiſſa:

IX. Jean-Baptiste-Louis de Clermont-d'Amboise, Marquis de Renel & de Montglat, Comte de Chiverny, Baron de Rupt, Seigneur de Delain, Bailli & Gouverneur de Chaumont Grand-Bailli de Provins, né poſthume le 12 Octobre 1702, qui a été inſtitué légataire univerſel par Louis de Clermont, Comte de Chiverny, mort le 6 Mai 1722. Il a été Colonel du Régiment de Santerre le 12 Juillet 1723, a ſervi en 1733 au ſiège de Kell, dont il apporta au Roi la nouvelle de la Réduction, le 31 Octobre, a été fait Brigadier le 1er Octobre 1734, Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744, & eſt mort le 18 Septembre 1761. Il avoit épouſé, 1° le 7 Novembre 1722, *Henriette de Fitz-James*, née le 16 Septembre 1705, nommée Dame du Palais de feu la Reine au mois de Mai 1728, & morte le 3 Juin 1739, fille de *Jacques de Fitz-James*, Duc de Berwick, Maréchal de France, & d'*Anne Bulkeley*, ſa ſeconde femme; & 2° le 7 Septembre 1749, *Marie-Charlotte de Rohan-Chabot*, née le 12 Décembre 1729, remariée, le 14 Mars 1764, à *Charles-Juſt de Beauvau*, Prince de Craon. Elle étoit fille de *Guy-Auguſte*, Comte de *Rohan-Chabot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Yvonne-Sylvie du Breil-de-Rays*. Il a eu de ſa première femme:

1. Jacques-Louis-Georges, Marquis de Clermont-d'Amboiſe, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, tué le 18 Octobre 1746 par un des ſoldats de ſon Régiment, un jour de revue. Il avoit épouſé, le 2 Mars 1745, *Marie-Henriette Racine du Jonquoy*, dont il n'a laiſſé que

   Thomase-Thérèse, née poſthume en Septembre 1746, mariée, le 3 Avril 1761, à *Jacques-Philippe de Choiſeul*, Comte de Stainville, commandant ci-devant le Corps des Grenadiers de France. Voy. CHOISEUL.

2. Jean-Baptiste-Charles-François, appelé d'abord le *Chevalier de Clermont-Gallerande*, baptiſé le 6 Août 1728, Brigadier d'Infanterie en 1756, ci-devant Colonel du Régiment de Bretagne après ſon frère aîné, & nommé Ambaſſadeur à la Cour de Portugal en Juin 1767. Il a épouſé, par contrat ſigné en Juin 1769, *N... de Mouſtier*, fille de *Philippe-Xavier*, Marquis de *Mouſtier*, & de *Louiſe de Bournel*;

3. DIANE-JACQUELINE-LOUISE-JOSÈPHE, née le 21 Mars 1733, mariée 1° le 8 Janvier 1753, à *Marie-Françoiſe-Auguſte Goyon*, Comte de Gacé, né le 1er Juin 1731, mort le 8 Février 1763. Voy. GOYON; & 2° en 1766, à *Pierre-Charles-Etienne Maignard*, Marquis de *la Vaupalière*, Sous-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, né le 9 Octobre 1731;
4. Et N..., Abbeſſe d'Hières le 27 Janvier 1761.

Les armes de CLERMONT-GALLERANDE ſont: *d'azur, à trois chevrons d'or, celui du chef briſé.*

Celles de CLERMONT-D'AMBOISE ſont: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 chevrons d'or, le 1 briſé; aux 2 & 3 palé d'or & de gueules de 6 pièces.*

Les Auteurs qui ont écrit ſur cette Maiſon ſont: de Thou, Sainte-Marthe, le Laboureur, le *Nobiliaire de Champagne*, &c.

* CLERMONT en Argonne. Selon d'anciens titres, le Comté de *Clermont* étoit une Terre & Seigneurie particulière, mouvante de la Couronne, reſſortiſſante au Parlement de Paris. Ayant enſuite été poſſédée pendant quelque tems par les Ducs de Lorraine, ces Princes prétendirent qu'elle faiſoit partie du Duché de Bar. Depuis 1633 juſqu'à la paix des Pyrénées, les Rois LOUIS XIII & LOUIS XIV s'en étoient mis pluſieurs fois en poſſeſſion, & l'avoient enſuite rendue aux Ducs de Lorraine; mais par le traité des Pyrénées, le Duc de Lorraine, qui régnoit alors, céda à la France tous les droits qu'il prétendoit avoir ſur la Seigneurie & Comté de *Clermont*, ainſi que les Villes, Châteaux & Domaines de *Dun, Jametz* & *Stenay*.

Le Roi, qui, par ſes Lettres-Patentes du mois de Mars 1648, avoit donné ces Terres au Prince de Condé, trouva bon que, par un des articles dudit Traité de Paix, ce Prince en fût mis en poſſeſſion pour en jouir, ainſi qu'il en jouiſſoit avant ſa ſortie du Royaume, avec tous les droits qui avoient été cédés par le Duc de Lorraine & en toute propriété, à l'exception néanmoins des droits Régaliens, de la Souveraineté & de la Juridiction des cas Royaux, & à la charge de rendre au Roi, & à ſes ſucceſſeurs Rois, les *foi & hommage* de ces Terres & Seigneuries par un ſeul & même acte, comme d'un fief relevant de la Couronne.

Depuis ce tems, ces Terres ſont toujours demeurées dans la Maiſon de BOURBON-CONDÉ. Les Lettres-Patentes de donation en faveur du Prince de *Condé* furent enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris en 1660 & 1661.

* CLERMONT en Beauvoiſis, Comté qui a eu long-tems ſes Comtes particuliers. CATHERINE DE CLERMONT, fille aînée de RAOUL, Connétable de France, porta ce Comté à *Louis*, Comte de *Blois* & de Chartres, ſon mari. *Thibaut*, dit *le Jeune*, leur fils, étant mort ſans poſtérité en 1218, PHILIPPE-*Auguſte* acquit le Comté de *Clermont*, qui fut enſuite donné en apanage par LOUIS VIII à PHILIPPE DE FRANCE, ſon frère. Celui-ci ne laiſſa de *Mahaut*, Comteſſe de *Boulogne* & de Dammartin, qu'une fille appelée *Jeanne*, qui mourut ſans poſtérité en 1251, alors le Comté de *Clermont* retourna à la Couronne. SAINT-LOUIS le donna en apanage à ROBERT DE FRANCE, ſon ſixième fils, en le mariant avec BÉATRIX DE BOURBON, fille unique & héritière de JEAN DE BOURGOGNE, & d'AGNÈS DE BOURBON; leur poſtérité en a joui juſqu'à CHARLES, IIIe du nom, Duc de BOURBON, Connétable de France, tué au ſiège de Rome le 6 Mai 1527, ſur lequel il fut confiſqué pour crime de félonie.

On remarque avec une ſorte d'étonnement, que SAINT LOUIS, en donnant le Comté de *Clermont* à ROBERT, ſon fils, voulut que ſes deſcendans en fiſſent hommage à l'Evêque de Beauvais (pour pluſieurs dépendances qui faiſoient partie de ce Comté), tant qu'il ne ſeroit point réuni à la Couronne. En conſéquence, LOUIS & JEAN DE BOURBON firent cet hommage à l'Evêque, Comte de Beauvais.

C'eſt en mémoire de ROBERT DE FRANCE que le feu Prince LOUIS, Abbé de St.-Germain-des-Prés, a été nommé *Comte de Clermont*. Le domaine étoit ci-devant engagé au feu Prince de Guiſe. Cette Terre avoit autrefois donné le nom à une grande & illuſtre Maiſon, qui a formé pluſieurs branches, & dont nous allons donner la Généalogie. Orderic Vitalis parle de

I. RENAUD Ier qui vivoit en 1087, & laiſſa:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE DE CLERMONT, ſeconde femme de *Hugues*, IVe du nom, Comte de *Saint-Paul*.

II. Hugues, Ier du nom, Comte de Clermont, donna l'Eglise de Brulevert à l'Abbaye de Saint-Germer, & épousa *Marguerite de Roucy*, fille d'*Hilduin*, IVe du nom, Comte de Roucy, Seigneur de Rameru, & d'*Alix de Châtillon*, dont :

1. Renaud, qui suit ;
2. Guy, mort en prison à Rouen ;
3. Raoul, Chanoine de Beauvais ;
4. Ermentrude, mariée à *Hugues*, Comte de *Chester* en Angleterre ;
5. Richilde, mariée à *Dreux*, IIe du nom, Seigneur de *Mello* ;
6. Et Emme, mariée à *Mathieu*, Ier du nom, Comte de *Beaumont*-sur-Oise.

III. Renaud, IIe du nom, Comte de Clermont, vivant en 1114, épousa 1° *Alix*, Comtesse de *Vermandois*, & 2° *Clémence de Bar*, fille de *Renaud*, Ier du nom, Comte de Bar, & de *Gillette de Vaudemont*. Du premier mariage vint :

1. Marguerite, mariée 1° à *Charles de Danemark*, dit le *Bon*, Comte de Flandre ; & 2° à *Thierry d'Alsace*, aussi Comte de Flandre.

Du second lit sont nés :

2. Raoul, qui suit ;
3. 4. 5. & 6. Guy, Renaud, Gautier & Hugues, Abbé de Clugny en 1183 ;
7. Simon, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ailli* & de *Néelle*, rapportée ci-après ;
8. Marguerite, Dame de Luzarche en partie, mariée, en 1152, à *Guy de Senlis*, IIIe du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteillier de France ;
9. Et Mahaut, qui vivoit l'an 1165.

IV. Raoul, Comte de Clermont, Connétable de France, souscrivit deux chartes des Abbayes de Saint-Denis en France, & de Saint-Victor à Paris, aux années 1174 & 1179 ; il fut l'un des Grands du Royaume qui accompagnèrent le Roi Philippe-*Auguste* en son voyage de la Terre-Sainte, & mourut au siège d'Acre l'an 1191. Il portoit : *de gueules, semé de trèfles d'or, à 2 bars adossés de même*. Il avoit épousé *Alix*, Dame de *Breteuil*, fille aînée & héritière de *Valeran*, IIIe du nom, Seigneur de Breteuil, & d'*Alix de Dreux*, dont :

1. Catherine, qui suit ;
2. Et Mahaut de Clermont, mariée à *Hervé*, Ier du nom, Seigneur de *Vierzon*.

V. Catherine, Comtesse de Clermont, épousa *Louis*, Comte de *Blois* & de Chartres, dont vint : *Thibaut*, dit *le Jeune*, qui mourut l'an 1218, sans postérité. Il épousa 1° *Mahaut d'Alençon* ; & 2° *Clémence des Roches*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Ailli *& de* Néelle.

IV. Simon de Clermont, fils puîné de Renaud, IIe du nom, Comte de Clermont, & de *Clémence de Bar*, sa seconde femme, fut Seigneur d'Ailli, & laissa de *Mahaut de Breteuil*, auparavant veuve du Seigneur de *Bulles*, & fille puînée de *Valeran*, IIIe du nom, Seigneur de Breteuil :

1. Raoul, qui suit ;
2. Robert, qui fut père de

Jean & Simon.

3. Jean, dit *du Plessis*, duquel on prétend qu'est issue la Maison de *Gaucourt* ;
4. Et Jeanne, dont on ignore l'alliance.

V. Raoul de Clermont, Ier du nom, Seigneur d'Ailli, mort l'an 1214, épousa *Gertrude*, Dame de *Néelle*, fille de *Jean*, Ier du nom, Seigneur de Néelle, dont :

1. Simon, qui suit ;
2. Thibaut, Chanoine de Beauvais en 1237 ;
3. Raoul, Seigneur d'Ailli ;
4. Renaud-Geoffroy, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1236 ;
5. Et Mahaut de Clermont.

VI. Simon de Clermont, IIe du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailli, fut Régent du Royaume pendant le voyage que le Roi Saint Louis fit en Afrique en 1270, & l'un des Grands que le Roi Philippe *le Hardi* nomma pour défenseur & garde du Royaume & de ses enfans, au commencement de son règne. Il mourut en 1288. Il avoit épousé, en 1242, *Alix de Montfort*, Dame de Houdan, fille d'*Amauri*, VIe du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, & de *Béatrix de Bourgogne*, dont :

1. Raoul, qui suit ;
2. Guy, auteur de la branche des Seigneurs d'*Offemont* & de *Mello*, rapportée ci-après ;
3. Amaury, Prevôt de Lille en Flandre, & Chanoine de Beauvais ;

4. Simon, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1312;
5. Et Béatrix, mariée à *Jean*, IVe du nom, Châtelain de *Lille*.

VII. Raoul de Clermont, IIe du nom, Seigneur de Néelle & de Brios, Connétable de France, rendit de grands services aux Rois Philippe *le Hardi* & Philippe *le Bel*. Il étoit Connétable de France en 1287, lorsque Philippe *le Bel* l'envoya avec une puissante armée en Guyenne, qu'il mit sous l'obéissance du Roi en 1293, après en avoir chassé le Lieutenant du Roi d'Angleterre, lequel étant descendu en 1294 à la Rochelle qu'il prit & brûla avec le Château de Blaye, vint mettre le siège devant Bordeaux, que le Connétable l'obligea de lever. Il accompagna aussi Charles de France, Comte de Valois, dans toutes les expéditions qu'il fit en Gascogne, lorsqu'il y vint en 1295, puis il passa en Flandre à la suite du Roi en 1297, y défit quelques troupes près de Comines; & la guerre continuant en ce pays, il se trouva à la fameuse journée de Courtrai, donnée contre son avis par Robert, Comte d'Artois, qui y perdit la vie, avec beaucoup de Noblesse Françoise, le 11 Juillet 1302. Il épousa 1° *Alix de Dreux*, Vicomtesse de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, fille de *Robert*, Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomtesse de *Châteaudun*; & 2° *Isabelle de Hainaut*, fille de *Jean*, IIe du nom, Comte de Hainaut, & de *Philippe de Luxembourg*, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa première femme :

1. Alix, dite de *Néelle*, Vicomtesse de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, mariée 1° à *Guillaume de Flandre*, de Tenremonde & de Richebourg; & 2° à *Jean de Châlons*, Ier du nom, Seigneur d'Arlai;
2. Isabeau, mariée à *Hugues Larchevêque*, Seigneur de Montfort;
3. Et Béatrix, dite Jeanne de Clermont-Néelle, mariée à *Aimar de Lezignem*, dit de *Valence*, Ier du nom, Comte de Pembroke, Sire de Valence, Vice-Roi d'Ecosse.

Cette branche portoit comme la précédente: & *un lambel de 3 pendans d'argent*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Offemont *&* *de* Mello.

VII. Guy de Clermont, Ier du nom, dit de *Néelle*, second fils de Simon, IIe du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailli, & d'*Alix de Montfort*, Dame de Houdan, fut Seigneur de Breteuil & d'Offemont, & étoit Maréchal de France avant 1296. Il se trouva aux premières guerres de Flandre l'an 1297, & fut tué à la bataille de Courtrai le 11 Juillet 1302. Il avoit épousé *Marguerite de Thorotte*, Dame d'Offemont, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Raoul, auteur de la branche des Seigneurs de *Thorigny*, de *Montgobert*, de *Paillart*, & de *Tartigny*, rapportée ci-après;
3. Alix, mariée à *Jean de Flandre*, IIe du nom, Seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier & de Vignori, avec lequel elle vivoit l'an 1323;
4. Mahaut, mariée à *Bernard*, VIe du nom, Seigneur de *Moreuil*, Maréchal de France;
5. Et Péronne, mariée à *Jean de Cherisi*, Seigneur de Muret.

VIII. Jean de Néelle, Ier du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello & de Thorotte en partie, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand-Queux de France, est le premier qui quitta le nom de *Clermont* pour prendre celui de *Néelle*, que sa postérité conserva. Il se trouva en 1345 au siège de la ville d'Angoulême, & en 1346 à la levée de celui de Saint-Omer, que les Flamands avoient assiégée, & encore à leur défaite près d'Arques. Il exerçoit la charge de Grand-Queux de France dès les années 1345, 1347 & suivantes; & en cette qualité, le Roi lui fit don de 1000 liv. de rente à vie sur son trésor, en considération de ses services; le nomma l'un des exécuteurs de son testament fait en 1347, & le commit en 1348 au Gouvernement de la ville de Coucy, pendant la minorité d'Enguerrand, Seigneur de Coucy. Le Roi Jean lui confirma, en 1351, la rente à vie de 1000 livres que le Roi son père lui avoit donnée, dont il jouit jusqu'à sa mort arrivée le 25 Mai 1352. Il avoit épousé, l'an 1326, *Marguerite*, Dame de *Mello*, qui lui survécut, & dont il eut pour enfans :

1. Guy, qui suit;
2. Guillaume, chef de la branche des Seigneur de *Saint-Venant*, rapportée ci-après;
3. Amauri, vivant en 1357;
4. Jean de Néelle, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Crespin, qui, après avoir été *Coustre* de l'Eglise de Péronne, épousa *Marguerite de Voudenay*, veuve de *Pons de Château-*

neuf, & fille de *Thomas*, Seigneur de Voudenay, & de *Jeanne de Conflans*, dont :

Agnès de Néelle, dont l'alliance eſt ignorée ;
Jean ;
Et Raoul de Néelle, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il laiſſa pour fille unique

Marguerite de Néelle, mariée, en 1453, à *Jean de Crevecœur*.

5. Et Isabeau, Dame du Pleſſis-Cacheleu, vivante en 1377, mariée, vers 1350, à *Jean de Montmorency*, Seigneur de Beauſault.

IX. Guy de Néelle, IIe du nom, Seigneur de Mello, de Guinemicourt, Lieutenant du Roi, Capitaine-Général & Souverain ès parties d'Artois & de Boulonnois, étoit Maréchal de France dès 1345. Il ſe trouva dans toutes les guerres de ſon tems, où il rendit de grands ſervices au Roi & à l'Etat, en reconnoiſſance deſquels il reçut beaucoup de gratifications du Roi, qui, entr'autres, lui accorda, en 1348, 100 livres de penſion ſur ſon état, tant qu'il exerceroit la charge de Maréchal de France. Etant paſſé en Saintonge, il demeura priſonnier des Anglois dans un combat donné le 1er Avril 1351, & ne ſortit qu'après être convenu d'une groſſe rançon, & pour laquelle le Roi lui donna une ſomme de 10000 écus par Lettres du 16 du même mois. Depuis, étant paſſé en Bretagne, il fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1352. Il avoit épouſé, 1° le 23 Mai 1342, *Jeanne*, fille de *Thomas*, Seigneur de *Bruyères-le-Châtel*; & 2° en 1351, *Iſabeau de Thouars*, Dame de Bridiers & de Gamaches, remariée à *Ingerger*, Seigneur d'*Amboiſe*. Elle étoit ſeconde fille de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comteſſe de *Dreux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Robert, lequel ſervit ès guerres de Normandie & de Picardie en 1379 & 1380 ;
3. Marie, mariée à *Raoul le Flament*, Seigneur de Cani ;
4. Et Yolande de Néelle, mariée à *Colart d'Eſtouteville*, Seigneur d'Auſſebоſc.

X. Jean de Néelle, IIe du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello, &c., demeura jeune ſous la tuteſſe de *Marguerite*, Dame de Mello, ſon aïeule. Il ſervit dès 1364, ſe trouva aux actions militaires en Normandie, en Picardie, & rendit de grands ſervices aux Rois Charles V & Charles VI dans les guerres, & mourut en 1388, laiſſant d'*Ade de Mailly*, Dame d'Acheu, veuve d'*Aubert de Hangeſt*, Seigneur de Genlis, & fille de *Gilles de Mailly*, Seigneur d'Acheu, & de *Péronne de Rayneval* :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Louis, Doyen de l'Egliſe de Beauvais en 1421 ;
3. Blanche, mariée 1° à *Raoul de Flavi*, Seigneur de Baſentin ; 2° à *Guy de Beaumont*, Seigneur de Neuville ; & 3° à *Hector de Chartres*, Seigneur d'Onze-en-Bray ;
4. Jeanne, mariée 1° à *Guy de Laval*, Seigneur d'Attichy ; 2° à *Mathieu d'Arli*, dit *Sarrazin*, Seigneur du Queſnoy ; 3° à *Jean*, Seigneur de *Donquerre* ; & 4° à *Jean d'Humières* ;
5. Et Marie de Néelle, qui vivoit en 1430, mariée 1° à *Renaud de Trie*, dit *Patrouillart*, Seigneur de Monci-le-Châtel ; & 2° à *Jean*, Seigneur de *Montravelle*.

XI. Guy de Néelle, IIIe du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſuivit le Duc de Bourbon au voyage qu'il fit outre-mer en Avril 1390, & fut l'un des 12 Seigneurs que les Princes choiſirent en 1410 pour gouverner le Royaume. Il étoit Grand-Maître-d'Hôtel de la Reine en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Son ſceau eſt aux armes de Néelle : *deux lions*, pour ſupports ; & Cimier : *une fleur épanouie*. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1389, *Marguerite de Coucy*, Dame de Romeni, fille de *Raoul de Coucy*, Seigneur de Montmirail, & de *Jeanne d'Harcourt*, dont il eut :

1. Jean de Néelle, Seigneur d'Offemont, vivant en 1434 ;
2. Guy, qui ſuit ;
3. N..., tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, avec ſon père ;
4. Blanche, morte en 1427, mariée à *Louis de Soyecourt*, Seigneur de Moy ;
5. Et Jeanne, mariée 1° à *Guy de la Perſonne*, Vicomte d'Aci ; & 2° à *Euſtache de Conflans*, IVe du nom, Seigneur de Chameri, vivant en 1457.

XII. Guy de Néelle, IVe du nom, Seigneur de Mello, puis d'Offemont, Conſeiller

& Chambellan du Roi, ſurprit en 1421 la ville de Saint-Riquier, qu'il défendit longtems contre les troupes du Duc de Bourgogne, & qu'il fut obligé de rendre par compoſition, pour retirer pluſieurs Seigneurs qui avoient été pris en venant à ſon ſecours. Ayant tenté d'entrer dans la ville de Meaux, aſſiégée par l'armée du Roi d'Angleterre, il y demeura priſonnier, n'en ſortit qu'en rendant les places qu'il occupoit, & jurant d'obſerver la paix faite à Troyes; & mourut fort âgé en 1473. Il avoit épouſé, par traité du 2 Juillet 1427, qui ne fut accompli que 2 ans après, *Jeanne de Saluces*, fille de *Thomas*, Marquis de Saluces, & de *Marguerite de Roucy*. En faveur de ce mariage, *Blanche de Coucy*, aïeule maternelle de l'épouſe, lui donna la Terre & Châtellenie d'Encre, & *Louis*, Marquis de *Saluces*, toutes celles que ſon père avoit au Royaume de France. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jeanne, mariée à *Jacques de Villiers*, Seigneur de l'Isle-Adam, Prévôt de Paris ;
3. Jacqueline, Dame d'Acheu, mariée à *Louis*, Seigneur de *Contay*, de la Forêt & de Morcourt ;
4. Et Blanche, mariée, en 1453, à *Louis de Valpergue*.

XIII. Jean de Néelle, IIIe du nom, Seigneur de Mello, d'Offemont, d'Encre, &c., vivant en 1475, avoit épouſé, en 1463, *Jacqueline de Croy*, fille de *Jean*, Seigneur de Chimay, & de *Marie de Lalain*, dont il eut :

1. Guy, mort jeune ;
2. Et Louise de Néelle, Dame d'Offemont, de Mello, d'Encre, Braye-ſur-Somme, &c., mariée à *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuſe, Sénéchal d'Anjou, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve, elle donna par contrat du 13 Avril 1524, les Terres d'Offemont, de Mello, d'Encre & de Braye-ſur-Somme, à *François de Montmorency*, Seigneur de la Rochepot, Gouverneur de l'Isle-de-France, & à *Charlotte de Humières*, ſon épouſe, en faveur de leur mariage, à condition que venant à mourir ſans enfans, les Terres d'*Offemont* & de *Mello* demeureroient à la Maiſon de *Montmorency*, & celles d'*Encre* & de *Braye-ſur-Somme*, à celle d'*Humières*.

Cette branche portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Clermont-Néelle ; *de gueules, ſemé de trèfles d'or, à* 2 *bars adoſſés auſſi d'or, brochant ſur le tout.*

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Venant & du Sauchoi.

IX. Guillaume de Néelle, ſecond fils de Jean de Néelle, Ier du nom, Seigneur d'Offemont, &c., & Grand-Queux de France, & de *Marguerite*, Dame de *Mello*, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il avoit épouſé *Alips*, Dame de *Saint-Venant*, du Sauchoi, du Meſnil-Madame-Rance, & de Neuville en Laonnois, vivante en 1371, dont il eut :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Guillaume, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Et Jeanne, mariée au Seigneur de *Sains*.

X. Robert de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoi, mourut en 1376. Il laiſſa d'*Ide de Dormans*, Dame de Fleuri-en-Montagne, morte le 8 Octobre 1379, fille de *Guillaume*, Seigneur de Dormans, & de *Jeanne Baude*, Dame de Silli :

XI. Jean de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoi, qui mourut au voyage de Hongrie en 1396, ſans enfans de *Jeanne de Trie*, remariée à *Colart d'Eſtouteville*. Elle étoit ſœur de *Renaud de Trie*, Amiral de France. Jean eut pour fils naturel :

Leonel, auquel ſa couſine Jeanne de Néelle laiſſa l'uſufruit de la Terre de Saint-Venant.

X. Guillaume de Néelle, IIe du nom, fils puîné de *Guillaume*, & d'*Alips*, Dame de *St.-Venant*, fut Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoi, après la mort de ſon neveu, & Châtelain de Douai, à cauſe de ſa femme *Mahaut de Waurin*, Dame de Gouſſancourt, fille d'*Hector de Waurin*, Seigneur de Gouſſancourt, dont :

Jeanne de Néelle, Dame de Saint-Venant, du Sauchoi, &c., mariée, 1° vers 1401, à *Robert de Boulogne*, dit *le Tirant*, Seigneur du Tronquoi, Freſſi, Vaux, Méri, &c., premier Ecuyer-Tranchant du Roi ; 2° à *Jean Piau* ; & 3° étant âgée de plus de 60 ans, à *Robert*, bâtard de *Saveuſe*, qui n'en avoit pas 21, avec lequel elle vendit la Terre de Saint-Venant à *Colart de Romines*, ayant réſervé l'uſufruit à *Léonel de Néelle*, fils naturel de Jean de Néelle, Seigneur de Saint-Venant, ſon couſin germain.

BRANCHE
des Seigneurs de THORIGNY, *de* MONTGOBERT, *de* PAILLART *& de* TARTIGNY.

VIII. RAOUL DE CLERMONT, second fils de GUY, Ier du nom, dit de *Néelle*, Seigneur de Breteuil, Maréchal de France, & de *Marguerite de Thorotte*, retint le surnom de *Clermont*. Il fut Seigneur de Thorigny, & mourut en 1321. Il avoit épousé *Jeanne de Chambly*, Dame de Montgobert, qui vivoit encore en 1371, fille de *Pierre*, Seigneur de Wiermes, &c., & de *Jeanne de Machault*, dont il eut :

1. RAOUL, qui suit;
2. JEAN, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. ROBERT, Seigneur de Boomont, Maréchal du Duc de Normandie, dont il avoit les bonnes grâces, massacré en présence du Dauphin, dans une sédition à Paris, en Mars 1357, sans avoir été marié;
4. ROBERT, Seigneur de Fai-aux-Loges & de Sotteville en Caux, mort sans alliance;
5. JEANNE, mariée à *Guillaume le Bouteiller de Senlis*, IVe du nom, Seigneur de Chantilly, morte sans enfans;
6. Et MARGUERITE, Dame de Montgobert, mariée à *Nicolas*, Seigneur de *Menon*.

IX. RAOUL DE CLERMONT, IIe du nom, servit en l'Ost de Bouvines sous le Duc de Normandie, commit de grandes violences contre les Religieux de Longpont, pour réparation desquelles il fut condamné à de grosses amendes, par Arrêt du Parlement, & mourut pendant le procès, avant 1354, laissant d'*Isabelle de Coucy*, Dame de Paillart & de Tartigny, fille de *N.... de Coucy*, Seigneur de Pinon, &c.:

1. JEAN, qui suit;
2. RAOUL, Seigneur de Tartigny, Ecuyer d'honneur du Roi, qui obtint rémission en Janvier 1354, des excès commis par son père, contre l'Abbaye de Longpont. Le Roi lui accorda en 1370, quelques sommes de deniers pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis, desquels il étoit prisonnier;
3. Et JEANNE DE CLERMONT.

X. JEAN DE CLERMONT, Seigneur de Paillart & de Tartigny, servit ès guerres de Gascogne en 1358, & de Flandre en 1362. Il épousa *Marie de Campremi*, remariée à *Guillaume de Braquemont*, dit *Braquet*, Seigneur de Sédan. Elle eut de son premier mariage :

1. JEAN, Seigneur de Paillart & de Tartigny, dont on ignore la postérité;
2. BÉATRIX, mariée à *Jean de Tilli*, Seigneur de Chamboi, dont elle étoit veuve en 1435;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Fricamps*, dont elle étoit veuve en 1397.

Cette branche portoit comme ci-devant, & *un lambel de 3 pendans d'argent*.

BRANCHE
des Seigneurs de CHANTILLY *& Vicomtes d'*AUNAI.

IX. JEAN DE CLERMONT, second fils de RAOUL, Seigneur de Thorigny, & de *Jeanne de Chambly*, Dame de Montgobert, obtint en Avril 1347 la Terre de *Chantilly*, dont il prit le titre, & fut nommé Maréchal de France en 1352. Il fut fait Lieutenant du Roi en Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limousin & ès parties d'Auvergne, par Lettres du 1er Janvier 1354; servit en Berry en 1356, & se trouva à la journée de Poitiers le 19 Décembre 1356, où il perdit la vie. Il avoit épousé *Marguerite de Mortagne*, Vicomtesse d'Aunai, Dame de Chef-Boutonne, Mortagne, Mirabelle, &c.; morte en 1385, laquelle possédoit jusqu'à 17 fortereſſes, tant en Poitou qu'en Saintonge, qui tenoient garnison pour le Roi. Elle s'étoit remariée à *Jean de la Personne*, Seigneur d'Aci, qui fut à cause d'elle Vicomte d'Aunai. Elle étoit fille unique de *Pons*, Seigneur de Mortagne, &c., & de *Claire de Lezai*, Dame de Boëslec & de Mal-Prouvoir. JEAN laissa :

X. JEAN DE CLERMONT, IIe du nom, Vicomte d'Aunai, Seigneur de Mortagne, &c., qui fut fort jeune sous la tutelle de sa mère. Il se trouva au siège & à la prise du Château, dit *Fan-sur-Charente*, en la Sénéchaussée d'Angoumois; servit dans les guerres de Gascogne, sous le Maréchal de Sancerre, & fut retenu avec plusieurs Seigneurs pour accompagner le Roi aux voyages qu'il méditoit de faire en Allemagne & en Angleterre dans les années 1386 & 1388. Son sceau est aux armes de CLERMONT-NÉELLE avec *une bordure engrêlée pour brisure*. Il mourut avant le mois de Septembre 1400, & laissa d'*Eléonore de Périgord*, fille d'*Archambault*, IVe du nom, Comte de *Périgord*:

LOUISE DE CLERMONT, Vicomtesse d'Aunai,

Dame de Mortagne, &c., mariée à *François*, Seigneur de *Montberon*, fils aîné de *Jacques*, Sire de Montberon, Maréchal de France.

Cette branche portoit comme ci-devant, & *un lambel de 3 pendans d'argent*. Ducheſne, Sainte-Marthe, du Bouchet, le P. Labbe, &c., ont parlé de cette ancienne Maiſon éteinte, & la Généalogie que nous venons d'en donner eſt extraite du P. Anſelme.

* CLERMONT-LODÈVE, en Languedoc, Maiſon à qui la Ville de Lodève a donné ſon nom; c'eſt une branche de celle de Caſtelnau. Sans entrer dans un détail ſur lequel on peut conſulter les *Mémoires de Caſtelnau* & les Additions de le Laboureur, il ſuffit de dire que *Pons de Caſtelnau*, IIe du nom, épouſa CATHERINE DE CLERMONT-LODÈVE, fille unique & héritière de DIEUDONNÉ-GUILLAUME, Seigneur DE CLERMONT, dont il eut PONS, mort ſans enfans, & PIERRE, dit *Triſtan*, Seigneur de CLERMONT. Celui-ci épouſa *Catherine d'Amboiſe*, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, dont il eut *Pierre*, qui continua la poſtérité; & *François-Guillaume de Caſtelnau*, dit *le Cardinal de Clermont*. Son mérite & la protection du Cardinal Georges d'Amboiſe, ſon oncle, contribuèrent extrêmement à ſon élévation: c'étoit un eſprit vif & agiſſant. Il eut d'abord l'Evêché d'Agde, puis celui de Valence, enſuite l'Archevêché de Narbonne, & enfin celui d'Auch. Le Pape Jules II l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1503, & l'an 1507 il fut Ambaſſadeur pour le Roi Louis XII, vers le même Pontife, auprès duquel il agit avec beaucoup de zèle en faveur de la France, pour laquelle ce Pape n'étoit pas bien intentionné. Le Cardinal fut arrêté, & mis d'abord dans une tour du Château-Saint-Ange, mais on lui rendit la liberté. Il ſouſcrivit l'an 1511 à la Bulle de l'indiction du Concile de Latran. Depuis, on lui donna la Légation d'Avignon, où il mourut Doyen des Cardinaux l'an 1540.

Louis de Guilhem-de-Caſtelnau, Comte de Clermont-Lodève, Marquis de Ceſſac, qui avoit été Maître de la Garde-Robe du Roi, mourut le 25 Avril 1705. Il avoit épouſé, le 16 Mars 1698, *Jeanne-Thérèſe-Pélagie d'Albert*, née le 8 Octobre 1675, morte le 14 Janvier 1756, fille de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, & d'*Anne de Rohan-Guéménée*, dont :

N..., Chef de la Maiſon de *Clermont-Lodève*, mort en 1715, âgé de 12 ans.

Les armes: *faſcé d'or & de gueules, au chef d'hermines.*

La Terre de *Clermont-Lodève*, avec titre de *Baronnie*, fut vendue par Madame de *Ceſſac* à *N... de Caſtagnier d'Auriac*. Cette Baronnie donne entrée aux Etats de la Province de Languedoc. Elle a été achetée par M. de *Lordat*, qui a fait tranſporter ce titre ſur la Terre de *Bram*, près de Carcaſſonne, & qui lui donne entrée comme Baron aux Etats de cette Province.

CLERON, en Lorraine. CLAUDE DE CLERON, Baron de Saffre, épouſa, en 1620, *Gabrielle d'Averhoult*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Marcoſſey*, qui lui porta en mariage la Baronnie d'*Hauſſonville*, ſituée à quatre lieues de Nancy. Il en eut :

ANTOINE DE CLERON, Baron de Saffre & d'Hauſſonville, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, marié, en 1645, à *Agnès-Anne de Raigecourt*, dont :

JEAN-IGNACE DE CLERON, dit *le Comte d'Hauſſonville*, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, qui épouſa, en 1692, *Marie-Louiſe du Hautoy*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-LOUIS-BERNARD, qui ſuit;
2. Et ALBERT, dit *le Comte de Marcoſſey*, né en 1703, établi en Siléſie, où il s'eſt marié.

CHARLES-LOUIS-BERNARD DE CLERON, dit *le Comte d'Hauſſonville*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Grand-Louvetier du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, eſt mort à Nancy le 4 Février 1754 dans ſa 54e année. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe de Maſſemback*, morte le 3 Mai 1748, dont :

1. JOSEPH-LOUIS-BERNARD, qui ſuit;
2. MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, mariée, le 25 Mars 1749, à *Charles-François-Antoine*, Marquis de *Lénoncourt-Blainville*, mort le 11 Mai 1750;
3. Et N...: DE CLERON, Chanoineſſe de Remiremont.

JOSEPH-LOUIS-BERNARD DE CLERON, Comte d'Hauſſonville, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Marine, épouſa, le 15 Mai 1768, *Victoire-Félicité de Regnier de Guerchy*, née le 27

Novembre 1745, fille de *Louis-Claude-François*, Comte de Guerchy, & de *Gabrielle-Lydie d'Harcourt*, dont :

CHARLES-LOUIS-BERNARD, né en 1770.

Les armes : *de gueules, à la croix d'argent cantonnée de 4 croix de même, tréflées & couronnées d'or ; ſur le tout de gueules, chargé de 3 beſans d'argent à dextre 2 & 1, & à ſéneſtre de 5 ſaffres ou aiglettes de mer, poſées en ſautoir.*

CLERVAUX, en Poitou, Diocèſe de Poitiers, Terre, Seigneurie & Baronnie, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1620, regiſtrées le 21 Avril 1621, en faveur de *Céſar d'Aumont*, Baron de Chappes, Gouverneur de Touraine, frère aîné d'*Antoine*, premier Duc d'Aumont, iſſu au XI^e^ degré de *Jean*, Sire d'*Aumont*, qui accompagna Saint Louis au voyage d'outremer en 1248. *Jean-Jacques d'Aumont*, fils de *Céſar*, mourut le 10 Avril 1657 ſans alliance, & eut pour héritière ſa ſœur *Anne d'Aumont*, mariée à *Gilles Fouquet*, ci-devant premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi. Voy. AUMONT.

CLERVAUX, branche cadette de la Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à PHILIPPE DE VIENNE, troiſième fils de GUILLAUME, Seigneur de Montbis, & de *Béatrix de Cuſance*. Voy. VIENNE.

Il y a auſſi une branche de la Maiſon de *Cuſeau*, qui a porté le nom de *Clervaux*. Voy. CUSEAU.

* CLÉRY-CRÉQUY, en Picardie, Diocèſe d'Amiens, Terre & Seigneurie, portée en mariage, avec les Fiefs de Villersfaucon, Hamel, le Cat, Maurepas & Frémentel, ſis à Feuillère, mouvans du Roi à cauſe du Château de Péronne; à *Charles de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Sandricourt, par *Antoinette de Biche*, dite de *Cléry*, fille de *Jean*, & iſſue de *Guillaume de Biche*, Seigneur de *Cléry*, Préſident des Finances, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye. *Antoinette de Biche*, qui mourut en 1599, eut pour fille unique *Claude de Saint-Simon*, mariée, en 1572, à *Claude de Créquy*, II^e^ du nom, Seigneur de Bernieulles, & père de *Charles de Créquy*, en faveur duquel la Seigneurie de Cléry & les Fiefs ci-deſſus furent unis & érigés en *Comté* par Lettres du 15 Janvier 1623. *Charles de Créquy* fut aïeul d'*Alexandre de Créquy*, Comte de Créquy-Bernieulles & de *Cléry*, mort ſans poſtérité en 1702, laiſſant l'aîneſſe au Marquis de Créquy-Hémont, & le Comté de *Cléry* à ſon neveu *Gabriel-René*, Marquis de Mailloc, fils de ſa ſœur *Renée de Créquy*, & de *Gabriel*, Seigneur de Mailloc. Le Marquis de Mailloc étant mort ſans enfans le 11 Octobre 1724, ſa veuve *Claude-Lydie de Harcourt* ſe fit adjuger le Comté de *Cléry-Créquy*, qui a été depuis acquis par M. *Bernard*, Secrétaire du Roi, père de M. de *Balainvilliers*, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité d'Auvergne en 1757. Voy. BERNARD.

CLÈVES. Les Comtes & Ducs-Pairs de Nevers de la Maiſon de *Clèves* doivent leur origine aux Comtes d'Aten ou d'Altembert, depuis Comtes de la Marck & Ducs de Clèves, qui ont formé différentes branches. Quant aux Comtes de Nevers de cette Maiſon, ils ont pour auteur

JEAN, I^er^ du nom, Comte de CLÈVES, Duc de la Marck, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 5 Septembre 1481. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Bourgogne*, Comteſſe de Nevers & d'Eu, fille & héritière de *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, de Réthel, &c.

FRANÇOIS DE CLÈVES, II^e^ du nom, Duc de Nevers, Pair de France, mourut le 10 Janvier 1562 ſans enfans d'*Anne de Bourbon*, fille de LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier.

JACQUES DE CLÈVES, Seigneur d'Orval, fut auſſi Duc de Nevers après la mort de ſon frère aîné. Il mourut auſſi ſans poſtérité le 6 Septembre 1564; & HENRIETTE DE CLÈVES, Comteſſe de Nevers & de Réthel, épouſa le 4 Mars 1565 *Louis de Gonzague*, Prince de Mantoue, qui, par elle, devint Duc de Nevers & de Réthel. Voy. GONZAGUE; ſur les Comtes de Clèves, Imhoff, Sainte-Marthe, le P. Anſelme, &c.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 contr'écartelé ; au 1* de CLÈVES ; *au 2* de LA MARCK ; *au 3* D'ARTOIS ; *au 4* de BRABANT ; *aux 2 & 3 contr'écartelé ; aux 1 & 4* de BOURGOGNE-MODERNE ; *au 2* de RÉTHEL ; *au 3* D'ALBRET-ORVAL.

CLIFFORD, famille noble & ancienne d'Angleterre. Le premier dont parle Dugdale s'appeloit PONCE.

GAUTIER DE CLIFFORD, ſon petit-fils, poſſédoit pluſieurs Seigneuries ſous le règne de HENRI II, Roi d'Angleterre.

THOMAS DE CLIFFORD, homme de guerre de grande réputation, eut deux frères cadets, GUILLAUME & LOUIS DE CLIFFORD.

De cette dernière branche ſont deſcendus les *Clifford* du Comté de Devon, parmi leſquels THOMAS, père du Lord Clifford, qui vivoit encore en 1701, fut, à cauſe de ſon mérite & de ſon habileté, Contrôleur, enſuite Tréſorier du Roi CHARLES II, & honoré du titre de *Lord Clifford de Chuldleigh*, & enfin Grand-Tréſorier d'Angleterre. Voy. Dugdale, Imhoff & Moréri.

CLINCHAMP, famille noble & ancienne établie en Normandie, qui tire ſon origine de la Terre de *Clinchamp*, ſituée en Touraine. Le premier dont on ait connoiſſance, ſelon Orderic Vitalis, eſt

GAUTIER DE CLINCHAMP, qui vivoit en 1098, & s'établit en Normandie, où il fonda le Fief de *Clinchamp*, ſitué dans la Vicomté de Falaiſe, & eut pour fils :

HUGUES, Seigneur de CLINCHAMP en 1138, qui fit pluſieurs fondations à l'Hôtel-Dieu de Caen, & lui aumôna le Bénéfice de Clinchamp. Il mourut vers 1157, laiſſant :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. HUGUES, Chevalier ;
3. Et PHILIPPE, Dame du Roſel & des Meſerets, mariée 1° à *Raoul*, Sire de *Hamars* ; & 2° à *Robert Patry*, deſquels elle n'eut point de lignée.

RAOUL, Seigneur de CLINCHAMP, Chevalier, vivant en 1183, ratifia les donations faites par HUGUES, ſon père, auxquelles ſigna auſſi HUGUES, ſon frère, comme il eſt porté dans la Bulle du Pape INNOCENT III, de 1210. Ses enfans furent :

1. ALAIN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Chevalier, chef de la première branche de Clinchamp, rapportée ci-après ;
3. Et LUCETTE, mariée à *Jean*, Seigneur d'*Achey*, IIIe du nom, vivant en 1257, fils de *Gilbert*, Seigneur d'Achey, & de *Marie de Creuilly*.

ALAIN, Ier du nom, Seigneur de CLINCHAMP & des Meſerets, après avoir hérité de PHILIPPE DE CLINCHAMP, ſa tante, fit pluſieurs donations aux Abbayes de Caen, du Pleſſis & de Monlons. Il laiſſa :

1. ALAIN, qui ſuit ;
2. Et GEOFFROY, Chevalier, qui fut un de ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en ſon voyage de mer l'an 1295.

ALAIN DE CLINCHAMP, IIe du nom, Seigneur des Meſerets, vivant en 1322, épouſa *Jeanne de Vallengongnard*, dont il eut entr'autres enfans :

PHILIPPE DE CLINCHAMP, Seigneur des Meſerets & de la Chapelle en 1370, qui acquit le Fief du Val-Hervey de *Geoffroy*, l'an 1378. Il rendit enſuite hommage au Connétable de France de ſes Terres des Meſerets, de la Chapelle & d'Eſtry. Il épouſa 1° *Jeanne le Beuf* ; & 2° *Jeanne du Bois*, dont il n'eut point d'enfans ; ceux de la première femme furent :

1. VIGOR, qui ſuit ;
2. RICHARD, Seigneur de Daneville, qui fut un des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel l'an 1423 ;
3. COLIN, Chevalier, vivant en 1421 ;
4. Et JEANNE, mariée à *Jean de Bures*, Chevalier.

VIGOR DE CLINCHAMP, Seigneur des Meſerets, de la Chapelle, &c., acquit le Fief de Canteil de *Jeanne du Bois*, ſa belle-mère, en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, laiſſant de *Jeanne de Briqueville*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Briqueville, & de *Jeanne de Meulan* :

1. PHILIPPE, IIe du nom, Seigneur des Meſerets & de la Chapelle, Vicomte de Vire, qui fut élevé dans la Maiſon des Rois CHARLES VII & LOUIS XI & fut Grand-Chambellan & Grand-Pannetier de France, Capitaine & Gouverneur de Liſieux & de Granville en 1469. Il épouſa 1° *Iſabeau Hériſſon*, veuve de *François des Biars*, Baron de Mehou ; & 2° *Jeanne le Beuf*, deſquelles il n'eut point de lignée ;
2. OLIVIER, qui ſuit ;
3. Et CATHERINE, mariée à *Robert Beton*, Seigneur de la Haye.

OLIVIER DE CLINCHAMP, Seigneur des Meſerets & de la Chapelle, après ſon frère, épouſa, en 1431, *Jeanne de Caudecoſte*, veuve de *Nicolas Lonnert*, & fille & héritière de *Pierre de Caudecoſte*, & de *Judith de Thibouville*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. PIERRE, Seigneur de la Chapelle, qui épou-

ſa *Suſanne le Bois*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
3. Et JEAN, qui fut d'Egliſe.

JACQUES DE CLINCHAMP, Seigneur des Meſerets, de Caudecoſte & de Lebiſey, épouſa, en 1483, *Gillette de Vipart*, Dame de Launay, fille de *Guillaume*, Seigneur de Launay, & de *Jacqueline d'Ancre*. De ce mariage vinrent:

1. OLIVIER, Seigneur de Launay, qui fut d'Egliſe ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Caudecoſte*, rapportée ci-après ;
4. COTENTIN, Seigneur de Saint-Germain, qui fit auſſi une branche, ſur laquelle nous n'avons nulle connoiſſance ;
5. Et JEAN, qui fut d'Egliſe.

JEAN DE CLINCHAMP, Seigneur de Launay & des Meſerets, mourut en 1531. Il épouſa, le 16 Septembre 1529, *Thomaſſe d'Aniſy*, morte en 1538, fille de *N.... d'Anisy*, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, en Picardie, & laiſſa :

1. JEAN, Seigneur de Launay, mort ſans enfans au ſiège de Mucidan en 1552 ;
2. Et NICOLAS, qui ſuit.

NICOLAS DE CLINCHAMP, Ier du nom, Seigneur de Launay, des Meſerets & du Theil, épouſa, en 1554, *Iſabelle de Vipart*, fille de *Robert*, Seigneur de Silly, & de *Françoiſe de Pellevé*, dont :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. JACQUES, Seigneur des Meſerets, marié, en 1590, à *Marguerite de la Vigne*, Dame d'Eſmondeville. Il en eut:
   1. JEAN DE CLINCHAMP, mort ſans alliance ;
   2. & 3. MARIE & BARBE, dont on ignore la deſtinée.
3. PIERRE, mort jeune ;
4. JOURDAINE, mariée à *Julien du Pont-Bellanger ;*
5. Et THOMASE, Religieuſe à Argentan.

NICOLAS DE CLINCHAMP, IIe du nom, Seigneur de Launay & du Theil, épouſa, l'an 1585, *Marie de Mainemare*, fille & héritière de *René*, Baron de Fréville, Seigneur de Bellegarde, de Hellenviller & de Pommereuil, & de *Renée le Veneur*. De cette alliance naquirent :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. TANNEGUY, Seigneur de Frencheviller, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de ſes femmes, & s'il eut poſtérité ;
3. JEAN, Seigneur de Pommereuil, qui épouſa *N.... de Raſſent*, dont il eut une fille unique ;
4. GILLONNE, Religieuſe à l'Abbaye de Moncel ;
5. Et DIANE, morte ſans avoir été mariée.

GABRIEL DE CLINCHAMP, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller, Baron de Launay & de Fréville, Bailli & Gouverneur d'Evreux, Lieutenant de la Vénerie de France, & Capitaine de 50 hommes d'armes pour le ſervice du Roi, avoit épouſé *Antoinette de Mornay*, fille de *N...*, Seigneur de Villarceaux, & de *Marie de Grouſches*. Il en eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte ;
3. MARIE, Abbeſſe au Pont-de-l'Arche ;
4. CHARLOTTE, Religieuſe au même lieu ;
5. ANTOINETTE, Religieuſe à Saint-Nicolas de Verneuil ;
6. Et ANNE, qui a été mariée.

FRANÇOIS DE CLINCHAMP, Seigneur de Bellegarde, de Launay & de Hellenviller, épouſa *Judith de Lombelon*, Dame de Saint-Ouen, fille & héritière en partie de *N... de Lombelon*, Seigneur de Saint-Ouen, & de *N..... d'Eſmalleville*. De ce mariage vinrent:

1. ANTOINE-ROBERT, Baron de Hellenviller, qui fut Page de l'Ecurie du Roi en 1667 ;
2. RENÉ, Chevalier de Malte ;
3. & 4. HÉLÈNE-JUDITH & CATHERINE.

BRANCHE
des Seigneurs de CAUDECOSTE.

GUILLAUME DE CLINCHAMP, Seigneur de Caudecoſte, vivant en 1548, troiſième fils de JACQUES, Seigneur des Meſerets, & de *Gillette de Vipart*, épouſa *Françoiſe Coſtard*, & en eut :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, Chevalier.

ROBERT DE CLINCHAMP, Seigneur de Caudecoſte & de Baſoque, épouſa, en 1567, *Thomaſe de Nolent*, fille de *Guy*, Seigneur de Fachy, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Vaubourg ;
3. OLIVIER, Prêtre & Curé de Baſoque ;
4. NICOLAS, Seigneur du Fay, mort ſans alliance ;
5. ANNE, femme de *Charles de Tilly*, Seigneur de la Tonne, qui n'a point eu d'enfans ;

6. Et Marie, mariée, le 21 Février 1594, à *Jean de Livet*, Marquis de Barville. Voy. LIVET.

Jean de Clinchamp, Seigneur de Caudecoſte & de Baſoque, épouſa, en 1602, *Françoiſe de Hally*, & ne laiſſa point de poſtérité.

BRANCHE de Clinchamp.

Pierre de Clinchamp, ſecond fils de Raoul, Seigneur de Clinchamp & des Meſerets, vivant en 1321, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

Guillaume de Clinchamp, Seigneur de Bobie, qui épouſa, l'an 1392, *Robine des Isles*, & en eut :

1. & 2. Richard & Colin, morts ſans alliance ;
3. Jean, qui ſuit ;
4. 5. & 6. Ferrand, Chevalier, Thomas & Guillaume, Prêtres.

Jean de Clinchamp partagea avec ſes frères l'an 1452, & épouſa *Agnès Rouault*, dont :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. Pierre, auteur de la troiſième branche de *Clinchamp*, rapportée ci-après ;
3. Philippe, mort ſans lignée ;
4. Et Lucas.

Thomas de Clinchamp partagea avec ſes frères en 1460, fit ſes preuves de Nobleſſe devant *Raymond de Montfaut* l'an 1463, & épouſa *Laurence de Creuilly*, de laquelle vinrent :

1. Noel, qui ſuit ;
2. Et Jean, chef de la ſeconde branche de *Clinchamp*, rapportée ci-après.

Noel de Clinchamp épouſa *Françoiſe le Breton*, dont vint :

Charles de Clinchamp, qui eut de ſa femme dont le nom eſt inconnu :

1. Marin, qui ſuit ;
2. Et Guillaume.

Marin de Clinchamp eut pour fils :

1. Noel, Seigneur de Moudam ;
2. Et Charles, qui ſuit.

Charles de Clinchamp, IIe du nom, épouſa *Hadrianne Guerout*, dont vint :

Charles.

SECONDE BRANCHE de Clinchamp.

Jean de Clinchamp, ſecond fils de Thomas, & de *Laurence de Creuilly*, épouſa *Jeanne de Hotot*, & eut :

Jean de Clinchamp, IIe du nom, Seigneur de Moudam, qui laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & Jacob.

Jacques de Clinchamp, Seigneur de Moudam, eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Nicolas.

Pierre de Clinchamp, Seigneur de Moudam, fut père de :

1. Guillaume ;
2. & 3. Marin & Pierre de Clinchamp.

TROISIÈME BRANCHE de Clinchamp.

Pierre de Clinchamp, ſecond fils de Jean, & d'*Agnès Rouault*, fit ſes preuves de Nobleſſe avec Thomas de Clinchamp, ſon frère aîné, devant *Raymond de Montfaut* l'an 1463, & mourut l'an 1493, laiſſant :

Jean de Clinchamp, vivant en 1498, qui épouſa *Marguerite de Magneville*, de la quelle vinrent :

1. Guillaume, mort ſans hoirs ;
2. Noel, qui ſuit ;
3. Et Pierre.

Noel de Clinchamp eut :

1. Grégoire ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. 4. & 5. Louis, Raoul & Guillaume.

Jean de Clinchamp, IIe du nom, eut :

1. Marin, mort ſans hoirs ;
2. Et Guillaume, qui épouſa, en 1601, *Nicole de Poulex*. On ignore s'il en eut poſtérité.

De la même famille étoit Anne de Clinchamp, qui eut pour fils Pierre, vivant en 1487.

Jean de Clinchamp, Seigneur, Patron & Curé de la Chapelle d'Angerout, vivoit en 1540.

François de Clinchamp eut pour fils :

Charles, qui épouſa, en 1588, *Suſanne du Mesle*, dont :

Gabriel de Clinchamp, Seigneur de Donnay, Gonneville, Beuſeval, Marſent & Achy, marié, en 1629, à *Madeleine de la Salle*, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

François de Clinchamp, ſorti d'une autre branche, eut pour fils :

Pierre de Clinchamp, lequel fut père de

Pierre, Seigneur d'O, & de Gabriel de Clinchamp.

Louise-Marguerite de Clinchamp, née le 27 Mai 1676, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1687, après avoir prouvé qu'Adrien de Clinchamp, Seigneur de Donnay, qui vivoit en 1520, étoit ſon IVe aïeul. C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne famille qui ſubſiſte, & dont nous n'avons pas reçu de Mémoire.

Les anciennes armes étoient : *des merlettes ſans nombre;* mais pour un ſervice rendu par un de ceux de ce nom, demeurant en Normandie, qui avoit fait quelque belle action à la Terre-Sainte, ils prirent : *d'argent, à 3 fanons de gueules.* La Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, p. 341, leur donne pour armes : *d'argent, au gonfanon de gueules.*

* CLINCHAMPS, en Normandie, Diocèſe de Coutance, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Comté*, avec union des Seigneuries de *Crappon, Vanderans*, le *Hutain, Appenay* & *Origny*, par Lettres de Décembre 1565, regiſtrées le 25 Juin 1566 en faveur de *François le Roi*, Seigneur de Chavigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1578, & mort ſans enfans le 18 Février 1606. Le Comté de *Clinchamps* & la Seigneurie de Chavigny, paſſèrent à ſon petit-neveu *Jacques* IIe du nom, Seigneur de Rouville, qui avoit pour aïeule *Madeleine le Roi*. Il y a un autre Comté de ce nom dans la Subdélégation d'Alençon, qui eſt préſentement poſſédé par *N... Peyrenc de Saint-Prieſt*, Conſeiller au Parlement, qui l'a par ſucceſſion de feu M. de *Moras*, lequel l'avoit acquis de M. le Comte de *Vallarus*.

CLINCHAMPS au Maine & en Gâtinois. Cette famille dont nous donnons la généalogie, eſt différente de celle du même nom en Normandie, dont nous venons de parler, & paroît avoir tiré ſon nom de la Terre de *Clinchamps*, ſituée dans le Perche entre Beleſme & Mamers. Elle a pour auteur

I. N... de Clinchamps, Ecuyer, Seigneur de la Buizardière & de la Rougère au Maine, vivant avec ſa femme, dont on ignore le nom vers 1400. Il en eut :

1. Guion, Ecuyer, Seigneur de la Buizardière, qu'il retint pour ſes droits d'aîneſſe & préciput ;

2. Et Jean, qui ſuit.

II. Jean de Clinchamps, Ier du nom, Ecuyer Seigneur de la Rougère au Maine, que lui céda Guion, ſon frère aîné, pour ſon tiers dans les ſucceſſions de ſes père & mère, par le contrat de mariage dudit *Jean*, paſſé devant *Izambert*, Notaire à Beaumont-le-Vicomte au Maine, le 26 Juillet 1463, avec *Jeanne de Tellaye*, Dame de la Cenerie, fille de *Pierre de Tellaye*, Ecuyer, Seigneur d'Argenſon & de la Cenerie, dont ſont iſſus trois garçons, qui furent préſens au partage du 16 Mai 1515 :

1. Mathurin, qui ſuit ;
2. Guillaume, dont on ignore l'alliance ;
3. Et François, Prêtre.

III. Mathurin de Clinchamps, Ecuyer, Seigneur de la Cenerie, d'Argenſon & du Bois-Ragot, partagea avec ſes frères devant *Pennaccolle*, Notaire à Balon, le 16 Mai 1515, & eut de *Jacquine de Saint-Hilaire*, Dame du Bois-Ragot :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Marie, Dame du Bois-Ragot, que ſon frère lui donna en partage lors de ſon contrat de mariage paſſé devant *Parent*, Notaire à Saint-Aignan, le 18 Juillet 1526, avec *Laurent des Loges*, Ecuyer, Seigneur de la Harangère.

IV. François de Clinchamps, Ecuyer, Seigneur d'Argenſon & de la Cenerie, fut préſent au contrat de mariage de Marie de Clinchamps, ſa ſœur, & aux partages qu'il fit faire, tant de la ſucceſſion de *Jeanne de Maulny*, ſa femme, que de la ſienne à écheoir, devant *Voiſin*, Notaire à Courcemont au Maine, le 14 Février 1571, entre ſes trois fils, Denis, Louis & Claude, qui ſuit. Denis étant mort ſans poſtérité, les deux puînés firent de nouveaux partages devant *Meſnaige*, Notaire en la Cour de Thouvrie, le 18 Avril 1579. Il ne paroît pas que Louis ait laiſſé des enfans.

V. Claude de Clinchamps, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villiers & de la Cenerie, préſent aux partages de 1571 & 1579, épouſa, par contrat devant *Marrié*, Notaire au Mans, le 23 Juin 1592, *Marie* ou *Eſther de Bréchanon*, veuve de noble *Jean de Pérouin*, Ecuyer, Seigneur de Méfavée. Elle étoit veuve de ſon ſecond mari, lorſqu'elle fut préſente aux deux contrats de mariage de ſon fils, & en eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Marie, Dame de la Cenerie, mariée à

N... Ecuyer, Seigneur de *la Boiſſière*, dont on ignore la poſtérité.

VI. Louis de Clinchamps, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau au Maine, de la Menarderie, Paroiſſe dudit Saint-Marceau, des Fiefs du Coudray & du Radray, ſis en la Paroiſſe d'Aſſé-le-Riboul, de Teillé, du Puis & de Louveron, eſt au nombre des 270 Gentilshommes, qui, de l'agrément de Gaston, Duc d'Orléans, nommé Lieutenant-Général de l'Etat ſous la minorité de Louis XIV, ſignèrent à Paris, le 14 Février 1651, un traité d'union, arrêté le 18 Janvier 1650, pour le maintien des privilèges de la Nobleſſe, & pour obtenir du Roi la liberté des Princes du Sang, Prince de Condé, Prince de Conti & Duc de Longueville. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſes deux fils, par Ordonnance de M. *Voiſin-de-la-Noiraye*, Intendant de Touraine, Anjou & Maine, du 16 Juillet 1667, mourut le 4 Mai 1680, & fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Egliſe de St-Marceau, ſa Paroiſſe, au Doyenné de Beaumont-le-Vicomte. Il avoit épouſé 1° du conſentement de *Marie* ou *d'Eſther de Bréchanon*, ſa mère, par contrat paſſé devant *Cochet*, Notaire à Douillet au Maine, le 30 Août 1616, *Marguerite de Leſchamps*, aſſiſtée de Jacques de Mercade, Ecuyer, Sieur de la Manſionnère, ſon Curateur. Elle étoit fille de *François de Leſchamps*, & de *Marguerite Dufay*; & 2° ſa mère préſente, par contrat devant *Courtin*, Notaire Royal en la Cour du Mans, réſidant à Saint-Georges-de-Rozé, le 11 Septembre 1623, *Françoiſe du Bouchet*, Dame de la Prouterie, fille majeure d'*Olivier du Bouchet*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Mondragon, & de *Marie de Vendômois*. Du premier lit vint :

1. Marguerite, mariée à *Louis Chevalier*, Seigneur de St-Jean.

Et du ſecond lit :

2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Louis, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Louveron, Capitaine au Régiment étranger du Cardinal Mazarin, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon père en 1667. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Nicolas de Saint-Leu*, Notaire Royal à Senlis, le 3 Janvier 1661, *Jeanne Thibault*, fille de Meſſire *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Baurins, Courcelles, Luchy & autres lieux. Il eſt dit dans le contrat qu'il eſt aſſiſté de ſon père & de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jean du Bouchet*, Marquis de Sourches, Grand-Prévôt de France, ſon couſin germain, & de haute & puiſſante Dame *Marie Nevelette*, ſon épouſe. On ignore leur poſtérité.

VII. Jacques de Clinchamps, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, de la Menarderie, &c., né & baptiſé à Aſſé-le-Riboul le 8 Décembre 1624, maintenu avec ſon père dans ſa Nobleſſe le 16 Juillet 1667, & mort avant le 17 Décembre 1690, que ſa ſucceſſion fut partagée entre ſes enfans, avoit épouſé, dans l'Egliſe de Monbizot, Doyenné de Beaumont-le-Vicomte, le 30 Novembre 1652, ſes père & mère préſens, par contrat paſſé devant *le Monnier*, Notaire au Mans, le 21 deſdits mois & an, *Françoiſe du Bergeau*, Dame du Tertre, Paroiſſe d'Aſſé-le-Riboul, fille de *Claude du Bergeau*, Chevalier, Seigneur du Tertre, & de *Françoiſe du Jarryer*, préſente audit contrat. Etant devenue veuve, elle ſe démit de ſes biens pour les partager avec ceux de ſon mari entre ſes enfans, qui furent :

1. Louis-François, Chevalier, Seigneur de Saint-Marceau & de la Menarderie, qu'il prit pour ſes préciputs & ſes deux tiers dans la ſucceſſion de ſon père & démiſſion de ſa mère, par les partages paſſés devant *Jacques Doiſſeau*, Notaire au Mans, le 7 Décembre 1690, avec ſes deux frères & ſes deux ſœurs, auxquels il laiſſa pour leur tiers dans leſdites ſucceſſion & démiſſion la Terre du Tertre. Il épouſa *Gabrielle Pavée*, qui étant veuve, fut maintenue, avec ſes enfans, dans ſa Nobleſſe, par Ordonnance de l'Intendant de Tours du 18 Janvier 1716. Il y a apparence que leurs enfans moururent jeunes & ſans alliance, du moins on ignore leur poſtérité ;
2. Louis, Chevalier, Seigneur du Puis, Louveron & du Radray, préſent & acceptant, tant pour lui que pour Claude, ſon frère, Louise-Françoise & Marie, ſes ſœurs, dont il ſe porte fort, la Terre *du Tertre* pour le tiers des puînés, offerte par ledit Louis-François de Clinchamps, leur frère aîné, dans les partages ci-deſſus énoncés. Il ne paroît pas qu'il ait été marié ;
3. Claude, qui ſuit ;
4. Louise-Françoise, mariée à *Jean-François Godard*, Capitaine au Régiment Suiſſe d'Erlach, l'un & l'autre mentionnés dans les partages du 7 Décembre 1690 ;
5. Et Marie, majeure lors deſdits partages, morte ſans alliance.

VIII. Claude de Clinchamps, IIe du nom,

né le 4 Août 1669, Chevalier, Seigneur du Tertre en partie, & de Reigneville & Baudrevilliers en Gâtinois, Lieutenant au Régiment d'Anjou en 1688, Capitaine audit Régiment en Juin 1693, eut des Lettres de paſſe le 27 Mars 1694, en qualité de Capitaine au Régiment Royal-Artillerie dans le Bataillon de Meſme, réformé à la paix de 1698; fut maintenu dans ſa Nobleſſe contre les habitans d'Yèvre-la-Ville, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 20 Juillet 1719, mourut dans ſon Château de Reigneville le 21 Janvier 1727, & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe d'Yèvre-la-Ville, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Valet* & ſon Confrère, Notaires à Paris, le 15 Juin 1699, *Marie de Cambray*, Dame de Macheron, Paroiſſe de la Neuville, & veuve d'*Amand d'Ogniolles*, Chevalier, Seigneur de Chilvaux, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat du 26 Février 1702, *Suſanne de la Taille*, née au Pont-de-l'Arche, Paroiſſe de Charleville, le 21 Mai 1684, morte le 24 Janvier 1761, & inhumée à Yèvre-la-Ville, auprès de ſon mari. Elle étoit fille de *Céſar de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Tretinville & Bitry, en la paroiſſe de Guigneville en Beauce, & de *Marie de Félaire*, dont ſont iſſus :

1. Charles, qui ſuit;
2. Louis, dit *le Chevalier de Clinchamps*, né & baptiſé à Yèvre-la-Ville le 25 Janvier 1722, Capitaine par commiſſion du 31 Décembre 1746, au Régiment de Mailly, Infanterie, depuis Talaru, & aujourd'hui Guyenne; il fut bleſſé à l'attaque du chemin couvert de Fribourg le 19 Octobre 1744, & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 8 Août 1760. Il s'eſt retiré du ſervice le 8 Mars 1761, & vit ſans alliance;
3. Et Susanne, mariée, par contrat paſſé devant *Perrault*, Notaire à Pithiviers, le 16 Novembre 1744, à *Jacques-René de Bougy*, Chevalier, Seigneur de Forte-Maiſon, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieux, fils de *Jacques-René de Bougy*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Forte-Maiſon, & de *Charlotte Grignon des Bureaux*, dont pour fille unique, *Marie-Jeanne-Suſanne de Bougy*, née en 1745.

IX. Charles de Clinchamps, Chevalier, Seigneur de Baudrevilliers, fut Lieutenant d'Infanterie, emploi qu'il quitta pour épouſer, en 1728, *Catherine de Selve*, fille de *N... de Selve*, Chevalier, maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de l'Intendant d'Orléans, & de *N... Teſtard*, de Beaune en Gâtinois. De ce mariage eſt iſſue, pour fille unique :

X. Catherine-Susanne de Clinchamps, Dame de Baudrevilliers, mariée, en 1757, à *Louis Touſtain-d'Eſcrennes*, Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, fils puîné de *François-Touſtain*, Chevalier, Seigneur d'Eſcrennes, &c., ancien Capitaine au Régiment de Champagne, & de *Jeanne de Mailly-Mémillon*, dont des enfans. Voy. TOUSTAIN. (Mémoire envoyé.)

Les armes : *d'argent, à la bande ondée de gueules, accompagnée de ſix merlettes de même, poſées en orle.*

CLINCHAMPS, au Maine. N... de Clinchamps laiſſa :

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Antoine, Capitaine au Régiment de la Reine;
3. Jacques, Capitaine au même Régiment;
4. Antoine-Jean, Religieux Bénédictin;
5. Jean-Jérôme, Baron de Clinchamps, ancien Capitaine au Régiment de Bourbon, né le 15 Décembre 1731, qui épouſa, le 8 Octobre 1761, *Marie-Jeanne-Louiſe Grou*, dont :

   Jean-Nicolas, né le 16 Octobre 1763;
   Et une fille, née le 15 Mai 1766.

6. François, Curé de Grez;

Et ſix filles.

Gabriel de Clinchamps, ancien Capitaine de Cavalerie.

CLISSON, ancienne & illuſtre Maiſon de Bretagne. On trouve Olivier de Clisson, qui, ſelon Dom Lobineau, vivoit en 1269.

Olivier de Clisson, IIe du nom, Sire de Cliſſon, ſervit dans les guerres de Charles *le Bel*, en 1324, & eut :

Olivier de Clisson, IIIe du nom, qui laiſſa pour fils puîné de *Jeanne de Belleville*, ſa ſeconde femme, veuve de *Geoffroy*, Seigneur de *Châteaubriand*, & fille de *Maurice*, Seigneur de Belleville, Montagu, la Garnache, &c., & de *Létice de Parthenai* :

Olivier, IVe du nom, Sire de Clisson, Comte de Porrhoët, Seigneur de Belleville, &c., qui fut élevé avec Jean de Bretagne, Comte de Montfort, dont il prit le parti contre Charles de Blois, Duc de Bretagne, en le ſer-

vant à la bataille d'Auray en 1364; il paſſa en France en 1368, avec un grand nombre de gens de guerre, & s'attacha au Connétable Bertrand du Gueſclin, qui le fit ſon frère d'armes, par Lettres données à Pontorſon le 24 Octobre 1370. Ce fut un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il ſe ſignala à la bataille de Pontualin, & en diverſes autres occaſions contre les Anglois; aſſiſta au ſacre du Roi CHARLES VI qui l'honora de la charge de Connétable de France le 28 Novembre 1380, & commanda en cette qualité l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosbecque contre les Flamands en 1382, où plus de 25000 des ennemis reſtèrent ſur la place. Ayant enſuite été envoyé en Bretagne, le Duc le fit enfermer en 1387 au château de l'*Hermine*, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon. Il repaſſa en France où le Roi Charles VI le combla de nouvelles faveurs. Dans le tems qu'il l'accompagnoit pour tirer vengeance de l'inſulte que lui avoit fait le Duc de Bretagne, la maladie de CHARLES VI empêcha cette exécution. Il déplut aux trois oncles du Roi, & fut privé de ſa charge, de ſes gages & de ſes penſions, ce qui l'obligea de repaſſer en Bretagne & de ſe réconcilier avec le Duc. Il mena une vie privée dans ſes Terres, & mourut dans ſon château de Joſſelin, aimé, craint & honoré de tout le monde le 24 Avril 1407. Son corps fut enterré au milieu du chœur de l'Egliſe du château, où l'on voit encore ſon tombeau. Voy. Dom Lobineau, *Hiſtoire de Bretagne*, tom. I, pag. 434; Juvenel des Urſins; le Laboureur, *Hiſtoire de Charles VI*; les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 202 & ſuiv.; Mézeray, &c. OLIVIER IV laiſſa :

MARGUERITE DE CLISSON, la dernière de ſon nom, morte en 1441, mariée, à Moncontour le 20 Janvier 1387, à *Jean de Châtillon-de-Blois*, dit de *Bretagne*, I^er^ du nom, Comte de Penthièvre, fils de *Charles*, dit de *Blois*, ſurnommé *le Saint*, Duc de Bretagne, &c.

Cette Maiſon portoit pour armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

CLISSON. Il y a eu au commencement de ce ſiècle un Capitaine aux Gardes de ce nom; mais il n'étoit pas de l'ancienne Maiſon de *Cliſſon*. Son nom de famille étoit *Sauveſtre*. Il avoit un frère qui étoit Grand-Sénéchal du pays d'Aunis, & il étoit frère de père d'une Demoiſelle *Cliſſon*, fille d'Honneur de Madame, laquelle épouſa le Marquis de *Roquelaure*, Lieutenant de Gendarmerie. Voy. SAUVESTRE.

CLITE DE COMMINES (DE LA) : *de gueules au chevron & à trois coquilles d'or.*

CLOS-DE-LESTOILLE (DU), en Auvergne & en Bourgogne. Ce nom eſt auſſi écrit quelquefois dans les titres *du Claud*, *du Claulx*, & *du Claux*. De cette famille, l'une des plus anciennes de la province d'Auvergne, eſt en 1771 MAXIMILIEN DU CLOS-DE-MARSSANE, né le 12 Juin 1702, qualifié Chevalier, Seigneur de Leſtoille & de Chabannes, Baron de la Tour-Fromantalet, Capitaine d'Infanterie, qui reçut une lettre du Roi le 10 Mars 1724, pour ſe trouver aux Etats de Bourgogne. Il épouſa, le 14 Avril 1736, *Marguerite Guérin*, Dame de la Rochette, fille de *Pierre*, Sieur dudit lieu, & de *Charlotte Augier*, dont, outre ſix fils & une fille, morts en bas âge, les enfans qui ſuivent :

1. JEAN DU CLOS-DE-LESTOILLE, Ecuyer, élevé dans le Génie;
2. MAXIMILIEN, né le 11 Octobre 1741, & reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en Octobre 1756. Il a été depuis ſucceſſivement Lieutenant réformé, Cornette au Régiment d'Eſpinchal, incorporé dans celui de Bourgogne en la même qualité, & réformé à la paix;
3. PIERRE-JEAN, né le 20 Octobre 1745, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique;
4. JACQUES, né le 25 Juillet 1752;
5. MARGUERITE, née le 22 Janvier 1743;
6. Et MARIE-AMABLE, née le 2 Décembre 1746.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une aigle d'or ayant le vol étendu.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. VI.)

CLOSEN. La famille des Barons de CLOSEN eſt une des plus anciennes en Bavière. En 1150, ils ont changé le nom de *Muhlberg*, qu'ils portoient auparavant en celui de CLOSEN, & c'eſt *Georges de Muhlberg*, qui, après avoir épouſé, en 1130, *Anne*, Comteſſe de *Landau*, a occaſionné ce changement. Il ſubſiſte de cette famille, depuis près de IV ſiècles, deux branches principales, ſavoir :

les Barons de *Cloſen*, à *Haydenbourg*, & les Comtes de *Cloſen*, à *Gern-Urbain*.

GEORGES & JEAN étoient acteurs aux Tournois de Ratisbonne en 1412, & c'eſt depuis ce tems que la branche de *Haydenbourg* a obtenu la charge de Maréchal héréditaire de la baſſe Bavière, qu'ETIENNE, fils de JEAN, a exercée en pluſieurs occaſions.

WOLFGANG DE CLOSEN fut élu Evêque & Prince de Paſſau en 1555, & les Barons de Cloſen n'ont pas manqué depuis d'illuſtrer leur famille par des actions, & par des emplois diſtingués qu'ils ont occupés.

CHARLES, Baron de CLOSEN, Maréchal-de-Camp au ſervice de France, né en 1718, étoit de la branche de *Haydenbourg*. Il épouſa *N... d'Eſebeck*, fille du Baron d'Eſebeck, Miniſtre de S. A. S. M. le Duc de Deux-Ponts, dont :

Une fille.

(Note du Baron d'Eſebeck.)

CLOUET. Cette famille, ſelon l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, porte pour armes : *d'argent à un ſautoir de gueules, accompagné de quatre fers de pique de même, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

CLOUTIER (LE), en Normandie, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Mars 1669.

ROGER LE CLOUTIER, Seigneur du Meſnil, d'Argence, de Montigny, de Saint-Germain-le-Vaſſon, de Coudehart, eſt fondateur du Collège de ſon nom en l'Univerſité de Caen, homme d'autant plus louable dans cette fondation (dit M. Huet, dans ſon *Origine de la ville de Caen*), qu'il avoit une grande famille à ſoutenir, & trois fils à établir. Ce Collège fut fondé le 3 Juin 1552, à la charge d'y mettre trois Bourſiers, qui ſeroient nommés par l'aîné, héritier dudit LE CLOUTIER. Il épouſa *Marguerite de Tilly*.

RICHARD LE CLOUTIER, Ecuyer, reçut dans ſon hôtel à Caen le Roi CHARLES VII, le 6 Juillet 1450, lorſque ce Monarque reprit cette Ville ſur les Anglois. Cette famille, dit M. Huet, pag. 129, avoit pluſieurs maiſons dans la rue Saint-Jean à Caen.

THOMAS LE CLOUTIER, neveu de ROGER, fut élu premier Principal du Collège de *Cloutier*.

RICHARD & ROBERT LE CLOUTIER avoient procès vers la fin du XV^e ſiècle, devant Robin, Sous-Sénéchal d'Argence.

PHILIPPE LE CLOUTIER avoit épouſé Mademoiſelle *le Porcher*, dont :

THOMAS LE CLOUTIER, qui épouſa *Guillemette* ou *Iſabeau Grent*, de laquelle vinrent :

1. THOMAS LE CLOUTIER, II^e du nom, marié à *Michelle le Gris ;*
2. Et RENAUD LE CLOUTIER, qui avoit épouſé *Guillemette de Loucelle*.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'argent ; au chef couſu d'or, chargé d'un léopard de ſable.*

La Roque fait mention de cette famille dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1428.

CLUGNY, noble & ancienne famille de Bourgogne, originaire d'Autun, laquelle a produit pluſieurs perſonnages recommandables par les charges & les dignités qu'ils ont poſſédées depuis plus de trois ſiècles, tant dans l'Egliſe que dans l'Epée & dans la Robe.

Le premier de cette famille dont l'exiſtence ſoit établie ſur des titres authentiques, eſt

GUILLAUME DE CLUGNY, I^er du nom, d'Autun, qui vivoit dans le XIV^e ſiècle. Il laiſſa trois fils qui ſuivent, nommés dans un acte latin de 1334, rapporté par Dom Planchet, dans ſon *Hiſtoire de Bourgogne*, tom. II, pag. 351.

GUILLAUME, II^e du nom, HUGUES & JEAN DE CLUGNY, ont formé les différentes branches de la famille de Clugny, & *ont laiſſé pluſieurs enfans de l'un & de l'autre ſexe, qui ont donné lieu à de grandes alliances, & ont laiſſé une noble & nombreuſe poſtérité*, dit l'*Hiſtoire de Bourgogne*, tom. II.

BRANCHE de CLUGNY-THENISSEY, *iſſue de* GUILLAUME I^er.

FRANÇOIS DE CLUGNY, Seigneur de Theniſſey, baptiſé le 12 Octobre 1664, épouſa, par contrat du 12 Janvier 1694, *Marie-Anne-Louiſe Popillon du Ryau*, dont entr'autres enfans :

CHARLES-ANTOINE, Marquis de CLUGNY, Seigneur de l'Eſpervière, qui épouſa, le 22 Novembre 1722, *Marie de Choiſeul-Buſſières*, & eut :

1. CHARLES, né le 30 Août 1723, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS-VICTOR, qui ſuit ;
3. CHARLES, Chevalier de Malte de minorité ;
4. FRANÇOIS ;

5. Charles-François, Chevalier de Malte de minorité ;
6. Marie-Anne ;
7. Marie-Anne-Françoise ;

Et une autre fille.

François-Victor, Comte de Clugny, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, mourut le 6 Janvier 1782. Il avoit épousé, le 26 Juillet 1752, *Claudine-Jacquette de Choiseul-Bussières*, sa cousine germaine, née le 24 Février 1731, morte le 22 Janvier 1773.

AUTRE BRANCHE.

Jean de Clugny, troisième fils de Guillaume, I^er^ du nom, fut Seigneur en partie de Conforgien, Conseiller du Duc de Bourgogne, & Garde des Sceaux aux contrats de la Chancellerie de Bourgogne au Siège d'Autun, par provisions du 18 Juillet 1400, & mourut le 11 Août 1412. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1382, *Guyotte de Beze*, & laissa :

Quatre fils, dont un a formé la branche de *Monthelon*, rapportée plus loin ;

Et Jean, qui suit. Ils furent tous nommés dans des Lettres-Patentes du Duc Jean de Bourgogne, du mois de Juillet 1414.

Jean de Clugny épousa, en 1441, *Philippée de la Boutière.*

Jacques de Clugny, leur descendant, Seigneur de Pancy, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Général au Bailliage de Dijon, mourut le 4 Octobre 1684, laissant de *Jeanne de Filsjean de Marlien*, pour fils aîné :

Etienne de Clugny, Baron de Nuis-sur-Armançon, Seigneur de Tharot, Reglois, la Roche, Villiers-lez-Hauts, Mereuil, Bragelogne, né le 18 Mars 1664, &c., Conseiller au Parlement de Bourgogne par Lettres du 2 Avril 1689. Après la mort de *Jérôme de Chenu*, Chevalier, Baron de Nuis, son grand-oncle, mort en 1667, la Terre & Baronnie de Nuis-sur-Armançon, relevante du Roi, qui avoit été possédée pendant plusieurs générations par une branche de la Maison de *Chenu*, d'une des plus anciennes noblesses du Berry, passa à cet Etienne, qui en reprit le Fief en la Chambre des Comptes de Bourgogne. Il mourut à Dijon le 8 Novembre 1741, & avoit épousé, le 14 Juin 1688, *Christine le Foul*, Dame de Praslay, morte le 26 Mars 1738. De ce mariage sont issus entr'autres enfans :

1. Marc-Antoine, né le 4 Avril 1689, Doyen & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint-Denis de Vergy, Conseiller-Clerc au Parlement de Bourgogne en 1712, mort à Dijon le 21 Juillet 1750 ;
2. Et Etienne, qui suit.

Etienne de Clugny, Baron de Nuis-sur-Armançon, Seigneur de Villiers-les-Hauts & Mareuil, né le 18 Juillet 1691, reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne, le 8 Avril 1716, mourut le 21 Juin 1746. Il épousa, le 10 Mai 1724, *Claire-Ode Gilbert-de-Voisins*, remariée, au mois d'Octobre 1770, à *François-César*, Baron d'*Anstrude*, originaire d'Ecosse, & issu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de ce Royaume. Elle étoit fille de *Pierre Gilbert-de-Voisins*, Comte de Crapado & de Loheac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, & de *Claire-Marie-Anne du Lion*, des Seigneurs de *Poinson* en Bourgogne, & laissa :

1. Jean-Etienne-Bernard, qui suit ;
2. Marc-Antoine-Nicolas-Gabriel, né le 13 Février 1741, Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1763, marié, à Bordeaux le 8 Février 1764, à *Anne-Renée des Vergers-de-Maupertuis*, dont il n'a point d'enfans ;
3. Et Claire-Christine-Pierrette, morte en 1762, mariée, le 6 Octobre 1755, à *Jean-Baptiste Tristan de Soubise*, Chevalier de Saint-Louis.

Jean-Etienne-Bernard de Clugny, Baron de Nuis-sur-Armançon, Seigneur de Praslay, Saint-Marc, &c., né à la Guadeloupe le 20 Novembre 1729, Conseiller au Parlement de Bourgogne le 13 Janvier 1749, Intendant de Justice, Police, Finances, Guerre & Marine des Isles-sous-le-vent à Saint-Domingue le 1^er^ Janvier 1760, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel le 17 Octobre 1764, Intendant de la Marine en Bretagne le 1^er^ Octobre 1764, Conseiller Honoraire au Parlement de Bourgogne par Lettres du 16 Novembre 1765, & Intendant-Général de la Marine & des Colonies le 13 Novembre 1770, a épousé, par contrat passé devant *Bougainville*, Notaire au Châtelet de Paris, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Thérèse Tardieu de Maleyssie*, fille de *Charles-Gabriel*, Marquis de Maleyssie, Seigneur de Mons, Maugarny & Rivecourt, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de Compiègne, & d'*Anne-Philiberte de Barillon d'Amoncourt*, dont :

1. ANTOINE-CHARLES-ETIENNE-BERNARD, né à Dijon le 1er Février 1759;
2. CHARLES-JEAN-ETIENNE, né au Port-au-Prince le 3 Février 1762;
3. Et CLAIRE-CHARLOTTE-ETIENNETTE, née à Dijon le 31 Août 1754.

BRANCHE
de MONTHELON.

N... DE CLUGNY, fils de JEAN DE CLUGNY, & de *Guyotte de Bèze*, eut pour descendant :

N... DE CLUGNY, père de

JEAN, qui suit;

FERY, Evêque de Tournay en 1473, Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or le 15 Septembre de la même année, nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Vital par le Pape Sixte IV en 1480, mort à Rome le 7 Octobre 1483;

Et GUILLAUME, Evêque de Poitiers, mort à Tours en 1480.

JEAN DE CLUGNY, Maître des Requêtes du Duc de Bourgogne, eut pour petit-fils :

LOUIS DE CLUGNY DE MONTHELON, qui mourut avant 1528, le dernier de sa branche, ne laissant que des filles de *Marie de Chaulgy*.

La branche *du Brouillart* a fini dans la personne de MAXIMILIEN DE CLUGNY, IIIe du nom, Baron du Brouillart, tué au siège de Sainte-Menehould en 1654. Ses biens, ainsi que ceux d'ANTOINE DE CLUGNY, son frère, Seigneur de Villargeot, mort avant lui en 1645, étoient substitués à JACQUES DE CLUGNY, Seigneur de Pancy, mentionné ci-devant par testament du 19 Juillet 1644. Voy. Moréri.

Les armes : *d'azur, à deux clefs d'or adossées & posées en pal, les anneaux en losange pommetés & entrelacés.* Cimier : *un casque de face, d'où sort une tête de daim aux ramures herminées, portant sur le toupet un globe sur lequel est un lion assis.* Supports : *deux daims à tête contournées, les ramures herminées.*

Les autres branches éteintes de cette Maison sont celles de *Menessère*, d'*Alonne*, de *Conforgien*, d'*Esfours* & de *Préjouan*.

* CLUYS, en Berry, diocèse de Bourges, Terre, Seigneurie, & ancienne Baronnie possédée depuis près de 300 ans, par la Maison de *Gaucourt*, laquelle tire son nom d'un Fief situé en Picardie, & son origine, selon quelques Auteurs, des anciens Comtes de *Clermont* en Beauvoisis.

CHARLES, IIe du nom, Seigneur de Gaucourt, Enfant d'honneur du Roi, fut le premier qui posséda la Baronnie de *Cluys*. Il étoit issu de *Raoul*, Ier du nom, Seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, vivant en 1280. Voy. GAUCOURT.

CLUZEL (DU), en Périgord, famille noble & ancienne, dont il est parlé dès les XIIIe & XIVe siècles, dans les différens titres qui concernent cette Province, & qui subsiste aujourd'hui dans trois branches.

LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, Blainville, Fermier-Général, laissa de *Thérèse Touzard* :

1. N..., Maître des Requêtes, marié à N... de *Beaumont*, morte en 1761;
2. ANNE, mariée, le 26 Février 1748, à *Anne-Louis*, appelé *Comte de Mathan*;
3. MARIE-THÉRÈSE, mariée, le 7 Janvier 1750, à *Louis-Joseph Bidé de la Grandville*, Brigadier, Colonel d'Infanterie;
4. La Présidente *des Vieux*;
5. Et CATHERINE-CHARLOTTE, morte le 9 Décembre 1756, qui avoit épousé, le 7 Septembre 1754, *Jacques-Louis le Pelletier*, Seigneur de Morfontaine.

Les armes : *d'or, au pin de sinople, au cerf passant de gueules, brochant sur le tout.* Supports : *deux lions d'or.*

* COARAZE, en Béarn, diocèse de Lescar. C'est une des 12 premières Baronnies de Béarn, qui a été possédée par la Maison d'*Albret-Miossens*, de laquelle elle passa au Prince de *Pont*, qui la vendit à *Jean de Monaix*, Directeur de la Monnaie de Pau. Celui-ci n'ayant pas d'enfans, institua pour son héritier *N.... de Montaut*, Conseiller au Parlement de Navarre, fils de sa sœur. Ce dernier a épousé *N.... de Corsenave*, dont il a plusieurs enfans.

COATAREL, famille établie en Bretagne, comprise au rang des Gentilshommes de la Paroisse de Ploubere dans le Livre de la réformation de l'Evêché de Tréguier, du 20 Octobre 1427. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. IV.

Les armes : *d'argent, à trois fasces d'azur.*

COCHARD, Sieur de Saint-Sauveur, en Normandie, élection de Mortain, qui porte : *de gueules à trois fasces d'or.*

COCHEFILET, ancienne Maiſon du Perche, qui tire ſon origine d'Ecoſſe & d'Angleterre.

JACQUES DE COCHEFILET, Seigneur de Vauceslas, épouſa *Marie Arbaleſte*, dont :

ANDRÉ, qui ſuit ;

Et RACHEL, mariée, en 1592, à *Maximilien de Béthune*, Ier du nom, Duc de Sully, né le 13 Décembre 1559, mort le 21 Décembre 1641.

ANDRÉ DE COCHEFILET, Comte de Vauvineux, Baron de Vauceslas, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Ambaſſadeur en Eſpagne & en Savoie, Chevalier des Ordres, épouſa *Eliſabeth de l'Aubeſpine-Châteauneuf*, Dame de Vauvineux, dont :

1. 2. & 3. MAXIMILIEN, GUILLAUME & DIEGO-LÉON, morts ſans avoir été mariés ;
4. CHARLES, qui ſuit ;
5. MARIE-ANNE, née en Eſpagne, Abbeſſe de la Buſſière & de Saint-Loup ;
6. Et MADELEINE, Religieuſe, puis Abbeſſe de la Trinité de Caen.

N... DE COCHEFILET, dont parle le P. Anſelme, tom. IX, pag. 149, Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours & de Saint-Corentin, morte vers 1671, peut avoir été une de ces dames ou leur ſœur.

CHARLES DE COCHEFILET, Seigneur de Vauceslas, Comte de Vauvineux, &c., mourut en Août 1661. Il avoit épouſé *Françoiſe-Angélique Aubry*, morte le 4 Septembre 1705, âgée de 64 ans, dont :

CHARLOTTE-ELISABETH, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 62 ans, qui avoit épouſé, le 30 Novembre 1679, *Charles de Rohan*, IIIe du nom, Duc de Montbazon, né le 30 Septembre 1655, mort le 10 Octobre 1727.

CHARLES DE COCHEFILET portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, parti d'hermines*, qui eſt de BAILLEUL ; *aux 2 & 3 d'argent, à la croix de gueules ; & ſur le tout d'argent à deux léopards de gueules*, qui eſt de COCHEFILET.

COCHET DE SAINT-VALLIER, famille originaire de Bourgogne.

CHARLES COCHET, Seigneur d'Avoiſette en Bourgogne, fut Conſeiller, Secrétaire du Roi près le Parlement de Metz.

MELCHIOR COCHET DE SAINT-VALLIER, ſon fils unique, fut Secrétaire ordinaire de feu PHILIPPE, fils de FRANCE, Duc d'Orléans, enſuite reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 18 Juin 1695, & depuis Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais, le 2 Juillet 1701. Il ſe démit de cette charge à la fin de 1716, & ayant obtenu des lettres d'honoraire, il continua d'aſſiſter aſſidument aux audiences de la Grand'Chambre juſqu'à ſa mort, arrivée la nuit du 19 au 20 Décembre 1738. Il avoit 73 à 74 ans, & étoit auteur de l'*Indult du Parlement de Paris*, imprimé en 2 vol. in-12, en 1703, & a laiſſé des biens conſidérables. Par ſon teſtament il a fait pour 1300 mille livres de legs pieux, & légué à ſes héritiers naturels 200000 livres ; & pour le ſurplus de ſes biens, il a fait ſes légataires univerſels le fils aîné de M. de *Maupeou*, Vice-Chancelier de France, qui eſt aujourd'hui Chancelier, & le troiſième fils de M. *Joly de Fleury*. Voyez le *Mercure de France*, du mois de Décembre 1738, pag. 2723.

Les armes : *d'argent, au coq de gueules, membré, barbé, becqué & crêté d'or.*

COCQ, en Picardie : *d'argent au coq de ſable, accompagné en chef de trois étoiles de même.*

COCQ, Sieur du Rocher. C'eſt une famille de Normandie, élection de Carentan, qui porte : *d'azur, au ſautoir d'argent, au chef du ſecond, chargé d'une molette de gueules, accoſtée de deux ſautoirs de même.*

* COCQ DE GOUPILLIÈRES (LE), famille originaire de Brie, une des plus conſidérables par ſon ancienneté, ſes alliances, & les premières charges de la robe qu'elle a poſſédées. Elle remonte à

JEAN LE COCQ, Ier du nom, Seigneur d'Eſgrenay en Brie, qui étoit Maître de la Chambre aux deniers du Dauphin, CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, en 1358. Il fut annobli, lui & toute ſa poſtérité de l'un & de l'autre ſexe, par Lettres du Roi JEAN, données à Reims, en Octobre 1363, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 13 Mars 1373. Son frère, ROBERT LE COCQ, évêque de Thérouanne, fut enſuite Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1351. Voyez l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom, II, pag. 104.

JEAN LE COCQ, Avocat-Général au Parlement de Paris, ſous le règne de CHARLES VI, fut le huitième aïeul de

JEAN LE COCQ, Seigneur de Corbeville, El-

leville, &c., Conſeiller au Parlement de Paris, qui obtint que la Châtellenie de *Goupillières* fut érigée en *Marquiſat* par lettres du mois de Février 1678, enregiſtrées le 18 Mars ſuivant. Il mourut le 4 Juin 1683, & fut père de

JEAN-FRANÇOIS LE COCQ, qui laiſſa :

JEAN-BAPTISTE LE COCQ, Marquis de Goupillières & de Corbeville, le dernier mâle de ſa famille, Conſeiller en la ſeconde Chambre des Requêtes du Parlement en 1691, Maître des Requêtes le 9 Août 1701, & honoraire en 1720, qui eut de *Marguerite-Geneviève Dazi*, ſa ſeconde femme :

1. MARGUERITE-GENEVIÈVE, née en Janvier 1710, Supérieure de l'Aſſomption à Paris ;
2. MARIE-ANNE-LOUISE, née en 1718, morte en 1768, qui avoit épouſé, le 19 Septembre 1743, *Alexis Lallemand de Maqueline*, couſin germain de la mère de ſa femme. Ils eurent un fils & une fille ;
3. Et GABRIELLE, née le 7 Octobre 1723, mariée, le 10 Juillet 1749, à *Philibert de Verchère*, Marquis d'Arcelot, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Lelorre, mort à Paris en 1766.

Le Château du *Cocq* eſt ſitué dans le fief des Porcherons, proche la barrière, au bout de la nouvelle chauſſée d'Antin. Il y a une Chapelle publique où l'on fait l'office les Dimanches & Fêtes, comme dans les Paroiſſes. L'héritière de ce fief des Porcherons a épouſé *N... Lallemant de Betz*.

Les armes : *d'azur, à trois coqs d'or, crêtés, barbés & onglés de même, poſés* 2 & 1.

* COCQ DE HUMBEKE (LE), ancienne famille originaire de Normandie, qui s'eſt établie dans les Pays-Bas.

HUGUES LE COCQ, Chevalier, qui demeuroit en Normandie, épouſa *Charlotte l'Hermite*, & eut :

JEAN LE COCQ, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, qui quitta la Normandie & vint s'établir dans les Pays-Bas, où il épouſa *Michelle de Mametz*, dont :

LUC LE COCQ, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guidon d'hommes d'armes au ſervice de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui épouſa, en 1466, *Marie de Limoges*, & eut :

HUGUES LE COCQ, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-la-Haye & de Lionne, Secrétaire du Grand-Conſeil de PHILIPPE *le Bel*, Roi de Caſtille, puis Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à Lille, qui épouſa *Anne Leſtorel*, dont :

BAUDOUIN LE COCQ, Seigneur de la Motte, Groenhoven & Winterpoelen, qui fut Conſeiller & Procureur-Général du Conſeil Souverain de Malines. Il mourut le 24 Avril 1558, & avoit épouſé *Marguerite de Goortere* (aliàs *van Sompeck*), morte le 25 Mai 1556, dont :

PIERRE LE COCQ, Seigneur de Wulverghem & Groenhoven, qui fut Conſeiller du Grand-Conſeil de Flandre, & mourut le 16 Avril 1593. Il avoit épouſé *Catherine de Wyts*, Dame de Waerde, morte le 5 Avril 1577, & eut :

FRANÇOIS LE COCQ, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, & Vicomte de Waerde, qui mourut le 9 Juin 1602. Il avoit épouſé *Anne-Iſabelle Damman*, morte le 3 Septembre 1638, fille aînée de *Jean Damman*, Seigneur d'Oombrughe, & de *Jeanne van Waelbrouck*, ſa ſeconde femme. Ils eurent :

BAUDOUIN LE COCQ, II^e du nom, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde & Humbeke, qui mourut le 18 Novembre 1655. Il avoit épouſé *Françoiſe van Laethem*, Dame de Liefkenrode, morte le 24 Septembre 1652, fille de *Philippe van Laethem*, Bourgmeſtre de la ville de Malines, & de *Jeanne de Baert de Berentrode*, ſa première femme, & eut :

CÔME LE COCQ, Seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde & la Motte, qui mourut le 10 Mai 1673. Il avoit épouſé, à Malines, le 31 Mai 1658, ſa couſine ſous-germaine *Pétronille-Charlotte de Schietere*, morte le 15 Septembre 1703, dont :

JACQUES-FRANÇOIS LE COCQ, qui obtint de CHARLES II, Roi d'Eſpagne, par Lettres-Patentes du 24 Novembre 1694, l'érection de ſa Terre de *Humbeke* en *Comté*, ſituée dans le Brabant, & mourut le 24 Décembre 1724, laiſſant de *Barbe-Jacqueline de Varick*, Dame de Diéval, en Artois :

CHARLES-BAUDOUIN LE COCQ, élevé Page du Roi LOUIS XIV, qui épouſa, en 1710, *Thérèſe-Charlotte de la Tour-Saint-Quentin*, fille de *Julien-Joſeph*, Comte de la Tour-Saint-Quentin & de Seneghem, & de *Théodore-Geneviève de Thienne*, ſa ſeconde femme. Ils eurent :

CHARLES-JOSEPH-GUISLAIN LE COCQ, Comte de Humbeke & de Dival, mort le 2 Juin

1747 de la petite-vérole à l'Abbaye de Meſſine. Il avoit épouſé *Louiſe-Catherine-Marie de Clermont-Tonnerre-Thoury*, fille de *Louis-Joſeph*, Comte de Thoury, & de *Françoiſe-Charlotte de Lannion*, dont:

MARIE-LOUISE-GUISLAINE LE COCQ, qui épouſa, le 26 Mars 1753, *Euſtache-Joſeph de Tournay d'Aſſignies*, Marquis d'Oiſy, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans. Ils n'avoient pas d'enfans en 1771.

Les armes : *d'argent au coq hardi de ſable, crêté, becqué, & membré de gueules.*

* CODOLET, Terre & Seigneurie dans le Comtat Venaiſſin, érigée en *Marquiſat*, l'an 1622, par le Roi Louis XIII, en faveur de *Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart*, qui eut l'honneur de recevoir ce Prince dans ſon Château de Caderouſſe. (Voyez *Tabl. gén.*, part. IV, pag. 67.)

COEFFIER ou COIFFIER, ancienne Maiſon.

GUILLAUME COEFFIER, Conſeiller & Contrôleur de la Maiſon du Comte de Montpenſier, en 1387, le premier que l'on connoiſſe, peut être le même que GUILLAUME COEFFIER, Secrétaire du Duc de Bourbon, & Garde-Scel de ce Duché en 1412, dit le P. Anſelme, tom. VII, pag. 492 & ſuiv. Il a pu être père de

MICHEL COEFFIER, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Montpenſier, qui eut entr'autres enfans :

GILBERT COEFFIER, Contrôleur de la Maiſon de CHARLES, Duc de Bourbon, Connétable de France en 1521. Il eſt qualifié *Contrôleur de l'Artillerie* pour le Roi, dans l'obituaire de Sainte-Croix de Gannat, & eut d'*Agnès Jayot* :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Mothe-Mazurier*, rapportée ci-après.

ANTOINE COEFFIER, Seigneur de Didogne & de Forges, eut pour arrière-petit-fils :

ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat & de Chilly, Baron de Macy & de Longjumeau, qui fut inſtitué héritier par ſon oncle MARTIN RUZÉ, Seigneur de Beaulieu, Chilly & Longjumeau, Secrétaire d'Etat & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, mort le 6 Novembre 1613, âgé de 86 ans, à condition de porter ſon nom & ſes armes. Il fut pourvu de la charge de Grand-Maître, Surintendant & Général réformateur des mines & minières de France, par la démiſſion du Seigneur de Beaulieu, en 1614, puis de celle de premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, le 7 Août 1616, enſuite Capitaine des Chevaux-Légers en 1617, envoyé en Flandre le 30 Octobre 1619, & en Ambaſſade extraordinaire en Angleterre, pour traiter du mariage d'HENRIETTE DE FRANCE, ſœur du Roi Louis XIII, où, par l'entremiſe du Roi de la Grande-Bretagne, il obtint le collier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1625. Etant de retour, il commença à s'élever par le crédit du Cardinal de Richelieu, qui lui procura la Surintendance des Finances en 1626, fut reçu Conſeiller d'honneur au Parlement le 24 Mars 1627, & exerça par commiſſion, la charge de Grand-Maître de l'Artillerie en 1629 ; fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont en 1630 ; ſe ſignala aux combats de Veillane & de Carignan, & à la priſe de Saluces. En reconnaiſſance de ſes ſervices, le Roi le créa Maréchal de France le 1er Janvier 1631, le fit Sénéchal de Bourbonnois, d'Auvergne, & le pourvut des Gouvernemens d'Anjou, d'Auvergne & de Bourbonnois. Il eut, en 1632, le commandement de l'armée que le Roi envoya en Alſace au ſecours de l'Archevêque de Trèves, où, s'étant échauffé un jour de revue, il tomba malade & mourut 40 jours après, le 27 Juillet 1632. Il portoit : *de gueules, au chevron ondé d'argent & d'azur de 6 pièces, accompagné de 3 lionceaux d'or*, qui eſt RUZÉ.

ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, qui formoit le IXe degré, fut Marquis d'Effiat & Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, Bailli & Gouverneur des Ville & Château de Montargis, & mourut le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans, ſans enfans, & le dernier de ſa branche.

BRANCHE
des Seigneurs de LA MOTHE-MAZURIER.

NICOLAS COEFFIER, fils puîné de GILBERT, fut Seigneur de la Mothe-Mazurier, Châtelain de Gannat en 1559, & mourut en 1582, laiſſant entr'autres enfans :

NICOLAS COEFFIER, Seigneur de la Mothe-Mazurier, Conſeiller au Préſidial de Moulins, & Maître des Requêtes de la Reine, qui eut pour deſcendant, formant le Ve degré,

CLAUDE COEFFIER, Seigneur des Nonettes & de Morette, qui épouſa 1° *Marie-Anne Be-*

cas, morte ſans enfans; & 2° *Thérèſe de Culant*, fille de *Robert-François*, Seigneur de Paraſſier & de Marminneules, en Bourbonnois, & de *N... Colin*, dont :

1. JEAN, mort au ſervice ;
2. 3. 4. & 5. LOUIS-MICHEL, MARC-ANTOINE, CLAUDE & PAUL, vivans en 1726 ;
6. MARIE, Carmélite la même année ;
7. Autre MARIE, Urſuline à Moulins au même tems ;
8. Et N... COEFFIER, non mariée en 1726.

On trouve ce qui ſuit dans la Généalogie de la Maiſon de *Dorat :*

JEAN COEFFIER fut père de

NICOLAS COEFFIER, Chevalier, Seigneur de Morette & des Nonettes, Conſeiller d'Honneur en la Sénéchauſſée & Préſidial de Moulins, & Conſeiller & Procureur-Général du Roi au Bureau des Finances de la même Ville, qui épouſa, par contrat paſſé le 7 Septembre 1683, *Antoinette de Champfeu*, fille de *Jean*, & d'*Anne Dorat*. Ils eurent :

LOUIS, Chevalier, Seigneur du Breuil, Lieutenant de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 30 Mars 1734, à *Marie-Anne Gayault de Crue*, fille de M. de *Crue*, Prévôt-Général de Bourges ;

Et MARIE, qui vivoit fille en 1736.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or*, 2 & 1.

COETANSCOURS, en Bretagne : *d'argent au chef endenché de gueules.*

COETELEZ ou COETELEON, en Bretagne : *de gueules à une tête de lièvre d'or.*

COETENFAO. La branche des Marquis de *Coetenfao*, fondue dans la famille de *le Vicomte*, Comte de Rumain, poſſeſſeur de la Terre de Coetenfao, étoit devenue l'aînée de la Maiſon de Querhoent, une des plus anciennes & des plus nobles du Diocèſe de Léon, en Bretagne. Les Marquis de Coetenfao ont commencé à *Charles de Querhoent-Kergournadech*, ſecond fils d'*Olivier*, Sire de Kergournadech, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea, le 6 Mai 1586, avec ſon frère aîné les biens de ſa mère ; & après la mort de ſon père, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598. Mais s'étant pourvu en juſtice contre cet acte, ſon frère lui céda, par tranſaction du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de *Coetenfao*. Il mourut le 5 Août 1609. Voyez QUERHOENT.

Les armes, telles qu'on les trouve dans l'*Armorial de Bretagne*, par Guy le Borgne, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une fleur de lis d'or, accoſtée en pointe de deux mâcles de même ; aux 2 & 3 échiqueté d'or & de gueules de 6 traits.* Deviſe : *en Dieu eſt*, qui eſt de KERGOURNADECH.

* COETION, en Bretagne, Seigneurie érigée d'abord en *Vicomté* avec union de pluſieurs Fiefs, en faveur de *Charles de la Bourdonnaye*, Seigneur de *Coëtion*, & de Louis, ſon fils, Conſeiller au Parlement de Bretagne. Voyez BOURDONNAYE (LA).

* COETIVY, Terre ſituée en la Paroiſſe de Ploëquin, au Diocèſe de Léon, en Baſſe-Bretagne, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon. Le premier dont le P. Anſelme faſſe mention eſt

PREGENT, I^er du nom, Seigneur de COETIVY, Chevalier-Banneret, qui poſſédoit la Seigneurie de *Coetivy*, & vivoit en 1212.

ALAIN DE COETIVY, III^e du nom, Seigneur dudit lieu, un de ſes deſcendans au IX^e degré, ſervit ſous le Connétable de Richemont, & avoit le commandement de ſes Troupes. Il fut tué en 1425, au ſiège de Saint-James de Beauvran, & avoit épouſé, 1° par traité du 12 Janvier 1398, *Catherine du Chaſtel*, fille d'*Ervé*, Seigneur du Chaſtel, & de *Mencie de Liſcouët* ; & 2° *Anne de Kergroadez*, morte en 1435, fille de *Robert*. Du premier lit vinrent entr'autres enfans :

1. PREGENT, qui ſuit ;
2. Et ALAIN, né en Bretagne, le 8 Novembre 1407, fait Evêque de Dol en 1438 après Jean de Bruc, & transféré à l'Evêché de Cornouailles en 1445. Il reprit depuis l'adminiſtration de ſon premier Evêché après la mort de Raoul de la Mouſſaye. Il étoit déjà Evêque d'Avignon, & le Pape NICOLAS V l'avoit élevé à la dignité de Cardinal le 20 Décembre 1448. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Il s'oppoſa au deſſein qu'on avoit de faire *Beſſarion* Pape, après la mort de NICOLAS V (dit Moréri). CALIXTE III l'envoya en 1456 Légat en France, & PIE II l'employa dans de grandes affaires. Il opta l'Evêché de Sabine ſous le Pontificat de SIXTE IV, & mourut à Rome le 22 Juillet 1474. Il fut enterré dans l'Egliſe de Sainte-Praxede, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit fait de grands biens à l'Egliſe d'Avignon, & y avoit rebâti le Palais Epiſcopal.

PREGENT, VII^e du nom, Seigneur de COETIVY, de Raiz, de Taillebourg & de Lesparre, fut Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France. Il prenoit, en 1421, la qualité de Lieutenant du Roi CHARLES VII, n'étant encore que Dauphin. Il fut Capitaine du Château de Rochefort-sur-Charente, en Saintonge, le 21 Avril 1431. Il aida, en 1432, le Connétable de Richemont, dont il étoit Lieutenant, à reprendre la place de Mervant, que les Anglois avoient surprise. Il avoit ses Gendarmes sur les frontières d'Anjou & du Maine en 1433, avec lesquels il fut au siège de Saint-Celerin & de Sillé-le-Guillaume, où il fut fait Chevalier. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, servit à la reprise de Montereau, en 1437; & en considération de ses services le Roi lui donna la Terre de *Bagnolet*, près Paris, avec tous les acquêts que le Duc de Bedford y avoit faits jusqu'à 400 livres de rente, fut depuis Gouverneur de la Rochelle, après que le Sire de Rochechouart se fut désisté de l'opposition qu'il y avoit formée, & donna quittance en cette qualité le 4 Février 1437, pourvu le 10 Décembre 1439 de l'office de Capitaine de Saintes, de la Garde & du Gouvernement de cette ville. Le Roi lui donna la charge d'Amiral de France, dont il prêta serment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 Décembre 1439, à condition de le faire en personne dans un an, à la place du Seigneur de Loheac, qui fut fait Maréchal de France. Il donna des marques de sa valeur au secours de l'Abbaye de Saint-Maixent en 1440, aux sièges & prises de Creil & Pontoise en 1441, de Tartas & de la Réole en 1442; remit la ville du Mans en l'obéissance du Roi & du Comte de Dunois; servit aux prises de Saint-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes & de Caen, & combattit à la bataille de Formigny. Il alla en 1446, de la part du Roi, en Bretagne, pour s'assurer de la personne de Gilles de Bretagne, qu'il remit ès mains du Duc son frère, & y retourna en 1449, pour traiter avec ce Prince sur le secours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il est qualifié *Capitaine de Granville*, dans une quittance du 29 Avril 1450, & fut tué en 1450, au siège de Cherbourg, d'un coup de canon. Il portoit: *fascé d'or & de sable de* 6 *pièces*. Supports: *deux lions*. Il laissa une fille naturelle:

Bertrande, mariée 1° à *Jean de Mestignac*; 2° à *Antoine Postel*; & 3° à *Bernard de Mons*.

CHARLES DE COETIVY, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, Baron de Coëtivy, du Menant, de Forestic & de Tregouroy, qui formoit le XI^e degré, le dernier de sa famille, fit le voyage de Naples avec le Roi CHARLES VIII, combattit généreusement à la journée de Fornoue, & de retour, il vendit, le 26 Juin 1497, les Terres de Coëtivy, du Menant, de Forestic & de Tregouroy, à *Jean*, Baron du *Juch*, qui passèrent depuis en la Maison de *du Chastel*. Il épousa JEANNE D'ORLÉANS, depuis Duchesse de Valois, après l'avènement de FRANÇOIS I^er, son neveu, à la Couronne de France, par Lettres du 18 Décembre 1515, morte en 1520. Elle étoit fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite de Rohan*. Ils eurent:

LOUISE DE COETIVY, Comtesse de Taillebourg, Princesse de Mortagne, morte en 1553, âgée de 72 ans. Elle avoit épousé, le 7 Février 1501, *Charles de la Trémoïlle*, Prince de Talmont, tué le 13 Septembre 1515, à la bataille de Marignan, âgé de 29 ans. Voyez TRÉMOILLE.

CHARLES DE COETIVY portoit, suivant son grand sceau: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *fascé d'or & de sable de* 6 *pièces; aux* 2 *&* 3 *trois fleurs de lis & un bâton en barre*. Supports: *deux lions*. Cimier: *une tête de dogue*. Voyez Aubéri, *Histoire des Cardinaux*; Sainte-Marthe, *Gall. Christ., & Hist. gén. de la Trémoïlle*; Nouguier, *Hist. d'Avignon*; Godefroi, Bertrand d'Argentré, le P. Anselme, tom. VII, & Moréri.

* COETLOGON, Châtellenie & Fief de *Haubert*, dans l'Evêché de Saint-Brieuc en Bretagne, qui a donné son nom à une ancienne Maison de la même province, connue dès la fin du XII^e siècle dont nous allons donner un extrait généalogique. Cette Terre fut érigée en *Marquisat*, avec union des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet, la Lande, Chastel*, la *Motte-au-Vicomte*, & *Gauray*, par Lettres du mois de Mai 1622, registrées à Rennes en faveur de RENÉ, Sire de Coëtlogon, rapporté ci-après.

Cette Maison a produit un Maréchal & Vice-Amiral de France, des Evêques, &c. Le premier dont il soit fait mention, est

Eudes de Coetlogon, qualifié *Chevalier* dans un acte du troisième jour avant Pâques en 1180.

Henri de Coetlogon, un de ses descendans, vivoit en 1240, & eut de *Marguerite d'Espeaux*, entr'autres enfans :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Pierre, dit Perrot de Coetlogon, auteur de la branche des Seigneurs du *Petit-Gué-de-l'Isle*, rapportée ci-après.

Jean, Ier du nom, Seigneur de Coetlogon, eut pour descendant au VIIe degré :

Julien, Seigneur de Coetlogon, qui épousa *Anne le Rouge*, dont :

François, Ier du nom, Seigneur de Coetlogon, de Kerberio, de la Lande & de la Motte, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, sous Charles IX, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, & étoit mort en 1570. Il eut de *Gillette de Coetquen*, entr'autres enfans :

1. François, qui suit ;
2. Et Vincent de Coetlogon, tige de la branche des Seigneurs de *Kerberio*, rapportée ci-après.

François de Coetlogon, IIe du nom, eut pour descendant :

René, Sire & Marquis de Coetlogon, qui obtint, au mois de Mai 1622, des Lettres du Roi portant réunion des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet*, de *la Lande*, &c., & érection de ces Terres en *Marquisat*, sous le nom de *Coëtlogon*, relevant du Duc de Bourgogne & mourut le dernier mâle de sa branche. Il épousa, le 9 Octobre 1605, *Gillette de Ruellan*, dont :

Un fils, mort jeune ;
Philippe, qui devint héritière de sa branche, & épousa René de Coetlogon, Vicomte de Mejusseaume, son parent au XIIe ou XIIIe degré ;
Et deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Kerberio.

Vincent de Coetlogon, Seigneur de Kerberio, Gentilhomme de la chambre du Roi Henri IV, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, second fils de François, Ier du nom, Seigneur de Coëtlogon, & de *Gillette de Coëtquen*, laissa :

Jean de Coetlogon, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut père de

René de Coetlogon, marié, en 1644, à *Sébastienne de la Tronchaye*, dont :

François de Coetlogon, Chevalier, Seigneur de Kerberio, mort en 1689. Il eut pour fils :

Jean-Baptiste de Coetlogon, Seigneur de Kerberio, qui épousa, au mois d'Aout 1696, *Louise-Françoise-Péronelle Hingant de Kerisac*, dont :

Jean-Baptiste-François de Coetlogon, Seigneur de Kerberio, de Kerhuel & de Kerjan, marié 1° à *N... de Joisel* ; & 2° à *N... de Kerninen*.

BRANCHE
des Seigneurs du Petit-Gué-de-l'Isle.

Pierre, dit Perrot de Coetlogon, second fils de Henri, Seigneur de Coëtlogon, & de *Marguerite d'Espeaux*, laissa :

Robin de Coetlogon, qui fut père, entr'autres enfans, de :

Jean de Coetlogon, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye, par sa femme *Avoise*, alias *Hais le Bart*, Dame de la Gaudinaye, dont il eut :

Alain de Coetlogon, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Isle*, de Gué-au-Duc & de la Gaudinaye, nommé dans l'*Histoire de Bretagne*, parmi les Nobles qui, en 1370, avoient des Compagnies d'hommes d'armes. La sienne servoit en Normandie dans l'armée du Connétable du Guesclin, contre les Anglois. Il épousa 1° *Jeanne Furgon*, alias *Fargon de Montorin* ; & 2° *Jeanne Castin* ou *Castro*. Du premier lit il eut :

1. Olivier, qui suit ;
2. Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs de *Lezonnet*, rapportée ci-après.

Et du second lit vint :

3. Yves, auteur de la branche des Seigneurs de *la Bourdelaye*, qui viendra en son rang.

Olivier de Coetlogon, Seigneur de Gué-au-Duc & de Mejusseaume par son mariage, avoit été Ecuyer de François Ier, Duc de Bretagne. Pierre II & ses successeurs lui conservèrent ce titre dans tous les actes. Le Duc François II l'envoya Ambassadeur en France ès années 1452, 1453 & 1456. Il fut fait Chevalier de l'Hermine en 1454, & le Duc François II le pourvut le 1er Septembre 1460, de l'Office de premier Président de la Chambre

des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1467.

Gilles de Coetlogon, ſon fils, Seigneur de Mejuſſeaume & de la Gaudinaye, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Duc François II, & d'*Anne*, Ducheſſe de *Bretagne*, puis des Rois Charles VIII & Louis XII, ſervoit le 8 Août 1487, avec un homme d'armes & 13 archers de la Compagnie, & étoit Prevôt des Maréchaux de la Province de Bretagne en 1490, 1491 & 1501. Il fut père de

Guyon de Coetlogon, qualifié *Noble & Puiſſant* dans un acte du 25 Décembre 1505 qui épouſa 1° *Patrice de Viſque*; & 2° *Aliette le Rouge*. De ſa première femme il eut :

René, Chevalier, Seigneur de Mejuſſeaume, d'Ancremel, & de Kervéguen, &c.

Et de la ſeconde vint :

Noel, qui ſuit.

Noel de Coetlogon, Seigneur d'Ancremel, de Kerveguen, de Penenver, &c., Capitaine & Gouverneur des ville & châteaux de Morlaix, pendant le tems de la Ligue, eut, entr'autres enfans, de *Marie de Goesbriant* :

François, qui ſuit;

Et Jean, Seigneur de Kerhuel & de Leſcrec'h, qui a fait la branche des Seigneurs de *Pontlo*, rapportée ci-après.

François de Coetlogon, Chevalier, Seigneur d'Ancremel, &c., puis Vicomte de Mejuſſeaume, Chevalier de la Gaudinaye, épouſa, 1° le 29 Juin 1595, *Marie de la Lande*, Dame de Kerbriac, dont il eut entr'autres enfans :

Louis de Coetlogon, Chevalier, Vicomte de Mejuſſeaume, &c., marié, le 28 Novembre 1613, à *Louiſe le Meneuſt*. De cette alliance vinrent entr'autres enfans :

1. René, qui ſuit;
2. Guy, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Louis, auteur de la branche des Vicomtes de *Loyat*, qui viendra en ſon rang;
4. Et Alain-Emmanuel, Marquis de *Coëtlogon*, né en 1646, qui fut d'abord Enſeigne dans le Régiment Dauphin en 1668; paſſa enſuite du ſervice de terre à celui de mer, en 1670, en qualité d'Enſeigne de vaiſſeaux; fut fait Lieutenant en 1672, & Capitaine le 26 Janvier 1675; & s'eſt trouvé à onze batailles navales. Dans le combat qui fut donné dans la rade de Palerme l'an 1676, ſon vaiſſeau fut un des dix qui attaquèrent une des têtes de l'armée ennemie qui fut miſe en déroute; & il fut chargé de l'exécution de pluſieurs entrepriſes pendant la guerre de Sicile. A l'attaque de la ville & du château d'Agouſte, il obligea une forteresſe de ſe rendre, ainſi que la ville de Barlet dans la Pouille, où il brûla un vaiſſeau de guerre & pluſieurs navires marchands, ſous l'artillerie de la Place. Commandant en 1686 un vaiſſeau de 44 canons dans l'entrée de la Méditerranée, il rencontra entre Gibraltar & la ville de Malaga, deux vaiſſeaux de guerre Eſpagnols, l'un de 56 & l'autre de 44 pièces de canon, qu'il combattit ſur le refus qu'ils firent de ſaluer le pavillon du Roi, & il les obligea de ſe retirer la nuit, ſous la place de Malaga, ſans allumer les feux ordinaires à leurs poupes; ſe rendit maître, en 1687, à l'abordage, d'un vaiſſeau de guerre Algérien; ſe trouva en 1688, au bombardement d'Alger, ſous les ordres du Maréchal d'Eſtrées, & au combat de Bantry en Irlande, ſous ceux du Marquis de Châteaurenaud, depuis Maréchal de France. Dans cette dernière action le feu prit à ſon vaiſſeau, & fit ſauter à la mer plus de 30 perſonnes; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à combattre. Il fut Chef-d'Eſcadre le 1er Novembre 1689, ſervit en cette qualité au combat de la Hogue en 1692, & ſecourut le vaiſſeau *Amiral* qui étoit en grand danger, monté par le Comte de Tourville, depuis Maréchal de France, qui commandoit la flotte; brûla deux vaiſſeaux de guerre dans le port de Gibraltar en 1693, & s'empara de pluſieurs navires marchands, qui ſe trouvoient ſous cette forteresſe; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 2 Février 1694, & Lieutenant-Général des armées navales le 1er Juin 1701; Capitaine-Général pour le Roi d'Eſpagne Philippe V, dans les mers de l'Amérique; attaqua le 22 Mai 1703, avec 5 vaiſſeaux qu'il commandoit, 5 vaiſſeaux de guerre Hollandois à la côte de Portugal, qui eſcortoient une flotte de navires marchands; s'en rendit maître après un combat de deux heures aſſez rude, & fit priſonnier dans cette occaſion le Comte de Wallenſtein, Ambaſſadeur de l'Empereur en Portugal, & pluſieurs autres paſſagers qui ſe trouvèrent ſur ces vaiſſeaux; ſervit en qualité de Vice-Amiral du corps de bataille dans le combat donné ſous les ordres du Comte de Toulouſe, Amiral, devant Velez-Malaga, contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, le 24 Août 1704; commanda en 1705 une eſcadre de 17 vaiſſeaux, & le Roi lui donna, le 6 Octobre de la même année, la place de Commandeur de l'Ordre

de Saint-Louis, avec 3000 livres de pension. Il en eut une autre de 4000 livres le 5 Août 1715, & fut fait Conseiller au nouveau Conseil de Marine au mois de Septembre suivant. La charge de Vice-Amiral du Levant, & celle de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, vacantes par la mort du Maréchal de Châteaurenaud, lui furent données le 18 Novembre 1716. Le Roi, en considération de tant de services, le nomma le 2 Février 1724 Chevalier de ses Ordres, & il en reçut la Croix le 3 Juin suivant : le Bâton de Maréchal de France lui fut donné le 1er Juin 1730. Il mourut le 7 du même mois, sans avoir été marié, & fut inhumé le 9 suivant à Saint-Sulpice, sa Paroisse. Il a eu l'honneur d'avoir la grande députation des Etats de Bretagne.

René de Coetlogon, Chevalier, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi dans la haute Bretagne, Gouverneur de Rennes au mois de Novembre 1657, fut fait Conseiller d'Etat d'épée en 1658. Il avoit servi avec distinction dans les armées commandées par le Prince de Condé, & pendant la minorité de Louis XIV. Il eut deux fois la grande députation de la Noblesse de Bretagne en Cour, & fut nommé par le Roi en 1667, pour tenir les Etats de cette Province. Il avoit été pourvu, en 1658, de la Lieutenance de Roi ès quatre Evêchés de la haute Bretagne, & mourut le 27 Avril 1683, laissant de Philippe de Coetlogon, fille aînée & héritière de René, Marquis de Coëtlogon, & de *Gillette de Ruellan* :

1. René-Hyacinthe, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi en la haute Bretagne, en survivance de son père, le 4 Août 1663, & Gouverneur de Rennes le 7 du même mois. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment Dauphin, Infanterie ; ensuite, en la même qualité, dans les Régimens de Montrevel & de Bertillac, Cavalerie ; se trouva, entr'autres occasions, au combat de Senef en 1674; eut la grande députation de la Noblesse de Bretagne en Cour, & mourut au mois d'Octobre 1692. Il avoit épousé, le 3 Juillet 1664, *Péronelle-Angélique de la Villeléon*, héritière de Bois-Feillet, dont il eut :

   Un fils ;

   Et Susanne-Guyonne, qui porta le Marquisat de Coëtlogon par son mariage, le 17 Mai 1694, à Philippe-Guy de Coetlogon, son cousin germain.

2. Louis-Marcel, Evêque de Saint-Brieuc, ensuite de Tournay, & Abbé de Begar, mort le 18 Avril 1707 ;
3. Anne-Marie, mariée à *Jean-Joseph de Tournemine*, Chevalier, Baron de Camfillon ;
4. Louise-Philippe, Fille-d'honneur de feu la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, morte à Paris, âgée de 88 ans, le 31 Mars 1729. Par son testament elle nomma le Pauvres de la Paroisse Saint-Sulpice, ses Légataires universels. Elle avoit épousé, *Louis d'Oger*, Marquis de Cavoye, Grand-Maréchal de la Maison du Roi, dont elle resta veuve.

Guy de Coetlogon, fils puîné de Louis, Vicomte de Mejusseaume, & de *Louise le Meneust*, fut Doyen des Conseillers du Parlement de Rennes, & Syndic général des Etats de Bretagne. Il épousa, en secondes noces, le 24 Février 1664, *Louise Gatechair*, dont il eut :

1. Anne-François, Archidiacre de Quimper, mort en 1705 ;
2. Philippe-Guy, qui suit ;
3. Et Charles-Elisabeth, rapporté après son frère.

Philippe-Guy, Marquis de Coetlogon par sa femme, servit d'abord en qualité de Mousquetaire du Roi, puis de Guidon & d'Enseigne des Gendarmes Ecossois, & se trouva aux batailles de Stafarde & de la Marsaille. Il avoit été Syndic général des Etats de Bretagne, & mourut d'apoplexie, encore jeune, au mois d'Octobre 1709. Il avoit épousé, le 17 Mai 1694, Susanne-Guyonne, Marquise de Coetlogon, fille de René-Hyacinthe, & de *Péronelle-Angélique de la Villeléon*, dont :

1. François, Religieux Bénédictin de Cluny ;
2. César-Madeleine, qui suit ;
3. Jean, Chevalier de Malte, noyé en 1725, Volontaire sur un vaisseau du Roi ;
4. Philippe, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame de Feu ;
5. Et Charlotte-Elisabeth, mariée à *Joseph de Cantillac*, dit *le Comte de Clegnée*.

César-Madeleine, Marquis de Coetlogon, Vicomte de Mejusseaume, Baron de Pleugriffet, Seigneur de Launay-Guen, de l'Espran, &c., servit dès l'âge de 21 ans en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Berwick, sur les frontières d'Espagne, en 1719 & 1720 ; fut fait Mestre-de-Camp, & se distingua aux sièges de Fontarabie & de Saint-Sébastien, où il fut blessé. Il a été Syndic général des Etats

de Bretagne, & a épouſé, le 26 Avril 1721, *Catherine-Claude le Borgne-d'Avaugour*, fille de *Joſeph-François*, Seigneur de Rocumelin, & de *Catherine-Urſule de Bahuno*, dont:

1. Alain-Emmanuel-Hyacinthe-César, né en 1722;
2. & 3. Perrine-Catherine-Marie, & N... de Coetlogon.

Charles-Elisabeth, Chevalier, Seigneur de Romilly, dit le *Marquis de Coëtlogon*, fils puîné de Guy, mourut le 16 Avril 1744, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé, au mois de Juin 1722, *Marie-Françoiſe de Veteris*, fille de *Scipion*, Seigneur de Reveſt, & de *Mitil de Priouli*, noble Vénitienne, dont:

1. Alain-Emmanuel-Félicité, qui ſuit;
2. Agathe-Françoise, née le 28 Octobre 1725;
3. Et Elisabeth-Marie, née le 5 Juin 1726, Abbeſſe de Notre-Dame des Moutons, au Diocèſe d'Avranches, depuis 1740.

Alain-Emmanuel-Félicité, Marquis de Coëtlogon, né le 31 Mars 1724, ancien Officier dans le Régiment du Roi, où il a fait les 3 dernières campagnes, épouſa, par contrat du 2 Juin 1764, célébration le 4, à Arles, en Provence, *Françoiſe-Bernarde-Thérèſe-Eugénie de Roy de Vaquières*, dont:

1. Emmanuel, né le 27 Juin 1768;
2. Alain, né le 21 Septembre 1769;
3. Et Félicité, né le 22 Août 1773.

BRANCHE
des Vicomtes de Loyat.

Louis de Coetlogon, Chevalier, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Seigneur de la Burlière & de Pandonnet, troiſième fils de Louis, Vicomte de Mejuſſeaume, & de *Louiſe le Meneuſt*, ſervit dans les guerres d'Italie, & épouſa *Marguerite Auvril*, fille de *Maurice*, Seigneur de la Chauvière & de la Burlière, Conſeiller au Parlement de Bretagne, dont:

1. René-Charles-Elisabeth, qui ſuit;
2. Jean, mort Eccléſiaſtique;
3. Et Philippe-Louise, mariée à *Jean-François de Keraly*, Seigneur du Fau & du Cheſnay-Piglaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne.

René-Charles-Elisabeth de Coetlogon, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Syndic général des Etats de Bretagne, fut reçu Page de la Grande-Ecurie le 1er Janvier 1690; ſervit depuis en qualité de Mouſquetaire, s'eſt trouvé aux ſièges de Mons & de Namur, & eſt mort le 19 Février 1734, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé *Anne Auvril de la Roche*, fille unique de *René Auvril*, Seigneur de la Roche, & de *Geneviève Menardo*, dont:

1. Louis, dit *le Comte de Coëtlogon*, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, puis Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1730; ſucceſſivement Lieutenant-Général des armées du Roi, & Commandeur de St.-Louis, qui épouſa, le 27 Février 1736, *Anne-Marie-Madeleine Johanne de Lacarre de Saumery*;
2. Emmanuel-Louis, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Meſtre-de-Camp-Général, en 1730, Brigadier des armées du Roi, marié 1° à *Thomaſſe-Céleſte-Eſther Rivié*, morte le 18 Novembre 1744; & 2° à *Charlotte-Louiſe de Ségur*, fille de *Nicolas-Alexandre*, Seigneur de Frans, Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte-Emilie le Fèvre de Caumartin*. Du premier lit vint:

   Emmanuel-Etienne-Maurice.
3. Emmanuel-Marie, dit le *Chevalier de Coëtlogon*, Garde-Marine, puis Enſeigne & Lieutenant de vaiſſeau en 1730, & aujourd'hui Capitaine;
4. Et René-Anne-Elisabeth, Abbé de Saint-Meſmin près Châlons-ſur-Marne.

BRANCHE
des Seigneurs de Pontlo *& de* Kerhuel.

Jean de Coetlogon, Seigneur de Kerhuel, de Leſcrec'h, &c., baptiſé le 8 Avril 1565, fils puîné de Noel, Seigneur d'Ancremel, & de *Marie de Goesbriant*, eut pour deſcendant:

Alain, père de N... de Coetlogon, mort le dernier mâle de ſa branche, laiſſant pluſieurs filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Lezonnet.

Guillaume de Coetlogon, Ecuyer, Seigneur de Quillo & de Lezonnet, âgé de 54 ans en 1480, fils puîné d'Alain, Seigneur du Petit-Gué-de-l'Isle, & de *Jeanne Furgon* ou *Fargon*, Dame de Montorin, eut pour deſcendant:

Bertrand de Coetlogon, Seigneur de Lezonnet & de Quillo, Ecuyer, qui mourut le dernier mâle de ſa branche. Il fut père de

Jacquette de Coetlogon, qui épouſa *Jean le Preſtre*, Ecuyer, Seigneur de Chaſtelez, le-

quel s'obligea, par contrat de mariage, à quitter ſes Armes pour prendre celles de ſa femme.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BOURDELAYE.

YVES DE COETLOGON, fils d'ALAIN, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Isle*, & de *Jeanne Caſtin* ou *Caſtro*, ſa ſeconde femme, vivoit en 1427. Il eut pour fils :

GUILLAUME DE COETLOGON, Seigneur de la Bourdelaye, Ecuyer, qui épouſa *Rouline Mareuil*, dont :

Un fils, mort ſans poſtérité ;
Et une fille, mariée.

On trouve encore de ce nom N... DE COETLOGON, fondatrice du Couvent des Cordeliers de Favenay, dans le Comté Nantois; GUILLAUME DE COETLOGON, Conſeiller du Parlement de Bretagne à l'aſſemblée des Etats tenus à Vannes, & pluſieurs autres mentionnés dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 717 & ſuiv.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Coetmen*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Boiſgelin*, *Guemadeuc*, la *Galiſſonnière*, *Acigné*, *Tonquedec*, *Cahideuc*, &c.

Nous liſons dans un Mémoire ſur la Maiſon de *Cahideuc*, qu'on trouve JEHAN, Seigneur de COETLOGON, mentionné dans un acte de partage de 1248, en préſence & de l'autorité de JEHAN, Duc de Bretagne, fait entre Raoul, Seigneur de Fougères, Pierre de Chemillé, & Aliénor, ſa femme; Olivier de Montauban, & Jeanne, ſa femme, de l'aveu du Seigneur de Mardrignac, du Marquis de Montbourcher & du Marquis de Chemillé, de la Terre de *Porhouet* qui leur étoit échue de la ſucceſſion d'Eudes de Porhouet, dans le partage en réſerve du Seigneur de Fougères, ſur le Marquis HENRI DE COETLOGON, d'où l'on peut conjecturer que la Maiſon de COETLOGON deſcend d'un puîné des Comtes de *Porhouet*.

Les armes : *de gueules, à 3 écuſſons d'argent ſemés d'hermines.*

* COETLOSQUET, ancienne Maiſon de Bretagne, du reſſort de Leſneven, Paroiſſe de Plounéourmenez, Evêché de Léon, diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances.

Dans les *Mémoires pour ſervir de preuves à l'Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Morice, tom. II, pag. 437, on trouve OLIVIER QUOETLOSQUET, l'un des 30 Ecuyers de la Chambre d'Alain de Rohan, Sire de Léon, Chevalier-Banneret, dont la montre fut faite à Thérouanne, le 18 Septembre 1383. Mais le premier de cette Maiſon depuis lequel on a une filiation ſuivie, par titres originaux & autres, eſt

I. JEHAN ou JEAN DU COETLOSQUET, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, nommé dans le rôle de la réformation de Quimper-Corentin, faite en 1426, qui fut compris au nombre des exempts (Voyez le Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, au mot *Bretagne*, tom. II, fol. 235). Il avoit une Métairie à Kerteziou, en la Paroiſſe de Plouénan, au fief du Duc, ſelon la réformation de l'Evêché de Léon, faite le 22 Janvier 1427, dans laquelle il ſe trouve mentionné parmi les perſonnes nobles, comme on le voit au tom. II du *Cabinet de Bretagne*, fol. 181. Le même JEHAN, ſous les noms du COLLOSQUET, du COETLOSQUET & du QUOETLOSQUET, eſt encore compris au rang des Nobles de toute ancienneté (*ab antiquo*), & ſon Métayer au nombre des Exempts, dans le rôle de la réformation des Paroiſſes de Ploékerneau & Ploémaorn (aujourd'hui Plouguerneau & Plouvorn), au Diocèſe de Léon, faite le 11 Février 1443 ; lequel rôle eſt au greffe de la Chambre des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1487 ; & avoit épouſé 1° *Conſtance de Penhoadic*, vivante en 1458; & 2° *Peronelle de Kerlouan*, vivante encore en 1464. Du premier lit il eut :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. HENRI, auquel ſon aîné donna partage. Il mourut ſans alliance ;
3. PIERRE, qualifié Noble homme, qui tranſigea avec OLIVIER, ſon frère aîné, par acte du 21 Novembre 1487. Il mourut auſſi ſans alliance ;
4. JEANNETTE, mariée, par contrat paſſé le 26 Novembre 1458 ſous le ſceau de la Cour de Leſneven, à *Gueguen*, fils de *Guillaume Eſtienne*.

Et du ſecond lit :

5. AMICE, mariée, par contrat paſſé le 3 Octobre 1466 ou 1468 ſous le ſceau de la Cour de Leſneven, à *Guillaume Brézal*, fils aîné d'*Yon Brézal*, & de *Marie de Launay*.

II. OLIVIER, Seigneur du Coetloſquet, fut l'un des 20 hommes d'armes des Ordonnances du Duc de Bretagne, ſous la charge de M.

de la Hunaudaye, qui ſe trouvèrent à la montre de cette Compagnie, faite à Fougères, le 18 Juillet 1474, ainſi que le rapporte l'*Hiſtoire de Bretagne*, par D. Lobineau, tom. II, pag. 1343. Il comparut, avec deux chevaux, à la montre générale des Nobles de l'Evêché de Léon, faite le 8 Janvier 1479; le rôle de laquelle montre eſt au greffe de la Chambre des Comptes de Bretagne. Le même OLIVIER poſſédoit un Fief de 83 livres de rentes dans la Paroiſſe de Plounéourmenez, & un de 20 livres dans celles de Ploekerneau & Treffmenech, ſuivant les montres générales des Nobles, annoblis & autres, ſujets aux armes dans l'Evêché de Léon, faites les 4 & 5 Septembre 1481, à Leſneven, & auxquelles il comparut encore avec un Archer en brigandine & deux chevaux, *bras couvert*. Le tom. III, fol. 713 & 716, du *Cabinet de Bretagne*, en fait auſſi mention. Il étoit mort en 1502, & avoit épouſé, par contrat paſſé ſous le ſceau de la Cour de Daoulas, le 17 Juillet 1464, *Margilie du Meaſgoetz*, fille d'*Hervé du Meaſgoetz*, & de *Peronnelle de Kerlouan*, & ſœur Juveigneure de *Bernard de Meaſgoetz*. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. HERVÉ, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après.
3. GUILLEMETTE, qui mourut ſans poſtérité ſuivant la tranſaction paſſée entre JEAN, ſon neveu, le 6 Mars 1570. Elle épouſa, par contrat paſſé ſous le ſceau de la Cour de Leſneven, le 18 Février 1494, noble Ecuyer *Pierre du Coetquelven*, Sieur de Leslouch;
4. MARGILIE, qui étoit fiancée, le 11 Avril 1504 après Pâques, à *Guillaume Denys*, qu'ils tranſigèrent avec la mère & le frère aîné de ladite MARGILIE. *Tanguy Denys*, ſon fils, demanda à HERVÉ DU COETLOSQUET, devenu aîné, le partage de ſa mère, en 1550;
5. MARGUERITE, morte le 13 Octobre 1523, que *François le Gall*, ſon fils, tranſigea avec JEAN DU COETLOSQUET, ſon oncle, frère de ladite MARGUERITE. Elle avoit épouſé N... *le Gall*;
6. ALLIETTE, morte ſans poſtérité, ſuivant la tranſaction du 6 Mars 1570, paſſée entre JEAN, ſon neveu;
7. CATHERINE, mariée, le 5 Octobre 1525, à *Alain de Coëtangars*, ſelon une ſentence rendue en la Cour de Penſez, par laquelle elle fut autoriſée à plaider. Elle mourut ſans hoirs;

8. Et CONSTANCE DU COETLOSQUET, auſſi morte ſans poſtérité, ſuivant la tranſaction du 6 Mars 1570.

III. JEAN DU COETLOSQUET, IIe du nom, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fournit le dénombrement de ſes Terres & héritages le 3 Avril 1502, à haut & puiſſant Seigneur Tanneguy du Chaſtel, Seigneur de Leſnen, &c. Il mourut ſans hoirs, ainſi qu'il appert d'une ſentence de main-levée, rendue aux plaids généraux de Leſneven, du 27 Février 1530, par laquelle ſa ſucceſſion fut baillée à HERVÉ, qui ſuit, ſon frère puîné; & ſa femme *Etiennette de Tuolong*, miſe en poſſeſſion de ſes droits & douaire, du conſentement du Procureur de ladite Cour. Il épouſa, par contrat paſſé ſous les ſceaux des Cours de Leſneven, Morlaix & les Réguaires de Tréguier, le 10 Octobre 1508, *Etiennette de Tuolong*, fille aînée de Noble Ecuyer *Jehan de Tuolong*, Seigneur de Kerhir, & de *Marguerite de Coatgueveran*.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs DU COETLOSQUET, KERDU, KERGOAT, *&c.*

III. HERVÉ DU COETLOSQUET, Ecuyer, ſecond fils d'OLIVIER, & de *Margilie de Méaſgoetz*, devenu aîné par le décès de ſon frère, ſans hoirs, fut Seigneur du COETLOSQUET, puis de Kergoarec, du Runiou, de Kerloſquet, &c., du chef de ſa femme. Il eſt compris au nombre des perſonnes nobles, & eſt dit poſſéder la Maiſon du Coetloſquet (Noble) dans la réformation de l'Evêché de Léon, faite en 1536, & épouſa *Gillette du Bois*, dont:

1. OLIVIER, Sieur de Kergoarec, mort ſans poſtérité;
2. JEAN, qui ſuit;
3. CHRISTOPHE, qui fut partagé par ſes père & mère & par JEAN, ſon frère aîné, le 16 Février 1547. Il mourut auſſi ſans alliance;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 30 Juin 1538, à *Jehan de Kermenguy*, fils de *Tanguy*, Seigneur de Kermenguy;
5. MARGILIE, mariée, par contrat du 28 Octobre 1539, paſſé ſous le ſceau de la Cour de Leſneven, à *Olivier*, Seigneur de *Coëtudaven*;
6. CATHERINE, mariée, par contrat du 6 Juillet 1543, paſſé ſous le ſceau de la Cour de Leſneven, à *Chriſtophe de Kerhoent*, fils aîné de noble *François*, Seigneur de *Kerhoent*, de Kergoff, en la Paroiſſe du Cruci-

fix-ès-Champs, & de noble *Anne de Kerlozrec*, Dame Douairière dudit lieu de Kergoff;

7. JEANNETTE, partagée par ſes père & mère, le 16 Février 1547. Elle avoit épouſé *N.... Pinart*, ſuivant la tranſaction du 6 Mars 1570 paſſée entre *Hervé* & *Jean Pinart*, ſes enfans, & noble homme JEAN DU COETLOSQUET, leur oncle;
8. & 9. GILLETTE & ELIETTE, partagées par leurs père & mère, le 16 Février 1547;
10. Et MARIE DU COETLOSQUET, Dame de Kergrach, qui demanda partage à JEAN, ſon frère, le 16 Juin 1563. Elle eſt nommée avec *Guillaume de la Roche*, ſon mari, dans l'acte d'ajournement de JEAN, ſon frère, qui lui donna partage le 1er Janvier 1567.

IV. JEAN DU COETLOSQUET, IIIe du nom, Seigneur du Coetloſquet, accompagna d'abord Philippe Kerleau, Grand-Prieur de France à Malte, & fut reçu par lui Chevalier de Rhodes, ſuivant les Lettres du 3 Mars 1543, données à Paris, au Temple. Etant devenu aîné, par le décès d'Olivier, ſon frère, mort ſans alliance, il épouſa *Marie de Brezal*, de laquelle vinrent :

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. ANNE, mariée, par contrat du 19 Novembre 1576, paſſé devant *Guy le Maucazre*, & ſes confrères, Notaires de la Cour de Leſneven, à noble homme *Jacques Tréanna*, Sieur de Kervern, Lanvilliau, &c.;
3. GILLETTE, mariée, par contrat paſſé le 2 Février 1589, ſous les ſceaux des cours de Leſneven & de Camdour, à noble homme *Alain de Kerſaint-Gilly*, Sieur du Coſquerou;
4. FRANÇOISE, qui étoit mariée, le 19 Juillet 1623, à *Jacques de Penfeunteniou*, Ecuyer, Seigneur de Penhoët, Penauſtang, Guillemaron, &c.;
5. Et N... DU COETLOSQUET, déſignée & non nommée dans le contrat de mariage de GILLETTE, ſa ſœur, du 2 Février 1589.

V. OLIVIER, Seigneur DU COETLOSQUET, Kerouarec, des Salles, Kermorvan, Kerdu, Kerloſquet, Kergoat, &c., qualifié noble & puiſſant Meſſire, étoit mort le 6 Novembre 1631. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Avril 1597, noble *Anne de Kerſauſon*, ſeconde fille de noble & puiſſant *François de Kerſauſon*, Seigneur de Penhoat, Kerugelou, Lavalot, Guerment, &c., & de *Marie de Kergadiou*, Dame douairière deſdits lieux, & propriétaire de Kermeur, Cerromp, &c. De leur mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. ALAIN, Ecuyer, Seigneur des Iles; lequel étoit âgé de 18 ans, lorſqu'il fut mis ſous la tutelle de ſa mère par acte exercé le 6 Novembre 1631, devant le Sénéchal de la Cour de Penſez. Il conſentit, le 15 Juillet 1662, à l'acte de majorité de GUY, ſon neveu, & mourut ſans poſtérité en 1667. Il avoit épouſé *Françoiſe de la Foſſe*.
3. MARIE, mariée, par contrat du 13 Mars 1631, à Meſſire *Tanguy de Quelen*, Ecuyer, Seigneur de Kerouc'hant, Conſeiller du Roi, Préſident au ſiège préſidial de Quimper; & 2° à *Jacques de Louvetel*;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Septembre 1643, à Meſſire *René de Penfeunteniou*, Seigneur de Meſgral, &c., fils aîné, héritier principal & noble de *Jean de Penfeunteniou*, & de *Jeanne de Parſcau*;
5. Et GUILLEMETTE DU COETLOSQUET, âgée de 12 ans, le 6 Novembre 1631, mariée, par contrat du 11 Janvier 1640, à *Sébaſtien le Borgne*, Ecuyer, fils aîné de *Jean le Borgne*, Ecuyer, Seigneur de la Tour de Keraouel, &c., & de noble *Marguerite Polvais*.

VI. GUILLAUME, Seigneur DU COETLOSQUET, des Salles, Kerduff, Kergoat, la Pallue, Kerannot, Keralivin, Penſez, Kerguelven, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié noble & puiſſant Meſſire, héritier principal & noble de ſes père & mère, étoit âgé de 22 ans le 6 Novembre 1631, qu'il fut déclaré majeur & mis dans la jouiſſance de ſes biens. Il fut nommé Capitaine des habitans contribuables de la Paroiſſe de Plounéourmenez, par commiſſion datée de Morlaix le 10 Septembre 1639, de Charles de Cambout, Baron de Pontchâteau, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant pour Sa Majeſté en Bretagne, & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel à Breſt, le 3 Septembre 1647, par ledit Seigneur de Cambout, en conſéquence des Lettres-Patentes du Roi à lui adreſſées du 20 Mars précédent. Il étoit mort le 26 Octobre 1653, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 23 Novembre 1636, devant *Gabriel le Maucazre* & *Pierre Olivier*, Notaires des Juridictions de Leſneven, Daoudour, &c., *Louiſe Simon*, Dame de Kerannot, fille unique & héritière de noble homme *François Simon*, Seigneur de la Pallue, Kerannot, Keralivin, &c., & de *Barbe Denys*. Ils eurent :

1. GUY, qui ſuit;

2. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Kerannot*, rapportée en ſon rang;
3. Sébastien, Ecuyer, Seigneur de Penſez, &c., qui étoit ſous la tutelle de ſa mère le 26 Octobre 1653, & fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères, par arrêt rendu en la Chambre de la réformation de la nobleſſe de Bretagne, le 26 Juin 1669. Il épouſa, par contrat du 24 Novembre 1684, paſſé devant *Jacques de Pas* & *A. la Roue*, Notaires Royaux à Quimper-Corentin, *Marie-Nicole Tallec*, Dame douairière de Poulconq, dont :

   Louise-Robine, mineure & ſous la tutelle de ſa mère le 16 Septembre 1697. Elle épouſa Meſſire *René de Moelien*, Seigneur de Gouandour, comme il appert d'une ſubdiviſion de partage entre Meſſire Guy du Coetlosquet de Kerannot, & les petits-enfans de Meſſire Guillaume du Coetlosquet, du 24 Septembre 1708.

4. Pierre, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères, le 26 Juin 1669, & mort à Quimper-Corentin, au mois de Mai 1670, faiſant ſes études;
5. Barbe, mariée, par contrat du 28 Novembre 1664, à haut & puiſſant Meſſire *François du Dreſnay*, Chevalier, Seigneur du Dreſnay, Villeray, Kerven, Kerhuel, le Quellenec, &c., fils aîné, héritier principal & noble de haut & puiſſant Meſſire *François du Dreſnay*, Seigneur deſdits lieux, & de haute & puiſſante *Marie de Penmarc'h*;
6. Louise-Françoise, mariée, 1° par contrat du 7 Juillet 1670, à Meſſire *François*, chef de nom & d'armes de *Peſtivien*, Seigneur de Kerourden, Penamprat, Kergoff, &c., fils aîné héritier principal & noble de Meſſire *Guillaume de Peſtivien*, Seigneur de Kerourden, & de *Jeanne de Kergariou*; 2° à *Sébaſtien Lauſanne*; & 3° à *François-Louis Princey*;
7. Et Marie-Anne du Coetlosquet, mariée, 1° par contrat du 4 Février 1678, à haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Gabriel de Kerſauſon*, Chevalier, Seigneur de Roſarnou, Poncelin, Kerhérec, le Saff & Saint-Sauné, & 2° à *Jean du Dreſnay*.

VII. Guy du Coetlosquet, Chevalier, Seigneur du Coëtloſquet, des Salles, Kermorvan, Kerduff, Kergoat & Kerannot, baptiſé le 16 Janvier 1639, en l'Egliſe Paroiſſiale de Plounéour, étoit âgé de 14 ans, lorſqu'il fut mis ſous la tutelle de ſa mère avec ſes frères & ſœurs, le 26 Octobre 1653. Il fut nommé Capitaine de la Paroiſſe de Plouénourmenez, en conſidération de ſa valeur & de ſon expérience aux armes, par commiſſion datée de Morlaix, le 14 Juin 1666, d'Hercule-François de Boyſéon, Comte de la Belliere, Gouverneur pour le Roi des ville & château de Morlaix, Capitaine-Général du ban & arrière-ban & Garde-Côtes de Léon, & fut déclaré noble, iſſu d'ancienne extraction noble, maintenu dans la qualité d'Ecuyer & de Chevalier avec ſes deux fils & ſes frères puînés, Robert, Sébastien & Pierre du Coetlosquet, par jugement de la Chambre établie pour la réformation de la nobleſſe de la Province de Bretagne, rendu le 26 Juin 1669, ſur le vu de ſes titres remontés à 1434. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1662, paſſé devant *Diouguel*, Notaire Royal de la Cour de Morlaix, *Françoiſe le Segaler*, Dame de Penvern, fille unique de Meſſire *Jean le Segaler*, Conſeiller du Roi, Bailli de Morlaix, Seigneur du Meſgouez, de Kergomar, Trebompé, &c., & de *Françoiſe Siochan*. Leurs enfans furent :

1. Charles-Louis, qui ſuit;
2. Alain-François, auteur de la branche des Seigneurs des *Iles*, rapportée ci-après;
3. Et Marie-Anne du Coetlosquet, mariée, par contrat du 22 Décembre 1691, paſſé devant *G... Allain*, Notaire Royal, à *Louis le Borgne*, Chevalier, Seigneur de Keruzoret, &c., fils aîné, héritier principal & noble de Meſſire *Jean le Borgne*, Seigneur dudit lieu, & de *Suſanne Barbier*.

VIII. Charles-Louis, Chevalier, Seigneur du Coetlosquet, &c., baptiſé le 21 Octobre 1662, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Melaine de Morlaix, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction avec ſon père, ſon frère & ſes oncles, le 26 Juin 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mai 1685, paſſé devant *le Roux* & *G. Allain*, Notaires & Tabellions du Roi à Morlaix, *Renée-Radegonde du Trevou de Kerſauſon*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte du Trevou*, Chevalier, Seigneur de Kerſauſon, Châtelain de Brefeilac, Chef-du-Bois, Kerriech, Guiéarmon, Troffeunteunniou, &c., & de *Catherine de la Foreſt*. Elle eut en dot la Terre & Seigneurie de Chef-du-Bois, que ſes père & mère lui conſtituèrent. De ce mariage naquirent :

1. Jean-Baptiste-François, qui ſuit;
2. Et Jeanne-Françoise du Coetlosquet, mariée à *N... de Kermenguy*.

IX. Jean-Baptiste-François, appelé *Comte*

du Coëtlosquet, qualifié haut & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur du Coëtlosquet, de Kergoat, Kerduff, Kervrach & autres lieux, fut nommé Chevalier de Justice des Ordres royaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, par lettres de Louis d'Orléans, Duc de Chartres, premier Prince du sang, Grand-Maître desdits Ordres (père de M. le Duc d'Orléans d'aujourd'hui), datées de Paris, le 20 Janvier 1722, & en prêta serment entre les mains de M. le Comte de Lescoet, Commissaire à ce député par mondit Seigneur le Grand-Maître. Il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1716, passé devant *Nicolas* & *le Bigot*, Notaires des Cours & Juridiction de Plounès-Yvias & Féage-noble-de-Plourivio, *Marie-Jeanne-Yvonne-Antoinette de la Noë*, fille unique, héritière principale & noble de Messire *Louis de la Noë*, Seigneur de Couespeur, & de *Madeleine de Coetloury*, dont :

1. Alain-Yves-Marie, né le 17 Mars 1717, reçu Page dans la Grande-Ecurie du Roi, le 18 Juillet 1731, d'après ses preuves faites devant d'Hozier, Juge d'Armes de France. Il obtint le 30 Avril 1734, en sortant des Pages, un brevet de Cornette au Régiment de Béthune, Cavalerie, & est mort sans alliance;
2. François-Etienne, qui suit;
3. N... du Coetlosquet, mort jeune au service;
4. Jean-François-Yves, rapporté après son aîné.
5. Marthe-Guyonne, morte sans alliance, le 11 Novembre 1739;
6. Et Marie-Marguerite-Thérèse-Claudine du Coetlosquet, mariée, par contrat du 27 Octobre 1741 à Messire *Jacques-Claude le Bihan*, Chevalier, Seigneur de Pennelé, fils ainé de haut & puissant Messire *Toussaint le Bihan*, & de haute & puissante *Marie-Charlotte de Sévigné*, Seigneur & Dame de Pennelé, Tréouret, Veauberger, & autres lieux.

X. François-Etienne, Comte du Coetlosquet, Chevalier, Seigneur du Coetlosquet, Peulan & autres lieux, qualifié haut & puissant Seigneur, né le 13 Avril 1720, baptisé le 21 dans l'Eglise Paroissiale de Plounéourmenez, fut d'abord employé sur la liste des Gentilshommes destinés à servir en qualité de Garde de la marine, au département de Brest, suivant un certificat de M. le Comte de Maurepas, ancien Ministre de la Marine, daté de Versailles, le 22 Mars 1734; fut nommé Sous-Brigadier des Gardes de la marine, Compagnie de Brest, par brevet du Roi, le 1er Mai 1741, Brigadier le 1er Janvier 1742, Chef de Brigade de cette Compagnie le 1er Juin de la même année, Enseigne de Vaisseaux, par Brevet du 10 Octobre 1743; reçut ordre du Roi, daté de Dunkerque, le 9 Juillet 1744, de s'embarquer en cette qualité, sur le vaisseau l'*Auguste*, commandé par M. le Comte d'Aché; obtint, le 1er Février 1747, la permission de se retirer du service que sa santé l'empêchait de continuer, Sa Majesté étant satisfaite de ceux qu'il lui avoit rendus, en qualité d'Enseigne de Vaisseaux. Il fut nommé Lieutenant de la Capitainerie-Garde-Côte de Saint-Brieuc, par commission datée de Versailles, le 10 Septembre 1752 & enfin Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Pontrieux par commission du 14 Juin 1747, aussi datée de Versailles, & mourut en 1761. Il avoit épousé, en présence de son père, par contrat du 17 Juillet 1745, passé devant *le Breton* & *Bourel*, Notaires Royaux de la Sénéchaussée de Saint-Brieuc & de la Juridiction & Baronnie de Pordic, *Marie-Anne Gallais*, Dame de Châteaucroc, fille de Messire *Jean-Vincent Gallais*, Chevalier, Seigneur de Châteaucroc, & de *Marquise Martin*. De ce mariage il a eu :

1. Jean-Baptiste-Marie-Marc, mort à Rennes le 10 Juillet 1760 sans alliance;
2. Et Etienne-Marie-Anne du Coetlosquet, né le 7 Juin 1753 mis sous la tutelle de sa mère, par acte du 11 Juin 1761, aussi mort sans alliance à Saint-Brieuc, le 8 Avril 1769.

X. Jean-François-Yves, Vicomte du Coetlosquet, Chef des nom & armes de sa maison, qualifié haut & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur de Peulan, le Val-Kerret, Boisboixel, Kerannot, Kergrach, Kergoat, &c., né le 12 Mars 1728, baptisé le même jour dans l'Eglise paroissiale de Plounez-Paimpol (quatrième fils de Jean-Baptiste-François, Comte du Coetlosquet, & de *Marie-Jeanne-Yvonne-Antoinette de la Noé*), d'abord reçu Page du Roi en la Petite-Ecurie, le 1er Avril 1743, a été nommé second Enseigne dans la Compagnie de Guers, au Régiment des Gardes-Françoises, par Brevet du 7 Avril 1746, premier Enseigne au même Régiment, Compagnie de Dambray, le 20 Mai

1748, dans leſquels Gardes il a fait les campagnes de Flandre, nommé Commandant de la Garde-Côte dans tout l'Evêché de Tréguier par Lettres du Roi, du 15 Septembre 1759, s'eſt trouvé, en cette qualité, au combat de Saint-Caſt, en Bretagne, a été reçu Aide-de-Camp du Maréchal de Soubiſe, par lettres de ce Prince, du 10 Mars 1761, a fait, en cette qualité, les campagnes de 1761 & 1762; a été nommé Capitaine de Dragons à la ſuite du Régiment de la Reine, par commiſſion du 12 Avril 1762; a reçu la croix de Saint-Louis des mains du Maréchal de Soubiſe, ſuivant lettre du Roi, écrite à Verſailles, le 29 Mars 1763; a été choiſi par Louis XV pour être Gentilhomme de la Manche du Dauphin, aujourd'hui le Roi Louis XVI, du Comte de Provence, depuis Monsieur, & du Comte d'Artois, par lettres du 1er Janvier 1769; & a été fait Colonel du Régiment provincial de Vannes, à la formation des Régimens provinciaux, par commiſſion du 4 Août 1771. Les Princes préſentèrent eux-mêmes un mémoire au Roi, en faveur du Vicomte du Coetlosquet, auquel ils voulaient donner une marque de bonté particulière, & Sa Majeſté leur accorda pour lui une gratification annuelle de 4000 livres, en attendant qu'il fut pourvu d'un gouvernement militaire de même valeur, par lettres du 17 Mai 1774. Il a été nommé Colonel en ſecond du Régiment Dauphin, par lettres du 18 Avril 1776, & a quitté le ſervice en 1777, après avoir cédé ſon Régiment au Baron du Coetlosquet, ſon couſin, de la branche des *Iles*, qui s'eſt démis de ſa Compagnie de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont, en faveur de ſon fils. Par arrêt du Conſeil, du 1er Avril 1767, le Roi a accordé au Vicomte du Coetlosquet, le droit d'établir une pêcherie à perpétuité, le long de la mer, vis-à-vis la terre de Penſornon; ce qui a été exécuté d'après le procès verbal de l'amirauté de Morlaix, du 25 Mai 1775. Il a épouſé, 1° par acte de célébration du 15 Décembre 1755 (acte de notorité paſſé le 29 Juin 1769, devant *le Beuf de le Bret*, Notaire au Châtelet de Paris), *Deniſe-Françoiſe de Tréanna* héritière de Penſornon; 2° par contrat du 20 Octobre 1767, paſſé devant *Félix*, Notaire à Paris, *Anne-Claire-Nicole Millet*, veuve de Meſſire *Antoine-Philippe de Roſſet*, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Préſident en la Cour des Aides, morte ſans enfans, & fille de *N... Millet*, & de *N... le Texier* (Marquiſe de *la Mark*, en ſecondes noces); & 3° par contrat du 22 Septembre 1772, paſſé devant *Coltet*, Notaire à Paris, *Jeanne-Eliſabeth Royer de Balnot*, fille unique de Meſſire *Jean-Gérard Royer de Balnot*, Chevalier, ancien Préſident-Tréſorier de France, & d'*Eliſabeth-Françoiſe Poirier d'Origny*; ladite Dame *Royer de Balnot* lui a apporté en dot la terre & Seigneurie de Balnot-de-Châtel en Bourgogne, avec toutes ſes prééminences, droits honorifiques de pêche, &c. Le Vicomte du Coetlosquet, ſon mari, poſſède auſſi pluſieurs terres Seigneuriales dans les évêchés de Léon, Tréguier & Saint-Brieuc, & de belles prééminences dans les Egliſes Paroiſſiales de Plouénourmenez, Pleiber-Chriſt, Saint-Egormec, Saint-Martin de Morlaix, au Couvent de Saint-Dominique de la même ville, &c. De ſon premier mariage ſont iſſus:

1. Etienne-François-Denis, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste-Marie, né le 4 Novembre 1757, mort au collège de Juilly;
3. Marie-Josephe-Gillette, née le 10 Mars 1759;
4. Et Julie-Jeanne du Coetlosquet, née le 6 Juillet 1760.

XI. Etienne-François-Denis, Comte du Coetlosquet, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Chevalier, né le 24 Septembre 1756, d'abord reçu Page de Madame la Dauphine, le 1er Avril 1770, a été nommé Lieutenant au Régiment Provincial de Vannes, le 1er Mai 1773, & Capitaine au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, par lettres du 2 Juin 1777.

BRANCHE des Seigneurs des Isles.

VIII. Alain-François du Coetlosquet, Chevalier, Seigneur des Iles, ſecond fils de Guy, Chevalier, & de *Françoiſe le Segaler*, Dame de Penvern, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction avec ſon père & ſon frère aîné, le 26 Juin 1669, & épouſa, par contrat du 14 Juin 1692, paſſé devant *Allain*, Notaire Royal, *Gillette de Kergus*, fille de Meſſire *René de Kergus*, Seigneur de Meſambez, & de *Marie de Tanouarn*, dont:

1. René-François, qui ſuit;
2. Jean-Gilles, né le 15 Septembre 1700, ci-devant Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, du Comte

de Provence, MONSIEUR, & du Comte d'Artois, l'un des 40 de l'Académie Françaiſe, ſacré Evêque de Limoges, le 7 Février 1740, dont il a donné ſa démiſſion en 1758, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Philibert de Tournus, Diocèſe de Châlons-ſur-Saone, en 1745, de celle de Saint-Paul au Diocèſe de Verdun, en 1759, & premier Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi;

3. ALAIN-RENÉ, Chanoine-Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale de Tréguier, & Abbé Commendataire de Saint-Gildas-des-Bois, mort en 176...;
4. JOSEPH-GABRIEL, Seigneur de la Pallue, ancien Capitaine au Régiment de Marſan, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié 1° à *Marie de Bléas*, Dame dudit lieu; & 2° à *Marie le Gac*, Dame de Lanſalut. Du premier lit il a:

   MARIE-GILLETTE, née le 18 Novembre 1742, mariée, en 1764, à Meſſire *Louis-Félix de Bedée*, Seigneur dudit lieu.

   Et du ſecond lit:

   MARIE-JEANNE, née le 7 Novembre 1753, mariée, le 11 Février 1777, à Meſſire *Pierre-Jean le Roux*, Seigneur de Kerninon.

5. MARIE-FRANÇOISE, morte au Couvent des Dames du Calvaire à Paris;
6. Et GILLETTE DU COETLOSQUET, appelée *Mademoiſelle des Isles*.

IX. RENÉ-FRANÇOIS DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur des Isles, a épouſé, par contrat du 10 Mai 1749, paſſé devant *Courtois*, Notaire Royal, *Urſule Oriot de Coétamour*, fille mineure de Meſſire *Jean-Euſèbe de Coétamour*, & d'*Urſule-Dorothée Boutouiller*. Elle eſt morte laiſſant:

X. JEAN-BAPTISTE-GILLES, appelé le *Baron du Coetloſquet*, Chevalier, né le 20 Août 1751, nommé Chevau-Léger de la Garde Ordinaire du Roi, le 15 Mars 1768, puis Capitaine-Commandant de la Compagnie Lieutenance-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, par commiſſion du 23 Janvier 1771; a été choiſi par le Roi, le 16 Septembre 1773, pour, en qualité de Gentilhomme d'honneur de Monſeigneur le Comte d'Artois, ſervir près de ſa perſonne & l'accompagner partout où il lui plairoit; & a été fait Colonel en ſecond du Régiment Dauphin, Infanterie, par brevet du 2 Juin 1777.

BRANCHE
des Seigneurs de KERANNOT.

VII. ROBERT DU COETLOSQUET, Ecuyer, Seigneur de Kerannot, ſecond fils de GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe Simon*, Dame de Kerannot, étoit mineur, le 26 Octobre 1653, que ſa mère en eut la tutelle. Il fut déclaré noble, iſſu d'ancienne extraction noble, & maintenu dans la qualité d'Ecuyer & de Chevalier, avec ſes frères, par Arrêt de la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne, rendu le 26 Juin 1669, & épouſa, par contrat du 5 Mai 1671, paſſé devant *le Breton* & *Criber*, Notaires Royaux, *Bonaventure Quintin*, Dame du Hellin, fille aînée, héritière préſomptive de *Gilles Quintin*, Ecuyer, Seigneur du Hellin, & d'*Anne le Roux*, de laquelle il eut:

1. GUY, qui ſuit;
2. & 3. ANNE BONAVENTURE & MARIE ANNE DU COETLOSQUET, mortes ſans poſtérité.

VIII. GUY DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur du Hellin & de Kerannot, Conſeiller du Roi, & ſon Lieutenant-Général de l'amirauté de Breſt, eſt nommé dans la ſentence arbitrale, rendue le 18 Mars 1699, entre lui & CHARLES-LOUIS DU COETLOSQUET, ſon couſin germain, au ſujet de la ſucceſſion de GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre du Roi, leur aïeul commun; & ſubdiviſa à ſes puînés, par actes du 24 Septembre 1708, paſſé devant *Rannou*, Notaire Royal, la part qui leur étoit échue dans la ſucceſſion de leurs aïeul & aïeule communs. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1705, paſſé devant *le Guen* & *le Brun*, Notaires Royaux, *Marie-Anne Monot*, Dame dudit lieu, & de Ranvelin, dont:

IX. MICHEL-YVES-MARIE DU COETLOSQUET, Chevalier, Seigneur de Kerannot, né le 31 Octobre 1708, qui a épouſé, par contrat du 22 Août 1731, paſſé devant *Buiſſon*, Notaire Royal à Quimper, *Eliſabeth le Pape*, Dame de Kerminihy. De leur mariage ſont iſſus:

1. MARC-SESNY-GUY-MARIE, qui ſuit;
2. MARIE-JEANNE, née le 7 Décembre 1732, mariée, par contrat du 3 Avril 1750, paſſé devant *Landois*, Notaire Royal, célébration le 5 deſdits mois & an, à Meſſire *François-Louis-Hyacinthe de Penfeunteniou*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Cheffontaines, Baron de Coetquengo, Seigneur de Boſigno,

Kergoet, Kermoruz, Saint-Georges, la Lande, &c., Chevalier de Saint-Louis;

3. ANNE-MARIE-MICHELLE, née le 23 Février 1734, mariée, par contrat du 17 Janvier 1752, passé devant ledit *Landois*, Notaire Royal, célébration le 25 du même mois, à Messire *Nicolas-Pierre-François Ameline*, Chevalier, Seigneur de Cadeville, fils de *Nicolas*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur pour Sa Majesté des Isle & Citadelle d'Oléron;
4. MARIE-RENÉE-GENEVIÈVE, née le 23 Novembre 1738, mariée, par contrat du 26 Octobre 1756, célébration le 16 Novembre suivant, à Messire *Annibal-Louis Regon*, Chevalier, Seigneur de Carcaradec, Kerivon & autres lieux;
5. Et MARIE-JOSEPHE-ANNE DU COETLOSQUET, née le 19 Août 1747, mariée, par contrat du 10 Septembre 1766, passé devant ledit *Landois*, Notaire Royal, à haut & puissant Seigneur *Louis-Marie-Ambroise-René du Dresnay*, Chevalier, Seigneur de Montrelaix, Guidon des Chevaux-Légers, fils de *Joseph-Michel-René*, Chevalier, Comte du Dresnay, & d'*Elisabeth de Cornulier*, sa première femme.

X. MARC-SEZNY-GUY-MARIE DU COETLOSQUET, Chevalier, appelé le *Marquis du Coëtlosquet*, né le 31 Juillet 1744, qualifié haut & puissant Seigneur, épousa, par contrat du 7 Mars 1767, passé devant *Sohier* & *Richelot*, Notaires, *Pauline-Anne-Pélagie de Farcy de Cuillé*, nièce de Messire *Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillé*, Evêque de Quimper-Corentin, qui leur a donné la bénédiction nuptiale. Leurs enfans sont:

1. ANNIBAL-RENÉ-GUY-PAUL, Chevalier, né le 16 Janvier 1768;
2. FRANÇOIS-JEAN-MARIE-MAGLOIRE, né le 14 Juin 1769;
3. LOUIS-MARIE-JOSEPH-FORTUNÉ, né le 20 Mars 1772;
4. Et PAULINE-ANNE-MARIE, née le 30 Août 1770.

Les armes: *de sable, semé de billettes d'argent, au lion morné aussi d'argent, brochant sur le tout.* Devise: *franc & loyal.*

* COETMADEUC, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Guy de Lopriac*, Ecuyer, Seigneur de Kermassonet, par Lettres d'Octobre 1637, registrées le 24 dudit mois.

COETMEN, en Bretagne: *de gueules à neuf annelets d'argent* 3, 3, 3.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

A Arras, de l'imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.